

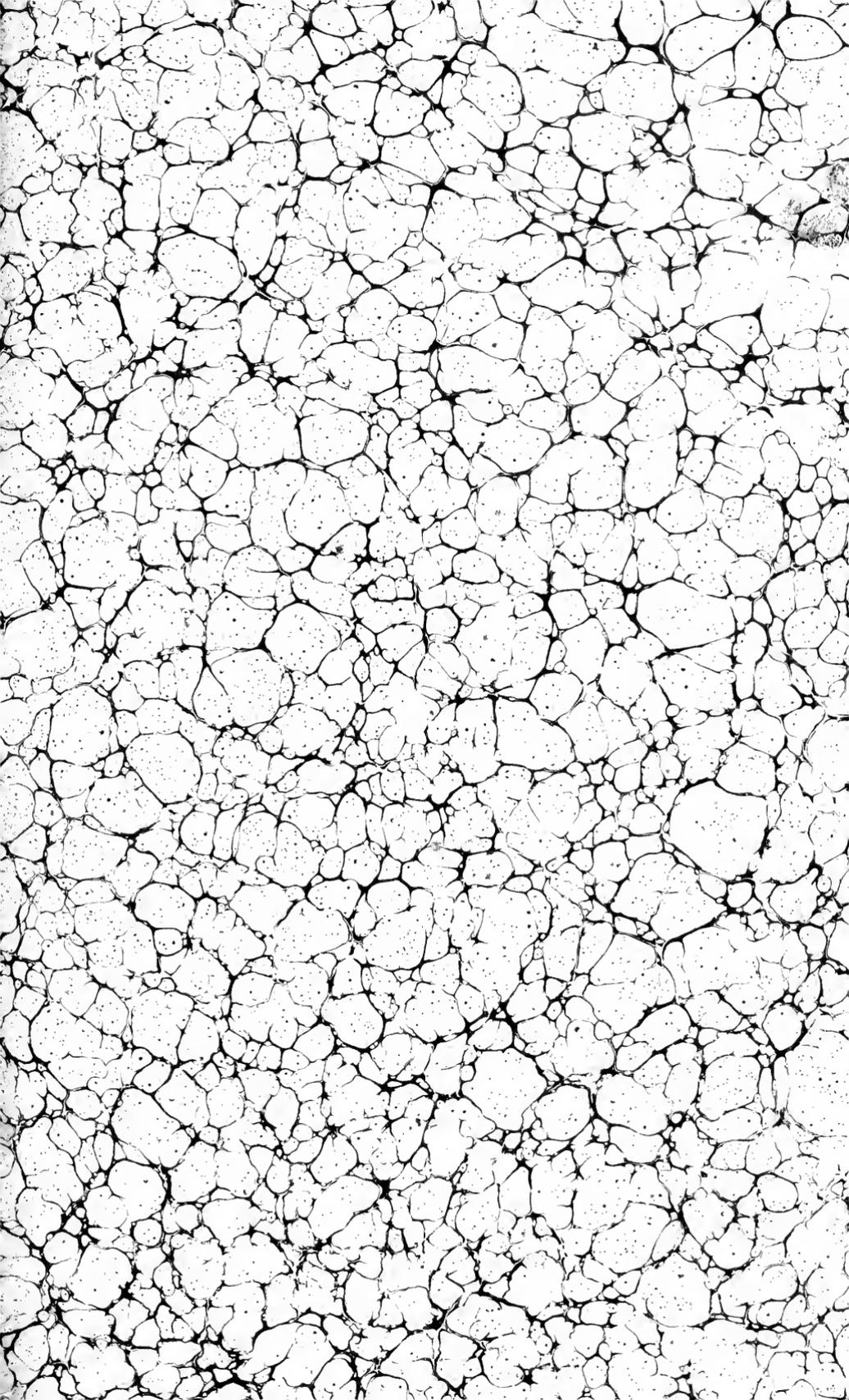
TUFTS COLLEGE LIBRARY.

GIFT OF
JAMES D. PERKINS.

JUNE 1890.

ext. 1931

7 59



REVUE
DES
DEUX MONDES

XXXVI. ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE



REVUE

DES

DEUX MONDES



XXXVII^e ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE



TOME SOIXANTE-SEPTIÈME



PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1867

TUFTS COLLEGE
LIBRARY

7 59

WEBER

SON GÉNIE ET SON INFLUENCE

La vie d'un artiste est écrite dans ses œuvres. Les tableaux du peintre, les partitions du musicien, sont des monographies pour servir à l'histoire de leur temps. J'aime qu'on tienne en honneur les vieux papiers d'état, qu'on se perde la vue à déchiffrer d'anciennes correspondances; mais il existe d'autres documens qu'il faut également savoir comprendre. Nos musées, nos théâtres, nos salles de concert sont aussi des archives. D'un maître ayant fait époque, rien ne doit être laissé de côté; les splendides caricatures du Vinci qui se voient à Munich en disent plus que maint volume sur la renaissance. Le chef-d'œuvre manquerait, qu'il y aurait encore le document. Pas une période, soit d'initiation, de transition, de décadence même, qui n'ait à nous renseigner sur quelque point. « D'un objet aimé, tout est cher, » remarque Figaro. Il n'est tableau de genre si maniéré, si mince étude, ouvrage de la mode, qui dans son fragment de miroir ne réfléchisse un coin du temps. Recherchons tout si nous voulons savoir; faisons comme le comte Almaviva qui ramasse jusqu'aux épingles.

J'ai dit autrefois à cette place même, en parlant du grand poète Achim d'Arnim tout à mon aise (1), dans quels rapports, dans quelle intimité d'idées Charles-Marie de Weber vécut avec les romantiques de son temps, rapports plus intellectuels que personnels, tendances qui n'aimaient point à se voir de trop près dans les petites questions de ménage. A Dresde par exemple, Weber et Tieck, ayant également affaire au théâtre de la cour, ne furent jamais pour per-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juin et du 15 juillet 1855.

sonne ce qu'on appelle un sujet d'édification, tant s'en faut; chacun des deux voulait tirer à soi, le dramaturge entendait que le drame seul fût en honneur, tandis que le musicien, ne voyant point de salut en dehors de la musique, conspirait contre la tyrannie du drame, et ces deux soutiens d'un même drapeau, ces deux hommes fraternellement unis en un même idéal, passaient à côté l'un de l'autre sans échanger la moindre parole, se regardant comme deux chiens de faïence. Les romantiques ne se rendaient pas un juste compte de la singulière importance d'un auxiliaire tel que Weber. Hoffmann lui-même, le musicien de la bande, Hoffmann à qui il fut donné d'assister à Berlin aux premières représentations du *Frei-schütz*, semble l'avoir presque ignoré : chose d'ailleurs assez fréquente chez les poètes que cette inaptitude à saisir dès l'abord par ses grands côtés le génie musical d'un maître. Autant il est ordinaire de rencontrer des peintres qui se connaissent en musique, autant il est rare de surprendre chez les poètes un sentiment quelque peu sérieux de cet art. S'ils en parlent dans leurs ouvrages, c'est pour divaguer. Ils confondent les termes; pour montrer leur risible ignorance des styles, des époques, on les voit enfile à la queue les uns des autres des noms sans parenté aucune, mais dont la simple assonance les amuse, et qu'ils placent là uniquement parce que ces noms font bien dans leur paysage. Je me souviens qu'aux belles années du romantisme en France, comme il fallait à notre enthousiasme mystique un musicien à vénérer passionnément à côté de Dante Alighieri et de fra Angelico, nous inventâmes Palestrina. Rien de mieux, si cette découverte avait amené ceux qui la firent à se renseigner le moins du monde sur l'art et la physionomie du maître qu'on exhumait. On jugea le soin inutile. Ce qu'on voulait de Palestrina, c'était son nom pour le canoniser : le reste importait assez peu. Je pourrais citer une nouvelle du temps dans laquelle une cantatrice exécute au milieu des pâmoisons de son auditoire la première strophe du *Stabat* de Palestrina! Comment s'y prenait la dame pour chanter, en manière de solo, un contre-point sans mélodie où deux chœurs enchevêtraient leurs voix d'une façon inextricable? C'est là ce que personne n'a jamais su. Les poètes, dans leurs rapports avec la musique, ne mettent pas tant de façons. J'en connais un, et des plus grands, qui, croyant entendre *Euryanthe*, écouta religieusement la partition de *la Fille mal gardée*. On avait commencé par l'opéra de Weber, et le ballet, qui terminait le spectacle, allait son train depuis trois quarts d'heure quand notre homme entra sans avoir lu l'affiche. Ne voulant déranger personne, il se glissa dans le fond de la loge, s'assit et ne dit mot. Je le vois encore, son large front appuyé sur sa main, écoutant les yeux

fermés les mièvreries de cette partition et s'extasiant à chaque mesure sur le caractère si profondément chevaleresque de cette grande musique allemande. Puissance de l'imagination! la Montessu pirouettait sur la scène au bruit d'un orchestre de ménétriers, et lui, pendant ce temps, sentait son âme déborder d'enthousiasme. « Que c'est splendide, disait-il, que c'est beau! comme on saisit partout le souffle des croisades dans cette musique de Weber! » Et Lubin chiffonnait Colette, et la mère Mathurin, armée de son balai, courait sus au galant de village. Évidemment il rêvait, le poète; couper court à ses illusions eût été désormais malhonnête, nous nous en serions fait scrupule. Et cette illusion qu'il emporta ce soir-là du théâtre, il la conserve peut-être encore aujourd'hui.

I.

Weber du moins a le mérite d'être bien de son temps; si les romantiques trop souvent l'ont ignoré, il a, lui, fièrement compris les romantiques. J'ai nommé les Tieck, les Schlegel, les Arnim, les Novalis, tous les chefs de cette levée insurrectionnelle contre l'esprit *antiquaillieur* de l'Allemagne de Winckelmann. Les opéras de Weber sont, avec quelques contes d'Achim Arnim et le volume de Novalis, ce que cette période aura définitivement produit de meilleur. Ces productions littéraires de l'école romantique, et je parle ici pour la France comme pour l'Allemagne, ces œuvres dont, grâce à Dieu, personne aujourd'hui ne conteste la poésie ont cependant bien des côtés critiques que le temps met de plus en plus en relief. Aux beautés réelles, parfois sublimes, se mêle à chaque instant je ne sais quel élément malsain. En plein pathétique, l'incongru fait irruption, et vous n'échappez aux platitudes humoristiques, au bizarre voulu et sonnante creux, que pour aller donner de la tête contre un idéalisme maniéré qui d'une lieue sent la serre chaude. Si j'écrivais en Allemagne, les exemples ne me manqueraient pas : je citerais le théâtre fantaisiste de Tieck, les pièces à l'espagnole de Schlegel; je suis en France et m'y tiens. Essayez aujourd'hui de relire certaines poésies de l'époque, naguère encore inopportunément réimprimées; c'est d'un faux à vous confondre l'âme. C'est de la religiosité sans religion, de la sentimentalité sans une ombre de sentiment. On *shakspearise*, on *caldéronise*, on fait des assonances, des tercets, des fioritures, tout cela pour rien, pour le plaisir.

En Allemagne, le romantisme ne fut point ce jeu d'esprit. Si sa fleur enivra toutes les têtes, il poussa ses racines au plus profond des cœurs. Pour qu'une école où n'étaient ni la vérité ni le sens viril réussit de la sorte malgré ses défauts, malgré l'opposition et

les cœurs de Jupiter-Goethe, il fallait ce quelque chose contre quoi ni le goût ni les puissances ne sauraient prévaloir, et qu'on nomme la circonstance. La période dite de tourmente avait accompli sa mission. Un art exclusivement classique n'eût répondu à aucun des besoins immédiats de l'heure présente. Songez que l'Europe était en feu, que Napoléon écrasait tout sur son passage. Il s'agissait d'enflammer les esprits, de relever la foi dans les âmes. L'art classique, lui, ne s'émeut point; quels que soient les événements, il reste calme, imperturbable; il n'est ni français, ni allemand, ni anglais, ni russe; son règne n'est pas de ce monde. Au romantisme seul appartient l'honneur de connaître la nationalité, le patriotisme. Ne rien emprunter à l'étranger, puiser dans les traditions mêmes du sol l'inspiration, le génie de sa défense, raviver les croyances d'un passé victorieux alors que l'indifférence serait la honte et la mort, voilà ce qu'à certains jours de l'histoire moderne a su faire le romantisme. Il était avec nous aux croisades; à Leipzig, il nous a vaincus.

On a beaucoup reproché aux romantiques allemands, et peut-être aussi aux nôtres, de s'être rendus coupables de la vieille erreur des classiques, d'avoir à leur tour donné dans l'exclusivisme et le conventionnel, en un mot de s'être fabriqué un moyen âge qui, comme la Grèce de Racine et de Boileau, n'exista jamais autre part que dans leurs cervelles. Il se peut que cela soit vrai, en tout cas le blâme ne s'appliquerait qu'aux hommes. Coterie ou cénacle, les romantiques composèrent un ensemble d'ouvrages où le mauvais se mêle au bon, ainsi qu'il arrive en toutes choses. Dans leur jardin, où s'épanouissent des fleurs splendides dont l'éclat n'est pas près de s'éteindre, il y eut de l'ivraie, qui en doute? mais au-dessus des hommes plane l'idée, au-dessus des romantiques le romantisme, qui, dans les foyers comme sur les champs de bataille, fut la véritable âme de l'Allemagne pendant la guerre de l'indépendance. Étant dans la poésie du peuple allemand, le romantisme devait être aussi dans sa musique; il y fut par Weber.

Le Chant de l'Épée, la Chasse effarée de Lutzow, *la Prière avant le Combat*, tous ces hymnes entraînants, sublimes, tous ces airs inspirés par la muse fraternelle de Théodore Koerner portent une date imprescriptible. Aujourd'hui encore, si loin des événements dont le choc les fit jaillir comme de fulminantes étincelles, ces admirables morceaux conservent intacte leur popularité; nul ne les peut entendre sans enthousiasme. « Ce *Te Deum* révolutionnaire, disait Goethe en parlant de *la Marseillaise*, même sous la forme calme et pathétique dont il se présente, a quelque chose de profondément tragique et sombre. » En effet, rien de plus solen-

nel, de moins, que cette mélodie à quatre temps. Une marche à l'autel dans le vieux style ne procéderait pas autrement, et cependant, malgré son apparente bonhomie, malgré la contradiction qui existe, selon Goethe, entre les vers et la musique, cet air n'en aurait pas moins, au dire de Klopstock, coûté la vie à cinquante mille braves Allemands. Apparente, j'insiste sur le mot, car la contradiction n'est qu'à la surface, et, pour peu qu'on y réfléchisse, on s'en convaincra facilement. *La Marseillaise* fut écrite aux premiers jours de la révolution, sous l'impression encore subsistante de l'ancienne société monarchique. Elle s'adresse aux Français de cette tradition, aux Lameth, aux Lafayette, à d'honnêtes gens relevant de la tyrannie, mais sans vouloir ni prévoir les horreurs de 93, et pour qui simplement « le jour de gloire est arrivé! » De là ce calme inspiré, cette harmonie du chant de guerre avec la devise du moment : « liberté, égalité, fraternité. » Bien autres sont les hymnes de Weber, cri féroce et désespéré de tout un peuple d'envalés qui ne saurait avoir rien de commun avec le réveil d'un peuple libre marchant à ses destinées nouvelles. Autant Rouget de Lisle a l'enthousiasme débonnaire, autant l'âme de Weber respire la haine, la vengeance et le sang. C'est le cri d'extermination, la voix des hordes déchaînées, l'hallali des fauves chasseurs de Lutzow courant sus aux ravageurs de leurs familles, de leurs églises et de leurs moissons. Rouget de Lisle sut-il ce qu'il faisait? J'en doute. Poète et musicien, ce n'était qu'un très médiocre dilettante; mais il avait au cœur toutes les flammes du patriotisme, tout l'amour de la liberté. Il composa d'instinct, sans penser à la forme, qu'il ne maniait pas, et sous la dictée du sentiment, qui mainte fois, à lui seul, trouva le secret des chefs-d'œuvre. Chez Weber au contraire, le patriote et l'artiste se valent. Il sait d'avance quelle forme donner à sa furie sauvage : paroles, mélodie, harmonie, tout semble venir d'un seul jet. Des temps rapides, forcés, des éclairs de rythmes, des intervalles qui bondissent comme des lions; une musique de grand patriote à la fois et de grand ouvrier! C'est aussi de l'airain et de l'acier cela, mais forgé, poli, travaillé de main de maître. *La Marseillaise* ne pouvait qu'être une et rester une; l'œuvre patriotique de Weber forme un cycle et s'appelle légion.

Une grande cantate pour le retour du roi de Saxe clôt la liste de ces compositions, surtout empreintes d'un caractère national. Triste rapprochement! ne rentrerait-il point aussi ces jours derniers dans ses états, le roi de Saxe? et sous quels douloureux auspices! Quel nouveau Weber chantera la désolation de ce retour? Dresde, pays charmant, aimable cour que nous avons connue si docte, si fortunée, aux temps où les princesses y composaient d'agréables come-

dies, où les rois y traduisaient Dante en revenant d'herboriser dans la montagne: galante, hospitalière, poétique réminiscence des Ferrare du moyen âge et de notre xviii^e siècle, conte de fée en pleine Europe, Dresde, ville des porcelaines, des éventails, des laques, des rocailles, des musées,

Qui changera nos yeux en deux ruisseaux de larmes
Pour pleurer tes malheurs?

Weber, comme les poètes romantiques de la période allemande et française, s'évertuait à découvrir des formes nouvelles. Tout en s'acheminant vers l'opéra, terme supérieur et définitif de sa vocation, il expérimente jusqu'à trente ans. Musique de piano, musique instrumentale, le simple catalogue de ces publications vous renseignerait au besoin sur la tendance, l'effort vers la nouveauté. Ce sont des valse, des caprices, des sérénades, des rondos, des fantaisies, des pièces diverses. Que nous voilà déjà bien loin de la sonate classique et en même temps bien près des romances sans paroles! La musique instrumentale de Weber porte dès l'origine les pressentiments du goût moderne, et partant ne saurait jamais être classique. Ses grandes sonates visent à l'effet; on y sent le virtuose de concert comme dans les sonatines à quatre mains; on saisit au passage des motifs d'opéra: Haydn, Mozart, Beethoven, vivent dans leurs symphonies, leurs quatuors; Weber y campe seulement, les yeux tournés vers le théâtre, sa vraie terre promise. Aussi n'a-t-il pas en ce point de plus rudes adversaires que les dévots du vieil Haydn, et de leur côté les fougueux partisans de Mendelssohn, restaurateur de l'art classique, ne lui pardonnent pas d'avoir été le premier maître qui se soit permis de ne pas écrire une sonate dans les règles.

Heureusement que Weber possède assez d'autres mérites pour se dédommager d'offrir sur ce terrain prise à la critique. Weber n'était pas seulement un musicien, c'était aussi un esthéticien, un écrivain; c'était surtout et partout un artiste dans la plus vaste acception du sens moderne: type entièrement neuf que celui-là, et très particulier à notre époque. Le xviii^e siècle peut bien en effet avoir produit plus d'un musicien littérateur et par contre plus d'un littérateur musicastre; mais un maître, un génie, se faisant en quelque sorte son propre scoliaste et de sa plume de critique marquant la voie à sa musique, la lui frayant au besoin, voilà ce qui jamais encore, avant Weber, ne s'était vu. Il fut l'ancêtre de toute cette famille remuante de musiciens qui de nos jours ont agité la presse; les Schumann, les Wagner, les Berlioz, les Liszt, investissant, assiégeant, conquérant le théâtre à coups de brochures et d'articles de

journaux, n'ont pas imité d'autre modèle que Weber. Fièrè table de résonnance que le papier d'imprimerie pour les doigts d'un compositeur d'opéras et de symphonies! et la spéculation n'a point, que je sache, si mal tourné. En passant, constatons à ce sujet un fait singulièrement caractéristique : les écrivains, voyant venir chez eux les musiciens, leur ont de belle humeur ouvert les rangs. « Vous voulez écrire, messieurs, à votre aise, écrivez! » Les musiciens passeraient-ils si galamment la plume aux écrivains, s'il leur plaisait de faire de la musique? Je me refuse à le croire, et j'invoque à l'appui de mon scepticisme ces cris de paon écorché vif qu'on entend sortir de la haute et basse-cour chaque fois qu'un écrivain autorisé d'ailleurs, mais n'ayant point fait ses classes au Conservatoire, se permet de juger un musicien et de vouloir mettre en pratique l'aphorisme si parfaitement judicieux de Jean-Jacques : « c'est aux musiciens à composer de la musique et aux philosophes d'en discourir! » Weber au moins ne connut pas ces petites rancunes de métier, ces grotesques jalousies de corporation. J'ai sous les yeux sa critique d'un opéra d'Hoffmann : impossible de montrer plus d'ingénieuse bienveillance; c'était cependant là le cas pour un maître tel que Weber de peser de tout le poids de sa science sur ce lettré, sur ce conteur d'histoires fantastiques, d'écraser l'intrus sous le faix d'un spécialisme de la force de soixante chevaux. Weber ne commit point cette ânerie, il ne dit pas comme Voltaire parlant de Rousseau : « Ce polisson qui se mêle d'écrire! » Tout au contraire; « l'auteur des fantaisies à la manière de Callot, de l'admirable étude sur *Don Juan*, remarque-t-il, l'homme qui a su pénétrer si à fond dans la conscience du génie de Mozart ne saurait, même en musique, dans un art qui n'est pas le sien, rien produire de médiocre. Trop de furie parfois, une impétuosité qui franchit les limites, mais du moins peut-on compter qu'entre ces limites ce n'est point le vide qu'il mettra. »

J'en demande bien pardon à Weber, mais ici la communauté de tendances l'égarè complètement. Esprit très passionné, — on n'est un grand polémiste, et il l'était, qu'à cette condition, — son romantisme exagère à ses yeux la valeur musicale d'un coreligionnaire en poésie, de même que plus tard son éloignement pour l'école italienne devait le faire outrageusement déraisonner sur Rossini. Hélas! c'est juste l'opposé qu'il faudrait dire pour être dans le vrai quand on parle de la musique d'Hoffmann. Cet homme qui a écrit sur la musique les plus belles pages qu'on puisse lire, qui a ouvert sur les chefs-d'œuvre de Gluck et de Mozart des échappées sans bornes, porté l'analyse jusque dans les plus mystérieuses vibrations de l'âme en présence d'une symphonie, Hoffmann

ne fut jamais un compositeur sérieux. Ses opéras, non plus que les divers fragmens qu'il a laissés, ne répondent à l'idée qu'on s'en fait en lisant ses écrits. Entendre un opéra d'Hoffmann, que de fois j'avais entrevu cette jouissance comme une des plus délicates qu'on se puisse promettre! Une cruelle déception m'attendait, et je n'oublierai jamais l'espèce de stupeur qui me prit à cette audition tant souhaitée. C'était à Berlin en 1842, un maître que j'avais souvent fait sourire par mes élans d'admiration préconçue me ménagea un soir cette surprise de parcourir au piano, du commencement à la fin et pour mon entière édification, cette fameuse partition d'*Ondine*. A ce seul titre du roman de Lamothe-Fouqué mis en musique par l'auteur du *Pot d'or*, ma pensée évoquait tout un monde de mélodies à la Weber, de conceptions originales, presque bizarres, et je me disais que, si cela devait pécher par un côté, c'était par l'excès de romantisme; ce fut exactement le contraire qui arriva. Rien qui rappelle le moins du monde le remueménage chaotique, le va-et-vient continu d'ombres et de rayons, de réalités et de fantômes dont ses œuvres littéraires m'offraient le spectacle; mais en revanche quelque chose de coulant, d'honnête et de bourgeois qui ressemble à ce que vous entendez partout. Quel dommage que tous ces opéras, ces ballets, ces morceaux de musique religieuse et autres n'aient pas été la proie des flammes! On serait alors si bien venu à se donner carrière sur les compositions de l'auteur du *Conseiller Krespel*! Par malheur les œuvres existent, répondant à qui les interroge, et de tels témoignages ne se récuse pas. Chef d'orchestre et directeur de spectacles, Hoffmann savait son métier de façon à pouvoir en remontrer au plus habile; mais la musique, dont il connaissait à fond la théorie, qui d'ailleurs devait se charger de subvenir à son existence, n'était chez lui qu'une faculté secondaire qu'il tenait en réserve pour son usage particulier. Il était fait pour divaguer sur la musique, non pour composer. Lui-même s'explique à ce sujet dans une lettre à Hitzig. « Tu perds beaucoup de félicité à ne jouer d'aucun instrument, l'audition n'est rien, les sons du dehors ne nous apportent que des idées muettes, des sensations en quelque sorte étrangères; mais quand tu joues, quand au moyen des sons de ton propre instrument tu fais s'exhaler tes sensations les plus intimes, c'est alors que tu sens ce que c'est que la musique. La musique m'a appris à sentir, ou plutôt elle a réveillé en moi des sensations dormantes. Dans mes hypochondries les plus noires, je joue du Mozart, du Benda, et si le remède n'opère pas, il ne me reste qu'à me résigner... » Des idées musicales, il en avait plus que personne, seulement il les mettait dans sa prose. Ce n'est pas même, comme dit Hamlet, du caviar

pour le peuple; c'est de l'eau claire, et l'on aimerait presque mieux quelque chose de plus décidément mauvais. « Cette composition va me faire passer dans les journaux pour un homme compétent en matière d'art, » écrit-il en rendant compte à l'un de ses amis de la première représentation d'un opéra de sa façon, *les Joyeux musiciens*. Un homme compétent! Dans ce mot que d'ironie et d'amertume à l'adresse d'un public imbécile qui méconnaît le prix de sa musique! Composer des symphonies et des opéras à cette seule fin de passer pour un littérateur compétent!

Cette humeur inquiète, altière, militante, qui le caractérise, chez Weber n'attendit pas le nombre des années. L'agitateur se manifeste en lui presque dès l'enfance. A quinze ans, il écrit une opérette, *Peter Schmoll*, et dès ce moment se voue à l'incessante recherche des sonorités, des combinaisons instrumentales. Le voilà voguant aux découvertes comme Christophe Colomb, naviguant toutes voiles dehors vers son nouveau monde. Lui aussi trouvera son Amérique; mais avant d'atteindre à cette île fortunée d'*Obéron* et de *Titania* que d'explorations, de cabotages, de stations à travers les moindres contrées et souvent les plus arides! Ses concertos et ses concertinos marquent les escales; Weber en a composé pour tous les instrumens imaginables et même pour d'autres qu'on n'imagine pas, pour le basson, le cor, la clarinette surtout, qu'il aime avec une sentimentalité passionnée, hystérique, comme les élégiaques et les lackistes aiment le clair de lune; il en a écrit pour le piano, la viole, le violoncelle, pour la flûte et jusque pour l'harmonium et la guitare! Ne rions pas de ces labeurs amoncelés, de ces travaux analytiques poursuivis avec acharnement; admirons-les plutôt, ces voies par lesquelles passe le génie avant d'atteindre à cette perfection d'originalité où le public, quand il le salue et l'acclame, croit voir un simple phénomène d'éclosion spontanée. Weber a élargi le piano, il lui a donné la voix du ténor, l'accent pathétique du violoncelle. C'est grâce à l'auteur de ces concertos, de ces variations, de ces ouvertures, qui sont aussi à leur manière des œuvres de piano, et quelles œuvres! qu'on a pu dire d'un Liszt, d'un Thalberg: Il joue de l'orchestre! Jusqu'aux traits de violon, tout y est. Ce qui jadis n'était que le simple carton d'une partition est devenu, par la furie et la puissance d'une couleur à la Delacroix, le tableau même.

II.

Comme la plupart des romantiques littéraires de son temps, Achim d'Arnim, Novalis, qui de son nom s'appelait Hardenberg, Charles-Marie de Weber était de race noble. Il avait le sang et

l'idéal d'un gentilhomme. La patrie, la chasse, la chevalerie, furent le thème continu de son inspiration. C'était par sa naissance un hobereau, un féodal, et cependant de musicien plus populaire il n'y en eut jamais. Agitateur et doctrinaire à la fois, il sut confondre ses tendances avec celles du moment, qu'il devinait et fécondait d'un effort génial et créateur. Le doctrinaire de quinze ans qui cherchait à découvrir pour ses modulations un système nouveau d'harmonie, le jeune agitateur qui s'entendait avec des amis pour fonder une gazette militante, fut le même homme qui plus tard s'empara d'une main si ferme du mouvement national des guerres de l'indépendance, et prit en quelque sorte le génie même de son pays pour collaborateur dans le plus célèbre de ses opéras.

La musique de Weber est une musique de race. Ses mélodies, ses harmonies, ses rythmes ont de la fierté, de la noblesse, et ce bel air, cette vaillantise, se manifestent dans le mouvement que le maître affectionne, mouvement hardi, superbe, impétueux : *allegro con fuoco*. Tout compositeur a son mouvement de prédilection, comme il a un ton qu'il adopte et ramène avec délices. Voyez dans *la Flûte enchantée* la belle âme de Mozart, calme, rassérénée à jamais, s'épanouir dans la lumière d'*ut majeur*. « Le paradis doit être en *ut majeur*, » disait à Rossini M. Auber après avoir entendu le chef-d'œuvre. Pour Weber, le mouvement qui par excellence le caractérise, c'est l'*allegro fulgurant*, passionné. Ses ouvertures doivent à la chaleur de ce coloris l'irrésistible effet qu'elles produisent. Même dans les accompagnemens, vous sentez quelque chose de cette flamme dont l'ardeur volcanique, sous *l'adagio*, va se trahissant; le pouls de Weber bat *l'allegro*. Gluck a de cette fougue de tempérament, de cette noblesse de cœur et de génie; mais les mœurs du temps, l'habit à la française, la perruque et la tragédie gênent sa démarche; sa grandeur l'attache au rivage : il ne dit encore que *allegro maestoso*, ce qui n'empêche pas la superbe *Armide* d'être en chevalerie une sœur aînée d'*Euryanthe*. La musique de Weber a des manières distinguées; ses moindres morceaux pour le piano, ses moindres sonatines à l'usage des commençans affectent un air, une allure fort au-dessus de l'ordinaire. Cela rompt carrément en visière au ton bourgeois de l'école viennoise démodée, mais par contre ouvre une voie dangereuse à la *virtuosité*, au *brillantisme*, à ces mille niaiseries d'une exécution à outrance, dont le vide devait finir par nous envahir. Et voilà comment tous les fils de la musique du présent se trouvent réunis entre les mains de ce diable d'homme. On peut discuter les points critiques sans que sa personnalité y perde rien; au contraire, en valeur historique elle y gagne.

Le *Freischütz* a engendré Marschner et combien d'autres! D'Eu-

ryanthe est sorti Richard Wagner; l'*Invitation à la valse* a créé Chopin et l'art des Strauss. Qu'était la valse avant ce jour? Une demoiselle pâlotte et d'ailleurs très convenable, issue du mariage de la gavotte avec le menuet. Weber arrive et l'enfièvre jusqu'à la passion, jusqu'au délire. Son *allegro* fouette, ferre le sang aux veines de la chlorotique, qui soudain se met à bondir comme une possédée. D'autres que nous l'ont dit et mieux dit, les dispositions morales d'une société, son trait particulier, se peignent dans la façon dont elle danse. A son tour, la danse réagit sur la musique, ou plutôt c'est entre la mode et la musique une sorte de prêté-rendu continu, un échange ininterrompu de fluide électrique. Le solennel, le classique xvii^e siècle a le menuet, qui, par sa gravité majestueuse, sied à l'époque du grand roi. Les amateurs de tragédie, les raffinés vous montrent dans les tirades de Racine la place où M^{lle} de Champmeslé donnait son coup d'éventail; le menuet fut l'alexandrin de la chorégraphie; on y pouvait marquer les endroits où le divin Louis, après un entrechat bien battu, prenait son temps, et les bras arrondis, l'œil mourant, attendait, en faisant la belle jambe, la récompense d'un sourire de Bérénice. Plus tard, vers le milieu de la période suivante, à la dignité maintenue, à la mesure propre, à l'étiquette des cours, vint se joindre l'afféterie pastorale et galante du style rococo-Pompadour : les musettes, les sarabandes. Au début de notre siècle, toute espèce de caractère avait cessé. De cet aplatissement, Weber releva la danse. Il haussa le ton, mit le chevaleresque à la place du bourgeois, du sentimental; il inventa ce roman, ce poème, l'*Invitation à la valse*, une de ces délirantes inspirations qui nous révèlent en quelques pages des abîmes de douleur et de volupté, des frénésies de désespoir; vous diriez un Dante improvisé de la vie moderne, de cette vie nerveuse des salons. Qui n'a jamais entendu Liszt traduire avec son âme et son génie cet épisode fantastique ignore à quel degré de surexcitation le sens musical peut atteindre. C'étaient des rêveries, des langueurs, des éclats de rire, des soupirs, des coquetteries provocantes avec des sanglots étouffés et d'horribles grincemens de dents, tout cela *scherzando*, en se jouant, en glissant sans appuyer, tout cela réel comme l'histoire d'hier que tout Paris raconte, comme la *flirtation* de la petite M^{lle} de W... avec le grand vicomte, et poétique comme les amours de Francesca et de Paolo. Ah! cher maestro, cher abbé, que ces lignes aillent vers vous et vous rappellent ces belles soirées de jeunesse à Weimar, où, pareil à ce Wolfram du cadre de Lehmud, vous évoquiez des profondeurs de la table d'harmonie des trésors d'illusions sonores, et rendiez les idéalités visibles aux yeux de tout un monde de beaux esprits, princes, poètes, diplomates, qui, buvant, fumant et discutant, vous entourait! S'il est vrai, ainsi qu'on l'a trop

publié, que le saint-père vous ait ouvert asile au Vatican, ne lui jouez jamais *l'Invitation à la valse*. Jouez-lui, tant qu'il daignera se les laisser infliger comme pénitence, vos cycles de la seconde et de la troisième manière, vos homélies sans paroles, vos légendes de saint Franciscus; mais que jamais, par vous, cette âme innocente et sublime n'ait confiance des troubles et des déchirements humains dont la musique de Weber raconte le dangereux mystère!

La musique de danse avait jusqu'alors symbolisé l'étiquette des cours, la dignité, l'éclat, les plaisirs du monde; Weber lui fit chanter l'amour, l'ardeur des passions, et depuis elle n'a plus connu d'autre langage. Chopin, Strauss, reprenant, exagérant le thème, ont dramatisé la vie des salons presque à l'égal de l'opéra. Que de secrets n'allaient pas révéler aux cœurs les plus novices, les plus chastes, ces rythmes chaleureux, ironiques, entraînants, démoniaques, ces modulations irritantes, capiteuses et comme imprégnées du parfum de l'arbre où le serpent se cache! Mélancolie, aspirations fiévreuses, vagues désirs, tout ce qu'il fallait auparavant aller chercher soit au théâtre, soit dans les romans, se trouva réuni dans le salon de bal. Le vertige fut complet, l'inhalation irrésistible. Si je voulais demander compte à Weber et à son école de leur influence sur les mœurs, j'estime qu'il y aurait en mauvaise part beaucoup à dire. Assurément mieux valait nt pour la paix et l'honneur des consciences un Sébastien Bach, un Haydn, ces lumières du clavier bien tempéré. En musique comme ailleurs, l'heure était pas sée des pédagogues; je prends Weber tel que l'histoire me le présente avec l'esprit et le costume de son temps. Artiste, son influence morale fut par certains côtés regrettable, je l'avoue, et pourtant quel homme plus honnête, plus sincèrement dévoué à la famille, au devoir? Mais l'histoire a de ces ironies. Schiller, le futur auteur de *Brigands*, la voix du genre humain parlant par la bouche du marquis de Posa, commence par chanter à dix-sept ans la concubine du duc de Wurtemberg; Frédéric, le grand Frédéric qui ne parle que de liberté, n'a que des casernes. Sébastien Bach avait pour devise : *soli Deo gloria!* et Weber : « que la volonté de Dieu soit faite! » et le génie de l'un n'en portait pas moins une vaste perruque in-folio, signe du temps, de même que le génie de l'autre, sévère et scrupuleux dans tous les actes de la vie, ne se faisait point un cas de conscience d'écrire *l'Invitation à la valse*. Ce rondo fameux, chef-d'œuvre de la musique de genre, devait-il passer du piano à l'orchestre? L'auteur sans doute ne le pensait pas, car, s'il l'eût pensé, il eût instrumenté sa composition, et si Weber ne l'a point fait, c'est qu'il trouvait apparemment que le piano seul convenait mieux. M. Berlioz nonobstant a transcrit le morceau pour l'orchestre, instrumentation digne du maître et du disciple, et cependant j'ose

affirmer n'être point seul de mon avis en avançant que M. Berlioz a rendu là à Weber et qu'il s'est rendu à lui-même un assez médiocre service. Pourquoi vouloir peindre à l'huile à tête reposée l'esquisse crayonnée impromptu sur le papier avec furie et de main de maître ?

A n'écouter que la voix du succès, *Euryanthe* serait la dernière des partitions de Weber, tandis que son mérite la place incontestablement au premier rang : musique admirable à laquelle nous ne saurions reprocher que son poème. On sourit à la seule idée de cette fable inouïe composée d'après le codex officiel du romantisme par la sensible Helmine de Chézy, une de ces muses comme nous en avons tant vu, dont le cœur déborde et dont la tête est vide. Donner corps et âme à cette chevalerie carnavalesque, essayer de faire prendre au sérieux une telle parodie semble impossible; Weber cependant a trouvé moyen d'y réussir. Le tableau se dégage, il vit. Vous avez devant vous des personnages, un poème; d'une atmosphère toute courtoise et galante se détache, sombre et tragique, la figure d'Églantine, un de ces caractères démoniaques comme la musique n'en avait pas produit encore et qui font race. L'Ortrude de Richard Wagner dans *Lohengrin* procède en ligne directe de cette Églantine, de même que sans Lyliart son Telramund n'existerait pas. En ce sens, *Euryanthe* fait époque et marque le point exact, chronométrique d'où M. Richard Wagner est parti.

Après *Euryanthe*, *Oberon*. La pièce cette fois dépasse tout, — un absurde, une platitude inénarrables! La fantasmagorie sentimentale d'Helmine de Chézy vous arrache un bâillement mélancolique. — Hélas! soupirez-t-on comme Despréaux au sortir d'*Agésilas*; mais après *Oberon* c'est comme après *Attila*, on crie holà! Un Anglais, Master Planche, fit ce ravaudage, cousant à l'idée du poème de Wieland des réminiscences shakspeariennes du *Songe d'une Nuit d'été*, le tout entremêlé de mythologie, illustré d'un pittoresque rappelant les gravures en taille-douce de l'*Oriental Annual*. En musique, c'est assurément le moins fort des trois chefs-d'œuvre de Weber. Les passages gracieux, exquis, abondent cependant, et si le médiocre, chose d'ailleurs très rare chez Weber, y laisse sentir sa présence, le joli, le charmant prédomine. L'ouverture, un des plus brillants morceaux d'orchestre qui existent, est à elle seule toute une férie, un conte des *Mille et une Nuits*. Dans l'*Adagio*, vous respirez au clair de lune toutes les roses des jardins de Schiraz. Puis ce sont des couples qui miroitent, des minarets fantastiques, des forêts de palmiers où glissent, disparaissent et repassent en un perpétuel et mystérieux tourbillon des ombres insaisissables : femmes voilées, chevaliers chrétiens et sarrasins. Qui n'a lu avec

ravissement *les Orientales* de Victor Hugo? Il semble que cette ouverture d'*Oberon* en contienne l'esprit, l'élixir. Le haschich ne produit pas sur le cerveau d'effets plus puissans, plus rapides. Quelques minutes, et la musique vous en a fait sentir autant sur un sujet que les vers du plus grand poète ne vous en apprendront en six semaines. Le vent de rénovation qui de toutes parts soufflait alors sur les lettres féconde également, grâce à Weber, le monde musical. Schlegel, Rückert, Platen, le vieux Goethe lui-même, pour son *Divan*, étaient allés demander à l'Orient ses idées, ses formes, son pittoresque; à cette caravane, Weber aussi voulut se joindre. Il monta sur son chameau, quitte à en descendre quand le temps serait venu, parcourut les steppes magyares, les pays slaves, écouta, recueillit les chants populaires, nota les rythmes, et chemin faisant, pendant qu'il y était, poussa jusqu'au Céleste-Empire, ainsi qu'on peut s'en assurer en lisant l'ouverture de *Turandot*, composée sur un motif d'importation chinoise. Il y a dans *Preciosa* des airs tziganes, le *Freischütz* est plein de mélodies qu'on se transmet de père en fils dans les villages de Bohême, et çà et là dans *Oberon* vous saisissez l'écho de la musique turque.

Les contradictions chez Weber s'entre-croisent à vous émerveiller. J'en citais une tout à l'heure, en voici bien une autre! Il se prétend le plus Allemand des Allemands, porte à la frénésie, au pédantisme, l'esprit de nationalité, conspue l'ami des anciens jours, Meyerbeer, un affreux hérétique, — se déclare à outrance l'antagoniste de Rossini, l'envahisseur italien. Et ce doctrinaire impitoyable, ce féroce douanier se trouve être en dernière analyse le compositeur qui a le plus trafiqué de la marchandise étrangère! *Mazourkas, siciliennes, polonaises*, que de péchés n'a-t-il point sur la conscience! Dans sa cantate intitulée *Combat et Victoire*, tous les peuples ayant pris part à la guerre sont désignés par leurs chants patriotiques; la marche des grenadiers autrichiens figure en ligne de bataille à côté de l'hymne moscovite, Français et Prussiens se canonisent à coups d'airs nationaux. C'est l'exactitude littérale du costume si chère à toutes les écoles romantiques, l'éthnographie moderne introduite dans le système musical. Les avantages qu'un tel mouvement produisit, nul ne les ignore. L'art s'y régénéra pour un moment. Que d'effets de style révélés, de paillettes d'or, qu'on puisait dans ces alluens! Il va sans dire que le sens national y perdit bien aussi quelque peu de son ingénuité. Au lieu de créer naïvement comme les anciens maîtres, qu'une dose d'italianisme n'empêchait pourtant pas d'écrire leurs chefs-d'œuvre, on se mit à manipuler des éléments exotiques. A ce jeu, la dextérité suffisait, l'ingéniosité remplaça le génie, et c'est contre cet esprit de dés-

ordre, inconsidérément propagé par Weber, que le sage, l'académique Mendelssohn dut réagir.

Pareil reproche à faire à ces splendides ouvertures, qui sont la fête de nos concerts en même temps que le plus fâcheux des modèles. Que devient la forme en tout cela? Mozart, Beethoven, composent des ouvertures; depuis Weber, on se contente généralement d'écrire des pots-pourris. Une suite de tableaux juxtaposés, d'idées pittoresques que relie entre elles la reprise du motif principal, voilà tout le programme. Je laisse à penser ce qu'un tel art a pu produire aux mains de l'imitation et de la routine. Weber est un génie, un prestigieux remueur d'idées; mais de sa forme, il n'en faut point parler. Comparez ses finales à ceux de Mozart d'une si large, si solide architecture! Son éducation première avait trop rayonné, bifurqué. Tout enfant, il dessinait, peignait; un moment il voulut avoir inventé la lithographie, et pensa très sérieusement à faire de sa découverte un moyen de fortune. Une bonne partie de la jeunesse fut ainsi perdue pour sa vocation. En outre il voyageait constamment, menait avec son père l'existence la plus errante (1); changeant de lieux et de professeur à chaque instant, il ne pouvait, au meilleur de la vie et des études, que mordre en passant à la science. Il est vrai que plus tard, chez l'abbé Vogler, il regagna, bien qu'imparfaitement, le temps perdu. Jamais néanmoins, malgré tous ses efforts, il ne devint un formaliste à citer à côté d'un Haydn, d'un Mozart, d'un Beethoven ou d'un Mendelssohn. Les ouvertures portent la trace de ce manque d'esprit de conséquence, et pourtant ces ouvertures sont des chefs-d'œuvre; mais leur immense intérêt est autre part que dans la beauté de la forme: elles vous entraînent, vous passionnent. Toutes ces mélodies vous racontent la pièce, et de quelle façon! avec quel charme saisissant, quelle couleur! Au reste, rien de préconçu, d'organique et qui sente le développement magistral d'un de ces thèmes d'où procède l'unité d'un morceau. Au point de vue purement technique, à ne les considérer que comme des compositions instrumentales, ces éblouissantes symphonies le cèdent, et de beaucoup, aux ouvertures de *la Flûte enchantée*, d'*Egmont*, de *Léonore* et de *Coriolan*, où le style du maître et la beauté de la forme se montrent sous un bien autre aspect. Pourtant que de variétés, d'émotions dans ces tableaux! Des phrases cousues à la suite, des mélodies hétérogènes ramassées dans la partition, un kaléidoscope, un pot-pourri, c'est vrai, et cependant ces ouvertures et en particulier celle d'*Oberon*, chaque fois qu'on les exécute, vous arrachent des larmes de

(1) Voyez les mémoires de Charles-Marie de Weber publiés par son fils, 2 volumes.

ravissement, si vives, si ingénieuses sont la plupart de ces idées! elles ont si bien le don d'agir sur vous comme images! Ajoutez à cela l'art exquis avec lequel le musicien s'entend à les produire, à les ramener, à les faire éclater, au déchaînement de toutes les masses de l'orchestre, dans une triomphante et dernière reprise!

Cette musique d'*Oberon* a tout le vapoureux, tout le diaphane de l'aérien et aussi de l'humoristique. Dès le lever du rideau, vous vous sentez transporté au milieu des régions féeriques. On se souvient de ce tableau d'un Anglais, M. Paton, représentant les *Noces d'Oberon et de Titania*. C'était bleu, jaune, violet, de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel; au premier abord, l'œil s'offusquait de ces teintes bizarres, de ces tons heurtés et criards; puis, quand on s'amusait à plonger dans ce fouillis, on y découvrait mille curiosités extravagantes comme celles que le microscope vous révèle dans une goutte d'eau. Des personnages moitié oiseaux et moitié fleurs, des sylphes à têtes de papillons, des elfes et des gnomes armés comme les escargots de cornes mobiles d'où le rayon visuel se dégage, toute une multitude de ravissans petits monstres s'enroulant autour des cactus et des palmiers comme des arabesques vivantes, poussière de diamans et de scarabées, scintillant, bourdonnant par une nuit de mai (*Walpurgisnacht*), dans les vapeurs du clair de lune, c'est la comédie aérienne de Weber mise en peinture. Jamais dans un ciel plus éthéré n'avaient pris leur vol tous ces latins ailés d'opale et de saphir qu'évoque la baguette du magicien Prospero.

Resterait maintenant à se demander si le cosmopolite Mozart ne serait pas en dernière analyse un maître beaucoup plus essentiellement allemand dans l'âme et dans le style que le national Weber. Oui certes, en supposant que Weber n'eût écrit que sa musique de salon, ses cantates et ses symphonies; mais Weber a fait le *Freischütz*, le vrai chant populaire de l'Allemagne.

III.

Une légende d'un pays quelconque, recueillie et transcrite par Théodore Apel, fut la première piste où vint tomber en arrêt le génie en quête d'une idée. Ce conte de revenant avait nom le *Freischütz*. Sur la demande de Weber, Frédéric Kind le mit en opéra. Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt de rapprocher le *libretto* de la nouvelle, de voir par quels points ils diffèrent et de se rendre compte des variantes au point de vue de la critique d'aujourd'hui. L'histoire, en ce qui se rapporte à l'avant-scène, est la même de part et d'autre. Dans l'opéra comme dans la nouvelle, il s'agit de

l'ancêtre Kuno et de son fameux coup de carabine, auquel remonte l'usage de cette épreuve du tir imposée à travers les générations à tous ses successeurs. Par contre, dans la nouvelle, le diable Samiel et son suppôt Caspar ne forment qu'une seule et même personne, laquelle fait ses apparitions sous les traits d'un invalide à jambe de bois.

Wilhelm, revenant du tir, traverse la forêt; deux fois son adresse accoutumée s'est trouvée en défaut; triste, abattu, il se demande s'il n'est pas le jouet d'un mauvais rêve, et les ricane mens de ses camarades tintent encore à ses oreilles, quand tout à coup, au coin d'un carrefour, l'invalide se montre, lui parle de balles enchantées, ajuste un aigle dans l'espace, le tue, et s'éloigne clopin-clopant sans mettre Wilhelm plus avant dans le secret du maléfice. Ce secret, l'art de fondre les balles franches, — Wilhelm l'apprendra par hasard de la propre bouche du maître forestier, qui lui raconte un soir l'histoire lamentable d'un étudiant de Prague, nommé George, instantanément frappé de mort pour avoir négligé un simple détail dans l'accomplissement de l'œuvre occulte. Il y a de ces recettes infernales avec lesquelles on ne plaisante pas, et voici comme on s'y doit prendre pour tirer du jeu son épingle... ou sa peau. Tracer d'abord un cercle au carrefour de la forêt, s'y bien installer avec toute sa cuisine. Au coup de onze heures commence la fonte; à minuit sonnant, elle est terminée, et vous devez en ce laps de temps avoir, sans proférer une parole, fabriqué soixante-trois balles, pas une de moins ni de plus. Il est rare que parmi ces balles on en trouve plusieurs de mauvaises, une cependant appartient au diable et fatalement choisit son but.

Il s'en faut que le récit d'Apel soit un conte ordinaire. Hoffmann dans ses rêveries nocturnes n'a rien imaginé de plus sombre, de plus vigoureusement accentué. Cela respire la terreur d'un bout à l'autre. Quel dommage que le style manque et que la plume d'un Achim d'Arnim n'ait pas écrit cette anecdote! Traduit en français par un écrivain, ce morceau prendrait place à côté de ces œuvres de l'esprit russe dont, avec la concision mordante de sa phrase et son habileté d'escrime, M. Mérimée, de temps en temps, s'amuse à faire des œuvres d'art. La voie par laquelle Wilhelm s'achemine vers la perdition est très philosophiquement étudiée. Vous assistez aux mille angoisses de sa lutte avec le tentateur, au travail gradué de cette âme où le germe du mal, une fois déposé, plonge ses racines et finit par développer sa floraison. Je loue également le pittoresque du tableau représentant le pauvre garde-chasse en route par la nuit et la tempête vers le carrefour maudit. Ces spectres qui lui barrent le chemin, ces visions qui l'obsèdent, Kind les a

sans doute reproduits dans son poème, mais avec trop de préoccupation de la fantasmagorie théâtrale. Dans la nouvelle, il y a moins de spectacle et plus d'intérêt. — Un sanglier débouche du taillis, Wilhelm se met en défense et le spectre disparaît. Arrive un équipage à fond de train; les postillons, faisant claquer leur fouet, lui crient de débarrasser la voie; il ne répond, et l'équipage, au moment de franchir le cercle magique, s'évanouit en fumée. Une mendiante folle qu'il connaît passe et le déclare son fiancé. On entend un cri de détresse, c'est Kätchen (l'Agathe de l'opéra), qui, poursuivie par l'horrible mendiante, vient en s'échappant de tomber aux mains de l'invalidé, apparu tout à coup. Wilhelm cette fois se laisse vaincre; il va céder à l'illusion, bondir hors du cercle lorsque, minuit sonnant dans le lointain, toute la fantasmagorie se dissipe. Wilhelm a satisfait au pacte d'initiation, les balles sont fondues, le nombre y est. Aussitôt un cavalier noir s'arrête devant le cercle, et d'une voix dont retentissent les échos de la montagne prononce ces mots cabalistiques : « Soixante touchent, mais trois louchent. »

Le jour venu de la grande chasse, Wilhelm accomplit des prodiges. Le commissaire du prince ne tarit pas en félicitations; reste une dernière prouesse inscrite au programme par la tradition. Une colombe vient de s'abattre dans l'épaisseur des arbres, il faut la tirer au jugé. Le commissaire trouve d'ailleurs l'épreuve bien inutile après les nombreux exploits de la journée. Wilhelm y tient; c'est du luxe, mais il veut s'en passer la fantaisie. Il tire donc, et Kätchen, sa fiancée, tombe frappée à mort. A côté de la jeune fille expirante se dresse, ricanant et sinistre, l'invalidé à la jambe de bois : « soixante touchent, mais trois louchent. » La parole du cavalier funèbre s'accomplit et aussi le vœu de la mendiante. Wilhelm finit à l'hôpital des fous.

Je le répète, un souffle tragique parcourt ce récit, et l'on se prend à regretter que Weber n'ait pas insisté davantage sur le caractère sombre du sujet. Il n'y a vu que le romantisme des bois, un épisode de la vie forestière se terminant par le chant nuptial obligé : dénoûment heureux, résolu dans la lumière d'une modulation qui pour la puissance d'effet n'a peut-être pas sa pareille au théâtre, nœud gordien, non pas coupé brutalement, mais délié par la main du génie au frémissement admiratif de la salle entière, que va saisir d'un nouveau ravissement l'hymne final, une période d'ampleur, de limpidité, de magnificence tout italiennes : du Bellini des plus beaux jours orchestré par Weber! Et cependant, curiosité damnable, on voudrait bien savoir ce que le dénoûment tragique eût produit, on se dit qu'il y avait au fond de ce sujet un cri de désespoir humain que Weber, tout entier à son fantastique hoffmannesque,

n'a point poussé, si bien qu'en regard de ce *Freischütz*, modèle et chef-d'œuvre de pittoresque romantique, on en imagine un autre également original, mais plus conforme à l'esprit de la légende, où les cors de chasse tiendraient moins de place et les voix de la conscience se feraient entendre davantage, un *Freischütz* dont Henri de Kleist par exemple aurait écrit le poème, et Beethoven la musique !

N'allons pas nous méprendre pourtant et gardons-nous d'abandonner la proie pour l'ombre. Derrière le romantisme de Weber se montre encore bien du réel. Il a sur ses camarades de la littérature cet avantage de croire à ses personnages, surtout à ses fantômes. Il n'ironise pas. Les prières d'Agathe vont à l'âme; le superbe *adagio* de son air au second acte, si haut monté en couleur, en pittoresque, n'en renferme pas moins des trésors d'émotion et de pathétique. J'en dirai autant d'Euryanthe, figure aimable et douce, cœur sensible, en qui la religion n'est pas simplement une poésie. Weber ne souffle pas sur ces spectres. Le mal, même alors qu'il l'évoque et l'installe en plein milieu fantastique, n'est jamais à ses yeux un épouvantail de commande, qu'un éclat de rire va réduire à néant. Ce Caspar du *Freischütz*, bien qu'à peine esquissé, porte en lui tous les stigmates du méchant, — drôle et scélérat pittoresque si l'on veut, mais vrai drôle et vrai scélérat. Le Lysiart d'*Euryanthe* continue le type et le parachève. Le monologue de Lysiart n'est autre chose que l'air de Caspar agrandi de forme et de ton, sublimé, et les deux morceaux, pour qui sait voir, tirent leur commune origine de l'air de Pizarre dans le *Fidelio* de Beethoven.

En effet, les esprits élémentaires sont pour lui des réalités. Tant que dure la conjuration, il croit à sa diablerie, et c'est pourquoi tous avec lui nous y croyons. Impossible d'entendre la musique du *Freischütz* sans éprouver le contre-coup de ces terreurs que Weber, l'écrivain, a ressenties. Une nuit, tandis que seul il composait la fameuse évocation, un frisson le saisit, il eut peur. Il était sans lumière, la lune éclairait la chambre; à ces mots : *Samiel Erscheine!* le diable lui apparut. Weber tressaillit, mais ne désespara, et, n'osant bouger de sa place, termina la scène tout d'une traite, comme sous la dictée du mystérieux visiteur, qui, satisfait, s'éloigna au chant du coq. Comparez ensuite de pareils effets avec ceux que nous obtenons en poésie par les moyens dont nous disposons. Que peut la langue des mots contre un roulement de timbales, un accord de trombones? Que sont, comme impression du monde surnaturel, nos rythmes et nos strophes près d'un soupir de flûte ou de hautbois, d'un trait de violon à l'aigu, d'une clarinette sonnante le glas funèbre de ses notes basses? Weber, sur le chapitre de ces

onomatopées, est inépuisable, il sait trouver le burlesque en pleine terreur et se faire de cet élément une force de plus pour sa tragédie. Écoutez dans la scène de la forêt, un peu avant que la première balle tombe du moule, l'étrange et sinistre pialement des oiseaux de nuit, et dans le dernier *presto* quelles harmonies ! C'est à croire que vraiment toutes les cohortes de l'enfer sont déchaînées. Ténèbres ou lumière, quel que soit le monde qu'il nous ouvre, sa musique vous en donne à l'instant le pressentiment. *Sunt geminae portae* : deux portes en effet, porte d'airain et porte d'ivoire, dont le magicien Prospero tient la clé, vous inondent tour à tour des vapeurs du gouffre ou d'un flot d'azur, selon qu'il lui plaît de choisir l'une ou l'autre.

Maintenant, si de ce romantisme à double face le *Freischütz* et en grande partie *Euryanthe* marquent la note sombre, le côté nocturne, *Oberon* en contient tout l'aérien, le vapoureux. Qui ne se rappelle le premier chœur des elfes, enjôné comme une chanson d'Ariel, d'un si féerique badinage avec ses tenues de bassons, de flûtes et de cors, ses passades de cors anglais à travers les sautilleries des instrumens à cordes. Et ce chœur des ondines avec son accompagnement figuré, imagine-t-on une autre musique pour des voix de naïades ? Elles nagent, couronnées de nymphées et de lotus, feignant l'eau dont la gaze enveloppe amoureusement sans les dérober leurs formes adorables, et le son voilé du cor se mêle au clapotement du flot. Un critique allemand distingué, M. Wilhelm Ambros, donnant tout à ces sonorités que Weber gouverne en maître, attribue presque à leur seul emploi l'illusion produite. Sans aucun doute, Weber a pour le surnaturel une langue à part qu'il s'est créée, et rien n'est plus facile que d'analyser les élémens dont se composent ses clairs de lune et ses incantations. Chacun sait comment il s'y prend pour faire sa palette, les couleurs qu'il emploie. Il a des suites d'harmonies qui vous le nomment aussitôt, des procédés que le premier venu peut imiter et qu'on imite : accords de septième prolongés jusqu'à l'infini, tenues de sixtes, trémolos des instrumens à cordes ; mais ce sont là de simples moyens d'expression qui, sans le génie de Weber, n'auraient qu'une valeur technique. Génie extra-poétique avec des raffinemens indéfinissables, Weber pousse la sensibilité jusqu'à l'innervation. La simple poésie ne lui suffit plus ; il tend vers un idéal de poésie poétique, qui soit à l'autre ce que l'autre poésie est à la prose. De là souvent bien du précieux, du maniérisme. Quoi qu'il écrive, à la troisième mesure, on le reconnaît, ses défauts non moins que ses qualités se dénoncent à vous par un caractère tout individuel. Aussi beaucoup parmi les contemporains l'ont imité, les uns comme Hé-

rold, comme l'auteur du *Songe d'une Nuit d'été* et de cette *Mignon* qu'on joue à l'Opéra-Comique, plus spécialement épris des curiosités de son style, de ses inventions instrumentales; les autres, tels que Marschner, Richard Wagner, interrogeant davantage ses formes dramatiques. Nous avons montré l'air de Pizarre dans *Fidelio* servant par deux fois de type à Weber; voici qu'à son tour maintenant Weber crée au théâtre des effets qui seront reproduits. Ainsi, dans *Euryanthe*, aux dernières mesures d'un duo de haine et de rage entre Églantine et Lysiart succède immédiatement une ritournelle suave, éthérée, du hautbois, annonçant l'air d'Adolar. Meyerbeer, dans *Robert le Diable*, n'a pas manqué de profiter de la leçon. Au déchaînement de toutes les furies de l'orchestre, Bertram vient à peine de plonger dans le gouffre qu'une ritournelle de hautbois, doucement exhalée dans l'atmosphère purifiée, annonce l'air d'Alice; même histoire pour *Lohengrin*, où le duo d'Ortrude et de Telramund est suivi d'un prélude analogue de hautbois préparant la venue d'Elsa sur le balcon.

C'est encore là un trait de caractère que Weber partage avec les romantiques de son temps, lesquels eurent également nombre de témérités dont ne se firent pas faute de profiter ceux qui leur succédèrent. Quels trésors Henri Heine n'a-t-il pas trouvés dans ce fonds de magasin aujourd'hui démodé, et dont l'historien littéraire est en quelque sorte seul à connaître l'existence! A Weber échet une fortune refusée aux autres : ses ouvrages ont survécu; tout le reste est mort, oublié, eux persistent; dire qu'ils n'ont pas vieilli serait trop peu, il semble qu'ils rajeunissent, et que chaque jour se resserrent davantage leurs rapports avec les générations. Quand il n'y en a plus, nous en voulons encore. En vain le cycle entier est parcouru, on y revient. *Freischütz*, *Euryanthe*, *Oberon*, que de sensations ces chefs-d'œuvre-là représentent! Quel dommage qu'on n'en puisse pas doubler la somme, et qu'on aimerait à l'effacer de sa mémoire, cette admirable musique, pour en jouir tout à nouveau! Ce vœu de l'insatiable dilettantisme, un directeur de théâtre semble prendre à tâche de le réaliser. A l'en croire, tous les *Freischütz* qui depuis trente ans tiennent la scène ne seraient que de faux *Freischütz*. A l'ancien Odéon, à l'Opéra, au Théâtre-Lyrique même, illusions, mensonges! Aurions-nous donc, comme le poète dont je parlais tout à l'heure, entendu pendant près d'un demi-siècle *la Fille mal gardée* en croyant entendre de la musique de Weber? Il le faut croire et nous en féliciter. « Combien je vous envie, monsieur, pour les jouissances infinies qui vous sont réservées! » disait un jour Lamartine à quelqu'un qui lui confessait n'avoir point lu Shakspeare. — Sachons à notre tour apprécier tant de bonheur, et dans le cas

où se mêlerait au jeu quelque supercherie, prêtons-nous y de bonne grâce, car il ne s'agit en ceci que de renouveler la source de nos plaisirs. Donc plus de variantes, mais le texte, entendez-vous bien, le texte du maître! La partition exécutée à l'Opéra sous les auspices de M. Berlioz ne fut qu'un vulgaire et banal arrangement, le Théâtre-Lyrique seul possède l'œuvre canonique; c'est l'histoire du manuscrit de Mozart qui pour Weber recommence. *Ecco il vero Pulcinella!* Il n'y a de vrai *Don Juan*, de vrai *Freischütz* que le *Don Juan* et le *Freischütz* que chante M^{me} Carvalho!

Le véritable amphitryon
Est l'amphitryon où l'on dîne.

Une plaisanterie perd son charme alors qu'elle se renouvelle trop souvent. Le vrai *Freischütz* n'existe à ce compte qu'en Allemagne. Pièce et musique ont tellement l'accent du pays qu'en dehors de l'atmosphère locale on n'atteindra jamais, quoi qu'on fasse, qu'une sorte de vérité relative dans l'interprétation. C'est une question d'exécution plus ou moins réussie, de décors et de mise en scène; mais quant à rendre le sens profond, *genuine*, la vérité de l'œuvre, on y peut renoncer. L'Opéra, lors même qu'il emploierait à cet effort toutes ses ressources, n'approcherait pas de l'effet produit en Allemagne par une troupe de troisième ordre, et qui, sur tout autre point, serait capable de se laisser battre par le Théâtre-Lyrique. L'unique moyen d'être vrai serait de ne pas traduire du tout, de faire pour l'ouvrage entier ce qu'on fait pour le titre imprimé tel quel sur l'affiche, et d'engager tout le personnel d'un théâtre d'outre-Rhin, en ayant soin de ne pas oublier les machinistes.

C'était en 1826; un Français occupant un poste quelconque dans une petite résidence d'Allemagne reçut un soir d'été le billet suivant qu'il ouvrit après avoir vainement essayé d'en reconnaître l'écriture sur l'enveloppe. Le billet contenait ces quatre lignes : « Monsieur, de passage à X..., une indisposition subite et, je l'espère, sans gravité me force à garder la chambre et le lit (une chambre et un lit d'auberge!); vous seriez bien aimable de me faire visite. Votre tout dévoué

« C.-M. DE WEBER. »

Causer avec l'auteur du *Freischütz* était un plaisir dès longtemps convoité; le jeune homme en question court à l'hôtel indiqué; on lui désigne une chambre au premier étage, il frappe discrètement, il entre. Dans un lit près de la fenêtre, un homme était couché; de sa tête perdue dans les coussins, on n'apercevait que le nez très long et très busqué et deux yeux qui brillaient d'un regard de

flamme : c'était Weber. On causa un moment de la santé du compositeur, déjà fort délabrée; puis, le vent tout à coup ayant sauté, on prit pour thème le *Freischütz*, et la conversation ne changea plus.

— A Dieu ne plaise, dit Weber répondant à une objection, que je prétende nier les droits du génie; mais pour rien au monde je ne voudrais m'abandonner à lui seul. Défions-nous de ce que généralement on appelle l'inspiration, étudions les grands modèles et surtout rendons-nous bien compte de la manière dont les maîtres qui nous ont précédés s'y sont pris pour imprimer à leurs travaux ce signe particulier, ce caractère qui fait les œuvres d'art.

— Ainsi l'unité de ton vous semblerait une condition nécessaire de l'opéra, cette chose on ne peut plus complexe?

— Oui certes, répliqua-t-il en se levant un peu sur son séant. Et rien de plus simple que de satisfaire à cette condition, pourvu que vous ayez du talent. Comprenez-moi bien : au lieu d'unité, disons caractère, mieux encore, ton caractéristique. Le peintre a ses couleurs; moi, j'ai mon instrumentation, dont je me sers comme d'une palette également capable de tout rendre. Un paysage, tout en restant le même, varie d'aspect; il est autre en été qu'au printemps, en hiver qu'en automne, autre le matin qu'à midi, autre la nuit que le soir. Au peintre de saisir ces variations, d'en exprimer le caractère, d'éveiller en nous par la couleur un sentiment qui corresponde à l'effet qu'il veut produire!

— J'entends, le son est pour la musique ce que la couleur est pour la peinture.

— Sans aucun doute, reprit Weber. Il y a, vous le savez, vingt manières de modifier une mélodie; on peut, par l'instrumentation, l'accompagnement, en varier à l'infini l'expression et le caractère : le motif ne change pas, il se transforme; vous le voyez passer du grave au doux, du plaisant au sévère, du clair au sombre, au ténébreux. Or ce qui se peut faire pour un simple morceau doit également pouvoir se faire pour l'opéra, lequel ne saurait se passer d'avoir son caractère général, sa *dominante*.

— Très bien; mais je suppose que vous ayez affaire à un sujet barbare, instrumenterez-vous à l'avenant chaque morceau, chaque mélodie?

— Ce serait à coup sûr, poursuivit Weber, la meilleure manière de m'y prendre, si je voulais donner à mon ouvrage la monotonie pour dominante. Ne perdez donc jamais ceci de vue, qu'un caractère est le résultat non point d'un seul trait, mais d'une combinaison de traits divers, parfois même en apparence fort contraires, et qui tour à tour se montrent et se dérobent; l'idée d'un caractère se lit

dans les traits qui reviennent le plus souvent et qui naturellement sont les principaux. Ainsi, pour rester dans votre proposition, si j'ai à rendre un sujet barbare, je m'attacherai à ce que mes idées aient la couleur du sujet, à ce que le barbare y prédomine; mais tenez bien que pour cela je ne renonce point à des effets d'un genre tout opposé : mon héros par exemple aimera, et, si barbare qu'il puisse être, il faudra bien qu'il s'attendrisse au regard de son amoureuse. Il va sans dire qu'un tel homme devra, même en ses abandons les plus doux, conserver quelque chose de sa rudesse. Il dira « je vous aime » tout autrement que vous et moi. J'aurai donc à faire intervenir plus ou moins dans toutes les situations auxquelles il prendra part les effets de sonorité qui le caractérisent. C'est ce que que j'appelle maintenir dans un opéra le lien dramatique, l'unité de ton, qu'il ne faut pas confondre avec la monotonie.

Weber se tut. Son visiteur était resté sous le charme, et, pensant au *Freischütz*, admirait avec quel art le musicien de génie avait su mettre en pratique la théorie de l'esthéticien. Il lui semblait maintenant mieux comprendre; il eût voulu pouvoir amener, fixer l'entretien sur ce point, la crainte d'être importun le retenait. Il n'osait davantage interroger de peur de fatiguer le cher malade. Weber alla de lui-même au-devant du souhait inexprimé, et presque aussitôt il reprit :

— Dans le *Freischütz*, deux élémens sont en présence : la vie de chasse et l'action de puissances démoniaques que Samiel personifie. J'avais donc tout d'abord à m'occuper des sonorités caractéristiques de ces deux élémens. Ces couleurs tonales, si je puis ainsi parler, il s'agissait en premier lieu de les trouver, ensuite d'en répartir la distribution au profit de l'effet général, qui, bien autrement que les indications çà et là fournies par le poète, sollicitait mon attention. Pour peindre la vie forestière, la vie de chasse, cette couleur tonale était aisée à découvrir; les cors me la livraient. Restait à inventer pour les cors des mélodies qui fussent neuves, à faire du simple, du populaire. J'interrogeai les sources, m'y plongeai jusqu'au cou, et si cette partie de mon ouvrage a quelque mérite, c'est à cette étude que je le dois. Comme vous l'avez remarqué, je ne me suis point fait faute d'utiliser mes documens, prenant mon bien partout où je le trouvais, ne dédaignant aucun butin, pas même l'air de *Marlborough*, dont vous n'êtes point sans avoir dépisté la seconde partie, insidieusement cachée au fond du dernier chœur de chasseurs.

— Ces mélodies de cor, ainsi répandues dans tous les coins et se rapportant au caractère général de l'ouvrage, devaient en effet

vivement impressionner le public. Où les cors ne figurent-ils pas? Je les trouve dans l'*Adagio* de l'ouverture, dans le grand trio avec chœurs du premier acte, dans le second finale et dans le troisième acte à chaque instant.

— Oui certes, continua Weber, et, si j'eusse obéi à ma seule impulsion, je les aurais mis partout où Max et Caspar se montrent, mais j'ai craint d'abuser à la fin d'un tel moyen, d'autant plus que le sujet du *Freischütz* n'est point là tout entier. Le désespoir de Max dans son air ouvre à l'œil un autre horizon. « Les esprits de ténèbres m'envahissent! » s'écrie-t-il. Ces mots résument l'opéra, et ma tâche était de ne pas perdre un moment de vue ces « esprits de ténèbres, » de multiplier au contraire les allusions dans mon orchestre et ma mélodie, ce que j'ai fait non-seulement chaque fois que le poème m'y conviait, mais alors que la situation dramatique ne le réclamait pas immédiatement, m'efforçant de rappeler par des bruits, des images, que les puissances infernales sont en jeu.

— Et diablement la combinaison vous a réussi, ajouta l'interlocuteur; je ne crois pas que jamais l'épouvante d'un monde surnaturel puisse être poussée plus loin.

Weber sourit avec satisfaction et répliqua :

— J'ai longtemps et beaucoup réfléchi aux conditions de sonorité nécessaires pour produire les effets sinistres. Les couleurs sombres, comme bien vous pensez, ne manquaient pas. Il ne s'agissait que de les amalgamer. Les violons, les violes et les basses m'offraient leurs résonnances graves, la clarinette ses notes lugubres; j'avais la plainte des bassons, la voix profonde des cuivres, les timbales à l'aigu ou leurs roulemens sourds. Si vous prenez la peine de feuilleter la partition, vous verrez que cette couleur sombre y prédomine de manière à caractériser l'ouvrage, mais non sans permettre à certains tons plus gais, à certains rayons de lumière, de percer à travers les ténèbres comme dans ces intérieurs de Rembrandt. Et l'ouverture en ce sens me tient particulièrement à cœur; quelqu'un qui sait l'entendre a tout de suite le *Freischütz* en abrégé. C'est mon opéra tout entier *in nuce*.

— C'est tellement vrai, ce que vous dites-là, qu'on pourrait vous en raconter le *scenário* note par note. D'abord une période d'introduction où dans les deux premières mesures le règne infernal trahit sa présence, tandis que les deux suivantes nous parlent d'angoisses et de pressentimens. Diablerie et pressentimens se confondent dans la phrase prochaine, puis le cor élève sa mélodie, c'est la vie des bois qui se révèle. Plus loin, sur un motif de l'air de Max et pendant que les violoncelles sont à décrire je ne sais quels égaremens de l'âme, paraît Samiel. « Les esprits de ténèbres m'en-

vahissent ! » Voici l'idée-mère de l'opéra qui se fait jour; par elle commence l'*allegro*, vient après l'inférieure péroration de la scène des balles, et ainsi de suite jusqu'à l'explosion de joie et de lumière qui couronne l'œuvre en rappelant les gloires des tableaux italiens.

— Bravo! s'écria Weber de l'accent le plus amical; n'oublions pas toutefois les accessoires, et quand nous avons trouvé la couleur d'un ouvrage, veillons à ce que les décors et la mise en scène soient bien dans le ton. La pièce du *Freischütz* m'offrait en ceci une circonstance des plus favorables. La moitié de l'opéra se joue dans l'obscurité. Le premier acte commence avec le soir, et à mesure qu'il avance, la nuit tombe. Au second, pendant la grande scène d'Agathe, clair de lune; la fantasmagorie de la *Wolfsschlucht* se joue entre onze heures et minuit. Évidemment cet appareil prêtait beaucoup; la nuit du dehors répondait au caractère sombre et *nocturne* de ma musique. Joué en habit noir, en plein jour, dans un salon, le *Freischütz* eût passé inaperçu; rien n'eût transpiré de ce que j'ai mis là d'impressions pittoresques et de pressentimens du surnaturel.

— Vous avez parfaitement raison, et cependant...

— En effet, répéta Weber, il y a un cependant. J'aurais beau m'étendre des heures entières sur ce qui constitue le caractère d'une musique, — par delà toutes mes argumentations restera toujours quelque chose qui ne saurait se définir. Mettons aujourd'hui que dix compositeurs, mes égaux en talent sinon mes maîtres, écrivent, dans les principes qui m'ont guidé, chacun une partition du *Freischütz* : ces dix partitions auront toutes leur mérite sans doute, mérite quelquefois peut-être supérieur au mien; mais ce ne sera plus ma musique, la musique de Weber. Ce qui fait de ma musique ce qu'elle est, c'est ma personnalité, plus encore, le *don d'en haut*. Ce talent que Dieu m'a donné, j'ai conscience de l'avoir exercé, pratiqué de mon mieux. Maintenant, si l'emploi que j'en ai fait m'a réussi, c'est à Dieu seul que la gloire en revient, le maître des maîtres!...

A ces mots, Weber leva les yeux au ciel, puis, comme s'il eût voulu rester sous cette impression religieuse, il tendit affectueusement la main à son visiteur, qui, rentré chez lui, nota l'entretien, lequel fut d'ailleurs suivi de plusieurs autres. Weber aimait beaucoup à causer de son art avec ses amis, la familiarité du dialogue surtout le charmait. Il se plaisait alors à développer ses idées, à dire le comment et le pourquoi des choses dans une sorte de demi-confiance qu'on pouvait trahir sans crainte de le chagriner. Tous les Goethe, quoi qu'on en puisse dire, ont un faible pour les Eckermann. N'abusons pas cependant de la parole d'un grand homme. Ce que nous en avons cité suffit pour nous montrer le philosophe, le pen-

seur. Je renvoie ceux qui seraient tentés de s'édifier plus amplement sur ce sujet au manuscrit original d'*Oberon*, dont la dernière page, tracée et paraphée de la main d'un mourant, porte cette mystique suscription : « terminé en présence de Dieu! » *im Beisein Gottes*. Weber était catholique. A l'école de l'abbé Vogler, le matin avant la leçon, il servait la messe du maître. Ame croyante, esprit méditatif traversé d'illuminisme, grande nature d'artiste moderne avec des haines vigoureuses et des soubresauts humoristiques! Jadis en feuilletant ses papiers d'écrivain, un morceau, un éclair nous jaillit aux yeux. C'était l'âge des vers, nous en fîmes le sujet d'un poème, nous pensons aujourd'hui qu'il vaut mieux simplement traduire. C'est du Weber et c'est Weber, qu'on en juge. « Palsambleu! s'écria ce diable d'enthousiaste, tout professeur et docteur que vous soyez, mon cher, on vous en apprendra de belles. Vous imaginez-vous par hasard qu'en ce bienheureux âge de lumière où la révélation est dans l'air, un musicien s'en ira de gaité de cœur comprimer le torrent de ses idées? Et le génie, l'inspiration, les forces spontanées, titaniques, s'il vous plaît, alors que deviendront-elles? Style, clarté, mesure, conséquence, laissons cela aux perruques du temps jadis. C'était bon, cette gamme, pour vos Gluck, vos Hændel, vos Mozart. Je ne connais, moi, que la passion, et je dis à tous ces radoteurs : Allez au diable. La règle! Qu'est-ce que la règle? La règle enchaîne ma liberté, tue mon génie! »

Weber, qui, travaillant depuis le matin, s'était endormi de fatigue, se réveilla à ces paroles. Dieu soit loué! il n'a fait là qu'un mauvais rêve. L'incident qui met fin à ce cauchemar est surtout d'une invention charmante; on dirait un secours de Puck ou d'Ariel. « Tout à coup, à la guitare suspendue au mur derrière moi, une corde se cassa bruyamment, et je m'éveillai, transi d'épouvante, juste au moment où j'allais devenir un grand compositeur dans le goût du jour, ou, si vous l'aimez mieux, un maître fou! » Et voilà que, par un court verset en actions de grâces à la guitare, se termine cette jolie légende dont le sens esthétique profond, la moralité se dérobe sous le tissu léger, irisé de la fantaisie. Vous croiriez presque lire du Novalis. « Grâces te soient rendues pour avoir ainsi veillé sur moi, guitare ma mie, humble et douce accompagnatrice du chant! Je repris aussitôt mon travail à peine achevé, le parcourus à la hâte, puis, m'étant assuré que rien, absolument rien, dans ces pages de ma composition, ne relevait des affreux principes de mon iconoclaste, je respirai, et la joie au cœur je fus entendre *Don Juan*. »

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

V.

LES NÉGOCIATIONS DU SAGRE ET LE PAPE A PARIS.

—

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon Ier. — V. Dépêches et documens inédits, etc.

I.

A quelle époque Napoléon songea-t-il pour la première fois à se faire couronner et sacrer un jour par le pape? Cela serait difficile à établir d'une façon un peu précise. Sans contredit les plus ambitieuses pensées hantèrent de bonne heure cette âme profonde, toute pleine de la plus fougueuse ardeur, capable en même temps des calculs les mieux dissimulés, et douée d'une imagination véritablement orientale; mais, circonstance digne de remarque, depuis que l'essor de sa fortune avait donné un corps réel aux rêves prodigieux de sa jeunesse, Napoléon avait peu à peu cessé d'en entretenir familièrement comme autrefois les personnes de son entourage. A partir du 18 brumaire, tandis que par tous les actes de sa vie publique et privée, par son attitude vis-à-vis des représentans des

1) Voyez la *Revue* du 1^{er} décembre 1866.

cours étrangères, par sa conduite à l'égard de ses collègues, par ses façons d'être avec ses autres concitoyens, il semblait prendre plaisir à clairement indiquer que désormais il songeait à tout, on eût dit, à s'en fier à son langage, qu'au contraire il ne visait à rien. Sa modération avait été si bien jouée, il avait recouvert ses desseins d'un voile si épais, que le sénat lui-même, malgré son immense désir de plaire, y avait été le premier pris, lorsque, s'en rapportant à la modestie de ses paroles, il lui avait naguère maladroitement offert, au lieu du consulat à vie, dix années de prolongation de pouvoir. L'accueil glacial fait à cette offre mesquine avait dessillé tous les yeux. Les secrets désirs du premier consul, quoique encore enveloppés de nuages, n'étaient plus un mystère pour personne. Les avoir devinés, c'était pour le plus grand nombre même chose que de les vouloir servir. Cependant, parmi tant d'oreilles impatientes de s'ouvrir à ses confidences, il en était peu auxquelles il se souciait d'en conférer l'honneur. C'était parti-pris chez lui de traiter aussi légèrement que possible ses deux collègues du consulat. Rien ne lui répugnait plus que l'idée de relever leur position effacée en les associant efficacement à quoi que ce fût, surtout aux préparatifs, d'ailleurs assez peu déguisés, du grand événement qui allait prochainement mettre entre eux et lui une si prodigieuse distance (1). Napoléon avait en outre des motifs particuliers pour se taire avec chacun d'eux des projets qu'il nourrissait du côté de la cour de Rome. Ancien secrétaire du chancelier Maupeou, caractère sage et conciliant, M. Lebrun, quoiqu'il eût toujours siégé sur les bancs les plus modérés de nos assemblées délibérantes, n'en était pas moins l'un des plus fervens adeptes des sectes philosophiques qui depuis trente années professaient le mépris des inégalités sociales et l'horreur de la religion chrétienne. La crainte de l'influence des prêtres agissait sur lui comme une sorte d'épouvantail, le seul capable de le faire sortir de sa douceur native et de son calme ordinaire. Il était le dernier de ceux à qui il eût été prudent de s'ouvrir d'un dessein qui réservait en France au chef de l'église romaine un rôle aussi considérable. Dans la pensée du premier consul, Cambacérès représentait surtout près de lui le parti de la terreur et cette ancienne montagne qui avait poursuivi d'une haine

(1) Le premier consul venait tout récemment de donner la mesure de ses sentimens vis-à-vis de ses deux collègues, et cela justement à l'occasion de la fête solennelle de Pâques dont nous avons parlé dans notre dernière étude. Le clergé avait fait demander le matin aux Tuileries si, dans la cérémonie qui allait avoir lieu, MM. Lebrun et Cambacérès, en qualité de second et de troisième consuls, ne devaient pas être encensés après Napoléon. Il leur fut répondu officiellement que non. « Cette fumée, ajouta ironiquement leur dédaigneux collègue, serait encore trop solide pour eux. »

si particulière et si violente les ministres de la religion catholique. Même raison l'empêchait de se laisser pénétrer à ce sujet par l'ex-oratorien Fouché, devenu l'un des plus terribles proconsuls de la convention, et qui mettait maintenant à le servir dans ses desseins réels ou seulement supposés un zèle toujours excessif, parfois inconsidéré, dont Napoléon se sentait par momens embarrassé. Après les personnes que nous venons de nommer, M. de Talleyrand était celui de ses ministres avec qui le premier consul se plaisait le plus à agiter sous forme d'hypothèse toutes les chances de l'avenir. Cependant M. de Talleyrand lui-même ne sut rien. Deux ans seulement après la chute du directoire, en plein régime républicain, dont le calendrier subsistait toujours, comment avouer à qui que ce fût que déjà l'on pensait à faire verser sur son front la sainte ampoule? Et le moyen de convenir qu'on attendait du saint-père qu'il vînt à Paris mettre lui-même à des grandeurs qui n'existaient encore qu'en perspective ce sceau sacré de la religion qu'aucun prince de la maison de Bourbon n'avait reçu de la main d'un souverain pontife? Une espérance si vague, probablement chimérique, ne pouvait être si longtemps à l'avance convenablement entrevue que des seuls membres de sa famille.

Mais, chose étrange, le moment où il songeait à fonder sa dynastie et à faire souche impériale était celui où Napoléon se trouvait dans les plus mauvais termes avec presque tous les siens. Lucien, qui ne manquait ni de courage ni de talent de parole, avait toujours été porté à faire trop de cas de lui-même et trop peu de son frère cadet. Tout plein encore des services importants et, suivant lui, trop vite oubliés qu'il avait rendus dans la journée du 18 brumaire, il était en rupture ouverte avec le premier consul par suite d'un mariage un peu disparate qui avait apparu aux yeux du futur empereur comme une véritable mésalliance. C'était aussi un mariage, mais un mariage inspiré par lui-même, qui l'avait mis en grand froid avec Louis Bonaparte. Une répugnance réciproque avait présidé à l'union du futur roi de Hollande avec Hortense de Beauharnais, fille du premier mariage de Joséphine. Louis se montrait alors irrité et jaloux de la tendresse que le premier consul témoignait à sa femme, comme plus tard il se tint pour blessé de ce que l'enfant né de cette union, objet particulier de l'affection passionnée de Napoléon, était unanimement désigné par l'opinion publique et par les dépêches officielles du ministre des relations extérieures comme l'héritier présomptif du futur souverain de la France (1). Le motif direc-

(1) « Il n'y a personne en Europe qui n'ait vu d'une manière évidente dans le sénatus-consulte d'avènement que l'héritier présomptif était dans la branche du prince Louis. » Dépêche chiffrée de M. de Talleyrand à M. de Thiard, chargé d'affaires près le grand-duc de Bade, 8 novembre 1805. Voir aussi, sur les rapports du premier consul avec son frère

tement opposé venait au même instant de le brouiller avec celui de ses frères qu'il aimait le mieux, et dont il avait été jusqu'alors le plus satisfait ou, pour mieux dire, le moins mécontent. Joseph, fier de la part que lui avait laissée le premier consul dans la négociation ostensible du concordat et de la signature qu'il avait apposée au traité de paix d'Amiens, avait obstinément refusé comme indignes de lui toutes les distinctions honorifiques qui lui avaient été successivement offertes. Il avait prétendu être désigné comme remplaçant provisoire du premier consul pendant l'expédition projetée d'Angleterre et reconnu pour son successeur éventuel en cas d'accident (1). Le refus qu'il avait essuyé l'avait exaspéré, et son mécontentement s'exhalait en paroles des plus violentes (2). Il y avait cependant, à défaut des autres, un membre plus âgé de la famille à qui revenait naturellement cette confiance; c'était l'oncle du premier consul, l'abbé Fesch. Fesch, ancien chanoine et archidiacre d'Ajaccio, s'était très convenablement acquitté de ses fonctions ecclésiastiques jusqu'au jour où le chapitre de cette cathé-

Louis, tous les mémoires du temps, et particulièrement ceux de Fouché, duc d'Otrante. Comme l'explique très bien dans l'*Encyclopédie des gens du monde* M. Vieillard, ancien député, ancien sénateur et précepteur de l'empereur actuel pendant son enfance, ces mémoires de Fouché, quoique ayant été juridiquement proclamés apocryphes à la suite d'un procès entre l'éditeur et la famille de l'ancien ministre de la police, n'en ont pas moins été composés d'après des documents authentiques et des notes autographes fournies par Fouché lui-même.

(1) Lettre de Joseph Bonaparte au premier consul insérée dans ses mémoires, avril 1803.

(2) Nous prions nos lecteurs de se bien persuader que nous n'inventons jamais rien. Il y a plus : de même que nous empruntons de préférence à la correspondance du cardinal Caprara et aux documents émanés du saint-siège les détails qui nous semblent n'être pas entièrement favorables à la cause de l'église romaine, de même c'est dans la propre correspondance de Napoléon, dans celle de ses frères, dans les pièces officielles du temps, dans les mémoires de ses serviteurs les plus dévoués, que nous allons chercher exclusivement la preuve des faits qui ne font pas grand honneur au premier empire. Telle est notre règle; nous n'osons pas dire qu'elle soit indispensable en histoire; elle est toutefois la plus sûre, et nous aurons soin de ne pas nous en écarter jusqu'à la fin de ce travail. Voici comment s'exprimait Joseph à cette époque :

« Mon frère veut surtout que le besoin de son existence soit si vivement senti et que cette existence soit un si grand bienfait que l'on ne puisse rien voir au-delà sans frémir. Il sait et il sent qu'il règne par cette idée plus que par la force ou la reconnaissance. Si demain, si un jour on pouvait se dire : Voilà un ordre de choses stable et tranquille, voilà un successeur désigné qui le maintiendra; Bonaparte peut mourir, il n'y a ni trouble ni innovation à craindre, — mon frère ne se croirait plus en sûreté..... Telle est la règle de sa conduite..... Je suis las de sa tyrannie, de ses vaines promesses tant de fois répétées et jamais remplies. Je veux tout ou rien. Qu'il me laisse simple particulier ou qu'il m'offre un poste qui m'assure la puissance après lui..... Qu'il aille encore une fois, s'il le veut, ensanglanter l'Europe par une guerre qu'il pouvait éviter, ... pour moi, je me réunirai à Sieyès, à Moreau même, s'il le faut, à tout ce qui reste en France de patriotes et d'amis de la liberté pour me soustraire à tant de tyrannie. » (*Mémoires de M. le comte Miot de Melito*, t. II, p. 48 et 152, etc.)

drale avait été dissous par un arrêté de la convention. Obligé de se réfugier en France à la suite des troubles suscités dans l'île par les partisans du général Paoli, il avait recherché et obtenu un emploi inférieur dans l'administration de l'armée que M. de Montesquiou commandait en Savoie. C'est de là qu'il partit, en qualité de commissaire des guerres, pour accompagner son neveu pendant ses campagnes d'Italie. Intéressé dans les fournitures de l'armée, vivant dans la société habituelle des généraux et des intendans militaires, il y avait, sans aller jusqu'au scandale, oublié peu à peu ses habitudes de prêtre (1).

Après le 18 brumaire, du jour où Napoléon, arrivé au pouvoir, souhaila de s'entendre avec Rome pour rétablir l'ancien culte, Fesch, soit qu'il y eût été invité par son neveu, soit qu'il se sentit intérieurement appelé à reprendre la carrière qui avait eu les préférences de sa jeunesse, se retira brusquement du monde. On le vit se mettre avec une ferme et méritoire persévérance sous la direction religieuse du respectable abbé Émery, supérieur général de Saint-Sulpice. En peu de temps, sa vie était devenue trop conforme aux devoirs de son état pour que sa nomination à l'archevêché de Lyon pût à bon droit choquer personne. On ne fut pas davantage surpris de son élévation au cardinalat. Lorsqu'il fut plus tard nommé à l'ambassade de Rome, des esprits trop inventifs s'imaginèrent que le premier consul méditait d'en faire un pape. Il est douteux que Napoléon y ait jamais songé. Embarrassé de s'ouvrir avec aucun de ses agens de ses projets sur le saint-père, le nouveau chef du gouvernement français trouvait simplement commode d'avoir à Rome un membre de sa famille. Fesch serait à coup sûr un intermédiaire moins habile, mais en revanche moins libre dans ses jugemens, moins dégagé de propos et d'allures que ne l'avait été le ministre indépendant dont nous avons déjà cité maintes fois les franches et originales dépêches. A défaut de qualités plus relevées, son oncle avait au moins ce mérite, auquel le premier consul commençait à sacrifier tous les autres, d'être en ses mains un instrument tout à fait docile. Ni le pape, désolé de voir partir M. Cacault, ni M. Cacault, si triste de quitter Rome, ne s'y trompèrent un instant. « On m'a rappelé, — disait M. Cacault après l'élévation de Napoléon à l'empire, mais avant la cérémonie du sacre, à son ancien secrétaire, M. Artaud, qui retournait à Rome servir sous les ordres du cardinal Fesch, — on m'a rappelé de peur que je ne contrariasse les vues du gouvernement, qui, un an d'avance, médi-

(1) « Je trouvai alors à Montebello, indépendamment des personnes dont j'ai parlé..., son oncle Fesch, alors intéressé dans les fournitures de l'armée, et qui, suivant le bruit public, vivait très peu en prêtre, dont il ne portait pas le costume..... » (*Mémoires du comte Miot de Melito*, t. 1^{er}, p. 161.)

tait ce sacre et voulait le pape à Paris... C'est une affaire très grave que ce voyage refusé ou accepté... Si le pape ne vient pas, il sera violemment reconduit au point d'où il est parti, après avoir payé plus que le prix convenu. Si j'avais été à Rome, — mais on m'en a retiré et comment! — j'aurais pu arranger cela pour avril et à Milan... Il y avait les convenances, la moitié du chemin qui arrange tant de choses; mais l'empereur veut peut-être faire une épreuve à Paris... Tenez, il se dit Charlemagne; un fils né de lui pourrait être Charlemagne, mais lui, il est Pépin le Bref... Il n'y a pas de Charlemagne en Europe avec une Grande-Bretagne si près de Paris; mais on lui a tourné la tête. Caprara lui a dit dans une note *sul grugno* : Nous vous proposons de vous sacrer le jour de Noël, anniversaire du couronnement du fils de Pépin, de ce Charles le Grand qui avait réduit l'Occident au silence et qui tenait l'Orient immobile... Comme on m'a gâté mon général et mon premier consul! Il ne m'écoute plus. Il m'a fait sénateur et muet (1). »

Napoléon, qui n'avait jamais goûté beaucoup les conseils, n'était déjà plus à cette époque de sa vie disposé à écouter personne, et s'il y avait des fonctionnaires auxquels il fût porté à accorder moins de crédit encore qu'aux sénateurs, c'était à ses ministres au dehors. Actif autant qu'impérieux, il préférerait leur donner des instructions très détaillées et très précises auxquelles il leur incombait avant tout de se conformer scrupuleusement. Le zèle pour ses intérêts, voilà ce que de préférence il recherchait en eux; mais force était à quelqu'un doué de tant d'esprit d'être obligé de reconnaître que les agens les plus dévoués ne sont pas toujours les plus utiles. Il s'impatientait alors contre eux, et ne se gênait en nulle façon pour leur montrer tout son dédain. C'est ainsi qu'à son oncle, le cardinal Fesch, qui, avant de partir, lui annonçait l'intention d'aller au ministère lire les dépêches de Rome, il répondit en façon d'adieu : « Ne lisez pas taut, tâchez seulement d'avoir du tact. »

Le tact était en effet la qualité qui allait manquer le plus au successeur de M. Cacault. Fesch n'était dépourvu ni d'instruction ni de lumières. Il avait une assez grande capacité de travail; il était doué d'une persistance contenue dans ses idées, qui, par malheur, approchait un peu trop de l'obstination, et revêtait ordinairement les formes du plus insupportable orgueil. C'est d'ailleurs dans toutes les carrières une difficile épreuve que de passer subitement, par le seul hasard de la protection d'autrui, d'une situation tout à fait subalterne à un poste éminent qui, en apportant le pouvoir, attire en même temps tous les regards. De simple chanoine devenu en quelques mois évêque, primat des Gaules, cardinal et ambas-

(1) *Vie et pontificat de Pie VII*, par M. Artaud, t. 1^{er}, p. 483.

sadeur, comment l'ancien commissaire des guerres se serait-il tout d'abord trouvé au niveau d'une fortune si complètement inattendue? Non-seulement ses fonctions diplomatiques étaient pour lui toutes nouvelles, mais le terrain de la cour de Rome lui était parfaitement inconnu. En France, le rôle d'un cardinal oncle du chef de l'état avait été dès les premiers jours prépondérant. La plupart de ses collègues de l'épiscopat, fort enclins à s'exagérer le crédit du nouvel archevêque de Lyon, s'étaient adressés à lui comme à l'intermédiaire le plus utile auprès de son tout-puissant neveu. Il les avait secondés de son mieux et parfois avec efficacité. Un pareil patronage lui avait attiré, de ce côté des monts, la déférence du clergé de tous les rangs. La première erreur du cardinal Fesch fut de s'imaginer qu'il en serait ainsi de la part des ecclésiastiques romains; la seconde, non moins grande, fut de se persuader qu'il ajouterait encore à son crédit, s'il affichait à Rome dès son début les plus hautaines prétentions. Les souvenirs de la mission de MM. de Créqui et de Lavardin sous Louis XIV, du cardinal de Bernis sous Louis XV, hantaient l'imagination du nouvel ambassadeur lorsqu'il franchit les portes de la ville éternelle. Ni MM. de Créqui et de Lavardin, ni le cardinal de Bernis n'étaient oncles du prince qu'ils étaient venus représenter auprès du Vatican, et le cardinal, qui déjà se figurait les laisser loin derrière lui par l'éclat de son rang, se promettait bien de ne les pas moins surpasser par l'étendue de son influence.

A Rome, où l'on a vu tant de choses, où l'on a pris depuis tant de siècles l'habitude de ne s'étonner de rien, la présence de cet oncle, ambassadeur de son propre neveu, ne produisit pas tout l'effet qu'en attendait le cardinal Fesch. Sans doute l'envoyé du premier consul fut reçu non-seulement avec tous les égards qui lui étaient dus, mais encore avec des attentions infinies et des recherches toutes particulières. Peut-être fut-il cependant un peu surpris, lui si fier de son rang nouveau, de s'entendre doucement expliquer comment, fidèle aux traditions de tous les temps, l'église romaine, par des raisons inhérentes à son régime intérieur, n'avait jamais autorisé aucun cardinal à prendre auprès d'elle le titre d'ambassadeur. Elle ne pouvait donc, comme à tous ses prédécesseurs, lui reconnaître que le titre de ministre ou de chargé d'affaires : c'était un premier déboire, ce ne fut pas le seul. A Rome, le cardinal Fesch était exposé à rencontrer dans plus d'une occasion officielle les représentants de quelques cours, en petit nombre d'ailleurs, qui n'étaient pas en bons termes avec le gouvernement français. Le roi de Piémont, dépouillé par Napoléon de ses états de terre ferme, était venu fixer sa résidence dans les paisibles murs de cette ville, habituée de longue date à prêter son hospitalité aux souverainetés dé-

chues. Quoique ayant donné sa démission en faveur de son frère, l'ancien roi ne laissait pas que de tenir une sorte de petite cour, où se rencontraient une certaine quantité d'étrangers mal disposés pour le premier consul et quelques émigrés français qui passaient, à tort ou à raison, pour servir de correspondans aux princes de la maison de Bourbon. Grâce à son esprit facile et liant, M. Cautault, représentant très considéré d'un gouvernement très puissant et non moins redouté, s'était, sans aucun abandon de ses devoirs ni de sa dignité, fort heureusement tiré de tous ces petits embarras. Le cardinal Fesch ne manqua point, dès ses premiers pas, de s'y heurter très violemment. Son prédécesseur avait vécu sur le pied d'une aimable familiarité avec le cardinal secrétaire d'état Consalvi, avec la plupart des membres du sacré-collège, avec tous les chefs des missions étrangères; les secrétaires de sa légation, quoique l'un d'eux, M. de Chateaubriand, lui eût été imposé malgré lui, avaient eu part à sa confiance et à ses bonnes grâces. Toujours empressé à concilier et à plaire, il n'était point de frais qu'il n'eût faits pour se rendre agréable à la société romaine, qui a toujours été par elle-même une sorte de puissance. En quelques mois, le nouvel ambassadeur avait changé tout cela. Il passait des notes aigres au cardinal Consalvi; il entrait en susceptibilité avec ses collègues du sacré-collège comme avec ceux du corps diplomatique, et se brouillait à peu près publiquement avec l'auteur du *Génie du Christianisme*. Le vide se faisait insensiblement autour de sa personne, et par une conséquence naturelle, tandis que le monde officiel du Vatican et la société romaine elle-même, habituée à plus d'égards, s'éloignaient peu à peu de l'oncle du premier consul, celui-ci, de plus en plus mécontent, les dépeignait de bonne foi à son neveu comme animés au fond contre lui d'une sourde hostilité et gardant à son endroit une incurable défiance.

Disons-le toutefois à la décharge du cardinal, cette attitude de hauteur et de mécontentement qu'il avait prise en arrivant à Rome n'était point tout entière de son fait. Elle lui avait été commandée par le premier consul; elle entrait dans ses desseins. Depuis qu'il méditait, sans oser l'avouer encore à personne, de faire venir le pape à Paris, Napoléon avait tendu vers ce but tous les ressorts de sa politique à l'égard de la cour de Rome. Il ne se dissimulait pas à quel point cette démarche coûterait nécessairement à Pie VII. Si grands qu'il estimât les services rendus par lui à la religion catholique, si bien disposé qu'il sût le saint-père à son égard, il ne se flattait nullement d'obtenir une pareille grâce de la seule reconnaissance. Il dépendait de lui, il est vrai, à propos des articles organiques et de tant d'autres questions restées pendantes, de faire entrevoir au pieux pontife la possibilité de quelques nouvelles

concessions religieuses sur les points qui lui tenaient particulièrement à cœur; mais cela même, pensait-il, ne suffirait pas. Pour agir efficacement sur le pape, il lui semblait bon de l'émouvoir par la crainte encore plus que par l'espérance. Quand on était à la veille de réclamer de lui un si grand service, quand on ne se proposait rien moins que de faire, à prochaine échéance, du chef auguste de la catholicité l'instrument de la plus prodigieuse des élévations, il était prudent de ne pas lui donner à penser qu'il fût si nécessaire. Il était opportun qu'il se sentît au contraire compromis et menacé. C'était de bon jeu, suivant les calculs du premier consul, de le tenir en inquiétude sur sa propre existence, afin de l'avoir pour ainsi dire à sa merci, et que, placé dans la difficile alternative de concéder une immense faveur ou d'infliger une mortelle injure, Pie VII fût poussé par la force des choses à se jeter tout entier dans les bras de Napoléon comme dans son seul refuge. Les récriminations violentes du cardinal Fesch n'avaient pas d'autre but, lorsqu'il se plaignait amèrement de la protection dont le gouvernement pontifical couvrait, disait-il, les intrigues d'un ancien émigré, le comte de Vernègues, devenu sujet russe, et que l'ambassade française voulait à toute force soustraire à la protection du tsar afin de le faire déporter et juger en France. Pour la rendre plus grave, Napoléon n'avait pas hésité à s'occuper lui-même de cette affaire. Il avait ordonné à M. de Talleyrand de passer une note menaçante qui devait être transmise au pape par le cardinal Fesch. « Cette note dira, écrivait-il à son ministre des relations extérieures, que les émigrés sont des hommes condamnés à la mort par les lois et considérés dans tous les pays comme individus morts civilement... Faites une lettre au cardinal Caprara. Expédiez un courrier extraordinaire au cardinal Fesch, pour lui faire connaître qu'il doit absolument exiger qu'on lui livre M. de Vernègues. Ajoutez que les principes de la cour de Russie sont subversifs de nos droits et de notre indépendance, et que nous ne souffrirons jamais d'aucune puissance qu'on se mêle de discuter nos droits intérieurs. » Cette lettre, en date du 10 germinal an XII (3 mars 1804), et qui n'est point, nous ne savons pour quelle raison, reproduite dans la correspondance de Napoléon I^{er}, arrivait à Rome peu de jours après la nouvelle de l'exécution du duc d'Enghien. Si elle avait eu pour but principal d'effrayer le saint-siège, cet effet fut complètement atteint. Le cardinal Consalvi, qui avait résisté aussi longtemps qu'il avait pu par tous les moyens que la diplomatie mettait à sa disposition, consentit tout à coup à l'extradition de M. de Vernègues, sans se douter de quelle prochaine exigence, autrement grave et autrement embarrassante pour le saint-siège, cette impérieuse sommation de Napoléon n'était après tout que l'orageux prélude.

Il serait aujourd'hui tout à fait impossible de représenter le meurtre du duc d'Enghien, accompli si peu de temps avant l'élevation du premier consul à l'empire et suivi de si près de l'ouverture faite au légat pour décider le saint-père à venir à Paris, comme le produit d'un mouvement de colère violent et irréfléchi. Cet acte fut au contraire mûrement délibéré; il faisait partie de la politique adoptée depuis quelque temps, c'est-à-dire depuis sa promotion au consulat à vie, par le futur souverain de la France. Un phénomène aussi étrange que triste, souvent signalé par les sagaces observateurs de cette mémorable époque, qu'on aimerait à pouvoir révoquer en doute, mais qui se trouve, hélas! trop pleinement confirmé par les mémoires des contemporains et surtout par la propre correspondance de Napoléon I^{er}, c'est la transformation qui, en un si court espace de temps, s'est opérée dans le caractère du premier consul. On est saisi d'épouvante quand on découvre à quel point la fortune, en couronnant les glorieux efforts de cet incomparable génie, a malheureusement exercé sur lui une action opposée à celle qui d'ordinaire se produit chez le commun des mortels. Aux natures vraiment nobles, le succès confère le plus souvent, comme faveur suprême, le don des beaux mouvemens et des généreuses initiatives; aux moins heureuses, il apporte un certain correctif dans leurs défauts et l'apaisement de leurs plus violentes passions. C'est le contraire qui arriva au premier consul pendant la période qui s'écoula entre le consulat à vie et l'empire. Depuis que tout lui a réussi au gré de ses vœux, il est devenu plus dur dans ses procédés, plus âpre dans ses exigences. A mesure qu'il a monté de degré en degré au faite de la puissance, son âme s'est de plus en plus fermée aux sentimens désintéressés. Il ne paraît même plus les comprendre, et lui qui naguère encore, avec un art sans égal, avait su appeler à son aide tous les honnêtes gens de tous les partis, semble ne faire fonds désormais que sur les plus fâcheux côtés de la fragilité humaine. On eût dit que, las de se faire admirer, il n'aspirait plus qu'à se faire craindre.

Sans contredit, une si malsaine disposition n'aurait pas complètement envahi ce vigoureux esprit, si à ce moment même le premier consul ne s'était senti sourdement en butte à d'odieuses machinations, bien propres, il faut le dire, à faire sortir des bornes de la modération un tempérament moins irascible que le sien. Vainqueur des différens partis, ayant mis sous ses pieds toutes les ambitions rivales qu'avait déchainées une longue tourmente révolutionnaire, il lui arrivait ce qui attend inévitablement tout homme qui, après avoir saisi le pouvoir, se met à l'exercer à son profit. L'exemple de tous les siècles et de récentes expériences trop renouvelées depuis soixante ans nous ont appris ce qui se

passé en pareilles circonstances. Nous savons combien l'accord le plus horrible s'établit facilement, quand tout espoir leur est enlevé, entre les sauvages instincts des factions les plus opposées, quelle fumée de crime monte alors au cerveau des fanatiques et quels noirs complots s'agitent mystérieusement dans les bas-fonds de ces conciliabules en démence. Il n'y avait, hélas! rien de nouveau ni de bien extraordinaire dans les dangers que cette effervescence malade des passions politiques faisait courir au premier consul. Ce qui était vraiment singulier, c'était, nous ne voudrions pas dire l'effroi, il n'en était guère susceptible, mais la violente surprise, la colère indignée, l'indicible irritation que lui causaient ces projets d'attentat contre sa personne, la plupart futilityment conçus, misérablement organisés, et sur lesquels ses nombreuses polices avaient l'œil incessamment ouvert. Ce qui l'exaspérait surtout au dernier point, c'était de ne pouvoir douter que le parti royaliste n'eût, grâce à l'argent de l'Angleterre et par l'intermédiaire de quelques-uns de ses membres les plus déterminés, mis la main dans ces détestables menées. Tandis qu'après l'affaire de la machine infernale tout son courroux s'était tourné du côté de la faction jacobine, dont il avait déporté les principaux chefs, il jetait maintenant feu et flamme contre les partisans de la légitimité, devenus fauteurs de révolte et de meurtre. Il n'avait point de paroles assez dédaigneuses à l'égard de ces princes qui trouvaient plus commode de le faire assassiner que de le combattre. Cette colère était légitime. Ce qui l'était moins, c'était, à l'heure même où l'on faisait éclat d'une si juste indignation, de songer à rendre coup pour coup, meurtre pour meurtre; c'était de calculer froidement comment le cadavre d'un Bourbon jeté en pâture aux ennemis de la vieille monarchie pourrait servir de marchepied pour monter jusque sur le trône naguère occupé par le chef de cette famille, contre laquelle on méditait une si terrible revanche.

Rompre ouvertement, définitivement, avec les royalistes, anéantir leurs coupables manœuvres en les remplissant d'épouvante, donner le plus abominable, mais aussi le plus sûr des gages à tous les hommes de la révolution, surtout à ceux de ses partisans qui, ayant eu vent des communications échangées avec le comte de Lille et brouillés à mort avec l'ancien régime, redoutaient ou faisaient semblant de redouter qu'il ne s'accommodât un jour du rôle de Monk, tel fut le plan de conduite qu'une déplorable et fautive habileté fit adopter à Napoléon. Fut-il seul à le concevoir, ou de funestes conseillers eurent-ils la malencontreuse adresse de le pousser malgré lui vers cette tragique résolution, qui le sait? Une note écrite huit jours avant l'enlèvement du duc d'Enghien à Eistenheim, note très peu connue et qui n'a point encore été pu-

bliquement produite, établit trop clairement que son ministre des relations extérieures fut dans cette décisive conjoncture consulté par le premier consul; mais il est à croire qu'expert surtout à pressentir et à flatter l'inexorable volonté d'un maître si peu facile à manier, M. de Talleyrand, selon son usage, ne mit toute son habileté, — et cette fois quelle funeste habileté! — qu'à le solliciter du côté où par malheur sa passion du moment ne l'entraînait que trop (1).

Quoi qu'il en soit, ce qui est encore plus certain, c'est que la sanglante catastrophe accomplie le 21 mars dans les fossés de Vincennes produisit l'effet absolument opposé à celui qu'en attendait Bonaparte. Personne n'approuva, même parmi les plus irrécconciliables ennemis de la dynastie déchuë. Tout le monde était consterné. Les plus désespérés furent sans comparaison les partisans les plus dévoués du nouveau régime. Une atmosphère de contrainte glaciale se répandit aussitôt tout autour du premier consul, et le suivit jusqu'au sein du cercle le plus intime de sa famille. On se gardait bien de blâmer; pour plus de sûreté, on évitait son entretien, d'ordinaire si recherché; lui-même ne réussissait pas toujours à soulever par des propos légers ou dédaigneux le poids du silence embarrassant qui suivait partout sa personne. Au défaut de sa conscience, qui ne l'avait point averti, sa perspicacité doublée d'ambition lui fit vite apercevoir, bien qu'il ne l'ait jamais reconnu, à quel point il avait froissé le sentiment public. Le mouvement d'opinion qui de lui-même le portait à l'empire s'était soudainement et singulièrement refroidi. Il fallait plus que jamais lui venir en aide et le stimuler. La perspective de la venue de Pie VII à Paris, qui d'abord ne s'était présentée à l'imagination du premier consul que sous la forme d'une décoration magnifique pour re-

(1) « J'ai beaucoup réfléchi à ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire hier... La forme du gouvernement qui nous régit est la plus appropriée aux mœurs, aux besoins, aux intérêts de notre pays... Mais ce qu'on ne sent pas moins en France et même en Europe, car l'Europe y est aussi intéressée que la France, c'est que cet ordre de choses si précieux tient uniquement à votre personne, qu'il ne peut subsister et se consolider que par elle. Les convictions à cet égard seraient même à peu près unanimes, si quelques intrigans malintentionnés n'avaient l'art de semer continuellement des bruits qui tendent à faire croire que vos idées ne sont pas complètement arrêtées, que vous pourriez tourner vos regards vers l'ancienne famille régnante. Ils vont même jusqu'à donner à entendre que vous pourriez *vous contenter du rôle de Monk*. Cette supposition, répandue avec une grande perfidie, fait le plus grand mal... Voilà qu'une occasion se présente de dissiper toutes ces inquiétudes : la laisserez-vous échapper? Elle vous est offerte par l'affaire qui doit amener devant les tribunaux les auteurs, les acteurs et les complices de la conspiration récemment découverte. Les hommes de fructidor s'y retrouvent avec les Vendéens qui les secondent. *Un prince de la maison de Bourbon les dirige...* Le but est évidemment l'assassinat de votre personne. *Vous êtes dans le droit de la défense personnelle. Si la justice doit punir rigoureusement, elle doit aussi punir sans exception. Réfléchissez-y bien!* » (Note de M. de Talleyrand au premier consul, 8 mars 1804.)

hausser la splendeur de son triomphe, lui apparaissait maintenant comme à peu près indispensable. Pour distraire efficacement tous les esprits, pour arrêter court les paroles que tout le monde avait au bord des lèvres, quoique personne n'osât les prononcer, pour laver la tache imprimée à son front par le sang d'un jeune prince, il ne fallait rien moins que l'onction d'un pape. Quand Pie VII lui-même l'aurait sacré, qui donc oserait lui jeter à la tête le nom du duc d'Enghien ?

II.

Ce fut dans cette disposition d'esprit, l'air altier et soucieux, que, laissant de côté les tournures familières qui lui étaient habituelles avec le cardinal-légat, en paroles solennelles et brèves, du ton d'un homme mécontent des autres et surtout de lui-même, Napoléon s'ouvrit pour la première fois à Caprara, le 9 mai 1804, de la demande qu'il comptait adresser prochainement au saint-père. A cette date, non-seulement il n'était pas encore question de consulter la nation sur le grand acte qui allait faire d'un général de la république un monarque héréditaire, mais le sénatus-consulte qui devait lui conférer le titre d'empereur n'était ni voté par le sénat ni même définitivement arrêté; il ne le fut que le 16. Cependant la détermination de Napoléon était prise. Cela seul suffisait, et le surplus n'était à ses yeux, comme pour tout le monde, qu'une assez vaine formalité. Le soir donc, le légat se trouvant à Saint-Cloud dans les salons de Joséphine, Napoléon lui dit : « Toutes les autorités constituées me font sentir combien il serait glorieux que mon sacre et mon couronnement fussent faits par les mains du pape, et quel bien il en résulterait en même temps pour la religion. Il n'est pas vraisemblable qu'aucune puissance y trouve à redire ni en droit, ni en fait. Je n'adresse pas dès à présent une prière formelle au pape parce que je ne veux pas m'exposer à un refus. Faites donc l'ouverture, et lorsque vous m'aurez transmis la réponse, je ferai auprès du pape, comme je le dois, les démarches nécessaires (1). » Puis, dans un résumé qui frappa de plus en plus par sa précision et sa froideur le représentant du saint-siège, il lui énuméra ses titres à la bienveillance personnelle de Pie VII et cita en finissant l'exemple de Pépin sacré par le pape Zacharie. Il n'y avait d'absolument inattendu pour le cardinal dans cette confidence que la solennité de l'accent de son interlocuteur. Souvent le légat avait entretenu le Vatican des services rendus par le premier consul à la religion. Des premiers et plus que personne, il avait donné cours aux souve-

(1) Dépêche du cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 10 mai 1803.

nirs tirés de la race des Carlovingiens, et dans sa précédente dépêche, la veille même, il venait justement, comme par une sorte de divination, d'entretenir le secrétaire d'état de sa sainteté « de ce premier roi d'une race nouvelle que substitua la nation française à son roi légitime Chilpéric, et que le pape était venu sacrer lui-même (1). »

Dans la façon dont l'ouverture lui était faite, le cardinal discerna d'abord ce que de toute évidence le premier consul avait surtout voulu y mettre, à savoir le clair avertissement qu'il ne se tiendrait point pour satisfait de toute réponse qui ne serait pas une acceptation pure et simple. Déjà le représentant du saint-siège, depuis qu'il était question de monarchie héréditaire, n'était plus préoccupé que d'une chose : c'était de recevoir le plus tôt possible par courrier extraordinaire ses nouvelles lettres de créance, afin d'être parmi ses collègues du corps diplomatique le premier à féliciter le nouvel empereur. Cela lui paraît d'une importance capitale. Qu'on juge par là de l'émotion avec laquelle il transmet au saint-père la demande de Napoléon. « Le monarque qu'il s'agit de couronner, écrit-il, non sans quelque trouble, à sa cour en commentant avec une parfaite exactitude mieux que les paroles, c'est-à-dire l'attitude même et le ton de son tout-puissant interlocuteur, le monarque qu'il s'agit de couronner trouverait très mauvais et regarderait comme une injure que sa sainteté élevât des difficultés, cherchât à temporer ou se refusât à son désir. Le ressentiment qu'il éprouverait serait d'autant plus fort qu'en sa qualité de chef de l'église le saint-père assurera mieux la succession héréditaire dans la famille de l'homme qui vient de rétablir et de consolider l'exercice du culte et de la religion catholique... Si du spirituel je passe au temporel, il me paraît évident que c'est le moment favorable où il sera possible au nouvel empereur d'étendre les limites trop resserrées des états du pape... Un refus de sa sainteté lui serait infiniment pénible. Il en éprouverait le plus vif déplaisir. On n'accepterait aucunes excuses pour valables, fussent-elles même confirmées par le cardinal Fesch. On ne les regarderait que comme des prétextes... Je me bornerai donc à supplier votre éminence de ne présenter dans la réponse aucune idée, même la plus éloignée, d'une difficulté quelconque, soit d'âge, soit de santé ou toute autre chose semblable (2). »

Pour agir personnellement sur le cardinal secrétaire d'état, dont il appréhendait quelque peu la résistance, le légat, soit de lui-même, soit par connivence avec le gouvernement français, lui

(1) Dépêche du cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 9 mai 1804.

(2) Le cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 10 mai 1804.

adressa en même temps une lettre particulière très flatteuse, pressante surtout, où perçait même une pointe de menace. Il était absolument nécessaire, lui écrivait-il, qu'il accompagnât le saint-père à Paris; toutes les personnes influentes attachaient le plus grand prix à ce voyage. Un refus serait attribué non pas au pape, mais à lui seul (1).

L'adhésion à la demande du futur empereur ne parut point à Rome aussi simple que le légat se l'était imaginé, ou peut-être avait fait semblant de s'en flatter. Le premier mouvement avait été celui d'une visible répugnance, mêlée de quelque surprise et de beaucoup d'épouvante. A Rome, on n'était point tout à fait de l'avis du représentant du saint-siège, qui, le 6 mai, lorsque la terre était encore toute fraîche sur la tombe du fusillé de Vincennes, parlant pour la première fois de la prochaine élévation de Napoléon à l'empire, mandait ingénument à Consalvi : « Ce qu'il y a de vraiment singulier dans le grand événement qui se prépare, c'est le calme parfait avec lequel cette affaire marche à son accomplissement (2). »

Combien différente, quoi qu'en dise le cardinal, était l'impression ressentie à Paris, en France et dans l'Europe tout entière, à la suite de l'horrible catastrophe qui avait mis fin à la vie du dernier descendant des Condé ! « L'effet en fut tel sur les cabinets étrangers, dit avec raison M. Thiers, qu'on ne s'écarte point de la vérité rigoureuse en assurant que cette catastrophe devint la cause principale d'une troisième guerre générale. » Il est triste de constater cependant que, tandis que les cours de Saint-Petersbourg et de Berlin s'en étaient émues et n'avaient point caché leur douleur et leur désapprobation, le silence, un silence prudent et absolu, s'était fait précisément du côté où le sentiment public s'attendait à voir surgir les plus vives protestations. La branche des Bourbons qui régnait à Madrid, non contente de se taire, redoubla d'attentions et de servilité envers le meurtrier du duc d'Enghien. A Vienne, le chef de l'empire germanique, dont le territoire avait été violé pour arrêter le malheureux prince, prit la peine d'assurer lui-même à M. de Champagny qu'il *comprendait les dures nécessités de la politique*.

Nous aurions aimé à trouver trace quelque part soit d'indignation, soit de colère, soit de pitié dans les documens émanés de Rome. Par malheur, au Vatican on ne dit rien, officiellement du moins. Dans la correspondance du cardinal Caprara, dans les dépêches de la chancellerie pontificale, dans les mémoires du cardinal Consalvi, le nom du duc d'Enghien n'est pas prononcé; pas une

(1) Lettre particulière du cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 13 mai 1804.

(2) Le cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 6 mai 1804.

ligne, pas un mot qui de près ou de loin indique ce qu'a pensé la cour de Rome d'un crime présent alors à tous les esprits, et dont les instances qui lui étaient maintenant adressées avaient justement pour but de provoquer l'oubli, et d'assurer, si cela eût été possible, la justification (1). Cependant, si grande et selon nous si fâcheuse que fût la discrétion du Vatican, elle n'impliquait point l'indifférence. Nous ne croyons pas nous tromper en imputant à l'indignation trop renfermée, mais réelle de la cour de Rome la tranquille froideur avec laquelle elle reçut les dépêches de son représentant à Paris qui lui annonçaient l'élévation de Napoléon à l'empire. « Le pape attendra pour féliciter l'empereur que toutes les formalités de l'heureux changement de la république en monarchie aient été remplies, et que l'on connaisse le résultat des votes que le premier consul, dans sa sagesse et sa modération, a voulu obtenir avant d'accepter la couronne (2). » Voilà qui ne concordait guère avec l'ardeur empressée du cardinal Caprara. Quant à la venue du saint-père à Paris, « le pape est fortement frappé, écrit Consalvi, de la gravité de la demande qui lui est adressée... Il n'y a pas en dix-huit siècles exemple d'un aussi long voyage entrepris pour un motif humain. Il y faut absolument un motif religieux très sérieux pour justifier l'abandon de sa résidence et la stagnation des importantes affaires ecclésiastiques de presque toutes les parties de l'Europe qui se traitent en ce moment à Rome... Il est indispensable de trouver le moyen de colorer ce voyage aux yeux du public et auprès des cours étrangères (3). » Cet accueil peu gracieux, ces atermoiemens mal dissimulés désespéraient le légat, qui écrivait presque chaque jour pour implorer, outre le prompt envoi de ses lettres de créance, un bref de courtoisie pour l'impératrice Joséphine et la copie du cérémonial suivi lors du voyage de Pie VI à Vienne, qui lui est tout à fait indispensable, ajoute-t-il, pour répondre aux questions qui lui sont adressées sur ce qu'il y aura à

(1) A la page 387 des mémoires de Consalvi, nous trouvons une note assez vague de l'éditeur, qui, sans en indiquer la provenance et la nature, cite un écrit où le cardinal prête au saint-père les sentimens que nous lui supposons nous-même. « Quand le cardinal Fesch vint, de la part du chef de la France, annoncer au pape l'assassinat de cette grande et innocente victime, le saint-père pleura beaucoup, et dit que ses larmes coulaient autant sur la mort de l'un que sur l'attentat de l'autre. Dans sa pensée, Pie VII déplorait amèrement cette mort, mais il déplorait encore plus amèrement peut-être que Bonaparte s'en fût rendu coupable. Les explications embrouillées que le cardinal Fesch était chargé de lui présenter ne le convainquirent point, et lorsqu'on mit en question le couronnement de Bonaparte et le voyage à Paris, la mort du duc d'Enghien fut une des causes secrètes qui firent si longtemps hésiter le saint-père. »

(2) Le cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 23 mai 1804.

(3) *Ibid.*, 30 mai 1804.

faire pendant le séjour de Pie VII (1); car supposer qu'en définitive le saint-père pourrait bien ne pas venir à Paris, c'est pour lui une hypothèse si effrayante, qu'il n'ose pas l'aborder même en imagination.

A Rome au contraire, on aurait bien souhaité de pouvoir honnêtement refuser. Ce n'était point seulement le souvenir si vif encore du meurtre récent du duc d'Enghien qui troublait Pie VII. Il venait de recevoir les réclamations canoniques que M. Arthur Dillon et douze autres évêques français non-démissionnaires venaient de lui adresser contre le concordat. Ces réclamations, écrites d'un ton différent des précédentes, où se trouvait mêlée une déclaration expresse en faveur des droits personnels du roi Louis XVIII à la couronne de France, avaient déchiré le cœur du pape. Il ne souffrait pas moins de s'entendre traiter à Rome par les ministres des cours étrangères de *chapelain de l'empereur* (2). Si les cabinets européens en effet témoignaient à Paris pour le futur souverain de la France d'une déférence qui allait jusqu'à l'obséquiosité, loin de son regard redoutable, ils tâchaient de prendre leur revanche. L'Autriche en particulier, qui n'avait rien trouvé à redire à la violation du territoire germanique, avait quelque mauvaise humeur de voir un empereur de plus en Europe, et la consécration solennelle du nouvel élu par le saint-père excitait particulièrement sa jalousie. L'habile secrétaire d'état avait vite compris qu'il ne suffisait plus d'abonder dans les demi-mots du cardinal Fesch, et qu'il fallait ou épouser la cause d'un guerrier illustre affamé de gloire et de conquêtes, ou rompre définitivement avec lui. « Il prévint sur-le-champ ce que l'on pouvait attendre d'un tel homme, si par un refus on le blessait au plus vif (3)... » Pour suivre la route droite et ne pas se tromper au milieu de tant de difficultés, il n'y avait, dit-il dans ses mémoires, qu'à marcher avec une grande pureté d'intention. Il importait de ne pas se laisser guider par des vues autres que celles qu'il appartenait au pape de manifester en raison de son caractère et de son apostolat.

Tels furent les sentimens parfaitement avouables qui dictèrent les premières réponses de Consalvi à l'ouverture que le légat avait été chargé de transmettre à Rome. « Il n'y a pas de motif humain, tel grand soit-il, répète le secrétaire d'état, qui pourrait justifier

(1) Le cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 16, 20, 26 mai 1804.

(2) « Le seul bruit vague de la possibilité du voyage du pape a provoqué un déluge de critiques, à commencer par les ministres étrangers, qui donnent au saint-père le titre de *chapelain de l'empereur*. » Le cardinal Consalvi au cardinal Caprara, dépêche chiffrée du 5 juin 1804.

(3) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 385.

l'interruption que le départ du pape de Rome apportera nécessairement aux nombreuses et graves affaires qui s'y traitent. Il y faut un motif religieux hautement annoncé et réellement atteint. Le pape entend dire que l'utilité positive de la religion, présentée en termes exprès dans l'invitation qu'il doit recevoir et réellement atteinte en résultat, peut seule mettre l'abandon de son siège à l'abri du blâme des catholiques; la dignité et l'honneur du chef de la religion l'exigent également. Si donc le saint-père doit quitter Rome pour aller à Paris, il est d'une indispensable nécessité que la lettre d'invitation que lui écrira l'empereur ne se borne pas à dire que, dans le désir d'être sacrée et couronnée par le saint-père, et dans l'impossibilité où elle est de se rendre à Rome, sa majesté impériale prie sa sainteté de venir pour la cérémonie à Paris. Il sera en outre absolument nécessaire d'ajouter à cette raison un motif religieux, et que ce motif, mis en belle place dans la lettre, soit exprimé bien clairement et paraisse au moins aussi essentiel que l'autre (1). » Les termes dans lesquels la lettre de l'empereur devait être rédigée paraissaient si importants au cardinal qu'il s'enthardissait jusqu'à en tracer le plan et indiquer les expressions mêmes dont il serait à propos de se servir. Ce n'est pas tout. Le fond ne lui tenait pas moins à cœur que la forme. C'est pourquoi il prenait un soin égal à bien préciser ce que le saint-père entendait par les avantages réels que la religion catholique devait retirer de la démarche qu'on faisait près de lui. Il les énumérait dans plusieurs notes officielles que le légat était chargé de mettre sous les yeux de l'empereur et de son ministre des relations extérieures. Quoique le mot de *conditions* ne fût pas employé, et qu'on eût préféré par politesse adopter les expressions italiennes *temperamenti e modi*, c'étaient bien des conditions véritables qu'on se proposait de mettre à l'acceptation définitive, et le cardinal Caprara avait ordre de le déclarer positivement. Ces conditions étaient de différente nature et toutes d'une véritable gravité. Le point qui affectait le plus vivement le pape regardait les lois organiques. Sa sainteté voulait être assurée qu'elle pourrait renouveler à l'empereur les représentations déjà faites contre ces lois, que l'empereur les accueillerait toutes, et lui donnerait à ce sujet, avant ou après le couronnement, une complète satisfaction. Le saint-siège exigeait également que le gouvernement français donnât par écrit, au nom de l'empereur, la certitude que les évêques constitutionnels feraient entre les mains du pape leur rétractation positive, et dans le cas peu probable où l'un d'eux ne voudrait pas s'y prêter, le gou-

(1) Le cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 6 juin 1804.

vernement français s'engagerait à le priver de son siège. L'empereur devait en outre promettre qu'il aurait égard aux réclamations du saint-père relatives aux décrets du vice-président Melzi, décrets qui avaient, au dire du Vatican, violé le concordat italien. Il était stipulé que la demande officielle à adresser au saint-père pour le prier de venir à Paris ne serait point envoyée à Rome par un courrier ordinaire, mais lui serait apportée par deux évêques chargés de cette mission (1).

« Quant à la manière dont sa sainteté sera reçue en France, l'humilité du saint-père souffre à l'idée de réclamer des honneurs, mais c'est le vicaire de Jésus-Christ et le chef de la religion qui y a droit... Il faudra donc que la cérémonie du sacre et du couronnement ne diffère en rien de ce qui s'est pratiqué en d'autres occasions (2). » Le sincère accomplissement de toutes ces conditions pouvait seul, aux termes des dépêches du cardinal Consalvi, éviter le scandale et couper court aux reproches qu'il y aurait à attendre des contemporains et de la postérité, si, par un pareil déplacement et dans une telle occasion, le saint-père n'obtenait pas un avantage réel pour l'église. « Le bien de la religion, la tranquillité durable de la France et l'honneur même des deux personnages l'exigent pareillement, » disait en terminant le ministre du saint-siège (3).

Un instant Consalvi conçut presque l'espoir de pouvoir, sans trop de compromission, par des motifs uniquement tirés de sa conscience religieuse, dégager le saint-père des demi-engagemens qu'il venait de contracter en son nom. Tandis qu'il écrivait avec un visible embarras les dépêches dont nous venons d'indiquer l'esprit et la tendance, arrivait en effet à Rome le sénatus-consulte qui renfermait le texte du serment que le premier consul devait prêter au moment de son élévation à l'empire. Sur cette question du serment, le cardinal Consalvi s'exprime très catégoriquement. « Notre réponse affirmative allait partir, écrit-il au légat, quand est survenue cette formule du serment qui a soulevé toute la difficulté. On ne peut admettre le serment de *respecter et de faire respecter les lois du concordat*, ce qui n'est autre chose que de dire que l'on observera et fera observer les articles organiques. *Respecter et faire respecter la liberté des cultes* suppose l'engagement, non de tolérer et de permettre, mais de soutenir et de protéger, et s'étend

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*. — Dépêche chiffrée du cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 5 juin 1804. — *Idem*, 6 juin 1804. — *Idem*, 7 juin 1804. — Note n° 1 jointe à la dépêche du 6 juin. — Lettre du cardinal Caprara à M. de Talleyrand, 25 juin 1804. — Dépêche du cardinal Fesch à l'empereur, 10 juin 1804.

(2) Note jointe à la dépêche du 6 juin 1804.

(3) Le cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 6 juin 1804.

non-seulement aux personnes, mais à la chose, c'est-à-dire à tous les cultes. Or un catholique ne peut protéger l'erreur des faux cultes (1). Votre éminence, s'empresse d'ajouter le secrétaire d'état dans une lettre particulière adressée le lendemain au cardinal Caprara, insistera surtout sur ce que cette difficulté est toute spirituelle et qu'elle a surgi alors qu'on avait sauté par-dessus toutes les autres... Le défaut seul de temps m'empêche d'exposer quelques-unes des raisons pour lesquelles sa sainteté, tenant pour coupable le serment à prêter par l'empereur des Français, croit ne pouvoir condescendre à couronner ce monarque (2). »

Il est plus facile de s'imaginer que de dépeindre la consternation du malheureux légat, lorsqu'il reçut de Rome une réponse si différente de celle qu'il en attendait. Son embarras était d'autant plus grand qu'il avait laissé concevoir autour de lui, dans le monde officiel, qu'il fréquentait exclusivement, toutes les espérances dont il s'était bercé lui-même. « Ce même jour (20 juin 1804), j'ai passé la soirée à Saint-Cloud dans l'appartement de sa majesté l'impératrice, qui longtemps après mon arrivée et après les complimens obligés daigna s'approcher de moi et me dit de la façon la plus gracieuse : « Eh bien ! nous aurons le saint-père à Paris pour sacrer l'empereur mon mari. » A cette assertion, fondée naturellement sur la connaissance de la dépêche du cardinal Fesch, je ne saurais dire si je pâlis ou si je rougis. A la vue de mon embarras, l'impératrice reprit : « Nous savons que les choses sont arrangées... Du reste votre discrétion mérite l'estime, et je ne puis désapprouver votre silence (3). » Joséphine avait peut-être parlé par étourderie ou par une sincère ignorance du véritable état des choses. Il est naturel de penser qu'il entraînait un peu plus de calcul dans les paroles de M. de Talleyrand, lorsque, le même soir, voyant venir à lui le représentant du saint-siège, il s'écria tout haut : « Ah ! les choses sont enfin arrangées ; le pape viendra couronner l'empereur. » Ce fut avec une grande timidité, à demi-mots, comme avec l'impératrice, que le cardinal se mit à expliquer qu'il y avait plusieurs points à concilier avant de pouvoir rien affirmer positivement ; mais le ministre, l'interrompant, se mit à parler d'autre chose. Ce qui trouble davantage encore le légat, c'est qu'il n'a pu, ni ce jour-là ni les suivans, aborder l'empereur. Napoléon témoigne manifestement qu'il ne se soucie point de parler d'affaires avec lui. Cette dernière circonstance jette le cardinal dans les plus pénibles per-

(1) Le cardinal Consalvi au cardinal Caprara, dépêche chiffrée du 5 juin 1804.

(2) Le cardinal Consalvi au cardinal Caprara, note n° 2 jointe à la dépêche du 6 juin 1804.

(3) Le cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 23 juin 1804.

plexités. Il en est comme hors de lui; il ne se tient plus, et puisque tous ses collègues du sacré-collège ont été consultés, il veut, lui aussi, donner son avis, dire non pas seulement ce qu'il sait, mais ce qu'il entend de ses propres oreilles et ce qu'il voit de ses propres yeux.

« Est-il humainement possible, écrit-il avec douleur, de penser encore à un refus, quand leurs majestés impériales ont considéré la venue de sa sainteté comme certaine, et que cette conviction a été partagée par le ministère, par le public et propagée par les journaux? » L'idée du couronnement à faire à Paris par les mains du pape est une idée qui appartient uniquement à l'empereur lui-même. A s'en rapporter au pieux légat, ce ne serait pas l'ambition qui la lui aurait inspirée; loin de là. « C'est un sentiment de reconnaissance envers la majorité de la nation, il osera même dire de gratitude particulière à l'égard des ecclésiastiques français, lesquels ont manifesté la joie la plus vive de ce qu'il a échappé à l'attentat dirigé contre sa personne et de ce qu'il a été élevé au rang impérial. » Il fait ressortir comme une raison déterminante combien les protestans et les philosophes verront avec désagrément une cérémonie qu'ils traitent d'arriérée et d'illégale. Quant à la formule qui a excité les scrupules de sa sainteté, il paraît ne pas y attacher autrement d'importance; ce sont des expressions consacrées en France, et qui ne signifient pas ce que l'on suppose à Rome (1). »

Bien autre restait toujours l'impression du cardinal Consalvi. La formule du serment ne lui parut nullement indifférente. « Elle est telle qu'un catholique ne doit pas la prêter, et qu'un pape ne saurait l'autoriser par sa présence. Il est de l'essence de la religion catholique d'être intolérante. Il ne faut pas se bercer de l'espoir de tourner cette difficulté du serment en présence du pape. Pie VII ne s'y prêtera pas. Il a déclaré au cardinal Fesch que, si on l'essayait, il n'hésiterait pas à se lever de son siège et à sortir de l'église à l'instant même, et quoi qu'il en pût arriver. » Les choses en restèrent là longtemps, et cette réponse que l'on espérait si prompt se fit attendre pendant plusieurs mois encore. Les cardinaux, consultés d'abord au nombre de dix, sous le sceau de la confession, s'étaient partagés par moitié. Il fallut en appeler vingt autres. La négociation, sur les conseils de l'abbé Bernier, fut remise tout entière à Rome même aux mains du cardinal Fesch, qui ne manqua pas d'y employer toute l'ardeur de son zèle et l'impétuosité de son caractère; mais l'usage qu'il fit de ses pleins pou-

(1) Le cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 29 juin.

voirs n'était pas toujours heureux. C'était son idée fixe ou souvent reproduite que le saint-père devait profiter de la circonstance pour se faire rendre les légations et obtenir une compensation pour Avignon et Carpentras. Rendons au saint-père cette justice, qu'il ne voulut jamais entendre parler de mettre en avant une pareille prétention. Dans cette négociation comme dans celle qui précéda le concordat, il tint à honneur de ne vouloir rien mêler de temporel (*nullo di temporale*) à ce qui regardait exclusivement la religion. Les rôles étaient complètement intervertis. Le cardinal Fesch, animé d'ailleurs des meilleures intentions envers le saint-siège, mais tout à fait déconcerté par le sang-froid et la douceur de ceux auxquels il avait affaire, brouillait tout, envenimait tout, et se laissait aller parfois aux plus étranges emportemens (1).

Le cardinal Consalvi a parfaitement raison quand il constate dans ses mémoires que le saint-siège maintint jusqu'au bout avec la plus grande fermeté comme avec la plus patiente douceur toutes les conditions que, dès le début, il avait mises à l'octroi de la faveur que le nouvel empereur sollicitait de sa complaisance. Il n'est pas moins dans le vrai quand il affirme que de ces conditions aucune ne fut plus tard sincèrement remplie; mais où il se trompe, c'est quand il donne à entendre qu'à force de persévérance il avait réduit le gouvernement français à prendre à son égard des engagements positifs et formels. Pour nous, qui avons sous les yeux toutes les communications échangées par écrit à cette époque, il est trop clair qu'il n'en fut rien. Nous doutons même qu'avec tout son esprit le ministre du saint-siège ait jamais pu entretenir sur ce point la moindre illusion. Le pape ne nous semble pas non plus avoir compté plus que de raison sur l'exécution des promesses qui lui furent alors prodiguées, quand il céda, de guerre lasse, aux vives instances du cardinal Fesch, aux notes répétées de M. de Talleyrand, aux désirs exprimés dans les lettres de plus en plus flatteuses de Napoléon. Le cardinal Fesch, comme la suite l'a prouvé, était seul de bonne foi. Rien de plus séduisant, il est vrai, mais aussi rien de plus vague que les espérances données au saint-siège dans les dépêches émanées du gouvernement français. C'était l'habile évêque d'Orléans qui en fournissait le fond, M. de Talleyrand y ajoutait les grâces de son insinuant langage; mais il fallait beaucoup de complaisance pour s'y laisser prendre. Quant à Napoléon,

(1) M. Artaud raconte qu'à la suite d'une des entrevues les plus orageuses qu'il ait eues avec le cardinal secrétaire d'état pendant cette longue et difficile négociation, le cardinal Fesch avait tellement perdu la tête, qu'à son *decano di portera*, qui lui demandait où il fallait conduire son éminence, il répondit tout en colère, devant la foule étonnée : *Casa del diavolo!* (M. Artaud, *Vie de Pie VII*, t. 1^{er}, p. 489.)

quoique depuis son élévation au consulat à vie, puis à l'empire, modifiant successivement la souscription qui accompagnait sa signature, il en fût enfin, dans les lettres adressées au pape, venu à se qualifier de *son dévot fils*, il s'était abstenu soigneusement de prendre avec lui aucun engagement et par conséquent de le tromper lui-même. Ce fut à Rome qu'involontairement ou de parti-pris on se laissa induire en erreur. Il arriva cette fois au pieux pontife et à son judicieux conseiller, le cardinal Consalvi, ce qu'ils avaient tous deux reproché naguère à leur représentant à Paris. Ils eurent le tort de mettre en avant, sans d'ailleurs y insister autant que lui, car ils avaient infiniment plus de sagacité et de tact, des scrupules religieux dont ils devaient s'affranchir plus tard sans que rien fût changé au fond même des choses, sans qu'on se fût donné la peine de leur fournir quelque argument nouveau qui ne leur eût été présenté tout d'abord. Comme le cardinal Caprara, mais avec moins d'excuse, car la fascination qu'il subissait était entière et sans réserve, ils se confièrent à de vaines et fallacieuses apparences.

Quant aux considérations politiques que pouvait faire valoir une sagesse purement humaine, elles étaient nombreuses et puissantes, et si d'autres n'avaient pas été préalablement invoquées sans beaucoup de réflexion, on ne saurait disconvenir qu'elles étaient de nature à peser d'un grand poids sur la détermination de Pie VII. « On jugea, dit Consalvi, que le pape ne pouvait pas reculer devant ce voyage, même en supposant que Bonaparte ne tiendrait pas la parole donnée. Il ne fallait pas, dans cette hypothèse, fournir de prétexte à l'accusation que tout le monde, spécialement le clergé français, aurait fait peser sur lui, quoique sans raison valable. On n'eût point manqué de dire que, par son refus, le pontife occasionnait tout le mal dont on avait à se plaindre en France, et que par là même il empêchait tout le bien qui ne s'y faisait pas et qu'on aurait pu espérer. Il se serait exposé à s'entendre répéter qu'il s'était opposé aux intérêts véritables de la religion, et cela parce qu'il avait redouté les vaines paroles et les sottes censures des hommes animés de l'esprit de parti (1)..... Il pouvait fort bien arriver, si Napoléon violait ses promesses, que le voyage du pape ne mit pas un terme aux maux de la France. Toutefois on crut devoir enlever aux crédules le moyen si commode d'attribuer à Pie VII ces tristes éventualités..... En acceptant l'idée du voyage, nous eûmes encore la pensée de ne pas attirer par un refus les affreuses conséquences qui auraient fondu sur le saint-siège. Ces conséquences du reste ne regardaient pas seulement la chaire de Saint-

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 390.

Pierre; elles intéressaient l'univers entier, car la séparation de la tête et du centre devait nécessairement provoquer une grande perturbation dans le catholicisme. Ces réflexions l'emportèrent dans la balance. »

Jusqu'au dernier moment, l'hésitation resta très grande. Alors même que déjà il penchait vers l'acceptation, le saint-père se montra profondément blessé de la façon dont on s'y prenait avec lui, particulièrement du soupçon de mauvaise foi manifesté par le gouvernement français, qui lui reprochait d'avoir écrit à Vienne pour savoir s'il devait aller à Paris, supposition, disait-il, aussi absurde qu'injurieuse. Avec de pareils soupçons, écrivait Consalvi, les affaires ne sauraient marcher, et plutôt que de les supporter il était prêt à donner sa démission (1). « Il faut pourtant, écrit-il à la même époque dans une lettre particulière adressée au légat, que votre éminence fasse en sorte, si le pape va à Paris, qu'on se contente de cela, qui est la chose essentielle, et qu'on ne s'obstine pas à lui vouloir forcer la main inutilement. Qu'on y écoute, de grâce, la raison, et qu'on veuille bien y tenir un peu compte des circonstances où se trouve autrui (2). »

Après que le sacré-collège, consulté à loisir, eut donné en pleine liberté son avis, non-seulement sur la convenance du voyage en lui-même, mais aussi sur les difficultés soulevées par la formule du serment, lorsque les explications de plus en plus accentuées du cardinal Fesch eurent enfin porté une suffisante conviction dans l'âme de Pie VII, il se décida, vers les premiers jours de septembre, à faire savoir à l'empereur que, rempli de confiance dans les promesses reçues et renouvelées, il allait partir malgré ses infirmités et la rigueur de la saison. Tout semblait donc décidé; peu de temps après, tout était cependant remis en question. Au lieu de cette lettre sur laquelle il avait tant insisté, dont il avait à l'avance dicté presque les termes, et que devaient apporter deux évêques, lettre qui aurait contenu l'assurance donnée par l'empereur de s'entendre directement avec le saint-père sur les avantages qu'il s'agissait avant tout de procurer à la religion, Pie VII recevait des mains du général Caffarelli un billet assez laconique, fait pour déplaire, et si mesquin sous tous les rapports, selon Consalvi, que le pape se vit sur le point de retirer sa parole et de répondre par un non. Le général Caffarelli fut personnellement bien reçu par le saint-père; mais Pie VII se montra profondément ému à la lecture du billet de l'empereur, qui ne contenait rien de ce qu'il attendait. « C'est du

(1) Le cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 1^{er} août 1804.

(2) Lettre particulière du cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 1^{er} août 1804.

poison que vous nous avez apporté là. » Si c'était ainsi qu'on remplissait le premier et le plus simple des engagements qu'on avait pris avec lui, qu'advierait-il des autres? Il ne voulut pas se décider toutefois dans une affaire aussi grave sans prendre derechef l'avis du sacré-collège. Les cardinaux jugèrent que du moment où, sur les engagements pris, on avait adhéré au voyage de Paris uniquement pour procurer un plus grand bien à la religion, il fallait tout sacrifier à ce but (1).

III.

Pie VII partit de Rome le 2 novembre. On eût souhaité à Paris de le voir accompagné du plus grand nombre de cardinaux possible. Plus sa suite eût été considérable et pompeuse, plus l'éclat en aurait rejailli sur le souverain qu'il venait consacrer. Le pape aspirait au contraire à ne donner à la cérémonie qu'une splendeur restreinte. Il amena seulement avec lui six cardinaux et deux princes romains, chefs de sa garde noble, quatre évêques et quelques prélats. Les plus pressantes sollicitations lui avaient été adressées pour que son secrétaire d'état fût aussi du voyage, mais le saint-père répondit « qu'il était de toute impossibilité que Rome fût à la fois abandonnée par le souverain et par son premier ministre, » et le cardinal Consalvi ne quitta point son poste. Pendant le trajet de Rome à Paris, on expédia courrier sur courrier au saint-père pour hâter chaque jour sa venue. Il fut contraint, écrit Consalvi, d'effectuer ce voyage avec une précipitation aussi indécente pour sa dignité que nuisible à sa santé. On ne l'avait pas même consulté pour fixer l'époque de la cérémonie, en un mot, ajoute le secrétaire d'état, on fit galoper le saint-père à Paris comme un aumônier que son maître appelle pour dire la messe (2).

La première entrevue entre Pie VII et Napoléon eut lieu en rase campagne, au carrefour de Saint-Hérem, sur la route de Fontainebleau à Nemours. Napoléon était en costume de chasse, botté, éperonné et environné d'une meute de chiens. Cette rencontre et cet appareil n'étaient point l'effet du hasard; c'était une combinaison ingénieuse qu'avait arrangée le nouvel empereur. Il lui déplaisait, à lui souverain élu de la veille, d'aller en grande cérémonie et en tenue officielle au-devant d'un autre souverain, fût-ce même le successeur de saint Pierre. Ce qui lui aurait bien autrement répugné, c'eût été de se prosterner devant lui et de lui donner, même

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 402.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 403

en apparence, cette marque de déférence chrétienne qui est d'usage à l'égard des pontifes, et qu'à Vienne Joseph II n'avait pas refusée au prédécesseur de Pie VII. Tout cela se trouvait sauvé par le fait d'une rencontre fortuite en pleine forêt, un jour pluvieux du mois de décembre. « La voiture du pape s'arrêta, dit l'un des témoins de cette scène, sitôt qu'il aperçut l'empereur. » Il sortit par la portière de gauche avec son costume blanc; il y avait de la boue; il n'osait mettre à terre son pied chaussé de soie blanche. Cependant il fallait bien qu'il en vint là, raconte avec une sorte de triomphe celui qui avait eu mission de présider naguère à l'exécution du duc d'Enghien, et sur lequel Napoléon avait trouvé tout simple de s'en remettre du soin de régler les détails de son entrevue avec Pie VII (1). Tout avait été prévu en effet, et les pas comptés à l'avance. Quand le pape fut à une distance convenable, l'empereur s'approcha à son tour, et tous deux s'embrassèrent. Il avait été convenu que l'empereur ramènerait le saint-père au palais de Fontainebleau dans sa propre voiture; mais qui monterait le premier? C'est là qu'éclata toute l'habileté du futur duc de Rovigo. Les conducteurs de cette voiture la firent avancer comme par une sorte d'inadvertance de manière à ce qu'elle séparât l'un de l'autre Pie VII et Napoléon. Des hommes apostés aux deux portières et qui avaient le mot d'ordre les ouvrirent en même temps; l'empereur prit celle de droite, un officier de la cour indiqua au pape celle de gauche; ils montèrent tous deux ensemble. L'empereur se mit naturellement à droite, et ce premier pas, ajouté avec une satisfaction visible le zélé serviteur de Napoléon, décida de l'étiquette pour tout le temps que devait durer le séjour du pape à Paris.

A Fontainebleau, le pape fut reçu avec grande solennité par Joséphine, par la famille impériale et par la cour entière, réunie à l'entrée du bel escalier qui occupe le milieu de la façade du vieux château. La joie rayonnait sur le visage de l'empereur, dit un témoin oculaire, tandis qu'il en franchissait les degrés accompagné de Pie VII. Ses regards, encore plus animés que d'ordinaire, semblaient dire : Regardez, voilà ma conquête! Par l'effet du hasard ou par une nouvelle combinaison dont l'à-propos nous échappe, la marche du cortège était ouverte par le corps des mameluks que Napoléon avait ramené d'Égypte. « L'aspect du visage de ces concis et de leurs costumes orientaux transportait à La Mecque, et faisait croire à la présence d'un grand-prêtre de Mahomet plutôt qu'à celle d'un pape. La figure de Pie VII témoignait de l'embaras qu'éprouve naturellement toute personne qui se sent dans un

(1) *Mémoires du duc de Rovigo*, t. II, p. 111.

monde entièrement nouveau pour lui. On voyait que son pied, quoique baisé par tout le monde, ne se reposait pas avec confiance sur ce sol qu'il touchait pour la première fois.... Le mélange d'une cour tout ecclésiastique, où des hommes qui n'étaient même pas tonsurés portaient le vêtement épiscopal, avec cette autre cour militaire resplendissante du luxe et de l'éclat bruyant des armes, présentait le plus saisissant contraste. On aurait pu se croire au Japon le jour où l'empereur du ciel et l'empereur de la terre se rendent visite devant le peuple.... Au ministre Fouché, qui lui demanda comment il avait trouvé la France, le saint-père répondit avec un visible attendrissement : « Béni soit le ciel ! je l'ai traversée au milieu d'un peuple à genoux. » A Paris, où bientôt il fut conduit dans la voiture de l'empereur, mais de nuit, afin que les habitans de la capitale ne vissent pas leur souverain assis à la gauche du pape, Pie VII fut logé au pavillon de Flore dans un appartement voisin de celui de son hôte. Là, comme à Fontainebleau, comme dans tous les lieux où il lui fut donné de se produire en public, le saint-père accueillit tout le monde avec une noble et paternelle bienveillance. « Il semblait voir un père au milieu d'une famille dont il eût été longtemps séparé, continue le même auteur, peu suspect à coup sûr de partialité. Il n'était cœur si dur dont son regard ne perçât la cuirasse, et personne ne s'est rencontré qui ait pu lui échapper (1). »

Il n'entre pas dans notre sujet de raconter en détail le séjour du pape à Paris ni la cérémonie du sacre. Nous croyons que le cardinal Consalvi se trompe quand il assure que l'empereur fit intentionnellement attendre le saint-père sur son trône, auprès de l'autel de Notre-Dame. Ce retard, qui causa une visible anxiété à Pie VII, tenait à des dispositions mal prises, et fut tout à fait involontaire. Il nous semble sans intérêt de constater avec celui qui faisait office de maître des cérémonies du clergé, que pendant le cours assez long de la solennité l'empereur, soit fatigue, soit mauvaise disposition de santé, ne fit que bâiller. Nous passerons ce côté des choses purement extérieur et par conséquent assez peu significatif, et nous signalerons seulement deux incidens qui échappèrent alors à la connaissance du public, mais qui sont plus de nature à révéler le fond même des sentimens de l'empereur.

Le sacre d'un prince, c'est-à-dire le sceau divin mis à ses grandeurs mondaines et représenté par l'onction qu'il reçoit des mains du prêtre, est aux yeux de l'église sinon un véritable sacrement, du

(1) *Les quatre Concordats*, par M. de Pradt, ancien archevêque de Malines, t. II, p. 210.

moins un acte essentiellement religieux. Telle était, et personne ne le savait mieux que Napoléon, la manière dont le pieux pontife comprenait, dans la solennité qui s'apprêtait, son rôle auguste et celui du souverain sur la tête duquel il allait, suivant les rites usités, verser l'huile sainte et appeler les bénédictions du Très-Haut. Cependant cet étrange catéchumène, que déjà tant de voix acclamaient à l'avance comme l'oint préféré du Seigneur, n'avait jamais été religieusement marié avec Joséphine. Tout le monde l'ignorait. L'empressement qu'en Italie, lorsqu'il n'était encore que le brillant chef d'une armée révolutionnaire, il avait mis à se rapprocher des prêtres, à faire baptiser à l'église les enfans des membres de sa famille et ceux de ses plus intimes généraux, la manière dont il avait encouragé et presque contraint son beau-frère Murat et tant d'autres à faire consacrer par l'église leur alliance civile, ses conversations, toute son attitude, celle surtout de l'impératrice, qui fréquentait assidûment les églises, avaient fait supposer au pape et à tout le monde qu'un mariage tenu secret les avait unis devant l'autel. Il n'en était rien. La politique, s'il faut appeler de ce nom des vues toutes personnelles, avait fait trouver simple et licite à l'empereur de dissimuler entièrement à Pie VII une circonstance qui non-seulement compromettait si fort la dignité du saint-père, mais en ce qui le concernait lui-même, — laissant de côté les scrupules religieux propres aux seuls croyans, — touchait de si près, il nous semble, à la conscience de l'honnête homme. Bonaparte n'avait pas encore résolu de se séparer de Joséphine. Tous les efforts de ses frères l'y poussaient (1). Il résistait encore à ce moment par un reste de tendresse pour la compagne qu'il avait aimée, et de l'affection de laquelle, malgré de récents nuages, il se tenait avec raison pour assuré; mais sa pensée devançait déjà les temps où bientôt il allait céder aux inspirations d'une mauvaise et décevante ambition. Il trouvait en tout cas plus sûr de ne point donner publiquement des armes contre ses résolutions ultérieures à celle dont il lui faudrait peut-être se séparer plus tard. Telles étaient les raisons de son silence vis-à-vis du saint-père. Joséphine, cruellement poursuivie par ses beaux-frères, avait tout intérêt à le rompre. La veille

(1) Les moyens qu'employaient les frères de Napoléon pour le décider à se séparer de Joséphine étaient parfois étranges, et donnent une singulière idée des rapports des membres de cette famille et de ce qu'ils se pouvaient dire entre eux dans l'intimité. Voici les paroles que Joseph raconte lui-même avoir adressées à son frère, quand ils agitaient ensemble cette question du divorce. « Tu balances ! ai-je dit au premier consul. Eh bien ! qu'en arrivera-t-il ? Qu'un événement naturel amène la mort de cette femme, tu seras pour la France, pour l'Europe, pour moi qui te connais bien, tu seras son empoisonneur... » (*Mémoires du comte Miot de Melito*, t. II, p. 123.)

du sacre, après mille hésitations, toute tremblante d'émotion et d'effroi, elle alla verser avec ses pleurs sa triste confiance dans les oreilles du pape. Pie VII en fut atterré. Sa réponse cependant fut pleine de tendresse à l'égard de la malheureuse femme éplorée, empreinte de douceur à l'endroit de celui qui l'avait trompé, et, pour ce qui regardait les devoirs du prêtre et du souverain pontife, d'un tact incomparable.

Canoniquement la situation de l'empereur ne le concernait pas, c'était affaire à régler entre sa conscience et lui. Il continuait donc, pour ce qui le regardait, à tout ignorer; mais, sachant de l'impératrice ce qu'il en avait appris, il ne pourrait, à son grand regret, la sacrer en même temps que son époux, si d'ici là ils n'avaient été mariés par un prêtre. Grande fut la colère de Napoléon quand il connut la démarche de Joséphine et la résolution du saint-père. Comprenant vite toutefois à quel point elle était inébranlable, il céda. Dans la nuit même qui précéda le couronnement, le cardinal Fesch, ayant pour témoins M. de Talleyrand et le maréchal Berthier, maria secrètement l'empereur dans la chapelle des Tuileries. Ces détails sur le mariage religieux de l'empereur et de Joséphine, accomplis de si mauvais gré et si tardivement, la veille même du sacre, sont restés jusque dans ces derniers temps inconnus du public. Plus scrupuleux qu'on ne l'avait été à son égard, le pape se considéra probablement comme lié par l'espèce de confession qu'il avait reçue de Joséphine; dans ses différends ultérieurs avec l'empereur, il n'en ouvrit jamais la bouche. Il n'y est jamais fait allusion dans les pièces émanées de la chancellerie pontificale, et le cardinal Consalvi, soit qu'il n'ait rien su, soit qu'il s'en taise par les mêmes motifs que le saint-père, n'en souffle pas mot non plus dans ses mémoires. M. Thiers, qui le premier a raconté avec une parfaite exactitude cette scène de l'intérieur impérial, n'a pas décrit avec moins de vérité la physionomie générale de la cérémonie de Notre-Dame. Ce qu'il dit de la façon décidée, du geste à la fois impérieux et calme avec lequel Napoléon, devant Pie VII, saisit la couronne pour la mettre lui-même sur sa tête, est emprunté aux souvenirs les mieux établis des contemporains. Il a raison d'ajouter qu'elle causa dans le moment parmi les assistans une très vive sensation, et qu'elle rencontra de la part du public de cette époque une générale approbation. Il nous appartient de constater qu'elle était la violation positive d'arrangemens convenus à l'avance. « Tous les empereurs de France, tous ceux d'Allemagne qui ont été sacrés par les papes, avait écrit le cardinal Consalvi le 7 août, c'est-à-dire quelques jours avant l'acceptation définitive, ont été en même temps couronnés par les pontifes. Le saint-père, pour se décider au voyage, a besoin

de recevoir de Paris l'assurance qu'il ne sera rien innové dans la circonstance actuelle contrairement à l'honneur et à la dignité du souverain pontife (1). » — « Il saute aux yeux, continue le secrétaire d'état dans une dépêche subséquente, combien la dignité et l'honneur de sa sainteté seraient compromis, si la cérémonie même qu'elle est appelée à faire venait à être faite par un autre main que la sienne. Cela ne serait point décent (2). »

A cet égard, le cardinal Fesch et M. de Talleyrand avaient donné avec force protestations les mêmes assurances solennelles, mais vagues, que sur tous les autres points en litige. Le pape, si modeste qu'il fût, souffrit beaucoup de cette action imprévue de l'empereur; il la ressentit non point comme un affront fait à sa personne, mais comme une atteinte portée à sa dignité pontificale. Par amour de la paix, pour ne point compliquer par aucune apparence de susceptibilité la situation déjà si tendue, décidé d'ailleurs à n'attacher de sérieuse importance qu'aux choses qui intéresseraient directement la religion et l'état des âmes en France, Pie VII ne protesta point. Il prévint seulement que, si dans la relation officielle du *Moniteur* les détails de la cérémonie de Notre-Dame étaient rapportés autrement qu'ils avaient été à l'avance tracés dans le cérémonial convenu entre les deux cours, il réclamerait et prendrait soin d'établir qu'il n'avait point librement et de plein gré consenti à aucun changement. De là cette circonstance singulière, fort remarquée dans le temps et jamais expliquée, du silence absolu gardé par le *Moniteur* sur la cérémonie dont la description remplissait toutes les feuilles publiques de la France et de l'étranger. On crut d'abord à un retard motivé par le besoin qu'éprouvait l'organe officiel du gouvernement d'être plus exact et plus complet que les journaux ordinaires. On attendit, puis l'attention se porta vite ailleurs, car elle avait alors de quoi se distraire, et bientôt l'on n'y pensa plus.

Quant au pieux pontife, sa pensée était uniquement tendue vers le but religieux, le seul utile, le seul vraiment important du voyage qu'il avait entrepris. S'il avait donné au nouveau souverain de la France une marque si éclatante de considération publique et d'affection personnelle, il entendait en faire exclusivement profiter la cause sacrée dont il était le défenseur. Plus il avait montré de condescendance poussée jusqu'à l'abnégation dans les choses terrestres qui regardaient les intérêts ou l'orgueil de l'empereur, plus il se flattait de le trouver à son tour conciliant sur les questions

(1) Note 1 jointe à la dépêche du 7 août du cardinal Consalvi au cardinal Caprara.

(2) Lettre du cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 2 septembre.

d'un ordre tout différent, dont il allait avoir à l'entretenir; mais contre son attente, du jour où pour la première fois il ouvrit la bouche sur ces sujets dont son cœur était tout plein, de ce jour-là commencèrent les déceptions amères et les déboires incessamment renouvelés du malheureux Pie VII. Depuis l'entrevue de Fontainebleau, Napoléon n'avait point cessé d'être attentif et gracieux envers son hôte. Le pape, doué lui-même d'un vif et charmant esprit, n'avait pas été insensible aux séduisantes manières de ce grand capitaine capable de devenir, s'il lui plaisait, le plus aimable des hommes. Cependant lorsque tous deux se trouvèrent face à face pour traiter les questions qui les avaient divisés et qu'il leur restait à résoudre, en peu de temps il fut évident pour l'un et pour l'autre qu'ils n'arriveraient jamais à s'entendre. Non-seulement l'accord fut impossible à établir, mais le charme lui-même fut rompu. On a su peu de chose sur ces entretiens confidentiels du pape et de l'empereur. Ils n'aimèrent jamais à s'en expliquer. Le résultat seul en transpira. En continuant à rendre justice à la touchante patience du saint-père, Napoléon ne cacha point à ses confidens qu'il lui trouvait l'esprit étroit, obstiné et pas trop différent de celui des autres prêtres. Ce qui avait irrité l'empereur, c'est que sur nombre de points d'histoire ecclésiastique et autres sujets semblables dont il avait pris une teinture, et qu'avec sa merveilleuse sagacité il avait étudiés pour la circonstance sous la direction de l'habile Portalis, le pape souvent lui tint tête, maintenant ses dires et lui remontrant tout doucement par où péchait sa science de fraîche date. Il ne plaisait pas à l'empereur d'être pris en faute sur quoi que ce soit. Plusieurs fois il se fâcha. « Est-ce que votre sainteté, s'écriait-il un jour, me prendrait pour un Charles IV? »

Il était difficile de se méprendre à ce point. Pie VII ne commit point de pareilles erreurs. A voir au contraire l'empereur ainsi armé de toutes pièces contre lui, il comprit vite l'inanité des espérances auxquelles il s'était laissé aller. Par un juste sentiment du devoir, mais sans entretenir désormais aucune illusion, il rappela les promesses faites, insista verbalement et par écrit sur tous les points qui avaient été l'objet des engagements pris avant son départ de Rome. Il savait d'avance qu'il ne réussirait point, et par le fait il n'obtint rien. Une seule circonstance fit descendre d'en haut un peu de consolation dans son âme désolée : ce fut la rétractation complète des évêques constitutionnels. Consalvi a grand soin de nous avertir que le gouvernement français, quoiqu'il eût promis son concours, ne fut pour rien dans leur retour au sein de l'église. Cette réconciliation, si précieuse à ses yeux, fut l'œuvre toute personnelle de Pie VII et le triomphe de son irrésistible cha-

rité. La réception pleine de respect et d'affection qu'il rencontra de la part des habitans de Paris lui procura aussi un peu de soulagement. Qu'il faille l'attribuer à son caractère sacré ou à l'impression produite par son âge, par le doux éclat de son visage le plus souvent animé du plus gracieux sourire, l'accueil empressé de la multitude ne lui fit en effet jamais défaut pendant tout le temps de son séjour dans la capitale. Chose singulière, et qu'on aurait peine à croire si l'on ne savait ce que peuvent être sur ce point délicat les susceptibilités des pouvoirs absolus, même les mieux établis, même les plus illustres, Bonaparte fut un moment jaloux de la popularité de Pie VII. Par un misérable ombrage, le glorieux vainqueur de tant de batailles qui passait au Champ-de-Mars des revues où courait la foule enthousiaste de ses admirateurs ne put prendre sur lui de permettre que le pape officiât pontificalement à Notre-Dame, et Pie VII, au jour de Noël, fut obligé d'aller dire une messe basse dans quelque obscure chapelle de paroisse. Quand vint le moment du départ, qui coïncida avec les solennités de la semaine sainte, on le fit s'arrêter à Mâcon, nous raconte Consalvi, de peur que, se trouvant le jour même de Pâques à Lyon, ville très catholique, il n'y éclipsât l'empereur (1).

Pie VII ne réclama pas une seule fois contre les traitemens dont il fut l'objet pendant son séjour en France, traitemens que son ministre et son confident dévoué, le cardinal Consalvi, nous représente avec un peu d'exagération comme ayant été une suite d'affronts continuels. A quelque point de vue qu'il les ait considérés, nous croyons qu'ils affectèrent assez peu le souverain pontife en comparaison de l'immense et douloureux désenchantement qu'il rapporta de Paris. Sans doute il était encore loin d'entrevoir les prochaines catastrophes qui allaient bientôt menacer le siège de Saint-Pierre. Il s'en fallait de beaucoup qu'il s'imaginât être à la veille d'une rupture ouverte avec le nouveau souverain de la France. Il avait toutefois perdu à son égard presque toutes ses illusions. Il avait senti, au contact de la personne elle-même, combien deviendraient de plus en plus dures et de plus en plus impitoyables les exigences de ce dominateur si violent, si absolu, incapable d'admettre jamais aucune résistance à ses volontés, et moins que toute autre celle qu'un jour il rencontrerait dans la conscience du pontife qui venait de le sacrer. De son côté, s'il couvait dès lors (ce dont nous doutons un peu) les vues étranges exposées dans ses mémoires, sur le parti qu'un empereur français, dominateur de l'Europe entière, pourrait tirer d'un pape transporté avec tout son pouvoir spirituel de Rome

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 462.

à Paris, Napoléon put facilement deviner que Pie VII ne serait jamais le pontife qui se prêterait à un pareil projet. A supposer qu'il y eût un instant songé, il fut vite désabusé. Un homme considérable de la cour impériale que le pape n'a point voulu nommer, mais qui passait pour colporter parfois à titre d'essai les pensées du maître, ayant parlé un jour devant lui de la possibilité pour le pape d'habiter Avignon ou d'accepter un palais papal à l'archevêché de Paris, où l'on pourrait établir un quartier privilégié comme à Constantinople, quartier dans lequel le corps diplomatique accrédité auprès de l'autorité pontificale aurait le droit exclusif de résider, le saint-père, effrayé de ces paroles plutôt insinuées qu'adressées directement, crut nécessaire d'y couper court. « On a répandu, dit-il devant ce même grand-officier, on a répandu le bruit qu'on pourrait nous retenir en France. Eh bien ! tout est prévu. Avant de partir de Rome, nous avons signé une abdication régulière et valable, si nous sommes jeté en prison. L'acte est hors du pouvoir des Français. Le cardinal Pignatelli en est dépositaire à Palerme, et quand on aura signifié les projets qu'on médite, il ne vous restera plus entre les mains qu'un moine misérable qui s'appellera Barnabé Chiaramonti (1). »

Aujourd'hui, placés à distance et facilement éclairés sur la valeur des faits par les conséquences qu'ils ont portées, nous pouvons sans grand mérite apprécier de sang-froid ce singulier événement de la venue du pape à Paris et du couronnement par ses mains du glorieux représentant de la révolution française. Il nous est aisé de reconnaître qu'il n'a point tenu les promesses qu'il semblait annoncer à l'église, comme à l'empire. « Napoléon attachait une extrême importance à cette cérémonie; il était fortement persuadé, dit le comte Miot de Melito, que l'onction religieuse reçue des mains du pontife rendrait sa personne sacrée. » — « Il était rempli de l'idée que cette cérémonie l'avait beaucoup relevé aux yeux des Français, écrit M. de Pradt; très souvent je l'ai entendu mettre son sacre au nombre des causes qui le faisaient le plus considérer par la nation. » Aux jours de l'infortune, Napoléon a pu se rendre compte de ce que valait aux yeux de la multitude cette consécration religieuse. A l'île d'Elbe, à Sainte-Hélène, il a pu lire des harangues non moins adulatrices, non moins enthousiastes et plus sincères peut-être que celles qui lui étaient naguère adressées, portées par tous les évêques de son choix aux pieds des princes légitimes, que, lui régnant, ils avaient si vite et si complètement oubliés. Rien n'était changé pour eux, pas même la formule de leur

(1) *Histoire du pape Pie VII*, par M. Artaud, t. II, p. 45.

serment, quoique le gouvernement nouveau l'interprétât sans doute autrement que n'avait fait Napoléon (1). Prisonnier à Savone, le saint-père eut, à son tour, tout le temps de connaître la vanité des courtes espérances qu'il avait mises dans l'heureuse entente un moment établie avec le chef du grand empire français; mais à l'heure dont nous parlons ces terribles leçons que préparait l'avenir sur la fragilité de l'alliance entre l'église et l'état n'étaient pas même entrevues par les plus sagaces esprits. Seule peut-être, M^{me} de Staël, guidée par sa haine de la tyrannie renaissante, avait franchi les mers pour aller en imagination chercher sur les côtes de l'Amérique le modèle d'un état de choses encore voilé en Europe aux yeux de la plupart de ses contemporains.

A considérer terre à terre, mais sainement, les choses, à ne tenir compte que de leur valeur du moment, il n'est point douteux que l'empereur avait beaucoup gagné au sacre. Cette éclatante solennité avait eu pour premier effet de faire entièrement oublier, sauf de quelques âmes rigides et fières, le meurtre du duc d'Enghien, et cette adhésion formelle du souverain pontife avait calmé presque tous les scrupules. A la voix de celui qui avait appelé les bénédictions du ciel sur le nouvel élu du Seigneur, les barrières étaient tout à coup tombées, qui retenaient encore, non pas seulement les vulgaires convoitises, celles-là étaient depuis longtemps franchies, mais aussi les légitimes aspirations de beaucoup d'honnêtes ambitieux qui brûlaient de servir un chef de gouvernement dont tous les actes ne supportaient pas le rigoureux examen des consciences délicates, mais qui se montrait alors si heureux, si habile et si fort. Ainsi, tandis que de cette première rencontre entre les représentans des deux grands pouvoirs qui se disputent la terre Napoléon sortait humainement grandi, s'il pouvait l'être encore à cette époque, Pie VII, il faut bien en convenir, restait spirituellement un peu diminué; lui-même en avait conscience.

Ce fut l'âme triste et le cœur troublé qu'il revint à Rome, attendant non sans inquiétude le jugement que porteraient sur les fruits de son voyage les membres du sacré-collège romain et les catho-

(1) Cette formule du serment consignée dans l'article VI du concordat, par laquelle les évêques s'obligeaient, *si dans leur diocèse ou ailleurs ils apprenaient qu'il se tramât quelque chose contre la sûreté de l'état ou au préjudice de l'état, à le faire savoir au gouvernement*, n'a pas été maintenue en 1830. Elle fut abolie pendant le court passage de M. de Broglie au ministère de l'instruction publique et des cultes. Les évêques prêtèrent alors le serment des pairs et des députés. Sous la république, les évêques eurent, comme tous les autres citoyens, le bonheur de n'en prêter aucun. Il n'est pas hors de propos de faire observer que, tandis qu'en Italie on offre au saint-père de dispenser les évêques du serment, il vient d'être rétabli en France suivant la vieille formule du concordat.

liques du monde entier, car c'est le propre des papes et bien souvent leur embarras, dont peut-être on ne leur tient pas toujours assez compte, qu'il leur faut agir non pas en vue d'un seul pays, mais de tous ceux qui acceptent leur suprématie religieuse. Quelques-unes des appréciations portées hors de France à cette époque par un homme qui fut depuis l'apôtre à coup sûr très éloquent, mais à notre sens très compromettant de la cause papale, sont remarquables par leur extrême vivacité et l'amertume dont elles sont empreintes. Ajoutons de plus qu'au moment où elles s'exprimaient dans une langue qui n'est nulle part de bon goût, mais qui est particulièrement choquante, quoique habituelle, dans une certaine école religieuse, ces appréciations étaient de plus souverainement injustes (1). Le comte de Maistre ignorait alors les rudes assauts soutenus, les combats livrés en silence, les refus opposés en toute douceur, sans bruit comme sans jactance, par celui qu'avec tous les honnêtes gens il allait bientôt être tenu d'admirer, lorsque, — sa dignité de prince temporel et sa conscience de sacré pontife se trouvant à ses yeux clairement engagées dans des questions nettes et précises, — Pie VII, demeuré toujours patient, humble et résigné, mais devenu tout à coup d'une fermeté inébranlable, se mit à soutenir bien à contre-cœur la longue lutte défensive dont il nous reste maintenant à rendre compte.

D'HAUSSONVILLE.

(1) « ... On se moque ici assez joliment du bonhomme, qui en effet n'est que cela, soit dit à sa gloire; mais ce n'est pas moins une calamité qu'un bonhomme dans une place et à une époque qui exigeraient un grand homme.

« 9 mars 1861.

« Les forfaits d'un Alexandre Borgia sont moins révoltans que cette hideuse apostasie de son faible successeur... Je n'ai point de termes pour vous peindre le chagrin que me cause la démarche que va faire le pape. S'il doit l'accomplir, je lui souhaite tout simplement la mort... Je voudrais de tout mon cœur que le malheureux pontife s'en allât à Saint-Domingue pour sacrer Dessalines. Quand une fois un homme de son rang et de son caractère oublie à ce point l'un et l'autre, ce qu'on doit souhaiter ensuite, c'est qu'il achève de se dégrader jusqu'à n'être plus qu'un polichinelle sans conséquence. »

Voilà ce que la passion dictait à M. de Maistre en 1804. Nous doutons qu'aux yeux de tout homme de bon sens ces énormités soient rachetées par d'autres énormités qu'il a écrites plus tard en sens inverse.

LES
EXPLORATIONS ANGLAISES

DANS L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

SAMUEL BAKER AU LAC DE LOUTA-N'ZIGÉ

- I. — *The Albert N'yanza, Great basin of the Nile and Explorations of the Nile sources*, by Samuel Whyte Baker, 2 vol. in-8°; London, 1866. — II. — *A Walk across Africa, or domestic scenes, from my Nile journal*, by James Augustus Grant, 1 vol. in-8°; W. Blackwood and sons, London (1).
-

On sait que la plupart des officiers de l'armée anglaise vont passer les premières années de leur service dans les colonies que la Grande-Bretagne possède sous toutes les latitudes possibles. L'isolement, l'ennui, l'absence d'occupations positives, appelleraient bien vite la nostalgie, s'ils ne combattaient à force d'énergie et d'activité les effets de cette existence monotone. La pêche maritime ou fluviale, des parties de chaloupe et de yacht, des chasses de diverses natures, des excursions plus ou moins étendues, les exercices corporels les plus variés, avant tout l'héroïque jeu de cricket, les maintiennent dans d'heureuses dispositions. La plupart d'entre eux deviennent des chasseurs d'une habileté hors ligne, et lorsqu'ils ont conservé et augmenté par de bonnes lectures les connaissances qu'ils ont acquises dans les écoles publiques ou aux universités, ils finissent par posséder tous les dons et toutes les qualités de l'explorateur. C'est de cette classe que sont sortis la plupart des voya-

(1) Nous avons emprunté à cet excellent ouvrage bien des détails sur cette partie de l'Afrique intertropicale que les deux voyageurs ont parcourue.

geurs célèbres dont s'honore l'Angleterre. Si Samuel Baker n'en a pas fait officiellement partie, il est du nombre de ces jeunes gens qui, poussés par ce besoin de mouvement et cette avidité d'émotions qui caractérisent la race anglaise, vont chercher au sud de l'Afrique ou dans les Indes un champ où ils puissent déployer à l'aise leur exubérante activité. Baker s'était plus particulièrement fixé dans l'île de Ceylan, où il se livrait à la chasse de l'éléphant; mais cet exercice n'était pour lui qu'une discipline préparatoire. Il se sentait le goût des grandes explorations, et n'attendait qu'une occasion pour exécuter des projets nourris depuis longtemps. La recherche des sources mystérieuses du Nil était devenue, par suite des travaux récents de quelques voyageurs intrépides, la question à l'ordre du jour en Angleterre. Baker nous dit qu'il ne pouvait jeter les yeux sur une carte d'Afrique sans se sentir pénétré du plus violent désir de contribuer pour sa part à cette découverte. Il n'ignorait pas que Speke et Grant étaient partis avec le même dessein des côtes du Zanguebar; mais on avait cessé de recevoir de leurs nouvelles, de vagues inquiétudes se répandaient à leur sujet, on pensait qu'ils avaient succombé dans leur entreprise, ou qu'ils étaient retenus par quelque tyranneau de l'Afrique équatoriale. Il résolut d'aller à leur recherche jusque sous la ligne en remontant le Nil, convaincu qu'il en atteindrait enfin l'origine. Libre, indépendant, ne tenant sa mission que de lui-même, assez riche d'ailleurs pour en faire tous les frais, il voulut partir seul : un compagnon aurait pu lui créer des difficultés et le retarder dans sa marche. La seule personne qui l'accompagna fut sa femme. Il la supplia vainement de rester dans sa famille, lui faisant entrevoir les fatigues, les dangers qu'elle aurait à affronter; mais elle lui répondit comme Ruth à Noémi : « Ne me presse pas de te quitter et de m'éloigner de toi, car j'irai où tu iras et je demeurerai où tu demeureras; je veux mourir où tu mourras et y trouver ma sépulture. Que Jéhovah me traite avec rigueur, si autre chose que la mort me sépare de toi (1). » Vaincu par cette noble résolution, M. Baker ne résista plus, et le 15 avril 1861 il partit du Caire avec sa femme. Cette circonstance ajoute un intérêt particulier au voyage dont nous allons reproduire les traits les plus saillants et faire connaître les heureux résultats.

I.

Poussés par un bon vent du nord, nos voyageurs remontèrent rapidement le Nil, et arrivèrent après vingt-six jours de navigation à Korosko, localité de la Nubie inférieure, située sous le 22° 40' de

(1) Ruth, ch. 1, v. 16, 17.

latitude nord. Placée au milieu d'un amphithéâtre de collines dont les flancs dénudés concentrent les rayons d'un soleil implacable, cette ville est un foyer brûlant où l'on ne serait pas tenté de s'arrêter, si elle n'était pas la tête du chemin que prennent les caravanes pour pénétrer dans la Nubie supérieure. Le Nil quitte à ce point la direction du sud, tourne vers l'ouest, et pénètre dans une contrée rocheuse et accidentée que les Arabes appellent la Vallée-des-Pierres. De nombreux écueils et plusieurs cataractes interrompent le cours. Le désert qu'il faut traverser pour atteindre les frontières de la Nubie supérieure a près de quatre-vingts lieues de longueur. Nos voyageurs le franchirent en une semaine à dos de chameau, en marchant quinze heures par jour sur un sable rougeâtre et au milieu de rochers de basalte éblouissants. C'est dans ce désert que l'armée de Cambyse fut obligée, après avoir dévoré ses bêtes de selle et de somme, de recourir au terrible moyen de se décimer pour se nourrir. La caravane rallia de nouveau le Nil à Abou-Hamed, le longea pendant huit jours à l'ombre d'un rideau de palmiers, et s'arrêta enfin à Berbere, ville de cinq mille âmes et centre d'un commerce assez considérable entre le Kordofan et les villes du littoral de la Mer-Rouge.

Baker avait compris pendant cette première partie de son voyage que sa liberté d'action serait à chaque instant paralysée, s'il n'acquiesçait pas une connaissance suffisante de la langue arabe. Obligé de se servir d'un drogman, il ne saurait la vérité qu'interprétée et peut-être trahie par lui; il n'ignorait pas qu'il trouverait facilement dans les contrées du Nil supérieur des nègres libres, affranchis ou esclaves, en état de parler l'arabe, tandis qu'il n'en rencontrerait aucun sachant l'anglais. Il se mit en conséquence à apprendre l'arabe, et il consacra une année à cette étude; mais, pour mettre ce temps à profit dans l'intérêt de la science géographique, il résolut de l'employer aussi à étudier les bassins de l'Atbarah et du Bahr-el-Azrek ou Fleuve-Bleu, les deux affluens qui recueillent les eaux de l'Abyssinie pour les déverser dans le Nil. C'est à ces tributaires que ce fleuve doit ses variations si extraordinaires de niveau et la vertu fécondante qui fait la richesse de l'Égypte.

L'Abyssinie est formée par une succession de plateaux en étages fort élevés, qui séparent le bassin de la Méditerranée de celui de l'Océan-Indien. Des chaînes de hautes montagnes les relient et les enveloppent comme d'une ceinture à l'est et au sud, ce qui donne à ce pays la forme d'un amphithéâtre semi-circulaire, long de 200 lieues et large de 450. De ces chaînes de montagnes se détachent de nombreuses ramifications qui se subdivisent en descendant, et viennent mourir dans les plaines qu'arrose le Nil. Les deux artères que nous avons nommées, l'Atbarah et le Bahr-el-Azrek, reçoivent

dans leurs nombreux circuits le tribut de tous les cours d'eau que la nature extrêmement accidentée du pays multiplie à l'infini.

Accompagné d'un personnel arabe convenable, Samuel Baker partit de Berbere le 11 juin 1861, et entra le surlendemain dans le bassin de l'Atbarah. Cette rivière était à sec sur une longueur de plus de trente lieues, et le lit ressemblait à un chemin fort large, légèrement concave et couvert d'un sable brillant. De distance en distance se rencontraient des étangs dont le plus grand pouvait avoir un kilomètre, et dans lesquels vivait tout un monde aquatique obligé de s'y cantonner pendant la sécheresse, — crocodiles, hippopotames, poissons, tortues. L'Atbarah reste dans cet état du mois de mars au mois de juin. C'est vers le milieu de mai que commence la saison pluvieuse; mais le sol altéré absorbe les premières pluies, et les tributaires de l'Atbarah ne commencent à lui apporter leurs eaux que du 10 au 15 juin. Baker était le 23 à soixante lieues de l'embouchure du fleuve, lorsqu'il aperçut le premier filet d'eau en sillonner le lit; mais quel ne fut pas son étonnement de le voir grandir en peu d'heures et devenir un cours d'eau de premier ordre, qui n'avait pas moins de 450 mètres de largeur et 6 ou 7 de profondeur!

L'Atbarah reçoit les eaux de quatre grandes rivières, qui sont à leur tour les artères d'autant de bassins secondaires. Les pluies sont diluviennes. Le plus petit ravin devient un torrent impétueux dont les eaux ressemblent à une bouillie, tant elles roulent de matières diverses. Elles désagrègent et enlèvent les molécules des roches; elles déracinent toutes les plantes que neuf mois de soleil avaient fait pousser dans les lits desséchés; elles entraînent les arbres tombés de vétusté, en arrachent de vivans et balayent les feuilles qui jonchent le sol des forêts; elles submergent des myriades de nids d'insectes, de petits mammifères et d'oiseaux qui s'étaient logés dans les crevasses des rochers ou sous les berges des rivières, et charrient chaque année des quadrupèdes de la plus grande espèce, des buffles, des éléphants, qui se sont attardés loin de leurs compagnons dans le lit du torrent.

Le Nil-Bleu, qui est le grand canal du sud-ouest de l'Abysinie, présente les mêmes phénomènes avec cette différence qu'il conserve pendant la saison sèche un courant d'une eau limpide qui réfléchit l'azur du ciel; de là le nom de Bahr-el-Azrek, la rivière bleue, que les Arabes lui ont donné en opposition à la couleur blanche des eaux du Nil supérieur, qu'ils appellent Bahr-el-Abiad. M. Baker resta juste une année à étudier tout à la fois l'arabe et l'hydrographie de l'Abysinie dans ses rapports avec les phénomènes du Nil égyptien, et le 11 juin 1862 il rentrait à Karthoum.

Karthoum, située au confluent des deux Nils, sous le 45° 29' de

latitude nord, n'était, il y a une quarantaine d'années, qu'un poste militaire établi par Méhémet-Ali, lorsque ce pacha prit possession de la Nubie et du Kordofan pour ajouter aux nombreux monopoles qu'il s'était adjugés celui du commerce des esclaves. Cette colonie militaire attira une population civile, et devint le noyau d'une ville qui compte à l'heure qu'il est trente mille habitans, Grecs, Syriens, Coptes, Arméniens, Turcs, Arabes, Égyptiens et nègres. Elle est le chef-lieu du Soudan et la résidence d'un gouverneur. La garnison, composée d'Égyptiens et de nègres, varie de six mille à dix mille hommes. On y compte une trentaine de maisons européennes, parmi lesquelles sont les consulats de France, d'Autriche, d'Angleterre et des États-Unis. Bâtie le long du Nil-Bleu, sur un terrain plat et bas, cette ville est sale et malsaine. Les environs sont uniformes et tristes; on n'aperçoit que quelques rares bouquets de mimosas, qui s'élèvent au milieu d'une plaine aride et blanche. Le commerce de détail y est très actif. Les bazars sont bien approvisionnés de fruits, de poissons, de légumes, et renferment un grand nombre de boutiques de quincaillerie et de verroterie. L'industrie locale se borne à la fabrication d'un peu de savon et de quelques barils d'huile de sésame. La bijouterie y est florissante. Les ouvriers sont habiles à confectionner les filigranes et en général ces coupes à pied et ces élégantes aiguères dont les Turcs ornent leurs plateaux. Il s'y fait un assez grand trafic d'ivoire, de gomme, de séné, de vin, de coton et de sésame. Les négocians de Karthoum frètent deux cent cinquante vaisseaux et barques pour la navigation fluviale. Le commerce serait bien plus considérable et le pays bien plus prospère, si les autorités égyptiennes avaient la plus légère notion de l'économie politique; mais leurs idées sur ce point sont d'une simplicité primitive. S'enrichir aux dépens du peuple par des exactions de tout genre, telle est leur unique science. Cette ignorance absolue dans l'art d'asseoir les impôts a donné naissance à un proverbe arabe : « l'herbe ne pousse jamais là où le Turc a mis le pied. »

Baker fit sans délai ses préparatifs de départ. Il loua trois navires, dont un ponté, appelé *Diabea*, avec quarante hommes pour les manœuvrer. Ce dernier bâtiment lui coûtait 200 francs par mois de location. Le capitaine et le charpentier lui en demandèrent 35 et les marins 10, outre leur nourriture. Il engagea quarante-cinq hommes pour lui servir d'escorte et onze individus, hommes et femmes, qui devaient être attachés à son service, ce qui élevait le chiffre de son personnel à quatre-vingt-seize. Il acheta vingt et un ânes, quatre chameaux, quatre chevaux, quatre chèvres laitières, et ses provisions en armes, munitions de chasse, vivres, verroteries, objets de toilette, marchandises de toute espèce étaient énormes. Il avait à bord 145 hectolitres de dourah et autres céréales du pays. Il fit faire un

uniforme à chacun de ses quarante-cinq hommes, les arma d'un fusil à deux coups, et leur expliqua le but de son voyage en leur déclarant qu'il ne souffrirait ni acte d'indiscipline ni pillage. Il fit inscrire leurs noms sur les registres du divan, leur délivra un livret à chacun, et leur avança cinq mois de leurs gages. Au moment du départ, il leur fit donner un excellent repas pour qu'ils fussent de bonne humeur; aussi tous lui jurèrent-ils une fidélité inviolable.

Il venait de monter sur son *Diabca* pour mettre à la voile, lorsqu'un percepteur vint lui réclamer une taxe personnelle pour les quatre-vingt-seize individus attachés à son service, ajoutant qu'en cas de refus ses navires seraient confisqués. Baker fit hisser le pavillon anglais et répondit que n'étant ni sujet turc, ni marchand, il ne devait pas être soumis à cette taxe, et que si quelqu'un se permettait de monter sur une de ses embarcations, il le ferait jeter par-dessus bord. L'agent du fisc se tint pour averti et s'en retourna. Il venait de s'éloigner, les rameurs étaient à leurs places prêts à faire jouer leurs avirons, lorsqu'un bateau du gouvernement qui descendait le Nil-Bleu vint se jeter sur eux, brisa toute une rangée de rames et ensabla une de leurs barques. Baker s'attendait à ce que le capitaine, un grand et fort gaillard nègre du Kordofan, lui ferait au moins des excuses. Bien au contraire, il se mit à insulter les gens de Baker, qui lui redemandaient des rames, et à les défier d'oser venir lui en prendre. Pour en finir, Baker monte sur le bateau, écarte d'une main vigoureuse les matelots qui veulent l'arrêter et empoigne le bruyant capitaine, qui s'empresse alors de reconnaître ses torts et de faire rendre des rames. Enfin la petite flottille s'ébranla au milieu des hurrahs d'une multitude assemblée sur la rive, et le 18 novembre 1862 elle entra dans les eaux du Nil-Blanc. Pendant l'espace de 2 degrés, le paysage que le Nil traverse n'est pas sans animation. Quelques collines verdoyantes apparaissent à trois ou quatre kilomètres de distance; l'on voit des femmes arabes parfaitement vêtues venir puiser de l'eau avec des vases de forme antique. Nos voyageurs longent une forêt d'acacias dans laquelle ils aperçoivent des chantiers en pleine activité. Des troupeaux de bêtes à cornes et des chameaux se rangent en ligne sur les bords du fleuve pour étancher leur soif. De distance en distance, le fleuve est bordé de mimosas, qui produisent un excellent tanin et dont le fruit fournit aux teinturiers une belle couleur brune. A partir du 13^e degré de latitude nord, la scène change et s'assombrit. Une navigation fatigante, monotone, capable de donner le spleen au plus jovial, commence. Le Nil devient un interminable marais traversé par un courant d'eau blanche et sale. Une épaisse lisière de roseaux et de papyrus haute de 18 pieds les retenait comme prisonniers. Des plantes aquatiques de toutes les formes et de toutes les couleurs

possibles, en s'agglomérant, formaient des radeaux et parfois des files qui se couvraient d'une végétation étrangère, et sur lesquelles hommes et bêtes pouvaient se tenir debout. L'on entendait toutes les nuits le ronflement des hippopotames, qui accompagnaient en faux-bourdon les cris aigus ou rauques des oiseaux nocturnes. Quelquefois des serpents d'eau s'avançaient en ligne droite vers le navire, élevant leur tête au-dessus des eaux, puis disparaissaient, se repliant sur eux-mêmes. L'aspect du pays présentait de tous côtés aux voyageurs l'accablante uniformité de plaines arides. Les tribus riveraines du Nil ne s'élèvent guère au-dessus des plus bas degrés de l'échelle humaine. Ils vont tout nus, à l'exception des femmes mariées, qui portent pour la forme une ceinture végétale. Ils se saupoudrent de cendre pour se mettre à l'abri des piqûres des moustiques, et se couvrent la tête d'une large perruque, faite également de cendre délayée dans des égouts d'établé. Quelques-unes de ces tribus ne se livrent à aucune culture, et, comme elles tiennent à conserver leurs troupeaux intacts, elles ne tuent que les bêtes malades ou celles qui vont mourir, et cherchent un supplément de nourriture parmi les lézards, les rats d'eau, les serpents et les poissons. Chez ces nègres, le moral est au niveau du physique. La mission autrichienne de Karthoum avait établi des annexes à Sainte-Croix sous le 6° 39' de latitude nord et à Gondokoro; mais aucun des prêtres qui s'y sont succédé n'a pu entamer ces natures brutales. Ces annexes ont fini par être supprimées.

Le 2 février 1863, la petite flottille de notre voyageur jetait l'ancre devant Gondokoro, où le Nil, débarrassé de ses plantes marécageuses, présente une plage étendue et commode. C'est un village de la tribu de Bare, dont les marchands d'ivoire de Karthoum ont fait un centre commercial, parce que c'est le point le plus avancé dans les contrées du Haut-Nil où les navires puissent pénétrer. Rien de plus immoral et de plus criminel que la manière dont ces marchands se procurent l'ivoire. Ils acceptent les services d'un homme hardi, entreprenant, intelligent et peu scrupuleux; ils lui fournissent les fonds dont il a besoin, à la condition qu'il leur livrera une quantité déterminée de défenses d'éléphants à 50 pour 100 au-dessous du cours. Cet homme, que l'on appelle *nakil* et à qui nous donnerons le nom de facteur, prend à son service cent, deux cents et jusqu'à trois cents hommes, qu'il choisit parmi la population la plus tarée de Karthoum; chacun de ces hommes reçoit un livret sur lequel sont inscrits avec son nom le chiffre de son salaire et les à-comptes qu'il touche. Il achète ensuite des armes, des munitions, quelques quintaux de verroterie, et s'embarque au mois de décembre pour s'arrêter à la hauteur du pays qu'il désire exploiter. Il s'enfonce dans les terres, et va s'établir avec sa compa-

guie dans un des principaux villages, dont il fait le centre de ses opérations. Ces nouveau-venus se montrent honnêtes, concilians, et gagnent peu à peu l'amitié du chef. Celui-ci comprend combien de tels auxiliaires, armés et disciplinés, lui seraient utiles pour repousser ses ennemis ou les attaquer. Il entre avec eux en négociation. L'alliance est bien vite conclue, et une expédition est arrêtée. Les Turcs (*Tourkish*, car tel est le nom que les nègres donnent aux compagnies des facteurs) se mettent en route la nuit et s'arrêtent à une lieue du village qu'ils se proposent d'attaquer. Une demi-heure avant le lever du soleil, ils s'en approchent en silence, y mettent le feu en plusieurs endroits, et font ensuite une décharge de toutes leurs carabines au travers des flammes. Les hommes se précipitent les premiers hors de leurs huttes pour se défendre, mais ils sont tués comme des faisans dans une réserve. Les Turcs s'emparent des femmes et des enfans, s'approprient le bétail et les provisions que l'incendie a respectés. De retour à la station, le facteur donne au chef du village une trentaine de têtes de bétail et une jeune fille pour sa part. Il s'adjuge pour la sienne, conformément à la coutume, les esclaves et les deux tiers du bétail, partage le tiers restant entre ses hommes, puis le marché s'ouvre et les affaires commencent. Les habitans du village et des localités voisines accourent pour acheter le bétail, dont un nègre est toujours avide. Le facteur les leur vend au prix d'une défense d'éléphant par tête. Il arrive assez souvent que des hommes échappés au massacre accourent pour racheter leurs femmes et leurs enfans; on les leur cède en échange d'une quantité débattue d'ivoire. Quand les soldats eux-mêmes désirent avoir une esclave pour vivre en famille, car ils restent quelquefois plusieurs années dans une même station, leur chef les satisfait; mais le prix de l'esclave est inscrit en à-compte sur leur livret. La paix se maintient rarement entre le chef du village et ses alliés, qui ont levé le masque et sont devenus arrogans. Les querelles surviennent, les débats s'enveniment, la guerre éclate, et se termine souvent par la mort ou la fuite du malheureux chef et la perte de tout ce qu'il possède, femmes, enfans et richesses. Quand vient le mois de février, époque où les navires de Karthoum se trouvent à l'ancre à Gondokoro, ces facteurs y descendent avec leurs esclaves et leurs dents d'éléphans. Ils remettent l'ivoire à leurs patrons ou aux fondés de pouvoir de ceux-ci, et vendent les esclaves à des marchands qui les dirigent par la voie du Sennaar vers les côtes de la Mer-Rouge, d'où on les expédie en Arabie et jusqu'en Perse. Le gouvernement égyptien a prohibé ce trafic, mais les autorités de Karthoum mettent fort peu de zèle à faire exécuter la loi, et n'envoient d'ailleurs aucune force militaire dans les contrées du Haut-Nil pour qu'elle soit respectée.

Une expédition composée de cent cinquante hommes peut recueillir dans une campagne, lorsque l'expédition a bien réussi, vingt mille livres d'ivoire, dont la valeur s'élève à 100,000 francs, sans compter quatre ou cinq cents esclaves, dont la vente peut produire de 40 à 50,000 francs. Chaque facteur possède à Gondokoro son enclos particulier, qui porte généralement le nom de la maison pour laquelle il fait des affaires; il y dépose ses marchandises et y enferme ses esclaves. Bien que ces enclos restent neuf mois de l'année vides et abandonnés, il n'arrive jamais qu'un facteur étranger ou nouvellement arrivé s'en empare.

Quand notre voyageur atteignit Gondokoro, une vingtaine de navires étaient déjà à l'ancre, attendant leur chargement d'ivoire et d'esclaves. Suivant l'usage, il se construisit un enclos provisoire pour y mettre en sûreté ses bêtes de somme et ses chevaux. Il déposa sa provision de grains dans le magasin d'un négociant de Karthoum, appelé Courshid-Aga, avec qui il s'était lié d'amitié, et le pria de remettre ce qu'il y laisserait à MM. Speke et Grant, dans le cas où ils arriveraient après son départ. Il était à Gondokoro depuis treize jours, lorsqu'il entendit plusieurs salves de mousqueterie, et vit un moment après des hommes se précipiter dans sa cabine pour lui annoncer que Mohammed, le facteur d'un certain M. Debono, arrivait, accompagné de deux Anglais qui venaient de l'Océan-Indien. Il s'élança de son navire, court à la rencontre des deux voyageurs, et reconnaît de loin son ancien ami Speke. Il lève son chapeau, pousse un joyeux hurrah, auquel les voyageurs répondent, et ils se jettent dans les bras les uns des autres. Ce premier moment d'effusion passé, Baker ne put se défendre d'un sentiment de tristesse en les voyant si défaits et couverts de vêtements qui tombaient en lambeaux. Speke était le plus fatigué des deux, mais son extrême maigreur recouvrait une forte charpente. Il avait fait à pied le voyage de Zanzibar à Gondokoro. Grant n'avait des pantalons que pour la forme et paraissait malade de la fièvre, mais le regard des deux voyageurs était plein de vie; le feu sacré qui les avait soutenus pendant leur voyage y brillait encore dans tout son éclat. Ils revenaient soutenus par le juste orgueil d'avoir résolu le problème posé depuis plus de deux mille ans, et fait faire un pas immense à la géographie de l'Afrique équatoriale.

II.

Nous avons ici même (1) raconté ce voyage et signalé les résultats scientifiques dont il a été suivi. Partis de Zanzibar, sur la côte

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1864.

orientale de l'Afrique, Speke et Grant avaient pris d'abord le chemin qui aboutit à Kasèh, sous le 5° de latitude sud et le 30° 36' de longitude est. Laissant à l'ouest la route qui conduit en droite ligne au lac de Tanganika, que Burton et Speke découvrirent en mars 1858, et au nord celle que ce dernier voyageur a prise, au mois d'août suivant, pour arriver à la découverte du lac Victoria, ils s'étaient d'abord dirigés au nord-ouest, puis avaient incliné à l'est pour se rapprocher du lac Victoria. Ils l'avaient contourné à son extrémité ouest et en avaient suivi les rives septentrionales, convaincus qu'ils devaient rencontrer le Nil dans cette direction. En effet, après avoir parcouru une cinquantaine de lieues, ils trouvèrent, le 28 juillet 1862, un cours d'eau de 4 à 500 pieds de large et très profond, qui en sortait à 21' au nord de la ligne et sous le 31° 5' de longitude est. Ils le reconnurent jusqu'aux chutes de Karouma, à 50 lieues de sa sortie; là ils furent obligés de le quitter à cause d'un circuit considérable qu'il fait à l'ouest, et ils le retrouvèrent à 35 lieues plus au nord. Sur de nombreux renseignemens, ils purent faire le tracé de ce circuit. Le fleuve continue son cours vers l'occident, pénètre dans un lac appelé Louta-N'zigé, dont il suit pendant quelques lieues les rives, et se dirige ensuite de nouveau vers le nord. Ils étaient donc convaincus que le cours d'eau qu'ils avaient vu sortir du grand lac Victoria est bien celui qui coule à Gondokoro et qui va se jeter dans la mer Méditerranée après avoir traversé plus de 30 degrés de latitude.

Sans vouloir amoindrir les belles découvertes de ces illustres voyageurs, nous avons montré néanmoins que leur solution du problème des sources du Nil laissait beaucoup à désirer, surtout en ce qui touche au lac Louta-N'zigé. Comment le Nil y entre-t-il et en sort-il? Ne fait-il que côtoyer le lac, ou leurs eaux se confondent-elles? Mais dans ce dernier cas, en perdant son lit, il pourrait bien perdre aussi son nom, et le fleuve qui a sa sortie au nord du lac Louta-N'zigé pourrait bien être la continuation non pas de celui qui vient du lac Victoria, mais d'un autre cours d'eau tombant dans le lac Louta-N'zigé au sud. C'est ainsi que le Rhône, qui sort du Léman à Genève, a son origine à l'autre extrémité du lac dans le Valais. Au reste Speke lui-même était préoccupé de cette lacune et en comprenait toute la gravité. On s'en aperçoit aux avis qu'il donne à son ami Baker. Celui-ci ne pouvait se défendre, au milieu de la joie qu'il éprouvait de retrouver son ami, d'un certain regret de voir par l'arrivée de ses compatriotes le but de son expédition amoindri, sinon supprimé. Il se faisait un devoir d'aller à leur recherche dans les régions équatoriales, où il les croyait retenus, et les voilà de retour! Il espérait être l'heureux mortel qui attacherait son nom à la découverte des sources du Nil, et cette découverte est

faite! Mais Speke, en lui remettant une carte de son voyage, lui fit comprendre qu'il restait encore à compléter une importante découverte qui se rattachait à l'origine du Nil, celle du lac Louta-N'zigé, auquel lui-même n'avait pu se rendre; qu'aussi longtemps que la topographie de ce lac ne serait pas dressée, la solution du problème ne satisferait pas la science. Baker accueillit ces observations avec reconnaissance, et il fut résolu qu'il prendrait ce lac pour but de son voyage d'exploration.

Speke lui donna toutes les informations que son expérience put lui suggérer. Il lui fit connaître les contrées fertiles et giboyeuses où il pourrait facilement nourrir sa troupe et celles qu'il devrait éviter comme étant ou stériles ou malsaines. Il lui signala les chefs qu'il avait trouvés honnêtes et généreux et ceux qui s'étaient montrés soupçonneux et avarés. Il l'instruisit sur les matières d'échange qui ont cours dans chaque tribu, et l'engagea surtout à se rendre auprès de Kamrasi, roi de l'Ungoro, dans les états duquel se trouve le lac Louta-N'zigé ou de la sauterelle morte. Il lui indiqua les moyens qu'il devrait employer pour obtenir le concours de ce personnage défiant et d'une rapacité sans bornes.

Après avoir passé onze jours à Gondokoro, Speke et Grant dirent adieu à leur ami, et, montant sur le navire que ce dernier avait mis à leur disposition, ils prirent gaiement le chemin de la patrie. Cette séparation, sous ces latitudes et dans les circonstances où se trouvait Baker, lui fut tout particulièrement pénible. Les premiers achevaient leur course, le second allait commencer la sienne. Ceux-là, heureux des succès qu'ils avaient obtenus, allaient raconter à leurs compatriotes leurs combats et leur victoire et enrichir la science de leurs belles découvertes; celui-ci avait devant lui l'inconnu, il ignorait s'il lui serait donné d'achever heureusement son entreprise, d'ajouter son obole au trésor des connaissances géographiques et de fouler encore les rivages de la vieille Angleterre. Le cœur gros, il leur serra la main, il ne put leur dire que ces mots : « Dieu vous bénisse! » et, suivant leur bateau du regard, il ne quitta le rivage que lorsqu'ils furent entrés dans le premier tournant, qui les déroba à sa vue.

Le mois qu'il dut rester encore à Gondokoro ne fut pas un des moins pénibles de son voyage. Cette plage, sur laquelle plus de six mille personnes étaient agglomérées, devenait insalubre. Une maladie pernicieuse sévissait dans cette multitude, et y faisait des brèches considérables. Notre voyageur y perdit un homme. Ses vingt et un ânes, qu'il avait débarqués dans d'excellentes conditions de santé, furent attaqués par des oiseaux au plumage gris-brun de la grosseur d'une griye. Munis de griffes et d'un bec très forts, ils se posaient sur le dos de ces animaux pour y picorer les insectes pa-

parasites, mais en même temps ils leur perçaient la peau et y faisaient de véritables trous dont l'animal souffrait au point de ne pouvoir plus manger. Baker fut obligé de louer des négrillons pour chasser ces oiseaux; mais quand ils étaient expulsés d'un côté, ils se cramponnaient de l'autre ou sous le ventre, et continuaient leur œuvre destructive.

M. Baker s'était adressé à Mohammed, qui avait escorté Speke et Grant, pour qu'il lui rendit le même service. Non-seulement il s'y refusa, mais il s'entendit avec tous les autres facteurs pour contrecarrer le projet de Baker et lui susciter des obstacles qui l'obligeraient à y renoncer. Ils le considéraient comme un espion envoyé par le gouvernement anglais pour connaître la manière dont ils se procuraient l'ivoire et la révéler aux nations européennes, qui forceraient ensuite le gouvernement égyptien à mettre un terme à un si odieux trafic. Dans cette pensée, ils travaillèrent les hommes de l'escorte de notre voyageur, leur disant qu'il était indigne d'un mahométan de servir un chrétien, qu'aussi bien ils mourraient de faim en route faute de bétail, puisqu'ils n'avaient pas d'esclaves à donner en échange, que cet Anglais les conduirait on ne sait où, assez loin en tout cas pour qu'il leur fût impossible de revenir dans leur pays; bref, ils auraient le même sort que l'escorte de Speke, laquelle, partie de Zanzibar au nombre de deux cents individus, se trouvait réduite à dix-huit. Ces manœuvres réussirent. L'escorte tout entière de Baker se décide à l'abandonner avec armes et bagages, et tous s'engagent à faire feu sur lui, s'il essayait de les désarmer. Le moment était critique. Notre voyageur, instruit de ce complot, fait venir son *wakil*, c'est-à-dire le chef de son escorte, lui ordonne de faire battre le rappel et de dire à ses hommes de se réunir armés devant sa tente. Il y place en guise d'estrade son lit de camp, sur lequel il fait mettre cinq carabines à deux coups, un revolver et un sabre qui coupait comme un rasoir. Il s'assit sur cette estrade improvisée, armé d'une sixième carabine; à ses côtés sont deux serviteurs qui lui étaient restés fidèles, également armés. Sa femme se tenait derrière lui, chargée de lui indiquer le premier individu qui ferait mine d'ôter le caoutchouc dont la lumière des fusils était couverte. Quinze hommes seulement obéirent au rappel. Il leur commande de déposer leurs armes; ils s'y refusent. « Fils de chiens, s'écrie-t-il en armant son fusil, à bas vos armes! » Cette attitude ferme et menaçante les intimide, ils se montrent irrésolus. Quelques-uns se placent derrière leurs camarades. Saisissant ce moment d'hésitation, il dit à son *wakil* de les désarmer; mais ces hommes ne consentent à livrer leurs armes qu'à la condition d'être déchargés de leur engagement. Ces termes sont acceptés, la décharge est signée. Baker les invite à prévenir ceux qui ne s'étaient

pas rendus à l'appel qu'il saurait bien les rejoindre, s'ils ne rapportaient pas leurs armes.

Notre voyageur n'avait plus d'escorte! Que faire? à quel parti s'arrêter? Renoncer à son expédition? Impossible, il n'y veut pas songer. Faire venir une nouvelle escorte de Karthoum? Mais où l'attendre? car à Gondokoro il ne serait pas en sûreté après le départ des marchands d'ivoire et de leurs agens. Partir avec ses deux serviteurs? Mais les tribus qu'il devra traverser, dépourvues de toute idée d'humanité, sont remplies de haine contre les étrangers depuis que les Turcs s'y sont établis et y ont commis mille déprédations. Baker s'arrêta enfin à l'idée de faire un nouvel effort pour ramener au sentiment du devoir ses Turcs révoltés. Il fit venir son *wakil*, qui lui avait solennellement promis, lorsqu'il l'avait pris à son service, de maintenir ses hommes sous une bonne discipline, et il lui déclara que, s'il ne remplissait pas ses engagements en réunissant le reste de sa compagnie qu'il n'avait pas congédié, il s'en plaindrait aux autorités de Karthoum, qui le puniraient sévèrement. Celui-ci prit au sérieux cet avertissement, et se mit à la recherche de ses hommes. Il parvint à en ramener dix-sept, qui se montrèrent disposés à suivre M. Baker, pourvu qu'il dirigeât sa course vers l'est; le voyageur y consentit. Le lendemain, il apprit que, s'ils demandaient à aller du côté de l'est, c'était pour l'abandonner et se joindre à la troupe d'un nommé Mohammed-Iler, qui se trouvait dans cette direction; mais il espéra qu'en traitant ses gens avec justice et bienveillance, il parviendrait à leur inspirer quelque attachement.

Sur ces entrefaites arriva le facteur de Courshid-Aga, nommé Ibrahim, à la tête d'une compagnie de cent quarante Turcs et de deux cents nègres. Il apportait à son commettant un chargement d'ivoire. Son centre d'opération était à l'est dans le pays des Latoukas. Comme Baker était dans les meilleurs termes avec Courshid, il pensa que son facteur ne ferait aucune difficulté de l'admettre dans sa caravane et de lui servir d'escorte. Il se trompait. Ibrahim, instruit sans doute de la résolution de ses collègues et des motifs qui la leur avaient suggérée, s'y refusa péremptoirement, ajoutant même qu'il repousserait Baker par la force, si celui-ci s'obstinait à vouloir le suivre.

Baker ne tint pourtant pas compte de ses menaces. Il connaissait l'esprit fanfaron de ces Arabes et surtout leur vénalité. Il comptait sur les présens qu'il lui ferait pour obtenir son concours. Aussi bien fallait-il en finir et mettre un terme à tant d'accablantes incertitudes. Il savait que, de quelque côté qu'il dirigeât sa course, les difficultés ne lui manqueraient pas, et qu'un plus long délai n'en diminuerait ni le nombre ni la gravité. Il ordonna donc à ses gens de charger les chameaux et les ânes, leur déclarant qu'il allait

partir, bien qu'il n'eût ni guide ni interprète. Ceux-ci obéirent tout en maugréant et en disant que l'on ne part jamais sans savoir où l'on va. Il monta à cheval, sa femme en amazone était à ses côtés. Derrière lui prit place le porte-drapeau, et la petite caravane s'ébranla le 26 mars 1863, à cinq heures du soir.

III.

Baker tint parole : il prit la direction de l'est, ou plutôt du sud-est, comme l'exigeait le chemin suivi par la caravane d'Ibrahim. Bien que le sol fût brûlé, le pays, légèrement ondulé et boisé avec une certaine symétrie, n'était pas sans charme. En avançant vers l'est, nos voyageurs eurent bientôt à leur droite la montagne de Behnan, belle masse de granit et de siénite de 1,200 pieds d'élévation, dont les flancs portaient une végétation vigoureuse et originale. Des ravins profonds rendaient la marche difficile. Pour empêcher les ânes de trébucher en descendant, il fallait les retenir par la queue, et pour les aider à monter, on les tirait par les oreilles. Quant aux chameaux, habitués à arpenter des plaines unies, ils se montrèrent d'une désolante stupidité. Ils choppaient, tombaient, renversaient leurs charges. En passant à travers un fourré de mimosas, les épines crochues dont cet arbre est armé trouèrent les sacs de provisions, qui rayèrent le sol de longues traînées de sel, de riz et de café. Au sortir de cette contrée raboteuse, ils traversèrent un pays fort peu accidenté, et descendirent ensuite dans la vallée de Tologa. Large de 500 mètres, elle avait l'apparence d'une rue formée par deux chaînes de montagnes d'une médiocre élévation, mais dont les flancs intérieurs avaient la perpendicularité d'une muraille. De belles prairies garnissaient le fond de cette vallée, sur laquelle de gigantesques figuiers répandaient une ombre agréable. A l'approche de notre voyageur, les nègres sortirent de leurs villages, juchés sur les pointes des rochers, et entourèrent en foule sa caravane, contemplant avec admiration les chevaux, les chameaux et un petit singe rouge que M^{me} Baker menait avec elle. Un bossu, plus hardi que ses camarades, adressa à notre voyageur une foule de questions.

— Qui êtes-vous?

— Un voyageur.

— Que venez-vous faire dans ce pays? Chercher de l'ivoire?

— Non, je n'en ai pas besoin.

— Que voulez-vous donc? des esclaves?

— Nullement, je ne saurais qu'en faire.

Un éclat de rire accueillit cette réponse.

— Avez-vous beaucoup de vaches?

— Pas une.

— De quel pays êtes-vous?

— De l'Angleterre.

— De l'Angleterre! nous n'avons jamais entendu parler de ce pays-là. C'est là sans doute votre fils? en montrant M^{me} Baker, dont le costume était alors assez masculin.

— Non, c'est ma femme.

— Ce petit bonhomme est votre femme! quel mensonge!

Cette curiosité serait devenue impertinente, si le chef n'était arrivé pour débarrasser M. Baker de son interlocuteur et de la foule qui se pressait autour de lui.

De la vallée de Tologa, il pénétra dans celle de l'Illyria. Beaucoup plus spacieuse que la précédente, elle doit son existence à une double chaîne de montagnes qui suivent parallèlement la direction du sud-est, et dont la hauteur varie de 2 à 3,000 pieds. Elle est le point de départ de ce système orographique, qui forme l'épaulement oriental du vaste plateau de l'Afrique centrale, et dont Ribmann, Ebrard, Burton et Speke ont signalé l'existence. Des flancs abrupts de ces montagnes se sont détachés d'énormes blocs de granit grisâtre assez nombreux pour rendre le passage de la vallée difficile. Le feldspath, d'une structure plutôt fibreuse que lamellaire, était disséminé, dans ce granit, en fragmens de plusieurs pouces carrés et aussi durs que le silex. Cette vallée, toute ravinée qu'elle fût, avait un aspect riant. Pas un creux, pas une déchirure qui n'eût son massif d'arbres de la plus belle venue. Le bois de quelques-uns de ces arbres était si résistant que la hache ne pouvait l'entamer. Pour la traverser sans fâcheuse rencontre, il fallait être en paix avec les indigènes, car du haut de leurs rochers ils pouvaient écraser impunément la troupe la mieux armée. Il n'y avait pas un mois qu'une compagnie de cent vingt-six Turcs avait été détruite de cette manière jusqu'au dernier.

Baker débouchait par une gorge étroite dans la vallée de l'Illyria, lorsqu'il rencontra Ibrahim à la tête de sa caravane. C'était un homme de sac et de corde. Né d'un chef turc et d'une mère arabe, il avait les plus beaux traits et les plus mauvaises qualités de ces deux races. Des sourcils épais surmontaient ses grands yeux noirs pleins d'un feu sinistre; son nez effilé, fortement arqué, aux narines mobiles et largement ouvertes, semblait dénoter la puissance de flair propre aux animaux; ajoutez à cela des joues à pommettes saillantes, une bouche bien proportionnée, un menton proéminent et légèrement pointu. La force, mais une force malfaisante, éclatait dans tous ses traits.

Quoiqu'il ne se sentit nullement attiré vers cet homme, notre

voyageur comprenait combien il pourrait lui être utile pour mener à bonne fin son entreprise; aussi ne fut-il pas fâché d'entendre sa femme l'appeler au moment où il se trouvait à la portée de sa voix. Ce ne fut qu'avec peine qu'Ibrahim consentit à s'approcher de M. Baker. Cependant la conversation s'engagea, suivie d'explications mutuelles, et moyennant de beaux présens une alliance finit par se conclure entre les deux parties. Dès ce moment, l'expédition gagnait une escorte de cent quarante hommes, mais elle faisait le sacrifice de la liberté de ses mouvemens, et prenait aux yeux des indigènes sa part de responsabilité dans des actes odieux.

L'Illyria avait pour chef un homme du nom de Lédgé, qui, d'après le portrait qu'en fait M. Baker, réunissait dans sa personne à peu près tous les vices. Il commence par réclamer présens sur présens, puis se met à fureter parmi les bagages, espérant y trouver quelque chose qui fût à sa convenance. Il s'approche d'un panier qui sent l'eau-de-vie. A cette odeur, sa figure s'épanouit. Il demande à M. Baker de lui faire goûter de cette précieuse liqueur. Celui-ci lui donna une bouteille de l'esprit-de-vin le plus fort. L'ivrogne n'eut pas la patience de la déboucher : il en cassa le goulot et la vida tout entière dans son énorme gosier. Il ne fit de son côté aucun présent, et ne voulut pas même vendre une seule tête de bétail. La petite caravane ne put se procurer que huit livres de miel, que les cuisiniers mirent dans une soupe au riz. Lédgé, alléché par ce mets appétissant, s'assit à la table commune, et en fit une consommation fabuleuse aux dépens des convives.

Les habitans de l'Illyria travaillent le fer avec une rare habileté. Leurs houes passent dans ces contrées pour être bien supérieures à celles qui viennent d'Europe. Rien de plus primitif cependant que l'outillage dont ils se servent. Leur enclume est un bloc de grès, leurs marteaux sont des pierres grossièrement façonnées. Ils emploient des pinces faites avec du bois vert, et leur soufflet consiste en deux pots de terre d'un pied de hauteur, à la base desquels sont fixés des tuyaux qui pénètrent dans le foyer. L'ouverture est couverte d'une peau souple et ample à laquelle un souffleur placé entre les deux pots imprime un mouvement rapide à l'aide d'un bâton, ce qui produit un courant d'air assez vif.

Le 30 mars 1863, Baker et son nouvel allié quittèrent la vallée de l'Illyria et dirigèrent leur course en droite ligne vers l'est. Ils entrèrent dans le Latouka, splendide vallée de 60 kilomètres de long sur 28 de large, qui s'étend du sud-est au nord-ouest. Ils avaient à leur gauche le mont Lafite, qui domine d'une hauteur de trois mille pieds une ligne circulaire de collines, et à leur droite une chaîne de montagnes au pied desquelles se trouvent d'abondans gisemens de minéral de fer. Les cours d'eau qui arro sent cette

belle contrée vont se décharger dans un des tributaires du Sobat. Le sol était très fertile, et promettait cette année une abondante récolte de dourah. On apercevait à quelque distance des forêts dont les vigoureuses futaies s'élevaient fièrement dans les airs; plus près et à mi-côte des collines, s'allongeaient des clairières qui permettaient aux rayons du soleil de se jouer au travers du feuillage; quelques parties de la plaine avaient l'apparence de vergers. Les *héglick* y étaient espacés comme s'ils avaient été plantés par un habile jardinier. C'est un arbre dont le fruit, très doux au goût et d'une saveur aromatique, a la grosseur et la forme de la datte. Le bois du *héglick* renferme une proportion considérable de potasse, car quelques grains de la cendre de ce bois mis sur la langue y font aussitôt venir une pustule. On emploie le fruit de cet arbre en guise de savon. Ce pays produit aussi une espèce de prunier qui donne un fruit jaune de la grosseur d'un œuf; il est juteux, très sucré, bien que légèrement acidulé et d'un arôme exquis.

Arrivé à un village appelé Latome, Baker rencontra ce Mohammed-Her, à la bande duquel ses hommes avaient projeté de se joindre. Bien qu'il eût dressé son camp à une assez grande distance de celui de ce facteur, il s'aperçut néanmoins que des pourparlers s'étaient établis entre les deux caravanes. Il comprit que quelque complot se tramait et qu'il allait se trouver en face d'un nouveau danger. En effet, lorsqu'il donna l'ordre à ses gens, le lendemain matin, de se lever pour charger les chameaux et les ânes, deux seulement lui obéirent. Il réitéra son ordre; cette fois quatre autres parurent s'entendre, mais uniquement pour prendre leurs fusils. L'un d'entre eux, Bilhaal, le fauteur du complot, le toisa de la tête aux pieds en le défiant de son regard insolent, et au moment où Baker, sans se laisser intimider, leur commandait pour la troisième fois d'obéir, prenant la parole et frappant la terre de la crosse de son fusil, cet homme lui dit : — Nous ne chargerons pas vos ânes ni vos chameaux, et pas un homme ne vous suivra. — Baker, regardant ce misérable en face et d'un œil menaçant, s'écria : — A bas vos armes, et chargez les chameaux ! — Nous ne le ferons pas, répéta-t-il. — Ah ! tu ne le feras pas ! — Et là-dessus il lui assena sur la mâchoire un coup de poing qui le fit rouler à terre comme une masse inerte; le fusil vola à plusieurs mètres de distance, et l'homme resta étendu comme mort sur le bagage. Ses trois camarades coururent à lui pour le secourir; les autres, abasourdis par la chute de leur chef, semblaient hésiter. Baker, les voyant ébranlés, les prend un à un par le bras, les mène près des bêtes de somme, et leur ordonne de les charger sur-le-champ. Tous obéirent sans dire mot. Le *wakil* arriva, et, fort déconcerté de la tournure que les choses avaient prise, mit lui-même la main à l'œuvre et pressa ses hommes de rentrer dans

le devoir. Telle fut la fin de ce complot, dans lequel on avait arrêté de tuer le voyageur anglais et d'abandonner sa femme dans une jungle. Quelques jours après, ce même Bilhaal et deux autres s'enfuirent avec leurs armes et rallièrent la troupe de Mohammed-Her. Quand on vint l'apprendre à Baker, il répondit par une imprécation arabe : « Inshallah ! que les vautours rongent leurs os ! »

Le 13 avril 1863, le voyageur arrivait à Tarangulé, capitale du Latouka et station commerciale d'Ibrahim. Cette ville, qui pouvait renfermer au moins trois mille habitations de nègres, est située sous le 4° 30' de latitude nord et le 30° 35' de longitude est. Comme toutes les villes et villages de ces contrées, Tarangulé est entouré de palissades construites avec du *babanoun*, le bois le plus dur du pays. Autour de ces palissades circule une haie d'épines impénétrable qui s'élève jusqu'à vingt pieds de haut. Les entrées sont en forme d'arches et ressemblent à des couloirs en zigzag dans lesquels il est dangereux à un ennemi de s'aventurer. On les ferme la nuit avec de grosses branches de mimosas, dont les épines peuvent arrêter le plus intrépide. La rue principale de la ville est large, mais toutes celles qui s'en détachent à droite et à gauche et pénètrent dans le dédale des maisons n'ont que juste la largeur nécessaire pour qu'une vache puisse y passer. Les parcs des bestiaux sont placés à égale distance les uns des autres et palissadés. Les entrées sont également cintrées et n'ont que trois pieds de large. Sous cette voûte est suspendue une cloche faite de la coquille sonore d'une noix de palmier; elle est assez basse pour que l'animal la touche en passant. C'est ainsi que les gardiens comptent leurs troupeaux et s'assurent qu'aucune bête ne s'est égarée. On y allume des feux toutes les nuits pour chasser les moustiques. Des buttes hautes d'une trentaine de pieds dominent la ville et les campagnes d'alentour, véritables beffrois où des sentinelles montent la garde nuit et jour pour donner l'alarme en cas de danger.

Les habitans du Latouka sont grands, bien faits, et offrent des traits qui ne se retrouvent pas chez les tribus du Nil-Blanc. Ils ont le front haut, les yeux grands et bien espacés, la bouche moyenne, les lèvres pleines sans être grosses, et l'ensemble de leur personne dénote une origine éthiopienne ou gallas. Le type nègre domine sans mélange du 12° de latitude nord jusqu'au 4° 30'; mais à partir de cette dernière limite on pénètre dans une nouvelle zone ethnographique.

Baker n'était pas encore entré dans la ville qu'une foule considérable entourait déjà sa petite caravane. La curiosité des indigènes était surexcitée au plus haut point par la vue des chameaux et d'une femme blanche. Jamais des êtres de cette espèce n'avaient pénétré dans ces régions. Les hommes fixèrent plus particulièrement

leurs regards sur les chameaux, les femmes sur leur sœur d'Europe. C'était à qui ferait le plus de remarques. L'épouse favorite du chef dit que M^{me} Baker serait beaucoup plus belle, si elle s'arrachait les incisives de la mâchoire inférieure.

Le voyageur anglais plaça son camp à une bonne distance de celui d'Ibrahim, pour que les indigènes comprissent bien qu'il formait une bande à part et avait un but distinct de celui des Turcs. Cette précaution était d'autant plus nécessaire que ces derniers n'avaient pas toujours le dessus dans les querelles qu'ils suscitaient aux habitans des pays où ils s'établissaient. Ce Mohammed-Her, qui avait poussé son escorte à la révolte et lui avait enlevé dernièrement trois de ses gens, perdit fort peu de temps après sa compagnie tout entière. Un des chefs du pays lui avait signalé un village, dans les gorges d'une montagne, dont les habitans s'étaient révoltés, et l'avait autorisé à y exécuter une razzia. Dans cette attaque, les Turcs furent repoussés, battus, écrasés sous des quartiers de roches que les indigènes firent rouler sur eux. Baker l'apprit par un individu qui vint lui rapporter deux de ses fusils tout maculés de sang; ils avaient appartenu aux hommes qui naguère s'étaient enfuis et dont les corps furent abandonnés aux vautours. Ses gens se rappelèrent son imprécation et le considérèrent dès cette heure comme un être mystérieux qu'on ne pouvait trahir sans s'exposer à la mort.

Ignorant combien de temps il serait obligé de rester dans ce pays, il se mit à convertir une portion de terrain en un jardin potager. Il avait eu la bonne idée de se munir de graines de plantes légumineuses. Cette précaution lui fut d'autant plus utile qu'il ne pouvait se procurer aucun légume. On ne voulait pas non plus lui vendre de la viande de boucherie, bien qu'il vît passer chaque matin un troupeau de dix mille bêtes à cornes que des gardiens menaient aux pâturages. Il y suppléait par la chasse. Le pays nourrissait en abondance toute sorte de gibier à plumes, oies, canards, pigeons, tourterelles, hérons et grues. Notre chasseur rencontra une variété de canards au plumage d'un bleu doré, tachetée de blanc au cou et à la tête; elle porte sur le bec une crête comme celle du coq. La chair de cet oiseau est des plus délicates. Il abattit aussi une espèce d'oie dont les ailes et le corps sont blancs, mouchetés de noir, la tête et le cou cramoisés. Elle porte sur la tête une protubérance calleuse d'une nuance jaunâtre. Les ailes de cette oie sont armées d'un éperon pointu et très fort d'un pouce de long, dont elle se sert pour se défendre. Il rapportait journellement avant déjeuner dix ou douze canards et autant de grues. Parmi ces dernières se trouvait la belle variété à aigrette que les Arabes appellent *garranook*. Sa tête est d'un beau noir velouté, ornée d'une huppe jaune-orange. La grande chasse était aussi abondante que la petite dans le Latouka. Quand

Baker y entra, il fut agréablement surpris d'apercevoir de nombreuses empreintes de pieds d'éléphants, de girafes, de buffles, de rhinocéros et d'antilopes de toutes les variétés possibles; mais les plus grands quadrupèdes, surtout les éléphants, se tenaient au pied de la montagne, à une dizaine de kilomètres de son camp. Habitué à chasser l'éléphant dans l'île de Ceylan, il voulut se donner le plaisir de renouveler ses anciennes prouesses; il pouvait lui être utile de donner à ses Turcs et aux naturels une idée avantageuse de son savoir-faire. Avec quelques natifs qu'il prit pour guides, deux chameaux pour porter ses provisions et les meilleurs cavaliers de sa troupe, il organisa une chasse, et sortit victorieux d'une lutte avec un éléphant d'une taille extraordinaire, lutte pleine de péripéties, qui avait duré tout un jour, mis plus d'une fois en péril la vie du chasseur et obligé celui-ci à déployer, à la grande admiration des indigènes et des hommes de son escorte, toutes ses ressources de ruse, d'adresse et de courage. Les habitans ne se montrèrent prompts qu'à enlever les dépouilles du vaincu, que Baker, exténué de fatigue et pressé de rentrer dans son camp, avait laissé gisant sur la place même où le noble animal était tombé.

Bien que, par suite de son alliance avec Ibrahim, notre explorateur fût enfermé malgré lui dans ces contrées étranges, son existence pour cela était loin d'être monotone et triste. Rien au contraire de mieux rempli que ses journées. Les heures passaient inaperçues, et le temps ne lui pesait jamais. Obligé de pourvoir aux besoins de sa petite escorte, il devait chaque matin se livrer à la chasse; comme il avait un magasin abondamment fourni d'une grande variété d'objets, les Turcs venaient à chaque instant faire appel à sa générosité et solliciter quelque présent qu'il refusait rarement. La nécessité l'ayant forcé d'acquérir des connaissances en armurerie, il ne se passait pas de jour qu'il n'eût à en faire usage. Muni enfin d'une pharmacie assez complète, tous les malades réels ou imaginaires accouraient dans sa tente pour être traités, et comme la confiance était entière chez les patients, ses remèdes avaient une grande efficacité. Il devait en outre stimuler ses gens au travail, maintenir son camp en bon ordre, apaiser toutes les querelles. Retiré le soir sous sa tente, il confiait à son journal les observations et les événemens dont il voulait garder le souvenir.

Baker avait pris ses mesures pour passer dans le Latouka la saison des pluies, pendant laquelle il est dangereux à un étranger de s'aventurer dans ces régions où les eaux débordées vous barrent à chaque instant la route, quelquefois vous emprisonnent et vous livrent aux entreprises des naturels. Son jardin était en plein rapport, et l'abondance régnait dans son camp; mais la conduite brutale des Turcs d'Ibrahim, le sans-gêne avec lequel ils traitaient

les femmes, avaient irrité les habitans de Tarangulé. Il était fort à craindre qu'ils ne se révoltassent contre cette poignée de malfaiteurs et ne finissent par les écraser de leur nombre. Baker était inquiet; il voyait la corde se tendre chaque jour davantage, et, malgré le soin qu'il avait pris de séparer sa cause de celle d'Ibrahim, il craignait d'être quelque jour enveloppé dans la querelle. Sur ces entrefaites arriva un messenger envoyé par le chef d'Obbo, pays situé au sud-ouest du Latouka; il lui apportait des présens ainsi qu'à Ibrahim, et les invitait tous deux de la part de son maître à venir s'établir dans sa ville. Le facteur de Courshid saisit cette occasion pour quitter une contrée où il se trouvait mal à l'aise, et pour placer le centre de ses opérations à Obbo. Au fond, cette résolution ne déplaisait pas à Baker, puisque le pays où il allait était précisément dans la direction qu'il devait suivre pour arriver au lac Louta-N'zigé; mais le moment était mal choisi. On était au cœur de la saison pluvieuse, M^{me} Baker était malade, lui-même avait la fièvre intermittente. Cependant il ne pouvait songer un instant à rester dans le Latouka après le départ d'Ibrahim. Sa propre escorte, composée de treize individus, était trop faible pour le protéger contre une tribu malintentionnée. Il fallut donc se résigner à partir. Il avait perdu trois chameaux, sept ânes et deux chevaux. Il dut suppléer au manque de bêtes de somme en réclamant cinquante porteurs. Il convertit pour sa femme un de ses lits de camp en un palanquin porté par quatre hommes. Les préparatifs achevés, la caravane, composée de trois cents personnes, se forma sur une seule ligne, et se mit en route le 23 juin 1863.

IV.

Nos voyageurs mirent neuf jours à franchir les 80 kilomètres qui les séparaient de la localité où ils allaient planter leurs tentes. Les pays qu'ils traversèrent présentaient les aspects les plus variés. Le sol était riche et couvert d'une végétation exubérante; une large crête de collines et de vallées offrait aux yeux des paysages toujours nouveaux et souvent pittoresques; plusieurs de ces collines avaient jusqu'à sept cents pieds de hauteur. Quelquefois des sentiers en spirale ou en zigzag bien ombragés en adoucissaient agréablement les pentes, mais le plus souvent il fallait les escalader en ligne droite par des chemins rocailleux, glissants, ravinés, où bêtes et hommes pouvaient à peine se tenir debout.

Le 1^{er} juillet 1863, la caravane arrivait à Obbo, situé sous le 4° 2' de latitude nord et le 30° 10' de longitude est. L'altitude de cette localité est de 3,674 pieds au-dessus du niveau de la mer, et la température moyenne de la contrée est de 24° centigrades.

La partie orientale du pays n'est qu'une succession de collines et de montagnes qui s'étagent les unes au-dessus des autres et sur les arêtes desquelles s'élèvent des pics qui semblent surveiller l'ensemble du système. Plus nos voyageurs avançaient vers le midi, plus la richesse du sol augmentait. L'Obbo abondait en plantes légumineuses. Baker compta neuf variétés d'ignames, dont l'une est d'une telle fécondité qu'elle donne jusqu'à cent cinquante tubercules par année. Il y acheta des citrouilles blanches de la forme d'une poire, de 10 pouces de long, et dont la chair est fort délicate. Les fruits y étaient également en grande abondance : pour quelques grains de verroterie, on lui apporta de pleines corbeilles de raisin noir. Les grains étaient énormes ainsi que les pepins, mais peu juteux; ils avaient un bon goût et contribuèrent à lui rendre momentanément la santé. Il voulut en presser à peu près 200 livres, mais il n'obtint qu'une liqueur épaisse qui fermenta sans pour cela donner quelque chose qui ressemblât à du vin. Le pays produit une riche variété de prunes, des anones de la meilleure espèce et une noix recouverte d'une écale verte, dont la saveur est des plus agréables; les femmes la rôtissent, puis la pèlent et la font ensuite bouillir; le liquide se couvre d'une couche de graisse qu'elles recueillent avec soin pour en faire de la pommade. On y trouve beaucoup de lin, et les forêts abondent en arachides. Le tabac y atteint de magnifiques proportions. Quand il est parvenu à maturité, les naturels en recueillent les feuilles, les pilent dans un mortier, les convertissent en pâte, qu'ils mettent dans un moule de forme conique où on la laisse jusqu'à complète dessiccation. Ils l'en retirent ensuite ayant la forme et la dureté d'un pain de sucre. Dans les contrées environnantes, le tabac subit une préparation à peu près semblable, mais on lui donne la forme d'un fromage. Les pipes varient avec les tribus et reçoivent toutes les formes possibles; tantôt c'est le fourneau qui est d'une grosseur énorme et sans rapport avec le tuyau, tantôt c'est celui-ci qui remplit la bouche, tandis que le godet est des plus exigus. La pipe et la cruche composent toute la céramique du pays.

L'Obbo serait un pays sain, si les bras y étaient en nombre suffisant pour diriger les eaux, les maintenir dans le lit des torrens et lutter avec succès contre la surabondante énergie de la nature. Il y pleut pendant dix mois de l'année, de février en décembre; la chaleur est forte, sans être pourtant excessive, puisque la température moyenne correspond à celle que nous avons en juin ou juillet, et le sol est très riche. Il en résulte une végétation d'une incroyable exubérance. — L'herbe, d'une prodigieuse hauteur, entrelacée de plantes rampantes et de vignes sauvages, n'est pénétrable qu'aux quadrupèdes de la plus grande espèce. Si l'habitant de ces contrées n'était pas forcé de déployer quelque activité pour satisfaire à ses

plus impérieux besoins, il verrait la végétation avancer, l'entourer et finalement l'étouffer dans ses formidables étreintes.

Baker resta six mortels mois dans ce milieu magnifique et délétère; pendant ce temps, il vit succomber toutes les bêtes qui lui restaient, chameaux, chevaux et ânes. Ses gens tombèrent malades; les Turcs d'Ibrahim, habitués cependant à tous les climats inter-tropicaux, subissaient aussi l'influence de cette nature trop riche et trop humide pour leur tempérament; à chaque instant, ils avaient recours à la pharmacie du voyageur, trop heureux de l'avoir au milieu d'eux et d'être appelés à l'escorter. Ce qu'il y avait de plus fâcheux encore dans les pénibles circonstances où il se trouvait, c'est qu'il ne pouvait chasser et se procurer à lui et aux siens une nourriture plus substantielle. Dans les premiers temps, la viande de boucherie ne leur fit pas défaut; mais petit à petit les naturels, blessés de la conduite des Turcs à leur égard, ne voulurent leur en fournir qu'à des conditions fort onéreuses et même fort difficiles à remplir. Ce séjour, nuisible à sa santé, dangereux pour sa femme, inutile à la science et ennuyeux pour tous, pesait, on le comprend, à notre explorateur. Ibrahim lui avait promis qu'il se mettrait en route pour le sud immédiatement après la saison des pluies; mais Baker craignait que son intérêt ne lui fit oublier sa promesse ou n'en retardât l'exécution. Ses craintes ne se réalisèrent pas. L'année avait été mauvaise pour le facteur. Sa provision de dents d'éléphants était nulle. Aussi bien, pour mettre un terme à toute incertitude, Baker lui promit de lui faire obtenir cent quintaux d'ivoire, s'il voulait l'accompagner jusque dans l'Unyoro et auprès de son roi Kamrasi. Ibrahim n'eut garde de rejeter cette proposition.

Le départ fut immédiatement décidé. Baker, n'ayant plus de chevaux, se procura deux bœufs pour servir de montures à lui et à sa femme; mais le premier essai ne fut pas heureux. Son bœuf, bel animal au regard vif, après avoir été bouchonné et dûment harnaché, s'effraie du costume qu'on lui met, rompt son attache, s'échappe sans qu'il soit possible de le rattraper. Celui que montait M^{me} Baker, se sentant piquer à la racine de la queue, rue de toutes ses forces et couche notre amazone à terre. Ces mésaventures ne l'empêchèrent pas de se mettre en route. Il partit le 5 janvier 1864 en prenant la direction du sud, traversa le Farajoc, où la végétation reprend des proportions normales, et arriva en trois jours sur les bords de l'Asua, un des affluens les plus considérables du Haut-Nil. Dans la saison pluvieuse, il a cent vingt pieds de largeur sur quinze de profondeur; au moment où les voyageurs le passèrent, il n'avait que six pouces d'eau. Du Farajoc, Baker pénétra dans le district de Shoa. Le 22 janvier, il se trouva en face du Nil, ou de cette section du Nil qui coule du lac Victoria dans celui de Louta-

N'zigé, dont il désirait constater l'existence. Il l'atteignit sous le 2° 18' de latitude nord et le 29° 45' de longitude est, en un point dont l'altitude est de 3,864 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il remonta le long du fleuve pour arriver aux chutes de Karouma, où il espérait trouver des bateaux pour le passer. La nature déploie dans cette partie du Shoa une incomparable richesse. D'imposantes forêts étendent leurs splendides rideaux sur les deux rives, qu'elles garantissent des rayons brûlans du soleil. Du pied de ces forêts, à une hauteur de 50 mètres, se détachent des falaises qui descendent en gradins et resserrent le fleuve dans les étroites limites de 120 à 130 mètres. Chacun de ces gradins est orné de massifs de bananiers et de plusieurs variétés de palmiers, parmi lesquels on distingue le gracieux dattier sauvage. Les îles qu'on découvrait de ces hauteurs étaient autant de bosquets où l'on apercevait les sommets des huttes des indigènes. Trois jours de marche conduisirent la caravane aux chutes de Karouma, à ce même point où Speke avait traversé le fleuve dix-huit mois auparavant. A l'attitude menaçante de la foule qui garnissait la rive opposée, Baker comprit qu'il serait imprudent de passer sans en avoir obtenu l'autorisation. Il envoya donc dans un bateau des parlementaires qui s'approchèrent assez près pour être entendus de la rive opposée. Ils étaient chargés d'annoncer aux Wanyoros que le frère de Speke était arrivé, et qu'il désirait se rendre auprès de leur roi Kamrasî pour le remercier des soins qu'il lui avait donnés et lui remettre de nombreux et riches présens. — Mais pourquoi vient-il avec tant de monde? leur répondit-on. — Ce sont les personnes qui portent ces présens. — Eh bien! qu'il se montre, nous verrons s'il ressemble au *molligè* (au barbu); tel était le nom qu'ils avaient donné à Speke. Baker convertit un bosquet en cabinet de toilette, changea de vêtement, mit un paletot à peu près semblable à celui que portait Speke, et, grim pant sur un fragment de rocher qui se détachait en avant de la falaise et formait comme un pinacle, il salua la foule en agitant son chapeau; il lui fit de nouveau savoir qu'il était avec une dame anglaise et désirait être immédiatement présenté au roi, pour lui annoncer l'heureux retour dans leur patrie de Speke et de Grant et lui offrir des présens de grande valeur, comme marques de reconnaissance pour la bienveillance qu'il leur avait témoignée. Sur ces explications, un canot traversa le fleuve et débarqua quelques Wanyoros, qui, découvrant en effet une ressemblance entre lui et Speke dans la tenue, la complexion et les traits du visage, lui souhaitèrent la bienvenue par des danses et des pantomimes guerrières. Cependant le bateau dut plus d'une fois passer et repasser d'une rive à l'autre avant que Baker pût franchir le fleuve. Le chef de ce district se trouvait dans une position difficile : il n'osait ni

décourager notre voyageur de peur qu'il ne s'en retournât et que le roi ne perdît de beaux présens, grave maladresse qu'il pourrait bien payer de sa tête, ni lui laisser passer la frontière avec une suite si nombreuse et une escorte de cent douze hommes armés, de peur d'introduire des ennemis dans le pays. Il avait immédiatement envoyé des messagers à Kamrasi, mais Baker ne voulait pas attendre et le menaçait de se retirer et d'aller porter ses richesses à un autre roi. Dans sa perplexité, il prit un terme moyen et consentit au passage de l'explorateur, de sa femme et de quelques domestiques, parmi lesquels Ibrahim se plaça.

Il était nuit quand Baker traversa le Nil et mit le pied sur un rocher glissant de la rive opposée. Les indigènes vinrent en foule à sa rencontre, et se formèrent spontanément en procession pour remonter la falaise, haute à cet endroit de près de 60 mètres. Ce défilé ne laissait pas d'être vraiment pittoresque. Des porteurs de torches flamboyantes ouvraient la marche; derrière eux venait un corps considérable d'hommes armés de lances, lequel était suivi d'une bande de musiciens, joueurs de flageolets, de cornets et d'autres instrumens qui exécutaient un air des plus discordans. Venaient ensuite Baker, sa femme et leurs domestiques. Un certain nombre de porteurs volontaires fermaient la marche. La procession suivit un étroit sentier qui tantôt circulait autour d'énormes blocs de granit, tantôt disparaissait dans d'épais bouquets de bananiers, et arriva au village d'Atada, chef-lieu du district. Elle s'arrêta devant la maison du chef, qui fit à l'étranger le meilleur accueil, lui offrit des vivres et mit une hutte à sa disposition. Prévoyant bien qu'il aurait à recevoir de nombreuses visites le lendemain matin, Baker avait été s'installer sous un de ces arbres à ramure gigantesque, à l'ombre desquels mille personnes peuvent se trouver à l'aise. Il y donnait audience à une multitude qui l'examinait avec curiosité, suivait ses mouvemens, faisait mille remarques, lorsque tout à coup ces sauvages se précipitèrent vers la tente où se trouvait sa femme. Craignant qu'il ne lui fût arrivé quelque accident, il y accourut lui-même; mais il fut bientôt remis de sa peur en voyant que ce qui avait attiré la foule et excitait au plus haut point son admiration, c'étaient les cheveux blonds de M^{me} Baker. Pour respirer un peu et se coiffer au grand jour, elle s'était placée à l'entrée de sa tente et avait laissé flotter sa chevelure. Jamais semblable merveille ne s'était vue dans l'Unyoro.

Le pays présentait un caractère bien différent de ceux que Baker venait de traverser. On y apercevait partout les traces d'une civilisation ébauchée. Le sol, mieux cultivé, donnait une plus grande variété de produits. Les habitans étaient suffisamment vêtus d'une grande robe faite avec l'écorce d'une espèce de figuier fort commun dans

le pays. Au moyen de diverses préparations, ils lui donnent l'apparence et la souplesse du velours. Les femmes portaient un double jupon du même tissu, et quelques-unes jetaient sur leurs épaules un fichu dont les pointes retombaient sur la poitrine. L'art de la poterie avait acquis dans l'Unyoro un certain développement, et les forgerons travaillaient le fer avec des outils du même métal; mais ces progrès étaient contre-balancés par un despotisme abrutissant. Les indigènes n'osaient répondre aux questions les plus insignifiantes, la crainte leur fermait la bouche. M. Baker n'en put recueillir aucun renseignement ni sur le pays, ni sur le chemin qu'il devait prendre pour arriver au lac qui était le but de ses recherches. Son escorte n'obtint l'autorisation de passer le Nil que quatre jours après lui; enfin le 31 janvier, il se mit en route pour M'rooli, résidence de Kamrasi, et il y arriva le 10 février. Cette ville, située sous le 30° de longitude est et le 1° 38' de latitude nord, est placée au confluent du Nil et d'un de ses tributaires, le Kafour. L'Unyoro, dont elle est la capitale, est à 3,695 pieds au-dessus du niveau de la mer, et la température moyenne y est de 27° centigrades.

Kamrasi, impatient sans doute de recevoir les beaux présents dont ses messagers lui avaient parlé, accorda sans délai une audience à son hôte européen. Baker le trouva vêtu avec beaucoup de recherche et assis sur un tabouret recouvert d'une peau de léopard. C'était un bel homme, de six pieds de haut et d'un extérieur agréable. Son regard avait quelque chose de bienveillant; ses mains et ses pieds étaient d'une grande propreté et ses ongles bien soignés. L'ensemble de ses traits se rapprochait plus du type abyssin que du type nègre. Il manquait à sa denture les incisives et les œillères, comme le voulait la mode du pays. Sa tête était rasée; les Wanyoros, n'ayant pas de ciseaux, n'ont aucun autre moyen de se couper les cheveux.

Le caractère de ce tyranneau ne répondait pas aux traits de sa figure. D'une rapacité sans limite, il n'avait laissé partir Speke et Grant qu'après les avoir dépouillés de tout ce qui leur restait, et son insatiable avidité se donna pleine carrière avec Baker. Celui-ci cependant lui fit d'emblée, et comme pour le satisfaire une fois pour toutes, de magnifiques présents, — un tapis de Turquie, un grand manteau de cachemire blanc, une carabine à deux coups avec des munitions, des bottines turques avec plusieurs paires de chaussettes de soie rouge, une écharpe en filet de soie et de la même couleur, une collection considérable de colliers et de ceintures en verroteries de premier choix et du plus brillant effet. Il espérait, par ces libéralités, obtenir immédiatement un guide et une escorte pour aller à la découverte du lac Louta-N'zigé. Kamrasi accéda sans peine à sa demande, mais le retint encore deux longues semaines pour se donner le plaisir de lui enlever chaque jour de nouvelles dépouilles.

Enfin le guide arriva avec un officier chargé de pourvoir à la nourriture de notre voyageur et de sa suite pendant la route. Baker ne prit que sa petite escorte de treize hommes et se hâta de faire ses préparatifs. L'heure du départ avait sonné, chacun était à son poste prêt à partir, lorsque Kamrasi arriva pour lui arracher encore de nouveaux présents. Il fit ouvrir ses valises pour choisir les effets qui étaient à sa convenance. Il lui demanda, mais en vain, sa montre. Il força M^{me} Baker de lui remettre un mouchoir de soie jaune frangé de laines d'argent, le seul qui lui restât, et pour terminer il pria Baker de lui donner sa femme. Baker, irrité au suprême degré, lui présenta la bouche de son revolver, lui dit que dans son pays cette offense serait lavée dans le sang, et que, s'il ne le tuait pas sur-le-champ, c'est parce qu'il le considérait comme un stupide animal. Kamrasi, tout surpris et fort effrayé, s'efforça de le calmer en lui disant que, s'il lui demandait sa femme, c'était avec l'intention de lui en donner une autre, mais qu'il n'insistait pas; aussi bien, ajouta-t-il, la chose n'était pas assez importante pour se mettre dans une telle colère. Il se retira là-dessus, et la caravane se mit en route en prenant d'abord la direction du sud-ouest pour éviter un grand marais qui lui barrait le passage, puis elle reprit le chemin de l'ouest, et ne s'éloigna que de quelques lieues, tantôt à droite, tantôt à gauche, du 1° 15' de latitude nord. Après quelques jours de marche sous un soleil ardent, nos voyageurs retrouvèrent le Kafour, qui avait à cet endroit 70 mètres de large. Bien que profond, il ne formait qu'une masse tellement épaisse de joncs, de bambous et de papyrus, qu'il leur suffit de les coucher et d'y ajouter un banc de plantes aquatiques pour pouvoir le traverser. Baker le passait suivi de sa femme, lorsque, se retournant, il la vit changer de couleur, devenir pourpre et s'affaïsser sur elle-même. Il courut à elle, la reçut dans ses bras et la transporta non sans danger sur la rive opposée, car le pont, trop léger, céda sous le poids de deux personnes. Il convertit de nouveau son lit de camp en palanquin, et chercha par des frictions à la faire revenir à elle, mais en vain; son état devenait de plus en plus alarmant. Il fallait s'arrêter à chaque instant pour lui soulever la tête, car il craignait qu'elle ne suffoquât, tant sa respiration était râlante. Arrivé au premier village, il la coucha dans une hutte et fit d'inutiles efforts pour lui desserrer les dents avec un petit coin de bois. Ce ne fut qu'avec une peine infinie qu'il parvint à lui rafraîchir la langue et le palais, qui étaient en feu.

Bien que la troupe de notre voyageur fût réduite à vingt personnes, y compris les femmes, il ne pouvait s'arrêter plus d'un jour dans chaque village, parce que les vivres lui auraient manqué. Il devait nécessairement aller en avant. Le jour, il se tenait

à côté de sa femme, dont quatre hommes portaient le palanquin; la nuit, il ne quittait pas son chevet. Pour s'éclairer dans la profonde obscurité des habitations des nègres, il avait fait une veilleuse avec un tesson dans lequel il mettait de la graisse et une mèche de toile. Cette lumière, toute blafarde et fumeuse qu'elle fût, lui permettait de remplir ses tristes fonctions de garde-malade. Il passait ses nuits à mouiller les lèvres et la tête de celle qui lui avait dit au début de son voyage : « La mort seule pourra me séparer de toi. » Nuits d'angoisse, dont les minutes lui paraissaient des heures, et pendant lesquelles les plus sombres pensées se pressaient dans son esprit ! Quelquefois des hyènes ou autres animaux sauvages rôdaient autour de la hutte, attirés par la lueur de la lampe. Leurs cris remplissaient l'âme de Baker d'une indicible tristesse et de noirs pressentimens. Il lui semblait qu'ils étaient poussés par quelque instinct sinistre. La malade restait toujours insensible, pas un mouvement qui indiquât que la vie reprenait possession de ce corps affaibli. Ce voyage ressemblait à un convoi funèbre, car ses gens témoignaient par leur gravité qu'ils partageaient la douleur de leur chef. Enfin le quatrième jour elle ouvrit les yeux en disant : « Dieu soit béni ! » mais aux paroles incohérentes qui suivirent cette exclamation il comprit que son insolation s'était compliquée d'une fièvre cérébrale. Six mortelles journées se passèrent encore dans un état qui laissait peu d'espoir; le septième jour, M^{me} Baker eut de violentes convulsions qui furent suivies d'une prostration complète. Il crut que le moment suprême était arrivé. Il la couvrit de son plaïd écossais; un de ses hommes alla mettre un manche à une pioche, et lui, accablé de fatigue, s'affaissa au pied du lit de la mourante et s'endormit. Il était grand jour quand il s'éveilla. Il regarda sa femme, qu'il trouva, de même que la veille, pâle comme la mort; sa figure portait l'empreinte de la sérénité d'un être pour qui les préoccupations de la vie n'existent plus. Il s'approcha, se pencha sur elle, et l'entendit respirer comme si elle dormait paisiblement. Reviendrait-elle à la vie? lui serait-elle rendue? Elle se réveilla bientôt, la fièvre l'avait quittée, ses pensées étaient lucides. Elle entra en pleine convalescence. Après un repos de deux jours, nos voyageurs se remirent en route joyeux et légers. Le pays, qui avait été jusqu'alors plat, dénudé et stérile, s'accidentait et prenait un air de fête. Arrivé le 14 mars 1864 au village de Pakanis, Baker aperçut de loin des montagnes dont une lueur bleuâtre arrondissait les lignes et cachait les sommets. Il demanda aux habitans du village à quelles distance elles se trouvent. Ils lui répondent qu'elles sont au-delà du lac Louta-N'zigé, dont il pourrait atteindre les rives avant la fin de la journée, s'il se hâtait un peu. Cette réponse l'électrise, il ne se sent plus de joie.

Il stimule ses gens, double leur salaire de la journée, promet une récompense à son guide, éperonne son bœuf. Il a devant lui une vallée profonde, il la traverse au pas de course; elle est suivie d'une colline élevée, à pentes rapides, il la gravit comme s'il était au début de son voyage. Un paysage des plus pittoresques se déploie à ses regards; il ne le voit pas, absorbé par l'idée de la découverte qu'il va faire et qui doit assurer la gloire à son nom. A peine a-t-il atteint le sommet de la colline, qu'il se trouve en face de la plus belle mer intérieure qu'il eût jamais contemplée. C'est une immense nappe d'eau dont la surface brille aux rayons d'un soleil éblouissant. Il n'aperçoit aucune limite au sud et au sud-ouest. Les montagnes qu'il avait vues du village de Pakanis sont à l'ouest du lac, à une distance de 80 kilomètres environ du lieu où il se trouvait, et peuvent avoir 7,000 pieds de hauteur. Elles se divisent en plusieurs branches qui s'étagent en s'allongeant vers le sud. Des ombres épaisses qui en interrompaient les lignes marquaient sans doute la place de profondes vallées. En deux endroits, il remarqua comme des rubans argentés suspendus sur ces sommets. Il comprit qu'il y avait là deux belles cascades qui attireraient un jour l'attention des voyageurs. Les montagnes paraissaient émerger du lac, mais des colonnes de fumée qui s'élevaient à la base marquaient la place de vastes prairies dont on brûlait les herbes à cette époque. On lui dit qu'il fallait, avec une bonne embarcation, quatre jours et quatre nuits pour traverser le lac dans sa plus grande largeur. En faisant la part de l'exagération si naturelle aux nègres, il en conclut que cette largeur pourrait être de 35 à 40 lieues. Le lac se rétrécit graduellement au nord et au sud. Il s'étend jusqu'au Karagué, et doit embrasser à peu près 5 degrés de latitude, 3 degrés au-delà de la ligne et 2 en-deçà; sa direction est du nord-est au sud-ouest, obliquant entre les 26° et 30° de longitude est; il est le plus vaste de tous les lacs de l'Afrique équatoriale, et l'altitude au-dessus du niveau de la mer en est de 2,720 pieds. Les eaux du lac étaient basses à l'époque où Baker le vit; on lui montra une marque qu'elles atteignent quand elles sont hautes; il en conclut que le niveau ne variait que de 4 pieds. En général, le lac est calme jusqu'à une heure de l'après-midi; à ce moment, un vent assez violent du sud-ouest le soulève et en rend la navigation peu sûre pour de petites embarcations. Il donna à cette mer intérieure le nom de lac Albert ou « Albert Nyanza, » unissant le nom du prince dont l'Angleterre regrettait la perte à celui de sa veuve, que Speke avait donné au lac Ukérewé en l'appelant « Victoria Nyanza. » Ces deux lacs sont séparés par une contrée montueuse au milieu de laquelle Speke a placé le mont M'fumbiro, dont il évalua la hauteur à 10,000 pieds. La distance qui les sé-

pare dans les parties les plus rapprochées sous la ligne est d'environ 150 kilomètres. Ces deux immenses réservoirs ne sont pas au même niveau. Le lac Victoria est de 7 ou 800 pieds plus élevé que le lac Albert. C'est donc dans ce dernier que coulent toutes les eaux qui tombent dans cette partie de l'Afrique équatoriale. La découverte de ce lac était le but principal du voyage de Baker; mais il lui restait à déterminer la place où le Nil de Speke y entre et celle où il en sort, et à montrer que ces deux courans ne forment qu'un seul et même fleuve.

V.

Baker se trouvait à quinze cents pieds au-dessus du niveau du lac, quand il aperçut pour la première fois cette magnifique nappe qui s'étendait à ses pieds. La pente par laquelle il fallait descendre pour atteindre le niveau de l'eau était des plus rapides. Après une marche pénible de deux heures, il arriva sur une belle pelouse qui formait en cet endroit la ceinture du lac. La plage était un fond de cailloux blancs, sur lesquels les vagues déferlaient en faisant entendre un léger murmure. Il dressa sa tente dans le village de Vacovia, situé sous le 1° 15' de latitude nord et le 28° 30' de longitude est. Il n'était habité que par des pêcheurs.

Le lendemain, toute la troupe de notre voyageur resta couchée, — retenue par la fièvre, qui s'était emparée d'elle immédiatement après son entrée dans le village. Tout étranger qui arrive pour la première fois sur les bords du lac Louta-N'zigé doit payer ce tribut. Cet accès passé, Baker réclama les bateaux que Kamrasi lui avait promis pour se rendre à l'embouchure du Nil. On s'empressa de les aller chercher; mais le temps a peu de valeur pour le nègre, il se hâte lentement, et ce ne fut qu'au bout de huit jours que Baker vit arriver deux bateaux, l'un de vingt-six pieds de long, l'autre de trente-deux, qui avaient chacun deux paires de rames. Le manche de ces rames était fort artistement travaillé, la poignée bien faite, la pale large et légèrement concave. Notre voyageur s'établit dans le plus grand des deux, et recouvrit le centre d'une bâche, pour que sa femme n'eût pas trop à souffrir de l'ardeur du soleil. Avant de partir, il donna quelques grains de verroterie au chef de Vacovia, qui les jeta religieusement dans le lac pour lui assurer une heureuse navigation. Ce fut par une belle matinée que les deux embarcations quittèrent le rivage en tournant leurs proues vers le nord. Le lac était calme, le ciel un peu nuageux et moutonné, mais rassurant. Nos marins n'osaient pas perdre la plage de vue; quelquefois ils s'en séparaient d'un ou deux kilomètres, pour ne pas donner sur des bancs de sable, mais le plus

souvent ils rasaient le pied rocheux des falaises ou entraient sous des sections de voûte creusées par l'action érosive des eaux. Cette navigation de treize jours, sur des canots d'une solidité douteuse, avec un équipage novice, sur une mer dont on ignorait le tempérament, ne laissa pas d'être assez pénible et semée d'accidens. — A la fin de la première journée, au moment où Baker établissait son bivouac sur le rivage, les rameurs indigènes, sous prétexte d'aller chercher des vivres dans le premier village, décampent et ne reviennent plus. Il confie leurs rames aux gens de son escorte, qui manœuvrent de telle sorte que les canots semblent tourner sur eux-mêmes comme sur un pivot. Il faut qu'il supplée à leur inexpérience en fixant une rame à la poupe de ses canots en guise de gouvernail et en les munissant, au moyen de ses plaids écossais, d'une voilure telle quelle. A l'aide de cet appareil nautique improvisé, et poussé par un vent favorable, Baker poursuit sa route assez heureusement. Il doubla un promontoire qui masquait une baie profonde, et, pour gagner du temps, il pointa vers le promontoire opposé et s'éloigna du rivage de plus de six kilomètres. Il avait franchi la moitié de la distance, quand il fut enveloppé par un orage équatorial capable d'intimider les plus intrépides. L'obscurité était profonde, ou plutôt à la lumière du soleil avait succédé celle des éclairs, qui se suivaient sans interruption et embrasaient l'atmosphère. Les éclats de la foudre, répercutés de falaise en falaise, produisaient un roulement continu et effrayant. Une pluie diluvienne fit cesser graduellement le bruit du tonnerre, mais ramena l'obscurité; nos marins craignaient d'avancer de peur de se jeter contre quelque récif. Ils parvinrent à triompher de ce péril, mais ce fut pour aborder un rivage où ils ne purent se procurer aucune nourriture. — Baker tue un crocodile dont quelques-uns de ses gens veulent bien manger, nourriture nauséabonde qui a l'odeur et le goût d'un mélange de poisson et de viande en décomposition assaisonné de musc. Il se hâte d'abandonner ces rives inhospitalières, et débarque le soir au village d'Eppigoya, où il reçoit le meilleur accueil; mais les habitans ne peuvent lui fournir aucune viande de boucherie. Il est vrai qu'ils lui donnent deux cent cinquante pièces de volaille en échange d'objets de la valeur de 4 shilling. Le lac dans ces parages offrait les scènes les plus animées. Les hippopotames s'y promenaient en troupes nombreuses, et y prenaient leurs ébats. Les crocodiles y foisonnaient; on en voyait par centaines sur le sable, immobiles comme de vieux troncs d'arbres. Des troupeaux d'éléphants descendaient des hauteurs pour prendre leur bain de tous les jours. Les uns se plongeaient dans l'eau, et y restaient un moment ensevelis en tenant leur trompe au-dessus de la surface;

d'autres ne prenaient qu'un demi-bain, mais complétaient leur toilette en s'arrosant abondamment le dos et les épaules au moyen de leur trompe.

Le dixième jour, la scène change, le lac se resserre, les montagnes de l'ouest se dessinent peu à peu aux regards, et Baker commence à distinguer les vastes forêts qui en tapissent les flancs. Le sable et les galets blancs de la plage sont remplacés par la plus étrange des végétations. Ce sont des papyrus et des joncs qui poussent sur une couche épaisse et flottante de végétaux aquatiques en décomposition. Croyant qu'il approchait des bords du lac, il voulut en sonder la profondeur avec un bambou de 25 pieds, mais il ne put en atteindre le fond. Il continua sa navigation en faisant filer ses embarcations entre les fissures de ce sol mobile, et pénétra dans un canal large et profond, bordé de chaque côté par une épaisse muraille de hautes graminées. Comme la surface de l'eau était aussi unie qu'une glace, il crut qu'il était à l'ouverture d'une baie. Il se trompait. Il apprit qu'il se trouvait à l'embouchure même du Nil, à l'endroit où il entre dans le lac pour en ressortir un peu plus au nord. Ayant aperçu dans la ceinture de papyrus qui le séparait de la rive une solution de continuité, il y pénétra et arriva bientôt dans une petite anse où il débarqua. Des indigènes vinrent à sa rencontre, lui offrirent de porter ses effets, et le conduisirent à Magungo, situé sous le 2°16' de latitude nord et le 29°15' de longitude est. Rien de plus gracieux que le chemin qu'ils prirent pour monter à ce village. Quoique la colline ait une pente rapide et parfois presque abrupte, la nature n'a pas laissé d'y disposer avec un art merveilleux les plus beaux spécimens de la flore de ces contrées. Le caractère des habitans de cette région privilégiée était hospitalier et généreux. Ils fournirent à la caravane du voyageur, fatiguée du long et laborieux trajet qu'elle venait d'accomplir, des vivres en abondance, chèvres, volailles, œufs, lait, beurre frais, et leur libéralité ne se démentit pas un instant. Des hauteurs de Magungo, Baker put étudier tout à son aise la partie septentrionale du lac, celle qu'il avait le plus à cœur de connaître. La chaîne de montagnes qui borde l'Albert-Nyanza à l'ouest se prolonge en suivant les mouvemens du rivage, puis s'abaisse subitement pour laisser la place au lac, qui fait un coude; elle se relève ensuite pour former une ligne de collines et de rochers au pied desquels coule le Nil. A l'est et au nord, le pays est plat, et la vue peut embrasser cette partie du Louta-N'zigé dans son ensemble comme dans ses détails. Il se couvre d'une large bordure de papyrus et de bambous qui lui donnent, quand on le regarde du rivage, l'aspect d'un immense marais. Du point culminant où il se trouvait, le voyageur vit un ruban d'un vert très foncé se détacher de cette ceinture du côté du nord : ce ruban

marquait le cours du fleuve, lequel peut porter des bateaux jusqu'à Madi, à une distance de 120 kilomètres, où des rapides en interrompent la navigation jusqu'à quelques lieues de Gondokoro. Il aurait voulu descendre le fleuve pour reprendre la route de cette dernière ville; mais aucun des naturels ne voulut l'accompagner, parce que les riverains du fleuve étaient en guerre avec Kamrasi et les auraient infailliblement attaqués.

Il reprit donc son voyage maritime sur le Nil, qui avait à l'endroit où il se jette dans le lac 450 mètres de large. Après quelques heures de navigation, on le voit se rétrécir de moitié, et les rives, qui étaient au niveau du fleuve, s'élèvent graduellement et lui donnent l'apparence d'un cours d'eau, bien que la surface en paraisse toujours immobile. Ce ne fut que le lendemain, à une trentaine de kilomètres de son embouchure, que le courant se fit sentir. Le fleuve n'avait plus que 150 mètres de large. A dix heures du matin, le courant augmente; les rameurs sont obligés de donner de l'aviron avec force pour le surmonter. Ils entendent alors un bruit sourd, étrange, et dont ils ne peuvent se rendre compte. A mesure qu'ils avancent, ce bruit s'accuse et devient de plus en plus distinct; c'est un mugissement ou plutôt quelque chose comme le roulement continu du tonnerre. Stimulés par la curiosité, les rameurs redoublent d'énergie. A peine nos voyageurs sont-ils entrés dans un tournant, qu'ils se trouvent en face d'une des plus grandes scènes de la nature qu'on puisse imaginer. Les rives avaient changé de caractère. En se resserrant, elles s'étaient élevées, et au talus avaient succédé des bancs de granit qui se superposaient en retraite et formaient des gradins atteignant jusqu'à trois cents pieds de hauteur. Une riche végétation s'était emparée de toutes les plates-formes, de toutes les fissures, et, se combinant avec les couches horizontales des rochers et les fragmens en saillie, recouvrait ces falaises d'une tapisserie splendide. Le fleuve, contrarié dans son cours par des blocs de granit, emprisonné dans des rives étroites, gronde, bouillonne, s'irrite, et, comme pour se dégager des étreintes qui le pressent, se précipite d'un bond de cent vingt pieds dans une cavité profonde que lui-même s'est creusée. L'eau rebondit, s'enveloppe d'un nuage d'une blancheur éclatante, qui tranche vivement sur la teinte sombre du rocher et va caresser la chevelure des palmiers et des bananiers qui surplombent les parois de l'abîme. Cette cataracte, située sous le 29° 27' de longitude est et le 2° 17' de latitude nord, est la plus considérable de toutes celles qui embellissent le cours du Nil : elle a été appelée par notre voyageur *Murchison fall* (chute de Murchison), en l'honneur du président de la Société de géographie de Londres.

Baker est obligé de reprendre à cet endroit son voyage par terre.

Entre cette cascade et les chutes de Karouma, que nous connaissons, la navigation est impossible; mais il n'en était éloigné que d'une douzaine de lieues, et comme ces chutes sont sous la même latitude que la cataracte Murchison, il en conclut que le fleuve coule en droite ligne entre ces deux points de l'est à l'ouest, par une déclivité de 801 pieds, ce qui explique la rapidité qu'il acquiert au milieu de tant de brisans. Notre explorateur avait achevé la tâche qu'il s'était donnée; voulant reprendre le plus tôt possible la route de Gondokoro, il offrit au chef du village le plus voisin les cinquante livres de verroterie qui lui restaient à la condition qu'il l'escorterait jusqu'à Shoa, où il avait laissé une partie de ses effets et d'où il lui serait facile de descendre jusqu'à Gondokoro; mais ce chef s'y refusa, alléguant pour prétexte qu'il devait au préalable solliciter l'autorisation de Kamrasi. En attendant, il lui donna des porteurs et un guide pour le conduire dans le district de Morou, où il pourrait attendre les ordres du roi.

La fièvre intermittente, qui n'avait pas quitté Baker depuis plusieurs mois, avait miné sa santé, il ne pouvait pas marcher un quart d'heure sans se trouver mal. La santé de sa femme n'était pas moins ébranlée : il fallait les porter tous les deux dans leurs lits de camp. Les personnes de sa suite étaient également épuisées et souffrantes. Arrivés à la première station où ils devaient passer la nuit, le guide et les porteurs se sauvèrent. Baker et sa femme se virent abandonnés dans un pays frontière dévasté par la guerre. Les villages étaient déserts, les huttes abattues ou incendiées; personne pour leur vendre ou leur donner des vivres. Ils seraient morts de faim, s'ils n'eussent trouvé dans un village dont les habitans avaient été obligés de fuir précipitamment un silo de grains indigènes : ils se nourrirent aussi d'une herbe qui ressemblait pour la forme et le goût à l'épinard, et Baker fit avec du thym une infusion qu'il prit à la place de thé. La saison pluvieuse était arrivée. Des torrens d'eau tombaient chaque jour pendant plusieurs heures. Il erra deux mois dans ce district sans recevoir aucune nouvelle de Kamrasi. Ce rusé monarque savait bien où était le voyageur, mais comme il voulait le garder auprès de lui pour se servir au besoin des treize hommes armés qui composaient son escorte; il jugea prudent de ne lui envoyer pour le moment aucun secours. Un régime aussi débilitant, une existence aussi déplorable, avaient porté le dernier coup à la santé de Baker. Se croyant mortellement atteint, il écrivit un soir, alors qu'il était installé dans une hutte humide, ses dernières volontés, et donna à son wakil les instructions nécessaires dans le cas où ils viendraient à succomber l'un et l'autre, car il était convaincu que sa femme ne lui survivrait que de quelques jours.

Ce devoir rempli, il charge deux de ses hommes d'aller trouver Kamrasi, de lui dire combien il était indigné de l'odieuse conduite qu'il tenait à son égard et de lui faire savoir qu'ayant remis son départ à une année, il était disposé à se rendre auprès de lui et le pria de lui envoyer cinquante porteurs. C'est ce que voulait Kamrasi. Les cinquante hommes ne se firent pas longtemps attendre, et en six jours Baker arrivait à Kisona, où le roi avait établi sa demeure et son camp. Cette ville, située à 16 kilomètres au sud du Nil, renferme trois mille huttes et une population considérable. Il y resta six mois, pendant lesquels Kamrasi lui fournit un ordinaire vraiment royal. La viande ne lui fit jamais défaut, mais il ne pouvait avoir de la volaille, parce que les magiciens de la couronne s'en servaient pour lire dans les entrailles et les convulsions de ces victimes les événemens de l'avenir. Chaque matin, des marchands ambulans parcouraient les rues de la ville en criant leurs marchandises et indiquant l'objet contre lequel ils voulaient les échanger. Du tabac pour des couries! Du lait pour du sel! Du beurre, du café pour des jénitos (verroterie rouge)! Leur beurre était empaqueté dans des feuilles de plantain collées avec un mélange d'argile et de bouse de vache. Comme cette matière donnait un mauvais goût au beurre, le voyageur le refuse un jour. Le marchand lui rapporte d'autre beurre proprement enveloppé, il le goûte et le trouve excellent; mais, quand on veut s'en servir, on s'aperçoit que c'est le vieux beurre entouré d'une légère couche de beurre frais et recouvert de feuilles vertes.

Kamrasi était en guerre avec son frère. Un matin les tambours battent la générale, l'alarme est dans la ville. On apprend que l'ennemi s'approche accompagné de Mohammed, le facteur de Debono, qui vient avec sa troupe mettre tout à feu et à sang. Les femmes s'agitent et poussent des cris lamentables. Les hommes se réunissent, s'excitent, se montrent animés d'un grand courage, simulent des combats, enfoncent les bataillons ennemis. Le roi entre tout effaré dans la tente de Baker. Il avait échangé son lourd manteau d'écorce contre un vêtement léger; notre voyageur l'en félicite en lui disant qu'il serait plus agile pour le combat. — Pour le combat! mais c'est pour me sauver que je me suis ainsi vêtu, repartit Kamrasi. — Baker hissa le pavillon anglais sur sa tente, et fit savoir à Mohammed qu'il réclamait comme le premier occupant le territoire de l'Unyoro, qu'il l'avait placé sous l'égide des couleurs anglaises et qu'il eût à se retirer. Bien que celui-ci fit une réponse assez fière, il jugea prudent d'obtempérer à l'invitation de l'étranger. Un mois plus tard, c'est le fameux roi de l'Uganda, M'tesa, qui fait irruption dans le pays avec une puissante armée. Kamrasi accourt pour demander

à Baker son drapeau, s'imaginant qu'il renfermait une vertu qui terrifierait l'ennemi. Baker lui fit comprendre que dans cette circonstance il n'aurait aucun pouvoir, et l'engagea sagement à quitter la ville, qui pouvait être enveloppée de toutes parts, et à se retirer à Karouma, où il lui serait facile de se fortifier en attendant qu'Ibrahim revint de Gondokoro. Fuir entraînait tout à fait dans le plan de campagne de Kamrasi. Il suit ce conseil, abandonne Kisona et va dresser son camp en face des chutes de Karouma. Ibrahim en effet ne tarda point à paraître avec une compagnie de cent hommes. Les Waganda en l'apprenant se retirèrent, et Kamrasi, vainqueur sur toute la ligne, récompensa Ibrahim en lui faisant un riche présent de dents d'éléphants.

Cette générosité devait hâter le départ de Baker. Le facteur de Courshid, ayant complété par un bonheur inespéré sa provision d'ivoire, crut prudent de la transporter à son dépôt de Shoa, pour la remettre le plus tôt possible entre les mains de son commettant. Il se mit donc en route, accompagné du voyageur anglais, le 17 novembre 1864, après avoir laissé trente hommes pour protéger Kamrasi. Sa caravane, composée en grande partie de porteurs du pays, s'élevait à plus de mille personnes. Le 23, ils arrivèrent à Shoa, où ils durent rester trois mois. Possesseur de vingt-quatre mille livres d'ivoire, qui valaient 240,000 francs, Ibrahim avait besoin de huit cents hommes pour porter cette marchandise à Gondokoro, car les Wanyoros étaient retournés dans leur pays; mais où trouver une colonne aussi considérable dans une contrée dépeuplée par la guerre que lui-même fomentait? Ce ne fut qu'après des efforts inouis qu'il parvint à engager son régiment de porteurs au prix de quatre vaches par homme payées d'avance. Presque tous étaient en deuil, c'est-à-dire qu'ils portaient une corde roulée autour de leur cou et de leur taille. — La caravane s'ébranle, mais au premier bivouac les porteurs décampent et abandonnent leur oppresseur avec ses richesses. Ibrahim se voit forcé de rentrer à sa station et ne prévoit pas le moment où il pourra reprendre le chemin de Gondokoro. Néanmoins, à la prière de Baker et au prix d'une carabine de 1000 francs, il consent à l'accompagner en laissant une partie de ses hommes à la garde de son dépôt. Ils prennent la direction du nord-est et retrouvent le Nil sous le 3° 34' de latitude nord, et, comme des hauteurs de Magungo notre voyageur l'avait vu se détacher du lac sous le 2° 45', il ne pouvait conserver le plus léger doute que le fleuve qu'il allait suivre jusqu'à Karthoum ne fût le même que celui qu'il avait vu sortir du Louta-N'zigé.

Le 23 mars 1865, deux ans après en être parti, Baker arrivait à Gondokoro; mais au lieu de trouver, comme il l'espérait, une flot-

tille à l'ancre, il n'y aperçut qu'un seul bateau ponté. Les facteurs y étaient cependant arrivés avec leur ivoire et trois mille esclaves. Baker apprit alors que les autorités égyptiennes, sous l'impulsion des gouvernemens européens, avaient pris des mesures pour supprimer la traite, et que quatre vapeurs naviguaient sur le Nil pour s'emparer des vaisseaux négriers. On lui dit aussi que la peste s'était déclarée à Karthoum, qu'elle y avait fait quinze mille victimes et emporté presque tous les marins, enfin que le Nil se trouvait barré sous le 9° de latitude nord par une accumulation énorme de matières végétales, et qu'il avait fallu employer les équipages de trente navires à creuser un canal, afin que la navigation ne fût pas interrompue. Par une heureuse fortune, le bâtiment à l'ancre en ce moment appartenait à Courshid, qui venait chercher l'ivoire qu'Ibrahim devait lui apporter. Baker l'affrète pour la somme de 1,000 fr. et s'embarque avec ses treize fidèles soldats. Il descend tranquillement le Nil et arrive à la fameuse digue sous laquelle le fleuve se précipitait avec tant de violence qu'un navire chargé d'ivoire, étant venu donner en flanc contre le barrage, avait disparu sous l'eau. Grâce à l'habileté de ses manœuvres, Baker évita ce danger, mais pour tomber dans un autre bien plus grand. La peste éclata dans son équipage. Elle s'annonçait par une forte hémorrhagie nasale accompagnée de douleurs aiguës dans les reins et les jambes; la cornée devenait jaune orange, et le délire s'emparait presque aussitôt du malade. Trois de ses gens moururent, et parmi eux un jeune homme qui lui avait montré dans les momens les plus difficiles le plus entier dévouement. Le 5 mai, il parvint à Karthoum, où il reçut le plus flatteur accueil de toute la population européenne. La peste avait disparu après avoir fait d'affreux ravages et enlevé les neuf dixièmes de la garnison. Les autorités, stimulées par un envoyé du consulat français d'Alexandrie, M. Garnier, faisaient de grands efforts pour mettre un terme au fléau de la traite. L'année précédente, deux négriers avaient été saisis, et on en avait retiré huit cent cinquante esclaves, les uns morts, les autres mourans ou malades. C'est à cette horrible cargaison que l'on attribuait l'introduction de la peste dans la ville. Après avoir réglé les comptes de ses treize hommes, qui eurent comme complément de paie jusqu'à trente napoléons chacun, Baker reprit le 1^{er} juillet son voyage sur le Nil et s'arrêta à Berbere, où il reçut la plus aimable hospitalité dans une famille française, chez M. et M^{me} Lafargue. Pour éviter la traversée du désert de Berbere à Korosko, dont la température est intolérable au mois d'août, il quitta la voie du Nil, loua des chameaux et des guides, prit la direction de l'est et arriva en vingt-quatre jours à Souakim, port maritime sur la Mer-Rouge; c'est une

grande ville dont les maisons sont bâties en corail. Le gouverneur le reçut avec beaucoup de politesse et mit à sa disposition une de ses résidences. La chaleur était intense; le thermomètre marquait 48° centigrades. Le voyageur était depuis une quinzaine de jours à Souakim, lorsqu'une frégate à vapeur égyptienne jeta l'ancre dans le port et débarqua un régiment qui devait gagner Karsala, à vingt jours de marche de la côte, pour étouffer une révolte de la garnison nègre de la ville. Le commandant de la place mit généreusement ce navire au service de Baker; mais celui-ci préféra un transport à vapeur qui le conduisit en cinq jours à Suez, où il se trouvait enfin au milieu de ses compatriotes.

VI.

Le voyage de sir Samuel Baker (1), dont nous venons de donner le résumé a-t-il enrichi la géographie de faits considérables? S'il fallait en juger par l'étendue des pays inconnus qu'il a explorés, nous pourrions mettre en doute l'importance scientifique des résultats obtenus. Pendant les deux ans qu'il a passés dans les régions équatoriales, il a toujours circulé entre le 1° et le 5° de latitude nord et le 29° et le 31° de longitude est, c'est-à-dire dans un rectangle de 100 lieues de long sur 50 de large. Ce voyage ne peut donc pas être comparé à ceux de Burton, de Livingstone, de Speke et de Grant, pour ne parler que de ses compatriotes, et même dans cet espace restreint dont il a tracé la carte, une partie avait déjà été explorée par les deux derniers voyageurs et par le Vénitien Miani. La connaissance d'une contrée de peu d'étendue à l'est et au sud-est de Gondokoro et un tracé plus correct du cours du Nil sur un espace de 20 lieues, tel eût été le bagage scientifique que M. Baker aurait rapporté de son voyage, s'il n'avait pas découvert le lac de Louta-N'zigé, cette splendide nappe d'eau, encadrée de belles montagnes et de falaises tapissées de la plus riche végétation, et la plus grande sans doute que renferment les régions équatoriales. Cette découverte est à coup sûr un fait important; n'oublions pas toutefois que la position du lac et la route qui y conduit lui avaient été indiquées par Speke. Quand on compare les cartes qu'ils ont dressées l'un et l'autre, on ne peut vraiment qu'être étonné de la valeur des renseignemens que Speke avait recueillis, sur lesquels il avait fait l'esquisse de contrées inconnues de lui et donné les grands contours et la direction de l'Albert-Nyanza.

Baker n'a pas eu à chercher péniblement sa route, il a pu aller

(1) Il vient d'être créé chevalier (*knight*) par la reine.

en avant avec l'entière certitude qu'il arriverait au but; mais a-t-il fait faire du moins un progrès réel à la solution du problème des sources du Nil? Est-il parvenu à convaincre le géographe que le Nil égyptien est bien le même que le Nil de Speke, et surtout que la sortie du premier de l'Albert-Nyanza se trouve au point indiqué sur sa carte? On connaît maintenant la question. Speke a dit: « J'ai vu le Nil sortir du lac Victoria; je sais par expérience et sur des renseignemens positifs qu'après avoir traversé l'Uganda et l'Unyoro il entre dans un second lac, le Louta-N'zigé, y laisse le trop-plein de ses eaux et en ressort à peu de distance pour franchir les 30 degrés qui le séparent de la mer Méditerranée. » Qu'il entre dans un second lac, c'est là un fait acquis à la science. Baker en a découvert l'embouchure et l'a remonté jusqu'à la cataracte de Murchison; mais en sort-il? ou ne fait-il qu'en suivre les bords sans mêler ses eaux à celles du lac? En un mot, est-ce bien le même fleuve que la proximité d'un lac a pu faire dévier un instant de sa route, mais qui n'a pas perdu sa physionomie propre et son caractère indépendant? Voilà ce que M. Baker n'établit pas péremptoirement. Que le fleuve égyptien sorte de l'immense bassin découvert par notre explorateur, c'est là un fait incontestable. Les indigènes comme les marchands d'ivoire qui connaissent ces contrées le certifient également; cependant l'on ne pourra en faire un prolongement de celui qui y entre à Magungo que lorsqu'on aura fait le tour entier du lac; car si l'on découvrait l'embouchure d'un second cours d'eau d'un volume considérable à la partie sud, c'est-à-dire à l'extrémité opposée, c'est ce cours d'eau qui devrait être appelé le Nil, et non celui de Speke.

Si les résultats du voyage de M. Baker ne sont pas décisifs et complets dans la question des sources du Nil, en revanche ce voyageur a élucidé de la façon la plus satisfaisante les phénomènes qui en ont fait un fleuve unique, un fleuve qui a créé tout un pays et continue de lui apporter depuis des milliers d'années les élémens de sa fécondité. Sous le nom de Nil, il faut distinguer deux fleuves, le Nil équatorial et le Nil abyssin. Le premier coule toute l'année, le second est périodique; les eaux de l'un sont marécageuses et malsaines, celles de l'autre sont pluviales et salubres. Les pays d'où ils viennent sont soumis à des conditions climatiques différentes. Le Nil-Blanc vient de régions où la saison des pluies dure dix mois, de février en novembre. Il en résulte que les deux lacs qui recueillent cette masse d'eau pluviale peuvent fournir ce volume énorme de liquide qui résiste dans un parcours de 500 lieues à la puissance d'évaporation exercée par un soleil tropical et au soutirage excessif d'un sable altéré, et cela, sans recevoir en compensation ni le plus petit affluent ni la plus légère ondée. C'est au mois de décembre que ces

lacs fournissent au Nil le moins d'eau; mais, par une circonstance assez singulière, un affluent considérable, le Sobat, qui se trouve entre les régions équatoriales et abyssines, qui a sa source à l'est dans des contrées inconnues, déborde à cette époque et maintient le Nil-Blanc à sa hauteur normale. Le Nil périodique, qui s'étend comme une couche liquide sur le sol de l'Égypte, ne doit son existence et sa vertu fécondante qu'à l'Abyssinie. La saison pluvieuse, ainsi que nous l'avons dit plus haut, n'y dure que trois mois pleins, de juin en septembre; mais la quantité supplée à la durée. Ces pluies sont subites et diluviennes; en un moment, le plus petit ravin devient un impétueux torrent, et le lit desséché d'une rivière un cours d'eau de première grandeur. C'est une irruption où cet élément déploie une puissance irrésistible. Il entraîne tout sur son passage. Il enlève, brise, décompose des matières de toute espèce, minérales et organiques, et les transforme en cet humus qui est de toute antiquité la source inépuisable de la richesse de l'Égypte.

Le plateau où se trouve la source du Nil est élevé de 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Formé de granit et de grès, il n'a jamais, au dire de M. Baker, subi d'action neptunienne ni ressenti de mouvement volcanique. L'action lente, incessante, des élémens atmosphériques a depuis des siècles sans nombre émoussé les aspérités, arrondi les surfaces, émietté les roches, et laissé de toutes parts un fond de particules désagrégées mêlées à des blocs granitiques. Sur ce plateau s'élève un système de montagnes qui doit se développer de l'est à l'ouest comme les vertèbres d'un mammifère et fournir les élémens d'une puissante irrigation au nord et au sud. Ce plateau n'ayant jamais été submergé (1), les animaux qu'on y rencontre doivent être les plus anciens qui se trouvent sur la terre, et la race qui l'habite a sans doute précédé la création adamique. Il faut certainement voir une preuve de cette antiquité dans l'absence de certaines idées qu'on ne trouve nulle part dans ces contrées. Le nègre de l'Afrique centrale n'a pas la plus légère notion d'un être suprême, cause première de l'univers, et son intelligence se refuse à la concevoir. Le sentiment de l'adoration lui est inconnu. Il ne possède aucune idole ou représentation d'une divinité quelconque. Pour lui, l'immortalité est purement généalogique, la survivance de l'être individuel n'a lieu que par les enfans. S'il se livre à quelque acte superstitieux, s'il immole des oiseaux, c'est pour chercher dans leurs mouvemens convulsifs des pronostics relatifs aux intérêts vulgaires de la vie; mais aucune idée essentiellement

(1) Nous ne faisons que rapporter ici les observations de M. Baker; nous les croyons prématurées.

religieuse ne se rattache à ces pratiques, que l'imagination d'un magicien a inventées et qu'une aveugle tradition a maintenues.

L'histoire n'existe pas pour ces peuples; aucun souvenir ne les rattache à leurs ancêtres. Chaque génération naît et s'éteint isolément. Les coutumes qu'elles se transmettent sont sans origine, et personne ne cherche à s'en rendre compte. Le sentiment de la solidarité est encore à naître, et l'idée de l'humanité ne perce jamais dans leurs discours. Le phénomène de la diversité des langues se présente au milieu de ces tribus, bien qu'elles aient le même type et descendent certainement d'une même souche. On compte, du 5° au 12° de latitude, cinq langues à l'est du Nil, et il est probable qu'à l'ouest la même variété existe; mais ce qui est un véhicule d'enseignement et un admirable stimulant pour les nations civilisées devient une barrière insurmontable dans les pays sauvages. La diversité des langues isole les tribus, chacune se cramponne à ses coutumes et reste cristallisée dans ses habitudes séculaires.

M. Baker pense que ces peuples ne pourront être gagnés à la civilisation européenne que par le commerce. Il engage les messagers de la foi chrétienne à attendre. Il ne place leurs travaux qu'en sous-œuvre et comme complément des autres élémens civilisateurs. Il voudrait que l'on fondât une grande compagnie pour l'exploitation de l'ivoire. « Un monopole puissant, dit-il, mettrait un terme aux désordres qu'engendre la concurrence. » Nous craignons qu'il ne s'abandonne ici à des vues trop exclusives. On a rarement vu que le commerce fût un véhicule suffisant de civilisation pour les peuples sauvages; il est douteux que celui-ci puisse jamais se passer d'un auxiliaire religieux. Sans exagérer les conquêtes accomplies jusqu'à présent par ce dernier sur la barbarie, on peut dire qu'il a du moins l'avantage de s'appuyer sur un ordre de sentimens qui ennoblissent l'homme, de s'adresser non pas à l'intérêt, mais à l'intelligence et au cœur : de là ses efforts pour répandre l'instruction. Il ouvre des écoles, enseigne à lire, à écrire, s'attache à propager les premiers rudimens des connaissances humaines. Il crée un alphabet, fixe la langue, écrit et imprime des livres, et pose ainsi les bases d'une littérature. Il construit des édifices qui ouvrent à l'âme de sublimes perspectives. Toutes ces œuvres essentiellement civilisatrices ne sont pas du domaine du commerce. Peut-être même faut-il regretter que, pour s'ouvrir l'accès de pays inconnus et semés de périls pour l'étranger, les voyageurs soient forcés de s'adresser d'abord à des passions sauvages et brutales. Quelque honorable que soit leur caractère, il faut convenir que les premières traces laissées par eux sont loin d'être toujours un progrès. En se met-

tent à la tête d'un personnel considérable, en portant avec eux des masses énormes de marchandises, il leur arrive de surexciter et d'alimenter la rapacité des chefs, de les rendre de plus en plus exigeans. Qui sait même si cette méthode est, au point de vue du succès de ces difficiles explorations, sans inconvéniens? Plus la suite d'un explorateur est nombreuse, plus sa marche est lente et difficile. A Gondokoro, Baker n'était qu'à 75 ou 80 lieues du lac Louta-N'zigé et du point où le Nil s'en détache; or, pour franchir cette distance, il est resté deux ans! Comment aussi s'empêcher de regretter l'association qu'il a cru devoir accepter avec ce soi-disant marchand d'ivoire dont il invoque la protection? De combien de crimes inouis, qu'il ne pouvait ni prévenir ni punir, n'a-t-il pas dû être le témoin! Ah! les découvertes géographiques sont chèrement achetées, si on ne peut les faire qu'à de telles conditions. Les armes à feu, les boissons enivrantes, l'eau-de-vie, voilà quelques-uns des présens les plus précieux dont se munissent les voyageurs. Quand M'tesa reçut le fusil de Speke, il le fit essayer sur le premier individu qui se trouvait près de sa demeure!... Nous disions, en racontant cette histoire, que, si Speke avait ajouté à son présent de l'eau-de-vie qu'il avait distillée sur place, du moins il avait emporté avec lui le secret de cette fabrication. C'est ce que n'a pas fait Baker. Non-seulement il a distillé de l'eau-de-vie de patates douces, mais il a enseigné cette industrie à des serviteurs de Kamrasi, et dans ce moment l'enclos de ce chef renferme une distillerie! La civilisation européenne porte dans son sein deux principes qui se ramifient à l'infini et dont l'union lui communique sa grandeur et sa puissance. L'un divise, décompose et détruit; l'autre unit, conserve et vivifie. Ces deux forces, qui se trouvent dans le monde moral comme dans le monde physique, ne conservent leur valeur essentielle qu'en se combinant dans de justes proportions. Une société qui les sépare et qui donne à l'une d'elles une prépondérance exclusive se condamne à se dissoudre ou à se figer. Si nous portons aux peuples déshérités de toute civilisation les élémens destructeurs de notre ordre social, portons-leur aussi les élémens conservateurs; si nous armons leurs bras, armons aussi leur volonté de justice et d'équité. Cherchons à mettre leurs forces morales au niveau de leurs forces physiques, et n'oublions pas que le sentiment religieux nourri de l'idéal chrétien est une source de dévouement, de justice et d'honneur.

C. CAILLIATTE.

L'ENVOÛTEMENT

I.

Brémont-sur-Seine est en Normandie une petite ville de cinq ou six mille âmes. Elle n'a ni industrie, ni manufactures, ni garnison, mais elle possède en revanche un sous-préfet et un tribunal de première instance. La population de Brémont, divisée en trois classes fort distinctes, se compose de rentiers, de commerçans et de cultivateurs. Chacune de ces classes occupe une partie séparée de la ville. Les rentiers forment en général ce qu'on appelle la société. Cette société, quoique peu riche, est très aristocratique. Depuis la révolution, beaucoup de familles nobles, ruinées ou dans la gêne, se sont retirées à Brémont, qui avait autrefois une certaine importance dans la province. L'évêque y venait souvent pour officier dans la cathédrale, une des plus anciennes et des plus élégantes de la Normandie, et il s'y plaisait à cause de la beauté du site. Henri IV avait également aimé Brémont, où l'on montre le joli hôtel qu'il fit bâtir pour Gabrielle d'Estrées. Ces souvenirs expliquent encore la préférence que la noblesse accorde à Brémont. Aussi à l'époque où s'ouvre ce récit, il y a tout au plus une dizaine d'années, rencontrait-on par la ville des chevaliers de Saint-Louis et des gardes du corps de Charles X, qui vivaient là modestement, mais noblement, avec leurs familles. Ce petit monde fort exclusif s'adjoignait pourtant la magistrature, qui lui rappelait, quoique d'un peu loin, la noblesse de robe. Enfin aux jours de gala, comme appoint à leur cercle habituel et peut-être par une indulgente concession aux idées nouvelles, la noblesse et la magistrature consentaient à recevoir dans leurs salons le sous-préfet et les employés du gouvernement, tels que le rece-

veur et les contrôleurs des finances. Il était pourtant décent qu'ils fussent bien apparentés. Ce faubourg Saint-Germain de Brémont habitait dans le haut de la ville de belles et vastes maisons entre cour et jardin. C'était un quartier solennel, mais silencieux et presque désert, que n'ébranlait jamais le bruit des carrosses, où circulait parfois une chaise à porteurs et où l'herbe croissait entre les pavés. A partir de ce point culminant, la ville, composée d'habitations plus modestes, descendait par des rues un peu plus animées les pentes de la colline où elle est bâtie, et s'éparpillait en demeures rustiques ou en cabanes de pêcheurs et de bateliers sur les bords mêmes de la Seine, qui, s'arrondissant dans son cours et toute semée d'îles, fait à la gracieuse cité une ceinture d'eau et de verdure. Là pourtant se groupait un petit nombre d'hommes qu'on redoutait beaucoup et qu'on appelait « les gens du bord de l'eau. » Ce sont les aides de pont et les bateliers de service lors du passage des trains de bois ou des bateaux qui naviguent sur la Seine, et aussi quelques cabaretiers et logeurs de nuit, dont la clientèle toute fortuite est à bon droit surveillée par le commissaire de police. Ce bord de l'eau, ombragé d'arbres pendant l'été, mais tout effondré en hiver, peuplé de cabarets douteux d'où s'échappaient parfois les éclats d'une joie grossière, était donc alors et est encore aujourd'hui un lieu assez mal famé, qu'on ne fait que traverser pour franchir le pont au-delà duquel se rencontre dans l'Île-Verte, sous des ormes et des chênes séculaires, la promenade favorite de la ville.

Le président Esnault d'Oncières était en ce temps le personnage le plus important du pays. Il était, il est vrai, de la plus vieille et de la plus authentique noblesse de robe et d'épée. Son père, un président à mortier, l'avait élevé à l'étranger pendant l'émigration dans les traditions de l'ancienne magistrature. Revenu en France au commencement de la restauration, le jeune homme avait très brillamment débuté comme substitut du procureur du roi. Il avait une physionomie expressive, la parole facile, le geste élégant et surtout un grand charme dans toute sa personne. Très hardi et très serré, hautain et redoutable dans les procès qui avaient la moindre couleur politique, il n'usait pas, si cela se peut dire, que d'une indulgente sévérité dans les causes plus délicates où l'honneur et la réputation d'une femme étaient en question. Il s'attendrissait malgré lui en regardant l'accusée, si elle était jolie, et s'amollissait aux sourires, aux encouragemens tacites des belles spectatrices que sa parole avait attirées dans la salle. A la rigueur, le plaidoyer du défenseur se trouvait tout entier dans le réquisitoire de l'avocat du roi. Il ne s'agissait que d'en émousser complètement les quelques angles qui subsistaient encore et de signaler, pour s'y appuyer,

les défaillances visibles et miséricordieuses de l'accusateur. Celui-ci, qui ne demandait qu'à se voir vaincu, réussissait souvent à l'être. Tout y concourait : la sympathie de l'auditoire, qu'il avait tourné à la clémence, les brillantes variations du défenseur sur le thème même de son adversaire, que Thémis, ainsi que l'Amour, pouvait et devait avoir parfois un bandeau sur les yeux, les heureux souvenirs de jeunesse évoqués chez les juges ; mais cette défaite était un triomphe. Le jeune magistrat, tour à tour compté ou fêté au palais, avait de grands succès dans le monde. On lui savait gré de ce désistement de parti pris en face d'amoureuses faiblesses qu'on ne jugeait point alors très criminelles. M. d'Oncières vécut ainsi près de quinze ans dans les plaisirs, mais observant une mesure et une réserve parfaites, fuyant avec le plus grand soin pour lui-même le scandale, qu'il excusait si généreusement chez autrui. Il semblait promis au plus bel avenir quand la révolution de 1830 éclata. Ce fut pour lui un coup fatal. Il avait à un trop haut degré le respect de son nom et de sa caste pour pactiser avec le nouveau gouvernement. Aussi, quoiqu'il n'eût que peu de fortune, se refusa-t-il aux avances qui lui furent faites. Seulement, ne voulant point renoncer à sa profession, qu'il aimait, il accepta la présidence du tribunal civil de Brémont, où il était né et où il avait quelques biens. Froissé par les événements, amené par eux à des idées sérieuses, ayant dépassé d'ailleurs la première jeunesse, le président se maria et ne songea plus qu'à exercer ses nouvelles fonctions avec cette autorité tombant de haut, bienveillante et digne, qui est le vrai caractère de la justice. Malheureusement il n'avait point épousé la femme qui lui eût convenu. M^{me} d'Oncières, fille noble, mais ayant le sentiment absolu de ses droits et de ses devoirs d'épouse, mit à un prix trop élevé le bonheur négatif qu'elle eût pu lui donner. Au bout de deux ou trois ans, après la naissance d'un fils, le président, si résigné qu'il fût à son abdication volontaire, s'ennuya considérablement et regretta les succès de tout genre qui lui étaient si doux autrefois. Hélas ! il n'avait plus ces joutes oratoires si brillantes auxquelles il avait excellé, et, quand ses regards parcouraient la salle du tribunal, il n'apercevait même plus ces femmes élégantes et gracieuses, avides d'émotions judiciaires, dont la présence lui eût souri dans sa tâche ingrate. Il n'y avait le plus souvent d'autres accusés que de vulgaires vagabonds, et l'auditoire ne se composait que de maraîchers et de ces petits rentiers qui ont l'habitude en province de se chauffer ou de dormir à l'audience. Le magistrat ne perdait rien de son grand air ni de son zèle, mais l'homme poussait un soupir. Cependant il y avait parfois au banc des accusés ou des témoins de jolies filles, et peu à peu, par désœuvrement, par cu-

riosité, le président se prit à leur accorder quelque attention. On put remarquer alors que son visage froid s'éclairait et qu'il penchait volontiers vers l'acquiescement. Le peuple devine promptement les faiblesses de ceux qui sont au-dessus de lui. En diverses circonstances, des gens hardis ou bien avisés sollicitèrent du président, par les moyens les plus propres à le gagner, des sentences favorables.

Ils les obtinrent. Ce juge que les honneurs, la fortune, les influences eussent trouvé incorruptible, se montra par degrés d'une facilité toujours plus grande à certaines supplications qui lui étaient adressées. Une fois sur cette pente, il eut, à mesure que les années lui vinrent, un goût de plus en plus vif pour ces obscurs plaisirs. A Brémont, cela ne pouvait être longtemps un secret. Tout se sait en province. On parlait de la petite porte du jardin de M. d'Oncières, dont la garde était confiée à un valet de chambre, Frontin émérite, qu'il avait amené avec lui à Brémont et qui remplissait, disait-on, les fonctions de Lebel auprès de ce Louis XV de la magistrature; les escapades du président étaient un sujet qu'on abordait en souriant. La société aristocratique de Brémont ne se formalisait pas pour si peu. Quel était en somme le plus grand crime de ce galant homme, sinon de sauver de jolies coupables? Les vieux roquentins l'enviaient; puis il imposait à l'opinion par son nom, son urbanité, ses grandes manières, sa tenue même, qui n'était point de notre époque. On le respectait comme un des plus séduisants représentans de l'ancienne cour. Dans ce petit monde de noblesse, il était à sa place, et cette place était la première. A cinquante-neuf ans, le président était grand, mince, un peu voûté. Il portait haut sa tête intelligente et fine. Le front fuyait, et des cheveux d'une singulière et soyeuse blancheur voltigeaient en ailes de pigeon de chaque côté des tempes. Les yeux, quelque peu fatigués, avaient pourtant de vifs éclairs sous les lunettes d'or. La bouche, libertine et bienveillante, ne se dessinait pas toutefois avec d'aussi fermes contours qu'autrefois. La lèvre inférieure s'abandonnait légèrement. Un observateur eût examiné M. d'Oncières avec intérêt. On pouvait découvrir en effet d'inquiétans symptômes dans cette organisation si vigoureuse jusque-là, mais désormais aux prises avec le déclin de l'âge et avec une passion violente qui ne s'apaisait point en se satisfaisant. Parfois dans la société du président on échangeait quelques remarques à son sujet. — Bast! c'est un aimable homme, disaient les plus indulgens; mais d'autres, plus sévères ou plus clairvoyans, secouaient la tête en émettant un doute : — Le président, disaient-ils, pourrait bien faire une mauvaise fin.

Il y avait encore à cette époque à travers la France de ces longs

et lourds chariots à quatre roues, traînés par cinq ou six chevaux et que surmontaient soit des compartimens en bois, soit des cerceaux recouverts de toile. Quand une de ces voitures venait à passer, on accourait pour la voir en disant : Voilà les bohémiens. — C'était effectivement un spectacle bizarre. Plusieurs familles, toute une petite tribu, grouillaient dans l'immense machine. Sous le véhicule même, dans des filets de cordes ou des treillis de bois évases suspendus par des chaînes, il y avait des enfans et des chiens. Dans les compartimens, on se logeait et on faisait la cuisine, et sur le devant les femmes ravaudaient de vieilles hardes, tandis que les hommes raccommodaient ou étamaient des chaudrons. La voiture en marchant jetait un grand bruit de ferraille et offrait un baroque étalage de haillons éclatans, de costumes fanés constellés de paillettes et d'instrumens de tout genre. Ces gens-là, dont la race se perd, qu'on retrouve encore par petites bandes en Espagne, parcouraient l'Europe en nomades, faisant différens métiers, les uns au grand jour, les autres en cachette, étameurs, saltimbanques, diseurs de bonne aventure, ménétriers. Les hommes, petits, grêles, le teint olivâtre, les cheveux plats, avaient l'œil vif et inquiet, les dents aiguës et blanches. Quant aux femmes, les vieilles avec leurs vêtemens sordides, leurs cheveux emmêlés, leur nez crochu, représentaient assez bien des sorcières, tandis que les jeunes, amaigries par leur rude existence, hâlées par le soleil, mais de formes élégantes et sveltes, avaient une beauté étrange et malade. Arrivés au but de leur voyage, les bohémiens campaient en dehors et à petite distance des villes et des villages, souvent même en pleine campagne, dételaient leurs chevaux, qu'ils attachaient aux roues de la voiture ou qu'ils laissaient paître aux rebords des fossés, puis se dispersaient pour exercer en ville leur industrie ambulante ou pour aller à la maraude dans les fermes voisines. Qu'il s'agit pour eux de gagner leur vie ou de faire un mauvais coup, ils étaient tour à tour humbles et effrontés, astucieux et voleurs. Aussi inspiraient-ils partout une extrême défiance, beaucoup de curiosité et une espèce de crainte superstitieuse.

Par un des premiers jours de l'automne, un de ces chariots qui venait de Paris gravit péniblement la grande rue de Brémont, et s'arrêta sur la route de Rouen, non loin de la place du marché. Ce soir-là, il ne se passa rien d'extraordinaire; mais le lendemain, au moment de se remettre en marche, il y eut parmi les bohémiens une scène à la fois attendrissante et bouffonne, à laquelle les désœuvrés de la ville ne comprirent pas d'abord grand'chose. Les bohémiens étaient réunis en cercle autour d'un de leurs camarades auquel ils adressaient avec force gestes des remontrances et des

prières. Celui qu'ils pressaient ainsi était un vieillard malingre et chétif, évidemment miné par la maladie. Il avait un bissac sur l'épaule, un bâton à la main et semblait résolu à ne point partir avec ses compagnons. Il écoutait sans répondre et secouait négativement la tête avec une obstination triste. Il leur montrait ses membres amaigris, sa poitrine rentrée, témoignant ainsi de l'impossibilité où il était d'aller plus loin. A ses côtés était une belle fille d'une vingtaine d'années, muette comme lui, décidée sans doute à partager son sort. Elle se tenait les bras pendans le long du corps, avec des larmes dans les yeux en regardant ses compagnes. Quand les bohémiens virent qu'ils ne pouvaient ébranler la résolution du vieillard, ils se concertèrent un moment et firent lentement leurs derniers préparatifs. Pendant ce temps, les femmes emplissaient le bissac de provisions et de linge; puis hommes et femmes vinrent embrasser le vieux bohémien et sa fille, poussèrent à la fois un grand cri rauque et plaintif, et, se précipitant dans le chariot pour ne plus les voir, s'éloignèrent rapidement.

Le vieillard et sa fille accompagnèrent des yeux la voiture jusqu'à ce qu'elle eût tourné l'angle de la route et rentrèrent en ville. Ils descendirent la Grande-Rue et s'acheminèrent vers le quartier du bord de l'eau. C'était là en effet que devaient vraisemblablement loger des bohémiens comme eux. Ils suivirent la Seine jusqu'aux dernières habitations de Brémont, les dépassèrent et s'arrêtèrent à une petite maison située au confluent même de la rivière et d'un ruisseau qui traversait une prairie. On arrivait à cette maison ou plutôt à cette mesure par un pont branlant jeté sur le ruisseau. La porte disjointe ne fermait que par une mauvaise serrure, et aux deux seules fenêtres qui existassent attenaient des contrevens vermoulus. Le vieillard avait sans doute loué cette maison la veille, car il y pénétra au moyen d'une clé qu'il tira de sa poche. Quel que fût le délabrement de cette demeure, les bohémiens n'étaient pas gens à s'en étonner. Ils déposèrent leur mince bagage sur le sol, puis le père de la jeune fille alla s'asseoir avec une sorte de plaisir accablé sur un banc de pierre que chauffaient en dehors de la maison les rayons du soleil. — Enfin, ma pauvre Guilda, fit-il, je pourrai mourir tranquillement ici.

— Vous ne mourrez pas, mon père. Vous reprendrez des forces, et nous rejoindrons nos compagnons. En attendant, je vais voir si on nous apporte ce qu'il nous faut.

Elle revint au bout d'une heure avec une charrette à bras qui contenait les meubles et les ustensiles indispensables à la vie. L'installation fut très simple, et l'existence que menèrent le père et la fille plus simple encore. Chaque jour, dès que le soleil avait un

peu de force, ils s'en allaient à la rivière et là s'asseyaient sur l'herbe de la berge à côté des pêcheurs à la ligne. Le vieux bohémien s'étirait à la chaleur et s'assoupissait. La jeune fille, sans pensée apparente, regardait distraitemment couler l'eau. Parfois elle laissait ses pieds nus tremper dans le courant, ou, cueillant les petites fleurs de la rive, les plaçait à son corsage et dans ses cheveux. Aux approches du soir, elle partait avec son père. L'existence de ces deux êtres eût donc passé parfaitement inaperçue, si Guilda n'eût été bientôt, pour quelques hommes de la ville qui s'avisèrent de la regarder, un objet d'étonnement et de curiosité. La pauvre enfant portait une vraie robe de saltimbanque en soie jaune éraillée et au bas de laquelle était cousu un rang de paillettes. Cette robe, trop étroite et trop courte, accusait des formes délicates et découvrait des épaules et des bras d'un admirable modelé. Dans la position où elle se tenait le plus souvent, son visage s'offrait de profil. L'œil rêveur, incertain, ombragé de longs cils, se fendait en amande. Le regard s'en échappait humide et velouté. Les lèvres rouges s'entr'ouvraient sur des dents d'une blancheur extrême quand Guilda, tout en chantonnant, mordait la tige d'une de ses fleurs. Ses cheveux abondans et rudes, violemment rejetés en arrière, étaient maintenus par un cercle de cuivre. Toute la physionomie de la jeune bohémienne, dans sa mobile expression, avait un caractère extraordinaire, passionné, presque sauvage. Parmi ceux qui voyaient cette singulière créature, l'impression fut bientôt générale. Comme la belle saison durait encore, on se promenait assez souvent au bord de l'eau, sous une rangée d'arbres bien plantés. Quelques vieux gentilshommes y flânaient volontiers l'après-midi. Ils lorgnaient Guilda avec complaisance et formulaient ainsi leur admiration pour elle : Cette fille du diable est un morceau de roi.

Naturellement M. d'Oncières avait été prévenu. Il venait, lui aussi, régulièrement vers quatre heures, après l'audience, et, donnant le bras à un ami, rôdait autour de Guilda. Il la trouvait charmante et ne se lassait pas de la voir. Cette brune fille, toute de flamme et de mystère, avait pour lui l'attrait de l'inconnu; puis elle ne ressemblait à aucune autre femme. Le président faisait plusieurs tours de promenade, s'en allait, revenait encore. Il ne quittait guère la place que lorsque le bohémien et sa fille étaient partis. Un jour on ne les vit plus. Le vieillard, qui se plaignait la veille d'être plus fatigué que d'habitude, s'était éteint pendant la nuit. Après l'avoir pleuré toute la matinée, Guilda sortit à l'aventure. La pauvre enfant cherchait quelqu'un qui l'aidât à ensevelir et à enterrer son père. Elle ne pensait pas qu'il y eût autre chose à faire. La première personne qu'elle rencontra fut un batelier nommé Jean-

Pierre. Il lui dit qu'il l'aiderait, mais qu'on n'enterrait point ainsi un homme dans un coin. — Comment faire? lui dit-elle.

— Ah! voilà, répondit-il. Avez-vous de l'argent?

— Oui.

— Alors tout ira bien.

Tout alla bien en effet, sauf que le curé de Brémont refusa d'enterrer en terre sainte un bohémien qu'il ne connaissait pas. Le fossoyeur, Jean-Pierre, qui lui servait d'aide, et la jeune fille accompagnèrent seuls le cercueil. En revenant, Guilda remercia Jean-Pierre avec effusion, et celui-ci, tout ému pour la première fois de sa vie en face d'une femme, se mit à sa disposition. Elle lui répondit qu'elle n'avait besoin de personne et resta plusieurs jours sans sortir de sa demeure.

Cet événement fit du bruit dans cette petite ville, qui était fort pieuse. On se garda de blâmer le curé, mais on s'inquiéta de cette jeune fille qui ne devait pas savoir le premier mot de la religion. Les dames patronnesses se consultèrent, allèrent trouver Guilda et lui proposèrent de se faire chrétienne. Elle ne savait point ce que c'était, elle y consentit néanmoins et apprit très rapidement. On parla bientôt d'elle comme d'une merveille. Le curé seul ne se prononçait pas. Il lui semblait que cette conversion était trop facile. La bohémienne fut baptisée avec apparat et fit peu de temps après sa première communion. Ce fut un grand jour. Guilda, vêtue de blanc avec une coquetterie pleine de luxe, assistée des principales matrones de la ville, fut édifiante de modestie et de piété. Tout Brémont l'admira. C'était une âme arrachée à Satan, et l'on s'en applaudit fort. Malheureusement ce qu'il y a de difficile dans la charité du prosélytisme, c'est le lendemain du triomphe. Il fallait subvenir aux besoins de la catéchumène et ne la point laisser exposée aux pièges de ce monde. Ses protectrices imaginèrent de la faire venir à tour de rôle travailler en journée chez l'une d'elles. Guilda les enchantait par sa docilité. De plus elle cousait et brodait comme une fée. M^{me} d'Oncières, qui, en sa qualité de sainte femme, avait non-seulement beaucoup d'ordre, mais ignorait en outre les légèretés de son mari, prit surtout la jeune fille en affection. Le président, par d'onctueuses et magistrales paroles assez hypocrites, encouragea sa femme dans cette bonne œuvre. Le fait est qu'il comptait bien en profiter. Il n'était point de petits cadeaux de chiffons et de toilette qu'il ne fit à la jeune fille. Guilda les recevait et s'en parait sans se faire prier. Toutefois, un jour que M. d'Oncières devint quelque peu entreprenant, elle se mit à rire. Elle avait trop longtemps vécu sur les grands chemins et au milieu de ses compagnons pour ne point deviner à ce moment-là le président, mais elle

n'avait pas cru que le vieillard pût songer sérieusement à lui faire la cour. Le président pensa qu'il fallait porter un grand coup et lui offrit galamment une jolie bourse pleine d'or. Elle la prit en riant de plus belle et la glissa prestement dans sa poche. M. d'Oncières, qui était seul avec Guilda, crut avoir ville gagnée et ne cacha pas sa croyance; mais Guilda tira vivement un petit poignard qu'elle cachait dans son corsage, et marcha si résolument sur le magistrat qu'elle le fit reculer jusqu'au mur. Si sérieuse que fût cette résistance, elle n'en parut pas moins déloyale à M. d'Oncières. Peut-être aussi avec ses cinquante neuf ans ne comprenait-il plus la prodigalité sans compensation immédiate. — Cordieu ! dit-il, ma chère, alors rendez-moi la bourse.

Guilda ouvrit de grands yeux étonnés, s'éloigna, hésita une seconde, puis, avec un indicible dédain et d'un mouvement brusque, elle jeta la bourse au nez du président. Celui-ci, furieux, voulut s'élancer, mais elle le tint en respect. Ses yeux étincelaient, elle était toute prête à frapper. M. d'Oncières n'avança point. — Dans ce cas, fit-il, c'est bien; mais, ma mie, tu t'en repentiras.

II.

Le ressentiment avait dicté ces paroles au président, et l'événement sembla leur donner raison. Les assiduités de M. d'Oncières auprès de Guilda, les cadeaux qu'il lui faisait, avaient été remarqués. Puis Guilda était coquette et se composait un ajustement un peu théâtral qui lui seyait à ravir, mais qui sentait d'une lieue la bohème et le gril. Les dévotes qui la prenaient en journée s'effarouchèrent et lui firent des remontrances. Guilda s'indigna, mais ses protestations et ses dénégations à l'endroit du président furent regardées comme des preuves de sa faute. Elle n'eût pas nié si fort, si elle n'eût point été coupable. On lui fit entendre qu'on cesserait de l'employer. Elle était fière et d'elle-même ne revint plus, ce qui la fit passer pour un monstre d'ingratitude. Ses anciennes protectrices la mirent à l'index et recommandèrent aux autres jeunes filles de ne la plus fréquenter. Dès lors aussi Guilda se tint à l'écart et ne sortit presque plus. Sa vie retirée lui fut imputée à crime. Que pouvait-elle faire ainsi seule chez elle? Les mauvais propos vont vite. On prétendit que cette fille était retournée au diable, d'où elle venait, et qu'elle s'occupait de magie. La vérité est que la pauvre fille, revenant aux habitudes de toute sa vie, se distrait avec des cartes et se tirait la bonne aventure. Ceux qui souffrent ont besoin d'espérer et se fient volontiers aux arrêts du hasard. Elle était malheureuse, regrettait son existence vagabonde, pleurait au souvenir

de ses camarades, et ne savait comment les retrouver. Elle avait en même temps conçu une vive aversion pour le président; c'était lui qui faisait tout ce mal. Si elle l'apercevait, elle le fuyait aussitôt. D'ailleurs, honteuse de se montrer, elle ne se promenait que le soir, et encore à quelques pas de chez elle. Une fois, à son grand étonnement, elle vit en rentrant un homme étendu devant sa porte. Guilda, qui était brave, le poussa du pied. — Ah! c'est vous, Guilda, lui dit l'homme d'une voix faible; donnez-moi un peu d'eau, je vous en prie.

Elle se baissa et reconnut Jean-Pierre, le visage meurtri et couvert de sang.

— Qui donc vous a traité ainsi? s'écria-t-elle.

— Ce sont eux, parce que je leur ai dit que vous étiez une honnête fille. Je sais bien que, lorsque vous sortez le soir, ce n'est pas pour courir les amoureux.

Guilda haussa les épaules, fit entrer Jean-Pierre chez elle et lui bassina le visage. Le batelier regardait autour de lui. Cette pièce, la seule dont se composât la maison, avait pour tout ameublement un lit, une table, un escabeau, quelques ustensiles et un fourneau de cuisine, puis un bahut béant où étaient les hardes de la bohémienne. Le jeune homme se laissa panser, il éprouvait en même temps un sentiment de reconnaissance tout nouveau pour lui. Ses yeux se fixèrent sur Guilda. — On vous fait la vie dure, dit-il enfin. On me l'a faite aussi à moi, on me la fait encore; mais, si vous avez besoin d'un ami, n'oubliez pas que je suis là.

Guilda ne répondit rien et sourit avec tristesse. Pourtant elle était heureuse de soigner cet homme, de faire œuvre de femme, de ne plus être aussi seule. Quand Jean-Pierre fut parti, elle courut à ses cartes, qu'elle disposa selon les règles cabalistiques, et se mit à les consulter. Depuis ce jour-là, si elle rencontrait Jean-Pierre, elle lui souhaitait le bonjour de loin, et de temps en temps échangeait quelques mots avec lui. D'autres fois, lorsqu'un bateau chargé de bois ou de marchandises montait ou descendait la Seine, elle s'accoudait à sa fenêtre. Elle voyait les lourds chevaux de halage s'arc-bouter sur leurs colliers en piétinant la rive, les barques des aides de pont se détacher du bord pour porter des amarres, et Jean-Pierre lui-même tenant le gouvernail au passage difficile des arches. Il lui plaisait ainsi, la tête nue, avec sa veste de velours usée et son pantalon bleu, le corps droit, l'attitude assurée, ses rudes mains au timon. Elle lui trouvait un grand air de dignité et de force, et ne regrettait plus ses compagnons, qu'elle n'avait jamais vus que l'œil furtif, courbant l'échine, cauteleux dans leurs rapines, obséquieux devant la foule, plus semblables à des renards qu'à des hommes.

On peut dire que Jean-Pierre était le véritable enfant du bord de l'eau. On l'avait, un matin, ramassé sur la berge, enveloppé de quelques haillons et vagissant. Les bateliers et les gens du quai l'avaient adopté. Toutefois la bonté du peuple, réelle et sérieuse au fond, n'a rien de bien tendre dans la forme. Elle est le plus souvent bourrue, brutale et capricieuse. Jean-Pierre reçut autant de coups que de bons traitemens. Tout en lui donnant la soupe et un abri, on ne se gênait pas pour lui faire sentir qu'il n'y avait point droit, pour lui dire qu'il n'était qu'un bâtard, ce qui est encore une grosse injure dans les basses classes. Aussi l'enfant, sevré de caresses et ne sachant pas si celles qu'il recevait par hasard ne seraient point suivies de rebuffades, se replia sur lui-même, devint hargneux et sournois. A douze ans, c'était un mauvais gars et un petit braconnier d'eau douce, couchant à la belle étoile ou dans les bateaux, relevant la nuit les lignes de fond, ou dévalisant les boutiques de poisson, — d'ailleurs très hardi nageur, maniant très bien une barque et connaissant à merveille la rivière, ses courans, ses remous et ses bancs. Cela le sauva, car il rendait des services à la navigation, et, dès qu'il eut âge d'homme, on le fit aide de pont. Alors il s'amenda quelque peu; mais, n'ayant point de famille, il choisit surtout pour camarades les mauvais sujets du pays. Fier de sa jeunesse et de son habileté dans sa profession, avec un peu d'argent, il hanta les cabarets, s'y grisant comme pour s'étourdir. Tour à tour taciturne ou querelleur, il ne manquait pas de bons côtés, mais on n'eût su par lequel le prendre. Il avait gardé de l'abandon de sa mère un ressentiment caché, et n'aimait pas les femmes. Il les évitait, et elles disaient de lui, bien qu'il fût assez beau garçon, qu'il n'était bon qu'à l'ivrognerie et aux bagarres. Sa rencontre avec Guilda fut le grand événement de sa vie. C'était la première fois qu'il protégeait quelqu'un, qu'on le remerciait avec des yeux mouillés et une douce voix. Il la voyait toujours marchant derrière ce cerueil qu'il avait porté avec le fossoyeur. Il sentait entre la jeune fille et lui plus d'un point de rapprochement. Elle était, comme lui, seule au monde, en butte aux poursuites, au dédain, dont lui-même se croyait souvent la victime; mais il se jugeait plus fort qu'elle, plus en état de supporter la lutte, et, tout remué de sentimens et d'émotions qu'il ne se soupçonnait pas, il cherchait les moyens de lui plaire et, le cas échéant, de veiller sur elle.

Cependant l'hiver était venu, et il faisait grand froid; les gens du bord de l'eau souffraient beaucoup. Par intervalles il fallait interrompre la navigation de la Seine. Lors même qu'elle était possible, les glaçons encore attachés aux arches des ponts et ceux qui flottaient avec le courant la rendaient extrêmement pénible. Les

amarres se raidissaient sous le givre, coupaient les mains des bateliers ou s'engageaient dans les anfractuosités du rivage. Les aides de pont entraient alors jusqu'à mi-jambes dans le fleuve glacé. Ce rude travail ne se terminait qu'à la fin du jour, reprenait parfois dans la nuit; mais la plupart des bateliers, en rentrant chez eux, trouvaient le feu allumé, la soupe chaude, la ménagère attentive, les enfans joyeux. Seul Jean-Pierre n'avait au retour aucun visage qui lui sourit, aucune de ces aises d'intérieur qui font oublier la fatigue. Nul ne lui rendait sa pauvreté moins rude en la partageant. Le plus souvent il s'arrêtait au cabaret pour y manger un morceau et y boire un coup de vin. Aussi n'avait-il plus qu'à se jeter sur son grabat. Ses réflexions étaient amères et tristes. Où le conduirait la dure vie qu'il menait? A recommencer le lendemain ce qu'il avait fait la veille, à subir la faim et le froid, à n'aimer personne. Il s'étonnait que ces idées lui vinssent. Il avait vécu jusqu'alors dans une si complète insouciance! La misère et la pauvreté étaient depuis si longtemps des compagnes qu'il malmenait et dont il s'arrangeait presque! Puis, sans y prendre garde, il songeait à Guilda. Il voyait avec un trouble étrange son visage tout radieux de jeunesse. La chambre, noire et nue, s'en éclairait. Aucun désir coupable ne venait pourtant à Jean-Pierre. Loin de là, il rêvait tout naïvement comme un homme de sa classe, mais avec un certain attendrissement, à un sort plus heureux. Il se disait qu'il ne serait plus seul. Puis il s'affligeait; cette femme-là ne voudrait jamais de lui : elle était trop délicate et trop mignonne. Il maugréait bientôt, s'agitait sur sa couche, et de guerre lasse s'endormait.

Un soir qu'il venait de rentrer et d'allumer sa chandelle, il aperçut sur sa table un pain blanc, une bouteille de vin et de la viande froide. C'était si extraordinaire qu'il crut d'abord avoir mal vu. D'où lui arrivait ce repas? Il ne chercha pas longtemps, et presque tout de suite accusa Guilda. Il n'y avait qu'elle qui pût s'intéresser à lui; mais il rougit de honte et de colère. Elle le méprisait donc bien qu'elle s'imaginât de le nourrir. Dieu merci, si l'ouvrage manquait parfois, il n'avait du moins jamais demandé son pain à personne. D'un premier mouvement il s'élança hors de chez lui, et courut dans la nuit, sous la neige qui tombait, à la demeure de la jeune fille. Le volet était fermé, mais à travers les fentes du bois on distinguait de la lumière. Guilda n'était donc point couchée. Elle attendait peut-être. Jean-Pierre eut quelques secondes d'indécision et frappa. Guilda demanda qui était là, ouvrit le volet et dit d'une voix douce et calme : — C'est donc vous, Jean-Pierre? Que me voulez-vous?

Il resta sans répondre, tête nue, la regardant, l'admirant.

— Il ne faut pas, reprit-elle, rester dehors par un si vilain temps. Si vous voulez me parler, entrez.

Il gravit les trois marches de pierre au-dessous de la porte pendant que Guilda faisait basculer la barre de bois qui servait de fermeture. Le cœur du jeune homme battait avec force. Il entra. C'était la seconde fois que Guilda le recevait chez elle. La petite chambre, blanchie à la chaux, lui parut embellie. Il y avait dans un vieux pot entouré de lierre de pâles marguerites d'hiver, une grosse brassée de sarmens et de feuilles sèches flambait joyeusement et répandait une clarté vive.

— Eh bien ! qu'est-ce, Jean-Pierre ? dit Guilda, voyant qu'il ne parlait pas.

— C'est vous, répondit-il, qui avez mis chez moi ce que j'y ai trouvé ?

Elle ne s'informa point de ce que ce pouvait être et dit gravement : — Oui, c'est moi.

Il eût voulu se fâcher, mais il ne put que balbutier : — Et pourquoi avez-vous fait cela ?

— Parce qu'il faut que vous repreniez des forces à la fin de la journée.

— Vous êtes aussi pauvre que moi, fit-il, je ne veux pas accepter.

— Je ne suis pas pauvre, répliqua-t-elle avec fierté, et je fais ce qui me plaît.

Elle s'en fut à un coin de la chambre, y fouilla la terre et revint avec une bourse en cuir. — Voyez ! dit-elle.

Il y avait bien dans cette bourse deux cents francs en pièces de monnaie de toute sorte. Jean-Pierre évalua vite ce trésor. Certes il n'avait jamais eu tant d'argent à lui, mais il savait aussi qu'une telle somme n'est pas la richesse. — Vous n'avez point trop de cela pour vous, dit-il ; les mauvais jours sont nombreux et les bons sont rares.

— Je dépense si peu pour moi ! fit Guilda.

— C'est égal, je vous coûterais trop cher. Gardez cet argent, continua-t-il brusquement, gardez-le.

Elle devint triste. — Alors c'est bien dit ? vous ne voulez point que je fasse rien pour vous ?

— Non, répondit le jeune homme tout ému ; mais, foi de Jean-Pierre, je vous revaudrai cela.

Il partit avec des idées confuses, avec l'âpre volonté de n'être point ingrat. Dès lors il changea tout à fait sa manière de vivre. Il ne fut plus ivrogne ni querelleur, et se livrait à son labeur d'aide

de pont avec une intrépidité sombre, infatigable. Jean-Pierre eut un corps de fer, une âme toujours vaillante. Il se coupait les jambes aux glaçons, veillait la nuit, soutenait sur la berge gelée et glissante les chevaux de halage. On le paya plus cher, mais il ne dépensa rien de son argent. Il avait déserté le cabaret et se nourrissait de pain noir. Quelquefois il trouvait à son logis des provisions apportées par Guilda. Il ne les refusait plus, mais, tout rêveur ces soirs-là, il mangeait avec moins d'appétit que les jours ordinaires. De loin en loin, à la tombée de la nuit, il allait voir la jeune fille, lui demandait de ses nouvelles, la contemplait longuement et s'en retournait satisfait. Toutefois il n'était pas plus que naguère communicatif avec ses compagnons. Il les avait en une sorte de dédain et se les aliénait par sa taciturnité et sa réserve. Il les humiliait de sa force physique, de sa supériorité dans le métier. Ce qu'ils ne savaient pas faire, il le faisait vite et bien, avec ostentation. Aussi les bateliers, étonnés de son changement de vie, l'espionnaient-ils; mais Jean-Pierre prenait un soin extrême à les dérouter. Il cachait avec le plus grand mystère sa passion pour Guilda et restait impénétrable, si on parlait de la jeune fille. Cela au surplus arrivait rarement. En hiver, les gens du bas peuple retournent promptement chez eux, et n'ont pas le temps de s'occuper les uns des autres. Guilda, qui ne sortait jamais et que personne ne voyait, était fort tranquillement oubliée de tout le monde.

Au printemps, quand les beaux arbres du bord de la Seine et des îles se couvrirent de feuilles, lorsque l'eau du fleuve, redevenue limpide et bleue, se plissa sous des brises douces et tièdes, que les marinières n'eurent plus qu'à se laisser dériver au courant pour porter nonchalamment les amarres, Jean-Pierre se sentit plus tourmenté et plus inquiet qu'aux jours les plus froids et les plus pénibles. Il restait de longues heures dans une hésitation rêveuse, remettant chaque soir au lendemain le grand projet qu'il méditait. Un matin enfin il se décida. Après avoir revêtu ses plus beaux habits, il se rendit chez Guilda et lui demanda d'être sa femme. Elle l'accepta comme il s'offrait, avec le parti-pris de la passion et de l'attente. Ces deux êtres à demi sauvages, presque hors la loi, comprenaient d'instinct qu'ils devaient s'appartenir l'un à l'autre. Ils s'apportaient une dot égale, Jean-Pierre ayant gagné deux cents francs pendant l'hiver; mais ils ne songeaient point à cela. Ils pensaient qu'unis de travail, de privations et de bonne volonté, ils seraient toujours assez riches.

Cet humble mariage était destiné à faire du bruit. Le curé, on ne sait pourquoi, n'y consentit pas sans difficulté. Peut-être, malgré la première communion de Guilda, s'obstinait-il à ne pas la

croire assez bonne catholique. Il n'augurait rien de bon d'elle et de Jean-Pierre, et ne s'en cachait pas. Ce fut un sujet de conversation pour la société de Brémont. On plaisanta quelque peu le président en affectant de croire que ce mariage était son œuvre. M. d'Oncières, qui n'avait jamais complètement oublié Guilda, éprouva de la surprise et du dépit, mais par amour-propre ne se défendit pas trop de s'être intéressé aux jeunes gens. Parmi les habitans du bord de l'eau, ce fut une émotion générale. On savait donc enfin le grand secret de Jean-Pierre. Il était amoureux de la zingara et l'épousait. Ce vagabond orgueilleux et brutal était bien digne de cette fille de grand chemin. Les fiancés ne se doutaient de rien, ils vivaient dans les joies enfantines de leur amour; mais le jour du mariage, bien qu'ils n'eussent invité personne, il y eut grande affluence à l'église. Ils se virent exposés aux regards curieux et hostiles de tous. Ils s'en allèrent, la main dans la main, hardiment en apparence, mais le cœur sourdement agité de colère et de haine. Que leur voulait donc cette foule à qui ils n'eussent demandé que de les laisser en paix? Peu s'en fallut le soir qu'on ne leur donnât un charivari. Les meneurs reculèrent au moment décisif; ils avaient peur de Jean-Pierre.

De fait, pendant que Guilda restait à la maison et s'occupait du ménage, Jean-Pierre devint parmi ses compagnons de travail l'objet de railleries insolentes et mal dissimulées. Il affectait de ne les pas entendre, mais les ressentait vivement. Dans sa droiture de cœur, il ne comprenait point ces insultes, qui s'adressaient à sa femme autant et plus qu'à lui. Que reprochait-on à Guilda? D'avoir été une pauvre fille abandonnée et d'avoir rencontré un protecteur? Il s'aperçut bientôt qu'on lui reprochait autre chose. Le nom du président se mêlait à celui de la jeune femme; mais, si Jean-Pierre s'approchait, on se taisait. Dès lors d'affreux soupçons lui vinrent, que l'affection et les caresses de Guilda ne purent dissiper. Il ne disait rien et vivait dans une irritation farouche qui cherchait l'occasion d'éclater. Un jour qu'il s'était avancé sans être vu, un des bateliers mit, en l'apercevant, un doigt sur ses lèvres et grommela : — « Voilà l'honnête mari de la zingara. » Jean-Pierre, pris d'un subit accès de rage, enleva cet homme dans ses bras et le lança violemment sur le sol. Les camarades du blessé se précipitèrent sur Jean-Pierre pendant que les femmes jetaient des cris et allaient prévenir le commissaire de police. Celui-ci arrêta Jean-Pierre et le conduisit en prison.

Le président d'Oncières fut bientôt instruit de l'incident, et certaines vellétés de séduction à l'endroit de Guilda lui revinrent. L'occasion s'offrait à lui dans ces circonstances faciles qui lui plai-

saient. Il pouvait, en stricte justice, faire condamner Jean-Pierre comme prévenu de coups et blessures, ou user d'indulgence à son égard en écartant toute préméditation. Toutefois, dans l'esprit du président, cette indulgence dépendrait de l'empressement que Guilda mettrait à la solliciter ou de la reconnaissance qu'elle serait prête à lui en témoigner. Il lui dépêcha donc son valet de chambre Baptiste. Celui-ci s'acquitta de sa mission avec sa désinvolture habituelle; mais aux premiers mots qu'il prononça, Guilda fixa sur lui un regard si étincelant que le Frontin n'osa continuer. Il retourna vers son maître et lui conseilla de laisser là cette aventure, dont il ne fallait espérer rien de bon. M. d'Oncières, loin d'insister, lâcha pied aussitôt, et même, comme ce n'était point un méchant homme, il se piqua de générosité et donna l'ordre d'élargir Jean-Pierre. Malheureusement cette générosité était intempestive, et personne, dans le peuple surtout, ne crut au désintéressement du président. Il était peu coutumier de pareils actes quand il y avait une femme en jeu. De plus, les gens du bord de l'eau s'étaient flattés qu'une bonne prison ou qu'une forte amende les vengerait de l'orgueil et des violences de Jean-Pierre. Ils étaient trop frustrés dans leur attente pour ne point se soulever. Ils l'entourèrent donc en nombre à sa sortie de prison, et le poursuivirent de huées, le félicitant ironiquement de sa prompte délivrance et d'avoir épousé une femme qui pût lui être aussi utile à l'occasion. Jean-Pierre, fou de honte et de douleur, car cette fois il les croyait, courut chez sa femme et la questionna avec toute la brutalité de sa nature et de sa passion. Guilda demeura impassible. Un étonnement de désespoir et de mépris se peignait seul sur sa figure. La colère de Jean-Pierre s'éteignit dans les larmes. Après avoir menacé la jeune femme, il se tordit à ses pieds en la suppliant de le rassurer. Elle eut pitié de lui et le baisa au front, puis elle l'étreignit fortement avec un indicible transport d'amour et de tristesse. C'était le soir. La nuit était douce et calme, et la lumière de la lune se glissait sous le feuillage des grands arbres. Jean-Pierre et Guilda sortirent. Ils avaient besoin d'air et d'espace pour ramener la paix dans leurs âmes si violemment troublées. Peu à peu ils s'engourdirent dans un sourd bien-être : ils marchaient, pressés l'un contre l'autre, muets tous deux, mais se reprochant et se demandant pardon du regard et du geste de s'être fait autant souffrir. Tout à coup ils rencontrèrent le président, qui avait dirigé sa promenade de ce côté. M. d'Oncières croyait de bonne foi avoir tout à fait renoncé à Guilda. Il fit aux jeunes gens un petit salut et leur sourit paternellement. Ce fut de sa part une inspiration funeste. Jean-Pierre, mal remis encore de ses soupçons, s'imagina que ce sourire décelait entre sa femme et

le président une complicité secrète. Passant par une subite réaction de la sécurité à une affreuse certitude, il sentit tout son sang lui refluer au cœur. Pourtant il resta maître de lui. Il y avait chez Jean-Pierre de la nature des sauvages, à qui la vengeance se présente immédiate, tout d'une pièce, implacable, mais enveloppée d'une dissimulation parfaite. Il était près de sa demeure, il y reconduisit Guilda, puis s'élança sur les traces du président. Le magistrat, qu'il rejoignit aux premières maisons de la ville, regagna paisiblement son hôtel. Jean-Pierre l'y vit entrer, courut alors à son bateau, où il s'arma d'un aviron cassé, et revint s'embusquer sous le mur du jardin de l'hôtel à une petite porte qui servait, disait-on, aux sorties clandestines du président. Là il attendit caché dans l'ombre, se disant que M. d'Oncières sortirait peut-être. Si ce n'était pas ce soir-là, ce serait un des jours suivants; il le tuerait donc tôt ou tard à coup sûr. Il s'enfonçait avec une volupté féroce et une sorte d'apaisement dans cette pensée de meurtre. Vers dix heures, il entendit craquer le sable du jardin sous des pas d'homme et se mit en posture. Un instant après, la porte s'ouvrait, et un homme, grand, mince, le chapeau rabattu sur les yeux, s'aventurait avec précaution au dehors. Il avait à peine dépassé l'encadrement de la porte que Jean-Pierre, de son aviron brisé, lui assena un coup terrible sur la tête. L'homme tomba foudroyé sans jeter un cri.

Justement quelques voisins passaient avec ces petites lanternes dont les provinciaux se munissent la nuit. Jean-Pierre les interpella; il voulait voir sa victime. Il se pencha sur le cadavre et fit aussitôt un mouvement de stupeur. L'homme assassiné n'était que le valet de chambre du président. Les gens qui étaient là, voyant que Jean-Pierre ne bougeait pas, s'emparèrent de lui et appelèrent à l'aide. Le jeune homme pourtant n'opposa aucune résistance et se laissa emmener.

Les assises allaient s'ouvrir; le procès de Jean-Pierre s'y instruisit à la hâte, d'une façon presque sinistre. Les juges et les jurés comprenaient que derrière Baptiste mort le président d'Oncières était vivant et mis en cause. Il semblait qu'on évitât d'interroger l'accusé, qui d'ailleurs ne se défendait pas et gardait un redoutable silence. Il ne dit qu'un seul mot, sur lequel on ne le pressa point. Il avait manqué son coup, prétendait-il, et se voyait condamné par le sort. Comme le lieu des assises n'était pas loin de Brémont, un grand nombre de personnes s'y étaient rendues; mais l'assistance était triste, et les gens du bord de l'eau eux-mêmes se taisaient. On devinait que la vraie victime de ce procès était moins celle qui avait succombé que celle qui allait périr. Ce qui surtout

glaçait tout le monde, c'était la présence de Guilda dans la salle; elle se tenait dans un coin, debout, muette, dirigeant ses yeux noirs tantôt sur Jean-Pierre avec une tendresse infinie, tantôt sur le jury avec un feu sombre. Le président d'Oncières dut paraître comme témoin; ses amis s'alarmaient, car ils craignaient que quelque incident ne surgît qui pût le compromettre. Du reste le président fut visiblement mal à l'aise et chargea Jean-Pierre; il sentait que le premier soin de cet homme, acquitté ou libre, fût-ce dans dix ans, serait de le tuer: aussi peut-être avait-il peur et attendait-il avec impatience un verdict de mort. Jean-Pierre fut enfin condamné. Quand on donna lecture de la sentence, Guilda, qui jusque-là n'avait point articulé une parole, fit deux pas en avant et tendit son poing fermé vers M. d'Oncières. — Président maudit, s'écria-t-elle, tu recevras ton châtement.

Elle sortit ensuite sans difficulté. L'émotion et le trouble étaient si grands qu'on ne songea point à l'arrêter. Quant à Jean-Pierre, qui ne forma point de pourvoi et que personne ne pressa d'en former, il fut exécuté soixante-douze heures plus tard, dans le délai légal.

III.

Comme les moindres choses en cette affaire devaient avoir un caractère étrange et que la société de Brémont s'était occupée des derniers instans de Jean-Pierre, on apprit du chef-lieu qu'une jeune femme toute vêtue de noir s'était, à l'instant de l'exécution, approchée de l'échafaud, et avait trempé son mouchoir au sang qui ruisselait à travers les planches. Elle avait ensuite réclamé le corps du condamné et l'avait fait ensevelir. On se douta bien que c'était Guilda; on en fut certain quand on la vit revenir habillée de deuil, très pâle et tellement changée qu'elle paraissait vieillie de vingt ans. Les enfans s'étaient d'abord mis à la suivre en l'appelant, avec le féroce acharnement de leur âge, la femme du guillotiné, mais ils avaient bientôt pris peur quand ses regards laineux et farouches étaient tombés sur eux. Sans doute toutes les économies de Guilda avaient été consommées dans l'accomplissement de ses pieux devoirs envers son mari, car elle cessa par degrés de rien acheter pour sa nourriture, et ses vêtemens devinrent des haillons. Elle ne demandait pourtant pas l'aumône et vivait dans sa mesure comme dans une tanière. Elle y avait pour seuls commensaux un chat noir et une chouette, et l'on pouvait voir par les chauds rayons du jour des lézards et des crapauds monter familièrement sur le rebord de la fenêtre. Elle avait ainsi autour d'elle tout l'attirail d'une sorcière,

et ne tarda point à passer pour telle. Précisément, avec une obstination singulière, elle se remettait aux pratiques de son enfance et aux opérations cabalistiques qu'elle avait vu faire aux bohémiens. Elle disposait en rond un vieux jeu de cartes ou des grains de maïs, puis appelait un crapaud favori, qui accourait, en coassant, à sa voix, et laissait dans le cercle magique de visqueuses traînées. Les paysans et les gens du bord de l'eau prirent alors l'habitude de venir la consulter. Quoique pour se donner du cœur ils arrivassent l'insulte et la raillerie à la bouche, Guilda ne les repoussait pas et leur racontait leur passé ou leur prédisait l'avenir. Toutes les heures cependant ne lui étaient pas bonnes pour cela, il fallait que ce fût au commencement de la nuit; de plus elle avait besoin d'une sorte d'exaltation nerveuse, et s'y préparait par l'immobilité du corps et de la pensée. Quand on lui parlait, on eût dit qu'elle sortait d'un rêve; mais elle lisait couramment alors dans l'esprit de ceux qui la consultaient. Ils éprouvaient en sa présence une terreur toute physique et n'étaient pas bien sûrs de s'appartenir. Elle vécut dès lors de la curiosité et de l'effroi publics. Beaucoup lui apportaient leur dûme en pièces de monnaie ou en nature. Elle prenait ce qui lui était indispensable et rendait le reste. Passé dix heures, elle ne recevait plus personne; mais sa fenêtre continuait d'être éclairée, tandis que des gémissemens et des imprécations sortaient de sa mesure. Quelques-uns, les plus hardis, après l'avoir quittée, étaient revenus sur leurs pas et l'avaient parfois entendue qui disait : « Les temps sont proches ! » mais le plus souvent les gens attardés s'enfuyaient vite, et prétendaient qu'à ces heures de la nuit la sorcière préparait ses philtres.

Dans la société de Brémont, s'il arrivait qu'on s'entretint de Guilda, personne cependant ne s'avisait d'aller voir cette femme du peuple, qui, maintenant maigre, décharnée, n'avait plus, à la place de son ancienne beauté, qu'un aspect effrayant et sauvage. Si par hasard le président était là, on se taisait. On pensait que le nom de cette femme pouvait lui causer une impression désagréable. L'état de santé de M. d'Oncières préoccupait d'ailleurs la ville et surtout sa famille. En soirée, à son whist ou pendant une conversation, le président avait de soudaines absences, de légers frissons, s'arrêtait, balbutiait et ne se remettait qu'avec effort. Il se retirait de bonne heure, et sa démarche avait une certaine précipitation. Il changeait beaucoup, disait-on, et de fait son œil se creusait, sa haute taille se voûtait de plus en plus, et sa bouche, si fine et si spirituelle jadis, n'avait plus qu'un sourire indécis. Dans son intérieur, ces symptômes divers d'une agitation secrète s'accusaient encore plus nettement. Le président ne desserrait point les dents ou parlait vite et

beaucoup. Dès que la soirée s'avancait, il s'enfermait dans son cabinet de travail. Quelquefois pourtant on eût dit qu'il hésitait à partir. Il se rassoyait dans son fauteuil, y demeurait quelques instans encore, se levait enfin et jetait sur sa femme et sur son fils un regard de crainte et de regret. La présidente ne s'alarmait pas. Elle était tout entière à ses pratiques religieuses, à ses œuvres pies, et savait mieux ce qui se passait dans le galetas du pauvre que dans sa propre maison; mais le jeune d'Oncières, alors âgé de vingt-cinq ans et tout récemment nommé substitut à Brémont, s'inquiétait de l'état de son père, autant en magistrat qu'en bon fils. Ce jeune homme, très sérieux d'allures, sans être aussi dévot que sa mère, avait gémi de bonne heure en son for intérieur sur les fredaines du président. Peut-être aussi avait-il eu peur qu'il n'en rejaillit sur lui-même un mauvais renom, et qu'elles ne nuisissent à son avancement. L'affaire Jean-Pierre l'avait au plus haut point contristé. Heureusement la position du président était sauve, et la leçon avait dû profiter à ce magistrat prodigue, dont la conduite s'était notablement amendée. — Tranquille à cet égard, le jeune homme ne l'était nullement sur ce que la manière d'être du président avait d'extraordinaire et d'incohérent. Il craignait d'y voir un dérangement d'esprit et ne pouvait se faire illusion sur les progrès très manifestes d'un malaise physique. Il aimait au fond son père, qui lui avait toujours témoigné de l'affection; mais il avait envers lui des habitudes de respect et de tenue qui l'empêchaient de l'interroger. Il se contentait donc de l'épier et se permettait de saisir le premier moment où le président serait de lui-même enclin à la confiance, ou souffrirait assez pour ne point dissimuler le motif de son trouble.

Un soir que le jeune magistrat, en montant se coucher, passait devant l'appartement de son père, il crut entendre des plaintes étouffées et des soupirs. Il prêta l'oreille, et le bruit lui parvint plus distinct. Le président marchait par la chambre et se lamentait. Le jeune homme n'hésita plus et frappa. Ce fut une voix effrayée qui lui dit : — Qui est là?

— C'est moi, mon père, répondit-il.

— Ah! c'est toi; je vais ouvrir.

Le président ouvrit en effet, prit son fils à bras-le-corps et l'entraîna rapidement vers la cheminée. M. d'Oncières était en robe de chambre, très pâle, l'œil égaré, les mains tremblantes. — Tu as bien fait de venir, Alfred, dit-il à son fils.

— Qu'avez-vous donc, mon père?

— J'ai peur, reprit le président à voix basse. Ses mains tremblèrent plus fort, et il promena autour de lui des regards effarés.

La peur est contagieuse. Le jeune homme se serra contre son père, et tous deux restèrent un moment silencieux.

— Expliquez-vous, mon père, murmura enfin le substitut, et rassurez-vous; je suis là.

— Eh bien! fit M. d'Oncières, il y a un mois que cela dure et augmente chaque jour. Ce n'a été d'abord qu'un malaise vague, indéfinissable. A l'heure où je vous quitte d'habitude, ta mère et toi, je me sentais enveloppé de frissons, de terreurs sans cause. Il me semblait que je cessais d'être moi, qu'une personnalité étrangère se mêlait à la mienne. J'écoutais, et je n'entendais rien; j'avais l'esprit tendu, et je ne percevais aucun effroi précis contre lequel je pusse me débattre. Je souffrais en quelque sorte dans le vide; puis peu à peu ce sont des douleurs aiguës, très distinctes chacune, à secousses successives, lancinantes, telles que des piquûres d'aiguilles, que j'ai ressenties. Cela me tombait sur le cœur comme une pluie de traits de feu incessante et acérée. Non, ce n'est pas sur le cœur, je m'exprime mal, c'est sur tout mon système nerveux que s'abattait cette plaie déchirante, partielle et totale à la fois. Cela me paraissait intolérable, et pourtant ce n'était rien auprès de ce qui m'arrive aujourd'hui. Depuis quelques jours, ces tortures préliminaires ont perdu de leur acuité. Elles ne m'étreignent que lentement, avec une persistance traîtresse. C'est un réseau dont les mailles se resserrent et me font captif; puis, à un moment donné que je sens s'approcher, mais dont je ne peux exactement apprécier la venue, je subis sur tout mon être une attaque soudaine, énervante, implacable, et la force m'échappe en même temps que la raison. Je t'ai dit que j'avais peur, et je ne t'ai dit que trop vrai. Il y a quelqu'un de tout-puissant qui me hait et me poursuit, et contre qui j'essaie en vain de me défendre et de réagir. Tiens, continua M. d'Oncières avec un soubresaut convulsif, voilà l'instant fatal. Ah! que je souffre, grand Dieu! que je souffre!

Le malheureux président se tordit dans une effroyable crise nerveuse à laquelle succéda une prostration complète. Son fils le soutint, l'assit dans un grand fauteuil et lui fit respirer des sels. Au bout de quelques minutes, M. d'Oncières revint à lui et ouvrit les yeux.

— Mon père, lui demanda le substitut, ne vous connaissez-vous pas quelque ennemi? Et comme le président tardait à répondre, il ajouta de lui-même dans un certain désordre d'esprit: — Ce Jean-Pierre, par exemple, qui a été condamné.

— Oh! fit le président, ceux qui sont morts sont bien morts. Ce ne sont pas ceux-là qui me tourmentent. Non, celle qui s'acharne contre moi est vivante encore, et elle me tuera.

— Qui est-ce donc ?

— C'est Guilda, celle qu'on appelle la sorcière. Au moment où je souffre tant, c'est elle que je vois pleine d'imprécations et dirigeant contre moi sa vengeance.

— Bah ! fit le jeune magistrat, qui ne crut plus qu'à une simple hallucination chez son père, s'il ne s'agit que de cette femme-là, je vous en débarrasserai bientôt. Et dès demain vous irez mieux, je vous le promets.

Toute la journée du lendemain, il eut pour son père de petits gestes d'encouragement et d'espoir. Le président, dont l'intelligence était affaiblie, souriait à son fils et se trouvait plus valide. Le substitut en tirait un bon augure. A vrai dire, il n'admettait pas que Guilda pût être pour quelque chose dans la maladie du président. Puis une sorcière n'effraie pas un jeune magistrat qui débute avec une confiance absolue et naïve dans le respect dû à la loi et dans sa propre importance. En supposant que la bohémienne se livrât, ce qui était possible, à quelques jongleries, il l'intimiderait aisément, l'amènerait à M. d'Oncières, et celui-ci serait vite et radicalement guéri quand il verrait humble et soumise en sa présence celle qu'il considérait comme une formidable ennemie. Le soir, vers dix heures, le jeune homme s'achemina vers le logis de Guilda. La nuit était belle, mais sombre et silencieuse, et le murmure des eaux de la Seine se mêlait seul au bruissement de l'air dans les arbres. Tout en marchant, Alfred d'Oncières se défendait mal de certaines idées superstitieuses. Il se rappelait, malgré lui, les récits fantastiques qui bercent souvent notre enfance, et dont les lointaines impressions se réveillent et grandissent parfois tout d'un coup dans la solitude. Aussi, au lieu de frapper à la mesure de Guilda, il appliqua d'abord son œil à la fente du volet. Cette fente, élargie et dégradée par la pluie, laissait passer un large rayon de lumière. Il ne vit Guilda que de dos, tournée vers un angle de la salle, les mains tour à tour jointes et étendues, et le corps agité de frissons. Elle parlait ou priait. Après l'avoir observée quelques instans sans pouvoir se rendre compte de ce qu'elle faisait, le jeune homme frappa plusieurs coups à la porte. Ne recevant pas de réponse, il leva le loquet et entra. Depuis que la pauvre femme n'était plus que Guilda la sorcière, elle se savait assez protégée par la crainte qu'elle inspirait et ne s'enfermait plus. Elle ne bougea point, et ne parut pas s'apercevoir de la présence d'un étranger. Guilda était en effet accroupie devant un escabeau sur lequel se dressait, haute environ d'un pied, une figurine en terre glaise grossièrement modelée. Le jeune homme regarda cette figure, et ne put se tromper à la ressemblance fruste, mais gauchement réelle qu'elle avait avec le président. L'œuvre, pour ainsi dire pétrie sous des doigts haineux et

crispés, avait un aspect bizarre, tourmenté, douloureux. C'était bien le président d'Oncières, maigre, voûté, dont les traits empruntaient à la terre verdâtre une apparence horriblement naïve de terreur hébétée et vertigineuse. Une longue épingle à tricoter était fichée dans la poitrine à l'endroit du cœur et s'y tenait horizontale. Guilda, dont les incantations étaient une sorte de mélodie plaintive alternée de sons gutturaux, ne quittait point des yeux la figurine, vers laquelle elle s'élançait par bonds et qu'elle couvrait de ses regards ardents et de ses gestes de menace. A la fin, elle se souleva sur ses genoux, et, saisissant l'épingle de sa main droite, elle l'enfonça d'un millimètre peut-être dans la poitrine du président par un mouvement d'une précision instantanée et parfaite; puis elle-même raidit ses membres, et avec un long soupir de souffrance et de joie tomba inanimée sur le sol.

Alfred d'Oncières avait suivi cette scène avec une stupeur voisine de l'effroi. — Ah! du moins, s'écria-t-il, si elle le frappe, elle est aussi frappée.

Il eût voulu l'interroger, mais il la secoua inutilement, il ne tenait dans ses bras qu'un corps inerte. Alors il sortit en proie à une anxiété profonde, à ce trouble de l'âme et des sens que cause l'obsession d'un mauvais rêve. Il ne pouvait douter de ce qu'il avait vu. Il avait assisté à cette criminelle opération des sorciers d'autrefois qu'on appelait *l'envoûtement*, et qui déterminait à distance et dans un temps régulier la mort de la victime. Certes, à l'envisager en lui-même, ce meurtre entrepris sur une image n'était qu'une jonglerie puérile; mais les effets qu'il avait pu constater n'en étaient pas moins réels et terribles. Que faire? Telle était la question que le jeune magistrat se posait. Il pouvait faire jeter cette femme, comme tireuse de cartes, dans un dépôt de mendicité. Il est vrai qu'elle parlerait, qu'on ajouterait peut-être foi à ses paroles, et que cette histoire d'envoûtement courrait la ville. Un président envoûté en plein XIX^e siècle, c'était à la fois ridicule et honteux pour la magistrature tout entière. Le substitut en sentait le rouge lui monter à la figure. Il avait emporté avec lui la fatale statuette, et tâchait de l'échauffer dans ses mains pour lui enlever toute forme reconnaissable; mais la terre glaise avait séché, résistait, et se brisait sous ses doigts. Il en jetait alors les morceaux çà et là dans la Seine avec une secrète horreur. Bien que le grand air l'eût un peu remis, il avait à peine conscience de ses actes. Loin d'être en état de s'arrêter à un parti, il eût eu lui-même besoin d'être conseillé. Machinalement il avait repris le chemin de la ville et de l'hôtel. Il aperçut de la lumière aux fenêtres de son père et monta chez le président. Celui-ci, renversé dans son fauteuil, paraissait sortir d'une crise violente. Il se dressa sur ses pieds en voyant son fils, et le jeune homme demeura

une minute interdit et tremblant. Il trouvait au président une ressemblance sinistre avec la figure de terre glaise. — Eh bien! lui dit M. d'Oncières, ta visite a été inutile, car j'ai souffert ce soir plus encore que les autres jours.

Alfred n'osa point raconter ce dont il avait été témoin. — Il faut prendre sur vous, mon père, et vous soigner, répondit-il d'un ton grave.

— Ah! tu vois donc bien, répliqua le président, que je suis malade, qu'on me poursuit, et que je n'ai point tort dans mon épouvante. Il s'approcha de son fils. — Cette femme avait-elle l'air bien méchant? fit-il avec angoisse. C'est que je sens qu'elle m'enfoncé à petits coups un fer dans la poitrine, et qu'elle peut me tuer quand elle le voudra. Tiens, tu le crois comme moi, car tu es plus livide que je ne le suis. Quelle puissance infernale a-t-elle donc? dit l'infortuné vieillard en levant par un geste de prière ses deux mains vers le ciel.

— Va, s'écria le jeune homme, je te délivrerai d'elle.

Il s'élança hors de l'appartement et courut dans la direction du logis de Guilda. Il n'était plus maître de lui, car il songeait, s'il ne pouvait avoir raison de la sorcière, à lui tordre le cou. Comme il marchait rapidement le long de la Seine, il entendit le pas d'un cheval. C'était le docteur Imbert, un jeune médecin de campagne récemment établi à Brémont, qui revenait de visiter un malade dans un village voisin.

— Ah! docteur, s'écria le substitut en se pressant contre le montoir et en saisissant les mains d'Imbert, c'est Dieu qui vous envoie! Vous êtes un homme d'honneur. Vous ne répétez point mes paroles. Vous allez m'expliquer ce qui se passe. Je deviens fou!

Et, sans lui laisser le temps de placer un mot, il raconta au médecin la maladie de son père et les événements de la soirée.

Le docteur avait mis pied à terre et attaché son cheval à un arbre. Il donnait le bras au substitut, et se promenait avec lui sur le chemin de halage. Il l'écoutait d'ailleurs avec une attention intelligente et curieuse, car il avait remarqué un des premiers l'altération de la santé du président, et n'avait pas été loin de l'attribuer à l'influence occulte de Guilda, dont il connaissait l'histoire et le genre de vie.

Alfred d'Oncières, tout en parlant, s'était un peu calmé.

— Mon cher monsieur, lui dit le docteur, si extraordinaire que tout ceci puisse paraître, c'est fort simple. Vous venez de voir par vous-même ce qu'était l'envoûtement, ce qu'il est encore aujourd'hui, puisque la tradition, ce que je n'eusse pas cru, s'en est conservée. L'envoûtement n'était qu'une image matérielle de l'hostilité cérébrale et systématique dont le sorcier poursuivait sa victime.

Les sorciers étaient tous des gens éminemment nerveux. Avant d'entrer en crise, ils avaient la ferme volonté d'attaquer leur ennemi. Alors leur cerveau, obéissant, bien qu'il ne fût plus contrôlé par l'intelligence, à la direction qu'elle lui avait imprimée, et qui subsistait plus ou moins longtemps, agissait, comme un instrument de mort, par de violentes émissions du fluide qui lui est propre. Au bout de plusieurs crises, autrement dit de plusieurs tortures infligées à la personne contre laquelle ils s'acharnaient, surtout si cette personne, sachant ce qui se machinait contre elle, avait le système nerveux surexcité et prédisposé à l'envahissement du fluide, ils atteignaient leur but. Dans le cas qui nous occupe, la sorcière physiquement exaltée par la haine, c'est Guilda; sa victime à l'organisation tout à la fois ébranlée et affaiblie, c'est votre père.

— Oui, c'est possible, dit Alfred rêveur; mais en somme que pensez-vous de tout cela?

— Je pense que votre père est sérieusement malade.

— Qu'y a-t-il à faire?

— Allons voir cette femme.

Guilda n'était plus en crise; elle était étendue sur son lit. Elle ne témoigna aucune émotion en apercevant les deux visiteurs. Elle s'accouda seulement et les regarda. — Vous me connaissez, fit doucement le médecin, et monsieur est le fils du président. Vous passez pour sorcière, et vous vous livrez contre le président à de coupables pratiques.

— Je le sais. Je veux le tuer, et je le tuerai.

— Prenez garde, dit le substitut. Vous avez la justice à redouter.

— Ne vous mêlez point de mes haines, et prenez garde vous-même.

Elle eut un tel accent et un tel regard que le jeune homme en frissonna; mais la colère le saisit aussi. Il fit un pas en avant. — Misérable! s'écria-t-il.

Le docteur l'arrêta. — Vous vous tuez, dit-il à Guilda.

Elle fit un geste d'orgueilleuse insouciance.

— Vous ne voulez pas, dit encore le docteur, renoncer à vos opérations criminelles?

— Non, dit-elle. Et elle se tourna du côté de la ruelle.

On n'en tira plus rien. En vain le docteur et le jeune d'Oncières la supplièrent et la menacèrent. Ils allèrent jusqu'à la saisir par ses vêtements, mais elle poussa comme un rugissement, et, se couvrant le visage de ses deux poings fermés, elle se blottit étroitement contre le mur. — Sortons, fit le docteur. Monsieur, continua-t-il quand ils furent dehors, il faut, dès le point du jour, faire transporter cette femme à la maison d'aliénés du département. Je vais signer le certificat nécessaire pour qu'elle y soit admise. Je m'arrête à cette so-

lution, et j'agis selon ma conscience. Cette malheureuse n'est peut-être pas absolument folle, mais elle est sous le coup d'une idée fixe aussi dangereuse pour elle-même que pour d'autres. On ne la soignera qu'en la dépaysant. Peut-être aussi la funeste influence qu'elle exerce sur votre père s'amointrira-t-elle à distance.

L'enlèvement de Guilda s'exécuta quelques heures plus tard, rapidement et sans bruit. Le président, à qui son fils s'empressa de l'apprendre, en éprouva d'abord un mieux sensible. Ce mieux ne devait pas se soutenir. Après quelques jours, les symptômes d'agitation nerveuse, d'hallucination et de délire reparurent avec une intensité extrême. Guilda, bien qu'absente, ressaisissait sa proie. Le jeune d'Oncières courut chez le médecin. — Cela ne m'étonne pas, lui dit Imbert. J'ai prié le médecin de l'hospice de me tenir au courant de l'état de cette femme, et il m'écrivit que les crises, hésitantes au début, s'accusent aujourd'hui avec un excessif caractère de concentration et d'énergie hostile. Néanmoins elle en sort chaque fois plus défaillante et plus exténuée. C'est véritablement un duel à mort entre elle et le président. Il faut que votre père puisse résister quelque temps encore. Si elle meurt avant lui, il est sauvé.

Le surlendemain au soir, le substitut alla en toute hâte chercher le docteur. Le président était à l'agonie. Quand les jeunes gens entrèrent, M. d'Oncières, debout, avec une horrible expression de visage, battait l'air de ses deux mains comme pour conjurer une apparition ou détourner un coup mortel. Au moment où Alfred et Imbert s'élançaient vers lui, il tomba mort la face contre terre.

Le docteur Imbert attribua cette fin subite à la rupture d'un anévrisme. La nouvelle s'en répandit promptement par la ville, où elle causa de médiocres regrets, mais donna lieu à de nombreux commentaires. Il était à peu près onze heures, et le whist finissait.

Au matin, Alfred d'Oncières reconduisit le docteur Imbert, qui avait tenu à passer avec lui la nuit entière auprès du président. Il prenait congé du médecin quand on remit à celui-ci une dépêche télégraphique de l'hospice des aliénés. Il l'ouvrit et lut tout haut : « La folle Guilda est morte d'épuisement hier au soir à onze heures et demie, après une dernière crise prolongée. Elle a soupiré et dit : — « Je t'ai vengé ! »

Ainsi Guilda avait succombé une demi-heure après le président.

Le médecin et le substitut se regardèrent. — Ah ! c'était fatal, dit Alfred d'Oncières.

— Il y a peut-être, répondit le docteur, de mystérieuses vengeances qui ne tombent pas sous l'action de la justice, que la science n'explique qu'à demi, mais que Dieu permet.

HENRI RIVIÈRE.

LES

HISTORIENS MODERNES

DE LA RÉPUBLIQUE FLORENTINE

ADOLPHUS TROLLOPE. — EMILIANI-GIUDICI.

- I. *A History of the Commonwealth of Florence, from the earliest independence of the commune to the fall of the republic in 1531*, by T. Adolphus Trollope, 4 vol., London 1865. — II. *Storia dei Comuni italiani di Paolo Emiliani-Giudici*, nuova edizione, 3 vol. Firenze 1866. — III. *Il Comune italiano e la Storia civile di Firenze*, da Pasquale Villari, nel Politecnico, fascicolo terzo, Milano, marzo 1866.
-

Brutus, le meurtrier de César, tantôt maudit, tantôt divinisé, ici plongé à mi-corps par Dante dans la gueule de Satan, qui le dévore éternellement, là célébré par Alfieri comme le héros de Rome et de la liberté expirantes, voilà une image des contradictions de l'histoire suivant les préjugés différens des époques. De ces divergences d'opinions, les destinées de l'Italie en provoquent beaucoup, et en Italie Florence, plus que toute autre ville, est un champ de dispute pour les historiens. Dans ces trois termes, l'empire, la papauté, les communes, dans ces simples mots de guelfes et de gibelins, que de passions vieilles ou nouvelles! que d'erreurs, même étrangères à toute passion! Pour raconter l'histoire de Florence, il faut se tenir en garde contre les entraînemens de son siècle; il faut renoncer parfois à ses notions acquises. On est dans un monde mal connu, où tout est cause d'illusion et de méprise : les noms ont changé de sens; les

institutions les plus différentes sont désignées par le même mot. Historiens et chroniqueurs parlent à peine de ce que précisément nous voudrions le plus savoir, et quand ils en disent quelque chose, c'est en s'excusant d'un détail qui semblait sans doute inutile aux contemporains. Quelle funeste abondance de ressources pour les débats de l'histoire ! Ajoutez-y pour les Italiens de nos jours trois siècles de malheurs, nulle pratique de la liberté, les excès de la théorie et l'obscurcissement inévitable du sens politique. Et cependant comment juger sainement du présent, si l'on n'a pas quelque assurance de comprendre le passé ? comment se préserver des fautes possibles, si l'on n'est pas édifié sur celles que l'on a faites ?

C'est une heureuse rencontre, à notre avis, que celle d'un écrivain étranger à qui la langue, le pays, les annales mêmes de Florence sont choses familières, et qui raconte les destinées de cette république non pour charmer les loisirs des lettrés, ni pour plaider une cause et servir un intérêt, mais pour faire connaître telle qu'elle fut en réalité cette organisation politique particulière, qui n'était ni une république, comme la représente Sismondi, ni une municipalité romaine, comme on l'imaginerait d'après Romagnosi et les admirateurs exclusifs du droit romain, — qui était tout simplement la commune de Florence, *il comune di Firenze*. — Versé dans l'étude des chroniques et des histoires presque innombrables de la Toscane, préparé à ce grand et sérieux travail par des ouvrages historiques de détail, surtout par dix-sept années de lectures et de méditations, M. Adolphus Trollope satisfait à la première des conditions pour écrire ; il connaît bien ce dont il parle. Étranger, il est affranchi des préjugés qui nuisent le plus à l'histoire d'Italie sous la plume des Italiens. Anglais, il applique très heureusement à l'histoire les idées politiques et la philosophie du gouvernement de son pays, que le mot de *self-government* résume si bien ; il juge d'après ces idées ce peuple florentin, cette nation de cent et quelques mille âmes, qui a cherché durant quatre siècles ce même *self-government* et ne l'a réellement pas trouvé. C'est la partie la plus originale de l'œuvre. D'ailleurs à ses maximes de citoyen se joignent des habitudes d'esprit pour ainsi dire nationales. Son procédé ordinaire est l'induction, la méthode baconienne. Il étudie les faits, il en recherche les causes avec cette patience imperturbable et cette philosophique lenteur qu'un Anglais peut se permettre, que la passion italienne et la vivacité française ne supporteraient peut-être pas.

Les lecteurs qui suivent le mouvement de la littérature anglaise savent que M. Adolphus Trollope a déjà publié *la Jeunesse de Catherine de Médicis*, *la Vie de Philippe Strozzi*, *Paul le Moine et Paul le Pape*, d'autres monographies encore. Ce genre d'ouvrages,

qui plaît à nos voisins, grands amis, comme on sait, de la division du travail en toute chose, n'est pas d'un caractère assez général pour attirer l'attention du public français; mais on peut dire que, par son livre sur Florence, l'auteur s'est élevé à la dignité d'historien. Il convient aussi de rappeler qu'il a débuté dans un genre qui était un domaine de famille : fils et frère de romanciers, il a fait des romans, médiocre préparation à l'histoire, je l'avoue, et il n'en a pas oublié tout à fait les procédés. Heureusement il suivait un exemple maternel, non un penchant particulier, et il y a telle manière d'écrire des romans, surtout en Angleterre, qui ne fait pas perdre le goût et le sens de la vérité.

Notre intention n'est pas de repasser, même en courant, les événemens de l'histoire de Florence. Bien ou mal, elle a été trop souvent racontée. Qui n'a pas lu en effet la merveilleuse biographie de ce petit peuple, de cette poignée d'hommes enfermés dans l'enceinte d'une ville de troisième ou quatrième ordre, qui a presque possédé le monopole du commerce du monde et servi de banque à tout l'Occident, qui a créé la poésie et tout l'art moderne, qui a fondé la science politique et renouvelé l'histoire? Qui n'a pas admiré avec surprise ce point lumineux, suivant l'expression de M. Villari, s'allumant au déclin du moyen âge pour éclairer l'Europe encore barbare? Nous voulons laisser de côté la suite des faits et dégager dans le récit, trop abondant peut-être, de M. Adolphe Trollope les idées qui en forment la substance. Vivement frappé de la rapide évolution et du triste retour des choses italiennes en 1848, il a reporté sa pensée vers le temps où l'Italie était libre, et, choisissant pour le champ de ses études cette Florence autrefois et aujourd'hui encore le cerveau et l'intelligence de l'Italie, il s'est demandé pourquoi cette liberté brillante, vigoureuse, n'avait point duré. C'était une histoire ayant un commencement, un milieu et aussi, hélas! une fin. Quatre siècles, pas plus, renfermaient tout cela. Il se mit à l'œuvre il y a dix-huit ans, et, animé d'un amour austère pour la noble cité, il chercha les causes de ce déclin précoce, de cette ruine qui s'accomplissait en 1531, à l'époque précise où tout était en Europe renaissance, jeunesse, enfantement laborieux, mais fécond. Avec ce point de départ, on ne s'étonnera pas qu'il soit arrivé à des jugemens sévères, où les lecteurs italiens ne trouveront pas ce parfum de louanges auquel leurs écrivains les ont trop habitués.

Certes M. Trollope a rencontré sur sa route plusieurs historiens italiens de nos jours. Il en est un surtout, moins connu, ce me semble, en France qu'il ne mérite de l'être, M. Emiliani-Giudici, auteur d'une *Histoire des communes* de son pays et d'une *Histoire de la littérature italienne*. La *Storia dei Comuni italiani* em-

brasse toutes les petites républiques de l'Italie. Nous pouvons nous borner à examiner ce qu'elle dit de Florence, ce terrain circonscrit suffit à la comparaison que nous voulons établir entre les deux écrivains. L'ouvrage italien avait paru pour la première fois en 1851 avec les lacunes qu'imposaient alors à l'auteur l'état de la péninsule retombée sous le joug et celui des esprits emportés par la réaction. Il est rendu aujourd'hui au public tel que le voulait la pensée de l'auteur.

Nous sommes naturellement amené à rapprocher M. Giudici de M. Trollope. Lui aussi, il a conçu l'idée de son œuvre à la vue des revers de l'Italie; mais admirez la différence des points de vue! Tandis que l'Anglais s'enferme dans une période bien définie du temps passé sans se permettre d'en franchir même du regard les limites, tandis qu'il ne voit et ne veut voir que ce qui est dans son sujet, l'Italien cherche dans le passé qu'il découvre le présent dont il est enveloppé, et, séduit par la ressemblance qu'il croit saisir entre 1307 et 1847, il rapproche les espérances d'il y a cinq siècles des aspirations d'hier, l'empereur Henri VII de Luxembourg du roi Charles-Albert de Piémont, et commence, pour ainsi dire, par sortir de son sujet. Il pense moins aux communes féodales, isolées ou ennemies entre elles, qu'aux populations modernes aspirant à la force et à l'unité. Premier motif pour comparer ces deux écrivains : leurs ouvrages sont nés du spectacle des mêmes événemens. D'autre part leurs conceptions sont très diverses, ils portent souvent sur les mêmes faits des jugemens opposés, ils se complètent, se corrigent ou se réfutent, et c'est un second motif pour les réunir dans une même étude. L'un fait connaître les torts de l'Italie, l'autre refuse de les voir. Celui-ci attribue tous les malheurs et la ruine définitive à la fatalité des circonstances, celui-là enregistre toutes les fautes au point quelquefois de ne pas tenir assez de compte de la nécessité des temps. D'ailleurs l'un et l'autre ont des devanciers dans leur pays. Avant d'indiquer les idées de M. Giudici, nous ferons connaître les opinions qui partageaient ses contemporains en Italie et entre lesquelles il a dû faire son choix. Avant d'analyser la doctrine de M. Trollope, nous verrons qu'il rencontrait en Angleterre même des jugemens établis et dominans sur le sujet de son livre. Discuter des idées générales sur l'histoire de l'Italie et particulièrement sur celle de Florence, tel est donc l'objet principal de ce travail. Nous réservons pour la fin les appréciations littéraires que nous devons aux deux écrivains sur lesquels nous appelons l'attention, et au public français, qui les connaît imparfaitement.

I.

Deux sectes politiques ont également altéré, si je ne me trompe, la physionomie de l'histoire en Italie, les néo-guelfes et les néo-gibelins. Je ne leur reproche pas seulement les plaidoyers historiques pour ou contre les papes illustres, les Grégoire VII, les Innocent III, les Boniface VIII, les Jules II, — les réquisitoires et les apologies sur les empereurs et princes allemands, tels que Frédéric Barberousse, Frédéric II, Manfred. On a défiguré tout le rôle de la papauté et de l'empire, on a répandu de nouvelles ténèbres sur ces querelles déjà si obscures de guelfes et de gibelins, qui sont l'existence même du peuple italien. En effet, le jour où l'on a pu dire, sans trouver de contradicteurs, que guelfe signifiait ami et gibelin ennemi de la papauté, un triple sceau a été mis sur l'histoire de l'Italie. Combien cependant n'y avait-il pas d'exemples de papes fulminant l'anathème contre des cités guelfes, de peuples guelfes guerroyant contre les papes ! Et que voulaient donc les empereurs quand ils assiégeaient des villes gibelines ? Il y a ici des malentendus qui ne tiennent pas seulement à l'obscurité des temps, et l'on peut aisément faire dans les erreurs la part qui revient à chacune des deux sectes.

Les néo-guelfes chargent à plaisir les Lombards, et veulent que les autres peuples barbares qui ont envahi, déchiré, labouré l'Europe en tous sens aient été humains et miséricordieux en comparaison des féroces compagnons d'Alboin. Vainement Paul Diacre, qui a vécu sous les Lombards, dit-il que, leur domination ayant été établie, on ne voyait ni meurtres ni violences ; « personne ne se rendait plus coupable d'exactions, plus de vols ni de brigandages ; chacun pouvait aller sans crainte où il lui plaisait. » Cet âge d'or, dont la réalité n'est peut-être que relative, on le juge invraisemblable, et l'on torture la phrase de Paul Diacre pour lui faire signifier autre chose. Les exemptions féodales accordées par les Othons et les autres empereurs d'Allemagne sont diminuées autant que possible ; en revanche l'intervention des descendants de Clovis, des Carolingiens et plus tard des rois de France est le plus souvent généreuse et désintéressée. Pourquoi ces travestissemens des faits ? C'est qu'il faut que les papes aient été les seuls protecteurs efficaces des races latines ; il faut que les communes ne soient pas nées spontanément et du hasard des circonstances. Et plus tard, quand les petites tyrannies ont commencé, quand l'étranger s'est partagé l'Italie sanglante, mutilée, dont les six ou sept tronçons ne peuvent se rejoindre qu'au bout de trois siècles et demi, la faute en a été

aux communes et aux princes qui n'ont pas cherché leur abri sous le pouvoir pontifical, comme si le rôle de ce pouvoir avait pu, avait dû être toujours politique, toujours constant, toujours italien! Un mot peut caractériser toute la doctrine des néo-guelfes, ils ont essayé de mettre les argumens du comte de Maistre au service des idées libérales; mais les événemens leur ont donné tort, et leur parti n'est plus qu'un système d'histoire.

Les néo-gibelins ne sont pas restés en arrière. Avec eux en général, les rois lombards deviennent des saints; Luitprand a pratiqué plus de vertus, a bâti plus d'églises, a fondé plus de monastères qu'aucun prince de la chrétienté. A les entendre, les comtes lombards ont laissé les villes aux anciens Romains ou à leurs évêques. Ils se contentaient des campagnes, et encore n'imposaient-ils leurs lois qu'à leurs concitoyens; quant aux vaincus, ils avaient le choix entre la loi romaine et la loi lombarde. Les Francs au contraire étaient, suivant eux, fort cruels; ni Charlemagne ni les rois de France n'ont jamais descendu le versant des Alpes que pour le malheur de l'Italie. Héritiers des doctrines bien ou mal interprétées de Dante, les néo-gibelins devraient aimer les empereurs; mais ils ont sur Dante l'avantage d'une cruelle expérience, ils ne peuvent oublier que les empereurs étaient des étrangers, des *Tedeschi*, et ils ne font d'exception qu'en faveur de Frédéric II et de Manfred, qui étaient nés sous le ciel italien. Ils ne peuvent effacer de l'histoire l'épouvantable destruction de Milan, les divisions fratricides fomentées entre les communes, tant d'exécutions affreuses ordonnées par les Hohenstaufen. Il n'en est pas de même des atrocités des Lombards; elles se cachent sous la nuit la plus épaisse du moyen âge. A tort ou à raison, les néo-gibelins regrettent que les descendans d'Alboin n'aient pu fonder un despotisme compacte et durable du Pas de Suze au cap Spartivento. Dans ce système, les communes sont tout simplement des municipes romains conservés par la débonnairété lombarde. Désormais tout est antique, tout est romain dans l'Italie moderne, le moyen âge n'est qu'un mauvais rêve qui a duré peu de temps; une fois cette courte nuit dissipée, l'Italie s'est retrouvée dans les villes ce qu'elle était la veille. Cette école n'admet rien des temps gothiques. Il faut qu'elle vante la douceur du gouvernement des barbares, afin de prouver qu'ils ont respecté l'organisation romaine; mais il faut aussi qu'elle rabaisse tout ce qui est barbare. Ne lui parlez pas des *Nibelungen*, des *Sagas* scandinaves, des vieux poèmes et des vieilles chroniques: tout ce qui n'est pas classique est contre le patriotisme. Avec de telles idées, la Florence de Villani et de Machiavel n'est autre que la Florentia de Tacite, qui envoyait un orateur au sénat romain pour empêcher

de jeter dans l'Arno le superflu des eaux de la Clanis, aujourd'hui la Chiana (1). Quand on lit cette page de Tacite, quand on voit sous le règne de Tibère le petit municiple étrusque s'inquiéter des mêmes dangers d'inondation que seize siècles après, lorsqu'il était devenu la riche Florence des Médicis, il y a une sorte de surprise pour l'esprit. L'imagination séduite effacerait l'intervalle immense des temps et saluerait volontiers dans les deux cités un même nom, un même peuple, un même esprit, si la raison, se tenant sur ses gardes, ne voyait clairement qu'il y a dans cette Étrurie de la plaine une Étrurie moderne, la Toscane, bien différente de celle que les vieux Étrusques bâtissaient sur les hauteurs. Non, une organisation sociale tout entière, une civilisation nouvelle et d'une incomparable fécondité n'est pas née d'un débris de l'empire romain décomposé sans qu'une révolution profonde se fût accomplie dans la société, sans qu'une nouvelle force vitale lui eût été communiquée. Non, le monde italien n'est pas un simple prolongement du monde romain.

Entre deux écoles historiques si différentes, imitons Montesquieu au moment où il va s'enfoncer dans les voies obscures du moyen âge; ayons présentes à l'esprit ces paroles que le dieu du jour adresse à son fils Phaéton quand il lui cède les rênes du céleste attelage : « suis la route du milieu, » *inter utrumque tene*. La vérité n'est pas néo-gueffe, elle n'est pas davantage néo-gibeline. La papauté et l'empire ne sont pas tout, il y a encore la nation, c'est-à-dire les communes, qui avaient une vie individuelle très puissante. Dans les déclarations de Grégoire VII et des papes qui ont soutenu les mêmes doctrines, le pouvoir pontifical est comparé au soleil, astre souverain, source de toute clarté, et le pouvoir des empereurs et des rois à la lune, astre inférieur et dont l'éclat est emprunté au soleil (2). Il semblerait que les historiens italiens, ne voyant que ces deux astres dans le firmament de leur histoire, croient volontiers que tout est fait, s'ils ont décidé lequel des deux est le soleil ou la lune; mais, outre la lune et le soleil, il y a la terre. Entre les souverains et l'église, il y avait les communes, et elles ne faillirent pas à la fortune qui les favorisait. La puissance et la liberté durables sont celles qui se sont créées elles-mêmes, les communes italiennes le montrèrent une fois de plus; elles furent redevables de leur existence surtout à leurs propres efforts et à l'habileté avec laquelle elles profitèrent des chances heureuses du sort. Florence grandit par la résolution et par le courage de ses habitans tout au moins

(1) Tacite, *Annales*, I, 79.

(2) On rencontre cette idée dans la *Satire Ménippée*, qui l'attribue à Innocent III.

autant que par le testament de la comtesse Mathilde, par les brefs des papes ou par la bonne volonté des souverains. Au jour marqué, sa liberté a dû commencer non par un cadeau bénévole ni par une espèce d'oubli, comme si après un long sommeil elle s'était tout d'un coup réveillée à l'état de municipe romain, mais par l'or ou par le fer, plus probablement par tous les deux, non à la manière antique par l'expulsion de je ne sais quels Tarquins, mais suivant la coutume et le droit du temps, se rangeant à son tour à un certain degré de l'échelle féodale. Ce n'est pas tout, si nous pensons que Florence doit surtout à elle-même d'avoir été libre et grande, ne faut-il pas admettre aussi cette vérité moins flatteuse, qu'elle a dû jusqu'à un certain point succomber par sa faute? Certes les révolutions qui l'ont déchirée ne sont pas une contagion venue du dehors; les luttes acharnées des guelfes et des gibelins ressemblent à une maladie endémique dont le germe était dans Florence comme dans les autres communes. Elles ont été favorisées par la papauté et par l'empire, mais comme une guerre civile dans un état est nourrie par les puissances étrangères. Empereurs et papes ont bien souvent essayé de guérir ce mal; la cité malade a toujours persisté à se déchirer elle-même. Lorsque la dernière heure de la liberté a sonné, sans doute l'accord de Charles-Quint et de Clément VII a perdu Florence; mais les Florentins avaient tué eux-mêmes et depuis longtemps la liberté, ou plutôt ce qu'ils avaient sous ce nom était un pouvoir qu'ils se disputèrent comme une proie jusqu'au moment fatal où une famille mise hors de pair par les événemens la leur enleva sans retour.

Nous avons indiqué en termes généraux les exagérations des deux écoles rivales. L'éclat de certains noms tels que ceux de Troya, de Balbo, de Manzoni, la juste renommée d'écrivains considérables comme MM. Gino Capponi et Cesare Cantù, plus ou moins engagés dans les opinions néo-guelfes, n'ont rien à souffrir des hyperboles des plumes vulgaires ou du démenti que la politique semble leur avoir donné. J'en dirai autant de M. Giudici; il ne peut porter la responsabilité de tout ce qui a été écrit contre le pouvoir temporel et en faveur d'un gibelinisme exagéré. Sauf quelques passages qui sentent le mot d'ordre d'un parti, il est impossible de dire que M. Giudici manque de modération. Entre l'écrivain anglais, qui n'a aucun grief personnel contre les souverains pontifes, et l'écrivain italien, que sa position même fait ennemi de Rome, c'est encore du côté du second que se trouve l'avantage du respect et de la gravité. Un Italien a beau faire, il ne peut épouser les préjugés du protestantisme. La question du pouvoir temporel est pour lui une querelle nationale; s'il en est l'ennemi, c'est qu'il croit, comme

Machiavel, que la désunion et la faiblesse de l'Italie n'ont d'autre cause que ce pouvoir. Quels sont les papes qu'il poursuit de sa haine la plus ardente? Ceux-là peut-être qui ont abusé de la qualité de princes et du droit de l'épée? Nullement. Les papes qu'il déteste sont ceux qui ont sacrifié l'Italie. En ce siècle même d'unité, Jules II est populaire, et je ne vois pas que M. Giudici soit bien sévère à son égard.

Quel que soit le lustre jeté sur le nom et le livre de M. Giudici par le courage heureux de sa plume et par le mérite aujourd'hui fort apprécié d'avoir deviné l'avenir, il faut maintenir les droits de la critique en indiquant de quelle manière il appartient aux idées du néo-gibelinisme. Nous ne méritons, qu'il le croie bien, en aucune façon d'être compté au nombre de ces sophistes étrangers dont il parle au commencement de son premier livre, qui veulent que la division soit l'état naturel de la péninsule et refusent à la nation le droit de prétendre à l'unité. Nous n'avons même pas lu sans une émotion de plaisir la page éloquente où, rappelant un beau mouvement de Pitt dans le parlement anglais, il demande aux nations constituées et maîtresses d'elles-mêmes ce que dirait en les voyant un de leurs ancêtres barbares, si, tout à coup sortant de la tombe, il pouvait avoir le spectacle de leur grande et glorieuse civilisation (1). Oui, nous devons songer à ce que nous avons été, si nous voulons nous montrer justes et humains envers ceux qui n'ont pas le bonheur d'être encore ce que nous sommes. Cette leçon, la France se l'est faite à elle-même spontanément. Si les partisans de l'unité italienne ont pu croire quelque temps qu'elle manquait de cette justice et de cette humanité, elle les a, je pense, amplement détrompés; mais parce que l'on veut avec raison l'unité nationale au XIX^e siècle, ce n'est pas un motif pour en chercher l'apparence et le fantôme au moyen âge.

Le savant et patriote écrivain admire avec tous les hommes de bon sens l'incroyable activité de ces communes italiennes, véritables ruches de civilisation, de richesse, d'art et de littérature. Personne n'a mieux indiqué la direction à suivre pour découvrir le secret de ces organisations ouvrières et commerçantes. Il nous est, grâce à lui, assez facile de voir qu'une ville italienne était une agglomération de petites sociétés pratiquant l'industrie ou le commerce, et dont les membres se servaient de garantie mutuelle. Les plus riches de ces sociétés, de ces *consorterie*, comme on les appelait, étaient les arts majeurs, ceux qui avaient l'argent; les plus modestes étaient les arts mineurs, que les autres faisaient vivre et qui

(1) *Storia dei Comuni italiani*, t. I^{er}, p. 16.

ne valaient que les jours d'émeute, par la force matérielle et le nombre. Les extraits de leurs statuts, que l'on doit à M. Giudici, sont du plus haut intérêt; mais observez la puissance d'une idée préconçue! Au milieu de tous ces petits mondes où fermente, s'agite et bouillonne la vie italienne, l'historien veut absolument trouver l'idée de l'organisation nationale. Au milieu même de la diversité et de la multiplicité, il cherche l'unité. Au moment où il se complait au spectacle des cités laborieuses demeurées libres, il se plaint de voir cesser je ne sais quelles grandes aspirations nationales dans l'esprit des peuples, car il les représente d'abord unitaires, puis obéissant à l'esprit de séparation. Le moyen âge italien est divisé par lui en deux époques de deux siècles chacune. Durant la première, les partis auraient eu un but qu'ils ne perdaient pas de vue : ceux-ci la reconstitution de l'Italie entière sous une puissance suprême, et ils s'appelaient gibelins, ceux-là l'établissement de la liberté populaire sous la protection de l'église, et ils prenaient le nom de guelfes. A partir de Henri VII (1308), la pensée nationale se serait évanouie, sans que l'on voie ni comment ni pourquoi. Chaque commune travaille au développement d'une civilisation qui lui est particulière et se consume en petites et mesquines ambitions; chacune devient une petite république; l'idée de la nation, effacée de l'intelligence des peuples, se réfugie dans celle des lettrés, où elle prend la forme d'une utopie. On voudrait pourtant quelques preuves de l'existence d'une pensée unitaire dans les deux siècles qui ont précédé Henri VII, on désirerait au moins s'assurer que ces deux siècles ne ressemblaient pas en ce point aux deux siècles qui ont suivi. Est-il bien certain que gibelins et guelfes eussent quelques principes nationaux, quelques idées de politique générale avant cet empereur Henri VII, et qu'après lui, seulement après lui, gibelins et guelfes ne soient plus que des ambitieux exploitant le pouvoir par tous les moyens et finissant les uns et les autres par appeler l'étranger sur le sol sacré de la patrie?

Il y a, je le sais, une certaine manière d'interpréter Dante qui aboutit tout droit à ces idées. C'est ainsi que l'on fait de l'auteur de la *Divine Comédie* un partisan déclaré de l'Italie une avec Rome pour capitale, et des gibelins les devanciers des Italiens unitaires se serrant autour du trône de Victor-Emmanuel. Exagérations littéraires ou même erreurs formelles, utiles autrefois, aujourd'hui sans objet! Oui sans doute, Dante est un précurseur de l'Italie actuelle, mais aussi éloigné de notre temps par la doctrine que par les années. Dante n'est pas plus avec les gibelins d'aujourd'hui qu'avec ceux du XIII^e siècle. Gibelin du XIII^e siècle, il ne l'est pas : il ne s'est pas une seule fois donné ce nom; il se fait traiter de guelfe par Fa-

rinata (1) et de *blanc* par Vanni Fucci (2). Son trisaïeul Cacciaguida lui prédit qu'il ne sera ni *blanc* ni *noir*, ni gibelin ni guelfe, mais qu'il se fera un parti à lui seul (3). Gibelin de notre temps, il ne l'est pas davantage; il ne veut même pas l'unité italienne, puisqu'il regrette avec son trisaïeul le temps où Certaldo et Figghine, deux bourgs à quatre ou cinq lieues de sa ville natale, n'avaient pas le droit de cité (4). Mais il s'est élevé au-dessus de l'esprit municipal, il a voulu le bien général de l'Italie. Sa brillante utopie, c'est un empire s'étendant sur la péninsule comme sur le monde entier, sans lui faire sentir le joug; c'est un empereur juge de paix souverain, un *pacière*, comme on disait alors, appelant les partis à son tribunal suprême pour terminer leurs différends, et se retirant ensuite dans son domaine héréditaire. En un mot, il voulait que les empereurs fissent d'une manière effective avec leur force ce que les papes faisaient imparfaitement avec leurs bulles. Voilà un premier germe d'unité politique, mais qu'il est faible et isolé! Combien il a fallu de siècles de souffrance et de servitude étrangère pour lui faire produire des fruits! Et l'on s'appuie sur ce fondement pour soutenir que déjà l'Italie aspirait à l'unité, ce n'est pas tout, à l'unité sous un empereur ou un pape, c'est-à-dire à l'unité dans le sein d'une monarchie universelle! Les Italiens du XIII^e siècle auraient songé à une monarchie universelle, soit impériale, soit théocratique! mais la monarchie universelle était une idée bien éteinte depuis Charlemagne: elle ne pouvait reprendre un peu de corps que dans les méditations de quelques philosophes ou lettrés, d'un saint Thomas, d'un Dante ou d'un Pétrarque. Nous pouvons le dire avec assurance, ni Dante ne songeait à faire de l'Italie un royaume, ni les gibelins n'étaient avec lui en communion d'idées politiques. A ceux qui voudraient le poids d'un témoignage contre l'opinion de M. Giudici, je me contenterai de citer ces lignes de Giusti, d'un poète, d'un critique, d'un patriote qui ne peut être suspect: « C'est une erreur désormais bien vieille de croire que la *Divine Comédie* soit un travail gibelin. Si tous les gibelins tendaient à l'empire universel, je n'ai rien à dire; s'ils n'étaient qu'adversaires des guelfes pour les écraser au nom de l'empereur, comme ceux-ci les écrasèrent au nom du pape, sans aucun but qui fût en dehors de leur commune, alors je dirai avec toute raison que le poème de Dante, de même qu'il n'est pas guelfe, n'est pas gibelin au sens que je viens d'expliquer. Dante doit être appelé un poète non gibe-

(1) *Inferno*, l. x, v. 47.(2) *Ibid.*, l. xxiv, v. 150 et suiv.(3) *Paradiso*, l. xvii, v. 61-69.(4) *Ibid.*, l. xvi, v. 49.

lin, mais impérial, non anti-papal, mais anti-théocratique. Je croirais faire injure au lecteur, si je m'arrêtais à montrer la différence de ces dénominations (1). »

II.

Comme M. Giudici, M. Adolphus Trollope a trouvé des préjugés établis dans son pays sur le sujet qu'il abordait. Ce n'était pas une division en deux camps entre lesquels il y eût nécessairement à opter. L'histoire de Florence n'est pas pour lui un intérêt national ni une source de passions politiques; mais il avait à combattre des idées préconçues, des jugemens qui avaient acquis force de loi. Pas un historien, pas un voyageur peut-être dans toute l'Europe qui n'eût depuis trois siècles parlé de la Florence des Médicis avec l'optimisme de la satisfaction la plus entière. En un mot, il y avait, il y a peut-être encore aujourd'hui une opinion régnante sur cette Florence qui alluma la première le flambeau de la civilisation moderne. Une ville d'art et de littérature, une nation de peintres et de poètes qui n'était jamais parvenue à se donner un gouvernement, jusqu'à ce que, lassée d'émeutes sans cause et de factions sans idées, elle se fût endormie à l'abri du pouvoir absolu, telle est l'image qu'on se faisait de Florence. Il est vrai que Sismondi, avec ses récits moins italiens que classiques, évoquait l'esprit républicain qui avait animé cet énergique petit peuple; mais on prenait ces élans de patriotisme pour des imitations passagères de l'antiquité, pour des fièvres politiques à la manière de Cola Rienzi. On s'en tenait à la Florence de William Roscoe, c'est-à-dire à cette nation d'artistes et de marchands qui, durant des siècles, avait travaillé, souffert, amassé des trésors de richesses, d'art et de poésie, tout cela pour servir à l'éducation et aux joies intellectuelles du dilettantisme européen. Il était doux pour les lords anglais, pour les banquiers de toutes les nations, que ce petit état leur eût préparé, même au prix de tant de déchiremens et de sang, des plaisirs si distingués. Roscoe était un banquier très riche de Liverpool. Tout en faisant sa fortune, il rassemblait autour de lui les livres, les documens, les tableaux; il écrivait l'histoire de la renaissance des arts, — esprit honnête d'ailleurs, âme généreuse, comme il l'a prouvé par ses votes au parlement, mais un de ces Anglais (il y en a toujours) que la vie politique ennuie et qui aspirent comme Dioclétien à planter leurs laitues dans une résidence princière. Ga-

(1) *Scritti varj*, Firenze 1863, p. 204.

gner de l'argent pour se livrer aux jouissances de l'art devait être son idéal de la vie humaine. Voilà comment il était préparé à raconter les révolutions de Florence. Qui sait s'il ne jugeait pas de Florence un peu d'après Liverpool?

Osons le dire, l'optimisme déclaré de Roscoe le recommandait dans un temps où, par un penchant bien contraire à celui qui règne aujourd'hui, on aimait à se persuader qu'il y avait peu de chose à faire et que tout était à peu près bien. En Italie, malgré la décadence progressive de l'art, cet optimisme plaisait à ceux qui se contentaient de vivre de souvenirs et qu'inquiétaient les tentatives de régénération. Dans le reste de l'Europe, beaucoup d'esprits moins exigeans pour l'Italie que pour leur propre pays trouvaient naturel qu'il y eût une contrée offerte en sacrifice au culte du beau, une sorte de patrie du dilettantisme; mais les livres de Roscoe aboutissaient à l'apologie d'un despotisme lettré et artistique, à la glorification des Médicis. Voilà ce qui, dans l'état présent des choses, est devenu tout simplement insoutenable. Non-seulement M. Adolphe Trollope dévoile, mais il étale les côtés faibles ou odieux de ces *magnifiques* qui ont préparé la ruine de leur pays, de ces *pères de la patrie* qui l'ont réduite en servitude. Cependant il ne fait pas, comme M. Giudici, l'apologie des Florentins, de la république. Au lieu d'attribuer tous leurs malheurs à la fatalité, il montre leurs fautes; il les juge à son point de vue d'Anglais. A ce même point de vue, il explique ces émeutes, ces factions, surtout ces termes de guelfes et de gibelins, que l'on comprend mal, parce qu'on veut les faire servir à des intérêts actuels.

Ce que nous appelons les idées anglaises de M. Trollope sur Florence peut se ramener à des analogies et à des dissemblances qu'il découvre entre ce peuple et le peuple anglais. Le lecteur s'attend bien à ce que ces comparaisons ne soient pas au désavantage de la Grande-Bretagne. Le récit tourne même souvent à la leçon, et l'auteur nous a rappelé parfois ces Anglais voyageurs qui voient et jugent tout, qui sont bien aises de vivre sur le continent, mais à la condition d'être rarement contents, qui saisissent toutes les occasions de montrer comment les choses se passent beaucoup mieux en Angleterre. On peut même dire qu'il y a dans ces quatre gros volumes une sorte de cours de droit constitutionnel britannique appliqué à l'étude de l'Italie d'autrefois. Nous avouons que cette tendance à un enseignement ne nous a pas déplu; elle mêle des idées aux faits, elle place à côté de l'histoire la physionomie et le caractère national de l'historien.

Pour commencer par les similitudes que M. Trollope s'attache à relever, Florence a occupé dans l'Europe une position analogue à

celle que l'Angleterre a choisie dans le monde moderne. Le secret de son pouvoir était aussi dans ses coffres, et elle les remplissait de même avec la banque et la fabrique des tissus. Avant l'Angleterre, Florence avait inventé l'art de soudoyer des nations plus fortes qu'elle, de semer la désaffection parmi les sujets des rois, ou de fournir aux rois le moyen de subjuguier les peuples, le tout suivant les vues éloignées d'un équilibre politique ou suivant l'intérêt prochain d'un intérêt commercial. Avant l'Angleterre, elle a patronné les princes dans l'embarras et tenu les fils qui ouvraient ou fermaient les écluses de l'abondance financière.

L'Angleterre n'a pas été non plus la première à connaître la liberté, et c'est le second trait de ressemblance. Les Florentins sont les plus anciens pionniers de cette région vers laquelle tendent évidemment toutes les nations modernes, et qu'elles atteindront, il faut l'espérer, si elles savent se mettre en garde contre les naufrages qu'elles ont essayés elles-mêmes, ou qu'elles rencontrent dans l'histoire de la petite république dont nous nous occupons. Florence a l'insigne honneur d'avoir pour la première fois tenté le glorieux et rude chemin. C'est une grande entreprise que de fonder la liberté : les Florentins, qui, avant tout autre peuple, se risquaient dans cette route, ne pouvaient manquer de s'y égarer. Ils se faisaient de l'œuvre une idée trop simple, et n'en jugeaient qu'avec les lumières primitives de l'homme encore inculte, pour qui la liberté n'est que le pouvoir de faire tout ce qui lui plaît. Si par hasard la liberté se trouvait être cette machine compliquée qui la représente aux yeux d'un citoyen anglais, ce mécanisme d'autant plus malaisé à obtenir qu'il se compose de pièces de tous les âges, comment s'étonner que les Florentins n'y soient pas parvenus? Mais ils ont essayé d'y arriver, ils y ont consacré cinq siècles de travail et de courage, et s'ils ont échoué, ils ont du moins fait voir au monde moderne qu'il existait d'autres formes politiques que le pouvoir d'un seul. Ils n'ont pas voulu chez eux du gouvernement déjà établi ou en train de s'établir partout autour d'eux, de la monarchie du droit divin qui les assiégeait de toutes parts, qu'elle s'appelât royauté, empire ou principauté. Ils ont annoncé à l'Europe qu'un gouvernement non consenti n'était pas un gouvernement, et qu'il fallait la volonté d'un peuple pour établir le pouvoir d'un chef. Ce n'est qu'un pas dans la route de la liberté, mais c'est le pas décisif. Si la liberté florentine est demeurée très loin de la liberté anglaise, du moins elle l'a précédée et rendue possible.

Une simple réflexion donne la mesure du service rendu à l'humanité par ce petit peuple de cent et quelques mille hommes. Si Florence n'avait pas soutenu durant des siècles ce duel à mort con-

tre le gibelinisme, que serait-il arrivé? Le sort des autres cités, surtout des cités lombardes, où le principe gibelin triompha, nous permet de le deviner : Florence eût été une autre Milan, une autre Vérone. Supposons que l'idée de l'autorité sans contre-poids, sans limite, que l'exagération de l'esprit conservateur, comme on dit aujourd'hui, eût détruit partout l'esprit guelfe et n'eût laissé debout que les gibelins, que la féodalité plus ou moins liée à l'empire, quel changement dans les destinées non-seulement de l'Italie, mais de l'Europe! Qui peut dire où en serait la civilisation moderne, si le torrent de la féodalité n'avait rencontré des obstacles et à la fin une barrière dans ces fortes communes italiennes, à la tête desquelles il faut à coup sûr placer Florence pour son héroïque obstination? Quoique Français, il ne nous coûte nullement de reconnaître la priorité du peuple anglais dans la liberté; mais il sied bien à un Anglais, il est honorable à M. Trollope de reconnaître le droit d'aînesse de ces vieux et braves Florentins, et de confesser franchement le trait de famille qui les rattache aux fondateurs de la liberté britannique.

L'historien anglais pousse plus loin encore les rapprochemens; le souvenir de sa propre nationalité et de l'histoire de son pays ne l'a nulle part mieux servi que dans l'explication du sens de ces noms énigmatiques de guelfes et de gibelins. Tous les historiens racontent, comme une chose très naturelle, que cette querelle interminable, universelle, naquit d'un mariage rompu. Un Buondelmonte fiancé à une Amidei épousa une Donati le 10 février 1215. Ce jour-là, dit un chroniqueur, commença la ruine de Florence. L'auteur de l'injure ayant été assassiné, les Buondelmonti changèrent de parti, et passèrent du côté de leurs ennemis pour combattre leurs amis de la veille. La ville entière se partagea en deux camps, et en voilà pour des siècles. Est-ce bien ainsi que peuvent naître deux factions qui se déchirent ensuite durant trois cents ans? Un contrat déchiré, même dans le pays de la *vendetta*, met aux mains deux familles, non pas une cité, un peuple entier; le changement de parti des Buondelmonti prouve qu'il y avait déjà deux partis.

Si l'on interroge la tradition, elle répond sans doute que les gibelins tenaient pour le parti impérial et les guelfes pour l'église, ce que l'on ne conteste pas dans la plupart des cas, mais ce qui ne lève pas la difficulté. Ni l'enthousiasme pour l'un de ces deux partis ni la haine contre l'un ou l'autre n'ont mis aux mains ces citoyens d'une république de banquiers. La rivalité entre la couronne et la tiare est quelque chose de trop uniforme pour expliquer tant de complications et de vicissitudes. Il y a ici un conflit plus général et plus constant. C'était la lutte de ceux qui possédaient et qui

voulaient garder la richesse, le pouvoir, les charges et la supériorité du rang, contre ceux qui ne les avaient pas et qui les voulaient conquérir. Quel est le peuple au monde, quel est le siècle qui n'a pas connu ce combat des ambitions qui montent et de celles qui sont parvenues? C'est la vie politique; le secret pour les états est de leur faire leur place et de régler leurs excès. Nulle part jusqu'ici cette condition n'a été mieux remplie qu'en Angleterre. Ce pays a eu les tories, qui étaient ses gibelins, et les whigs, qui étaient ses guelfes. Nous verrons tout à l'heure comment il en a usé bien autrement que les Florentins; ne regardons en ce moment que les similitudes.

Les gibelins étaient donc des tories, les plus anciens nobles de la commune. A l'origine, ils habitaient le comté, *il contado*, c'est-à-dire la campagne, où régnait et florissait surtout la féodalité; c'étaient des châtelains, propriétaires fonciers, vivant du revenu de leurs terres ou des taxes prélevées sur les faibles et sur les petits; ils étaient généralement hommes de guerre. Peu à peu, grâce aux défaillances successives du pouvoir impérial, et surtout durant la querelle des investitures, ils furent contraints de traiter avec les villes qui se répandaient à leur tour sur les campagnes et assiégeaient les châteaux. Ils vinrent habiter les villes, les uns volontairement, les autres par contrainte et subissant le droit de cité comme une condition de leur défaite. Florence se grossit ainsi de la descendance des barons et des conquérans germains. Tel fut le premier noyau d'une aristocratie composée de guerriers possédant des fiefs et des terres, acceptant par nécessité le présent, c'est-à-dire une sorte d'égalité politique avec des citadins, sous le regard d'une commune défiante et jalouse. Cette aristocratie profitait de ses richesses et de ses loisirs pour dominer l'état, elle espérait tout de l'empire, qui, malgré ses fréquentes éclipses, était dans les idées du temps la source de tout pouvoir légitime; elle combattait enfin le parti du pape, parce qu'il était contraire à celui de l'empereur. A partir du commencement du XIII^e siècle, ils prirent le nom allemand de gibelins ou partisans de la famille impériale des seigneurs de Wiblingen. Être gibelin, aux yeux du reste de la commune, signifiait être ennemi du peuple et des libertés populaires, vouloir ramener Florence au despotisme féodal, avoir des intelligences avec l'étranger, des liens avec des princes ou des tyrans, en un mot avoir des vues, des idées, des tendances rétrogrades. On voit que le torysme primitif, le haut torysme, comme disent nos voisins, n'avait pas d'autre sens pour les Anglais d'il y a deux cents ans.

Toutes les familles nobles de Florence n'étaient pas gibelines,

même dans le principe. On entendait bien par nobles tous ceux qui vivaient du produit de leurs terres, et les nobles florentins pratiquant le commerce sont d'une époque postérieure; mais certaines familles féodales, comprenant mieux le présent et devinant l'avenir, avaient choisi le parti populaire, d'autres avaient été jetées dans ce parti par les événemens, d'autres enfin descendaient des anciens possesseurs du sol ou étaient montées par leur fortune au même niveau, car la Toscane, ayant échappé aux Lombards, n'a pas connu les misères extrêmes de la conquête. Une aristocratie plus populaire se trouva bien vite formée avec ces hommes également riches, également libres du travail quotidien, s'appuyant sur le peuple, dont ils étaient moins éloignés, et capables de le défendre ou de le conduire au combat. Dans la querelle du sacerdoce et de l'empire, deux motifs les attachèrent au premier. D'abord leurs rivaux étaient pour les empereurs et contre les papes, en second lieu le pouvoir divin des clés, que nul ne contestait, était le seul obstacle efficace au droit divin de l'empire, que tout le monde reconnaissait encore. Partisans du peuple et ne voulant d'aucun empereur, ils prirent pourtant le nom d'un prétendant à l'empire, Welf, qui n'existait même plus : ils s'appelèrent guelfes. Pour les Florentins, ce mot signifiait dévouement à la commune, à la nation, par-dessus tout à la liberté; un guelfe était estimé un ennemi de la tyrannie, un républicain, moins les notions abstraites que ce nom renferme. Les *capitaines du parti guelfe* étaient les présidens du comité de sûreté publique de la commune de Florence. Quand les gibelins furent tombés pour toujours, les guelfes commencèrent à changer. Soit qu'ils fussent parvenus à ce degré du pouvoir où l'on se persuade volontiers que le progrès désiré est accompli et que tout est fait, soit que le mouvement des idées les eût dépassés, les laissant aussi en arrière que l'avaient été les gibelins, les guelfes se divisèrent en deux camps, attachant toujours comme une malédiction le nom de gibelin à la portion la moins ardente ou la plus aristocratique du parti. C'est ainsi qu'en Angleterre whiggisme fut longtemps synonyme de liberté, et que les whigs demeurèrent les champions de la révolution. C'est ainsi encore que ces guelfes anglais, quand ils ont été définitivement les maîtres, se sont partagés en whigs et radicaux. Les partis changèrent, les noms ne changèrent pas.

Voilà pour les ressemblances entre la liberté florentine et la liberté anglaise; mais combien les différences sont plus profondes et plus instructives! L'éternel débat entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas les avantages sociaux est la vie même des nations, et cependant il a fini par causer la perte de Florence.

D'où vient cette issue fatale? Le hasard est-il à la source de tous nos biens et du plus précieux de tous, la liberté? Faut-il s'en tenir au scepticisme et dire avec le poète :

Quelquefois l'un se brise où l'autre s'est sauvé,
Et par où l'un périt un autre est conservé.

Sans vouloir réduire une question si sérieuse à un jeu de mots, nous pouvons dire que le débat en question n'a été chez les Florentins qu'un combat perpétuel et sanglant. Il y a des avantages sociaux qui s'obtiennent par la libre discussion; ils sont des conséquences nécessaires de la loi de justice qui est dans l'âme humaine. Tant que la violence ne se mêle pas au procès, la raison de ceux qui en jouissent ne peut les refuser longtemps à la raison de ceux qui en sont privés. Ces avantages constituent la liberté. Il y en a d'autres qui ne sont pas nécessaires, qui ne découlent pas naturellement de la loi de justice et de notre qualité d'êtres raisonnables. Ceux-là n'appartiennent pas à tous, ils n'existent pour les uns qu'à la condition de ne pas exister pour les autres. Un mot les renferme tous, le pouvoir. Quand les citoyens sont moins jaloux de liberté que de pouvoir, comme leur droit sur ce dernier est moins évident, la force ne tarde pas à devenir le juge du différend. Alors le procès se vide les armes à la main, la discussion s'écrit avec du sang, les arguments sont des exils, des supplices. Parce qu'ils ont préféré les biens qui ne pouvaient être à tous, les Florentins ont perdu ceux dont ils pouvaient tous jouir. Ils ont confondu la liberté avec le pouvoir.

Pour leur honneur, les Anglais l'ont mieux entendue : par ce mot de *self-government*, ils en ont donné une définition meilleure peut-être que celle de Montesquieu. Ce n'est pas un synonyme de droit au gouvernement; si cela était ainsi, les Florentins auraient eu le *self-government* : ils étaient républicains. Ils avaient pour but non pas d'échapper à l'intervention illégitime d'autrui dans leurs volontés, ce qui est proprement le *self-government*, mais de pouvoir intervenir eux-mêmes dans les volontés d'autrui. Ils ne cherchaient pas à se rendre libres de la tyrannie, ils cherchaient à exercer leur part de l'autorité tyrannique. Le peuple faisait-il une révolution, de quoi s'occupait-il aussitôt? Était-ce d'augmenter la liberté, d'alléger les entraves en diminuant l'action du gouvernement sur les particuliers, de supprimer l'espionnage? Nullement, il décidait qu'un plus grand nombre d'hommes exerceraient le droit d'imposer des entraves, de faire sentir l'action du gouvernement aux particuliers, d'être de confiance dans l'espionnage. Dans une société où de telles idées sont dominantes, il n'y a pas de liberté. Quand

vous appelleriez l'universalité des citoyens à voter sur les moindres mesures de gouvernement, la vraie liberté, le *self-government* n'aurait pas fait un pas.

Veut-on avoir d'un Florentin la confession ingénue des sentimens que nous venons d'exposer, voici comment Guichardin s'exprime dans un dialogue sur le gouvernement de Florence, demeuré inédit jusqu'à ces dernières années. On peut l'entendre avec confiance, c'est dans ces œuvres inédites que son égoïsme prudent laisse échapper la vérité. « Si je ne me trompe, le désir de la domination et de la supériorité sur leurs semblables est si naturel aux hommes, qu'en règle générale il n'y en a guère qui aiment vraiment la liberté. Bien peu, s'ils avaient l'occasion de se rendre les maîtres de leurs concitoyens, s'abstiendraient de le faire... Si donc vous considérez attentivement la conduite de ceux qui vivent ensemble dans une même cité, si vous observez les dissensions qui s'élèvent entre eux, vous verrez que le but qu'ils se proposent est la supériorité sur les autres plutôt que la liberté... Ainsi ceux qui remplissent les premières places dans l'état ne travaillent pas davantage pour la liberté, ils ne cherchent qu'à augmenter leur pouvoir, ils veulent assurer leur rang et conserver leur prééminence (1). »

En 1259, Siennese s'entendit avec les gibelins proscrits pour attirer les Florentins dans un piège. Le gouvernement de la commune se laissa tromper; le parti guelfe de Siennese, disait-on, attendait qu'une armée florentine parût devant cette ville pour lui en ouvrir les portes. Les prudens du parti soupçonnèrent le piège ou devinèrent le danger. Un d'entre eux, Cece de' Gherardini, se leva pour demander des délais. Un des *anziani* lui interdit la parole, et lui rappela qu'un citoyen parlant sans la permission des *anziani* était passible d'une amende de cent livres. « Je parlerai et je paierai l'amende, répondit Gherardini. — Vous avez parlé et vous devez l'amende dès ce moment, reprit le magistrat. Si vous continuez, vous la paierez deux fois. — Soit! dit Gherardini, et il poursuivit son discours. — Trois cents livres, si vous ajoutez un mot de plus! cria le tyrannique personnage. — Je paierai bien trois cents livres le droit de sauver mes concitoyens de la ruine! » s'écria à son tour le patriote Gherardini. Alors les *anziani*, se levant, lui dirent, que, s'il continuait, ce serait non pas avec de l'argent, mais de sa tête qu'il paierait son obstination. Le peuple eut sur-le-champ la guerre qu'il désirait tant. Il marcha au plus vite sur Siennese et perdit à Montaperti cette bataille qui, suivant l'expression de Dante, « teignit en rouge la rivière de l'Arbia. » L'exil fit aux guelfes de longs loisirs pour mé-

(1) *Del Reggimento di Firenze*. — *OEuvres inédites de Guicciardini*, t. II, p. 51.

diter sur la faute d'entendre si mal la liberté. La majorité, qui s'était comptée, avait cru qu'elle était libre d'agir sans entendre la minorité. Évidemment elle prenait la liberté pour le pouvoir. Bien plus, elle avait suivi le règlement. Cent livres! deux cents livres! trois cents livres d'amende! avait crié le président. quoi de plus légal? Oui, mais avec de telles manières de comprendre la liberté le gouvernement libre était impossible. Otez à la minorité, en vertu de quelque règlement que ce soit, le droit de parler, c'est, comme nous l'avons dit plus haut, intervenir d'une manière illégitime dans l'exercice de son droit, c'est enlever à des citoyens et par conséquent à tout le monde le *self-government*.

Ainsi, du côté de la majorité, quand on avait compté les voix d'après la mesure de bruit et de tumulte que faisaient les *oui* et les *non* sur la place publique, on passait à l'action, et l'on se croyait un peuple libre. Du côté de la minorité, quand on avait la bonne fortune de n'être pas exilé, dépouillé, on attendait l'occasion, et l'on se promettait d'être plus habile. De part et d'autre, on regardait comme tout naturel, dès que la loi était gênante, de la changer à sa guise. « Les réglemens que tu fais en octobre, dit le poète à sa ville, n'arrivent pas jusqu'à la moitié de novembre (1). » S'ils n'avaient pu changer de lois à mesure qu'ils changeaient de désirs, ils ne se seraient pas crus libres. « Impatience, dira-t-on, vivacité d'une race qui ne supporte pas les délais! Les Florentins ne sont pas des Anglais, et voilà tout. » Sans doute la longanimité anglaise est incompatible avec le sang bouillant de cette race latine; mais il s'agit ici d'autre chose que de sage lenteur, il s'agit de liberté. La liberté a des allures moins emportées. Elle n'existe pas parce qu'il y a une majorité connue ou supposée pour le changement de la loi. Pour qu'elle existe, il faut que tout citoyen ait eu le loisir de se faire entendre sur le changement de la loi. Un peuple nouveau dans la liberté va droit au but et se donne des lois nouvelles d'un trait de plume, comme si l'on était au lendemain de l'établissement de la société humaine. Un peuple ancien dans la liberté sait qu'il a de vieilles lois longtemps bienfaisantes et salutaires; il n'y change rien qu'après une longue enquête. — C'est encore là du *self-government*.

Est-ce comprendre la liberté que de croire qu'elle consiste à faire à chacun une part dans le gouvernement? La démocratie florentine le croyait sans doute, puisque c'était là le but visible où tendaient tous ses efforts. Elle le croyait si bien qu'elle n'admettait pas le principe de la représentation. Chacun exerçait dans l'occasion sa

(1) *Purgatorio*, vi, v. 143.

petite part de souveraineté. Les dépositaires mêmes du pouvoir n'étaient pas des représentans de leurs concitoyens; ils étaient la plupart du temps désignés par le hasard : on tirait au sort dans des bourses les noms des magistrats qui gouvernaient la république. Si de nos jours les urnes électorales, qui gardent leur secret si peu de temps, n'ont pas été à l'abri du soupçon, que dirons-nous de ces bourses, oracles éternels de la république, sources inépuisables de fonctions et de titres, autour desquelles le parti vainqueur avait le privilège de monter la garde ! Quand les Médicis furent exilés pour la troisième fois et que la république sembla renaître avec la liberté, le peuple ne fut content que lorsqu'on eut promis le rétablissement des bienheureuses bourses. Ces républicains qui allaient se défendre avec un admirable héroïsme contre les armées du pape et de l'empereur ne se crurent libres que le jour où l'on fit briller à leurs yeux la flatteuse perspective de la loterie du pouvoir.

Il est bien que tout citoyen ait sa petite action, son influence sur le gouvernement de son pays; mais si la liberté est le *self-government*, un individu la possède sans la moindre parcelle de puissance et même sans le droit au suffrage, pourvu qu'il trouve une garantie réelle dans le suffrage des autres. Êtes-vous partisan du *self-government*, c'est dire que vous voulez — non pas pouvoir quelque chose sur autrui, mais pouvoir tout sur vous-même, user librement de toutes vos facultés, dire et faire tout ce qui vous plaît, à la condition de respecter dans les autres la même liberté. Cette liberté toute personnelle est votre bien et votre trésor, c'est ce que vous exigez absolument de la société, et vous êtes persuadé que la société n'existe que pour vous l'assurer. Le moment vient-il d'élire les magistrats, vous exprimerez votre suffrage, ou vous publierez votre opinion en vous inquiétant de savoir non pas d'abord qui gouvernera, mais avant tout comment vous serez gouverné. Au contraire, si vous êtes partisan de la liberté considérée comme un droit de cité romaine, comme une part au commandement et à la souveraineté, vous songez moins à vous défendre de l'ingérence des autres dans vos volontés personnelles qu'à peser pour votre part dans la volonté générale; vous vous liez vous-même à l'état pour le pousser où vous voulez; vous faites tout pour y lier les autres.

Voilà la liberté dont les Florentins étaient partisans, et ils mouraient volontiers pour elle. Les conséquences sont faciles à deviner : une dispute acharnée du pouvoir, point de principe, point d'idée, si ce n'est la guerre des classes entre elles, et encore cette guerre était-elle obscurcie et rendue confuse par le mélange des partis et le mensonge des noms; la loi faite pour une portion non pour la totalité des citoyens, la minorité privée de tout droit, même de ce-

lui d'exister. Imaginez ce chaos républicain dans les murs d'une ville de cent mille âmes; c'était une révolution en miniature, mais perpétuelle. C'était un navire en révolte partagé en deux camps, ensanglanté chaque jour par des querelles, où des ennemis mortels étaient contraints de vivre dans un petit espace et les uns en face des autres jusqu'à ce que les plus forts eussent jeté les plus faibles à la mer. Et le lendemain tout était à recommencer. Les haines politiques se tournaient bien vite en haines personnelles; comment imaginer que les vainqueurs supporteraient la présence des vaincus, dont ils avaient tout à craindre? De là la pratique régulière des exils en masse : la proscription devint une institution parlementaire de Florence. — Figurez-vous l'émigration de 1792 recommençant chez nous en 1795, en 1799, en 1814, en mars et en juin 1815, en 1830, en 1848, en 1852! Je ne dis pas assez : supposez une émigration nouvelle avec confiscation de biens et condamnations à mort à tout changement de ministère; au lieu d'une demi-douzaine de secrétaires-généraux et de directeurs destitués ou donnant leur démission, mettez des centaines, des milliers d'hommes de toute condition, avec leurs familles, fuyant la hache du bourreau et laissant leurs biens à piller, leurs maisons à détruire de fond en comble, toutes les fois que M. Guizot succédait à M. Thiers! Chacun à tour de rôle émigrerait, perdait tout, était frappé de mort civile. Et ce n'était pas une balance entre deux partis tour à tour vainqueurs : sous le même nom de gibelins étaient confondues toutes les variétés d'opinions vaincues, de partis naufragés. Gibelin, chacun l'était plus ou moins un jour, c'est-à-dire était malheureux, maudit, jeté parmi les traîtres et voué à l'infamie. Tel était le sort de la minorité, la commune se séparait d'elle comme d'un membre gangrené; elle la rejetait de ses entrailles comme un poison mortel, ou plutôt les vaincus s'éloignaient spontanément, crainte d'une pire fortune, et on les disait *sortis* de la cité, *fuorusciti*. Les *fuorusciti*, voilà l'opposition dans ce gouvernement singulier, où l'on votait souvent avec le poignard et où les coups de majorité entraînaient la spoliation et les incendies. Il y avait une sorte de rappel à l'ordre tout à fait digne de ce régime parlementaire. Avant de jeter l'ennemi dehors, le parti vainqueur le déclarait suspect : c'est ce qui s'appelait l'avertissement, *ammonizione*. L'*averti*, privé des droits politiques, était une victime désignée à l'exil et à la confiscation.

Il y a de quoi s'étonner qu'avec un tel régime Florence soit demeurée une cité libre durant trois siècles et demi. Elle devait périr, elle ne s'est sauvée si longtemps que par sa merveilleuse énergie. Combien il en fallait pour résister à de si horribles saignées! Mais il n'y a pas d'énergie dont la richesse ne vienne à bout, et

Florence devint trop riche. Pour amasser de l'argent, les citoyens cessèrent d'être soldats, et soudoyèrent des troupes dès le commencement du ^{xiv}^e siècle. Pour jouir de l'argent amassé, ils demandèrent aux Médicis la paix et le repos dans la seconde moitié du ^{xv}^e. Ces deux périodes marquent les degrés d'affaiblissement de ce tempérament de fer dont le ciel et la rude existence du moyen âge les avaient pourvus. Plus tard, les retours passagers de la république ne furent que des éclairs de fortune. A un certain moment, le défaut d'énergie se trouva d'accord avec les fausses idées sur la liberté. Florence vieillie paya l'erreur de la jeune Florence. Au fond, la liberté florentine n'était autre que l'égalité. Le jour où une famille, à force de richesse, de prudence et de faveurs inouïes du sort, le jour où la maison des Médicis, ayant des fils promus à la papauté et des filles mariées à des rois, fut sans rival dans la république, les Florentins amollis consentirent à vivre dans l'égalité sous le despotisme.

Nous avons suivi, interprété, développé les jugemens de M. Trollope. Est-ce à dire que nous les approuvions tous, et que, les Florentins ayant contribué par leurs fautes à leur ruine, nous les tenions pour bien et dûment condamnés? Non sans doute, les procès que l'histoire instruit pour ou contre les nations ne peuvent se trancher si simplement. Il y a pour le juge un élément de conviction dont M. Trollope n'a pas assez tenu compte : c'est le temps et les circonstances. Pense-t-on que leur venue plus tardive au grand jour de la civilisation n'ait pas servi les Anglais? Est-il indifférent que leur liberté politique soit née de leur liberté religieuse, et que la nécessité pour chacun de choisir sa croyance ait été l'apprentissage du *self-government*? Négligez ces observations, que reste-t-il pour expliquer les fortunes si diverses des peuples? L'influence secrète, mais inéluctable de la race, la prédestination à la liberté ou à la servitude; il reste une espèce d'histoire naturelle des nations où une critique curieuse, mais sans cœur, sépare et distingue les espèces suivant des types éternels. Ces idées-là trouvent faveur à cause de leur apparence positive, c'est un engouement de notre temps. M. Adolphus Trollope en tient : il croit que les préjugés politiques des Florentins sont plus ou moins partagés par les nations latines; il n'est pas loin de penser même que certaines erreurs de morale sont aussi bien dans leur tempérament que ces erreurs politiques.

Je le reconnais volontiers, les races latines ne semblent pas douées au même degré que le peuple anglais de cette personnalité forte, exclusive, audacieuse même, qui fait les mâles vertus et aussi les défauts rebutans des races du nord. C'est peut-être pour cela

qu'elles n'ont pas songé à fonder le bon gouvernement sur une liberté individuelle absolue. C'est pour cela encore que beaucoup d'esprits parmi elles rêvent toujours des associations sans liberté. Toutefois il y a une éducation des peuples comme des particuliers, et cette éducation se fait par les idées. C'est l'esprit de Dieu qui souffle sans doute où il veut, mais qui ne veut rien avec caprice et sans ordre, qui marque à chaque idée sa date et son échéance. Je le demande, où était l'idée de la liberté individuelle au commencement du XII^e siècle? A ce moment, la jeune commune de Florence arrivait à son émancipation. Comment affirma-t-elle sa liberté? Est-ce au nom d'un principe philosophique? En aucune façon, elle s'installa au milieu du monde politique d'alors, à un certain degré de l'échelle féodale, par des contrats, par des parchemins, par des sermens. Elle cessa d'avoir un comte ou un duc, et se mit elle-même à leur place; elle eut des vassaux, surtout dans sa banlieue, qui pour cela s'appelaient *il contado*, et ceux qui l'habitaient reçurent le nom de *contadini*, qu'ils ont encore. Elle ne connut d'autre seigneur que l'empereur, et que pouvait être un seigneur qui demeurerait si loin, qui venait si rarement, dont la présence durait si peu, le temps de lever une somme d'argent qu'on lui donnait en échange de quelque nouveau diplôme? Si c'était là en effet la seule liberté connue, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'elle ne parût pas un bien commun imprescriptible, qu'elle ne fût même pas le droit de tous les hommes habitant dans les mêmes murs. Ce bien, on pouvait donc le perdre, et la commune rejetait de son sein ceux qui lui paraissaient infidèles ou dangereux à l'association. Quand les gibelins chassaient les guelfes ou les guelfes les gibelins, ils croyaient déchirer un contrat mal observé, non violer une loi naturelle et supérieure à tout contrat. Ce n'était pas à leurs yeux comme aux nôtres une énormité. Plaignons les Florentins d'avoir essayé dans un temps barbare les voies toujours âpres et difficiles de la liberté, mais soyons persuadés que tout autre peuple, dans le même temps, eût commis des fautes analogues.

Ainsi des erreurs de morale. Nous croyons que la morale varie dans une certaine mesure suivant le progrès des temps; mais admettre qu'elle change suivant les races nous paraît aussi contraire au bon sens qu'à la dignité humaine. En vérité, les Florentins auraient eu trop à se plaindre de la destinée, si l'air qu'ils respiraient, si le sang qui coulait dans leurs veines les eût voués fatalement aux doctrines machiavéliques. Quoi! parce qu'ils étaient nés de l'autre côté des Alpes et de l'Apennin, parce qu'ils étaient catholiques (car M. Trollope confond leur race et leur religion dans une même injustice), les Florentins devaient avoir deux morales, l'une théorique,

officielle, celle du devoir et de la religion, l'autre courante, pratique, celle des mœurs réelles et de l'opinion! Quoi! parce que les Anglais ont l'insigne avantage de voir le jour de l'autre côté du détroit et de n'être pas nés dans le catholicisme, ils n'ont qu'une morale, ils pratiquent ce qu'ils professent, et leur vie s'accorde avec leur devoir, et un Machiavel n'a pas été possible parmi eux! Il suffirait, ce nous semble, de rappeler à M. Adolphus Trollope un moraliste qui, sans être Italien ni catholique, n'a pas été plus aimable dans sa doctrine, Thomas Hobbes, lequel n'est qu'un Machiavel plus lourd que l'autre.

Non, la morale des nations n'est pas un instinct qui se perpétue; elles ne font pas leur loi morale comme les abeilles leur cellule, toujours en hexagone; elles ne font pas leurs gouvernemens comme les castors leurs barrages, toujours maçonnés de la même manière. La morale est une comme l'humanité, seulement les hommes l'appliquent avec plus ou moins de lumières. Si des hommes de Florence ont tenu une conduite qui révolte la conscience d'un homme de nos jours, ne croyons pas cependant que « le mal fût leur bien » par la même force occulte qui ferait trouver à certains animaux une nourriture salubre dans des plantes vénéneuses. Soyons convaincus que des hommes de tout autre climat, vivant dans les mêmes siècles, au milieu du même spectacle de désordres et de violence, n'auraient pas donné de plus édifiants exemples. Machiavel reconnaît deux lois, celle qui dit tout haut dans les églises : Soyez des hommes! et celle qui dit tout bas dans le secret du cabinet : Soyez des bêtes féroces! mais c'est la familiarité du crime, non l'instinct de la race, qui amène cette monstrueuse séparation entre la morale et la vie. Les hommes avaient été trop longtemps gouvernés avec des procédés de bêtes féroces pour qu'il fût aisé de croire à l'efficacité des procédés humains.

III.

Nous nous sommes proposé de comparer les idées de deux historiens, l'un national, l'autre étranger, sur la république de Florence, et de faire entrevoir par quelles doctrines politiques ou morales ils ont été amenés à des conclusions très différentes. Si nous cherchons à compléter cette étude en faisant sa place à la critique littéraire et en marquant légèrement la physionomie individuelle de l'un et de l'autre auteur, nous verrons qu'ici encore les habitudes nationales ont eu leur influence, que les qualités et les défauts tiennent en grande partie à la doctrine, que l'écrivain a été

plus ou moins heureux suivant que le politique a obéi à la vérité ou au préjugé, au bon sens ou à la mode.

M. Giudici ouvre aux recherches un champ nouveau; grâce à lui, trois ou quatre fils conducteurs sont tendus dans le labyrinthe du moyen âge italien. Les communes prennent dans son livre une forme plus nette et comme une figure plus vivante que dans celui de Sismondi. On pénètre jusqu'à un certain point dans les mystères de leurs *statuti* ou constitutions multiples. Florence, négligée dans ses obscurs commencemens, occupe la place la plus considérable dans le second volume et tout le troisième, qui se compose de documens. Parmi ces derniers, on peut lire avec grand profit les *ordinamenti della giustizia* et les réglemens de l'*arte di calimala*. Ces *ordinamenti* ou ordonnances, créés par Giano della Bella, instituèrent ce que les Florentins appelaient *il secondo popolo*, le second peuple ou la forme définitive de la démocratie florentine (1). Jamais il n'y en eut au monde d'aussi jalouse : c'est en vertu de ces *ordinamenti* que les nobles, c'est-à-dire ceux qui étaient d'extraction féodale et qui vivaient du revenu de leurs terres, furent exclus de toute fonction publique. Pareils à ces Romains du patriciat qui dépouillaient la robe prétexte pour devenir tribuns du peuple, les nobles qui ne voulaient pas être victimes d'une sorte d'ostracisme à l'intérieur devaient se faire inscrire sur le registre de l'un des arts ou associations des métiers de la ville. Après ce que nous avons dit de l'éclosion toute féodale et toute gothique de la liberté florentine, ces réglemens exclusifs ne doivent pas étonner. M. Giudici mérite des remerciemens pour avoir publié cette constitution démocratique du XIII^e siècle. Quant aux réglemens de l'art de *calimala* ou de la tonture des étoffes de laine, qui était la société la plus nombreuse et la plus puissante de Florence, les historiens de l'économie politique y trouveront une organisation industrielle dont les corps de métiers établis ailleurs par privilèges royaux ne peuvent donner l'idée.

Le titre de l'ouvrage de M. Giudici promet une histoire détaillée des communes italiennes, et en effet il tient une partie de ses promesses. C'est la partie durable de l'ouvrage; mais l'auteur n'a pas évité l'écueil presque inévitable du sujet, l'ensemble du tableau est difficile à saisir. Il faut à chaque instant des transitions, et elles sont vagues ou pénibles. Il faut passer périodiquement de Venise à

(1) On appelait *primo popolo* la première organisation démocratique établie en 1249 à la suite d'une révolte contre le parti gibelin, qui était resté maître de Florence grâce à l'appui de Frédéric II. Le *secondo popolo* ou seconde démocratie fut organisé en 1282. Les chefs de cette démocratie fondèrent une aristocratie nouvelle qui reçut le nom de *popolani grassi*, ou riches non issus de sang noble.

Milan, de Milan à Gênes, et recommencer ainsi la tournée. De plus M. Giudici s'est particulièrement attaché au récit des événemens généraux coordonné en vue de soutenir la doctrine de l'unité. Il y a gagné des lecteurs en Italie, nous n'en doutons pas. On est peu porté à chicaner le patriotisme accompagné du talent. Pourquoi ne dirions-nous pas que, s'il fallait réduire ce livre aux conditions que le titre semblait poser, nous regretterions plus d'une page éloquente qui n'est pas dans le sujet? Nous perdriions, par exemple, la belle narration, simple et sévère, des derniers moments de la république florentine. Cependant, il faut l'avouer, l'histoire des communes italiennes reste à faire. Peut-être faut-il croire avec M. Villari, dans son remarquable article du *Politecnico* de Milan, indiqué en tête de notre travail, que toute composition générale sur ce sujet est encore prématurée. Les villes italiennes sont toutes d'anciens états, et des états qui n'ont pas mis l'ordre dans leurs archives.

Pas assez d'ensemble dans l'ouvrage ou un ensemble factice demandé à l'idée de l'unité italienne, voilà ce que je remarque dans la composition du livre de l'*Histoire des Communes*; trop de pompe, une dignité trop constante, c'est là aussi ce qui me gêne un peu le style de M. Giudici. Les prosateurs italiens, quand ils ne sont pas Toscans, ne peuvent, n'osent peut-être se passer d'être nobles et magnifiques. M. Giudici est Sicilien; on le devinerait au besoin dans quelques chapitres de son *Histoire de la littérature italienne*, on ne le devinerait pas dans sa manière d'écrire. On écrit de ce ton toujours élevé depuis Turin jusqu'à Palerme. C'est une tradition littéraire : les historiens de ce pays, sauf les écrivains du xiv^e au xvi^e siècle, se drapent dans une toge à l'antique. La marque moderne manque essentiellement aux prosateurs italiens. Sans doute les historiens anciens sont nos maîtres : une vie, une chaleur admirables circulent dans leurs récits, et c'est là proprement ce qui en fait des modèles éternels; mais aussi combien il était naturel que l'histoire dans un horizon si borné prit la forme d'un drame! On se passionne pour Périclès ou contre Cléon, parce qu'ils jouent un rôle qui remplit toute l'histoire de leur temps; mais on reste froid devant les déclamations contre un Ezzelino da Romano, parce qu'il n'a qu'une page dans son siècle, et parce qu'il semble peu naturel qu'un écrivain venu plus de six cents ans après dise de lui que, « s'étalant dans le sang, il croyait dormir sur un lit de roses, » ou, qu'aux yeux d'un tel tyran, « le sang ne tache pas, mais qu'il est une pourpre et un ornement. » A six siècles de distance, ces colères de l'expression ne ressemblent qu'à de la rhétorique. J'aime mieux la froideur tant reprochée à Villani ou à Machiavel.

Ce qui provoque surtout M. Giudici à être orateur un peu plus

qu'il ne convient, c'est qu'il a la préoccupation, l'inquiétude de l'historien qui plaide une cause. Il veut faire aimer la liberté, ce qui est un noble but, et haïr les princes, ce qui était du patriotisme en Italie, où depuis des siècles on ne connaissait guère que des oppresseurs étrangers : mais ces secondes vues, ces arrière-pensées, toutes généreuses qu'elles puissent être, n'altèrent pas moins la physionomie que la véracité de l'histoire : elle ne dit pas tout à fait ce qui est, et elle le dit autrement qu'elle ne doit. Ce sont alors des élans, des sorties qui surprennent le lecteur : « Insensés ! paroles honteuses et dégoûtantes ! » On dirait que c'est hier que les Romains appelaient Conrad III, et que l'archevêque de Milan haranguait l'empereur Frédéric Barberousse. Parfois, comme un avocat qui recommande aux juges chacun de ses argumens, comme un prédicateur qui craint que ses auditeurs ne s'endorment, l'écrivain aura des appels de ce genre : « Voyez quelles furent les conséquences ! » — « Entendez ce qui fut fait à cette occasion ! » Voici un exemple des fautes de goût où peut tomber un homme d'esprit qui raconte le XII^e siècle en pensant trop au XIX^e. « Et voilà quelle fut la miséricorde que ce grand prince avait promis de garder en temps et lieu pour les Milanais ! Et peut-être il ne manqua pas de voix impudentes pour anticiper dans la diète de ce temps sur les paroles insensées et barbares que l'on prononça sur une autre cité malheureuse dans un parlement de notre temps, et pour dire : « L'ordre règne dans Milan ! »

N'oublions pas pourtant que ces petites erreurs avaient une bien noble cause, le grand but, le but patriotique de la délivrance. Cette rhétorique indiscreète faisait lire le livre : les événemens d'il y a six siècles faisaient souvenir de ceux d'hier ou d'aujourd'hui. Ce n'est pas seulement la faute des écrivains : les gouvernemens forçaient l'histoire aux sous-entendus, la condamnaient aux allusions. Un jour, la postérité s'étonnera des efforts inquiets, des hyperboles à froid, de la marche oblique de tant de plumes distinguées. Tout a servi contre l'ennemi commun, journaux, livres, tableaux même, toujours des sujets de liberté, des scènes d'affranchissement, prises n'importe où, au loin comme dans le passé, mais parlant fort clairement à qui savait entendre. Les Italiens, jouant au plus fin avec leurs princes, étaient passés maîtres dans la conspiration de l'allusion. Sur toute la ligne, on pratiquait le procédé du poète Berchet, cachant l'Italie contemporaine sous la vieille ligue lombarde ou versant sur les infortunes de 1821 des larmes qui semblaient couler pour les réfugiés de Parga. Quand les choses en sont arrivées à ce point, tout ce qui tombe sous la main est une arme ; il n'y a plus de terrain neutre, ni pour l'histoire, ni pour la vérité, ni pour le goût.

Si l'on revient de M. Giudici à M. Adolphus Trollope, quel contraste ! Autant le premier s'efforce d'être littéraire, ce qui est très italien, autant le second prend ses aises avec le lecteur, ce qui paraît devenir de plus en plus anglais. J'ai déjà fait entendre que quatre gros volumes, deux mille cinq cents pages compactes, c'est beaucoup pour l'histoire de Florence de 1107 à 1531. L'auteur se fait pourtant lire avec intérêt, précisément à cause de cette personnalité naïve qui s'étale. On ne se figure pas la consommation d'*humour* qui est faite dans ces volumes longuement médités, dans cette politique gravement et consciencieusement déduite. Il y a de tout, même de la gaieté, dans ce savant ouvrage. Je ne doute pas que les habitudes du romancier ne soient venues visiter de temps en temps l'historien dans la solitaire austère des archives ; mais l'exemple a été donné par des historiens plus grands et plus autorisés. Carlyle a fait école ; l'histoire a voulu être amusante comme un roman. En Angleterre comme en France, elle a entrepris de faire concurrence à la littérature des désœuvrés. Il n'y a pas d'école de Carlyle, si l'on entend par là un groupe d'historiens ou de publicistes partageant ses principes. M. Trollope est aussi loin que possible du culte des héros, *hero worship*, et des grands hommes à mission providentielle : on chercherait en vain dans toute l'histoire de la république de Florence un personnage auquel il ait élevé un piédestal, si modeste qu'il fût. Il n'est pas moins ennemi de tout ce qui jette le discrédit sur les parlemens, de tout ce qui attaque le système des débats publics et le gouvernement par la parole. Il croit trop à la puissance du *self-government* pour être un anti-parlementaire ; mais, comme plus d'un écrivain de notre temps, s'il a résisté aux idées du biographe de Cromwell et de Frédéric de Prusse, il s'est laissé aller à imiter sa manière.

Il est permis à Rabelais de comparer le lecteur philosophe à un chien qui ronge un « os médullaire. » Cependant parce que les Florentins du XIII^e siècle auront préféré un étranger à un citoyen comme *podestà* ou juge, ira-t-on les comparer à la même espèce canine subissant volontiers le joug d'un piqueur, pour avoir une distribution équitable dans les pitances ? Pour le dire en passant, je crains que la comparaison n'ait aussi peu de justesse que d'élégance. Les cantons primitifs de la Suisse, race allemande pourtant, avaient des prévôts appelés exprès du dehors pour rendre la haute justice, c'est-à-dire pour prononcer sur les biens et sur la vie. L'auteur voudrait-il cependant étendre sa désobligeante comparaison à ces républicains des Alpes qui s'entendaient si bien à défendre leurs libertés ? Ce n'est pas la seule fois que M. Adolphus Trollope est en défaut pour avoir oublié de faire la part des temps et des usages :

mais, si par hasard il se trompe, combien une plaisanterie intempestive ajoute de mauvaise grâce à une erreur!

Est-ce un Robert, roi de Naples, ou quelque Picrochole qui s'en va soutirer de l'argent à la république comme un prodigue neveu à son oncle débonnaire? Que dire d'une majesté « qui met le magot dans sa poche, » et de la réflexion suivante : « bien que je ne puisse garantir que cette circonstance soit absolument consignée dans les chroniques, je crois pouvoir ajouter que sa majesté, à ce moment, dut mettre sa langue dans sa joue et cligner de l'œil à quelque noble chambellan qui était de service? » Si un roi de Naples est traité comme un Crispin, on ne sera pas surpris qu'un empereur d'Allemagne qui vend trop cher ses services soit comparé à un *cabman*, c'est-à-dire à un cocher de fiacre qui demande deux fois le prix de sa course. Naturellement la gaité du savant écrivain n'épargne pas les souverains pontifes. Savez-vous pourquoi il y avait autrefois des anti-papes? C'est qu'il n'y avait ni *Punch* ni *Charivari*. car, s'il y en avait eu, les compétiteurs à la chaire de saint Pierre n'auraient pas manqué d'être présentés au monde et à la postérité sous la forme de deux mâtins pourvus d'une chaîne et d'un collier, tous deux trainés malgré eux par leurs partisans, tous deux poussés de force en avant, tous deux contraints de se saisir à la gorge en un combat qu'ils auraient bien voulu éviter. Je ne sais si M. Adolphus Trollope a senti le besoin de combler la lacune que faisait au moyen âge l'absence du *Punch* et du *Charivari*; mais, hélas! c'est pourtant ainsi qu'on écrit l'histoire.

Je pourrais citer encore bien des échantillons de ce goût de trivialité que Carlyle, le premier, je crois, entre les Anglais, a introduit dans la gravité de l'histoire. J'aime mieux indiquer à quel état des mœurs il peut tenir. Soit que l'habitude de se gouverner par la parole ait eu pour effet de donner à l'éloquence anglaise tout le laisser-aller de la liberté, soit que la fréquence et la longueur des discours aient forcé d'y ménager des temps d'arrêt pour respirer et comme de petits repos pour l'esprit fatigué de pensées sérieuses, c'est un fait d'observation que les hommes d'état de ce pays mêlent volontiers la plaisanterie au langage des affaires. Au milieu d'un entretien des plus sérieux, ils vous échappent, ils s'amuse à quelque joyeuseté qui n'est ni cherchée quand elle éclate, ni repoussée quand elle se présente. Vous souriez peut-être avec dédain, croyant avoir affaire à un homme léger, ou vous entrez en désiance, prenant cette plaisanterie pour un faux-fuyant. Détrompez-vous, ce plaisant est un homme grave, ce persifleur est un caractère solide, et il vous le prouve en reprenant le plus naturellement du monde le fil de la discussion. La politique anglaise est comme la matrone romaine

d'Horace, qui par momens entre en danse avec les satyres moqueurs. Certes lord Palmerston était bien loin d'être un grand orateur ; mais il n'y avait pas d'orateur plus Anglais. Il était aussi gai, à son aise et de belle humeur devant les communes que cet autre Temple, quand il se promenait le long de ses espaliers, donnant des consultations aux ministres dans l'embarras. Un orateur bien plus éloquent que lord Palmerston, un artiste de la parole, c'était lord Macaulay ; mais comme il était moins écouté ! Merveilleux savoir, esprit inépuisable, riche imagination, il avait tout, sauf l'imprévu de la causerie anglaise. J'ai entendu dire à un homme d'état de ses amis que Macaulay était un orgue aux mille tuyaux qu'on allait entendre pour la beauté de ses sons. Il avait toutes les notes excepté l'éclat de rire qui repose tout le monde, orateur et assemblée, la pointe d'*humour* qui fait ressembler l'éloquence anglaise à une libre conversation en place publique.

Il faut bien se mettre au point de vue des mœurs anglaises pour ne pas porter dans cette matière un jugement tout français. Qu'il soit donc permis à un historien anglais d'égayer son récit. Cependant l'histoire ne peut permettre toutes les fantaisies que l'on passe au discours public, et la raison en est qu'en aucun pays l'on n'écrit comme on parle. Le livre, de nos jours, a beau se rapprocher de la conversation, il ne se confondra jamais avec elle ; jamais on ne racontera aux générations vivantes les générations qui les ont précédées avec le même sans-gêne que l'on débite, le dos tourné à la cheminée, l'historiette du jour.

En terminant cette étude, nous nous demandions quel historien l'on aurait pu faire de ces deux écrivains, s'il avait été permis de les réunir en un seul. En les mêlant, on corrigerait peut-être le sans-*façon* moderne de l'un et le classicisme théâtral de l'autre, on joindrait les connaissances étendues de celui-ci à la méthode pratique de celui-là, on ferait avec le premier la part des fautes des hommes et des peuples, avec le second celle des temps et des situations ; mais, puisque cela est impossible, faisons par la pensée ce juste tempérament de leurs qualités et de leurs idées diverses ou contraires. Qu'on les mette en regard l'un de l'autre et qu'on les lise ensemble. M. Trollope, autant que M. Giudici, expliquera, chemin faisant, ces noms de dignités et de magistratures dont le sens a changé plusieurs fois avec les siècles, et voilà une première source d'erreurs supprimée. Ce préjugé qui faisait de l'Italie un peuple d'artistes, moins que cela, un peuple de cicerones, qui n'a plus, après l'épuisement de ses écoles de poésie et d'art, qu'à vivre du produit de sa vieille littérature et de ses musées, MM. Giudici et Trollope le battront également en brèche, l'un avec l'éloquence de son patrio-

tisme, l'autre avec celle des faits, qui est encore plus concluante : il en faut prendre son parti, l'Italie ne naît pas, elle renaît à la vie politique. Ici commenceront les dissemblances. Avec M. Giudici, vous serez porté à croire que l'Italie du XII^e et du XIII^e siècle tendait déjà vers l'unité; mais l'analyse patiente des faits par M. Trollope vous prouvera que dans cette même Italie des temps reculés il n'existait rien qui ressemblât à l'unité. Le rapprochement des gibelins et des guelfes avec les tories et les whigs par M. Trollope vous édifiera sur la valeur de l'assimilation de ces vieux partis italiens avec les néo-gibelins et les néo-guelfes de notre temps par M. Giudici. Après avoir suivi dans celui-ci le laborieux développement des communes italiennes, vous reconnaîtrez qu'il était bien difficile que l'Italie, contrariée par le pouvoir temporel de l'église, parvint à fonder son unité nationale; mais après avoir lu M. Trollope, qui n'est rien moins qu'un apologiste des papes, vous serez convaincu que le pouvoir temporel n'était ni la cause unique, ni même la cause principale des divisions infinies de l'Italie. Vous accorderez à l'auteur italien que jamais peuple n'a dû lutter contre un tel concours de circonstances fatales; mais vous serez obligé de confesser avec l'auteur anglais que jamais nation ne s'est préparé tant de malheurs par le mauvais usage qu'elle a fait de sa liberté. Ainsi, grâce à la comparaison sur un même sujet d'un écrivain national qui reproduit les tendances dominantes de son pays et d'un étranger devenu citoyen par ses longues études, sans l'être par l'assujettissement aux préjugés nationaux, l'histoire se corrige elle-même, et au nom du passé donne au présent d'utiles leçons. L'occasion de ce rapprochement était aussi rare que l'opportunité de ces leçons était manifeste: nous avons voulu en profiter.

LOUIS ÉTIENNE.

L'ADMINISTRATION

ET

L'HOTEL DES POSTES

Au mois de mars 1850, un jour que j'étais en Nubie, assis près d'un temple ruiné auquel un *dromos* de lions a fait donner le nom de *Séboua*, je vis un vieillard qui courait sur la berge du Nil. D'une main il agitait une clochette, de l'autre il soutenait sur son épaule un bâton de palmier au bout duquel pendait un petit sac en peau de gazelle. A son approche, chacun se rangeait avec empressement et le saluait au nom de Dieu clément et miséricordieux. Poussé par la curiosité, je l'interpellai : — Eh ! l'homme, qui es-tu ? et où vas-tu si vite ? — Je suis courrier de la poste du vice-roi, sur qui soient les regards du prophète, et je ne puis m'arrêter. — Il continua sa route rapide, et je l'avais déjà perdu de vue que j'entendais encore le tintement de sa sonnette.

Dans ce pays d'Orient, si lent à se transformer, si rebelle, à cause des dogmes fatalistes qui le régissent, aux améliorations que l'Europe tente de lui apporter, la poste locale est restée telle que Cyrus l'a instituée pour la première fois dans le monde, cinq cent soixante ans avant Jésus-Christ. Hérodote et Xénophon racontent qu'il avait divisé son empire en stations calculées sur les forces moyennes d'un cheval, afin de pouvoir être en relations permanentes avec tous les agens de son pouvoir ; cent onze relais séparaient Suze de la mer Egée (1).

(1) La Bible donne quelques détails sur l'organisation postale de la Perse ; on lit dans *Esther*, VIII, 9 : « Les secrétaires du roi furent appelés en ce temps, le vingt-

L'Égypte n'a même pas gardé intacte cette antique tradition, et, si l'on excepte les rapports presque européens établis entre Alexandrie, le Caire et Suez, la poste, pour toutes les provinces, n'est desservie que par des piétons. Pour un homme civilisé accoutumé à l'admirable rapidité des postes de Paris, rien n'est plus singulier que ces restes encore vivans des civilisations éteintes et remplacées depuis longtemps. Cette institution, si simple qu'aujourd'hui elle nous paraît naturelle, a été longtemps à s'imposer au monde ancien, et Rome, malgré son incontestable supériorité sur les nations d'autrefois, n'a réellement connu les postes que sous le règne d'Auguste. Suétone est très-affirmatif à cet égard lorsqu'il dit : « Vou-
lant que l'on pût connaître promptement tout ce qui se passait dans les provinces, il disposa sur les routes militaires, à de courtes distances, d'abord des jeunes gens, puis des voitures, parce qu'il lui parut plus commode de pouvoir interroger aussi les courriers qui lui étaient dépêchés d'un lieu quelconque, quand les circonstances l'exigeaient (1). » L'esprit soupçonneux de Tibère et de ses successeurs, le génie organisateur des Romains, ne devaient pas tarder à donner un développement régulier et considérable à ce genre d'administration postale. Bientôt en effet l'organisation fut complète et fonctionna dans la plus grande partie de l'empire. Il n'est pas superflu d'énumérer rapidement les divers services dont elle se composait, car nous les retrouverons plus tard sans modifications essentielles, lorsque nous aurons à parler des postes françaises. En ceci comme en tant d'autres choses, les Romains ont été nos maîtres; nos inventions n'ont été en grande partie qu'un retour intelligent à leurs usages. Sur ces grandes voies de communication dont les débris font encore aujourd'hui l'admiration des voyageurs, l'empire romain avait établi de distance en distance des hôtelleries (*mansiones*) tenues par des maîtres de poste (*mancipes*), et des relais (*mutationes*) où l'on trouvait des chevaux de rechange. Les messagers spéciaux du gouvernement (*cursores regii*) couraient à franc étrier sur des *equi singulares* qui correspondent très nettement à ce que nous appelions, il y a peu de temps encore, des bidets de poste. Les voyageurs moins pressés ou qui redoutaient la fa-

troisième jour du troisième mois, mois de sivan, et il fut écrit selon l'ordre de Mordechai (Mardochée) aux Jéhoudins (Juifs) et aux satrapes, aux pachas et aux princes des provinces, depuis Hodon jusqu'à Couleh, cent vingt-sept provinces, à chaque province selon son écriture et à chaque peuple selon son langage et aux Jéhoudins selon leur écriture et selon leur langage. — 10. Et l'on écrivit au nom du roi, on scella de l'anneau du roi, on envoya les lettres par des courriers à cheval sur des coursiers rapides, sur des dromadaires issus de jumens. — 14. Les courriers montés sur des coursiers, sur des dromadaires, partirent à la hâte... » (*La Bible*, trad. Cahen.)

(1) Suét., *De Aug.*, XLIX.

tigue trouvaient aux stations indiquées des voitures (*carpenta, rheadæ*) attelées de huit chevaux ou mules, avec renforts de bœufs dans les passages ou les saisons difficiles, et que conduisaient des *carpentarii*; il était même possible de se faire précéder par des postillons (*cartabulenses*) chargés de faire préparer les relais. Pour envoyer les correspondances par ces moyens expéditifs, il était nécessaire d'être pourvu d'une autorisation particulière (*diplomata tractoria*).

L'invasion des barbares bouleversa l'administration des postes romaines, et il n'en restait plus qu'un vague souvenir lorsqu'on tenta de la restaurer en France.

I.

Ce fut Charlemagne qui l'essaya; comme Cyrus, il voulut être en rapport facile et régulier avec les provinces les plus lointaines de son empire, et le premier en France il établit un service de courriers royaux. Ce fut en 807 que cette poste commença de fonctionner; mais elle ne survécut pas à l'empereur qui l'avait fondée. La forte centralisation de Charlemagne s'écroula dès qu'il fut mort; la féodalité battit en brèche l'autorité royale, renversa tout ce qu'elle avait établi, se substitua à elle partout où elle put; les postes sombrèrent dans cette barbarie nouvelle, et durent attendre l'avènement de Louis XI pour reparaître, grandir et s'accroître jusqu'au point où nous les voyons maintenant. Cependant Paris s'affirmait déjà comme capitale de la France. Il avait pris la tête du mouvement, ainsi que l'on dit aujourd'hui, et l'université, malgré son esprit étroit et souvent tracassier, sentit le besoin de se mettre en communication avec les différentes provinces qui lui envoyaient la majeure partie de ses « escholiers. » Elle organisa un système de messageries qui se chargeaient du transport des voyageurs, des paquets et des correspondances. Ces dernières étaient souvent portées par des « petits messagers » que les vieilles chartes qualifient, fort arbitrairement sans doute, de *nuntii voluntas*. Les premiers titres relatifs à ces messageries primitives datent de 1296 et de 1315, ce sont ceux par lesquels Philippe le Bel et Louis le Hutin confirment le privilège de l'université. Si défectueux, si lent, si dangereux même que pût être ce genre de communication, il suffisait jusqu'à un certain point aux besoins de l'époque. Il reçut, par la seule force des choses, bien des améliorations successives, et il était même devenu une source de produits importants pour l'université, lorsque Louis XI, voulant réunir et ramasser dans sa main toutes les forces dispersées de la royauté,

créa définitivement les postes. L'édit est du 19 juin 1464. — Un grand-maître, nommé par le roi, eut sous sa direction des maîtres coureurs royaux ayant à peu près les attributions des maîtres de poste. Le service était fait par deux cent trente courriers. Toute cette administration nouvelle était aux gages du roi, qui, pour subvenir à ces frais considérables, frappa la nation d'un impôt de 3 millions de livres. Dans le principe, les courriers ne portaient que les lettres du roi; mais, autant par tolérance que par nécessité, de spécialement royal qu'il était, ce service ne tarda pas à devenir administratif, sous l'expresse réserve que les lettres avaient été lues et ne contenaient rien qui pût porter préjudice à l'autorité royale. Du reste Louis XI n'était pas homme à négliger un tel moyen d'informations, surtout au moment où la *guerre du bien public* allait s'ouvrir. Nominalemeut réservées au roi, les postes pendant longtemps (jusqu'en 1630) ne servirent qu'à ses officiers, à ses ambassadeurs en pays étrangers, à ses délégués dans les provinces, ou à des particuliers, voyageurs de distinction, qui obtenaient l'autorisation d'en faire usage. Le reste de la nation employait les *mantii rolantes* de l'université, qui transportaient non-seulement les correspondances, mais aussi les voyageurs et les défrayaient en route, à prix convenu, à peu près de la même façon que les *retturini* le font encore actuellement dans les provinces italiennes qui ne sont point pourvues de voies ferrées.

En lisant dans Brantôme la vie du maréchal « d'Estrozze » (Strozzi), on peut voir ce qu'était un maître-général des postes, à Paris, sous Henri III. Brusquet, dont « il faut dire que ç'a esté le premier homme pour la bouffonnerie qui fut jamais, ny sera, et, n'en desplaie au moret de Florence, fut pour le parler, fut pour le geste, fut pour escrire, fut pour les inventions, bref pour tout, sans offenser ny desplaie, » Brusquet avait une centaine de chevaux dans son écurie, et « je vous laisse à penser le gain qu'il pouvoit faire de sa poste, n'y ayant point alors de coches, de chevaux de relays, ny de louage que peu, comme j'ay dict, pour lors dans Paris, et prenant pour chasque cheval vingt solz, s'il était françois, et vingt-cinq s'il estoit espagnol, ou autre estrangier (1). » Henri III, pressé par des besoins d'argent, refusa de reconnaître à l'université le droit de messageries, à moins qu'elle ne prit et payât licence. La vieille institution regimba; jalouse de ses privilèges, elle défendit celui-ci à outrance, et n'en fut pas moins condamnée à de fortes amendes, que Henri IV, qui voulait se mettre bien avec tout le monde, lui fit restituer en 1597. Sully, qui fut un homme univer-

(1) *Brantôme*, éd. Monmerqué, t. I^{er}, p. 450 et suiv.

sel, s'occupa spécialement des postes, dont il semble avoir deviné la future importance. Le nombre des relais est considérablement augmenté sous son ministère, les chevaux de poste sont soustraits aux réquisitions, déclarés objets du domaine royal, et, comme tels, marqués d'un H couronné et de la fleur de lis. Un édit du 3 août 1602 introduit de nouvelles améliorations; des relais sont placés jusque sur les chemins de traverse, chaque ville est autorisée à posséder un dépôt de chevaux de louage, et toute l'administration des postes est confiée à la direction d'un contrôleur-général, qui, pour prix de son monopole, verse au trésor une somme de 97,800 livres. C'est de là que date l'origine de la ferme des postes.

Richelieu, comme tous les centralisateurs, s'intéresse vivement aux postes, qui étaient pour lui un moyen d'influence et d'investigation. Dès 1627 (26 octobre), il établit le premier tarif régulier qui frappe les lettres, dont la taxation avait été jusqu'alors trop laissée à l'arbitraire des commis; en 1629, il enjoint aux gouverneurs des provinces de n'envoyer d'express que dans les cas absolument urgents et d'user habituellement de la poste; en 1630 enfin, il divise la France en vingt zones postales obéissant chacune à un administrateur particulier qui correspondait avec le surintendant-général siégeant à Paris, et ordonne que dorénavant les particuliers soient tenus d'expédier leurs lettres par la poste royale; en même temps il crée six offices spéciaux pour les correspondances avec l'étranger. De ce jour, les postes deviennent réellement et pour jamais un service public. L'université réclama encore, plaïda, et ne fut déboutée de ses prétentions qu'en 1677, par un arrêt du conseil du roi qui mit fin à cet interminable procès pendant devant le parlement. En 1672, l'office des postes est remplacé par la ferme générale des postes, accordée à Lazare Patin pour la somme de 1,200,000 livres; on peut se rendre facilement compte de l'accroissement extraordinaire que ce service prit en France pendant le xviii^e siècle en comparant le prix des baux successifs de la ferme : en 1700, il est de 2,500,000 liv., en 1739 de 4,000,000, en 1756 de 5,000,000, en 1764 de 7,000,000, en 1777 de 10,000,000. En cent ans, il a presque décuplé, et pourtant, pendant cette période, les départs des courriers de Paris pour la province n'avaient lieu que deux fois par semaine, et en 1720 il fallait trois jours pour aller de Paris à Rouen. On allait en coche, par eau, on allait en carrosse, on allait à cheval, on allait à pied, on allait comme on pouvait pour franchir trente lieues, et chaque soir on s'arrêtait pour faire *la nuitée* dans l'auberge choisie par le conducteur. Le même trajet se fait aujourd'hui en moins de trois heures, n'en déplaît à ceux qui nient la grandeur de notre époque et regrettent encore « le bon vieux temps. »

Cependant, malgré tant d'améliorations successives, Paris n'avait point de poste particulière : il communiquait avec la province, avec l'étranger, mais il ne communiquait pas avec lui-même. Les lettres y étaient portées par les « petits laquais, » par les commissionnaires; nulle administration spéciale ne se chargeait de les recevoir et de les distribuer. Si l'on en croit Loret (*Gazette rimée*, 16 août 1653), un essai fut tenté qui ne réussit pas; les « boëstes » placées aux carrefours principaux et dans les rues les plus fréquentées n'eurent pas grand succès : on s'amusait à les remplir d'immondices, à y faire entrer des souris qui rongeaient les lettres. Furetière en parle avec sévérité et menaces dans *le Roman bourgeois*. Paris attendit jusqu'au 1^{er} juin 1760 un établissement régulier pour l'échange de sa correspondance urbaine. L'honneur en appartient à M. de Chamousset, dont « la tête était toujours en effervescence pour le bien de l'humanité, » dit l'abbé de Voisenon. Ce fut la *poste à un sou* d'abord, puis la *poste à deux sous*, plus communément la *petite poste*; elle faisait une distribution par jour, et paraît avoir été accueillie avec reconnaissance par les contemporains : elle resta indépendante jusqu'en 1791, époque où elle se fondit dans la direction générale des postes.

Dès le commencement de la révolution française, on s'occupa de modifier et de fixer l'administration des postes; elle avait excité de violens mécontentemens, ses abus étaient percés à jour, on en désirait ardemment la réforme; les cahiers de 1789 en font foi. Les trois services, service de Paris, service de la province, service des messageries, sont réunis sous la direction d'un commissaire-général « non intéressé aux produits d'exploitation, » et qui doit prêter serment entre les mains du roi (loi du 26-29 août 1790). Cette disposition nouvelle était bonne, car dès l'année 1791 le bénéfice net des postes est de 11,668,000 livres. Le comité de salut public ne devait point respecter cette organisation, qui semblait pourtant répondre à tous les besoins du moment; une loi datée du 24 juillet 1793 nomme neuf administrateurs choisis par la convention même pour diriger les postes; tous les trois ans, leurs pouvoirs expiraient, mais pouvaient être renouvelés. De quinzaine en quinzaine, ils devaient rendre compte de leur gestion à l'assemblée souveraine, qui seule était apte à prononcer sur leur sort. Le peuple, dans les assemblées de district, nommait lui-même le directeur de la poste aux lettres des quartiers et des cantons. Ce fut à la suite de cette loi que fut adopté le modèle des *malle-postes*, inventées par Palmer, directeur du *Post-Office* de Londres, et que l'Angleterre employait depuis 1784. Elles devaient partir tous les jours de Paris, marcher nuit et jour, et faire réglementairement une moyenne de deux lieues à l'heure. Nous les avons connues au temps de notre enfance,

ces bonnes voitures jaunes, formées d'un coupé-cabriolet et d'une rotonde; une large bâche de cuir retenait les paquets des quatre ou cinq voyageurs qu'elles pouvaient contenir; quatre chevaux montés par deux postillons les entraînaient à travers la poussière qu'elles soulevaient sur les routes. Elles ont duré en France jusqu'en 1839 et 1840. A cette époque, M. Conte, qui était un administrateur fort intelligent, alla lui-même en Angleterre étudier le *coach-mall*, qui avait succédé depuis longtemps aux pataches de Palmer, et la France fut dotée de ces excellentes berlines de poste, de ces briskas rapides et commodes qui firent jadis notre admiration, qui devaient voyager avec une vitesse moyenne de 16 kilomètres à l'heure, et qui n'ont disparu que devant les wagons des chemins de fer.

Pendant les postes n'étaient point florissantes tant que dura l'ardente période de la révolution : les maîtres de poste, aux trois quarts ruinés, donnèrent leur démission; mais la terrible assemblée ne plaisantait pas avec les services publics, et un décret du 8 octobre 1793 força les démissionnaires à reprendre leurs fonctions. Il y allait de la tête, ou peu s'en faut; ils n'hésitèrent pas et se soumirent. Par décret du 18 octobre 1794, la convention, fidèle à ses principes, abolit le privilège des messageries et accorda une liberté illimitée à l'industrie des transports. Sans aucun doute c'était nuire à l'administration des postes; mais, en les délivrant de leur service le plus encombrant, c'était les mettre à même de pouvoir suffire plus tard à l'extraordinaire accroissement des correspondances, et c'était, œuvre bien plus importante, augmenter par la concurrence des initiatives individuelles les moyens de transport et de communication dans une proportion considérable. Le service des postes allait mal, la convention n'en pouvait douter, et elle crut remédier à tous les inconvéniens qu'elle connaissait en portant à douze le nombre des administrateurs (août 1795). Ai-je besoin de dire que cette mesure ne fut d'aucune utilité? Tout ceci n'était que provisoire, et les tâtonnemens n'étaient point finis. Le directoire, assez bien inspiré cette fois, remet les postes sous la direction d'un commissaire-général et lui rend les messageries, qu'il ne tarde pas à restituer à l'industrie particulière, à la charge par elle de verser un dixième de ses bénéfices au trésor public (loi du 9 vendémiaire an vi). Le premier commissaire-général aux postes fut Gaudin, dont l'empire fit un duc de Gaëte. Bonaparte, par un arrêté consulaire du 4 janvier 1800, fonda l'organisation encore actuellement en vigueur; M. de la Valette, nommé commissaire-général en 1801, prend dès 1804 le titre de directeur-général, titre qui, après avoir été modifié en 1830 (président du conseil des postes) et en 1831 (directeur d'administration), redevient en 1844 et reste encore aujourd'hui la dénomination officielle.

L'empire et la restauration ne donnèrent point cependant un bien vif essor aux postes; j'en trouve la preuve en comparant le nombre des bureaux, qui en 1791 était de 1,419 et en 1829 n'était encore que de 1,799. Une augmentation de 380 bureaux dans l'espace de trente-huit ans est significative, et indique une médiocre sollicitude. Cependant il ne faut point oublier que c'est le gouvernement de Charles X qui institua l'admirable et démocratique service des facteurs ruraux. Dans la discussion qui eut lieu à ce sujet à la chambre des députés le 13 avril 1829, le baron de Villeneuve apprend à la France étonnée que « 35,587 communes sont dépourvues de relations *directes* avec la poste. » Il fallait alors se rendre au chef-lieu de canton, souvent même au chef-lieu d'arrondissement, pour retirer ses lettres. Cet usage déplorable n'est pas encore tombé en désuétude dans la libérale Angleterre, qui nous envie notre excellente organisation du factage rural. Du reste, avant la révolution de juillet, et même dans les villes, le service était médiocre et n'avait pu se débarrasser d'un certain esprit de privilège qui travaillait encore les administrations les meilleures; les lettres n'étaient rendues à domicile que dans les villes dont la population dépassait 4,000 habitans, et le facteur exigeait pour ce service spécial une surtaxe arbitraire de cinq centimes. 1830 fit disparaître cet abus, qui existait encore, il y a trois ans, dans une grande partie de l'Allemagne.

Par notre armée de facteurs, nous sommes supérieurs aux agens des postes anglaises; mais sous le rapport de l'uniformité des taxes l'Angleterre nous a donné un excellent exemple que nous avons été bien lents à suivre. Le 10 janvier 1840, elle inaugure sa réforme, que nous tentons vainement d'imiter en 1845. A cette époque, la France postale était divisée en plusieurs zones, qui toutes avaient un tarif particulier. Dans la séance du 7 février 1845, il fut démontré à la chambre des députés que la zone la plus rapprochée, taxée à 20 centimes, produisait 5,300,000 francs, et que la plus éloignée, taxée à 4 franc 20 centimes, rapportait 90,000 francs. Une telle différence, si concluante cependant en faveur du projet de réforme, ne put entraîner la majorité: la chambre divisa ses voix en deux parts exactement égales, 170 contre 170; la loi fut rejetée. Elle fut reprise sous la république, et dans la séance du 24 août 1848 M. Goudchaux, ministre des finances, fit adopter la réforme postale malgré la très vive opposition du citoyen Des Longrais, qui n'entendait à rien et voulait imperturbablement rester fidèle aux vieilles zones et aux anciens tarifs. La loi fut votée à une grande majorité; elle fit une révolution réelle dans le service des postes, car, par l'abaissement de la taxe, elle amena dans les correspondances une augmentation extraordinaire, et par la création des *timbres-poste*,

elle rendit possible le travail des employés, qui, sans cela, succomberaient aujourd'hui sous le nombre des objets qu'ils ont à manipuler. Une dernière et équitable amélioration a encore été introduite par la loi du 5 juin 1854, qui détermine la taxe actuelle et accorde à l'affranchissement une prime de moitié du prix de la lettre.

C'est en examinant et en comparant les chiffres qu'on pourra comprendre les résultats obtenus par les différentes mesures qui viennent d'être énumérées. Nous avons déjà dit qu'en 1791 il existait en France 1,419 bureaux de poste, et qu'en 1829 on en comptait 1,799; en 1838, le nombre est de 2,395; en 1865, il est de 4,776. Le nombre des objets manipulés par l'administration des postes est en 1825 de 86,342,197, en 1845 de 178,374,394, en 1865 de 700,440,676. Le produit général de la vente des timbres-poste est en 1849 de 4,446,766 fr.; en 1865, il a été de 60,695,548 fr., sur lesquels la part seule de Paris, en dehors des nouvelles communes annexées, est de 10,958,214 francs. Enfin en 1829 il n'existait pas un seul facteur rural; aujourd'hui la poste en emploie 16,406, qui parcourent chaque jour, sans repos du dimanche, 428,256 kilomètres, c'est-à-dire un espace de chemin égal à plus de dix fois le tour de la terre. J'avoue que je ne puis qu'admirer sans réserve. L'impulsion donnée à cet immense service, qui est en activité jour et nuit, part de l'hôtel des postes de Paris.

II.

Avant d'examiner les différens détails d'une si considérable administration, il n'est pas inutile de revenir en arrière pour un instant et de dire quelques mots d'une institution qui a fait grand bruit jadis, qui a inspiré bien des colères, et qui reste justement flétrie par l'opinion publique : je veux parler du *cabinet noir*. Il prit réellement naissance en même temps que l'administration des postes, car, ainsi qu'on l'a vu, Louis XI eut soin de spécifier que les courriers royaux ne transporterait les lettres que si elles avaient été lues préalablement, et si elles ne contenaient rien qui pût porter préjudice à son gouvernement. C'est là l'origine de cette institution, qui, malgré le mal qu'elle s'est donné, l'argent qu'elle a coûté, n'a peut-être jamais fait avorter une conspiration, une émeute, une révolution ou une tentative d'assassinat politique. Il paraît hors de doute que les anciens gouvernemens y ont eu recours. Les Concini, les Richelieu, les Mazarin, les Louis XIV, les Dubois, n'étaient point hommes à s'arrêter devant le cachet d'une lettre fermée; mais nul document précis n'existe, sur lequel on puisse baser une certitude.

Dès que nous arrivons au règne de Louis XV, il n'en est plus ainsi, on sait positivement à quoi s'en tenir, et l'on peut même reconstituer assez facilement le mode de procéder. Ce fut ce prince en effet qui organisa le premier et d'une façon régulière « le cabinet du secret des postes. » Ses prédécesseurs ne s'étaient point fait faute de prendre copie des dépêches qu'il leur importait de connaître; mais c'est à lui que remonte le triste honneur d'avoir définitivement réglé cette étrange administration. Elle avait pour but de découvrir les secrets de la vie privée, et il ne faut pas la confondre avec l'agence politique destinée à percer les mystères de la diplomatie, et qui eut pour directeurs dans ce temps-là le prince de Conti et le comte de Broglie. Dans ses curieux mémoires, M^{me} du Hausset, femme de chambre de la marquise de Pompadour, raconte naïvement ce qu'elle a vu elle-même. Son témoignage est important. « Le roi avait fait communiquer à M. de Choiseul le secret de la poste, c'est-à-dire l'extrait des lettres qu'on ouvrait, ce que n'avait pas eu M. d'Argenson malgré toute sa faveur. J'ai entendu dire que M. de Choiseul en abusait, et racontait à ses amis les histoires plaisantes, les intrigues amoureuses que contenaient souvent les lettres qu'on décachetait. La méthode, à ce que j'ai entendu dire, était fort simple : six ou sept commis de l'hôtel des postes tiraient les lettres qu'il leur était prescrit de décacheter, et prenaient l'empreinte du cachet avec une boule de mercure; ensuite on mettait la lettre, du côté du cachet, sur un gobelet d'eau chaude, qui faisait fondre la cire sans rien gâter; on l'ouvrait, on en faisait l'extrait, et ensuite on la recachetait au moyen de l'empreinte. Voilà comme j'ai entendu la chose. L'intendant des postes apportait les extraits au roi le dimanche. On le voyait entrer et passer comme les ministres pour ce redoutable travail (1). » Ces renseignemens sont inexacts, mais ils sont précieux, car ils mettent sur la voie de la vérité. La vapeur d'eau bouillante ne peut amollir que la cire animale et non point la cire-résine qu'on emploie pour sceller les lettres; ce procédé est bon pour décoller sans lacération les pains à cacheter. — Quant à prendre une empreinte avec du mercure, cela est absolument impossible, à moins qu'on n'arrive à le congeler en abaissant subitement la température à 40 degrés au-dessous de zéro; mais en combinant du mercure et de l'argent on obtient un amalgame très malléable, qui durcit rapidement, conserve nettes les arêtes d'une empreinte et peut parfaitement servir de sceau pour rétablir un cachet. La découverte de nouveaux métaux a singulièrement amélioré ces procédés primitifs, et l'on pourrait aujourd'hui, si on y avait inté-

(1) *Mémoires de M^{me} du Hausset*, éd. Barrière, p. 33 et suiv.

rêt, opérer presque à coup sûr et de façon à tromper les yeux les plus défiants. Sous la restauration, qui fut un temps glorieux pour le cabinet noir, des chimistes célèbres qui ont joui de grands honneurs pendant leur vie, qui ont laissé un nom fort honoré depuis leur mort et qu'il est inutile de désigner, n'ont point dédaigné de travailler de toutes leurs forces à perfectionner l'art du « ramollissement des cachets, » ainsi que disait le cardinal de Richelieu.

La lecture des lettres des particuliers était devenue le passe-temps favori de Louis XV, qui trouvait dans la satisfaction de cette malsaine curiosité un aliment et un divertissement pour son esprit égoïste et corrompu. L'honnête Louis XVI voulut, au commencement de son règne, mettre fin à ces scandales d'indiscrétion, qui n'étaient plus un mystère pour personne, et répudier un tel moyen de gouvernement. Un arrêté du 18 août 1775 déclara que « la correspondance secrète des citoyens est au nombre des choses sacrées dont les tribunaux comme les particuliers doivent détourner les regards. » Cette probité sérieuse et plus habile que toutes les roueries de la police ne fut pas de longue durée. On influença l'excellente et faible volonté du roi en invoquant la raison d'état, et le cabinet du secret des lettres fut rétabli; il fonctionnait activement peu de temps après l'arrêt que nous venons de rapporter. On peut se figurer à quel point cette question soulevait toutes les consciences en parcourant les cahiers qui contenaient les vœux de la France au moment où la révolution allait éclater. Ils sont unanimes pour réclamer le secret des lettres, la suppression du bureau qui, à l'hôtel des postes de Paris, a le droit d'ouvrir les correspondances, — la responsabilité des agens et leur punition sévère en cas de délit (1). Les députés aux états-généraux ne furent point sourds à l'appel de leurs commettans; ils s'en firent l'écho. Dans la séance du 8 juillet 1790, sur le rapport d'Armand Gontaut (ci-devant Biron), l'assemblée nationale supprime les fonds affectés au cabinet du secret des postes; dans la séance du 22 août suivant, elle décrète, après avoir entendu le rapporteur La Blache, que les administrateurs et les employés des postes prêteront, les premiers entre les mains du roi, les seconds entre les mains des juges, serment de respecter et de faire respecter par tous les moyens en leur pouvoir « la foi due au secret des lettres de toute la correspondance du royaume. »

On pourrait croire d'après cela que le cabinet noir était définitivement fermé, et que les moyens de gouvernement dont usaient « les tyrans » ne pouvaient convenir à « un peuple libre; » on se

(1) *Les Cahiers de 89*: Léon de Poncius, p. 138.

tromperait. Il y a un cercle fatal où la médiocrité humaine semble forcée de tourner toujours: de quelque côté et pour quelque cause que l'on combatte, les armes sont perpétuellement les mêmes. Dès l'ouverture des états-généraux, on put deviner que, si jamais Robespierre arrivait au pouvoir, il ne mépriserait pas ce moyen d'investigation qu'on avait si justement reproché à la monarchie absolue. Répondant à Mirabeau, il dit dans la séance du 25 juillet 1789 : « Sans doute les lettres sont inviolables; mais lorsque toute une nation est en danger, lorsqu'on trame contre sa liberté, ce qui est un crime dans les autres temps devient une action louable. Les ménagemens pour les conspirations sont une trahison envers le peuple. » Grands mots, derrière lesquels les actes ne peuvent même pas cacher ce qu'ils ont d'odieux. Plus tard, Robespierre parut avoir changé d'avis : le 28 janvier 1791, il monte à la tribune, et à propos de correspondances renvoyées à l'examen de l'assemblée parce qu'elles attaquaient les représentans du peuple, il dit : « Comment sait-on que ce sont des écrits contre l'assemblée nationale? On a donc violé le secret des lettres? C'est un attentat contre la foi publique! » Ces paroles contiennent implicitement une promesse que devait démentir le comité de salut public. Du reste, en ceci comme en beaucoup d'autres choses, ce furent les girondins, lorsqu'ils étaient les plus forts, qui donnèrent le mauvais exemple. Ils ne se gênèrent point pour décacheter les lettres des *feuillans*, des *fajettistes*; la montagne devait le leur rendre quand son tour fut venu. Elle eut au moins le mérite de procéder ouvertement; ce ne fut plus une embûche, ce fut une mesure de sécurité publique, et deux membres de la convention furent délégués pour connaître des correspondances qui pouvaient compromettre le salut de la patrie. Après le 9 thermidor, on essaya de ramener les postes à un état normal; on voulut une fois de plus rompre avec la raison d'état et revenir à la probité. Dans sa séance du 19 frimaire an III (9 décembre 1794), la convention décrète « que le secret des lettres ne sera plus violé dans l'intérieur de la république, et renvoie au comité des transports les observations faites sur l'administration des postes. » Je doute que les thermidoriens, dont la moralité n'était point exemplaire, aient tenu grand compte de ce décret, car jamais peut-être la police ne fut plus pénétrante qu'à cette époque: par bonheur pour les intéressés, sa vénalité la rendait peu redoutable, et il était facile de s'accommoder avec elle.

Sous le consulat et l'empire, nulle hésitation n'est permise. Napoléon a fait à ce sujet des aveux qui ont été recueillis à Sainte-Hélène par les compagnons de sa captivité. En parlant du cabinet noir, il dit : « C'est une mauvaise institution, qui fait plus de

mal que de bien. Il arrive si souvent au souverain d'être de mauvaise humeur, fatigué, influencé par des causes étrangères à l'objet soumis à sa décision, et puis les Français sont si légers, si inconséquens dans leurs correspondances comme dans leurs paroles ! J'employais le plus souvent le cabinet noir à connaître la correspondance intime de mes ministres, de mes chambellans, de mes grands-officiers, de Berthier, de Duroc lui-même (1). » M. de Las Cases est plus explicite, il entre même en quelques détails administratifs qui ne sont point sans intérêt. « Dès que quelqu'un se trouvait couché sur la liste de cette importante surveillance, ses armes, son cachet, étaient aussitôt gravés par le bureau, si bien que ses lettres, après avoir été lues, parvenaient intactes, sans aucun indice de soupçon... Ce bureau coûtait 600,000 francs... Quant à la surveillance exercée sur les lettres des citoyens, il (l'empereur) croyait qu'elle pouvait causer plus de mal que de bien (2). » Un de ses ministres, un homme dont le dévouement n'est point suspect, et qui le servait avec ardeur dans toutes ses opérations secrètes, Savary, blâme énergiquement la violation des lettres, non pas au point de vue de la morale, qui paraît l'inquiéter assez peu, mais uniquement au point de vue de l'utilité qu'on en peut retirer. Il n'hésite pas à dire : « C'est ainsi que plus d'une fois on s'est servi, pour porter le mensonge jusqu'au chef de l'état, d'un moyen destiné à lui faire connaître la vérité. A l'aide de cette institution, un individu qui en dénonce un autre peut donner du poids à sa délation. Il lui suffit de jeter à la poste des lettres conçues de manière à confirmer l'opinion qu'on veut accréditer. Le plus honnête homme du monde peut ainsi se trouver compromis par une lettre qu'il n'a pas lue ou qu'il n'a pas comprise. » Et Savary ajoute ces paroles qui méritent de faire réfléchir lorsqu'on se rappelle les fonctions qu'il a exercées : « J'en ai fait l'expérience par moi-même (3). » Bourrienne nomme les masques sans hésiter, et explique la cause de la disgrâce qui, pendant tout l'empire, pesa sur le général Kellermann. « M. Delaforest, directeur-général des postes, travaillait quelquefois avec le premier consul, et l'on sait ce que cela veut dire, quand un directeur-général des postes *travaille* avec le chef du gouvernement. Ce fut dans une de ces séances *laborieuses* que le premier consul vit une lettre de Kellermann à Lassalle, dans laquelle il lui disait : Crois-tu, mon ami, que Bonaparte ne m'a pas fait général de division, moi qui viens de lui mettre la

(1) *Récits de la Captivité de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène*, par M. le général Montholon, ch. vii.

(2) *Mémoires de Sainte-Hélène*, t. II, p. 71 et suiv. Édit. de 1823.

(3) *Mémoires du duc de Rovigo*, t. I^{er}, p. 420. 1828.

couronne sur la tête? (Allusion à la bataille de Marengo). La lettre recachetée fut envoyée à son adresse, mais Bonaparte n'en oublia jamais le contenu... (1). »

Le cabinet noir ne disparut pas avec l'empire, et il a fait beaucoup parler de lui sous les Bourbons. Il coûtait alors, comme sous le régime précédent, 600,000 francs, soldés par les fonds secrets du ministère des affaires étrangères, et était desservi par vingt-deux employés dont plusieurs étaient de hauts personnages. En 1828, lorsque M. de Villèle tomba, entraînant dans sa chute le préfet de police Delavau, chute qui nous valut l'étrange publication du *Livre noir* (2), le nouveau ministère déclara officiellement que le cabinet du secret des lettres n'existait plus à l'administration des postes. C'était une supercherie, on s'était contenté de le faire déménager. Après la révolution de juillet, on n'eut pas de longues recherches à faire pour découvrir et prouver qu'il avait fonctionné jusqu'au dernier moment. Un procès curieux occupa même l'attention publique dans les premiers mois qui suivirent l'avènement de la maison d'Orléans. Une jeune personne d'excellente famille avait épousé vers 1821 un employé supérieur des postes, personnage important, en relation directe avec les Tuileries et émargeant un très gros traitement. Ses fonctions, sur lesquelles il ne s'était pas expliqué, exigeaient presque tous les soirs sa présence à son bureau, et souvent il y passait une partie de la nuit. Après les événemens de juillet, la triste vérité apparut tout entière; le mari était l'un des principaux membres du cabinet noir. Sa femme indignée en recevant une telle révélation, à laquelle elle était loin de s'attendre, forma immédiatement près du tribunal civil de la Seine une demande en séparation de corps et de biens. Malgré tout le talent de son avocat, elle perdit son procès; mais l'opinion du monde était pour elle, et jamais elle ne consentit à revoir celui qui l'avait abusée sur sa situation et l'avait entraînée dans une honte qu'elle ne soupçonnait pas.

Je me souviens d'avoir été conduit, lorsque j'étais enfant, chez un vieillard qui habitait un assez médiocre château dans l'Orléanais. Je vis un homme grand, d'excellentes façons, poudré avec un soin qui ressemblait bien à de la coquetterie, vêtu d'un pantalon à pieds et d'une veste en molleton d'une blancheur éblouissante, aimable causeur, ne regardant guère les gens en face, se disant fort désintéressé des choses de ce bas monde et accusant dans toute sa manière d'être les habitudes d'une société disparue. Il était très savant, parlait sept ou huit langues, s'occupait de chimie à ses mo-

(1) Bourrienne, t. IV, p. 90.

(2) 4 vol., Paris 1829.

mens perdus et faisait beaucoup de bien autour de lui. Je me rappelle qu'il me montra un gnomon nouvellement établi devant sa maison, et que, par esprit de douce raillerie, il me pria de lui traduire les quatre mots latins qui entouraient le cadran demi-circulaire. C'était l'inscription de l'horloge d'Urrugne : *vulnerant omnes, ultima necat*. Il m'expliqua la légende et la commenta avec une tristesse et un charme que je n'ai point oubliés. Les vieillards du pays l'aimaient et à cause de sa bienfaisance l'avaient surnommé le saint; les jeunes gens s'en éloignaient et inscrivirent survent des mots injurieux pour lui sur les murs de sa propriété. Je ne l'ai jamais revu, et depuis j'ai appris ce qu'il avait été. C'était le comte de..., ancien chef du cabinet noir sous la restauration.

Le gouvernement de juillet recueillit l'héritage que lui avaient légué les Bourbons; il continua de servir aux anciens agens secrets des postes le traitement qu'ils recevaient pendant la durée de leurs fonctions, et dans les comptes du ministère des affaires étrangères on trouve qu'en 1847 les fonds secrets payaient encore 60,500 fr. de pensions aux « employés de l'ancien cabinet noir. »

La période qui commence en 1830 est trop contemporaine pour que l'on en puisse parler en connaissance de cause. Les gouvernemens n'ont point l'habitude de livrer leurs secrets aux curieux qui les interrogent. Je suis donc réduit à raisonner par induction, car je n'ai aucun texte assez positif pour qu'il soit possible d'en tirer une conclusion sérieuse. De certains procès politiques où les correspondances saisies et lues à la poste servaient de base à l'accusation, on peut inférer que la royauté de juillet employa sinon régulièrement, du moins quand elle crut en avoir besoin, cette arme qu'on aurait pu croire brisée pour jamais; mais rien dans les révélations qui suivirent les journées de février ne vint prouver que le cabinet noir eût été rétabli d'une façon normale. Ce fut plutôt, je crois, un *en-cas* qu'une institution, et si l'on en usa, ce fut dans certains momens exceptionnels, qui paraissaient critiques ou dangereux.

Existe-t-il encore aujourd'hui?

Montaigne eût dit : Que sais-je? Et Rabelais : Peut-être!

Cependant je pencherais volontiers pour la négative, d'abord parce que le nombre inconcevable de lettres qui affluent chaque jour à l'hôtel des postes rendrait un examen préalable excessivement difficile, et ensuite parce que ce serait absolument inutile en présence de l'arrêt que la cour de cassation, toutes chambres réunies, a rendu le 21 novembre 1853. Par cet arrêt, qui a force de loi, la cour re-

connaît au préfet de police et aux préfets le droit de se faire délivrer par la direction des postes telles lettres qu'ils déterminent. Un simple commissaire de police peut aujourd'hui, en présentant une délégation *ad hoc*, se faire remettre contre un reçu les lettres adressées à tel individu désigné, et si plus tard elles sont rendues à l'administration, elles sont frappées d'un timbre particulier qui porte en exergue : *ouvertes par autorité de justice*, et renvoyées au destinataire. C'est brutal, j'en conviens, mais préférable néanmoins aux manœuvres du cabinet noir. La cour de cassation a prononcé en dernier ressort, il n'y a qu'à s'incliner. Cependant je lis dans le code pénal un article 187 ainsi conçu : « Toute suppression, toute ouverture de lettres confiées à la poste, commise ou facilitée par un fonctionnaire ou un agent du gouvernement ou de l'administration des postes, sera punie d'une amende de 16 francs à 500 francs et d'un emprisonnement de trois mois à cinq ans. Le coupable sera de plus interdit de toute fonction ou emploi public pendant cinq ans au moins et dix ans au plus. » Ce sont là de ces contradictions que les légistes excellent à résoudre, mais auxquelles nous n'entendons rien.

L'intérêt extrême que les gouvernemens ont à pénétrer leurs mutuels secrets les a souvent entraînés à des actes que la délicatesse et la morale réprouvent. Parfois on n'a pas hésité à commettre des crimes pour s'emparer des dépêches d'un agent diplomatique. Dans ce cas-là surtout, on faisait appel à la raison d'état, et tout se trouvait justifié pour les gens qui s'imaginent qu'en toutes choses le résultat seul est à considérer. Chacun se souvient encore de l'assassinat des plénipotentiaires français, dans la nuit du 9 floréal an vii (28 avril 1799), à cent pas des faubourgs de Rastadt, sur la route de Plittersdorff. Robeyrot et Monnier furent tués; Jean Debry, échappé par miracle, reçut treize blessures. Le but de cette agression, dont il faut lire le récit dans le procès-verbal même des ministres plénipotentiaires, était tout simplement de s'emparer des papiers que les envoyés français portaient avec eux dans leur voiture (1). Un autre fait excessivement grave et beaucoup moins connu s'est passé dans la première moitié du gouvernement de la restauration. L'ambassadeur d'une très grande puissance près d'une cour italienne de premier ordre s'aperçut à des indices certains que ses secrets étaient divulgués. Ses dépêches les mieux chiffrées étaient devinées, ses correspondances particulières avec son gouvernement étaient percées à jour, et le ministère d'un pays voisin en avait connaissance. En vain l'ambassadeur avait établi autour de

(1) *Moniteur* du 22 prairial an vii.

lui une surveillance très active, en vain il le doublait de perspicacité: le mystère demeurait impénétrable pour lui. Il était parvenu cependant à découvrir que ces renseignemens pleins de trahison partaient de la ville même qu'il habitait, et qu'ils étaient souvent transportés par ses propres agens. Le moyen qu'il employa pour connaître la vérité fut d'une violence sans pareille. Un jour que son courrier était parti chargé de ses dépêches, il le fit attendre près de la ville de T...., à un endroit mal famé du reste et volontiers visité par les coupeurs de bourse. Le malheureux courrier, qui venait de relayer, s'en allait au grand trot, sur le chemin qu'éclairait la lune, lorsqu'il reçut en pleine poitrine un coup de fusil qui le tua raide. Son sac de dépêches prestement enlevé fut remis à l'ambassadeur, qui, en l'inspectant, put se convaincre que le traître appartenait à son propre cabinet. Le secrétaire fut destitué sans bruit: on accusa les brigands d'avoir assassiné le courrier, on donna quelque argent à sa veuve, et l'affaire fut étouffée. L'auteur ou plutôt l'instigateur de ce meurtre a vécu parmi nous, fort honoré de tous: c'était un diplomate habile, et il est mort pair de France. Si secrète que fût tenue l'aventure, on finit par la savoir, et les gens habiles qui la racontaient disaient volontiers en terminant le récit: Certainement le moyen était excessif; mais, que diable! l'intérêt de l'état doit passer avant tout.

III.

L'établissement successif des chemins de fer amena une modification essentielle dans le transport des dépêches. Les grandes rapidités si admirées jadis nous feraient sourire aujourd'hui; les exigences se sont augmentées en raison directe des besoins, et les besoins se sont augmentés en raison directe des satisfactions qu'on leur donnait. Autrefois, dans les plus beaux temps de la direction de M. Conte, quatorze malles-poste attelées chacune de quatre chevaux menés à grandes guides quittaient Paris à six heures du soir, et allaient porter à la France entière les lettres et les journaux. Chaque matin, entre quatre et cinq heures, quatorze malles-poste appartaient à Paris la correspondance des provinces. Ce service était régulier, rapide, excellent. Il a disparu aujourd'hui et pour toujours. A la place de ces quatorze malles-poste qui traversaient nos rues au grand trot et parcouraient nos routes, où chaque voiture était tenue de leur céder le pavé, vingt bureaux ambulans partent de Paris, amarrés aux wagons qu'entraîne la locomotive: six employés, montés dans chaque bureau, utilisent le temps du voyage à trier les lettres, à les diviser en paquets destinés aux villes

qu'on traverse, à en préparer à l'avance la distribution, qui peut, grâce à ce système, s'effectuer aussitôt après la remise des dépêches. Chaque jour, vingt autres bureaux ambulans arrivent à Paris, chargés des nombreuses correspondances qui y affluent de toutes parts. De plus chaque train de petite, de moyenne, de grande vitesse, reçoit des courriers chargés de *convoyer*, distribuer, recevoir les correspondances qui ont été jetées à la poste après le départ de l'*ambulant*. On peut affirmer avec certitude que les 43,000 boîtes aux lettres qui sont dispersées sur le territoire de la France sont remplies, vidées, visitées plusieurs fois par jour. On est effrayé quand on pense à la longueur du chemin que la poste aux lettres fait dans notre pays. Annuellement elle franchit sur les chemins de fer 27,730,000 kilomètres et 51,700,000 sur les routes de grande et de petite vicinalité. Quelque remarquable que soit ce service, il ne pourra que s'améliorer encore par l'ouverture de nouvelles voies ferrées, et bientôt sans doute on arrivera à un parcours de 100 millions de kilomètres par an.

Chacun a pu, sur les chemins de fer, remarquer ces vastes et spacieux wagons qui portent un numéro d'ordre et le mot *allège* écrit en gros caractères. Ce sont les bureaux ambulans, et ces bureaux sont véritablement les annexes mobiles de l'administration centrale. Le travail y est incessant; à chaque station, on reçoit autant de dépêches qu'on en délivre; il faut recommencer le triage, classer de nouveau toutes les lettres, tous les paquets destinés aux localités desservies par le railway, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on soit parvenu au terme du voyage. Lorsqu'on remonte vers Paris, la même besogne recommence, s'activant au fur et à mesure qu'on approche, — besogne fatigante, exigeant une rapidité de main extraordinaire, énervant les plus robustes, et rendue souvent très pénible par la trépidation incessante d'un train lancé à toute vitesse. La poste ressemble fort au tonneau des Danaïdes; le labeur y est excessif, incessant, et il faut toujours le recommencer. Malgré le dévouement des employés, leur extrême habileté et l'espèce d'ardeur fébrile qui est nécessairement devenue pour eux une seconde nature, c'est tout ce qu'ils peuvent faire que d'accomplir régulièrement la tâche énorme dont ils sont responsables. Pendant l'année 1865, la poste française a transporté 700,444,676 objets, qui tous ont été réglementairement manipulés par plusieurs agens, et dont beaucoup, tels que les chargemens ou les mandats d'articles d'argent, ont exigé plusieurs mesures de contrôle et d'enregistrement. On ne saurait imaginer quelles précautions minutieuses prend l'administration des postes pour assurer la remise des objets qu'elle transporte. Ainsi par exemple

une lettre *chargée* destinée à Marseille et déposée au bureau de la place de la Madeleine, à Paris, subit une série d'opérations qui toutes sont vérifiées, et dont la preuve reste entre les mains de l'administration centrale. Le bureau de la Madeleine prend la lettre *en charge* et en donne un récépissé à l'expéditeur; il envoie ensuite la lettre au bureau central, qui l'inscrit et en donne reçu; celui-ci la remet avec les mêmes formalités au bureau ambulante, qui les exige à son tour du bureau de Marseille. Ce dernier la confie contre reçu au facteur, qui ne doit la livrer au destinataire qu'en échange d'une décharge définitive. Six enregistrements différens, six signatures différentes, sont donc nécessaires pour qu'une lettre chargée parvienne de Paris à Marseille; il est inutile d'ajouter que ces diverses formalités ne doivent causer aucun retard au transport de la dépêche. Nous avons dit le nombre vraiment extraordinaire et toujours croissant des objets confiés à la poste; ils se divisent en cinq catégories distinctes, qui sont : les lettres, 311,095,000; les chargemens, 3,722,000; les sous-seings, 106,000,000; les journaux, imprimés, échantillons, 275,499,120; les mandats d'articles d'argent, 4,124,556. — Chacun sait de quelle façon on procède pour les lettres, pour les journaux; on vient de voir les diverses phases que traverse un *chargement* : il nous reste à parler des échantillons, des mandats et des *sous-seings*.

La fixation d'un tarif minime pour les objets dits *échantillons* (loi du 25 juin 1856) a singulièrement favorisé ce genre d'envoi. On pourrait croire que le commerce se contente d'adresser par la poste des fragmens d'étoffe, des spécimens qui serviront à déterminer plus tard une commande, et que c'est à cela qu'est limité le droit d'expédition; pas du tout. Par suite de la tolérance de l'administration des postes, qui en toute chose fait acte de très bonne volonté pour se plier aux exigences du public, par suite de cet esprit d'abus qui semble inhérent aux Français, surtout en présence d'un monopole, les *échantillons* sont devenus peu à peu de véritables marchandises qui devraient être reléguées dans les wagons de messageries des chemins de fer. Comme les 100 grammes d'échantillons ne sont taxés qu'à 40 centimes, la poste transporte pour 30 centimes des *paquets* qui pèsent 300 grammes; chaussures, dentelles, chapeaux, douzaine de paires de gants, s'en vont tranquillement et fort économiquement dans les boîtes des facteurs pêle-mêle avec les lettres et les journaux. Ces facilités sont tellement appréciées par le commerce, que depuis dix ans le nombre de ces prétendus *échantillons* a quintuplé; il est devenu aujourd'hui un motif de sérieuses appréhensions pour l'administration. Son service en effet, son service essentiel et spécial est celui des dépêches, et il est en-

combré de la façon la plus gênante par tous ces *colis* qui tiennent beaucoup de place, exigent une manipulation plus délicate, et entraînent une perte de temps précieux. La poste succombe littéralement sous l'encombrement des lettres, des journaux, des imprimés; il serait utile, dans son propre intérêt, qui est celui du public tout entier, de la débarrasser d'un surcroît de travail qui trouverait mieux son emploi ailleurs.

Si je blâme les facilités abusives accordées au transport des échantillons, je ne puis qu'approuver les efforts accomplis pour rendre les mandats d'articles d'argent accessibles à tout le monde. Par l'abaissement successif des droits dont ils sont frappés, on est arrivé à les mettre à la disposition des bourses les plus pauvres. La loi du 2 juillet 1862 a abaissé de 2 à 1 pour 100 le droit de transmission; de plus la loi du 2 juin 1864 a réduit le droit de timbre de 50 à 20 centimes: aussi dans l'année 1865 l'administration des postes a émis 4,124,556 mandats, qui représentent une somme totale de 120,236,788 francs. Il est facile de faire comprendre à quel point ce service est utile aux petites gens en disant que 13,490,340 fr. ont été expédiés en 1,798,712 mandats de 10 fr. et au-dessous. Du reste, les sommes envoyées de cette manière ne sont jamais très considérables, et le mandat le plus élevé dont on ait conservé le souvenir était d'une valeur de 30,000 francs; venu de Constantinople, il fut touché à Paris le 11 juin 1863. En 1865, on a compté 5 mandats pour une somme de 33,930 francs 20 centimes, ce qui donne un peu plus de 6,000 francs par mandat. Mais, comme l'on sait, la poste se charge aussi de transporter des valeurs déclarées moyennant une prime d'assurance qui est de 1/10^e pour 100; elle ne reçoit pas de *déclaration* au-dessus de 2,000 fr., et c'est la somme *maxima* qu'elle est autorisée à restituer en cas de perte. Lorsque nous nous sommes enquis du motif qui avait fait limiter à 2,000 francs la somme la plus élevée que la poste consentait à transporter dans une lettre, il nous a été répondu qu'elle voulait, par ce moyen, éviter de tenter la cupidité de ses agens. En 1865, 1,298,816 lettres contenant 775,824,000 francs de *valeurs déclarées* ont été enregistrées à l'administration. Ce total est considérable, et cependant il n'est rien en comparaison des valeurs contenues dans les lettres *chargées*, valeurs qui ne sont soumises à aucune déclaration préalable, et qui, d'après un calcul approximatif, s'élèvent à plus de 3 milliards. Ce chiffre, rapproché du total des *mandats* et des *valeurs déclarées*, prouve que la poste transporte annuellement environ 4 milliards de francs. De telles richesses peuvent tenter bien des agens pauvres, j'en conviens; mais la surveillance est perpétuelle. A la fois occulte et patente, elle s'exerce

jour et nuit; dans les bureaux sédentaires, dans les bureaux ambulans, partout où elle soupçonne une fraude possible, elle ouvre des yeux accoutumés à voir vite et bien. Aussi en 1865, malgré l'énormité des valeurs manipulées par tant d'employés divers, l'administration n'a eu à rembourser que 8,020 francs, — 700 francs pour quatorze chargemens disparus, à 50 francs l'un, et 7,320 pour perte ou détournemens de valeurs déclarées. Dans ce dernier cas, l'administration est responsable de la totalité de la somme inscrite sur ses registres; dans le premier, elle ne rembourse jamais plus de 50 francs pour perte d'une lettre *chargée*, quel que soit le nombre de billets de banque qu'elle contienne. En présence d'une perte si minime qu'elle est insignifiante, comment ne pas admirer la régularité, la moralité et le haut sentiment du devoir qui dirigent et soutiennent les 27,749 agens auxquels le soin des correspondances est confié? Leur responsabilité est permanente, et malgré quelques déplorables exemples, sur lesquels les tribunaux ont eu à prononcer, on peut dire que cette armée administrative est un modèle d'honneur et de probité.

A côté des tentations qu'elle repousse, il y a les encombrements officiels qu'elle débrouille avec une sagacité merveilleuse sans permettre qu'ils puissent nuire au service public. Ce qu'on appelle les *sous-seings* suffirait à occuper toute une administration spéciale; c'est un abus qui paraît croître dans des proportions telles qu'il est bon de le signaler. Comme le cabinet noir, il remonte à Louis XI. Dans son édit du 19 juin 1464, on lit : « Art. 21. Et quant aux paquets envoyés par ledit seigneur (le roi) ou qui lui seront adressés, lesdits maîtres coureurs seront tenus de lui porter en personne, sans aucun délai de l'un à l'autre, avec la cotte cymentionnée, sans en prendre aucun payement, ains se contenteront des droits et gages qui leur seront attribués. » *Sans en prendre aucun payement*, ces cinq mots contenaient en germe le sous-seing ou le droit de franchise, que bientôt chacun réclama soit à titre courtois, soit comme privilège de charge exercée, soit enfin pour cause d'utilité publique. Peu à peu l'abus se propagea de telle sorte et devint si menaçant que sous la convention il fut reconnu que plus des trois quarts des correspondances transportées par les postes jouissaient du droit de franchise. Ce ne fut que sous le directeur (décret du 27 vendémiaire an vi) qu'on osa faire payer régulièrement la taxe à cette innombrable quantité de fonctionnaires de tout ordre qui avaient trouvé moyen de s'en affranchir. Lors de la discussion du 7 février 1845, M. Monnier de la Sizeranne demanda hardiment l'abolition de toutes les franchises. Malheureusement, tout en ayant raison, il heurtait tant de petits intérêts qu'il ne fut

point écouté. Les sous-seings furent maintenus, et ils existent si bien aujourd'hui qu'ils ont dépassé en 1865 le chiffre de 100 millions d'objets pesant ensemble plus de 7 millions de kilogrammes, qui, taxés selon le droit commun, auraient rapporté la somme approximative de 56 millions de francs. En vérité c'est trop.

De cette franchise, qui dans le principe ne devait appartenir qu'au seul souverain, tous les dépositaires, tous les représentans de l'autorité ont demandé leur part. Aujourd'hui cent vingt mille fonctionnaires correspondent *franco* avec leurs supérieurs, leurs subordonnés et leurs collègues. Toutes les sociétés de bienfaisance, tous les comices agricoles, toutes les compagnies savantes harcèlent l'administration de demandes et réclament à hauts cris ce bienheureux droit de sous-seing qui embarrasse le service, grève le budget, fatigue les employés et menace de tout envahir. Ai-je besoin de dire que la poste refuse de se plier à ces exigences sans cesse renouvelées, repousse ces prétentions que rien ne justifie? Elle a eu à lutter sérieusement contre quelques très hauts fonctionnaires qui voulaient envoyer à l'abri de la taxe les invitations à dîner qu'ils adressaient à leurs amis. La poste a beau se défendre, elle est débordée par les sous-seings; ce ne sont pas seulement des correspondances administratives qu'on lui remet, ce sont des colis de toute sorte, des écharpes municipales, des pains de munition. La gendarmerie a été plus loin : sous le cachet de sa franchise, elle a expédié des bottes à l'écuycère, et elle a même trouvé fort mauvais qu'on se soit permis de lui soumettre quelques observations. Cet abus, qu'il devrait suffire de signaler pour qu'on s'empressât de le faire disparaître, durera-t-il longtemps encore en France? Je ne le pense pas. C'est l'Angleterre qui a ouvert la voie de la réforme postale, c'est elle aussi qui nous apprend ce que nous avons à faire en présence de ce droit exorbitant. Dans le royaume-uni, la correspondance administrative est frappée de la taxe ordinaire; la reine elle-même n'y échappe point, et ses lettres sont tarifées comme celles du plus humble de ses sujets. Comme les lettres nécessitées par le service public ne doivent pas toutefois être une charge particulière pour les fonctionnaires, le parlement vote chaque année une somme consacrée à l'affranchissement des correspondances de chaque département ministériel; le contrôle parlementaire exerce naturellement sur cet objet une surveillance légitime, il empêche les abus de se produire et n'accable pas les postes sous un fardeau qui chaque jour devient plus pesant. Dans l'état actuel des choses, le sous-seing en France est une cause perpétuelle de difficultés pour le service des lettres et de pertes sérieuses pour le trésor public. Il est certain qu'une réforme radicale mécontenterait beau-

coup de fonctionnaires qui ne se gênent guère pour faire passer leurs correspondances privées à l'abri de leur droit de franchise ; mais l'intérêt général y gagnerait d'une façon notable, et cela seul est à considérer.

IV.

On a comparé le cœur à une pompe aspirante et foulante; on peut dire la même chose de l'hôtel central des postes : il attire sans cesse à lui les correspondances, et les refoule pour les distribuer dans toutes les directions. Paris est moralement le centre de la France, c'est de là que la vie s'élance, c'est là qu'elle revient; c'est plus qu'une capitale, c'est un monde, et bien des états n'ont point un mouvement postal semblable à celui de cette seule ville. Pendant l'année 1865, 283,595,921 objets y ont été manipulés par une légion d'employés pour qui les heures, en se succédant, n'apportent que du travail et jamais de repos. Cet énorme labeur, dont on peut dire que le poids augmente en raison de la vitesse forcée, est accompli par 1,490 agens, tels que facteurs et fonctionnaires divers de l'hôtel des postes et des trente-six bureaux qui s'ouvrent dans les principaux quartiers de Paris, l'ancien Paris, j'entends le Paris en dehors des communes nouvellement annexées, et qui est resté jusqu'à présent le Paris postal. Il est curieux d'étudier et de raconter comment une telle masse d'objets divers, lettres, imprimés, échantillons, est reçue, réunie, vérifiée, triée, divisée, subdivisée et enfin distribuée. Du moment où elle est jetée à la boîte jusqu'au moment où elle est remise à la maison du destinataire, une lettre subit une série d'opérations que nous allons essayer de faire connaître.

L'administration des postes, afin de simplifier et d'activer son travail, s'est fait un cadastre municipal fictif, et a partagé Paris en onze zones principales, qui ont chacune un centre autour duquel viennent rayonner d'autres zones moins importantes. Parmi les trente-six bureaux urbains, on en a choisi onze qu'on appelle techniquement *bureaux de passe*, destinés à réunir dans leur sein le produit des vingt-cinq autres bureaux, à lui faire subir une trituration sommaire et à l'expédier, à des heures réglementaires, à l'administration centrale de la rue J.-J. Rousseau. Ce système est la base de toute la division du travail et de la distribution des lettres; c'est à la fois le point de départ et le point de retour; en un mot, c'est l'explication de l'énigme, explication sans laquelle il est difficile de se rendre un compte exact du mécanisme de cette administration, à la fois si simple et si compliqué. Sept fois par

jour des facteurs visitent les boîtes dont seuls ils ont la clef; ils les vident, en rassemblent le contenu qu'ils renferment dans un large sac de cuir clos d'une serrure solide, et vont le porter à celui des onze *bureaux de passe* qui se trouve dans leur circonscription. Là le sac est vidé sur une table, et des employés spéciaux font un tri préalable; ils divisent la masse de lettres recueillies en quatre paquets différens; chacun de ces paquets forme ce qu'on appelle *une dépêche*. On fait ainsi la dépêche de Paris, la dépêche de la banlieue, la dépêche des départemens, la dépêche de l'étranger. Chacune de ces dépêches est ficelée à part et garnie d'une étiquette à gros caractères qui en indique la destination; puis tous ces paquets, après avoir été désignés sur un registre spécial, sont enfouis dans un sac de toile doublé de cuir, qu'on ferme à l'aide d'une corde, qu'on scelle d'un cachet de cire portant l'empreinte du bureau expéditeur, et auquel on attache un numéro d'ordre qui permet d'en reconnaître immédiatement la provenance. Dès que ce travail est terminé, le sac est déposé dans un tilbury à caisse qui part immédiatement au grand trot et se rend à l'hôtel des postes. A la même heure, les onze tilburys qui ont été relever les dépêches des onze bureaux de passe arrivent dans l'ancienne cour des malles-poste, et remettent leur dépôt aux employés qui les attendent.

Les sacs, rapidement montés dans une salle garnie de plusieurs tables, sont reçus par un agent qui, au fur et à mesure qu'il les ouvre, en indique d'un mot l'origine à un employé qui l'inscrit sur un registre. Le sac est non-seulement ouvert et vidé, mais, sous peine d'amende, il doit être retourné de façon qu'on puisse en voir le fond. Avec une dextérité, une rapidité que seule une longue habitude peut donner, l'agent lance les différentes dépêches aux tables où elles doivent être manipulées : ici Paris, là les départemens, ailleurs l'étranger. La dépêche générale de la province se subdivise en vingt sous-dépêches correspondant aux vingt bureaux ambulans qui voyagent par les chemins de fer; ces sous-dépêches sont, en attendant l'heure du départ, déposées dans un vaste casier où chaque compartiment porte un nom indicateur : le Havre, Quiévrain, Strasbourg, etc. Les dépêches pour l'étranger sont divisées suivant les offices postaux auxquels elles doivent parvenir. La dépêche pour Paris est dépecée immédiatement: toutes les lettres qui s'en échappent sont versées en monceau sur une table autour de laquelle une quinzaine d'hommes sont réunis. En hâte et fiévreusement, car les minutes sont comptées, on divise les lettres en deux parts, celles qui ne sont point affranchies et celles qui le sont. Les premières sont portées à un agent particulier qui en fait onze parts

et additionne le total des taxes: les secondes, poussées sur la table même du tri à des employés qui tiennent deux timbres dans la main droite, sont frappées de deux cachets, l'un qui indique la date du mois et l'heure de la levée, l'autre qui *oblitère* l'affranchissement. La précision et la rapidité de ce travail sont vraiment extraordinaires; dans l'espace d'une minute, calculée à l'aide d'une montre à secondes, un de ces hommes a timbré devant moi, sans se douter que je l'examinais, quatre-vingt-sept lettres, et encore je dois ajouter que trois fois il a repris des lettres au tas, qu'on augmentait à chaque instant.

Lorsque toutes les lettres ont reçu leur double cachet, elles sont jetées dans des mannes portées sur de petits chariots en fer qu'on traîne dans une autre salle, salle singulière et dans laquelle je n'ai pu me défendre d'un subit serrement de cœur. Il est triste que le droit et le devoir d'une administration soient toujours de soupçonner ses agens; mais c'est la première loi des services publics, et il serait criminel d'y manquer. Devant de grands casiers en cristal et par conséquent transparents de toutes parts, surveillés de tous côtés, des employés reçoivent les paniers qui contiennent les lettres. Ils prennent ces dernières et les mettent une à une, après en avoir vérifié l'adresse, dans l'un des onze compartimens qui représentent les onze circonscriptions postales de Paris: sur une large table voisine, onze corbeilles portant des numéros d'ordre sont disposées au-dessous de onze cordons de sonnettes. Un employé va sans cesse visiter les casiers transparents: il y prend, par exemple, les lettres appartenant au district n° 3; il les dépose dans le panier n° 3, et tire la sonnette placée au-dessus du panier. Cette sonnette correspond à une salle voisine, salle immense où douze tables énormes reçoivent autour d'elles chacune quinze facteurs; la sonnette a retenti précisément au-dessus de la table n° 3; deux facteurs se lèvent, vont prendre le panier, le rapportent et le vident sur leur table particulière. Alors commence le travail du *piquage*; chaque facteur prend dans le monceau de lettres celles qui sont destinées aux rues qu'il dessert, et les dispose selon l'ordre même de sa distribution. Dans cette salle, si curieuse à visiter lorsque toute cette fourmilière s'y agite silencieusement, il y a une douzième table; elle représente un canton fictif, le canton des erreurs. En effet, dans la hâte excessive de ce tri, il n'est pas rare et il est fort naturel qu'un employé se trompe, qu'il attribue au district n° 7 ce qui appartient au district n° 9. Il est presque sans exemple qu'un facteur ne relève pas immédiatement l'erreur; la lettre qu'on a envoyée à sa table est alors expédiée, séance tenante, à cette douzième table supplémentaire. Là l'erreur est rectifiée, et la lettre est remise

aux distributeurs de la circonscription à laquelle elle appartient. Ce n'est pas tout; il arrive tous les jours qu'en écrivant une adresse on mette le nom du destinataire et qu'on oublie d'indiquer sa demeure. Toutes les lettres dont l'adresse est ainsi incomplète sont remises à un inspecteur; il monte dans une petite chaire située précisément au milieu de la salle, et d'où il domine facilement tous les facteurs occupés à leur piquage. Il crie d'une voix haute : Attention à l'appel, et alors il prononce le nom qui, sur la lettre, n'a été suivi d'aucune indication d'adresse. Le facteur qui est accoutumé à voir ce nom dans son service se lève, crie le renseignement demandé et devient dépositaire de la lettre. Dans un coin, devant une toute petite table, un facteur particulier dit *facteur du gouvernement*, ayant comme tel le droit de porter une broderie d'or au collet, un chapeau à trois cornes sur la tête et un portefeuille au lieu de boîte, fait le tri spécial des Tuileries. Chaque facteur, quand son piquage est terminé, reçoit les lettres non affranchies dont il doit toucher la taxe; on lui remet en même temps une feuille sur laquelle son compte est écrit et détaillé; de ce moment, il devient vis-à-vis de l'administration débiteur de la somme portée sur ce compte, et il doit en justifier au retour de sa tournée, soit en apportant l'argent qu'il a reçu, soit en rendant les lettres qui le représentaient, si elles ont été refusées par les destinataires. L'opération est terminée; les facteurs, debout devant leurs places respectives, attendent le signal de partir. Ils défilent un à un dans un ordre établi d'avance, se rendent dans la cour, montent dans les omnibus qui les attendent, les emportent et les déposent au point même où commence leur distribution. Grâce à la régularité des différentes opérations que je viens d'énumérer, une lettre doit être rendue d'un bout de Paris à l'autre dans un laps moyen de quatre heures, trois heures au moins, cinq heures au plus.

Les diverses phases du travail qui vient d'être raconté se renouvellent sept fois par jour pendant la semaine et cinq fois le dimanche; mais cette activité remarquable devient littéralement vertigineuse deux fois par jour, le matin à l'arrivée, et le soir au départ des trains de chemin de fer. Lorsqu'on assiste à cette formidable manipulation, on est surpris, non pas que la poste commette par-ci par-là quelque erreur, mais qu'une seule lettre puisse arriver à destination. A cinq heures précises du matin, les employés, les facteurs sont à leur poste; ils ont devant eux, non plus des paquets, mais des avalanches de lettres, d'imprimés, d'échantillons, représentant non-seulement le produit de la dernière levée de Paris et de l'ancienne banlieue, mais tout ce que les départemens et l'étranger ont envoyé par les bureaux ambulans. Aussi cette première distribu-

tion, dite *courrier de province*, est la plus considérable; en outre elle est la plus importante, puisque c'est par elle en général qu'arrivent les lettres d'affaires; elle est donc toujours impatiemment attendue, et il a fallu redoubler d'activité pour satisfaire aux exigences du public. Mettre un facteur de plus dans la salle du *piquage* est impossible, grâce à l'insuffisance du local, dont j'aurai à parler plus tard; le personnel qui l'occupe n'y est déjà que trop tassé et trop à l'étroit. Voici par quel procédé ingénieux on accélère cette première distribution sans encombrer l'hôtel des postes. Chaque facteur, en sortant de la salle où le tri s'est fait, emporte avec lui deux boîtes; à l'endroit précis où l'omnibus le dépose, il trouve un de ses camarades qui l'attend; il lui remet la boîte contenant les lettres qu'il doit distribuer, la feuille où sont portées les taxes qu'il doit percevoir, le carnet des chargemens dont il lui faudra demander reçu, et la tournée commence, se dédoublant pour ainsi dire elle-même et arrivant ainsi à être terminée à l'heure normale où les affaires commencent.

Pour obvier à l'encombrement qui risque chaque jour de paralyser le départ du soir, auquel incombent naturellement les dépêches pour la province et l'étranger, l'administration s'est vue forcée de confier une partie du travail aux bureaux ambulans, qui dès trois heures de l'après-midi sont garnis de leurs agens et prêts à fonctionner. D'heure en heure et quelquefois plus fréquemment, selon les besoins du service, des fourgons partent de l'hôtel des postes et vont verser aux bureaux remisés dans les gares d'énormes quantités d'objets qui déjà ont subi le tri préalable d'une destination générale de ligne de chemin de fer. Les rapports journaliers de l'hôtel des postes avec les gares peuvent se résumer par deux cents voyages de fourgons, aller et retour. Les *imprimés* seuls représentent une moyenne de deux cent quarante-trois sacs plus larges et plus hauts que des sacs de blé. Le 1^{er} et le 15 du mois, ce nombre est singulièrement dépassé. C'est sur des crochets, dans des voitures à bras, dans des tapisseries que les recueils périodiques, les brochures, les journaux, sont apportés. Chacun de ces imprimés exige autant de soins, de manipulations, de formalités qu'une lettre; de plus ils tiennent beaucoup plus de place, risquent d'être détériorés par des froissemens trop brusques et nécessitent par conséquent des précautions plus minutieuses. Toute la préoccupation de l'administration est de désencombrer l'hôtel des postes et d'alimenter le travail que les six employés de chaque bureau ambulans sont chargés de faire. Aussi on porte réglementairement aux gares à trois heures les imprimés, à quatre heures les paquets pour la province et l'étranger déjà recueillis dans les levées de la journée. A cinq

heures, on fait un nouvel envoi de dépêches; enfin au dernier moment, vers sept heures moins un quart, tout ce qui, apporté par les trains-poste arrivés à six heures, ne fait que traverser Paris et tout ce qu'on récolte dans les boîtes à la dernière limite de temps accordé par la loi est expédié aux chemins de fer par un dernier fourgon. Les employés, rapides, silencieux, portant des liasses de lettres, charriant des mannes regorgeant de papiers, vont et viennent sans se heurter dans les corridors resserrés; par de longues trémies aboutissant aux fourgons mêmes, on fait glisser les sacs bourrés de dépêches; dès qu'une de ces lourdes voitures a reçu son chargement, on l'entend qui s'ébranle, tourne dans la cour et s'éloigne brusquement vers la gare qui l'attend. La grande boîte, celle des dernières levées, et que garde un factionnaire, est vidée de cinq minutes en cinq minutes; des hommes haletans s'élancent à travers les escaliers, versent les lettres sur la table, où les manipulations dernières sont accomplies avec une rapidité fatigante à voir et plus fatigante à imaginer. L'heure sonne; un dernier sac est lancé par la trémie, un dernier fourgon résonne sur le pavé; tout est-il bien? — Tout est bien!

Les hommes essuient leur front baigné de sueur; les chefs donnent un dernier coup d'œil; une inspection générale est faite pour bien s'assurer que nulle lettre ne traîne, que nulle cause d'incendie n'existe; une voix dit : A bientôt, et surtout de l'exactitude! — et l'hôtel des postes entre dans sa période de repos, période qui ne doit pas durer longtemps, car de neuf à onze heures il faut préparer le train du Havre et celui d'Angleterre. Et ainsi tous les soirs, tous les jours, avec un accroissement quotidien qui ne semble rien au premier abord, mais qui au bout de l'année se compte par 30 ou 40 millions d'objets (1). Si à cela on ajoute le surcroît de travail de certaines époques exceptionnelles, telles que le jour de l'an, qui apporte à l'hôtel central 4 millions de cartes de visite, on ne pourra qu'admirer un service qui en est arrivé, à force de soin et de volonté, à ne plus commettre qu'une erreur et demie sur mille objets.

Ce que le public ne sait pas, ce qu'il ne peut deviner qu'imparfaitement, c'est la constante activité que l'administration déploie pour éviter ou réparer ces inévitables erreurs qu'on lui a parfois reprochées avec une amertume imméritée. J'avoue que j'ai soumis la poste à plusieurs expériences qui toutes ont tourné à sa plus grande gloire. Je me suis fait écrire des lettres dont la suscription était en arabe, en russe, en grec; je les jetais moi-même à la boîte

(1) En 1863, la boîte de Paris a manipulé 205,883,419 objets; en 1864, 252,157,238; en 1865, 283,595,921. — On peut juger de la progression.

afin d'être bien certain qu'elles n'avaient point été égarées. Elles me sont toutes parvenues — avec un retard de dix ou douze heures qui est parfaitement justifiable, puisque, arrivées à l'hôtel des postes, où elles n'avaient pu être déchiffrées, ces lettres avaient été portées aux ambassades de Turquie, de Russie, de Grèce, où la traduction de l'adresse avait été faite. La question fiscale ne pouvait entrer pour rien dans l'ardeur de l'administration à remplir son devoir, car elles étaient affranchies. Dès qu'une lettre porte une adresse illisible, incomplète ou erronée, elle est mise à part et confiée à deux employés spéciaux qui rendraient des points à OEdipe, liraient les tables de Manéthon à première vue, et pour qui nul *rèbus*, si compliqué qu'il soit, ne peut avoir de mystère. Ils sont dans une sorte de cage vitrée appuyée contre une fenêtre bien éclairée, près d'un casier chargé de dictionnaires, devant une table où brillent des loupes de toute dimension. Ce sont des *déchiffreurs* et des devins aussi, car non-seulement il faut déchiffrer, mais encore il faut deviner. L'un d'eux, homme grand, sec, à cheveux blancs et dont les yeux brillent d'une intelligence singulièrement perspicace, s'est composé pour les besoins de sa besogne personnelle un dictionnaire qui est bien la plus étrange œuvre de patience qu'on puisse imaginer. Il a fait le catalogue de tous les châteaux et de toutes les usines; il en connaît exactement le nombre et le nom des propriétaires; il sait que les La Rochefoucault ont vingt-trois châteaux et que les La Rochejaquelein en ont cinq. Bien des gens pensent avoir libellé régulièrement une adresse lorsqu'ils ont écrit : *A M. E. B. en son château*. La lettre, mise au rebut provisoire par le manipulateur, est envoyée au déchiffreur : celui-ci consulte ses documens qui lui permettent d'assurer le trajet certain de la dépêche en inscrivant au dos : *Trangy, commune de Saint-Éloi, par Nevers, Nièvre*. Une lettre simplement adressée à *M. F. O. à sa fabrique* sera vérifiée, complétée, et partira ensuite sans encombre pour *Vernon, Eure*. Parfois un mot oublié, le mot principal, celui de la ville même, amène un autre genre de recherches. J'ai vu l'adresse suivante : *M. P., négociant, Isère*. Immédiatement en interrogeant l'*Almanach de Bottin*, on apprit qu'il y avait à Grenoble un M. P. qui est marchand de bois. Ceci n'est pas un cas de certitude, ce n'est qu'un cas de probabilité. La lettre sera dirigée sur Grenoble; si elle y est refusée, on tentera de nouvelles démarches. Il y a des suscriptions qui rendent forcément toute transmission de lettre impossible : *M^{lle} Françoise, pour faire parvenir à son père, Lille en Flandre*. Ici le mystère est trop profond, et il faut renoncer à le pénétrer. La moyenne des lettres qui exigent un travail de rectification est environ de mille par jour, sur lesquelles on parvient à en

placer près de neuf cent cinquante. Celles que la poste est obligée de renoncer à remettre sont envoyées au bureau des *rebuts* définitifs.

C'est là, dans d'immenses pupitres fermés par un grillage en fil de fer, que dorment ces lettres embryonnaires qui n'ont pas eu la faculté d'arriver à la vie complète. Elles sont en assez grand nombre et composées de *lettres refusées à cause de la taxe* (c'est la majeure partie), de lettres absolument illisibles, de lettres dont les adresses sont trop incomplètes pour être comprises, et enfin de lettres qui n'ont aucune suscription. Si singulier que le fait puisse paraître, il n'en existe pas moins; j'ai vu un tiroir plein de lettres, affranchies pour la plupart, dont on avait oublié de mettre l'adresse. Il y a des lettres dont la suscription est régulière, mais dont le destinataire est si loin qu'il a été impossible d'arriver jusqu'à lui, ainsi celle-ci : *pour le bon Dieu, dans le paradis (ciel)*. Une fois apportées au bureau des *rebuts*, les lettres (non refusées à cause de la taxe) y sont ouvertes pour vérifier si elles ne contiennent pas quelque indice qui permette de les faire parvenir à destination ou de les retourner à l'expéditeur. Cette mesure donne d'excellens résultats, puisque sur 2,353,596 lettres tombées au rebut pendant l'année 1865, on est arrivé à en placer 961,595. On pourra s'étonner du chiffre considérable des rebuts, mais il diminuera singulièrement d'importance lorsqu'on remarquera qu'il se rapporte à un total de 311,095,000 lettres, et que beaucoup de personnes refusent les plis non affranchis.

La cause principale des *rebuts* est sans aucun doute la défectuosité des adresses; les pauvres gens dont l'instruction n'a été que trop négligée commettent en suscivant des lettres des bévues qu'on ne peut soupçonner. L'administration des postes leur est venue en aide d'une façon ingénieuse, et qui, à mon avis, mérite toute sorte d'éloges. Elle s'est entendue avec le ministère de l'instruction publique, et a fait distribuer dans les écoles primaires soixante-dix mille cahiers de modèles d'écriture qui contiennent, comme exemples, des adresses de lettres correctes et régulières. Vraiment il est difficile de pousser plus loin la passion du devoir, et il faut espérer que tant d'efforts généreux ne resteront point sans résultat. On comprendra facilement que, si la poste conservait indéfiniment tous les rebuts qu'elle recueille, l'hôtel central serait, au bout de peu de temps, encombré de la cave au grenier. Pour éviter cet inconvénient, on détruit au pilon les lettres de rebut, mais graduellement et dans des proportions déterminées par un règlement qui tient compte de toutes les conditions essentielles (1).

(1) On détruit au bout d'un mois plein, plus la fraction du mois pendant lequel elles

Nulle lettre n'est anéantie sans avoir été ouverte. Six employés armés d'une forte serpette sont occupés à cette fastidieuse besogne; lorsque l'enveloppe a été fendue, la lettre en est extraite, dépliée, secouée. Quand on s'est assuré qu'elle ne contient aucune valeur soit en billets de banque, soit en effets commerciaux, soit en mandats sur la poste, soit en timbres d'affranchissement, on la jette dans un trou carré, creusé au centre même de la table devant laquelle opèrent les six employés placés face à face, puis elle est emportée pour être réduite en pâte et devenir du papier neuf ou du carton, selon les hasards de sa destinée future.

Un autre bureau fort curieux est celui de la *poste restante*; c'est là que se jouent le prologue et l'épilogue de bien des drames et de bien des comédies; les employés y ont les mains pleines de dénoûmens. Trois guichets s'ouvrent du bureau sur la salle d'attente, où le public est toujours impatient, et contraste par son attitude avec l'impassibilité des agens chargés de la distribution. — C'est là que viennent les étrangers de passage à Paris, les faiseurs de projets imprimés à la quatrième page des journaux, et qui, n'osant avouer leur nom, demandent qu'on leur réponde à des initiales indiquées; à ceux-là les lettres ne sont remises que sur le vu de la quittance du fermier d'annonces : c'est là le moyen d'éviter les erreurs possibles ou les mauvaises plaisanteries. Il est une catégorie de personnes qui fréquentent plus spécialement la salle de la poste restante : ce sont les jeunes femmes voilées et parlant d'une voix émue; ce sont les amoureux traqués par la jalousie conjugale, qui entrent effarés,

sont entrées dans le service, les lettres *refusées*; au bout de *deux mois pleins*, plus la fraction du mois, etc., 1^o les lettres adressées à des personnes *décédées*, 2^o les lettres adressées *poste restante*, 3^o les lettres adressées *sans indication de domicile* à des voyageurs, mariés, passagers, etc., 4^o les lettres *portant une annotation extérieure* qui en indique le contenu. On détruit au bout de *trois mois* : 1^o les lettres adressées à des personnes *inconnues*, 2^o les lettres adressées à des personnes *parties sans faire connaître leur nouvelle résidence*, 3^o les lettres *sans adresse* ou portant une *adresse illisible* ou *incomplète*, et celles adressées *sous le couvert des agens des postes*, 4^o les lettres d'origine française à destination de l'étranger et *renvoyées comme rebus par les différens offices*, 5^o les lettres *provenant des pays étrangers du continent* dont les relations avec la France ne sont pas réglées par des conventions de poste. — On détruit au bout de *six mois* : 1^o les lettres non affranchies à destination des *pays de l'Europe* pour lesquels l'*affranchissement est obligatoire*, 2^o les lettres *originaires des pays étrangers d'outre-mer* dont les relations avec la France ne sont pas réglées par des conventions de poste, et qui sont apportées dans les ports de France par des *paquebots réguliers*. — On détruit au bout d'*un an* : 1^o les lettres non affranchies à destination des *pays situés hors de l'Europe* pour lesquels l'*affranchissement est obligatoire*, 2^o les lettres *originaires des pays d'outre-mer* qui ne correspondent avec la France que par la voie des *bâtimens de commerce*. — Au bout de *huit ans*, on détruit les lettres renfermant des *papiers importans, effets de commerce, timbres-poste*, etc.

et regardent s'ils ne sont pas suivis; ce sont des vieillards soignés, rafraîchis par toute sorte d'artifices, qui redoutent leur femme et se méfient de leur portier. Il y a là, chaque jour, dans cette pauvre salle terne, grise, froide, des élans de reconnaissance et des cris de désolation qu'on ne peut soupçonner.

Nul n'a le droit, à moins qu'il ne soit délégué par la justice, de se faire délivrer une lettre qui ne lui a pas été adressée; il y a des maris malavisés et trop bénins qui ont été, avec simplicité, s'informer si la poste restante n'avait point de lettres pour leur femme: on leur a répondu tranquillement: « Cela ne vous regarde pas! » Une fois, il n'y a pas fort longtemps, les employés voient entrer dans la salle d'attente un homme visiblement agité et qui traînait, plutôt qu'il ne conduisait, une jeune femme pâle se soutenant à peine. Le monsieur fit la grosse voix et dit: « Avez-vous des lettres pour M^{me} L...? » L'employé prit le paquet correspondant à l'initiale du nom, le feuilleta avec soin, le referma de ce geste sec, sûr et rapide que donne l'habitude, et répondit: « Il n'y en a pas. » Le couple dramatique sortit. Une heure après, la femme revint, seule cette fois et toute tremblante encore. Au premier coup d'œil, l'employé la reconnut, il prit de nouveau la liasse étiquetée L, en tira prestement une lettre et la remit à la malheureuse femme qui se confondait en remerciemens. « Elle était à votre adresse, et sous aucun prétexte, lui dit l'employé, je ne pouvais la livrer à un autre que vous! » Je soupçonne cette femme d'avoir gardé une haute opinion des agens de la poste restante.

Dans un autre coin de l'hôtel des postes, et aussi isolé que possible, s'ouvre avec toute sorte de précautions un long cabinet mal éclairé, où le gaz est nécessairement allumé une bonne partie de la journée, cabinet silencieux et presque mystérieux: c'est le bureau des *chargemens*. Vingt-trois employés, assis chacun devant une table spéciale, inscrivent et décrivent sur des registres dont toute page est paraphée les lettres scellées de cinq cachets dont ils ont la responsabilité. J'ai dit plus haut les formalités vétilleuses que nécessite ce genre d'envoi; nulle fraude n'est possible, ou du moins celui qui se hasarderait à en commettre une serait immédiatement découvert, car l'état civil d'une lettre chargée est tel qu'on peut, en le consultant, savoir précisément en quelles mains elle a passé, combien de temps elle y a séjourné, depuis la minute où elle a été déposée à la poste jusqu'à celle où elle est enfin remise au destinataire. Dans ce bureau spécial, chacun travaille avec une sorte de défiance; une main écrit, l'autre est placée sur le précieux dépôt. La consigne y est tellement sévère que nul employé ne peut s'absenter pour n'importe quel motif, pour si peu d'instans

que ce soit, sans avoir confié la lettre dont il est dépositaire à l'un de ses camarades, qui lui en donne un récépissé. Ce dernier alors prend en charge les dépêches jusqu'à ce que l'absent soit revenu et ait restitué le reçu après vérification. Chaque lettre est l'objet d'un procès-verbal particulier sur lequel sont relatés la date, le poids, la taxe, ainsi que le nombre, la couleur et la devise des cachets. Il faut reconnaître que l'administration des postes a fait tout ce qui était possible pour assurer la régularité de ce service, à la fois si important et si délicat. Quelle valeur représentaient les lettres que j'ai vues dans ce bureau lorsque je le traversais sans que ma présence ait fait seulement lever la tête aux employés? — On peut le dire avec une certitude presque positive. Le bureau central de Paris reçoit et expédie par an 82 millions de sommes déclarées et une énorme quantité de lettres chargées contenant des valeurs inconnues, mais dont on estime le montant à plus d'un milliard. C'est donc une somme de 2,964,383 francs que j'avais sous les yeux, garantie par une frêle enveloppe de papier et fermée par des cachets fragiles, faible défense contre une telle tentation. Certes les précautions ingénieusement prises par l'administration sont indispensables; mais la moralité des agens les rend superflues, de même que leur improbité les rendrait illusoire. Un simple rapprochement de chiffres prouvera de quelle estime et de quel respect sont dignes les hommes chargés de cette tâche, qui serait dangereuse pour toute vertu mal forgée. *Le service des chargemens* de l'hôtel des postes occupe vingt-trois employés commandés par un commis dirigeant, au traitement de 3,600 francs. L'ensemble des émolumens de ces vingt-trois agens représente 48,000 f., soit 2,087 francs par tête. Or le travail qu'exige la manipulation de ces 3 millions quotidiens qui passent dans ce bureau est rémunérée par la somme quotidienne de 131 fr. 50 c. L'écart est profond, si profond qu'il cause une surprise involontaire; mais ces hommes insuffisamment rétribués, dont le salaire paraît dérisoire en présence de ce Pactole qui coule incessamment à travers leurs mains, restent impassibles, fermés à toute tentation malsaine, tant ils ont une haute idée de leurs fonctions, et tant ils portent loin le juste sentiment du devoir professionnel. Je les comparerais volontiers à ces dragons dont a parlé le moyen âge; ils gardent des trésors, les protègent et n'y touchent jamais.

V.

D'après tout ce qui précède, et si je suis arrivé à faire comprendre les avalanches de papier qui chaque jour s'abattent sur le bu-

reau central, on doit imaginer que l'hôtel des postes de Paris est un vaste monument, composé d'un immense rez-de-chaussée où des salles aérées, éclairées, de plain-pied les unes avec les autres, ouvertes de larges débouchés, outillées de tous les ustensiles de la science moderne, entourées de cours spacieuses, précédées de galeries d'attente, salles ventilées ou chauffées selon la saison, offrent au travail cyclopéen qui s'y accomplit toutes les ressources et toutes les commodités possibles. Il n'en est rien. L'hôtel des postes de Paris est presque un bouge, une superposition de cabanons reliés par des échelles; quand une fois on l'a parcouru en détail, il est difficile de comprendre qu'un service quelconque puisse s'y faire, et l'on voit avec stupéfaction qu'il faut, à force d'intelligence et de bonne volonté, suppléer à tout ce qui lui manque. C'est une honte pour le Paris monumental qu'on nous a fait et que j'admire, quoique ce ne soit pas la mode. Situé rue Jean-Jacques Rousseau, s'appuyant sur la rue Pagevin et la rue Coq-Héron, rues étroites et qui sont à peine des dégagemens, composé des hôtels d'Épernon et de la Sablière, destiné au service des postes en 1757, il n'a reçu depuis cette époque que des accroissemens insuffisans. On a eu beau l'agrandir en 1786 et en 1815, y faire quelques constructions indispensables en 1827, louer encore dernièrement trois chambres dans une maison voisine, percer de gros murs, emmancher des escaliers, imaginer de nouveaux expédiens; il ne répond nullement aux besoins de l'administration qu'il contient ou plutôt qu'il étouffe. Dès 1847, le ministre des finances déclarait que la situation était intolérable; qu'est-elle donc aujourd'hui! Ces corridors où la lumière du gaz est indispensable en plein jour, ces escaliers où deux hommes non chargés ne peuvent passer de front, ces salles trop étroites où les employés sont empilés les uns sur les autres, ce dédale de chambres annexées qui ne se commandent pas et ne communiquent que par des degrés construits après coup, cet outillage suranné, ces paniers qu'on tire à la corde et qui chapechutent avec tout leur contenu contre les feuillets disjoints du parquet, tout est à refaire, tout est à remplacer, tout est à édifier de nouveau et selon les exigences d'un service qui s'accroît tous les jours dans une inconcevable proportion. Sans cesse et sans cesse on surveille les lampes, les becs de gaz, les calorifères, les poêles, les cheminées, car le feu semble toujours prêt à saisir ce vieux bâtiment, où les cloisons, les poutres, les escaliers, le faitage, les lambris en bois rendraient un incendie excessivement dangereux. Le poste de pompiers, qui occupe une partie du rez-de-chaussée de l'hôtel, est toujours sur le qui-vive. On a mis de l'eau partout où l'on a pu, les pompes sont toujours grées, les fontaines toujours pleines, les

seaux toujours préparés, car tout est à redouter avec un tel amas de matières combustibles dans un local aussi combustible qu'elles.

Le bureau de la *poste restante*, où pendant l'exposition universelle de 1855 il venait plus de deux mille personnes par jour, est précédé par une salle d'attente où quinze individus pourraient difficilement se trouver réunis; à côté s'ouvre la salle des vaguemestres, où se fait le service de toute l'armée de Paris : elle est tellement étroite que deux hommes assis l'encombraient lorsque j'y suis entré, et qu'ils ont été obligés de se lever, de se ranger contre la muraille pour me permettre de passer. Aussi, en prévision de l'exposition de 1867 et de l'affluence extraordinaire d'étrangers qu'elle doit amener à Paris, le directeur-général vient d'abandonner son jardin afin qu'on pût y construire une *poste restante* provisoire. Le bureau des *rebuts*, visité chaque jour par un nombre considérable de personnes qui vont faire des réclamations, est situé au second étage, et pour l'atteindre il faut franchir plusieurs escaliers qui s'entre-croisent. Ce qui est plus grave et plus incompréhensible encore, c'est que la grande salle des facteurs, la salle des manipulations constantes, est située au premier étage, qu'il faut y apporter *à bras*, par des escaliers où l'on ne peut passer qu'un à un, la récolte toujours renouvelée des boîtes de Paris et le produit des bureaux ambulans de la province. A la fin de la journée, aux dernières *limites d'heure*, quand on lève la boîte de cinq minutes en cinq minutes, il faut, pour porter à la table de trituration ces lettres qui ne peuvent perdre une seconde, traverser trois salles, faire plusieurs détours et franchir quelques marches que le gaz éclaire toujours. Un seul agent, un seul, je ne plaisante pas, connaît aujourd'hui les inextricables détours de ce nouveau dédale, c'est le portier même de l'hôtel de la rue J.-J. Rousseau, et il arrive souvent que des chefs de service l'ont consulté sur la position d'un bureau où ils avaient des recherches à faire. Quarante-deux fourgons, onze tilburys, neuf omnibus, faisant quatre cent cinquante et un voyages par jour, deux cents chevaux, sont nécessaires pour le service de la poste. Si on ajoute les fourgons qui viennent des ministères et de l'Imprimerie impériale, les voitures particulières, on aura pour l'entrée et la sortie plus de quatorze cents *colliers*, ainsi qu'on dit en terme de roulage. Or les cours sont insuffisantes, les voûtes sous lesquelles il faut passer beaucoup trop étroites, les écuries trop exigües et les remises nulles. Dans ce service, où tout devrait être prévu, résolu d'avance, où la régularité nécessaire devrait être assurée par l'emploi d'un attelage perfectionné et par l'amplitude des emménagemens, tout se fait par expédient. Qu'on en juge : soixante-deux voitures sont indispensables au service; l'hôtel des postes par-

vient à en remiser onze; vingt-six passent la nuit dans les cours; les vingt-cinq autres sont gardées par tolérance dans les gares des chemins de fer. Les éventualités exigent qu'on ait toujours au moins quarante chevaux sous la main; l'écurie de la poste peut en contenir dix-huit; je l'ai visitée, un dix-neuvième n'y trouverait pas sa place.

De tout il en est ainsi; le résultat de l'exiguïté du local amène fatalement l'encombrement; les hommes et les dépêches sont en nombre beaucoup trop considérable dans un espace beaucoup trop restreint. Il a fallu obvier à cet inconvénient, qui menaçait d'entraver complètement le service et de paralyser des efforts sans cesse renouvelés. C'est alors qu'on a été forcé de donner aux bureaux ambulans une partie du travail qui normalement incombe au bureau central. Or le travail qu'on exécute en chemin de fer, dans une caisse étroite, avec une trépidation que rien n'arrête, avec la préoccupation constante d'avoir terminé avant la minute réglementaire, ce travail est nécessairement défectueux et amène souvent des irrégularités regrettables dont la responsabilité remonte à l'administration, quoiqu'elle ait fait le possible et l'impossible pour les éviter. Les erreurs commises par la poste sont bien rares, mais on les diminuerait encore, et on arriverait à les réduire à néant, si de vastes salles au rez-de-chaussée, desservies par des railways, offraient aux agens chargés de tant de manipulations délicates et rapides un emplacement convenable et en rapport avec leurs besoins. Est-ce par économie qu'on ne construit pas à Paris un hôtel des postes digne enfin de la capitale de la France? Je ne le crois pas, car la somme dépensée depuis cinquante ans pour ajouter des appendices aux bâtimens actuels, pour remanier ces derniers et les disposer à des appropriations impérieusement exigées, aurait suffi à édifier un hôtel des postes modèle, armé d'un outillage sérieux et vraiment fait pour l'énorme mouvement de correspondances dont il est le centre.

En 1798 et en 1811, l'abandon de l'hôtel de la rue Jean-Jacques-Rousseau avait déjà été décidé en principe. Le ministère actuel des finances a été élevé avec l'intention d'y placer l'administration des postes. En 1854, on a dû l'établir place du Châtelet, mais deux théâtres ont obtenu les terrains qui lui étaient réservés; d'autres projets ont été mis à l'étude, le public les connaît, je n'ai point à en parler, non plus que des causes qui les ont fait ajourner. Quand la transformation de Paris atteindra-t-elle enfin l'hôtel des postes? La situation actuelle crée des difficultés que chaque jour vient accroître. L'homme éminent qui dirige aujourd'hui les postes avec une ardeur et une connaissance approfondie de son sujet aux-

quelles chacun rend justice épuise son intelligence à chercher des palliatifs, à imaginer de nouvelles combinaisons empiriques, à parer aux dangers que lui apporte sans cesse l'augmentation des correspondances combinée avec l'insuffisance de plus en plus sentie du local.

Tel est le côté matériel défectueux de l'administration des postes; quant à ses imperfections d'un autre ordre, elles méritent qu'on en dise un mot. La France est aujourd'hui le *seul* pays où la poste appartient à l'élément fiscal; elle dépend du ministère des finances; elle rapporte des bénéfices fort importants, qu'elle ne peut même pas employer à d'indispensables améliorations. Elle est une source de revenus pour l'état, qui ne fait rien pour elle, se déclare trop pauvre pour lui venir sérieusement en aide, et la force à fonctionner dans des conditions désastreuses. Le transport des correspondances est un service public; s'il couvre ses frais, c'est tout ce qu'on peut lui demander; il doit avoir le droit de se parfaire avec ses propres ressources, et ne doit les verser au trésor que si elles lui sont absolument inutiles. La poste, qui occupe 30,000 employés, qui maintenant par ses paquebots va aux quatre coins du monde, où elle a des agens spéciaux, qui pendant ces cinq dernières années a fait 424,920,408 francs de recette brute, qui donne annuellement au trésor un bénéfice net de plus de 20 millions, mérite d'être indépendante, d'être soustraite à la fiscalité, qui en profite sans la secourir, et de devenir enfin une sorte de surintendance placée à côté des ministères et en dehors de leur direction immédiate. On la verrait alors se développer, se mettre à la hauteur des besoins qu'elle a mission de servir, appeler à son aide les ressources de la science moderne, placer enfin son administration centrale dans un établissement approprié à sa destination et digne d'un peuple qui se dit volontiers la première nation du monde.

MAXIME DU CAMP.

LES

PAMPHLETS D'ÉGLISE

I. — *L'Althéisme et le péril social*, par M. l'évêque d'Orléans. — II. — *Lettre pastorale sur les Malheurs et les Signes du temps*, par le même. — III. — *Lettre pastorale sur les Dangers actuels du Saint-Siège et sur la Crise sociale*, par M. Plantier, évêque de Nîmes. — IV. — *Les Odeurs de Paris*, par M. Louis Veillot.

Ce n'est ni le hasard, ni le plaisir d'écrire une épigramme trop facile qui nous font associer, sous un même titre, l'œuvre et le nom de M. Veillot à ceux des deux éminens prélats, dont l'exemple nous a valu tant de productions belliqueuses de la part du haut clergé. Ce rapprochement, ils l'ont eux-mêmes cherché en poursuivant des succès dont on ne les savait pas jaloux; il ne surprendra malheureusement personne, et s'il nous expose à blesser la modestie connue de M. Veillot, il ne peut que plaire à l'humilité chrétienne de son ancien contradicteur. Et pourquoi rougir du voisinage? M. Veillot, qui peut l'ignorer? est aujourd'hui l'une des principales puissances de l'église. Il fut un temps où une partie notable de l'épiscopat français se faisait honneur de répudier cet allié compromettant; depuis sa mémorable victoire sur les catholiques libéraux, victoire si nettement constatée par un manifeste pontifical, non-seulement on l'accepte, mais on l'imité, et il fait école! Réduire ses adversaires à un tel rôle, n'est-ce pas les avoir vaincus deux fois? M. Veillot a eu cette fortune; autrefois homni et conspué, c'est lui qui maintenant donne le ton et mène le chœur. Il est devenu presque impossible de discerner les nuances qui le distinguent de ses anciens accusateurs. Si l'on met de côté d'inévitables différences de forme résultant de la diversité des situations et des

tempéramens, ce sont des deux parts les mêmes procédés de polémique, les mêmes effets oratoires, les mêmes dénigremens, et, chose plus grave, c'est le même fonds d'idées. Pour M. l'évêque d'Orléans comme pour M. Veillot, l'ennemi qu'il faut anéantir à tout prix, c'est le *philosophisme*, c'est-à-dire la liberté de penser. Elle seule en réalité est en cause dans ces gémissemens, dans ces sarcasmes, dans ces colères sur les *signes du temps*, sur les *malheurs du temps*, sur les *odeurs du temps* ! Notre temps offre en effet beaucoup de symptômes qui ne sont guère rassurans pour l'avenir ; mais, si nous avons à les classer, ce n'est ni Garibaldi, ni le positivisme, ni M. Renan, ni les chanteuses populaires, ni le tremblement de terre, ni la sauterelle africaine, ni le débordement des fleuves que nous placerions en première ligne. Il est un symptôme encore plus significatif à nos yeux que ces divers fléaux : c'est le débordement des libelles épiscopaux.

Ce phénomène, dont l'apparition était d'ailleurs prévue, a cela de précieux, qu'il nous permet d'étudier à fond les dispositions et les pensées d'hommes qui ont dans leurs mains de puissans moyens d'influence, et qui étaient, ce semble, jugés avec beaucoup d'illusion. Que n'a-t-on pas dit par exemple de l'esprit libéral, conciliant, éclairé de M. l'évêque d'Orléans ? Qui ne se rappelle, et qui n'a jusqu'à un certain point partagé les espérances dont il a été l'objet ? Il était le second de M. de Montalembert dans cette guerre généreuse que l'illustre orateur avait entreprise contre l'absolutisme de son propre parti. M. Veillot était alors un pestiféré dont on s'écartait avec une sainte horreur. M. Dupanloup dénonçait à grand bruit les usurpations de ce laïque turbulent sur le pouvoir pastoral, et fut fort admiré pour ce trait de courage. On le désignait partout comme le réalisateur futur du fameux programme « l'église libre dans l'état libre. » Il manquait à la gloire de l'Académie ; il y fut reçu. On y célébra ses lumières, son libéralisme, sa tolérance, aux applaudissemens du bon public. Il n'a pas plus tôt pénétré dans le cénacle qu'il y règne en maître. Il y fait et défait à son gré les élections. Il y prononce l'exclusion contre des hommes qui eussent honoré l'Académie, et il est obéi. Il faut bien accorder quelque chose à ce prodige, à ce *rara avis* qu'on nomme un évêque libéral ! Il devient en un mot l'homme nécessaire, toujours en vertu du même prestige, la réconciliation de l'église avec la liberté. Et à quoi aboutissent toutes ces belles illusions ? A un mandement dans lequel les tremblemens de terre, les inondations, le choléra et les sauterelles, « tout cet appareil de la nature émue, » comme dit éloquemment M. Plantier, sont présentés comme l'expression du courroux de Dieu contre les excès du positivisme et de la morale indépendante. Malheur à nous si nous ne comprenons pas ce premier avertisse-

ment ! Voilà la philosophie que nous propose M. Dupanloup. Encore un pas, et le tonnerre, émancipé par Franklin, est replacé au rang des choses sacrées comme au temps de Calchas et de la belle Hélène !

On a beaucoup ri de cette façon peu nouvelle d'envisager les phénomènes de la nature, et M. l'évêque d'Orléans, dans sa nouvelle brochure, écrite en réponse aux rieurs, se montre quelque peu embarrassé d'un succès qu'il n'avait point prévu. Il voudrait bien n'avoir pas écrit tant de choses si peu compatibles avec la largeur d'esprit qui sied à un académicien ; mais, quel que soit le mobile qui le pousse à les atténuer, il est un fait beaucoup plus digne de fixer l'attention : c'est le nombre de partisans que sa théorie a trouvés dans l'épiscopat. Elle est devenue le thème stéréotypé de la plupart des mandemens que le mois dernier a vu éclore. Cette argumentation, renouvelée des augures et depuis si longtemps mise au rebut, fait invariablement les frais de ces pieux manifestes. Et sa valeur doctrinale, dont tout le monde peut juger, est relevée par un esprit de mansuétude et de charité dont l'extrait suivant du mandement de M. Plantier ne donnera qu'une faible idée : « Une échéance redoutable va bientôt arriver. Déjà les fils de Satan la saluent avec une joie sinistre. Ils se disent avec une conviction qui tressaille que, la France une fois éloignée de la cité des papes, ils en feront aisément leur proie ; leurs ricanements et leurs cris féroces ont frappé vos oreilles plus encore que les nôtres. Puisqu'ils ont l'audace de fixer ainsi un jour où ils s'empareront de votre héritage, ô mon Dieu, ne pourriez-vous pas faire sonner avant l'heure de ces désolations celle de votre vengeance?... Adorable protecteur des justes en péril, hâtez-vous de nous donner cette espérance et surtout de la vérifier ! » Dieu bon, Dieu clément, Dieu juste, refuserez-vous cette satisfaction à cet excellent M. Plantier ? Vengez-vous, mais surtout vengez-le, car tel est le sens de cette supplication passionnée. La noblesse et la douceur de ces sentimens sont, on le voit, à la hauteur de la force de raisonnement qui brille dans ces écrits. Est-ce là un progrès de la controverse religieuse et le genre d'enseignement qu'on a le droit d'attendre d'elle ? Est-ce là un titre pour revendiquer la direction morale des sociétés actuelles ?

Nous n'avons donc pas exagéré l'importance de M. Veillot en rendant hommage à son influence si facile à reconnaître dans toutes ces productions. Désavoué autrefois comme l'enfant perdu du parti, il voit aujourd'hui graviter autour de lui en satellites fidèles la plupart de ceux qui l'ont combattu. De là le seul genre d'intérêt que son récent ouvrage sur les *odeurs de Paris* puisse avoir à nos yeux. Ce livre considéré en lui-même n'est qu'un ramassis d'articles in-

digestes, écrits au jour le jour, sans plan, sans suite et sans idées; il a dû tout son succès au scandale, aux personnalités, à une curiosité malsaine, à une satire dont la principale originalité consiste à assassiner les gens avec un couteau sacré; mais, parmi les odeurs plus ou moins nauséabondes qu'il invite le public à y respirer, on découvre avant tout le parfum qui est propre au parti auquel appartient M. Veillot; cela suffit pour faire de ce livre un document curieux.

Il y a dans M. Veillot deux visées bien distinctes : il aspire en même temps à la gloire du moraliste et au rôle du partisan religieux. Comme moraliste, il a adopté un procédé assez simple, mais assez peu varié : c'est l'injure. Lorsqu'il a bien insulté et vilipendé quelqu'un, il n'est pas éloigné de croire qu'il a beaucoup fait pour le convertir. Ce genre est un peu restreint et même à la longue assez ingrat; cependant, tout bien considéré, il fait bien de s'y tenir, car chaque fois qu'il essaie d'en sortir, c'est pour tomber dans le genre ennuyeux, le pire de tous. Il s'est donc fait l'insulteur public, rôle vacant depuis les beaux jours de feu Proudhon, auquel M. Veillot se désole si comiquement d'être comparé, et qui lui était infiniment supérieur dans cet emploi. Par ce temps de littérature faisandée, où le goût, la mesure, la dignité du langage et la justesse des pensées sont considérés comme d'absurdes billevesées, un tel parti pris était un élément de succès. A un public blasé et dépravé, fort indifférent au fond des choses, il faut avant tout de fortes épices et de gros mots. Il a été servi à souhait par M. Veillot, et il a aussitôt adopté ce rival heureux de M^{lle} Thérésa. C'est ainsi que cet apôtre, sous prétexte de convertir le monde, s'est mis à jeter de la boue à tous ses contemporains grands et petits. « *Comme ils tripotent la morale!* » s'écrie-t-il dans sa vertueuse indignation, « et quelle horrible fricassée du dictionnaire! » car notre homme a la prétention d'être un grand styliste, et son livre sur les *odeurs* exhale une odeur de pédanterie qui n'est pas des plus plaisantes. Il profite de l'occasion pour se soulager d'un long arriéré de haine et de rancune. Venger à la fois Dieu, la morale et ses propres injures, quelle volupté ineffable! Il prend aux cheveux les héros de la petite presse, accusant celui-ci « de *souler d'impiété* quelques centaines de butors pour un gage de quinze pistoles, » prédisant à celui-là « que ses argumens seront effacés *sous le crottin* des chevaux de M^{lle} Zora. » Il en peint un autre mourant « enfoncé dans la pourriture du bel esprit, regrettant les joies de la luxure et de la ripaille jusque dans le cercueil. » Doué d'une imagination qui salit la laideur elle-même, il nous fait assister à tous les spectacles que lui offre Paris, depuis « le vomissement des orgies » jusqu'à « la romance *tord-boyaux* de Thérésa. » Il déguste en connaisseur toutes

les ignominies. Il vous servira au besoin de guide dans cet égout dont personne ne connaît mieux les détours. Il s'en fait l'aimable cicerone. Il vous montre sous leur vrai jour des scènes dont vous ne soupçonnerez pas toute la perversité. Il entre au théâtre où se joue *la Biche au bois*, et voici ce qu'il y voit : « une hydropique très avancée qu'on s'attend à voir dégonfler sur la scène, — des cagneuses, des maflues, des pansues, des voûtées, des osseuses impudentes et gauches! — ô effroyables déformations de la grue déplumée! ô grouillement abominable d'où s'échappent des odeurs de soupente! » Dans l'exposition des beaux-arts, il ne voit « qu'une cohue d'abjections où le proxénétisme se montre partout en ajoutant les puanteurs aux laideurs. » N'est-ce pas là l'accent même de la vertu? Ces échantillons de la verve de M. Vuillot donnent une idée des riches couleurs que cette riante imagination doit prêter à un adversaire politique ou religieux. Il est même relativement modéré lorsqu'il appelle Voltaire un damné, Garibaldi un polisson et Lincoln un pauvre diable. Voilà où en est en France la littérature sacrée, et voilà ce qu'on nomme aujourd'hui un moraliste chrétien!

Qui le croirait pourtant? ce rigide censeur s'attendrit à la fin. Il y a parmi les faiblesses humaines un vice qui a trouvé le chemin de son cœur; il en parle avec une sorte d'enthousiasme mystique. Comment désigner cet objet de son culte? laissons-le le nommer lui-même. « Nous sommes devenus un peuple *fort propre*; nous avons pris le pli de la *propreté*. Or il n'y a que les peuples négligés sur cet article qui aient empire sur eux-mêmes; ils ont le même empire sur le monde. L'empire appartient aux peuples *malpropres*. Je me contente d'énoncer cette grande vérité politique... Ces grands vieux Romains, ces politiques, ces législateurs si justement admirés, ne voulurent pas que les maisons se touchassent dans la ville. Par là point de difficultés sur le mur mitoyen, et, ce qui valait mieux, autour de chaque maison un *cloaque toujours florissant*... Ils étaient forts. Remarquez que tous les amans de la propreté sont faibles. Le corps humain est fait de saleté;... mais ce stupide corps renie son origine et se *vautre dans toutes les propretés imaginables*, ce qui l'énerve et le tue. »

Que vous semble de ce cantique en l'honneur de la malpropreté? Pouvait-on imaginer un plus digne couronnement à la morale que nous avons exposée plus haut? Les *grands vieux Romains*, ces vigoureux pédagogues qui, pour me servir de l'expression consacrée, ont débarbouillé d'une main si rude les peuples enfans, assaini tant de cités et de provinces, construit des thermes pour le monde entier, seront, je le soupçonne, médiocrement flattés du singulier compliment qu'on leur adresse ici; en revanche le bienheureux Labre applaudira du haut des cieux à cette réhabilitation d'une

vertu si longtemps méconnue. Nous avons là non-seulement toute une philosophie de l'histoire, mais encore un moyen simple et facile de mesurer le degré de civilisation des différens peuples : du même coup l'Angleterre tombe au dernier rang, et l'Espagne monte au premier. On ne cherchera plus désormais un moyen de régénérer le monde : supprimez les établissemens de bains dans toute l'Europe, et vous aurez rendu un immense service à l'humanité. La méthode est d'ailleurs applicable aux individus comme aux nations : voulez-vous grandir en force et en sainteté devant Dieu, ayez le courage de renoncer à de malheureux préjugés, et cessez de *vous vantrer* dans la propreté; tel est le chemin de la perfection. Hélas ! il disait donc vrai, ce voyageur fantaisiste qui, saisi de dégoût en visitant je ne sais plus quel couvent d'Italie, s'écriait dans sa perplexité : « La sainteté ne serait-elle donc que l'art de puer selon certaines règles ? »

Mais l'hygiène et la morale de M. Veillot nous font oublier son système comme chef de parti; ce système n'a pas changé : c'est purement et simplement le vieil absolutisme clérical, et au fond il ne diffère en rien de celui de ses émules du haut clergé. Comme MM. Plantier et Dupanloup, M. Veillot poursuit de ses anathèmes le philosophisme, le protestantisme et la révolution, — Garibaldi, Littré et Renan; mais il a sur ses coopérateurs un grand avantage, celui de la franchise. Il déclare à haute et intelligible voix qu'à ses yeux « un peuple de démocrates est un peuple d'histriens. » Il n'est pas académicien; il se soucie peu de plaire ou de déplaire à M. Thiers; il ne se dit pas à chaque instant, comme M. Dupanloup, qu'il doit écrire avec les manchettes de M. de Buffon. Il se moque même très agréablement de M. Prevost-Paradol, qui s'est un peu pressé de le féliciter de sa conversion au libéralisme. Oui, sans doute, lui répond-il sur un air bien connu, je suis pour la liberté, mais pour celle de la vérité et non pour celle de l'erreur. On sait la suite du raisonnement : la vérité, c'est moi, et l'erreur, c'est vous; donc, etc. Cette déclaration est catégorique, et l'on sait du moins à quoi s'en tenir avec le libéralisme de M. Veillot. Interrogeons sur ce point M. Plantier. Sa doctrine en cette matière est absolument la même, mais que de précautions oratoires pour en atténuer l'expression !

« Ce n'est pas, nos très chers coopérateurs, nous le déclarons avec franchise, que nous soyons partisan absolu de toutes les libertés politiques glorifiées même par des hommes très honnêtes et parfois très chrétiens de notre époque. Il en est plusieurs auxquelles en vertu des vraies doctrines théologiques nous pourrions faire d'irréfutables objections. »

Nous voilà en plein brouillard, et le petit troupeau de M. l'évêque de Nîmes doit être bien embarrassé de trouver son chemin dans une telle obscurité. Écoutons maintenant M. l'évêque d'Orléans. Quelque libéral et académicien qu'il soit, il s'est laissé parfois aller à des emportemens de polémique tout à fait indignes d'un esprit vraiment compréhensif. Dans ces momens-là, il a complètement oublié les manchettes de M. de Buffon, et s'est livré à des violences de langage qui l'ont fait accuser, non sans quelque fondement, de faire appel au bras séculier. Vous êtes donc, lui a-t-on dit, pour un régime de contrainte? Il nous faut renoncer à l'église libre dans l'état libre? — Non, répond-il, je ne suis pas pour le bras séculier. « Je préfère, avec *une alliance convenable*, la liberté dans la justice. Je dis avec une alliance convenable, car la société et la religion ne sont pas faites pour vivre étrangères l'une à l'autre, mais pour s'aider l'une l'autre dans la justice et la liberté. Tel est le principe tutélaire des concordats. »

Cette déclaration manque totalement de clarté et pour cause; cependant elle a un sens. Essayons de le dégager : je ne suis pas pour le bras séculier, Dieu m'en préserve! que dirait l'Académie? mais je suis pour le principe tutélaire des concordats, qui n'est pas autre chose que le bras séculier mis au service de l'église. — Fort bien, la société doit donc aider la religion, mais dans quelle mesure? — Dans la mesure d'une alliance *convenable*. — Oui, j'entends, convenable, c'est-à-dire qui *vous convienne*; mais par quels moyens? — Par la justice et la liberté. — Quelle liberté? Je vous entends encore : la liberté de la vérité et non celle de l'erreur. M. Veillot nous a déjà dit cela, mais il a eu le mérite de nous le dire beaucoup plus nettement. Il malmène quelque part avec une sainte brutalité de langage ce qu'en son vocabulaire il nomme la *cafardise libérale*. Nous ne consentirons jamais pour notre compte à qualifier ainsi des tempéramens commandés par la dureté des temps. En vérité, M. Veillot est bien sévère pour la littérature sacrée.

Poursuivons cet examen. Qui n'a entendu parler de la tendresse toute particulière de M. Dupanloup pour la liberté de la presse? Cette passion, longtemps contenue et même fort ignorée, a commencé de se montrer à la suite de certaines mésaventures survenues à des journalistes orthodoxes jusque-là assez satisfaits; elle est devenue tout à fait bruyante à l'époque de la campagne d'Italie, et l'occupation des Romagnes l'a portée jusqu'au paroxysme. Nous ne tirons de là aucune présomption, mais nous tous qui nous honorons d'aimer et de servir cette cause, nous avons intérêt à savoir ce que M. l'évêque d'Orléans entend par liberté de la presse. Il est lui-même écrivain et journaliste à l'occasion; on a le droit de croire que cette question n'est pas nouvelle pour lui : il ne se sert pas,

comme tant d'autres, d'un mot dont il ne connaît pas le sens et la portée. Constatons d'abord qu'il est tout à fait contraire au régime actuel de la presse, et que cet état de choses ne répond nullement à ce qu'il nomme la liberté. « Que d'autres, dit-il, sous une constitution perfectible, signalent les défauts du régime actuel de la presse à leurs points de vue spéciaux ! moi, évêque, je les signale *au nom de la morale et de la religion.* »

Le système actuel a donc des défauts, c'est ce qu'on ne songera pas à lui contester ; mais il les signale « au nom de la religion. » L'intervention de ce criterium, d'ailleurs si respectable, n'a jamais porté bonheur à la presse ; il n'a rien de rassurant pour elle, et commence à nous donner quelques inquiétudes. M. Dupanloup continue : « Soyons francs, il n'y a de largement permis à la presse que deux terrains de discussion, l'économie sociale et la religion. Vous avez voulu défendre, et *c'était votre droit*, la dynastie, la constitution, les formes politiques, et vous avez livré aux disputes les questions économiques, qui mènent droit à la discussion du prolétariat, et les questions religieuses, qui mènent droit à la discussion de l'église et de Dieu. Or qu'est-ce qui se passe ? Dans le premier chemin, on rencontre les propriétaires et on les calomnie ; dans le second, on rencontre le clergé et on le livre aux haines aveugles. »

Que conclure de ces prémisses ? Qu'il faut défendre les propriétaires contre la calomnie, et le clergé contre les haines aveugles, qu'il faut interdire ou tempérer par de sages lois les discussions qui y *mènent tout droit* ? Oui sans doute, mais il faut le penser et non le dire. Cette logique brutale serait bonne tout au plus pour M. Vuillot. M. l'évêque d'Orléans a sa réputation de libéral à ménager, il se garde bien de conclure. Il se borne à alléguer que les catholiques n'ont aucun moyen de défense et sont livrés pieds et poings liés aux coups des libres penseurs, à demander « que le gouvernement s'éclaire et *devienne impartial*, » c'est-à-dire apparemment que les libres penseurs soient à leur tour livrés pieds et poings liés aux coups des catholiques, enfin à regretter « que nous n'osions pas être hautement pour Dieu, pour l'église et pour l'âme *contre les empoisonnements de l'athéisme.* »

Ce qui nous console de ce dernier reproche, c'est que M. Dupanloup non plus n'ose pas se prononcer hautement, car il ne conclut pas. Cette pensée secrète qui l'obsède, ce vœu impie contre la presse, à laquelle il doit tant, cette haine enfin qui se lit entre chaque ligne de son manifeste, il n'a nulle part le courage de les avouer ouvertement. Cette circonspection perpétue l'équivoque, et à ce titre nous paraît fort regrettable. Chacun doit avoir le courage de son opinion, et nous nous contenterons à cet égard de renvoyer

M. l'évêque d'Orléans à son prochain sermon sur les inconvéniens du respect humain. Au reste, cette inconséquence, très sciemment calculée, ne peut tromper que les lecteurs inattentifs. Si M. Dupanloup juge prudent de ne pas conclure, tous ceux qui l'ont lu et qui savent ce que parler veut dire ont déjà conclu pour lui. Quelque rompu que soit un écrivain à la gymnastique évasive des restrictions mentales, il se dérobe moins facilement qu'il ne pense à la responsabilité de ses idées et de ses paroles. La pensée qu'il s'étudie laborieusement à déguiser dans tel ou tel passage jugé scabreux, elle éclate à son propre insu dans l'œuvre entière : en vain vous vous efforcez de la dissimuler, chacun l'a déjà nommée. M. Dupanloup ne demande nulle part en termes formels que la discussion des doctrines religieuses nous soit interdite, mais il accumule avec un soin minutieux, dans son ouvrage, toutes les raisons et tous les prétextes qui lui paraissent de nature à motiver l'adoption d'une telle mesure. Ils s'abstient de toute attaque directe contre la liberté de la presse, mais il dénigre et injurie tous ceux qui en font usage. Il n'est pas assez bien en cour pour appeler sur eux les rigueurs du gouvernement, mais il appelle sur eux l'indignation du public, et il invite « les familles chrétiennes à *leur fermer rigoureusement leur porte* tant qu'ils persisteront dans une telle voie. » Il dénonce à ces familles les journaux auxquels elles ne doivent pas s'abonner, les librairies où elles ne doivent pas acheter. Il emploie en un mot consciencieusement tous les moyens de nuire à ses adversaires qui se trouvent à sa portée; quelquefois même il en met en œuvre certains autres qui ne peuvent lui être d'aucun usage, soit distraction, soit force de l'habitude, soit espérance que les temps redeviendront meilleurs. C'est ainsi qu'ayant à citer *des articles odieux* de l'honorable M. Havet, que nous n'avons pas à justifier aux yeux des lecteurs de cette revue, il ajoute au nom de l'écrivain cette singulière mention : M. Havet, professeur, *dit-on*, au Collège de France. C'est là, si je ne me trompe, ce qu'on appelle recommander quelqu'un au prône. On le voit, M. l'évêque d'Orléans n'est pas seulement un métaphysicien, il est aussi un homme pratique, et s'il sait remonter à propos dans son nuage quand on lui demande une déclaration de principe qui pourrait l'engager, en revanche nul ne va plus droit au fait quand il s'agit de nuire à ses adversaires. Au reste, ne lui dites pas qu'il travestit ou méconnaît leurs intentions, ne le rappelez pas aux préceptes de la charité chrétienne : il a prévu le cas; il vous répond qu'il ne veut pas la mort du pécheur; il nous laisse même à tous un recours simple et facile. « Si je me suis trompé, dit-il, si les coupables sont meilleurs *que je pense*, qu'ils me démentent; jamais je n'aurai eu de plus grande joie. » Moyennant cette petite précaution préliminaire,

on peut s'en donner à cœur-joie sur le compte des empoisonneurs publics. Ils ne protestent pas : vous voyez donc bien que j'avais raison!

Il a appelé un jour Garibaldi *un homme ridicule*, donnant, comme tous ses collègues, avec un instinct bien caractéristique, la préférence de ses outrages au seul homme de notre temps qui ait eu quelque chose qui rappelle ce qu'on nommait jadis « la folie de la croix, » c'est-à-dire une foi entière, absolue, dans une idée, et qui ait sans relâche apporté sa vie en témoignage. Le général Garibaldi n'a pas réclamé contre l'honneur qu'on lui a fait, mais beaucoup de gens ont réclamé pour lui. Cette injure, même bénie par le pape, a paru excéder la mesure de ce qu'on permet en ce genre à un évêque. M. Dupanloup juge à propos de s'expliquer à cet égard. « On m'a accusé, dit-il, d'avoir mal parlé de Garibaldi; *mais en vérité je ne crois guère m'être trompé.* Est-ce que le général Garibaldi n'est pas en activité dans une armée régulière? Si l'un de nos généraux en France tenait de tels discours, on crierait au scandale, et le ministre sévirait. On ne touche pas à Garibaldi, soit parce qu'on ne le prend pas au sérieux, soit parce qu'on le craint. *Qu'ai-je dit de plus?* » Ce qu'ai-je dit de plus est sublime dans son genre, mais il ne nous paraît pas de nature à encourager beaucoup ceux qui pourraient être tentés de demander des amendes honorables ou simplement des rectifications à M. l'évêque d'Orléans.

Ainsi le défaut de franchise dans les principes se retrouve également dans les procédés de la polémique. M. Dupanloup est dans son rôle et dans son droit en défendant l'idée de Dieu; mais il n'y est plus lorsque, confondant indistinctement ses adversaires sous la commode dénomination d'athées, il attribue aux uns ce qui appartient aux autres, et leur prête à la plupart des intentions qu'ils n'ont jamais eues. Est-il bien sûr de comprendre toujours leurs ouvrages? On peut en douter. On s'aperçoit trop souvent, en le lisant, que la connaissance de la théologie ne donne pas celle des questions d'histoire, de politique et de philosophie. Qui croirait qu'il trouve dans la presse actuelle « des articles qui lui rappellent l'accent des journaux révolutionnaires *avant le deux septembre?* » Autant vaudrait dire, comme le doux M. Plantier, « que nous appelons la servitude de l'église avec des grincemens dont Satan notre père doit être heureux et presque jaloux! » Ce sont là des visions de malades contre lesquelles il est impossible de s'irriter et même de se défendre. Prouvez donc, disait Pascal, que vous n'êtes pas un tison d'enfer. S'il y a au contraire quelque chose de frappant dans le mouvement philosophique de notre temps, c'est le caractère peu agressif de son attitude vis-à-vis de l'église.

Non-seulement les écrivains qu'on attaque avec tant de violence

s'abstiennent à son égard de toute démonstration hostile, mais on dirait parfois qu'ils ignorent jusqu'à son existence. Quelques-uns se piquent envers elle d'une impartialité qui les a plus d'une fois exposés au reproche de faiblesse. La plupart d'entre eux ne répondent que par le silence aux accusations envenimées qu'on dirige incessamment contre leurs personnes et leurs écrits. A lire par exemple les œuvres de ce grand et modeste savant qui se nomme M. Littré, qui se douterait que depuis plusieurs années M. l'évêque d'Orléans consacre assidûment ses veilles à le déchirer? Qui se douterait que M. l'évêque d'Orléans, non content de combattre en les dénaturant, dans de nombreux volumes, les doctrines de cet écrivain, et ne pouvant appeler sur lui les sévérités du gouvernement, s'en est dédommagé en lui faisant fermer les portes de l'Académie? Qui retrouverait la trace la plus fugitive de ces démêlés dans les œuvres de M. Littré? Où surprendre dans ses sereines discussions l'ombre même d'un ressentiment? Non, il habite un monde dans lequel le bruit de ces vaines agitations ne pénètre pas. Il n'est pas bien démontré qu'il connaisse l'existence de son pieux persécuteur; en revanche, ce qui est parfaitement établi et certain, c'est qu'il ne lui en veut pas et ne peut pas lui en vouloir.

Quant à ceux qui ont plus ou moins touché aux questions religieuses de notre temps, avec quels ménagemens ne l'ont-ils pas fait! C'est une manœuvre bien peu loyale que celle qui consiste à leur imputer les déclamations étourdies de quelques échappés de collège réunis en congrès. Jamais au contraire on ne fut plus indulgent envers des adversaires plus implacables, et c'est précisément cette modération qui les désespère. Nous pourrions en citer mille exemples, mais « *passons, pour n'être pas infini,* » comme dit M. Plantier. Le mouvement philosophique de notre temps n'a pas seulement sur ses ennemis l'avantage de l'élévation et de la dignité du langage, il a aussi celui de la constante justice de ses réclamations. Loin de chercher à leur rendre blessure pour blessure, il n'a jamais pris vis-à-vis d'eux qu'une attitude défensive. Si l'église était menacée dans ses légitimes conditions d'existence, il serait le premier à s'en plaindre. Cette équitable impartialité est tout ce qu'il lui doit, et il ne s'est pas départi de cette ligne de conduite. Il n'est sorti un instant de sa neutralité que contraint par la nécessité de se défendre contre les folies furieuses de la réaction catholique de 1852. Il n'est nullement hostile au sentiment religieux, il en respecte les droits et le domaine; mais il prétend aux mêmes franchises pour lui-même. Il prétend aborder avec une pleine liberté la discussion de tous les systèmes métaphysiques; il veut enfin être libre dans sa sphère comme le sentiment religieux doit l'être dans la sienne. Tel est le sens de toutes les doctrines philoso-

phiques qui ont paru dans ces derniers temps, depuis le positivisme jusqu'à la morale indépendante. Nous n'entendons nullement nous porter caution de tel ou tel système, nous repoussons même plusieurs de ces théories comme contraires à la liberté morale de l'homme; mais nous estimons que chacun a le droit de raisonner et même de déraisonner sur ce point sans la permission de messieurs les évêques. C'est là ce qu'on appelle la liberté de penser, principe assez connu dans le monde. Quant au sentiment religieux, il n'est pas en péril, il survivra même aux apologies de ceux qui se disent ses défenseurs. Personne ne songe à l'attaquer, on ne songe qu'à l'empêcher d'être un instrument de tyrannie ou d'exploitation. On proteste contre ses usurpations ou ses privilèges, on ne lui a jamais contesté ses droits.

Y a-t-il là de quoi justifier tant de cris de colère et de sinistres prophéties? « Ce qui se prépare en Europe est effroyable, s'écrie M. l'évêque d'Orléans. *Je ne le verrai peut-être pas, mais je l'annonce!* » Oui, sans doute, c'est toujours une consolation; mais ce souhait charitable n'est-il pas quelque peu hors de saison? Est-il vrai, comme le dit M. Dupanloup, « que nous ayons la liberté de l'attaque, et qu'il n'ait pas celle de la défense? » Qui s'en serait douté? Nous qu'on dénonce du haut de cent mille chaires à la haine et au mépris des bonnes âmes, nous sommes les bourreaux, et ceux qui nous déchirent ainsi sont les victimes! Cette proposition ne nous semble pas très spécieuse. Pourquoi ne pas l'avouer? ici encore vous manquez de franchise. Il y a en effet en France une catégorie de personnes contre lesquelles vous n'avez pas « la liberté de l'attaque; » mais osez-vous soutenir qu'elle comprend tous ces philosophes, tous ces historiens, tous ces publicistes contre lesquels vous vous arrosez jusqu'à la liberté de l'injure? S'il en est ainsi, leur immunité les défend bien mal! Mais non, sortons enfin de l'équivoque; qu'y a-t-il au fond de toutes ces doléances et de toutes ces colères? Une querelle métaphysique? Non, il y a la chute du pouvoir temporel. Tel est en réalité l'objet explicite ou sous-entendu de chacun de vos réquisitoires. Vous voudriez bien pouvoir vous en prendre aux véritables auteurs de cette grande révolution; mais le « principe tutélaire des concordats » vous ferme la bouche, et voilà pourquoi vous frappez si bruyamment des écrivains inoffensifs. Le public naïf ne comprend rien à la violence de vos anathèmes contre des théories fort peu agressives, qui n'ont d'autre prétention que celle de vivre en paix. Peut-être prendra-t-il vos récriminations plus au sérieux lorsqu'il saura que ces théories innocentes ne figurent là qu'à titre de prête-noms. Que ne lui dites-vous par exemple une bonne fois : Le mot positivisme est une locution qui signifie le gouvernement actuel?

Le vrai sens des mots et des choses une fois rétabli, le débat devient beaucoup plus intelligible; mais la passion extraordinaire qu'il excite ne paraîtrait guère plus motivée, si l'on ne voyait si souvent les hommes s'entre-déchirer pour des fantômes. Il suffit en effet d'ouvrir les yeux pour reconnaître que l'objet même du débat, c'est-à-dire le pouvoir politique de la papauté, a depuis longtemps cessé d'exister. Il n'existe plus depuis le jour où le saint-siège n'a plus pu se passer d'un protecteur. Cette révolution n'est plus à faire, *elle est faite...* L'indépendance entendue dans le sens étroit et tout matériel que les partisans du pouvoir temporel donnent à ce mot est incompatible avec une protection. On n'est indépendant à ce point de vue qu'à la condition de se protéger soi-même. Du moment où il faut un protecteur, qu'importe que ce protecteur soit français, comme il l'est encore aujourd'hui, ou italien, comme il peut l'être demain? Il n'y a plus qu'une indépendance possible, c'est l'indépendance morale. Voilà le grand fait qui domine désormais toute cette question. Ce fait ne date pas d'hier, il est le résultat du travail des siècles. Le monde a employé quinze cents ans à reviser la donation de Constantin; ceux qui lui font un crime de l'avoir invalidée ne lui reprocheront pas dans tous les cas d'avoir agi à la légère. Il n'a manqué à leur égard ni d'impartialité ni de patience. Qu'ils prennent la peine d'étudier ce long procès instruit par l'histoire, et dont ils entendent aujourd'hui prononcer l'arrêt! Ils y trouveront plus d'un enseignement qu'ils pourront mettre à profit. Ils assurent que les ravages causés par les inondations et les sauterelles africaines sont un avertissement pour nous; cette chute immense que tant d'efforts réunis n'ont pu conjurer ne contiendrait-elle pas aussi quelque leçon pour eux?

On se tromperait étrangement, si l'on supposait que ces réflexions nous sont inspirées par le plaisir des représailles. Le sentiment qui nous domine, c'est le regret de voir s'égarer dans la plus folle des entreprises un parti qui aurait pu être une force morale au moins relative au milieu de la dissolution qui nous menace, s'il avait mieux su comprendre sa tâche et ses devoirs. Ce parti aurait mieux à faire que de s'attaquer à des principes qui sont désormais au-dessus de ses atteintes. Lui qui est d'une clairvoyance si impitoyable pour les travers de ses adversaires, pourquoi ne s'appliquerait-il pas enfin à se réformer lui-même? A la vérité il se prétend immuable; mais son immuabilité a beaucoup varié dans le cours des siècles, elle peut varier encore. Qui sait? peut-être est-il plus perfectible qu'il ne le suppose. Ne serait-il pas opportun d'essayer? Il affecte de se croire sous le coup d'une persécution imminente de la part des libres penseurs. « On veut, dit M. Plantier, arracher à l'église son pain de chaque jour, on veut qu'elle n'ait pas un atome de

propriété sur terre, on veut l'empêcher de parler et d'écrire. »

Voilà donc les appréhensions qui vous troublent? Quand vous poussez ces cris d'alarme retentissans au nom du spiritualisme en péril, c'est à vos biens que vous pensez! Et quand vous vous échauffez si fort en faveur de l'immortalité de l'âme, c'est que vous songez en réalité à l'immortalité du budget! Quand vous dénoncez comme un piège de vos ennemis le principe de la séparation de l'église et de l'état, qui seul peut assurer votre indépendance, c'est que vous y voyez ces privations et ces sacrifices si chers à la primitive église. Non, vos dangers ne sont pas là; regardez plutôt les églises coquettes et luxueuses qu'on vous bâtit partout. Est-ce donc pour des prêtres faméliques que s'élèvent à grands frais ces temples charmans de la dévotion aisée? Il faut avoir l'imagination bien frappée pour y placer en idée les supplices de la tour d'Ugolin. Croyez-nous, successeurs des apôtres, craignez moins la pauvreté. Ce n'est pas la faim qui vous menace; c'est la richesse, c'est le bien-être, ce sont ces chaînes dorées au moyen desquelles on s'assure de la docilité des églises nationales! Voilà où vous mène directement votre attachement exagéré au « principe tutélaire des concordats! » Si le sort de l'église russe vous paraît enviable, il ne tient qu'à vous de l'obtenir. S'il vous effraie, vous serez toujours libres de vous y soustraire; mais ne craignez pas la pauvreté. Il y a des choses pires pour un prêtre, par exemple de tomber sous le joug et de devenir un fonctionnaire. Hommes de peu de foi, montrez plus de confiance dans la bonté de votre cause! Il y a en France même et sous vos yeux de nombreuses églises qui vivent florissantes et prospères sans aucun secours de l'état; pourquoi, vous qui vous appuyez sur tant de millions d'hommes, trembleriez-vous d'avance devant une épreuve que les pasteurs protestans affrontent avec de si faibles ressources? Élevez vos cœurs et votre enseignement; renoncez à des prétentions surannées, n'insultez plus personne pour des querelles métaphysiques, le Dieu *devenir* ne sera jamais dangereux pour les masses. Laissez là les eaux miraculeuses et les madones aux yeux mouvans; abstenez-vous, s'il se peut, de maudire et de damner votre prochain; enfin, ceci soit dit sans vouloir faire tort au dogme, souvenez-vous quelquefois que vous êtes les dépositaires du plus beau livre de morale qui ait paru parmi les hommes. Assez longtemps vous avez été les alliés ou les instrumens du despotisme, soyez une bonne fois les amis de la liberté, et, tenez-le pour certain, la liberté vous en récompensera; mais surtout fiez-vous à elle, si vous voulez qu'elle se fie à vous!

P. LANFREY.

LES

FORCES SOUTERRAINES

Les Volcans et les Tremblemens de terre, par M. Arnold Boscowitz. Paris, Ducrocq, 1866.

I.

Les deux dernières années ont été, pour l'Europe du moins, assez riches en événemens volcaniques. L'Etna, qui se reposait depuis treize ans, s'est tout à coup fendu sur une longueur de plusieurs kilomètres pour dresser sur ses flancs des collines de 100 mètres de hauteur et pour épancher au dehors un fleuve de lave dont la contenance égalerait celle d'un cube de 800 mètres de côté. En même temps le Vésuve, dont les éruptions ne coïncident point en général avec celles de l'Etna, recommençait à fumer et changeait de nouveau la forme de son cratère, si souvent modifié. Quelques mois après, l'île de Santorin, dans l'archipel grec, se réveillait à son tour d'un sommeil de quatre-vingt-dix-huit années : l'îlot de Néa-Kaméni, qui s'élève au milieu de la grande rade circulaire comprise entre Santorin et Thérasia, était secoué par un tremblement de terre, et bientôt on voyait surgir du fond de la mer un écueil de lave noirâtre qui se gonfla lentement au-dessus de l'eau blanchie par les acides, et finit par se rattacher en promontoire au cône de Néa-Kaméni. Enfin une légère secousse du sol s'est fait sentir dans une grande partie de l'Europe occidentale, non sans causer une certaine frayeur à bon nombre de timides citoyens habitués à compter sur la solidité du terrain qui les porte.

Ces événemens sont, il est vrai, d'une très faible importance relative dans l'histoire de la planète, et seraient à peine dignes d'être mentionnés après tant de formidables catastrophes arrivées en diverses parties du monde,

même pendant le cours de ce siècle. Que sont ces éruptions de l'Etna et de Néa-Kaméni comparées à l'explosion du volcan de Timboro, qui dans l'année 1815 disparut tout entier en cendres et en fumée, et de ses nuages de débris, représentant une masse triple du Mont-Blanc, changea sur un espace aussi grand que la France le jour en une nuit affreuse? Qu'est la légère secousse qui vient de faire osciller les maisons de Paris rapprochée du tremblement de terre de Simoda, qui renversa, dit-on, plusieurs milliers d'édifices, ou de la catastrophe de Mendoza, qui fit périr une moitié des habitans de la ville? Cependant les mouvemens récents de nos volcans d'Europe et la faible ondulation que nous venons d'éprouver en France ont frappé plus vivement les imaginations que ne l'eussent fait de grandes catastrophes lointaines, et l'attention publique s'est reportée sur ces étonnans phénomènes des vibrations terrestres. Aussi les ouvrages de vulgarisation scientifique traitant des volcans et des tremblemens de terre ne peuvent-ils manquer d'être bien accueillis, surtout lorsqu'ils sont rédigés avec conscience et talent, comme celui de M. Arnold Boscowitz.

Dans ce livre, qui d'ailleurs est édité avec un grand luxe, l'auteur décrit les principales contrées volcaniques de la terre et raconte en détail les prodigieux événemens qui s'y sont accomplis. On ne saurait s'étonner de cette large part faite aux récits et aux tableaux, car, parmi les grands spectacles de la terre, l'Etna, les volcans de Java, le Mauna-Roa, l'Orizaba, le Cotopaxi et tant d'autres puissantes montagnes de feu doivent être mis certainement au premier rang à cause de l'harmonie et de la splendeur de leurs formes, et leurs éruptions présentent l'intérêt le plus saisissant par tous les drames humains qui s'y rattachent. Quant à la partie théorique du livre de M. Boscowitz, elle est assez brève par la raison bien simple que les causes de ces phénomènes grandioses des volcans sont malheureusement encore inconnues. Néanmoins plusieurs hypothèses ont été proposées par les géologues et les physiciens, et, tout en gardant avec soin le doute scientifique dans une question que n'a point encore élucidée l'observation directe, on aimerait à connaître en détail les diverses théories et les objections qu'elles soulèvent. M. Boscowitz s'est borné, ce qui est déjà un grand service, à résumer pour les lecteurs français les travaux importans de Fuchs, de Kluge, d'Otto Volger, qui jusqu'à ce jour étaient restés presque ignorés en-deçà du Rhin.

Naguère on admettait comme presque incontestable l'existence d'un feu central ou « pyriphlégéthon, » c'était là le terme employé par les savans germaniques. D'après cette hypothèse, une ardente mer de laves bouillonnait sous une mince écorce dont on évaluait l'épaisseur à 35 ou tout au plus à 50 kilomètres. Comparée au diamètre de la terre, qui est deux cent cinquante fois plus considérable, cette enveloppe ne serait donc qu'une pellicule ténue, une simple feuille posée sur une sphère liquide, et c'est là ce qui devrait contenir l'immense océan de feu, ayant, comme l'océan superficiel, ses courans, ses marées et peut-être ses orages. Les révolutions géologiques du

globe ne seraient autre chose que le contre-coup des ondulations souterraines de cet enfer caché, les montagnes seraient les rides figées de cet océan de feu, et les grands géans placés au bord des mers, l'Etna, le pic de Teyde, le Mauna-Roa, témoigneraient par leurs éruptions de tempêtes grondant au-dessous de l'enveloppe solide. En effet, dans l'hypothèse, la moindre pression de la croûte extérieure des roches, la moindre rupture d'équilibre dans l'immensité de la mer en fusion, doivent nécessairement avoir pour résultat d'agiter ou même de briser la mince enveloppe : de là les tremblemens de terre et la formation des évens volcaniques. Cette théorie très simple s'est emparée fortement des esprits, non-seulement parce qu'elle permet d'expliquer certains faits de l'histoire de la terre, mais bien plus peut-être parce qu'elle continue les mythes de la fable grecque et les légendes hébraïques. Malgré lui, à son insu, le chercheur qui se pique le plus de rigueur scientifique n'échappe point aux idées qu'on lui enseigna dans son enfance, et tout naturellement il se plaît à retrouver dans ces abîmes du pyriphlégéthon les sombres royaumes de Pluton et les cercles infernaux de Dante.

L'aplatissement de la terre aux deux pôles et le renflement équatorial ont été présentés comme des témoignages irrécusables de l'état d'incandescence liquide dans lequel se serait autrefois trouvé le globe. En effet toute sphère liquide tournant autour de son axe prendra nécessairement cette forme, à cause de l'inégale vitesse des différens points de sa masse; mais on peut se demander si un globe, même solide, ne se renflerait pas aussi vers l'équateur en tournoyant sans repos pendant une série indéfinie de siècles, car il n'est pas une matière qui soit absolument inflexible, et sous les fortes pressions de nos laboratoires, infiniment inférieures en durée aux pressions des forces planétaires, tous les corps solides, comme le fer et l'acier, s'écoulent à la façon des liquides. D'ailleurs les observations et les calculs des astronomes et des géomètres les ont conduits à croire que l'aplatissement de la terre aux deux pôles éprouve certaines variations, et que par conséquent des lois autres que celles des mouvemens de rotation et de révolution contribueraient à modifier la forme de la planète. Probablement moindre au pôle boréal qu'au pôle austral, l'irrégularité de la sphère paraît être soumise à des changemens périodiques pendant le cours des âges, et se complique en outre de plusieurs autres irrégularités, turgescences ou dépressions, que les oscillations du pendule et les mesures d'arcs terrestres révèlent à la science. L'un des plus sérieux sujets d'étude qu'offre la géographie physique est précisément cette instabilité du sol qui, sur divers points de la surface du globe, se soulève ou s'affaisse avec un prodigieuse lenteur. Si la cause certaine de ces gonflemens et de ces dépressions nous est encore inconnue, du moins rien ne porte à croire qu'elles soient dues à la force centrifuge développée par la rotation de la terre.

Il ne faut pas oublier non plus que dans l'hypothèse admise par ceux qui croient au feu central, notre planète doit être considérée comme une

masse liquide, puisque l'enveloppe extérieure est relativement une mince pellicule. Dans ces conditions, il serait difficile de comprendre que le grand océan des laves ne fût pas agité comme l'océan des eaux par le mouvement alternatif des marées, et ne soulevât pas deux fois par jour le radeau qui flotte à sa surface. On ne comprendrait pas davantage que la terre ne fût pas beaucoup plus déprimée du côté des pôles qu'elle ne l'est actuellement et ne fût pas transformée en véritable disque; or l'aplatissement polaire n'est pas même plus considérable que les simples inégalités superficielles comprises, dans la zone équatoriale, entre les cimes de l'Himalaya et les abîmes de l'Océan-Indien. Ajoutons que dans un récent ouvrage (1) M. Emmanuel Liais attribue ce faible aplatissement des deux pôles au travail d'érosion que les eaux et les glaces polaires, irrésistiblement entraînées vers l'équateur, ne cessent d'accomplir année par année, siècle par siècle, en se chargeant d'énormes quantités de débris arrachés à la surface du sol.

L'argument principal de ceux qui considèrent l'existence du feu central comme un fait démontré, c'est que dans les couches extérieures de la terre explorées par les mineurs la chaleur ne cesse de s'accroître avec la profondeur des cavités. En descendant au fond d'un puits de mine, on traverse invariablement des zones de température de plus en plus haute : seulement le taux de la progression varie suivant les diverses parties de la terre et les roches dans lesquelles sont creusées les galeries. D'après le chimiste Bischoff, qui a fait de l'étude de ces questions le travail de sa vie, la chaleur s'accroît plus rapidement dans les schistes que dans le granit, plus dans les veines de métal que dans les schistes, plus dans les filons de cuivre que dans les minerais d'étain, et dans les couches de houille plus que dans les gisemens de métaux. Presque partout la progression est moins rapide : la moyenne de l'intervalle qui, dans ce grand thermomètre des couches terrestres, correspond à un degré de chaleur, est de 25 à 30 mètres.

Toutefois la terre n'a pas encore été fouillée à une bien grande profondeur. Les excavations les plus remarquables, celle de Kuttenberg, en Bohême, et l'une des mines de Guanajuato, au Mexique, ont à peine atteint un kilomètre, c'est-à-dire la six ou sept millième partie du rayon terrestre, et nulle part le mineur n'a eu à supporter de chaleur naturelle du sol dépassant 45 degrés : il y aurait donc plus que de l'imprudence à vouloir juger de l'état de tout l'intérieur du globe par la température des couches superficielles et à soutenir que la chaleur, accrue suivant une proportion constante, de la surface du sol au centre de terre, s'y élève à la température de 200,000 degrés, c'est-à-dire bien au-delà de tout ce que peut concevoir l'imagination de l'homme. Autant vaudrait conclure du refroidissement graduel des hautes couches aériennes que l'abaissement de température se continue jusqu'au milieu des espaces célestes, et qu'à 4,000 kilomètres de

(1) *Les Espaces célestes et la Nature tropicale.*

la terre le froid est de 5,000 degrés. La partie superficielle du globe, que traversent incessamment des courans magnétiques se dirigeant de pôle à pôle et dans laquelle s'élaborent tous ces phénomènes de la vie planétaire qui modifient sans relâche le relief et la forme des continents, doit sans aucun doute se trouver, pour le développement de la chaleur, dans des conditions particulières. La minceur de l'enveloppe terrestre n'est donc rien moins que prouvée par l'accroissement graduel de la température dans les puits de mine et les sources.

Déjà Cordier, frappé par toutes les objections qui se présentaient à son esprit relativement à la ténuité de la pellicule terrestre, admettait que cette enveloppe ne peut être stable à moins d'avoir de 120 à 280 kilomètres d'épaisseur. Récemment M. W. Hopkins, en soumettant à des calculs de haute mathématique les élémens fournis par les phénomènes de la précession et de la nutation terrestres, est arrivé à un résultat encore bien plus contraire à l'hypothèse en vogue : il a trouvé qu'avec ou sans feu central la planète serait animée de mouvemens périodiques tout différens, si la partie solide de l'écorce n'avait de 1,300 à 1,600 kilomètres, c'est-à-dire du quart au cinquième du rayon terrestre. M. Thomson établit par d'autres calculs que, si la terre avait seulement la solidité du fer et de l'acier, les marées et la précession des équinoxes n'auraient pas l'importance qu'elles ont actuellement. M. Emmanuel Liáis, reprenant toutes ces recherches, affirme qu'en vertu des phénomènes astronomiques la solidité de la planète est irrécusable. Il est donc permis de croire, sans se prononcer encore d'une manière absolue, qu'il n'existe point de feu central, qu'il existe seulement des lacs de matière incandescente, épars en diverses parties de la planète à une faible distance de la surface, et séparés les uns des autres par des piliers de roches solides. C'est l'hypothèse qui semble à M. Hopkins, comme à Sartorius de Waltershausen, l'historien de l'Etna, s'accorder le mieux avec les phénomènes volcaniques.

Tout en admettant l'existence de ces lacs ou méditerranées de laves, il est difficile de s'imaginer comment ces matières bouillonnantes peuvent s'élever des profondeurs, ramollir, fracturer l'écorce solide et s'échapper enfin, soit en dômes visqueux, soit en longs courans fluides. On sait, il est vrai, d'une manière certaine que l'eau joue un rôle très important dans les éruptions volcaniques, car les énormes volutes de nuages qui s'échappent presque constamment des cratères en activité se composent, au moins pour les 999 millièmes, de vapeur d'eau, et ce sont elles qui, en s'élançant du fond des abîmes, soulèvent des tourbillons de cendres et des blocs de scories. En outre les analyses chimiques de MM. Sainte-Claire Deville et Fouqué ont prouvé que tous les sels et les gaz rejetés par les éruptions sont identiques à ceux qui se formeraient par la décomposition de l'eau marine. On est donc en droit d'admettre, du moins pour les volcans qui se dressent au bord des mers, que l'eau de l'océan transformée en vapeur agit d'une manière directe dans les phénomènes de l'ascension et de l'expulsion

des laves. Toutefois, si l'on peut considérer ce fait comme étant acquis désormais à la science, on ne connaît point encore les voies secrètes par lesquelles l'eau salée pénètre dans les abîmes souterrains pour se changer en vapeur et remonter ensuite par les soupiraux des volcans.

Qu'on admette en effet l'accroissement constant et régulier de la température des eaux engouffrées dans les abîmes souterrains communiquant avec la mer : à 3,000 mètres de profondeur, elles auront une chaleur de 100 degrés, mais elles ne se transformeront point en vapeur; l'énorme pression qu'elles ont à subir les retient à l'état liquide. D'après certains calculs, qui reposent eux-mêmes sur diverses données hypothétiques, c'est au plus à 15 kilomètres au-dessous de la surface du sol que la force d'expansion de l'eau aurait assez d'énergie pour équilibrer le poids des masses liquides supérieures et se vaporiser tout à coup; mais cette vapeur, pourquoi se promènerait-elle sous les assises terrestres et les soulèverait-elle en cônes volcaniques, alors que, par l'effet naturel de sa victoire sur la pression des colonnes d'eau qui la surmontent, elle devrait tout simplement rejaillir vers le fond de la mer d'où elle est descendue? C'est là une question à laquelle il paraît bien difficile de répondre dans l'état actuel de la science, et l'un des principaux mérites des géologues consiste à reconnaître modestement leur ignorance à cet égard. Les découvertes de la physique et de la chimie, qui nous ont révélé l'incessante activité de la vapeur d'eau dans les éruptions volcaniques, nous expliqueront sans doute un jour de quelle manière s'exerce cette activité dans les roches souterraines; mais actuellement les phénomènes qui s'accomplissent dans l'intérieur de notre planète ne nous sont guère mieux connus que l'histoire des volcans lunaires. Seulement on peut considérer désormais comme établi que les cônes des volcans ne se forment point par une sorte de boursouffure du sol, ainsi que le pensaient de Humboldt et Léopold de Buch. Un des grands argumens sur lesquels reposait leur hypothèse était l'apparition du Jovello se dressant tout à coup à 500 mètres de hauteur; mais cette soudaine naissance du volcan mexicain n'est qu'une légende indienne, et cette légende ne se soutient pas devant les observations géologiques faites par divers naturalistes depuis le voyage de Humboldt. Les témoignages recueillis dans l'ouvrage de M. Boscowitz ne peuvent laisser aucun doute à cet égard.

II.

Si le regard de la science ne peut encore discerner comment la pression des vapeurs emprisonnées fracture le sol pour rejeter au dehors les laves et les cendres, on ne saurait expliquer davantage comment cette même pression secoue le sol dans les tremblemens de terre. Grâce aux instrumens qu'ont inventés et perfectionnés les observateurs, il est possible maintenant de mesurer l'amplitude et la vitesse des ondulations concentriques produites par chaque secousse : dans certaines circonstances, on peut

même fixer d'une manière approximative la profondeur du point initial de l'ébranlement; mais quant à la cause du phénomène, elle n'en reste pas moins le plus souvent inconnue. On ne sait point non plus si toutes les fortes vibrations du sol sont en réalité, ainsi que la plupart des géologues l'admettaient jusqu'à présent, des faits d'origine volcanique; on se demande, sans pouvoir toujours répondre à cette question, si elles ne sont que des tentatives avortées d'une explosion de matières incandescentes, ou bien si elles proviennent de causes complètement différentes de celles qui soulèvent les cônes des volcans et percent les cratères. Cette dernière opinion a trouvé dans plusieurs savans de passionnés défenseurs. Parmi les géologues qui nient la connexité des tremblemens de terre et des phénomènes volcaniques et qui rompent ainsi hardiment avec les hypothèses placées sous le grand patronage des noms de Humboldt, de Léopold de Buch, d'Élie de Beaumont, se distingue surtout M. Otto Volger. Les lecteurs de ses ouvrages ne peuvent s'empêcher d'être saisis par l'argumentation nourrie de faits que l'auteur dirige contre des théories naguère presque universellement acceptées.

Toutefois il est un certain nombre de tremblemens de terre dont l'origine volcanique peut être directement constatée, indépendamment de toute théorie. Ainsi lorsque les flancs d'une montagne fumante comme l'Etna ou le Kilauea se crevassent soudain pour laisser passer un fleuve de lave, et qu'en même temps le sol est fortement agité, il est évident que le tremblement de terre est causé par la fracture du volcan : ce phénomène d'ébranlement tout local est parfaitement analogue à ceux qui se produisent lors de l'explosion d'une mine ou d'une poudrière. Quand la fissure est d'une longueur considérable et que les parois rompues du volcan offrent une grande épaisseur, la secousse est violente et se répercute en longues oscillations dans les contrées avoisinantes. Quand au contraire les roches du volcan, lentement amincies et fondues par les laves montantes, cèdent facilement à la pression qui les fait éclater, l'explosion ne se fait guère ressentir que dans le voisinage immédiat de la fissure : ainsi, lors de la dernière grande éruption de l'Etna, les trépidations du sol qui coïncidèrent avec la formation de la crevasse furent en général assez légères, et la plus forte, encore perceptible dans la ville d'Aci-Reale, ne dépassa pas la région etnéenne proprement dite. L'histoire offre aussi plusieurs exemples d'éruptions volcaniques pendant lesquelles le sol n'a pas été secoué d'une manière sensible : en mai 1855, le Vésuve vomit une quantité considérable de laves sans qu'on ait pu constater ni à l'observatoire du volcan, ni à Naples, la moindre trace de tremblement de terre.

Lorsque des secousses font vibrer le sol d'une région volcanique sans que l'on puisse observer la moindre coïncidence de ces phénomènes avec l'éruption d'un cône de cendres ou l'émission d'un courant de lave, on n'a évidemment aucune raison scientifique pour affirmer avec certitude que ces secousses ont leur origine dans le foyer caché des matières incandescentes

et qu'elles sont causées par des vapeurs s'efforçant de briser l'écorce terrestre. A bien plus forte raison une assertion semblable serait-elle contraire à toutes les règles de l'observation scientifique lorsqu'il s'agit de tremblemens de terre qui se produisent loin de tout volcan. Il est vrai que par une autre hypothèse on assimile ces montagnes brûlantes à d'immenses soupapes de sûreté, et l'on prétend que les oscillations du sol doivent précisément se faire sentir sous les parties de l'enveloppe planétaire où ne se trouve aucun orifice en communication avec les laves; mais comment se fait-il alors que les ondulations du terrain ne se reproduisent pas d'une manière constante loin de ces gigantesques évens placés au bord des mers. et pourquoi les éruptions fréquentes du Vésuve et de l'Etna ne préviennent-elles point les tremblemens de terre des Calabres en donnant issue aux vapeurs et aux laves emprisonnées?

Ceux qui voient dans les volcans une soupape de sûreté pour les régions avoisinantes présentent en faveur de leur théorie quelques faits qui sont passés à l'état de légende, mais dont la réalité est loin d'être certaine, ainsi qu'Otto Volger l'a surabondamment démontré. Ainsi, lors du tremblement de terre de Lisbonne, le Vésuve, qui vomissait une quantité considérable de vapeurs, aurait « aspiré » soudain le nuage qu'il rejetait, et le courant de lave sorti de ses flancs se serait tari tout à coup; mais ces affirmations tranchantes reposent uniquement sur une phrase beaucoup moins précise du récit de Kant consacré à la catastrophe de Lisbonne. D'ailleurs le philosophe de Königsberg, jeune alors et n'ayant jamais quitté sa ville natale, avait accueilli dans sa description bien des fables qu'on ne songerait pas même à discuter de nos jours. Humboldt, bien plus autorisé en pareille matière que ne l'était Kant, nous dit qu'après avoir vomi pendant trois mois une haute colonne de fumée, le volcan de Pasto cessa de lancer des vapeurs au moment précis où, à une distance de 400 kilomètres, le tremblement de terre de Riohamba et l'éruption de boue de la Moya causaient la mort de 30 à 40,000 Indiens. Toutefois le grand nom de Humboldt ne doit pas faire oublier que les communications sont rares et difficiles sur les plateaux des Andes, et que les populations à demi barbares parsemées dans cet espace de 400 kilomètres ne présentent pas toutes les garanties suffisantes au point de vue de l'observation scientifique. On peut en dire autant des *llaneros* de l'Apure dans le Venezuela, et rien ne prouve qu'ils aient en effet entendu un effroyable tonnerre souterrain à l'instant même où le volcan de Saint-Vincent faisait éruption à 1,175 kilomètres de distance en droite ligne. Enfin cette assertion d'après laquelle le Stromboli se serait reposé de son incessante activité pendant le tremblement de terre des Calabres en 1783 ne repose que sur les renseignemens les plus vagues. D'après des brochures de l'époque, toutes les îles Éoliennes ne devaient-elles pas s'être abimées dans la mer en laissant à peine quelques écueils pour marquer l'emplacement où elles se trouvaient jadis? On le voit, les

faits qui servent de base à la théorie la plus communément adoptée sur les tremblemens du sol manquent de l'authenticité nécessaire, et ne sauraient dispenser les géologues d'observations directes.

Une des premières questions géographiques à résoudre est de savoir si les régions de la surface du globe où les tremblemens de terre se produisent avec le plus de fréquence se distinguent des autres par quelque trait spécial dans la forme de leur relief ou la nature de leurs roches. En Europe, les contrées volcaniques telles que les environs du Vésuve et de l'Etna, les îles de l'Archipel et l'Islande, ne sont point les seules qui subissent de fortes secousses, et même sous ce rapport elles ne peuvent être comparées aux montagnes des Abruzzes et de la Calabre, aux massifs calcaires de la Carniole et de l'Istrie, aux Alpes du Valais et d'autres parties de la Suisse et de la France, à certains plateaux de l'Espagne et aux collines de l'embouchure du Tage. En Afrique, le sol de l'Algérie, riche en sources salines et thermales, mais dépourvu de cratères volcaniques, est parfois très fortement agité. En Asie, la péninsule de Gutzerat et la plaine de Bunn, où de très violens tremblemens de terre ont eu lieu, sont à plusieurs milliers de kilomètres de tout volcan, tandis que les Philippines et le Japon sont à la fois des contrées volcaniques et souvent agitées. La ville de Mendoza, dans les plaines argentines, n'est pas très éloignée des foyers de lave du Chili; de même les Indes équatoriales, fréquemment bouleversées par de violentes oscillations du sol, sont le théâtre d'une grande activité volcanique, et plusieurs de leurs sommets sont des dômes de trachyte ou des cratères vomissant encore des cendres, des boues ou de la fumée. Toutefois, d'après le témoignage de M. Boussingault, les secousses les plus énergiques de la Colombie, celles qui détruisirent les villes de Latacunga, de Riobamba, de Honda, de Merida, de Barquesimeto, n'offrirent absolument aucune coïncidence avec les phénomènes volcaniques, et leur centre d'ébranlement se trouvait à une distance considérable des cimes fumantes. Le plateau de Caracas, célèbre par la catastrophe de 1812, est situé à plus de 1,000 kilomètres à l'est des volcans grenadins de Huila et de Tolima, et se trouve à une distance à peine moindre des cratères des Antilles, dont le séparent de larges bras de mer. Enfin l'une des régions de l'Amérique du Nord où les oscillations sont les plus fréquentes et les plus fortes est la plaine alluviale du Mississipi, éloignée de toute contrée volcanique et même de toute grande chaîne de montagnes. Ainsi, quoique l'histoire des tremblemens de terre soit connue seulement depuis un petit nombre de siècles et pour une faible partie de la surface du globe, il est certain que de fortes oscillations du sol se font sentir dans les contrées les plus diverses n'ayant aucune ressemblance extérieure les unes avec les autres par leurs formations et leur aspect. Il semble seulement bien établi que les secousses sont plus fréquentes dans les pays de montagnes que dans les pays de plaines. Cependant, si les tremblemens de terre étaient produits par les efforts que fait

la planète pour se débarrasser soit des gaz, soit des matières fondues de l'intérieur, c'est dans les plaines continentales, loin des volcans et des hautes terres, que le sol devrait le plus souvent trembler, car il ne s'y trouve pas d'événemens naturels pour dégager le trop-plein des laves, et c'est là que d'après la théorie commune les couches terrestres doivent être le plus minces.

Il y a deux mille ans déjà, Lucrèce exposait en un magnifique langage la théorie reprise aujourd'hui scientifiquement par M. Otto Volger et d'autres géologues : « Apprends maintenant la cause des tremblemens de terre, et persuade-toi surtout que l'intérieur du globe est, comme la surface, rempli de vents, de cavernes, de lacs, de précipices, de pierres, de rochers, et d'un grand nombre de fleuves intérieurs dont les flots impétueux emportent et roulent des roches submergées ; car la raison veut que la terre soit partout semblable à elle-même. Les tremblemens de la surface du globe sont occasionnés par l'éroulement intérieur de quelques énormes cavernes que le temps vient à bout de démolir, car ce sont des montagnes tout entières qui tombent et dont la secousse violente et soudaine doit se propager au loin par de terribles révolutions : c'est ainsi qu'un chariot, dont le poids n'est pourtant pas considérable, fait trembler sur son passage tous les édifices voisins, et les coursiers fougueux, en faisant rouler les bandes des roues armées de fer, secouent tous les lieux d'alentour. Il peut arriver aussi qu'une masse énorme de terre tombe de vétusté dans un grand lac souterrain et que le globe vacille par une suite d'ondulations ; de même à la surface de la terre un vase plein d'une onde agitée ne peut reprendre son équilibre tant que l'eau qu'il contient n'a pas trouvé son niveau. »

Dans un grand nombre de cas, cette théorie de Lucrèce est certainement la vraie, car il est souvent possible de prendre sur le fait, pour ainsi dire, les chutes de rochers qui donnent lieu aux oscillations du sol et aux tonnerres souterrains. Ainsi les grands éboulemens des Diablerets, du Rossberg et d'autres montagnes des Alpes ont causé de véritables tremblemens de terre dont les ondes ont été ressenties à une distance considérable du lieu de la catastrophe. Même les éroulemens de moraines, les chutes de séracs et les avalanches de neige secouent fortement la terre sur de vastes espaces, si bien que dans les montagnes d'Allemont en Dauphiné les habitans considèrent toutes les vibrations du sol comme les contre-coups de lointains effondremens de neiges ou de glaces. Cependant ces phénomènes ne sont que des événemens sans importance comparés aux tassemens de rochers. Dans la Carniole et l'Istrie, où les tremblemens de terre sont fréquens, les nombreuses grottes du pays sont obstruées çà et là de roches éroulées qui correspondent à des puits d'effondrement creusés en entonnoir à la surface du sol. Ces tassemens d'assises, dont l'homme est parfois le témoin soit dans les pays creusés de grottes naturelles, comme la Carniole, soit aussi dans les régions minières percées de galeries souterraines,

peuvent, suivant la masse des roches écroulées, causer de grandes secousses ressenties en même temps sur de vastes étendues de pays. En effet certaines couches rocheuses laissent entre elles des intervalles très considérables, ainsi qu'il est facile de le voir par les larges issues des grottes de montagnes, et reposent en partie sur des substances plus ou moins faciles

dissoudre et à délayer par les eaux d'infiltration. Là où les vides offrent une telle étendue que les roches surincombantes, hautes parfois de plusieurs centaines ou même de milliers de mètres, ne peuvent plus se soutenir par leur propre cohésion, il faut nécessairement que la masse entière s'affaisse tôt ou tard sur les assises inférieures, et lorsque les roches écroulées ont des dimensions considérables, les ondulations du tremblement de terre se continuent à de très grandes distances autour de l'endroit où la catastrophe s'est produite.

La cause principale des secousses du sol dans les pays de montagnes est probablement l'action des sources. Pendant le cours des siècles, des strates entières, entraînées par l'eau qui les dissout, finissent par disparaître, et, sous une forme plus ou moins modifiée chimiquement, sont arrachées des profondeurs pour être distribuées à la surface du sol. D'après Ramsay et Lyell, les eaux thermales de Bath, qui sont loin d'être remarquables par la proportion de matières minérales qu'elles contiennent, entraînent annuellement hors de la terre une quantité de sulfates de chaux et de soude, de chlorure de sodium et de magnésium dont la masse cubique ne serait pas moindre de 423 mètres. On a aussi calculé qu'une seule des sources de Louèche, la source du Saint-Laurent, entraîne chaque année 4 millions de kilogrammes de gypse, soit environ 1,620 mètres cubes : c'est assez pour abaisser de plus de 16 décimètres en un siècle une couche de gypse d'un kilomètre carré; mais il ne s'agit là que d'une seule source et d'un siècle seulement. Si l'on pense aux milliers de fontaines minérales qui jaillissent du sol et à l'immensité des temps pendant lesquels l'eau s'est écoulée, on pourra se faire une idée de l'importance des transformations causées par les nappes jaillissantes. A la longue, elles abaissent la masse entière des montagnes, et par suite de ces tassements de violentes oscillations de la terre doivent nécessairement avoir lieu.

Un fait très important paraît donner raison aux géologues qui voient dans la plupart des tremblemens de terre des phénomènes pour ainsi dire extérieurs causés par les pluies, les eaux d'infiltration et les sources; ce fait, constaté d'abord en 1834 par le professeur Merian pour cent dix-huit secousses ressenties à Bâle et dans les contrées environnantes, est que les trépidations du sol sont beaucoup plus fréquentes en hiver qu'en été. Le résultat des recherches de Merian, d'abord révoqué en doute, est désormais établi d'une manière indubitable par les recherches de MM. Alexis Perrey et Otto Volger. Seulement, à mesure que le catalogue des vibrations devient plus considérable, la différence entre le maximum d'hiver et le minimum d'été s'oblitére peu à peu, par la simple cause que dans les deux hé-

misphères opposés les saisons se suivent à six mois d'intervalle, et que les divers phénomènes en rapport avec les saisons s'équilibrent ainsi de chaque côté de l'équateur. C'est dans les diverses régions climatiques, considérées d'une manière isolée, qu'il faut étudier l'ordre suivant lequel les tremblemens de terre se produisent dans le courant de l'année. La fréquence relative de ces phénomènes pendant la saison d'hiver est alors bien plus facile à observer. Ainsi 656 secousses, énumérées en France par M. Alexis Perrey jusqu'en l'année 1845, se sont distribuées respectivement dans la proportion de 3 à 2 pour le semestre commençant en novembre et pour celui qui commence en mai. En Italie, d'après le même auteur, la différence a été beaucoup moins sensible, puisque sur 984 tremblemens de terre 453 ont eu lieu pendant le semestre d'été, d'avril en septembre, et 531 pendant le semestre d'hiver, d'octobre en mars; même dans ce pays où la plupart des grands mouvemens souterrains sont évidemment en rapport avec l'action volcanique, ces phénomènes sont sensiblement plus fréquens durant la partie froide de l'année. Dans la région des Alpes où ne se trouvent point de volcans, l'écart entre les tremblemens de l'hiver et ceux de l'été est bien plus considérable; en comparant les quatre mois de mai, juin, juillet, août à ceux de décembre, janvier, février, mars, on constate que les secousses sont trois fois plus nombreuses dans la deuxième saison que dans la première. Enfin, si l'on se contente d'étudier un seul centre de secousses, les différences qu'on observe entre les saisons relativement à la fréquence des chocs souterrains sont parfois bien plus fortes encore. Ainsi l'on peut citer, avec M. Otto Volger, la remarquable région du Valais moyen, où, sur un chiffre total de 98 tremblemens de terre connus, un seul a eu lieu en été, tandis que 72 se sont fait sentir en hiver.

Non-seulement les commotions souterraines sont plus fréquentes en hiver qu'en été, du moins dans les régions du centre de l'Europe, mais encore on a observé ce fait remarquable, que les chocs se font sentir plus souvent la nuit que le jour, et cela dans toutes les saisons de l'année. En Suisse, sur 502 tremblemens de terre dont la date et l'heure sont connues, 182 seulement ont eu lieu de six heures du matin à six heures du soir; 320, c'est-à-dire près du double, ont été signalés pendant les douze heures de la nuit : c'est pour chaque période journalière une série d'alternatives parfaitement semblables à celles de la période annuelle. Du reste il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisque d'une manière très générale chaque jour peut être considéré, pour ses pluies, ses orages et tous ses phénomènes météorologiques, comme un résumé de l'année entière. L'heure de midi est à un certain point de vue l'été et celle de minuit l'hiver de chaque révolution diurne. Ne peut-on inférer à bon droit de cette oscillation régulière des tremblemens souterrains avec les heures et les saisons que ces phénomènes grandioses dépendent, du moins dans certaines contrées, des phénomènes extérieurs et non des fluctuations d'une mer de laves? Ne se rattachent-ils pas, ainsi que le dit M. Volger, à l'ensemble des lois qui règlent le retour de

la lumière et de l'obscurité, des chaleurs et du froid, de la pluie et de la neige, de la sécheresse et des eaux courantes?

Ce n'est pas tout : on raconte que pendant la plupart des grands ouragans des Antilles la terre elle-même est fortement ébranlée, comme si le vent, qui tord les arbres, renverse les maisons et soulève les flots en larges trombes, avait également prise sur les assises terrestres et pouvait les ébranler sur leurs bases. On comprend que, sous le coup de la terreur, les habitans, qui redoutent à chaque nouvel effort de la tempête d'être emportés eux-mêmes avec leurs demeures dans la rafale hurlante, puissent se figurer aisément que le sol participe à la secousse immense. De pareilles hallucinations n'auraient rien d'étrange alors qu'à chaque nouvel éclat de la tempête on s'attend à périr. Cependant les témoignages relatifs à cette coïncidence des ouragans et des tremblemens de terre sont tellement nombreux, positifs et détaillés qu'il serait difficile de n'y point ajouter foi. Récemment encore, lors de l'ouragan du 6 septembre 1865, qui ravagea les Saintes, Marie-Galante et la Guadeloupe, une secousse, survenant brusquement au moment le plus terrible du météore, agita les îles et renversa plusieurs maisons. D'où provenait cette coïncidence du tremblement de terre avec le cyclone? L'orage électrique s'était-il propagé dans les profondeurs ou bien les pluies torrentielles avaient-elles causé des éroulemens souterrains? Ce sont là des questions auxquelles il est impossible de répondre.

Quoi qu'il en soit, on peut admettre désormais qu'il existe au moins deux classes de tremblemens de terre, les uns provenant de la pression ou de l'éruption des vapeurs et des laves, les autres ayant pour cause l'effondrement des roches, mais produisant les mêmes impressions sur l'homme et se propageant de la même manière sur de vastes étendues. Peut-être faudrait-il ajouter également à ces deux ordres de secousses celles qui ont leur origine dans les rapports de la planète avec les autres corps de l'espace. Ainsi, d'après Wolf, il existerait une constante relation entre les tremblemens de terre et les taches du soleil. Enfin les recherches continuées avec tant de persévérance par M. Alexis Perrey prouvent d'une manière incontestable que les phases successives de la lune exercent une grande influence sur les mouvemens du sol. Comme l'océan, la terre a ses marées. La fréquence des tremblemens du sol augmente, comme la hauteur du flux, vers l'époque des syzygies; elle s'accroît quand l'astre se rapproche de notre planète et diminue quand il s'éloigne; en un mot, c'est lorsque la mer oscille avec le plus de force que la terre elle-même tremble le plus souvent. Ainsi que le dit en terminant son ouvrage M. Arnold Boscowitz, « la terre, cette mère commune dont on vient de contempler la force et l'énergie, n'est point isolée dans son activité; si elle est féconde, si elle vit, si elle agit puissamment, c'est qu'elle se trouve engagée dans un incessant échange de forces et d'influences avec les astres qui habitent comme elle l'espace éthéré. »

ÉLISÉE RECLUS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1866.

Voilà encore une année qui finit et une année qui commence. Rien ne serait plus agréable que de s'arrêter à cet intervalle comme le béat Janus antique, qui peut regarder placidement au passé et à l'avenir sans se tordre le cou, grâce aux deux têtes dont il est pourvu. Il serait doux aussi de s'oublier dans les gaités que les bonnes et aimables coutumes des nations chrétiennes répandent, au souvenir de la naissance du Christ, sur ce crépuscule et cette aurore; mais ni Noël ni le jour de l'an ne communiquent cette année leur hilarité à la politique. Aucun événement récent ne nous permet d'entonner le cri joyeux de nos pères : Noël! Noël! et les heureux apparens ne peuvent point eux-mêmes échanger leurs souhaits de bonne année avec la délectable sécurité qu'inspire une sereine confiance.

Nous ouvrons le nouvel an comme nous finissons l'ancien, dans le trouble moral et la confusion politique. La rhétorique officielle des complimens de circonstance ne pourra point nous faire perdre un moment le sentiment des soucis dont nous sommes chargés. La tâche de 1867 est sévère et laborieuse; elle doit être de travailler à réparer les erreurs, les déceptions, les résultats, en un mot, de 1866. Il y a une parole qui est passée depuis quelques années d'un gouvernement et d'un peuple à l'autre en Europe, c'est celle que prononça le prince Gortchakof après la guerre de Crimée quand il dit : La Russie se recueille. D'autres gouvernemens, d'autres peuples ont eu à se recueillir depuis cette époque. Aujourd'hui le tour de la nation française et du gouvernement français est venu : c'est à nous de nous recueillir. Le recueillement de la France, telle est l'œuvre de l'année politique qui va commencer pour nous.

Le recueillement sera notre salut, si on y cherche avec un patriotisme loyal et désintéressé les leçons de l'expérience, et si l'on sait en suivre les inspirations avec une décision opportune. Le premier acte de ce travail

intérieur de la conscience nationale doit être la comparaison des nécessités qui nous sont manifestement imposées et des causes qui ont déterminé et révélé ces nécessités. Cet examen serait trop borné et demeurerait inefficace, s'il n'allait point au-delà des faits immédiats et présents. Il est un point pratique où vient aboutir ce qu'on pourrait appeler la résultante des conditions intérieures et extérieures où la France est en ce moment placée. Ce point est la nécessité sentie par tous les patriotes vigilans et proclamée par le gouvernement de procéder à une prompte réorganisation des institutions militaires de la France. En découvrant qu'il était urgent d'asseoir l'armée française sur des bases plus larges et plus fortes, nous avons reconnu qu'un grand et subit changement s'est accompli dans la position occupée par la France envers la mutualité européenne. Le problème de la réorganisation militaire n'est point une de ces questions simples que le courant ordinaire des affaires apporte au pouvoir et aux assemblées, et qui se résolvent pour ainsi dire toutes seules par les considérations et les procédés purement techniques. Les plus vivans intérêts, les plus sérieuses pensées, les plus énergiques sentimens de la nation sont ici mis en jeu. Il faut donner à la France toute la force militaire dont elle est capable, et cela ne se peut faire qu'au moyen d'un énergique réveil d'esprit public et d'un effort vigoureux du pays sur lui-même. La question la plus pressante et la plus positive de l'heure actuelle ne peut donc être résolue sans un examen préalable approfondi de la situation intérieure et extérieure de la France.

Tel doit être l'ordre logique des choses, et l'instinct public le comprend bien ainsi. Si le projet sorti de l'élaboration de la haute commission militaire a été accueilli par l'opinion avec une sorte de mauvaise humeur, c'est non-seulement à cause de la maladresse de quelques-unes des combinaisons proposées, mais c'est aussi surtout parce que les motifs politiques, la raison d'état de la réforme militaire, n'ont point été exposés au pays avec l'étendue et la profondeur nécessaires. La réforme de l'armée ne peut être que la conclusion d'un débat politique. Qu'on en juge par l'exemple même du peuple dont les institutions militaires nous ont inspiré les appréhensions contre lesquelles nous cherchons à nous affermir par un système de précautions nouvelles. Ce n'est point en temps de paix, à une époque de sécurité et de prospérité, dans la calme recherche d'une perfection théorique, à loisir, par choix, que les Prussiens ont établi l'organisation militaire dont nous voyons et comprenons aujourd'hui l'efficacité. Ils étaient sous le coup de la plus extrême infortune nationale; ils venaient d'être écrasés par un vainqueur impitoyable; ce vainqueur voulant les éliminer de la famille des grandes nations, venait de leur interdire d'entretenir une armée active supérieure à 40,000 hommes. Des malheurs poignans, la réaction du sentiment patriotique contre une injuste et aveugle oppression étrangère, la volonté absolue d'être un peuple, firent accepter aux

Prussiens cet austère régime qui devait donner à leur patrie autant de soldats que de citoyens. Les désastres sous lesquels palpait la Prusse, son amoindrissement territorial, son appauvrissement, la forcèrent de combiner son nouveau système d'armement national avec un esprit d'économie qui en reste jusqu'à présent une des conditions caractéristiques les plus heureuses. En Prusse, la grande organisation militaire est donc née des nécessités réunies de la situation extérieure et de la situation intérieure, nécessités vues et senties par tous. Il n'en saurait être autrement ailleurs pour l'accomplissement d'une tâche analogue.

Avant de demander à la France un développement considérable de ses institutions militaires, on ne peut par conséquent se dispenser de lui dire avec franchise et netteté pourquoi sa situation extérieure lui prescrit ce grand effort, et de l'édifier sur les conditions auxquelles sa situation intérieure pourra la mettre en garde et en défense contre les périls et les chances qui exigent d'elles un vaste déploiement de forces. Avant de convenir du nombre d'hommes que nous devons donner à la défense de la patrie, avant de décider sous quelle forme nos nouveaux devoirs militaires nous seront imposés, nous devons savoir ce qu'il y a eu de changé en Europe par rapport à la France, nous devons examiner si ce changement ne demande point de nous autre chose que des précautions militaires. Nous devons nous consulter nous-mêmes sur les directions qu'il nous importe de donner à notre politique intérieure et extérieure en vue de ces transformations qui s'accomplissent autour de nous, et dont nous éprouvons la réaction d'une façon si visible.

Pour répondre à ces interrogations qui nous pressent, nous ne rentrons point dans la discussion des transactions de la politique extérieure durant ces dernières années, transactions que nous avons d'ailleurs appréciées à satiété et le plus souvent critiquées avec une prévoyance malheureusement impuissante au moment où elles se produisaient. Il serait aujourd'hui sans utilité de remâcher des récriminations éternelles contre les fautes commises. On se convaincra d'ailleurs de jour en jour davantage, à mesure que le point de perspective s'éloignera des événements, que, si ces fautes peuvent être imputées aux personnes, elles sont bien davantage encore la conséquence du système politique défectueux où la France a été engagée. Il nous suffira de prendre les choses où elles sont. Le grand changement européen dont la France est émue, le changement qui a porté soudainement la pensée publique sur l'état de nos forces militaires, est celui-ci : en face des victoires de la Prusse, des transformations politiques de l'Allemagne, de la concentration des forces de guerre sous une seule direction gouvernementale qui est devenue tout à coup possible à notre frontière au-delà du Rhin, la France a senti qu'elle ne possédait plus cet ascendant de puissance qui était pour elle une condition de sécurité, qui assurait la plénitude de la liberté d'action à sa politique européenne, qui lui donnait

la faculté d'exercer un arbitrage élevé dans les affaires du monde. Nous n'indiquons point ce revirement profond et subit qui s'est opéré dans la conscience nationale avec une pensée d'aigreur pessimiste. Nous sommes contraints de prendre acte d'un fait incontestable dont la signification est constatée avec éclat par les projets de réforme militaire; mais il ne suffit pas de constater ce fait, il faut le dominer et l'étudier de haut. Le mé-compte que nous éprouvons est surtout l'effet de la direction dans laquelle la politique européenne est placée depuis quinze ans.

Le jour où la France, abandonnant les expériences souvent brillantes, quelquefois malheureuses, mais toujours saines et attachantes, de la liberté appliquée à sa vie intérieure, s'est remise avec un abandon absolu au patronage d'une autorité omnipotente, on peut dire que l'axe de la vie politique a été déplacé en Europe. Les questions d'équilibre des forces ont repris dans notre hémisphère l'importance qu'elles y avaient dans l'ancien régime et au commencement de ce siècle, avec cette aggravation que les conflits des états sont plus dangereux aujourd'hui, et peuvent entraîner des conséquences plus terribles à cause de l'accroissement de concentration que les progrès modernes ont donné aux peuples, et de l'efficacité plus grande que la science et l'industrie ont assurée aux ressources de guerre. A partir de cette époque, l'Europe a bien pu se livrer avec ardeur à la vie industrielle et développer avec un rapide succès sa vie économique; elle a toujours senti au-dessus d'elle, durant cette étrange paix intermittente, l'influence dominante de la politique qui médite les remaniemens de frontière, qui prépare les combinaisons d'alliances, qui poursuit les litiges internationaux, qui recherche les agrandissemens de territoire. La sanction de cette politique appliquée sans relâche aux questions internationales est toujours la guerre, et la guerre, comme on l'a vu, a depuis quinze ans éclaté à diverses reprises sur nos sociétés modernes, si merveilleusement outillées cependant pour la paix par la richesse, la science et la diffusion des sentimens d'humanité générale.

C'est là le contre-sens de la situation présente de l'Europe : partout des peuples qui n'ont au fond aucun motif de nourrir les uns à l'égard des autres des craintes, des défiances et des haines, et pourtant au-dessus de ces peuples des cours et des gouvernemens occupés de desseins inspirés par des rivalités de puissance, travaillant à des combinaisons de forces, prêts sans cesse à jouer le terrible jeu de la guerre. Sans doute les préoccupations de lutte diplomatique et de guerre ont apporté à la France durant cette période des diversions contraires à son éducation politique intérieure et à ses intérêts économiques. Cependant, au point de vue de sa prédominance au milieu des manèges de politique étrangère, la France n'avait point trop à se plaindre, et elle semblait être arrivée au sommet de son influence arbitrale en Europe, lorsqu'à la veille de la guerre d'Allemagne fut écrite la lettre fameuse de l'empereur à M. Drouyn de Lhuys. Le revers de cette

confiance dans la prépondérance de la politique française, qui fut alors si ingénument éprouvée par le public, est le projet de la réorganisation militaire. On se complaisait parmi nous dans une suprématie dont on croyait avoir la possession facile et paisible, et l'on se voit tout à coup obligé de pourvoir à la sécurité du pays. La sécurité de la France, telle est la raison proclamée de la réforme de nos institutions militaires, et nous sommes loin d'y contredire, car avant tout il faut mettre la patrie à l'abri de toute insulte possible; mais, dans l'ensemble des circonstances qui nous ont conduits où nous sommes, la sécurité militaire n'est point la seule qui soit en jeu. La sécurité politique est plus nécessaire encore que la sécurité militaire. Nous avons besoin de garanties contre le système qui a rendu possibles les erreurs de conception et les inhabiletés de conduite dont on déplore aujourd'hui les résultats; nous avons surtout besoin de garanties pour que le mouvement de la politique générale de l'Europe soit détourné de ses tendances actuelles, ambitieuses et belliqueuses, et soit ramené, par l'initiative de la France, vers le développement intérieur de la vie politique chez tous les peuples.

Telle est la haute nécessité morale qui jaillit, pour ainsi dire, de la réforme des institutions militaires et plane sur cette grande mesure. — La France, pour tenir le rang qu'elle veut occuper dans la société des peuples, a aujourd'hui deux moyens devant elle. Il faut qu'elle les considère tous les deux en face, avec sang-froid et résolution. L'un est la réforme de l'armée, car ni pour elle-même ni pour l'étranger elle ne doit laisser subsister aucun doute sur l'étendue et l'efficacité de ses forces. L'autre est le progrès libéral de ses institutions intérieures, la participation plus active et plus influente du pays à la direction de ses affaires. Négliger, éluder, ajourner le second de ces moyens, ce serait fermer les yeux à l'enseignement le plus vivant de l'expérience, ce serait faire défaut à une occasion suprême, ce serait fermer l'oreille à l'appel le plus émouvant du patriotisme. Pour avoir sa juste place dans le monde, pour occuper une position honorée dans le conseil des peuples, la France doit honorer elle-même ses citoyens en les reconnaissant dignes d'être libres, en leur accordant leur juste place dans la direction de sa politique. Ce n'est pas seulement des soldats que la France doit à son gouvernement, c'est la légitime action de la pensée publique par le complet essor de sa vie intellectuelle. Qu'on y fasse attention : nous en sommes à prendre en considération les éléments mêmes de la grandeur française. Croit-on que la grande France ait été celle du despote qui fit incendier le Palatinat ou celle de l'autre despote qui exaspéra par les brutalités de la domination victorieuse le patriotisme allemand, qu'on dirait armé encore avec un enthousiasme farouche contre l'ombre formidable du vainqueur d'Iéna? La grande France n'est-elle pas au contraire celle qui porta au monde les promesses de la révolution, celle qui prophétisa la destruction universelle des tyrannies et des féodalités, la liberté de chacun

et l'égalité de tous, celle qui, en certains jours marqués d'une sérénité inaltérable, mérita la sympathie et l'admiration des meilleures âmes et des plus nobles génies de l'Europe? Poussez donc au dehors à la fois tous les rayonnemens de la France au moment où vous voulez garantir sa sécurité par un accroissement de forces. Tempérez les apprêts d'une nouvelle organisation militaire par le spectacle d'une nation redevenue assez influente sur son gouvernement pour rendre à jamais impossibles les guerres de caprice, de système et d'ambition. Imprimez, par l'exemple de la France reprenant la tradition de la liberté intérieure, un cours nouveau à la politique générale de l'Europe. Si l'on borne au contraire ses efforts à l'intérêt militaire exclusivement, on courra le risque de ne point réussir dans l'œuvre spéciale qu'on va entreprendre; on n'aura rien changé du moins à cet état à la fois confus et violent où se perpétuent les incertitudes européennes.

A notre avis donc, la question politique domine la question militaire; ce n'était qu'après avoir bien compris et bien défini les conditions politiques de la situation présente qu'il fallait demander aux hommes spéciaux la solution technique du problème. On n'a point procédé ainsi, et tout le monde voit aujourd'hui les inconvéniens de la conduite qui a été suivie. On n'a point parlé à la raison du pays, on a surtout omis de parler à son âme, et on lui a présenté l'ébauche aride d'une étude militaire purement professionnelle. L'accueil que ce projet a rencontré dans le public doit faire déjà comprendre la faute commise. Dès à présent, on a mis contre soi l'inconvénient d'une mesure mal présentée, d'une mise en scène manquée. La haute commission n'a composé qu'un canevas sur lequel, comme *le Constitutionnel* l'annonce aujourd'hui d'une façon assez obscure, on est obligé d'exécuter de grosses reprises. Le défaut d'esprit politique s'était trahi dans le projet par cette disposition exorbitante qui autorisait l'appel du premier ban de la réserve en vertu d'un simple ordre ministériel, et l'appel du second ban en vertu d'un décret impérial. Plus de huit cent mille hommes étaient ainsi donnés discrétionnairement au gouvernement sans contrôle parlementaire; la fixation même du contingent annuel à un chiffre immuablement déterminé annulait l'intervention de la chambre représentative dans la loi annuelle du recrutement. Peut-être encore, si la pensée politique avait tenu une plus grande place dans les travaux de la commission, aurait-on tenté quelque effort pour résoudre le problème financier de la question militaire conformément aux principes d'une plus rigide économie. L'exemple de la Prusse devrait sur ce point stimuler notre amour-propre. La Prusse agrandie par les annexions ne dépensera pas plus de 200 millions de francs pour son budget de la guerre; quand les contingens de l'Allemagne du nord seront ajoutés à ceux de la Prusse, la dépense totale n'ira point au-delà de 300 millions. Il est impossible de rapprocher de tels chiffres de ceux de notre budget militaire sans être frappé de

stupeur. Les exemples de la Prusse ne nous apportent point des faits moins surprenans dans l'ordre financier que dans l'ordre militaire. Si un industriel français rencontrait de semblables discordances entre ses prix de revient et ceux d'un concurrent étranger, il n'aurait pas de repos qu'il ne les eût effacées ou considérablement atténuées. La vigilance et l'économie ne sont pas de moins pressans devoirs pour l'administration des ressources d'un grand état. La Prusse n'a pas seulement résolu le problème de pouvoir réunir en cas de guerre une grande masse d'hommes formés au métier des armes, elle a eu l'art de produire la plus grande armée au meilleur marché. L'enseignement que son organisation militaire nous donne est double ; on en néglige entièrement chez nous la portée financière. Ce n'est pas tout : dans le système prussien, la charge de l'obligation générale du service n'agit que pour les cas de guerre, c'est-à-dire en des circonstances exceptionnelles et fort rares. Dans cette organisation, on s'est ménagé le moyen de réunir la plus grande somme de forces possible en temps de guerre ; mais par contre on s'est étudié à rendre le service aussi peu onéreux que possible aux populations en temps de paix. La durée de service dans l'armée active est réduite à très peu d'années : les organisations des régimens, des divisions, des corps d'armée de landwehr, s'adaptent aux circonscriptions territoriales du pays, et épargnent tout déplacement aux soldats. Dans la réforme militaire, l'occasion se présentait pour la France d'aviser à ces deux grands intérêts des populations, réduction du service à la plus stricte limite de temps, attention à laisser les soldats sédentaires et à les éloigner le moins possible de leurs foyers. Une mesure de réorganisation comme celle que la France va entreprendre devrait être définitive : pour être définitive, elle devrait être conçue sur les bases les plus larges, supprimer toutes les anomalies, prévoir et concilier dans un juste équilibre tous les intérêts. La question de la durée du service actif en temps de paix, c'est-à-dire de la charge la plus pénible imposée à la jeunesse française, devrait être résolue avec la plus grande libéralité. La politique eût dû fixer aux spécialistes militaires à qui elle confiait l'élaboration du projet, comme une donnée essentielle du problème, de combiner une armée active qui n'imposât point aux jeunes soldats une durée de service plus longue que trois ou quatre années.

Quelles que soient les difficultés qui se dressent à toutes les avenues de la situation politique, nous ne doutons point que la France ne réussisse à les surmonter. Il n'y a point, par exemple, de dogmatisme et de casuistique constitutionnelle qui puisse tenir longtemps contre l'instinct de conservation dont un peuple est toujours animé, et contre les lois naturelles produisant les événemens nécessaires. Nous ne sommes donc point découragés par ce qu'il y a aujourd'hui d'incertain et de trouble dans les choses. Les dissonances qui éclatent à tout moment entre les esprits, les conflits d'opinion, produisent souvent parmi nous, depuis quelques années, des effets

plus douloureux et plus affligeans. L'anarchie des idées est pénible à traverser, mais elle ne doit point nous porter au désespoir. La cessation des causes qui ont produit en France l'état actuel des esprits amènerait bientôt des manifestations morales et politiques plus justes et plus saines que celles dont nous sommes témoins. Nous sommes affaiblis et déconcertés par les entraves qui depuis trop longtemps nous ont privés de la liberté de la presse, de la liberté d'association, et des fruits d'une véritable liberté électorale. Isolés, éparpillés, pensant à l'écart, nous donnons parfois, quand quelque accident provoque des manifestations d'idées, des résonnances étranges, heurtées, criardes; nous ressemblons à un orchestre où les exécutans n'auraient point la liberté d'accorder leurs instrumens. C'est un peu ce qui nous arrive à propos de cette grave et capitale question de l'armée, où le gouvernement lui-même, précisément parce qu'il manque du concours d'une opinion publique exercée et fortifiée par la discussion libre, tient le bâton du chef avec une gaucherie et une incertitude trop visibles. Mais ne nous trompons point à ces apparences et continuons à avoir bonne idée de notre pays. La France, suivant les événemens, a bien des surfaces différentes, et on a trop souvent le tort chez nous d'oublier le fond en s'arrêtant à la surface. Au fond, la France est pleine d'éléments sains et robustes; elle a toujours des savans qui poursuivent avec sérénité leurs travaux lumineux; elle a des professions libérales où se maintient le feu sacré des études désintéressées et des aspirations intellectuelles; elle a des hommes d'industrie qui portent dans les affaires l'énergie et la persévérance de travail que Tocqueville admirait comme une sorte d'héroïsme dans les grands négocians américains; chaque année apporte dans son armée de jeunes générations d'officiers frémissans d'ambitions généreuses; ses patiens fonctionnaires n'ont point oublié les émulations de notre ancienne vie publique; ses classes ouvrières, toujours animées au travail, ouvrent avidement leur intelligence aux lumières et aux combinaisons bienfaisantes de la science économique. On pourrait, en frappant le sol du pied, en faire sortir une France jeune, active, ardente, où bien des esprits et bien des cœurs brûleraient d'ajouter aux admirations et aux sympathies que le génie de la France a autrefois inspirées au monde. Que faudrait-il pour opérer cette renaissance? Un pas en avant du gouvernement dans la voie de la liberté pratique. Espérons que le gouvernement sera clairvoyant, et qu'on ne laissera point passer avec insouciance l'heure des pages sibyllines.

Nous avouons que nous n'avons nul goût à nous occuper des affaires extérieures dans l'état de désarroi où elles se trouvent. M. de Bismark est toujours curieux à observer. Il est arrivé enfin à une veine de concession à l'égard du Danemark : il laissera les populations du nord-Slesvig opter par un vote entre la nationalité danoise ou la nationalité allemande. En réalité, c'est plus à la France qu'au Danemark que M. de Bismark veut bien accorder cette grâce. Pour faire accepter la mesure au parlement prussien

ou pour en faire sonner l'importance aux oreilles de la France, il n'a fallu rien de moins qu'un discours à effet de M. de Bismark. Nous sommes enchantés pour les braves Danois de cette petite satisfaction, et nous espérons que les habitans du nord-Slesvig la feront tourner au profit du petit royaume scandinave. En finissant ses explications rétrospectives sur le conflit dano-allemand, M. de Bismark a donné quelques explications sur sa politique étrangère. Ses observations relatives à la France ne sont point d'une complète aménité; la péroraison du discours qui invite tous les partis prussiens dans le parlement à cesser leurs contestations et à regarder du côté de l'étranger en se serrant les uns contre les autres fait image, et semble être en harmonie avec l'humeur maussade qui s'est emparée des gouvernemens européens.

Faut-il, à propos des insurrections crétoises, recommencer de nouvelles élucubrations sur la question d'Orient? Ce n'est point notre envie, et nous ne pensons point en tout cas que ce soit le moment. Les Crétois, en prolongeant leur résistance, acquièrent des droits à la protection sympathique des puissances chrétiennes; pour peu que la lutte dure encore, il faudra bien faire quelque chose pour eux. La conduite des Crétois pourrait bien, le printemps prochain, être imitée par les populations grecques du continent. Sera-ce pour le gouvernement ottoman le commencement de la fin? Les gens qui s'amuse encore à prévoir la mort de la Turquie nous paraissent naïfs. La Turquie n'a plus à mourir, il y a longtemps qu'elle est morte. Ce qui en reste est comme un vieil arbre déraciné étendu sur le sol; ce qui lui donne encore un air de vie, ce sont les mousses et les végétations parasites qui ont peu à peu enveloppé l'énorme squelette. La Turquie est morte, et elle aurait depuis longtemps disparu, si les races chrétiennes qui s'agitent sur elle étaient elles-mêmes douées d'une vitalité plus vigoureuse, ou bien si, parmi les puissances européennes qui sont mêlées aux affaires d'Orient, il s'en fût trouvé une qui pût dominer la neutralité défiante et résistante des autres. Il semblait à nos pères que le royaume de Grèce serait un jour capable de s'emparer de la succession de la Turquie; mais cette espérance n'a point été réalisée. Le royaume hellénique n'a pas montré les qualités de discipline intérieure, d'économie, d'esprit politique, par lesquelles un petit peuple peut s'agrandir. Il est donc naturel qu'aucune grande puissance ne se soit éprise de l'idée de substituer la Grèce à la Turquie. Le dépècement de l'empire ottoman pourra-t-il donner lieu entre les puissances européennes à quelque combinaison de partage et d'équilibre? Nous ne pensons point que, si un tel événement est possible, il soit prochain. Aucun grand état ne montre d'entrain à l'endroit des complications orientales, aucun ne paraît avoir de mesures liées pour cet objet. Qui pourrait dire au surplus que les dispositions de tous les cabinets à l'égard de la Turquie soient restées ce qu'elles étaient autrefois? On prétend que l'Autriche, qui était jadis si turque avec M. de Metternich, est maintenant

en froid avec la Sublime-Porte. Nous n'affirmerions point que l'Angleterre actuelle eût gardé sur la question orientale les opinions de lord Palmerston. Si le moment était venu, la Prusse ne manquerait point de seconder à Constantinople, on en peut être sûr, les intérêts et les vues de la Russie; mais la Russie est douée d'une patience merveilleuse, elle n'a plus l'air de tenir à ce qui fut autrefois l'objet de ses plus téméraires convoitises. En voyant cette politique de la Russie, qui s'amuse à peine au badinage des intrigues byzantines, les Anglais aujourd'hui en viennent à se demander si en effet les Russes sont leurs ennemis en Orient. Quant à la France, quelle politique active pourrait-elle poursuivre envers l'empire ottoman? Ce serait pour elle un autre guépier. L'intérêt de la France est donc de maintenir le *statu quo*, vénérable formule latine que la diplomatie européenne ne peut plus trouver aujourd'hui l'occasion d'appliquer qu'à l'Orient.

En Autriche, on en est toujours au problème du nœud gordien, ou plutôt il s'agit ici de faire le nœud au lieu de le trancher. L'adresse de la diète hongroise ne sera point entièrement acceptée par l'empereur. Un rescrit impérial répondra à l'adresse diétale. A travers les lenteurs ordinaires qui accompagnent d'un côté les résistances légales, de l'autre la casuistique d'un despotisme affaibli, il se joue là un jeu terrible qui, si l'on n'y met une fin prompte par un accord raisonnable, enveloppera dans une même ruine l'Autriche et la Hongrie. Nous l'avons dit à maintes reprises, la Hongrie, avec les fragmens de nationalités diverses qu'elle embrasse sous la couronne de saint Étienne, est elle-même une autre Autriche ayant les mêmes complexités que l'empire central à débrouiller. Si la Hongrie ne se décide point à accorder des conditions de concours acceptables aux autres sections importantes de la monarchie autrichienne, elle rendra impossible la fédération de races qu'il faudrait maintenant établir sur le Danube. En empêchant la constitution d'une forte monarchie autrichienne, elle n'aura pas détourné l'ascendant de la race germanique, elle l'attirera au contraire sur elle sous la forme plus impérieuse encore et plus pesante de l'union allemande. Si on laissait échapper l'occasion actuelle, serait-il possible d'en retrouver une semblable? Si le travail de dissolution continue dans l'empire autrichien, il ne servirait de rien de le masquer par un nouvel essai de centralisation artificielle : l'antagonisme des races achèverait rapidement son œuvre destructive, et livrerait les tribus divisées, Magyars, Slaves, Roumains, que le cours du Danube devrait si naturellement réunir, à la lourde domination de la Prusse et de la Russie.

Les choses prennent décidément en Italie un aspect favorable. Il est rarement donné de lire un document d'état d'un souffle aussi sain, d'une inspiration politique aussi vigoureuse, juste et habile que le discours prononcé par le roi Victor-Emmanuel à l'ouverture du parlement italien. Il y a pour la politique italienne des momens où elle réussit à définir avec un rare bonheur son œuvre et sa mission. Le ton du discours royal a été de

tout point excellent, et la phrase sur Rome a été d'une mesure et d'une justesse parfaites. Les hommes d'état italiens se relèvent et se montrent tout à fait dignes de la mission que la force des circonstances et le patriotisme leur ont donnée quand ils ont à exprimer leur pensée sur la séparation du spirituel et du temporel dans le gouvernement du catholicisme. M. le baron Ricasoli vient de faire une fois de plus ses preuves sur ce terrain nouveau et encore si mal frayé pour la masse des catholiques. Nous entendons parler de la belle lettre qu'il a écrite aux évêques réfugiés à Rome. Jamais en Europe la question des rapports de l'église avec l'état fondés sur la liberté n'avait été traitée par un homme d'état avec une largeur de vues, une logique désintéressée et une sagacité pratiques semblables à celles que M. Ricasoli a déployées dans sa lettre aux évêques. Le premier ministre italien a écrit là une page monumentale qui sera consultée désormais, par les libéraux et par les catholiques revenus au sang-froid et à la raison, toutes les fois qu'on aura à concilier par la liberté les droits de l'état avec ceux de la conscience chrétienne. En pensant et en écrivant ainsi, le baron Ricasoli n'a pas eu seulement le mérite de traduire l'opinion admirablement sensée de son pays; il a rendu service à tous ceux qui professent, hors d'Italie, le même respect que lui pour l'indépendance de la société civile et les libertés de l'église. Appuyés sur ces fortes et honnêtes idées, si supérieures aux mesquines routines qui ont prévalu jusqu'à ce jour, et animés de patience à l'égard des minuties du gouvernement qui survit à Rome, les Italiens peuvent retrancher la question romaine de leurs préoccupations et de leurs soucis.

Il est un autre point où il faut applaudir cette année aux débats du parlement et du gouvernement italiens dans la présente session. Le cabinet a présenté à la chambre un projet rectificatif de budget pour 1867 où le déficit qui avait été prévu à 250 millions est réduit à 186; mais la chambre et ses principaux hommes politiques se sont mis tout de suite d'accord sur ce point, que le déficit était trop considérable et qu'il fallait le réduire encore, si l'on voulait avoir l'espoir raisonnable de le combler soit avec des augmentations de recettes, soit avec de nouveaux impôts. La chambre n'a donc voulu voter le budget provisoire pour trois mois qu'à la condition que le ministère accepterait l'insertion dans la loi d'un article ainsi conçu : « Le gouvernement devra présenter avant le 15 janvier prochain un annexe au budget de 1867 proposant des économies à réaliser dans les différens départemens ministériels et spécialement dans ceux de la guerre et de la marine. » Le baron Ricasoli et le ministre des finances, appelés dans la commission chargée d'examiner la demande des douzièmes provisoires, y ont promis d'exécuter l'article introduit dans la loi, et le rapporteur de la commission a pu dire, aux applaudissemens de la chambre unanime, que l'Italie, qui a voulu son indépendance avec fermeté et l'a obtenue, est entrée dans une phase nouvelle où elle doit vouloir avec une fermeté égale la réor-

ganisation de l'administration et l'établissement de l'équilibre financier. L'article demandant les nouvelles réductions de dépenses a été voté sans discussion et presque à l'unanimité. Le ministre de la guerre, le général Cugia, est le seul membre du cabinet qui n'ait point voté l'article : on voudrait réduire le déficit à 80 millions, et pour arriver à ce résultat le baron Ricasoli se résignerait, s'il le fallait, à se passer du concours d'un ministre de la guerre aussi distingué que M. le général Cugia. Ce qui nous frappe dans cette attitude du ministère italien, c'est la résolution tranquille avec laquelle le baron Ricasoli brise ainsi les routines ruineuses des administrations militaires, dès qu'une grande armée cesse d'être nécessaire au service du pays. Il y a là le coup d'œil et la force de caractère d'un homme qui comprend bien son temps, et qui est résolu à en suivre les inspirations sensées. Quant à l'Italie, en réduisant son effectif au strict nécessaire, non-seulement elle fera une bonne affaire, mais elle donnera au monde un témoignage de sa confiance dans la consolidation de son indépendance nationale et de ses institutions libres.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES LIVRES DE SCIENCE ILLUSTRÉE.

- I. *Le Monde des Papillons*, par M. Maurice Sand, avec une préface de George Sand, suivi de *l'Histoire naturelle des Lépidoptères d'Europe*, par M. A. Depuiset; Paris, J. Rothschild. — II. *Les Insectes*, par M. Louis Figuier; Paris, Hachette. — III. *Les Fougères*, par MM. Rivière, André et Roze; Paris, J. Rothschild. — IV. *La Vie souterraine, ou les Mines et les Mineurs*, par M. L. Simonin; Paris, Hachette. — V. *Vies des Savans illustres du moyen âge*, par M. Louis Figuier; Paris, Lacroix et Verboeckhoven.
-

Le goût de plus en plus vif du public pour les connaissances positives provoque le débordement périodique de livres destinés à les mettre à sa portée. Il faut bien avouer qu'il en est assez peu dans le nombre qui satisfassent aux conditions de la science vraiment populaire, nous voulons dire toujours accessible, intéressante, sans cesser d'être exacte. Le moyen en effet de reconnaître ces qualités à des compilations indigestes, souvent plus difficiles à lire que les véritables traités scientifiques à cause de l'obscurité

que la profonde ignorance des auteurs répand sur les sujets les plus simples? Comment trouver des notions claires sur une question tant soit peu compliquée chez des écrivains qu'on voit se donner pour tâche d'assembler des morceaux taillés presque au hasard dans deux ou trois ouvrages qui traitent le même sujet à des points de vue différens ou même diamétralement opposés? La clarté, la simplicité, voilà pourtant ce que nous promettent invariablement les préfaces de ces prétendus vulgarisateurs. Dans leurs livres, le texte n'est que l'accessoire obligé des gravures. Comme le temps et le goût ont manqué pour fondre ensemble les élémens disparates réunis à la hâte, sans critique et sans enchaînement logique, il en résulte que chacun de ces ouvrages est un capharnaüm de toutes les opinions et de tous les styles. En outre ils sont parfois hérissés de détails techniques peu récréatifs, qui ne s'y rencontrent que parce qu'on a trouvé commode de les copier dans les traités spéciaux, où ils étaient à leur place. On dirait des pierres oubliées sur une grande route, d'autant plus gênantes et plus dangereuses qu'on ne doit pas s'attendre à les y rencontrer.

Au milieu de cette littérature d'occasion, on voit cependant paraître de temps à autre des ouvrages écrits et composés avec soin par des écrivains de talent, amateurs sérieux ou savans de profession. Signaler ces sortes d'ouvrages au public est un service à lui rendre; il est permis d'espérer qu'en guidant son choix on lui épargne de fâcheuses méprises. C'est de plus un devoir de justice envers les auteurs de ces livres que d'en recommander la lecture; trop souvent ce qu'ils renferment de meilleur n'arrive que de seconde main à la connaissance du public. Le *Moule de la Mer* du regrettable M. Moquin-Tandon mérite d'être lu et relu, quoiqu'on le retrouve par lambeaux dans le livre de M. Figuiet sur les mollusques.

Nous mettons au premier rang des publications illustrées de la nouvelle année le *Monde des Papillons* de M. Maurice Sand. C'est un livre à deux faces, d'une conception originale, un roman greffé sur un traité scientifique. Dans la première partie, M. Maurice Sand, qui s'est épris d'une belle passion pour le peuple gracieux et léger des lépidoptères, entreprend de nous initier aux mœurs et aux métamorphoses de ces petits êtres en apparence si détachés des choses de la terre, si immatériels, qu'on pourrait les appeler des couleurs animées.

Cette partie du livre est présentée sous une forme enjouée et spirituelle; c'est le récit d'une promenade à travers champs, entremêlé d'aventures plaisantes d'un comique vrai et de bon aloi. Deux artistes sont allés faire des études de paysage dans la forêt de Châteauroux, ils s'égarèrent et tombent chez un naturaliste plein d'enthousiasme pour la science; en homme généreux qui ne garde pour lui aucun des petits secrets du métier, si simples et néanmoins si importants, il les retient, les fait assister à ses chasses et leur enseigne en quelques jours le classement, l'éducation et la conservation des papillons. Dans ce cours d'entomologie à l'usage des amateurs,

mais qui sera utile même aux savans, grâce à une foule de détails tout pratiques qui révèlent un collectionneur consommé, M. Maurice Sand a su éviter très habilement les allures fatigantes de l'enseignement dialogué. Il faut beaucoup de goût et de talent pour lutter avec succès contre les difficultés que comporte cette forme; le savoir-faire d'un auteur dramatique n'est pas de trop, si l'on veut que le lecteur se laisse ainsi instruire *par procuration*. En effet, lorsque dans un livre le discours se trouve remplacé par la conversation, il arrive souvent que les questions destinées à amener les réponses impatientent le lecteur, dont la pensée va plus vite que le personnage de fantaisie chargé de le représenter. M. Maurice Sand a tourné cet écueil de la façon la plus heureuse, ses personnages sont des gens d'esprit qui ne disent pas de banalités, et leur conversation est aussi agréable à entendre que s'il s'agissait de tout autre chose que de l'élevage des chenilles ou de la classification des papillons. De charmans petits dessins à la plume égaient le texte de temps en temps et reposent la vue. Cette partie de l'ouvrage se termine par un almanach du chasseur de chenilles, où l'on trouve, pour chaque mois, l'indication des espèces que l'on peut cueillir sur les différens arbres et sur les herbes, et par un tableau synoptique des diverses classifications de l'ordre des lépidoptères. La seconde partie de l'ouvrage, l'histoire naturelle des papillons d'Europe, est due à un naturaliste distingué, M. A. Depuiset, et suffira aux besoins des amateurs qui voudront former des collections. Cinquante planches coloriées qui représentent près de neuf cents sujets (papillons-chenilles-chrysalides-plantes), un catalogue systématique des genres connus, avec des descriptions remarquablement claires et concises, c'est bien tout ce qu'il faut pour guider les premiers pas d'un apprenti entomologiste. M. Maurice Sand s'est chargé de captiver ses lecteurs et d'amener des recrues au camp; M. Depuiset a pris sur lui de fournir les armes et bagages.

C'est une étrange erreur de croire que l'observation soit chose froide, dénuée de poésie et d'émotion; froide est la paresse qui refuse d'ouvrir les yeux, sans poésie l'indolence blasée qui dédaigne les avances que lui fait la création, sans émotion l'apathie de l'*incurieux* qui passe indifférent à tant de merveilles! L'attrait des sciences naturelles va toujours croissant à mesure que l'on entre plus avant dans les détails intimes de la vie des êtres, et le classement des trésors qu'on découvre à chaque pas devient un plaisir qui passionne. La vague contemplation des beautés de la nature est inféconde; artistes et poètes ne peuvent que gagner à voir clair dans le monde réel et à peupler leur imagination de formes nettes, de contours précis, au lieu de se cloîtrer obstinément dans un brouillard d'images indécises et confuses. Goethe, on le sait, était naturaliste et observateur; mais combien d'écrivains célèbres dont les œuvres fourmillent d'hérésies scientifiques qui n'ajoutent absolument rien aux beautés de style! Il faut protester contre le préjugé qui veut que les connaissances positives soient inutiles pour

réussir dans les arts ou dans la littérature, et même qu'elles dépoétisent la nature. « C'est là, dit George Sand dans la préface qui accompagne *le Monde des papillons*, c'est là que nous sommes tous vraiment très coupables et très ingrats envers le divin auteur des choses, car, sans croire qu'il les ait faites absolument pour nous, nous devrions sentir qu'en nous donnant la faculté de comprendre la richesse et la beauté de son œuvre, il nous a fait un très beau présent, et c'est toujours être ingrat et mal appris que de laisser dans un coin, sans y regarder jamais, une magnifique chose qui nous a été magnifiquement donnée. »

Beaucoup de personnes s'imaginent volontiers que la nature a besoin d'être fardée et défigurée pour devenir poétique. Il me semble que la vie des animaux n'est jamais plus intéressante que lorsqu'elle est racontée simplement, comme dans les ouvrages de Réaumur sur les insectes, ou dans ceux des deux Huber sur les abeilles et sur les fourmis. Il sera même permis de croire que les fables de La Fontaine n'auraient rien perdu au point de vue poétique, si l'auteur avait été un peu plus familiarisé avec les habitudes et les mœurs des animaux qu'il met en scène. Prenons, par exemple, la célèbre fable de *la Cigale et de la fourmi*. Quand la bise vient, la cigale se trouve fort dépourvue :

Pas un seul petit morceau
De mouche ou de vermisseau...

Or la cigale n'est pas carnassière, elle se nourrit exclusivement de la sève des arbres. D'un autre côté, si elle va crier famine chez la fourmi,

La priant de lui prêter
Quelque grain pour subsister,

elle connaît bien mal sa voisine, car la fourmi n'est pas grainetière de son état; elle vit de substances animales, de fruits, de miel, et préfère à tout les liquides sucrés. Eût-elle d'ailleurs des grains de blé à offrir à la cigale, celle-ci n'en aurait que faire. Du reste il est même douteux que La Fontaine ait voulu parler ici de la vraie cigale; il avait peut-être en vue la grande sauterelle verte, qu'on appelle à tort la *cigale* dans le nord de la France. car les figures qui ornent les anciennes éditions de ses fables représentent toujours une sauterelle. Cette erreur est très répandue; dans l'ouvrage intitulé *les Insectes*, qui vient de paraître, M. Figuiet nous dit qu'à l'exposition des beaux-arts on a vu cette année un tableau de M. Aussandon, *la Cigale et la Fourmi*, où la cigale était une magnifique sauterelle vert-pomme. Ces deux insectes appartiennent cependant à deux ordres parfaitement distincts; la cigale est un hémiptère, la sauterelle un orthoptère; elles n'ont de commun que le chant, ou plutôt le bruit désagréable qu'elles produisent avec les cymbales dont la nature les a dotées. La sauterelle,

pas plus que la cigale, ne touche ni aux vermisseaux ni aux grains de blé; elle vit de feuilles. On nous dira que La Fontaine le savait peut-être, mais que l'inspiration poétique et la rime ont des droits qu'il ne nous appartient pas de discuter.

Le monde des insectes est peut-être ce qu'il y a de plus curieux dans tout le règne animal à cause des contrastes que l'on y rencontre entre la taille et le poids d'une part — et la force et l'intelligence ou, si l'on aime mieux, l'instinct de l'autre. Sous ce rapport, l'ordre des hyménoptères ou insectes à ailes membraneuses, qui renferme les abeilles et les fourmis, l'emporte sur tous les autres, comme les lépidoptères ou papillons l'emportent au point de vue de la beauté des formes et des couleurs. D'un côté la suprême élégance, de l'autre le travail, l'industrie, voire l'art, et une organisation civile et militaire. Tout le monde connaît la constitution générale des monarchies d'abeilles; on sait que chaque ruche a une reine dont la principale occupation consiste à pondre, que les ouvrières, femelles avortées, récoltent ou plutôt fabriquent le miel et la cire, bâtissent les cellules, élèvent le couvain et défendent la cité, — enfin que les mâles, les *fauxbourdons*, ne font rien, et sont impitoyablement massacrés comme des bouches inutiles, dès que la reine a été fécondée. Ce qui est moins connu, même des apiculteurs, ce sont certains détails de mœurs fort curieux que l'on doit à Réaumur et à François Huber, le célèbre observateur aveugle qui se servait, pour étudier les abeilles, des yeux de son domestique. M. Figuier les rapporte longuement dans son livre sur les *Insectes*. Nous en citerons au moins quelques-uns. Les larves d'abeilles destinées à la royauté sont logées dans des cellules beaucoup plus spacieuses que celles qui reçoivent les larves d'ouvrières, et nourries avec la *gelée royale*, substance plus épaisse, plus sucrée ou épicée que la bouillie que les ouvrières nourrices offrent aux larves communes. Cette panacée exerce une influence stimulante si énergique sur le développement des ovaires, que de simples ouvrières qui en ont reçu accidentellement quelques bribes pendant qu'elles étaient encore à l'état de larves deviennent presque femelles, et pondent quelques œufs imparfaits. Les abeilles connaissent bien cette vertu prolifique de la gelée royale, et en tirent parti lorsqu'il s'agit de remplacer une reine morte par accident. Sans perdre de temps, elles agrandissent la cellule d'une larve ordinaire, âgée de moins de trois jours, en démolissant des alvéoles tout autour, et se mettent à administrer à ce ver, espoir de la patrie, de fortes doses de la miraculeuse gelée. Pendant douze jours, une abeille spécialement affectée au service de la nouvelle infante lui offre à manger et surveille son repas. Quand le moment de la métamorphose en nymphe est venu, on ferme l'orifice de la cellule et on attend l'éclosion de la nouvelle reine, qui est en état de prendre son vol en sortant du berceau. Si à ce moment il y a encore d'autres prétendantes dans les cellules, ce qui est le cas ordinaire, la jeune reine cherche à les détruire; mais les

ouvrières font bonne garde autour des prisons, empêchent les rivales puînées d'en sortir, et ne laissent les exécutions s'accomplir que lorsque la nouvelle reine a été fécondée, et que l'avenir de la ruche se trouve ainsi assuré. Si, malgré cette active surveillance, deux reines éclosent à la fois, il y a des combats terribles qui se terminent toujours par la mort de l'une des deux prétendantes. Quand une ruche a perdu sa reine à un moment où il est impossible aux abeilles de la remplacer par voie d'élection parmi les larves d'ouvrières, il faut que l'homme leur vienne en aide par l'introduction d'une reine étrangère; mais, si on se hâte trop d'exécuter cette substitution, on risque de voir la nouvelle souveraine étouffée par ses sujets, qui n'ont pas encore eu le temps de s'apercevoir de toute l'étendue de la perte qu'ils ont faite.

Les mœurs des fourmis sont encore plus étranges que celles des abeilles. Elles ont été étudiées surtout par Pierre Huber, fils de celui dont nous avons parlé. Rien d'attachant comme les récits que cet observateur nous a laissés des expéditions entreprises par les *fourmis roussâtres* contre les citadelles des *noires cendrées*. Quelquefois c'est la possession d'un troupeau de pucerons qui allume la guerre entre deux fourmilières; on sait en effet que les fourmis élèvent des pucerons et les tiennent en étable comme des vaches à lait pour se gorger du liquide sucré que ces insectes abandonnent par une poche de l'abdomen. Le plus souvent cependant les expéditions ont pour but la traite des esclaves; les vainqueurs emmènent dans leur nid le couvain arraché à l'ennemi. Telle est l'origine des *fourmilières mixtes*, qui renferment, à côté de l'espèce indigène, une espèce étrangère réduite en esclavage. Ces ilotes, arrachés à leur berceau et élevés dans la crainte des maîtres, s'habituent bientôt à leurs ravisseurs et ne songent point à les abandonner. Ils leur rendent toute sorte de services et sont pour eux aux petits soins; ils les lèchent, les brossent, les voiturent sur leur dos, leur apportent la nourriture et font l'éducation du couvain. Les maîtres rejettent sur eux toute espèce de travail, ne se réservant que la guerre. Ils entreprennent de temps à autre une nouvelle campagne. S'ils reviennent sans butin, les ilotes les boudent et les traitent avec dédain; mais, si l'expédition a été fructueuse, ils sont fêtés et honorés comme ils le méritent. Une fourmilière, on le voit, pourrait avoir ses annales, comme elle a ses *victoires et conquêtes*.

Les termites, improprement appelés *fourmis blanches*, appartiennent à l'ordre des névroptères; les ravages qu'ils exercent peuvent nous inquiéter depuis qu'ils ont envahi les villes du sud-ouest de la France. M. Figuière raconte les expériences que M. de Quatrefages a entreprises pour trouver un remède contre ce fléau; les injections de chlore gazeux sont le procédé qui a le mieux réussi jusqu'à présent. L'ordre des orthoptères et celui des coléoptères renferment également de terribles ennemis de l'homme. Les invasions des sauterelles qui dévorent les champs de nos colons en Afrique,

les ravages occasionnés par les hannetons et par les *vers blancs* (nom donné aux larves de ce coléoptère) fournissent les sujets de récits fort intéressans. A propos des lépidoptères, M. Figuier fait l'histoire de la soie et de la sériciculture; un autre insecte utile et pour ainsi dire domestiqué est la cochenille, qui appartient aux hémiptères. Relevons en passant une négligence qui témoigne de la hâte avec laquelle ce livre a été composé : M. Figuier qualifie les cochenilles de *gallinsectes*; ce nom doit être réservé aux *cyrips* (hyménoptères), auxquels il se trouve en effet appliqué plus loin. Un nombre considérable de figures plus ou moins dessinées d'après nature recommande *les Insectes* de M. Figuier, mais comme livre d'étrennes.

Un intérêt d'un ordre tout différent s'attache à l'ouvrage que l'éditeur Rothschild vient de publier sur les *fougères*. Ces végétaux si remarquables par l'élégance et la délicatesse du feuillage commencent à être appréciés par les amateurs. On les avait trop délaissés jusqu'ici pour des végétaux plus brillans; mais on finit par s'apercevoir que la grâce du dessin peut lutter parfois avec avantage contre le charme des couleurs. Les fleurs captivent le regard par une impression plus immédiate; les beautés du feuillage reposent sur la distinction des formes, sensible seulement aux esprits délicats qui raisonnent leurs jouissances. C'est là ce qui justifie le succès des fougères comme plantes ornementales. Elles impriment aux paysages de la nature et aux groupes artificiellement composés de nos serres ou de nos jardins d'ornement un cachet d'élégance et de grâce qui frappe et séduit les yeux. On en connaît aujourd'hui plus de trois mille espèces, sans compter les deux ou trois cents dont on a recueilli les rudimens fossiles et qui ont été *restaurées* par les paléontologistes; mais toutes offrent un air de famille qui les fait aisément reconnaître parmi les autres acotylédonées, leurs congénères. Les unes rampent dans nos bois, le long des buissons ou sous les pierres humides, les autres se suspendent en festons gracieux aux arbres des forêts vierges; les fougères arborescentes, qui atteignent une hauteur de plus de quinze mètres, ressemblent à des palmiers et s'élancent majestueusement dans les airs, couronnées de panaches légers et de frondes gigantesques découpées comme des réseaux de dentelle. Le feuillage des fougères présente autant de variété que leur habitat et leur taille. Il est tantôt simple, entier, tantôt découpé en languettes ou en vastes éventails pennés; la plupart offrent le type de ces feuilles déchiquetées que les botanistes désignent plus particulièrement sous le nom de *frondes*. Partout cependant se retrouve le caractère commun qui distingue cette tribu parfaitement circonscrite : la finesse de la contexture et la légèreté du dessin. C'est le style gothique dans l'architecture végétale.

Dans l'ouvrage dont nous parlons, les fougères ne sont point présentées suivant un ordre systématique; on les a classées artificiellement, d'après

la température qu'elles exigent, en espèces de serre chaude, de serre tempérée et de plein air. C'est un point de vue tout pratique et parfaitement justifié par le but du livre. On y trouve la description exacte et concise d'un choix très complet des espèces les plus remarquables, représentées en outre sur soixante-quinze planches en chromo-lithographie. Ces planches sont d'une grande finesse d'exécution; en les examinant, nous ne pouvons cependant nous empêcher de regretter que le procédé d'impression naturelle par moulage dans le plomb, qui est adopté par l'imprimerie impériale de Vienne, soit encore si peu répandu. Ce procédé, inventé par M. d'Auer, donne des résultats vraiment merveilleux, et serait particulièrement approprié à la reproduction des frondes de fougères. La partie descriptive du livre est précédée d'une sorte d'introduction générale dans laquelle M. André, jardinier principal de la ville de Paris, s'étend sur les fougères considérées au double point de vue ornemental et horticole: M. Roze explique ensuite le mode de multiplication de ces végétaux, et M. Rivière, jardinier en chef du Luxembourg, expose en détail tout ce qui regarde la culture des différentes espèces dont se compose cette tribu des acotylédonées; il donne aux amateurs tous les conseils nécessaires pour l'aménagement des fougères dans les parcs, les jardins et les serres. De nombreuses gravures sur bois sont intercalées dans le texte de cette introduction. Les *fougères* font pendant à la publication du même éditeur consacrée aux *plantes à feuillage coloré*; l'une et l'autre peuvent être recommandées aux personnes de goût qui, à la campagne, s'occupent du jardinage d'ornement; c'est moins utile, mais plus agréable que de planter des choux.

M. L. Simonin, sous le titre de *la Vie souterraine*, vient de réunir en un beau volume illustré tout ce qu'il y a d'intéressant dans l'exploitation des mines et dans la vie du mineur. L'auteur a vu lui-même ce dont il parle; ses voyages l'ont familiarisé avec les choses extraordinaires qui se passent dans les entrailles de la terre, avec la vie pleine de labeur et d'abnégation de ces hommes qui ont renoncé aux clartés du jour pour lutter dans les ténèbres avec les esprits de l'abîme. M. Simonin nous introduit successivement dans les mines de charbon, les mines de métaux et les mines de pierres précieuses. Après avoir esquissé d'une manière rapide l'histoire des découvertes qui se rapportent à cette branche de l'industrie humaine, il décrit minutieusement les bassins houillers, les gîtes métallifères et les placers de diamans qui existent dans les différentes parties du monde; il nous fait assister aux travaux d'exploitation, nous explique les outils et les constructions en usage dans les mines, raconte la vie et les mœurs des ouvriers, et termine par des considérations intéressantes sur l'avenir de leur industrie. La partie historique est le côté faible de l'ouvrage; l'auteur se contente de quelques indications bien vagues relatives aux connaissances des anciens en métallurgie, sur lesquelles il aurait pu trouver des rensei-

gnemens plus complets dans l'*Histoire de la Chimie* de M. Hofer (1); puis, franchissant les siècles, il passe aux découvertes modernes qui servent de base à l'exploitation actuelle des houillères et des mines de métaux. Les croyances et les légendes qui se rattachent à l'histoire des mines dans le moyen âge auraient fourni la matière de quelques pages intéressantes; les ouvrages de George Agricola renferment sur ce sujet tous les détails désirables. Il est vrai que M. Simonin en cite quelques-uns en passant, mais il eût été facile de tirer un plus grand parti de cette ressource pour animer et poétiser le sujet. L'histoire géologique de la houille et l'explication de l'origine des filons métalliques ont fourni à M. Simonin le sujet de deux chapitres curieux; il insiste avec raison sur la corrélation intime qui paraît exister entre les veines métalliques des roches et les sources thermales, dont la minéralisation est en quelque sorte complémentaire de la composition des filons, comme si les eaux avaient abandonné peu à peu dans les fissures de la pierre les moins solubles des élémens qu'elles contenaient à l'origine. Nous ferons remarquer, à ce propos, que la théorie du noyau incandescent de la terre est beaucoup moins définitive que ne le supposent généralement les auteurs d'ouvrages populaires. La faible épaisseur de la croûte solide, que l'on a l'habitude de comparer à l'écorce d'une orange, résulte d'un calcul d'une exactitude illusoire, basé sur l'accroissement de la température dans les puits et dans les trous de mines; il y a lieu de croire que cette épaisseur est en réalité beaucoup plus considérable, et que les volcans du globe sont loin de communiquer entre eux par une nappe liquide continue. De même Laplace n'a jamais démontré mathématiquement que la terre ait été à l'origine une masse incandescente; c'est une simple hypothèse, très ingénieuse à la vérité, mais qu'il faut accepter pour ce qu'elle est. On pourra consulter à cet égard la notice de Laplace sur l'origine du système planétaire, qui vient d'être réimprimée dans l'Annuaire du bureau des longitudes pour 1867.

M. Simonin nous fait connaître d'une manière exacte la distribution des gisemens de charbon et des placers métallifères à la surface du globe; une trentaine de cartes coloriées représentent les bassins les plus importants, et dix planches imprimées en chromo-lithographie familiarisent le lecteur avec l'aspect des différens minerais et des gemmes. La vie semée d'accidens des *soldats de l'abîme*, comme l'auteur les appelle, est racontée avec les détails émouvans dont l'histoire de chaque mine renferme une ample moisson. Les coups de mine, les feux souterrains, qui restent quelquefois en permanence dans les houillères qu'ils ont envahies, les formidables explosions de grisou, les inondations, les éboulemens, les accidens qui surviennent lorsqu'un câble se rompt, que deux bennes se rencontrent pen-

(1) MM. Firmin Didot viennent de faire paraître une nouvelle édition de cet important ouvrage.

dant la descente ou qu'un dérangement quelconque entrave le jeu des machines, rendent l'existence du mineur aussi périlleuse que celle du marin ou celle du soldat en temps de guerre. Les accidens des houillères frappent en moyenne chaque année deux ouvriers sur cent, et, le chiffre des morts étant un cinquième de celui des blessés, on peut compter deux morts pour cinq cents ouvriers ou quatre pour mille. Les Anglais, qui aiment à se rendre compte du prix de toute chose, ont calculé que cent mille tonnes de charbon coûtent toujours la vie d'un ouvrier. Le royaume-uni produit actuellement 100 millions de tonnes de combustible par an; c'est mille ouvriers de tués. On a imaginé une foule d'appareils et de systèmes pour obvier aux dangers de la vie souterraine, mais l'imprévoyance et la fatalité feront toujours la part de l'abîme. Aux lampes de sûreté de Davy, qui commencent à être remplacées par les lampes photo-électriques, et aux appareils de sauvetage de Rouquayrol et de Galibert M. Simonin aurait pu ajouter l'indicateur du grisou de M. Ansell, qui est fondé sur la diffusion des gaz.

On trouve encore dans l'ouvrage de M. Simonin de curieux détails sur les mœurs et coutumes des mineurs dans les différens pays, leur état moral et social, leur hygiène et leurs goûts. L'auteur les a vus chez eux et en parle en homme qui a vécu avec eux côte à côte, en Europe et en Amérique; c'est là ce qui le distingue de la tourbe des compilateurs. On lira toujours avec fruit un livre qui a pour base l'observation et l'expérience personnelle de l'auteur, quand même on ne voudrait pas souscrire à tous ses jugemens, ni accepter toutes ses déductions; l'essentiel est qu'on peut supposer qu'il sait ce qu'il dit, et qu'il ne prend pas le Pirée pour un homme. Aussi devra-t-on compter à M. Simonin comme un titre sérieux les études spéciales qui l'autorisent à écrire sur le sujet qu'il a choisi, et cette considération suffira pour faire ranger son livre parmi les ouvrages véritablement populaires, malgré quelques imperfections de détail et le manque de concision du style.

Nous ne quitterons pas ce sujet sans dire un mot de l'avenir de la houille. Les bassins carbonifères que l'on connaît jusqu'à ce jour représentent une superficie totale de 25,000 lieues carrées, dont 20,000 appartiennent à l'Amérique du Nord. Les terrains de l'Amérique sont très riches et en grande partie encore vierges : c'est donc là qu'il faut chercher la réserve de l'avenir; mais pour combien de temps ces richesses du sol suffiront-elles encore à la consommation toujours croissante de l'industrie? En dressant les tableaux statistiques de la production houillère du globe, on constate qu'elle va presque partout en doublant à peu près tous les quinze ans; aux États-Unis, la progression est même beaucoup plus rapide, et rien n'annonce qu'elle doive se ralentir. En 1865, le royaume-uni jetait sur les marchés 100 millions de tonnes de charbon de terre; l'Amérique du Nord et la Prusse chacune 17 millions, la Belgique et la France chacune 12 mil-

lions, et les autres pays ensemble encore 14 millions, ce qui donne un total de 172 millions de tonnes. Le combustible fossile remplace dans une large mesure le bois, devenu de plus en plus rare et plus cher; aujourd'hui l'Europe entière, si elle était couverte de forêts, fournirait à peine, en bois taillis et en charbon de bois, l'équivalent de la houille consommée dans une année. Où cette dévastation des dépôts carbonifères nous mènera-t-elle?

Les gisemens connus seront probablement épuisés au bout de cinq ou six cents ans, et, si nous en croyons sir William Armstrong, les mines de l'Angleterre ne dureront même plus deux siècles, si l'exploitation dont elles sont l'objet continue de suivre son cours. Cette question de la fin des houillères préoccupe fort les économistes. On commence à priser les qualités de houille inférieures, que l'on dédaignait encore il y a vingt ans; on songe à restreindre le combustible, à approfondir les mines; mais tout cela ne peut que retarder un peu le jour de la disette générale. Que faire ensuite? Le bois et le pétrole offrent des ressources bien insuffisantes. Faudra-t-il songer à décomposer les roches qui renferment des carbonates, afin d'en extraire le combustible par excellence? M. Simonin propose une solution originale: il faut, dit-il, *mettre le soleil en bouteilles*. La radiation solaire a formé les plantes, et par conséquent le charbon fossile; demandons-lui directement la chaleur qu'elle nous apporte en si larges quantités. Qui nous empêche par exemple de chauffer des boules d'argile par le moyen des miroirs réflecteurs et d'emmagasiner ainsi la chaleur, comme on met le froid en cave dans les glaciers? Nous concédons à M. Simonin que la chaleur que nous envoie le soleil est immense, car il résulte des expériences de M. Pouillet que la terre reçoit annuellement de cet astre environ un septillion de calories; l'atmosphère en absorbe à peu près la moitié, le reste pénètre jusqu'au sol et équivaut à la chaleur de combustion de 60 à 80 trillions de tonnes de charbon: c'est trois ou quatre cent mille fois plus que n'en produisent les houillères; mais le moyen de fixer cette chaleur, disséminée sur une surface de 50 milliards d'hectares? Il nous semble que la question est ailleurs. Au lieu de demander, comme par le passé, le travail mécanique à la chaleur des foyers qui alimentent les machines, on finira par le demander à quelque autre force naturelle. L'électricité donne peu d'espoir de nous remplacer la vapeur; mais il y a bien d'autres forces que l'homme n'a pas encore *domestiquées*: pour n'en citer qu'une, les marées de l'Océan attendent encore leur Watt et leur Fulton.

Nous avons encore à signaler la publication du second volume des *Biographies de savans célèbres*, par M. Louis Figuier. Avec le *Tableau de la nature*, les *Merveilles de la science*, et l'*Année scientifique*, cela fait quatre volumes, ou bien la valeur d'environ deux mille pages, que M. Figuier offrira désormais au public à chaque nouvelle année, — à moins que la progression dont il nous donne depuis longtemps le spectacle ne soit pas

encore arrivée à son terme. Cette fécondité vraiment extraordinaire de M. Figuiet, qu'on pourrait appeler l'Alexandre Dumas ou le vicomte Ponson du Terrail de la science, ne laisse point cependant d'inspirer quelques craintes sur la qualité de ses produits littéraires. Après avoir écrit la vie des savans de l'antiquité et du moyen âge, M. Figuiet doit savoir que, dans ces temps reculés, il était possible de posséder des connaissances universelles parce que le domaine des sciences était alors bien restreint; mais, pour se mettre aujourd'hui au courant de la moindre branche d'une science quelconque, il faut beaucoup de temps et beaucoup d'application, à supposer même qu'on possède les dispositions naturelles, et notamment une certaine facilité de compréhension. *Ars longa, vita brevis*. Une année est bien peu pour écrire quatre volumes, sans compter le courant de tous les jours, sur des sujets généralement réputés assez ardu. Les *Vies des savans* ne s'en ressentent que trop. Je ne saurais mieux dire l'effet que produit la lecture de ces biographies qu'en le comparant à l'impression qu'éveillerait en nous la vue d'un édifice construit non pas avec des pierres à bâtir, mais avec des pans de murs provenant de diverses démolitions, et montrant encore des lambeaux du papier et des dorures qui les recouvraient autrefois.

Une des conséquences de ce procédé de composition expéditif, c'est qu'on se heurte à chaque pas contre des détails qui seraient à leur place dans un ouvrage de critique historique, mais qui contribuent médiocrement à relever l'intérêt d'un livre populaire. Que nous veut cette érudition à bon marché? M. Figuiet prétend écrire pour la jeunesse. Il va jusqu'à réclamer la succession de Perrault et de Lafontaine. « Je vais, dit-il dans la préface de la *Terre avant le déluge*, soutenir une thèse étrange. » Étrange en effet! « Je vais prétendre que le premier livre à mettre entre les mains de l'enfance doit se rapporter à l'histoire naturelle, et qu'au lieu d'appeler l'attention admirative des jeunes esprits sur les fables de Lafontaine, les aventures du Chat botté, l'histoire de Peau d'âne ou les amours de Vénus, il faut la diriger sur les spectacles naïfs et simples de la nature : la structure d'un arbre, la composition d'une fleur, les organes des animaux, l'arrangement intérieur des couches composant la terre, etc. » C'est aux contes de fées et à la mythologie que M. Figuiet attribue le mal de notre société. Ah! si on commençait l'éducation des enfans par la lecture de la *Vie des Savans* ou des *Zoophytes et Mollusques*, nous verrions une génération plus forte remplacer cette société abâtardie qui a été nourrie du dangereux aliment de la fiction. En présence d'assertions si singulières, on peut regretter que Töpffer ne les ait pas connues lorsqu'il composa cette charmante bouffonnerie qui s'appelle l'histoire de l'éducation des onze fils de M. Crépin. Gardons nos fées pour faire le bonheur des enfans et réservons la science vulgarisée pour ceux qui sont d'âge à la goûter; surtout n'ayons pas la prétention de croire que la science c'est la vérité, et la fiction le mensonge.

La science marche entre l'erreur et le progrès; les vérités morales que la poésie habille d'un voile d'or ne sont pas moins immuables que nos connaissances les plus certaines.

R. RADAU.

LES ARCHIVES DE LA BASTILLE (1659-1661),

par M. François Ravaisson, 1 vol. in-8°.

Bien que l'auteur de cette publication ne nous fasse connaître encore en détail que trois années de l'histoire de la Bastille (1659-1661), ces trois années, se trouvant être l'époque d'une transition remarquable et inaugurant une période nouvelle, suffisent, grâce au nombre considérable de pièces authentiques et significatives qu'on a recueillies, à nous apprendre sur le régime intérieur des prisons d'état, sur les abus de la procédure criminelle, sur les excès du pouvoir absolu, beaucoup de choses d'un sérieux intérêt. L'auteur a pris soin d'ailleurs de construire avec mille traits épars une introduction importante, où se trouve divulgué et mis en pleine lumière tout le secret de l'antique Bastille.

On ne sait pas encore assez en quelle énorme proportion le secret a été l'instrument du régime absolu dans l'ancienne France. Tout récemment, la grande publication de M. Boutaric, en nous faisant connaître plus de trois cents lettres jusqu'alors inédites de Louis XV, a jeté un nouveau jour sur cette diplomatie secrète à la tête de laquelle était le comte de Breteuil, et qui faisait agir dans toute l'Europe, à côté du ministère et des diplomates officiels, un ministère et des agens connus du roi seul. Louis XV, trop faible pour résister ouvertement à ses ministres, à ses favoris, à ses maîtresses, mais trop intelligent pour ne pas ressentir de cette faiblesse même une profonde humiliation, conspirait contre eux, et se vengeait de sa propre indolence en essayant de faire triompher par sa diplomatie secrète ses meilleures inspirations. Ce roi absolu craignait la responsabilité; il la laissait à ses ministres, qui la lui renvoyaient; il prenait sa revanche par une action irresponsable et anonyme. La riche correspondance de Louis XV venant désormais s'ajouter à ce que révélaient déjà l'ouvrage du comte de Ségur sur *la Politique des cabinets de l'Europe* et les *Mémoires* du maréchal de Richelieu, on sait fort bien à présent à quoi s'en tenir sur cette singulière diplomatie, qui commença vers 1743 pour finir avec le règne.

On n'est pas aussi avancé à propos de certaines démarches secrètes du règne de Louis XIV qui restent à expliquer. Quelque innombrable qu'ait été de notre temps la série des révélations concernant le grand règne, on n'a pas eu encore, je crois, le commentaire des billets écrits sous de faux noms par Louis XIV lui-même, billets que j'ai eu l'occasion de publier jadis,

à la suite des lettres de M^{me} des Ursins (1), d'après les papiers de famille de M. le comte de Gramont d'Aster. Ces billets sont adressés au duc de Gramont, ambassadeur de France à Madrid. Lui-même a écrit de sa main en tête de ces curieuses pages : « Lettre de la main du roi, contrefaite sous le nom du baron de *la Roquerie*, » ou bien sous les noms de *Crochac*, de *Baron*, de *l'Épine blanche*, de *Lespine*, de *La Rapinière*, de *La Fontaine au Bois*, de *Des Laurens*; par contre, le duc de Gramont écrit directement au roi sous le nom de *La Graingaudière*. Il y a de plus des termes convenus : *l'esprit* signifie la reine d'Espagne; *la bonté*, le roi d'Espagne; *le sujet à caution*, Orry; *l'absente*, M^{me} des Ursins; *le Basque*, Gramont; *le voyageur*, Tessé, etc... Voilà qui ne cadre pas fort bien avec ce qu'on raconte de la gravité imperturbable et uniforme du grand roi. Y avait-il là encore une sorte de diplomatie secrète? Connaît-on même d'autres pièces analogues à ces billets, qui semblent être parfaitement authentiques?

Encore sous Louis XVI, les pratiques secrètes sent plus nombreuses et plus singulières qu'on ne le sait communément. Un curieux petit volume, imprimé en Allemagne au temps de la révolution, raconte quels moyens bizarres M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, avait employés pour être bien renseigné sur quiconque venait de l'extérieur en France. Comme il fallait, que l'on fût étranger ou non, présenter à la frontière une sorte de passeport délivré par les chefs de nos légations, ceux-ci étaient chargés de recueillir tous les indices concernant le voyageur, sa famille, sa condition, ses opinions politiques ou religieuses, ses intentions déclarées ou présumées. Tout cela était interprété sur la carte de voyage à l'aide d'une infinité de signes cachés dans l'encadrement, dans la rédaction, l'orthographe, l'accentuation. On trouvera dans le petit écrit que nous indiquons plusieurs spécimens de ces feuilles mystérieuses, qui deviennent dans certains cas des documens historiques (2).

C'était, dira-t-on, l'enfance de l'art; c'était l'abus puéril du secret là où, bien employé, il peut assurément être utile et où il est quelquefois indispensable, c'est-à-dire dans la diplomatie et dans la police. L'abus en était bien autre, et c'était là un vrai fléau, dans l'administration de la justice. Les séances de la Tournelle n'admettaient, comme on sait, nul témoin, et à l'origine de tout procès criminel se rencontrait l'arbitraire secret des lettres de cachet et des prisons d'état. Encore le procès, même avec si peu de garanties, était-il une sorte de faveur qui n'était pas accordée à tous. Lettre de cachet et Bastille ne traduisaient que trop souvent le pur caprice du pouvoir; les institutions destinées à la répression et au châti-

(1) Didier, 1859, in-8°.

(2) *Geheime Polizei-Schrift* (Livres secrets de police du comte de Vergennes pour servir de document à l'histoire de la politique du cabinet de Versailles, sous le règne du malheureux roi Louis XVI); Eisenach 1793, in-18.

ment du mal servaient ainsi à l'usage contraire et s'attaquaient au bien même. Il faut voir dans le livre de M. François Ravaisson l'infinie variété des sortes d'offenses qui conduisaient à la Bastille, et dans le nombre combien d'actions non-seulement innocentes, mais quelquefois tout à fait louables, étaient punies pour avoir déplu au prince. Si, par exemple, les noms de M. et de M^{me} de Navailles se trouvent figurer plus d'une fois dans les annales relevées par M. Ravaisson, ne se rappelle-t-on pas leur édifiante histoire? La mère de M^{me} de Navailles avait jadis accueilli la future M^{me} de Maintenon, revenant orpheline et pauvre d'Amérique; elle lui avait confié chez elle l'humble charge de donner le foin et l'avoine et même de l'aller voir manger aux chevaux. Ce fut elle qui mena la jeune abandonnée à Paris, et la maria, pour s'en défaire, à Scarron. Plus tard, M^{me} de Navailles devint dame d'honneur, et elle s'attira une entière disgrâce pour avoir fait murer une petite porte d'alcôve par où le jeune Louis XIV s'introduisait chez les filles d'honneur de la reine : c'est une histoire qu'il faut lire dans Saint-Simon. M^{me} de Navailles savait à quel danger elle s'exposait. « Elle tint sur cela conseil avec son mari, dit Saint-Simon. Ils mirent la vertu et l'honneur d'un côté, la colère du roi, la disgrâce, le dépouillement, l'exil de l'autre; ils ne balancèrent pas... » Plus tard, quand le régime de Versailles prit les apparences sévères, il fallut bien faire mine de les rappeler; mais ils n'eurent jamais les compensations qui leur étaient dues. « Le roi se souvenait toujours de sa porte, et M^{me} de Maintenon de son foin et de son avoine; les années ni la dévotion n'en avaient pu amortir l'amertume. »

Il est vrai de dire que le pouvoir n'infligeait pas les mêmes traitemens à tous les prisonniers de la Bastille. Il y avait de cruels cachots à la vérité; mais certains hôtes étaient dans l'intérieur fort bien traités. M. François Ravaisson a tracé en tête de son recueil un très curieux programme de ce régime bizarre : il fallait que tout se modelât, jusque dans le détail, sur l'exemple et d'après les convenances d'un gouvernement arbitraire. Cela dura jusqu'à la fin du xviii^e siècle. On sait que, dans les clameurs qui annoncèrent l'inévitable révolution, une des plus vives réclamations s'éleva précisément contre tout l'appareil de la procédure criminelle. On se rappelle les plaidoyers de Lacretelle aîné, de Fréteau, de Malesherbes. Une sérieuse histoire de la Bastille deviendrait aisément une histoire en raccourci de l'ancien régime, à condition qu'on en réunit d'abord les archives d'après un plan très vaste et point exclusif; c'est ce que vient de commencer avec un heureux succès M. François Ravaisson. A. GEFFROY.

LA CRÈTE

ET

LA QUESTION D'ORIENT

Depuis quatre mois, la Crète est un champ de bataille; un peuple qui a conscience de ses droits se lève et meurt pour sa liberté. L'Égypte, qui ne voit pas que l'affranchissement des Crétois est un gage de sa propre indépendance, jette ses soldats sur cette île infortunée, tandis que les Turcs, au sein de l'indolence, se réjouissent de mettre aux prises des vassaux dont l'accord ébranlerait leur empire. Les massacres dureront peut-être longtemps : la chaîne du mont Ida sera aussi favorable à une guerre de partisans que l'ont été les montagnes du Péloponèse de 1821 à 1829; mais, quelle que soit l'issue de cette lutte, l'honneur des puissances occidentales y est engagé. Chaque goutte de sang versé crie vers l'Europe : « Où sont vos promesses? car notre délivrance était inscrite dans les protocoles du 6 juillet 1827. Où est votre protection? car vous avez dicté en 1856 ce *hatt-unnayoun* qui n'est qu'une fiction. Où est votre politique, que n'ont invoquée en vain ni les Roumains du Danube ni les Arabes de Tunis et du Caire? Où est votre conscience de chrétiens qu'avaient réveillée les massacres de Syrie? Où est votre reconnaissance pour les fils de cette Grèce qui fut le berceau de vos idées, de vos arts et de votre civilisation? Athènes et Corinthe sont libres; n'avons-nous pas les mêmes droits, nous qui avons combattu aussi courageusement pendant la guerre de l'indépendance et que vous avez replacés sous le joug des musulmans? »

Dans un autre temps, cet appel eût ému l'opinion publique. Il y

avait une opinion, des cœurs prompts à s'enflammer, un libéralisme prêt à agir; l'art et la poésie faisaient pénétrer jusque dans les conseils des rois l'amour des pays classiques et le respect des opprimés. Après les croisades, on ne trouvera pas dans les annales de la politique d'entraînement plus désintéressé que le mouvement philhellénique qui a poussé Byron à Missolonghi et nos flottes à Navarin; mais le siècle se fait vieux, l'expérience l'a rendu sceptique, la richesse l'a rendu égoïste, il rit des illusions de sa jeunesse. On se cache aujourd'hui d'avoir été philhellène, on rougit d'avoir envoyé des volontaires au général Fabvier ou de la poudre à Canaris. Condamner le passé est un moyen de se dégager envers l'avenir. « L'épreuve est faite, dit-on; nous avons vu les Grecs à l'œuvre, ils sont jugés. »

Je ne viens point plaider la cause des Grecs : perdue dans nos esprits, elle est gagnée dans l'histoire. L'humanité marche, et son impulsion n'est arrêtée ni par notre désir de rester sourds à la vérité et à la justice, ni par les lenteurs qu'oppose la diplomatie aux abois. Je viens plaider notre propre cause et parler le seul langage qui puisse être compris aujourd'hui, celui de l'intérêt. L'intérêt de l'Europe est de protéger la Crète efficacement, de la détacher de la Turquie, promesse qui date de quarante ans, d'obtenir pour les deux cent mille chrétiens qui la peuplent le droit de disposer d'eux-mêmes, c'est-à-dire de s'annexer au royaume de Grèce. Le manifeste publié par les Crétois au moment où ils prenaient les armes (1) ne laisse point de doute sur leurs intentions. « Animés du sentiment de la grandeur et de l'unité nationales, confians en la justice de notre cause, nous proclamons hardiment devant Dieu et devant les hommes notre volonté unanime et notre ardent désir de nous voir réunis à la Grèce, notre mère commune, en appelant sur nos armes la bénédiction du Dieu tout-puissant qui protège les faibles et les opprimés. »

Nos pères auraient admiré la fierté d'une telle déclaration; nous, nous en calculons les conséquences. S'il est permis à la Crète de se réunir au royaume hellénique, Samos revendiquera le même droit; après Samos, la Thessalie et l'Épire s'agiteront; l'on verra se propager un esprit de révolte trop légitime qui hâtera le démembrement de l'empire ottoman. Aussitôt apparaît la question d'Orient, et les diplomates se détournent, résolus à sacrifier tout, même la justice, pour écarter un spectre qu'on leur apprend à redouter dès leur jeunesse, comme on défend à un mathématicien de chercher jamais la quadrature du cercle.

(1) Prosnérou, 16 28 août 1866.

La question d'Orient est imminente cependant, et la vraie sagesse consisterait à la regarder en face, non pour la précipiter, mais pour en atténuer le choc, non pour opposer des digues qui amoncellent des flots plus puissans, mais pour diviser habilement les eaux et les faire écouler sans dommage. Les symptômes sont clairs, chaque jour les aggrave. La commotion qui vient de changer l'équilibre européen aura dans le Levant un contre-coup dont l'insurrection de la Crète n'est que l'avant-coureur. Rejetée par l'Allemagne, l'Autriche se reportera vers la Méditerranée et vers l'embouchure du Danube; la Prusse excitera l'ambition de la Russie pour s'assurer son alliance; la Russie, qui répare depuis onze ans l'échec de Sébastopol et subit à l'intérieur une transformation féconde, profitera du premier embrasement de l'Occident; l'Italie voudra bientôt étendre son influence au-delà de l'Adriatique; elle cesse désormais d'être le champ clos des idées libérales et du despotisme autrichien, mais la lutte se renouvellera sur un autre théâtre : l'unité italienne une fois créée, l'unité grecque devient un drapeau. L'empire turc s'affaïsse de toutes parts; plus l'Europe intervient pour le soutenir, plus elle publie qu'il est impuissant, plus les races diverses qui le composent s'éveillent, se comptent, s'organisent. Le royaume de Grèce est un foyer d'agitation parce qu'il faut qu'il s'agrandisse ou qu'il meure : les îles de l'archipel sont toujours prêtes à se soulever; l'Épire et la Thessalie seraient déjà debout, si on ne les avait désarmées en 1854, mais les armes leur arriveront en abondance jusqu'au printemps. Les Albanais réclament leur autonomie, et ceux qui pratiquent l'islamisme professent contre le Turc une haine aussi ardente que ceux qui sont restés chrétiens. La Syrie a failli obtenir en 1860 un chef national; Tunis ne paie même plus un tribut dérisoire; l'Égypte aurait depuis longtemps rompu le lien qui l'attache à la Porte, si l'Angleterre ne le resserrait avec effort; la Moldavie et la Valachie, en choisissant un prince dans la famille des Hohenzollern, sont entrées dans le concert européen; elles ont signifié de fait leur séparation au sultan. Enfin il n'est pas dans le monde un esprit sincère qui ne reconnaisse que la Turquie se dissout, et qu'une crise suprême se prépare en Orient.

Cette conviction a réglé la conduite des grandes puissances depuis un demi-siècle. Trois systèmes politiques sont en présence, celui de la Russie, celui de l'Angleterre et celui de la France : tous les trois ressemblent à ces belles théories que les médecins et les héritiers discutent auprès du lit d'un mourant.

La Russie rêve un partage; elle entrevoit Constantinople, elle excite l'impatience des raïas, s'attendrit sur leurs maux, fomenté

leur révolte, échauffe leur fanatisme, flatte leurs prêtres ou les corrompt; elle pousse tout au pis, et voudrait déjà donner le coup mortel.

L'Angleterre a des vues opposées. Elle n'a rien à prétendre dans un partage, tandis que la faiblesse de la Turquie assure ses communications avec l'Inde et lui livre le commerce de l'Asie. Les traités lui assurent de solides avantages; ses importations dépassent 430 millions, et la contrebande grossit singulièrement ce chiffre. Tandis qu'elle encourage les révolutions en Europe, elle professe en Turquie les principes conservateurs; elle soutient le sultan à tout prix, elle voudrait écraser les résistances, elle pleure encore la grande erreur de Navarin; ses intérêts commerciaux et la crainte que lui inspire la Russie se couvrent d'un voile qui ne trompe personne, mais elle gagne du temps à l'aide de cette chimère qu'elle appelle l'intégrité de l'empire ottoman.

La France seule est désintéressée; elle n'a rien à conquérir, son commerce n'a rien à perdre. Le rôle de la France est donc de protéger l'Orient contre les Russes et de concilier avec le progrès un équilibre nécessaire à la paix du monde. Tantôt elle s'allie à l'Angleterre pour combattre la Russie, tantôt elle unit ses efforts à ceux de la diplomatie russe pour obtenir de l'Angleterre des concessions commandées par la justice et par l'humanité. Elle sent que l'empire de Constantinople doit se dissoudre et non s'écrouler, que les races chrétiennes doivent se relever, mais une à une, à mesure qu'elles sont mûres pour la liberté, — que la race arabe a plus d'intelligence et plus de vitalité que la race ottomane, mais que son concours est encore le salut de la Turquie, — que les Turcs repasseront un jour le Bosphore, mais qu'il faut leur préparer des héritiers capables d'arrêter ou de déjouer l'ambition moscovite. En un mot, la politique de la France est à la fois libérale et conservatrice, c'est la politique de l'avenir; aussi depuis un demi-siècle a-t-elle agi plus efficacement que toute autre nation sur les destinées de l'Orient. C'est la France qui a entraîné la flotte anglaise à Navarin où s'est consommé l'affranchissement de la Grèce; c'est la France qui, en 1840, a rompu la servitude de l'Égypte en assurant la couronne à la famille de Méhémet-Ali; c'est la France qui a défendu dans le congrès de 1856 la cause des principautés danubiennes et qui les a excitées à s'émanciper aussitôt après le traité; c'est la France enfin qui protège la Tunisie, qui pacifie le Liban, après avoir offert devant Sébastopol à la Turquie sagement mutilée un sacrifice de deux cent mille soldats.

Les ministres du roi Charles X, le gouvernement du roi Louis-Philippe, l'empereur Napoléon III ont suivi cette règle de conduite,

que leur traçaient à la fois l'opinion publique, la prévision du danger, la tyrannie des faits accomplis. Aujourd'hui il est évident qu'on en veut dévier. On reste insensible aux malheurs de la Crète; M. de Moustier, en revenant de Constantinople, s'est arrêté à Athènes pour interdire aux Grecs libres de secourir leurs frères; il a fait insérer dans *le Moniteur* (1) une note propre à décourager les Crétois et à compromettre leur cause aux yeux des gens de cœur. Je suis certain que M. de Moustier regrettera un jour une dureté qu'explique le premier éblouissement du pouvoir; il était généreux de se taire, il était prudent d'attendre les événemens. Nos ministres des affaires étrangères sont plus exposés que d'autres à se déjuger : je souhaite à M. de Moustier, et c'est un vœu que doivent former surtout ses amis, une prompte occasion de revenir à la politique qui est pour la France une tradition et un honneur.

Quel intérêt l'Europe a-t-elle à nous suivre dans cette politique? Le passé déjà répond à cette question : un coup d'œil sur l'avenir y répondra mieux encore.

Supposons que demain il soit notifié aux puissances occidentales que les Turcs se replient sur l'Asie, qu'ils abandonnent l'Europe, où ils sont campés et où deux millions de musulmans n'ont jamais pu s'assimiler huit millions de sujets chrétiens. Supposons que l'Occident, guéri par l'exemple de la Pologne d'un exécrationnel esprit de partage, laisse l'Orient livré à lui-même. Qu'arriverait-il? Il arriverait aussitôt que chaque pays, entraîné par les affinités de races, se grouperait autour d'un des trois centres que la diplomatie

(1) 5 décembre 1866. « Les espérances qu'avait fait naître la tournure favorable des événemens de Crète ne se sont pas entièrement réalisées. L'insurrection indigène terminée, une période d'apaisement et de pacification s'ouvrait déjà pour ce malheureux pays, quand des aventuriers de toutes nations, recrutés en partie dans le royaume de Grèce, en partie dans les anciennes bandes de Garibaldi, transportés à Syra d'abord et ensuite de cette île dans celle de Candie sur quelques petits vapeurs de commerce grecs à marche rapide qui se sont faits les *pourvoyeurs* de l'insurrection, sont venus y apporter de nouveaux élémens d'agitation.

« Ces bandes étrangères se sont établies dans la partie montagneuse et inculte du pays, où elles se sont dispersées de manière à y soutenir pendant quelque temps une guerre de partisans rendue possible par les approvisionnemens qui leur arrivent de Syra en déjouant la surveillance de la croisière ottomane. Quant à la population de l'île, elle a, comme nous le disions il y a quelques jours, fait presque partout sa soumission et profité de l'amnistie *habilement* octroyée par Mustapha-Pacha : les paysans sont rentrés dans leurs foyers et s'occupent paisiblement des travaux de la récolte. Seuls, quelques Épirotes ou quelques chefs *particulièrement compromis* cherchent encore à tenir la campagne.

« Quoi qu'il en soit, tout porte à croire que ce dernier effort de la rébellion, auquel *la partie saine de la population candiotte* n'a aucune part, ne parviendra pas à ramener dans l'île de Crète une nouvelle ère de malheurs et de ruines. »

européenne a ménagés : Tunis, Tripoli, la Syrie peut-être, formeraient autour de l'Égypte un royaume arabe. Les Roumains s'étendraient sans effort jusqu'à la Mer-Noire et jusqu'à Varna. La Grèce attirerait à elle les îles de la mer Égée, la Thessalie, l'Épire, la Macédoine, la Thrace, s'étendrait jusqu'à la chaîne des monts Balkans, et revendiquerait Constantinople, siège de l'empire grec pendant onze siècles.

De sorte que, si l'ambition des étrangers ne menaçait point les Turcs aussi bien que leurs successeurs désignés, le démembrement de l'empire ottoman se produirait naturellement, de même qu'un fruit s'ouvre et se sépare le jour de sa maturité. En constituant trois noyaux au cœur de chaque nationalité, le noyau roumain, le noyau grec, le noyau arabe, l'Europe n'a fait que consacrer les lois de la géographie et de l'histoire; elle accepte, plus encore qu'elle ne prépare, la seule solution de la question d'Orient qui ne soit ni une chimère ni une iniquité, et qu'on puisse dire marquée par la Providence.

Mais la Russie est aux frontières, elle s'avance; elle veut Constantinople, qui n'a en effet d'importance que pour elle, et qui en a une moins grande qu'on ne le croyait jadis. Constantinople est sous le séquestre; les Turcs en sont les gardiens commis par l'Occident. Ils ne peuvent résister aux Russes, mais ils servent de rideau à nos armées. Les Grecs résisteront-ils mieux? ou plutôt ne se jetteront-ils pas dans les bras des Russes, qui sont leurs coreligionnaires, qui les flattent et qui les absorberont?

Tel est en effet le nœud de la question d'Orient : c'est Constantinople; tout le reste de l'empire excite moins d'alarmes. Il faut que Constantinople, qui est la clé de la Mer-Noire et du Bosphore, soit dans des mains sûres; il faut que ses possesseurs opposent à la convoitise des tsars une force morale capable de la décourager pour jamais. Je ne parle pas de puissance matérielle, parce que ni les Grecs, ni les Turcs, ni l'Orient coalisé, ne résisteraient à la puissance matérielle de la Russie le jour où l'Occident, retenu par ses propres guerres, ne pourrait accourir à leur secours. Je parle d'une force morale reposant sur des principes reconnus par tous les temps et redoutés par tous les ambitieux.

Aujourd'hui par exemple cette force morale appartient à la Russie quand elle attaque les Turcs, car elle leur dit : « Vous êtes des usurpateurs, et vous avez enlevé Constantinople à ses maîtres légitimes en 1453; nous vous chassons au nom du droit. Vous êtes des barbares, et vous opprimez cette nation grecque qui a joué un grand rôle dans l'histoire; nous vous chassons au nom du principe des nationalités. Vous êtes des mécréans, et vous tenez sous le joug

des chrétiens qui sont nos frères; nous vous chassons au nom de la religion. »

Un tel langage, qui est irréfutable, prête aux Russes une autorité singulière. Ils exercent sur toute l'étendue du monde grec le prestige qui convient à des libérateurs.

Les Grecs au contraire règnent-ils à Constantinople, aussitôt les argumens de la Russie se tournent contre elle : les mêmes principes dont elle voilait son ambition lui opposent autant de barrières. Attaquera-t-elle ce peuple qui a fondé Byzance, et qui pendant mille années y a perpétué les traditions de l'empire romain? N'est-ce pas le Russe qui devient un barbare en présence d'une race éminemment intelligente qui renaît à la liberté, et voudrait devenir digne de ses aïeux? Le tsar portera-t-il une main sacrilège sur Sainte-Sophie, quand Sainte-Sophie sera protégée de nouveau par la croix? Le droit, la religion et le principe des nationalités, que le xix^e siècle proclame, constituent cette force morale que nous cherchions tout à l'heure et qui fait reculer les armées. Quand même la Russie jetterait le masque et menacerait la nouvelle Byzance, combien serait plus noble et plus irrésistible l'élan de l'Europe volant à sa défense, tandis qu'aujourd'hui les fils des croisés se font tuer pour des musulmans et rejettent dans leur servitude honteuse ceux de qui nous tenons nos arts, notre littérature, nos idées et jusqu'au droit écrit qui régit les sociétés modernes! Du reste, la Russie n'aurait même plus de prétexte pour intervenir, de même qu'elle a perdu toute action sur les principautés danubiennes depuis qu'elles sont indépendantes.

Cette thèse est trop évidente pour avoir besoin d'être démontrée. Les cabinets de l'Europe la connaissent; ils la repoussent, ils la subissent, et ils la repoussent de nouveau; ils nient le principe, et ils l'appliquent sous la pression des faits accomplis; ils ne croient pas à l'unité grecque, mais ils la préparent; ils la traitent de chimère, et ce sont eux qui hâtent brusquement son développement. Le cabinet de Saint-James avait toujours traité les Grecs avec malveillance et avec rigueur; l'expédition de l'amiral Parker en 1850 et l'occupation de 1854 les faisaient considérer par les Hellènes comme des ennemis. Tout à coup la cession des îles ioniennes en pleine paix augmente d'un quart la population et le territoire du royaume. Si l'accroissement est faible, la portée politique d'un tel acte est immense, car ce sont les adversaires déclarés et sceptiques de l'unité grecque qui lui impriment son essor décisif. Depuis trente-cinq ans, la Grèce s'agitait sans grandir : elle ressemblait à ces jeunes arbres qui languissent dans un terrain trop maigre, et devant lesquels le bûcheron passe chaque été en ho-

chant la tête. Soudain la sève se développe, on voit pousser un rameau vigoureux : c'en est fait, l'arbrisseau deviendra chêne. De même les impatiens désespéraient déjà de la Grèce; ils disaient qu'un état naissant doit croître rapidement ou périr. Les Anglais l'ont répété plus haut que les autres, et c'est d'eux que vient la première impulsion qui double la vitalité de la Grèce et lui ouvre l'avenir. Bossuet aurait reconnu là le doigt de la Providence.

L'exemple de l'Angleterre entraînerait peut-être nos hommes d'état, s'ils ne faisaient que se défier des Grecs: mais ils leur reprochent nettement de n'offrir aucune garantie à la politique européenne, et ils articulent contre eux deux griefs : le premier, c'est qu'ils sont dévoués à la Russie, qu'ils professent la même religion et qu'ils seront toujours ses alliés; le second, c'est qu'ils n'ont ni finances, ni ordre, ni esprit d'unité, et ne sauront jamais constituer un gouvernement.

Ces objections ont une telle gravité que, si elles étaient fondées, j'abandonnerais moi-même la cause des Grecs; mais elles ne sont que spécieuses, elles doivent leur crédit aux déclamations des touristes ou aux anecdotes des diplomates. J'ai passé quatre années en Orient : j'ai parcouru la Grèce au pas de mon cheval, la Grèce libre aussi bien que la Grèce asservie; je parlais la langue moderne, et chaque soir, à prix d'argent, j'étais l'hôte d'un pâtre, d'un vigneron, d'un marin, d'un prêtre à la longue barbe. J'ai donc pu observer les Grecs : je n'ai point d'illusions sur eux, je n'ai point contre eux de satires. Je crois assez à leur avenir pour ne leur pas ménager la vérité; je connais assez leurs défauts pour les défendre sans aveuglement.

Or ce sont ces défauts mêmes qui me rassurent contre tout entraînement qui les asservirait à la Russie. En politique, il est plus sûr de se fier aux défauts et au tempérament d'un peuple, qui sont permanens, qu'à ses bonnes intentions, qui sont éphémères. Les Grecs aiment les Russes, dites-vous? Les Grecs n'aiment qu'eux-mêmes, et leur patriotisme est aussi exclusif qu'il l'était dans l'antiquité. Le monde leur paraît graviter autour d'eux; ils croient naïvement qu'ils sont l'objet de l'attention universelle; il n'éclate pas en Europe une guerre ou une révolution qu'ils ne se demandent ce qu'on veut faire ou souffrir pour eux. Comme l'intérêt est la règle de leurs actions, ils se gardent également de la reconnaissance, qui est une gêne, et de la haine, qui est une maladresse: car l'ami qui les sert peut devenir inutile, et l'ennemi d'aujourd'hui peut demain les servir à son tour.

Tant que la Russie excitera leur passion de s'agrandir et menacera les Turcs, les Grecs aimeront la Russie. Dès qu'ils n'auront

plus rien à attendre d'elle, ils cesseront de l'aimer, et dès qu'ils seront ses voisins, ils la craindront : or celui qu'ils craignent, voilà leur ennemi. Les peuples occidentaux essaient de fortifier par des théories leurs alliances, que cependant l'intérêt seul cimente ou détruit. Les races orientales, qui ne professent ni fidélité ni rancune, abandonnent sans scrupule ceux qui leur ont servi d'instrumens et ne croient même pas trahir. Les Grecs sont trop fins pour ne pas pénétrer le jeu de la Russie : ils prévoient le point où elle les arrêtera en jetant le masque; mais ils entreront dans son jeu aussi longtemps qu'il y aura des Turcs à refouler : dès qu'ils se trouveront à leur tour en face de la Russie, ils tendront les bras à l'Europe.

Si les grandes puissances témoignaient aux Grecs moins de dédain, si elles les protégeaient avec moins de malveillance, si elles n'avaient pas une politique vacillante qui tantôt les affranchit, tantôt les comprime, l'influence de la Russie serait vite affaiblie. Elle ne peut que flatter, mais elle flatte avec constance; nous, nous apportons des bienfaits réels, mais par caprice et presque avec insulte. Marquons aux Grecs, par une politique nette, le but où nous les conduisons, promettons-leur des affranchissemens successifs à mesure qu'ils en deviendront dignes, commandons-leur la patience en nous montrant nous-mêmes plus patients, avouons-leur qu'ils seront un jour à Constantinople notre boulevard avancé contre la Russie : tous les esprits changeront aussitôt, parce qu'ils comprendront que leur cause est unie étroitement à celle de l'Europe.

Il y a peu d'années, les Anglais étaient détestés en Grèce parce qu'ils s'y faisaient redouter : donner à un étranger le nom d'Anglais, c'était presque l'outrager; mais quand l'Angleterre promit de céder les îles ioniennes, l'enthousiasme fut tel que, si elle eût consenti à céder aussi un de ses princes, le suffrage universel l'eût consacré par *l'unanimité*. Elle aurait alors proposé aux Grecs une croisade contre la Russie qu'ils se seraient croisés, de même qu'on les eût conduits au siège de Sébastopol, si on leur eût promis en récompense la cession de la Crète ou de la Thessalie. En politique, les sentimens se règlent sur les intérêts. Les Turcs sont aujourd'hui les seuls ennemis de la Grèce; les Turcs partis, ce seront les Russes.

La communauté de religion est un lien, j'en conviens, mais un lien peu solide : les questions religieuses ont mis les peuples aux prises plus souvent qu'elles ne les ont rapprochés. Les guelfes et les gibelins avaient la même foi; la France très chrétienne et l'Espagne très catholique se sont combattues avec un acharnement rare. Le peuple grec est très pieux : il voit dans les Russes des co-

religionnaires; mais les haines entre frères sont les plus vigoureuses. Les moines grecs sont pauvres et ignorans, ils acceptent avec reconnaissance les tableaux ou les ciboires que leur envoie le tsar; mais la reine d'Angleterre et l'empereur de Russie font aussi des présens au pape sans engager en rien sa politique. L'église grecque se relèvera un jour; les couvens seront plus riches, les évêques plus puissans, dès qu'ils n'auront plus à se défendre contre la tyrannie des Turcs. Quand le clergé se sera constitué, il aura de l'ambition; le patriarche de Constantinople se croira le chef de l'église d'Orient, et considérera bientôt le tsar comme un sacrilège qui s'arroe le pouvoir spirituel. La querelle avec l'église russe sera violente, la séparation irrémédiable, et c'est peut-être dans cette hostilité des consciences que l'Europe trouvera ses plus sâres garanties.

La seconde objection contre les Grecs paraît plus sérieuse : ce sont les fautes qu'ils ont commises dans le petit royaume qu'on leur avait taillé. Ces fautes étaient inévitables après quatre siècles de ténèbres et d'esclavage, il est même juste d'en rejeter une partie sur la diplomatie européenne, qui a imposé à un petit état de huit cent mille âmes toutes les charges d'un grand pays, qui, lorsqu'il fallait un génie créateur ou du moins une main ferme, lui a envoyé des Bava-rois pour régens et un enfant pour roi, qui depuis s'est appliquée à semer parmi les Grecs la division et l'esprit d'intrigue afin de constituer un parti russe, un parti anglais, un parti français. D'autres auraient succombé à tant de dangers ou à leurs propres folies; mais la vitalité de ce peuple est telle qu'il grandit au milieu de l'orage. Tout le sert : il a perdu trente années, dit-on, au lieu de se créer une administration (1), des finances, des routes, des chemins de fer; mais pendant ces trente années il s'est fortifié au milieu des luttes, sa force d'expansion se révèle tout à coup, de l'enfance il passe à l'adolescence, et c'est vers lui que se tournent l'espoir de dix millions d'opprimés.

La force de la destinée explique certains faits : elle ne suffit pas pour expliquer cette fortune subite. La race grecque a des vices; elle est loin d'avoir acquis ce sens moral qui manquait presque toujours à ses ancêtres, et qui est plus développé dans les sociétés mo-

(1) Il ne faut pas oublier cependant que depuis 1831 les Grecs ont rebâti 23 villes anciennes, fondé 10 villes nouvelles, parmi lesquelles il faut citer le Pirée, Patras et Syra, relevé 1,000 villages brûlés par les Turcs, porté les recettes des douanes de 7,490,000 drachmes à 6,000,000, construit 5,000 navires et caïques, établi 31 compagnies d'assurances maritimes, et tellement développé leur marine marchande, que le nombre des matelots est de 23,000 : la France, trente-sept fois plus peuplée, en compte un peu plus du double.

dernes. Ces reproches sont devenus un lieu commun; ne serait-il pas temps de chercher si les Grecs n'ont pas aussi quelque mérite, et s'ils ne présentent pas des élémens politiques qui nous répondent de leur avenir? La liberté est un droit imprescriptible qui ne se mesure pas aux vertus; la grandeur d'une nation dépend moins de son innocence que de son énergie et de son patriotisme.

Si l'on considère dans leur ensemble tous les Grecs, qu'ils soient libres ou asservis, des îles ou du continent, de l'Asie-Mineure ou de la Turquie d'Europe, de Marseille ou de Londres, de Trieste ou d'Odessa, on est frappé de leur ressemblance. Tout est chez eux identique; ils offrent le même type, le même esprit, le même orgueil; ils parlent la même langue, pratiquent la même religion; ils ont une communauté de sentimens surprenante; ils n'affichent qu'une seule ambition, ne poursuivent qu'un seul but : tous veulent être libres, tous entrevoient Constantinople reconquise. L'unité de race est une vérité chez eux bien plus que chez les Italiens, où l'antagonisme du midi contre le nord durera longtemps, bien plus que chez les Allemands, qui ne se rapprochent que pour mieux résister à la France. Le XIX^e siècle prétend faire triompher partout le principe des nationalités; il n'en trouvera point de manifestation plus éclatante, puisque tous les Grecs ne font qu'un. Un état grec appelé à s'agrandir rencontrera donc une facilité d'assimilation et une force de cohésion merveilleuses.

Cette unité de race, que la gloire passée et les malheurs présents resserrent chaque jour, enflamme sans effort le patriotisme, d'autant plus ardent qu'il connaît ses droits, d'autant plus efficace que ses aspirations sont nettement définies. Les Grecs ont un sentiment très vif de leur intérêt personnel; mais ils ont une passion supérieure pour l'intérêt général. S'ils sont âpres pour s'enrichir, ils sont plus généreux encore dès qu'il s'agit de la chose publique. L'initiative privée a joué un grand rôle dans Athènes depuis trente ans : c'est par les souscriptions des particuliers que se sont fondés et élevés musées, bibliothèque, université, observatoire, églises, écoles, établissemens d'utilité ou de bienfaisance. Les plus pauvres contribuent, les plus éloignés envoient les offrandes les plus magnifiques; les Grecs de Trieste, de Vienne ou d'Odessa, qui ne seront jamais sujets du royaume grec, les raïas de Smyrne ou de Constantinople, qui savent qu'ils mourront dans la servitude, s'imposent pour ce petit état qu'ils chérissent comme la terre promise. Les Ioniens, quand ils ont voté unanimement leur annexion à la Grèce, n'ignoraient pas ce qu'ils allaient perdre en échangeant le protectorat bienfaisant des Anglais contre l'administration impuissante et onéreuse des Hellènes : ils ont fait d'avance leur sacrifice

heureux d'apporter leur tribut à la patrie commune et de l'agrandir à leurs dépens. Les Crétois, qui versent leur sang pour avoir le droit de se donner à Athènes, savent aussi qu'ils n'y gagneront rien, sauf le nom d'hommes libres; au lieu d'obéir aux Turcs, qu'ils exploitent et dépossèdent, ils obéiront à une capitale lointaine qui exigera beaucoup pour rendre peu. Il faut cette abnégation, cet aveuglement volontaire, qui est le vrai patriotisme, pour reconstituer un peuple.

Pour assoir leur gouvernement intérieur, les Grecs ont une base large et sûre qui est l'égalité. Cette égalité, que d'autres peuples achètent par des révolutions sanglantes, la Grèce la possède complète, à l'état idéal, et elle la doit aux Turcs. Quatre siècles d'oppression sont un terrible niveau : tous étaient devenus pauvres, tous étaient devenus petits, tous, quand le mouvement libéral de 1789 et de 1815 s'est propagé en Orient, partaient d'aussi bas. Les plus intelligens se sont instruits, les plus rusés se sont enrichis, mais il n'y a ni aristocratie ni classes vouées au travail et au mépris; il n'y a ni barrières ni préjugés, il n'y a ni misère ni privilèges; le pacte social y est équitable, l'esprit d'association repose sur une sincère fraternité. C'est pourquoi la liberté, dès qu'elle a été proclamée, n'a pas été un vain mot. On en a joui avec une plénitude qui a excité le blâme des cabinets de l'Europe, mais qui devrait exciter notre envie, car cette expérience nous apprend que le pays le plus débile traverse impunément les crises et les dangers tant qu'il s'attache uniquement à sa liberté.

Ce qui nous blesse surtout en Grèce, ce sont des finances réduites à une banqueroute perpétuelle, c'est l'habitude du brigandage compliquée d'une férocité qui excite justement l'horreur. Ce reste de barbarie, héritage des Turcs, disparaîtra devant une police sérieuse : il suffit de convertir en gendarmerie deux régimens composés des meilleurs soldats. Les finances au contraire ne se rétabliront que lorsque l'étendue du territoire sera proportionnée aux dettes. La dette de la Grèce est de 450 millions; l'intérêt à 5 pour 100 est donc de 18 millions. Or, le budget des recettes étant de 23 millions, le service de la dette exigerait les cinq sixièmes du revenu annuel. Quel est le pays qui pourrait faire honneur à ses engagements dans de telles conditions? La dette deviendra légère et sera payée sans peine le jour où, la population étant quintuplée, les revenus croîtront par une progression plus rapide encore. De même le royaume italien aurait péri par les finances, s'il ne s'était subitement agrandi et n'avait pu répartir ses charges sur vingt-trois millions de sujets.

Le fisc et la police sont, dit-on, le dernier raffinement d'une so-

ciété : la Grèce, quand il en sera temps, ne manquera pas de bons exemples dans ce genre; mais la question de vitalité prime les questions d'ordre, ou plutôt elle les implique. Faisons la Grèce libre et puissante, nous la verrons bientôt prospère et policée. Tous les pays ont traversé l'ère des conquêtes avant d'atteindre l'ère de la bonne administration. Assurément peu de peuples seraient plus faciles à conduire, s'ils avaient un conducteur : ils sont passionnés pour le progrès, mais les princes qu'on leur impose sont des enfans qui, loin de les initier au progrès, ont eux-mêmes leur éducation à faire. Les Grecs ont un amour-propre et un esprit d'émulation à peine croyables. Intelligens, actifs, avides de s'instruire, brûlant d'égaliser notre civilisation, ils offrent à un gouvernement qui saurait s'en servir les ressorts les plus favorables; doux dans leurs relations, assez vaniteux pour aimer les fonctions publiques, assez timides pour respecter une volonté juste et pour craindre toute manifestation de la force, ils se plieraient aussitôt à ce degré d'obéissance qu'exige la légalité. Si le roi Léopold avait accepté la couronne que lui proposait la conférence de Londres, je suis convaincu qu'il aurait fait de la Grèce un royaume modèle, et il l'aurait acceptée, si les frontières du nouvel état eussent été portées à des limites raisonnables.

Enfin la Grèce a déjà en elle deux forces qui l'ont sauvée et qui feront un jour sa grandeur; je veux parler de son système municipal et de son attachement au régime constitutionnel. La commune n'est pas seulement organisée en Grèce, elle est très développée; dans les provinces libres, elle est une puissance; dans les provinces asservies, elle est tout. Au lieu de proposer aux Hellènes les prétendus bienfaits de la centralisation, souhaitons-leur de garder ces libertés municipales qui sont la base des autres libertés, et qui apprennent à un peuple à se gouverner lui-même. La pratique sincère du régime constitutionnel marque aussi chez eux, au milieu de leur inexpérience, un sens droit et un instinct politique où se reconnaît l'esprit de leurs ancêtres. En vain on leur a répété que l'enfance d'une nation n'avait point de meilleur abri que le despotisme; ils ont voulu une constitution. Ils ont subi des épreuves de tout genre, ils ont languï tour à tour au sein de l'inertie ou tremblé au milieu des révolutions; ils ont renversé une dynastie et combattu la guerre civile dans les rues d'Athènes; ils ont eu la honte de voir l'Angleterre mendier pendant six mois dans toutes les cours de l'Europe un roi que toutes les cours leur refusaient; ils ont souffert pendant ce temps la famine, la ruine et bien des angoisses, mais ils n'ont pas sacrifié une seule de leurs institutions; la peur ne les a pas jetés aux pieds d'un maître, ils sont restés fidèles à la

liberté. Telle nation qui parle des Grecs avec dédain devrait rougir devant eux en méditant cet exemple.

Au lieu de maltraiter la Grèce, il serait donc sage de l'encourager, de la protéger, de l'agrandir et de lui montrer surtout cette vertu éminemment paternelle qui est la patience. Il faut trente ans pour faire un homme : n'accordera-t-on pas plus de temps à l'éducation d'un peuple? Notre civilisation nous a coûté quinze siècles d'efforts, à nous qui héritions des Romains : ne donnerons-nous pas au moins un siècle à une nation qui sort des mains des Turcs? Je ne fais appel ni aux sentimens, ni à l'imagination poétique, ni aux souvenirs classiques, ni même à la justice de ceux qui gouvernent le monde; tout cela est tellement suranné que mon appel serait ridicule. Je leur montre les seules divinités qu'ils reconnaissent, l'intérêt et le fait accompli. L'affranchissement et l'accroissement de la Grèce sont des faits accomplis. Ce doigt de la fatalité, devant lequel on s'incline si vite, désigne aux Grecs Constantinople comme une proie dévolue. Ils seront un jour les gardiens du Bosphore au nom de ce principe des nationalités que notre politique remet en honneur chaque fois qu'elle y trouve quelque avantage. Notre intérêt est donc de ne pas rejeter sans cesse dans les pièges de la Russie une race que son passé, ses instincts, son éducation, ses institutions, son commerce, poussent vers nous. Notre intérêt est de les faire rentrer dans la grande famille européenne dont ils sont les premiers-nés. De même que leurs ancêtres ont refoulé les invasions des Scythes et des hordes qui erraient autour de la Mer-Noire, de même ils opposeront aux conquêtes de la Russie une digue derrière laquelle l'Europe montrera ses armes avec l'autorité et la confiance qu'inspire aujourd'hui aux Russes leur croisade contre les musulmans.

Nos petits-fils verront peut-être la question d'Orient résolue par un démembrement successif, conforme à la géographie, à l'histoire, à l'affinité des races, à leur culture, à leur religion. C'est la prévision la plus sage, si les fautes et la mollesse des puissances occidentales ne trahissent point ces nations qui se détachent du joug commun pour se reconstituer. Elles formeront alors contre la Russie une série de remparts homogènes. Le premier sera le Danube jusqu'à son embouchure; la population roumaine, vaillante et fortifiée par l'agriculture, pourra mettre en ligne cent cinquante mille soldats. Le second sera la Grèce, étendue jusqu'à la chaîne des Balkans, comprenant la Macédoine et la Thrace, régnant sur le Bosphore et sur la mer Égée, comptant dix millions d'habitans, qui fourniront sans effort une armée de deux cent mille hommes et quarante mille marins. Le troisième sera l'Asie-Mineure, occupée

par 9 ou 10 millions de musulmans; maîtres chez eux, propriétaires du sol, plus forts parce qu'ils seront concentrés, — relevant une de leurs anciennes capitales, Brousse, Nicée, Iconium ou Damas, — ouvrant au commerce de l'Angleterre et de l'Occident des ports francs sur toutes les côtes, les Ottomans auront encore un vaste empire à cultiver et à repeupler. Enfin l'Égypte formera une arrière-ligne; elle sera l'alliée naturelle des Ottomans contre les Russes; comme aujourd'hui, les deux puissances réunies pourront armer quatre cent mille soldats. Ainsi démembré ou plutôt reconstitué, l'Orient n'opposera pas seulement aux idées de conquête une résistance sérieuse; il leur opposera cette force morale que donnent le droit, un même sang, des frontières naturelles et par suite le patriotisme. La politique de l'Europe est d'aider une si juste transformation par des secousses discrètes, avec ménagement, mais avec constance; autrement tout éclatera au moment où l'Europe sera le moins capable de modérer cette inévitable révolution. En vain le gouvernement français, qui prétend ne s'occuper que de l'exposition universelle, a signifié aux Grecs son indifférence et son mauvais vouloir; d'autres gouvernements les soutiennent et prendront le rôle plus généreux qui nous appartenait jusqu'à ce jour. — Les Anglais, engagés par leurs propres bienfaits, protègent secrètement les Crétois, forment un comité philhellénique, et vendent des armes aux Thessaliens (1); les Américains ne cachent ni leurs dons ni leurs vœux, et voudraient envoyer des frégates sur les côtes de la Crète. Le gouvernement italien laisse partir prudemment pour la Grèce les volontaires de Garibaldi. Le gouvernement hellénique excite partout la révolte; on assure qu'il rassemble des troupes sur les frontières de la Thessalie. La Russie enfin continue à exalter chez les Grecs l'ambition et l'amour de la liberté. Au moment où les Crétois prenaient les armes, voici comment s'exprimaient les journaux russes (2) : « La question d'Orient ne peut être résolue que par ces mêmes populations chrétiennes dont la vigueur et la vitalité sont telles qu'elles ont résisté à des siècles de souffrance et de servitude. Les puissances occidentales chercheront à se les attacher; elles les aideront à lever le drapeau de leur indépendance, elles se feront les champions de leur liberté. *Ceux qui connaissent la Russie savent que nous ne mettrons aucun obstacle à la réalisation de ce projet, s'il existe.....* Toute acquisition territoriale nous est inutile, et notre seul désir est le bien-être, la liberté de ces populations, qui sont liées à notre patrie par le sang ou la religion. »

(1) M. Erskine, ministre d'Angleterre à Athènes, a même poussé le zèle si loin, qu'il s'est attiré un désaveu dont la valeur est aisément appréciée.

(2) *Correspondance russe* de Saint-Petersbourg, 18 septembre 1866.

Sous l'ironie et le désintéressement feint de ces paroles, on sent la vérité de la situation. Ce que la Russie affecte de souhaiter, elle le craint; prise dans ses propres filets, elle sera forcée d'agir comme nous, mais elle rira bien de nos hommes d'état, s'ils repoussent l'occasion qui leur est offerte, et s'ils commettent une faute qui dément toute notre politique depuis quarante ans. La diplomatie doit faire en sorte que la Crète soit libre et pacifiée avant le printemps; autrement elle sera contrainte de l'affranchir dans un an et d'affranchir avec elle l'Épire et la Thessalie. Au lieu de régler ce mouvement par degrés et pour ainsi dire par étapes, elle le laissera s'étendre sans mesure. Son intervention l'aurait circonscrit, son abstention ne fera que l'aggraver. La Turquie sera exposée à des coups trop rudes, la Grèce à une assimilation trop rapide; toutes deux peuvent être compromises, l'une par l'excès de ses pertes, l'autre par l'excès de ses accroissemens.

Mais, dira-t-on, faut-il encore intervenir, transporter des troupes, armer des navires? Non certes, et plutôt au ciel que nous fussions guéris du goût des interventions! Nous savons ce qu'elles rapportent et comment on en revient. Non, la Crète n'exige point un tel effort. Il suffit d'une entente de la France avec l'Angleterre et avec la Russie : or je viens de montrer que l'entente sera facile sur ce point. Il suffit d'une note signifiée à la Porte par les trois puissances protectrices qui ont rédigé le traité de Londres et pris l'engagement de veiller sur la Grèce. Il suffit d'un mot qui arrête les Égyptiens, au lieu de les lancer, comme nous le faisons aujourd'hui, sur des populations que les Turcs seuls ne sauraient soumettre. Il faut une pression, mais il ne faut point une pression trop forte pour obtenir la liberté d'une province qui de fait est presque séparée, dont l'occupation est ruineuse, car elle ne fournit point d'hommes, et elle en absorbe, elle paie peu d'impôts et coûte plus qu'elle ne rend, tandis que ses protestations ou ses rébellions affaiblissent fréquemment l'empire. La Crète d'ailleurs peut être rachetée comme l'a été Venise : c'était l'idée du roi Charles X. On citera aux Turcs l'exemple des Anglais qui ont cédé les îles ioniennes avec tant d'à-propos qu'on ne sait s'il faut les louer de s'être défaits d'une possession onéreuse, ou d'avoir reconnu les droits d'un peuple qui ne cessait de protester contre leur joug. Enfin il est temps de faire comprendre au gouvernement du sultan qu'il doit concentrer peu à peu ses forces, se replier sur ses parties vives où le sang ottoman circule, sacrifier ses parties faibles qui veulent se détacher, et où les races chrétiennes le haïront, le combattront et l'épuiseront toujours. Les conseils des grandes puissances seront d'abord mal écoutés, mais les événemens leur prêteront bientôt

une autorité irrésistible. Au lieu de flatter les Ottomans, il serait d'une politique prévoyante de leur dire la vérité, de ne plus leur imposer des réformes qui leur ôtent leur sève et leur originalité pour leur prêter nos vices et nos ridicules, d'écarter la fiction d'une intégrité que l'Europe détruit de ses propres mains depuis un demi-siècle.

L'histoire jugera plus sévèrement qu'on ne le pense l'attitude du gouvernement anglais, du gouvernement autrichien et parfois du gouvernement français vis-à-vis de la Turquie. Par intérêt, ils se sont constitués les défenseurs, les médecins, les complaisans d'une race de fanatiques et de barbares; ils se sont appliqués à maintenir dans sa servitude des races qui lui sont supérieures, qu'ils auraient dû délivrer au prix de leur sang. Ils redoutent toute révolte des chrétiens, ils restent sourds à leurs plaintes, ils ont soin de parler d'eux avec mépris, de garder pour les musulmans tous leurs éloges, et, quand l'opinion publique les contraint à combattre les oppresseurs, ils replacent aussitôt les opprimés sous le joug après avoir stipulé des garanties dérisoires. La crainte et l'égoïsme sont le secret d'une telle conduite : nous en sommes punis par la décadence précipitée de la Turquie, par les progrès de la Russie, par ce chaos que nous n'osons plus contempler, que nous avons préparé, et que nous appelons la *question d'Orient*.

Revenons donc à une politique généreuse, que la France a fait triompher plus d'une fois, qu'elle délaisse aujourd'hui, et dont l'Europe abandonne follement l'honneur à la Russie. Les races chrétiennes sont seules vivaces en Orient : c'est à elles que l'avenir appartient; l'unité grecque est marquée par la destinée aussi clairement que l'unité italienne et l'unité allemande. Soyons les protecteurs déclarés d'aspirations aussi légitimes, afin d'avoir le droit d'être les modérateurs.

BEULÉ, de l'Institut.

LA

SCIENCE DU LANGAGE

Lectures on the Science of Language delivered at the Royal Institution of Great-Britain,
by Max Müller; 2 vol. in-8°. London 1851-1861

L'ouvrage dont nous entretiendrons aujourd'hui les lecteurs de la *Revue* se compose de deux parties publiées à trois années d'intervalle. Les deux volumes qu'il comprend traitent de deux sujets assez différens pour qu'il soit difficile d'en rendre compte en une seule fois. La valeur scientifique en est aussi très différente. Tandis que le premier est un exposé de la science considérée dans son histoire, dans sa méthode et dans ses principaux résultats, l'autre cherche d'abord à élucider les conditions physiologiques de la parole et présente ensuite quelques applications souvent contestables des lois démontrées dans le premier traité. Au reste, c'est ce dernier qui a le plus contribué à populariser en Europe le nom de M. Müller; il date de l'année 1861. Depuis cette époque, il a eu plusieurs éditions et il a été traduit en plusieurs langues. Il est donc connu de beaucoup de lecteurs, et nous pouvons dire qu'il mérite de l'être non-seulement à cause du savoir de l'auteur, mais aussi parce qu'il contient le premier exposé systématique d'une science nouvelle dont l'avenir est certainement incalculable. M. Müller a partagé son premier volume en neuf leçons, qui rappellent les séances publiques qu'il a données il y a cinq ans à l'*Institution royale* de Londres. La masse énorme de faits qu'il y a rassemblés en rend la lecture souvent pénible aux personnes qui n'ont pas l'habitude des

spéculations grammaticales ou philologiques, et qui n'ont point étudié dans ses détails la géographie ou l'histoire des peuples barbares. On désirerait souvent aussi plus de clarté dans l'exposition, plus de suite dans le développement des doctrines, en un mot plus d'ordre dans la composition du livre et de proportion entre les parties; mais ces qualités sont trop exclusivement françaises pour que nous soyons en droit de les exiger d'un Allemand, et encore d'un Allemand qui écrit dans une langue étrangère et qui professe pour des étrangers. Le manque de netteté dans la forme a l'inconvénient de faire paraître hasardées, même aux yeux des personnes compétentes, beaucoup d'assertions qui sont cependant fondées sur un grand nombre de faits et sur un emploi très sûr de la méthode. Enfin, si nous ne connaissons par d'autres écrits la hardiesse d'esprit de M. Müller et la solidité de son savoir, plusieurs parties de son livre, notamment celle où il est traité de l'origine du langage, pourraient à nos yeux porter quelques traces de timidité et d'hésitation. Nous croyons que ces défauts, signalés par plus d'un lecteur, n'existent pas en réalité, et que, si les conclusions du livre paraissent incertaines, cela tient surtout à ce que les connaissances psychologiques et les principes métaphysiques de M. Müller ne sont ni assez clairs ni assez solides. L'analyse des faits, en général la méthode naturelle appliquée à l'étude du langage, méthode qu'il possède aussi bien qu'aucun homme de l'Europe, l'a porté jusqu'à un point au-delà duquel elle ne suffit plus et où l'on ne peut demander de nouvelles lumières qu'à la philosophie. Il eût été plus prudent de marquer la limite où s'arrête la science du langage et de laisser le reste aux inductions d'une autre science; mais l'homme que l'étude générale de la chimie et de la physique a conduit jusqu'à la théorie des équivalens, telle qu'elle a été plusieurs fois et récemment encore exposée dans la *Revue*, peut difficilement s'arrêter en face du dernier problème dont la solution lui donnera la clé de tous les autres. Quand une analyse bien faite nous a montré qu'à une certaine époque de l'humanité on a parlé en monosyllabes, et que c'est de ces élémens simples que toutes nos langues sont sorties, il est difficile de ne pas se demander à soi-même d'où sont venus ces premiers élémens et comment l'homme a pu les inventer ou les recevoir. Toutefois, de même que la théorie de l'unité des formes primordiales de la matière ne peut pas s'établir par la seule observation et n'est pas du domaine de la physique, de même la question de l'origine du langage ne peut pas être résolue par les seuls principes de la grammaire comparée. Ces problèmes et tous ceux du même genre appartiennent à la métaphysique. Seulement, pour les résoudre avec certitude, les sciences d'observation sont d'un puissant secours, parce que les faits scien-

tifiquement analysés offrent une base solide à toute l'argumentation. La physique mathématique vient après la physique expérimentale, mais sans les expériences la physique mathématique serait une science vide, un échafaudage léger construit sur un terrain mouvant et que le moindre vent pourrait abattre. C'est ce qu'a parfaitement compris M. Müller, et si son livre ne donne point la solution complète du grand problème, il a du moins l'avantage de poser le fondement solide sur lequel cette solution peut être appuyée. Nous allons essayer, sans nous astreindre rigoureusement à l'ordre de l'auteur, de résumer les grands faits scientifiques que renferment ses premières leçons et d'en faire saisir l'importance.

I.

Nous n'examinerons pas si l'histoire de la science du langage, telle que M. Müller l'a présentée, est assez exacte et assez complète; il suffit qu'elle soit véridique et impartiale. Cette science ne date pas d'hier, comme on se plaît à le répéter de notre temps, elle est au contraire une des plus vieilles sciences d'observation, et ne remonte pas moins haut dans le passé que l'étude des phénomènes naturels et les premières tentatives d'analyse chimique. Seulement elle a eu le même sort que plusieurs autres sciences de même nature, particulièrement la chimie : après avoir longtemps cherché sa voie et ses instrumens d'analyse, elle a fini par les trouver, et à partir de ce jour elle a marché avec une rapidité extrême. Nous donnons la chimie de Lavoisier, c'est-à-dire de la révolution française, parce que c'est à cette époque que, sûre de sa méthode, elle s'est trouvée en possession de la balance, au moyen de laquelle elle a donné à ses analyses une précision qu'elles n'avaient point eue auparavant. La même époque a vu entrer l'étude du langage dans sa période scientifique, parce qu'alors la conquête lui a apporté de l'Inde l'instrument d'analyse qui lui avait manqué jusque-là : le sanscrit a été pour les philologues ce que la balance a été pour les chimistes. Aujourd'hui ces deux sciences ne sont pas moins avancées l'une que l'autre, et je crois même qu'à certains égards la science du langage est plus avancée que la chimie, parce qu'elle est plus près de résoudre ses problèmes fondamentaux et de passer à cet état de science déductive où est depuis longtemps parvenue l'astronomie; mais une science ne vient pas subitement au jour sans préparation et sans cause. Elle est, comme tout phénomène naturel, préparée par une longue et souvent pénible élaboration, à laquelle des siècles entiers et de nombreuses générations de savans ont participé.

Les préliminaires du drame scientifique qui se dénoue sous nos

yeux se sont accomplis sur deux points principaux du globe, chez les Grecs et chez les Indiens. A quel moment l'étude analytique du langage a-t-elle commencé chez les Grecs? Je l'ignore, et il ne paraît pas qu'on puisse le savoir; car si le premier grammairien qui a laissé un nom appartient à la période alexandrine, d'un autre côté Aristote et même Platon possédaient des notions grammaticales déjà si avancées, qu'il est difficile de les en croire les premiers inventeurs. De plus, si la grammaire, c'est-à-dire l'étude pratique d'une langue, est la première étape de la science du langage, elle n'apparaît pas non plus subitement au milieu d'un peuple. On peut penser qu'elle s'y montre aussitôt qu'il existe une littérature classique et une langue qui cherche à se fixer; c'est ce qui est arrivé dès le temps d'Eschyle, comme le témoigne Aristophane. L'enseignement des pédagogues avait certainement dès cette époque une couleur grammaticale, comme celui des sophistes et des rhéteurs avait une couleur littéraire. Au siècle suivant, Platon posait les grands problèmes du langage presque dans les termes où nous les posons aujourd'hui, et, sans pouvoir s'appuyer sur les faits innombrables dont nous disposons, proposait par une sorte d'intuition du génie les solutions que nous proposons nous-mêmes. Nous ne pouvons pas citer ici ses paroles, mais nous renvoyons le lecteur curieux au dialogue intitulé *Cratyle*.

C'est peut-être aussi s'avancer beaucoup que de représenter les anciens Grecs comme indifférens à l'étude des langues étrangères. Bien des choses au contraire les y conviaient : leur commerce, leur politique, leurs colonies, leurs voyages, leur curiosité d'historiens si vivement excitée depuis le temps d'Hérodote, le renom de sagesse, c'est-à-dire de science, dont jouissaient chez eux les peuples de l'Orient, enfin, depuis l'époque de Socrate, cet immense besoin de savoir d'où sont sorties presque toutes les sciences que nous cultivons de nos jours. On se persuade que les études grammaticales n'échappèrent point à cet élan général des esprits, quand on en trouve des traces considérables dans Aristote, et que peu d'années après on les voit florissantes dans Alexandrie. Le bouleversement du monde grec qui suivit la conquête macédonienne et l'expédition d'Alexandre le Grand, loin de ralentir ce mouvement, le précipita et le concentra dans certaines villes, telles qu'Alexandrie, Pergame, Antioche et Rhodes. Dans l'espace de temps compris entre Alexandre et la conquête romaine, les études grammaticales prirent un grand accroissement. Deux causes surtout y contribuèrent, les progrès des sciences d'observation et en général de l'esprit scientifique chez les Grecs, le rapprochement de beaucoup de peuples et de langues à la suite de la conquête macédonienne. L'esprit scientifique durant cette période ne s'appliqua pas seulement à la re-

cherche et à la classification des phénomènes naturels, il s'appliqua aussi aux choses de la pensée et aux œuvres de la littérature et des arts. C'est le temps où furent composés sur les poèmes d'Homère et d'Hésiode ces grands travaux de critique dont les textes que nous possédons ont été le résultat. Cette œuvre de la critique fut certainement littéraire, mais elle fut principalement grammaticale. C'était, il est vrai, de la grammaire appliquée, mais enfin elle prouve que l'on avait alors des connaissances et des règles grammaticales établies. Quant à l'autre cause que nous avons signalée, le rapprochement des peuples et des langues, elle agit avec une extrême énergie pendant plusieurs siècles; c'est la période des traductions et de l'enseignement public, période à beaucoup d'égards comparable à celle où nous vivons. La fondation du Musée d'Alexandrie, centre d'études comme il n'en a plus été créé depuis lors, remonte à cette époque. C'était un établissement hellénique, où l'on professait en langue grecque et pour des Grecs; mais le prodigieux développement du commerce international amenait au Musée et dans les grandes villes centrales nommées plus haut des hommes de toutes les nations de l'Orient, avec leurs costumes, leurs mœurs, leurs idées, leurs religions et enfin leurs langues. Ces langues, on les apprenait, comme eux-mêmes apprenaient le grec, et s'il y avait chez eux quelque livre dont la connaissance parût avoir une importance majeure, on le faisait passer de leur langue en langue hellénique. Ainsi furent composées la traduction grecque de la Bible dite des Septante, traduction qui nous est restée, et celle de l'Avesta de Zoroastre, qui est probablement à jamais perdue pour nous.

Nous savons que les études grammaticales se développèrent rapidement dans la période alexandrine; mais nous savons aussi qu'elles avaient suivi une marche progressive, et que ni les règles ni les termes de la grammaire ne furent créés d'un seul jet. Si l'imprimerie n'existait pas et que dans deux mille ans il ne restât de nos soixante dernières années que le traité de chimie de M. Thénard ou celui de M. Berzélius, on pourrait croire alors qu'ils ont d'un seul coup créé la chimie et la nomenclature chimique, tandis que l'une et l'autre sont dues aux travaux successifs d'un grand nombre de savans. Sans attribuer à Zénodote, premier bibliothécaire d'Alexandrie, ni à Aristote, qui l'avait précédé de cent ans, la création de telle règle ou de telle expression grammaticale, nous pouvons affirmer que la grammaire prit une forme définitive dans la période alexandrine. Nous possédons en effet de cette époque un véritable traité de grammaire, composé par un certain Denys le Thrace, qui fut un élève du célèbre critique d'Homère, Aristarque.

A partir de cette époque, on peut suivre à travers l'histoire la destinée des études grammaticales. Ce fut, dit-on, ce même Denys

qui les transporta dans Rome au temps de Pompée, et qui composa pour les jeunes Romains la première grammaire pratique de la langue grecque. Nous pensons néanmoins que les études du même genre étaient cultivées dans Rome, quoique avec moins de méthode, longtemps avant Pompée, car il y eut des hommes célèbres qui, bien que Romains, parlèrent avec pureté la langue des Hellènes, au point de pouvoir haranguer en grec les Grecs eux-mêmes : tels furent Tibérius Gracchus et le consul Flaminius. On sait aussi que la première histoire romaine fut écrite en grec par Fabius Pictor deux siècles avant Jésus-Christ, et que ce besoin d'apprendre et d'employer la langue des Hellènes devint général dans l'aristocratie romaine depuis le temps des Scipions. Dès que les Romains furent en possession d'une véritable grammaire grecque, l'enseignement des langues fut donné chez eux à peu près comme il se donne aujourd'hui chez nous. On traduisit littéralement en latin les termes inventés par les érudits d'Alexandrie : ainsi l'on vit apparaître les noms des *cas*, des *genres*, des *personnes*, les mots *déclinaison* et *conjugaison*, et une foule d'autres dont la signification latine ne s'explique souvent que par la langue grecque, d'où ils ont été traduits. C'est ainsi que l'étude empirique des langues fut constituée.

La grammaire de Denys le Thrace fut complétée par ses successeurs grecs et latins; mais le fond resta le même pendant toute la durée du moyen âge et des temps modernes : non-seulement les deux empires de Rome et de Constantinople n'ajoutèrent presque rien à l'œuvre des anciens grammairiens; mais, ce qui est bien digne de remarque, la scolastique du moyen âge, qui aurait dû être si intéressée à conserver la pureté de la langue latine et à en développer l'étude scientifique, ne fit pas faire un seul pas à la science du langage. Le contact des missionnaires et des prêcheurs de la foi chrétienne avec tant de peuples étrangers, parlant les idiomes les plus divers, se prolongea pendant plus de dix siècles sans qu'aucun d'eux conçût la pensée que les vieilles grammaires latines ne représentaient pas la grammaire en général et n'étaient que des rudimens enfantins. On considérait la langue de l'Église comme la seule qui fût digne de ce nom; la langue grecque elle-même avait le défaut d'être l'idiome des schismatiques, et l'hébreu n'avait que le mérite d'être la langue des Écritures et de passer pour avoir été enseigné à Adam par Dieu lui-même. Ainsi donc un concours durable de circonstances empêcha que l'on vit dans les idiomes étrangers ou modernes autre chose que des productions barbares et de simples instrumens nécessaires à la propagation de la foi. Quant à l'enseignement des laïques, d'abord, avant la réforme en Allemagne, avant la révolution chez nous, il n'était guère donné que par des prêtres et des religieux; ensuite il ne portait

guère que sur les langues anciennes, le grec et le latin, et les vieilles grammaires y pouvaient suffire. Aujourd'hui, quand nous jetons un coup d'œil sur ce passé, nous voyons s'allonger devant nous une série non interrompue de grammaires toutes copiées les unes sur les autres, même les meilleures, série qui part du commencement de notre siècle et remonte d'année en année jusqu'à Denys le Thrace, embrassant une période de deux mille ans. C'est la période empirique dans laquelle les formes des mots sont classées dans un ordre commode pour l'enseignement, mais sans qu'aucune d'entre elles soit scientifiquement expliquée.

Pendant que les peuples gréco-latins construisaient et se transmettaient le système grammatical un peu artificiel qui s'enseigne encore dans les écoles, les Indiens construisaient le leur dans des conditions analogues et aboutissaient à des résultats semblables. L'étude de leur langue commença chez eux peu de temps après la période du Vêda, dont on peut fixer le centre vers le xvi^e siècle avant Jésus-Christ au plus tard. Nous avons reçu de ces époques reculées un certain nombre d'ouvrages d'une grande valeur, où sont contenues, sans beaucoup d'ordre il est vrai, de très profondes observations faites par les brâhmanes et adoptées par les savans de nos jours. A partir de ce moment, les études grammaticales n'ont plus cessé un seul instant chez les Indiens, parce qu'elles ont eu pour objet non-seulement de conserver intacts les textes des hymnes qui sont les monumens sacrés du brâhmanisme et d'en perpétuer l'intelligence, mais aussi d'épurer la langue commune, d'en éliminer les formes inutiles ou dénaturées par l'usage populaire, en un mot de constituer cette langue savante et correcte à laquelle on donna dès lors le nom de langue sanscrite, c'est-à-dire parfaite. Comme le sanscrit procède directement de l'idiome des Vêdas, qui est une sorte de sanscrit ancien, les études grammaticales faites en langue védique servirent de base aux grammairiens des temps postérieurs. La science des premiers alla s'étendant et se complétant par l'examen des formes de mots employées dans les poésies classiques. Il arriva un temps où l'examen fut complet, et ne laissa plus hors du cercle grammatical une seule forme irrégulière qui ne fût interprétée et ramenée à la régularité. Cet immense travail des brâhmanes était fini plusieurs siècles avant Jésus-Christ, dans un temps où l'on songeait à peine chez les Grecs à s'occuper de grammaire. Il fut réuni à cette époque dans un livre d'une étonnante érudition. Ce livre, transmis de siècle en siècle depuis plus de deux mille ans avec d'abondans commentaires, nous le possédons, c'est la grammaire de Pânini. On peut dire qu'elle représente la science empirique dans son plus grand développement, qu'il n'y a chez aucune nation ancienne ou moderne aucune grammaire qui puisse

rivaliser de valeur avec celle du savant indien, en un mot que la grammaire de Pânini est la perfection du genre. M. Müller a raison d'ajouter néanmoins que, sur la nature, sur l'origine, sur les lois naturelles de la formation du langage, cette grammaire ne nous apprend absolument rien. Si nous réunissions dans un seul livre les procédés employés par toutes les nations de la terre dans le travail des métaux, même dans celui de toutes les substances minérales ou végétales dont se servent leurs industries, nous posséderions une sorte d'encyclopédie des arts utiles; mais nous n'aurions pas pour cela la moindre notion de la chimie, ni l'idée qu'une science de ce nom pût exister.

La science du langage est née en Europe, et elle est toute moderne. L'idée qu'il est possible d'appliquer à cette étude les méthodes scientifiques ne date que de cent soixante ans environ. Elle appartient à Leibniz, ou du moins c'est dans une lettre de Leibniz au tsar Pierre le Grand qu'elle apparaît pour la première fois dans l'histoire. Le grand philosophe de Leipzig, dont l'esprit curieux et fécond se porta sur tant de sujets et sut créer ou transformer plusieurs sciences, rompit ouvertement avec la vieille routine empirique et proposa de former des dictionnaires d'un grand nombre de langues, afin que l'on pût les comparer mot par mot les uns aux autres, analyser les mots, les classer, et par ce moyen en connaître avec certitude les origines, ainsi que celles des nations qui les ont employés. Leibniz comprenait dans une même pensée deux sciences qui n'existaient point encore et qui ont pris de nos jours une grande importance, la philologie et l'ethnographie. Je ne vois pas la nécessité de faire honneur, comme le veut M. Max Müller, de l'une ou de l'autre au christianisme, et de dater la science du langage du jour de la Pentecôte à cause des langues de feu qui se tinrent sur la tête des apôtres. Le savant professeur doit savoir ce que c'était que ces langues, lui qui a publié le Vêda avec son commentaire, et qui peut connaître mieux que personne la théorie du feu sacré. L'idée de la commune origine des hommes n'est pas plus chrétienne qu'elle n'est grecque, juive ou bouddhique, et ce n'est pas d'elle qu'est issue la philologie comparée. Celle-ci est née des mêmes sources que toutes les sciences modernes; elle a été créée par l'esprit scientifique de nos jours, qui n'a rien à démêler avec la foi. Si ce besoin de tout analyser, de tout classer, de n'avancer dans la science qu'avec méthode, afin de pouvoir atteindre sûrement la solution des derniers problèmes, n'avait pas animé nos générations, ni la science des langues ni les autres sciences d'observation ne seraient venues au jour, et les missionnaires depuis cent cinquante années n'auraient pas plus contribué à la rénovation des études linguistiques qu'ils n'y avaient contribué auparavant. Il est

pourtant vrai de dire qu'animés, eux aussi, de l'esprit du temps, ils ont aidé au progrès de la science en recueillant bien ou mal dans beaucoup de contrées lointaines des matériaux dont les savans de l'Europe ont su profiter.

La pensée de Leibniz ne tomba point sur un sol infécond. Pendant tout le xviii^e siècle, on rassembla des faits et l'on tenta des solutions; mais alors régnait encore une idée juive exprimée au premier chapitre de la Genèse et malheureusement prise à la lettre par beaucoup de chrétiens. La Bible dit qu'Adam apprit de Dieu même les noms des objets, et d'après cela, comme ces noms sont hébraïques, l'hébreu était tenu pour la langue primordiale de laquelle toutes les autres avaient dû sortir. Si l'on y avait regardé d'un peu plus près, on aurait vu dans le même livre ce Dieu se promenant dans le jardin de délices, sur l'heure de midi, quand souffle une brise légère, comme un prince ârya de Babylone dans son *paradis*; on l'aurait vu se repentant, se vengeant, se reposant, ignorant les orgies de Sodome et descendant pour reconnaître le bruit qui s'y faisait; on aurait alors compris que le livre mosaïque, ne pouvant pas être pris à la lettre, devait laisser les érudits dans une parfaite liberté d'esprit en matière de linguistique. Quoi qu'il en soit, on posa mal le problème, et les partisans de l'hébreu retardèrent de plusieurs années la marche de la science. Elle avançait cependant de deux manières, et le travail d'analyse qui s'opérait ne portait point à faux pour les langues qui se rattachent en réalité à l'hébreu. Dès le milieu du siècle dernier, la famille des langues sémitiques était reconnue; l'erreur commise venait non de la méthode employée, mais de la doctrine exclusive à l'établissement de laquelle on la faisait servir. D'autre part, les philosophes abordaient les grands problèmes. Condillac traitait de la nature et de l'origine du langage dans ses rapports avec les idées, l'école écossaise présentait aussi des solutions à sa manière, toute l'école de Voltaire en était préoccupée. Les temps étaient donc prêts pour qu'une révolution radicale s'opérât dans l'étude des langues, et les voies scientifiques s'ouvraient devant elle. La découverte du sanscrit fit cette révolution.

La première grammaire sanscrite publiée en Europe fut l'œuvre d'un carmélite allemand, Paulin de Saint-Barthélemy; elle fut imprimée à Rome en 1790. Six ans auparavant, les Anglais avaient fondé la Société asiatique de Calcutta. Dès lors on voit paraître tour à tour ou à la fois les travaux de William Jones, de Wilkins, de Carey, de Colebrooke. L'émotion produite par l'apparition d'une langue aussi ancienne que l'hébreu, autour de laquelle allaient se grouper celles dont l'hébreu ne pouvait rendre raison, fut si grande parmi les savans que plusieurs refusèrent d'en admettre l'authen-

ticité, et que le célèbre philosophe écossais Dugald Steward alla jusqu'à en nier l'existence. Il fit un écrit pour prouver que cette langue et cette littérature avaient été fabriquées sur le modèle du latin et du grec par des brâhmanes pleins de fourberie. Bientôt la vérité prit le dessus, et l'on vit briller tour à tour aux sommets de la science les noms de Fr. Schlegel en Allemagne et de Chézy (1) en France, puis ceux de W. Schlegel, qui fut en quelque sorte l'*agitateur* du sanscritisme, des deux Humboldt, de Grimm, de Wilson, de Bopp, qui par ses travaux d'analyse est devenu le maître auquel tous les nouveaux érudits devront longtemps encore demander les premières leçons. La génération née avec ce siècle a eu pour mission de compléter l'œuvre commencée par les hommes dont je viens de citer les noms. Elle l'a fait par deux découvertes presque simultanées, celle de la langue du Vêda, qui donne le sanscrit sous sa forme la plus antique, et celle de la langue appelée zendé, dans laquelle sont écrits les livres sacrés de la Perse. Ce ne fut qu'en 1833 que l'on vit quelque chose des textes des hymnes védiques par le spécimen en vingt-sept pages qu'en publia Rosen (2). La même année parut le grand ouvrage d'Eugène Burnouf sur un des livres de Zoroastre; ce commentaire eut pour résultat non-seulement de rendre au jour une des langues les plus importantes de l'antiquité, mais de prouver par un exemple la certitude des lois et des principes déjà posés par la philologie comparée, car la traduction et la reconstruction grammaticale du zend y étaient obtenues par l'application de ces lois à un idiome presque inconnu jusque-là. Il fut possible dès ce jour de reconnaître les époques relatives de la plupart des langues de l'Europe et de l'Asie, d'en démontrer la commune origine, de les comprendre sous des dénominations générales, enfin d'établir qu'elles sont indépendantes entre elles et par rapport aux langues sémitiques.

La plupart des noms que j'ai cités dominent de très haut tous ceux de la période où nous sommes; mais celle-ci compte de son côté des hommes qui ont contribué ou qui contribuent encore à la construction du grand édifice. La liste en est longue à l'heure présente. Pour faire comprendre l'immensité et l'énergie du travail qui s'accomplit depuis quarante ans dans la philologie, il suffira de dire que le réseau de langues et de dialectes qui enveloppe notre globe est dénoué maille par maille, qu'il n'en reste presque plus sur lesquels on ne possède des données suffisantes, que l'étude

(1) M. Müller a omis dans son ouvrage le nom de Chézy, pour qui fut fondée la chaire du Collège de France, et dont les leçons n'ont point été inutiles aux érudits allemands.

(2) La publication du texte complet du Rig-Vêda fut faite plus tard par M. Max Müller, et la traduction française par M. Langlois, de l'Institut.

embrasse non pas seulement les dialectes vivans, mais encore ceux qui ont disparu et dont il nous reste quelque débris, que dans ces idiomes polis ou barbares un nombre incalculable de mots a été analysé, que ces analyses ont été rapprochées les unes des autres, et qu'à peu d'exceptions près la classification naturelle des langues est aujourd'hui terminée. Il est possible au moment où nous sommes d'envisager ce vaste tableau dans son ensemble et dans ses parties, de suivre pas à pas la formation du langage depuis ses premiers bégaiemens jusqu'à nos jours. Dans cette œuvre immense de notre siècle, les premiers pas ont été faits par l'Angleterre; la France a fourni un ou deux hommes supérieurs, l'Allemagne, — et surtout la Prusse, — a fait presque tout le reste. M. Müller est lui-même un Allemand qui vint en France il y a longtemps déjà, que la France ne sut pas retenir, et auquel l'Angleterre a donné à la fois la parole et la plus généreuse hospitalité. Je ne puis voir sans tristesse combien notre pays fait peu de chose pour une science dont on sentira dans un instant la valeur, pour une étude qui devrait tenir la première place dans notre enseignement supérieur, auquel elle rendrait la vie, et qui semble au contraire en être bannie pour jamais. En cela aussi, sommes-nous donc, comme quelques-uns le prétendent, le premier des peuples du passé?

II.

Après les deux ou trois mille années d'élaboration dont nous avons indiqué les principales époques, l'étude du langage est enfin passée à l'état de science. Au point où elle est parvenue, c'est une science inductive au même titre que la physique et la physiologie, et elle rentre comme ces dernières dans la classe nombreuse des sciences d'observation. Elle n'est plus simplement la grammaire, c'est-à-dire, comme on nous l'enseignait dans notre enfance, l'art de parler et d'écrire correctement; c'est une étude théorique. Entre elle et la grammaire, il y a autant de différence qu'entre la médecine, qui guérit, et la physiologie, qui étudie les lois de la vie dans les corps vivans. J'insiste, afin qu'il n'y ait point d'illusion à cet égard. Il y a des personnes qui s'imaginent que la philologie comparée, comprenant dans son domaine un grand nombre de langues, doit donner un moyen prompt et facile de les apprendre toutes. Il n'en est rien : la chimie donne-t-elle la connaissance immédiate d'un corps nouveau qui se présente? Non; mais elle offre les moyens de l'analyser avec certitude, d'en reconnaître les élémens, de le classer dans une certaine catégorie et souvent de le reproduire à volonté. On peut ensuite tirer de ces connaissances théoriques, dont l'acquisition exige toujours du travail, des procédés économi-

ques et sûrs pour faire servir ce corps aux usages de la vie. Il en est de même de la science du langage : elle n'a point pour but de faciliter l'étude de quelque langue que ce soit à celui qui a besoin de l'apprendre pour s'en servir; mais la connaissance analytique du langage et des lois qui ont présidé à la formation des langues permet le plus souvent d'analyser un mot dans une langue donnée, de le rapporter à son origine, et de reconnaître la manière dont il s'est formé. Celui qui possède ces connaissances peut bien ensuite apprendre avec plus de facilité une langue qu'il ne connaît pas, et même restituer leur sens à des idiomes perdus dont on n'aurait que les monumens écrits; mais ce ne sont là que des applications de la science, ce n'est pas la science elle-même. Exiger d'elle autre chose que ce qu'elle se propose, faire de la philologie comparée une grammaire pratique universelle, c'est non-seulement ne pas en comprendre la nature et la portée, mais encore la déprécier en exposant à des mécomptes inévitables ceux qui ne la cultiveraient qu'en vue d'études d'un autre ordre. La science pure est supérieure aux applications. Celles-ci ont pour objet de ménager notre temps et de faciliter pour nous le travail de la vie; mais comme tout ce travail, aux yeux d'un homme réfléchi, ne doit lui-même avoir pour terme suprême que le progrès de l'intelligence, on voit que les applications de la science retournent en définitive à la science elle-même, et que le plus court est de marcher à elle directement avec la pensée que rien au monde n'a une valeur comparable à la sienne.

Comment donc la science du langage est-elle constituée? quel en est l'objet, quelle en est la méthode? L'objet, nous l'avons dit, ce sont les mots dont se composent toutes les langues, comme l'objet de la minéralogie n'est autre que les pierres et les terrains dont se compose le globe de la terre. La méthode est celle de toutes les sciences d'observation; elle réunit les quatre séries d'opérations que l'on trouve dans chacune d'elles, l'analyse, la comparaison, la classification et l'induction. L'analyse porte sur chacun des mots de chacun des idiomes vivans ou morts; s'il était nécessaire de la faire complète, elle se répéterait autant de fois qu'il y a aujourd'hui et qu'il y a eu autrefois de mots prononcés par une bouche humaine. Il faudrait donc dresser un dictionnaire aussi complet que possible de chacune de ces langues, qui, avec leurs dialectes, sont au nombre de plusieurs centaines, et dans chacun de ces vocabulaires appliquer l'analyse aux mots qui y seraient énumérés, depuis le premier jusqu'au dernier. A chaque mot répondrait un article plus ou moins étendu dans lequel le lecteur verrait séparées les unes des autres les parties dont il serait composé, avec la signification de chacune d'elles. Ce travail de décomposi-

tion devrait être poussé jusqu'à ses dernières limites. Ainsi, en présence d'un morceau de craie ou de pierre à bâtir, le chimiste n'aurait pas satisfait notre curiosité, s'il se contentait de séparer l'acide carbonique de la chaux et de nous montrer ces deux composans dans deux vases séparés. Nous lui demanderions encore ce que sont ce gaz carbonique et cette chaux dont la réunion compose la craie. Il faudra donc qu'à sa première analyse en succèdent deux autres, et le travail ne devra s'arrêter que quand on aura la certitude d'avoir atteint les élémens simples et indivisibles de l'objet que l'on décompose. On voit que cette méthode, appliquée aux termes du langage, pourra conduire d'autant plus loin que la langue dont il s'agira sera composée de termes plus complexes. Soit par exemple le mot français *constitutionnel*. On établira d'abord qu'il renferme la forme d'adjectif *el* avec *n* redoublée et le mot *constitution*, une seconde analyse séparera la terminaison *tion* au moyen de laquelle nous formons des mots abstraits; mais le verbe *constituer* n'est pas plus simple que ce mot, car il ne fait que présenter à la suite de *constitu* un autre élément qui caractérise l'infinitif de certains verbes. Seulement ce verbe a l'avantage de nous permettre de pousser l'analyse un degré plus loin et de retrancher la première syllabe, dont la présence indique que l'objet que l'on constitue renferme plusieurs parties mises ensemble en vue d'un résultat commun. Cette troisième analyse nous conduit aux mots *statuer*, *station*, *état*, au-delà desquels il faut recourir au latin, langue mère du français. *Statuer*, *état*, viennent en effet de *status*, qui signifie la situation d'une chose ou d'une personne qui se tient debout, et dans lequel l'analyse sépare aisément les deux syllabes: la seconde est une forme de substantif ou de participe, la première est une racine au-delà de laquelle il n'y a pas à remonter. Nous pouvons considérer l'analyse comme terminée, car si l'on ôtait de *sta* une de ses deux consonnes, on obtiendrait d'autres racines, *sa* et *ta*, dont la signification est absolument différente, et si l'on ôtait la voyelle, il ne resterait rien du tout, puisque la voyelle est absolument indispensable pour qu'une émission de voix puisse se produire. On voit par cet exemple comment procède l'analyse appliquée aux langues, comment elle sépare les parties des mots, et aboutit finalement à des élémens monosyllabiques.

Supposons qu'un travail de cette nature, poussé aussi avant qu'il est possible, ait été exécuté pour chaque mot d'une langue ancienne ou moderne. On posséderait alors un immense tableau d'analyses jetées pêle-mêle ou disposées, pour faciliter les recherches, dans un ordre quelconque arbitrairement choisi, par exemple dans l'ordre alphabétique. Un coup d'œil jeté sur les mots encore entiers fera reconnaître ces ressemblances extérieures que les grammai-

riens ont signalées dès l'origine, et on pourra les répartir entre les dix parties du discours; mais si, au lieu de s'en tenir à ces analogies superficielles, on compare entre eux terme à terme les élémens mis au jour par l'analyse, on verra ressortir des identités ou des analogies plus profondes. Ainsi l'on s'aperçoit très vite que les syllabes comme *el*, *tion*, dont nous avons parlé, se trouvent dans un très grand nombre de mots français, y jouent toujours le même rôle, et classent ces mots dans certaines catégories logiques. Cette simple remarque abrège beaucoup le travail de l'analyse. Une fois que l'on a isolé les élémens simples qui se reproduisent continuellement dans la langue que l'on étudie, et qu'on en a dressé la liste, il ne reste plus qu'à les reconnaître dans les mots non encore analysés où on les rencontre. Or ces élémens, auxquels les philologues ont donné le nom de suffixes et préfixes, sont toujours très peu nombreux et peuvent tenir dans deux ou trois pages d'écriture. Quant aux monosyllabes qui, comme *sta*, dans le mot analysé plus haut, donnent aux mots entiers la signification fondamentale, ils sont au contraire fort nombreux dans chaque langue, et peuvent s'y élever à plusieurs milliers. De plus chacun d'eux ne se trouve jamais que dans un nombre assez restreint de mots reposant tous sur l'idée fondamentale qu'il exprime.

On voit que le classement des mots dans une langue donnée peut s'opérer de deux façons. Si l'on prend pour base la racine, on réunira dans un même groupe tous les mots où elle se rencontrera : ainsi état, station, statuer, constituer, substituer, restituer et plusieurs autres formeront un groupe naturel reposant sur l'idée exprimée par la racine *sta*. On pourrait au contraire grouper les mots d'après les terminaisons comme dans les dictionnaires de rimes et mettre ensemble tous ceux qui finissent par *tion*, par *ment*, par *ant*, et ainsi des autres; on obtiendrait par là des familles artificielles, analogues à celles de Linné dans la botanique. La bonne classification se fait par la comparaison de tous les élémens des mots : les groupes les plus élevés reposent sur l'élément fondamental, qui est la racine; les groupes secondaires sur les autres élémens, utilisés pour le classement d'après l'importance relative de chacun d'eux. On forme ainsi des divisions naturelles où sous chaque racine sont rangés toujours dans le même ordre les mots qui la renferment, et qu'à cause de cela on appelle ses dérivés.

Nous supposons maintenant que l'œuvre de la répartition des mots en familles, genres et espèces naturelles est terminée pour un grand nombre de langues, pour toutes, s'il est possible. Il reste encore à faire le travail d'ensemble et à comparer les langues entre elles. On comprend que cette comparaison ne doit pas être vague,

mais qu'elle doit s'appuyer toujours sur les analyses et ne les pas perdre de vue un seul instant. Elle mettra donc en regard non-seulement les mots entiers d'une langue avec ceux d'une autre langue, ce qui bien souvent conduirait à de grossières erreurs, mais les élémens des mots tels que ces deux langues les présentent après que l'analyse les a séparés. Ainsi les racines des mots français seront mises en regard des racines des mots latins, et les terminaisons françaises en regard des terminaisons latines. De semblables parallèles se répétant pour toutes les langues et se croisant dans toutes les directions, on parviendra à rapprocher les langues entre elles et à en former des groupes naturels comme on avait groupé les mots en famille dans chacune des langues prises à part. J'appelle l'attention sur ce point capital, qui soulève, comme on le voit, une question de méthode, car je ne puis être ici entièrement d'accord avec M. Müller. L'auteur anglais pense que les familles de langues doivent être formées uniquement d'après les parties mobiles des mots, c'est-à-dire d'après les terminaisons, auxquelles les savans donnent le nom de flexions grammaticales, et il ne tient presque point compte des racines. Il veut donc que l'on réunisse en une même famille les langues qui présentent les mêmes flexions, et que l'on sépare celles dont les flexions sont différentes. Je crois que le principe n'est pas absolument vrai et que l'auteur l'applique d'une façon trop exclusive. L'expérience prouve en effet que les racines étrangères ne s'introduisent jamais qu'en petit nombre dans quelque langue que ce soit, qu'elles y restent à peu près isolées et n'y forment point de familles de mots. Ces mots solitaires ont presque toujours leur histoire, et il est souvent possible de déterminer l'époque où ils se sont introduits. Si un peuple conserve en général sa grammaire, il conserve aussi ses racines, il n'en perd et n'en reçoit du dehors qu'un nombre borné. Les racines sont même l'élément le plus stable des langues, car ce sont elles que nous voyons passer, le plus souvent sans déformation, d'une langue ancienne à une langue moderne, tandis que les flexions subissent dans ce passage les plus profondes altérations. Nous croyons donc utile dans la classification générale des langues de considérer les racines non moins que les élémens grammaticaux et d'employer concurremment les uns et les autres dans la détermination des familles naturelles. Il ne sert à rien de dire qu'une langue pourrait changer toutes ses racines et rester dans la même famille, pourvu qu'elle conservât intactes ses déclinaisons et ses conjugaisons, car la science du langage n'a pas besoin de ces hypothèses exagérées que les faits ne confirment point. En réalité, quand deux langues ont la même grammaire, elles ont aussi les mêmes racines : tels sont par exemple le

français, l'italien, l'espagnol, entre lesquels cette double analogie se remarque, et qui tous trois aussi présentent à la fois des divergences dans les racines et dans les terminaisons des mots.

La comparaison portant sur ces deux élémens conduit à la formation des familles naturelles de langues. Ces familles sont elles-mêmes de plusieurs degrés, comme les espèces et les genres dans l'histoire naturelle. Ainsi le français, l'espagnol, l'italien, le roumain, langues vivantes, composent un groupe naturel qui, dans son ensemble, se rapporte au latin. Pareillement les idiomes vivans de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Suède, de la Norvège et plusieurs autres se rangent côte à côte dans un même groupe sous le nom général de langues teutoniques. Il en est de même pour les idiomes modernes dérivés du celte, du grec, de l'ancien perse et du sanscrit; mais, comparés entre eux, le celte, l'ancien allemand, le latin, le grec, le perse et le sanscrit, à cause des ressemblances qu'ont entre elles les grammaires et surtout les racines, se classent tous ensemble dans un groupe supérieur auquel on a donné le nom général de famille aryenne. Tout cet ensemble systématique repose sur le principe solide des ressemblances et des différences reconnues par des analyses scientifiques. Le même principe qui conduit à former des familles naturelles conduit également à les séparer. En effet, quand deux langues ne présentent entre elles aucune analogie ni dans les racines ni dans les formes grammaticales, elles demeurent nécessairement séparées dans l'ensemble de la classification. Elles doivent dès lors être considérées comme irréductibles l'une à l'autre. M. Müller croit que cette séparation ne doit pas être considérée comme absolue, parce que les langues, dit-il, sont soumises à des altérations qui ont pu avec le temps faire disparaître entre elles toute ressemblance. Il faut observer cependant que, si ce doute était admis dans la science, il serait le renversement absolu de la méthode, car il reviendrait à dire que les langues doivent être rapprochées d'après les ressemblances et séparées d'après les dissemblances qu'elles présentent, mais que ces dissemblances après tout peuvent bien n'être qu'une illusion et un effet du temps. Il faut pourtant suivre une méthode et y être fidèle, quand on sait qu'elle est bonne. Nous devons donc maintenir que deux langues ou deux familles de langues qui n'ont entre elles aucun élément commun sont irréductibles l'une à l'autre. Il faut même aller plus loin et dire que la présence de part et d'autre de quelques racines semblables ne porte pas atteinte à cette indépendance réciproque, car le nombre des monosyllabes possibles est loin d'être infini; les idées primordiales qu'ils expriment sont en nombre très borné et il est presque inadmissible que de telles rencontres ne se soient pas

produites. Enfin nous savons que quelques racines, quelques mots tout faits peuvent passer d'un peuple chez un autre et y acquérir le droit de nationalité. On peut donc admettre sans hésiter que, quand deux langues ne présentent réciproquement dans les racines et dans les autres élémens des mots que des caractères qui s'excluent, ces deux langues ne peuvent être ramenées l'une à l'autre ni comprises dans une unité supérieure. C'est là le principe de toutes les classifications.

Le classement des langues en familles naturelles est indépendant de l'histoire. La science traite les langues mortes comme si elles étaient vivantes, et les vivantes comme si elles étaient mortes. Les unes et les autres sont des faits qu'elle analyse, qu'elle compare et qu'elle groupe en séries juxtaposées ou superposées. Elle suit en cela la marche de la zoologie et de la botanique, dont la plus grande partie comprend les plantes et les animaux de la période présente, mais qui font aussi rentrer les espèces et les genres fossiles dans l'ensemble de leurs classifications. Ces espèces disparues n'ont pas seulement une valeur propre, elles forment souvent la transition entre deux espèces existantes et contribuent à l'unité de la science. Ainsi fait la philologie comparée, et par cette application de la méthode elle aboutit à ce que M. Müller appelle la classification *morphologique* des langues. Ce mot exprime assez bien l'opération et le principe d'où elle procède; il faut seulement faire ici la réserve que nous faisons tout à l'heure relativement à l'emploi des racines comme moyen de classification, et de plus il faut observer que plusieurs langues, telles que le chinois, sont entièrement dépourvues de formes grammaticales, et composent par conséquent une classe à part dans la morphologie linguistique.

Quand on fait entrer dans l'étude comparée des langues l'élément historique, le classement n'est pas notablement modifié. Seulement, au lieu de former des espèces, des genres, des familles et des classes comme celles de la zoologie, c'est-à-dire des cadres abstraits d'où la réalité disparaît d'autant plus qu'ils sont plus étendus, les langues vivantes ou récentes réunies dans un même groupe ont avec celle qui les a précédées et qui leur donne leur nom général un rapport de filiation. Ainsi le latin n'est pas seulement un nom générique, c'est la langue mère de laquelle sont dérivées les langues novo-latines de l'Europe moderne. Il en est de même du sanscrit par rapport à plusieurs dialectes de l'Inde et à celui de ces bohémiens voyageurs répandus sur tous les chemins de l'Europe et de l'Asie. Il n'est point de dialecte sur la terre qui ne puisse être envisagé dans ses relations généalogiques avec quelque langue antérieure. M. Müller fait observer avec raison que la généalogie des

langues n'est pas nécessairement la même que celle des peuples qui les parlent. Il peut arriver, et il arrive quelquefois, qu'un peuple abandonne sa langue et adopte un idiome étranger; plusieurs nations germaniques de la grande invasion se sont accoutumées à parler latin lorsqu'elles ont été fixées dans les contrées sud-ouest de l'Europe, et ce fait s'est produit à plusieurs reprises dans la suite des temps. Les familles humaines ne sont donc pas identiques aux familles de langues, l'ethnologie ne peut pas avoir pour base unique la philologie. Cependant il ne faut peut-être pas donner à ce principe le caractère absolu que lui prête M. Müller. Une langue ne se substitue pas subitement à une autre, le passage s'opère petit à petit, et dans cette transition insensible la langue conquérante reçoit de l'idiome vaincu des modifications que la science constate et dont elle peut formuler les lois. Il en résulte qu'une philologie vague ou trop générale ne saurait en effet servir de guide à l'étude des races humaines, mais qu'une philologie profonde et précise peut reconnaître dans une langue dérivée les influences ethnologiques qui ont concouru à la former. J'ajoute que l'idiome du peuple conquis ne disparaît jamais entièrement : ainsi la langue française ne trouve pas toute son explication dans le latin, elle renferme un assez grand nombre de mots germaniques et même celtiques auxquels le latin ne s'est pas substitué. Cette double persistance de l'élément primitif dans les formes et dans le fond d'une langue dérivée s'explique aisément par la constitution organique du peuple vaincu, c'est-à-dire par sa manière de prononcer, qu'il tient à la fois de la nature et de l'habitude, et par l'état de sa civilisation au moment où s'est faite la substitution d'une langue à l'autre. Ce peuple en effet avait nécessairement certaines idées et certains usages, possédait des instrumens de paix et de guerre et des institutions durables que la langue étrangère n'avait pas de mots pour exprimer : les termes nationaux étaient alors conservés. Ainsi à mesure que l'on approfondit les analyses et les comparaisons, on voit se dégager l'élément ethnologique, et il s'affirme d'autant plus que l'on remonte davantage vers le passé, parce que les mélanges des races ont été se multipliant. C'est du reste ce que prouve la pratique de la science du langage : les langues anciennes sont moins mélangées que les langues modernes, et lorsque par le classement morphologique on a atteint ces langues primordiales que nous avons appelées irréductibles, on s'aperçoit que les peuples qui les parlaient offraient entre eux des différences physiques fondamentales et formaient, eux aussi, des espèces humaines irréductibles. Il n'y a donc pas de divergences sérieuses entre la science des langues et l'ethnologie. Ce n'est pas dans le passé, c'est dans l'avenir qu'il faut chercher l'unité des races et des langues humaines, et cette

unité pourra être obtenue par le mélange de plus en plus homogène d'éléments primitivement séparés.

Nous venons de laisser entrevoir que la dernière partie de la science du langage consiste dans des inductions. C'est le terme et le but légitime de toutes les sciences naturelles. Ces inductions reposent sur les faits observés, analysés, comparés, classés, et ne laissent par conséquent que fort peu de place au doute ou à l'erreur. A mesure que l'on avance dans l'étude, on se convainc que la parole humaine est soumise dans sa marche à des lois constantes, analogues aux autres lois naturelles, et qu'il est possible de dégager. Ces lois sont les mêmes pour toutes les langues; elles ne varient ni en elles-mêmes ni dans les applications : ce qui diffère d'une langue à l'autre, c'est la matière à laquelle elles s'appliquent, matière plus ou moins simple, plus ou moins élaborée durant le cours des temps. Une fois en possession de ces lois, on peut se diriger dans l'étude des transformations successives des langues, en suivre d'un côté la décadence et la disparition, et de l'autre, remontant de forme en forme, les voir se séparer les unes après les autres de la souche d'où chaque famille est issue; on peut pénétrer dans le passé des langues mères, enfin se rendre compte de leur naissance et de leurs premiers essais. C'est alors que s'élève pour le philologue, comme il s'était élevé pour le philosophe, le problème général de l'origine du langage; mais il se présente maintenant dans des conditions toutes nouvelles. Les philosophes n'avaient pour le résoudre que les lois générales de l'esprit qui ne supposent pas nécessairement l'existence du langage, et quelques hypothèses sur lesquelles il était impossible, ridicule ou inhumain de tenter des expériences. La science du langage offre aujourd'hui pour base solide plusieurs milliers d'expériences où les faits ont été analysés et coordonnés, et un ensemble de lois parfaitement établies dont l'application résout déjà presque à elle seule le grand problème.

III.

Ce sont ces lois et ces résultats généraux de la science que nous allons maintenant exposer. Les deux ou trois exemples que nous avons cités, et auxquels il est aisé d'en ajouter d'autres par centaines et par milliers, font distinguer dans les langues telles que la nôtre deux sortes d'éléments. L'un est en quelque sorte matériel, à peine variable, monosyllabique; c'est la racine. Il a une signification par lui-même, c'est lui qui rattache à une même famille tous les mots dont il forme la base et qui exprime l'idée fondamentale contenue dans chacun d'eux; c'est par exemple *sta* dans les mots

stare, status, station, et dans tous ceux qui en dérivent. L'autre élément des mots s'ajoute à la racine, il varie selon l'idée accessoire ou la modification que l'on veut ajouter à la notion fondamentale; il renferme une ou plusieurs syllabes, constitue la terminaison des mots, et subit tous les changemens exigés par la déclinaison pour les noms et par la conjugaison pour les verbes. Il est mobile, et comme c'est lui qui donne aux mots leur forme grammaticale, on peut dire qu'il en est l'élément *formel*. Ce sont par exemple les désinences *e, es, e, ons, ez, ent*, dans le présent du verbe *j'aime*. L'analyse a prouvé que, quel que soit le mot que l'on envisage dans une langue donnée, les élémens qui le constituent rentrent dans l'une ou l'autre de ces deux catégories; mais quand on en est venu à comparer de ce seul point de vue les langues entre elles et à les classer d'après le rôle qu'y jouent ces deux élémens constitutifs, on a reconnu qu'elles se divisent en deux grandes classes profondément différentes l'une de l'autre. Dans les langues telles que le latin, l'hébreu, le sanscrit, la partie formelle est unie de la manière la plus étroite au monosyllabe radical, et forme avec lui un tout organique, une sorte d'unité vivante et individuelle. Cette union est si complète que souvent les élémens juxtaposés sont au premier abord indiscernables, et pour peu qu'il s'agisse d'un idiome moderne dérivé d'une langue ancienne, l'un et l'autre semblent quelquefois avoir entièrement disparu : tels sont par exemple les mots français *fée, porche, mieux*, qui viennent de *fatum, porticus, melius*. Les changemens que subissent les terminaisons quand on passe d'un cas à un autre, ou quand on change la personne, le nombre, le temps, le mode ou la voix dans un verbe, ont fait donner aux langues de cette catégorie le nom de langues à flexions. Cette première classe comprend toutes les langues de la famille aryenne et celles de la famille sémitique dont les principales sont l'hébreu, l'arabe et le chaldéen. A mesure que l'on remonte d'une langue plus moderne vers une langue plus ancienne, on voit les élémens qui s'étaient confondus reparaître avec leur forme complète, et il devient dès lors possible de les analyser. La seconde catégorie se compose principalement des langues appelées touranniennes; les peuples qui les parlent occupent une grande partie de l'ancien continent, soit au nord soit au sud, depuis le Japon jusqu'en Hongrie et depuis les îles du Pacifique jusqu'au pays des Lapons. Les dialectes qu'elles comprennent sont en très grand nombre et varient d'une peuplade à l'autre; souvent chacun d'eux n'est compris que de quelques milliers d'hommes; quelques-uns seulement sont parlés par de nombreuses populations. Tels sont par exemple le hongrois, le turc, le tamoul, le tibétain, le chinois. Ce qui caractérise tous ces idiomes, c'est l'invariabilité des élémens

des mots et l'absence de flexions grammaticales; mais si l'on considère les deux langues qui forment pour ainsi dire les deux termes extrêmes de cette longue série, le turc et le chinois, on voit ressortir entre elles une différence profonde. Dans le turc, l'élément radical et l'élément formel sont nettement distincts l'un de l'autre, ne se mêlent pas, et sont toujours immédiatement séparables; de plus, dans la partie formelle d'un mot chaque syllabe a sa valeur constante et se compose de lettres dont la voyelle seule peut être modifiée par la réaction des syllabes voisines. On peut donc composer le dictionnaire de la langue turque de deux parties : l'une, qui serait la plus longue, offrirait les racines qui donnent aux mots leur valeur attributive; l'autre serait une simple liste des élémens formels et donnerait l'emploi de chacun d'eux dans la formation grammaticale des mots. Pour faire ces derniers, il suffirait de prendre la racine exprimant l'idée et de placer à côté d'elle les syllabes formatrices dont on aurait besoin. Ces syllabes se placent les unes près des autres comme des pièces de marqueterie ou des pions sur un damier, et composent des figures dont l'unité provient uniquement de la juxtaposition et de l'ordre des parties composantes. Soit par exemple la racine *sev*, qui exprime la notion vague d'aimer : avec *er*, on forme *sever*, qui veut dire aimant; avec *im*, on forme *severim*, qui veut dire *je* (suis) *aimant*, j'aime; avec *mek*, on forme l'infinitif *sevmek*, aimer; en intercalant *ish*, on forme *sevishmek*, s'aimer l'un l'autre; avec *dir*, *sevishdirmek*, les faire s'aimer l'un l'autre, et ainsi de suite à l'infini. En changeant *sev* et en lui substituant une autre racine, on obtiendrait des mots ayant les mêmes formes extérieures, mais une autre signification. Or, dans tous ces mots turcs, les syllabes formelles n'ont en général qu'un rôle purement grammatical, et n'ont en elles-mêmes aucune valeur attributive, aucune signification; elles sont comme *ais* dans j'aimais, *bam* dans *amabam*, *ta* dans le sanscrit *amrita*, ambrosie. Entre ces langues et les langues à flexions, il y a donc cette analogie, que les mots y sont formés de deux élémens dont un seul a par lui-même une signification; mais il y a cette différence, que dans les idiomes tels que le turc ces élémens sont juxtaposés et ne subissent point d'altération.

Enfin, dans la langue chinoise, il n'y a plus de différence entre les élémens des mots : ils sont tous égaux entre eux, monosyllabiques et doués d'une signification complète. Il n'y a donc plus là que des élémens matériels, invariables, d'une inflexibilité absolue, et dont chacun est un mot de la langue ayant sa place dans le vocabulaire. Pour énoncer une idée complexe, une relation de temps, de lieu, de personnes, d'action, il faut recourir à deux ou à plusieurs de ces mots et les rapprocher les uns des autres dans un

ordre qu'il varie selon l'idée que l'on veut exprimer. Du reste le nombre de ces racines qui n'ont que deux ou trois lettres est très petit et ne dépasse guère quatre cent cinquante; seulement, comme les langues de l'extrême Asie sont chantantes, la variété de l'intonation change la signification de ces racines et en porte en réalité le nombre à plus de douze cents. Avec ces douze cents mots primitifs, les Chinois ont formé des groupes que l'on ne saurait appeler des mots composés, et dont le nombre s'élève à près de cinquante mille. Il est évident que dans une telle langue le nombre des mots est réellement illimité, puisque l'on peut toujours ajouter à un groupe un élément de plus qui en change la valeur, et même créer des groupes entièrement nouveaux; mais, quel que soit ce mot, il n'a par le fait aucune forme grammaticale, et l'esprit en aperçoit de prime abord tous les éléments sans qu'il soit besoin d'aucun effort d'analyse pour les séparer.

Ces trois grands faits une fois acquis, un jour immense va en rejaillir sur l'histoire des langues et nous conduire à la découverte de la loi qui en règle la formation. L'analyse qui nous a permis d'établir les généalogies des divers idiomes nous a montré dans le plus compliqué l'élément flexible se modifiant avec le temps au point de devenir méconnaissable; puis elle nous a fait voir qu'en remontant d'anneau en anneau la chaîne des langues dérivées les unes des autres, on retrouve ces formes de plus en plus complètes et de plus en plus séparables. Ainsi dans *mais* il est impossible de séparer la racine de la flexion; mais cette séparation peut avoir lieu dans le latin *magis*, d'où le français *mais* a été tiré, et l'on distingue déjà clairement la racine *mag*, qui est dans *magnum*, et la flexion *is*. Entre le latin et le turc, la différence est beaucoup moins grande qu'entre cette dernière langue et le français. Le sanscrit, qui n'est peut-être pas plus ancien que le latin, mais qui s'est moins altéré que lui, laisse apercevoir beaucoup mieux encore ses éléments, car d'un côté chacun d'eux s'y trouve dans un état plus complet, et de l'autre, comme les lois euphoniques de cette langue sont parfaitement définies, il est souvent possible de rendre à un élément transformé sa forme pure et originale. Or dans cette langue on ne tarde pas à reconnaître deux faits importans. Les éléments formels des mots ont tous été primitivement monosyllabiques aussi bien que les racines, et on peut, dans un grand nombre, apercevoir clairement d'anciennes racines dont plusieurs sont encore employées dans le discours. Ainsi, dans la conjugaison des verbes, l'analyse, en séparant les terminaisons des personnes (*mi, si, ti, mas, etc.*), découvre en elles les pronoms personnels. Il résulte de ces deux faits, dont l'analyse nous montre de plus en plus la généralité, que les langues à flexions ont été primitivement des langues monosyl-

labiques composées comme le chinois de racines attributives. On constate aisément le même fait pour des langues de la catégorie du turc; on est donc en droit de conclure que ces langues aussi ont été dans l'origine composées de monosyllabes.

Ainsi les familles se transforment en périodes. Revenant alors sur tout l'ensemble des langues humaines, on s'aperçoit qu'à l'heure présente il y a sur la terre des représentans de toutes les périodes de formation. Si l'ancien chinois représente cet état primitif que M. Müller appelle la *période des racines*, il y a déjà un commencement de soudure dans plusieurs mots du chinois moderne. Entre cet état et celui où est actuellement la langue turque, les dialectes touraniens nous offrent tous les états intermédiaires, et le turc à son tour subit de plus en plus la loi qui fait passer une langue de son espèce à l'état de langue à flexions. Enfin toutes les langues à flexions ne sont point parvenues au même degré de transformation : le sanscrit est plus près de l'état ancien que les dialectes populaires qu'il a engendrés, le pali, l'indoustani et plusieurs autres; l'italien est plus près du latin que le français. Les trois grandes périodes signalées par la philologie ne sont donc point isolées les unes des autres; il y a de l'une à l'autre des transitions nombreuses; il les faut admettre moins comme des périodes que comme des points de repère dont la science une fois faite peut se passer. Les langues humaines nous offrent alors un tableau qui n'est pas sans analogie avec celui du ciel étoilé. Ici le télescope, aidé du calcul, nous fait voir des mondes à tous les degrés de formation, depuis la nébuleuse irréductible et la comète, où la matière cosmique présente une masse homogène d'éléments subtils et égaux entre eux, jusqu'à ces terres refroidies et à ces milliers de petits corps planétaires qui parcourent l'espace et se précipitent enfin sur les plus grands. Entre ces deux extrêmes sont les nébuleuses annulaires ou résolubles, dont quelques-unes sont déjà brisées et montrent des centres d'attraction vers lesquels les matériaux qui les composent sont en marche pour se réunir, puis les soleils radieux avec leurs planètes où coulent les fleuves, où circulent les vents, où fleurit la vie, enfin les systèmes planétaires emportant dans l'espace autour des soleils leurs satellites glacés et leurs anneaux. Il n'est pas un astronome aujourd'hui qui n'admette que ces satellites, ces terres, ces soleils et tout ce qu'ils renferment ont commencé par être des nébuleuses irresolubles et des amas de matière sidérale jetée pêle-mêle comme une poussière et comme un chaos.

Comment les langues ont-elles passé de la période des racines à celle des flexions? M. Müller développe ici la théorie déjà ancienne de l'*altération phonétique* et celle du *renouveau dialectal*. Nous pensons qu'il y faut ajouter l'*élimination*, dont l'auteur ne fait point

sentir assez l'importance. Il est en effet parfaitement sûr que chaque langue en vieillissant a perdu beaucoup de racines. Ainsi la langue du Vêda en renferme qui n'existent plus dans le sanscrit; le latin, le grec, le haut et le bas allemand en ont qui leur appartiennent en propre et qui ont été utiles pour la restitution de la langue zende, preuve qu'elles sont aryennes. Si cette perte des racines durait encore lorsque ces langues se sont séparées du tronc qui les a produites, on en peut certainement induire que ce phénomène existait auparavant et se produisait avec plus d'intensité. Chaque peuplade apportant ses mots particuliers au trésor commun, beaucoup de ces mots faisaient double emploi, et l'un de ces doubles était pour cela même abandonné. C'est ce que nous voyons se produire dans notre propre langue : la lecture des anciens auteurs français nous révèle une foule de mots tombés en désuétude et remplacés par d'autres qui souvent n'étaient pas moins anciens, mais qui se sont trouvés mieux en harmonie avec l'esprit général de notre langue. Beaucoup de ces mots oubliés sont encore usités dans nos provinces, où ils n'ont pas eu à lutter contre les mots venus d'ailleurs (1). Les dialectes grecs ont subi la même loi : ils ne sont pas nés de la langue commune, c'est eux au contraire qui en se rapprochant ont formé cette belle langue que nous admirons dans Thucydide, Platon et Démosthène. Dans ce rapprochement, beaucoup de termes appartenant aux dialectes n'ont pu passer dans la langue commune, parce qu'ils y faisaient double emploi; mais ils sont restés longtemps dans leurs provinces respectives, où quelques-uns se retrouvent encore. On peut donc constater clairement dans la formation des langues la grande loi que M. Darwin a, moins sûrement peut-être, reconnue dans celle des espèces vivantes : les mots luttent pour la vie comme les animaux et les plantes; ce n'est pas toujours le plus fort qui l'emporte, c'est celui dont la constitution est le mieux en harmonie avec le milieu où il est engagé.

La seconde loi est celle de l'altération phonétique; un exemple la fera comprendre. Le latin disait *amare*, *amant*, *amabam*; le français dit *aimer*, *ils aiment*, *j'aimais*. Ainsi un changement s'est fait dans la racine *am*, dont le son s'est affaibli, et dans l'élément formel, dont les parties fondues ensemble ou amoindries sont devenues *er*, *ent*, *ais*. Ce phénomène a quelquefois été excessif : ce n'est pas seulement le français qui offre des mots tels que *coing*, venant de *codogno*, forme romane du grec *kydônion*; je trouve dans le dialecte piémontais de Gènes et d'Alexandrie des mots tels que *majo* pour *marito*, *aovra* pour *adorava*, où les consonnes qui forment le

(1) Ainsi Pon dit en Normandie une *reïne* (*rana*) pour une grenouille (*ranuncula*), *elos l'us* (*clau.le ostium*) pour ferme la porte, un *picot* (*pea-cock*) pour un dindon, etc.

corps solide des mots ont presque entièrement disparu. Mais ce qui donne à la loi de l'altération une importance majeure, c'est qu'il faut attribuer à elle seule la perte du sens attributif dans les élémens formels du langage et leur passage de l'état de racines à l'état de terminaisons. Les langues aryennes en fournissent des preuves sans nombre; en voici un exemple en français : notre futur *j'aimerai, tu aimeras*, est de formation nouvelle et n'existait pas dans le latin; or les anciens auteurs nous en montrent les élémens séparés dans des phrases comme celle-ci : *amer vos ai*, j'ai à vous aimer; le peuple dit même encore *ous*, « *j'ous un curé patriote*, » et montre la forme altérée de *acons* contenue dans *nous aimerons*. Plus on remonte vers le passé d'une famille de langues, plus on se rapproche des formes non altérées, et on y reconnaît peu à peu les racines primordiales qui ont subi ces altérations. Chez les peuples dont la langue n'est pas fixée par l'écriture ou par quelque autre cause, les mots s'altèrent avec une extrême rapidité : on cite des missionnaires et des voyageurs qui sont allés deux fois à vingt ans d'intervalle chez une même peuplade barbare, qui la première fois avaient étudié sa langue et qui au second voyage ne reconnaissaient presque rien de ce qu'ils avaient appris. Il est donc probable que dans les temps anciens de nos langues il se produisit de nombreuses altérations des mots, et l'on peut considérer comme un fait acquis à la science que le passage de la période des racines à celle des flexions s'est opéré en vertu de cette loi. On demandera peut-être quelles causes ont contribué à ralentir l'altération des mots. Quoique la question ne touche que par un côté à l'étude des langues, on peut dire cependant que l'écriture a été un des moyens de fixation les plus énergiques, et qu'elle a acquis une force conservatrice beaucoup plus grande encore par l'invention de l'imprimerie; mais à côté de cette cause matérielle il faut placer les causes morales, la religion, la constitution de la famille, de la société, de l'état, l'invention des métiers, des industries et des arts, la création des sciences. Chacune de ces institutions a eu son vocabulaire particulier où les modifications n'ont pu dès lors se produire qu'avec lenteur. Il est remarquable, en effet, que les grandes altérations historiques des langues répondent toujours à un grand mouvement dans les institutions publiques, que les langues durent autant que les civilisations, naissent, périssent et se renouvellent avec elles.

Ces altérations précipitées ont pour conséquence le renouvellement dialectal, qui s'opère presque toujours par fractionnement. Quand une civilisation est usée et que les causes intérieures de destruction l'emportent sur les causes d'existence, les provinces, les métiers, les sociétés de tout genre, souvent aussi les peuples du dehors apportent leur contingent d'idées nouvelles, de besoins non

satisfaits, et des mots se forment pour les exprimer. Dans la fusion générale qui s'opère alors, les anciens mots de la langue commune s'altèrent au point de devenir méconnaissables, et quand la société se reconstitue sur des bases nouvelles, on voit par degrés apparaître un idiome construit dans des conditions renouvelées. C'est ainsi que du grand mouvement social qui accompagna et qui suivit l'invasion barbare naquirent les idiomes gallo-romains de la langue d'oïl et de langue d'oc, l'espagnol, le portugais, l'italien et tous les dialectes intermédiaires. Le même phénomène se produit lorsque d'une contrée circonscrite une population exubérante est forcée d'émigrer et de chercher fortune ailleurs, car elle ne peut partir tout organisée : au contraire ce qu'elle emporte de la mère-patrie se détruit ou se dénature chemin faisant, et quand elle est enfin dans la contrée où elle doit se fixer, elle y trouve des conditions d'existence physique et morale souvent tout autres que celles qu'elle a quittées. Ainsi s'explique par la loi du fractionnement la naissance successive du celtique, des langues germaniques, du latin, du grec, du zend et du sanscrit, tous également issus d'une langue-mère primitivement parlée dans les hautes vallées de l'Oxus. Il dut en être de même pour l'hébreu, l'arabe, le chaldéen et les autres dialectes sémitiques, dont les ressemblances et les différences ne peuvent guère s'interpréter autrement.

Si maintenant nous suivons dans leur marche les trois lois que nous venons d'esquisser, l'élimination, l'altération et le fractionnement dialectal, nous nous apercevons qu'elles agissent simultanément et d'une manière continue, quelles que soient les causes qui en ralentissent l'action; mais, comme les langues aryennes et sémitiques ont seules parcouru les trois phases de leur développement, c'est dans l'étude de ces langues qu'on saisit toute la portée des lois en question. Les idiomes de la période moyenne, comme le turc, le finnois, le basque, n'ont subi leur action que dans une mesure beaucoup plus restreinte. Enfin les langues monosyllabiques telles que le chinois en sont encore à la première période; elles ont évidemment subi dans de vastes proportions les effets de l'élimination des racines superflues, puisque le chinois n'en a conservé que quatre cent cinquante; mais elles n'ont été que peu altérées et n'ont donné naissance qu'à fort peu de dialectes. Encore ces dialectes peuvent-ils être envisagés comme produits indépendamment les uns des autres au milieu d'une masse homogène qui s'est centralisée sur divers points, comme la matière sidérale de Jupiter ou de Saturne, en se condensant autour de certains points d'attraction, a produit les satellites qui circulent autour de ces planètes. Quoi qu'il en soit, le mouvement qui s'opère encore sous nos yeux dans les langues aryennes, mouvement dont nous pouvons remonter le cours pen-

dant plusieurs milliers d'années, s'est accompli dès le début en vertu des trois lois que nous venons d'exposer ; et comme les lois du monde sont invariables, nous nous croyons autorisés à en suivre l'application même dans les temps où l'observation directe ne peut atteindre. La science admet donc que les langues aryennes et les langues sémitiques ont passé par les trois périodes de formation, que les langues touraniennes en général n'en ont eu que deux et ont été fixées durant la seconde, enfin que le chinois n'avait pas encore dépassé la première lors de sa fixation et qu'il s'y trouve encore. De plus, comme tous les mots de cette dernière langue sont des racines attributives exprimant une idée, l'écriture chinoise a dû avoir elle-même une valeur idéologique indépendamment du langage, et ressembler à l'écriture de l'arithmétique où les signes 1, 2, 3, etc., peuvent se lire en français, en allemand, en grec et dans quelque langue que ce puisse être.

Quand les langues aryennes se sont, par la voie du fractionnement, séparées de la langue centrale d'où elles sont issues, celle-ci était déjà parvenue à sa troisième période. Les anciennes traditions gréco-latines remontent au moins à vingt siècles avant Jésus-Christ ; plusieurs hymnes du Vêda et les plus anciennes parties du livre de Zoroastre ne sont guère postérieures à cette époque, et l'ont peut-être précédée. Ce n'est pas là une très haute antiquité ; mais il faut bien admettre que ces chants n'ont pas été composés au moment même où la langue iranienne et la langue védique venaient de se former. On recule donc vers un passé plus lointain, et l'on n'atteint encore que le moment où ces langues se sont séparées de la langue centrale, qui était évidemment plus ancienne. Or c'est cette langue qui déjà en était à sa troisième période. Les deux autres périodes avaient sans doute demandé un temps assez long pour se produire ; il n'en reste rien, et il n'en a pu rien rester, car si des institutions morales ou des inventions matérielles avaient existé chez les Aryas durant ces périodes primitives et qu'elles eussent eu une force conservatrice pareille à celle qui a fixé le chinois, jamais les langues à flexions n'auraient pu se produire, ou du moins ce n'est pas quatre ou cinq mille ans qui eussent suffi pour les faire naître ; le chinois prouve qu'il eût fallu un temps beaucoup plus long. Les inductions les plus fortement appuyées nous conduisent donc à penser que durant ces deux périodes primitives de telles institutions n'ont pas existé chez les Aryas nos aïeux, et qu'elles ne sont nées que dans la troisième période de leur langue. Elles sont toutes exprimées par des noms dérivés, où l'élément formel joue souvent le rôle le plus important. Enfin un phénomène tout semblable s'est produit dans les langues sémitiques et dans l'idiome central qui leur a donné naissance.

IV.

Le lecteur qui a bien voulu nous suivre doit pressentir en ce moment la gravité des conséquences à tirer des découvertes de la science du langage. Ces conséquences paraîtront beaucoup plus importantes encore, si l'on aborde les deux derniers problèmes qu'elle est appelée à résoudre, celui de la commune origine des langues et celui de l'origine première du langage.

L'unité primitive des langues humaines est une question de généalogie et dans une certaine mesure une question d'ethnologie. Les rapports généalogiques des langues s'établissent par la comparaison des formes grammaticales pour toutes celles qui appartiennent à la seconde et à la troisième période, par la comparaison des racines pour toutes en général. Il est en effet constant qu'un peuple ne change pas de grammaire pendant toute la durée de son existence, et qu'au temps où il périt en vertu de quelque transformation sociale, politique ou religieuse, les éléments formels de sa langue engendrent par voie d'altération phonétique une ou plusieurs autres grammaires fondées sur la sienne. Ainsi les formes des mots français, italiens, espagnols, s'expliquent par les formes correspondantes des mots latins; les exceptions sont toujours très rares. Il est donc possible d'établir par une analyse scientifique la généalogie de ces langues et de les ramener à l'unité d'où elles sont sorties. De même les langues plus ou moins anciennes que nous nommons celtique, germanique, latine, grecque, iranienne et sanscrite, sont sûrement ramenées à l'unité d'une langue aryenne qui les a précédées et d'où le fractionnement dialectal les a fait naître tour à tour. La seule comparaison des grammaires suffit pour établir cette généalogie et pour séparer les langues à flexions en un très petit nombre de familles. En réalité, ces langues n'en forment que deux, l'aryen et le sémite primitifs, dont les grammaires sont irréductibles l'une à l'autre.

Les langues de la seconde période appartiennent presque toutes à des peuples dont la civilisation est très peu avancée, qui sont de race inférieure, et qui, après avoir couvert une grande partie du globe, sont aujourd'hui dispersés à tous les coins de l'horizon. Il est très difficile dans l'état actuel de la science d'établir entre la plupart de leurs dialectes des rapports généalogiques; mais en considérant les racines des mots on trouve qu'elles ont en général fort peu d'analogie entre elles, et qu'il est à peu près impossible de les ramener à l'unité. Les différences sont bien plus grandes encore quand on compare ces dialectes aux langues de la troisième période, car le manque d'analogie se transforme alors en un véritable

contraste. Ces dialectes que la science nomme touraniens, et qui comprennent le finnois, le turc, le mongol et le tartare (mandchou), s'acheminent dans cet ordre même vers l'état de langues à flexions, de sorte que le finnois touche à la troisième période et que le tartare se rapproche beaucoup du chinois; mais ni les élémens formels des mots ni les racines ne sont les mêmes dans ces différens idiomes. De plus le tartare, quoique coexistant avec le chinois sur le sol même de la Chine depuis que cet empire est gouverné par une dynastie tartare, ne s'est presque pas mêlé avec la langue du pays et ne lui a presque rien emprunté.

En résumé, ni les parties formelles ni les racines attributives des mots considérées dans toutes les langues n'autorisent à établir entre elles un lien généalogique. On ne voit de dérivation certaine que dans les deux familles de la troisième période, lesquelles restent d'ailleurs isolées l'une de l'autre. Un petit nombre seulement de dialectes appartenant à la période moyenne peuvent être ramenés à l'unité et former des familles moins étendues que les deux précédentes, familles qui elles-mêmes restent indépendantes entre elles. Vient enfin le chinois, qui n'a de points communs ni avec les langues âryennes ou sémitiques, ni avec celles de la deuxième période. Tel est l'état actuel de la science des langues. Si donc on nous demande : « Les hommes ont-ils tous primitivement parlé la même langue, et cette langue a-t-elle engendré toutes les autres? » nous répondrons : Aucun fait scientifiquement analysé ne prouve que les hommes aient eu d'abord une même langue; des milliers de faits indiquent qu'il s'est formé à la surface de la terre, soit en Asie, soit en Europe, soit ailleurs, certains centres de langage probablement assez nombreux, desquels ont rayonné, suivant les lois exposées plus haut, les langues et les dialectes des temps postérieurs.

Il resterait à résoudre le dernier problème, celui de l'origine du langage. On n'est point satisfait du chapitre consacré par M. Müller dans ses premières leçons à cet important sujet : non-seulement il ne résout pas la question, mais il l'obscurcit, faute d'une bonne théorie philosophique. La base fournie par la philologie comparée est tellement solide qu'on peut élever sur elle autre chose que des hypothèses et des doctrines vagues et flottantes. Il fallait d'abord écarter de la question tout dogme ecclésiastique, parce que l'intervention de la religion dans la science est la destruction de la science. Il fallait ensuite montrer que les philosophes des siècles précédens, même ceux du dernier siècle, ont été hors d'état de résoudre le problème parce que les termes n'en avaient point été analysés, et que ceux de nos jours qui l'abordent sans philologie se placent dans les mêmes conditions que ceux des siècles précédens.

Il ne s'agit plus en effet de savoir si un enfant inhumainement séquestré inventera de lui-même un mot hébreu, sanscrit, grec ou latin : c'est comme si après avoir labouré un coin de terre on se demandait s'il en sortira une poire, une grappe de raisin ou une citrouille. Pour que ces fruits naissent, il faut d'abord que la plante se produise avec ses branches, ses feuilles et ses fleurs, et elle ne peut naître, si une semence n'a été confiée à la terre. Les semences de toutes les langues sont ou ont été des monosyllabes, exprimant chacun son idée sans le secours d'aucun accessoire. M. Müller fait observer avec raison que la plupart des racines ne sont même pas primitives, mais qu'elles dérivent les unes des autres. J'ai moi-même opéré cette réduction sur les racines sanscrites; j'en ai ramené à cinq cent trente-six le nombre, porté ordinairement à plus de trois mille, et je suis persuadé que la réduction pourrait être poussée encore plus avant. Le nombre des racines primitives d'une langue donnée est donc fort petit, et c'est sur ces monosyllabes que porte désormais la question de l'origine du langage. Elle se présente sous deux aspects, l'un historique, l'autre théorique. En effet, si d'une part on envisage la loi d'élimination, il est très probable que les hommes dispersés sur une grande étendue de pays ont, en se réunissant, apporté au fonds commun un très grand nombre de monosyllabes qui ont fait double emploi, et dont beaucoup ont été abandonnés comme superflus. Il resterait donc à savoir quelle est la nature de ces monosyllabes et comment ils ont pu venir au jour. Or il est démontré pour toutes les langues sans exception que toutes les racines ont une signification générale et ne désignent jamais un objet particulier ou individuel. De plus cette idée générale se rapporte toujours à quelque chose de physique et ne prend une valeur psychologique ou rationnelle que par l'effet de la dérivation et par un détournement du sens primitif des mots.

Mais les caractères généraux des choses matérielles ne sont que des abstractions de l'esprit; ce qui existe réellement, ce sont les choses individuelles avec leurs qualités propres et leurs attributs particuliers : c'est cela seulement qui tombe sous les sens et qui peut être montré à un homme par un autre homme lorsqu'ils sont tous deux en présence de l'objet. Supposer qu'une racine a eu dès le premier instant de son existence une valeur générale pour celui qui l'a prononcée et que cette valeur a été comprise par celui qui l'a entendue, c'est supposer un double miracle, c'est-à-dire une chose qui n'a aucun caractère scientifique. Il faut donc admettre qu'en face d'un objet, un ou plusieurs hommes étant présents, l'un d'eux a émis un monosyllabe dont le son, retenu par eux, est devenu pour eux le signe de cet objet. Or la formation des idées générales s'opère, comme on le sait, avec une rapidité extrême : il a suffi qu'un objet

de même apparence que le premier s'offrit à quelqu'un de ces hommes pour que le signe adopté par lui prit à l'instant même une valeur générale. Et ce qui se passait pour un homme et pour un signe se passait nécessairement pour les autres hommes et pour les autres signes. L'étude des langues nous prouve aussi que les mots ont revêtu de très bonne heure le sens général, car ils désignaient toujours les objets par leur caractère le plus frappant et par celui qui se reproduisait dans le plus grand nombre de cas; de plus, comme ces objets étaient physiques et qu'il n'y a pour ainsi dire pas de choses naturelles qui ne soient plusieurs de la même espèce, le monosyllabe qui a primitivement désigné l'un d'eux a désigné presque aussitôt tous ceux du même genre.

Quant à la possibilité d'unir un son à une idée, de sorte que ce son représente cette idée, c'est là un fait qui est du domaine de la psychologie et qui n'intéresse qu'accidentellement la science de langage. Pour en rendre compte, il n'est point nécessaire de savoir si les bêtes ont des idées générales et un langage intelligible; c'est là, dans le livre de M. Müller, une digression absolument superflue. La psychologie a depuis longtemps élucidé ce fait important, qui découle de la loi de l'association des idées. Il n'importe nullement de savoir si une racine primordiale a été une onomatopée, comme l'a cru Herder, c'est-à-dire un son de la voix reproduisant le son entendu par l'oreille, ou si elle a été interjective, comme le croyait Condillac. Ce n'est là qu'un très petit côté de la question, puisque les onomatopées et les interjections n'ont elles-mêmes de valeur que par leur association avec les idées qu'elles expriment. Quant au fait général d'un son associé à une idée, il est le même que celui d'une image, d'un contact, d'une odeur ou d'une saveur associés à des idées. La cause qui transforme en idée une impression organique quelconque fait que cette idée se reproduit chaque fois que la même impression recommence. L'étude de cette cause nous transporte aussitôt du domaine de la psychologie dans celui de la métaphysique, et ce nouveau problème est une partie du problème plus général de l'union de l'âme et du corps ou pour mieux dire des rapports de l'organisme avec la pensée. La solution de ce problème dépend à son tour de l'idée qu'on se fait de l'âme et du corps, et elle partage la majorité des hommes entre deux grandes théories, le panthéisme et le système de la création : l'une admet que les choses procèdent par transformations lentes s'opérant sur un fonds invariable et éternel sans qu'aucune puissance extérieure et arbitraire intervienne dans le développement spontané des lois; l'autre place au commencement des choses un miracle et se trouve dans la nécessité d'avoir recours au surnaturel toutes les fois que l'explication des choses vient à lui manquer.

La science du langage résout donc la question de l'origine des langues, et n'a point à se préoccuper des problèmes ultérieurs qui appartiennent à d'autres sciences. Jusqu'au point où finit son domaine, elle demeure dans l'ordre naturel, toutes ses solutions s'appuient sur des faits, sur des procédés scientifiques et sur une méthode parfaitement connue. Elle n'a pas non plus à répondre à ceux qui demandent l'époque où a paru le langage, ou bien elle répondra en énonçant la loi de formation des langues. En dehors de cette science positive, on peut dire que le langage a dû apparaître sur la terre en même temps que l'homme, et qu'il n'a point été précédé d'un long silence; car la raison qui aurait produit ce silence l'eût nécessairement fait durer, et il eût fallu un miracle pour y mettre un terme. La question revient à savoir si l'homme s'est formé peu à peu, selon la pensée profonde de M. Darwin, ou s'il s'est montré tout à coup sur l'horizon de l'Asie comme une apparition magique. Tout ce que la science peut dire, c'est que les langues sont soumises à des lois parfaitement définies et qui n'ont point varié depuis les époques les plus reculées. Ces lois nous les montrent se transformant avec une extrême lenteur, non tout à coup, mais par périodes. Dans leur état le plus avancé, elles sont, comme le français, composées d'éléments presque tous abstraits, et leurs mots ont une signification idéale. Ce n'est pas là, selon moi, une maladie, c'est au contraire un perfectionnement, puisque c'est à cette condition qu'une langue peut rendre toutes les idées qu'engendre le progrès des civilisations, ou bien il faudrait dire que l'œil de l'homme est le résultat d'une maladie parce qu'il n'a pas les mille facettes de celui de la mouche, et son oreille aussi parce qu'elle n'a pas la longueur de celle de l'âne. Au contraire, en remontant vers le passé, on voit les langues sortir peu à peu d'un état plus simple, moins spirituel en quelque sorte, — et l'on atteint une époque où elles n'étaient aptes à exprimer que les phénomènes de la sensation plus ou moins généralisés. Les monosyllabes qui les composaient alors n'étaient que la matière dont les langues plus parfaites se sont formées; mais cette matière avait elle-même subi une première élaboration et s'était déjà rassemblée autour de certains centres pour y subir la loi de l'élimination des éléments superflus. Si l'induction veut remonter plus haut encore, on n'aperçoit plus qu'une poussière incohérente de racines très simples, dispersée sur la surface de la terre, s'y agitant comme dans une sorte de chaos et cherchant ses voies pour arriver à la vie organique. Ces embryons de mots, qui ont été les rudimens du langage, ont pu naître spontanément par les seules forces productives de l'homme physique et moral, c'est ce qui ressort très clairement du second volume de M. Müller;

mais ils n'ont pu paraître tous à la fois, parce que les perceptions des objets qu'ils désignaient ont été nécessairement successives. Ici donc encore nous voyons agir cette loi universelle du monde que je signalais récemment à nos lecteurs sous le nom de loi des périodes, en vertu de laquelle tout phénomène est insaisissable dans ses commencemens et n'apparaît que quand il a déjà acquis une certaine intensité. Par conséquent il n'y a pas plus de raisons de vouloir saisir l'origine absolue du langage que d'en vouloir deviner la fin. Le zéro qui est au commencement et à la fin de chaque chose n'est point absolu, et ne représente en dernière analyse que le point idéal où se fait le passage d'un état à un autre et où l'équilibre se brise au détriment d'un ancien phénomène et au profit d'un nouveau.

Je viens de rendre compte à nos lecteurs d'une science nouvelle brillamment inaugurée en Angleterre, très populaire en Prusse et malheureusement encore peu cultivée en France. Le public studieux ou curieux doit certainement des louanges à M. Müller, qui dans une série de leçons savamment rédigées en a exposé les principes et les plus importans résultats. Son ouvrage est le fruit d'études longues et pénibles; il y montre une érudition aussi solide qu'étendue et rend populaire un nom que des travaux plus restreints et par cela même plus approfondis avaient déjà rendu si estimable aux yeux des savans. Les critiques que nous lui avons adressées ne portent que sur des points secondaires, et n'ôtent rien à la valeur du livre ni à la bonne opinion qu'on s'en est formée dès qu'il a paru. Aussi devons-nous également de justes éloges à MM. Perrot et Harris qui ont pris la peine de le traduire en français et d'ouvrir ainsi les voies de la science à ceux de nos compatriotes qui ne la peuvent aller chercher ni dans l'anglais ni dans l'allemand. Plût au ciel que l'exemple de ces deux habiles traducteurs fût suivi par d'autres! L'Allemagne nous a beaucoup devancés depuis vingt ans; elle est pleine de livres, de brochures et d'articles savans dont les Français n'ont qu'une très faible idée. Persuadons-nous bien que ce domaine de la science germanique est déjà si étendu qu'il ne nous est pas aisé d'en reconnaître toutes les parties : il importerait que ces travaux fussent traduits sans délai dans notre langue; sinon, le temps marche, et l'avance que l'Allemagne prend sur nous ira en croissant d'année en année. Toute traduction de ce genre est une bonne œuvre; en servant le public, elle fait honneur à ceux qui l'entreprennent et qui la terminent.

ÉMILE BURNOUF.

LE TESTAMENT

DE

MONSIEUR TUPFFER

I.

Edulphi Granjot, de Champvans, était un malicieux homme. On l'avait surnommé *coco*. Sur les bords de la Loue, dans la vieille comté de Bourgogne, ce surnom est donné aux gens qui portent la joie avec eux, et par excellence aux ménétriers qui font danser la jeunesse. Le vieil Edulphi n'avait jamais été marié, ayant eu, comme il le disait, assez de peine à faire sauter les amours d'autrui pour ne point s'embarrasser encore du souci de faire marcher un ménage. Son cœur pourtant avait parlé deux fois, et deux cœurs féminins lui avaient donné la réplique. De cette double conversation qui n'avait eu sans doute pour témoins que les étoiles du ciel et les vieux chênes des bois, il lui restait deux vivans souvenirs, une fille et un garçon. Voilà pourquoi Edulphi Granjot était malicieux. C'est qu'au lieu d'abandonner ses enfans, suivant l'usage, à celui qui donne la pâture aux petits des oiseaux, il les avait pris avec lui et en avait fait ses aides et ses compagnons.

Edulphi jouait du violon; le garçon, Joseph, qui avait quinze ans, battait de toutes ses forces, en enflant ses joues, une grosse caisse garnie de sonnettes; la petite fille, Otilie, âgée de douze ans, frappait avec une longue tringle sur un triangle d'acier. — Et en avant quatre! — Les airs de danse d'Edulphi n'étaient pas variés. Il en avait un pour le quadrille, trois pour la polka, deux pour la valse,

un seul pour la mazurka. — Oh ! la mazurka ! elle est devenue la folie de nos campagnes. Qu'on vienne maintenant parler des mœurs rustiques ! De ces sept airs, le vieil Edulphi et ses deux servans naturels ne connaissaient que les premières mesures. Ils les jouaient. Le ménétrier s'interrompait pour crier d'une voix enrouée : Faites tourner vos dames ! Et puis revenait la mesure sempiternelle.

Quel roulement de souliers ferrés sur le plancher !

Edulphi et sa mélodieuse famille s'en allaient ainsi de paroisse en paroisse, se rendant aux fêtes patronales. Un âne les suivait, portant la grosse caisse, le triangle et la boîte à violon. Le petit Joseph tourmentait méchamment le baudet, la petite Otilie arrachait les pissenlits parmi l'herbe du chemin, afin d'en faire une salade pour le repas du soir, et le *coco* lui-même, le grand *coco*, s'en allait d'un air pensif et la tête baissée. Il faisait mentalement, sans le secours de la plume ni du papier, le compte de ce qu'il avait gagné dans le dernier bal. On le savait bien. A dix lieues à la ronde, personne n'ignorait qu'il avait acheté depuis cinq ans trois près, une vigne et une maison. C'était pourtant un nomade ; mais il était aussi de la race de Jacques Bonhomme, qui aima toujours l'argent. Il a fait bien des révolutions pour acquérir le droit d'en amasser, qui est le premier des droits de l'homme.

Le mois de mai était arrivé. On prétend que c'est le réveil de la nature. Il ne faut point nier que les bourgeons craquent en ce temps-là, que les feuilles se déroulent, que toutes ces langues vertes qui frétillelent parlent un joli langage. Pourtant il pleut, il pleut toujours. Un dimanche donc de ce beau mois de mai qui est si triste, Edulphi et son cortège étaient venus au village des Grand'-Pierres. C'était le jour de la fête, et il pleuvait depuis quarante-huit heures. Cette pluie opiniâtre ne cessa que le soir, justement pour permettre à la jeunesse de se rendre au bal sans être trempée jusqu'aux os. A la nuit tombante, le bal commença. On dansait dans un vaste bâtiment qui servait à loger les chevaux de l'état, lorsqu'un escadron de cavalerie en marche passait aux Grand'-Pierres. On avait posé sur les dalles un plancher mobile, fait tout exprès pour cette réjouissance annuelle, et voici la transformation opérée d'une écurie en une salle de danse. Les râteliers demeuraient accrochés à la muraille, ils servaient de vestiaire. Les châles à vives couleurs et les bonnets enrubannés des demoiselles de village reposaient là parmi les débris de paille et de foin. Débarrassées du supe flu de leur ajustement, ces bonnes danseuses s'en donnaient pour une année.

Edulphi, juché sur son estrade, raclait son violon tant qu'il pouvait ; le petit Joseph faisait rage sur sa caisse, la petite Otilie sur

son triangle. Trois quinquets fumeux eussent dû éclairer la salle; mais la poussière qui s'élevait du plancher tournoyait en flots épais autour de ces lumignons tremblans. Cependant au dehors le ciel était redevenu pur, l'air était plein de senteurs fraîches, et la grande Vénus scintillait au bord de l'horizon par-dessus un mont boisé. Au dedans, on sautait, on étouffait, on ne se voyait presque plus; mais vivent les ténèbres! Au fracas épouvantable de tant de pieds se mêlait de temps en temps le bruit des baisers. Ces baisers-là étaient si fortement appliqués qu'ils eussent dominé le roulement de la foudre. Le ménétrier, qui les entendait, criait : Balancez vos dames!...

Il y avait des spectateurs au bout de l'écurie. Là une barrière de bois marquait les limites de la salle de danse, là aussi s'ouvraient les portes d'un grenier qui renfermait l'approvisionnement des hôtes ordinaires de cet édifice rustique, et là se tenait la fine fleur des pois d'alentour : les bourgeois de campagne habitant les Grand-Pierres et les jeunes fonctionnaires du canton. Le receveur de l'enregistrement, qui n'avait point encore de barbe, était assis, — Dieu leur pardonne à tous les deux! — à côté de la fille majeure du notaire, sur une botte de foin, et l'entrée de ce grenier était plus noire que l'enfer. Tout ce beau monde regardait, riait haut avec d'excellentes moqueries et force mouvemens d'épaules, ne cachant point du tout que le vilain monde qui s'ébattait sous ses yeux lui inspirait une profonde pitié. Les dames respiraient longuement leurs mouchoirs, qu'elles avaient inondés de parfums; les jeunes hommes se pressaient si fort contre la barrière de bois afin d'examiner de plus près les demoiselles du village qui passaient devant eux comme un tourbillon de jupes soulevées, que la pauvre barrière craqua. — M^{me} Tupffer, lasse de toutes ces sottises, se fit faire place et sortit.

Les sourires discrets, les lèvres pincées, les saluts courtois, mais gouailleurs, toutes les plus méchantes marques de sympathie qui se peuvent donner à un malheur plaisant ne lui manquèrent point sur son passage. On se mit à chuchoter quand on ne la vit plus. Elle était venue seule et s'en retournait de même. M^{me} Tupffer avait vingt-trois ans, des yeux bruns fort vifs, une grande fraîcheur de visage, de jolis traits, un cou svelte, hardi, d'une singulière pureté de forme; elle avait encore la main fine, la taille riche et légère, avec tout cela une démarche un peu lente et pourtant effarouchée, comme une femme pour qui la liberté et la possession de soi sont des biens si nouveaux, composés d'un si grand mélange, qu'elle ne sait pas bien si elle doit oser en jouir. Elle n'était veuve que depuis trois ans; mais c'était sans retour, comme on va le voir.

Le maître qu'elle avait perdu avait été toute sa vie un bon Allemand, non point des Germains de Tacite, non point de ces fils de l'Elbe ou de la Sprée qui objectivent ou subjectivent, mais de ceux qui s'industrient, qui besognent, qui perdent l'haleine et qui suent à chercher l'équation pratique entre toutes, celle de l'homme et de l'argent. Or jamais être humain ni german ne fut moins idéaliste ou naturaliste, moins savant en *us*, ni rêveur à la lune que ne l'était, lorsque sa pauvre âme habitait sa rouge et pesante enveloppe mortelle, M. Tupffer, le filateur. — Ce respectable vieillard, ayant beaucoup filé, s'était un jour avisé d'aimer.

C'est pourquoi toute envie de retour dans la patrie allemande l'avait aussitôt abandonné. En même temps que le patriotisme, M. Tupffer avait perdu le goût de son industrie et des profits légitimes ou naturels qu'elle engendre. Adieu, nobles machines qui avez remplacé, pour le bonheur et la gloire de l'humanité, le bon rouet timide et l'humble navette! Le corpulent M. Tupffer, au moment de *liquider*, ne fut point retenu par une pensée vraiment grande qui le possédait pourtant comme tous ses pareils qui filent: c'est qu'il remplissait une mission sociale en filant. L'amour fait justice de bien des sottises. L'industriel déserta la ville et les grands bâtimens à l'air morne, assourdis par le bruit des métiers, où deux cents malheureux de l'un et l'autre sexe et de tout âge lui avaient vendu leur vie pour trente sous par jour pendant vingt ans. Il ne compta point ce qu'en partant il y laissait d'étiques, de phthisiques, de cachectiques et de rachitiques, car il se portait à ravir. Il se retirait à la campagne, où l'on devient nonagénaire et où il avait acheté un gros bien; il emmenait avec lui sa femme Thérèse, qu'il avait baptisée Gretchen, parce qu'il s'était senti rajeunir auprès d'elle, comme Faust naguère auprès de Marguerite. Cette seconde Gretchen n'était encore qu'une enfant.

Il l'avait voulue pauvre afin qu'elle fût jolie.

Pendant cinq ans entiers, il avait joui de la beauté de sa chère Gretchen, puis il était mort. Délivrée de ces tristes amours, Thérèse ressemblait maintenant à un brillant oiseau qui lisse ses plumes au sortir d'une mare où l'horrible nécessité l'a forcé de se baigner, faute d'une onde pure. Et voyez si nous avons raison de prétendre tout à l'heure que la liberté n'était pour elle qu'un bien composé d'un grand mélange. Le gros filateur en mourant avait fait une chose assez laide. — Lecteur, vous l'auriez faite comme lui, si vous aimez votre femme, car il est temps de vous le dire, vous n'êtes pas un héros. — M. Tupffer avait donc légué son demi-million à sa Gretchen bien-aimée, mais à la condition qu'elle resterait veuve, toujours veuve, veuve jusqu'à la fin, et que, si jamais elle se remariait,

le demi-million ferait retour à ses héritiers naturels, au sang des Tupffer. Ils étaient cinq. L'industriel avait cinq frères qui avaient ensemble vingt-huit enfans.

Aussi ce ne fut qu'un cri parmi tout ce parentage. Si ces cinq frères avaient été moins sages, ils auraient attendu les événemens et se seraient dit, en regardant le jeune minois de Thérèse, que la belle hoirie fraternelle n'était point du tout perdue; mais c'étaient des gens pratiques : il ne vint à l'idée d'aucun d'eux qu'une veuve de vingt-trois ans pût ne point préférer vingt mille livres de rente aux joies d'un second mariage, surtout après les tristesses du premier. Et les voilà réfléchissant qu'un bon écu qu'on tient vaut mieux, suivant le proverbe, que deux écus qu'on n'aura pas, et ils voulurent s'accommoder. — Transigeons, dirent-ils à leur belle-sœur, et mariez-vous si cela vous plaît.

Ces bonnes gens ne demandaient que le quart de l'héritage. Elle leur aurait donné la moitié le plus généreusement du monde; mais les hommes de loi intervinrent, et les parages commencèrent. On négocia pour une différence d'un peu moins de dix mille écus pendant dix mois. Au bout de ce temps, les héritiers se rabattirent à cent mille francs tout ronds. C'est ce que voulait le *conseil* de Thérèse Tupffer. Il arriva de la ville, par un beau matin d'automne, tenant un gros acte tout prêt dans un portefeuille sous son bras. De cette façon, la partie adverse, qui devait le suivre aux Grand-pierres, pourrait signer au débotté. Par là-dessus, on allait diner et boire à la *santé* du mort. Le voisin de M^{me} Tupffer, le riche M. Isidore Gaudit, qu'on avait accoutumé d'appeler M. Isidore tout court, était auprès d'elle, on l'avait convié à la fête; il se mit à lire ce grimoire en battant la mesure avec son pied, comme s'il eût déchiffré de la musique. L'avocat, M^e Coffin, le premier *consultant* de la province, était sûr de son fait; il était célibataire, il frisait seulement la cinquantaine, et il se mit à contempler fort tendrement cette veuve adorable qui, après ce sacrifice utile, allait demeurer encore légitime et parfaite maîtresse de quatre cent bonnes mille livres. Les héritiers cependant se faisaient attendre, et Thérèse s'impatientait. — Ces gens-là ne viennent point! disait-elle.

— Ils viendront, disait-il, et vous leur ferez la loi.

M. Isidore balançait toujours sa tête en cadence; cette face plate riait jaune, le personnage ne souillait plus mot. M^e Coffin continuait à chanter victoire; il se vantait d'avoir tout prévu dans son gros acte. Il avait tout prévu en effet, sauf que les héritiers ne signeraient point. C'est ce qui arriva. Ils ne parurent pas ce jour-là aux Grand-Pierres. La semaine suivante, on apprit qu'ils avaient vendu tous leurs droits à M. Isidore Gaudit. Cet homme de bien leur avait

donné magnifiquement ce que l'avocat de M^{me} Tupffer leur avait opiniâtrément refusé, les vingt-cinq mille francs, l'appoint du quart!

En apprenant cette nouvelle, le premier mouvement de Thérèse Tupffer avait été de rire. M^e Coffin, qui de nouveau était accouru de la ville, ne riait point, lui. M^{me} Tupffer s'écria que M. Isidore Gaudit était un vilain homme, et qu'il lui jouait un méchant tour.

— Je le crois bien! fit l'avocat.

Elle ajouta que d'ailleurs cet Isidore était fou, et que sa méchanceté ne lui servirait de rien.

— Elle lui servira certainement à mettre dans son coffre-fort les cinq cent mille francs que vous avez, répliqua M^e Coffin, puisque vous serez sa femme. Et comme elle rougissait, pâlassait, demeurait muette, ouvrant pourtant tout au grand sa jolie bouche, il reprit la parole d'un ton bourru.

— Vous ne pouvez épouser que lui, dit-il, puisqu'il est en possession de vous empêcher d'épouser tout autre, ou de vous mettre sur la paille. Donc vous serez M^{me} Gaudit, ou vous ne vous remarierez point.

— Qui peut vous faire croire que je songe à me remarier? s'écria Thérèse. Grand Dieu! je n'en ai pas envie.

— C'est une envie qui peut vous venir.

— Elle ne me viendra pas.

— Vous êtes jeune, et si votre cœur allait parler quelque jour...

— Je le laisserai parler.

— Sans l'écouter?

— Je ne dis pas cela.

— Vous vous remarierez donc, et aux termes du testament vous serez dépouillée. C'est ce que je m'efforce de vous prouver depuis un quart d'heure.

— Non, non! je n'aime pas l'argent, mais j'aime ce qu'il donne. On ne me dépouillera point.

— Alors vous ne vous marierez pas, ou vous épouserez votre voisin.

— Ni l'un ni l'autre.

— Le fait est, grommela l'avocat, qu'il n'est pas absolument nécessaire de se marier pour se rendre heureuse avec qui l'on aime...

M^e Coffin venait tout bonnement de se rendre coupable d'une impertinence fiévrée et d'une grosse sottise, car la pensée secrète et par trop hardie qu'il prêtait à Thérèse Tupffer était bien loin d'être formée dans l'esprit de la jeune veuve. Les femmes régulièrement élevées ne sont point si osées dès l'abord, et ne prennent pas à l'avance des déterminations si claires. M^e Coffin, qui tombait

dans les pièges d'un paysan madré comme Isidore Gaudit, et qui perdait la cause de ses cliens, mais qui n'en était pas moins fort sagace, sentit cela, bien qu'un peu tard. Une minute de réflexion lui fit voir Thérèse Tupffler telle qu'elle était, c'est-à-dire une jolie créature encore passablement naïve, un peu présomptueuse, assez coquette. Pauvre seconde Gretchen! son mariage avec l'énorme M. Tupffler n'avait pu parer beaucoup à ses yeux les matérialités de l'amour, ni leur donner un grand charme. Aussi se promettait-elle bien désormais de *laisser parler son cœur* sans lui permettre jamais de conclure, et cette manière lui paraissait incomparablement plus exquise que l'autre. L'avocat leva doucement les épaules.

— Écoutez-moi, dit-il; ce qu'a fait contre nous cet Isidore Gaudit est malpropre et noir, mais nous pouvons prendre une belle revanche.

— Ah! s'écria M^{me} Tupffler, prenons-la donc!

— Nous pouvons faire que ce maraud ait jeté ses cent vingt-cinq mille francs dans la rivière.

— Oh! fit Thérèse avec un bien pâle sourire, il trouverait le moyen de les repêcher.

— La condition insérée au testament de feu M. Tupffler, et qui prétend vous contraindre au veuvage perpétuel, ne m'a jamais paru inattaquable. Elle est contraire à l'ordre public et à la morale. Je conviens pourtant que les bienséances, l'honneur, le respect humain, nous défendaient jusqu'à présent de l'attaquer.

— Je n'en juge pas différemment.

— Cette condition, acceptée par nous, conférait donc de véritables droits aux héritiers de votre mari; mais pensez-vous qu'il leur soit permis d'en trafiquer?

— Je n'en sais rien.

— Je le sais, moi. Votre mari les avait établis gardiens de ses volontés contre vous. N'est-il pas évident qu'ils en ont fait l'es-compte? Ce sont les marchands du temple, ce sont des héritiers déchus pour cause d'indignité. Faisons-leur un bon procès. Nous ne connaissons point M. Isidore, qui prétend s'être mis au lieu et place de vos cinq beaux-frères. Ils perdront leur cause; ce vilain maroufle se débrouillera ensuite avec eux comme il pourra, et vous serez vengée, car soyez sûre que cet homme-là n'en veut pas qu'à votre bien...

— Un procès! s'écria Thérèse, un procès où l'on viendrait dire que je suis une ingrate qui s'arrange pour jouir des bienfaits de celui qui est mort, pour violer et mépriser ses défenses!

— C'est fort délicat, murmura M^e Coffin.

— Un procès où l'on me ferait figurer peut-être comme une femme sans retenue, sans pudeur, qui veut être libre...

— Libre de suivre les mouvemens de son cœur et de se marier quand le désir lui en viendra, continua l'avocat. Tout cela n'est pas bien criminel.

— Et vous, le feriez-vous ce procès, si vous étiez femme?

— Oh! repartit M^e Coffin en riant, si j'étais femme, j'en ferais de belles!

— Et vous conseilleriez à votre sœur, si vous en aviez une, de faire ce procès?

— Hum! fit M^e Coffin, comme s'il s'enrhumait. Sacrebleu! je ne voudrais pas voir ma sœur dans votre cas, s'écria-t-il tout à coup en-devant au ciel ses deux poings fermés, car tout homme de loi que je suis, je prendrais un autre moyen de la délivrer que tous ceux que je vous propose. Je mettrai ma robe par terre, et je tuerais cet Isidore; ce rustre effronté, ce coquin hideux, je le tuerais comme un chien.

— Il n'y aurait que cela de juste, fit Thérèse; mais je n'ai point de frère, j'étais orpheline et je suis seule au monde, vous le savez bien.

M^e Coffin, qui avait les yeux humides, se détourna pour les essuyer. — Bah! reprit-il d'un ton dégagé. Figurez-vous que vous êtes une de ces princesses dont parlent les contes et qu'un maléfice tenait captives sous la garde d'un dragon rouge dans une grotte enchantée. Il se trouvera bien quelqu'un pour couper la tête au monstre. Alors vous serez délivrée.

II.

Le libérateur prédit par M^e Coffin était apparu sous le nom de Dionis Lombard. Ce jeune homme était venu aux Grand'Pierres recueillir un héritage, il avait vu Thérèse, ils s'étaient aimés. — Dionis, Dionis, où êtes-vous? murmurait M^{me} Tupffer en passant dans la salle de bal sous le feu de tous les obligeans sourires dont nous avons parlé. Deux ans s'étaient écoulés depuis qu'Isidore Gaudit, le ténébreux pied plat, avait acheté les droits des héritiers du filateur; mais Thérèse n'était plus sans défense contre son perfide voisin, ni contre tous les ennemis que ses malheurs lui avaient faits. Elle n'était plus seule au monde, elle pouvait appeler Dionis à son secours.

Comme elle sortait de la fête, Isidore Gaudit y entra. Il arrivait flanqué de deux valets, ses âmes damnées, qu'on n'appelait point dans le canton autrement que ses *recors*. Le rustre, faiseur de pauvres, riche d'usure et de rapines, n'aurait pas aimé à se montrer tout seul en ces endroits dangereux où le peuple est le maître, où parfois sa colère s'allume aussi aisément que sa joie quand le vin coule. Isidore Gaudit salua sa victime jusqu'à terre.

Sa large bouche, qu'il savait ordinairement tenir pincée dans un cauteleux sourire, se fendit tout à coup quand la petite veuve fut passée; c'était la gaité d'une bête de proie. Le noir quidam ne put s'empêcher encore de frotter ses deux mains ensemble au bout de ses bras tors et velus, qu'il avait trop longs, comme les singes, et son poil rouge se hérissa sur son crâne, où tant de vilénies étaient nées.

La jeune femme se doutait bien qu'Isidore n'ignorait plus les amours de Thérèse Tupffer et de Dionis Lombard, et que c'était au mariage qu'il les attendait tous les deux; mais elle se souciait médiocrement du vilain Gaudit à cette heure, et de ses projets aussi peu que de lui. Elle s'en allait vers sa demeure de ce pas lent et incertain qui lui était ordinaire, sans prendre garde aux plis de sa robe qui traînaient dans la poussière encore humide du chemin. D'abord elle traversa le village à l'ombre des maisons silencieuses, car tout le monde était au bal, suivit un court ruban de route ouverte, et se retrouva dans les champs. La nuit était parfaitement belle, tiède et caressante, énervante aussi, comme une nuit de printemps. Mille bruits animés remplissaient l'air, sept ou huit rossignols chantaient à l'orée du bois, sur les flancs de la petite montagne qui fermait l'horizon. Thérèse écoutait d'une oreille distraite et pourtant charmée. Le vent qui s'élevait de l'herbe fraîche passait en se jouant sur le joli cou de la belle veuve et la faisait frissonner. — Où donc était Dionis? — M^{me} Tupffer n'était allée à ce bal que pour y rencontrer le jeune homme et n'y avait rencontré qu'Isidore. Si elle eût vu Dionis, ne fût-ce que de loin, elle aurait eu en ce moment le cœur dispos et léger; pour la rendre heureuse et vaillante, il ne fallait plus autre chose que cela : voir Dionis et se faire voir à lui. M^e Coffin avait bien dit autrefois que de meilleurs jours se lèveraient devant Thérèse. L'avocat consultant avait même toujours pensé que la petite larme que les chagrins et le cruel isolement de la jeune veuve avaient tirée de ses yeux était un bon signe pour elle, et lui porterait bonheur. Justement au milieu de cette belle nuit, sous cette brise câline, M^{me} Tupffer pensait à M^e Coffin et à l'impertinence qu'il avait commise envers elle, lorsque de son ton bourru il lui avait dit : « Madame, il n'est pas absolument nécessaire de se marier pour être heureuse avec qui l'on aime. » Si la jeune femme se rappelait en cet instant les libres propos de M^e Coffin, c'est que tout en sentant si bien que son cœur n'était point le même qu'en ce temps-là, elle ne se dissimulait pas non plus que sa triste situation n'avait point changé.

Elle faisait exactement ce que le testament de M. Tupffer lui avait permis, et ne pouvait faire que cela. Ce testament abominable ne lui avait pas défendu d'aimer; quant au mariage, il n'y fallait

pas penser plus qu'autrefois, à moins qu'elle ne voulût qu'Isidore Gaudit, — toujours pour parler comme M^e Coffin, — ne la mît sur la paille. Il est vrai que celui qu'elle désirait si fort de proclamer son époux devant Dieu et devant les hommes, Dionis Lombard, devait, à la place de cette paille sur laquelle il allait la prendre, lui tresser, s'il était un galant homme, un lit d'or et de soie. Seulement Thérèse Tupffer soupçonnait que Dionis n'était pas riche.

C'est cette pensée qui la tourmentait depuis quelques jours. — Si Dionis n'est pas riche, se disait-elle, s'il n'a point de quoi me donner à vivre à ses côtés quand je serai redevenue pauvre, et si nous voulons continuer de nous aimer, que ferons-nous donc? Comment cela finira-t-il? — Ce doute se posait sans cesse devant ses yeux comme un sphinx d'Égypte défendant l'entrée d'un chemin inconnu. L'idée de devenir la maîtresse de Dionis causait à Thérèse une appréhension bien naturelle. Si encore, après avoir été sa maîtresse, elle avait pu se flatter de devenir sa femme un jour!.. Mais Gaudit veillait... Que ferons-nous? répétait Thérèse.

Il lui semblait que la Providence, si elle eût été juste, lui aurait épargné cette cause de combats et de troubles et ce cruel embarras. Cependant les puissances d'en haut ne paraissaient point du tout songer à foudroyer le rouge Isidore pour débarrasser la route de Thérèse Tupffer. C'était vainement que la petite veuve du filateur, enrichie par les dons d'un sexagénaire jaloux, qui faisaient d'elle une proscrire et une condamnée, avait jeté depuis deux ans vers le ciel tant de gros soupîrs et de reproches. Isidore Gaudit se portait bien.

En ce temps-là, M^{me} Tupffer laissait le plus souvent s'écouler les journées en rêveries creuses, en vapeurs, en fumée. On lui avait dit qu'elle était libre d'user de sa jeunesse et de son héritage comme il lui plaisait, à la condition qu'elle ne se mariât point. Grand Dieu! quel usage pouvait-elle faire d'une liberté pareille, qui était justement celle d'une prisonnière sur son préau? Il est vrai que les portes de la prison étaient ouvertes; mais Isidore, le sempiternel Isidore se tenait devant, montrant dans sa main le gros acte où il avait fait consigner en bonne forme les droits, les fameux droits, les abominables droits qu'il avait achetés. — Sors de ton cachot toute nue, pauvre Gretchen! Nul ne viendra t'y chercher. Qui voudrait de la veuve du gros Tupffer sans les beaux biens qu'il t'a légués? — Et Thérèse alors de se dire que le seul parti sage était de ne jamais attendre de délivrance et de vivre en oubliant qu'elle vivait. — Mettons que, pour moi seule dans l'univers, chaque jour ait la durée d'une semaine, se disait-elle, et je vieillirai vite, et je ne penserai plus à rien.

Elle menait alors la vie d'une malade. A peine hors du lit, elle

s'étendait sur une chaise longue dans sa belle chambre nuptiale, où parfois elle frémissait d'impatience et de peur, croyant encore entendre M. Tupffer souffler comme un gros poisson ou ronfler comme un orgue. Là elle languissait et dormait. Le sommeil éteint le feu des pensées; tout autour de la jeune femme assoupie s'envolait comme une cendre de désirs et de regrets mal consumés. Le soir, lorsqu'à la lueur de dix bougies que son caprice avait allumées, elle se déshabillait pour retourner au lit, elle regardait tomber un à un tous ses voiles, se trouvait belle, s'admirait avec des yeux humides. — Je suis une nonne, une cloîtrée, pensait-elle. — Est-ce que M^e Coffin ne disait pas vrai lorsqu'il soutenait que le testament du vieux filateur était contraire à l'ordre public et à la morale? — Dieu seul pouvait savoir quel chemin l'interdiction qui pesait sur elle et cette existence inactive avaient fait parcourir à l'imagination de Thérèse Tupffer. Dieu veillait sans doute, bien qu'il n'y parût guère, puisqu'il avait suscité le médecin de cette langueur mortelle, et que Dionis Lombard était venu.

— Dionis, Dionis, où étiez-vous à cette heure? — M^{me} Tupffer continuait de cheminer vers son logis, mais d'un pas bien plus vif: l'impatience la gagnait. Si elle regrettait si fort de n'avoir point rencontré le jeune homme au bal, c'est qu'elle avait médité de lui faire dans la salle de danse un signe invisible pour tout autre que lui, — qui devait lui apprendre que ses serviteurs étaient à la fête et que ce soir-là elle était seule. A la vérité, elle comptait qu'il s'en douterait bien: aussi prêtait-elle l'oreille, épiait le moindre bruit dans la plaine, car elle pensait que, de peur d'être vu, Dionis ne voudrait point prendre la grande rue du village, mais qu'il allait suivre les sentiers entre les cultures et pénétrer chez elle par escalade, comme un amant des temps passés. Cependant la plaine était muette, bien muette; on n'entendait que le chant des rossignols au pied de la petite montagne, et dans le lointain la musique enragée du ménétrier de Champvans. — Si Dionis allait ne pas venir! pensa Thérèse; mais elle se ravisa tout de suite. — Oh! que si! fit-elle, il viendra!...

L'habitation de M^{me} Tupffer, située dans la campagne, à deux cents mètres environ du village et sur le bord de la route, était un grand carré composé du logis des maîtres, des granges, des écuries, des étables, de tout ce qui sert à une exploitation rurale, à ce qu'on appelle dans le pays un *train* de culture. De l'autre côté de la route, justement en face, était une autre habitation, un autre carré, une autre exploitation, un autre *train*; c'était la maison d'Isidore Gaudit. Thérèse autrefois ne passait qu'en baissant la tête devant la tanière du loup, mais depuis deux mois elle avait pris bien du

courage. O prompts miracles de l'amour! renaissance alerte d'un cœur longtemps opprimé qui a trouvé la force et l'occasion de se rendre libre! jeunesse abattue qui se relève, qui veut et cherche sa revanche! Thérèse jeta un regard vers la demeure de son ennemi avant que de rentrer dans la sienne, leva les épaules et sourit.

En même temps les pensées qui l'agitaient la faisaient rougir, mais elle était seule, sans autres témoins que les étoiles qui sont discrètes. — Oui, Dionis allait venir. Est-ce qu'il n'était pas déjà l'âme de son âme? Peut-être allait-il demander plus. Si près de tomber, Thérèse osait enfin nommer tout haut l'auteur de sa chute; ce n'était pas Isidore Gaudit, le vil acheteur des droits qui la tenaient en servage. Celui-là seul, le vieillard égoïste qui avait accumulé contre elle ces précautions barbares afin que ses jeunes années demeurassent ensevelies toutes vivantes dans cette riche maison qu'il lui léguait avec le déplaisant souvenir de sa propre décrépitude, celui-là seul était le coupable!... A la vérité, le gros filateur, s'il habitait maintenant là-haut une de ces étoiles qui regardaient sa Gretchen, devait être assez puni par ce qu'il voyait, surtout par ce qu'il allait voir. — C'est lui! murmura Thérèse, c'est lui qui l'aura voulu!

Pourtant son cœur battait une terrible charge quand elle entra dans la cour de sa vaste maison silencieuse et déserte. Son logis était situé sur le côté gauche du carré. C'était une sorte de grand chalet imité de ceux qu'on voit en Suisse et sur nos frontières, sauf qu'au lieu d'être construit en bois, il l'était en belles briques neuves. Derrière la maison, à l'abri d'un mur très haut, s'étendait un jardin bien soigné, tout rempli de fleurs en cette saison où la nature entière voudrait fleurir. Thérèse pénétra dans un petit salon où brûlait une lampe et qui donnait sur le jardin. Elle en ouvrit la porte vitrée, et le parfum des roses et des chèvrefeuilles, mille senteurs mêlées, enivrantes, entrèrent dans la chambre en un seul flot. — Dionis, Dionis, ne viendrez-vous point? — Thérèse, tout enveloppée de ces ondes odorantes, s'assit devant le piano, et se mit à chanter...

Dionis Lombard en ce moment descendait la montagne. Il avait choisi pour le lieu de sa promenade du soir ce bois où, comme Thérèse, les rossignols chantaient. Son âme ne faisait ni comme Thérèse, ni comme les rossignols, car Dionis Lombard était dévoré d'un souci tout à fait prosaïque et vulgaire que les oiseaux ne connaissent point. — Il venait de faire mentalement le compte de ses dettes tout en foulant la mousse des sentiers; certes il n'aurait point reconnu tous les créanciers qu'il avait par le monde, tandis qu'il aurait parié, si le jour avait lui, de reconnaître tous les arbres de

ce bois. Il était né aux Grand'Pierres, d'où il était parti à vingt ans, maître de son patrimoine, qu'il avait rapidement dévoré; il y était revenu avec le dernier printemps pour y recueillir l'héritage, trois fois dissipé à l'avance, d'une tante plus riche en bonnes œuvres qu'en fonds de terre, et lorsqu'il était près de quitter Paris, deux mois auparavant, sa maîtresse et ses créanciers lui avaient donné assignation à huitaine. Il faisait défaut, car il s'était pris à aimer Thérèse, et il restait aux Grand'Pierres.

C'était un grand garçon de trente ans, fièrement planté, de vive tournure. Il devait passer pour fort beau en ce temps-ci, dans cette France où nous sommes, terre nourricière de tant de magots, car il n'avait pas seulement un visage, une bouche, des yeux; il avait des traits, un regard, un sourire. C'est à ce sourire doux ou moqueur, spirituel ou tendre, vraiment toujours assez mâle, que Thérèse Tupffer avait suspendu son cœur élaré. Dionis ne pouvait se méprendre sur la force du sentiment qu'il avait fait naître; il savait combien Thérèse l'aimait. C'est ce qui le mettait en peine.

Lui aussi, il aimait fort la petite veuve. La candeur passionnée de Thérèse le ravissait en un ciel bien différent de tous les paradis d'occasion qu'il avait connus. — Ah! pourquoi toutes les femmes n'épousent-elles pas à dix-huit ans de vieux Allemands qui filent? — Voilà le genre d'hyménée qui conserve l'innocence... Thérèse était une rose d'été qui gardait la fraîcheur de celle du printemps; comment en respirer le parfum sans s'attendrir?... Cette rose, cachée pendant deux ans dans l'ombre, y avait refermé sa corolle, et maintenant qu'elle s'épanouissait, c'était une fleur nouvelle. — Je suis la belle au bois dormant des Grand'Pierres, disait la jeune veuve à Dionis; j'aurais toujours dormi, si vous n'étiez venu.

— Parbleu! ma belle, pensait-il, vous auriez mieux fait de dormir toujours, car que ferai-je de vous à présent que vous êtes éveillée?

Propre à tout, bon à rien, voilà Dionis Lombard. Il n'avait passé que la moitié de sa vie dans les coulisses des théâtres, n'aimant pas exclusivement les femmes peintes; mais il n'avait point pâli non plus sur les gros livres ou sur des registres de comptes. Ni avocat, ni médecin, ni commerçant, ni chimiste, où trouver l'étoffe d'un bon père de famille dans un pareil homme qui n'était pas même un être social? Les mâles des cigales ne mènent pas une autre vie. « Ces gens de plaisir, a dit Balzac, *pensent et dépensent;* » mais ces gens-là ne doivent point songer à prendre femme. — Eh vraiment! est-ce que Dionis Lombard aurait eu la pensée d'épouser Thérèse Tupffer? — Non! puisqu'il savait qu'elle ne pouvait point se marier.

Il lui en coûtait pourtant de n'aimer Thérèse qu'un jour, car cet amour tout plein de jeunesse lui semblait être de ceux qui ont la puissance de durer et de grandir; il allait porter à regret cette coupe limpide à ses lèvres, sachant qu'il faudrait ensuite la briser sur l'heure. N'eût-il pas été plus beau d'épuiser au moins l'ivresse qu'elle contenait? Par malheur, il n'en avait pas le loisir. La nécessité, impitoyable et tracassière comme tous les tyrans, le rappelait à Paris, le seul point du monde où l'on peut vivre d'accommodemens avec elle. Il allait quitter les Grand' Pierres sur le premier baiser de Thérèse, et il sentait que ce chaud baiser allait le mordre au cœur, et qu'il emporterait là une méchante blessure... C'est pourquoi il combattait vaillamment contre ses désirs et reculait l'instant d'une volupté amère; c'est pourquoi il n'avait point paru au bal champêtre, se doutant bien qu'il y rencontrerait Thérèse, et que dans son ardeur vraiment ingénue elle trouverait moyen de lui faire savoir que ce soir-là elle serait seule en son logis. Il était allé jusqu'au fond du bois, se fuyant lui-même; puis il en était revenu malgré lui, et il s'acheminait vers la demeure de M^{me} Tupffer.

Cependant son cœur et ses sens échauffés ne parlaient pas tout seuls au dedans de lui; sa conscience aussi disait son mot : — Faire de Thérèse ta maîtresse d'une nuit est une mauvaise action, lui criait-elle.

Et quel autre parti prendre?

Le moyen pour Dionis d'échapper à la logique de sa vie, qu'il n'avait jamais su rendre utile, ni à rien, ni à personne, ni à lui-même, et qui jamais n'avait tendu qu'au plaisir? Il ne pouvait pourtant épouser M^{me} Tupffer dépouillée par Isidore Gaudit!... Grand Dieu! la seule pensée d'une folie si monstrueuse lui faisait passer un frisson dans toutes les veines. Pauvre Thérèse! elle y eût consenti peut-être; elle ne savait pas quel dur métier c'est que de n'exister, même aux côtés de celui qu'on aime, qu'au gré du courant de fortune clair ou bourbeux qui nous porte, et quelle chose bouffonne et amère c'est qu'un louis d'or sans lendemain! Jamais Dionis Lombard n'avait été si sérieux qu'à cette heure suprême de l'examen, du repentir, des regrets, des cruels aveux, de la honte avérée, confessée, d'être un homme, et pourtant de ne l'être pas. Ah! s'il avait su, comme tant de ses contemporains, amasser un million par la fraude... Eh morbleu! mieux vaut être un larron que de n'être rien! Isidore Gaudit en était bien la preuve. Il était épris de Thérèse, épris comme le serpent l'était d'Ève. — Qui ne devinait, qui ne voyait cela au fond de la vilaine intrigue qu'il avait ourdie contre elle? — Il aimait Thérèse, et, s'il ne pouvait l'avoir à lui, du moins il en privait les autres!... Et la victoire lui restait.

— Maroufle, rustre, bandit ! cria Dionis en s'asseyant sur le tronc d'un vieil arbre renversé. Il songeait que cet Isidore, vomé dans ce canton par les basses puissances du mal, était le seul obstacle à son bonheur, à sa fortune, à la réalisation de ce rêve plein de douceurs si nouvelles qu'il entrevoyait depuis deux mois. Il mit sa tête dans ses mains et frappa la terre du pied. — Autour de lui, le bois avait cessé ; sur ce versant abrupt, les buissons de genévriers remplaçaient les chênes. Les roches sortaient de terre en la déchirant, la pente se couvrait de débris de ces blocs écroulés, et formait un vaste champ de pierres qui roulaient dans le ravin jusqu'à la margelle de la route, que surplombait la montagne. Dionis, qui s'était levé et qui, toujours pensant à Isidore, marchait vers la maison de Thérèse, se baissa et ramassa une de ces pierres. — Voilà de quoi lapider ce coquin s'il passait, dit-il. — Personne n'aura donc le cœur d'assommer cette bête fauve?...

En même temps il sautait sur la route, mais il ne la suivit point ; il prit à travers les champs, il doubla le grand carré de bâtimens qui composaient l'habitation Tupffer, arriva au pied du mur du jardin, et, s'accrochant aux saillies de la pierre, il monta. Toujours assise devant son piano, Thérèse chantait. Sa voix était fraîche comme son visage, pure et animée comme son regard, émue comme son cœur. Elle chantait une vieille romance de Dalayrac qui a longtemps charmé nos pères : *Quand le bien-aimé reviendra...*

— Eh bien ! le voilà revenu ! s'écria-t-elle se levant en sursaut et battant des mains.

Dionis se tenait sur le seuil.

— Ah ! fit-elle, pourquoi n'êtes-vous pas venu au bal ? Où étiez-vous donc ce soir ?

— Là-haut, dans le bois, répliqua Dionis, et je pensais à vous, Thérèse. — Oh ! ne prenez point ce petit air de doute, je pensais si bien à vous que j'ai médité de tuer Isidore Gaudit. Et ma foi, s'il s'était trouvé sur mon chemin, je l'aurais fait.

— Dans le bois, il n'y avait pas de témoins ! répliqua Thérèse.

Dionis partit d'un grand éclat de rire.

— C'est votre cœur même qui vient de parler, s'écria-t-il. On le voit bien ; mais laissons là cet Isidore, ce n'est pas lui qui nous empêchera d'être heureux, si vous m'aimez...

— Si, murmura-t-elle, il peut l'empêcher, vous le savez bien.

Mais Dionis lui prit la main, qu'il pressa contre ses lèvres, et la ramena vers le piano. Il la força doucement de s'asseoir et se mit à genoux devant elle, la tenant enveloppée dans ses bras. — Chantez, lui dit-il.

— Je ne peux ! fit Thérèse, ma voix tremblerait.

III.

La grande Vénus atteignait à l'orient le terme de sa course, les autres étoiles pâlissaient, la fraîcheur de la rosée montait du fond de la plaine, l'air devenait plus sonore, les rossignols jetaient une note plus tendre et plus chaude, et l'orchestre enragé du ménestrier de Champvans venait d'expirer dans un dernier *couac*, lorsque Dionis s'arracha des bras de Thérèse. — Il faut partir, dit-il.

— Déjà! murmura M^{me} Tupffer.

La lampe s'était éteinte. La jeune femme bénit ces heureuses ténèbres qui la rendaient bien plus hardie. — Reste, dit-elle... Ah! restez, Dionis, que m'importe qu'on vous voie quand le jour sera venu?

— Allons! répliqua-t-il, point de folie. Les femmes sont ainsi faites qu'elles tremblent devant tout ou ne craignent rien. Les hommes sont bien forcés d'être sages.

— Quoi! interrompit Thérèse, pensez-vous que je veuille faire un mystère de notre bonheur? Non, non, Dionis. Chacun ici doit savoir ce que je vous suis à présent. On dira que M^{me} Tupffer est devenue la maîtresse de M. Lombard, et moi je répondrai : Ce n'est pas ma faute, on l'a voulu.

— Parbleu! dit le jeune homme, que notre père à tous récompense là-haut et dans ce monde ceux qui ont voulu cela, ma chère Thérèse.

— Que dites-vous? fit-elle. N'aimeriez-vous pas mieux que je fusse votre femme?

— Eh! vous le savez bien que je l'aimerais mieux; mais à quoi bon regretter le paradis où nous ne pouvons atteindre? Jouissons de celui qui est à nous. Ou bien vous plaît-il que j'aie de ce pas tuer Isidore? Non, vous ne le voulez point. Ne mêlons donc pas sa vilaine image à notre joie, et ne songeons qu'à nous-mêmes.

— Dieu! murmura Thérèse, ce qui prend le nom de l'amour et ce qui n'est pas lui est une laide chose. Dionis, Dionis, qu'ai-je fait en me donnant autrefois à M. Tupffer pour être riche?

— Ce que la moitié au moins des filles pauvres aurait fait à votre place.

— Vous voyez donc bien que l'autre moitié aurait refusé de se vendre, car voilà le mot qui convient. C'est vous qui me jugez, et vous ne me pardonnerez pas ma faute. Pourtant, Dionis, j'étais seule au monde, j'avais peur de ma pauvreté, et je ne savais pas alors... Ah! Dionis, je ne savais pas!...

— Ma belle amie, fit Dionis, quand nous en serons à l'heure de

l'indulgence et des pardons réciproques, j'aurai peut-être à demander plus de grâces que vous. J'ai rencontré sur mon chemin des femmes plus jeunes de visage que votre mari; mais le cœur!... Le cœur avait bien cent ans.

— Taisez-vous, Dionis, dit Thérèse en frissonnant; ces femmes étaient jolies? Dites-moi que vous m'aimez mieux qu'elles.

— Certes je veux vous le dire, s'écria-t-il, et je le pense, et je le sens. Je vous aime en ce moment plus que tout au monde, plus que je n'ai jamais aimé rien ni personne; mais tenez, ne jouons pas avec votre réputation, car c'est une chose sérieuse. Écoutez ces cris et ces gens qui viennent, Thérèse; le jour se lève, adieu!

Ces clameurs qui retentissaient au loin, c'était la fin du bal. Les danseurs en sortaient en hurlant comme des loups, et les femmes poussaient des cris de détresse. Vivent les pastorales pour donner l'idée de la vertu! Tout ce monde dont la joie s'était bien souvent trempée dans le vin depuis la veille allait à l'instant remplir le village ou se répandre dans la plaine. Là couraient entre les cultures les sentiers qui menaient aux fermes isolées dans la campagne.

— Il est grand temps de vous quitter, dit Dionis à Thérèse.

La jeune femme soupira. — Venez donc, fit-elle, et ils traversèrent le jardin, enlacés tous les deux, comme il convient à des amans si nouveaux, et arrivèrent au pied du mur. De ce côté, grâce aux espaliers qui tapissaient la pierre, l'ascension était aisée; sur le faite, Dionis s'arrêta.

— Dionis, Dionis, lui cria Thérèse, tu es mon mari devant Dieu!..

— La pauvre enfant! grommela-t-il en retombant de l'autre côté du mur, le contrat vaudrait mieux pour elle, si les hommes y avaient signé.

Il fit quelques pas au hasard dans les blés verts; il chancelait, lui aussi, comme un homme ivre, ni plus ni moins que ces paysans en goguette qui s'éboudissaient là-bas dans le village. Sa tête était en feu, sa raison se noyait, ce qu'il ressentait était bien de l'ivresse. Il se retourna et appela Thérèse. La douce voix ne lui répondit point; Thérèse était bien loin déjà derrière ce grand mur, et ce mur était sourd. Pourtant il lui sembla que la figure rayonnante de la jeune femme accourait au-devant de lui dans un nuage, et il étendit les bras pour la saisir; elle s'enfuit, elle s'effaça dans le vague et la blancheur de l'aube; il l'appela de nouveau, elle revint et disparut encore. Ivresse délicieuse et cruelle ivresse où se mêlait déjà le pressentiment de ses suites amères! cette hallucination était bien l'image de la réalité du lendemain. Il n'avait donc conquis que pour le perdre aussitôt après ce trésor de grâce ingénue

et de frémissante jeunesse, et il pensa qu'il quitterait les Grand-Pierres sans revoir Thérèse, qu'il partirait sur l'heure, s'il avait du courage. Heureusement il n'en avait point.

Sa maison était située au milieu du village; il n'y pouvait rentrer sans risquer au moins de se heurter à la foule qui revenait du bal, et puis il sortait du nid de l'amour. La pensée de se retrouver seul, après de tels momens, dans le froid et vilain logis de sa vieille tante, lui fit horreur. Son front d'ailleurs était brûlant, il voulait de l'air; il reprit le chemin de la petite montagne.

Il traversa le champ de pierres en gravissant la pente; il passa au milieu des blocs de grès et s'assit derrière le buisson de genévriers, sur le même tronc renversé où, le soir précédent, il s'était livré à un si rude examen de conscience. C'est là que pour la première fois il s'était avoué, comme un vrai sage, que l'oisiveté et le plaisir sont des conseillers perfides, là qu'il s'était aperçu que l'inutilité de la vie ne mène jamais qu'à l'impuissance de se rendre heureux, et surtout libre de l'être. Une heure vient toujours où les lois qui conduisent tout le monde s'imposent comme la lettre vivante à celui qui s'en est le plus longtemps raillé. L'enfant prodigue regardant ses haillons s'écrie en pleurant : — Mon père me l'avait bien dit! O raison pratique, comme tu sais te venger de ceux qui ont voulu t'être rebelles! Les plus endurcis font alors ce que faisait en ce moment Dionis Lombard : il se déchirait le cœur de ses mains, il contemplait son sot et méchant ouvrage; Thérèse, à jamais perdue pour lui par sa faute, vint s'asseoir à ses côtés sur le vieil arbre. — Pourquoi vas-tu me quitter, si tu m'aimes? lui disait-elle; pourquoi m'as-tu prise, si tu ne m'aimais point? — Pourquoi, pourquoi? — Parce que son désir avait été plus fort que la pensée du lendemain, qui aurait dû le contraindre, et parce que la nécessité maintenant était plus forte que son désir, parce qu'il n'avait point su, comme tous ceux de son temps qui n'étaient pas nés d'un millionnaire ou de la maîtresse d'un roi, user de son esprit ouvert, de la vigueur de son corps, de l'activité de sa jeunesse, parce que, dans cette société dont il avait méprisé les règles ordinaires, il n'était qu'un parasite, parce que ces gens-là, n'étant pas des hommes, n'ont pas le droit de posséder une femme! Voilà pour quelles lâches et misérables causes Dionis Lombard allait être forcé de te trahir, ô Thérèse, chère créature!

Le jour décidément approchait. Une ligne blanche vint border la crête des hautes chaînes qui ferment cette riante contrée du côté du levant. Des flots de vapeurs accouraient par les échancrures des monts, et l'ombre, chassée vers l'ouest, semblait fuir derrière Dionis sous la ramure du bois. Aucune trace brillante ne perceait

encore l'épaisseur du voile céleste, tout n'était que clartés confuses. Une bande joyeuse déboucha du village et passa sur la route, puis deux ou trois paysans marchant seuls, d'un pas alourdi par l'ivresse, puis un couple d'amoureux qui s'en allait lentement. La route alors redevint déserte, tout bruit cessa dans le village, les maisons se fermèrent; on sentait la lassitude après la fête, on allait dormir. Le recueillement et le grand silence de l'aube précédant les mille rumeurs et la joyeuse explosion de l'aurore s'étendirent sur la campagne. — Dionis, toujours assis derrière les genévriers, regardant la maison de Thérèse se dessiner et grandir sous cette lumière tremblante dans la plaine, comptait les instans qu'il lui restait à jouir et à vivre. Il se donnait encore un jour. — Je ne verrai pas le soleil se lever aux Grand'Pierres demain, dit-il, et il pleura : pleurs sans vertu qui ne pouvaient changer l'œuvre de la destinée que lui-même il s'était faite, pleurs de rage, d'impuissance, mais aussi d'amour, et c'est ce qui leur donnait du prix.

L'angelus du matin sonna. — Qui donc, pensa Dionis, a jamais pu trouver joyeux le son des cloches? O sentimentalistes creux, élégiaques imbéciles, qui osez bien poétiser le suaire, le *de profundis* et tous les signes et toutes les psalmodies de la mort! Il n'est qu'une poésie, c'est la vie même; il n'est qu'un bien, c'est de vivre. Les cloches marquent l'écoulement des heures à ceux qui savent en profiter et en jouir comme à ceux qui ne l'ont point su; leur refrain monotone est l'arrêt de tout le monde, des sages comme des fous. Elles sonnent d'abord le glas de nos espérances brisées, puis celui de nos existences éteintes; pouvons-nous douter de leur stupide tristesse?... — *L'angelus*, murmura le jeune homme, sera le signal de mon départ demain. — Aux premières lueurs, le lendemain, il allait quitter la maison de sa vieille tante, son maigre héritage, heureux s'il n'avait point la tentation d'y mettre le feu en partant, afin que ces pierres enfumées ne restassent pas debout comme un témoignage que Thérèse en passant invoquerait contre lui, afin que, détournant les yeux de ce logis en ruine, elle ne se dit pas : Celui qui habitait là était un traître, un menteur, un lâche, plus traître, plus lâche qu'Isidore Gaudit lui-même, car, après m'avoir fait du mal, Isidore demeure, et lui, qu'a-t-il fait? Il s'est enfui...

Un bruit nouveau retentit dans le village. C'était le roulement d'un char qu'on tirait de la remise, puis un tintement de grelots, le piaffement d'un cheval qu'on attelait. — Ah! fit Dionis en se levant, je partirai à pied pour qu'on ne m'entende pas, — à travers le bois, pour qu'on ne me voie point; je me sauverai comme un larron.

Ce char qu'on venait d'atteler sortit du village. Les premiers

rayons au même instant déchirèrent la brume; le jour glissa du haut des monts et illumina la route. La voiture accourait au grand trot; la chanson des grelots, les claquemens du fouet remplissaient l'air. Le voyageur qui menait l'équipage rustique devait avoir l'âme bien à l'aise, puisqu'il aimait si fort le tapage. Dionis, irrité de cette joie insolente qui insultait à sa douleur, se prit à regarder à travers le buisson qui le cachait. Il crut reconnaître le cheval qui traînait la carriole. Un seul compagnon aux Grand'Pierres avait un cheval de race, et le tenait d'un jeune seigneur du voisinage qu'il avait ruiné; il affublait ce bel animal d'un collier de paille et d'un harnais à sonnettes tout comme il aurait fait d'un percheron. Après la bête, Dionis reconnut l'homme. — Isidore! fit-il. — C'était bien lui.

Le rustre, contre sa coutume, n'était point flanqué de ses recors. Il allait seul; c'était donc à quelque secrète expédition plus ténébreuse encore que ses manœuvres quotidiennes, peut-être bien à la ville pour y consulter les gens de loi sur les amours de Thérèse Tupffer et de Dionis Lombard, et sur le bon moyen de profiter des suites qu'il en attendait. — Va bandit! s'écria Dionis, je meurs par toi d'angoisse et de honte, mais je ne veux point t'enrichir. Je n'épouserai pas Thérèse, je la quitte; cette fois encore tu n'auras pas son argent. — Et, sans savoir ce qu'il faisait, il sortit de sa cachette. Les dents serrées, les mains brûlantes, il vint se camper tout droit devant les genévriers, au milieu du champ de pierres, au-dessus de la route. Quelques enjambées encore, et le grand trotteur allemand d'Isidore allait passer à ses pieds. Le joyeux, le vilain Gaudit, vêtu de ses habits du dimanche et le nez au vent, continuait de faire claquer son fouet et en frappait cruellement la noble bête. Les yeux de Dionis se voilèrent, le sang l'aveuglait; il se baissa et prit au hasard un caillou énorme. — Holà, coquin! cria-t-il.

Isidore leva la tête, vit M. Lombard au bord de la montagne, secoua les épaules et se mit à siffler. La pierre aussi siffla dans l'air... Le vilain Gaudit tomba en avant, le visage sur le tablier de cuir de la carriole, puis, emporté par son poids, glissa sur la croupe du cheval. L'animal bondit, fit un écart terrible, et lança ce fardeau dans le fossé.

Une minute s'écoula. Là-haut, Dionis était immobile. Isidore allait-il se relever? Ce fossé était plein de pierres, pavé de quartiers aigus de roches écroulées. Or c'est une chose fragile qu'une tête humaine! Dionis écoutait le bruit sourd que faisaient les battemens de son cœur; ses tempes se serraient, il avait froid. — Allons, debout, vilain Gaudit, vous n'êtes point mort! — Il se disait qu'il avait dans sa poche dix mille écus, bien faits pour panser la bles-

sure de ce pied plat et pour lui fermer la bouche. Au diable ses créanciers qui, eux aussi, attendaient cette manne tombée du ciel! — Mais Isidore ne se relevait pas.

Le cheval épouvanté continuait de fuir, traînant après lui l'équipage vermoulu. Au tournant de la route, il heurta la borne d'un champ. La carriole se disjoignit, la bête en devint plus furieuse et emporta l'avant-train. Le fracas de cette chute, de cette voiture brisée, de cette course éperdue, troubla seul le silence de la route. Dionis eût donné ses dix mille écus rien que pour entendre un gémissement sortir du fossé; mais il avait beau prêter l'oreille. — Tout est fini, se dit-il; ce Gaudit est mort, je l'ai tué. — De la place où il était, d'où il avait lancé le caillou, il ne pouvait apercevoir le corps gisant sur son lit de roches; il recula pourtant, il se figurait le sang qui coulait et ces pierres rougies. L'instinct, qui vient après le meurtre, lui disait : Cache-toi ou garde-toi du moins de te faire voir. — Aussi repassa-t-il derrière les genévriers, et là, retombant sur le vieil arbre renversé : — J'ai fait au moins une chose en ma vie, murmura-t-il; j'ai tué un homme!

Un air de danse le tira de cette stupeur. Le ménétrier de Champvans, son violon, son baudet et ses enfans traversaient les Grand-Pierres, retournant chez eux. Edulphi Granjot jetait en passant sa dernière pensée à la jeunesse du village. Les filles en durent tressaillir dans leur lit et recommencer à valser en rêve. Quant à Dionis, une seule idée lui vint : c'est que le musicien, en suivant la route, allait découvrir Isidore sans vie. La troupe mélodieuse, qui justement s'était arrêtée entre la maison de Gaudit et celle de M^{me} Tupffer pour plier bagage et charger le baudet, se remit en marche dans l'ordre accoutumé. Le petit Joseph, armé d'un bâton, poussait l'âne; Edulphi cheminait seul à quelques pas en arrière, les mains dans ses poches, pleines de monnaie d'argent et de cuivre qu'il faisait tout doucement ruisseler sous ses doigts, et la petite Ottilie longea le fossé... Dionis essaya de se lever, de fuir à travers le bois; mais encore une fois les jambes lui manquèrent.

Alors il s'enfonça dans les genévriers, ils avaient sa taille; là, comme enseveli parmi leurs rameaux sombres, pressé contre le tronc du plus épais, ne faisant plus qu'un avec l'arbuste, sûr de n'être point vu, il regarda. La petite Ottilie continuait à suivre son chemin, se baissant pour examiner les touffes d'herbes bien rares en cet endroit pierreux. Le mois de mai est le renouveau des pissenlits comme de toute la nature. La fillette soudain s'arrêta court et poussa un cri... Le père accourut, et Joseph derrière lui. L'avisé *coco* en même temps aperçut au loin sur la route l'arrière-train du char effondré; il se mit à secouer la tête, il s'expliquait ce qui était

arrivé; peut-être même, dans son for intérieur, admira-t-il les voies de Dieu et cette fin du mauvais riche. D'un geste il écarta ses enfans.

Lui-même d'abord hésita; il interrogea la plaine, les champs, les seigles déjà grandissans qui pouvaient recéler un espion souple et habile, la petite montagne et le bois. Si madré paysan qu'il fût, il ne se défia pas du buisson de genévriers qui ne remuait point. Un moment encore il écouta : le village dormait, la campagne était déserte; bien sûr désormais qu'il pouvait secourir Isidore Gaudit à sa manière et sans témoins, il descendit dans le fossé.

Dionis cessa de le voir; mais il voyait toujours les enfans sur la route. Ils se tenaient serrés l'un contre l'autre, pris d'une terrible peur tous les deux; peut-être bien avant cet instant ne savaient-ils pas ce que c'était qu'un mort. Edulphi reparut; il avait un sac dans une main, dans l'autre un portefeuille. Où fourrer tout cela? Ses poches étaient remplies. Il se jeta sur la grosse caisse attachée au dos du baudet, la creva d'un coup de poing, et fit passer son butin par l'ouverture. L'innocent instrument de danse ne se douta point qu'il devenait complice d'un vol si hardi. Puis Edulphi Granjot saisit sa fille, la mit à califourchon sur le cou de l'âne, prit la bride, fit signe à Joseph, et les voilà tous courant.

IV.

L'homicide mérite-t-il donc d'être admis comme un autre au grand banquet de la nature, de contempler la splendeur des cieux et de respirer l'odeur de l'herbe verte au fond des bois? — Dionis s'avancait sous l'ombre fraîche, le jeune soleil se jouait autour de lui sous la feuillée humide de séve et de rosée; les petits des roitelets et des fauvettes palpitaient dans les buissons, le coucou usurpateur se carrait sur le nid d'autrui, au plus haut des chênes, et jetait dans l'air sa note lascive. Lui aussi, il avait tué, et il chantait. Les papillons inoffensifs butinaient sur les fleurs des fraisiers, les grandes libellules, étendant leurs ailes pareilles au surplus des prêtres, glissaient au-dessus des bassins naturels formés par les sources, et déchiraient en passant les mouches qui volent comme elles à la surface de l'eau. Des milliers d'insectes volaient ou rampaient, et tout cela bourdonnait à l'envi; des milliers d'oiseaux gazouillaient, l'harmonie puissante et claire de la vie universelle s'élevait de toutes parts. Isidore Gaudit cependant gisait là-bas, mort dans le fossé.

— Qui m'eût dit, murmurait Dionis, que je lançais si bien les

pierres? — Il songea qu'après tout il n'avait peut-être pas eu la main si malheureuse ou si habile, et que dans cette vilaine œuvre de meurtre il était loin d'avoir tout fait. Le trotteur allemand s'était cabré. Si le maudit caillou avait frappé Isidore, le cheval ne l'avait-il pas lancé sur les roches. C'est cette bête furieuse qui l'avait achevé. Et Dionis tout à coup se prit d'un grand souci pour ce beau cheval, qui, par sa faute aussi, avait bien pu trouver la mort dans quelque ravin, au bord de la route; puis mille images se heurtèrent dans son esprit égaré, une vision fortunée passa devant ses yeux : maintenant il pouvait épouser Thérèse! — O Thérèse! Thérèse! chère ingénue, c'est donc devant les hommes que je serai ton mari!... — Et cela est bien heureux, fit-il, car Dieu, devant qui elle disait hier soir que nous devons nous aimer, ne saurait m'avoir en bon gré à cette heure!...

Mais il avait beau railler, une pensée dominait tout ce cliquetis de choses plaisantes dont il cherchait à s'étourdir; un terrible poids demeurait au fond de son âme. Était-ce du remords? Non, c'était plutôt de la peur, une sorte d'épouvante sacrée qui luttait au dedans de lui avec sa hardiesse naturelle, et qui parfois la terrassait. Alors il pressait le pas, il dévorait le sol inégal de ce bois en trébuchant contre les racines des arbres, et il courait comme un fou. — C'est égal, répétait-il, j'ai tué un homme!

Vers le milieu du jour, il eut gagné le bout du bois. Le taillis cessait brusquement au bord d'une pente rocheuse, comme celle qui se voyait au-dessus des Grand'Pierres, à l'autre pointe de la montagne, et là, au fond de la combe, le pied dans la rivière, était un village de quelques feux avec une église. Dionis reconnut le hameau d'Aiguebelles. Son premier mouvement, en apercevant ces chaumières, fut de reculer; il rentra dans un fourré. Les meurtriers n'aiment point à se montrer dans les lieux habités par les hommes... Mais quoi donc enfin! une pierre lancée qui atteint son but sans y songer, est-ce un meurtre? L'homicide involontaire est une maladresse, non un crime; pour celui-là seulement, la loi a des indulgences et la saine raison dit : Il n'y a point à punir. Et puis Caïn, ayant tué Abel, s'enfuit en se voilant la face; mais fallait-il donc que Dionis se jugeât comme Caïn, et que dans Isidore Gaudit, l'usurier de village, le faiseur de pauvres, le plat coquin, il vît Abel? Ah! cela eût été trop ridicule! — Que me veulent ces diables noirs? dit-il, et, relevant la tête, il s'engagea entre les roches et descendit vers Aiguebelles. Il entra dans la première maison du village; il tremblait pourtant. — Allons! point de sottise et puérile faiblesse! — La chambre où il pénétra était déserte, il appela. Une jeune fille accourut; il demanda une tasse de lait.

La fille était robuste et saine avec des dents blanches. En le servant, elle lui sourit, et il en respira mieux. Ses yeux n'étaient donc point le miroir de ce qui se passait au dedans de lui, rien d'effrayant du moins ne se lisait sur son visage... Encore cela était-il bien sûr? Ces beautés de village n'y regardent pas de si près pour sourire à un homme, et ce complaisant accueil n'était pour Dionis qu'une médiocre preuve de ce qu'il voulait savoir avant de rentrer aux Grand'Pierres; mais il entendit la voix d'un enfant dans la cour.

L'enfant jouait sur du fumier; peu s'en fallait qu'il n'y picorât comme les poules. Dionis appela ce petit rustre. — C'est mon frère, dit la fille; il ne viendra pas, car il est sauvage.

— Justement, fit-il, je veux voir si je lui fais peur. — Et il l'appela de nouveau. Le petit garçon accourut. Sa sœur en demeurait tout ébahie, le regardait, regardait Dionis et semblait se dire : Qu'a donc cet homme-là pour attirer à lui les enfans?... Dionis répondit à sa pensée, qu'il avait devinée sans peine. — C'est que je ne suis point méchant, dit-il en souriant à son tour; mais ce sourire lui fit mal aux lèvres, et vraiment ce fut un baume pour elles que de se presser sur les joues de ce marmot tout barbouillé...

— La belle, dit un vieillard qui entra, je viens vous apprendre une bonne nouvelle. Votre père ne craindra plus de voir saisir sa terre pour les arrérages du mois passé. Isidore Gaudit est mort. C'est son cheval qui l'a tué.

Dionis, qui tenait l'enfant, tressaillit et ne bougea point.

— Un malheur ne vient jamais seul, soupira la jeune fille ingénument. La fête d'Aigubelles aura lieu sans bal dimanche; le *coco* de Champvans a crevé sa caisse.

Cette fois Dionis eut envie de rire. Cependant son cœur se souleva. Il jeta une pièce de monnaie sur la table, en donna une autre à l'enfant et sortit. Comme il traversait la cour, il faillit se heurter contre un jeune homme vêtu d'un habit de chasse fort défraîchi, chaussé de bottes molles dont les genouillères bâillaient d'une malgracieuse façon, qui accourait tout en riant. — Holà! Jean Lhuys, cria-t-il.

— Monsieur le baron, répondit la jeune fille, qui s'avança sur le seuil, mon père n'y est point.

— Tant pis! fit le hobereau, je venais lui dire qu'Isidore Gaudit est mort, et qu'il y a une justice au ciel. C'est *mon* cheval qui l'a tué!

Et Dionis écoutait. Point de doute, le baron, c'était ce jeune seigneur dépouillé par Gaudit, qui lui avait tout pris jusqu'à son cheval. Cet enfant prodigue jouissait en ce moment de sa revanche, et

la fille riait de l'entendre. Jean Lhuys, descendant du bois, arrivait au coin de la maison. Un prêtre, qui au contraire remontait le village, venait au-devant de lui. — Monsieur le curé! s'écria le paysan, ce que l'on dit est-il vrai? Isidore Gaudit est-il bien mort? — Oui, dit le prêtre, et sans confession. C'est son cheval qui l'a tué.

— C'est son cheval! répéta mentalement Dionis.

Il joignit rapidement le bord de la Loue, et se mit à suivre le chemin de halage qui devait le ramener aux Grand'Pierres. Il pouvait à présent se montrer à tout le monde et revoir Thérèse.

Les Grand'Pierres, quand il y entra, bourdonnaient comme une ruche. Tout le monde était aux portes, causant de l'événement du jour; un air de délivrance animait tous les visages. Qui n'avait éprouvé l'avarice d'Isidore Gaudit et ses vengeances? Il s'immisçait dans les successions ouvertes, dépouillait les orphelins; on sait comment il traitait les veuves! Il achetait les créances désespérées, qui dans ses mains redevaient sûres, jetait les vieillards hors de leurs maisons saisies, et s'emparait du champ des pères de famille. Aussi quatre jeunes gens du hameau voisin avaient-ils ramené en triomphe le cheval, l'exécuteur de la justice d'en haut, comme disait le hobereau d'Aiguebelles. Dionis se sentit bien plus fort en passant dans la rue du bourg, au milieu de cette double avenue de figures épanouies, parmi ce concert de malédictions joyeuses. Du fond du cabaret sortit une voix retentissante qui disait : A la santé d'Isidore Gaudit! Et l'on entendit le choc des verres.

Cette grossière et lugubre plaisanterie choqua Dionis, il pressa le pas; cependant la troupe des buveurs sortant du cabaret l'entoura et lui apprit que les deux âmes damnées de Gaudit, ces deux pendards qu'on appelait ses recors, venaient de détalier après avoir fait maison nette. Le juge de paix, se présentant pour l'apposition des scellés, n'avait mis les sceaux que sur des coffres vides. — Voilà qui tourne bien pour Edulphi Granjot, pensa Dionis; ah! nous sommes heureux tous les deux! — Tout le monde aux Grand'Pierres jugeait bien que M. Lombard était un heureux homme. Au détour de la rue, il rencontra un bourgeois de campagne qui l'aborda et lui dit avec un mielleux sourire : — Cette mort délivre bien M^{me} Tupffer. — Dionis en tomba d'accord, puis il rentra promptement chez lui. Sa servante lui remit un billet de Thérèse.

« Dionis, écrivait-elle, ah! Dionis, doit-on jamais se réjouir de la mort d'un méchant qui n'a pas eu le temps de se repentir? Si cela est permis, c'est bien à nous. Imaginez-vous que ce malheureux avait un grand trou dans la tempe!..»

— Ceci, c'est ma pierre! fit Dionis sans interrompre sa lecture.

« Et le front tout ouvert, continuait Thérèse. Fi! l'horrible blessure! Je vous écris en courant. Que j'aurais pourtant de choses à vous dire, si j'étais sûre que vous m'aimiez autant que je vous aime! Sachez que ce pauvre homme, qui m'a fait tant de mal, se mêlait aussi de dire qu'il m'aimait. Oh! je peux bien l'avouer à présent, je me suis amusée de lui pendant six mois. Songez que je m'ennuyais alors à périr, toute seule dans cette grande maison qui va devenir la vôtre... Mais un jour, Dionis, ne m'a-t-il pas proposé de l'épouser, la, tout simplement! Que pouvais-je faire, sinon de le chasser? J'y ai eu bien du mérite, car je riais tant, qu'il ne me restait point de force pour être sévère. Il a demandé grâce, il est revenu; c'était pour me jouer le bon tour que vous savez. — Mon Dieu! vous croyez peut-être que je tenais beaucoup à cette fortune qu'il comptait si bien me dérober à la première sottise que ferait mon cœur. Ah! détrompez-vous, cher ami de mes tristes heures, et ne me jugez pas si mal. J'aurais tout donné des deux mains pour être à vous, si je n'avais pas su que vous étiez pauvre, et si je n'avais compris que la pauvreté à deux vous faisait peur.

« Ah! Dionis, aurais-je fait pour vous ce que j'ai fait hier soir, si j'avais prévu?... Mais je ne regrette rien. En consentant à devenir votre maîtresse, je n'ai point cédé seulement à mon cœur, j'avais mon dessein; vous voulez le connaître? Eh bien! je comptais sur mes remords, après le premier étourdissement d'un bonheur où je devais trouver tant de mélange, pour me donner la force qui me manquait. Oui, je l'aurais tenté, ce procès qu'on me conseillait de faire aux héritiers de mon mari et à cet Isidore qui s'était mis en leur place. On m'a toujours assuré que je devais le gagner; mais aurais-je osé même y penser avant de vous connaître? Grand Dieu! m'en aller dire à des juges que je ne pouvais vivre seule et que je voulais me remarier! Dire que je vous aimais, que je ne pouvais vivre sans vous, cela eût été bien différent! j'aurais fini par devenir assez osée pour le crier à toute la terre.

« Venez, venez vite! Je n'ai pas perdu mon temps, moi. J'ai mandé mon avocat, je l'attends. Il va nous donner les conseils dont nous avons besoin tous les deux. Venez... »

L'ombre tombait. L'air avait encore plus de fraîcheur et de parfums que la veille, le ciel plus d'étoiles. Thérèse, qui rêvait le front dans ses mains, se leva et se mit à parcourir ce petit salon qui avait vu de si douces choses; elle se mit à son piano et songea tout à coup que, si près de la maison du mort, les bienséances lui défendaient de chanter et de marquer de la joie. Debout alors, sur le seuil de la porte ouverte, elle laissa errer ses yeux sur le jardin. Dionis allait-il venir par là, ou prendre le grand chemin de tout le

monde et entrer par la cour comme un visiteur ordinaire? — Non, fit-elle en souriant, cette fois encore il franchira le mur, ou bien il n'a pas compris ma lettre.

Il y a des instans que rien n'efface dans le cœur et la mémoire d'une femme, pas même l'ivresse qui dure toute une vie. Ce sont des émotions si fortes que la continuité du bonheur n'en rend pas la trace moins chaude; c'est la flamme qui court sur le foyer ralenti, c'est le spasme dans le rêve, c'est la fleur idéale dont la tige est immortelle, mais qui ne s'épanouit qu'une fois en cent ans. Thérèse sentait bien que la soirée précédente serait toujours sa plus belle, et que ce mur aveugle et sourd ne cesserait jamais de lui rappeler l'heure triomphante de l'amour et de la jeunesse.

— Thérèse, dit Dionis, entrant par le jardin.

— Vous! c'est enfin vous! s'écria-t-elle.

Ils demeurèrent dans les bras l'un de l'autre; les yeux assombris de Dionis se noyèrent dans le clair regard de Thérèse. — Parlez-moi donc! je veux que vous me parliez, fit-elle. — Il lui dit deux ou trois de ces choses insensées qui ne sont d'aucune langue. Thérèse y répondit par un sourire et un murmure, et ce fut tout d'abord. — Pauvre Isidore Gaudit! soupira-t-elle au bout d'un moment.

— Ah! dit-il en reculant, ne me faites pas penser à Isidore.

Elle eut alors un charmant signe de tête qui convenait que Dionis avait bien raison de vouloir laisser dormir en paix l'ennemi dont on ne craignait plus le réveil, et même elle confessa tout haut que ce n'était là que du bon goût et de la charité; puis, mettant ses petites mains dans celles de son amant, elle recommença de le regarder en silence. — Mon ami, dit-elle au bout d'un instant, je voudrais bien vous obéir et ne plus jamais prononcer le nom de ce pauvre homme, mais...

— Mais il y a des héritiers, répliqua Dionis.

— Dieu bon! s'écria-t-elle en se levant en sursaut, et mon avocat qui ne vient point!

L'exprès qu'elle avait envoyé à la ville frappait au même instant à la porte. Il était chargé d'une fâcheuse nouvelle. M^e Coffin était allé bien loin de là *consulter* dans un gros procès, et n'avait pas fixé l'époque de son retour. — Quel contre-temps! dit Thérèse en se laissant retomber sur un fauteuil, nous voilà donc sans conseil! Je ne suis pas encore toute à vous, Dionis. Oui, oui, cet Isidore a des héritiers sans doute. Vous aussi, vous avez songé à cela.

— Je n'y avais point songé d'abord, répliqua-t-il, et voilà ce qui me surprend, car c'est une pensée qui aurait dû me venir d'elle-même. Oh! je n'envie pas à ce malheureux le bien qu'il peut faire après sa mort, en ayant si peu fait pendant sa vie. S'il a des héritiers, Thérèse, eh bien! qu'ils héritent!

— Et nous? murmura M^{me} Tupper.

— Nous? s'écria-t-il. Ah! tout cela me fatigue et me blesse à la fin! Notre destinée sera-t-elle donc toujours à la merci de ces pieds plats et de leur descendance ou parentage? Sommes-nous libres de nous aimer, oui ou non? La question est d'être heureux dans cette grosse ferme ou bien à la ville, dans un logis sous les toits. Morbleu! chère enfant, relevons la tête, portons-la aussi haut que nos cœurs. Allez! je conviens que la crainte d'être pauvre n'est guère moins amère que la pauvreté même. Savez-vous bien pourtant que ces héritiers me gênent et m'humilient dans l'amour que j'ai pour vous? Il me semble que tous ces petits calculs dont ils sont la cause lui ôtent l'honneur. Thérèse, est-ce que vous vous sentez attachée à moi par des liens qui ne peuvent plus se rompre? Est-ce que votre lettre de ce matin était sincère?... Si elle l'était, je vais y répondre. Je vous propose une grande folie, parce qu'enfin la sagesse me fait honte. Marions-nous donc, si vous le voulez, et défions l'avenir ensemble. Ce n'est certes pas le parti le plus prudent; mais, croyez-moi, c'est le plus noble!...

— Quoi? fit Thérèse en courant à lui, au risque de me voir dépouillée de tout ce que je possède, vous voudriez?...

— Eh! répliqua Dionis, fermons les yeux et faisons cela comme en rêve! Si la sagesse, dont je vous parlais tout à l'heure, veut élever la voix, commandons-lui de se taire. Au diable les héritiers d'Isidore et leurs droits!

— Il a donc mal fait de mourir! dit Thérèse, qui fermait en effet les yeux suivant le conseil de Dionis, puisque sa mort ne nous sert à rien.

Dionis tressaillit, puis se mit à rire. — Parbleu! dit-il en attirant Thérèse vers lui, je vous assure que, si je pouvais ressusciter ce coquin-là, je le ferais de grand cœur!

.... Et la nuit se poursuivait belle, calme, limpide, et les rossignols s'étaient remis à chanter. — Dionis, dit Thérèse, je voudrais aller là-haut dans le bois avec vous, mais je ne le peux avant d'être votre femme.

— Les rossignols chanteront encore en ce temps-là.

— Grand Dieu! soupira-t-elle, il faut donc attendre quinze jours?

— La loi le veut, répliqua Dionis en riant.

— Oui, fit Thérèse tout bas; mais si vous alliez redevenir sage!...

Cependant ces deux semaines passèrent; Dionis et Thérèse ne songèrent pas une seule fois aux héritiers d'Isidore, ou du moins ils ne s'avouèrent pas qu'ils y songeaient. Ces héritiers d'ailleurs ne se montraient point. — M^e Coffin consultait toujours au bout du

monde, et, bien qu'il eût reçu la lettre de M^{me} Tupffer, il n'y répondait pas. Le quinzième jour enfin arriva. Le mariage eut lieu le matin. Le soir, suivant la coutume, M^{me} Lombard donna un bal aux gens du village et l'ouvrit avec son mari.

V.

Dieu ! qu'Edulphi Granjot faisait grise mine sur l'estrade qu'on lui avait dressée dans la cour de la maison Tupffer, convertie en salle de danse ! Le gros édifice rustique allait changer de nom, ayant pris un nouveau maître, et c'est désormais la maison *Lombard* qu'on allait dire. Les jeunes époux qui payaient les frais de la danse venaient de rentrer au logis. Les cris de *vivent les mariés* les y suivirent.

Eh oui ! qu'ils vivent tous les deux en bonne union et en paix, heureux et riches ! c'est le souhait exprimé par toutes les bouches, et il ne faut jamais regarder au fond des cœurs. Seul dans l'assemblée, le vieil Edulphi secouait la tête tout en raclant son violon. On voyait bien qu'il eût aimé à se servir de son archet comme d'un bâton, pour mettre en déroute toute cette jeunesse qu'il faisait danser, et il proféra le classique *Balancez vos dames* d'une voix si terrible que la contredanse s'en arrêta court. D'instinct on leva les yeux pour s'assurer que la foudre ne tombait point du ciel pur. Le plus étrange, c'est qu'Edulphi parut en ce moment aussi effrayé que tout le monde ; il s'était fait peur à lui-même. Il jeta vers le chalet des maîtres un regard rapide et noir, puis revint à son violon avec fureur. Le petit Joseph, de son côté, s'acharnait sur sa caisse remise à neuf, la petite Otilie fit grincer sa tringle sur son triangle d'acier et se mit à rire, car elle avait déjà les ruses de son sexe ; mais ce rire-là était bien nerveux pour la bouche d'un enfant. Au même instant, on entendit sur la route un bruit qui rappelait encore celui du tonnerre, et une voiture s'arrêta devant la grande porte.

L'homme qui la conduisait se proposa vraiment d'entrer dans la cour toute pleine de cette cohue dansante en dépit de l'échafaud de planches où l'orchestre était juché ! Le maître de l'équipage heureusement passa la tête à la portière et se mit à crier ; puis ce personnage sauta par terre. Il était petit, même un peu court, fort rond, même un peu pansu, malgré cela leste et gaillard, tout habillé de noir, cravaté de blanc, le visage rouge, sans barbe, le geste prompt, la voix grêle, et il parlait par saccades. — Souvenez-vous que M^e Coffin était un avocat consultant, qu'il ne plaidait point, et partant, l'art oratoire ne perdait rien aux petites

imperfections de son organe. — Ah çà ! dit-il, qu'est-ce que ce tapage ? Que se passe-t-il donc dans cette maison ?

Ce qui se passait dans la maison de M^{me} Tupffer, la petite veuve condamnée au veuvage à perpétuité, on le dit à M^e Coffin ; il crut rêver de l'entendre. Ses prunelles grises se mirent à tourner dans leur orbite en lançant des flammes ; il envoya ses deux bras en l'air. — Ah ! dit-il, on se marie !

Tout de suite il se précipita vers sa voiture : il allait y remonter sans perdre une minute, mais on le tira par le pan de son habit ; un bras en même temps se glissait sous le sien, un bras mignon et frais, un bras tout nu sous des dentelles, et M^e Coffin fut bien forcé de se retourner. — Madame, dit-il, je suis votre serviteur ; mais que voulez-vous de moi à présent ?

— Ce que j'en ai toujours voulu, répondit Thérèse ; vos conseils.

— M'a-t-on dit vrai ? s'écria M^e Coffin en la regardant aux yeux ; êtes-vous remariée ?

Thérèse inclina la tête. — Oh ! répliqua-t-elle, il n'y a plus à s'en dédire ; je suis mariée depuis ce matin.

— Et c'est pour cela que ces gens dansent ?

— Mais, reprit Thérèse avec ce même air de gravité attendrie qui ne la quittait point, savez-vous si *cela*, comme vous dites, ne vaut pas la peine qu'on se réjouisse ?

— Ils danseront aussi pour les héritiers d'Isidore !

— Chut ! fit la jeune femme en mettant un doigt sur sa bouche, n'éveillez pas ces héritiers, je vous en prie. Ils sont arrivés depuis une semaine. Oh ! j'ai compté les jours. Ils auraient dû venir me trouver ce matin même ; ils ne sont point venus, c'est qu'ils dorment.

— Madame !... dit M^e Coffin... Parbleu ! madame, je vous serais obligé de me dire quel nom vous portez maintenant.

— Mon mari se nomme Dionis Lombard.

— Dionis, répéta l'avocat, Dionis Lombard, c'est pour le mieux. Recevez mes félicitations, madame, et qu'il me soit permis de vous demander si M. Lombard a beaucoup de biens, outre les vôtres, dans ce canton.

— Ah ! répondit Thérèse en soupirant ; il n'en a dans aucun canton du monde.

— Je m'en doutais, grommela l'avocat, puis il se mit à rire avec une traîtresse expression d'ironie admirative et de commisération profonde ; il dégaa prestement son bras prisonnier sous celui de Thérèse, salua la jeune femme d'une courte pirouette, et reprit le chemin de sa voiture. Cette fois il y monta d'un saut. — En route ! cria-t-il.

Le cocher par malheur n'était point d'allure aussi vive que le maître, il perdit du temps à rassembler les rênes. M^e Coffin enrageait, car il eût voulu être à cent lieues de Thérèse, et il n'en était encore qu'à dix pas. Voilà pourtant comme le cœur humain des avocats consultants est fait, peu différent en cela du cœur humain de ceux qui n'avocassent et ne consultent point. — Ah! se disait M^e Coffin, elle s'est mariée!

Cette petite veuve qui lui avait inspiré jadis un intérêt si tendre avait donc épousé par folie d'amour ce Dionis Lombard, quelque va-nu-pied. Et maintenant, assaillie de craintes sur l'issue de son équipée, c'est à lui, M^e Coffin, qu'elle venait demander du secours, comme s'il eût été encore en son pouvoir de récompenser les services qu'il pourrait lui rendre. — Au diable! A quoi songeaient ces héritiers d'Isidore? Ils dormaient, les fainéans, et ne faisaient point valoir leurs droits. Ces droits, M^e Coffin les trouvait naguère odieux, iniques, exécrables, et il pensait à présent que ces gens qui les oubliaient étaient de grands sots; mais surtout il brûlait d'être au bout du monde, pourvu que Thérèse Lombard demeurât à l'autre bout, et qu'il fût bien sûr de ne plus la voir. Justement elle s'approchait.

M^e Coffin ne tourna point du tout la tête; il vit pourtant que la jeune femme joignait les mains par un mouvement qui lui parut avoir encore bien de la grâce. — Monsieur, lui dit-elle, vous étiez meilleur autrefois.

L'avocat secoua la tête.

— Vous me dites que non, reprit-elle avec des larmes plein la voix, c'est donc qu'aujourd'hui ma cause est bien plus mauvaise?

— Morbleu! pour cela, s'écria-t-il, je le crois bien! Vous n'étiez pas mariée alors. Avant d'essayer ce beau coup de tête, il fallait en prévoir les suites. Mariée, dépouillée, c'est tout un. A la vérité, vous pouvez toujours faire le procès aux parens de ce Gaudit, s'ils vous inquiètent... Triste ressource! c'est vous qui avez ouvert la danse; vous n'y ferez plus désormais si bonne figure, c'est moi qui vous le dis...

— Ai-je parlé de procès? interrompit Thérèse en se redressant. Oh! je n'ai pas envie d'en essayer un, et d'y faire la figure que vous craignez. On me dépouillera, monsieur, et vous en serez content. Pour moi, je ne suis plus seule au monde; je suis aimée, voilà ce qui console d'être pauvre!...

— En route! en route! cria l'avocat d'une voix étouffée. Au moment où la voiture s'ébranlait, il remit pourtant la tête à la portière et salua M^{me} Lombard, car il était esclave des usages; mais Thérèse lui tourna le dos.

— Dionis, Dionis! murmura-t-elle. Dans sa détresse, il était bien naturel que son premier mouvement fût d'appeler celui qui allait être désormais le seul bien de sa vie. — Dionis était dans la cour, tout droit planté devant l'estrade des musiciens, absorbé dans une contemplation dont l'objet au moins était étrange. Il regardait Edulphi Granjot.

Elle voulut aller le rejoindre, mais en vérité les forces lui manquèrent. Un moment elle demeura sous la voûte de cette grande porte, comme clouée sur le seuil. Toutes ses espérances de combat et de victoire ne s'enfuyaient-elles point dans les ténèbres de la nuit avec cette voiture qui emportait M^e Coffin, le renégat de sa cause?

Le bal continuait derrière elle; devant ses yeux, à demi éclairée par les reflets tremblans des quinquets et des torches, se dressait cette maison Gaudit qui avait abrité si longtemps le bourreau de son cœur et de sa jeunesse, et qui, maintenant plus que jamais, recélait la tempête. Une fenêtre s'y ouvrit à l'étage supérieur, et deux hommes y parurent. C'étaient les cousins d'Isidore. Ils s'accoudèrent sur le bord de la croisée le plus commodément du monde. Ils avaient arrosé leur souper avec le vin du mort, ils étaient gais, et, comme ils dominaient la cour de leur voisine, ils se mirent à regarder la danse par-dessus le mur avec mille propos gaillards; mais, ayant aperçu tout à coup la robe blanche de Thérèse dans l'ombre du portail, ils reconnurent M^{me} Lombard, et aussitôt ils se turent...

— Thérèse, que faites-vous ici? dit Dionis, qui s'était approché sans bruit.

— Silence, dit-elle en tressaillant, comme s'il l'avait surprise et reveillée d'une rêverie profonde.

Puis elle lui montra les cousins de Gaudit à la croisée. — Ces gens nous observent, fit-elle.

— Bah! répliqua Dionis, ils ne songent guère à nous, ils prennent plaisir à voir la danse. Et nous, qui sommes des ennemis généreux, nous leur payons les violons.

— Mais eux, Dionis... Oh! je vous en prie, parlons bas; eux tiennent une épée au-dessus de nos têtes.

— Ah! répondit le jeune homme avec un geste plein de colère. Quelqu'un la tient, cette épée; mais ce n'est aucun de ces deux cousins-là... Et d'ailleurs que nous importe?

— Oui, Dionis, vous avez raison, reprit Thérèse en essayant de sourire, que nous importe?

Elle fit quelques pas sur la route, et il la suivit. Ils ne se disaient rien, ils ne songeaient même pas à se rien dire. Le pied de Dionis rencontra un caillou parmi la poussière; il tressaillit à son tour et

chassa cette pierre loin de lui. Thérèse leva les épaules, voyant qu'en un moment pareil il s'amusait à pousser des cailloux du pied, comme un enfant. — Il oublie tout, se dit-elle, il est heureux.

Pour elle, il s'en fallait bien qu'elle eût envie de s'abandonner à aucun amusement au monde, car elle réfléchissait à la méchanceté des héritiers d'Isidore, qui auraient dû venir la trouver ce jour même, lui dicter leurs conditions, puisque enfin ils étaient les maîtres, et qui cependant n'étaient point venus. Elle se demandait quel féroce plaisir ces vilains pouvaient goûter à la laisser sous le poids de cette insupportable crainte... Quel plaisir? M^e Coffin le lui avait dit : c'est que leur proie maintenant était sûre, c'est qu'elle s'était mise elle-même dans leurs lacets. Dès lors pourquoi se hâter? Ils attendaient le lendemain. Thérèse se rappelait les déplaisantes paroles que l'avocat lui avait lancées en s'éloignant comme le trait du Parthe, et mentalement elle répéta : Mariée, dépouillée, c'est tout un! Ces paysans retors et avides voulaient donc se faire un jeu de la surprendre dans le premier étourdissement du bonheur, car ils s'imaginaient qu'elle serait surprise; ils ne savaient point qu'elle était prête. — Elle regarda Dionis dans l'ombre, et doucement lui tendit la main.

Dionis la serra dans les siennes. En ce moment, il était bien loin des héritiers d'Isidore; il songeait toujours à Edulphi Granjot. S'il avait pu oublier un seul instant le ménétrier qui faisait gémir son violon là-bas sur l'estrade, ce caillou qu'il venait de heurter du pied lui aurait rendu la mémoire; mais cet avertissement était superflu. C'est lui qui avait exigé de Thérèse qu'elle donnât ce bal champêtre: il n'avait point revu le vieil Edulphi depuis la tragique matinée, il voulait le revoir. Depuis le matin, il l'observait et ne se lassait point de chercher des signes d'effarement sur ce rusé visage. Seul, il savait ce que cachait l'air sinistre d'Edulphi; seul, il pouvait lire dans les yeux du vieillard l'angoisse, la défiance, la joie de la cupidité satisfaite, parfois un vague remords de ce portefeuille volé sur Isidore Gaudit dans le fossé, avec un terrible regret de n'y avoir pas trouvé davantage, avec l'effroyable tentation d'un dernier profit qu'il pouvait tirer de ce hardi pillage, et que pourtant il n'osait prendre...

Il n'osait... Qui assurerait qu'il n'oserait point? Un mélange d'impatience nerveuse, de curiosité cruelle, de crainte, d'attente, quelquefois d'avidité espérance, agitait Dionis à cette pensée; son âme n'était guère moins tourmentée que celle d'Edulphi Granjot, qui avait l'*acte*. Point de doute, cette cession de droits faite à Isidore par les héritiers du filateur et achetée si cher était dans les mains du ménétrier sauvage. Voilà ce que Dionis avait soupçonné le matin

même en ne voyant point venir les cousins de Gaudit armés de ce grimoire; depuis qu'il avait surpris les regards du vieux Granjot dirigés vers la maison de Thérèse, il en était sûr.

L'acte, l'acte était là. Isidore ne se séparait jamais de ce papier précieux, la caution de son avarice, le gage de sa vengeance; il l'avait sur lui lorsqu'il était tombé là-bas au pied de la montagne. Edulphi l'avait trouvé dans le portefeuille. C'est pourquoi, lorsque Thérèse parlait de l'épée suspendue au-dessus de leurs têtes, Dionis s'était écrié malgré lui : — Qui tient cette épée? ce ne sont pas ces cousins. — C'est pourquoi il avait une si fiévreuse hâte de voir comment finirait cette fête, et si Edulphi oserait!... Pourquoi non? La figure employée par Thérèse était bonne; cette épée que tenait le vieux musicien avait deux pointes, et il pouvait à son gré la présenter aux parens d'Isidore ou à M^{me} Tupffer, devenue M^{me} Lombard. Quelque chemin qu'il voulût prendre, lui, le voleur, il ne risquait rien. Aux héritiers de Gaudit, il allait rapporter une part d'héritage, à Thérèse la délivrance!...

En sorte qu'ayant dépouillé un homme tué par un autre, il est vrai, le *coco* de Champvans, par cette belle action s'était mis au lieu et place de la Providence, et pouvait distribuer des bienfaits comme elle, à qui il lui plaisait. Il en avait les mains toutes pleines... N'était-ce pas là une réjouissante chose? Aussi Dionis se mit à rire bruyamment. — Perdez-vous l'esprit? lui demanda Thérèse.

— Je ris de mes pensées, répliqua Dionis, j'ai l'âme gaie, puisque vous êtes là près de moi, et que je suis maître désormais de vous y tenir jusqu'à la fin.

— Jusqu'à la fin, répéta Thérèse en se serrant contre lui.

— De quel air me dites-vous cela! reprit-il. Ah! Thérèse, il s'en faut que vous ayez le cœur aussi libre que le mien. Ce matin, vous étiez plus forte. Cet avocat du diable est venu vous ôter du courage.

— Non, non, reprit-elle vivement; il m'a seulement attristée, rien de plus, Dionis, je vous jure. Il soutient que nous avons eu tort...

— ... De nous marier sans son bon gré, interrompit le jeune homme, je le crois bien. Pensez-vous donc que je n'aie pas deviné depuis longtemps pourquoi ce M^e Coffin vous portait un intérêt si adorable? Oh! je n'y vois point de mal; tout le monde veut faire la folie de vous aimer.

— Mais aussi, soupira Thérèse, comme ils me haïssent tous après!

— Même après leur mort! s'écria-t-il en riant de ce rire faux et saccadé qui avait si fort impatienté la jeune femme un moment

auparavant. Votre mari d'autrefois avait voulu se survivre dans ses frères, Isidore Gaudit se survit dans ses cousins, dont vous avez si grand' peur.

— Ces gens viendront demain, fit Thérèse.

— Point! point, dit Dionis, moi je les attends ce soir, tout à l'heure, à l'issue du bal. Il faut aller les recevoir, ma chère enfant, et leur faire fête.

— Dionis! fit Thérèse effrayée, quel projet avez-vous donc?

— Aucun, lui dit-il, les laisser tout prendre et vous garder, et partir ensuite; mais allons d'abord affronter l'ennemi.

Le bal tirait à sa fin lorsqu'ils rentrèrent dans la cour. Edulphi avait quitté son escabeau de bois. Debout, il frappait à grands coups de pied les planches de l'orchestre et raclait son violon à lui arracher l'âme. Cependant la caisse du petit Joseph meuglait comme si tous les secrets de l'enfer étaient près d'en sortir. Cette caisse en savait long; Edulphi, qui l'entendait, ruisselait de sueur. Les danses se succédaient sans interruption; le terme accoutumé de ces réjouissances de noces, minuit, allait sonner. Une valse encore, une valse! Le ménétrier hurla: Faites tourner vos... Il n'acheva point, car Thérèse et Dionis venaient d'apparaître au coin de l'estrade; la voix lui manqua, il détourna la tête. Dionis s'y attendait bien. De nouveaux vivat, des cris aigus, des hurrahs sauvages s'élevèrent autour des jeunes époux. Thérèse, pâle, horriblement lasse, fit de son mieux pour sourire à ces bonnes gens qui la fêtaient de tout leur cœur. La méchante prédiction de M^e Coffin lui revenait à la mémoire: « ils danseront aussi pour les héritiers d'Isidore! » — Et nous, se dit-elle, nous partirons, Dionis le veut.

— Venez, dit Dionis.

Il la reconduisit jusqu'à la porte du logis, puis, la laissant entrer seule, revint brusquement sur ses pas. Il se mêla dans la valse enragée qui tourbillonnait au milieu de la cour, il arriva jusqu'au pied de l'orchestre. — Edulphi, dit-il à mi-voix, m'entends-tu?

Le ménétrier fit la sourde oreille.

— Bon! reprit le jeune homme, je te forcerai bien à me répondre. Tu es riche, Edulphi; hier tu as fait marché pour six arpens de pré au bas de la rivière. Ah! le sac était gros, mon vieil homme!

— Le sac! répéta Edulphi, quel sac? — Mais il se pencha vers son fils: — Tape! Joseph, dit-il.

— Et le portefeuille donc! continua Dionis. Il y a des trouvailles qui embarrassent. Où vas-tu porter la tienne? Iras-tu frapper à la maison de l'autre côté de la route? Ah! tu y as bien songé. Et, si au lieu de t'acheter ce que tu tiens, les cousins de Gaudit allaient appeler les gendarmes?

Cette fois Edulphi, qui levait le pied pour battre la mesure, trébucha; son archet tourna dans sa main; le bois, au lieu de crier, toucha les cordes, et le violon resta muet. Heureusement la caisse et le triangle allaient toujours.

— Au diable! fit Dionis, est-ce que de beaux écus sonnans ne valent pas mieux que la prison? Va, le chemin qui mène vers moi est meilleur que l'autre. Après le bal, je t'attends...

Il rejoignit Thérèse dans le petit salon qui s'ouvrait sur le jardin. En entrant dans ce nid d'amour, il se laissa tomber lourdement sur le fauteuil; il lui semblait que le poids de son cœur avait doublé dans sa poitrine, et la fatigue l'écrasait. — Ah! murmura-t-il, l'étrange nuit de noces! — Thérèse vint; elle s'assit sur un coussin à ses pieds, posa les deux bras sur ses genoux, leva les yeux vers les siens, et se mit aussitôt à frissonner en le regardant. Elle s'était dit qu'elle retrouverait de la force dans la contemplation de ce mâle et beau visage qu'elle aimait. Elle y cherchait la lumière, et n'y vit que la nuit. Jamais elle n'avait remarqué ce pli noir au front du jeune homme. — Dionis, dit-elle, la tristesse vous gagne...

— La tristesse! fit-il, non, non, c'est pis que cela, bien pis. Pourquoi serais-je triste? Et vous, Thérèse, j'y songe, reprenez tous vos sourires. Je suis maître d'effacer d'un mot la plus forte de vos craintes, et je n'y pensais pas. Faites rentrer le ciel bleu dans votre cœur. Je vous aime, et vous demeurerez riche. Oh! j'ai tout arrangé le mieux du monde, je suis un homme hardi. Et ce n'est pas tout: je suis aussi un homme avisé et terriblement logique. Quand j'ai fait une chose belle ou laide, bonne ou mauvaise, juste ou effroyable, je sais en recueillir les fruits. On dit que dans une certaine voie il n'y a que le premier pas qui coûte. C'est la sagesse de tout le monde; mais comme elle est vraie, ma chère Thérèse!

— Dionis, qu'avez-vous? dit la jeune femme, épouvantée de ces paroles singulières.

— Ce que j'ai! je ne sais trop, reprit-il. Dois-je appeler cela des remords? Ma conscience dit oui, ma raison dit non. Une conscience, un cœur, une raison, des sens, voilà de quoi nous sommes composés, et toutes ces forces ennemies ne sont bonnes qu'à se contredire et à lutter ensemble; c'est une mêlée dans les ténèbres. Votre cœur, à vous, par exemple, est tout à moi, et ne veut envisager d'autre bien que de battre et de s'endormir sur mon cœur; mais votre raison proteste, votre raison vous dit que les prés, les champs et les bois que vous avez sont des gages précieux de liberté et de bonheur. On ne quitte point tout cela sans des pleurs amers.

— Dionis! s'écria-t-elle, il est vrai que je suis faible. Mes regrets ne sont pourtant jamais allés jusqu'aux larmes.

— Eh bien! continua Dionis en se levant, séchez-moi ces pleurs, car ils ne sont plus de saison. Vous m'aimez, vous aimez aussi ces champs et ces bois que vous avez achetés si cher. Ah! l'on dirait que je les aime bien plus que vous, si l'on savait ce que j'ai fait pour que vous ne les perdiez point. Qui peut soutenir que la colère est aveugle? Je prétends, moi, qu'elle voit clair. La mienne est allée droit au but.

— Dionis!...

— Taisez-vous! dit-il en la saisissant dans ses bras. On sort du bal. Vous souvenez-vous qu'il y avait aussi un bal la nuit où vous m'avez reçu dans ce salon pour la première fois? Ce fut la dernière d'Isidore Gaudit... Celui qui tient notre destinée dans sa main va venir; mais il peut aussi bien aller de l'autre côté de la route, et alors vous serez pauvre. Écoutez!

— Je n'entends rien, dit Thérèse tremblante.

— Rien en effet que les rossignols qui chantent dans le bois. Vous désiriez d'aller dans ce bois pendant la nuit : cherchez votre manteau, nous irons tout à l'heure; mais ne me demandez point de passer là-bas à travers les roches. Je ne veux point voir le champ de pierres. Jamais je ne suivrai ce chemin, si je reste en ce pays, Thérèse, jamais...

— Grand Dieu! murmura Thérèse.

— Attestez Dieu que je suis fou, si cela vous plaît, reprit Dionis; je l'ai été dix secondes pendant cette nuit dont je vous parlais tout à l'heure, et la pierre est partie... Mais tenez! celui que j'attends arrive. C'est l'image d'Isidore Gaudit que je vais voir. Vous ne verrez, vous...

On entendit un bruit de pas pesans dans le vestibule qui précédait cette chambre. — Parbleu! fit Dionis, permettant enfin à Thérèse de se dégager de ses bras, vous ne verrez qu'Eduulphi Granjot qui vient chercher son argent.

La porte s'ouvrit. Eduulphi demeura sur le seuil.

— Approche, lui dit Dionis, et ne tremble pas. Je ne suis point le diable. J'étais dans le bois, et je t'ai vu. A combien estimes-tu ce que je te demande?

— Bon! fit le musicien, cela vaut bien dix mille écus.

Dionis tira de sa poche l'héritage de sa tante, trente billets de mille francs; Eduulphi tira l'acte de la sienne.

— Donnant, donnant, dit-il avec un rire farouche.

— Et le portefeuille? lui cria Dionis, tu as brûlé le portefeuille?

Mais le ménétrier tenait son butin, il secoua les épaules et sortit.

— Simplicité, innocence, probité des champs!.. Et l'on dit que

nous sommes des créatures de Dieu! dit Dionis en se retournant vers Thérèse.

Il élevait l'acte au-dessus de sa tête. — Voulez-vous déchirer ceci vous-même? ajouta-t-il.

Thérèse, pendant la scène qui venait de finir, s'était blottie dans un coin de la chambre. Elle se traîna vers son mari. — Est-ce que j'ai bien compris? lui demanda-t-elle; ce n'est donc pas le cheval qui a tué Isidore, c'est cet homme?

Dionis lui prit les deux mains, et la regardant : — Non, dit-il, c'est moi!

Alors il la fit asseoir. Ce fut lui qui se mit à son tour à ses genoux sur le coussin. Il parla longtemps. Thérèse s'était tenue d'abord la tête renversée sur le dossier du fauteuil; ses mains serraient celles de Dionis, et de petits mouvemens convulsifs l'agitaient par instans. — Je vous fais peur, dit Dionis.

— Peur! s'écria-t-elle en se jetant à son cou.

Puis elle éloigna de nouveau son visage du sien pour le regarder plus à son aise et suivant son envie. — C'est toi, dit-elle, c'est toi qui l'as tué! Tu m'aimes donc bien?

— Certes, fit Dionis; mais une manière un peu plus humaine de vous le prouver me laissera toujours l'âme plus tranquille et le cœur plus content.

Thérèse se mit à rire, et recommença de le contempler avec la même ivresse sereine. Dionis détourna ses regards de ces yeux noyés qui l'aimaient en ce moment plus qu'il n'aurait voulu peut-être, et où se lisait une sorte de pieuse admiration qui l'irritait. Il voyait bien que cette admiration étrange n'était pas chez Thérèse le sentiment de la première heure; il craignait qu'elle ne fût durable dans le cœur de la jeune femme, comme son amour même, comme les joies dont cet heureux amour était sûr désormais d'être accompagné jusqu'à la fin. Thérèse se leva brusquement.

— Allons entendre les rossignols, dit-elle.

Mais au moment de quitter le salon elle se ravisa. — Et ce papier que nous oublions! s'écria-t-elle. Si l'âme d'Isidore était revenue pendant notre absence pour nous l'enlever!

— Thérèse! murmura Dionis.

Thérèse approcha de la bougie ce qu'elle nommait ce papier. L'acte brûlait. — Ah! l'homme sans réflexion que vous faites! dit-elle. Isidore n'avait-il pas fait assez de mal? Et que ce fût par vous ou par un autre, ne fallait-il pas toujours qu'il fût puni?

Pauvre Isidore! ce fut le dernier mot de son oraison funèbre. Il n'avait pas moins mérité.

PAUL PERRET.

LA NATURE

ET

LA PHILOSOPHIE IDÉALISTE

- I. *La Philosophie italienne contemporaine*, par M. Auguste Conti; Paris 1865. — II. *La Philosophie de la Nature de Hegel*, traduite par M. Véra; Paris 1859-1865. — III. *Les Problèmes de la Nature*, par M. Auguste Laugel; Paris 1865. — IV. *Les Problèmes de la Vie*, par le même; Paris 1866. — V. *De la Science et de la Nature*, par M. F. Magy; Paris 1866. — VI. *Œuvres philosophiques de Leibniz*, avec une introduction et des notes, par M. Paul Janet; Paris 1866.
-

Les futurs historiens du XIX^e siècle ne pourront l'accuser d'avoir négligé la nature. Depuis que Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand ont tourné les regards de leurs contemporains vers des spectacles dont les précédentes générations avaient à peine soupçonné la grandeur imposante ou le charme attrayant, la nature a occupé dans les œuvres de l'esprit une place de plus en plus considérable. Les poètes y ont puisé de vives et fécondes inspirations; les romanciers l'ont décrite presque avec autant de soin que les caractères de leurs personnages; les peintres en ont reproduit les couleurs puissantes, les lignes harmonieuses, les aspects rians ou terribles, champêtres ou sauvages, riches ou misérables, et on a vu s'élever une école de paysage qui a été et qui demeure l'une des plus solides gloires de ce temps. Quant à la science, ses études sur le monde physique, ses analyses persévérantes et multipliées des élémens et des forces de la nature ont égalé en soixante ans, sinon

surpassé, les travaux de tous les siècles antérieurs. Cependant ceux qui suivent d'un œil attentif la direction des grands courans intellectuels ont remarqué que cette ardente curiosité excitée par les beautés, les secrets et les mystères du *cosmos*, comme le nommaient les Grecs, commence à subir une transformation profonde. A la passion de l'analyse succède le besoin de la synthèse : après avoir cherché et fouillé les plus imperceptibles détails, on éprouve le désir d'embrasser l'ensemble. Naguère encore on n'estimait que les faits bien observés, et l'on s'arrêtait à la détermination des lois qui les gouvernent; on accueillait en souriant les discours des penseurs naïfs qui se flattaient d'être allés un peu plus loin. Aujourd'hui, tout en interdisant la métaphysique aux autres, on se la permet à soi-même. En un mot, il se forme et s'élève de divers côtés des essais, des ébauches, parfois des systèmes réguliers de ce qu'on appelle depuis cinquante ans philosophie de la nature. Ce mouvement se prononce de plus en plus, et atteste une tendance sérieuse dont il est impossible de ne point tenir compte. Peut-être cette tendance est-elle plus ancienne qu'on ne pense. Peut-être les philosophes de profession n'y ont-ils pas assez tôt pris garde, quoique plusieurs d'entre eux aient isolément participé à ce mouvement nouveau. C'est pourtant à eux de prêter l'oreille, afin d'entendre à propos les interrogations de l'esprit contemporain, et de lui indiquer au moins les œuvres où il rencontrera quelques-unes des réponses qu'il cherche. Autrement il va au hasard et néglige les travaux profonds et longuement médités pour se jeter sur des théories improvisées ou paradoxales.

Par exemple, à l'égard de l'explication philosophique de la nature, et en ce qui touche les problèmes relatifs à l'essence de la matière, de la force, de l'espace, du temps, combien de gens s'imaginent qu'on n'a le choix qu'entre la théorie positiviste, qui dénie à la raison toute connaissance des causes, et le matérialisme, qui ramène toutes les causes à une seule : l'atome doué de mouvement ! Combien vont répétant que les penseurs des autres écoles, obstinément renfermés dans leur *moi* solitaire, et volontairement étrangers au mouvement des sciences physiques et chimiques, sont incapables d'ouvrir la bouche ou de rien dire qui ait une valeur quelconque sur les plus admirables phénomènes de l'univers ! Peut-être même s'est-il trouvé quelque critique assez instruit pour accuser le spiritualisme de nier l'existence de la matière et des corps. La vérité est que, depuis quarante ans, ni l'idéalisme allemand, ni ses rejetons français, ni le spiritualisme proprement dit, n'ont renoncé à savoir quelque chose de ce vaste et harmonieux ensemble d'êtres qu'on nomme la nature. Tout au contraire, se rapprochant de jour

en jour davantage des sciences physiques et naturelles, ils leur ont proposé de faire alliance avec elles dans l'intérêt de l'esprit humain. Enfin, s'appuyant sur les connaissances expérimentales apportées par ces sciences diverses, ils ont ici construit de toutes pièces et d'un seul jet, là préparé lentement et édifié jusqu'à une certaine hauteur la philosophie de la nature. La vérité est encore qu'en ce moment même le double mouvement idéaliste et spiritualiste qui nous occupe produit des œuvres ou des réimpressions d'œuvres dont les titres, quoique divers, signifient tous un seul et même objet, la philosophie de la nature.

Il ne serait ni sage ni juste de refuser son attention à de semblables travaux. Pourquoi dédaignerait-on les méditatifs qui, à l'exemple des plus grands parmi les anciens, traitent dogmatiquement de la nature des choses? Ou bien leurs efforts n'ont abouti qu'à démontrer encore une fois la radicale impuissance et l'irré-médiable vanité de la recherche des causes et des substances, ou bien ils ont fait avancer la science de quelques pas, soit en posant mieux les problèmes, soit en perfectionnant les méthodes, soit en proposant des conceptions nouvelles et fécondes. Dans l'un comme dans l'autre cas, il importe de constater le succès bon ou mauvais de leurs hardies tentatives.

Or les penseurs qui tâchent d'interpréter la nature en se plaçant au point de vue de l'idéalisme sont aujourd'hui de trois sortes. Les premiers, purs hégéliens, acceptant tout entière la doctrine du maître et se bornant à la reproduire, à l'expliquer et à la commenter, prennent pour point de départ l'*idée*, c'est-à-dire une certaine conception du principe absolu, et déduisent de ce principe la totalité des existences. On ne peut pas dire qu'ils méprisent l'expérience, cependant ils la sacrifient résolument lorsqu'elle vient à la traverse de leurs spéculations rationnelles, ou plutôt lorsqu'elle gêne leurs évolutions essentiellement logiques. — Les seconds, savans avant d'être philosophes, géomètres, chimistes et physiciens avant d'être métaphysiciens, s'imaginent sans méfiance que la marche de leurs investigations doit être celle-là même qu'ont suivie leurs études spéciales. En conséquence ils partent des résultats obtenus jusqu'ici par les sciences physiques et naturelles: puis, allant, selon leurs propres expressions, de l'observation des faits à l'observation des idées, et du monde inorganique à l'homme, ils se proposent de résumer les expériences dans une vaste synthèse idéale. Et telle est la confiance que leur inspire cette façon de procéder, qu'ils ont bien l'air de tirer à peu près la métaphysique de la physique, et qu'ils se flattent ouvertement de faire sortir la science de l'âme de la science des corps. La raison ne leur répugne

pas : ils la glorifient au contraire; mais, quoi qu'ils disent, leurs prédilections restent acquises à l'observation externe, à laquelle, en cas de conflit, ils ont coutume de s'en rapporter. Les derniers enfin ne partent pas, comme Hegel et ses disciples, d'un principe indéterminé, dépouillé d'existence et de réalité, simple abstraction logique dont les flancs vides ne contiennent rien; ils ne partent pas non plus, comme les savans idéalistes, du règne inorganique, où ce que nous ignorons dépasse infiniment ce qu'il nous est permis de connaître. Obéissant aux lois les plus élémentaires de la recherche et de la démonstration, ils se persuadent qu'il faut procéder du connu à l'inconnu, et trouvant en eux-mêmes une certaine chose dont rien ne les sépare, qu'ils aperçoivent à plein, qu'il leur est loisible de contempler à leur aise et de pénétrer dans tous les sens jusqu'en ses plus secrètes profondeurs, c'est par cette chose qu'ils commencent leurs études. Ils les commencent là, dis-je, mais ils les achèvent ailleurs : ils écoutent la raison, ils consultent l'expérience, ils lisent les ouvrages des physiciens et des chimistes, qui se croient trop savans pour lire les leurs; en un mot, ils abordent l'interprétation métaphysique de la nature, non pas avec une méthode unique et exclusive, mais avec toutes les puissances de l'esprit réunies et combinées. Ces trois groupes de chercheurs sont-ils tous à la poursuite d'une chimère? Ou, si le but auquel ils aspirent peut être atteint, de ces trois écoles quelle est celle qui semble y marcher le plus directement et s'en rapprocher davantage?

I.

Serait-ce en premier lieu l'école hégélienne? Cette école en effet ne semble pas encore avoir parcouru tout entier le cercle de ses destinées. A peu près éteinte dans cette Allemagne qui fut son berceau, et où l'abandon et quelquefois l'injure lui font expier aujourd'hui l'éclat extraordinaire de ses rapides triomphes, peu populaire en France, où d'ailleurs elle a subi des transformations sous lesquelles elle eût refusé de se reconnaître, elle se ranime aux tièdes rayons du soleil de Naples, au souffle ardent de la jeune et libre Italie. Qui s'y serait attendu? Les étudiants napolitains se souviendraient-ils que leur pays s'appela autrefois la Grande-Grèce et qu'il vit fleurir successivement le panthéisme de Pythagore, celui de Parménide et celui d'Empédocle? Malgré de frappantes différences, le sol volcanique de l'Italie méridionale renfermerait-il les mêmes germes philosophiques que la marécageuse Hollande, où naquit Spinoza, et le froid Wurtemberg, qui a eu l'honneur de produire Hegel? La question est difficile à résoudre. D'ailleurs cette

même jeunesse de Naples se rappelle aussi qu'elle a eu pour compatriote le plus grand philosophe du moyen âge, saint Thomas, qui vit le jour à Aquino, et dans ses rangs, dit-on, les thomistes en bon nombre coudoient les hégéliens, en sorte que le climat napolitain paraît capable d'enfanter les doctrines les plus opposées, à l'exemple de beaucoup d'autres et notamment de celui de l'Attique, qui réchauffa et nourrit avec la même tendresse maternelle Socrate et Épicure. Peut-être l'avidité métaphysique de ces ardentes intelligences aime-t-elle à recueillir dans le système compliqué de Hegel des formules arrêtées et des doctrines, sinon claires, au moins très fermes, d'apparence rigoureuse, et d'ailleurs répondant à toutes les questions. Peut-être sont-elles éblouies au spectacle des suprêmes audaces d'une pensée titanique, qui n'est satisfaite et ne se repose que lorsqu'elle croit avoir tiré le vivant univers de son propre sein et s'être identifiée avec l'absolu lui-même. Peut-être y a-t-il aussi en Italie peu d'hégéliens. Voici du moins ce que dit à ce sujet M. Auguste Conti, professeur de philosophie à l'université de Pise : « Nous avons en Italie quelques partisans des systèmes de cet ordre (à la fois panthéistes et mystiques), et surtout de celui de Hegel. Ils sont du reste peu nombreux, et, bien que fort distingués par leurs connaissances, ils n'ont qu'un petit nombre de disciples (1). » Quoi qu'il en soit, l'hégélianisme est enseigné à Naples par deux savans professeurs, MM. Spaventa et Véra. C'est pour cette philosophie un regain d'influence. En outre M. Véra a commencé et poursuit la traduction de *l'Encyclopédie des sciences philosophiques* de Hegel, laquelle comprend, comme on sait, trois parties, *la Logique, la Philosophie de la Nature, et la Philosophie de l'Esprit. La Logique*, habilement traduite et accompagnée d'un commentaire perpétuel, a paru en 1859. Depuis lors jusqu'en 1865 ont été préparés et successivement imprimés les trois volumes où est interprétée *la Philosophie de la Nature*. Ces traductions et ces commentaires sont estimés. Ils jettent de la lumière sur les obscures théories de l'illustre philosophe allemand. Selon les habitudes françaises, M. Véra a substitué autant que possible les expressions de la langue courante à la terminologie insolite de l'original. Ce n'est pas toutefois que cette traduction donne toujours la clé de la pensée hégélienne; elle présente du moins cette pensée telle qu'elle est. Ajoutons qu'elle la livre à l'étude d'une élite de penseurs et de critiques qui ne l'auraient jamais abordée dans le texte même. L'hégélianisme rentre ainsi dans l'arène philosophique, ramené par l'un de ses plus fervens disciples et à la faveur d'une question tout

(1) *La Philosophie italienne contemporaine*, par M. Auguste Conti.

à fait actuelle, sur laquelle il avait devancé et où le rejoignent aujourd'hui les philosophes occupés de sciences et les savans occupés de philosophie.

D'ailleurs, de l'aveu même du traducteur, *la Philosophie de la Nature* de Hegel est demeurée presque inconnue jusqu'ici, et peut être considérée comme un livre presque nouveau. De même que M. Véra, nous sommes porté à nous en étonner. En effet, n'eût-il pas le caractère d'opportunité que lui communiquent les tendances spéculatives des physiciens et des chimistes, cet ouvrage mériterait encore la sérieuse attention qui semble lui avoir été refusée. Ce travail immense ne fut ni un caprice passager de ce grand esprit, ni un épisode dans son œuvre. Pour parler son langage, la nature est, au point de vue de la métaphysique, le second moment du développement de l'absolu; c'est la phase que l'idée doit nécessairement traverser avant de prendre conscience d'elle-même dans l'intelligence de l'homme. En conséquence, *la Philosophie de la Nature* est l'indispensable trait d'union qui relie *la Logique* à *la Philosophie de l'Esprit*. Aussi Hegel a-t-il attaché une singulière importance à cette partie essentielle de son *Encyclopédie*. De 1804 à 1830, il l'a exposée huit fois dans son enseignement : une fois à Iéna, une fois à Heidelberg, et six fois à Berlin. A chaque reprise, il enrichissait sa conception primitive d'additions, d'appendices, de matériaux abondans et précieux, que son savant élève M. Michelet (de Berlin) a fait entrer dans l'édition qu'il a publiée de *la Grande Philosophie de la Nature*. A mesure qu'il perfectionnait et complétait sa théorie de l'univers, le puissant penseur se tenait au courant de toutes choses et mettait hors de doute sa haute compétence scientifique. C'est ainsi qu'il a pu tenter et mener à fin un genre de construction que nulle part le passé ne nous montre porté à un pareil degré d'unité systématique. Quoiqu'on y sente partout la main du génie, le *Timée* de Platon n'est encore qu'une hardie et brillante esquisse de philosophie naturelle, où l'idéalisme géométrique usurpe trop souvent les droits de l'observation et de l'expérience. Quant à Aristote, tout lecteur éclairé est en mesure aujourd'hui de s'assurer, dans la traduction de M. Barthélemy Saint-Hilaire, que les vues de l'auteur de la *Physique*, du *Traité du Ciel*, de la *Naissance et de la Destruction*, composent un système dont les diverses parties sont admirablement liées. Toutefois ce système, comparé à celui de Hegel, offre cet inconvénient qu'il n'est pas coulé en quelque sorte d'un seul jet, et que pour le reconstituer l'historien de la philosophie est obligé d'en chercher les élémens dans un assez grand nombre d'ouvrages distincts. Si de l'antiquité nous passons aux temps modernes, nous rencontrons au xvii^e siècle un monument

grandiose de philosophie naturelle. Simple, féconde, hardiment déduite de sa métaphysique, la physique de Descartes est, parmi les conceptions humaines, l'une de celles où brille avec le plus d'éclat la puissance de l'invention. Les savans illustres tels que d'Alembert, Laplace, Biot, tout en faisant de justes réserves, ont loué à l'envi le grand et vigoureux esprit qui essaya le premier de ramener les phénomènes naturels à n'être qu'un simple développement des lois de la mécanique, et les savans qui, sans être encore illustres, veulent être du moins équitables, trouvent avec raison que les théories cartésiennes sur la nature sont aujourd'hui trop oubliées. La physique actuelle aurait honte d'être ingrate, et elle n'ignore pas qu'elle le serait, si elle ne donnait pas au moins un souvenir à Descartes au moment où elle s'applique à démontrer, comme il l'avait enseigné deux siècles avant elle, que les phénomènes de la nature sont tous, sans exception, des mouvemens de la matière. Ainsi ni l'originalité, ni une certaine part de vérité, ni la forte cohésion des parties n'ont manqué à la physique rationnelle de Descartes. On doit toutefois reconnaître, et il l'a remarqué lui-même, que le traité des *Principes* laisse de côté les corps organisés. Quoique cette lacune soit comblée dans les *Traité de l'homme et de la formation du fœtus*, l'unité extérieure du système en souffre. Il ne nous en coûte donc nullement d'accorder que la *Philosophie de la Nature* de Hegel est l'ouvrage de ce genre le plus régulier, le plus un, le plus systématiquement conçu, construit et conduit, qui ait encore paru depuis l'origine de la science. Rien que pour ces motifs, et à négliger momentanément la valeur, quelle qu'elle soit, des théories, il est surprenant que ce livre n'ait pas davantage attiré et captivé l'attention, et il n'est que juste de le soumettre enfin à un examen consciencieux. Or, pour le bien juger, il convient de l'envisager à deux points de vue : d'abord dans ses caractères généraux et dans ses rapports avec l'ensemble du système, puis dans les applications qu'il présente de la méthode hégélienne à certains problèmes particuliers.

Le système de Hegel est un tout en trois parties si profondément et si étroitement rattachées l'une à l'autre, que la seconde et la troisième ne sont que les développemens naturels de la première. Chacune des trois répond à un des momens de l'évolution de l'idée, ou, selon l'expression de l'auteur, chacune des trois exprime l'une des phases de la genèse de Dieu; car nos pensées sont identiques aux choses elles-mêmes, et la marche de nos pensées n'est que le mouvement des réalités. Dieu, dans cette doctrine, est donc l'idée divine. L'idée divine est la substance de l'univers physique et moral. Cette idée chemine et se développe graduellement : dans la

Logique, elle passe de l'état d'être indéterminé à l'état d'idée concrète; dans *la Philosophie de la Nature*, Dieu ou l'idée divine se réalise sous les formes variées et de plus en plus parfaites de la création visible; enfin, dans *la Philosophie de l'Esprit*, l'idée divine, qui était sortie d'elle-même pour se réaliser dans le monde, revient à soi et prend conscience d'elle-même dans la conscience de l'homme, dont l'esprit est la forme dernière de l'idée et le terme du développement de Dieu. On voit par cette brève esquisse que la doctrine totale n'est que la série des transformations successives d'un seul et même principe se reflétant exactement dans une série pareille d'opérations de notre esprit, en sorte que la dialectique de la pensée se confond absolument avec la vie de Dieu ou de l'idée.

On n'a pas la prétention d'apprendre au lecteur ces traits essentiels de la philosophie hégélienne, qui lui sont depuis longtemps connus. Il était toutefois utile de les rappeler afin de montrer que la théorie de la nature y est la conséquence de la théorie logique de l'idée, et que les objections si graves qui ont été élevées contre l'une se dressent aussi sérieuses et aussi difficiles à résoudre à l'encontre de l'autre. Semblables à ces fleuves qui charrient tout le long de leur cours et portent jusqu'à la mer le limon dont ils se sont chargés à leur source, les systèmes dont les parties fortement enchaînées ne sont que les déductions d'une conception première et unique gardent la marque de l'erreur d'où ils sont sortis et la transmettent à leurs conclusions les plus éloignées, ou bien, si les erreurs inhérentes à telle doctrine y sont rachetées et compensées par de belles vérités, c'est que celles-ci ont en quelque sorte forcé les portes et ont pénétré dans la place, non point sous la conduite du premier principe invoqué par l'auteur, mais malgré ce principe et contre lui. Les représentans actuels de l'école hégélienne invoquent en faveur du système les aperçus ingénieux, les vues fécondes, les applications heureuses qui brillent en cent endroits comme d'éclatans témoignages de la vigueur d'esprit, de la puissance d'invention, et, pour dire le mot que nous prononçons sans effort, du génie du maître. Ces mérites ne sont nullement en question, et l'on se sent d'autant plus disposé à les proclamer que l'ingrate Allemagne semble les oublier ou les méconnaître davantage. D'ailleurs, si le danger est grand quelque part aujourd'hui pour les doctrines qui nous tiennent au cœur, ce n'est pas de ce côté de l'horizon, où s'est couché, quoiqu'il y jette encore quelques derniers rayons, l'astre de la philosophie du *devenir*. Dès à présent Hegel appartient à l'histoire : on peut le juger sans avoir, même malgré soi, l'attitude d'un ennemi, on peut le réfuter sans avoir l'air de poursuivre et de vouloir anéantir un adversaire. Nous nous

sentons aussi calme à son égard qu'à l'égard de Plotin et de Proclus, ses véritables maîtres; mais nous regrettons qu'à l'exemple de ces deux grands néoplatoniciens Hegel ait adopté un principe d'où rien ne pouvait sortir, et une méthode qui, réduite à elle-même et privée du continuel concours de l'expérience, n'aurait rien tiré de ce principe. Quoique ces deux points aient été déjà démontrés par les critiques qui se sont occupés de la *Logique*, et par d'autres encore, il importe d'y revenir, au moins en quelques mots. En effet, le double défaut qu'on vient de signaler ne se retrouve dans la *Philosophie de la Nature* que parce que cette partie du système est la conséquence et le prolongement de la *Logique*. Dans celle-ci, tout est encore plus simple, plus facile à comprendre et à discuter.

Le trait essentiel et caractéristique de la doctrine hégélienne, c'est qu'elle donne une pure abstraction pour point de départ au mouvement de la pensée et au mouvement de l'être. Or l'on se souvient que, d'après Hegel, ces deux mouvemens ne sont qu'un seul et même mouvement, car la pensée est, dit-il, identique à son objet. Ainsi l'ordre tout entier de nos pensées et l'ordre tout entier des êtres du monde sortiront également d'une abstraction. — Mais qu'est-ce qu'une abstraction? Il n'est pas nécessaire d'être un grand métaphysicien pour le comprendre. Par exemple, me voici auprès de mon feu: je puis dire de mon feu qu'il *est*; je puis le dire aussi du fauteuil sur lequel je suis assis; je puis le dire de mon corps assis sur mon fauteuil. Tous ces objets, d'ailleurs fort différens, ont cela de commun qu'ils *sont*. Par conséquent leur commun caractère, c'est d'*être*. Si je pense à ce caractère, j'ai l'idée de l'*être*. Et en y réfléchissant je m'aperçois que cette idée de l'*être* convient à toutes les choses de l'univers, puisque de toutes il est permis d'affirmer qu'elles sont. Eh bien! quand je songe à l'idée de l'être sans l'appliquer à aucun objet en particulier et que je la retiens ainsi isolée en présence de mon esprit, cette idée, séparée de tout objet particulier, se nomme une abstraction; mais de l'être conçu de cette façon, de l'être qui n'est plus ni mon feu, ni mon fauteuil, ni ma personne, ni quoi que ce soit au monde, qu'est-ce que je suis en droit d'affirmer? Une seule et unique chose, c'est qu'il *est*. Au-delà, je n'ai plus rien à dire, rien à déduire. Lorsque j'ai dit de l'être abstrait qu'il est, je n'ai plus qu'à me taire, et si par hasard toute la science humaine est contenue dans cette idée de l'être en général, aussitôt que j'ai prononcé ces deux mots: l'être est, la science est achevée. Hâtons-nous d'ajouter qu'une telle science serait manifestement nulle et vide, car un être dont on ne peut affirmer que l'existence pure et nue est un pur rien, et la science de cet être serait la science de ce qui égale le rien.

C'est de cette idée de l'être en général, de l'être pur et indéterminé qui n'est encore l'être de rien, c'est, dis-je, de cette idée que Hegel a prétendu faire sortir *la Logique* et *la Philosophie de la Nature*; c'est de ce néant qu'il s'est flatté de déduire tous les mouvemens de l'idée et le devenir triple et un de la nature, de l'homme et de Dieu. Se plaçant en face d'une abstraction, il l'a covée de son brûlant regard et s'est persuadé qu'il en avait fécondé les entrailles mortes et vides. Comment s'est opéré le prodige? Le voici. C'est à son plein escient que Hegel pose une abstraction creuse comme premier principe de la pensée et des réalités. Il sait à merveille que ce qu'il nomme l'être pur n'est rien, puisque, pour le mieux définir, il emploie le terme de *négatif-absolu*. Il n'ignore pas davantage que son principe est aussi stérile qu'il est nul. Parvenus d'abstraction en abstraction jusqu'à l'unité suprême, non moins creuse que l'être indéterminé de Hegel, les néoplatoniciens renonçaient à la comprendre au moyen de leur raison. Ils n'osaient qu'en tremblant expliquer comment les êtres sortaient de ce qui n'était rien et n'avait aucun attribut. Et quand ils avaient hasardé une explication quelconque du mystère ineffable de l'émanation, ils se hâtaient de confesser la vanité et l'impuissance de leurs métaphores ou de leurs analogies. Hegel est plus hardi. Il constate bien que son être pur est identique au néant; mais en même temps il considère que cette identité renferme une contradiction, car enfin le néant est le contraire de l'être. Cette contradiction entre l'être et le non-être est comme un aiguillon qui sollicite l'esprit et le pousse à chercher un troisième terme où la contradiction de l'être et du non-être soit conciliée. Ce troisième terme, c'est le devenir. Par le devenir, l'immobilité fatale du premier principe est conjurée; par lui, le mouvement commence, et avec le mouvement l'évolution qui produira successivement toutes les formes de l'idée et de la vie. A cette théorie, originale à coup sûr, mais assurément étrange, on a fait deux objections. D'abord, a-t-on dit, entre l'être pur dont parle Hegel et son non-être, la contradiction n'est qu'apparente et n'existe pas, puisqu'il reconnaît lui-même qu'au fond son être pur n'est que le rien. Donc le premier ressort du mécanisme est chimérique ou se brise. Mais le passage de l'être indéterminé et immobile au devenir et au mouvement ne s'opérait qu'au moyen de cette contradiction prétendue. Ce passage est donc impossible. Entre l'être indéterminé et le devenir, il y a un gouffre. Ce gouffre, la raison toute seule qui ne connaît, selon Hegel, que l'abstrait, la raison ne peut le combler. Pour y jeter le devenir, Hegel a emprunté cette idée à une autre faculté que la raison, c'est-à-dire à l'expérience. Il est donc sorti des limites de sa propre méthode.

Ainsi et au total, son premier principe est nul, et rien n'en peut naître, et lorsque le philosophe s'imagine déduire quelque chose de son principe, c'est que l'idée qu'il en extrait y a été d'abord apportée et déposée par une méthode étrangère à la sienne et par lui répudiée. Bref, un principe vide et une méthode stérile, voilà ce qu'on a reproché à l'hégélianisme.

Ces deux objections, que l'on n'a pas levées et qu'on ne lèvera pas, pèsent de tout leur poids sur *la Philosophie de la Nature*. Non-seulement en effet cette seconde partie du système, dérivée de la première, en reproduit les caractères et les défauts, mais le philosophe, fidèle à lui-même et à sa méthode logique, rend plus évidente encore l'impuissance de son principe en essayant de lui faire produire la matière, les corps et l'ensemble de ces objets qu'on nomme la nature. Grâce aux mouvemens réguliers de la dialectique, il suffit, selon Hegel, pour que l'univers naisse, que l'*idée* poursuive le cours de ses évolutions et se pose cette fois *comme autre qu'elle-même*. Cette explication de l'origine de l'univers n'a pas satisfait tous les critiques. On a demandé pourquoi l'*idée* logique, parvenue au terme de ses déterminations et par conséquent au point culminant de son existence, ne s'en tient pas là, pourquoi ce dieu quitte la sphère de sa perfection et s'abaisse jusqu'à devenir le monde lui-même. Schelling a dit en raillant que l'idée logique était apparemment descendue dans la nature parce qu'elle s'ennuyait de son existence abstraite et solitaire. « Il se pourrait, répond M. Véra, que cette plaisanterie fût plus près du vrai que ne l'a imaginé son auteur, et que ce soit en effet parce qu'elle s'ennuie que l'idée logique descend dans la nature. Seulement c'est un ennui d'une espèce particulière qu'elle éprouve et tel qu'il appartient à l'idée et à l'absolu de l'éprouver; car, lorsque l'absolu ou l'idée passe d'une détermination à l'autre, c'est qu'elle s'ennuie, c'est qu'une de ses déterminations ne pouvant la contenir dans l'unité et la plénitude de son existence, elle l'abandonne, la brise, si l'on peut ainsi dire, et l'annule pour passer dans une sphère plus haute et plus parfaite (1). » Et, afin de rendre son explication plus claire encore, l'ingénieux commentateur y joint ces trois vers de Goethe :

Freundlos war der grosse Weltenmeister,
Fühlte Mangel, darum schuf er Geister,
Sel'ge Spiegel seiner Seligkeit.

Le grand maître de l'univers était sans amis,
Éprouvant un vide, il créa les esprits,
Miroirs heureux de sa félicité.

(1) T. I^{er}. Introduction du traducteur, p. 136.

Cette poétique pensée rappelle un beau passage du *Timée*, dont Goethe semble s'être inspiré : « Le suprême ordonnateur était bon, et celui qui est bon n'a aucune espèce d'envie. Exempt d'envie, il a voulu que toutes choses fussent autant que possible semblables à lui-même. » Les vers cités par M. Vera conviennent donc bien au dieu de Platon, qui est une cause, une âme, un être individuel, en un mot une personne. Ils s'appliquent plus difficilement, ou, à vrai dire, ils ne sauraient nullement s'appliquer à l'*idée* hégélienne. Lorsqu'on dit de cette idée qu'elle s'ennuie, — de quelque espèce d'ailleurs que soit son ennui, — lorsqu'on ajoute qu'elle abandonne ceci, qu'elle brise cela, qu'elle passe dans une sphère, on ne remarque pas que ce sont là autant de sentimens ou d'actes tels qu'une âme individuelle et consciente d'elle-même peut seule les éprouver ou les accomplir. Et l'on oublie qu'au moment où l'on prête à l'*idée* ces divers modes de la vie psychologique, elle n'a point encore acquis cette conscience d'elle-même que, d'après la doctrine, elle ne possédera qu'au terme de son évolution. Enfin on ne répond pas à l'objection soulevée plus haut, et d'après laquelle, le mécanisme de la dialectique s'étant brisé dès l'origine, l'idée n'a pu marcher et est restée invariablement une abstraction vide, inerte, inféconde, qui n'a aucune vertu, pas même celle de s'ennuyer divinement.

Il faut bien cependant que l'*idée*, quelque abstraite qu'elle soit, franchisse le saut et devienne réalité. De quelle façon s'opérera cette transition difficile? Les choses se passeront au début de *la Philosophie de la Nature* comme elles se sont passées au début de *la Logique*. Ici, tout a commencé par une abstraction vide, l'être indéterminé; là, tout commencera également par un élément abstrait et vide, et cet élément sera l'espace. Voilà l'étoffe dans laquelle le philosophe va tailler en quelque sorte toutes les existences physiques. Tâchons de réduire à ses termes les plus simples et les plus clairs la description hégélienne de la naissance de la matière. On a montré un peu plus haut ce que signifie le mot abstraction, il n'est donc pas nécessaire d'y revenir. Ce qu'on nomme l'espace est, à un certain point de vue, une abstraction. Considérez un lieu de l'étendue, puis un second, puis un troisième, tous ces lieux ont cela de commun que chacun d'eux est un espace. Oubliez ces lieux particuliers, ne retenez en votre mémoire que leur caractère commun, vous aurez l'idée de l'espace en général, et ce sera une idée abstraite; mais avec l'abstrait pur, qui n'est rien, on ne peut rien faire. Hegel le rendra concret et réel. Dans l'espace, il distinguera ce qu'il appelle le *point*; il appellera le point un *lieu*, bien plus un lieu individuel, c'est-à-dire réel; puis, afin de lui donner encore

plus de réalité, il localisera ce point, ce lieu dans le temps, comme il l'a localisé dans l'espace, et il l'appellera un *ici* et un *à présent*. Par ce passage de l'espace abstrait et indéterminé à l'espace déterminé, par cette identification d'un point de l'espace avec un point de la durée, on obtiendra un nouveau *devenir*. Ce devenir sera le mouvement, et le résultat de ce mouvement sera la matière.

Après avoir exposé cette genèse de la matière au moyen de l'unité et de l'identité du lieu et du mouvement, Hegel déclare que cette évolution est incompréhensible pour l'entendement, lequel n'est qu'une faculté intellectuelle de second degré; mais, à l'en croire, la raison spéculative, cette suprême fonction de la pensée, doit comprendre qu'on peut mettre l'idéal à la place du réel, et réciproquement. Cependant, quelque respect que l'on éprouve à l'égard de ce noble esprit, quelque vif désir que l'on ait d'entrer dans ses conceptions, on se sent arrêté par les barrières infranchissables de l'impossible. L'espace pur, ce point de départ de la nature dans la doctrine hégélienne, est radicalement distinct de la matière. Transformer en matière cette pure et vide étendue, c'est opérer une véritable création *ex nihilo*. Que le travail se fasse sur l'espace en général ou sur un lieu particulier conçu dans un temps particulier, la difficulté restera la même, car un élément de l'espace pris à part n'est ni moins nu ni moins dépouillé de réalité matérielle que l'espace tout entier. J'admettrais le miracle, sans le comprendre, si quelque puissance créatrice était là pour l'accomplir; mais Hegel ne permet pas qu'on invoque, dans cette formation de la matière, l'intervention d'une force quelconque. Il nie que la force, entendue au sens métaphysique, soit le principe suprême des choses, et ne veut d'autre principe que l'idée, comme si le néant était capable de féconder le néant.

Les illusions idéalistes du philosophe allemand au sujet de la matière passent toute croyance. Ceux qui seraient tentés de suspecter notre témoignage n'ont qu'à lire les lignes suivantes : « La mécanique nous offre un exemple bien déterminé du passage de l'idéal au réel en faisant voir qu'on peut mettre l'idéal à la place du réel, et réciproquement... Dans le levier, la masse peut être remplacée par la longueur, et réciproquement, et une certaine quantité d'éléments idéaux produit le même effet que les éléments réels qui correspondent à ces derniers. Dans le mouvement, la vitesse remplace la masse, et réciproquement on peut obtenir le même effet en augmentant la masse et en diminuant la quantité de l'espace et du temps. Une tuile ne tue pas par elle-même, mais elle produit cet effet par suite de la vitesse acquise, *c'est-à-dire qu'un homme est tué par le temps et par l'espace.* » Comment Hegel n'a-t-il pas

compris que, lorsqu'un homme trop faible pour soulever une poutre a recours à un levier en bois ou en fer de deux mètres de long, cette distance de deux mètres au bout de laquelle il pèse n'est pas le moins du monde une longueur idéale, mais bien la longueur matérielle du fer ou du bois? Comment n'a-t-il pas compris que la vitesse d'une tuile qui tue un homme n'est pas non plus une vitesse idéale et logique, mais qu'elle est bien la vitesse d'un corps réel, ou plutôt que cette vitesse n'est autre chose qu'un corps tombé avec une vitesse croissante? Ici on ne peut pas mettre l'idéal à la place du réel, car si vous supprimez le réel, qui est la tuile, il restera dans votre esprit l'idée du temps et de l'espace qui auraient formé les conditions de la chute; mais il n'y aura ni chute de la tuile ni homme tué.

Il y a une limite où expirent les droits du génie, où s'arrête sa puissance et où son prestige s'évanouit. Cette limite, il la rencontre lorsqu'il vient heurter de front le simple bon sens. Le rôle de la philosophie est d'éclairer le bon sens et non de lui infliger des démentis inutiles. Un philosophe, quels que soient l'éclat et l'autorité de son intelligence, n'obtiendra jamais l'adhésion des hommes sensés, s'il se risque à prétendre que le pur espace se transforme en matière rien qu'en se mouvant. Assurément il n'est pas aisé de définir la matière : personne peut-être n'y réussirait; mais personne non plus ne confondra jamais la matière avec cette étendue idéale qui n'admet aucune des propriétés des corps. Les sciences ont singulièrement encouragé et fortifié cette disposition qui nous porte à distinguer l'étendue physique de l'étendue géométrique. Elles nous ont montré partout dans la matière des énergies actives, des puissances en mouvement, en un mot des *forces*. Ces forces, elles les ont rendues sinon visibles, du moins évidentes dans le déploiement prodigieux et quelquefois formidable de leurs effets. La chaleur, la vapeur, l'électricité, la lumière, sont désormais comme des ouvriers qui travaillent sous nos yeux et à nos ordres. Ce sont si bien des forces agissantes et vives que certaines d'entre elles ont dans l'énergie musculaire des animaux leur équivalent mathématiquement déterminé : une machine à vapeur représente la puissance d'un certain nombre de chevaux, et réciproquement. De leur côté, les chevaux, en tant qu'ils tirent un poids quelconque, sont semblables physiquement à des hommes qui accompliraient des mouvemens pareils pour aboutir au même résultat. Or dans l'homme la force qui meut le corps se connaît; elle a conscience d'elle-même et sait qu'elle est maîtresse de ses actes, en sorte que chaque homme a en lui, mais en lui en tant qu'il est une énergie active révélée par la conscience, l'analogie des forces qui agissent

dans la matière. En étudiant cette force qui est lui-même, il voit clairement que c'est là non certes une abstraction ou une idée logique, mais un être réel connu à titre d'individu, de personne vivante. Au fond donc ou nous ne concevons pas du tout l'essence des corps, ou si nous concevons la matière, c'est comme un ensemble de forces actives. Qu'elle ne soit plus cela, elle ne sera plus rien. On nous répondra sans doute que Hegel n'a nullement nié que la force fût un des principes de la matière. Nous ne l'oublions pas; mais il a placé l'idée dépourvue de force avant l'idée douée de force, ou, si l'on veut, avant l'idée devenue force. C'est assez pour avoir enlevé à son premier principe l'énergie active et féconde dont il avait besoin. De même l'espace, qui, d'après Hegel, est le premier principe de la matière, n'a dans sa doctrine la puissance active à aucun degré. Comment donc agira-t-il, comment se fera-t-il lui-même matière? On ne le voit pas.

S'il était possible de séparer les théories de Hegel relatives à la matière, au mouvement et à la force, de ses vues sur les formes, les types et les espèces, il n'y aurait rien d'excessif à dire que celles-ci sont admirables. Sans doute Hegel a trop fortement serré les liens qui unissent la nature et la raison : il s'est trompé en confondant un rapport d'harmonie avec un rapport d'identité; mais du moins n'a-t-il pas méconnu ces profondes et merveilleuses consonnances par lesquelles la raison et la nature s'appellent, se répondent, se font écho l'une à l'autre. Ce grand esprit n'a pu croire que l'univers fût l'empire de l'aveugle hasard; il a vu que la nature a des habitudes régulières, des formes préférées, des types constans, des lois permanentes. Il a compris en même temps que la raison, aidée de l'expérience, était capable de retrouver ces formes, de les reconstruire au besoin et de s'en servir comme d'un exemplaire pour juger la nature elle-même et distinguer dans ses œuvres la beauté de la laideur. Cette partie de *la Philosophie de la Nature*, parfaitement traduite et commentée par M. Véra, est d'un intérêt puissant. Là était le germe de cette *Esthétique* si ingénieuse, si riche, si souvent juste et solide, qui a tant ajouté à la gloire de Hegel, quoiqu'il ne l'ait pas publiée lui-même. Dans cette *Zoologie* qui termine le troisième volume de la traduction, il y a des parties que n'ont pu entamer ni les plus récents progrès, ni les hardiesses les plus inattendues de la science. Pourquoi sommes-nous forcés d'ajouter que ces théories, dans ce qu'elles ont d'excellent, sont le fruit non pas de la méthode spéculative, mais d'une méthode plus large et plus ouverte, où ont pénétré, en dépit du maître, les résultats de l'observation physique et de l'analyse psychologique?

Je n'insisterai pas davantage sur cet ouvrage considérable. Mon

dessein n'a pas été d'essayer une appréciation de l'hégélianisme tout entier; je me suis proposé seulement de chercher si la philosophie de la nature, que semblent appeler les désirs scientifiques du temps présent, peut prendre pour point de départ l'abstraction pure, s'enfermer avec succès dans une sorte de logique rationnelle et ne consulter qu'accessoirement la psychologie et les sciences naturelles. L'exemple de Hegel me semble avoir démontré le contraire. Je vais chercher maintenant si la théorie philosophique de l'univers fait mieux et plus sûrement son chemin lorsqu'elle part des sciences naturelles, et prétend tout déduire de l'observation des phénomènes matériels, même la métaphysique, même la psychologie.

II.

Le temps est passé où un homme osait se flatter de construire à lui seul et définitivement l'édifice d'une science. Des expériences mémorables ont démontré qu'aux entreprises encyclopédiques les forces intellectuelles de toute une nation, même de tout un siècle, ne suffisent plus. On peut du moins, après de longues études, ébaucher une science quand elle n'existe pas, et, quand elle existe, y ajouter quelque chose. Cependant, même pour celui qui réduit son ambition à ces proportions plus modestes, l'interprétation métaphysique de l'univers semble exiger dans un même esprit trop de dispositions différentes et trop de facultés diverses. Celui qui s'engage dans ces voies attrayantes et difficiles doit y apporter d'abord cet amour passionné de la nature qui rend habile à en provoquer et à en recueillir les plus intimes confidences. Il doit posséder à la fois une raison philosophique largement ouverte aux sciences positives et une intelligence scientifique capable d'entrer en société avec la philosophie sans mesquine jalousie, sans humeur querelleuse, surtout sans aucun secret dessein de n'embrasser son alliée que pour mieux l'étouffer. Les deux livres de M. Auguste Laugel intitulés l'un *les Problèmes de la nature*, l'autre *les Problèmes de la vie*, présentent par momens l'heureuse et rare union de ces qualités opposées. Ce n'est pas chose commune qu'un physicien, qu'un géomètre aimant la nature d'un amour ardent, mais idéal et pur, et trouvant, pour peindre les spectacles du monde visible, des expressions dont le charme et le coloris vont parfois jusqu'à la poésie. « Quel spectacle, dit M. Laugel, s'offre au savant familiarisé avec la notion féconde de la transformation des forces! quelle séduisante simplicité parmi tant de traits épars et discontinus, sous tant d'apparences éphémères, qui pour le vulgaire demeurent sans

lien apparent ! Le monde, sans doute, ne lui est pas expliqué ; mais au lieu de trouver un sphinx partout où il regarde, il reste en face d'un seul sphinx. Il voit les mêmes forces jouer subtilement dans les dards que lance l'étoile immobile, dans les chœurs harmonieux des planètes portées autour de leurs soleils, dans les frémissemens et les embrassemens des atomes, dans l'aimant, doigt obstiné qui cherche le pôle, dans les pures cristallisations où une géométrie qui s'ignore construit de délicates merveilles, dans la flamme qui réchauffe et dans la rosée qui baise les pieds glacés de la nuit. » Cet amant de la nature est aussi l'ami commun des sciences et de la philosophie. Il se réjouit de les voir se rapprocher et s'entendre. Il est convaincu que nul esprit « noble et sérieux ne voudra consentir à admettre qu'il y ait une hostilité nécessaire, un antagonisme fatal entre les enseignemens de la philosophie et ceux de la science positive. » Pour sa part, « il est allé sans cesse de l'une à l'autre ; une curiosité peut-être trop inquiète l'a conduit des mathématiques aux sciences physiques, des sciences physiques aux sciences naturelles ; mais dans leur familiarié il n'a jamais senti diminuer sa respectueuse admiration pour la philosophie. » Et cette admiration, plus courageuse chez un savant, peut-être parce que de sa part elle risque moins de paraître suspecte, n'hésite pas à proclamer la philosophie « la science des sciences. » Ces témoignages répétés de loyale sympathie toucheront d'autant plus vivement la métaphysique que depuis un temps on l'avait habituée à de tout autres procédés. Toutefois qu'elle ne se réjouisse qu'avec mesure.

Le plus beau ciel a son nuage, et celui que nous venons de montrer, malgré sa sérénité, n'est pas sans quelques menaces d'un certain côté de l'horizon. Aux paroles d'amitié et de paix qu'on a citées tout à l'heure se mêlent çà et là des expressions pleines d'ironie et même d'amertume. Le savant aimable qui souhaite si ardemment l'alliance de la pensée spéculative et de la recherche scientifique a cru apercevoir, dans je ne sais quelle ornière où elle serait embourbée, une psychologie propre à certaines « pauvres âmes qui ne savent comment échapper à l'obsession d'un moi chétif, vain et misérable. » D'après lui, cette psychologie enfermerait dans la conscience l'activité, le mouvement, la vie. Elle étudierait des facultés qui n'ont aucune occasion de s'exercer, une volonté que rien ne sollicite, une liberté qui n'a rien à choisir, une logique qui n'a pas de termes à relier. Et comme cette psychologie lui paraît très justement faite pour éloigner les philosophes de l'étude des sciences, il la condamne en lui infligeant les qualifications sévères de « spiritualisme avare » et de « roi sans royaume. » Si cette psychologie vide, creuse et fausse existe quelque part (ce qui est plus que dou-

teux), qu'on nous la montre : elle n'aura pas d'adversaire plus déterminé que nous; mais qu'elle existe ou non, qu'elle soit vivante ou morte, des aberrations de cette science égarée et absurde on ne saurait conclure que Socrate s'est trompé, et que plus l'expérimentateur « sort de lui-même, mieux il se connaît lui-même; » on n'en peut pas tirer cette conséquence fort inattendue, que le Γνωθι σεαυτόν de l'antiquité s'est changé pour la science moderne en : « connais la nature, et tu te connaîtras toi-même. » S'il se persuade que ce changement de point de vue soit désormais un fait accompli, l'auteur des *Problèmes* se trompe. Son erreur est d'autant plus grave qu'il s'est comme chargé d'en fournir lui-même la preuve, et que la marche philosophique qu'il condamne, il a été forcé de la suivre à son insu. Malgré cette déclaration catégorique qu'il va non point de l'homme au monde inorganique, mais du monde inorganique à l'homme, c'est l'homme, bien plus c'est l'homme invisible qui est le centre où il se place pour rayonner sur l'univers visible. C'est là qu'il trouve la lumière qu'il répand sur les obscurités de la nature. Métaphysicien et idéaliste, ennemi des matérialistes, qu'il nomme les saint Thomas de la science, incapables de croire à autre chose qu'à ce que leurs mains ont touché, il doit le meilleur et le plus pur de ses livres à la méthode qu'il affecte de couvrir de son dédain. Je le démontrerai en examinant ses vues sur la substance, sur la force et sur la forme.

Et d'abord, à l'égard de cette chose mystérieuse qui se nomme tantôt la matière, tantôt la substance des êtres corporels, il ne partage pas les grossières illusions d'une ignorance présomptueuse. Vous trouverez aujourd'hui à chaque pas des esprits dont rien n'égale l'assurance, si ce n'est leur manque de savoir, et qui, à toutes les questions ardues que posent en tremblant les physiciens, les chimistes, les physiologistes et les philosophes, répondent invariablement : « C'est un effet de la matière, une propriété de la matière, un changement de la matière. » Et cette matière avec laquelle ils expliquent tout, quand on les presse de la définir, de la caractériser, d'en dire le moindre mot qui ait un peu de sens, ils divaguent ou se taisent. Plus tard, lorsqu'ils auront vieilli ou réfléchi, ils s'étonneront d'avoir tenu pour évidentes les propositions les plus obscures qu'une bouche humaine puisse prononcer. En attendant, nous leur soumettons l'aveu suivant d'un chercheur auquel de longues méditations ont appris à n'être dupe ni de la sonorité des phrases, ni de l'apparente et trompeuse clarté des notions mal définies : « Loin de moi la pensée de vouloir jeter le moindre discrédit sur les sciences! Mais il ne sert de rien de cacher que l'immense édifice de la science moderne repose sur une simple hypo-

thèse : on construit des appareils optiques dont la puissance étonne le vulgaire ; mais ce vulgaire ne serait-il pas plus surpris encore s'il savait que, pour expliquer tous les phénomènes lumineux, la science a rempli tout l'univers d'une substance, différant de toutes les substances connues, qui est partout et qu'on ne peut saisir nulle part, dont aucune expérience directe ne démontre l'existence, qui échappe à toute analyse, dont on dit enfin qu'elle existe uniquement parce qu'elle doit exister ? Loin qu'une telle impuissance soit une injure pour la science, elle en rehausse au contraire la dignité : aucun de nos sens ne peut percevoir l'éther ; mais notre raison le perçoit, et la science n'est pas seulement fille de l'observation, elle est aussi fille de la raison. » Même langage à peu près au sujet des atomes : « Les corps sont des nébuleuses, nous apercevons leur ensemble sans discerner aucune de leurs parties ; toutes les tentatives pour chercher une limite à la divisibilité de la matière sont restées infructueuses : nous ne pouvons douter qu'il y ait des atomes ; mais qui a jamais isolé un atome ? » Le double aveu qu'on vient de lire n'est pas seulement sincère, il est en outre de la plus rigoureuse exactitude. Oui, chaque fois que la science positive réduite à ses propres ressources essaie de toucher le fond, le dessous de la matière, c'est-à-dire ce qui en fait quelque chose de réel, la science positive sent l'objet qu'elle poursuit lui échapper, parce que l'instrument lui manque pour le saisir. Alors elle remplace par des hypothèses cet élément intérieur et invisible des phénomènes. L'emploi de ces hypothèses n'a certes rien d'humiliant pour la science, surtout quand elle a le bonheur d'en rencontrer la vérification dans les faits ; mais pourquoi la science s'obstine-t-elle à sonder le fond des phénomènes physiques ? D'où lui vient cette curiosité inquiète ? Ne saurait-elle se résigner à ignorer ce quelque chose qui se meut dans la lumière, qui rayonne dans la chaleur, qui, plus rapide que l'éclair, traverse la longueur immense du fil électrique ? Est-ce que les savans affirment l'existence de l'éther parce que la science est fille de la raison et que la raison perçoit l'éther ? Quand M. Laugel a écrit cette dernière phrase, il n'y a pas assez songé. Si la raison percevait l'éther, l'éther serait directement connu, et ce qui est connu n'est plus une hypothèse. On ne perd pas son temps à supposer ou à imaginer ce que l'intelligence a le pouvoir d'atteindre au moyen d'une perception immédiate. La cause qui pousse les savans à percer le voile qui couvre la nature de la matière est toute différente, et, selon nous, la voici.

Le physicien philosophe disait tout à l'heure d'une part que l'éther n'est qu'une hypothèse, et de l'autre qu'on affirme l'existence de l'éther parce qu'il doit exister. Ces deux propositions :

l'éther existe et l'éther doit exister, n'ont pas la même origine dans l'esprit qui les énonce. La première est le fruit de l'imagination scientifique qui tâche de prêter une forme, une essence, un mode d'action à ce que l'observation ne saisit pas; la seconde est le cri de la raison cédant à l'autorité irrésistible d'une de ses lois constitutives. Cette loi, c'est que partout où il y a des vibrations, des rayonnemens, des courans, des mouvemens, il y a quelque chose de réel qui vibre, ou qui rayonne, ou qui court, ou qui se meut. Ce quelque chose, on l'appellera comme on voudra, le nom importe peu; mais, quel que soit le nom qu'on emploie, on est forcé non pas de supposer, — il ne s'agit plus ici de supposition, — mais d'affirmer qu'une certaine substance se cache et réside inévitablement sous les mouvemens mille fois variés dont le monde physique est le théâtre. Le savant a beau faire, il a beau railler, sourire, abonder en négations; il n'échappe pas plus à cette nécessité impérieuse que l'enfant qui est convaincu que son joujou cache un ressort intérieur, et qui le brise pour en connaître le mystérieux contenu. Mais où donc le savant et l'enfant ont-ils pris l'idée de ce quelque chose que leur raison obstinée conçoit et affirme sous la perpétuelle mobilité des transformations et des apparences? Serait-ce dans la nature visible? L'auteur des *Problèmes* sait parfaitement que non, et il l'avoue sans détour. Serait-ce dans la raison? Mais la philosophie a démontré cent fois que la raison, quand elle fait divorce avec l'expérience, n'enfante plus que des formes vides, tandis que rien n'est plus réel que la substance des objets physiques. L'idée d'un sujet, d'un être, d'une substance dont les qualités et les mouvemens ne sont que des manifestations. cette idée, le savant ne l'aurait jamais eue, s'il n'avait rencontré au fond de lui-même ce moi chétif dont M. Laugel se moque, mais qui est le seul être qu'il connaisse directement, à l'image duquel il conçoit plus ou moins tous les autres. Vous croyez que dans la nature il existe des substances; vous employez ce terme fréquemment et volontiers; vous affirmez l'existence de l'éther parce que, selon vous, une substance est nécessaire pour rendre compte des vibrations de la lumière. Vous avez raison; mais de votre théorie de la matière, de votre conception de l'éther et des atomes, retranchez l'idée d'être ou de substance que la seule psychologie vous a prêtée, que restera-t-il? Des mouvemens sans rien qui soit mû, des vibrations sans rien qui vibre, des rayonnemens sans rien qui rayonne, c'est-à-dire le pur scepticisme. Donc, et en dépit de vos résolutions, vous êtes parti de la psychologie et de vous-même, au lieu de partir, comme vous le pensiez, de la physique et de la nature. Loin d'avoir changé et en quelque sorte retourné le *con-*

nais-toi toi-même de Socrate, en le pratiquant à votre insu, vous l'avez une fois de plus justifié.

Cet usage à la fois permanent et inconscient des révélations psychologiques, ce recours involontaire aux notions qui viennent à l'âme de l'âme elle-même est plus visible, plus frappant encore dans cet ensemble de considérations sur la force que M. Laugel appelle sa *dynamique*. Cette partie de ses études a un caractère particulier, il est digne d'exciter l'attention des philosophes. Parmi les savans de profession de la présente époque, il en est peu, si toutefois il en est, qui osent, comme lui, envisager les puissances de la nature au point de vue métaphysique, pénétrer aussi hardiment au sein même de la conception de force afin de la développer et, s'il se peut, de l'éclaircir. Il n'est pas au nombre de ces singuliers amis de l'intelligence humaine qui s'imaginent la relever et la fortifier en lui arrachant le pouvoir d'atteindre jusqu'à la cause, c'est-à-dire en lui ravissant la plus féconde et la plus virile de ses énergies. Quelles que soient les différences regrettables qui nous séparent de M. Laugel, il mérite notre reconnaissance pour avoir respecté la raison humaine et l'avoir laissée complète et intacte. Il ne va pas sans doute jusqu'à prétendre que le monde invisible de la substance et de la force soit sans ténèbres et sans mystères; mais il y entre et tâche d'y contempler ce qu'il est donné à la méditation d'y entrevoir. « On ne comprend pas, dit-il, le changement sans un agent de changement, le mouvement sans un moteur, le phénomène sans la force. » Autant de formules, autant de vérités, ou, si l'on y prend garde, autant de formes variées, mais équivalentes, de ce qu'ailleurs on nomme le principe des causes. Au reste, le mot de cause ne l'effarouche pas plus que celui de force et de substance; sa plume le trace sans embarras. Il y a même des momens où il se sent si près de la science psychologique, qu'il se risque à employer certaines expressions de son vocabulaire. « S'il était permis, écrit-il, s'il était permis, à défaut de termes plus convenables, d'emprunter ici le langage de la psychologie, je dirais volontiers que la force est l'âme de l'univers. » On s'excuse ici d'emprunter les termes dont les psychologues ont coutume d'user, et l'on ne s'aperçoit pas que ce sont leurs pensées même que l'on adopte.

Le savant est dans le vrai lorsqu'il conçoit des agens, des moteurs, des forces derrière les actions, les mouvemens et les effets physiques. Toutefois, du moment où il procède en philosophe, il devrait se demander, en manière d'examen de conscience, à quelle école il a appris ce que c'est qu'un agent, une force, une cause. Serait-ce par hasard à l'école de la nature visible? Il le nierait, si

quelqu'un l'affirmait devant lui, car il sait aussi bien que David Hume que l'expérience sensible ne nous montre que des faits qui se suivent, et qu'ainsi, au lieu du rapport de cause à effet, elle ne présente jamais que des rapports de succession. C'est précisément parce que la nature voile, enveloppe, dissimule les causes avec autant de soin que les substances, que le matérialisme s'emprisonnant de gaieté de cœur dans la sphère de la nature physique, a persisté jusqu'ici et persistera toujours à traiter l'idée de cause d'illusion et de chimère. A son point de vue, il n'a pas tort; mais le philosophe idéaliste qui proclame l'existence des causes, où donc en a-t-il vu? Serait-ce au fond des idées de la raison? Encore une fois la raison a sa puissance propre, qui est de rendre certaines propositions universelles et de marquer de certains caractères les êtres ou les choses. Qu'on l'abandonne seule sur les hauteurs sublimes qu'elle habite, elle remuera des abstractions immenses, infinies, éternelles, mais que le rayon de la vie n'éclairera pas et n'échauffera jamais. Ce rayon brille pour l'homme dans sa conscience même. C'est là que le savant apprend, en regardant son âme, ce que c'est qu'une force et qu'une cause, — et lorsque M. Laugel parle de cause active et de force vivante, il sait ce qu'il dit parce qu'il a regardé à cet endroit même dont il se vante mal à propos d'avoir détourné les yeux.

Mais l'univers ne se présente pas seulement comme un ensemble de forces actives et d'êtres vivans. L'action des forces y obéit à certaines règles; la vie s'y développe selon certaines lois. Le monde est une œuvre d'art où tout se coordonne, un drame où la puissance souveraine de l'unité contient, discipline et mène de front les élans impétueux des énergies innombrables qui s'agitent au sein de l'immensité. La science idéaliste se plaît à reconnaître et à proclamer cette stabilité de la nature qui n'exclut pas le mouvement: elle y remarque une évidente fixité qui s'allie à la souplesse, et une variabilité féconde qui dilate doucement et graduellement les grands cadres de la vie sans les faire voler en éclats. « Le monde est une œuvre pensée, » dit-elle avec une brève éloquence; puis, s'expliquant non sans complaisance et revenant plusieurs fois sur ce grand et merveilleux sujet de méditation, elle ajoute: « Tout ce qui vit sous nos yeux semble une variation d'un thème éternel. L'animal apparaît comme l'ébauche plus ou moins parfaite d'une forme asservie à une idée, et non-seulement l'animal, mais l'espèce, mais la famille, mais l'ordre. » — « L'animal est un portrait du type idéal que nous nommons l'espèce. » — « En lisant dans les ouvrages paléontologiques l'histoire du monde, on se convainc que l'anarchie n'y règne point. » Notons enfin ce dernier trait dont la portée est

à nos yeux considérable : « Les forces qui modifient, diversifient, éparpillent la vie, restent les ouvriers de je ne sais quelle esthétique profonde. » On n'a pas l'intention d'examiner en ce moment si la théorie de la transformation des espèces, empruntée à Darwin par M. Laugel, se concilie aisément avec la permanence des types. On ne veut pas davantage discuter la théorie de la *sélection* et de la *concurrence vitale* (*struggle for life*), dont M. Paul Janet a mis à nu les côtés faibles avec sa fermeté et son talent ordinaires dans plusieurs articles de la *Revue* très remarquables. On se contentera de soumettre à M. Laugel deux objections, la première au sujet de son idéalisme, la seconde provoquée par son esthétique.

Si le monde est une œuvre pensée, — et nul n'en est plus convaincu que nous, — si une raison universelle et souveraine ordonne toutes choses, dans quel esprit est cette pensée, dans quelle âme réside cette raison? Je fais de vains efforts pour comprendre ce que serait une pensée qui ne serait la pensée d'aucun être, d'aucun sujet, de personne. Une pensée, c'est un être pensant, ou ce n'est rien. Il en faut dire autant d'une raison qui serait purement et simplement la raison sans être la raison d'un certain être vivant. Donc, puisque l'univers est une œuvre pensée, il est absolument nécessaire qu'un esprit, qu'une âme vivante pense l'univers avec ses types et ses lois éternelles. Ceux qui prétendent qu'il n'y a point d'action sans agent, ni de mouvement sans moteur, ne sauraient éprouver la moindre difficulté à reconnaître qu'il n'y a pas de pensée sans esprit pensant. Or où résidera cette pensée dans une doctrine qui n'admet d'autre substance que l'éther et les atomes? On nous annonce au début qu'on a tout ramené à la force et à la forme. On écrit ailleurs que, s'il était permis d'emprunter le langage de la psychologie, on dirait volontiers que la force est l'âme de l'univers, et que les lois qui en règlent les transformations sont les idées de cette âme toute-puissante et éternelle; mais on n'emploie de telles expressions qu'en avertissant qu'on les considère comme inexacts ou peu permises à un savant. On préfère un autre langage, et par exemple celui-ci : « Nous ne sommes nous-mêmes que l'œuvre éphémère de la force divine répandue en toutes choses. » Or cette force divine, on la tient pour multiple et divisible, puisqu'on parle très résolument des dédoublemens et des fractionnemens de la force primitive, lesquels ne s'opèrent pas au hasard. Ainsi plus de doute : dans cette doctrine, la force universelle est en même temps le sujet, l'être où sont les idées et les lois de l'univers, et cette force est fractionnée et dédoublée autant de fois qu'il y a de parties dans l'éther et de molécules atomiques. On l'avoue avec une poétique hardiesse : « C'est le grand Pan dont quelque chose monte avec la

sève dans chaque plante et chaque fleur, voltige dans chaque insecte, rampe dans chaque reptile et remue dans chaque vertébré. Il a assisté à toutes les révolutions du globe, vu maintes fois les mers bouleversées, les montagnes surgir en ondes solides; mais pendant les crises les plus terribles il a défié la mort. » Voilà certes une image qui n'est pas dépourvue d'une certaine grandeur étrange; mais ce n'est point d'images qu'il s'agit ici. Écartons les voiles poétiques, brisons la statue bizarre et fantastique du grand Pan, que reste-t-il? Une pensée mille milliards de fois divisée en particules et en atomes. Comment cette pensée s'y prendra-t-elle pour penser? Ou bien chacun de ces fragmens de la pensée universelle pensera de son côté dans une impuissance absolue de s'entendre avec les autres, et alors que deviendra l'ordre, où sera l'unité du monde? Ou bien tous ces fragmens de raison seront tous également intelligens, et dans ce cas ce n'est plus un seul grand Pan que vous aurez; Pan se nommera légion, et l'harmonie universelle demeurera encore inexplicable. Ou bien enfin la raison universelle, la pensée directrice et souveraine sera une, indivisible, spirituelle, au-dessus et en dehors de la totalité des êtres; mais dans cette troisième hypothèse Pan, au lieu de défier la mort, aura disparu comme l'une des plus grandes impossibilités que puisse rêver l'imagination philosophique. Il est vraiment des cas où la science du *moi*, de ce pauvre *moi* qu'on appelait tout à l'heure chétif et misérable, ne laisse pas que d'avoir quelque utilité. Demander à la psychologie le mot de toutes les énigmes métaphysiques, certes ce serait trop. D'autre part, nous comprendrions à la rigueur que l'on mit la science de l'âme de côté absolument et pour toujours; mais lui emprunter la notion de la pensée, de l'intelligence, de la raison, qu'elle seule peut offrir, et puis ne la plus écouter quand elle enseigne que la première condition de la pensée, c'est que le sujet pensant soit un, simple, sans parties, voilà qui ressemble beaucoup à une contradiction.

Les savans qui se moquent de la psychologie courent les mêmes dangers que les poètes qui rient aux dépens de Boileau. Comme le fond de notre conscience est après tout l'appui le plus solide de la certitude, lorsqu'on s'éloigne trop de cette terre ferme, on roule sur une mer mouvante, on a une sorte de vertige intellectuel, on écrit des phrases telles que celles-ci : « L'identité nécessaire du monde pensant et du monde étendu... ne sera jamais complètement visible; nous en avons parfois comme des perceptions fugitives. » Et plus bas : « Le destin de l'homme est de chercher plutôt que de trouver. » — « L'esprit scientifique a ses ivresses comme le mysticisme. » Oui, mais on se préserve de ces ivresses et de ces vertiges en re-

gardant plutôt dans les endroits de l'âme où il fait clair que dans les gouffres de l'immensité ténébreuse. Une chose nous confond toujours, c'est que les savans, qui ont appris aux philosophes à passer du connu à l'inconnu, se soient dégoûtés de cette sage méthode depuis que les philosophes l'ont adoptée. Ils adorent aujourd'hui le procédé inverse, du moins quand ils cultivent la philosophie. Commencer par l'inconnu leur paraît le comble de l'art de bien chercher la vérité. De là, chez les plus pénétrants, des découragemens, des doutes, des négations imprévues. L'auteur des *Problèmes* est peut-être parmi les écrivains de ce temps-ci l'un des mieux faits pour sentir, décrire et analyser les beautés de la nature physique. Dès qu'il y touche, son style se colore, brille, s'attendrit, comme si la seule pensée de la beauté remuait son cœur et mouillait ses paupières. Cette délicatesse innée, cette finesse de sentimens se trahit surtout lorsqu'il parle de l'esthétique. Il sait apercevoir la lumière de la beauté jusque dans les régions les plus froides, les plus mornes de la pensée. Il aime et loue l'heureuse influence de la science qui la cherche. « L'esthétique, dit-il, qui nous pousse à la recherche des rapports les plus simples, est un des plus puissans auxiliaires de l'esprit, et même quand elle nous égare momentanément, elle ouvre d'ordinaire des voies où il y a profit à entrer. » Et cependant, pour lui, « l'esthétique n'est pas encore, elle ne sera sans doute jamais une science. » Je le crois bien; le premier élément scientifique de la science du beau est dans l'âme; c'est l'âme qui est la mesure même de la beauté, l'âme, dis-je, et aussi ces âmes inférieures qu'on appelle des forces. On pourrait affirmer que la beauté d'un être n'est que la quantité d'âme exprimée par sa forme extérieure; mais comment adopter cette mesure, comment en connaître la valeur, l'exactitude, la précision, lorsqu'on a placé la nature au commencement de ses études et l'âme au contraire à la fin, et qu'on esquisse une esthétique (ne fût-ce que celle de la nature et de la vie) bien longtemps avant d'avoir posé et agité les problèmes de l'âme?

C'est toujours le même vice de méthode entraînant les mêmes conséquences et nous inspirant les mêmes regrets. Le penseur distingué dont nous venons d'étudier les théories et dont les esprits délicats aimeront les rares qualités a eu un tort à l'égard de la philosophie de la nature : il a donné à cette science un point de départ qui n'est pas le sien, une méthode qui n'est pas la sienne; il est vrai qu'il l'a sans cesse ramenée au point de départ et à la méthode qu'il lui avait interdits, mais sans le vouloir ni le savoir, de sorte qu'il lui a ravi le plus grand bénéfice de ce retour aux vrais procédés métaphysiques. Du moins aura-t-il contribué à démontrer

d'une façon péremptoire que, si l'on ne peut expliquer philosophiquement l'univers avant de l'avoir observé en physicien, en chimiste, en naturaliste, on ne devient capable d'en éclairer tant soit peu les côtés invisibles et les profondeurs idéales que du moment où l'on sait projeter sur la nature la pure lumière dont le foyer est au fond de l'âme. Or d'autres ont prouvé cela, non point malgré eux, mais avec le dessein arrêté et méthodiquement accompli d'en fournir la démonstration. C'est de ces derniers qu'il nous reste encore à parler.

III.

La philosophie de la nature n'est ni la chimie, ni la physique, ni aucune des sciences naturelles. Elle est beaucoup moins et beaucoup plus, beaucoup moins parce qu'elle n'a pas à répondre aux questions spéciales que se posent ces sciences, beaucoup plus parce qu'elle agit et tâche de résoudre des problèmes que ces sciences particulières, quand elles s'en tiennent à leurs ressources propres, n'ont pas le pouvoir d'aborder; mais à cause même du caractère spéculatif et purement théorique des questions de philosophie naturelle il arrive que les travaux de ceux qui s'y appliquent passent plus ou moins inaperçus. Cependant les savans qui se hasardent sur ce terrain si voisin du leur ne sont pas tout à fait excusables de ne pas voir les hommes qui s'y sont établis avant eux. On a raison de compter parmi ceux qui se sont occupés de la philosophie de la nature MM. Saïsset, Janet, Vacherot, Tissot, Bouillier et d'autres; on se trompe si l'on pense que le mouvement auquel ils ont pris part avec honneur n'existait pas avant eux. Eux-mêmes, ils seraient plus justes ou moins distraits, comme on voudra, et à l'occasion ils rendraient un hommage public à ceux qui les ont précédés dans la carrière.

Déjà en 1842, sans remonter plus haut, M. de Rémusat publiait pour la seconde fois un important essai sur *la matière* (1). Convaincu de l'utilité d'une alliance fraternelle entre les savans et les philosophes, il conseillait à ceux-ci de faire les premiers pas, et au conseil il joignait très habilement l'exemple. Avec sa merveilleuse souplesse d'esprit, sa pénétration aisée, son savoir étendu et son style clair et flexible, il débrouillait et ramenait à leurs termes les plus simples les questions épineuses de la constitution de la matière, du mouvement, de la force, de l'espace. Moins pressé de con-

(1) Dans le tome II de ses *Essais de Philosophie*.

clure que de préparer de bonnes conclusions, il analysait les difficultés, en montrait le nœud et s'efforçait d'en découvrir les formules précises; puis il proposait, avec une réserve dont le secret semble se perdre chaque jour, des solutions qui lui paraissaient très voisines de la vérité, mais dont il appelait lui-même la vérification. Là il déclarait, comme l'école à laquelle il appartient, bien qu'avec des argumens qu'il avait su découvrir par ses réflexions personnelles, que le philosophe qui veut définir la nature et déterminer les élémens de la matière était forcé d'employer tout d'abord la méthode psychologique, sauf à aller ensuite plus haut et plus loin, c'est-à-dire à s'élever jusqu'à la métaphysique. Comment se fait-il que son traité sur *la matière* (car sous une forme modeste c'est un véritable traité) ait échappé à l'attention de l'auteur des *Problèmes*? Et, s'il l'a connu, comment ne l'a-t-il ni cité, ni discuté, ni réfuté, au moment où il se préparait à suivre une marche nouvelle et à mettre à la fin cette même psychologie que M. de Rémusat place au commencement? Un autre auteur, un érudit justement renommé, M. Th.-Henri Martin (1), a donné au public en 1849 deux remarquables volumes intitulés *Philosophie spiritualiste de la Nature*, où une connaissance peu commune des sciences positives et de leur histoire s'unit à une grande pratique des questions de psychologie et de métaphysique. M. Th.-Henri Martin ne s'emprisonne pas plus que M. de Rémusat dans le cachot de la psychologie. Il en sort, il étudie l'univers; il a des idées sur la matière, sur les atomes, sur l'éther, sur les genres et les espèces. Pourquoi ne rien dire de son vaste et consciencieux travail? Comment les philosophes et les savans s'éclaireront-ils, se corrigeront-ils, s'aideront-ils les uns les autres, si les savans, satisfaits d'avoir prononcé quelques paroles de pure politesse, rentrent ensuite dans leurs frontières et refusent d'entendre ou de lire ce qui s'écrit ou s'enseigne au-delà?

Ce n'est pas ici le lieu de réparer de fâcheux oublis ou de regrettables omissions. Il convenait toutefois de bien établir que la philosophie de la nature n'est pas née seulement d'hier dans l'école spiritualiste, que dès ses débuts elle y a pris la psychologie pour point de départ, que ceux qui prétendent employer le procédé contraire ne l'ont point convaincue qu'elle faisait fausse route, et que, bien loin de là, dès qu'ils ont visé au même but, ils se sont engagés dans les mêmes chemins. Il faut que ces voies soient naturelles, puisque voici qu'elles attirent de jeunes et fermes talens; il faut

(1) M. T.-H. Martin est l'auteur de plusieurs ouvrages très estimés, notamment d'un récent volume fort curieux qui a pour titre *la Foudre, l'Électricité et le Magnétisme chez les anciens*.

qu'elles soient sûres et fécondes, puisque ces vaillans chercheurs, au lieu de s'y égarer ou de n'y moissonner que des redites, y recueillent sinon de grandes vérités nouvelles, au moins quelques preuves nouvelles à l'appui d'anciennes vérités.

C'est dans ces régions âpres, mais salubres, que M. F. Magy a médité à loisir et composé avec amour son livre intitulé *De la Science et de la Nature, essai de philosophie première*. Dès qu'on ouvre ce volume, on se sent en présence d'un esprit robuste et austère qui aurait pu se donner le plaisir des triomphes remportés dans les luttes brillantes de la polémique, mais qui a préféré cueillir parmi les ronces et les épines les fruits savoureux et nourrissans de la pensée solitaire. Fervent défenseur des idées spiritualistes, il croit de toutes ses forces qu'à la métaphysique fondée sur la conscience que l'âme a de sa liberté est attaché l'avenir moral et politique de notre pays, ou plutôt de tous les pays. « La conscience de notre énergie autonome, dit-il, et la croyance à un idéal divin, voilà les deux conditions primordiales du droit et du devoir, et en quelque sorte les deux ancrés de toute société bien ordonnée. » Plein de cette idée, il a voulu retrouver les bases essentielles de cette métaphysique à laquelle il accorde justement un prix infini malgré les discours assourdissans de ceux qui mettent leur gloire à la décrier, et du même coup il a essayé de poser les fondemens de toute connaissance et les conditions de toute existence. Aidé des sciences mathématiques et physiques qu'il a sérieusement étudiées, mais guidé principalement par la conscience du pouvoir actif et libre dont l'âme est douée, il déclare et il démontre que toutes nos idées scientifiques sont autant d'expressions ou de formes diverses, tantôt médiates, tantôt immédiates, des deux notions de force et d'étendue. Cette démonstration est un modèle de clarté, de suite, de rigueur. Toutes les sciences, mathématiques, physiques, naturelles, philosophiques, y passent chacune à son tour sous les yeux du lecteur; elles ouvrent leurs mains en quelque sorte, et font voir qu'elles n'y portent que les deux idées d'étendue et de force, que chacune cependant manie, développe et présente sous des aspects et selon des méthodes diverses. Il est pourtant à regretter que l'auteur n'ait pas expliqué comment d'autres idées très considérables, telles que celles de rapport et de loi, rentrent dans la double notion qu'il a mise en évidence. Les puissances, les énergies diverses de l'univers ne sont point isolées : des liens innombrables comme elles les rattachent et les rapprochent. J'aurais voulu apercevoir dans cette forte étude le réseau de lois, de relations, de réciprocitys, qui, semblables à un filet, enveloppent les êtres et les empêchent de se disperser.

Pour donner une mesure exacte de la valeur particulière de ce travail comme de sa nouveauté relative, il faudrait pouvoir en citer quelques fragmens; mais nous avons bientôt reconnu qu'on ne saurait en rien détacher. Point de morceaux, point de pages à extraire : tout se tient. C'est un seul bloc coulé d'un seul jet. Considérons du moins dans ce volume, qui n'a qu'un chapitre et qu'un sommaire, une théorie remarquable à laquelle les préoccupations de l'heure actuelle donnent un singulier intérêt d'à-propos : nous voulons dire la théorie de la matière dans son rapport avec les idées de force et d'étendue.

Il n'est pas un philosophe à l'esprit un peu large et un peu élevé qui n'ait vivement souffert, au moins quelquefois, du triste antagonisme que créent entre les penseurs les vues exclusives du matérialisme et du spiritualisme. Cette lutte sera-t-elle éternelle? Qui le sait? Mais qui niera qu'elle ne soit pénible, douloureuse et même, à certains momens, décourageante? Un historien illustre a écrit quelque part à propos des discordes sanglantes qu'excitent les passions politiques : « L'un crie : vive la monarchie! l'autre crie : vive la république! et là-dessus, ils s'entre-tuent. Ils s'embrasseraient, s'ils pouvaient s'entendre. » Les matérialistes et les spiritualistes ne s'entr'égorgeront pas, Dieu merci; mais ils perdent à se réfuter mutuellement un temps énorme. Sans aller jusqu'à s'embrasser, ne pourrait-on quelque jour réussir à s'entendre? Les spiritualistes ne demandent pas mieux, et après tout ils sont plus concilians que leurs adversaires, puisqu'ils admettent fort bien l'existence de quelque chose qui se nomme matière, tandis que de l'autre côté on ne veut entendre parler ni d'âme ni de principe spirituel, quel qu'il soit. Si jamais la paix est signée, au moins pour un temps, ce sera sans doute sur le terrain leibnizien, où se sont récemment placés MM. Magy et Janet, et où nous-même nous oserons appeler des contradicteurs que nous aimerions à convaincre.

Ce qui nourrit et éternise l'antagonisme qui existe entre les spiritualistes et les matérialistes, c'est que ces derniers se persuadent qu'ils connaissent à fond la matière, ou du moins qu'ils savent des choses claires et certaines sur l'existence des corps, par exemple celle-ci : que la substance de la matière est en tous points le contraire de la substance de l'esprit. La matière, disent-ils, est pesante, résistante, tangible, étendue, divisible : les sens, organes positifs de la connaissance, constatent que la matière a toutes ces propriétés, tandis que l'esprit, l'âme, n'a aucune de ces qualités : elle n'est ni pesante, ni résistante, ni tangible, ni divisible : l'âme est donc le contraire du corps. Elle n'a aucune propriété réelle et

positive : donc elle n'est rien. Mais si par hasard ils se trompaient : si les différences essentielles entre la matière et l'esprit n'étaient que des différences de forme et que le fond fût le même ; si les élémens constitutifs des corps, en dépit de toutes les apparences, n'étaient que des choses simples, indivisibles, inétendues et actives, de même que l'intime fond de l'âme n'est qu'une substance active, une force, une énergie purement simple ; si enfin, tandis que l'âme est une seule force simple et active, les corps étaient des groupes de forces simples et actives, la contradiction n'existerait plus ; l'antinomie serait résolue. Les deux partis auraient trouvé un terrain commun où ils pourraient commencer à s'expliquer et à s'entendre. Le spiritualisme aurait l'espoir d'attirer à lui peu à peu son adversaire, et, comme on dit en politique, d'absorber l'opposition.

C'est à établir démonstrativement ces profondes analogies entre la constitution intime des corps et la substance de l'esprit que travaillent quelques jeunes métaphysiciens. Non point qu'ils se proposent de ramener l'esprit à la matière : interpréter ainsi leur dessein, ce serait le comprendre à rebours. Ce qu'ils cherchent, ce sont plutôt les traits de ressemblance que la matière peut avoir avec l'esprit. — En conséquence ils soutiennent que l'élément dernier de la matière est toujours la force active, simple et indivisible comme l'âme elle-même, et qu'en second lieu les propriétés de la matière ne sont que des manifestations de la force active et simple. Ils prouvent de la sorte que, si le physicien comprend quelque chose à l'idée de la matière, c'est précisément grâce à l'idée de l'âme, dont pourtant il se vante de n'avoir que faire.

Sur le premier point, la physique moderne parle catégoriquement le même langage qu'eux. On a vu précédemment qu'aux yeux de M. Laugel il n'y a dans toute la nature que des forces et des formes. « Partout, en tout temps, dit-il, l'atome, possédé d'une infatigable énergie, se balance, ondule, voltige, vibre, qu'il soit logé dans les corps ou perdu dans les espaces éthérés qui séparent les astres. C'est la monade traversée par un flux éternel de mouvement qui, à chaque instant, subit l'action de l'univers et la renvoie à l'univers. Qu'on nous montre un point dans le monde où n'arrive aucun rayon lumineux, où s'éteignent les reflets de tous les soleils, où toute chaleur soit anéantie, où tout mouvement expire... Dans le vide barométrique, il n'y a plus d'air, mais il reste encore quelque chose. Cet inconnu, dont la masse est si faible que nous sommes obligés de le nommer impondérable, est pourtant animé encore par une part si faible qu'elle soit de l'énergie universelle. » Les remarquables travaux de M. Edgar Savaney récemment publiés par la

Revue (1) ont éclairé d'une vive lumière le rôle nouveau et considérable que la notion de force active joue dans les conceptions synthétiques de la science contemporaine. Nous n'avons point à examiner en ce moment si l'usage qu'elle en fait est plus ou moins légitime, et si par exemple elle ne confond pas quelquefois des causes qui sont semblables sans être identiques. Il suffit à la métaphysique de compter des témoins, mieux encore, des auxiliaires ailleurs que dans les rangs des philosophes de profession. Il lui est assez agréable de voir le fondateur même de l'école positiviste venir déposer en faveur de l'activité spontanée des corps, c'est-à-dire confesser en termes à peine déguisés que la nature est pleine d'énergies actives ou, comme nous disons, de forces. « ... Il est devenu évident, dit Auguste Comte, pour tout observateur que les divers corps naturels nous manifestent tous une activité spontanée plus ou moins étendue... Il est aisé de reconnaître dans les corps bruts une activité spontanée exactement analogue à celle des corps vivans, mais seulement moins variée. » Cette unanimité des philosophes et des physiciens à regarder la force active comme l'un des élémens constitutifs des corps n'a pas paru à M. Magy fournir à sa théorie un suffisant appui. Il s'est fait un devoir, — et c'est peut-être là le principal mérite et le côté le plus nouveau de son ouvrage, — il s'est imposé la tâche de réunir et de compléter tous les argumens qui démontrent que la force active est partout dans la matière. Après avoir invoqué cette raison psychologique, souvent alléguée avant lui et toujours à bon droit, que l'âme, consciente de son énergie personnelle, ne peut s'empêcher de concevoir les êtres physiques comme des forces agissantes semblables à elle-même, il appelle à son aide l'observation directe des corps et de leurs mouvemens. Par exemple, il tire un parti très habile du phénomène de la pesanteur. Qu'est-ce qu'un corps pesant? dit-il. C'est un corps que je ne puis soutenir à une certaine hauteur au-dessus du sol sans un effort dont j'ai conscience. Tout corps pesant est donc une cause de résistance, c'est-à-dire une force, ou plutôt un système de forces, puisque toute substance corporelle est divisible en plusieurs fragmens, dont chacun est lui-même un corps au même titre que le composé qui l'a fourni. Cela n'est pas moins vrai des gaz que des solides. En effet, un fluide que je ne saurais saisir et soupeser avec la main, je puis l'enfermer dans un vase de poids connu, suspendre ce vase à l'un des plateaux d'une balance et lui faire équilibre avec un poids auxiliaire dont l'excès sur le poids du récipient mesurera le poids du fluide, c'est-à-dire la résistance que

(1) Livraison des 1^{er} novembre, 15 novembre et 15 décembre 1866.

j'éprouverais moi-même, s'il m'était possible d'en obtenir la perception directe. — Cette façon de raisonner, M. Magy l'applique très ingénieusement à toutes les causes que la physique nomme des forces, à la cohésion, à l'élasticité, à la chaleur, au magnétisme, à la lumière elle-même, et il en conclut que le monde des corps n'est qu'un ensemble de forces, ou plutôt un ensemble de systèmes de forces.

Par ce côté, les corps sont donc analogues aux esprits, et voilà l'intervalle qui séparait le matérialisme du spiritualisme un peu diminué. Toutefois cet intervalle demeure très grand encore, car si les corps sont des systèmes de forces actives, ce qui les rend un peu semblables aux âmes, ils sont étendus, divisibles, composés, et l'âme n'est rien de pareil. Se peut-il qu'il y ait un moyen, on ne dit pas de supprimer, mais seulement d'atténuer d'aussi profondes différences?

Il y en a un en effet, et MM. Magy et Janet croient l'avoir trouvé chacun de son côté. Le premier soutient que l'étendue n'est qu'une apparence pure; le second démontre que l'atome étendu se réduit à la force active, ou n'est rien. L'un et l'autre éliminent l'étendue comme élément des corps et ne laissent subsister que la force. Les raisons qu'en apporte M. Magy ne m'ont point convaincu; elles sont subtiles, obscures même, et l'examen qu'il en faudrait faire pour les réfuter m'entraînerait beaucoup trop loin. Au contraire l'argumentation de M. Janet (1) est simple, claire, décisive. C'est un de ces morceaux qu'on doit reproduire dans les termes mêmes où ils ont été écrits. « ... Les atomes en se déplaçant occupent successivement dans l'espace vide des places qui leur sont adéquates, qui ont exactement la même étendue et la même figure que l'atome lui-même. Si, au moment où l'atome est immobile en un lieu, vous décrivez par la pensée des lignes suivant les contours de cet atome (comme lorsqu'on décalque un objet), n'est-il pas évident que, l'atome disparaissant, vous pouvez en conserver l'effigie et en quelque sorte la silhouette, la figure géométrique sur le fond de l'espace vide? Vous obtenez ainsi une portion d'espace que j'appellerai un atome vide, en opposition à l'atome plein qui l'occupait tout à l'heure. Cela posé, je demande aux atomistes de m'expliquer ce qui distingue un atome plein d'un atome vide, quels sont les caractères qui se rencontrent dans l'un et ne se rencontrent pas dans l'autre. Est-ce d'être étendu? Non, car l'atome vide est étendu comme l'atome plein. Est-ce d'être figuré? Non, car l'atome vide

(1) On la trouve dans l'Introduction de l'édition récente des *Œuvres philosophiques de Leibniz*, par M. Janet.

est figuré comme l'atome plein et a exactement la même figure. Est-ce d'être indivisible? Non, car il est encore plus difficile de comprendre la division de l'espace que la division des corps. En un mot, tout ce qui tient à l'étendue est absolument identique dans l'atome vide et dans l'atome plein... Examinez bien : vous verrez que ce qui distingue essentiellement l'atome plein de l'atome vide, c'est la solidité ou la pesanteur. Mais ni la solidité ni la pesanteur ne sont des modifications de l'étendue, et l'une et l'autre dérivent de la force. C'est donc véritablement la force et non l'étendue qui constitue l'essence du corps. »

S'il en est ainsi, et nous l'admettons pleinement, la matière n'a pas au fond d'autre élément substantiel constitutif que l'esprit. L'essence de l'une et de l'autre, c'est la force active. Dès lors le matérialisme n'a plus de raison d'être : il n'y a plus dans la nature, comme dans l'esprit, que du spiritualisme, ou, plus exactement, que du dynamisme. Or ce dynamisme n'a rien qui menace la dignité et la prééminence de l'âme. L'âme demeure seule capable de penser ou de vouloir, parce que seule elle est une force simple, tandis que le moindre corps est un composé de forces simples. On objectera sans doute, et M. Janet l'a prévu sans répondre toutefois à l'objection, on objectera qu'avec des forces simples, qui sont des élémens inétendus, il n'est pas possible de constituer les corps, lesquels après tout sont étendus, puisqu'ils occupent une portion quelconque de l'espace. Voici ce que, pour nous, nous oserions répondre à cette ancienne et spécieuse objection. Dans les actes de la vie ordinaire, nous avons souvent besoin de certains corps étendus sur lesquels nous puissions agir à notre aise. Ainsi, pour prendre nos repas, il nous faut des tables; pour forger le fer, des enclumes; pour travailler le bois, des établis. Avec quoi faisons-nous l'étendue dont nous avons besoin? Toujours avec de la résistance. Ainsi, quand l'étendue n'est pas une pure abstraction, quand elle est réelle, concrète, elle est toujours équivalente à une somme de points résistans ou de forces. Il n'est pas évident, a dit M. de Rémusat, que l'étendue ne puisse être ramenée à la force. Il est permis d'être plus hardi et de dire : L'étendue peut toujours se ramener à la force. S'agit-il de supprimer une étendue quelconque qui vous gêne, c'est toujours une masse quelconque de forces que vous avez à combattre; mais si l'étendue d'un corps n'est qu'une somme de résistances, si l'étendue d'un mètre cube de marbre n'est que la totalité des résistances exercées par ce bloc à tous les points de l'espace qu'il occupe, l'objection de tout à l'heure n'existe plus. En effet, il n'y a plus lieu de demander comment avec des élémens inétendus on forme de l'étendue. Une seule question demeure possible, c'est celle-ci : avec des

points résistans, comment formera-t-on une somme de résistances? Or la réponse à cette question est dans l'énoncé même.

N'insistons pas. Qu'il nous suffise d'avoir indiqué brièvement par ces quelques exemples et ces premiers résultats d'une analyse plus hardie de quel côté pourraient s'ouvrir les voies de la conciliation entre des ennemis qui ont déjà cela de commun d'aimer pareillement la science et la vérité. Ces voies seraient aussi celles du progrès pour l'étude philosophique de l'univers. En y entrant avec précaution, mais avec courage et persévérance, — en joignant de plus en plus l'observation physique et physiologique à l'observation psychologique, en s'élevant ensuite aux conceptions que suggère celle-ci et que vérifie celle-là, la science de l'esprit n'aurait qu'à se prolonger elle-même pour devenir la science de la nature. Allant toujours du plus connu au moins connu, elle passerait régulièrement, sans hiatus, sans saut périlleux, de l'homme aux animaux, des animaux à la vie végétale, de celle-ci aux êtres inorganiques. A coup sûr, elle ne serait jamais une science achevée ni irréprochable à tous égards; mais cette philosophie de la nature, fondée sur l'idéalisme psychologique, marcherait d'un pas plus sûr et arriverait à des conclusions plus solides que l'idéalisme logique de Hegel et que l'idéalisme physique et physiologique des savans. On l'a vu en effet: pour féconder leur principe, ces deux idéalismes sont obligés d'emprunter à la psychologie les notions de substance et de force que la science de l'âme ne doit qu'à elle-même. La métaphysique spiritualiste possède le vrai point de départ et la méthode. Elle a aussi l'avantage de l'étendue impartiale, puisqu'elle ne supprime aucun élément fondamental de la connaissance ou de la réalité. Que lui manque-t-il donc? Un peu plus d'audace. Habile à se défendre et à conserver ce qu'elle a acquis, il lui faut maintenant un peu de cette ambition qui vise non pas seulement à protéger ses richesses, mais à les accroître constamment. Ceux qui combattent pour elle la servent bien, ceux qui cherchent pour elle la servent mieux encore.

CHARLES LÈVÈQUE.

LES MISÈRES

DU POUVOIR ABSOLU

LA POLITIQUE SECRÈTE DE LOUIS XV.

Correspondance secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère et autres documents relatifs au ministère secret, publiés d'après les originaux conservés aux archives de l'empire, et précédés d'une introduction par M. E. Boutaric; 2 vol. in-8°. Plon, éditeur, 1866.

Un des plus instructifs, un des plus curieux spectacles de l'histoire, c'est le spectacle du pouvoir absolu aux prises avec lui-même, s'embarrassant dans ses propres pièges, s'affaissant sous son propre poids en entraînant le destin d'un pays. Parce que dans cette arène où se joue la fortune des peuples il surgit de temps à autre un Richelieu, un Louis XIV, un Napoléon, les esprits légers ou fascinés par le succès se plaisent à voir dans ces concentrations de puissance une nécessité civilisatrice, — dans ces débordemens d'omnipotence un type auquel tout se coordonne, une sorte d'idéal de gouvernement. Ce n'est au contraire qu'une exception décevante, un violent phénomène moral et politique bientôt suivi d'inévitables désastres.

D'autres régimes ont assurément leurs faiblesses et leurs mauvais jours; mais ils ont en eux-mêmes une force réparatrice, et les défaillances par lesquelles ils passent ne sont que d'un instant, parce qu'ils n'altèrent pas les sources de l'activité humaine. Le pouvoir absolu a cela de caractéristique que ses bonnes fortunes

sont des accidens, que ses misères tiennent à sa nature, à sa manière d'être, à une invincible logique, qu'elles ne se voilent à demi parfois dans la splendeur d'un règne que pour reparaître dans une cynique nudité, à mesure que tombe une passagère et artificielle grandeur. Louis XIV s'évanouit, il reste Louis XV. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les avantages mêmes que le pouvoir absolu promet ne sont qu'une illusion, et qu'à ses propres misères il joint le plus souvent les misères des autres régimes. C'est une illusion de croire qu'il donne l'ordre, la sécurité, la stabilité; il ne donne rien du tout, il ne donne qu'un ordre factice, une sécurité sans lendemain, et cette stabilité dont on lui fait honneur est toujours à la merci de cette « vapeur, » de cette « goutte d'eau » qui d'un instant à l'autre peut dissoudre une existence humaine. « Les pouils sont suffisans pour faire vacquer la dictature de Sylla, » au dire du sceptique Montaigne, et ce « petit grain de sable » qui suffit pour arrêter Cromwell, pour tout pacifier en Angleterre, selon Pascal, peut aussi tout mettre en combustion. — Tout au moins, dit-on, le pouvoir absolu éloigne les ambitieuses compétitions des hommes acharnés à se disputer l'influence et les dignités dans les régimes parlementaires : pas davantage, il ne fait que rabaisser ces compétitions en leur donnant les antichambres pour théâtre, en leur refusant les aiguillons généreux, les viriles émulations de la lutte au grand jour. — Mais enfin il assure la suite dans les plans, dans les idées, surtout en ce qui touche la politique extérieure qu'il préserve de la mobilité des partis, du hasard des délibérations publiques et des résolutions soudaines? Encore moins; les temps de régime absolu sont au contraire ceux où il y a le plus de décousu dans les affaires extérieures, où on est aujourd'hui avec Frédéric II, demain avec Marie-Thérèse, pour finir par n'être avec personne. Le pouvoir absolu! il n'est même pas sérieusement une réalité. Par une dérision singulière, l'autocrate est comme le prisonnier de sa propre loi, la première victime du système qu'il personnifie. Il croit tout voir, tout savoir, et il ne sait rien, il ne voit rien, il ne peut rien. Selon le mot énergique de Pascal, « un prince sera la fable de toute l'Europe, et lui seul n'en saura rien. » A quoi serviraient tant de choses remuées, confondues, transformées, à travers dix siècles d'histoire et quatre-vingts ans de révolutions, si elles ne montraient ce saisissant phénomène de l'impuissance définitive de l'autocratie au milieu d'intérêts qu'elle déplace, qu'elle bouleverse, qu'elle dénature, et sous le poids desquels elle reste accablée après les avoir compromis quelquefois pour longtemps?

Il y a une époque de l'histoire de France où ce phénomène éclate dans sa plénitude, c'est cette période de Louis XV durant laquelle

l'autocratie triomphante de Louis XIV s'épuise et glisse sur la pente où la tardive et impuissante honnêteté de Louis XVI ne pourra plus la retenir. On a parlé bien souvent de Louis XV; on n'avait pas tout dit, puisque de nouveaux documens sortent des archives comme un témoignage de plus sur cette époque où les destinées françaises se rapetissent dans l'intrigue, et peut-être ces documens nouveaux mis à jour par M. Boutaric ne disent pas tout encore. C'est le propre de ces régimes qui ont vécu de mystère de ne pas livrer du premier coup tous leurs secrets, de laisser au temps le soin d'éclaircir ce qu'ils ont fait et ce qu'ils n'ont pas su faire. Ces révélations qui paraissent maintenant, qui ne font d'ailleurs que préciser ce qu'on soupçonnait, ces révélations ont un mérite et même une opportunité singulière : c'est dans un moment de trouble pour la politique de l'Europe, particulièrement pour la politique de la France, qu'elles ramènent l'attention sur des événemens qu'une autocratie énervée ne sut empêcher, auxquels se rattachent à travers dix guerres et dix révolutions ces autres événemens qui viennent encore une fois de mettre à l'épreuve tout le système européen. C'est alors en effet, dans ce milieu du XVIII^e siècle, entre 1740 et 1775, que se forme réellement cette situation diplomatique dont la dernière crise n'est qu'une phase nouvelle. Alors comme aujourd'hui il s'agit de savoir ce que va devenir l'Allemagne avec son laborieux équilibre dans la tempête soulevée par une jeune et âpre ambition. Alors comme aujourd'hui c'est la Prusse qui marche l'épée haute sur l'Autriche, et qui grandit tout d'un coup sous la main victorieuse d'un Frédéric II. Alors comme aujourd'hui la France, placée entre l'Autriche et la Prusse sans parler des autres, voit se lever devant elle cette question des alliances qui lui a plus d'une fois porté malheur. Entre les deux époques, il y a sans doute des différences frappantes, et cependant je ne sais quelle analogie intime survit et se manifeste à travers tout. On dirait un drame longtemps interrompu qui se renoue subitement, — tant le vieux plan des choses semble se reproduire en se resserrant, en volant d'un pas précipité vers le dénouement. Ce sont les mêmes acteurs qui se retrouvent en présence presque dans les mêmes conditions, et l'Europe a pu se croire par instans en face des champs de bataille de la guerre de sept ans, si ce n'est que cette fois, comme on l'a dit dans l'enivrement de la victoire au camp prussien, c'était *la guerre de sept jours*.

Ces événemens de l'autre siècle, — je ne parle que de ceux-là bien entendu, — avaient mal commencé pour la France; ils devaient mal finir. Engagés à la légère et comme au hasard vers 1740, ils aboutissent en trente ans à la triste paix de 1748 qui dénoue la guerre de la succession d'Autriche, — à la paix plus triste encore

de 1763 qui finit la guerre de sept ans, — au démembrement de la Pologne, couronnement de cette série de déboires, origine première de cette ligue du nord que nous avons retrouvée depuis ce temps-là si souvent devant nous. Et si on cherche la raison de cette suite de disgrâces, elle est dans la politique chiffonnée ou bâclée à Versailles, et cette politique n'est que l'émanation naturelle de ce règne, type du régime absolu avec tous ses caractères, ses procédés, ses contradictions, ses frivolités et ses impuissances. Voilà l'intérêt supérieur, l'intérêt moral de ces correspondances secrètes : elles montrent ce que les dominations autocratiques font des affaires d'un pays, et comment elles finissent même par n'être plus maîtresses de leurs propres résolutions.

Une des plus vaines illusions, en effet, est de croire que l'autocratie tire de son principe une force particulière d'action, qu'elle est plus libre pour suivre un dessein parce que personne n'est libre autour d'elle. Si cela pouvait jamais être vrai, ce serait sans doute dans un temps où l'autorité et les traditions n'ont pas encore perdu tout leur prestige, où l'autocratie règne et gouverne au milieu d'un peuple plié par l'habitude à l'obéissance. Il n'en est rien. Voici un temps où « l'absolu pouvoir, comme en Turquie, » selon le mot d'un contemporain, n'est même pas contesté. Ce qui manque le plus, c'est la direction. Hommes et choses, intérêts extérieurs et affaires intérieures, tout va au hasard. Passions frivoles, médiocrités ambitieuses, âpres cupidités, influences équivoques se disputent la scène. Le roi semble le maître unique, et il vit dans une perpétuelle servitude. Pour faire prévaloir sa volonté, ce qu'il croit être sa volonté, il est obligé de se cacher, d'avoir un gouvernement secret, et il ne fait qu'augmenter la confusion. C'est là le spectacle qu'offre cette époque de Louis XV, dont la première et la plus fidèle image est le caractère même du prince. Moralement, ce n'est qu'un libertin de plus dans un temps de dissolution universelle, et je suis bien de l'avis de M. Boutaric, que c'est le côté le moins intéressant, quoique le plus recherché, jusqu'ici, du règne de Louis XV. Politiquement, c'est un des plus rares spécimens du genre; c'est le vrai roi de ce régime absolu : il en a les vices, les faiblesses, les dissimulations, les apathies, les mobilités.

Il était né peut-être avec des dons heureux, parfois il a de secrets mouvemens, il laisse échapper des mots qui ne sont point d'une nature dénuée de dignité ou insensible au bien. A mesure qu'il avance, il plie sous l'excès du pouvoir; il devient bientôt cet être royal défiant et timide dans son omnipotence, tout perdu dans les petits moyens, plein de vellétés sans suite, amolli et endurci à la fois, ennuyé par-dessus tout, dont un des témoins les plus ori-

ginaux et les plus sincères du temps, le marquis d'Argenson, rassemble les traits au courant de son journal. « Notre monarque, dit-il, est un oiseau doux, mais effarouché... Il craint autant de se tromper que d'être trompé dans les affaires, qui vont si mal... Il se travaille du matin pour dissimuler; il ne dit pas une parole, ne fait pas un geste, une démarche que pour cacher ce qu'il veut et donner le change... Sa marotte est de ne pas vouloir être pénétré... » Avec cela de l'apathie. « Voici toutes les passions du roi et tout le ressort du gouvernement : laissez-moi dormir, laissez-moi en repos, que j'aie la paix, que je n'aie point de déshonneur, qu'on me laisse aller à mes campagnes, à mes petits plaisirs, à mes habitudes; quelques bâtimens, de petites connaissances, quelque curiosité. Que j'aie la paix à la cour, dans le royaume et avec mes voisins. Je serais bien aise encore d'obtenir quelque gloire qui ne coûtât pas de peine, l'ordre ancien et accoutumé sans examen, la religion du pays! C'est Morphée qui règne... » Et si Morphée a de temps à autre quelque velléité d'action, il « n'est hasardeux que pour le commencement d'une entreprise; bientôt étourdi et importuné des embarras, surtout des obstacles sérieux, écoutant les deux partis de la cour et les rivaux du ministère, il s'arrête au fort du chemin... — Morphée réveillé se rendort, le faux conquérant se désiste; une témérité mal soutenue est bien pire que l'indolence... » Je pourrais continuer. Variez les nuances et les combinaisons, ce seront toujours là quelques-uns des traits essentiels d'une nature de prince telle que la peut faire l'excès de l'omnipotence.

Ce qu'il y a justement de curieux dans ce gouvernement de Louis XV, c'est qu'il résume tous les phénomènes inhérens à un régime qui commence par corrompre les hommes avant de corrompre les choses, qui conduit à la confusion et à l'impuissance de la politique par la dépression des caractères et par la falsification de tous les élémens de la vie d'un peuple. Telle est la fatalité des dominations autocratiques : elles ont des effets naturels et irrésistibles qui échappent à toutes les habiletés et même à toutes les bonnes volontés; elles ont cela de particulier qu'elles sont très puissantes pour le mal et très peu puissantes pour le bien, qu'elles ne font en réalité qu'à bâtons rompus et capricieusement. Si elles n'étaient que la force momentanément déchainée et triomphante, ce serait beaucoup sans doute; mais ce ne serait encore qu'une crise passagère. Une conséquence bien autrement dangereuse, parce qu'elle est plus durable, du pouvoir absolu, c'est que là où il existe, là où il est érigé en système de gouvernement, la vérité s'enfuit des institutions et des mœurs. Il se produit une sorte d'obscurcissement universel, une sorte d'altération de toutes les idées et de

toutes les habitudes. Il se forme un à peu près de délicatesse, de dignité, de droiture, de légalité et même de liberté, un à peu près dont le caprice ou le besoin du moment est le régulateur. Les gouvernans trichent avec les lois pour dominer, les gouvernés eux-mêmes trichent avec les lois pour se garantir. La ruse, la servilité, l'esprit de transaction, deviennent des moyens de fortune ou de préservation.

De là je ne sais quel amalgame confus et artificiel où le lien moral d'une société se dissout, où le sens de la vie collective s'émousse, où il ne reste que l'instinct personnel, des atomes humains, des individus absorbés dans le soin de leur sécurité, de leurs jouissances ou de leurs intérêts, et il arrive ce que d'Argenson disait de son temps : « Jamais on n'a plus fait d'affaires qu'aujourd'hui; plus le temps est misérable dans le public, plus l'intérêt particulier se replie à gagner avec effronterie. » Il se peut que dans un monde ainsi fait, ainsi énérvé et amolli, le despotisme royal soit plus à l'aise; il n'est gêné ni par la lumière accusatrice des débats publics, ni par les contrôles réguliers de l'opinion, ni par la virilité des mœurs, ni par l'inflexibilité des lois. Tout est si bien pulvérisé, bouleversé autour de lui, qu'il n'a plus aucune résistance sérieuse à craindre; il est libre et seul libre. C'est le moment, croyez-vous, où il va paraître dans la splendeur de sa force et de son activité bien-faisante! C'est au contraire le moment où éclate la radicale impuissance du pouvoir absolu, et sous ce rapport le règne de Louis XV est assurément un des exemples les plus étranges.

Parce que les libertés françaises n'existent plus, parce que l'autorité des parlemens est méconnue ou annulée, parce qu'on est réduit à chercher dans les gazettes étrangères les nouvelles du royaume, parce que tout se fait dans l'obscurité et le silence, ou, ce qui est peut-être plus trompeur encore, dans un demi-silence et une demi-obscurité, la royauté n'en est pas plus forte et plus réellement omnipotente. Les limites qu'elle ne trouve pas dans la saine et régulière activité du pays, dans la puissance avouée de la loi et de l'opinion, elle les trouve dans cette organisation même dont elle n'est que le prête-nom, dans les passions qu'elle déchaîne, dans les cupidités qu'elle fomenté et qu'elle ne peut réprimer, dans les complicités intéressées qui la trompent, et lui « bouchent les yeux, » selon le mot de d'Argenson, — dans cette multitude de petites omnipotences qui s'élèvent à tous les degrés de la hiérarchie.

L'absolutisme est contagieux, il gagne de proche en proche du haut en bas de l'échelle. Le ministre gouverne pour lui, l'intendant de province gouverne pour lui, le moindre employé a son royaume, son indépendance. Chacun dans sa sphère se fait une petite auto-

cratie, et comme ni les uns ni les autres n'ont à craindre le contrôle et la lumière, ils finissent tous par former entre le prince et le pays une masse impénétrable à travers laquelle le pouvoir, si absolu qu'il soit, ne voit rien. Les moyens mêmes qu'il emploie, les expédiens les plus subtils tournent contre lui. Tout le monde connaît la merveilleuse invention du cabinet noir, de cette mystérieuse et répugnante inquisition organisée pour surprendre le secret des correspondances. Le procédé semble aussi efficace qu'il est cynique; pas du tout, il n'est point efficace, et c'est le comte de Broglie qui écrit : « Les ministres ont regardé comme une chose essentielle de mettre dans cette place quelqu'un qui leur fût affidé, afin de pouvoir mettre des copies ou des extraits de lettres sous les yeux du roi, pour servir leurs passions, leur haine ou leur amitié. Il n'est même pas sans exemple, dit-on, que cela ait donné lieu à *supposer des lettres entières ou à en faire des extraits pour faire des crimes à des gens qui étaient innocens.* » En d'autres termes, ce n'était qu'un moyen de plus de tromper le roi. On n'est pas mieux battu avec ses propres armes.

Ceux qui ne voient dans la liberté, dans les contrôles populaires, dans les luttes au grand jour, qu'une diminution de la force et du prestige de la souveraineté, ces séides peu naïfs de l'autocratie sont risibles. Ils oublient cet autre genre d'humiliation et d'impuissance de la royauté asservie, compromise, bernée ou annulée par les ambitions et les factions de cour. Sous ce régime, il est vrai, il ne s'agit plus de livrer le pouvoir aux chances d'un vote parlementaire, de savoir qui l'emportera de Pitt ou de Grenville. Il s'agit de bien autre chose ! Combien de temps le cardinal de Fleury va-t-il vivre encore et rester un maire du palais en robe rouge ? M. de Chauvelin va-t-il être rappelé de son exil de Bourges ? Quelle est la maîtresse qui règne, et comment arriver à régner par elle ? Quel moyen employer pour cacher au roi ce qu'il ne doit pas savoir, pour l'entraîner dans une alliance, pour faire la fortune ou la disgrâce d'un ministre ? Je ne sais si rien est à la fois plus triste et plus comique que la situation de ce roi accablé de son omnipotence, qui se débat dans son faste indolent au milieu d'un entourage plus puissant que lui, et qui dit avec une piteuse mélancolie : « Ils ont tant fait qu'ils m'ont forcé à renvoyer Machault, l'homme selon mon cœur ; je ne m'en consolerai de ma vie ; » puis un autre jour au sujet du ministre de la guerre, M. de Monteynard : « Il faudra bien qu'il tombe, car il n'y a que moi qui le soutienne. » Un contemporain qui avait été l'agent de Louis XV écrit : « Le roi au milieu de sa propre cour avait moins de pouvoir qu'un avocat du Châtelet. » Survient le marquis d'Argenson qui complète le portrait par un dé-

tail. « Un pourvoyeur de la reine a présenté un mémoire au roi déclarant qu'il ne pouvait plus fournir, vu qu'il allait faire banqueroute faute de paiement, ce qui est arrivé à un autre pourvoyeur. Par ce mémoire, il démontrait divers abus de fournitures indues qui les ruinent. Le roi l'a renvoyé à l'examen et a voulu qu'on le lui rendit ensuite; mais à quoi bon? Quel profit restera-t-il de la conviction qu'il a d'être volé? Le sera-t-il moins dans la suite? Il le sera un peu davantage... » Et voilà justement le dernier mot de cette puissance absolue : elle n'est le plus souvent qu'une fiction désastreuse; elle est réduite à tout souffrir ou à frapper par un de ces caprices autocratiques qui ne remédient à rien, à subir la politique qu'on lui fait ou à réagir par une action mystérieuse et inavouée.

C'est de cette situation que naît le ministère secret, combinaison de régime absolu, œuvre bizarre, décousue, souvent contrariée et la seule peut-être où Louis XV ait mis un peu de lui-même, où il ait déployé une certaine activité continue, quoique en définitive sans résultat. C'était pour lui comme un dédommagement de son impuissance officielle, un moyen d'échapper à ses ministres et même de les surveiller, de contrôler leur action; il y trouvait le double attrait de satisfaire sa curiosité par les rapports secrets qu'il recevait et de se sentir maître, d'avoir une volonté, une politique surtout dans les affaires extérieures, auxquelles il s'intéressa toujours autant qu'il pouvait s'intéresser à une chose sérieuse. Il n'avait songé à rien de semblable sous la longue administration du cardinal de Fleury, dont la vieille et douce influence avait dominé sa jeunesse timide et lente à s'émanciper, ou du moins il n'était pas allé bien loin dans ses rapports avec M. de Chauvelin. Après la mort du vieux cardinal, il s'enhardit à nouer une correspondance secrète avec le maréchal de Noailles, celle qu'on connaît aujourd'hui, qui a été récemment publiée par M. Rousset (1); mais ce n'est là encore qu'un épisode indépendant, une sorte de prologue de la grande correspondance, qui ne commençait qu'un peu plus tard, qui n'arrivait à s'organiser définitivement qu'après 1750, et qui se prolongeait pendant plus de vingt ans à travers les règnes éphémères des favorites et de tous ces ministres des affaires étrangères qui se succédaient, M. de Puisieux, M. de Rouillé, l'abbé de Bernis, M. de Praslin, le duc d'Aiguillon.

Ce fut à l'occasion des affaires du nord et de la candidature du prince de Conti à la couronne de Pologne que commença de se

(1) *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, avec une introduction par M. Camille Rousset, 2 vol. in-8°.

nouer cette action occulte qui ne fit que s'étendre chaque jour, et qui reste certainement un des plus singuliers phénomènes de ce règne. Le prince de Conti fut naturellement le premier dans le secret. On ne tarda pas à remarquer à la cour cette faveur particulière du prince, ses conférences multipliées avec le roi. C'était assez pour éveiller toutes les curiosités. « M. le prince de Conti travailla dimanche dernier avec le roi, dit le duc de Luynes dans ses *Mémoires*; tout le monde demande quel est le sujet de ce travail. Il paraît que personne ne le sait. » Au prince de Conti furent bientôt adjoints le premier commis des affaires étrangères Tercier, homme d'un dévouement sûr, d'un caractère modeste, d'un esprit cultivé, qui devint membre de l'Académie des Inscriptions, et le comte de Broglie. Après ceux-ci, le nombre des initiés s'accrut successivement à mesure que le cercle des affaires s'étendait, et le cabinet secret finit par compter des affiliés un peu partout, principalement dans les légations de France à l'étranger, M. des Alleurs, puis M. de Vergennes à Constantinople, M. de Breteuil à Saint-Petersbourg, M. d'Havrincourt en Suède, M. Durand à Vienne et à Londres, le chevalier de La Touche à Berlin, M. de Saint-Priest. Ce n'étaient pas les seuls initiés; il y avait même des étrangers comme le chevalier Douglas, qui eut une mission en Russie, sans parler de bien d'autres agens plus obscurs — qui furent employés plus d'une fois à ces œuvres inavouées. De tout cela il résulte un assemblage assez étrange, passablement incohérent, qui compte quelques hommes d'un mérite rare et d'autres qui donnent à cet épisode diplomatique du dernier siècle une couleur d'aventure et de roman.

Celui qui eut le rôle le plus actif et qui reste la personnification la plus saillante de cette politique secrète est le comte Charles de Broglie, frère du maréchal, son aîné, sur lequel il garda toujours l'ascendant d'un esprit supérieur, et neveu de cet abbé de Broglie, frondeur et mordant, qui par goût vivait à la cour, préférant à l'épiscopat son indépendance et ne laissant pas d'avoir du crédit auprès du roi. Le comte de Broglie était, au dire de d'Argenson, « un fort petit homme, droit de la tête comme un petit coq, » vif, audacieux, réfléchi en même temps, discret dans son impétuosité, ami et protecteur ardent, implacable pour ses ennemis. Rulhière, dans son histoire des *Révolutions de Pologne*, trace de lui un portrait animé et d'un relief singulier. « La guerre avait occupé sa jeunesse, dit-il. Formé à des mœurs austères dans le sein d'une famille ambitieuse qui sortait de la plus ancienne noblesse d'une ville libre d'Italie, et qui, fixée en France depuis un siècle, y devait sa plus grande illustration à des services militaires et politiques; élevé dans les camps,

sous les yeux d'un père vigilant et sévère que la religion attachait à tous les principes d'une probité rigoureuse; instruit dans l'art de l'intrigue par un de ses oncles, un vieil abbé qui suivait très habilement à la cour les intérêts de sa famille, tandis que ses frères et ses neveux en assuraient la gloire par l'éclat de leurs actions, le comte de Broglie ne tarda pas à développer un esprit actif, appliqué, laborieux, également propre à tous les soins de la guerre et aux négociations les plus mystérieuses, les plus étendues, mais un esprit inquiet, remuant et altier, ne sachant ni fléchir ni se détourner, quels que fussent les obstacles. » Ce fut son oncle l'abbé qui le désigna comme un auxiliaire précieux à Louis XV, et il fut nommé ambassadeur en Pologne.

Un jour de 1752, il reçut du roi ce billet : « Le comte de Broglie ajoutera foi à ce que lui dira M. le prince de Conti et n'en parlera à âme qui vive. » C'était son initiation. Il fallut un ordre réitéré pour vaincre sa répugnance et lui faire accepter ce rôle équivoque dont il pressentait les difficultés et les périls. Il allait représenter tout à la fois une politique officielle venant du ministère et une politique particulière venant du roi. Il avait pour mission à Varsovie non-seulement de servir les intérêts du prince de Conti, ce qui n'était après tout qu'une question secondaire, mais de surveiller les affaires du nord, de relever l'influence française, de rallier le parti national polonais en vue de la mort de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, Auguste III, — et de la guerre qui, d'un instant à l'autre, pouvait se rallumer en Europe. Il réussit autant qu'il pouvait réussir; il remua la Pologne de son souffle, et il en fit même assez pour ne plus pouvoir rester à Varsovie après un éclat avec le comte de Brühl, ministre d'Auguste III. Quand il revint en France, il restait naturellement bien plus que le prince de Conti, dont l'intervention cessa bientôt, le conseil prépondérant, l'âme de cette politique secrète à laquelle il venait d'assurer une éphémère et stérile victoire en rallumant en Pologne une dernière espérance, en reconstituant une force dont on ne fit rien. Ce qui est certain, c'est que sous toutes les formes, ambassadeur ou ministre secret, il portait dans cette œuvre des vues neuves, hardies, originales sur les affaires de l'Europe, sur la situation réelle et sur les intérêts des diverses puissances. Il avait, comme dit encore Rulhière, « la passion de la gloire du nom français » et l'instinct de la grandeur des questions qui s'agitaient.

A un autre poste et dans d'autres conditions, le comte de Broglie eût été sans doute un des plus brillants ministres, un politique de premier ordre. Telle est la loi du pouvoir absolu : dans un temps où la sève aurait besoin de se raviver, où Louis XV lui-même remarque

avec tristesse que « ce siècle-ci n'est pas fécond en grands hommes et qu'il serait bien malheureux pour nous si cette stérilité n'était que pour la France, » dans ce temps-là un des hommes les mieux faits pour l'action est réduit à se débattre et à s'user dans une œuvre inutile. Le comte de Broglie résume ce qu'il y a eu de sérieux, ce qu'il y a eu, dirai-je, d'intentions patriotiques dans cette politique occulte d'un roi absolu réduit à s'affranchir de son propre gouvernement pour garder l'illusion de sa puissance. Celui qui représente l'aventure et le roman dans cette diplomatie, c'est ce personnage énigmatique et indéfinissable, flottant entre l'homme et la femme, auquel l'histoire a rendu son véritable sexe, et qui s'est appelé le chevalier d'Éon. Ce n'était pas une femme, comme on l'a cru longtemps d'après le travestissement qu'il prenait à l'occasion et dont il se laissa définitivement affubler à la fin de sa vie; seulement ce n'était peut-être pas tout à fait un homme, au moins si l'on en croit le marquis de Lhospital, ambassadeur de France à Pétersbourg, qui l'aimait beaucoup et qui ne lui ménageait pas les plaisanteries grivoises sur sa *sagesse*, sur ce qui lui manquait, en lui souhaitant enfin *totam vim et univrsam robur*. Quant à de l'esprit, il en avait certainement; quant au courage, c'était un vrai petit dragon qui fit la guerre le mieux du monde en Allemagne sous le maréchal de Broglie et qui reçut la croix de Saint-Louis. Celui-là fut envoyé d'abord en Russie avec le chevalier Douglas; il y revint plusieurs fois, toujours avec des missions secrètes, et il finit par réussir si bien que l'impératrice Élisabeth voulait le garder auprès d'elle. Plus tard il changea de théâtre, il alla en Angleterre, où il eut même un instant un caractère diplomatique et où il eut à exécuter cet ordre secret écrit et signé de la main du roi : « Le sieur d'Éon recevra mes ordres par le canal du comte de Broglie ou de M. Tercier sur des reconnaissances à faire en Angleterre soit sur les côtes, soit dans l'intérieur du pays, et se conformera à tout ce qui lui sera prescrit à cet égard comme si je le lui marquais directement. Mon intention est qu'il garde le plus profond secret sur cette affaire, et qu'il n'en donne connaissance à personne qui vive, pas même à mes ministres, nulle part. » Il s'agissait du grand projet de descente en Angleterre que méditait cette politique secrète dont le chevalier d'Éon fut un des agens les plus actifs, mais aussi un des plus bruyans et des plus compromettans.

Les fils de cette diplomatie étaient tendus partout, le centre était unique comme l'inspiration; tout se passait entre le roi, le prince de Conti pendant quelques années, puis le comte de Broglie et Tercier. Les autres personnes liées à cette mystérieuse organisation ne se connaissaient pas entre elles. Quand un ambassadeur était nommé

au dehors et qu'il était admis au secret, comme le furent M. de Breteuil, M. de Vergennes, M. d'Havrincourt, il devait communiquer toutes les instructions écrites ou verbales qu'il recevait du ministre des affaires étrangères, et ces instructions étaient examinées, contrôlées, modifiées souvent par les directions de la politique personnelle du roi. Ce n'était pas d'ailleurs toujours l'ambassadeur lui-même qui était initié; quand il n'inspirait pas assez de confiance, on choisissait ou on plaçait auprès de lui un secrétaire chargé de correspondre avec le cabinet secret. On usait des plus minutieuses précautions pour dérouter les curiosités indiscrettes; toutes les lettres étaient chiffrées; on adoptait des noms de fantaisie. A une certaine époque, dans la correspondance avec le chevalier d'Éon, sous le duc de Choiseul, le roi s'appelait *l'Aocat*, le comte de Broglie *le Substitut*, Tercier *le Procureur*, le duc de Nivernais, ambassadeur à Londres, *le Mielleur*, le duc de Praslin *l'Amer*, le duc de Choiseul *le Lion rouge* ou *la Porcelaine*, le chevalier d'Éon *l'Intrépide* ou *la Tête de dragon*. La transmission des dépêches était aussi une grande affaire dans un temps où l'on ne se faisait pas faute d'intercepter les correspondances. Par sa position de premier commis des affaires étrangères, Tercier pouvait mieux que tout autre faciliter cette transmission; il employait les courriers de cabinet pour une partie des dépêches, et pour le reste le roi, craignant les indiscrétions du cabinet noir, finit par organiser à la poste un service particulier destiné à préserver de toute inquisition les lettres adressées à certains noms. Ces lettres devaient lui être remises directement par l'intendant des postes Jeannele, et c'était lui qui les faisait remettre à Tercier ou au comte de Broglie. Ce fut là toujours visiblement pour Louis XV une grande affaire. Cette correspondance secrète était son œuvre, il s'y complaisait.

Louis XV se flattait certainement lorsqu'il disait au maréchal de Noailles ce mot de tous les apathiques : « Ce qui est de sûr, c'est que je suis très patient, peut-être trop, et que j'aime à voir clair dans les choses, après quoi je sais prendre mon parti. » Il ne sut jamais prendre un parti sur rien. Il ne portait pas moins dans les mille complications de cette mystérieuse diplomatie une activité qu'il sentait défaillir, il est vrai, quand il se trouvait en présence des difficultés. La ténacité qu'il n'avait pas dans les grandes choses, il la mettait dans les petites : tout ce qui arrivait au cabinet secret était revu par lui, annoté et commenté. Il corrigeait souvent les réponses de Tercier ou du comte de Broglie; il écrivait lui-même, il écrivait beaucoup; il entraînait dans une multitude de détails, et c'est là peut-être dans cette familiarité, dans cette poussière de

minuties, c'est là peut-être qu'il se révèle le mieux tel qu'il est, ne manquant pas de sens, d'une certaine connaissance des intérêts politiques, et même de bonnes intentions, ne se faisant pas d'illusions, mais plein de subterfuges, ingénument cynique parfois dans ses appréciations des hommes et des choses, et montrant toujours plus de velléités que de volonté.

Au moment où il essayait de dominer la fatalité de ce pouvoir absolu dont il était le représentant et la première victime, il la subissait plus que jamais, et il la retrouvait partout. Sa grande préoccupation était de défendre le secret dans lequel il s'enveloppait par une fantaisie souveraine, et qui était fort menacé à mesure que le cercle des initiés s'étendait. « Voilà bien du monde dans le secret, disait-il; je souhaite qu'il ne transpire pas. » Il craignait toujours, et ses collaborateurs partageaient souvent ses craintes. Toutes les précautions ne pouvaient empêcher des alertes qui se reproduisaient assez fréquemment. C'est dans un de ces momens de doute que Louis XV écrit au comte de Broglie : « Lebel est brouillé avec Jeanne parce que ce dernier a cru qu'il voulait me proposer un successeur, et l'homme n'aime pas cela, ce qui produit dans l'humanité de vilaines choses. Je réponds de Lebel, il répond des autres. Je ne sais si quelqu'un a trahi. Au demeurant, les grands aiment à tout savoir. Un ministre comme M. de Choiseul est plus à portée qu'un autre. Les grands se vantent aussi plus que d'autres. » Et un autre jour : « M. le duc de Choiseul peut avoir des notions, et il doit en chercher la certitude; mais il ne m'a rien dit du tout sur votre correspondance, ni ne m'en a parlé, et de là vous pouvez être très sûr qu'on vous a menti grossièrement ou que vous avez voulu me sonder. Du reste, je ne réponds sûrement que de moi... » Louis XV semblait rassurer cette fois le comte de Broglie et n'était pas lui-même toujours aussi rassuré dans cette atmosphère de dissimulation où il se faisait l'illusion d'avoir une politique à lui.

Le difficile en effet était de garder longtemps l'inviolabilité du secret, de dérober une œuvre qui supposait une sorte de ministère, des agens, une correspondance étendue et active, à tout un monde de curiosités intéressées à la pénétrer, à des maîtresses tyranniques, à des ministres jaloux et même aux gouvernemens étrangers, toujours à la recherche de mystères diplomatiques. Au commencement, on avait été plus intrigué qu'inquiet de ce manège où le roi semblait se jouer, et dont on ne devinait pas l'objet. Les soupçons ne pouvaient manquer de s'accroître et de s'aiguïser. Plus le roi semblait tenir à son secret, plus on redoublait d'efforts pour le lui arracher. M^{me} de Pompadour ne fut pas naturellement la dernière à prendre ombrage de ce mystère qui l'irritait, et dans lequel elle

voyait une atteinte à son influence, peut-être une menace pour la faveur dont elle jouissait, dont le fragile éclat ne tenait qu'à l'apathie ou à l'habitude. Elle alla au prince de Conti, elle voulut savoir le secret de ses entretiens avec le roi : elle ne put rien obtenir de lui, et elle ne le lui pardonna pas. Le ressentiment de M^{me} de Pompadour ne fut point sans doute étranger au refroidissement qui survint bientôt entre Louis XV et Conti, à la suite du refus fait au prince du commandement de l'armée du Rhin, au début de la guerre de sept ans. A quels moyens du reste M^{me} de Pompadour pouvait recourir pour savoir ce qu'on ne voulait pas lui révéler, une curieuse lettre de Tercier au chevalier d'Éon le dit : « Le roi m'a appelé ce matin auprès de lui, je l'ai trouvé fort pâle et fort agité. Il m'a dit d'une voix altérée qu'il craignait que le secret de notre correspondance n'eût été violé. Il m'a raconté qu'ayant soupé, il y a quelques jours, en tête-à-tête avec M^{me} de Pompadour, il fut pris de sommeil à la suite d'un léger excès dont il ne croit pas la marquise tout à fait innocente. Celle-ci aurait profité de ce sommeil pour lui enlever la clef d'un meuble particulier que sa majesté tient fermé pour tout le monde, et aurait pris connaissance de vos relations avec M. le comte de Broglie. Sa majesté le soupçonne d'après certains indices de désordre remarqués par elle dans ses papiers. En conséquence elle me charge de vous recommander la plus grande prudence et la plus grande discrétion vis-à-vis de son ambassadeur, qu'elle a lieu de croire tout dévoué à M. le duc de Praslin et à M^{me} de Pompadour... »

Après M^{me} de Pompadour, M^{me} Dubarry en faisait tout autant : elle essayait de gagner le comte de Broglie en lui promettant même son appui pour le faire arriver au ministère. Le comte resta muet. Le roi fut-il moins discret ? Il écrit un jour : « M^{me} Dubarry avait vu votre lettre sur le gouvernement ; ce n'était pas un secret. A l'égard du gros paquet, elle le trouva sur ma table ; elle voulut voir ce que c'était ; je ne voulus pas le lui montrer. Le lendemain, elle revint à la charge. Je lui dis que c'était sur des affaires de Pologne, — que, comme vous y aviez été ambassadeur, vous y aviez encore quelques relations dont vous me rendiez compte. Voilà tout ce que j'ai dit et fait... » C'était du moins la marque du prix qu'attachaient les favorites à mettre la main sur ce secret qui ressemblait à un ironique et agaçant démenti de leur omnipotence.

Les ministres à leur tour, mis sur la voie de cette action clandestine qu'ils rencontraient partout et qu'ils ne pouvaient saisir, complétaient en quelque sorte l'investissement d'une place si singulièrement défendue. Comme Louis XV le disait de M. de Choiseul, les ministres avaient des soupçons plutôt qu'une certitude. Aussi mul-

multipliaient-ils les manœuvres de tout genre pour arriver à cette certitude qui leur manquait, — pour contraindre le roi à se dévoiler. Tantôt c'était une mesure, une direction de politique par laquelle ils essayaient d'embarrasser le maître, tantôt c'était un de ses agens qu'ils surprenaient, dont ils demandaient au roi l'arrestation, — et alors le roi prévenait l'agent des ordres donnés, ou bien, s'il n'avait pu éviter l'arrestation, il s'adressait au lieutenant de police, M. de Sartine, qu'il finissait par initier au secret dans une circonstance pressante afin de soustraire des papiers à la curiosité des ministres. « Je me suis ouvert et confié au lieutenant de police, écrit Louis XV à Tercier; il me paraît que cela lui a plu, mais il faut attendre de sa sagesse et de cette marque de confiance qu'il fera bien. Si le contraire arrive, nous verrons ce qu'il y aura à faire. » M. de Sartine en effet enlève les papiers compromettans, les prisonniers mis à la Bastille nient tout, le ministre se sent joué sans pouvoir rien dire, et le roi ajoute en se frottant les mains : « Tout s'est bien passé au conseil, et l'on ne s'est douté de rien. » On s'était au contraire douté de tout, mais que faire? C'était à recommencer.

De là une lutte singulière de ruses, d'expédients, de mensonges, où Louis XV s'embrouillait bien un peu, comme il le disait, mais où il finissait par retrouver le fil et reprendre imperturbablement son chemin, où en vrai roi absolu d'ailleurs il était toujours prêt à sacrifier, du moins en apparence et pour sauver le secret, ceux en qui il mettait la confiance la plus entière, qu'il chargeait des missions les plus délicates. C'était encore un moyen de tromper les ministres. Tercier en fit un jour l'expérience. Il n'était pas seulement premier commis des affaires étrangères, il était encore censeur royal, et ce fut lui qui eut à examiner le livre *de l'Esprit d'Helvétius*. Il ne prit pas garde au livre, qu'il approuva à la légère et qui fit scandale. Ce fut assez pour que le pauvre Tercier, qui était déjà un objet de soupçon pour ses rapports avec le roi, se vît exposé à toutes les sévérités ministérielles. L'abbé de Bernis se contenta d'abord de le menacer, le duc de Choiseul vint et exécuta la menace en lui enlevant son poste des affaires étrangères; le roi n'essaya nullement de le soutenir, il le laissa tomber en disant : « Je ne connais que mon secrétaire d'état... » Mais en même temps Tercier resta plus que jamais mêlé à la direction des affaires secrètes. Louis XV tint à le dédommager amplement en lui assurant des pensions montant à quinze mille livres, et même, comme Tercier était boiteux, le roi se préoccupait, dans ses arrangements, de lui épargner de la fatigue.

Le comte de Broglie lui-même ne put échapper à ces contrastes ou à ces bizarreries de fortune qui semblent la loi ordinaire du

régime absolu. Il était avec son frère le maréchal à l'armée d'Allemagne en 1761, au moment de cette bataille de Filingshausen perdue, disait-on, parce que des deux chefs des forces françaises, Broglie et Soubise, le premier avait attaqué trop tôt, et le second avait attaqué trop tard ou n'avait pas attaqué du tout. Entre les deux, ce fut Soubise qui garda la faveur du roi et de M^{me} de Pompadour sans devenir un général plus habile ou plus populaire; ce fut le maréchal de Broglie qui paya les frais de la bataille perdue, qui fut rappelé, exilé dans ses terres sans perdre la faveur du public, qui le vengeait, le soir même où on apprit sa disgrâce, en applaudissant au Théâtre-Français ces vers de *Tancrède* :

On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage...
C'est le sort d'un héros d'être persécuté.

Le comte de Broglie partagea la mauvaise fortune du maréchal; il fut exilé à Ruffec, sous prétexte qu'on n'avait pu « le séparer de son frère. » Ce ne fut pas la seule fois qu'il parut disgracié avant comme après Filingshausen, et même dans ces momens de crise le roi ne faisait rien pour le soutenir vis-à-vis des ministres ou pour abréger ses disgrâces. Il empêchait M^{me} de Broglie de venir réclamer pour son mari, il écrivait à Tercier, un peu étonné de ces rigueurs, que le comte de Broglie ne pouvait revenir, qu'il devait avoir de la patience; mais en même temps il se gardait bien de lui retirer une confiance qu'il savait justifiée par le talent autant que par une discrétion absolue, et à Ruffec comme à Paris, comme à l'armée d'Allemagne, le comte de Broglie ne restait pas moins, avec Tercier, le confident intime, le directeur de la politique secrète. C'était la manière de procéder de ce roi qui voulait avoir des égards apparens pour ses ministres en les trompant, et qui, en frappant ou en laissant frapper ses serviteurs les plus fidèles, leur disait : « Je suis content de vous... Continuez à me bien servir et laissez là l'approbation des beaux esprits. » Louis XV croyait être bien habile et tromper tout le monde en se jouant nonchalamment dans toutes les dissimulations; il ne trompait personne, il ne faisait que laisser dans toutes les mains des gages de ses faiblesses en semant partout la confusion.

Un des incidens les plus étranges de ce long imbroglio de la diplomatie secrète et de la politique du xviii^e siècle, une des affaires où se peignent le mieux le caractère de Louis XV, ses procédés, ses duplicités et les embarras presque comiques de la situation qu'il se faisait, c'est l'aventure du chevalier d'Éon à Londres. D'Éon était resté un moment comme ministre plénipotentiaire à Londres après

la paix de 1763, à laquelle il avait contribué. Avec une humeur vive et remuante accrue par l'habitude de l'intrigue, il était déjà sans doute un peu infatué de son titre, de son double rôle de représentant officiel de la France et d'agent secret de Louis XV, lorsqu'on envoya en Angleterre, pour remplacer le duc de Nivernais comme ambassadeur, un homme médiocre, le comte de Guerchy, dont le ministre des affaires étrangères, M. de Praslin, ne s'exagérait pas lui-même le mérite, mais à qui il voulait faire une position et sur le dévouement duquel il pouvait compter. M. de Guerchy n'était pas encore à Londres que le chevalier d'Éon était déjà aux prises avec lui. Le prétexte était un compte de dépenses sur lequel on ne s'entendait pas. Au fond, la question était bien autre : il s'agissait de toute la politique secrète de Louis XV, poursuivie dans la personne de d'Éon par M^{me} de Pompadour, M. de Praslin et M. de Guerchy, leur instrument.

On commença par blesser le pétulant chevalier; on voulut le faire redescendre du rang de ministre au rang de simple secrétaire pour le mieux mettre à la merci de M. de Guerchy, en même temps qu'on lui disputait le remboursement de dépenses faites par lui. D'Éon éclata, il engagea avec M. de Praslin et M. de Guerchy une correspondance hardie, mordante, où il ne ménageait pas plus le ministre à Paris que l'ambassadeur à Londres. M. de Praslin ne demandait rien de mieux peut-être; c'était une occasion pour faire rentrer le chevalier en France, pour mettre la main sur lui et sur ses papiers, et ici commence le jeu du roi dans cette bizarre aventure. M. de Praslin demanda le rappel de d'Éon, et le roi ne fit aucune difficulté d'y souscrire; mais en même temps il prévenait d'Éon, il lui écrivait cette singulière lettre : « ... Je vous prévient que le roi a signé aujourd'hui, *mais seulement avec la griffe* et non de sa main l'ordre de vous faire rentrer en France... Je vous ordonne de rester en Angleterre avec vos papiers jusqu'à ce que je vous fasse parvenir mes instructions ultérieures. Vous n'êtes pas en sûreté dans votre hôtel, et vous trouveriez ici de puissans ennemis... »

La situation commençait à devenir comique. Le chevalier d'Éon, nommé ministre par un ordre signé de la main du roi, n'était rappelé que par une lettre signée de la griffe royale, ce qui n'était pas la même chose, et de plus il recevait l'ordre secret de rester à Londres. Avec son humeur batailleuse et avec cet ordre secret, il n'était pas homme à refuser le combat; il s'y engagea avec une pétulance audacieuse, au point de provoquer M. de Guerchy et d'accuser l'ambassadeur d'avoir voulu le faire empoisonner. Il fit si bien que M. de Praslin, irrité, poussé à bout et voulant à tout prix en avoir

raison, proposa d'adresser au gouvernement anglais une demande d'extradition et d'envoyer à M. de Guerchy une escouade d'exempts pour s'emparer du rebelle. Encore une fois le roi ne dit mot, fit ce qu'on voulut et de nouveau prévint d'Éon de la mésaventure qui pouvait l'atteindre. « Si vous ne pouvez vous sauver, lui écrivait-il, sauvez du moins vos papiers, et défiez-vous du sieur Monin, secrétaire de Guerchy et votre ami; il vous trahit. » Louis XV se croyait ainsi en sûreté du côté des ministres et du côté du chevalier, et comme cela pouvait ne pas suffire encore, comme un acte de violence pouvait réussir, il finit par écrire directement au comte de Guerchy en lui donnant l'ordre de tenir secrets les papiers qu'on pourrait trouver chez d'Éon, de ne les communiquer à *personne, sans exception*, et de ne les remettre qu'à lui seul. A vrai dire, en essayant d'enchaîner M. de Guerchy par cette marque de confiance, Louis XV n'était pas sans crainte sur la discrétion d'un homme qu'il savait lié à M^{me} de Pompadour et à M. de Praslin, et il se sentait moins rassuré qu'il n'affectait de le paraître, lorsque d'un autre côté il écrivait à Tercier : « Si Guerchy manquait au secret, ce serait à moi présentement qu'il manquerait, *et il serait perdu*. S'il est honnête homme, il ne le fera pas; si c'est un fripon, il faudrait le faire pendre. Je vois bien que vous et le comte de Broglie êtes inquiets; rassurez-vous, moi je suis plus froid... Attendons ce qu'il en aura fait, et croyons qu'il m'aura obéi. » Au fond, ce n'était qu'un expédient de plus. Si le chevalier d'Éon n'avait eu, pour se tirer de là, que les petits moyens du maître, il eût été cent fois perdu, bien plus que M. de Guerchy, et Tercier au reste ne le lui cachait pas; il ne lui laissait pas ignorer qu'il ne pouvait compter qu'en secret sur le roi, « qui ne peut vous abandonner, ajoutait-il, mais dont la politique, malgré tout l'attachement qu'il vous porte, vous sacrifierait entièrement à sa maîtresse et à ses ministres. »

Deux choses sauvèrent d'Éon : le gouvernement anglais refusa de le livrer, et il ne compta que sur lui-même pour tenir tête à l'ennemi. Il batailla, il se démena furieusement; il publia des mémoires, il couvrit M. de Guerchy d'outrages et de ridicule, ameutant presque la populace de Londres contre lui. Il y eut aussi des momens où, ne recevant plus aucun secours, exaspéré par la détresse, il menaça de livrer ses papiers aux chefs de l'opposition anglaise, qui n'auraient pas demandé mieux de les payer pour accabler le ministère; il n'en fit rien pourtant. Cette lutte dura plusieurs années, elle était contemporaine de l'affaire de Wilkes; mais l'affaire de Wilkes n'était que le déchaînement d'un démagogue, et ne mettait en cause ni la politique ni les institutions de l'Angleterre. L'affaire du chevalier d'Éon engageait bien plus qu'on ne

le croyait la politique de la France, et il était jusqu'à un certain point assez fondé en disant que s'il parlait, s'il révélait tout, notamment le projet de descente en Angleterre dont il avait le secret, il fallait « se déterminer à une guerre prochaine, inévitable, » à laquelle le souverain anglais serait « contraint par la nature des circonstances, par le cri de la nation et du parti de l'opposition. » Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que, pendant toute cette lutte bruyante, excentrique, soutenue par d'Éon, Louis XV, tout en prétendant parfois qu'il est fou, ne laisse pas de garder des rapports avec lui et ne se trouble guère. Il s'émeut tout au plus jusqu'à écrire à Tercier : « M. de Praslin voudrait bien voir arriver d'Éon en France et qu'il y fût bien enfermé. Ses lettres particulières, avouez-le, le mériteraient bien; mais le point essentiel est de l'adoucir et de ravoïr mes papiers. A l'avenir, soyons plus circonspects dans les choix de confiance; il est pourtant le seul jusqu'à présent qui ait branlé et menacé de trahison au premier chef. Dans les tribunaux, que croyez-vous qu'on lui fit? » On ne lui fit rien devant les tribunaux; Louis XV finit, après trois ans, par assurer à d'Éon une pension de douze mille livres en attendant un poste qui lui donnât un traitement plus considérable. — Et voilà le roi qui dit avec une tranquille ingénuité à un de ses confidens : « Moi, je vais mon chemin sans me servir des petites intrigues et tracasseries! » S'il avait eu la fantaisie de ne pas aller droit son chemin, qu'aurait-il donc fait?

Ce que je veux montrer surtout dans ces cachotteries qui finissent par être avilissantes, dans ces risibles trépidations de petites choses, de petits intérêts, de petites passions, c'est cette source éternelle d'où sort une politique qui en passant à travers ces misères ne pouvait aboutir qu'à des déceptions. C'est là justement ce qui arrive dans cet espace de vingt-cinq ans où l'histoire extérieure de la France n'est marquée que par des agitations stériles, des évolutions à contre-temps et des défaites. Ce n'est pas que cette politique, au moment où elle entrait dans les conseils de Louis XV, où elle tendait à devenir un système coordonné, manquât de grandeur et procédât d'un faux sentiment des intérêts français. Elle réunit au contraire tout ce qui fait une œuvre patriotique, et s'il est un trait choquant, c'est la disproportion entre la hauteur, la justesse de la pensée première et la puérité ou l'indignité des moyens dans lesquels elle s'énerve. A part ces projets de descente en Angleterre qui devaient naître comme une idée de représailles contre une nation ambitieuse de prépondérance maritime, — qui ne vinrent d'ailleurs qu'à la longue et forment un épisode distinct, — la politique secrète avait surtout en vue la situation du continent, les affaires du nord. Le comte de Broglie en trace un programme viril, qui, s'il eût

été réalisé, eût modifié singulièrement sans doute la marche de la politique européenne. « On ne peut disconvenir, dit-il, que ce système n'eût été fait conformément aux véritables principes et selon les intérêts de la France. Il consistait à garder en Europe l'équilibre établi par les traités de Westphalie, à protéger les libertés du corps germanique dont la France était garante, à lier par un autre traité perpétuel la Turquie, la Pologne, la Suède et la Prusse sous la médiation et ensuite avec l'accession de la France, et enfin à séparer par ce moyen la maison d'Autriche d'avec la Russie en rejetant cette dernière dans ses vastes déserts et la reléguant pour les affaires hors des limites de l'Europe. »

C'est là ce qui s'agitait dans les conseils secrets de Louis XV, lorsqu'il était temps encore, lorsque rien n'était sérieusement compromis. Si ce programme eût été suivi avec une tranquille et patiente fermeté, bien des crises qui ont là leur origine première eussent été écartées peut-être, bien des choses eussent été changées visiblement ou auraient été retardées. La Prusse eût toujours grandi, comme elle ne pouvait manquer de le faire avec un chef dont le premier coup était l'invasion et la conquête de la Silésie; mais elle eût grandi d'accord avec la France, et ses agrandissemens auraient pu se combiner avec nos intérêts, sans devenir un amoindrissement pour nous. Elle n'aurait point été rejetée vers l'Angleterre au début de la guerre de sept ans, vers la Russie après la paix de 1763. La Pologne aurait pu être sauvée, et le partage de 1772 ne serait point devenu le point de jonction, le ciment en quelque sorte de cette triple alliance du nord, formée sous nos yeux, sous la protection de notre imprévoyance, dix fois relâchée ou brisée en apparence depuis lors, dix fois recomposée contre nous, de cette alliance dont la rupture, si tant est qu'elle soit définitive aujourd'hui, n'est même plus une garantie, parce qu'elle n'est qu'un signe nouveau de la situation violente où les ambitions déchainées laissent l'Europe.

En réalité, c'est en Pologne qu'était en ce moment le levier de notre action; c'est pour l'indépendance ou, comme on disait alors, pour la liberté de la Pologne que se formait la politique secrète, et il est certainement curieux de voir un roi comme Louis XV, dont la nature était si lente à s'animer, porter dans ces affaires une apparence de suite, un intérêt qui faisaient l'illusion de ceux qu'il associait à ses desseins. Que cette question de Pologne n'apparût d'abord à Louis XV que sous la figure d'une couronne pour le prince de Conti, qu'il ne se rendit pas compte des engagemens qu'il prenait avec lui-même, des obligations qu'il créait à la France, des conséquences logiques, inévitables, de cette adoption de la cause polonaise, c'est assez clair. Il n'est pas moins vrai que pendant quinze

ans, même après que la candidature du prince de Conti a disparu, c'est le thème invariable de sa politique « de soutenir les Polonais, et qu'ils se choisissent un roi à leur libre volonté. »

C'est pour cela qu'il envoie dès 1752 le comte de Broglie à Varsovie, qu'il multiplie les agens, qu'il noue toute sorte d'intelligences dans le pays, toute sorte de combinaisons dans les autres cours. C'est de cet esprit que s'inspirent les instructions particulières adressées à M. de Breteuil, rappelé à Saint-Pétersbourg par la révolution qui élève Catherine au trône : « Vous savez que la Pologne est le principal objet de la correspondance secrète... Vous savez déjà, et je le répéterai ici bien clairement, que l'objet de ma politique avec la Russie est de l'éloigner, autant qu'il sera possible, des affaires de l'Europe... » Et encore aux approches de l'élection de Stanislas Poniatsowski, qui est le commencement de la fin, qui atteste les progrès de l'influence russe, Louis XV à demi vaincu ne se lasse pas d'insister. « Si j'ai rappelé de Varsovie mon ambassadeur, écrit-il à M. de Breteuil, c'est qu'il n'était plus possible qu'il y restât témoin d'une assemblée aussi irrégulière et aussi illégitime que celle à laquelle le parti russe donne le nom de diète. Je ne continue pas moins à m'intéresser à ce qui regarde cette république. Ainsi la retraite de mon ambassadeur n'est point un abandon des affaires de Pologne... Le *stolnick* (Poniatsowski) a parfaitement justifié ce qu'il vous faisait entendre sur les projets de changer la forme du gouvernement, et les résolutions de la prétendue diète l'ont assez prouvé. Ce doit être un nouveau motif pour toutes les puissances de s'intéresser au sort des patriotes qui défendent leur liberté et leur constitution, qui ne peut être changée que par le concours unanime de la nation et non par la seule volonté d'une puissance voisine qui dans ce moment-ci n'a en vue que d'opprimer la république de Pologne, afin d'étendre son despotisme dans le nord... »

Mais il y avait un homme chez qui cet intérêt pour les affaires de Pologne était bien autrement sérieux, bien autrement réfléchi : c'était le comte de Broglie. Avec une rare sûreté d'instinct, le comte de Broglie avait de bonne heure pressenti que là était pour le moment le nœud de la politique européenne, que la solution de cette question pouvait un jour ou l'autre fixer la mesure du progrès ou du déclin de l'ascendant diplomatique de la France, et ce qui traversait l'esprit de Louis XV comme une pensée heureuse, mais moins précise qu'il ne le croyait lui-même, prenait dans l'esprit du ministre secret la forme rigoureuse et coordonnée d'un système dont son ambassade à Varsovie avait été la première et vigoureuse application. Ce système eût été d'arrêter la Pologne sur le penchant de la ruine où la précipitaient ses dissensions, de réveil-

ler son esprit national, d'organiser ses forces, de lui donner un rôle dans les affaires de l'Europe, d'entourer enfin sa position de garanties propres à suspendre le travail d'empiétement qui la pressait de toutes parts. La France, avec les auxiliaires qu'elle eût raliés à sa cause serait restée la gardienne naturelle de cette situation, où elle trouvait ce qu'elle cherchait, une limite aux progrès de la Russie en Europe et, mieux encore, un obstacle durable à ce rapprochement des trois puissances du nord dont on n'entrevoit pas même alors la possibilité, quoiqu'il fût pourtant si prochain. En plusieurs circonstances, le comte de Broglie proposa des plans pour la réalisation de son système, montrant d'avance avec autant de force que de clarté les dangers qui allaient naître de la chute de la Pologne. J'ajouterai qu'il resta jusqu'au bout, jusqu'à en être importun, le défenseur de ces idées.

Préserver la Pologne d'un désastre qu'on prévoyait était donc un intérêt reconnu dans les conseils secrets de Louis XV. Voilà ce que les documens nouveaux précisent et rendent sensible par les détails qu'ils révèlent; mais cette question, elle se liait évidemment à l'ensemble de la politique, au mouvement qui agitait l'Europe, à notre position fédérative et militaire, selon le mot du comte de Broglie; elle dépendait du parti que prendrait la France, des arrangemens qu'elle déterminerait, des alliés vers lesquels elle se tournerait, et c'est là justement qu'expirent les sympathies et la bonne volonté de Louis XV, que la politique secrète, œuvre de régime absolu, périt par l'impuissance du régime absolu. Voilà ce que ces documens ne montrent pas avec moins de clarté. — Tandis que Louis XV s'efforçait d'un côté de maintenir dans ses conseils particuliers une pensée protectrice ou simplement prévoyante pour la Pologne, il laissait accomplir d'un autre côté, il accomplissait lui-même cette révolution diplomatique qui marquait le milieu du xviii^e siècle, qui après deux cents ans d'antagonisme faisait de la France l'alliée presque subordonnée de l'Autriche, et dans laquelle la pensée de son conseil secret allait se perdre pour finir par n'être plus qu'un regret inutile. De là tout un ordre nouveau de rapports, de combinaisons et d'événemens, nés de ce déplacement soudain qui coïncidait avec l'apparition de la Russie dans les affaires de l'Europe et avec l'éclatant avènement de la puissance prussienne.

La vraie politique de la France, placée entre l'Autriche et la Prusse, eût été de ne pas craindre de s'allier à cette puissance nouvelle qui se formait en Allemagne, qui était tout à la fois pour nous le contre-poids de la puissance autrichienne et l'antagoniste de la Russie, dont elle n'avait pas eu encore le temps de se rapprocher. Ce n'était pas seulement conforme à la vieille tradition fran-

çaise; vue de haut, cette alliance, sincèrement acceptée et énergiquement pratiquée, pouvait être une féconde combinaison d'avenir. Il y avait bien des raisons pour qu'elle ne se fit pas ou pour qu'elle se fit mal. On n'était pas accoutumé encore à traiter sérieusement un petit roi d'hier qui pourtant s'était annoncé comme un ami ou un ennemi sérieux. De plus c'était un prince protestant, et comment risquer de donner à l'Allemagne une tête protestante? Puis enfin c'était une nouveauté, c'était l'inconnu, et toutes ces raisons se cachaient sous le ressentiment qu'excitaient les sarcasmes de Frédéric, ajoutés à cette souplesse par laquelle il échappait à ceux qui croyaient le tenir. Le comte de Broglie a un mot piquant et juste au sujet du roi de Prusse : « On a dit, on le répète encore, qu'il nous a trompés; c'est trop souvent la phrase de ceux qui se sont trompés eux-mêmes. » La vérité est qu'on s'était trompé au moment décisif; on n'avait pas saisi cette heure, cet éclair que Frédéric lui-même peint d'un trait si vif : « La monarchie qu'il (Frédéric I^{er}) avait laissée à ses descendans était, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, une espèce d'hermaphrodite qui tenait plus de l'électorat que du royaume. Il y avait de la gloire à décider cet être, et ce sentiment fut sûrement un de ceux qui fortifièrent le roi dans les grandes entreprises où tant de motifs l'engageaient. »

Lorsqu'à l'ouverture de la succession d'Autriche, en 1740, Frédéric II, voulant *décider cet être*, se jeta sur la Silésie, — la France, par un entraînement de sa vieille politique, fut bientôt avec lui; mais qu'arriva-t-il? Pendant que la France était l'alliée de la Prusse et que le maréchal de Bellisle combattait en Bohême, le cardinal de Fleury traitait secrètement avec l'Autriche. Frédéric l'apprend; par un hardi mouvement, il se tourne vers Marie-Thérèse, fait la paix avec elle en gardant la Silésie, et se dégage lestement en disant à Bellisle : « Monsieur le maréchal, songez à vous, ma partie est gagnée. » Il rentra dans la lutte, et cette fois encore comme l'allié de la France; mais déjà il avait saisi nos mobilités, nos fluctuations, le progrès des inclinations autrichiennes à Versailles; il avait flairé cette situation que d'Argenson décrit : « J'ai vu de mon temps que c'était une griève accusation d'être Autrichien. J'ai vu ensuite que c'était un éloge. Nous nous acquérons des amis avec effort, nous les perdons par légèreté. » Au lieu de retenir Frédéric dans une alliance utile aux deux pays, la France en était à préparer cette autre guerre qui s'est appelée la guerre de sept ans, où elle allait avoir la Prusse pour ennemie, et à l'occasion de laquelle Louis XV dit tranquillement dans une de ses lettres secrètes : « Si sa majesté prussienne tombe dans le précipice, tant pis pour elle. » L'indécision de la politique française avait rejeté Frédéric II

vers l'Angleterre au début de cette guerre; la paix de 1763 le poussa vers la Russie à travers la Pologne, et le comte de Broglie résume cette situation en disant : « Concluons que la position du roi de Prusse à l'égard de la France est celle d'un prince autrefois allié qu'on a traité comme ennemi, qu'on a voulu anéantir, et qui n'existe que par des prodiges, — que, sorti de cette crise, il n'a peut-être pas dû nous aimer beaucoup; mais il n'en aurait pas été moins disposé à se lier encore avec nous dès qu'il y aurait pu trouver son avantage, que notre alliance exclusive avec la cour de Vienne lui en a ôté l'espoir... »

C'était en effet la clé de tout. Je ne rappellerai pas comment s'était formée cette alliance autrichienne scellée définitivement par le traité de 1756, maintenue et confirmée par la paix cruelle de 1763. Les mordantes boutades de Frédéric sur M^{me} de Pompadour et sur Louis XV y avaient aidé; les avances faites par la fière Marie-Thérèse à la favorite de Versailles avaient achevé cette singulière révolution diplomatique. Tout le monde s'y était mis, c'était la mode du temps; mais ce qu'on savait moins, c'est que Louis XV lui-même, au risque de brouiller les intérêts qu'il se flattait de concilier, sans se douter qu'il ne faisait que subir de frivoles influences, se piquait d'un amour particulier pour cette alliance, qu'il considérait comme son ouvrage, et sur ce point il rencontrait la vive et libre opposition du comte de Broglie, qui sentait tous les dangers de la politique nouvelle. « J'ai très bien vu dans toutes vos lettres, écrivait le roi, que vous aviez de la peine à adopter le système nouveau que j'ai pris : vous n'étiez pas le seul; mais telle est ma volonté, il faut que vous y concouriez... » Le roi y revient dans une autre lettre. « Je trouve très bon, comte de Broglie, que vous me fassiez toutes les représentations que vous croirez devoir me faire et à mes ministres; mais ayez toujours en vue l'union intime avec Vienne : c'est mon ouvrage, je le crois bon et je le veux soutenir... » Et à Tercier : « En conservant notre parti en Pologne, mettez-leur bien dans la tête (aux Polonais) que jusqu'à ma mort je ne me séparerai point de l'impératrice-reine, et que mon fils est dans ces mêmes sentimens. »

Cette alliance autrichienne, dont Louis XV se vantait avec un naïf orgueil et à laquelle il s'attachait avec l'opiniâtreté d'un esprit faible, cette alliance eut cependant une série de conséquences désastreuses que le comte de Broglie ne manquait pas de signaler. Elle fit d'une guerre maritime principalement dirigée contre l'Angleterre une guerre continentale où la France eut la Prusse pour ennemie, ce qui était tout à la fois diviser nos forces et travailler à la destruction d'un allié qu'on était intéressé à se ménager: les

malheurs de la guerre conduisirent à une paix « aussi désavantageuse qu'indispensable, » et la paix elle-même laissait la France épuisée, isolée en Europe, asservie à une alliance exclusive qui, en enchaînant sa politique, sous une vaine apparence de sécurité ne garantissait que la sécurité et la liberté de l'Autriche. Toutes les charges étaient pour la France, qui mettait au service de la cour de Vienne son influence, son crédit, ses subsides, ses armées; tous les avantages étaient pour l'Autriche, qui, rassurée en Italie, fortifiée en Allemagne, se sentait plus libre pour maintenir son ascendant. La seule compensation possible pour la politique française eût été de trouver dans l'alliance autrichienne un moyen d'exercer dans les affaires du nord une action conforme à ses intérêts. C'est de là au contraire que lui vint la plus dure et la dernière déception.

Alors en effet se produit un phénomène singulier. — D'un regard pénétrant Frédéric vit bientôt ce qu'il y avait de faux dans cette situation, ce que pouvait permettre ce désordre diplomatique de l'Europe; il comprit qu'appuyé sur la Russie, cherchant d'accord avec elle un aliment nouveau pour son ambition, il pouvait tout faire, s'il réussissait à détacher l'Autriche de l'alliance française, à l'engager dans une entreprise commune avec la Russie et la Prusse; la France dès lors ne pourrait plus rien sous peine de se trouver en face des trois puissances réunies. La cour de Vienne de son côté ne songeait guère qu'à se servir de l'alliance française pour contraindre ses terribles voisins à compter un peu plus avec elle. Ce fut l'origine du partage de la Pologne, et ce fut l'art diabolique de Frédéric de conduire l'Autriche au point où elle paraissait céder à une nécessité extrême, de l'enfermer comme dans un étau entre la séduction grossière d'une part de butin, de sa *part au gâteau*, selon le mot de Louis XV, et la crainte d'une guerre nouvelle avec la Prusse et la Russie.

Il faut tout dire d'ailleurs : dans cet enchaînement de conséquences humiliantes pour la politique française, peut-être y eut-il un moment, dans les premiers temps de la confédération de Bar, où on aurait pu encore détourner la catastrophe. L'Autriche flottait comme elle flotte toujours, comme elle flotta dans la dernière insurrection polonaise, avant de se rendre aux bons conseils de M. de Bismark. Elle contrariait assez les confédérés pour s'en faire un mérite à Berlin et à Saint-Pétersbourg; elle les aidait assez pour ne pas se séparer complètement de la France, qui les encourageait au moins en paroles. Elle tenait assez à l'alliance française pour ne pas la rompre ouvertement en se jetant dans une aventure; elle était assez tentée pour écouter au moins les propositions qu'on lui faisait. M. de Choiseul ne s'y méprit pas; mais il crut qu'on ne ferait rien, et il disparut de la scène assez tôt pour laisser au due

d'Aiguillon l'ennui d'être trompé jusqu'au bout. Le comte de Broglie, l'homme de la politique secrète, percevait sûrement le double jeu de l'Autriche lorsqu'il disait à Louis XV au sujet de la Pologne et des confédérés : « Le remède à tout cela ne serait peut-être pas si difficile, si la cour de Vienne désirait le bien de cette malheureuse nation; mais je soupçonne qu'elle l'aime mieux débellée que victorieuse: elle sera plus dans le cas de subir la loi qu'on voudra lui faire, et c'est là l'attitude où ses ambitieux voisins la désirent... »

Le remède n'était point impossible en effet, mais à une double condition : la France devait parler clairement, nettement à l'Autriche, et en même temps elle devait lui montrer le chemin, lui donner le signal de l'action, sans lui laisser la ressource des subterfuges et des temporisations. Malheureusement la France elle-même en était à ce point où elle ne savait plus ce qu'elle voulait, où le duc de Choiseul ne croyait pas au danger, où le duc d'Aiguillon ne le voyait pas, et où Louis XV affaîssé n'aspirait qu'au repos. A un certain moment, le prince Charles de Lorraine était venu à Versailles pour sonder le roi et voir ce qu'on voulait réellement faire pour la Pologne. Louis XV éluda tout engagement, et en parlant de cette entrevue au comte de Broglie il lui disait : « M. le prince Charles m'a parlé hier dans son audience; il a remis de grands mémoires à M. de Choiseul. *Les secours d'hommes sont impossibles, ceux d'argent bien difficiles, et l'emploi un peu douteux.* Quand nous aurons vu les mémoires, nous verrons ce qu'il sera possible de faire pour la Pologne. » Et effectivement on n'agit que d'une façon décousue. L'Autriche comprit que de la part de la France il n'y aurait que des démonstrations inutiles, rien qui ressemblât à une action décisive, qu'à défaut de la France aucune autre puissance ne remunerait, — et l'évolution de la cour de Vienne fut accomplie.

Quand tout fut fini, Louis XV écrivit à un des agens de la correspondance secrète : « Je ne veux point de guerre, je m'en suis assez expliqué. A cinq cents lieues, il est difficile de secourir la Pologne. J'aurais désiré qu'elle fût restée intacte, mais je ne puis y rien faire que des vœux... Il faut tenir une conduite bien sage et laisser pendant quelque temps les choses... » C'est ce qui pouvait s'appeler prendre son parti en *sage*; mais alors pourquoi passer vingt ans à s'agiter dans le vide, à se préparer une défaite? Pourquoi se créer une politique secrète, faire jouer tous les ressorts, semer les subsides, multiplier les agens, promener son action de Constantinople à Berlin, de Varsovie à Vienne et à Saint-Pétersbourg? Pourquoi pendant vingt ans fixer la Pologne pour but à cette politique? On a dit bien souvent que cette catastrophe polonaise était inévitable: elle le devint parce qu'on ne fit rien pour l'éviter. Au premier moment, il était trop tôt; au dernier moment,

il était trop tard... Le fait est qu'on n'avait jamais su ce qu'on voulait, et que le dénoûment n'était que la suite d'une série de contradictions et de fantaisies ruineuses.

Le premier résultat fut cette situation, apparue soudain comme dans un éclair, où tout avait changé brusquement, et que le comte de Broglie dépeint en traits saisissans dans un de ces mémoires qu'il remettait à Louis XV : — la Russie faisant un pas de plus sur le continent, la Prusse prenant le rang d'une des premières puissances, l'Autriche recueillant le prix d'une alliance dont elle s'était fait un moyen contre nous; « l'Italie menacée de l'oppression et de la tyrannie sous le prétexte spécieux des droits de *l'empire romain*, et l'Europe entière soumise à l'influence de trois potentats réunis pour la subjuguier ou la bouleverser; » la France elle-même enfin, la France vaincue sans avoir combattu, exclue des affaires du nord, isolée et momentanément réduite à « ne plus jouer sur la scène politique qu'un rôle passif et subalterne. » Le second résultat était que dans cette situation la France devait songer aussitôt à refaire sa puissance militaire, parce que, même quand elle le voudrait, elle ne pourrait « *rester seule dans un coin*, tranquille spectatrice des événemens qui bouleversaient l'Europe; » une ou deux crises encore ne la toucheraient pas directement; la troisième l'atteindrait au cœur. L'histoire se répète éternellement.

Voilà donc à quoi conduisait tout ce travail confus où Louis XV mettait pendant vingt années tant d'activité pour ne rien faire! Par une coïncidence étrange, la correspondance secrète reçut le dernier coup presque en même temps que la Pologne, pour laquelle elle avait été organisée. Elle avait été bien souvent sur le point d'être surprise; elle avait échappé pourtant à la coalition des curiosités intéressées, lorsqu'en 1773 Louis XV écrivait assez effaré : « Le secret est presque découvert; il faut qu'il y ait eu un traître ou un canard privé. » Le duc d'Aiguillon avait mis la main sur ce qu'il appelait une vaste conspiration, à laquelle auraient été affiliés Dumouriez, qui avait été envoyé en Suède après être allé en Pologne, Favier, le comte de Broglie lui-même. Favier et Dumouriez furent mis à la Bastille; mais on ne put rien leur arracher, et le roi fit mettre les prisonniers en liberté. Louis XV était à peine remis de cette alerte, qu'il se voyait pris d'une bien autre façon. Ce n'était plus en France cette fois, ce n'était plus à ses ministres ou à ses favorites qu'il avait affaire. Le prince de Rohan, alors ambassadeur à Vienne, avait trouvé le moyen d'arriver jusqu'au cabinet du premier ministre de Marie-Thérèse, M. de Kaunitz, de lire dans ses papiers les plus intimes, et là il avait fait une étrange découverte : il s'était aperçu que la cour de Vienne était parvenue à se procurer, à déchiffrer toute la correspondance du gouvernement français,

même la correspondance secrète, qui avait été, disait-on, un des motifs de la conduite de l'Autriche dans les affaires de Pologne. Ce qui achève le tableau, c'est que d'un côté le prince de Rohan surprenait tous les secrets de M. de Kaunitz, tandis que d'un autre côté M. de Mercy, ambassadeur d'Autriche à Paris, surprenait toutes les révélations du prince de Rohan et avertissait Vienne. C'était une jolie diplomatie ! Le roi se sentit atterré. Sa dernière lettre est pour suspendre toute la correspondance. « A Vienne, on a découvert le chiffre avec Durand, écrit-il, et toute sa correspondance y est découverte avec le comte de Broglie. C'est le prince Louis qui me le mande secrètement. » Mais Louis XV ne vécut pas assez pour subir jusqu'au bout l'humiliation de voir tous ses petits secrets livrés à l'indiscrète curiosité de la France et de l'Europe. Quelques jours après, le 10 mai 1774, il était mort. L'instrument périssait avec l'œuvre pour laquelle il avait été fait et avec le règne.

La politique de la France est passée à bien des momens par bien des épreuves. Ce moment du XVIII^e siècle est peut-être le plus cruel, parce que c'est celui où les revers ont le moins de grandeur, où ils ne gardent pas même ce je ne sais quoi d'excitant qui est quelquefois la compensation des défaites imméritées. Il y a dans cette histoire plusieurs traits essentiels. On voit une politique secrète faisant la guerre à la politique officielle, la politique ostensible détruisant tout ce que peut faire la politique secrète, — l'une et l'autre conduisant à une impuissance définitive à travers des déceptions qui vont en se multipliant et en grandissant. Cette histoire montre encore qu'il y a quelque chose de pire qu'une erreur de politique, dont on se relève après tout : c'est l'absence de politique, c'est l'indécision érigée en système, parce qu'alors tout marche au hasard, tout se fait à contre-temps, et que les impatiences de l'orgueil blessé qui devancent l'occasion sont aussi dangereuses que les apathies qui la laissent passer. Un dernier trait enfin les résume tous et apparaît, non à la décevante lumière des théories, mais à l'irrésistible clarté des faits : je veux dire l'incurable faiblesse de la puissance absolue qui n'est même pas sûre de pouvoir le bien quand elle le veut, qui ne trouve dans ses fautes qu'un aiguillon l'excitant à des fautes nouvelles, et qui ne peut réparer les désastres qu'elle accumule. Il n'y a que la liberté qui guérit les blessures qu'elle fait ou les blessures que font les autres régimes, qui porte en elle-même la force de se rectifier, qui, dans les momens où tout s'affaïsse et s'obscurcit, ranime la virilité d'une nation, et remet cette nation sur le droit chemin où elle retrouve, avec ses libres allures, le sentiment de son devoir, l'énergie des saines aspirations.

CHARLES DE MAZADE.

LES

GLACIERS ACTUELS

ET LA PÉRIODE GLACIAIRE.

I.

LES GLACIERS ACTUELS.

Il est une étude qui date de vingt-cinq ans à peine : c'est celle des glaciers, de leurs phénomènes, de leur rôle dans la nature, de leur ancienne extension au-delà des chaînes de montagnes et des régions polaires où ils sont confinés actuellement. En 1847, nous avons publié dans la *Revue* un article où nous exposons les résultats de travaux dont les plus anciens à cette époque ne remontaient pas à dix ans; ils étaient déjà nombreux et suffisants pour montrer le rôle considérable que les glaciers ont joué dans l'histoire de la terre, lorsque, dépassant leurs limites actuelles, ils se sont avancés dans les plaines de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Les changemens qu'ils ont amenés dans le relief et la configuration du sol étaient d'autant plus intéressans à constater que leur extension est le dernier grand phénomène cosmique dont notre globe ait été le théâtre.

L'importance que les anciens glaciers prenaient en géologie ramena l'attention des savans vers les glaciers actuels. Considérés jadis comme limités aux Alpes et aux Pyrénées, méconnus dans les régions polaires, où les navigateurs les appelaient des montagnes de glace (*ice bergs*), sans soupçonner leur analogie avec les glaciers de

la Suisse et de la Savoie, ils avaient à peine fixé l'attention des géologues et des physiciens. L'historien des Alpes, de Saussure, ne les avait pas étudiés spécialement, et s'était borné à l'observation sans recourir à l'expérience. Venetz et Charpentier, après avoir reconnu qu'ils étaient jadis descendus dans les vallées habitées de la Suisse, les observèrent avec plus de soin; mais l'étude expérimentale des glaciers date des mémorables séjours de MM. Agassiz, Desor et Vogt sur le glacier de l'Aar, de 1840 à 1845, de ceux de M. James Forbes sur la mer de glace de Chamonix et des travaux de leurs continuateurs, MM. Dollfus-Ausset, Hopkins, Tyndall, Ed. Collomb, John Ball, etc. Ce sont les résultats de ces recherches que je vais essayer d'exposer dans la première partie de cette étude; la seconde sera consacrée à l'ancienne extension des glaciers. Ces recherches s'enchaînent étroitement entre elles, car c'est la connaissance des glaciers alpins et de l'action qu'ils exercent sur les vallées dans lesquelles ils se meuvent qui nous permettra de retrouver leurs traces loin des montagnes où ils sont confinés maintenant. Appliquant à cette étude le principe fécond des causes actuelles, inauguré par Constant Prévost et si heureusement développé par sir Charles Lyell, nous constaterons que les glaciers gigantesques de la période de froid étaient identiques dans leurs phénomènes et dans leurs effets aux glaciers actuels. Sauf les dimensions, rien n'a changé. Le concours de toutes les sciences physiques et naturelles est nécessaire à l'intelligence de ces phénomènes. Je ferai tous mes efforts pour être compris du lecteur qui aborde ce sujet pour la première fois; mais j'ose engager les personnes qu'il intéresse plus spécialement à relire l'article du 1^{er} mars 1847, car je ne saurais le reproduire en entier, et je dois me borner à choisir les faits les plus importants et à rappeler les définitions les plus essentielles à l'intelligence du sujet.

I. — DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES GLACIERS.

Les glaciers sont des fleuves de glace, émissaires des champs de neiges éternelles qui couronnent les hautes montagnes ou assiègent les pôles; ils sont semblables à deux des plus grands fleuves du monde, le Nil et le Saint-Laurent, qui prennent leur source dans de vastes lacs intérieurs dont ils versent les eaux dans la mer. La longueur et l'extension des glaciers varient suivant la latitude. Dans les zones chaudes ou tempérées du globe, ils n'existent que dans les grandes chaînes des montagnes, et sont relégués dans les hautes vallées qui aboutissent aux cirques et aux cols voisins des sommets les plus élevés. Tels sont les glaciers des Alpes, des Pyrénées, du

Caucase, de l'Himalaya, du Thibet et des Cordillères. Dans les pays froids, la Norvège, la Laponie, la Nouvelle-Zélande ou la Terre-de-Feu, des montagnes relativement peu élevées sont chargées de glaciers. Enfin les terres les plus rapprochées de l'un et l'autre pôle, le Spitzberg, le Groënland, l'Amérique boréale, qui entourent le pôle nord, les terres Adélie, Victoria et Graham, que les navigateurs ont signalées autour du pôle sud, dorment ensevelies, pour ainsi dire, sous un manteau de glaces : non-seulement elles remplissent les vallées, mais elles recouvrent encore les plateaux et s'étendent dans les plaines jusqu'au bord de la mer.

Réservoirs d'eau inépuisables, les glaciers des montagnes sont la source des plus grands fleuves de l'Europe et de l'Asie, tels que le Rhin, le Rhône, le Pô, la Garonne, le Gange, l'Indus, etc. Loin de tarir pendant l'été comme les rivières alimentées par des sources, ces fleuves roulent des eaux d'autant plus abondantes que la chaleur est plus forte et partant la fusion de la glace plus rapide. Les glaciers permanens des deux pôles et les glaces flottantes qu'ils versent dans l'océan jouent un rôle plus important encore : ils sont les régulateurs de la météorologie terrestre. Sous l'influence des chaleurs de la zone torride, des courans aériens s'élèvent et se propagent en s'abaissant peu à peu jusqu'aux deux pôles; c'est le courant tropical. Refroidi au contact des glaces éternelles qui les assiègent, ce fleuve aérien revient sous le nom de contre-courant polaire rafraîchir les régions tempérées des deux hémisphères. L'étude des glaciers forme donc un des chapitres les plus intéressans de la géographie physique : de là les nombreuses études dont ils ont été l'objet de la part des voyageurs, des géologues et des physiciens.

Nous avons dit que la grandeur de ces fleuves de glace variait prodigieusement. Dans les montagnes des zones tempérées, elle est proportionnelle à la hauteur et à la configuration des massifs, dans les régions arctiques à la nature du climat, dans les unes et dans les autres à l'abondance des chutes de neige pendant la saison froide et à la température de l'air pendant l'été.

On distingue deux variétés de glaciers. Sur les contre-forts peu élevés parallèles aux grands massifs alpins et sur la chaîne centrale des Pyrénées, on aperçoit de petits glaciers, nichés dans des cavités tournées vers le nord, qui ont à peine la superficie de nos places publiques. Je citerai, comme un exemple connu de beaucoup de touristes, le petit glacier qui se trouve à 70 mètres au-dessous du sommet du Faulhorn dans le canton de Berne, à quelques minutes de l'hôtel d'où l'on jouit d'une si belle vue sur les Alpes bernoises. En septembre 1841, la surface de ce glacier, élevé de 2,610 mètres au-dessus de la mer, n'était que de 1,300 mètres carrés; de Saussure

a désigné ces petits amas de glace sous le nom de *glaciers de second ordre*.

Dans les Pyrénées, moins élevées que les Alpes et situées sous une latitude plus méridionale, les glaciers n'atteignent pas les vallées et restent suspendus aux flancs des plus hautes montagnes. Les plus grands sont ceux du Vignemale, de Crabrioules, du Mont-Perdu et de la Maledetta : ils rentrent dans la catégorie des glaciers de second ordre. Dans la grande chaîne des Alpes on trouve la mer de glace de Chamonix, qui a 12 kilomètres de long. Le glacier d'Aletsch débouche dans le Valais près de Viège après un parcours de 24 kilomètres; celui de l'Aar dans les Alpes bernoises en a 8, sur une largeur maximum de 1,450 mètres. Des mesures très approximatives de la puissance du glacier de l'Aar ont permis à M. Desor d'en évaluer le volume à 2 milliards 400 millions de mètres cubes de glace; le volume de celui d'Aletsch serait de 22 à 24 milliards. L'extrémité inférieure des quatre glaciers des Alpes qui descendent le plus bas, savoir celui de Grindelwald inférieur, des Bossons, d'Aletsch et de la Brenva, est à 1,200 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Dans l'Himalaya, l'élévation des massifs compense l'influence de la latitude (30° latitude sud), et d'immenses glaciers descendent jusqu'à 3,000 mètres au-dessus de la mer. Le capitaine Montgomerie a mesuré le glacier de Baltoro dans la vallée de Brahaldo; il a 58 kilomètres de long sur une largeur de 2 à 4 kilomètres. Le glacier de Biafo est un fleuve de glaces de 103 kilomètres de long. Dans l'Himalaya occidental, le capitaine Godwin Austen a parcouru le glacier qui descend du Mooztagh et donne naissance au puissant affluent de l'Indus appelé Shiggar : il a 58 kilomètres de long comme celui de Baltoro. Ces dimensions n'ont rien de surprenant, si l'on réfléchit que le col le plus voisin par lequel les voyageurs passent à Yarkand, dans la petite Boukharie, est à 5,400 mètres au-dessus de la mer, et que le pic de Karakorum, le sommet culminant du massif, s'élève à 8,460 mètres, c'est-à-dire 2,650 mètres plus haut que le Mont-Blanc. Auprès de ces fleuves de glace, ceux des Alpes sont des ruisseaux, et les sommets qui les dominent de modestes montagnes. En Asie, tout est colossal; l'Europe est une miniature.

Les montagnes du Caucase en sont une nouvelle preuve; elles commencent à être connues par les voyages de Parrot, Kholenati, Abich, Meyer et Ruprecht. L'élévation de leurs sommets égale celle des Alpes : l'Elbrus la surpasse, il a 5,420 mètres d'élévation, le Kasbeck 4,677 mètres, le Didi-gwerdi 3,560. De puissans glaciers s'avancent jusque dans les vallées cultivées et habitées du pays.

Néanmoins ils descendent moins bas qu'en Suisse et en Savoie. La hauteur moyenne au-dessus de la mer de l'extrémité inférieure de huit glaciers des montagnes du Caucase est, d'après les mesures de MM. Kholenati et Ruprecht, de 2,185 mètres. Ces glaciers présentent tous les accidens de ceux des Alpes, et donnent naissance à de grands fleuves tels que le Wilbat-don, le Samu, le Sulak, dont les noms même sont inconnus en Europe.

La chaîne de montagnes qui forme l'arête de la péninsule scandinave est peu élevée; mais, le climat étant froid et humide, de grands glaciers descendent vers la côte norvégienne. Le plus long de tous paraît être celui de Lodal, sous le 61° degré de latitude. Il a 9 kilomètres de long sur 700 ou 800 mètres de large, et s'arrête à 580 mètres au-dessus de la mer. L'escarpement terminal de celui de Nygaard n'est qu'à 340 mètres d'altitude; il provient d'une montagne dont la hauteur ne dépasse pas 1,640 mètres. Même sous le 70° degré, au fond du golfe de Jöckul, les glaciers s'arrêtent avant de toucher le bord de la mer; mais en Islande (lat. 64°) et dans l'île de Jan Mayen (lat. 70°, long. 40° O.) ils atteignent le niveau de l'Océan-Glacial (1). Enfin au Spitzberg (lat. 77° à 81°) toutes les vallées sont comblées par des glaciers qui non-seulement descendent jusqu'à la côte, mais s'avancent au-delà du rivage jusqu'à ce que l'extrémité qui surplombe la mer, n'étant plus soutenue à la marée basse, s'écroule dans les flots : l'escarpement de ces masses agglomérées, tourné vers le large, forme un mur de glace ayant jusqu'à 40 kilomètres de front. L'un d'eux, celui de Bellsound, que j'ai étudié en 1838, avait, d'après les mesures des officiers de la *Recherche*, 18 kilomètres de long sur 5 kilomètres de large. Les montagnes du Spitzberg, dont l'altitude varie de 500 à 1,200 mètres, sont pour ainsi dire enterrées dans la glace; leurs pointes seules restent visibles et ont mérité à l'île le nom que les Hollandais lui ont donné. Ces glaciers sont les émissaires d'un réservoir immense qui occupe tout le centre de l'île : aussi le Spitzberg réalise-t-il la conception d'un pays de montagnes entièrement envahi par les glaciers. Les sommets les plus élevés percent seuls le manteau de glace sous lequel la contrée tout entière est ensevelie. Toutefois entre les vallées qui débouchent dans la mer et dans les parties plates il existe des espaces où la neige disparaît pendant l'été et où croissent quelques humbles plantes, enfans perdus de la flore continentale. Il en est de même au Groënland; mais celui-ci, ayant seulement un vaste plateau intérieur sans hautes montagnes, nous fournit l'exemple d'un pays peu accidenté où les conditions climatiques suffisent pour

(1) Voyez, sur l'île Jan Mayen, la *Revue* du 15 août 1863.

qu'il soit recouvert tout entier d'un manteau de glace. Quinze grands glaciers, émissaires du réservoir central, ont été observés par les navigateurs de la baie de Baffin le long de la côte du Groënland. Chacun d'eux, si l'on remonte à son origine, a environ 400 mètres de long, et surplombe la mer de 50 mètres au moins; mais comme le glacier plonge dans la mer, souvent très profonde, il en résulte que la hauteur totale de l'escarpement est de 350 à 450 mètres. Ce sont ces escarpemens qui, démolis par les vagues, donnent naissance à ces énormes glaces flottantes de la baie de Baffin, dont la hauteur surpasse souvent celle de la mâture des navires. Au Spitzberg au contraire, la température de la mer réchauffée par le *gulf-stream* étant supérieure à zéro pendant l'été, le glacier fond au contact de l'eau, et l'escarpement du glacier se réduit à la portion qui s'élève au-dessus de la mer : aussi les glaces flottantes, n'ayant que 4 ou 5 mètres de hauteur, dépassent-elles à peine le bastin-gage des navires. Les plus grands glaciers du Groënland sont ceux de la baie de Melville, par 76 degrés de latitude, et le plus grand du monde entier, le glacier de Humboldt, se trouve dans le détroit de Smith, au nord de la baie de Baffin; il s'étend le long de la mer du 79° au 80° de latitude, sur une longueur de 111 kilomètres. C'est auprès de ce glacier que le docteur Kane, commandant le brick américain *Advance*, séjourna pendant les deux hivers de 1854 et 1855 (1). Il en décrit l'escarpement terminal comme un escalier gigantesque de 90 mètres de haut. Les premières marches s'appuyaient sur le rivage, sur la mer et sur des îles voisines de la terre. A la fin d'avril, ce glacier semblait déjà en mouvement; sa surface était parcourue par des filets d'eau, résultat de la fusion; ces filets, se réunissant entre eux, formaient des ruisseaux, puis de petites rivières qui tombaient en cascades dans la mer; en même temps des masses de glace se détachaient et s'écroulaient; les unes s'entassaient sur les gradins dont nous avons parlé, les autres se précipitaient dans les flots, et formaient de longs convois de glaces flottantes qui dérivait lentement vers l'Océan-Polaire.

Des glaciers semblables, quoique moins grands, existent çà et là dans cet archipel de grandes îles et de promontoires découpés qui s'étend de la baie de Baffin au détroit de Behring, c'est-à-dire de l'Océan-Atlantique à l'Océan-Pacifique. Dans la baie de Kotzebue, au nord-ouest du détroit de Behring, Seemann, naturaliste de l'*Herald*, observa en 1850 un glacier qui présentait une particularité bien remarquable. Au-dessus de l'escarpement terminal du glacier, les marins anglais virent avec surprise une masse argileuse

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1866.

épaisse de 1 à 7 mètres reposant immédiatement sur la glace : elle était surmontée d'une couche de tourbe portant une végétation luxuriante d'arbrisseaux, tels que des saules, des bruyères et des plantes herbacées appartenant aux genres *Carex*, *Polygonum*, *Senecio*, etc., entremêlées de mousses et de lichens. Cette tourbière recouvrant un glacier est une date géologique. Elle montre déjà que cette glace date de plusieurs siècles; mais il y a plus : dans les parties éboulées de la terre argileuse, Seemann et ses compagnons recueillirent de grands ossemens d'éléphant, de cheval, d'élan, de renne et de bœuf musqué (1). Une des défenses de l'éléphant avait 4 mètres de long et pesait 79 kilogrammes. Il ne faut pas oublier que cet éléphant ou mammoth est un animal fossile, une espèce perdue qui ne se trouve plus vivante dans l'hémisphère boréal. Ainsi donc cette glace était contemporaine de l'éléphant et même antérieure à lui; ce glacier appartient non pas à l'époque actuelle, mais à celle où les glaces du nord et celles de nos montagnes s'étendaient sur une grande partie de l'Europe et de l'Amérique : c'est un glacier fossile. Les eaux, résultat de la fusion des neiges, ont déposé à la surface de ce glacier la couche d'argile, -- qui n'est probablement autre chose que la boue impalpable qui résulte du broiement des roches par la glace, — et charrié en même temps des ossemens d'éléphants, de rennes et de bœufs musqués qui avaient péri dans le voisinage. Quelques mousses se sont établies sur cette argile toujours humide; avec le temps, elles se sont converties en tourbe, sur laquelle ont paru plus tard les végétaux anis du sol spongieux des tourbières. Protégée par cette couche de terre, la glace n'a jamais fondu, même superficiellement, et s'est conservée comme les rochers les plus réfractaires aux influences atmosphériques.

Traversons le détroit de Behring et passons en Asie. Nous trouvons des glaciers dans les montagnes du Kamtschatka, mais il n'en existe pas un seul tout le long de la côte sibérienne baignée par la Mer-Glaciale. Le fait, constaté par un savant voyageur russe, Middendorff (2), est assez difficile à expliquer. L'absence de montagnes, la disparition de la neige pendant l'été relativement chaud de ces contrées, la sécheresse de l'air, telles sont les causes que l'on peut invoquer; mais l'ensemble seul de ces influences explique l'absence des glaciers, car dans l'Altaï, chaîne située sous le 50° degré, l'air est sec et des glaciers s'y maintiennent : on en retrouve aussi à la Nouvelle-Zemble, grande île située au nord de la Sibérie, sous le 75° degré de latitude.

(1) Seemann, *Botany of the voyage of H. M. S. Herald*, 1852.

(2) *Sibirische Reisen*, t. IV, p. 439.

Nous venons de donner une idée de la distribution des glaciers arctiques; ils forment autour du pôle boréal une calotte interrompue seulement dans le nord du continent asiatique. Le pôle sud est également entouré de glaciers, mais dans cette région la mer domine; les terres sont rares, ce sont des îles ou des fragmens de continents incomplètement connus. L'on sait néanmoins, par les voyages de Weddel, de d'Urville et de James Ross, que les terres voisines de ce pôle sont couvertes de glaciers qui descendent jusqu'à la mer et y versent des glaces flottantes dont les dimensions sont égales à celles de la baie de Baffin. Plus au nord, des glaciers existent à la Terre-de-Feu et le long du détroit de Magellan. Dans le sud du Chili, par le 46° degré de latitude, l'illustre naturaliste Charles Darwin en a vu qui descendaient jusqu'au rivage. Ces glaciers américains sont peu connus. Cependant un peintre allemand célèbre par ses vues du Nouveau-Monde, Rugendas, a admirablement reproduit les glaciers de Cerro da Tolosa, entre Sant-Iago et Mendoza. Situés par 33° 45' de latitude sud et à 3,900 mètres au-dessus de la mer, ils occupent de larges ravins qui découpent les sommets volcaniques de la Cordillère. J'ai reçu aussi de M. d'Acosta une roche polie et striée par un des glaciers situés dans la Sierra-Santa-Marta (république de la Nouvelle-Grenade), à 12 degrés au nord de l'équateur.

Grâce aux explorations des D^{rs} Haast et Hector et au séjour du D^r Hochstetter, géologue de la commission scientifique embarquée à bord de la frégate autrichienne la *Norarra*, nous pouvons donner plus de détails sur les glaciers de la Nouvelle-Zélande. Cet archipel se compose de deux îles comprises entre le 34° et le 47° degré de latitude sud. Une chaîne de hautes montagnes longe la côte occidentale de l'île la plus australe du 42° au 44° degré; elle présente des sommets, tels que le mont Cook, le mont Tyndall, le mont Arrow-smith, qui s'élèvent de 3,000 à 4,400 mètres au-dessus de la mer. Ces montagnes sont couvertes de neiges éternelles, et des glaciers semblables à ceux des Alpes descendent en moyenne jusqu'à 1,240 mètres au-dessus de la mer. Ainsi le glacier de la Clyde, qui a 4 kilomètres de long, s'arrête à 1,250 mètres d'altitude; son escarpement terminal mesure 40 mètres de haut. Le glacier de Tasman a 16 kilomètres de long sur 2,500 mètres de large. Quoique plus rapprochés de l'équateur, ces glaciers, moins longs que ceux des Alpes, descendent cependant aussi bas. A leur extrémité inférieure, ils sont entourés d'une végétation toute spéciale. Des hêtres (*Fagus fusca*), des espèces de conifères des genres *Podocarpus*, *Dammara*, *Phyllocladus* et *Dacrydium* et des arbrisseaux appartenant aux groupes *Coriaria*, *Panax* et *Aralia* croissent au con-

tact de la glace; mais à quelques centaines de mètres au-dessous on trouve des forêts à physionomie tropicale, composées de palmiers, de fougères arborescentes, de *Dracaena*, de *Metrosideros*, et de même que nous voyons le chanvre et le lin prospérer dans le voisinage des glaciers de la Suisse, de même le lin de la Nouvelle-Zélande (*Phormium tenax*) végète vigoureusement près des glaciers de nos antipodes. Deux grandes espèces de perroquets (1) troublent seuls de leurs cris perçans le silence de ces régions inhabitées, où naissent les rivières torrentielles de ces îles. A défaut d'observations directes, cette végétation dénote un climat temperé, humide, des étés d'une chaleur modérée suivis d'hivers sans gelées dans les plaines et sur les plateaux peu élevés. Ce climat, analogue à celui de l'Angleterre, est favorable à l'accroissement des glaciers. Les neiges abondantes qui tombent en hiver réparent largement les pertes subies pendant l'été. La distribution géographique des glaciers nous étant connue, passons à l'étude des phénomènes qu'ils présentent.

II. — PROGRESSION DES GLACIERS.

J'ai comparé les glaciers à des fleuves de glace; en effet, ces masses, qui semblent l'emblème de l'immobilité, sont animées d'un mouvement de progression pareil à celui de nos cours d'eau. Les montagnards des Alpes avaient remarqué depuis longtemps que les blocs de pierre qui recouvrent leur surface ne restaient pas à la même place, mais qu'ils étaient transportés vers la plaine sur le dos du glacier. De Saussure, Charpentier, l'évêque Rendu, ont noté des faits de ce genre. La science réclamait des mesures précises; elles furent faites successivement sur le glacier de l'Aar par MM. Agassiz et Desor, sur la mer de glace de Chamonix par MM. J. D. Forbes et J. Tyndall. On s'assura que les glaciers progressaient comme une rivière qui coule d'autant plus vite qu'elle est plus profonde, et dont le courant est plus rapide au milieu que sur les bords, à la surface qu'au fond. Quelques chiffres fixeront les idées. En un an, au niveau du pavillon de M. Agassiz, le glacier de l'Aar avance en moyenne de 71 mètres au milieu, de 33 mètres sur les bords. Vers l'extrémité inférieure, la vitesse de progression se ralentit au point de n'être plus que de 39 mètres; elle s'accélère un peu vers le haut, où le glacier parcourt annuellement un espace de 75 mètres. La mer de glace de Chamonix, en face du Montanvert, progresse annuellement de 147 mètres environ. Le mouve-

(1) *Nestor notabilis* et *N. Esslingii*.

ment est plus rapide dans la saison chaude que dans la saison froide et atteint son maximum au commencement de l'été. En août 1846, je me suis assuré avec M. Otz, sur le même glacier de l'Aar, à l'aide d'un théodolite placé sur un rocher et d'une règle divisée fixée au milieu du glacier, que cette progression ne se faisait pas par sautes; elle était uniforme et de 173 millimètres en vingt-quatre heures. Sur la mer de glace de Chamonix, en face de Tré-la-Porte, M. Tyndall a constaté un avancement de 508 millimètres par jour.

À côté de ces preuves géométriques, il existe des preuves indirectes de la progression des glaciers qui ne sont pas moins probantes. En 1788, de Saussure séjourna seize jours sur le col du Géant à 3,360 mètres au-dessus de la mer pour étudier la météorologie des régions supérieures de l'atmosphère : il redescendit le 19 juillet avec son fils à Courmayeur; mais les guides revinrent directement à Chamonix, et l'un d'eux, le nommé Couttet, laissa au pied de l'Aiguille-Noire une grande échelle désormais inutile. En 1832, M. Forbes trouva des fragmens de cette échelle sur la mer de glace en face des cascades du glacier appelé les *Moulins*. Dans l'espace de quarante-quatre ans, ces fragmens, descendus depuis la base de l'Aiguille-Noire, avaient parcouru 4,050 mètres mesurés sur la carte du capitaine Mieulet, ou 94 mètres par an. Le 18 août 1845, je trouvai moi-même sur la moraine venant de cette aiguille, au-dessous du glacier de Charpoua, le pied gauche de cette échelle percé de deux trous correspondant aux deux derniers échelons. D'après mon calcul, ce fragment avait parcouru une longueur de 4,420 mètres en cinquante-sept ans, ou 87 mètres par an. On voit qu'il existe entre ces résultats l'accord le plus satisfaisant qu'on puisse espérer dans des calculs de ce genre.

Voici un autre fait presque contemporain. Le 29 juillet 1836, un voyageur partait du Montanvert avec le guide Devouassou pour aller au *Jardin*, îlot couvert de plantes au milieu du glacier de Talèfre. Le guide portait un havre-sac appartenant à l'hôtel du Montanvert et contenant du vin, du pain et du fromage. Après avoir passé le rocher dit le *Couvercle*, le guide marchait sur le bord du glacier de Talèfre, dont les crevasses étaient couvertes de neige : tout à coup les deux pieds lui manquent à la fois, et il tombe dans une de ces crevasses sous les yeux du voyageur stupéfait : celui-ci l'appelle vainement, le croit perdu et retourne au Montanvert. Le guide n'était qu'étourdi, et après s'être débarrassé de son havre-sac il fit avec son couteau des trous dans les parois de glace et parvint à remonter à la surface. Le 23 juillet 1846, M. Forbes retrouva le havre-sac déchiré, mais contenant encore un mouchoir et un fragment de bouteille, au-dessous du point où le glacier de Talèfre se réunit à la mer

de glace. Ce havre-sac fut reconnu par plusieurs guides qui l'avaient porté et par son ancien propriétaire. En dix ans, ce sac, abandonné au fond d'une crevasse, était descendu avec la cascade du glacier de Talèfre, et avait apparu 340 mètres plus bas à la surface, par suite de la fonte superficielle du glacier.

Les catastrophes dont les Alpes sont quelquefois le théâtre fournissent aussi à la science des faits qu'elle ne saurait négliger. Le 18 août 1820, le Dr Hamel et deux Anglais partent de Chamonix pour faire l'ascension du Mont-Blanc. Le temps n'était pas favorable, on attendit pendant vingt-quatre heures aux rochers des *Grands-Mulets*. Malgré l'avis des guides, le docteur insista pour partir. On arrive au grand plateau, et prenant le chemin plus court, mais plus dangereux, que de Saussure avait suivi, on s'élève le long de l'escarpement vers le sommet. Le vent était violent. Tout à coup un craquement épouvantable se fait entendre, une avalanche se détache et entraîne cinq guides; trois disparaissent dans une crevasse, et la neige qui descendait avec eux, tombant en cascade dans le gouffre, les ensevelit vivans au fond de l'abîme. Deux seulement, arrêtés miraculeusement au bord de la *rimaye* se dégagent. Tout secours était inutile, et les survivans redescendirent désespérés à Chamonix. Quarante ans après, le 15 août 1861, on retrouva encore engagés dans la glace au pied du glacier des Bossons quelques ossemens, un chapeau de feutre et une lanterne écrasée. Deux survivans du désastre, vieillards octogénaires, reconnurent à la couleur des cheveux et à d'autres indices quels étaient les deux guides dont les os avaient ainsi revu la lumière. On peut estimer à 3,500 mètres environ la différence de niveau des deux points où les guides ont péri et où leurs restes ont été retrouvés. L'avenir sera témoin d'une démonstration moins tragique et tout aussi probante. Quand nous quittâmes le grand plateau du Mont-Blanc le 1^{er} septembre 1844, mon ami Auguste Bravais et moi, nous laissâmes enfoncés dans la neige les deux montans et la traverse de la tente qui nous avait abrités, ainsi que les longues chevilles de bois qui maintenaient la toile. Un jour sans doute, vers 1880, un touriste verra ces montans gisant à la surface du glacier des Bossons, et quelque vieux guide se rappellera que trente-six ans auparavant de jeunes Français avaient dressé leur tente sur le grand plateau, à 4,000 mètres au-dessus de la mer, pour se livrer à une série d'observations météorologiques, comme jadis de Saussure avait séjourné sur le col du Géant (1).

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1865.

III. — THÉORIES DE LA PROGRESSION DES GLACIERS.

La progression des glaciers étant un fait incontestable, voyons comment elle peut s'expliquer. Plusieurs théories avaient été proposées : soumises à l'épreuve expérimentale, elles durent être successivement abandonnées. Une seule survécut, et régna quelque temps sans partage : c'est celle de M. J. Forbes, que les Anglais appellent théorie de la viscosité (*viscous theory*).

« La glace, disait M. Forbes, n'est point une matière dure, rigide, incompressible; c'est un corps plastique, comparable à du miel, de la mélasse, du goudron ou de la poix semi-liquide. En effet, le glacier ne se moule-t-il pas dans le lit de rocher qui l'enserme? Que ce lit se rétrécisse, le glacier se contracte, s'étire et franchit le détroit. Presque tous les grands glaciers de la Suisse offrent des exemples de ces rétrécissemens. A Chamonix, le glacier de Talèfre passe à travers un étroit défilé compris entre la montagne du Couvercle et le promontoire de l'aiguille de Talèfre, qui aboutit à la Pierre de Béranger (1). Le défilé n'a que 600 mètres d'ouverture; mais au-dessus la largeur du glacier est de 4,200 mètres. Il faut donc que la glace soit plastique pour qu'elle puisse passer à travers cette étroite filière dans laquelle son diamètre se réduit au septième de ce qu'il était auparavant. Le glacier du Géant franchit une cluse semblable entre le petit Rognon et l'Aiguille-Noire. Le glacier du Mont-Dolent s'épanouit pour ainsi dire dans le val Ferret en débouchant d'un couloir étroit qui semble lui fermer l'accès de la vallée. Le glacier inférieur de Grindelwald contourne le promontoire de la Stieregg, celui de Zermatt se moule sur les flancs du Riffelberg : ainsi donc les glaciers se comportent comme les substances plastiques et semi-fluides dont nous avons parlé. » M. Forbes invoquait un autre argument.

Quand on contemple d'une certaine hauteur un glacier peu tourmenté et dont la surface n'est pas couverte de débris tombés des montagnes voisines, on aperçoit sur la glace des lignes noires formant des courbes paraboliques ou ogivales dont la convexité est tournée en aval. Ces lignes, que les Anglais désignent sous le nom de *bandes sales* (*dirt bands*), sont très visibles sur la mer de glace de Chamonix, le glacier inférieur de Grindelwald et presque tous les grands glaciers de la Suisse. M. Forbes considère ces bandes comme analogues à celles que l'on remarque sur de la poix liquide lorsqu'elle coule lentement, ou même sur les ruisseaux de nos villes

(1) Voyez les belles cartes du Mont-Blanc du capitaine Miculet ou de M. Reilly.

lorsque leur cours est ralenti par un obstacle; on voit alors les impuretés qui les recouvrent former des anses ou courbes paraboliques semblables à celles qu'on observe sur les glaciers. M. Forbes crut trouver une éclatante confirmation de sa théorie lorsqu'il revit ces bandes sur l'extrémité des coulées de lave du Vésuve, et en effet je les ai vues, comme lui, en 1852, nettement dessinées sur une coulée de lave qui descendit pendant l'année 1819 du côté de Pompéi.

Tous ces faits sont vrais, mais l'explication donnée par M. Forbes ne l'est pas. En effet, 1° la constitution moléculaire de la glace n'est pas homogène comme celle d'un corps visqueux tel que le goudron et la mélasse, dont les particules sont unies les unes aux autres : la glace des glaciers est fissurée et se compose de fragmens de glace enchevêtrés les uns dans les autres, mais séparés par des espaces capillaires remplis d'eau; 2° un corps visqueux a une densité uniforme dans toutes ses parties. La glace des glaciers se compose de bandes alternatives de glace blanche remplie de bulles d'air et de glace bleue plus dense parce qu'elle en est presque entièrement dépourvue. La structure de la glace des glaciers est donc fort différente de celle des corps visqueux. Voyons si ces corps, quand ils coulent dans un canal comparable au couloir où se meut le glacier, se comportent comme celui-ci. La pente de ces couloirs n'est pas uniforme : elle change souvent et presque toujours brusquement; dans ce cas, le glacier se crevasse, mais la partie inférieure ne se sépare pas de la partie supérieure, la masse reste toujours continue. Si au contraire on fait couler un corps visqueux sur un plan dont l'inclinaison change subitement, la partie inférieure coulera *plus vite* que la supérieure et s'en séparera. Il y a plus : si les glaciers étaient des masses visqueuses, ils descendraient d'autant *plus rapidement* que la pente est plus forte. Or l'expérience prouve le contraire. Ainsi M. Desor a trouvé que le petit glacier du Grünberg, affluent de celui de l'Aar, descend sur une pente de 30 à 50 degrés avec une vitesse de 22 mètres par an, tandis que celui de l'Aar, dont la pente moyenne est de 4 degrés seulement, avance de 77 mètres en une année. En 1846, du 13 au 31 août, ce petit glacier avait progressé d'après mes mesures de 2^m,22, tandis que le glacier de l'Aar avait marché de 2^m,94 dans le même espace de temps. Ces faits étaient inconciliables avec la théorie de la viscosité. M. Hopkins s'en aperçut le premier en appliquant le calcul à la marche des glaciers; mais il était réservé à un physicien anglais, déjà célèbre, quoique jeune encore, M. John Tyndall, de perfectionner la théorie du mouvement des glaciers par ses observations et par ses expériences.

La glace des glaciers n'est point visqueuse ni semi-liquide; mais elle est compressible et plastique. Nous savons tous, en nous rappelant nos souvenirs d'enfance, que nous pouvions faire des balles avec de la neige, qui n'est que de la glace divisée : nous nous souvenons aussi que ces pelotes devenaient d'autant plus petites que nous les comprimions davantage. Pourquoi ces flocons de neige pouvaient-ils s'agglutiner de manière à former un corps solide? Pourquoi ce corps solide pouvait-il se comprimer, diminuer de volume et se modeler de manière à prendre la forme d'une boule, d'un homme, d'une maison? — Un grand physicien, Faraday, s'est emparé du fait dévoilé par le jeu d'enfant et lui a donné la valeur d'une expérience scientifique. Si dans de l'eau à zéro ou au-dessus de zéro vous mettez en contact des fragmens de glace et que vous les serriez l'un contre l'autre, ils s'agglutineront de nouveau, et si la pression est celle d'une machine hydraulique, c'est-à-dire équivalente à 40 ou 50 atmosphères, vous obtiendrez un morceau de glace compacte d'un très petit volume comparé à celui de l'ensemble des fragmens isolés; c'est ce phénomène que Faraday a désigné sous le nom de *regelation*, que nous traduirons en français par le mot *regel*. M. Tyndall a varié cette expérience : il remplit de fragmens de glace un cylindre creux en fonte et comprime fortement cette glace au moyen d'un cylindre plein qui entre exactement dans le premier; il obtient ainsi un cylindre de glace grisâtre, très dure et très compacte. Si l'on met ce cylindre dans un moule creux ayant la forme d'une lentille et qu'on le comprime de nouveau, il prendra la forme lenticulaire, et successivement on peut donner au même morceau toutes les formes imaginables, même celle d'une statue. La glace réduite en fragmens est donc compressible, ductile, malléable, et se transforme par la pression en un solide à texture homogène. — Ces expériences, répétées avec succès en France par M. Tresca, nous expliquent à la fois les pelotes de neige des enfans et la conversion de la neige en glace sous l'influence de la pression des parties supérieures des glaciers; elles nous font également comprendre la progression de ceux-ci. Pressé par le poids des parties supérieures, le glacier marche ou plutôt est poussé en avant. Sa masse plastique se moule sur la vallée qui la contient : arrivée à un rétrécissement, elle force le passage en s'étirant dans la filière, sous l'influence de la pression : en face d'un obstacle, elle se redresse, et la rapidité de la progression est en raison non pas seulement de la pente, mais de la masse, du poids des parties supérieures qui la favorisent et des obstacles qui la contrarient. Près d'un promontoire, elle est ralentie, et le glacier le contourne non pas d'une seule pièce, mais en se tordant pour ainsi dire sur lui-

même, de façon que la portion riveraine reste en arrière tandis que celle du milieu continue d'avancer.

Ce mode de progression nous explique la formation des crevasses qu'on observe toujours au pied des promontoires. En effet, considérons deux points du glacier, l'un situé près du rocher encaissant et un autre vers le milieu : ces deux points sont unis entre eux par une bande de glace continue; mais, le second point marchant plus vite que le premier, il en résulte une *tension*, et quand cette tension dépasse le degré d'élasticité de la glace, il y a rupture. C'est une crevasse qui se forme, et elle est, comme l'indiquent les lois de la mécanique, perpendiculaire à la ligne qui joint les deux points que nous avons considérés. Cette formation des crevasses est encore en opposition formelle avec la théorie de M. Forbes, qui assimile un glacier à un corps visqueux; un tel corps en contournant un promontoire ralentit sa marche, mais il ne se forme pas de solution de continuité dans sa masse, qui ne se crevasse ni ne se déchire.

Le phénomène du *regel* nous rend compte d'un autre fait matériel dont personne ne s'était avisé de chercher l'explication, et qui pourtant aurait dû exciter la surprise et provoquer les investigations des esprits réfléchis. Quand un glacier arrive à un point de la vallée où la pente devient subitement plus forte qu'elle ne l'était auparavant, alors il se précipite sur cette pente, se divise en prismes, en lames, en aiguilles, en cubes séparés par de profondes crevasses. Ce sont ces *cascades de glace* qui font l'admiration des touristes au glacier des Bois au-dessous du Montanvert, au glacier de Talèfre avant sa jonction avec la mer de glace, sur le glacier du Géant, entre l'Aiguille-Noire et celle de Blaitière, sur celui de Grindelwald inférieur, au-dessous de la Stieregg. Mais du moment que le glacier a franchi cette dénivellation, du moment que la pente est moins forte, la surface redevient unie, les crevasses moins nombreuses, et le glacier, infranchissable pour le voyageur dans les points où il forme cascade, est abordé sans crainte par les plus timides. La surface presque unie que les touristes traversent en allant du Montanvert au Chapeau est la même qui était décomposée en aiguilles sur les glaciers du Géant et de Talèfre, et cette même glace se déchirera, se divisera, se crevassera de nouveau sur le rocher fortement incliné du glacier des Bois, au pied duquel jaillit la source de l'Arveiron. Sur une pente faible, la pression des parties supérieures ressoude et recolle les parties qui s'étaient divisées et séparées sur une pente plus rapide.

Mais comment s'opère ce recollement de la glace divisée en petits fragmens dans l'expérience de Tyndall, ou séparée en énormes cubes, en aiguilles, en prismes, en pyramides de plusieurs mètres

de haut dans la nature? Pour comprendre l'effet de la pression sur la glace des glaciers, il faut d'abord savoir et expliquer ce qui se passe lorsque l'on comprime de l'eau pure dans un appareil semblable à celui que M. Tyndall a employé pour la glace. Supposons cette eau à une température voisine de zéro : l'expérience montre que la pression *abaissera* son point de congélation, c'est-à-dire que plus la pression sera forte, plus le degré auquel l'eau se congèlera sera abaissé au-dessous de zéro. Voici l'explication de ce phénomène, prévu théoriquement par Carnot et prouvé expérimentalement par sir William Thomson, professeur de physique à Glasgow. Tout le monde sait que la glace occupe un volume plus grand que celui de l'eau qui lui a donné naissance. C'est ainsi qu'une bouteille et même une bombe remplies d'eau éclatent lorsque celle-ci se congèle. Or la pression augmente la quantité de mouvement nécessaire à la dilatation, c'est-à-dire à l'écartement des molécules de l'eau, qui passe de l'état liquide à l'état solide. Ce mouvement ou, si l'on veut, la force qui le produit est contenue dans l'eau elle-même sous *forme de chaleur*; donc, soumise à une pression forte ou faible, cette glace empruntera à l'eau même une quantité de chaleur plus grande que si elle ne supportait aucune pression extérieure, c'est-à-dire si elle était placée sous le vide de la machine pneumatique, car sous une pression forte ou faible le travail nécessaire pour écarter les molécules sera plus considérable. Par conséquent la température de l'eau comprimée doit être plus basse au moment où elle se congèle que celle de l'eau qui n'est soumise à aucune pression (1). Le calcul donne $\frac{3}{1000}$ de degré centigrade ou 0°,0075 d'abaissement de la température pour une atmosphère de pression.

Une belle expérience de M. Tyndall prouve la vérité de cette conclusion théorique; il place un prisme de glace à zéro bien compacte et parfaitement transparente entre deux plaques de buis. A mesure qu'il comprime le prisme, des lames d'eau se forment à l'intérieur. La glace fond parce que sous cette pression la température intérieure du prisme n'étant plus assez basse pour que l'eau reste à l'état de glace, elle repasse à l'état de liquide.

M. Helmholtz, professeur à Heidelberg, l'un des plus grands physiciens et des premiers physiologistes de l'Allemagne, a fait l'expérience inverse, *experimentum crucis*, comme disaient les anciens. Une grande cornue de verre est remplie d'eau à moitié : on la met sur le feu, l'eau bout, et sa vapeur chasse l'air contenu dans la cornue. Pendant l'ébullition, on ferme le col de cette cornue à

(1) Voyez l'article sur l'Équivalence de la Chaleur et du Travail mécanique dans la Revue du 1^{er} mai 1863.

la flamme d'une lampe d'émailleur. L'espace au-dessus de l'eau étant entièrement *vide*, celle-ci se trouve soustraite à la pression atmosphérique. Quand la cornue est complètement refroidie, on la place dans de la glace concassée au milieu d'une chambre dont la température n'est qu'à peu de degrés au-dessus de zéro. La glace extérieure fond lentement, mais au bout de quelques heures on trouve la surface de l'eau intérieure couverte d'une lame de glace adhérente aux bords du vase. Cela doit arriver ainsi. En effet, son point de congélation est à $+ 0^{\circ}, 0075$, tandis que celui de la glace extérieure fondante est à zéro, parce que celle-ci est soumise à la pression atmosphérique, tandis que l'eau contenue dans la cornue étant soustraite à cette pression *gèle* à une température un peu supérieure à zéro. La pression abaisse donc le degré de congélation de l'eau pure; voilà un point parfaitement établi. Mais un glacier n'est pas de l'eau pure, c'est un mélange d'eau et de glace. Quand on comprime un pareil mélange dans un cylindre de fonte, la température s'abaisse comme dans le cas précédent; seulement, en passant à l'état de glace, l'eau n'emprunte plus la chaleur nécessaire pour écarter ses molécules uniquement à elle-même, elle l'emprunte encore à la glace avec laquelle elle est mélangée. Cette chaleur fond une portion de cette glace et devient *latente*, comme on disait autrefois; mais la glace refroidie par cet emprunt congèle à son tour la lame d'eau qui la sépare d'un morceau de glace voisin, et les deux morceaux se soudent d'autant plus intimement que la pression est plus forte. Cette explication est due à M. James Thomson, professeur à Belfast et frère du célèbre physicien que nous avons nommé plus haut.

Un glacier, l'observation l'a prouvé, n'est qu'un mélange d'eau et de glace dont la température est toujours à zéro. Le raisonnement aurait pu le faire prévoir. En effet, d'un côté les températures extérieures supérieures à zéro ne peuvent y pénétrer, car elles deviennent latentes en fondant la surface de la glace ou la neige qui la recouvre. L'eau résultat de cette fusion, s'infiltrant dans les fissures du glacier, finit par imbiber la masse tout entière. Les températures de l'hiver ne pénètrent pas davantage dans le glacier, parce que la neige qui le recouvre dans cette saison est mauvaise conductrice de la chaleur, et d'ailleurs le frottement du glacier contre les parois du couloir dans lequel il se meut engendre encore une quantité de chaleur suffisante pour contre-balancer les froids de l'hiver.

Tous ces phénomènes n'auraient pas lieu, si le glacier n'était qu'un amas de neige sèche, pulvérulente et à température au-dessous de zéro, comme celle qui tombe dans les hautes régions et dans

les pays du nord. Les enfans russes et suédois savent très bien qu'on ne peut pas peloter la neige farineuse de leur hiver, mais il a fallu le génie des grands physiciens auxquels on doit la théorie de la transformation des forces pour en donner la raison, et les expériences de Faraday, Tyndall et W. Thomson pour nous expliquer à la fois le regel de la glace des glaciers et leur progression.

IV. — STRUCTURE DES GLACIERS.

La composition de la glace de glacier n'est point homogène; cette glace, on l'a vu, est tantôt spongieuse, légère, remplie de bulles d'air et d'une couleur d'un blanc mat, tantôt plus dure, plus compacte et d'un bleu céleste. Ces bandes bleues au milieu de la glace blanche ont donné lieu à des discussions longues et passionnées qui ne sont pas près de finir. MM. Agassiz, Forbes, Desor, Tyndall, J. Ball, Whewel, W. Thomson, y ont pris part successivement. Elles avaient à peine commencé vers 1841 entre MM. Agassiz et Forbes, que j'essayai de me rendre compte de la structure intime d'un glacier. Je ne m'adressai pas aux grands glaciers de l'Oberland bernois ou de la haute Savoie. J'imitai les anatomistes. Quand ils veulent connaître la structure intime d'un organe complexe, ils ne l'étudient pas sur un animal adulte, où l'organe a acquis un développement qui masque les tissus élémentaires dont il se compose; ils l'examinent d'abord sur l'animal contenu dans le sein de la mère, sur l'embryon, où l'organe naissant se présente dans toute sa simplicité. Mais où trouver un embryon de glacier? Ces glaciers embryonnaires existent: ce sont de petits glaciers rudimentaires cachés dans les hauteurs de la chaîne secondaire des Alpes. J'ai déjà nommé celui qui se trouve à 2,610 mètres au-dessus de la mer, au pied du cône terminal de la montagne du Faulhorn, dans le canton de Berne. La grandeur de ce petit glacier varie, comme celle de tous les autres, suivant l'état météorologique des diverses saisons. De 1841 à 1846, années pendant lesquelles je l'ai observé, il avait en moyenne 58 mètres de long sur 138 mètres de large au bord de l'escarpement terminal, dont la hauteur a oscillé entre 10 et 20 mètres. Logé dans une dépression tournée vers le nord-nord-est, sa surface avait la forme d'un triangle dont le bord de l'escarpement était la base. Je pouvais, sur ce petit glacier, embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble et le détail des transformations qui s'opéraient à la superficie et dans l'intérieur de la masse. Comme il ne présente ni changemens de pente, ni étranglemens, et par conséquent ni crevasses ni cascades, les phénomènes s'y montraient dans toute leur simplicité, exempts des complications qui rendent leur ana-

lyse si difficile sur les grands glaciers de la Suisse et de la Savoie.

A la surface, j'observai d'abord quatre de ces lignes paraboliques (*dirt bands* des Anglais) dont nous avons déjà parlé; la convexité de ces courbes était tournée non pas vers le bas du glacier, mais vers *le haut*. La courbure de ces ogives n'est donc pas uniquement due, comme le suppose M. Forbes, à la progression du glacier. La fusion de la glace, plus active sur les bords que vers le milieu, explique parfaitement la convexité de ces courbes et leur direction vers le haut du glacier en sens contraire de sa marche (1). M. Tyndall considère ces courbes paraboliques comme une conséquence de la dislocation du glacier, lorsque celui-ci fait cascade sur une plus forte pente où il se crevasse et se déchire; mais le petit glacier du Faulhorn marche sur une faible pente parfaitement uniforme : ces cascades glaciaires ne sauraient donc être la cause des courbes paraboliques ou bandes noires que l'on remarque sur les parties moins inclinées qui succèdent à de fortes pentes. Presque tous les grands glaciers des Alpes présentant en un point quelconque de leurs parcours les dénivellations subites qui produisent les cascades, et ces courbes étant surtout visibles sur la partie inférieure des glaciers, il est clair qu'elles succèdent bien souvent à ces cascades. Cependant il y a des exemples contraires. Ainsi le glacier du Lauteraar, principal affluent du glacier inférieur de l'Aar, descend sur une pente douce du col compris entre le Schreckhorn et le Berglistock, et présente néanmoins de nombreuses courbes paraboliques (2).

La formation de ces courbes s'explique très simplement. Un glacier n'est en définitive que l'accumulation des différentes couches de neige de l'hiver de chaque année, qui se superposent et se convertissent en névé, puis en glace, par suite de la fusion, de l'infiltration de l'eau et de la pression des parties supérieures. Les courbes paraboliques sont les bords de ces couches, qui forment comme autant d'écailles superposées et fondent à mesure qu'elles descendent. Les bords en paraissent noirs, parce qu'elles sont couvertes des impuretés amassées pendant tout le temps que leur surface a été exposée à l'air : cela se voyait avec la dernière évidence sur le petit glacier du Faulhorn, et je suis heureux d'être d'accord sur ce point avec M. Forbes et mon ami M. John Ball, président de l'*Alpine club* de Londres, si digne de cet honneur par les courses aventureuses et les études qu'il a faites sur les glaciers et la végétation de la Suisse.

(1) Voyez, pour plus de détails, Nouvelles observations sur le glacier du Faulhorn, *Bulletin de la Société géologique de France*, 2^e série, t. II, p. 223, 1845.

(2) Voyez les planches C et III de l'atlas des nouvelles *Études sur les Glaciers*, de M. Agassiz.

Si l'on me demande comment il se fait que ces courbes paraboliques apparaissent ou réapparaissent après les cascades dans lesquelles le glacier a été crevassé et déchiré si profondément, je répondrai que je vois dans cette réapparition une des plus belles conséquences du regel de la glace démontré par MM. Faraday et Tyndall. En effet, après la cascade les crevasses se referment, les cubes ou *seracs* se ressoudent, les pyramides se rejoignent, et la masse du glacier se reconstitue comme auparavant. Alors les couches dont il se compose réapparaissent, et leurs bords, échelonnés les uns au-dessus des autres, prennent la forme d'ogives d'autant plus allongées qu'on les observe plus bas : une fusion plus rapide se joint à la progression et les étire, pour ainsi dire, à mesure qu'elles descendent dans des régions plus chaudes que celles où elles ont pris naissance.

Les bandes bleues qui traversent la glace blanche et aérifère du glacier sont tantôt verticales, tantôt inclinées, tantôt horizontales. Ces bandes bleues étaient des couches de neige qui, par suite de circonstances très variées, ont été pénétrées par l'eau due à la fonte de la couche elle-même ou des couches voisines. L'eau chasse l'air, puis gèle et convertit la glace blanche en glace bleue. J'ai vu sur ce glacier du Faulhorn, que j'observais tous les jours, une couche de glace blanche dans laquelle l'eau coulant sur les rochers voisins s'infiltrait sans cesse, tandis que cette eau ne pouvait pas pénétrer dans la couche située immédiatement au-dessus, qui n'était pas en contact avec le sol. Sous mes yeux, la couche inférieure est devenue de la glace bleue, la supérieure est restée à l'état de glace blanche. Voici une autre preuve. Lorsque j'abordai pour la troisième fois le grand plateau du Mont-Blanc avec mes amis MM. Bravais et Lepilleur, nous avions, en déblayant notre tente, rejeté à la pelle la neige récente qui l'obstruait (1). Cette neige formait des blocs assez volumineux gisant sur le névé. Au bout de trois jours, j'aperçus de petites bandes bleues horizontales de 1 centimètre d'épaisseur qui entraient de 2 à 5 centimètres dans la neige. Le soleil avait fondu légèrement la tranche de certaines couches qui s'étaient infiltrées d'eau, tandis que les autres n'en avaient pas été pénétrées. Les bandes bleues sont donc des couches de plus facile infiltration. Sur le petit glacier du Faulhorn, elles étaient parallèles aux couches stratifiées qui correspondent aux *dirt bands*, c'est-à-dire presque horizontales sur les bords et vers le haut du glacier; mais elles se rapprochaient de la verticale à mesure qu'elles se trouvaient plus près de l'escarpement terminal. Quand on songe qu'un grand gla-

(1) Voyez le récit de cette ascension, *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1865.

cier est une masse tourmentée, déformée, gauchie dans sa progression, on comprend que les observateurs aient trouvé des bandes bleues avec toutes les inclinaisons imaginables.

Ici se termine l'exposé des recherches les plus importantes qui se sont faites depuis vingt ans environ sur la structure et la progression des glaciers actuels. En Angleterre, elles ont excité un grand intérêt, d'abord parce que le nombre des voyageurs qui aiment, parcourent ou étudient les glaciers est infiniment plus grand qu'en France ou en Allemagne, ensuite parce que les belles expériences de MM. Faraday, Tyndall et Thomson ont montré comment, dans son étroit laboratoire, le physicien peut reproduire, contrôler et expliquer les phénomènes qui s'accomplissent sous nos yeux dans le grand laboratoire de la nature.

V. — OSCILLATIONS DES GLACIERS DANS LES TEMPS HISTORIQUES.

Un glacier, étant un fleuve de glace, avancerait sans cesse dans la vallée où il aboutit, si la fusion de son extrémité inférieure ne compensait les effets de la progression. Pour que le glacier ne marche pas et reste immobile à la même place, il faut nécessairement que la progression et la fusion se contre-balancent mutuellement. Ainsi, pour fixer les idées, si le glacier progresse de 80 mètres par an, il faut que 80 mètres de l'extrémité disparaissent par la fusion pendant la belle saison. Quand la progression l'emporte sur la fusion, le glacier avance; quand c'est l'inverse, il recule : c'est ce qu'on appelle l'oscillation annuelle des glaciers. Sur le petit glacier du Faulhorn, ces effets étaient parfaitement appréciables; en 1841, il avait 36 mètres de long sur 72 de large, en 1842 60 sur 148. En 1844, il avait crû de 17 mètres en longueur et de 29 en largeur, et son escarpement terminal s'était élevé de 10 à 20 mètres : il avait donc augmenté de volume pendant ces trois années; mais quand je le revis, après l'été très sec et très chaud de 1846, il n'avait plus que 59 mètres de long sur 157 mètres de large. En 1852, M. Hoggard en estima la longueur à 91 mètres et la largeur à 154, mesures qui dénotent un nouvel accroissement.

Les glaciers de ChamoniX présentent actuellement un exemple de retrait des plus remarquables. Depuis 1846, ils n'avaient cessé de progresser, et en 1854 ils s'avançaient dans la vallée d'une manière inquiétante. Les habitans du hameau des Bossons, menacés par les progrès du glacier du même nom, délibérèrent s'ils abandonneraient leurs maisons; mais à partir de 1854 des étés chauds et surtout des hivers sans neige ont amené un retrait considérable. Ainsi le glacier des Bossons a reculé depuis douze ans de 332 mètres.

Loin de toucher au village, il en est actuellement éloigné de plus de 500 mètres. Au lieu d'être hérissé de ces pyramides de glace d'une blancheur éblouissante qui se détachaient sur la noire verdure des sapins et excitaient l'enthousiasme des voyageurs dès leur entrée dans la vallée de Chamonix, le glacier des Bossons n'est plus qu'une langue de glace unie et enterrée entre les deux moraines latérales qu'il dominait autrefois. Pour le peintre, l'effet pittoresque est amoindri, mais le savant s'en réjouit, car l'aspect d'un sol caché si longtemps sous la glace et maintenant à découvert éclaircit tous ses doutes sur la physionomie du terrain qui supporte un glacier : celui des Bois, terminaison de la mer de glace, a reculé de 488 mètres, et la grotte de l'Arveiron est loin de la place où on l'admirait en 1854; celui d'Argentières est en retrait de 181 mètres, et celui du Tour de 520 mètres.

Pendant que l'extrémité inférieure du glacier disparaît par la fusion, une épaisseur considérable de la surface tout entière est également enlevée par la même cause : c'est ce qu'on nomme l'*ablation du glacier*; elle commence en mai pour finir en septembre, et varie suivant la température et le degré d'humidité de l'air, la force et la direction du vent, les chutes de pluie, de neige et de grésil. Des expériences sur le petit glacier du Faulhorn m'ont prouvé que l'ablation de la glace compacte avait été pendant l'été de 1841, du 26 juillet au 4 septembre, de 4^m,54. La température moyenne de l'air pendant cette période fut de 4°,6, et l'humidité relative de 76 pour 100 (1). D'une manière générale, j'ai trouvé qu'une augmentation d'un degré dans la température pendant les mois de juillet et d'août correspondait à une fusion de 10 millimètres de glace dans les vingt-quatre heures. En 1845, du 21 juillet au 24 septembre, MM. Agassiz et Desor ont constaté que l'ablation du glacier de l'Ar, au milieu de sa longueur, avait été de 4^m,94, et un géomètre suisse, M. Otz, a calculé que, l'ablation de tout le glacier de l'Ar étant d'un centimètre par jour environ, la quantité d'eau fournie par cette ablation s'élevait à un million quarante mille mètres cubes d'eau en vingt-quatre heures.

L'ablation explique un phénomène qui avait frappé depuis longtemps l'esprit des montagnards : ils avaient remarqué que des pierres surgissaient pour ainsi dire à la surface du glacier comme si celui-ci les rejetait de son sein; ce sont simplement des pierres tombées sur le glacier des montagnes voisines et enterrées sous la neige en hiver. Pendant la belle saison, cette neige se convertit en

(1) Cette expression veut dire que l'air contenait 76 pour 100 de la quantité de vapeur d'eau nécessaire pour le saturer à la température moyenne de 4°,6.

glace et descend vers la plaine en vertu de la progression du glacier : arrivée dans des régions plus chaudes, la glace fond et la pierre apparaît. Si la fusion continue et que la pierre soit volumineuse, elle protège la glace qu'elle recouvre contre l'action du soleil, et tandis que la glace découverte fond rapidement tout autour, celle qui est cachée sous le bloc fond beaucoup moins, et bientôt celui-ci se trouve élevé au sommet d'un piédestal de glace. Ces *blocs perchés* sont connus des voyageurs sous le nom de *tables de glaciers*.

Désireux de savoir quelle était l'ablation qui correspondait au retrait du glacier des Bois dont j'ai parlé, je me rendis au Montanvert le 4 septembre 1865, et je constatai que le glacier avait baissé de 20 à 25 mètres environ : continuant ma route sur la mer de glace, j'arrivai au point où le glacier du Talèfre se jette dans la mer de glace, dont il est le plus puissant affluent; là j'eus une preuve encore plus convaincante de cette diminution d'épaisseur. Les touristes qui se rendent au *Jardin*, îlot riche en plantes alpines situé au milieu de ce glacier, quittaient jadis à cet endroit la mer de glace pour monter sur le rocher du *Couvercle*, base de l'Aiguille-du-Moine, et contourner ainsi la cascade du glacier de Talèfre. Maintenant ce trajet est impossible, il faudrait une échelle de 25 mètres de haut pour s'élever du glacier sur le *Couvercle*, parce que le phénomène de l'ablation a peu à peu abaissé le niveau du glacier de 25 mètres au-dessous du rocher en question. Après avoir passé la nuit sous un bloc appelé *Pierre-du-Tacul*, je montai par le glacier du Géant sur le col du même nom, situé à 3,362 mètres au-dessus de la mer et illustré par le séjour que de Saussure y fit en 1788 pour étudier les phénomènes météorologiques des hautes régions. De cet observatoire élevé, je voyais à mes pieds le glacier de la Brenva, un des plus considérables du revers méridional du Mont-Blanc. Il avait reculé comme les glaciers de l'autre versant, laissant à découvert une grande surface caillouteuse d'une longueur de 300 mètres environ.

En 1767, quand de Saussure vit pour la première fois le glacier de la Brenva, il avait à peu près les dimensions actuelles; la Doire coulait loin de son extrémité. Il n'en était pas de même en 1818 : le glacier avait traversé la rivière et s'était élevé sur la montagne située de l'autre côté de la vallée; là se trouvait une chapelle miraculeuse, appelée Notre-Dame-de-Guérison, élevée de 100 mètres environ au-dessus de la Doire : le glacier ne la respecta pas, et la détruisit de fond en comble. En 1842, M. Forbes (1) constata que le

(1) *Travels through the Alps of Savoy*, p. 204.

glacier franchissait encore la rivière, sur laquelle il formait comme un pont, et touchait la base du Mont-Chétif, qui porte la chapelle de Notre-Dame-de-Guérison. En 1846, le même voyageur le revit; il avait avancé de 31 mètres, s'était élevé le long de la montagne, menaçant d'envahir le sentier qui mène du col de la Seigne à Courmayeur, et la chapelle n'était plus qu'à 30 mètres au-dessus du glacier. Une magnifique aquarelle de M. Hogard prouve qu'en 1849 il dépassait encore la rivière. Depuis cette époque, les renseignemens font défaut; mais il est probable que le mouvement de retrait date de 1855, comme celui des glaciers de Chamonix.

Sans être astreint à des intervalles égaux, cet avancement et ce retrait des glaciers affectent cependant une certaine périodicité. Suivant Venetz, ceux du Mont-Blanc et du Mont-Rose étaient très petits en 1811; de 1812 à 1817, ils s'avancèrent prodigieusement et atteignirent leur *maximum* d'extension dans la période comprise entre le commencement du siècle et l'époque présente. De 1821 à 1824, ils reculèrent; ils avancèrent de nouveau de 1826 à 1830, restèrent stationnaires jusqu'en 1833 pour progresser de nouveau en 1836 et 1837. Le mouvement de retrait de 1839 à 1842 fut suivi d'une extension qui, interrompue par quelques arrêts, continua jusqu'en 1854. Quelquefois un glacier marche en une seule année avec une rapidité tout à fait exceptionnelle. Ainsi après les années à été pluvieux de 1815 à 1817 le glacier de Distel dans la vallée de Saas en Valais s'avança de 15 mètres en un an, celui de Lys, sur le revers méridional du Mont-Rose, de 48 mètres; celui de Zermatt a progressé de 22 mètres en 1853.

Mais le glacier le plus célèbre sous ce rapport est le *Vernagtferner*, au sommet de la vallée d'Oetz dans le Tyrol autrichien. Dans l'été de 1843, il se réunissait en s'avancant au petit glacier de Rofen, dont il est aujourd'hui séparé par un promontoire. Tous deux, formant une seule masse, descendaient rapidement dans la vallée. Les habitans s'effrayèrent; ils savaient par la tradition qu'en 1600, 1667 et 1772 ce glacier avait marché avec la même rapidité et barré le cours d'un ruisseau qui s'était transformé en lac : ce lac avait ensuite rompu sa digue de glace et s'était précipité dans la vallée en y causant de grands ravages. Les autorités d'Innsbruck, averties par la rumeur publique, nommèrent une commission qui constata quelle était la vitesse de progression du glacier. En 1842, elle fut de 200 mètres en 67 jours, ou de 2^m,98 par jour, puis elle se ralentit pendant les années 1843 et 1844; mais dans l'été de 1845 elle était de 9^m,92 par jour. C'était un véritable glissement de la masse tout entière. L'eau s'ouvrit un passage sous la glace le 14 juin, et depuis cette époque jusqu'en juin 1848 le lac se remplissait et se vidait à

peu près deux fois par an. Ce glacier a dû, comme tous les autres, entrer en 1854 dans sa période de retrait; mais il n'est peut-être pas revenu à son état antérieur, car après l'invasion de 1667 il mit trente-quatre ans à rentrer dans ses limites habituelles.

On aurait tort de croire que tous les glaciers d'une même vallée doivent toujours avancer ou reculer simultanément. Une orientation différente, le nombre et la grandeur relatifs des affluents et des cirques où ils aboutissent, l'absence ou la présence de grandes moraines superficielles, peuvent déterminer la progression d'un glacier et le retrait d'un autre pendant les mêmes années. Ainsi M. de Billy a constaté que le glacier de Zermatt, après avoir progressé depuis soixante ans et envahi des prairies et des pâturages, commençait à peine son mouvement de retrait dans l'automne de 1866, tandis que le glacier de Findelen, distant de 4 kilomètres seulement du premier, reculait sans cesse depuis 1844. M. de Billy rend parfaitement compte de ces différences. Le glacier de Zermatt est tourné vers le nord, à l'abri des rayons solaires, couvert de puissantes moraines qui en affaiblissent l'effet, et alimenté par le concours de six puissants affluents, dont deux, le *Gorner* et le *Grenzgletscher*, aboutissent à de vastes cirques remplis de neige. Le glacier de Findelen au contraire est dirigé vers l'ouest, exposé aux rayons du soleil et dépourvu de moraines; en outre il aboutit seul à un vaste cirque, et ses deux affluents en sont complètement dépourvus: moins alimenté, moins abrité, il recule tandis que l'autre avance. Le glacier de Zmutt, voisin de ceux dont nous venons de parler, couvert de débris, encaissé dans de hautes montagnes, est presque toujours stationnaire ou en voie de progression, quelles que soient les allures des autres glaciers des Alpes.

Rien, excepté les rochers les plus durs, ne peut résister à un glacier en marche. M. Ed. Collomb fut témoin, en septembre 1848, des ravages causés par le glacier d'Aletsch, le plus long de la Suisse, dans une forêt de sapins qui bordait sa rive gauche sur une longueur de quatre kilomètres. « Attaqué par les racines, l'arbre, dit-il, tombe et se trouve entraîné par le mouvement du glacier. Ceux qui sont pris entre la glace et la roche encaissante sont promptement déchirés, ceux qui tombent sur le glacier sont portés par lui, mais ils ne tardent pas à être entraînés dans l'intérieur. Au talus terminal, on les voit sortir de dessous la masse, les uns à moitié engagés dans la glace, d'autres complètement libres; ceux-ci sont expulsés et précipités dans le torrent. Tous sont entièrement dépouillés de leur écorce et déchirés; il ne reste que le tronc principal et les grosses branches, pliées et contournées. » M. Collomb estime que les sapins entraînés en septembre 1848 par le glacier

d'Aletsch étaient âgés de 200 ans. La même année, le glacier de l'Aar avait envahi, à l'extrémité de sa rive gauche, le flanc d'une montagne appelée *Brandlamm* et atteint des pins cembro qui y croissaient. MM. Collomb et Dollfus-Ausset s'assurèrent, en comptant le nombre des couches annuelles, que ces arbres avaient 220 ans. On pouvait donc affirmer que ce glacier, depuis plus de deux siècles, ne s'était jamais avancé aussi loin. Quand un glacier arrive sur une prairie, il relève le gazon sous forme de rouleau; une maison est déchaussée et broyée : aussi la tradition a-t-elle conservé en Suisse le souvenir de chalets et de hameaux qui sont maintenant sous la glace; mais la légende s'en est mêlée, et des faits vrais ou vraisemblables ont été défigurés par des additions qui relèguent ces traditions dans le domaine du merveilleux.

Les oscillations des glaciers nous montrent que la progression et la fusion sont dans un état d'équilibre instable. Le glacier diminue par la fusion de son extrémité et l'ablation de sa surface pendant la belle saison; en hiver, il répare ses pertes par l'addition de couches de neige nouvelles qui se transforment en glace par une suite de fusions et de congélations successives. En été, l'eau qui pénètre le glacier ajoute également à sa masse et contre-balance les effets de la fonte superficielle. Toutes ces actions complexes sont sous la dépendance des influences météorologiques dont l'état du glacier est la résultante finale. Qu'un seul des élémens varie dans le cours de l'année, et la résultante en sera affectée. Les physiciens ne sont pas encore en état de démêler au milieu de causes si diverses celles dont l'action est prépondérante pour les isoler de celles qui sont neutralisées par des influences contraires; mais les géologues constatent dans la période la plus récente de l'histoire du globe une époque où cet équilibre entre la fusion et la progression fut rompu sous l'influence d'un changement permanent et prolongé dans le climat des deux hémisphères. Alors les glaciers des montagnes descendirent dans les plaines; les glaciers arctiques envahissant la moitié septentrionale de l'Europe et de l'Amérique, une calotte de glace continue assiégea le pôle : c'est l'époque de *l'ancienne extension des glaciers* ou *la période glaciaire*. Elle fera le sujet d'une étude qui se rattache étroitement à celle que nous venons d'achever.

CH. MARTINS.

HISTOIRES TRISTES

L'ACCUSÉ.

L'affaire était petite et de mince intérêt,
Cette affaire, entre nous, ne valait pas l'arrêt.
Pour je ne sais plus bien au juste quelle cause
Un homme avait volé je ne sais quelle chose.

L'homme était misérable et la chose de peu.

De vols, il s'en voit trop pour qu'on y prenne feu.
C'est de mieux que cela que le monde est avide;
Aussi cette audience était à peu près vide.
Pourtant autour du poêle, et même assez nombreux,
Se pressait un troupeau d'abonnés malingreux
Ne prêtant à cela qu'une oreille abrutie;
Un groupe d'avocats auprès de la sortie
Causait la trousse au bras, gais dans leurs rabats blancs;
Çà et là, quelques vieux ronflaient entre les bancs,
Et puis la barre, et puis tout au fond du prétoire,
Le tribunal complet siégeant en robe noire;
Mais tout ce monde ailleurs. Le président distrait,
Moins pressant que pressé; — la cause sans attrait
Offrait visiblement au greffier peu de charme;
Le substitut faisait ses ongles, le gendarme
Regardait vaguement quelque chose au plafond;
Un juge sommeillait, gardant un air profond;

On entrait, on sortait sans fin; la porte lourde
 Tombait et retombait avec sa plainte sourde,
 Et ce bruit se rythmait dans ce bourdonnement.
 L'huissier même criait : Silence! mollement.
 On voyait qu'après tout, sans cette piètre affaire,
 Tous ces gens auraient eu bien autre chose à faire,
 Que c'était par pudeur qu'enfin l'on procédait,
 Et qu'il se faisait tard et qu'un autre attendait.
 Les murs étaient crasseux, une vapeur malsaine
 Flottait. — Un jour obscur éclairait cette scène.

Un Christ au-dessus d'eux regardait tout cela.

En face, tout debout, l'homme se tenait là,
 Son mouchoir à la main pour cacher sa figure.

C'était un pauvre diable à la tête un peu dure,
 Il avait l'air stupide et sombre, il parlait bas.
 On le comprenait mal, on ne l'entendait pas.
 Sur ses lèvres en feu, les mots semblaient se fondre.
 Le juge était forcé de l'aider à répondre;
 Il semblait absorbé dans l'horreur du moment;
 Il était sous le coup de cet écrasement
 De démentir des gens ayant fait leurs études;
 Aburi, méfiant, avec les attitudes
 D'un fauve, évidemment cet homme-là sentait
 La grandeur de son crime et le peu qu'il était.
 La salle, les fauteuils, les robes, la dorure,
 Toutes ces majestés lui donnaient la torture,
 Et si l'on eût voulu, je crois qu'encore un peu,
 N'eût-il pas fait le vol, il en eût fait l'aveu.

Après tout, s'il errait, tant pis! c'était sa faute!
 Le juge, grave et sec, tranchant, la tête haute,
 Sans hésitations, sans doutes, convaincu,
 Du pouce et de l'index étreignait ce vaincu :
 « Oui? Non? Très bien! Assez! » — Son allure était prompte,
 Il ne le jugeait pas, il lui réglait son compte.
 Était-il le coupable ou ne l'était-il pas?
 Voilà! tergiverser, ce n'était pas le cas.
 Vous imaginez-vous un interrogatoire
 Où l'on serait admis à conter son histoire?

Mais d'ailleurs si c'était un de ces ronges-faim
 Qui vivent d'un hélas, et meurent d'un enfin;
 S'il n'avait jamais eu, dans son sort peu prospère,
 Pour mère que la honte et le vice pour père,
 Et dans ce qu'il avait peut-être fait de mal
 Pour combien était l'homme et combien l'animal,
 Pour combien la misère et combien l'ignorance:
 S'il saurait seulement épeler sa sentence:
 Si son tort n'était pas d'avoir trop senti
 En quarante ans de jeûne une heure d'appétit,
 Et s'il ne fallait pas que l'étalon fût autre
 Pour mesurer au vrai cette vie ou la nôtre;
 S'il n'avait pas, ce hère, une espèce d'honneur,
 Et quelque part, dans l'ombre, une ombre de bonheur,
 Ici même peut-être une femme brisée,
 Ou des petits enfans en bas, sous la croisée?
 C'étaient là des détails en tout cas superflus,
 S'il fallait tout savoir, on n'en finirait plus.
 Tous ces grands mots pompeux et bons en théorie
 Sont nuls dans la pratique et valent qu'on en rie:
 Ces hypothèses-là doivent être en dehors!
 Il allait avouer, cet homme... Eh bien! alors?
 Le reste n'était bon qu'à mettre dans une ode.
 Le dossier à sa gauche, à sa droite le code,
 L'accusé devant lui, le juge instrumentait,
 Et le bruit augmentait et la porte battait,
 Et dans la profondeur de cette indifférence
 Le patient glissait: son infime souffrance
 Ne pouvait même pas compter pour un régal.
 Tout, jusqu'aux murs, disait : Cela m'est bien égal;
 Il soufflait, il geignait, il était tout en nage;
 Cet interrogatoire était un engrenage;
 Toutes ces questions étaient comme des dents,
 Il se voyait déjà les deux poings là dedans;
 Il avait beau lutter avec l'horrible angoisse
 De l'homme que l'acier vorace happe et froisse,
 Il se sentait tirer, aspirer et presser,
 Et songeait, haletant, que tout allait passer...

Enfin le magistrat s'arrêta, fit un geste,
 Regarda ses voisins et d'une façon leste
 Prononça quelques mots dans le bruit; c'était fait!
 Condamné! Mais cela n'en fit pas plus d'effet;

Personne pour si peu ne détourna la tête;
 L'homme seul recula, fléchit comme une bête
 Qu'on assomme, et sortit hagard, muet, perclus.

Il eut de la prison, je crois,.. je ne sais plus.

LA MORTE.

Le chemin bordait ce taudis,
 Un souffle avait poussé la porte:
 En passant. on voyait la morte
 Sur son grabat, les pieds raidis.

Avec sa croix, sa branche verte,
 Son eau bénite et son linceul,
 Le pauvre corps était là, seul,
 Les yeux fermés, la bouche ouverte.

Ah! comme il faisait beau dehors!
 Au fond de la chaumière sombre,
 Une chandelle auprès du corps
 Tristement palpait dans l'ombre.

A terre, un petit chat jouait
 Avec le fuseau du rouet,
 Accroupi dans la bière vide.
 La vieille morte était livide

Et le réduit silencieux.
 C'était au printemps: — une mouche
 Bourdonnait autour de ses yeux
 Et du trou béant de sa bouche.

Il venait des cieux irisés,
 On entendait dans les ramures,
 Ces sons qui semblent des murmures,
 Ces bruits qui semblent des baisers.

L'onde et la rive avaient entre elles
 Et l'ombre avait avec le jour
 De ces ravissantes querelles,
 Petits secrets du grand amour.

Les verts atomes de la sève
 Fermentaient dans le jour vermeil...
 La morte dormait son sommeil,
 Ce sommeil qui n'a pas de rêve.

Dans l'abîme de son repos,
 Elle paraissait consternée
 D'entendre dans la cheminée
 Gazouiller les petits oiseaux.

O vie implacable et sacrée
 Qui ne connaît ni paix, ni deuil!
 Égoïsme de ce qui crée!
 La vie envahissait ce seuil.

Un rayon furtif couleur d'ambre
 Rayait le sol mystérieux,
 Et le liseron curieux
 Se glissait du toit dans la chambre.

Parfums, ardeurs, frémissement!
 La nature folle et navrante
 S'étalait là cyniquement
 Dans son ivresse indifférente.

De partout, de près et de loin,
 La joie, en vagues étouffées,
 Venait caresser par bouffées
 Ce vieux cadavre dans ce coin.

Et déjà visible et féconde
 Coulait sur ce reste pâli
 L'action rapide, — cette onde
 Dont chaque flot s'appelle oubli.

CELLES-LÀ.

I.

Le sais-tu seulement ce qu'elle est devenue
 Celle qui vint s'offrir à tes premiers baisers,
 Celle qui vit rougir en ton âme ingénue
 L'aube de ces désirs aujourd'hui méprisés?
 Inconnue,
 Elle est allée où vont tous ces amours brisés.

Un hasard les amène, un hasard les emporte,
 Et le caprice en fait et défait le lien ;
 Ce qu'elle est devenue ? hélas ! tu n'en sais rien ;
 Peut-être qu'elle vit, peut-être qu'elle est morte,
 Que t'importe ?
 Et pourtant, souviens-toi, cette enfant t'aimait bien.

O faciles amours de nos jeunes années,
 Grandissantes si tôt, si vite abandonnées,
 Et qui dans les chansons, les parfums, les couleurs,
 Ont vécu d'un sourire et n'ont pas eu de pleurs,
 Et sont nées
 Et mortes en un jour ainsi que font les fleurs !

Ah ! baisers à l'évent ! cœur qui flambe ! œil qui brille !
 Grelot dans un lilas ! beau rire de métal !
 Trésors des premiers ans, comme l'on vous gaspille !
 Mais si le rire est doux, le réveil est brutal...
 Pauvre fille,
 Qui songe à toi peut-être en son lit d'hôpital !

Celle que tu nommais jadis ta bien-aimée,
 Car, ne fût-ce qu'un jour, tu l'as ainsi nommée,
 N'a peut-être pas même une si douce fin.
 Y songes-tu parfois qu'elle peut avoir faim ?
 Affamée !
 Elle qui t'a donné le pain de l'âme enfin !

Est-ce qu'en y pensant rien ne brûle ta joue ?
 Et peut-être est-ce encor pire que tout cela !
 (Qui sait à quel poteau la misère les cloue ?)
 Peut-être est-elle où sont les autres que voilà :
 Dans la boue...
 Un lambeau de ta vie est pourtant resté là !

Lâcheté de la vie ! oubli ! dédain suprême !
 Ainsi donc c'est ainsi qu'elles doivent finir,
 Celles que l'on désire et l'on flatte et l'on aime ?
 Dans la nuit sans écho du plus sombre avenir,
 Et sans même
 Cette aumône du cœur qu'on nomme souvenir !

II.

Un soir, un soir d'hiver, je marchais par la ville,
 A l'heure où, délivré de son travail servile,
 Chacun cherche au hasard ou demande au désir
 De quel nouveau travail il fera son plaisir;
 Où le vice pavoise, où la cité s'allume,
 Où cette autre Vénus, née aussi de l'écume,
 Rôde, offrant à voix basse au passant qui la fuit
 Ces marchés dont la honte a besoin de la nuit.

Il avait plu, la rue était pleine de boue.

Une femme parée et le fard à la joue,
 Sur le trottoir fangeux, de l'un à l'autre égout,
 Allait et revenait, soulevant le dégoût,
 Comme un sillage au sein de la vivante houle :
 On se poussait du coude, on riait dans la foule.
 Quelques-uns l'insultaient, d'autres hâtaient le pas.
 Les plus cléments passaient et ne la voyaient pas.

Et le fard et l'injure et la boue et la soie,
 Cette misère vraie et cette fausse joie,
 Et le luxe avili de cet être insulté,
 Et tant de vice en proie à tant de lâcheté,
 C'était triste.

Et, songeant à cette infortunée,
 Je me disais : « C'est donc pour cela qu'elle est née!
 Oh! penser qu'autrefois elle fut un enfant
 Comme d'autres, de ceux qu'on chérit, qu'on défend,
 Un de ces êtres purs où tant d'espoir se fonde,
 De l'innocence rose et de la pudeur blonde,
 Et que c'est devenu la chose que voici!
 Est-il un crime au monde égal à celui-ci?
 Qui donc a fait cela? Ce n'est pas toi, nature;
 Tu ne te connais plus dans cette créature,
 Ce rebut du mépris qui ne dit jamais non,
 Et qui n'a plus de sexe et qui n'a plus de nom,
 Et par l'opprobre seul tient encore à ce monde,
 Dans ce chiffre inconnu d'une série immonde!
 Qui donc a fait ce spectre en disant : Il en faut!
 C'est toi, société pudique et sans défaut;

Ce fantôme est ton œuvre, ô grande indifférente,
 C'est toi qui lui dis : Marche ! à cette honte errante ;
 C'est toi qui passes là, jeune homme, c'est nous tous,
 Nous qui nous trainions hier à ses genoux
 Alors qu'elle était jeune et qu'elle était rebelle ;
 C'est nous, c'est toi, vieillard, toi, qui, la voyant belle
 Et qui la sachant pauvre avec cette beauté,
 A fait de sa pudeur rougir sa pauvreté.

Et dire que peut-être au fond de ce cadavre
 Une femme est vivante et que tout cela navre,
 Et qu'il lui vient au cœur le dégoût qui m'y vient,
 Et qu'elle désespère et qu'elle se souvient !

Oh ! l'âme que ce corps doit avoir pour compagne,
 Ce lis dans ce fumier, cet ange dans ce baigne !...

Quel est donc le passé qu'elle paie à ce prix ?...
 Et si pour nos mépris elle avait du mépris ?
 Qui sait ce qui se passe au fond de sa pensée,
 Et les dédains muets de cette ombre offensée ?
 Que doit-elle penser des hommes après tout ?
 Dans ce cœur saccagé que reste-t-il debout ?
 Quel dernier souvenir ou quel espoir suprême ?
 Et qu'attend-elle encore ? O Dieu ! peut-être elle aime !...

Peut-être aussi, — cela serait presque un bonheur, —
 Lui reste-t-il encore cette sorte d'honneur
 De sortir de l'abîme où son passé la jette,
 Cet être qui se vend peut-être se rachète ;
 La moitié d'elle-même en vend l'autre moitié... »

Et mon cœur se remplit d'une immense pitié,
 Et la voyant passer près de moi, dans sa course,
 Je lui tendis la main et lui donnai ma bourse.
 Elle s'arrêta court et ne comprenant pas,
 Et comme je disais : « Prenez, prenez, » tout bas,
 La pudeur empourpra sa figure encor belle,
 Par un étrange effet de l'honneur dépravé,
 Et jetant fièrement l'argent sur le pavé :
 « Je ne demande pas l'aumône ! » me dit-elle.

ÉDOUARD PAILLERON.

SOUVENIRS

D'UNE CAMPAGNE

DANS L'EXTRÊME ORIENT

V.

DE SAÏGON EN FRANCE.

Saïgon, 10 mai.

Trois ans de campagne! Il est enfin arrivé ce terme si attendu, si souvent invoqué aux heures de lassitude de cette longue absence. Combien de fois le marin n'appelle-t-il pas de ses vœux le jour béni du départ pendant l'exil périodique auquel les exigences du service ne l'accoutument jamais qu'imparfaitement! Combien de fois les chers fantômes du foyer ne lui sont-ils pas apparus sur ce rivage lointain aux dates familières des fêtes domestiques! Et malgré cela, lorsque arrive enfin le moment du retour, ce n'est jamais sans émotion qu'il quitte un pays qui ne saurait désormais lui être étranger, puisqu'il y laisse un lambeau de son existence. Qui sait si plus tard, sous d'autres cieus, une vision de ce passé ne reviendra pas animer la solitude d'un quart de nuit en empruntant à sa mémoire le pâle visage de quelque femme annamite aux poses de canéphore, à l'épais chignon d'un noir bleu, au regard plein d'un beau feu tranquille? L'homme qui vit à terre au milieu de ses affections ne s'aperçoit pas de la marche du temps; ceux qui l'entourent vieillissent avec lui, et les grains du sablier s'écoulent à son insu.

Pour le marin au contraire, la vie s'en va à l'emporte-pièce; il la compte, non par jours ni par années, mais par campagnes dont les échéances trop espacées le rappellent brutalement à la réalité. Cette impression se glisse-t-elle en nous, sans que nous en ayons conscience, à l'approche du départ? Sommes-nous involontairement dominés par l'appréhension des changemens qui nous attendent au retour? Je l'ignore; ce qui est certain, c'est que je n'ai jamais vu sans un serrement de cœur s'effacer à l'horizon une terre devenue de la sorte ma patrie temporaire. Peut-être l'avais-je maudite plus d'une fois quand des bouffées de souvenirs de France me faisaient plus durement sentir l'amer éloignement, peut-être m'étais-je alors promis de l'oublier comme un mauvais rêve; mais à l'heure des adieux je ne me rappelais plus que le cordial accueil, la bienveillante hospitalité, les joies mises en commun. Ce sentiment, je l'éprouve plus vivement encore en quittant une colonie dont j'ai presque vu l'éclosion, dont j'ai veillé le progrès, suivi les phases naissantes, et que j'applaudirai de loin dans sa fortune à venir comme on fait aux succès d'un ami de collège dont le monde vous a séparé. C'est à la marée du matin que nous redescendons pour la dernière fois ce Donnaï si souvent parcouru. Marins et soldats encombrement le pont par centaines. Dans la batterie sont les malades, toujours trop nombreux, mais déjà ranimés à la pensée du sol natal. Sur la dunette, les officiers se pressent, partans et restans; les mains se serrent, les messages s'échangent, tandis qu'à l'avant les lourds maillons de la chaîne rentrent lentement à bord sous l'effort du cabestan. Enfin l'ancre est haute, la machine s'est ébranlée, les canots accrochés en grappe aux flancs du bâtiment s'en détachent l'un après l'autre pour regagner la rive, et nous dépassons bientôt les navires les plus avancés de la rade. Encore quelques tours d'hélice, et nous ne verrons plus qu'au-dessus des arbres la mâture si connue du *Duperré*, dont le nom historique est désormais inséparablement associé à celui de notre Cochinchine. C'est ainsi qu'elle nous était apparue trois ans auparavant.

Pulo-Condor (1), 11 mai.

Cette île, où nous nous bornons à stopper pour recueillir au passage quelques malades à rapatrier, cette île, dis-je, est la dépendance naturelle et comme la sentinelle avancée de notre colonie. Nul poste n'eût mieux permis de surveiller la Cochinchine et d'en intercepter au besoin les communications. Aussi nos amiraux l'occupèrent-ils dès l'origine, se souvenant que la position avait jadis

(1) *Pulo*, en langue malaise, signifie île.

éveillé la convoitise de la Grande-Bretagne. Les Anglais en effet s'y étaient temporairement établis vers 1702, et y furent massacrés par des soldats macassars dont ils avaient formé leur garnison. Plus tard, sous Louis XV, un négociant français de Surate qui avait longtemps pratiqué les mers de Chine, M. Protais-Leroux, pensa aussi que la possession de Pulo-Condor pourrait être utile à la France. Dans un long rapport écrit de son style le plus fleuri, il détaille avec amour les avantages de son idée à M. de Machault, alors contrôleur-général des finances, lui démontrant sans réplique que les Européens pourraient « passer *gracieusement* leur vie dans cette île agréable et fertile; » mais, si insidieuses que fussent les séductions de son éloquence, le pauvre homme n'obtint que la réponse dont l'éternelle formule sert de cliché à tous les ministres passés, présents et à venir. Elle est du 17 avril 1756; on pourrait, sans grand effort d'imagination, la croire datée de nos jours. « Votre projet, lui écrit-on, demande un sérieux examen, et, s'il y était donné suite, on profiterait assurément de vos connaissances. Vous pouvez d'ailleurs toujours me faire part de vos réflexions sur le commerce des Indes, persuadé comme je le suis qu'elles vous seront dictées par tout le zèle dont vous êtes capable pour le service du roi. » Ilâtons-nous de dire, pour exonérer la mémoire du contrôleur-général de 1756, que sa fin de non-recevoir était cette fois des plus motivées, et que, malgré les beautés dont une imagination complaisante avait doté Pulo-Condor, nul point n'était moins propre à justifier les frais d'un établissement. L'obligation où nous sommes de nous y maintenir est un des inconvénients de la Cochinchine, car nous n'y restons que pour empêcher d'autres puissances d'y prendre une position qui serait pour nous une menace permanente en cas de guerre. Difficile à défendre et d'une fertilité douteuse, cette île, que nous utilisons comme pénitencier, ne nous donnera jamais que quelques tonneaux de chaux, et ce que nous pouvons lui souhaiter de mieux dans l'intérêt bien entendu de notre colonie, c'est de rentrer dans le sein de l'océan, dont l'a maladroitement fait sortir jadis quelque convulsion volcanique.

Pulo-Pinang, détroit de Malacca, 20 mai.

On raconte qu'en 1786, alors que les couleurs britanniques ne flottaient encore sur aucun point du détroit de Malacca ni de la mer des Passages, le capitaine d'un vaisseau anglais de la compagnie des Indes-Orientales relâcha dans l'île de Pulo-Pinang. Pendant que son équipage était occupé à faire de l'eau et du bois, il s'en fut sur la côte opposée de la presqu'île malaise, séparée de Pulo-Pinang par un bras de mer de deux milles de large seulement, afin

de présenter ses devoirs au rajah de Quedah, souverain du pays. La fille du rajah s'éprit d'une passion soudaine pour les blonds cheveux et la fière prestance du marin étranger, ne lui fit point un mystère de sa flamme, et le bel aventurier devint, comme dans un conte de fées, l'époux de la princesse, qui lui apporta en dot l'île où il avait laissé son navire à l'ancre. En bon Anglais, le capitaine, qui s'appelait Light, s'empressa de faire hommage de son nouveau domaine à la compagnie des Indes, sous bénéfice d'une rente annuelle de 10,000 dollars, et il en resta le gouverneur jusqu'à sa mort en 1794. Bordée d'une étroite lisière de plage sablonneuse, l'île offrait partout l'aspect d'un impénétrable fourré qui semblait défier la hache, mais que Light trouva promptement moyen de nettoyer: il chargeait un canon avec un sac de dollars pour mitraille, en montrant sa manœuvre aux Malais qui l'entouraient, puis il faisait feu au plus épais du hallier. Quinze ans plus tard un navire de 800 tonneaux était construit et lancé à cette même place, et le successeur du capitaine Light s'arrondissait en achetant au même rajah de Quedah, sur la péninsule malaise, une zone de littoral de 150 milles carrés qui coûta 2,000 dollars; elle reçut le nom de province Wellesley. Aujourd'hui le commerce de Pulo-Pinang s'élève annuellement à 100 millions de francs. Il n'est pas inutile de dire que pendant longtemps les dépenses avaient beaucoup excédé les recettes, puisqu'en 1819, année de la fondation de Singapour, l'établissement coûtait encore 2 millions, et n'en rapportait qu'un; mais les Anglais n'en prirent point texte pour prêcher l'évacuation, bien que le voisinage de Singapour condamnât irrévocablement Pinang à un rôle secondaire. Tout au plus y pouvait-on voir, pour me servir de l'expression consacrée, une des clés du détroit de Malacca; encore l'introduction de la marine à vapeur rendait-elle les avantages de cette situation à peu près illusoire, tandis que Singapour était le véritable centre du réseau formé par tous les détroits de la mer des Passages. Le nom de cette île ne nous est guère connu en France que comme le siège d'un séminaire fondé en 1811 par les Missions étrangères pour l'éducation des prêtres indigènes de l'extrême Orient. Plus de cent trente élèves de Chine, de Cochinchine, de Siam et du Tongkin y sont instruits et entretenus aux frais de l'œuvre par les contributions volontaires des fidèles, sans subvention d'aucun gouvernement, et l'on a peine à croire, en visitant l'établissement, que de tels résultats puissent être obtenus avec une chétive somme de 40 à 45,000 francs par an; la charité seule fait de ces prodiges. On pourrait aussi être étonné de voir cette école catholique s'abriter de préférence à l'ombre d'un drapeau protestant; mais jamais les

missionnaires qui la dirigent n'ont eu qu'à se louer des bons procédés de l'autorité britannique. Petrus Ky, l'un des meilleurs élèves de Pinang, devenu depuis l'un de nos meilleurs interprètes en Cochinchine, aimait à rappeler que pendant son séjour au séminaire il avait reçu du gouverneur anglais un prix de 200 piastres, offert par lui à l'auteur de la meilleure thèse sur la divinité de Jésus-Christ. Bien que la thèse de Petrus fût en latin et qu'elle eût soixante-dix pages bien comptées, le gouverneur voulut la lire et l'annoter lui-même.

La ville est petite et charmante. Une voie principale, perpendiculaire aux quais, coupe quelques rues transversales qui se perdent dans les champs; le tout couvre au plus un mille carré. On dirait d'une contraction de Singapore; ce sont les mêmes maisons blanches à portiques, entourées de jardins, la même campagne semée de villas, les mêmes plantations de muscade et de girofle; mais ces villas sont presque aux portes de la ville, et l'ensemble du tableau est aisément embrassé d'un regard par le promeneur, de la route qui monte à *Government-Hill*. De là on voit aussi la province Wellesley sur la côte opposée, avec ses vastes champs de cannes et les quatre rivières qui lui donnent une si remarquable fertilité, Muda, Prye, Junjong et Krean. Ce que l'on ne voit pas, c'est l'antique Malacca, située à quelques lieues plus bas, aujourd'hui anglaise comme Singapore et comme Pinang, mais oubliée et bien déchue de la splendeur traditionnelle qui fit d'elle jadis la reine de ces mers. Les Portugais et les Hollandais y ont pourtant laissé de nobles traces. Des premiers, c'est une fière cathédrale encore imposante sous ses ruines, où s'est fait entendre la voix de saint François-Xavier, où s'agenouilla sans doute le grand Albuquerque. Des seconds, c'est le palais des gouverneurs, *Stadt-House*, vaste et massive construction aux pignons sans nombre, marquée de l'irrécusable empreinte qui caractérise l'architecture hollandaise du xvii^e et du xviii^e siècle. Le plus curieux de ces débris d'un autre âge est un noyau de familles portugaises qui, à travers maints croisemens malais, a réussi à conserver le souvenir de sa nationalité, ainsi que le langage et presque jusqu'au costume de ses pères. Le sort a peu souri à ces fils des conquérans. Les plus aventureux vont tenter la fortune à Pinang, à Singapore, où on les retrouve employés dans les hôtels, dans les maisons de commerce, dans les imprimeries surtout; mais le plus grand nombre reste fidèle à Malacca, où ils vivent de peu sans grand travail. On les voit souvent le soir, devant leur porte, tirant de quelque violon hors d'âge un chant plaintif que ne se lassent pas d'écouter la femme et les enfans.

Pointe-de-Galle (Ceylan), 25 mai.

S'il est une île au monde pour laquelle on ait épuisé l'arsenal des formules admiratives, c'est à coup sûr l'île de Ceylan. Les sectateurs de Brahma l'appellent Lanka, la resplendissante; ceux de Bouddha voient en elle une perle tombée de la couronne de l'Inde; pour les Chinois, c'est l'île des bijoux, Laou-chou; pour les Grecs, c'est la terre des pierreries, et l'enthousiasme de certains commentateurs bibliques a été jusqu'à y placer l'Éden de la Genèse. Pour le marin plus prosaïque, qui ne perd jamais de vue l'intérêt de son bâtiment, ce paradis terrestre pêche par la base, en ce qu'il n'y trouve sur sa route qu'un mouillage d'une sécurité trop souvent insuffisante. Un simple coup d'œil jeté sur la carte des mers de l'Inde suffit à montrer que l'extrémité méridionale de l'île de Ceylan est un des points les plus naturellement indiqués par la géographie comme centre maritime. Peut-être même est-ce le port qui possède les titres historiques les plus vénérables, s'il est vrai qu'il faille y voir la Tarsis d'Ézéchiel et d'Isaïe, où se rendaient les flottes que le roi Salomon équipait à Asion-Gaber, sur les bords de la Mer-Rouge. Dans tous les cas, c'est l'antique Taprobane d'Ovide,

Aut ubi Taprobanen Indica cingit aqua,

et c'est encore elle que nous retrouvons plus tard dans l'île de Serendib, où Sindbad le marin est conduit à son sixième voyage; la description en est même singulièrement exacte pour les Mille et une Nuits. Sans remonter aussi haut, et à n'envisager que l'intérêt de nos paquebots de l'Indo-Chine, on peut dire que la relâche de Pointe-de-Galle est forcément commune à toutes les lignes, que leur destination ultérieure soit Singapore ou Calcutta, et certes nulle part la croûte de notre globe n'aurait pu se soulever avec plus d'intelligence qu'à cette place, si elle l'eût dotée d'une des rades splendides qu'on regrette de voir inutiles sur tant de côtes désertes et oubliées. Malheureusement il n'en est rien, et de même que l'irrévérencieux Jacquemont reprochait à la Providence la sottise façon dont la cuisse des chameaux était articulée avec leur bassin, le marin ne peut que blâmer la combinaison maladroitte qui a placé le seul port de Ceylan hors des routes qu'il fréquente. Ce port existe en effet; c'est Trinquemalé, sur la côte orientale, nom qui nous rappelle un glorieux souvenir maritime, l'une des plus belles pages de l'histoire du bailli de Suffren. Quant à Pointe-de-Galle, havre étroit et incommode, dangereux même en mousson de sud-ouest, où les navires sont obligés de s'amarrer par l'avant et par

l'arrière, nul ne s'en sert que par nécessité, et aucun capitaine ne l'honorera de ses affections. En revanche, l'admiration est sans mélange pour le touriste qui contempera du large le magique panorama de l'île se dégageant peu à peu des voiles du matin, soit que, venant d'Europe, il n'ait vu depuis Suez que les arides rochers d'Aden, soit même que, sortant du détroit de Malacca, il lui prenne fantaisie de se croire blasé sur les splendeurs de la flore tropicale. Le tableau d'ailleurs change de caractère : la mer est bien toujours du même bleu de saphir qu'à Pinang, et le rivage s'y reflète de même, paré d'une éternelle verdure; mais on aime à retrouver ici les montagnes, qui font défaut à la nature molle et un peu efféminée des paysages de la Sonde, et c'est avec plaisir que l'on voit s'étagé dans l'intérieur les imposantes assises du massif de Kandy, dominées par le pic d'Adam à la cime perdue dans les nuages.

Nous mouillons à Ceylan peu après l'époque impatientement attendue du changement de mousson. Ce passage d'une saison à l'autre y est toujours accompagné d'une de ces gigantesques convulsions des éléments qu'il faut avoir vues pour s'en faire une idée. Les semaines qui précèdent sont les plus intolérables de l'année; bien que rien n'y rappelle l'engourdissement universel qui signale l'approche de notre hiver, bien que la chute des feuilles soit inconnue sous ces latitudes, on sent néanmoins que la végétation s'est ralentie à la suite des longues sécheresses, dont tous les êtres animés, depuis l'homme jusqu'à l'insecte, ressentent également l'influence énervante. L'herbe séchée et jaunie se couvre d'une poussière rougeâtre; le ciel prend des teintes plombées; nul souffle ne rafraîchit l'atmosphère embrasée, et chacun se sent oppressé par l'attente de la révolution qui va s'accomplir. Les regards alanguis se tournent instinctivement vers l'immensité de l'Océan austral; c'est de là que doit venir la vivifiante brise de sud-ouest, dont on épie avec anxiété les symptômes précurseurs amoncelés le soir en épais nuages à l'horizon. Un jour arrive enfin où la nue envahit entièrement le ciel, et où la mousson éclate par un de ces orages grandioses dont on est presque effrayé quand on en est témoin pour la première fois. Les coups de tonnerre se succèdent sans intermittence, et les traces du terrible fluide se retrouvent ensuite dans le sol en trous bifurqués de vingt pieds de profondeur. La pluie est telle que quelques heures suffisent à lui donner les proportions d'un déluge, à changer les rivières en torrens, et à les faire déborder sur toute l'étendue de la plaine. Cette crise formidable est suivie d'une bienfaisante période d'ondées alternées de soleil, qui font subir à l'île en quelques jours une métamorphose dont on suit les progrès à vue d'œil. Arbres et plantes, tout renaît à la vie; les oiseaux re-

trouvent leur chant, le monde mystérieux des insectes sort de ses retraites, d'innombrables larves de papillons se montrent sur les feuilles, et partout se traduit en mille signes divers le fécond réveil de la nature. On dirait qu'elle s'était repliée sur elle-même, afin de concentrer toute sa vitalité dans ce puissant effort. C'est à cette époque qu'il faut parcourir la route enchantée qui longe le rivage de Pointe-de-Galle à Colombo, la capitale; c'est alors que l'on comprend l'exclamation enthousiaste du prince Soltykof, qui voyait dans Ceylan le plus merveilleux des jardins botaniques. La colonie est redevable à l'administration anglaise de cette route, comme aussi de toutes les autres voies de communication qui sillonnent le pays. L'insuffisance des sentiers dont se contentaient les Hollandais était telle que le gouverneur ne pouvait alors se mettre en marche pour le moindre déplacement sans se faire escorter de 400 coulies pour les bagages, de 160 porteurs de palanquins et de 50 lascars pour les tentes, indépendamment des chevaux et des éléphants. Aujourd'hui une route de 769 milles permet de faire le tour de l'île en voiture. Semblable à une allée de parc entre Galle et Colombo, sur une ligne non interrompue de 70 milles, elle est bordée d'une double rangée de palmiers reliés entre eux par un rideau d'orchidées et de plantes grimpantes. A sa droite, le voyageur aperçoit le massif central des montagnes de Kandy, et à sa gauche la mer constamment animée par les mouvemens de ces barques de pêcheurs de construction si originale que l'on nomme *catimarons*. Les villages sont entourés de bouquets de cocotiers et d'aréquieres. A mesure que l'on approche de la capitale, aux anciennes villas hollandaises succèdent des habitations plus modernes; on arrive enfin au charmant hameau de Colpetty, abrité sous un dôme de tamariniers gigantesques, après quoi l'on ne tarde pas à déboucher devant le front bastionné de la ville, sur la plaine du *Galle-Faas*, toute couverte d'un épais tapis de convolvulus aux fleurs d'un rouge éclatant.

Ni Galle ni Colombo n'ont un caractère d'originalité remarquable. Des fortifications bien conservées, construites au xviii^e siècle sur des plans envoyés par Cohorn, à l'intérieur quelques églises de la même époque, des rues spacieuses, bordées d'ibiscus centenaires, les classiques maisons à un étage des pays chauds, avec verandahs et portiques à colonnes, tel est l'aspect général des deux villes, dont la seconde est beaucoup plus importante que la première. La grande séduction de Ceylan pour l'étranger, c'est la nature qui l'offre, non pas tant sur le littoral, où elle est domptée et féconde, que dans les forêts primitives, où on l'admire encore à l'état vierge. Rien n'est beau comme ces immenses nappes de verdure, lorsque de la crête d'un morne on les voit se dérouler en molles ondulations à perte

de vue. Rien non plus ne peut rendre l'impression que l'on ressent en pénétrant sous ces voûtes séculaires, hautes et solennelles comme des cathédrales, où même en plein midi les rayons du soleil ne donnent qu'une lumière verdâtre et luride, *burida lux*. On s'y rappelle involontairement la secrète horreur dont Tacite nous dit que les anciens étaient saisis dans les forêts de la Gaule et de la Germanie. C'est au milieu de ces bois que vivent les Veddas, derniers descendans des aborigènes, encore aussi sauvages aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a vingt siècles, lorsque leurs pères furent refoulés dans l'intérieur de l'île par le conquérant indien Wijayo, 543 ans avant Jésus-Christ. C'est là aussi que l'on retrouve les vestiges imposans des anciennes capitales de Ceylan, Pollanarrua et Anuradhapoura, attestant sous leurs ruines la splendeur d'une civilisation disparue. La première de ces villes couvrait un espace de 30 milles de long sur 4 de large; l'emplacement des palais y est marqué par des murs couverts de riches sculptures, celui des temples, ou viharas, par de colossales statues de Bouddha de 50 pieds de hauteur. Le palais de bronze construit par le roi Gaimounou reposait sur mille six cents piliers de granit placés sur quarante lignes parallèles, et il ne comptait pas moins de neuf cents appartemens répartis entre neuf étages superposés; l'édifice tirait son nom de la toiture métallique qui recouvrait le tout. A Anuradhapoura, une montagne tout entière, celle de Mihintala, a été taillée en temple, tandis que les restes d'une autre pagode non moins gigantesque, celle de Maha Stoupa, fourniraient encore actuellement, au dire d'un Anglais calculateur, assez de briques pour construire, de Londres à Édimbourg, un mur de 10 pieds de haut et de 1 pied d'épaisseur. De toutes ces constructions, les plus regrettables sont les vastes réservoirs d'eau qui garantissaient jadis à l'île entière une inépuisable fécondité. C'étaient de véritables lacs artificiels ayant jusqu'à 10, 15, 20 milles de tour, et alimentant des canaux d'irrigation suffisans pour fertiliser des provinces entières, auxquelles l'Inde doit aujourd'hui fournir le riz nécessaire. La digue du réservoir de Padivil, par exemple, est jetée d'une montagne à l'autre sur une longueur de 18,000 mètres; la hauteur en est de 25 mètres, la largeur de 70 mètres à la base et de 40 au sommet. Nos digues de la Loire feraient pauvre figure à côté de ces ouvrages comparables aux Pyramides, et assurément plus utiles. On comptait jadis dans l'île trente de ces lacs créés de main d'homme, et six ou sept cents réservoirs plus petits, intelligemment répartis sur le territoire; le système était complet. Que les Portugais et les Hollandais aient laissé s'effondrer ces belles constructions, peut-être l'expliquerait-on par l'étroitesse de leurs notions en matière de colonies; mais il n'en serait que plus digne

des Anglais d'attacher leur nom à cette restauration. Jusqu'ici malheureusement leurs études sont restées dans le domaine de la théorie, ou plutôt le gouvernement de la métropole a renoncé à entreprendre les travaux quand il a su que la digue de Padivil occuperait dix mille ouvriers pendant cinq ans, et qu'il en coûterait 32 millions de francs pour la relever.

Ceylan et Malacca ont connu les mêmes maîtres, traversé les mêmes phases depuis l'époque de la découverte. Les Portugais s'y établissent d'abord au commencement du *xvi^e* siècle; vers le milieu du *xvii^e*, les Hollandais les remplacent, et enfin les Anglais profitent des guerres de la révolution pour se substituer à ces derniers en 1796. Le régime hollandais a peu marqué le pays de son empreinte, tandis que les Portugais ont laissé dans l'esprit de la population des souvenirs dont la trace subsiste encore. Préoccupés des progrès de la foi plus que de ceux de leur commerce, ils peuvent s'honorer d'avoir fondé dans l'île un catholicisme qui a victorieusement résisté à deux siècles de domination protestante. Leur langage, un peu corrompu à la vérité, est resté celui des classes moyennes dans beaucoup de villes; en un mot, l'indigène semble avoir oublié leur cruauté pour ne se rappeler que la bravoure chevaleresque dont ils ont donné tant de preuves, et cela est si vrai que certains chefs non-seulement s'enorgueillissent encore de porter le titre de *dom* comme leurs ancêtres, mais qu'ils y joignent volontiers les noms pompeux et sonores du calendrier lusitanien. Neuf cents familles nobles portugaises habitaient Colombo lors de la capitulation qui fit passer la ville aux mains des Hollandais en 1656. Aussi peut-être, en y regardant de près, pourrait-on découvrir çà et là chez les Singhalais quelques traces de sang portugais, tandis que, grâce au ciel, aucun d'eux n'offrirait la bouche torse ou le nez grotesque qui n'ont pas cessé de caractériser les Flamands depuis Téniers et Van Ostade. La domination portugaise ne fut cependant qu'un long combat qui se continua par intervalles pendant la période hollandaise, et il ne pouvait pas en être autrement tant que les colons, limités dans leur établissement aux plaines du littoral, étaient forcés de s'arrêter au pied de la région montagneuse qui formait le royaume intérieur de Kandy. Les Anglais ne réussirent à compléter cette conquête qu'à la paix de 1815. Le roi qui régnait alors, dernier héritier d'une couronne qui s'était transmise de souverain en souverain pendant 2,357 ans, se nommait Sri Wikrama Raja Singha; déposé et enfermé dans la forteresse indienne de Vellore, il y vécut jusqu'en 1832. Ses sujets virent moins dans sa chute la perte d'une indépendance dont ils profitaient peu que le terme d'une tyrannie odieuse et détestée, car ce règne n'avait été qu'un long tissu des plus sanguinaires atrocités.

En faisant ainsi passer l'île entière sous leur domination, les Anglais eurent le bon esprit de déclarer que le culte conserverait une indépendance absolue. Ceylan a toujours été en effet pour le bouddhisme une terre de promesse, — depuis qu'il y fut introduit 346 ans avant Jésus-Christ. C'est là, sur le sommet du roc sourcilieux qui couronne le pic d'Adam, qu'est l'empreinte révéérée où les sectateurs de Çakia-Mouni voient la trace du pied de Bouddha, tout aussi clairement que les brahmes y reconnaissent le pied de Siva et les mahométans celui d'Adam. L'empreinte, abritée par une pagode ouverte à tous les vents, n'a pas moins de cinq pieds de long; on y arrive, en s'aidant de chaînes de fer, par un escalier taillé dans le roc, et le pèlerinage se complète par une offrande de fleurs de rhododendron. C'est à Ceylan aussi que se voit près d'Anuradhapoura l'arbre Bodhi, sacré entre tous, et certainement le doyen historique du monde végétal, puisqu'il fut authentiquement planté 288 ans avant Jésus-Christ. La légende en fait un rejeton du figuier privilégié sous lequel Gautama devint, par la vertu du nirvanah, Bouddha suprême et parfaitement accompli. C'est à Kandy enfin, dans un temple spécial, que l'on conserve précieusement au fond du sanctuaire le plus reculé la *Dalada*, dent du même Çakia-Mouni, miraculeusement sauvée du bûcher où furent brûlés ses restes. Elle est enfermée sous triple serrure dans un riche tabernacle composé de six enveloppes successives, et pour lui faire voir le jour il faut des circonstances d'une gravité exceptionnelle. Pendant longtemps, les Anglais conservèrent deux des clés, en laissant la troisième seulement à la garde du grand-prêtre, afin d'empêcher qu'on ne se servît de l'influence toute-puissante de la relique sur l'esprit des indigènes pour provoquer une révolte contre leur autorité; mais ils ont fini par renoncer à une précaution devenue superflue. L'authenticité de la dent est malheureusement loin d'être aussi bien prouvée que celle de l'arbre Bodhi, ou plutôt il n'est que trop bien établi qu'en 1560, les hasards de la guerre ayant fait tomber la dent primitive au pouvoir des Portugais, ceux-ci la transportèrent à Goa, où elle fut broyée et brûlée en grande cérémonie par l'archevêque à la gloire du vrai Dieu, en présence du vice-roi des Indes et de sa cour. Le roi du Pégu en offrait cependant 400,000 cruzades. Au dire des esprits forts, la dent actuelle aurait été fabriquée en 1556, sur les indications fournies par le roi alors régnant, Wikrama Bahou. Ceux qui ont eu l'insigne fortune de la voir assurèrent qu'avec ses deux pouces de long elle semble plutôt avoir été enlevée à une gueule de crocodile qu'à une mâchoire humaine; Wikrama Bahou l'aura probablement voulue en rapport avec l'empreinte du pied dont nous avons parlé.

Le catholicisme n'a pas à se plaindre de la domination anglaise

à Ceylan, car il s'y est acquis depuis cinquante ans une importance bien supérieure à celle qu'il avait sous le régime également protestant des Hollandais. Il ne comptait guère que 70,000 adhérens au commencement du xviii^e siècle; en 1848, ce nombre était de 113,000, et il est de 157,000 aujourd'hui. Les prosélytes se recrutent surtout parmi les Malabars, les Parsis, les Maures, les Hindous, qui chaque année immigrent de la côte voisine dans l'île, et s'y fixent en partie. Un progrès aussi marqué détermina en 1849 la création d'un second vicariat apostolique dans la partie septentrionale de Ceylan, à Jaffna; le premier a pour centre Colombo. Chacun de ces vicariats est desservi par vingt-six prêtres européens. Leur empire est si bien établi sur l'esprit des fidèles, que lorsqu'en 1840 l'administration jugea devoir abolir un impôt de 150,000 francs sur la pêche, d'un commun accord les pêcheurs s'entendirent pour faire généreusement hommage de cette rente au clergé, qui la touche encore aujourd'hui. Les tentatives des missionnaires de la religion réformée, wesleyens pour la plupart, ont au contraire été couronnées de peu de succès malgré les circonstances politiques, qui semblaient devoir les favoriser, malgré un zèle incontestable, enfin malgré la libéralité avec laquelle étaient répandus les *tracts*, livres de piété sur lesquels repose en partie cette propagande. Le révérend M. James Selkirk nous apprend à ce sujet que pendant quatre années consécutives d'apostolat il en a distribué, dans le district dont il était chargé, 123,000, 210,000, 260,000 et 409,000 !

La cannelle, qui fit si longtemps la gloire et la richesse de Ceylan, ne figure plus en quelque sorte que pour mémoire sur la liste des produits de l'île, et l'histoire de cette grandeur suivie de cette décadence est féconde en enseignemens économiques dont la Grande-Bretagne a su tirer parti. Sous les Hollandais, qui n'y allaient pas de main morte, toute atteinte au monopole que s'était attribué le gouvernement était punie du dernier supplice. L'administration anglaise, moins sévère, conserva néanmoins cette propriété jusqu'en 1832, et ne s'en dessaisit alors que dans la ferme persuasion que la nature avait doté Ceylan de cet arbre précieux à l'exclusion de toute autre colonie; mais quelques autres pays, Java surtout, ne tardèrent pas à dissiper cette illusion, et le gouvernement, qui avait imprudemment taxé l'exportation de la cannelle à 3 shillings par livre, se vit promptement débordé par la concurrence. En vain abaissa-t-il les droits, en vain mit-il en vente l'un après l'autre ses magnifiques jardins de cannelliers de 15 à 20 milles de tour, la poule aux œufs d'or était tuée, les jardins se découpaient en villas, et l'ensemble de cette récolte, dont l'impôt suffisait à défrayer jadis plus de la moitié des dépenses de la colonie, ne s'élève

même plus à 1 million de francs depuis 1863. L'un des derniers jardins de cannelliers de l'île, celui de Wak-Wallak, près de Pointe-de-Galle, est presque passé à l'état de curiosité historique et visité comme tel par les voyageurs. Une autre source de richesse semble également tarie, au moins pour le moment : c'est la pêche des huîtres perlières, qui se pratiquait de temps immémorial sur la côte nord-ouest de l'île, de Negombo à Manaar. Elle avait cependant encore rapporté 1,275,000 francs de droits en 1863; mais en 1864, soit que les pêches précédentes eussent dépassé la mesure, soit pour tout autre motif, on eut le regret de constater que les bancs étaient vœufs du précieux coquillage, et il n'y a pas reparu. Ce double mécompte trouva heureusement une ample compensation dans le développement prestigieux que les Anglais surent donner à la production du café. Les visées de leurs prédécesseurs n'avaient pu se tourner de ce côté, parce qu'ils n'étaient pas maîtres de la partie centrale de l'île, la seule où le sol se prête avantageusement à cette culture. La Grande-Bretagne s'en empara en 1815; dès 1825, le gouverneur de la colonie, sir Edward Barnes, comprit que l'avenir était là, et il donna l'impulsion en établissant sur ses terres, à Gangoowa, la première plantation un peu importante du pays. L'exemple fut rapidement suivi; toutes les montagnes autour de Kandy ainsi que la plupart des grandes vallées de l'intérieur se couvrirent de champs de café, et pendant plusieurs années on vendit par an jusqu'à 20,000 hectares de terres domaniales qui étaient aussitôt défrichées. Les circonstances favorisaient cet élan : en même temps que la métropole réduisait notablement les droits d'importation, la concurrence des autres pays producteurs se trouvait paralysée par l'émancipation et par l'abolition de la traite des noirs, alors que Ceylan au contraire recevait incessamment de l'Inde de nouveaux renforts de travailleurs (1), si bien que l'exportation s'y éleva d'année en année jusqu'à représenter en 1863 une valeur de 53 millions de francs. Jamais la cannelle n'avait donné si belle moisson, et on n'en restera pas là, à en croire les prophéties des colons, qui prétendent arriver dans un terme assez rapproché à produire par an 100,000 tonneaux de café, valant plus de 125 millions de francs. La récolte moyenne du Brésil est de 125,000 tonneaux par an; elle est restée à peu près stationnaire dans ces derniers temps. Celle de Java, qui semble être en décroissance, est de 57,000 tonneaux. L'ensemble des récoltes annuelles de tous les pays producteurs du globe est évaluée à 350,000 tonneaux. Il serait injuste ne pas comprendre dans cette énumération l'arbre chéri du Singhalais, le pré-

(1) En 1858, il en est arrivé 96,000 et reparti 50,000; en 1864, 82,000 et 67,000.

cieux cocotier, dont on estime que l'île renferme 20 millions de pieds. Quoiqu'il ne figure sur la liste des produits coloniaux que bien après le café, il n'en donne pas moins lieu à une exportation d'huile qui a décuplé en quinze ans, et qui s'est élevée à plus de 5 millions de francs en 1857. Il est d'ailleurs, grâce à la variété des usages auxquels on l'emploie, la providence des indigènes, qui lui témoignent leur reconnaissance par un attachement dont l'expression superstitieuse a quelque chose de touchant : selon eux en effet, l'arbre languit et meurt hors de portée de la voix humaine, et jamais il ne survit à l'éloignement du maître à qui il donnait ses fruits.

L'histoire des budgets de Ceylan est instructive, surtout pour les nations qui comme la nôtre ne savent pas attendre, et qui ne voient dans une colonie qu'une ferme destinée à rapporter dès le lendemain de l'entrée en possession. L'administration de cette île fortunée encaisse aujourd'hui pour 25 millions de recettes par an (23,819,750 francs en 1863), et elle n'en dépense que 18 ou 19, dont une bonne partie en travaux publics comprenant un chemin de fer déjà fort avancé entre Kandy et Colombo. Ce sont là des chiffres de nature à faire rêver bien des gouverneurs de colonies; mais il ne faut pas oublier qu'en 1828, c'est-à-dire dans les premières années de cette merveilleuse culture du café, le revenu n'était que de 8 millions, qu'il ne balançait point les dépenses, et qu'il se maintint dans des alternatives de plus et de moins entre le doit et l'avoir jusqu'en 1852, époque à laquelle il entra définitivement dans une voie d'excédans réguliers. Pour en arriver là, bien des tâtonnemens furent nécessaires. C'est ainsi que l'on avait d'abord modelé l'administration de Ceylan sur celle de l'Inde, sans s'inquiéter de la disproportion des deux pays, ce qui avait donné un résultat assez semblable à ces chènes lilliputiens que les Chinois élèvent avec amour dans des pots à fleurs, et qui ont tous les caractères du roi des forêts, hormis la force. Les réformes vinrent en leur lieu, et ce que l'on ne saurait signaler trop hautement, c'est que pendant cette longue période d'attente non-seulement le gouvernement anglais ne perdit jamais courage, mais jamais non plus il n'eut à lutter contre les manifestations hostiles de l'opinion; jamais une voix ne s'éleva pour réclamer l'abandon de la colonie, sous le prétexte que les recettes ne couvraient pas les dépenses. L'accord était parfait, car chacun comprenait qu'il faut semer pour recueillir. Dois-je le dire? le tableau de ce beau développement, si sagement préparé et amené de si loin, reporte involontairement ma pensée vers notre pauvre Cochinchine que je viens de quitter. A quelles attaques perpétuelles n'est-elle pas en

butte depuis cinq ans seulement que nous y sommes ! Avec quelle impatiente amertume ne lui reproche-t-on pas les quelques millions pour lesquels elle est inscrite au budget, sans songer qu'il n'est pas d'établissement lointain qui n'ait passé par les mêmes épreuves ! L'exemple de la ténacité anglaise devrait nous servir de leçon.

En même temps que la fortune dotait Ceylan de nouvelles richesses, nous avons dit qu'elle lui en retirait d'autres, la cannelle et les perles. De même il ne sort plus guère de l'île aujourd'hui que pour 250,000 francs par an de ces pierres précieuses dont la réputation remonte à l'antiquité la plus reculée, et que Marco-Polo célébrait avec tant d'enthousiasme. On en rencontre parfois, dit-on, à Neuera-Ellia ; les Anglais qui y viennent en villégiature ou pour changer d'air se font même un passe-temps de cette recherche, mais les fragmens microscopiques de saphirs et de topazes qui en sont le résultat n'enrichiront jamais aucun d'eux. D'ailleurs ce que le convalescent demande surtout à cette délicieuse vallée, située à 2,000 mètres d'élévation, c'est le climat d'Europe où se retrempe les constitutions affaiblies par les énervantes chaleurs de la côte ; il y trouve des jouissances ignorées à Colombo, du feu le soir, la nuit une couverture de laine, parfois même une gelée blanche le matin, et la provision de santé qu'il en rapporte vaut mieux assurément que toutes les pierreries du monde. Dans une autre partie de l'île, le chef-lieu du district jadis le plus fertile en gemmes conserve toujours son nom significatif de Ratnapoura, la ville aux rubis ; mais ce n'est que pure tradition, et il n'est pas nécessaire d'être un bien grand lapidaire pour apprécier à leur juste valeur les spécimens douteux que les indigènes font miroiter aux yeux du voyageur inexpérimenté. Est-ce pour le mieux affriander qu'ils enveloppent toujours leur offre d'une apparence de mystère ? Je l'ignore ; mais je sais que je vis l'un d'eux enchanté de donner pour un shilling un irrécusable morceau de bouchon de carafe dont il avait eu l'effronterie de demander d'abord 8 livres sterling. On peut cependant trouver quelquefois de beaux échantillons d'une pierre dite œil-de-chat, très curieuse par ses reflets verts et phosphorescens. Une autre gloire déchue de Ceylan est l'éléphant, qui, s'il n'a pas encore complètement disparu de la colonie devant les progrès de la civilisation, est au moins devenu d'un emploi bien moins fréquent que par le passé. Plein des souvenirs de Bangkok, je me sentais d'avance pénétré de respect pour un animal dont le père, avec la longévité que lui attribue le classique Buffon, avait pu voir se succéder dans l'île les Portugais, les Hollandais et les Anglais ; mais ses beaux jours sont passés : on n'aperçoit plus

d'éléphants que par exception à Galle ou à Colombo, où on leur reproche d'effrayer les chevaux, et d'ailleurs les Anglais ont presque constamment constaté que ces derniers sont près des villes d'un usage plus économique et plus avantageux. Le service local entretenait jadis soixante éléphants pour les travaux des routes; à peine en conserve-t-il aujourd'hui une douzaine, et quoiqu'il en reste encore beaucoup à l'état sauvage dans les forêts de l'intérieur, on n'y verrait probablement plus de ces magnifiques troupeaux de deux cents têtes dont il est fait mention aux premiers temps de l'occupation anglaise. On trouve dans l'ouvrage de sir Emerson Tennent sur Ceylan le récit très intéressant d'une des dernières grandes chasses dont l'île ait été le théâtre. Bien que deux mois eussent été consacrés à conduire graduellement les victimes désignées dans le voisinage de l'enceinte palissadée qui devait se refermer sur eux; bien que toutes les précautions eussent été prises, au moment décisif on ne réussit à faire entrer dans le *corral* que neuf éléphants sur un troupeau de cinquante, et il ne fallut pas moins de trois jours entiers pour se rendre maître d'eux. Rien n'est curieux en pareil cas comme l'intelligence des éléphants privés à remplir leur rôle dans cette opération délicate, qui serait à peu près impossible sans eux. Il semble qu'ils y prennent un véritable plaisir. Suivant la scène d'un œil vigilant, ils protègent au besoin le gardien chargé de la dangereuse mission de passer le nœud coulant au pied du prisonnier, et ils saisissent à merveille le moment où, le nœud étant lancé, ils doivent tendre la corde dont ils tiennent l'autre l'extrémité. Leur sang-froid parfait contraste avec la fureur des captifs, et l'on croirait volontiers qu'ils s'applaudissent du succès obtenu, à voir leur air de contentement et de satisfaction aux intervalles de repos, en se battant nonchalamment les flancs avec une branche d'arbre en guise d'éventail. Les chasseurs isolés ont aussi fait disparaître un grand nombre d'éléphants, et ce massacre eût été plus considérable, si la nature avait donné à ces animaux, à Ceylan comme en Afrique, les défenses d'ivoire qui ajoutent un si grand prix à leur dépouille. La chronique de l'île a conservé le souvenir d'un officier, le major Rogers, qui fut foudroyé d'un coup de tonnerre en 1845, après avoir tué de sa carabine plus de douze cents éléphants et avoir acheté du produit de sa chasse ses grades dans l'armée l'un après l'autre. Dans la seule province du nord, il en fut tué trois mille cinq cents de 1845 à 1847, et deux mille dans la province du sud de 1851 à 1856. Il est donc à craindre qu'au *xx^e* siècle l'éléphant de Ceylan ne soit passé à l'état légendaire. Cependant nul plus que lui ne justifiait les éloges qui ont été souvent donnés à son merveilleux instinct, et les rajahs de

l'Inde, grands connaisseurs, le préféreraient à tout autre. Aujourd'hui bien des voyageurs passent probablement à Pointe-de-Galle sans voir trace d'aucun de ces colosses.

Par 5° lat. N., 71° long. E., île Malé (Maldives), 11 juin.

Bernardin de Saint-Pierre, qui n'aimait pas les officiers de marine, raconte quelque part que l'un d'eux, son compagnon de route de Lorient à l'Île-de-France, écrivait sur son journal de bord : « Nous avons passé ce matin en vue de Ténériffe; les habitans m'en ont paru affables. » Avec la meilleure volonté du monde, il est peu de marins qui puissent parler avec plus de compétence des îles Maldives, par le travers desquelles nous nous trouvons. Beaucoup y passent, personne n'y mouille, et l'on se contente d'admettre, sur la foi du capitaine Moresby, l'hydrographe du groupe, que cet immense récif à fleur d'eau est habité par un peuple civilisé, habile dans l'art de la navigation. Pour moi, le nom de ces îles me rappelle un souvenir favori de mes lectures d'écolier, vieux volume poudreux et piqué des vers, imprimé à Paris en 1619 chez Samuel Thiboust, au Palais, en la galerie des prisonniers, et racontant « le voyage de François Pyrard de Laval aux Indes, Maldives, Moluques et Brésil, les divers accidens, aventures et dangers qui lui sont arrivés, tant en allant et retournant que pendant son séjour de dix ans en ce pays-là. » Si reculée que soit cette date, je ne crois pas que depuis lors aucun voyageur ait vu les Maldives d'aussi près que cet ami de ma jeunesse; nul au moins ne les a mieux décrites, bien qu'il soit plus connu à l'étranger qu'en France, tandis que la prose consciencieuse du capitaine Moresby n'a d'intérêt que par ses mérites nautiques. Pyrard au contraire se peint dans son livre aventurier hardi comme on en voyait alors, bâti à chaux et à sable au moral comme au physique. Parti de Saint-Malo en 1601 pour les Indes orientales, il se perdit sur les Maldives, y fut retenu cinq ans prisonnier, finit par s'échapper, parcourut une partie des mers de l'Inde, et ne rentra en France qu'en 1611 en passant par le Brésil. Sa finesse de Normand le tira de plus d'un mauvais pas pendant cette longue captivité aux Maldives, où il est amusant de voir fonctionner, sur l'îlot perdu de Malé, toute une miniature de cour orientale, avec roi, ministres, courtisans et dames du palais. Séparé tout d'abord de ses camarades de naufrage, Pyrard n'ose en laisser percer son regret vis à vis du roi, « ayant appris, dit-il, l'humeur des grands, qui est de ne vouloir endurer avec eux des personnes tristes et mélancoliques. » Aussi, lorsque plus tard une faute involontaire lui retire momentanément le bon vouloir du prince, il a soin de nous apprendre qu'il ne laissa point passer un jour des deux

mois que dura sa disgrâce sans se présenter au roi, car on lui avait dit la coutume du pays, « qu'il ne faut pas s'éloigner quand le roi est fâché, ni laisser à aller au palais par ordinaire, jusqu'à ce qu'après une longue patience le roi vous parle et vous remette en faveur. » Dangeau aurait-il mieux dit? Avec d'aussi heureuses dispositions, on peut penser que le marin courtisan n'avait garde de négliger les dames, qui s'enquéraient fort des reines et princesses de France, et principalement « de l'amour des dames de deçà et de la façon qu'elles y procédaient, car elles ne désiraient parler ni ouïr d'autres discours que d'amour. » Aucune sensiblerie déplacée n'altérait dans l'infortune la force d'âme de notre héros, si l'on en juge par le sang-froid avec lequel il nous détaille la mort de ses compagnons, à qui on trancha la tête à coups de *cuty*, « qui est fait comme une grande serpe, au demeurant d'acier excellent, fort poli et bien ouvré. » Quant à lui, plus heureux, il réussit à s'évader et alla continuer ailleurs la série de ses aventures. Nous le retrouvons d'abord à Calcutta, puis emprisonné à Cochin par les Portugais, dont il ne tarda pas pourtant à devenir assez l'ami pour servir dans leurs troupes. Il pousse jusqu'à Ceylan, où il nous apprend que les habitans adorent une dent de singe, laquelle n'était évidemment autre que la célèbre *Dalada* dont nous avons parlé. De là il atteint les Moluques par Malacca, Achem et Java, et c'est en janvier 1610 seulement que, de retour à Goa, il y trouve enfin à s'embarquer pour l'Europe sur une caraque portugaise infestée, il a soin de nous l'apprendre, de ces abominables blattes, ravets ou cancrelas, qui n'ont pas cessé d'être le fléau de la vie de bord de nos jours, comme ils l'étaient au XVII^e siècle. Il ne revit la France qu'après avoir passé par Sainte-Hélène et par le Brésil. Sainte-Hélène n'était alors qu'une île inhabitée, « si petite que rien plus, » dit-il, sans autre construction qu'une chapelle où s'exerçait la rivalité religieuse des marins hollandais et portugais. « Ces derniers ôtaient les tableaux et images des Hollandais, de sorte que ceux-ci mirent un billet disant aux Portugais : Laissez nos tableaux et images, et nous laisserons les vôtres. Mais ils n'en firent rien, et ainsi tout fut rompu et gâté. » Les capitaines étaient dans l'habitude d'y déposer leurs malades, qui profitaient de la première occasion pour reprendre la mer après guérison. — Toutefois, ajoute Pyrrard, on n'oserait y en laisser qui ne fussent malades, de peur qu'ils ne se rendent maîtres et propriétaires de l'île. Enfin, après douze mois de traversée portés on ne peut plus allégrement, notre voyageur aborde au port de La Rochelle le 5 février 1611, et il termine son récit par d'édifiantes réflexions, où il attribue ses malheurs aux matelots français, « les plus grands jureurs et blasphémateurs du nom de Dieu que l'on

saurait voir. » J'aurais été curieux de pouvoir vérifier chemin faisant si les cérémonieuses traditions d'étiquette en vigueur de son temps subsistaient encore à la cour maldivienne, car je savais que chaque année une ambassade, envoyée par le roi de ces îles à Ceylan, y était reçue avec solennité par le gouverneur; mais nous n'aperçûmes de Malé que la cime d'une lisière de cocotiers, si bien que nous n'eûmes même pas, comme le marin de Bernardin de Saint-Pierre, la consolation de pouvoir inscrire sur nos tablettes si les habitans étaient d'apparence affable ou non.

Aden, 29 juin.

Aden est le premier anneau de la chaîne que les Anglais ont patiemment soudée maillon par maillon pour relier leur île à la mer de Chine, et c'est en même temps sans conteste aucune, de tous les établissemens qu'il leur a pris fantaisie de fonder dans les cinq parties du monde, celui qui réalise le plus complètement l'idéal d'une suprême désolation. On y débarque sur le sable, entre d'immenses tas de charbon régulièrement alignés qui constituent, à vrai dire, la seule raison d'être de ce port. A quelques pas de là, une place entourée d'hôtels et de marchands de curiosités; à droite vers la mer, les établissemens de la compagnie péninsulaire anglaise, des messageries impériales françaises, et la maison du gouverneur; tout autour de la baie, une barrière de rocs arides et décharnés, d'une couleur de croupe d'éléphant; pas un arbre, pas une apparence d'eau ni de verdure, tel est le premier coup d'œil de cette terre d'exil, où l'Européen croit lire à chaque pas la classique inscription de Dante. — N'allez pas trop à fond, me disait un officier de la garnison, comme j'enfonçais ma canne dans le sable : vous arriveriez bientôt à l'enfer... — Ce premier coup d'œil ne montre que le nouveau port, créé depuis 1840; l'ancien est à 5 kilomètres de là, de l'autre côté de la presqu'île, car Aden est un peu une parodie de Gibraltar, reliée au continent par un isthme sablonneux de longueur et de largeur égales, à cette différence près que le versant oriental, au lieu d'être à pic comme pour la forteresse espagnole, forme une baie où se trouve la vieille ville. Pour s'y rendre des hôtels du débarcadère, une douzaine de cochers dépenaillés vous offrent à l'envi des voitures en ruine trainées par des ombres de chevaux, en même temps que des âniers effrontés cherchent à vous glisser bon gré mal gré leurs maigres montures entre les jambes. Mieux vaudrait s'accommoder peut-être de ce chameau qui attend le signal du départ, patiemment accroupi en plein soleil; lui seul ici sympathise avec cette terre maudite, lui seul s'y sent chez lui, et c'est sans doute pour cela que jamais en-

core je n'ai été autant frappé de l'air satisfait et content de soi qui caractérise la physionomie de cet animal. Toutefois le respect humain l'emporte, et un peu aussi le respect de l'astre incandescent qui chauffe à blanc le cirque de rochers où nous sommes enfermés : nous montons en voiture. Hélas ! à peine avons nous franchi les fortifications et les blocs cyclopéens qui marquent le point culminant de la route, Bab-el-Yemen (la porte de l'Yémen), que nous sommes du premier coup d'œil édifiés sur la vieille ville aussi tristement que sur la nouvelle : ce sont les mêmes maisons calcinées, le même sol effrité, les mêmes marchands de plumes d'autruche et de cannes en corne de rhinocéros. Nous traversons un marché où, à mon grand étonnement, sont en vente de nombreux moutons, gros et gras, et je me rappelle qu'en effet à Saïgon les moutons d'Aden étaient une friandise des plus recherchées à l'arrivée des paquebots. Leur nourriture reste un mystère, car en admettant, comme l'insinue notre cocher, qu'ils fassent leurs délices de la fiente des chameaux, de quoi à leur tour les chameaux peuvent-ils vivre sur ce rocher stérile ? Il y a là un cercle vicieux. On chercherait en vain aujourd'hui à Aden la mosquée où Ali, le gendre du prophète, lisait les prières aux fidèles, ainsi que les belles choses dont parlent les premiers voyageurs portugais, et surtout les bains spacieux entourés d'une colonnade à jour de piliers recouverts de jaspe. Le seul intérêt de notre promenade est une visite à de magnifiques citernes échelonnées par étages dans une gorge de la montagne, au-dessus de la ville. Construites jadis par les Turcs, les Anglais n'ont eu qu'à les déblayer des sables qui s'y étaient accumulés depuis deux cents ans, et à les enduire de stuc, pour en faire un ouvrage d'art des plus remarquables. Ici l'eau est en effet la plus précieuse de toutes les denrées ; il n'est point rare de voir deux ou trois années se succéder sans amener autre chose que des grains passagers, et trop souvent les réservoirs sont épuisés bien avant l'époque où les orages du mois d'avril pourront les remplir de nouveau. On a recours alors aux appareils qui distillent coûteusement l'eau de mer, et le tonneau d'eau ainsi obtenu devient presque un objet de luxe qui se vend 75 francs. Aussi n'est-ce qu'avec une vertueuse indignation que la chronique locale cite le nom d'un agent de la compagnie des paquebots anglais qui avait voulu charmer son exil par les distractions du jardinage ; avec cet innocent passe-temps, il trouvait moyen de faire dépenser à ses commettans pour cinquante écus d'arrosage chaque jour.

Nous n'avons montré d'Aden que le revers de la médaille. Pour être juste, il faut dire que la rade y est excellente et sûre, et que es vapeurs y peuvent entrer de nuit comme de jour en toute saison.

Situé à égale distance de Suez et de Bombay, de manière à commander l'entrée de la Mer-Rouge, le port d'Aden acquerrait par ce seul fait un prix inestimable aux yeux des Anglais, qui résolurent de s'en emparer, *per fas et nefas*, dès que le développement de la navigation à vapeur tendit à faire abandonner l'ancienne route de l'Inde par le cap de Bonne-Espérance. Aden appartenait alors au sultan de Lahidje, petit prince fort inoffensif, quoique un peu pirate à l'occasion, lequel eut la malencontreuse idée de piller un navire anglais naufragé sur ses côtes. La fantaisie lui coûta cher; elle fournissait justement le prétexte que l'on cherchait, et après dix-huit mois de tergiversations infructueuses et de négociations sans résultat, une division anglaise expédiée de Bombay s'empara sans difficulté de la place en janvier 1839. Le pauvre sultan reçut pour indemnité une pension de 50,000 francs. On aura une idée de l'importance de la position par ce fait, que vingt-huit paquebots à vapeur touchent actuellement chaque mois à Aden, quatorze allant dans un sens et quatorze dans l'autre. Comment les nôtres remplaceraient-ils cette relâche dans le cas d'une guerre maritime? La question n'est pas plus résolue ici qu'elle ne l'est à Pointe-de-Galle.

Le voyageur qui ne fait qu'entrevoir Aden au vol a peine à comprendre l'existence des infortunés que leurs fonctions enchaînent sur ce rocher pendant des années, comme de modernes Prométhées sacrifiés aux vulgaires exigences du service. Ce paysage désolé lui aura en somme procuré une promenade à terre pendant les quelques heures nécessaires à l'embarquement du charbon; ç'aura été une relâche pour tout dire, et il n'est pas de passager qui ne se rappelle le charme magique compris dans ce seul mot. Heureusement pour le gouvernement anglais ses serviteurs tiennent toujours en réserve une provision de philosophie qui ferait peut-être défaut à des Français en pareille circonstance. Beaucoup de leurs soldats sont mariés, et les familles trouvent dans les casernes une installation matérielle qui témoigne d'une sollicitude vigilante. Un des divertissemens favoris des fonctionnaires d'un rang plus élevé et des officiers consiste à évoquer les traditions du pique-nique national : on traverse alors la baie en canot, on dresse une tente sur le sable, on y déjeune longuement, après quoi les hommes vont fumer, pendant que les dames (car il y a des dames) les attendent en feuilletant pour la centième fois des albums de photographies. A certaines dates fériées, une liste recueille des souscriptions destinées à être distribuées en prix, et le hasard, qui nous amenait là pour l'anniversaire du couronnement de la reine Victoria, nous rendit témoin d'une de ces solennités. Il est superflu de dire qu'il y avait des courses de chevaux : où les Anglais n'en font-ils pas, et quels chevaux ne feraient-ils pas courir? Mais les autres prix étaient

d'une nature plus inédite et d'une recherche plus originale. Il y avait pour les hommes un concours de laideur et un concours de beauté, dont le prix était décerné par un aréopage féminin; les candidats s'étaient volontairement recrutés dans la garnison. La dernière épreuve fut la plus curieuse. Un pain rassis d'un poids déterminé était placé sur une table en regard de deux pintes d'eau. Deux concurrens se présentèrent, dont l'un devait manger le pain, tandis que l'autre boirait l'eau avec une cuillère à café; le prix était réservé au plus expéditif. Le public riait aux larmes, et ne songeait assurément pas alors à son exil.

Fit-il pas mieux que de se plaindre?

Le Caire, 30 juin.

Après avoir parcouru la longue route que nous venons de suivre, et qui se déroule presque d'un bout à l'autre à l'ombre du pavillon britannique, on aime à se sentir à Suez sur une terre que notre pays a marquée de son empreinte dans le passé comme dans le présent. Cette empreinte, on la trouve avant même d'avoir quitté le bord. Ce sont des Français qui ont doté cette rade du vaste bassin de radoub que l'on y admire (1), l'un des beaux résultats de la science moderne, aussi grandiose et plus utile que les gigantesques folies architecturales des Pharaons. De 130 mètres de long et de 8^m 50 de profondeur d'eau, ce bassin occupe le centre d'un îlot créé à 3 kilomètres 1/2 du rivage. On y parvient du côté de la ville, par une chaussée qui supporte une voie ferrée, du côté de la rade par un chenal de 1,500 mètres de long sur 60 de large, et creusé à 5^m 50 au-dessous de la marée basse. Il peut donner accès aux plus grands bâtimens, et forme le complément du canal qui joindra les deux mers. Cet important travail a coûté 9 millions de francs. A terre, c'est un autre Français qui, depuis 1863, a fait venir par un canal l'eau douce que l'on apportait jadis à dos de chameau ou en chemin de fer; il en coûtait 1,600,000 francs par an à cette population déshéritée. Il faut de tels travaux pour donner quelque intérêt à la misérable ville de Suez. On a beau vous montrer le Sinaï et l'endroit précis où la Mer-Rouge se retira devant les Hébreux; ces souvenirs bibliques sont impuissans à masquer la malpropreté de cette bourgade, encadrée entre la mer et le désert. La vie s'y est réfugiée dans un vaste hôtel, incommode et coûteux caravansérail, qui ne s'anime qu'aux départs et aux arrivées périodiques des paquebots. Le soir, on y a la ressource d'un de ces cafés chantans dont il semble qu'aucun point du globe ne doive être à l'abri, et l'on y pouvait aussi

(1) Inauguré le 11 octobre 1866.

alors risquer ses piastres sur un tapis vert, où le croupier s'empresait toujours de donner les premières places aux oiseaux de passage; mais ce dernier plaisir était à la veille d'être supprimé par le vice-roi.

Suez n'est vraiment curieux que vers le mois de février et de mars, à l'époque du pèlerinage annuel de La Mecque, alors que les fidèles y affluent de tous les pays musulmans du globe, afin de s'embarquer sur les bâtimens qui les conduiront à Djeddah. Leurs tentes, qui se pressent dans le désert aux portes de la ville, forment une immense Babel nomade de la physionomie la plus étrange, où le pêle-mêle des races est complet, Turcs et Maugrabsins, Persans et Syriens, Albanais, Hindous, nègres du Soudan, et jusqu'à nos Arabes d'Algérie, qui viennent bravement se joindre aux autres avec la médaille de Crimée ou d'Italie en pleine poitrine. On y voit même de loin en loin quelques enfans perdus des hordes sauvages de l'Asie centrale, de ces Kirghiz indomptés qui se tiennent éternellement à l'affût entre l'Inde et la Chine en attendant qu'un nouveau Timour les mène à la curée. Mais ce passage était terminé depuis trois mois lors de notre arrivée, et comment d'ailleurs s'arrêter à Suez, lorsqu'à quelques heures de là les éblouissantes visions du Caire, la ville orientale entre toutes, vous attirent et vous fascinent? L'unique train de voyageurs qui dessert cette portion de la ligne doit partir à deux heures, et franchir en quatre heures l'intervalle des deux villes, qui n'est que de 135 kilomètres. Fidèles aux souvenirs de l'inxorable discipline des chemins de fer d'Europe, nous montons en wagon à l'heure dite, heureux d'une combinaison qui nous permettait d'admirer de jour et à notre aise la classique horreur du désert; mais nous avons compté sans la fantaisie turque qui devait présider au voyage, et ce ne fut qu'à l'heure où nous comptions arriver que le convoi se mit enfin en marche, après n'avoir cessé de se promener d'un bout de la gare à l'autre pendant quatre interminables heures d'attente. La nuit se faisait; nous ne vîmes donc du désert que le profil confus de quelques collines sablonneuses, et il était onze heures du soir quand notre prison roulante nous déposa enfin à destination, affamés et maussades. Je sus depuis que ce régime était celui de chaque jour entre Suez et le Caire, peut-être afin de faire mieux sentir au voyageur le prix des magnificences qui l'attendent dans cette dernière ville. Il semble en effet qu'on ne doive jamais se lasser d'errer dans le dédale infini de ces rues étroites, fraîches et sinueuses, où l'œil s'égare comme la pensée, et d'y cheminer paisiblement sur ces merveilleux petits ânes d'Égypte qui se glissent si bien dans les foules les plus compactes, dans les bazars les plus remplis, en réalisant le sybaritisme idéal du flâneur le plus difficile. On s'oublie à suivre le défilé incessant de ces femmes voilées, de ces beaux Turcs

à barbe blanche, au turban vert, à la robe amplement drapée, de ces longues caravanes de chameaux, ou parfois de ces enterremens bruyamment menés par une bande d'aveugles brailards, cheminant deux par deux et bras dessus bras dessous, en tête du cortège. On s'oublie bien mieux encore dans les bazars, au milieu des riches étoffes, des tapis, des armes et des vêtemens de tout genre. En un mot, l'impression que l'on remporte d'une première promenade dans les rues du Caire est celle d'avoir vécu quelques heures en pleines *Mille et une Nuits*, dans ce monde enchanté et fantastique qui berça notre enfance. On se figure avoir reconnu la dame mystérieuse des *Trois Calenders*, l'avoir suivie de boutique en boutique, et le soir, en s'endormant, on croit entendre l'infortuné Bedreddin Hassan s'écrier : Peut-on avoir la barbarie d'ôter la vie à un homme, pour n'avoir pas mis de poivre dans une tarte à la crème!

Toutefois le grand attrait du Caire réside moins dans l'originalité de la population que dans le caractère tout particulier qu'offre la physionomie de la ville. Nulle part l'adorable fantaisie de l'architecture arabe ne s'est donné un plus libre essor, nulle part elle n'a plus richement ciselé la pierre au gré de ses caprices. Est-il au monde un panorama comparable à celui que l'on embrasse du haut de la citadelle, à cet océan de maisons d'où surgissent de toutes parts les élégans minarets et les fières coupoles de quatre cents mosquées, tandis que plus loin, dans la ville des morts, qui s'étend vers le désert des deux côtés du Mokattam, se profilent à l'horizon les funèbres silhouettes du tombeau des Mamelucks? Le secret de ces merveilles est perdu, hélas! et pour comprendre l'étendue de l'abîme qui sépare le présent du passé il suffit de visiter dans cette même citadelle la mosquée moderne, dite de Méhémet-Ali, malencontreuse imitation de l'église de Sainte-Sophie à Constantinople. Vainement a-t-on cherché à dissimuler l'indigence du style sous la richesse des matériaux, tout y trahit la décadence, les lignes principales non moins que la disproportion de minarets semblables à des chandelles coiffées d'éteignoirs, et cela à quelques pas seulement de l'incomparable mosquée du sultan Hassan, monument unique, même dans ce xiv^e siècle, le plus fécond de l'art musulman, celui qui donna naissance à l'Alhambra. Où l'artiste inconnu qui créa ce chef-d'œuvre a-t-il pris les perspectives imprévues et grandioses qui se succèdent à l'intérieur de l'édifice? Qui lui a enseigné à marier dans une si juste mesure la grâce exquise des détails à la simplicité hardie de l'ensemble? Ce sont de ces beautés suprêmes que nulle description ne peut rendre. La tradition raconte que les pierres qui servirent à élever cette admirable mosquée furent enlevées aux Pyramides. Délore qui voudra ce sacrilège archéologique, l'art à coup sûr n'y a rien perdu.

Les souvenirs abondent au Caire, et l'on comprend qu'un voyageur ingénieux ait comparé l'Égypte à un palimpseste où l'on trouverait successivement écrits l'un sur l'autre la Bible, Hérodote et le Koran. C'est sur la montagne de la citadelle que les Arabes placent le sacrifice d'Abraham, et ils l'ont baptisée en conséquence citadelle du Bélier. C'est sur l'île de Roda, en face du vieux Caire, que, selon eux encore, la fille de Pharaon trouva et recueillit le berceau flottant de Moïse. Une autre curiosité de la ville, le puits de Joseph, qui s'enfonce à 80 mètres dans le roc, n'a pas, malgré le nom, la même origine biblique; il se rattache à la mémoire du sultan Saladin, le héros des croisades et l'un des plus grands hommes de l'Égypte. Son tombeau se voit encore dans le cimetière des Mameluks, près de celui de la famille de Méhémet-Ali, — curieuse coïncidence qui rapproche ainsi dans la nécropole les restes des deux souverains qui ont le plus marqué dans l'histoire du pays. Enfin les guides ne manquent jamais de montrer le saut du Mameluk, qui rappelle au voyageur le tragique épisode par lequel ce même Méhémet-Ali mit en 1811 le sceau à sa domination. Ce fut là qu'Amin-Bey échappa par miracle au massacre de cette milice célèbre en se précipitant au galop du haut d'un bastion sur une esplanade à 100 mètres au-dessous: le cheval fut tué, et Amin réussit à gagner le désert, puis Constantinople, où il occupa par la suite un poste élevé près du sultan. Le pacha attendait le résultat de cette boucherie à deux pas, dans un palais que l'on visite également, et que ses successeurs ont imaginé de meubler avec un luxe européen du goût le plus criard. Les princes égyptiens doivent être la providence des tapissiers et des carrossiers parisiens, à en juger par les dorures de leurs voitures de gala et par le coûteux mobilier de ceux de leurs appartemens où le public est admis. Telle est dans le palais de Choubra, à une lieue et demie du Caire, sur les bords du Nil, la célèbre piscine aux quatre pavillons. Méhémet-Ali tirait volontiers vanité d'avoir éclairé au gaz les écuries de ce palais, alors que les rues de Paris en étaient encore aux réverbères à l'huile. Ne faisait-il pas là lui-même à son insu la meilleure critique de ses réformes éphémères?

A voir avec quelle profusion ces palais sont répandus dans les environs du Caire, on ne laisse pas que d'être effrayé de la façon dont pullulent les princes égyptiens qui encombrant à tous les degrés les marches du trône, et l'on est forcé de reconnaître une certaine logique à la tradition orientale par laquelle tout souverain faisait étrangler ses frères en acte de joyeux avènement, sans oublier de noyer dans un sac les favorites soupçonnées d'être enceintes. Maintenant que le contrôle incessant de l'Europe ne permet plus de recourir à ces moyens expéditifs, il faut que le pays entretienne à

grands frais ces ruineuses existences, et l'on ne voit que trop ce qu'il en coûte au navrant spectacle qu'offre n'importe quel village de fellahs avec ses huttes plates à fleur de terre, en boue pétrie et séchée au soleil, véritables clapiers à peine suffisans pour le bétail qui y vit pêle-mêle avec la famille. Le fisc envahit tout, absorbe tout, prend tout. Le vice-roi d'ailleurs ne fait en cela qu'user de son droit, car il est propriétaire du sol en sa qualité de représentant du sultan, et il lui est loisible de changer à son gré au fellah, son tenancier, telle mesure de terre en plein rapport contre une égale superficie de sable au désert; le fait n'est pas sans exemple. Contrairement à d'autres pays, ce n'est pas dans les villes qu'il faut rechercher les symptômes qui révèlent le véritable état de l'Égypte : le despotisme a toujours compris qu'il était de son intérêt bien entendu de ménager les grands centres de population; mais les tristes fruits de l'oppression ne sont partout que trop visibles dans les campagnes. Pour voir ce régime à l'œuvre, il faut lire dans le livre récemment publié de lady Duff Gordon l'émouvant tableau des misères de la Haute-Égypte, en proie aux impitoyables exactions des pachas. On y verra entre autres avec quelle barbarie fut châtié dans le village de Gow un mouvement sans conséquence. Le fauatique qui l'avait provoqué prit la fuite, et l'on n'en vit pas moins 1,600 victimes, hommes, femmes et enfans, immolées à la vengeance du vice-roi; les prisonniers, étendus à terre et liés dix par dix, étaient massacrés de sang-froid par les bourreaux. A quoi bon d'ailleurs recommencer à ce sujet contre la race turque un procès depuis longtemps perdu devant l'opinion? Son impuissance à rien fonder est aussi notoire que son ignorance ou sa brutalité, et l'on ne saurait trop se garder de la confondre, malgré la communauté de religion, avec la race arabe, qui a laissé de si brillans souvenirs partout où elle a passé, en Égypte comme en Espagne. C'est à l'école des Arabes que venaient s'instruire nos rudes ancêtres du moyen âge; médecine, architecture, mathématiques, astronomie, tout leur venait de cette civilisation élégante et lettrée dont les vestiges nous passionnent encore aujourd'hui, et je me suis parfois demandé quel eût été le rôle de cette race digne d'un meilleur sort, ce qui serait advenu d'elle, de nous et du monde, si le succès de l'expédition d'Égypte avait permis à la prodigieuse carrière de Napoléon de s'accomplir en Orient. L'hypothèse n'a rien d'impossible. C'est en Orient que se font les grands noms, avait-il dit lui-même, et il eût pu ajouter que là un grand nom est nécessaire aux grandes choses. S'il est dans la nature de certains peuples de poursuivre en dehors de toute individualité l'évolution qui doit les conduire au port, si l'Anglo-Saxon par exemple met un légitime orgueil à ne devoir ses réformes qu'à lui-même, il en est autrement pour les races orientales. C'est là

surtout qu'éclate le triomphe de ces puissans génies qui transforment un monde, et Bonaparte y avait devant lui un rôle qui a souvenant enivré son imagination. Il s'y serait trouvé dans sa sphère, la sphère du despotisme, hélas! et alors, en même temps que le 18 brumaire eût été épargné à la France, ainsi que les épouvantables tueries de l'empire, quelle éblouissante régénération ne pouvait-on pas entrevoir pour ces nobles contrées, si bien faites pour renaître à de nouvelles destinées! Dieu ne l'a pas voulu.

Il ne l'a pas voulu, et ses impénétrables décrets semblent condamner cet antique berceau du monde pour longtemps encore à l'immobilité. C'est là le côté attristant, non pas malheureusement de la seule Égypte, mais de tout cet extrême Orient que nous venons de parcourir. Partout, sur une terre bénie du soleil, nous avons trouvé des populations abruties sous le poids d'un joug séculaire, partout une exploitation plus ou moins déguisée du chétif et du faible. On ne se lasse pas d'admirer les merveilles sans cesse renouvelées d'une nature incomparable; mais en même temps on gémit de voir l'homme si petit dans ce milieu privilégié, de voir ce qu'il y devient abandonné à lui-même hors du cercle de l'influence européenne, comme à Siam ou en Chine, — et cependant l'on ne sait s'il faut regretter cette apathique inertie lorsque l'on songe que nous n'avons encore rêvé pour lui rien de plus désirable que la grande caserne administrative dont l'île de Java nous offre le plus parfait modèle. Aussi l'impression que l'on rapporte d'un pèlerinage dans ces lointaines contrées est-elle forcément empreinte d'une nuance de découragement, non que l'avenir y soit sombre et chargé, mieux vaudrait peut-être qu'il en fût ainsi, mais parce qu'il y est terne, uni et incolore, ou, pour parler plus exactement, parce qu'il n'y existe pas. Nous y développerons notre commerce sans y implanter nos idées, et ni le colon du xix^e siècle ni son successeur ne verra se combler l'abîme qui sépare les deux races :

Il est venu trop tard dans un monde trop vieux.

Combien était différent le souvenir que j'avais apporté quelques années auparavant d'une campagne à l'autre extrémité de l'immense Océan-Pacifique, où j'avais parcouru du nord au sud toute la ligne de côte des deux Amériques! Là, partout où nous abordions, chacun avait foi en son œuvre et foi en l'avenir. Le même mot servait de devise à tous : les uns le lisaient déjà couramment, d'autres l'épelaient, d'autres enfin le balbutiaient à peine; mais cette devise magique était liberté, et l'on sentait que plus tard on suivrait toujours avec un sympathique intérêt le sort de ces races diverses, unies dans une croyance commune. La liberté au contraire semble incompatible avec les races de l'extrême Orient. Jamais elles n'ont conçu

le gouvernement autrement que comme une monarchie absolue, et pour elles le progrès a été jusqu'ici un mot vide de sens. D'où leur serait-il venu d'ailleurs? Invinciblement retenues par les règles du bouddhisme dans la sphère étroite des préoccupations terrestres et matérielles, dénuées de toute aspiration élevée, elles sont aujourd'hui ce qu'elles étaient il y a mille ans, et l'on n'ose espérer que leur vue se tourne de si tôt vers le phare lumineux de l'idéal, dont les rayons bienfaisans éclairent le christianisme. Pour qu'elles pussent voir en nous autre chose que des maîtres redoutés ou de cupides aventuriers attirés par l'appât du gain, il faudrait un miracle, car c'en est un que de supposer de nos jours l'Européen d'outre-mer revenant pour ces peuples déshérités aux sentimens de bienveillance patiente, douce, point envieuse et point insolente, que loue si excellemment l'apôtre saint Paul, lorsqu'il dit : Quand je parlerais toutes les langues des hommes et même des anges, quand j'aurais le don de prophétie et de toute sorte de science, ainsi que la foi qui transporte les montagnes, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien. — Aujourd'hui que nous n'avons plus la foi qui transporte les montagnes, et que nous aimons mieux admirer la charité sur parole que de la mettre en pratique, il est à craindre que notre action ne soit longtemps encore impuissante à faire sortir l'extrême Orient de son engourdissement. Peut-être est-il à regretter pour lui que le temps soit passé des grands bouleversemens auxquels présidaient les Alexandre, les Attila et les Gengiskan. Qui sait si son salut n'était pas à ce prix?

Détroit de Messine, 5 juillet.

Si l'on veut n'affaiblir en rien l'impression favorable que l'on emporte du Caire, le mieux est de s'embarquer en séjournant le moins possible à Alexandrie, ville bâtarde et sans caractère, où se pressent en un confus assemblage toutes les races qui peuplent le littoral de la Méditerranée. J'avais eu cependant la bonne fortune d'y rencontrer le cicerone le plus aimable et le plus érudit. Il avait une théorie sur la colonne de Pompée; il démontrait sans réplique que les bains de Cléopâtre n'avaient jamais été des bains, et paraissait de force à lutter avec sir Gardner Wilkinson lui-même sur les antiquités égyptiennes, grecques et romaines, qui de temps immémorial fournissent matière à de si doctes dissertations; mais ma pensée était ailleurs, et, tandis que nous arpentions la place des Consuls, elle avait déjà pris possession du paquebot qui devait nous emporter le lendemain, pour nous débarquer le cinquième jour à Marseille. Cinq jours! la Méditerranée seulement à franchir! Il semble qu'il n'y ait plus qu'à chasser en avant, changer de jambe, et assembler. Aussi mes compagnons de route traitent-ils cette

dernière étape avec un suprême dédain. C'est un consul américain qui revient des côtes de Chine, un ex-chef de musique du vice-roi, un évêque anglican depuis dix ans en Australie, un escamoteur allemand et sa femme qui ont été dans l'Inde, où ils ont trouvé plus fort qu'eux, nombre d'autres encore; les gens les plus divers sont réunis à notre table, et plus diverses encore sont les provenances, Bombay, Bourbon, Maurice, Shanghaï, etc. Un seul passager tranche sur le ton général de cette société cosmopolite et vagabonde : c'est un riche bourgeois de Paris, ayant pignon sur rue et joaillier de son état. Il avait eu l'occasion jadis de faire au vice-roi actuel crédit d'une fourniture sur sa bonne mine, bien avant les grandeurs de ce dernier, et alors qu'il résidait à Paris pour y compléter son éducation. Plus tard, le nom de l'honnête négociant ayant été prononcé devant le prince, cette circonstance lui revint en mémoire, et comme preuve de reconnaissance il le fit venir en Égypte pour lui confier une commande importante. L'excellent homme à coup sûr n'avait qu'à se louer du résultat de son voyage; mais c'était la première fois qu'il perdait le Palais-Royal de vue, et il ne dissimulait pas la nostalgie parisienne à laquelle il était en proie. Parmi nos commensaux, les étrangers, tout en l'écoutant avec curiosité, avec bienveillance même, ne comprenaient évidemment rien à ses lamentations. Pour eux, le retour au sol natal ne s'associait pas à l'idée d'une ville aimée entre toutes, unique au monde, au seul nom de laquelle l'imagination se peuple des plus rians souvenirs. Pour moi, c'était au contraire avec ravissement que je retrouvais dans ces doléances sincères et naïves le fidèle écho de ma pensée. Médise de Paris qui voudra; il faut en être et l'avoir quitté pour en sentir le prix, et le soir, après avoir pris congé de mon compagnon, je me promenais sur le pont du paquebot en me rappelant ces lignes charmantes du plus essentiellement Parisien de nos écrivains : « Ville de lumières, d'élégance et de facilité, ville heureuse où l'on est dispensé d'avoir du bonheur, où il suffit d'être et de se sentir habiter, qui fait plaisir, comme on le disait autrefois d'Athènes, rien qu'à regarder, — où l'on voit juste plus naturellement qu'ailleurs, où l'on ne s'exagère rien, où l'on ne se fait des monstres de rien, où l'on respire pour ainsi dire avec l'air même ce que l'on ne sait pas, où l'on n'est pas étranger même à ce que l'on ignore; centre unique de ressources et de liberté, où la solitude est possible, où la société est commode et toujours voisine, où l'on est à cent lieues et à deux pas, où une seule matinée embrasse toutes les curiosités, toutes les variétés de désirs; Paris de tous les temps, Paris ancien et nouveau, toujours maudit, toujours regretté et toujours le même, c'est chez toi qu'il est doux de vivre, c'est chez toi que je veux mourir! »

ED. DU HAILLY.

LES

ANCIENS VOLCANS

DE LA GRÈCE

SOUVENIRS D'UNE EXCURSION SCIENTIFIQUE A L'ISTHME DE CORINTHE
ET DANS LES CYCLADES.

Tandis que l'analyse spectrale fournit aujourd'hui des données positives sur la nature des substances qui entrent dans la composition des corps célestes, nous sommes dans une ignorance presque absolue de la constitution intérieure de la planète que nous habitons. Il n'y a pas de mine qui atteigne à une profondeur de plus d'un millième du rayon terrestre; les plus profondes ne nous permettent donc d'explorer que l'enveloppe la plus superficielle du globe. Toutefois l'énorme masse intérieure soustraite à nos investigations directes n'échappe pas entièrement à toute espèce de recherches. On sait que les parties centrales de la terre, dont la densité moyenne a été déterminée avec une grande exactitude, renferment des substances douées d'un poids spécifique considérable. On peut en outre regarder comme très probable, sinon affirmer d'une manière absolue, qu'elles forment un noyau solide d'une grande rigidité. D'un autre côté, la chaleur souterraine, l'aplatissement de la terre vers les pôles, surtout les manifestations volcaniques prouvent avec certitude qu'il y a de la matière en fusion étendue en nappe à une faible profondeur au-dessous de la surface du sol. On peut donc considérer notre globe comme formé de trois parties distinctes et concentriques : un noyau volumineux doué d'une

haute température, une couche fluide incandescente, une enveloppe solide relativement peu épaisse. Ces trois régions successives sont très inégalement connues. L'enveloppe externe, offrant un vaste champ à l'observation directe, est de mieux en mieux étudiée chaque jour. La structure et la composition des roches qui la constituent, la disposition, la nature et la position relative des débris organiques qu'on y rencontre, sont l'objet incessant des travaux d'un grand nombre de savans distingués. On sait qu'elle est formée de vastes plaques accolées comme les pièces d'une mosaïque et plus ou moins intimement soudées. Les chaînes de montagnes et les autres grands accidens physiques représentent sur la surface extérieure les lignes de fracture ou de séparation de ces larges compartimens, qui affectent une certaine symétrie géométrique. Ainsi donc, malgré la faible profondeur à laquelle il est possible de pénétrer dans le sol en un point donné, on peut dire que l'écorce terrestre est assez bien connue aujourd'hui. Nous ne possédons au contraire aucune donnée, je ne dirai pas certaine, mais probable sur la composition chimique des matières qui forment le noyau central. La température, les dimensions exactes, la loi de variation de la densité de ce noyau sont autant de problèmes restés sans solution. Nous n'avons donc que des notions bien vagues sur la masse principale de la terre. Quant à la couche intermédiaire, les matières qui la composent ont été pendant la longue durée des siècles souvent chassées au dehors par les crevasses de l'enveloppe extérieure, et elles nous fournissent de précieux documens sur la composition qu'a présentée en divers points et à diverses époques la nappe incandescente qui alimente cet écoulement. Tous ces produits ignés, qu'ils soient anciens ou modernes, sont essentiellement constitués par des silicates. Les silicates dominent donc d'une manière générale dans la masse en fusion sous-jacente à la croûte terrestre; mais il n'en faudrait pas conclure que le liquide incandescent qui la compose soit partout homogène. Malgré les marées souterraines qui l'agitent et le brassent, il offre des couches de densité et de composition diverses. Dans beaucoup de volcans en effet, la composition des laves a varié avec le temps, et dans ce cas on trouve toujours que les laves anciennes contiennent plus de silice que les laves plus récentes; celles-ci en revanche présentent une densité plus considérable, et sont plus riches que les premières en magnésie et en oxyde de fer. Cette variation dans la nature des produits en fusion rejetés par un même volcan conduit à admettre une variation correspondante dans la composition du fluide igné qui les fournit, les couches les plus profondes étant plus denses et plus ferrugineuses, celles qui les surmontent étant plus siliceuses. Cette séparation d'un liquide hétérogène en couches d'inégale densité est un fait général bien connu des chimistes et des métallurgistes. On le désigne sous le nom de *liquation*; il se produit souvent avec une grande facilité. On l'observe presque constamment quand on opère la fusion d'un alliage métallique, et dans

l'industrie, quand on tient à maintenir l'homogénéité d'une matière fondue, on est quelquefois obligé d'agiter vivement le bain tant que dure la fusion. La production de ce phénomène constitue, dit-on, une des difficultés de la fabrication des canons de bronze. Si la liquation s'opère ainsi sur des quantités de matière relativement très petites, il n'est pas étonnant qu'il en soit de même dans le liquide de composition complexe qui forme au sein de la terre un véritable océan de feu.

Ces notions sur la constitution de la zone moyenne du globe ne sont pas les seules que fournisse l'étude des volcans. De cette étude on peut encore tirer de précieux renseignemens sur la configuration de la surface qui limite intérieurement la matière fondue. Les volcans en effet ne sont pas de simples pertuis isolés les uns des autres, creusés comme des puits étroits au travers de l'enveloppe extérieure de la terre. Il existe un ordre manifeste et depuis longtemps signalé dans la distribution géographique des centres éruptifs. Les principaux se trouvent toujours au point de croisement de certaines directions spéciales, dont l'importance et l'orientation ont été l'objet de savans travaux, et l'on sait en outre qu'ils sont ordinairement réunis de manière à former de longues files rectilignes, comme si chaque groupe était implanté sur une déchirure particulière de l'écorce terrestre. Les volcans de l'Amérique du Sud, alignés sur une étendue de plusieurs centaines de lieues, sont un type de cette disposition, et plus près de nous le Vésuve, Stromboli et l'Etna, rangés dans une même direction, sont encore regardés par tous les géologues comme appartenant à une même série. De plus il semble souvent exister certaines relations remarquables entre le degré d'activité des volcans d'un même groupe. Quand les fluides élastiques développés dans les profondeurs du sol par des causes encore obscures et probablement complexes (1) acquièrent une tension suffisante pour déterminer une éruption, dans les premiers momens la poussée se fait sentir sur toute l'étendue de la région volcanique en travail; il semble qu'il y ait une période de surexcitation générale. Puis bientôt le mouvement se localise dans un centre d'action unique, tandis que tous les autres points s'assoupissent rapidement, et perdent même pendant quelque temps une partie de leur énergie ordinaire. Les choses se sont passées de cette façon dans un si grand nombre de cas qu'on en a déduit une loi générale, devenue populaire dans les pays qui sont le siège habituel des phénomènes ignés. J'ai eu moi-même récemment l'occasion d'en observer un remarquable exemple. Au commencement de 1865, l'Etna et le Vésuve sont entrés simultanément en éruption en même temps que Stromboli détournait avec violence et rejetait des flots de cendres; mais au bout de quelques semaines l'Etna continuait seul ses grandioses manifestations, et vomissait pendant plusieurs mois des torrens de lave et de matières volatiles; les

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1866.

deux autres centres éruptifs avaient repris à peu près leurs allures habituelles.

Tous ces faits s'expliquent facilement si l'on suppose que l'écorce terrestre est entaillée sur sa face interne de sillons rectilignes très allongés s'élevant ou s'abaissant à la partie supérieure suivant une ligne tourmentée, irrégulière, et assez profondément creusés en quelques points pour offrir des conduits qui pénètrent au travers des couches du sol et débouchent au dehors. Les cratères volcaniques ne seraient autre chose que les orifices extérieurs de ces conduits, et l'alignement régulier qu'ils présentent correspondrait à celui des sillons dont ils tirent leur origine. De là, entre les volcans d'un même groupe, des facilités de communication plus ou moins grandes. Tantôt les manifestations de l'un sont étroitement liées avec celles des autres : on en conclura que le sillon commun d'implantation est libre sur une grande étendue. Tantôt au contraire ils offrent une certaine indépendance réciproque, une éruption en un point ne se fait sentir qu'à un faible degré, ou même ne se fait pas sentir du tout dans les points voisins : alors on sera naturellement conduit à penser qu'une partie de la fissure souterraine est obstruée, et que la communication entre les cheminées volcaniques ne s'opère qu'à une grande profondeur.

Il m'a été récemment donné, en visitant les points de la Grèce qui ont été à différentes époques le théâtre de phénomènes éruptifs, d'apporter des preuves nouvelles à l'appui de cette théorie. Après avoir étudié sur place l'éruption de Santorin (1), j'ai voulu rechercher l'influence qu'elle exerçait sur la nature et l'intensité des manifestations volcaniques dans les régions voisines et acquérir ainsi des données nouvelles sur la structure de l'écorce terrestre en ce point et sur la manière probable dont les éruptions s'y étaient produites.

Les Cyclades, au groupe desquelles appartient Santorin, au lieu d'être disposées en cercle autour de Délos, l'une d'elles, comme le croyaient les anciens, sont distribuées sur trois lignes droites parallèles, dirigées sensiblement du nord-ouest au sud-est. Les deux rangées les plus septentrionales, dont font partie Délos, Syra, Paros et Naxos, sont exclusivement composées de roches métamorphiques (2); mais la rangée méridionale, formée par Santorin, Policandros, Polino, Kimolo et Milo, constitue un groupe naturel, presque entièrement d'origine volcanique. En outre la même direction prolongée vient rencontrer les côtes du Péloponèse aux environs de l'isthme de Corinthe, et là encore se trouvent deux localités où se fait sentir l'action des forces souterraines : ce sont la soufrière de Sousaki, située sur l'isthme même, et la presqu'île de Méthana, réunie par une

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1866.

(2) On donne ce nom à des roches engendrées au sein de l'eau, mais transformées ensuite par l'action de la chaleur centrale et le voisinage de quelque évent volcanique.

étroite langue de terre à la côte du Péloponèse, en face de l'ancien emplacement de Trézène et d'Épidaure. Méthana est célèbre par une éruption qui s'y est produite dans l'antiquité, en un lieu dont la situation exacte était ignorée de nos jours. Sousaki, Méthana, Milo, tels sont les endroits les plus intéressans au point de vue des recherches que j'avais entreprises, et dont je vais indiquer les principaux résultats.

L'isthme de Corinthe offre deux régions très distinctes. Dans la partie la plus rétrécie, à l'ouest, le sol est peu élevé au-dessus du niveau de la mer. Les couches qui en occupent la surface ont été tranquillement déposées au fond des eaux pendant la période tertiaire pliocène (1), et sont remplies de coquilles marines; elles sont constituées par une roche calcaire très faiblement agrégée. La nature et la position des débris fossiles qu'elles contiennent montrent que le dépôt s'est fait sous une petite épaisseur d'eau. Par conséquent, à la fin de l'époque tertiaire, il existait encore une communication entre les deux mers; mais le détroit qui séparait le Péloponèse du continent et en faisait une grande île était déjà resserré, très peu profond et garni de nombreux récifs de polypiers. Aujourd'hui, si les besoins du commerce maritime réclamaient le percement de l'isthme, cette opération ne présenterait aucune difficulté grave, car on n'aurait de déblais à effectuer que dans un sol facile à entamer. Autant la formation de cette région par voie de dépôt lent et régulier des terrains au fond de la mer est évidente, autant il est aisé de reconnaître que la partie occidentale de l'isthme a été remuée et désolée par les feux souterrains. C'est de ce dernier côté que se tournèrent mes recherches, et je résolus de me rendre d'abord à la souffrière de Sousaki. Bien que le guide que j'avais pris à Calamaki eût commencé par s'égarer et que nous n'eussions rencontré ni souffrière, ni dégagemens de gaz, ni un signe quelconque d'activité volcanique actuelle, cette première excursion ne fut pas complètement perdue. Le ravin profond où nous errâmes tout le jour est des plus pittoresques: il s'ouvre près de la route de Mégare à Calamaki, à 6 kilomètres environ de cette dernière ville, et s'étend vers le nord sur une longueur de plusieurs kilomètres. La largeur au fond n'excède jamais 50 mètres, et quelquefois le défilé se rétrécit tellement que l'on est obligé pour continuer sa route de marcher dans le lit du petit ruisseau qui le parcourt. Un bosquet de jasmins et de lauriers-roses forme le long de l'eau comme un jardin verdoyant et embaumé, que surmontent des roches dénudées, des escarpemens à pic de 200 mètres de haut, couronnés de maigres pins brûlés par le soleil. Ce site, d'un caractère grandiose, est d'un extrême intérêt pour le géologue. Dans les parties les plus élevées, les parois de la gorge sont formées par des banes d'un calcaire jaunâtre. Plus bas se trouvent des agglomérations de cailloux roulés

(1) On appelle période tertiaire pliocène le temps écoulé pendant la formation de l'étage le plus récent du terrain tertiaire.

qui ont plus de 100 mètres d'épaisseur. Toutes ces assises sont d'origine sédimentaire, elles ont été déposées sous l'eau et ont émergé toutes formées du sein des flots; mais au milieu d'elles on voit poindre de place en place une roche connue sous le nom de serpentine, dont l'origine a donné lieu à de fréquentes discussions parmi les géologues, et dont la présence en ce lieu mérite à divers égards d'attirer l'attention.

La serpentine a des propriétés physiques singulières. Elle est tellement tendre qu'on peut la rayer avec l'ongle, et en même temps si tenace qu'à grands coups de marteau on n'en détache qu'avec peine de petits fragmens. Elle est d'un vert foncé semé de quelques taches noires ou rouges disséminées, et présente souvent des reflets bronzés analogues à ceux qu'on observe sur la peau de certains serpens. C'est ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte. Elle se prête facilement au travail du tour, ce qui la rend précieuse pour la fabrication de vases et autres objets d'ornement. Dans plusieurs pays, elle forme de puissantes montagnes, et on ne sait trop encore ni d'où elle vient, ni comment la classer. Est-ce un minéral simple ou une agglomération de minéraux? Par la composition chimique, elle se rapproche des roches cristallines; elle s'en éloigne par l'aspect et les propriétés physiques. Quelques géologues la regardent comme une matière d'origine purement ignée, d'autres croient que c'est une roche métamorphique c'est-à-dire primitivement déposée au fond de l'eau, puis durcie et transformée postérieurement par l'action de la chaleur. Il est certain que cette dernière hypothèse est conforme aux faits observés dans un grand nombre de cas; dans quelques circonstances cependant, l'autre mode de formation paraît plus vraisemblable. Dans les ravins de Sousaki par exemple, la serpentine paraît être sortie du sol à l'état pâteux, sinon à l'état de fusion complète, et avoir joué à une époque ancienne le même rôle que jouent aujourd'hui les laves de nos volcans. L'apparition de cette roche aurait donc été accompagnée et suivie de la production des mêmes vapeurs acides qui se dégagent en si grande abondance dans nos éruptions modernes, et en effet on trouve à Sousaki les roches en contact avec la serpentine et la serpentine elle-même altérées par des émanations sulfureuses, absolument comme il arrive dans les volcans en activité.

Cette substance est en médecine non moins qu'en géologie un sujet à controverses. La serpentine ainsi que la dolomie, qui se montre auprès d'elle à Sou saki comme dans la plupart des autres gisemens, est un sel de magnésie. Dans certaines contrées montagneuses et particulièrement sur les versans méridionaux des Alpes, où ces deux matières minérales jouent un rôle important comme élémens du sol, et où les eaux des ruisseaux et des torrens contiennent des quantités notables de sels de magnésie en dissolution, les populations sont affligées endémiquement du goître et du crétinisme. En Grèce, ces deux maladies, dont l'une est le triste couronnement de l'autre, sont à peu près inconnues; mais à la place règne une affection plus terrible

encore, je veux parler de l'éléphantiasis ou lèpre grecque, reste du terrible fléau qui a décimé les peuples pendant le moyen âge. Les malheureux qui en sont atteints sont affreux à voir; leurs membres sont déformés, leurs visages hideux. Ils inspirent une telle répulsion, et l'on est si persuadé des propriétés contagieuses de leur maladie, qu'on les tuerait infailliblement comme des bêtes fauves, s'ils essayaient de sortir de l'enclos dans lequel on les tient rigoureusement enfermés, et où ils vivent au jour le jour des maigres provisions qu'on leur jette de loin. Or les parties de la Grèce où l'on observe les cas les plus nombreux d'éléphantiasis sont précisément celles où les roches magnésiennes dominent dans la composition du terrain. A l'entrée des ravins de Sousaki, au pied des talus ravinés de serpentine et de dolomie, se trouve une plage couverte de débris de ces deux roches. En cet endroit, il existait encore, il y a quelques années, un village habité par une quinzaine de familles qui, à la fin de la guerre de l'indépendance grecque, étaient venues s'y fixer, attirées par la fertilité du pays. Tous les membres de cette colonie naissante se sont vus successivement atteints de la lèpre; aujourd'hui le village est désert, les maisons sont en ruine. Il est impossible de ne pas être frappé de cette coïncidence remarquable entre la nature du sol et le développement de la cruelle endémie, et de ne pas être tenté d'attribuer à la même cause l'origine du goître dans les Alpes et de l'éléphantiasis en Grèce (1).

La soufrière de Sousaki, située à quelques kilomètres de Calanaki, est le siège de dégagements gazeux très actifs, et présente tous les caractères qui révèlent une communication permanente de la surface avec les profondeurs du sol. On y a tenté l'exploitation du soufre, mais jamais l'extraction du minerai n'y a été opérée d'une façon suivie. Le peu d'abondance de la matière exploitée et surtout la présence de gaz délétères ont toujours promptement arrêté les travaux commencés. La serpentine se montre encore çà et là au bas des escarpemens, surmontée d'assises calcaires. Ici l'altération des roches est bien plus prononcée encore que dans tout le voisinage. Le calcaire est presque entièrement transformé en gypse ou en dolomie, et la serpentine est blanchie et désagrégée sous l'influence des émanations gazeuses. En quelques points où la température atteint jusqu'à 37 degrés centigrades, on sent très fortement l'odeur désagréable de l'hydrogène sulfuré; mais le gaz le plus abondamment dégagé est l'acide carbonique. Les fissures des roches, les moindres crevasses du sol sont autant de bouches par lesquelles ce gaz est continuellement exhalé. Près de l'entrée du défilé, quelques excavations plus larges en rejettent sans cesse des volumes effrayans. La principale de ces cavités est une grotte étroite tout à fait

(1) Je suis loin de regarder la magnésie comme la cause exclusive de ces deux maladies; mais, parmi les nombreuses causes invoquées, celle-ci me paraît la plus incontestable.

comparable à la grotte du Chien près de Naples, avec cette différence que la température y est beaucoup plus élevée et le dégagement d'acide carbonique plus considérable. Le niveau de l'ouverture dépasse d'un mètre environ celui du fond de la grotte, de telle sorte qu'on y peut entrer et y stationner, à la condition de rester debout, la tête au-dessus de la couche asphyxiante. L'acide carbonique, dont le pouvoir réfringent est supérieur à celui de l'air, est, grâce à cette circonstance, parfaitement visible. On le voit couler comme un liquide du fond de la cavité vers l'entrée et s'épancher au dehors le long des flancs du ravin.

Il était intéressant de rechercher quelle influence avait exercée l'éruption de Santorin sur ces émanations d'origine volcanique. On ne possède malheureusement que peu de renseignemens sur le degré d'activité antérieure de ces évens de la soufrière de Sousaki. On peut néanmoins affirmer qu'il ne s'est produit récemment en ce lieu aucun phénomène intense; ceux que j'y ai observés m'ont paru la continuation régulière de ce qui a été vu, il y a plusieurs années, par les rares voyageurs qui ont visité cette région. Aucun mouvement remarquable du sol, aucune élévation notable de température, aucune sortie nouvelle de gaz ou de vapeurs, aucune recrudescence sensible dans les phénomènes volcaniques habituels de la contrée, ne s'y sont récemment produits comme contre-coup de la poussée éruptive qui s'exerçait au même moment avec tant d'énergie à l'extrémité méridionale des Cyclades. Il n'est pas douteux cependant qu'un même déchirement de l'écorce terrestre a donné naissance aux principaux centres volcaniques de la Grèce. Il faut donc admettre que le sillon commun d'implantation sur lequel sont assis Santorin et Sousaki est assez obstrué pour que toute communication à une faible profondeur soit interceptée entre ces deux points.

Un exemple plus frappant encore de cette obstruction partielle des conduits souterrains qui relie les centres éruptifs de la Grèce nous est offert par la presqu'île de Méthana. Tout y porte la trace de bouleversemens violens et de manifestations ignées des plus intenses, aujourd'hui presque assoupies. La partie septentrionale est couverte de blocs d'une roche volcanique, le trachyte, vomis dans des convulsions anciennes. Ces blocs tantôt s'élèvent à une grande hauteur sous la forme de pics noirâtres, tantôt s'étendent vers la mer comme des coulées de lave. Deux ou trois villages apparaissent au milieu des rochers, et le sol est cultivé avec soin partout où la décomposition des trachytes fournit un peu de terre végétale. Dans l'endroit le plus abrupt, au pied des falaises, se trouve une source sulfureuse que les anciens connaissaient, et où ils avaient même installé des bains qui sont abandonnés depuis bien des siècles. Il y reste encore quelques pans de murs et d'autres débris de constructions. L'eau de la source est alcaline et possède une température de 31 degrés. Il s'en dégage des bulles d'un gaz dont j'ai fait sur place une analyse rapide. Ce gaz est de l'acide carbonique

presque pur; il n'est mélangé que d'une proportion extrêmement faible d'hydrogène sulfuré. Cette eau, dont les anciens avaient déjà reconnu l'efficacité, possède des propriétés thérapeutiques énergiques qui mériteraient d'être utilisées. Près du petit port de Vromo-Limni, au sud de Méthana, sur le rivage même et au pied d'une butte de calcaire métamorphique, s'échappe une seconde source sulfureuse très abondante. L'eau qui en provient possède une température de 27 degrés; elle est alcaline et exhale une forte odeur d'acide sulfhydrique, ce qui a valu à ce lieu le nom qu'il porte (Vromo-Limni, marais fétide). On n'y observe aucun dégagement gazeux. Ce petit port de Vromo-Limni, protégé par une jetée naturelle de rochers trachytiques, est un excellent abri pour les navires d'un faible tonnage. L'eau de la mer, mêlée à celle de la source, y est à la fois saumâtre, sulfurée et alcaline, et malgré cela les poissons et les mollusques y pullulent d'une façon merveilleuse.

En remontant vers le nord le long de la chaîne trachytique qui traverse le pays, on parvient dans un endroit dont le nom m'avait frappé en le lisant sur la carte. Il s'appelle Kaméni-Pétra (pierre brûlée). Rien qu'en voyant ce nom, j'étais demeuré convaincu qu'il devait désigner un lieu signalé par des phénomènes volcaniques de date récente. Mon espoir ne fut pas déçu. Une montagne conique s'y élève, composée de blocs de lave entassés; au pied s'étale une coulée peu étendue, qu'on dirait produite tout dernièrement, tant elle est fraîche et tant elle ressemble à certaines coulées modernes du Vésuve et de l'Étna. Au moment où, par une pluie battante et après une longue marche, nous parvîmes en vue de ce mamelon, des traces si évidentes d'une éruption peu ancienne, le désir de connaître la configuration de la partie culminante du cône me remplirent d'une ardeur indicible. Laissant mes compagnons chercher un abri au hameau voisin, je m'élançai le long des pentes escarpées du monticule, que je gravis presque en courant. Arrivé sur la crête, trempé, hors d'haleine, assez grièvement blessé par un bloc de lave qui s'était détaché devant moi et avait failli m'écraser, je ne pus m'empêcher de battre des mains et de pousser un cri de triomphe. J'avais devant les yeux un large cratère, le plus beau qu'il m'eût encore été donné de contempler, et certainement le lieu de la fameuse éruption décrite par Strabon et chantée par Ovide. A mes pieds s'ouvrait une vaste cavité régulièrement arrondie, ayant environ 150 mètres de diamètre, 60 mètres de profondeur et présentant la forme d'une coupe dont le rebord serait garni de dentelures aiguës. Le fond en a été envahi par une splendide végétation de lauriers-roses, de myrtes et de pistachiers au feuillage d'un vert sombre. Les parois ne sont pas formées par une accumulation de matières projetées, comme il arrive dans la plupart de nos volcans modernes; elles sont constituées par une roche compacte, fendillée, cristalline, taillée à pic vers l'intérieur du cratère et renversée au dehors.

La situation du cône de Kaméni-Pétra, la hauteur au-dessus du niveau

de la mer (bien qu'exagérée par Strabon), les traditions locales conservées malgré les changemens de race, l'aspect spécial des blocs de lave qui couvrent les pentes extérieures de l'éminence, tout nous permet d'affirmer que c'est bien là le lieu de l'éruption dont le sol de Méthana a été le théâtre quelques années avant Jésus-Christ. En observant les parois du cratère, on s'explique même la différence apparente qui existe entre les récits d'Ovide et de Strabon. Voici la version d'Ovide :

« Près de Trézène, la ville de Pithée, s'élève une éminence escarpée, sans ombrage; à l'endroit où elle se dresse, s'étendait jadis une longue plaine. Un jour, par un phénomène terrible, les vents violemment comprimés dans les entrailles de la terre essayèrent de se frayer une issue. Dans leurs prodigieux et inutiles efforts pour jouir d'un plus libre espace, leur prison ne laissant pas le moindre passage à leur souffle, ils tendirent et gonflèrent la surface de la terre, comme on gonfle une vessie ou une outre avec la bouche. Le sol conserva la forme d'une haute colline, et s'est affermi avec le temps (1). »

Pour Strabon, voici comment il s'exprime :

« Aux environs de Méthana, dans le golfe Hermionique, une montagne de sept stades de hauteur jaillit sous l'action d'un souffle de feu. Pendant le jour, l'élévation de la température et une odeur de soufre empêchaient d'en approcher; mais la nuit elle exhalait une bonne odeur, répandait au loin une grande clarté et une chaleur telle que la mer bouillonnait sur un espace de cinq stades, était encore trouble à vingt stades, et se montrait hérissée de rochers abrupts aussi hauts que des tours. »

Les deux écrivains, tout en rapportant très diversement les circonstances qui ont accompagné l'éruption de Méthana, s'accordent sur l'origine des phénomènes volcaniques, qu'ils attribuent l'un et l'autre, et à juste raison, à l'expansion des fluides élastiques emprisonnés dans les profondeurs de la terre. D'après Ovide, il y aurait eu un simple gonflement du sol ayant l'apparence d'une vaste ampoule; aucune émission de laves, aucune projection de cendres, aucune apparition de flammes ne sont signalées par lui. D'après Strabon au contraire, outre la formation d'un cône volcanique très élevé,

(1) Est prope Pitheam tumulus Træzæna, sine ullis
Arduus arboribus, quondam planissima campi
Area, nunc tumulus : nam, res horrenda relato,
Vis fera ventorum, cæcis inclusa cavernis,
Exspirare aliqua cupiens, luctataque frustra
Liberiore frui cælo, quam carcere rima
Nulla foret toto, nec pervia flatibus esset,
Extentam tumefecit humum; ceu spiritus oris
Tendere vesicam solet, aut direpta licorni
Terga capro. Tumor ille loci permansit, et alti
Collis habet speciem, longoque induruit ævo.

(Ovide, *Métamorphoses*, livre xv.)

il y aurait eu d'abondans dégagemens de gaz sulfurés, une élévation de température considérable de la mer et un soulèvement d'énormes récifs. Or le cône de Kaméni-Pétra se présente à nous comme si l'éruption qui lui a donné naissance avait passé par deux phases distinctes correspondant plus particulièrement, la première à la description d'Ovide, la seconde à celle de Strabon. On voit en effet à l'inspection du lieu qu'au début des phénomènes une ouverture étroite du sol a dû donner issue à un flot de lave trachytique qui, s'accumulant sur l'orifice de sortie, y a formé un monticule dépourvu de cratère, dont la surface extérieure était déjà entièrement recouverte de blocs solidifiés, alors que tout l'intérieur était encore rempli par de la matière en fusion. Dans cet état, la colline volcanique de nouvelle formation devait offrir aux regards une configuration peu différente de celle qui est si minutieusement dépeinte dans les vers du poète latin; mais cet état de choses n'a duré sans doute que peu de temps, une explosion terrible a eu lieu, toute la partie centrale de l'éminence a été brusquement projetée; les parties latérales ont été refoulées et renversées vers l'extérieur, comme si l'ampoule décrite par Ovide avait subitement éclaté en donnant issue aux gaz et aux matières volatiles, qui se sont ensuite échappées en abondance, comme le rapporte Strabon. La source sulfureuse du nord de la presqu'île reste aujourd'hui comme un dernier témoin des émanations sulfureuses dont parle ce dernier, et les écueils dont il raconte le soulèvement se dressent encore de nos jours au-dessus des flots de la mer. Le seul reproche que l'on puisse adresser au récit du poète, c'est d'être incomplet, et quant au géographe, sa description, quoique très concise, ne laisserait rien à désirer, s'il n'avait donné au cône de Méthana une hauteur double de celle que fournissent des mesures exactes, et surtout s'il n'avait énoncé cette singulière idée, que les vapeurs du volcan changeaient d'odeur, suivant qu'elles étaient émises le jour ou la nuit (1).

(1) Les différentes éruptions qui ont eu lieu dans la baie de Santorin depuis le commencement des temps historiques présentent toutes une certaine ressemblance avec celle de Méthana.

Il existe à Palæa-Kaméni de puissantes masses trachytiques sans cratère apparent. Ces masses compactes, situées principalement à la partie méridionale de l'île, ont été formées presque certainement sans dépasser ce que j'ai regardé comme caractérisant une première phase éruptive.

Le cratère de Miera-Kaméni est formé, comme celui de Kaméni-Pétra, par des bancs de lave compacte et non par des projections meubles. On ne possède malheureusement aucun document écrit sur la manière dont il a été formé. Pendant la formation de l'île de Néa-Kaméni, de 1707 à 1712, on a observé deux phases volcaniques distinctes qui se sont succédé l'une à l'autre comme celles qui, dans mon opinion, ont présidé à la production du cône de Méthana. Du 25 mai 1707 au 17 juillet de la même année, des amas de lave plus ou moins volumineux se sont soulevés sans rupture apparente du sol; c'est le 17 juillet seulement, après une violente explosion, qu'il s'y est établi un cratère largement ouvert, lequel a fini par s'élever de 105 mètres au-dessus du niveau

L'observation du cratère de Kaméni-Pétra conduit encore à d'autres considérations. Les laves qui en constituent la paroi diffèrent beaucoup sous le rapport de la composition chimique de celles qui ont été vomies à peu près dans le même temps par le Vésuve et l'Etna. Elles sont surtout beaucoup plus riches en silice et moins ferrugineuses. Un seul et même bain de matières fondues ne peut donc avoir alimenté à la fois les volcans de l'Italie et ceux de la Grèce, et il est impossible d'admettre une continuité parfaite dans tous les points de la nappe incandescente qui repose au-dessous de l'écorce terrestre. La matière en fusion ne forme donc une mer de feu continue que dans les parties les plus profondes; il existe dans la zone superficielle une série de canaux séparés par des intervalles solides. L'enveloppe rigide du globe terrestre présente ainsi sur la face interne des vallées et des montagnes comme celles qui rident la surface extérieure, et de larges saillies isolent plus ou moins complètement les diverses parties du liquide embrasé.

On doit encore noter que la lave de Kaméni-Pétra est identique à celle des hautes cimes de Méthana, malgré les milliers d'années et peut-être de siècles écoulés dans l'intervalle de temps qui sépare les époques où elles ont apparu à la surface du sol. Les roches de Santorin donnent lieu à une remarque semblable : la matière des anciennes coulées de l'île, qui sont bien antérieures aux temps historiques, est chimiquement presque identique à celle des roches de l'intérieur de la baie, dont la naissance est pour ainsi dire toute récente. La lave de 1866, celle de Néa-Kaméni émise de 1707 à 1712, celle de 1573, qui constitue Miera-Kaméni, et celle qui, 196 ans avant Jésus-Christ, a engendré Palæa-Kaméni, enfin les roches anciennes de Santorin, contemporaines des derniers âges géologiques, ne présentent entre elles aucune différence essentielle sous le rapport de la composition. Ainsi donc à Santorin, de même qu'à Méthana, le bain incandescent d'où provient la matière des éruptions successives n'a pas sensiblement changé depuis une époque fort reculée. Les laves des volcans de l'Italie au contraire ont éprouvé avec le temps des variations notables dans les proportions des principes qui les constituent. Qu'en faut-il conclure, sinon que ces volcans ont vieilli, que le foyer qui les alimente devient de

de la mer. Composé en grande partie de matières meubles, il n'offre, il est vrai, aucune ressemblance extérieure avec le cratère de Kaméni-Pétra; mais nous devons remarquer que, si ce dernier avait fourni des projections abondantes et prolongées comme lui, il aurait certainement pris le même aspect.

Enfin cette année, l'ilot principal, celui que l'on a appelé George, ayant commencé à paraître au début de l'éruption dans les premiers jours de février, s'est présenté pendant six mois sous l'apparence d'une éminence conique sans ouverture considérable. Les projections et les dégagemens de gaz avaient lieu seulement par d'étroites crevasses. Il y a quelques semaines seulement qu'on y observe un véritable cratère creusé subitement à la suite d'une violente explosion qui en a projeté toute la partie centrale. La première période éruptive y est accomplie, la seconde vient de commencer.

plus en plus profond, tandis que ceux de Grèce semblent toujours puiser leurs laves dans le même réservoir?

Après Santorin, l'endroit de l'archipel le plus remarquable au point de vue des phénomènes volcaniques est certainement l'île de Milo. Des éruptions anté-historiques y ont rejeté des flots de matière fondue qui s'y sont solidifiés et y forment aujourd'hui de hautes collines. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, sans aucune interruption, le sol y a été constamment traversé par des gaz et des vapeurs de nature diverse. Le soufre, l'alun, le gypse engendrés par ces émanations s'y rencontrent en dépôts abondans, et y constituent encore, comme au temps des anciens Grecs, une importante source de richesse.

La forme générale de l'île de Milo est celle d'un fer à cheval. Les deux extrémités recourbées se rapprochent l'une de l'autre et se dirigent également vers le nord. L'une de ces deux pointes, celle qui est le plus à l'est, est surmontée par une éminence qui porte la ville moderne, et au sommet de laquelle s'élève un ancien château vénitien nommé *Kastron*. Du haut de cette antique forteresse, on découvre l'île presque tout entière avec sa ceinture de montagnes volcaniques et la magnifique baie qui y forme une large et profonde échancrure. Le plan de Santorin et celui de Milo se ressemblent beaucoup, et cependant le relief de ces deux îles est très différent. Dans la première, le sol est taillé à pic vers l'intérieur de la baie et descend en pente douce de l'autre côté; dans la seconde, on observe justement l'inverse, les escarpemens rapides sont sur le contour extérieur de l'île, et la baie, dont la profondeur va en augmentant peu à peu des bords au centre, est entourée presque partout d'un rivage très doucement incliné. Tandis que la rade de Santorin forme une sorte d'abîme sans fond où il est impossible de jeter l'ancre, si ce n'est en quelques points très limités, celle de Milo constitue un excellent lieu de mouillage pour les navires: une flotte entière pourrait y stationner. C'est un des points de la Méditerranée où les bâtimens de guerre viennent relâcher de préférence.

Le *Kastron* est une réunion de maisons entassées les unes sur les autres et appuyées sur un épais mur d'enceinte. Des ruelles tortueuses circulent au milieu des habitations à moitié ruinées. C'est là qu'on se réfugiait autrefois à chaque incursion des pirates. La roche qui forme l'éminence est une lave trachytique semblable à celle de Méthana. Elle doit son origine à l'émission en ce point d'un énorme jet de matière ignée sorti des entrailles de la terre à l'état de demi-fusion, et qui, au lieu de s'étendre en nappes horizontales, s'est élevé sous l'apparence d'un amas conique, et a conservé cette forme après entière solidification. A l'époque où le dépôt du terrain tertiaire pliocène se faisait au fond des mers, cette butte, alors d'origine toute récente, constituait une île; des huîtres et d'autres mollusques venaient se fixer contre les rochers à peine refroidis, et y vivaient malgré les émanations acides qui se produisaient sans cesse à peu de distance. Plus

tard, des mouvemens considérables du sol y ont eu lieu, et ont soulevé à 180 mètres au-dessus du niveau de la mer les bancs calcaires déposés au fond de l'eau et remplis de fossiles marins qui entourent aujourd'hui la colline où s'élève le *Kastron*. Tout autour de celle-ci, des coulées de trachyte se sont répandues dans différentes directions sur une grande longueur. Tantôt la roche qui les forme est entièrement composée de gros cristaux qui brillent d'un vif éclat aux rayons du soleil, tantôt elle a l'apparence d'un verre noir homogène, et constitue ce que les minéralogistes ont appelé de l'obsidienne. Il semble que la matière fondue ait subi dans ce cas un brusque refroidissement, et qu'elle se soit solidifiée avant d'avoir eu le temps de prendre une structure cristalline. Près de l'entrée du port, ce genre de lave présente une grande épaisseur et jonche le sol de ses fragmens, qui sonnent sous les pas comme des débris de verrerie. On remarque en outre plusieurs excavations d'où s'échappent des torrens d'acide carbonique. On a creusé ces cavités, il y a quelques années, pour y exploiter le soufre contenu dans le sol; mais les galeries avaient à peine atteint quelques mètres de profondeur, lorsque l'abondance des gaz délétères força d'interrompre le travail. Le gisement de soufre en ce point n'était pas assez riche pour couvrir les frais que nécessiterait une ventilation suffisamment énergique, et l'exploitation a été abandonnée. A peu de distance, au milieu même des champs cultivés, les émanations sont bien plus actives encore. Le sol est brûlant, le moindre trou que l'on creuse se remplit immédiatement d'acide carbonique; partout on sent l'odeur désagréable de l'hydrogène sulfuré, et l'on marche au travers d'un nuage épais de vapeur d'eau.

Plus loin, au sud-est, se trouvent les falaises de *Kalamo*, étudiées et décrites avec soin par les différens géologues qui ont visité *Milo*. Elles tombent à pic sur la mer à une hauteur de 120 mètres, tandis qu'elles s'abaissent du côté de la terre par une pente insensible. Elles sont principalement formées par une masse de trachyte comme la butte du *Kastron*. Au sommet, des vapeurs acides se dégagent de toutes parts; la roche qu'elles imprègnent est profondément altérée et transformée en une sorte d'argile blanchâtre. Des cristaux de soufre allongés comme de fines aiguilles couvrent la surface de la terre, et à quelques centimètres de profondeur la chaleur est intolérable. Tous ces phénomènes ne sont rien pourtant, comparés à ceux dont le même lieu a été autrefois le théâtre. Pendant l'une des dernières époques géologiques et probablement durant un temps très long, cette partie de l'île a possédé des sources d'eau bouillante tenant en dissolution de la silice, c'est-à-dire la substance minérale qui compose le grès de nos pavés et les pierres à fusil. En se refroidissant, l'eau abandonnait cette silice sous la forme d'un dépôt gélatineux qui, traversé par des bulles de gaz et de vapeur, prenait une texture spongieuse. Plus tard, cette matière a pris de la consistance, et tout en conservant sa structure caverneuse, s'est transformée en une pierre d'une excessive

durété. Milo a donc possédé autrefois des geysers comme ceux qui existent encore aujourd'hui en Islande, car ces phénomènes sont exactement ceux qui se produisent dans les environs de l'Hécla. A Kalamo, une gerbe d'eau bouillante jaillissait du sol, et cette eau abandonnait en retombant un dépôt qui forme aujourd'hui une crête élevée à la partie culminante du mont. La roche siliceuse ainsi formée est employée, à cause de la grande dureté et de la structure aréolaire qu'elle présente, à la fabrication des meules, aussi lui donne-t-on le nom de meulière comme à une pierre des environs de Paris qui offre les mêmes propriétés, la même composition, et qui est employée aux mêmes usages.

Pendant que l'eau chargée de silice sortait ainsi à flots par les fentes du terrain et déposait de puissans amas gélatineux, elle imbibait aussi le trachyte, et y abandonnait sous la forme de petits grains vitreux la matière qu'elle tenait en dissolution. Or cette matière, l'eau l'avait empruntée dans les profondeurs du sol au trachyte lui-même; elle a donc ainsi servi de véhicule à la silice qu'elle a transportée jusqu'à la surface, appauvrissant les masses trachytiques inférieures et enrichissant celles qui avaient été antérieurement rejetées au dehors et s'y étaient solidifiées (1).

Non loin de là, des dégagemens d'acide carbonique, évidemment d'origine ignée, sont accompagnés d'un suintement d'eaux salées et froides qui ont formé des marais délétères, et ont suffi pour imprimer à la région qui en est le siège un caractère de désolation vraiment saisissant. Au fond de la rade de Milo s'étend une plaine marécageuse où il est impossible de passer la nuit sans être atteint des fièvres intermittentes. Dans la partie la plus rapprochée des montagnes, qui est extrêmement fertile, on voit les ruines d'une grande ville, Zéphyria, qui a été autrefois très florissante. Il y a trois cents ans on y comptait, dit-on, quarante mille habitans. On y voyait trente-huit églises grecques ou catholiques, un grand nombre de monastères et beaucoup de demeures particulières somptueuses. Depuis lors, peu à peu les fièvres paludéennes ont décimé la population, et les maisons sont devenues désertes sans que les habitans aient songé à quitter cette localité malsaine, ou à entreprendre quelque travail d'art pour faire cesser le fléau. Il y a vingt ans, il s'y trouvait encore environ deux cents habitans qui tous, languissans et malades, y vivaient misérablement. Leur situation éveilla l'attention du gouvernement grec, qui fit tous les efforts possibles pour les arracher à une mort certaine; mais ce fut en vain qu'on leur offrit des

(1) Ces remarquables phénomènes ont été reproduits artificiellement dans le laboratoire. En chauffant à la température du rouge sombre des tubes de verre contenant de l'eau et placés dans des canons de fusil hermétiquement fermés, on trouve qu'au bout d'un certain temps l'eau enlève une partie de la silice qui entrait dans la composition du verre, et l'abandonne ensuite sous forme de petits cristaux. L'expérience réussit de même quand on fait agir l'eau surchauffée sur de l'obsidienne. (Expériences de M. Daubrée.)

secours de toute espèce, les propositions qu'on leur fit échouèrent contre le plus aveugle fatalisme. A toutes les instances ils répondaient que leur sort était entre les mains de Dieu, et qu'ils se soumettaient avec résignation aux décrets de sa providence. Ces pauvres gens restèrent donc dans ce foyer pestilentiel. Le dernier d'entre eux est mort pendant la durée de mon séjour à Milo.

Dans une de mes excursions, j'ai parcouru les rues silencieuses de la cité déserte. La plupart des maisons sont renversées, les toits sont effondrés. Les habitans d'Adamantos, ville bâtie dans le voisinage à la fin de la guerre de l'indépendance par des réfugiés de Candie, viennent chaque jour fouiller au milieu des décombres pour se procurer des matériaux de construction. La ville de Zéphyria est pour eux une grande carrière de pierres taillées; ils emportent ces débris non-seulement pour s'en servir eux-mêmes, mais encore pour les vendre. On les transporte dans tout l'Archipel et jusqu'à Constantinople même. La principale église est encore assez bien conservée, ainsi que quelques maisons voisines, qui ont été habitées par les derniers survivans; mais dans un avenir prochain tout cela ne formera plus qu'un amas de ruines. Il ne restera de la cité que des palmiers plantés il y a plusieurs siècles, qui balancent dans les airs leur panache verdoyant et végètent avec vigueur dans les jardins en friche.

Au sortir de la ville, à mesure que l'on descend vers la mer, on voit la plaine perdre sa fertilité, et à 2 kilomètres environ du fond de la baie on n'aperçoit qu'une surface dénudée, semée à rares intervalles d'épaisses touffes de jonc. C'est là le foyer d'infection d'où s'échappent les miasmes qui ont été si funestes aux habitans de Zéphyria. L'humidité y est entretenue par des sources salées et froides qu'on y rencontre à chaque pas, et dont chacune a pour orifice une petite cavité circulaire isolée. Ces sources très peu abondantes ne fournissent qu'une sorte de suintement d'une eau bourbeuse au milieu de laquelle des bulles d'acide carbonique se dégagent continuellement. Plus près du bord de la mer, l'eau salée, jaillissant sur plusieurs points en grande quantité, forme un large ruisseau qui coule lentement vers la baie. Le dégagement d'acide carbonique y est encore très considérable, et la température s'y élève à 38 degrés. Pendant l'été, on conduit cette eau chaude et salée dans de larges bassins peu profonds où elle s'évapore rapidement aux rayons du soleil, et fournit ainsi la majeure partie du sel consommé en Grèce.

Aux alentours de cette plaine marécageuse s'élève un cercle de collines où l'on trouve une foule de points remarquables soit par la température élevée, soit par la nature des émanations qu'on y observe. En plusieurs endroits, il existe des grottes dont les parois sont tapissées par des cristallisations de gypse et d'alun délicates et soyeuses comme le plus fin duvet. Ce sont généralement d'anciennes exploitations d'alun abandonnées depuis longtemps. Souvent on n'y peut entrer qu'en rampant. Lorsqu'on pénètre jusqu'au fond, on s'y trouve ordinairement plongé dans une atmosphère

d'une chaleur accablante, où l'on respire avec peine, bien que l'air y soit quelquefois assez pur. Les excavations dont il faut le plus se défier sont celles dont la température est la plus basse, car presque toujours le fond en est rempli par une couche d'acide carbonique, et il est rare qu'on n'y trouve pas quelque animal asphyxié. L'acide carbonique se dégage également avec une grande abondance en beaucoup de points où la température est fort élevée, mais alors il est toujours accompagné d'hydrogène sulfuré dont l'odeur fétide avertit du danger. Ce dernier gaz, se décomposant au contact de l'air, dépose en outre des cristaux de soufre qui forment une auréole jaunâtre facile à apercevoir autour du lieu du dégagement. Il est probable que le soufre que l'on trouve dans certains terrains de l'île provient de la décomposition séculaire des vapeurs sulfhydriques traversant un sol poreux où pénétrait l'air extérieur. Quoi qu'il en soit, le soufre est en très grande abondance à Milo, et a donné lieu dès l'antiquité à une industrie active.

Il est impossible de dire quels indices guidaient les anciens dans leurs recherches; ce qui est certain, c'est qu'ils y ont fait preuve d'une perspicacité merveilleuse. Aujourd'hui encore, lorsqu'on ouvre une carrière, on est à peu près sûr que l'opération sera fructueuse quand on trouve quelque galerie creusée par eux, et toujours on fait un travail ruineux dans le cas contraire. Les deux principales carrières de soufre, celle de Stakistra et celle de Firlingo, l'une à l'est, l'autre à l'ouest du mont Kalamo, portent ainsi la trace de leurs travaux. Toutes les deux sont ouvertes sur le bord de la mer, dans de hautes falaises, d'un trachyte tellement altéré qu'il est presque méconnaissable. Il a perdu sa couleur foncée et sa texture cristalline; il s'est désagrégé et transformé en une matière poreuse d'une blancheur telle que, quand les rayons du soleil l'éclairent directement, on a peine à en supporter l'éclat. Les anciens avaient attaqué ces falaises par des galeries couvertes; les modernes, qui ont depuis quelques années seulement repris l'exploitation, ont été obligés, faute de madriers pour les échafaudages et les étais, d'adopter le procédé plus imparfait des galeries à ciel ouvert. On creuse encore aujourd'hui quelques rares conduits souterrains pour sonder le sol, mais ces galeries sont toujours fort peu profondes.

A Firlingo par exemple, la plus étendue n'a guère que 50 mètres de longueur. Au fond, la température est de 40 degrés. Le soufre imprègne toutes les parties de la roche, et y forme souvent des veines jaunâtres ou de petits amas cristallins. Pour l'en extraire, on entasse régulièrement les blocs tirés de la carrière dans des espèces de cuves en maçonnerie découvertes par le haut, en ayant soin qu'il reste entre eux des intervalles pour le passage de l'air; puis on met le feu à chacun de ces tas. Une partie du soufre brûle, le reste entre en fusion et coule au fond de la cuve, dont le sol est incliné. Au bas de la partie déclive se trouve un trou qu'on débouche à la fin de l'opération, et par lequel la matière fondue s'écoule au

dehors dans des moules. Dans ce mode de traitement, une partie notable du soufre se trouve brûlée et par conséquent perdue; mais la rareté du bois et la cherté de la houille empêchent d'employer tout autre moyen. Dans les soufrières de Sicile, et pour la même raison, on emploie la même méthode.

Les anciens opéraient dans d'autres conditions, car autrefois l'île de Milo paraît avoir été très boisée; aussi le procédé qu'ils employaient pour l'extraction du soufre était-il tout différent. Ils chargeaient la roche brute dans de grands vases de terre cuite placés dans l'intérieur d'un fourneau et communiquant par la partie supérieure avec d'autres vases de même forme disposés au dehors sur une ligne parallèle. Le fourneau était chauffé au bois. Le soufre fondu et volatilisé dans les vases de l'intérieur allait se condenser dans ceux qui étaient rangés extérieurement. C'est au pied même du mont Kalamo, vers l'est, que se trouve le lieu de la principale exploitation de soufre entreprise dans l'antiquité. Il existe là un vaste espace circulaire bordé par une enceinte de collines, au milieu duquel s'élève une série de monticules isolés, séparés par des gorges étroites et profondes. Or ces monticules ne sont pas autre chose que des amas de résidus de l'extraction du soufre. On y voit à chaque pas des fragmens de poterie et des débris très reconnaissables des vases dans lesquels on faisait cette opération. L'abondance de ces débris donne une haute idée du commerce étendu et de l'industrie des anciens habitans de Milo.

On peut dire d'une façon générale que toutes les falaises qui bordent la côte orientale de l'île forment une suite à peine interrompue de gisemens de soufre, dont la plupart sont délaissés. Près du rivage, en un grand nombre de points, la température de la mer s'élève jusqu'à 70 et 80 degrés, et l'eau est troublée et blanchie par la décomposition de l'acide sulfhydrique. Des meulières semblables à celles de Kalamo se montrent également sur cette plage accidentée. Ici elles constituent un cap qui s'avance comme une sorte de môle au-devant du petit port d'Apollonia, là elles se dressent sur les flancs d'un ravin sinueux qui s'allonge perpendiculairement au rivage. Celles-ci sont l'objet d'une exploitation importante. De chaque côté du défilé s'ouvrent des galeries profondes qui aboutissent à de vastes chambres creusées dans la roche. Les blocs, rompus et détachés à l'aide de la mine, sont taillés sur place, puis embarqués et transportés dans tous les pays qui avoisinent la Méditerranée et la Mer-Noire. Enfin le trachyte parfaitement inaltéré apparaît encore en quelques points. Près du ravin des meulières, plusieurs sommets élevés sont composés d'un trachyte grisâtre qui, sort du sein de la terre à l'état de fusion, a subi un retrait considérable, s'est fendillé en passant à l'état solide, et se montre aujourd'hui divisé en minces feuillets comme une roche schisteuse d'origine sédimentaire. Un peu plus loin, à la pointe nord-est de l'île, la même roche, par l'effet d'une cause semblable, se présente sous l'apparence de prismes étroits, très allongés, serrés les uns contre les autres comme les tuyaux d'un jeu d'orgue. Ces

longues files de baguettes prismatiques, qui ont plus de 100 mètres de hauteur, affectent la même régularité que les colonnades de basalte, tout en ayant une composition chimique bien différente.

Quant à la partie occidentale de l'île, elle est déserte. La population est concentrée aux alentours du kastron. Il en était de même dans l'antiquité: c'est en effet au pied de la colline qui porte le Kastron que s'élevait l'ancienne cité grecque, dont il reste encore d'imposans débris, et dans les ruines de laquelle on a découvert en 1820 la célèbre statue de Vénus que l'on regarde à juste titre comme un des plus beaux chefs-d'œuvre de la sculpture grecque qui soit parvenu jusqu'à nous. Les murs du temple qui la renfermait sont encore en grande partie conservés. Elle a été trouvée au milieu des décombres, debout sur un piédestal qui a été perdu depuis. Le corps était intact; les bras seuls, détachés et brisés par la chute des blocs de trachyte qui composaient la voûte de l'édifice, gisaient à terre en plusieurs fragmens. Au-devant se trouvaient deux Hermès et un amas de mains, de pieds et d'autres objets semblables en marbre ou en terre cuite. Ils avaient été déposés à terre devant l'image de la déesse ou suspendus aux murs du temple comme des ex-voto. Une inscription gravée sur le soubassement indiquait qu'elle était d'un artiste obscur né à Antioche. Elle a été faite à une époque où la sculpture grecque était déjà en décadence, puisque la fondation d'Antioche est postérieure à la mort d'Alexandre. Elle nous serait parvenue presque entière, s'il n'y avait pas eu, au moment de la transporter sur le navire qui devait l'amener, une lutte pleine de péripéties entre les marins français chargés de l'embarquement et l'équipage d'un bateau ture envoyé de Constantinople. C'est à ce moment que plusieurs fragmens des bras ont été perdus et le dos de la statue râclé sur les cailloux de la route qui conduit au port. Depuis lors, l'ancien consul de Milo, M. Brest, auquel on doit l'acquisition du précieux chef-d'œuvre, a fait sonder et fouiller toute la rade pour retrouver les parties des bras qui y avaient été jetées. Toutes les recherches entreprises ont été inutiles. On possède au musée du Louvre un fragment de l'avant-bras droit, la main gauche tenant une pomme que la déesse présentait avec un geste de triomphe, enfin un morceau du bras droit contracté de manière à indiquer la flexion de l'avant-bras sur le bras. Ces débris permettent de se faire une idée fort exacte de la pose de la statue. Le temple où elle a été découverte, ainsi que les édifices voisins, paraissent être beaucoup plus anciens qu'elle, et se rattachent à une période de l'art bien plus reculée. Les blocs irréguliers de trachyte qui ont servi à les bâtir sont taillés avec une grande perfection, de manière à s'emboîter exactement les uns dans les autres. Ces monumens représentent le passage entre les constructions cyclopéennes et celles de l'époque la plus brillante de l'architecture grecque.

Dans certaines îles de la Grèce renommées autrefois, comme Chypre ou Cythère, pour la beauté des sites, la douceur du climat ou la fertilité du sol, il n'est pas étonnant que la déesse de l'amour ait été honorée d'une fa-

çon toute spéciale; on pourrait au contraire être surpris de voir ce culte établi sur le sol volcanique de Milo, au milieu de noirs rochers de trachyte et d'amas de meulière que traversent à chaque pas des vapeurs brûlantes et des émanations fétides. Peut-être cependant ces dégagemens gazeux fournissent-ils précisément l'explication de la présence de temples de Vénus. Les eaux et les vapeurs sulfureuses sont, comme on sait, un des agens thérapeutiques les plus énergiques contre les maladies de la peau, si fatales à la beauté physique. Qu'y aurait-il d'étonnant à voir les Grecs attribuer à la puissance de Vénus les guérisons dues à ces eaux, mettre les sources qui les fournissent sous l'invocation de la déesse et lui élever des autels aux abords? Ceci n'est pas une simple hypothèse. En Sicile, partout où l'on rencontre des eaux thermales chargées d'hydrogène sulfuré, on est presque certain de trouver en même temps une chapelle consacrée à une sainte nommée suivant les localités Venerea, Venera ou Venerina. L'étymologie de ces noms est évidente, et les ex-voto suspendus le long des murs de ces chapelles ne diffèrent en rien de ceux qui ont été trouvés dans le temple de la Vénus de Milo. Ce sont là sans doute d'anciens temples païens transformés par le christianisme. Souvenons-nous du reste que dans l'antiquité le soufre était dédié à Vénus tout aussi bien que le cuivre, le myrte, la rose ou la colombe, et ne nous étonnons plus que les habitans de Milo, guéris par les sources sulfureuses, enrichis par l'exploitation des soufrières, aient professé pour la déesse une vénération particulière. Nous voici bien loin des questions géologiques; mais j'espère qu'on excusera cette digression en faveur de ces relations inattendues entre le culte de Vénus et les phénomènes volcaniques et en se rappelant l'étrange hymen de Vénus et de Vulcain.

Géologiquement, la partie occidentale de Milo n'offre aujourd'hui aucun des signes de vitalité volcanique que l'on observe si fréquemment dans la zone de l'est. Près de l'entrée du port seulement, on trouve encore de ce côté dans la mer, à quelques mètres du rivage, un dégagement d'acide carbonique assez abondant. Les bulles se suivent rapidement, et l'eau bouillonne comme si elle était réellement portée à la température de l'ébullition. Cependant, les feux souterrains y ont autrefois fait sentir leur action avec une grande énergie. Des montagnes de lave en fusion y ont été vomies, l'eau bouillante chargée de silice y a produit d'énormes dépôts de meulières qui s'élèvent maintenant sous la forme d'éminences escarpées; des émanations sulfureuses y ont transformé les calcaires en pierres à plâtre et donné naissance à des amas de gypse assez importants pour que le gouvernement grec se soit réservé le monopole des carrières où on les rencontre; enfin les roches sédimentaires qui constituaient le sol avant cette époque ont été rompues, redressées, renversées, donnant issue à l'expansion des forces volcaniques. Quelques lambeaux de ces assises d'origine aqueuse ont été soulevés à des hauteurs de cinq ou six cents mètres; des polypiers et des mollusques nés au fond des mers se sont ainsi trouvés portés presque dans la région des nuages.

La nature de ces débris organiques permet d'en déterminer l'âge dans la série des temps géologiques; tous appartiennent à l'époque tertiaire pliocène. La disposition qu'ils affectent, l'épaisseur des couches qui les contiennent montrent en outre qu'ils ont mis à se déposer au fond des mers un laps de temps considérable. C'est dans cet intervalle que le sol de l'île a été bouleversé et remanié à mainte et mainte reprise par les éruptions volcaniques. Les trachytes en fusion sont sortis des entrailles de la terre dès le début de la période, et ont formé en certains endroits, notamment au nord de Milo, des buttes autour desquelles les matières sédimentaires ont continué de se déposer. Dans la partie orientale de l'île, les éruptions ne se sont faites que plus tard, et enfin, vers le sud, quand les masses trachytiques sont sorties à la surface, elles ont rencontré les roches fossilifères déjà stratifiées, les ont brisées et soulevées. C'est à la même époque qu'ont commencé de se produire les diverses émanations gazeuses qui depuis lors ont été en diminuant sans cesse, et qui nous présentent maintenant une image très affaiblie de ce qu'elles ont été au début. A la place de puissans geysers lançant des flots d'eau bouillante et abandonnant des amas de silice, à la place d'énormes jets de vapeurs sulfureuses, qui décomposaient les trachytes et transformaient les calcaires, nous n'avons plus à présent que des dégagemens d'acide carbonique mélangé d'une faible proportion d'hydrogène sulfuré. Nous assistons à une dernière phase d'activité éruptive, qui durera probablement encore bien des siècles.

Quand on rapproche l'état actuel de Milo de ce que nous font connaître les descriptions détaillées des savans qui ont visité et étudié l'île il y a quelques années, on voit que l'éruption de Santorin n'a exercé jusqu'à présent aucune influence sensible sur les phénomènes qui s'y produisent. Les principaux centres volcaniques de la Grèce, bien qu'alignés dans une même direction qui vient rencontrer le cratère de Santorin et séparés de celui-ci par une assez faible distance, n'ont pas ressenti le contre-coup de la poussée souterraine qui depuis plusieurs mois y agit avec tant d'intensité. Ils présentent dans leurs manifestations les uns par rapport aux autres une certaine indépendance qu'il était impossible de prévoir. Ils ont dans les profondeurs de la terre des foyers actuellement distincts, bien qu'ils aient été engendrés par l'ouverture d'une même fente de l'écorce terrestre, et que dans l'origine ils aient été certainement en communication facile. Les observations faites à Sousaki, à Méthana et à Milo s'accordent ainsi pour prouver l'isolement souterrain de ces trois points et l'obstruction presque complète du sillon auquel ils doivent leur commune origine.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1867.

Il y a sans doute, pour les peuples et pour les hommes unis par le cœur et par la pensée à leurs fortunes politiques, des temps d'épreuves douloureuses et de cruels soucis; il est des momens où sous le contre-coup de fautes funestes, de surprises désolantes, d'événemens qui déterminent des situations nouvelles et rendent nécessaires des changemens immédiats de résolution et d'action, la raison et les sentimens du patriote sont en proie à de véritables angoisses. On ressent les maux du présent, on pressent ceux de l'avenir, on hésite avec un tremblement intérieur sur les moyens à choisir pour réparer les uns et prévenir les autres. Il est certain que la France est dans une de ces crises. Elle vient de faire des expériences qui l'ont plongée dans un étonnement profond; elle comprend sourdement que ces expériences contiennent des enseignemens qu'on doit mettre le plus promptement possible à profit, si l'on ne veut point se laisser précipiter à des déchéances irréparables. Il faudrait plaindre également dans cette grave conjoncture et ceux qui par un fatalisme indolent et frivole se détourneraient de l'étude des problèmes qui viennent de se poser avec une soudaineté si dramatique, et ceux qui, ne voulant pas pénétrer le vrai sens des leçons qui nous ont été données, chercheraient des retours de fortune dans la continuation obstinée des errements qui nous ont conduits où nous sommes. Qu'on en soit sûr, ni la sceptique insouciance des uns, ni l'aveugle entêtement des autres ne pourront donner à la France la robuste sécurité qui lui est nécessaire pour aborder les nouvelles routes d'action où elle est poussée par la force des choses. Ceux-là seuls qui sauront lire avec décision dans les résultats réels des dernières expériences, ceux qui auront la franchise de s'en avouer le sens, ceux qui reconnaîtront et confesseront avec courage le devoir des réformes seront aussi les seuls qui nourriront en eux-mêmes et répandront autour d'eux une saine, énergique et invincible

confiance dans les destinées de la France. C'est au nombre de ceux-là que nous voulons être.

Il faut aujourd'hui se poser avec une entière sincérité de cœur cette question : que veut la France? L'existence politique d'un grand peuple moderne est double : elle est intérieure et extérieure. La vie intérieure consiste dans le degré d'activité et de puissance suivant lequel un peuple participe à son gouvernement. La vie extérieure consiste dans l'influence qu'un peuple exerce sur les affaires qui lui sont communes avec les autres nations. Où la France doit-elle vouloir en ce moment porter l'effort principal de son application? Son intérêt, son honneur, sa sécurité, l'engagent-ils à s'abstenir d'une participation active et directe à son gouvernement intérieur? doivent-ils l'exciter à chercher l'emploi de son génie, de ses ressources et de ses forces dans les complications et les vicissitudes des entreprises étrangères? Mais la condition intérieure d'une nation et la conduite de ses affaires au dehors sont liées entre elles par un rapport de dépendance réciproque. Les aventures étrangères sont des diversions au travail constitutionnel intérieur; elles entraînent l'abdication temporaire de l'initiative du pays dans l'inspiration et le contrôle des actes du gouvernement. C'est justement en se laissant aller aux ambitions indéterminées de la politique étrangère qu'un peuple s'assujettit aux caprices et aux erreurs du pouvoir arbitraire; il perd en fait de liberté tout ce qu'il s'imagine devoir gagner de grandeur extérieure, et il ne tarde point à s'apercevoir qu'il a compromis en sécurité vis-à-vis du dehors tout ce qu'il a sacrifié de liberté au dedans.

Tel est l'enseignement saisissant qui ressort de la récente expérience de la France. La France depuis quinze ans ne fait plus, à proprement parler, de politique intérieure; les citoyens, arrêtés par des restrictions nombreuses imposées à la liberté de discussion, d'association et d'action électorale, ou par leur propre mollesse, ne travaillent plus à exercer sur l'administration et le pouvoir une influence vigilante et assidue. On détourne son attention du dedans pour la reporter sur les aventures du dehors. Un fait incontestable et bien digne de remarque, c'est que, si le pays a pris un grand intérêt depuis quinze ans aux événemens de la politique extérieure, il y a conservé une attitude parfois anxieuse, parfois satisfaite, mais toujours passive. Imprudent ou habile, malheureux ou heureux, aucun acte de la politique étrangère du gouvernement n'a été inspiré par une passion ou par une volonté du pays. La France semblait avoir donné au pouvoir un blanc seing, et se montrait décidée à laisser faire. La France à coup sûr ne songeait point à la rénovation de l'Italie avant l'entrevue de Plombières et l'allocution à M. de Hübner. Elle pensait bien moins encore à la conquête du Mexique. Elle n'avait aucune idée du débat sur la Pologne qui a rempli l'année 1863. Elle n'était point instruite de la question du Danemark, et ne pressentait pas qu'une révolution allemande pouvait sortir du

procès des duchés. Elle ne se doutait point que quelques complaisances du cabinet de Paris pouvaient être capables de laisser constituer la grande Allemagne dans les cadres prussiens. La France n'avait rêvé, n'avait désiré, n'avait demandé à son gouvernement aucune de ces choses. Quelque jugement que l'on porte sur ces entreprises et ces accidens de notre politique étrangère, il faut convenir que, comme prévision, conception, volonté, la nation n'y a été pour rien. Le résultat pèse aujourd'hui tout entier sur elle; mais elle peut se rendre le triste témoignage qu'elle a montré à l'égard des desseins qui ont déterminé la politique étrangère de son gouvernement la même abnégation, le même effacement auxquels elle s'était résignée dans sa politique intérieure.

Il importe de constater cette attitude passive gardée par la France à l'égard de la politique étrangère du gouvernement au moment où les effets de cette politique se présentent avec le caractère de l'accomplissement final. Les grandes affaires que nous ne pouvons plus apprécier aujourd'hui que par les charges qu'elles nous imposent ont ceci d'original qu'elles sont terminées : le Mexique est une expérience achevée, le remaniement de l'Allemagne qui a suivi la polémique sur la Pologne et l'imbroglie des duchés est une évolution arrivée au premier de ses termes décisifs. On dirait, au point de vue de la France, des cas complets de pathologie politique où le médecin peut embrasser et étudier en pleine connaissance de cause la marche et les conséquences de la maladie. Ne parlons plus du Mexique jusqu'à ce que le décès de l'empire mexicain ait été officiellement enregistré; mais une circonstance récente ajoute un intérêt actuel au mouvement de politique européenne commencé en 1863. Le premier choc, dans ce grand ébranlement, a été produit par les affaires polonaises; le dernier acte est marqué par la complète absorption de la Pologne dans l'empire de Russie, par l'abolition hardiment prononcée à Pétersbourg de cette forme où l'Europe, par un reste de pudeur, avait voulu conserver encore dans les traités la représentation nominale des droits de la nation polonaise. Nous revendiquions en 1863 les droits de la Pologne; pendant une année entière, sous l'excitation morale d'une polémique diplomatique engagée par nous avec la Russie, les derniers champions de la Pologne se faisaient exterminer dans une lutte inégale avec un héroïsme que les survivans expient encore à l'heure qu'il est dans les cruautés de l'exil sibérien. Au moment où la Russie met à profit avec une opportunité si maligne nos déclamations contre des traités qui ont cessé depuis longtemps de nous opprimer, et en déchire avec une assurance impérieuse le dernier lambeau, qui n'était plus qu'un abri pour les Polonais, à cette heure humiliante et douloureuse les illusions des premiers jours de 1863 reviennent, par un retour poignant, à notre mémoire. Aux premiers symptômes de la lutte entre les Polonais et le gouvernement russe, M. de Bismark, qui venait de prendre la présidence du cabinet prussien, se hâta de conclure

avec la cour de Pétersbourg un arrangement politique et militaire contre les chances d'une insurrection polonaise. Nous nous jetâmes sur la convention prussienne comme sur l'occasion officielle qui nous autorisait à intervenir, nous aussi, dans le conflit polonais; nous demandions des explications à M. de Bismark, qui fit alors vis-à-vis de nous l'humble, le souple et le petit. Tel fut le début de cette campagne diplomatique de Pologne. Nous y entrions en rêvant que nous y conduirions l'Angleterre à notre suite, même pour des mesures de coercition, comme nous y avons réussi en 1854 pour les affaires du Turc. Au bout de l'année, nous étions déçus; l'Angleterre, redoutant de notre part des convoitises d'agrandissement territorial, refusait de nous suivre; l'insurrection polonaise était écrasée, et le prince Gortchakof chantait victoire dans des dépêches à fanfares. Alors éclata ce discours impérial convoquant tous les souverains à un congrès sans exemple par une invitation publique et soudaine qui ressemblait à un arrêt fulminé contre la vieille Europe. L'invitation au congrès ne fut qu'une salve d'artillerie oratoire couvrant une retraite.

Pendant au lendemain de cet échec la fortune nous offrit une revanche où pouvait trouver satisfaction l'honneur de la France. Le roi de Danemark mourait, et les chambres danoises avaient à voter une constitution. Les cours et les partis en Allemagne, avec les vues les plus diverses, trouvèrent l'occasion excellente pour vider aux dépens du Danemark leurs vieilles querelles intestines. Si la France se fût alors unie à l'Angleterre, elle eût assurément opposé des obstacles, suscité des diversions à cet aveugle emportement des cours et des partis germaniques, que la plupart de ces cours et de ces partis ont aujourd'hui tant de motifs de déplorer. Nous eussions eu l'honneur de maintenir loyalement la signature de la France au bas d'un traité; nous eussions eu le mérite de faire respecter un petit peuple libéral, courageux, duquel malgré ses revers on peut dire qu'il possède des vertus politiques dont sont honteusement privées de grandes et fortes nations. Par une aberration d'esprit dont on ne saurait aujourd'hui condamner trop sévèrement le caprice, la politique française ne vit dans ces événemens qu'une chance de vexer la politique anglaise, et de lui faire subir un déboire égal à celui que nous venions d'éprouver dans la question polonaise. On sembla se figurer que dans la question danoise, question essentiellement continentale, puisqu'elle soulevait en Allemagne les intérêts les plus contraires et les passions les plus diverses, l'insulaire Angleterre pouvait être plus intéressée que notre France de terre ferme. On prit donc une attitude indifférente, distraite, réservée; on se déroba dans les brouillards du principe des nationalités; on laissa faire l'Allemagne avec une indulgence dont M. de Bismark nous remerciait encore, il y a quelques semaines, devant la seconde chambre de Prusse avec sa rude ironie brand-bourgeoise.

Les événemens depuis lors ont-ils parlé assez haut? Croit-on encore que

les Anglais fussent attachés par plus de liens que nous aux vicissitudes du corps germanique? Les conséquences de la spoliation du Danemark, qui a été le commencement de la grandeur de la Prusse, les émeuvent-elles, les touchent-elles comme nous? En abandonnant le Danemark, nous sommes entrés dans une fausse route que nous devons fatalement parcourir jusqu'au bout. Nous sommes devenus peu à peu les complaisans de M. de Bismark, que nous pressions au commencement de 1863 de sommations sévères à propos de la Pologne. A la veille des batailles où allait se fonder la grande Prusse, nous maudissions les traités de 1815, qui ne nous font plus de mal. Ce ne sont point ces traités qui nous forcent aujourd'hui à former une grande armée. Quant à la Russie, qui s'entend à en détester les dispositions géantes pour son ambition, elle en lance en ce moment les derniers morceaux à la face de l'Europe en supprimant jusqu'au nom du royaume de Pologne. L'insolence muette de ce geste russe est la digne conclusion de ce cycle malheureux.

Cette carrière de la politique étrangère, la seule qui reste ouverte quand les voies de la politique intérieure sont fermées, vient de nous être trop fâcheuse pour que la France raisonnable, prévoyante, attentive aux grands risques auxquels elle est exposée, sommée par les événemens de veiller aux premiers intérêts de son existence, consente à y errer vaguement avec une docilité moutonnière. Il faut que l'âme et l'intelligence du pays se fassent sentir plus directement et d'une façon plus continue sur le pouvoir. Le gouvernement du pays par le pays ne peut s'exercer que par une hiérarchie d'impulsions et de responsabilités qui, recevant et transmettant le mouvement, fassent plus vivement et plus énergiquement remonter vers le pouvoir les forces intellectuelles et morales de la nation. Le gouvernement a eu un mérite que nous n'avons point fait difficulté de reconnaître : après les événemens d'Allemagne, il a eu la franchise d'avertir la nation qu'elle devait veiller à sa sûreté. Le mérite devrait aller plus loin encore : le gouvernement devrait solliciter avec une prévenance cordiale les avertissemens du pays, et on ne peut obtenir les effets d'une grande et permanente consultation politique que par un confiant et libéral développement des franchises publiques. Nous nous adressons ici autant au cœur qu'à l'intelligence des hommes qui gouvernent. Le libéralisme ne doit pas rougir de devenir suppliant quand les clairs devoirs du patriotisme le lui ordonnent. S'obstiner dans un système de précautions qui entrave l'essor des vives inspirations et des forces spontanées du pays, ce serait ajouter l'erreur d'une fausse politique à la courte haleine d'un patriotisme infirme. Il n'est plus question aujourd'hui de placer les garde-fous au point où on les a mis il y a quinze ans. Voyez où est l'intérêt vital dans ces vastes et pressantes combinaisons de la politique étrangère qui sont un sujet de préoccupation si grave. Si les révolutions produites cette année dans l'état de l'Europe n'avaient chez nous d'autre effet que l'accroissement de l'armée et

la réforme de l'armement, rien ne serait changé dans la direction fatale que la politique continentale suit depuis quinze ans. En face de peuples et d'états plus agités d'ambitions d'agrandissement, il n'y aurait qu'une France militairement plus forte et mieux préparée aux incidens de la guerre. La guerre serait toujours le dernier mot de la situation. Ne nous y trompons point : la fureur de condensation des forces par l'agglomération des masses a pour cause, chez les nations voisines dont les tendances nous inquiètent, les souvenirs de notre histoire rapprochés des conditions actuelles de notre politique intérieure et de la part trop grande et presque exclusive que nous avons donnée en ces dernières années dans notre existence à la conception des desseins diplomatiques et aux entreprises de politique étrangère. C'est parce qu'elle voit la France, interrompant les nobles et féconds exercices de la liberté, toujours tournée vers le dehors, c'est parce qu'elle a trop de motifs de n'avoir pas oublié notre histoire que l'Allemagne, faisant temporairement violence à ses traditions et à son tempérament national, veut être une et même prussienne pour se sentir forte. Ce qu'il y a de violent et, on pourrait le dire, d'inhumain dans l'état présent de l'Europe cesserait, nous en avons la foi profonde, le jour où la France prendrait l'intelligent et heureux parti de renoncer à cet état de discipline politique et de revenir aux véritables institutions de la paix, c'est-à-dire à l'action complète des libertés intérieures. La puissance de cette initiative serait irrésistible; elle se ferait sentir partout; les peuples échapperaient à la dictature discrétionnaire des pouvoirs ambitieux et à ces systèmes de gouvernement de cour, absurde mélange de barbarie, de superstition et de frivolité dont la durée fait honte à notre époque; ils ne nourriraient plus les uns envers les autres de haineux ombrages; ils s'exhorteraient à des progrès plus rapides par une émulation pacifique; ils apprendraient à s'estimer au lieu de s'exciter à la haine.

La France a son sort dans ses mains; en peu d'années, son sort sera décidé par le parti qu'elle voudra prendre. Émus de telles pensées, nous verrions avec regret la politique étrangère nous détourner par des diversions du travail intérieur que nous avons à faire sur nous-mêmes. Parmi les difficultés étrangères, il en est une qui apparaît avec une nouvelle gravité : c'est la question d'Orient. Le malheur de cette lente décomposition du monde oriental dans les provinces de l'empire turc, c'est qu'on y assiste au spectacle d'une lutte entre deux faiblesses. La Turquie ne peut point subjuguier entièrement les populations grecques et slaves de ses provinces européennes; si l'on excepte la Serbie et la Roumanie, qui briseront, quand elles voudront, les derniers chaînons usés de la suzeraineté ottomane, les Grecs et les Slaves ne paraissent point être en mesure de conquérir eux-mêmes leur indépendance. Nous le répéterons, la question orientale ne peut arriver à l'état de véritable crise que dans les occasions où elle devient le prétexte de quelque démarche décisive d'une grande puissance

européenne. Est-ce le cas aujourd'hui? Y a-t-il en ce moment une cour d'Europe décidée à frapper un grand coup en Turquie? Quoique nous vivions dans l'époque des surprises, nous nous permettons d'en douter. On met toujours, il est vrai, la Russie en avant, et, dès que les choses s'ébranlent en Turquie, on ne manque pas de voir la politique russe se donner de grands mouvemens et élever la voix dans les entretiens de la diplomatie. On dit qu'à propos des affaires du Levant il y a deux partis en Russie : il y a d'abord le parti de la tradition héroïque de Pierre le Grand et de Catherine, celui qui rêve de replanter la croix à Sainte-Sophie et d'y établir la grande suprématie spirituelle et temporelle du prince moscovite; il y a ensuite le parti terre à terre et pratique qui poursuit, comme profit des troubles de la Turquie, l'abolition du traité de 1856. Nous supposons que le prince Gortchakof n'est point un adepte de la secte fanatique et chimérique; mais nous sommes certains que personne en Russie n'est plus dévoué que lui à la pensée de secouer le poids du traité de 1856, désagréable monument de la défaite de la Russie à Sébastopol. La haine des traités ayant été fort gratuitement mise à la mode par la France, qui n'avait plus à en souffrir, on n'en peut faire un reproche contre le prince Gortchakof. A la façon dont la cour de Pétersbourg vient d'abolir, pour ce qui la concerne, les traités de Vienne, on peut juger qu'elle n'aura aucun scrupule à s'émanciper de celui de Paris quand elle le croira opportun, et l'on doit convenir que l'état de l'Europe lui rend la tâche facile. Pour arriver à cette fin, le prince Gortchakof a-t-il besoin de risquer une grande perturbation en Turquie? Nous ne le pensons point. Au fond, sauf les intérêts de l'humanité que les puissances européennes peuvent faire prévaloir à Constantinople aussi bien par des conseils séparés que par une action concertée, il n'y a rien dans la phase actuelle de la question d'Orient qui appelle un effort grave de la France. Adresser des représentations à la Porte en faveur des populations chrétiennes, obtenir de bonnes promesses et quelques actes immédiats d'indulgence ou de réparation, c'est à quoi semble devoir se borner le rôle de la France, qui ne peut guère avoir en Orient qu'une politique temporisatrice. On annonce pour le printemps prochain de grands soulèvemens des populations chrétiennes dans les provinces de la Turquie d'Europe. On évoque aussi, comme cela se voit toujours quand l'Orient s'agite, de mystérieuses combinaisons d'alliance entre les grandes puissances. Il y a bien des exagérations dans ces prophéties. C'est surtout le manège des alliances qui nous effarouche dans les complications orientales. Comment se classeraient les intérêts et se lieraient les desseins dans une crise actuelle? Il est des gens qui croient que l'on pourrait trouver là une base de coopération avec la Prusse; ceux qui caressent une pareille idée auraient raison, si dans un plan d'équilibre oriental la France pouvait trouver des élémens d'entente avec la Russie; ils sont dupes d'une illusion grossière, s'il y a en Orient des motifs d'antagonisme entre les Russes et nous. L'alliance

avec la Russie l'emportera toujours à Berlin sur des vellétés de concert avec la France quand la France et la Russie auront elles-mêmes des intérêts opposés. L'alliance russe est pour ainsi dire une condition d'existence de la monarchie prussienne : Frédéric II l'a placée dans les fondemens de l'état qu'il a créé; fortifiée depuis par des opérations communes et par une solidarité persistante dans les terribles luttes du commencement de ce siècle, l'alliance russe, qui n'a jamais répugné au peuple prussien, est devenue pour la cour de Berlin une union où se mêlent les sentimens de famille les plus intimes et une sorte de mysticisme religieux. Quand les Allemands auront appris à ne plus nous redouter, quand ils auront cessé de croire qu'ils sont obligés, pour nous contenir, de s'enfermer dans les cadres prussiens, sans doute un jour, si c'était nécessaire, la confraternité de la civilisation continentale rallierait l'Allemagne à la France pour fixer des limites à l'ambition mystérieuse et ondoyante de cette civilisation orientale que la Russie représente. Ce jour est bien éloigné encore, et, poussée par d'autres préoccupations, l'Allemagne se fait prussienne. Ce serait une des plus funestes méprises inspirées par le désarroi politique actuel que de caresser la chimère d'une alliance de sympathie et de préférence entre la France et la cour de Berlin. Restent l'Autriche et l'Angleterre. Sur l'Autriche plane un terrible doute : que peut-elle? Sur l'Angleterre règne une grande incertitude : que pense-t-elle? Ce n'est pas lord Stanley qui se montrera pressé de nous le dire et de prendre des engagements. Qui sait d'ailleurs si lord Palmerston n'a point emporté dans la tombe le vieil entêtement de la politique anglaise pour « le maintien de l'intégrité de l'empire ottoman, » comme il disait en un langage aujourd'hui suranné, et que le narquois ministre anglais n'hésitait pas à justifier en soutenant que la Turquie était à notre époque le pays qui avait fait les progrès réels les plus rapides?

Bien que les affaires de l'Espagne n'affectent plus la politique générale de l'Europe, nous ne pouvons assister avec indifférence aux mesures violentes prises, il y a quinze jours, par le ministère Narvaez. Si ces mesures se présentaient comme un incident insolite et exceptionnel dans l'histoire contemporaine de l'Espagne, on ne pourrait se dispenser de les juger avec sévérité. Il y a quelque chose de tristement sauvage dans ces enlèvemens, ces expulsions, ces déportations lointaines de personnages revêtus hier encore du mandat de la représentation publique, et dont plusieurs méritaient l'estime générale; mais en vérité tout le monde en Espagne a commis de si grandes fautes depuis bien des années, tant d'assauts victorieux ont été donnés au pouvoir par les pires insurrections, les insurrections militaires, les mesures d'exception ont été si souvent appliquées par les vainqueurs aux vaincus, les constitutions ont été à tant de reprises violées, suspendues ou refaites, qu'il est devenu impossible de démêler dans cette confusion d'événemens et d'hommes ceux qu'il faut condamner et ceux qu'il faut absoudre. Le plus sûr parti pour les témoins étrangers est de s'avouer incom-

pétens. Il est un tort commun aux hommes publics que l'Espagne a mis de nos jours en évidence; plusieurs de ces personnages ont montré de brillantes facultés politiques, une culture d'esprit distinguée, des aptitudes remarquables qui nous ont souvent frappés et séduits. Peu de pays ont produit un personnel politique plus nombreux et d'un niveau intellectuel plus élevé; toutes ces qualités ont été perdues pour ceux qui les possédaient et pour l'Espagne par la précipitation des ambitions et l'indocilité générale à l'autorité tutélaire des lois. Les chefs politiques de l'Espagne contemporaine n'ont fait que passer le temps à corrompre le peuple, l'armée et la royauté suivant l'instrument qu'ils croyaient utile d'employer pour s'emparer du pouvoir par force, par surprise ou par intrigue. Dans ces derniers temps, c'est surtout la royauté qui avait été gâtée par les compétitions sans scrupules des hommes politiques. La reine ne pouvait être sérieusement contrôlée par le cabinet existant, car elle était harcelée par les offres de coteries qui mettaient sans cesse à sa disposition des ministères de rechange. Un dissentiment survenait-il entre la reine et ses conseillers, le cabinet était renvoyé, et aussitôt un autre ministère était formé avec son chef militaire et ses orateurs obligés. De l'abus de cette versatilité gouvernementale, qui découvrait la royauté, étaient nés dans les rangs de l'armée des fermens de désordre, et, de la part de quelques chefs, la résolution de demander à l'usurpation militaire ce qu'on n'espérait plus obtenir avec certitude et durée de la prérogative royale. De là les tristes ou sanglantes insurrections militaires qui ont éclaté dans ces derniers temps, l'aventure picaresque de Prim, le soulèvement des artilleurs de Madrid et la répression cruelle qui l'a suivi. Après ces troubles, le vainqueur O'Donnell crut que les voies constitutionnelles ne suffisaient plus pour assurer l'apaisement de l'Espagne, et se fit décerner par les cortès ces pleins pouvoirs, cette dictature que le maréchal Narvaez vient d'employer avec tant de violence contre le parti d'O'Donnell, l'Union libérale. La prétention de tous les pouvoirs fondés par la force est, après avoir établi l'ordre, de donner une impulsion salutaire aux intérêts économiques du pays trop longtemps négligés, à sa prospérité matérielle trop longtemps retardée. Le maréchal Narvaez et ses collègues annoncent aujourd'hui le même programme; il faut même leur rendre cette justice qu'ils ont mis tout de suite la main à l'œuvre. Ils ont accordé une remise de taxes à l'industrie des chemins de fer espagnols, où tant de capitalistes français sont intéressés; ils ont conclu un emprunt avec des contractans français; ils ont nommé une commission chargée d'étudier un ensemble de mesures destinées à soulager ou à aider les entreprises de chemins de fer; ils couronneraient heureusement cette série d'actes économiques et financiers, s'ils avaient aussi la prudence de nettoyer les marchés de fonds publics de ces dettes criardes de l'Espagne, que les cabinets successifs de Madrid y laissent trainer depuis si longtemps sous le nom de

d'âtes passives et de coupons anglais. Le ministère Narvaez a un chef dont personne ne conteste l'énergie, des membres qui unissent à l'esprit de résolution une véritable éloquence, comme M. Gonzalès Bravo, ou l'intelligence des questions économiques, comme le ministre des finances, M. Barzanalana. Lui sera-t-il donné d'inaugurer en Espagne un ordre de choses nouveau, d'apaiser le pays, de donner la sécurité et l'élan au commerce et au travail, et de restaurer promptement les garanties constitutionnelles, sans lesquelles tout retomberait dans le désordre après un impuissant effort? Le ministère Narvaez conservera-t-il aussi le concours de la couronne? Voilà les questions que le présent pose à l'avenir, et que doivent envisager avec une attention bien sévère pour eux-mêmes des hommes qui n'ont pas craint d'invoquer la terrible raison du salut public.

Quel contraste entre la politique sommaire du gouvernement espagnol et celle d'un autre gouvernement aux abois, celui de l'Autriche. Le temps des procédés sommaires est passé pour la cour de Vienne. Tandis que les régimes d'unification s'improvisent à Berlin et dans le nord de l'Allemagne, on éprouve à Vienne des difficultés presque insurmontables à établir une sorte d'union et d'action commune entre les grandes populations de races et de langues diverses qui forment l'empire. On marche dans cette voie avec un système obligé de temporisation. On a donné la parole aux Hongrois; il faut la donner maintenant aux diètes réunies des autres nationalités afin de parvenir à établir sur le consentement de tous l'action commune de la monarchie. Quel travail à entreprendre au lendemain des désastres et des humiliations de la défaite! Si les races qui composent l'empire autrichien étaient animées d'un véritable esprit politique, elles pourraient mettre la main à une grande œuvre dans la délibération solennelle qui se prépare. Toutes ces races, les Magyars de Hongrie, les Tchèques de Bohême, les Polonais de Galicie, les Allemands des états héréditaires, devraient prendre en considération bien plus sérieuse les intérêts qui les rapprochent que les rivalités qui les divisent. Quel sort auront-elles, si elles amènent par d'invincibles antipathies la dissolution de l'Autriche, ou si elles perpétuent par leurs discordes sa décadence orageuse? Placées entre la Prusse grandissante, la Russie envahissante et la Turquie menacée d'insurrections et d'anarchie, elles semblent avoir été destinées, par la loi du développement historique de l'Europe, à former le long du Danube une grande fédération qui ne pourrait disparaître sans laisser un vide immense et un gouffre profond. Il n'y a plus à parler aujourd'hui des vieilleries du passé, des vestiges du Saint-Empire, des ambitions politiques et militaires de la maison d'Autriche. Les nouveaux problèmes enlèvent toute opportunité aux souvenirs du passé, et tout sens aux vieilles dénominations. La question est maintenant de savoir si une grande fédération danubienne pourra être fondée, si ceux qui ont pour mission d'en faire partie seront assez pénétrés d'esprit moderne pour renoncer à des privi-

lèges qui ne sont plus que de vénérables antiquailles, et pour accepter à la place une autonomie locale compatible avec la conduite des affaires générales fondée sur un système représentatif varié et harmonique. Si les nationalités qui ont à se plaindre de l'ancien gouvernement de l'Autriche se laissent dominer par des ressentimens surannés, et se détournent aveuglément de l'occasion qui s'offre à elles en contribuant à la destruction de l'Autriche, elles n'auront pas éloigné, elles rapprocheront au contraire les races dont elles redoutent le plus l'invasion pénétrante et dominatrice. Après l'Autriche, qu'y aura-t-il dans ces régions, si ce n'est l'Allemand prussien et le Russe? C'est aux Hongrois et aux Tchèques, aux Polonais et aux Allemands de l'empire d'aviser; mais que de difficultés dans cette tâche! La frivole aristocratie de cour qui est en train depuis si longtemps de perdre l'Autriche, la maison impériale si peu ouverte aux inspirations modernes, si dépourvue du sentiment de l'à-propos, ne rendront-elles point impossible par d'incurables préjugés et des obstinations inopportunes la formation de la confédération danubienne? Étrange misère de notre temps! même en faisant de la politique pratique, on est toujours forcé de côtoyer en tremblant l'utopie.

Les états jeunes ou vivaces, la Prusse et l'Italie notamment, ont repris ou vont reprendre leurs travaux parlementaires. Au nord de l'Allemagne va commencer la préparation électorale du parlement de la nouvelle confédération. Il faut attendre avec curiosité cette première représentation officielle de l'unitarisme prussien. Jusqu'à ce qu'on ait vu vivre ce parlement, on ne peut attacher une grande importance aux incidens qui se produisent dans les diverses parties de l'Allemagne, où les uns signalent la confirmation du mouvement unitaire, et où d'autres croient apercevoir les premiers symptômes d'une réaction d'indépendance locale. Il sera curieux de voir si le Hanovre, la Hesse-Cassel, Francfort, enverront au parlement quelques représentans des protestations anti-prussiennes; il sera curieux d'observer si M. de Bismark est habile à discipliner le suffrage universel en Allemagne, et s'il sait en faire sortir des manifestations unanimement monarchiques et féodales. La seconde chambre actuelle étant une émanation des classes intelligentes et cultivées de la Prusse, il y aura intérêt à noter les différences qui distingueront l'assemblée sortie du suffrage universel. En attendant que ces objets d'étude nous soient donnés, l'annexion des duchés danois à la monarchie a été officiellement accomplie, et nous sommes impatiens de savoir quand et sous quelles conditions M. de Bismark permettra au Slesvig septentrional d'opter entre la nationalité danoise et la nationalité prussienne.

Plus habiles et plus droits dans leur patriotisme que M. de Bismark, qui absorbe l'unité allemande dans la Prusse, les hommes qui ont dirigé l'émancipation italienne ont eu le courage et l'abnégation de fonder dans l'unité nationale le royaume de Piémont, qui fut le premier artisan de l'in-

dépendance. La vie parlementaire recommence à Florence dans des conditions favorables. La formalité de l'adresse a été expédiée sans discussion en une séance. Les chambres italiennes, ayant les prérogatives entières des vrais parlemens, n'ont pas besoin de perdre leur temps à des discussions rétrospectives : elles peuvent aborder les questions importantes au moment où il y a un intérêt pratique à les éclairer et à les résoudre par le débat public des mandataires du pays. C'est une question de ce genre qui va être proposée à la chambre des députés au milieu de la semaine prochaine. M. Scialoja exposera les élémens de la situation financière de l'Italie, et fera connaître les mesures par lesquelles il compte établir l'équilibre entre les besoins et les ressources du trésor. On connaît déjà les principales données du problème que le ministre des finances italiennes est chargé de résoudre. Il a annoncé pour chiffre du déficit de 1867 186 millions : on espérait réduire encore cette somme par des économies radicales à réaliser dans le budget de la guerre; mais la crainte de désorganiser l'armée par de trop brusques retranchemens a empêché d'aller aussi loin qu'on voulait d'abord. L'intérêt principal du plan de M. Scialoja résidera dans la combinaison financière à laquelle doit donner lieu la vente des propriétés ecclésiastiques. Ces biens sont immenses; on en porte la valeur à un milliard et demi. S'il était possible d'en accomplir l'aliénation rapide, le trésor y trouverait une ressource suffisante pour faire face à la période des déficits; mais la vente simultanée et au détail des propriétés ecclésiastiques n'est point praticable. On assure que le ministre tourne la difficulté au moyen d'un grand emprunt de 600 à 700 millions, réalisable en cinq années, qui sera hypothéqué sur les biens du clergé. On nomme même le contractant de cet emprunt, et comme il passe pour avoir obtenu dans d'importantes affaires le concours des clergés belge et autrichien, on suppose qu'il doit avoir déjà pris des mesures avec la hiérarchie catholique d'Italie, et que l'opération de la vente des propriétés ecclésiastiques sera conduite avec le concours du clergé. On ne peut porter de jugement sur cette combinaison que lorsque le ministre en aura fait connaître les conditions et les contractans. Une opération pareille est considérable, et il faut voir si les épaules qui s'en chargent sont bien de force à la porter.

Nous ne connaissons encore que par des télégrammes la forme singulière qu'a prise le conflit engagé entre le président Johnson et le congrès américain. Les journaux des États-Unis qui contiennent les propositions présentées et les débats des chambres ne sont point encore arrivés en Europe. Les dernières nouvelles télégraphiques donnent même à espérer que le choc où semblaient devoir se heurter le pouvoir exécutif et la puissance législative serait déjà avorté. Sous le coup d'une mise en accusation et d'une déchéance probable, le président Johnson est-il revenu à des idées plus modérées et plus conciliantes? Est-ce le congrès qui cède devant une manifestation de l'opinion publique. Ce qu'il faut, en tout cas, admirer en

ceci, c'est d'abord la discipline parfaite avec laquelle les partis américains organisent leur action. Devant un péril imprévu, le parti républicain s'est trouvé réuni à l'improviste, agissant comme un seul homme. C'est ensuite la force du frein par lequel on peut aux États-Unis arrêter les caprices et l'outrecuidance du pouvoir exécutif. Quand on compare à cet égard l'Union américaine à l'Europe, on doit bien convenir que c'est l'Amérique qui est le nouveau monde, et que ce n'est point nous qui rajeunissons. E. FORCADE.

M. de Mérode, ancien pro-ministre des armes à Rome, aujourd'hui « archevêque de Métilène et aumônier de sa sainteté, » a des loisirs que le saint-père lui a faits; il met à profit ces loisirs pour lire la *Revue des Deux Mondes* avec une minutieuse attention dont nous devons lui savoir gré, et pour nous écrire au sujet ou à l'occasion de l'article qui a paru dans le numéro du 1^{er} décembre 1866 sous le titre de *l'Italie et Rome*. Il est toujours belliqueux, quoique en retraite, M. de Mérode; il est leste la plume à la main comme dans l'action, et, sans bien peser ce qu'il écrit, il nous demande de communiquer sa lettre aux lecteurs de la *Revue* en invoquant un droit. Cette lettre, nous ne la publierons pas, — non parce qu'elle contredit nos opinions, si elle avait eu simplement ce caractère, la *Revue* l'eût publiée tout de suite, — mais justement parce que sous ce rapport c'est un document dénué d'intérêt, et que pour le reste l'auteur mêle dans sa lettre des choses qui ne le concernent pas, sur lesquelles il n'a par conséquent ni observations ni réclamations à nous adresser. Un seul point pourrait toucher personnellement M. de Mérode dans l'article qui a motivé sa lettre, c'est ce que nous avons dit de son rôle dans les affaires de Naples et de Rome, c'est la part de connivence que nous lui avons attribuée dans les troubles du Napolitain. M. de Mérode paraît tenir à faire savoir qu'il décline toute connivence de ce genre, et nous ne voyons aucune difficulté à faire connaître le désir de l'ancien pro-ministre des armes.

Que M. de Mérode nous permette seulement de le lui dire : ce n'est pas nous uniquement qu'il doit convaincre, c'est un peu tout le monde à Paris, en Europe et même à Rome. Ce n'est pas aujourd'hui seulement qu'il aurait dû se préoccuper de rectifier une impression à peu près universelle; il aurait dû y songer au moment où se passaient des faits de nature à susciter au moins de graves présomptions, lorsqu'un désaveu net et clair, surtout appuyé sur des actes, aurait eu une sérieuse valeur politique, au lieu de se produire après des événemens qui, si nous ne nous trompons, n'ont pas entièrement répondu aux espérances de notre correspondant. Sur tous ces points, M. de Mérode nous permettra de lui faire remarquer que ce n'est pas nous qui comptons sur la crédulité de nos lecteurs en disant ce que nous avons dit, que c'est lui qui compte un peu sur notre naïveté. Nous ne demandons pas mieux que de la mettre à son service, gardant pourtant le

droit d'en régler la mesure; mais ici encore sa lettre nous embarrasse sans nous éclairer : il rabaisse le rôle que nous nous étions plu à lui attribuer. Nous avons cru qu'il était la personnification remuante, mais résolue après tout, de cette politique dont nous avons parlé, qui n'était pas apparemment hostile à la cause du roi de Naples, et qui, par une logique dont nous ne nous étonnons pas, devait être conduite à n'être pas très persécutrice à l'égard des bandes napolitaines dites « bandes royales. » C'est pour cela que ses adversaires l'ont combattu et que ses amis lui ont fait une sorte de popularité qu'on ne peut en conscience attribuer à la supériorité de son administration. S'il n'était pas cela, qu'a-t-il donc été à Rome? Comment se fait-il que le jour où cette politique s'est trouvée épuisée, il est tombé tout naturellement dans la retraite, où il emploie ses loisirs à nous écrire?

Cela dit, une dernière raison nous eût toujours mis à l'aise avec la lettre de M. Mérode. Dans les discussions, surtout dans les discussions qui ne touchent que des intérêts politiques et où le respect mutuel des convictions est la première loi, il y a des convenances de langage dont on ne doit pas s'écarter; le titre d'ancien ministre et la qualité de prélat n'en dispensent pas, — au contraire. Et voilà pourquoi nous ne nous croyons nullement tenus de publier la lettre de l'ancien pro-ministre des armes. CH. DE MAZADE.

Mardi dernier, 9 janvier, le Théâtre-Français a représenté pour la première fois *le Cas de Conscience*, de M. Octave Feuillet. L'accueil fait à ce charmant proverbe a été des plus flatteurs, et a témoigné une fois de plus que le bon goût, s'il lui arrive par momens de s'endormir en France, ne demande qu'à être rappelé à lui-même par les hommes de talent. *Le Cas de Conscience* a obtenu un vrai succès, et tant qu'il y aura un théâtre pour accueillir les œuvres fines et délicates, de préférence aux comédies bâtardees qui envahissent la scène parisienne, il ne faut désespérer de rien. Ce n'est pas que le Théâtre-Français ait échappé, lui aussi, au goût du jour et nous gâte beaucoup, on s'étonnera même à bon droit qu'il ait tant tardé à représenter *le Cas de Conscience*. Hâtons-nous cependant de dire qu'il semble aujourd'hui rentrer dans sa vraie ligne; *le Fils*, qui s'en plaindra? a quitté l'affiche; la reprise de *Mlle de la Seiglière*, de M. Jules Sandeau, et de *la Ciguë*, de M. Émile Augier, ainsi que la première représentation du *Cas de Conscience*, semblent nous annoncer des jours meilleurs.

Nous ne nous étendrons point sur le mérite du dernier proverbe de M. Octave Feuillet; la *Revue* l'avait publié il y a un peu plus d'un an, et le succès qu'il avait obtenu auprès de nos lecteurs, succès qui vient d'être consacré à la scène, l'avait déjà rangé parmi les œuvres les plus réussies de M. Octave Feuillet, et lui avait marqué sa place au Théâtre-Français. A un tel proverbe il fallait des interprètes hors ligne, et M. O. Feuillet a été heureusement inspiré en confiant le rôle de M^{me} de Brion-Sauvigny à

M^{me} Plessy, et celui de Raoul de Morièrè à M. Bressant. Jamais peut-être ces deux excellens acteurs n'ont eu meilleure occasion de déployer toutes les ressources de leur brillant talent. Entre M^{me} Plessy et M. Bressant, c'est une lutte de perfection, une joute de finesse et de bien dire, dont l'art et le public ont les profits. Tout est rendu, détaillé; pas une des intentions de l'auteur n'échappe au public, et Dieu sait si la pièce abonde en demi-mots fins, en situations délicates, qui exigent une interprétation exquise. Le troisième rôle, celui de M. de Brion-Sauvigny, est rendu avec vivacité et entrain par M. Mirecourt, qui est toujours le bon comédien que chacun connaît.

De tous points, le succès a été complet, pour l'auteur, pour les acteurs et pour le théâtre. Nous ne pouvons exprimer tout le plaisir que nous avons ressenti à voir le public accueillir ainsi dans la même soirée deux œuvres qui méritent si bien la faveur dont on les a honorées, *le Cas de Conscience* et *la Ciguë*. Ces deux pièces et *Mlle de la Seiglière*, voilà la saine et bonne littérature dramatique, voilà les comédies que l'on aime à voir au Théâtre-Français. En France, on a pour le théâtre un goût passionné; si on écoute avec patience toutes les rapsodies qu'on débite chaque soir sur tant de scènes, c'est qu'on n'a rien de mieux; à défaut de grives, nous mangeons des merles, comme on dit; mais que les maîtres sortent de leur silence et apparaissent avec une de ces œuvres qui font époque, et tous les comparses qui occupent la scène seront vite abandonnés. Le succès de M. Feuillet prouve que l'on aime toujours en France les belles choses écrites en belle langue, délicatement pensées et finement rendues.

LOUIS BULOZ.

ESSAIS ET NOTICES.

UNE NOUVELLE MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE.

A la fin de chaque année, on voit apparaître certains livres imprimés avec luxe et décorés d'illustrations nombreuses, qui sont destinés, au dire de leurs auteurs, à vulgariser les principes des sciences. Ces ouvrages n'ont eu longtemps que des prétentions modestes : amuser était leur but. Au lieu de récréer les enfans, voire les adultes, au moyen de contes et de fictions, ne vaut-il pas mieux, disait-on, leur offrir les images des grands phénomènes de la nature? Jusque-là il n'y avait pas d'objection sérieuse à émettre, si ce n'est qu'on eût pu désirer en quelques-uns de ces livres un choix meilleur d'illustrations et un soin plus scrupuleux à se préserver de l'erreur. Enfin un jouet ne saurait être parfait; contentons-nous du moins qu'il ne soit pas dangereux. D'autres œuvres de même espèce, productions moins hâtives, reçurent à bon droit l'approbation des savans. Le point important

en ces matières était de distinguer le bon du mauvais livre. La *Revue* a eu l'occasion plus d'une fois de signaler d'un côté les erreurs, d'encourager de l'autre les efforts sérieux des vulgarisateurs. On n'y reviendra pas ici. Audessus des critiques particulières, il se présente, à propos des mêmes ouvrages, une question d'un autre ordre, plus grave et d'une application plus étendue.

Les partisans des livres illustrés réclament maintenant en leur faveur la prétention d'un mérite plus élevé que celui d'un simple délassement. A les entendre, ce serait une méthode d'enseignement; l'instruction pourrait s'aider de ces recueils d'images, parfois même s'en contenter. L'idée n'est pas nouvelle à coup sûr, quoiqu'elle ait été diversement comprise selon les époques. Instruire en amusant, apprendre sans fatigue, c'est une utopie déjà vieille, rarement combattue, bien qu'en fait de science au moins l'opinion des pédagogues y soit opposée. C'est cette utopie, dangereuse à mon avis, que je voudrais combattre aujourd'hui. J'essaierai de démontrer deux choses, en premier lieu que l'enseignement par les images est de sa nature frivole et incomplet, ensuite que l'instruction acquise sans effort est de toute nécessité superficielle et par conséquent insuffisante.

Dans l'enseignement des sciences, on a souvent besoin de décrire un instrument peu connu, tel qu'un appareil de physique, de représenter un être dont la conformation est ignorée du lecteur, un insecte par exemple, de montrer sous une forme sensible un phénomène dont les phases successives. — le mouvement de la lune, si l'on veut, — ne peuvent être dans la réalité envisagées au même instant. En pareille circonstance, le dessin est d'un grand secours au professeur. Par des images qui ne sont jamais, il est vrai, qu'une expression lointaine de la vérité, il rend sensibles les objets dont il veut donner l'idée; mais en même temps il corrige par la parole l'impression erronée que l'élève en peut recevoir. Il explique en quoi la figure est déformée par les lois de la perspective, en quelle mesure elle est réduite par l'exiguïté de la feuille sur laquelle elle est tracée. L'enseignement oral rectifie la conception informe que l'œil seul aurait donnée.

Je voudrais éclaircir ceci par un exemple, je le prendrai dans l'astronomie, parce que c'est la science que l'on a le plus essayé d'*illustrer*. Les astronomes nous apprennent que, le rayon terrestre étant pris pour unité, la distance de la terre à la lune est exprimée approximativement par le nombre 60, et la distance de la terre au soleil par le nombre 24.000; de plus le rayon du soleil, étant mesuré à la même échelle, est égal à 108, et le rayon de la lune n'est que 0,02. Qu'on essaie, sur ces données, de représenter graphiquement le soleil, la terre et la lune avec leurs distances et leurs volumes respectifs; on reconnaîtra tout de suite que c'est impossible. Si petite que l'on fasse la lune, qu'on la réduise à un point d'un dixième de millimètre de diamètre, la terre devrait avoir 5 millimètres, le soleil 54 centimètres de diamètre: la terre devrait être placée à 30 centi-

mètres de la lune et à 120 mètres du soleil. Il n'y a pas de feuille de papier assez grande pour ces énormes dimensions. Si l'on commence au contraire par le soleil, et qu'on lui accorde un diamètre raisonnable, 1 centimètre je suppose, la distance de la terre au soleil dépassera encore les limites du papier, et cependant la lune sera réduite à un point imperceptible. De quelque façon que l'on s'y prenne, on ne peut figurer ces trois corps l'un près de l'autre avec leurs justes proportions.

En chacune des branches d'études qui sont susceptibles d'une traduction graphique, on se heurte à des impossibilités analogues. Veut-on, dans un livre d'histoire naturelle, représenter des animaux de tailles diverses, un insecte et un mammifère : si l'un est de bonne grandeur, l'autre sera trop petit ou trop grand. S'agit-il d'une figure anatomique, les organes du corps humain seront dessinés sur un même plan, sans égard à leurs positions relatives. Il n'est personne qui ne sache comment on surmonte ces difficultés : on fait varier l'échelle du dessin. Tel objet très volumineux est représenté au millième de sa grandeur réelle, celui-ci est représenté avec ses proportions véritables, cet autre est amplifié. L'insecte est dessiné plus grand que nature, le bœuf est dessiné plus petit. Puis on figure les objets sous plusieurs aspects, en coupe et en élévation, ou bien en perspective. L'art du dessin présente bien des ressources; mais si rien ne vient expliquer l'effet produit sur l'œil, l'esprit reçoit une impression erronée. Le sentiment des rapports de grandeur et de relation se fausse; l'enseignement est mauvais (1).

Dans l'enseignement sérieux, on remédie à cet inconvénient en supprimant autant qu'il est possible les images de convention. Au lieu de figures déformées, qui sont les seules que dans bien des cas le papier puisse recevoir, c'est dans l'esprit de l'élève que, par une description bien faite, le professeur s'attache à faire naître l'image. Lorsque l'objet qu'il s'agit de décrire a été bien exposé, si l'élève en a saisi la démonstration, il n'a qu'à fermer les yeux et se recueillir. Par une intuition merveilleuse, il verra en lui-même l'image exacte de ce qu'on lui a décrit. Les proportions, les couleurs, la vie, le mouvement, tout y sera. Il sera maître alors du sujet qu'il étudie et dédaignera les illustrations fallacieuses où d'autres s'imaginent trouver la réalité; mais on n'arrive pas à ce résultat sans travail ni sans fatigue. Ceci m'amène à parler du second point de vue sous lequel les ouvrages illustrés peuvent être envisagés et du motif principal qui doit les faire écarter de l'enseignement.

Dans toute science expérimentale, il y a deux choses à considérer : les

1) Ces objections à l'enseignement par les images ne s'appliquent pas toutefois aux procédés fournis par la *géométrie descriptive*, science exacte qui apprend à tracer des figures de dimensions réelles; mais les figures de la géométrie descriptive ne sont comprises qu'à la suite d'une contention d'esprit que les vulgarisateurs veulent éviter. En fait, on n'en rencontre jamais dans les livres illustrés.

faits que l'on observe et les lois que l'on déduit de ces faits. De là deux méthodes d'exposition : la méthode analytique, qui montre d'abord les faits et fait ressortir de leur comparaison les principes par lesquels ils sont régis; la méthode synthétique, qui énonce d'abord les principes et énumère ensuite les faits par lesquels les principes sont confirmés. Quelle que soit la méthode que l'on préfère, les faits et les lois forment un tout connexe, et les uns ne peuvent être envisagés sans les autres. Sans les lois, la science n'est qu'une énumération sèche et stérile; sans les faits, elle n'apparaît que comme une série d'hypothèses et n'a pas sa raison d'être. La marche habituelle de l'enseignement élémentaire est de commencer par l'exposé des faits et d'en faire jaillir l'une après l'autre aux yeux de l'élève les conséquences théoriques. L'esprit débute par les faits simples et les idées faciles, puis, d'induction en induction, par une sorte d'escalade intellectuelle, il s'élève au niveau des idées les plus abstruses, des phénomènes les plus complexes et domine le sujet.

La méthode des livres amusans est de ne s'en tenir ni à l'une ni à l'autre des méthodes qui précèdent. Ces livres cueillent dans la masse les faits d'expérience les plus saillans ou ceux qui étonnent le plus l'imagination. Loin de les grouper avec art ou de les enclâsser dans les liens solides d'une théorie, on les dispose de telle sorte qu'ils se heurtent. Plus extraordinaires ils sont, plus ils semblent dignes d'être notés. Le péril de ce procédé est aggravé encore par la légèreté du lecteur qui lit ici quelques lignes, saute dix pages, s'arrête sur une gravure et ne cherche nulle part à conserver le fil des idées ou à deviner le sens intime des phénomènes. Que reste-t-il d'une étude si superficielle? Quelques mots techniques qui donnent un semblant d'instruction, le souvenir vague et confus de certains faits remarquables. La science entrevue sous cet aspect ne ressemble pas mal à une chaîne de montagnes que l'on contemplerait d'un lieu élevé et dont les régions inférieures seraient cachées par des nuages. Ça et là quelques cimes émergent au-dessus du niveau embrumé. Voici, dit-on, le Mont-Blanc, voici le Simplon, voici le Mont-Cenis. Vous apercevez le profil des pics isolés, vous en retenez les noms, peut-être les traits distinctifs; mais l'ensemble de la chaîne vous échappe. Vous n'en saisissez ni les cols ni les défilés, ni la direction, ni l'étendue. Vous ne connaissez pas le pays; il ne vous reste pas même une idée nette du paysage.

Ce qui charme dans l'étude approfondie d'une science et donne de l'attrait aux conceptions les plus élevées, c'est que d'une idée simple, primitive en quelque sorte, on voit découler par des déductions logiques un ensemble harmonieux de phénomènes naturels. Plus est élémentaire l'idée qui est le point de départ, plus elle nous plaît; plus les conséquences en sont conformes aux faits que nous avons sans cesse sous les yeux, plus parfaite nous trouvons la théorie.

Pour les ignorans qui ne veulent que s'amuser, non s'instruire, il n'en

est pas de même. L'idée primitive qui explique tout, ils ne s'en préoccupent pas; les phénomènes de tous les jours, ils les dédaignent. Ils veulent être étonnés par des faits extraordinaires. Les moustres scientifiques séduisent la foule, et les vulgarisateurs cèdent à cette tendance qu'ils devraient combattre. Ainsi en géologie, s'ils vous parlent de basaltes, ils vous citeront avant tout la Chaussée des Géans de l'Ardèche ou la grotte de Fingal dans l'île de Staffa, comme des types de cette nature de roches. Ce ne sont là cependant que des phénomènes exceptionnels. Ils ne vous parlent pas des nappes et des filons basaltiques que l'on rencontre bien plus souvent et qui sont plus curieux en réalité, bien que moins grandioses, parce que ces roches singulières y apparaissent sous toutes les formes, en colonnes, en coulées, avec les modifications métamorphiques qu'elles produisent dans les terrains adjacens. Tous ces détails sont cependant de même importance. En ne montrant que la Chaussée des Géans comme un spectacle, on confisque tout au profit d'un effet unique qui domine et commande seul l'attention du spectateur.

Une étude superficielle de ce genre ne demande, il est vrai, ni méditation ni constance; il n'est pas même besoin de s'y appliquer. En définitive n'est-elle pas préférable à l'oisiveté? Les connaissances imparfaites que l'on acquiert par ce moyen ne valent-elles pas mieux qu'une ignorance absolue? A cette objection la réponse est vraiment facile. Dans l'enseignement élémentaire, il ne s'agit pas de graver des faits ou des mots dans la mémoire, mais de nourrir et développer l'intelligence et d'inculquer à l'élève des notions exactes. Toute étude est profitable quand même le fond en serait futile, si elle est une gymnastique pour l'intelligence. Elle sera au contraire bien superflue, s'il n'en sort d'autre résultat qu'une surcharge indigeste pour la mémoire.

On prétendra peut-être qu'il faut laisser les anciennes méthodes, trop laborieuses, à ceux qui veulent aborder les plus hautes spéculations de la science, et qu'au vulgaire il convient de présenter l'enseignement élémentaire sous une forme moins rigoureuse et moins doctrinale. Cela est vrai sans doute, mais à tous les degrés, de l'initiation scientifique l'important est que l'élève, loin de se borner à un programme superficiel, se pénètre intimement de ce qu'il apprend. Ce principe d'une vérité banale est admis dans toutes les écoles; on le retrouvera même exposé avec beaucoup de justesse dans le plan d'études du nouvel enseignement spécial récemment inauguré en France. « Il faut habituer les élèves, dit le ministre de l'instruction publique (1), à ne jamais regarder sans voir, les obliger à se rendre compte des phénomènes qui s'accomplissent dans le milieu où ils sont placés, et leur faire goûter si bien le plaisir de comprendre que ce plaisir devienne un besoin pour eux, en un mot développer dans l'enfant

(1) Circulaire aux recteurs, du 6 avril 1866. — *Des Méthodes.*

l'esprit d'observation et de jugement. » Comment arriver à ce résultat, qui est en définitive le but de l'éducation, si l'on présente à la jeunesse des faits qui ne se rattachent que par des liens invisibles aux opérations ordinaires de la nature ?

Convenons que les monstres et les merveilles, aussi bien que les expériences brillantes des cours de physique, sont une nourriture malsaine, plus propre à fausser l'esprit qu'à l'éclairer. C'est là, objectera-t-on, ce que demande le public; les vulgarisateurs sont bien obligés de lui servir les mets qu'il préfère. Sans ce condiment de surnaturel, l'enseignement lui semblerait fade et ennuyeux. Il ne lirait pas les livres que l'on fait pour lui et déserterait les cours où on le convie d'assister. Je ne sais s'il est vrai que le merveilleux soit seul capable d'intéresser la masse ignorante. Il est facile de s'assurer que des professeurs habiles n'ont jamais recours à ces appâts grossiers et se font lire ou écouter de la foule sans illustrer leurs récits d'ornemens invraisemblables. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, dédaignons au moins cet enseignement, qui n'est ni utile ni efficace, et qui compromet même la dignité du professeur, qui transforme le livre en un prospectus et la chaire en un théâtre. L'enseignement des monstruosité n'est pas de ceux que l'on doit encourager, car c'est une concurrence aux sorciers de la rue. Conservons les livres illustrés, s'ils sont bien faits, comme une aimable distraction pour charmer nos loisirs, mais ne les introduisons pas dans les études sérieuses, qui suivent d'autres méthodes et s'appuient sur d'autres principes.

H. BLERZY.

LES CONFESIONS D'UN MÉTAPHYSICIEN.

Confessioni di un metafisico, per Terenzio Mamiani; 2 vol. in-8°, Florence, 1867.

Ce mot de confessions pique toujours l'attention du lecteur. Nous aimons, d'une curiosité parfois trop frivole, mais toujours en éveil, ces aperçus sur la vie ou la pensée des hommes qui ont fait figure dans le monde. Peut-être ne réfléchissons-nous pas assez à l'invraisemblance qu'il y a d'obtenir d'eux ce qu'on aimerait surtout à savoir, la vérité vraie, sans plaider, sans circonstances atténuantes, sans ces admirables intentions dont les gens qui sont revenus de l'enfer disent qu'il est pavé. Ici cependant, qu'on ne s'y trompe pas, il s'agit des confessions d'un métaphysicien. L'homme reste dans la coulisse, le philosophe seul paraît sur la scène et confesse... ses principes d'ontologie et de cosmologie. Si encore M. Mamiani était un de ces métaphysiciens dont l'audacieuse pensée porte la conviction ou le trouble dans celle des autres hommes! Si l'on pouvait croire qu'il vient renier ce qu'il a jusqu'à ce jour adoré et nous exposer les déceptions cruelles d'un vigoureux esprit à la recherche de la certitude et du vrai;

mais non, cet homme de bien qui a écrit des vers populaires et de savans volumes, cet ancien ministre de Pie IX et de Victor-Emmanuel, ce sénateur qui représentait naguère le royaume d'Italie à la petite cour d'Athènes, où l'absorbait la grandeur des souvenirs, a toujours passé auprès des philosophes pour un politique, et auprès des politiques pour un philosophe.

Hâtons-nous de le dire, M. Mamiani en prend sagement son parti. Quoique la philosophie ait toutes ses prédilections depuis nombre d'années, il n'est pas assez détaché des choses de ce monde pour n'avoir pas senti battre son cœur au réveil de sa patrie, et rendu à la liberté les services qu'elle réclamait de lui. Ayant ainsi rompu l'unité de sa vie, il ne prétend point à l'originalité en métaphysique. Il nous le dit lui-même avec une rare modestie. Il n'a d'autre but, d'autres prétentions que de donner un corps à la philosophie platonicienne, telle qu'elle est comprise et enseignée en Italie depuis un quart de siècle, en expliquant ce que ses prédécesseurs ont laissé d'obscur, en comblant leurs lacunes, en montrant que Platon commence où finit Aristote, et qu'en bien des matières celui-ci complète celui-là.

Mais toute la modestie du monde n'expulse pas le petit grain d'orgueil qui se loge dans chaque cervelle humaine : M. Mamiani se flatte d'avoir « sur toute chose étudié le lien et la rigueur démonstrative, et donné à la science entière un commencement à *priori*, inébranlable et fécond. » S'il y avait réussi, il serait le plus grand philosophe qu'ait encore produit l'humanité, car ni Platon, ni Aristote, ni Descartes, ni Leibniz, ni Kant, ni Hegel, n'ont trouvé cette pierre philosophale de la métaphysique, que leurs successeurs chercheront encore bien longtemps. M. Mamiani est donc un platonicien; mais c'est peu dire. car, parmi les spiritualistes, qui n'est plus ou moins platonicien? Lui-même il soupçonne qu'on pourrait bien l'appeler éclectique, et il s'en console, si la vérité s'abrite sous les plis de ce célèbre drapeau. On pourrait dire encore qu'il a quelque parenté avec les Écossais, non pas avec cet Hamilton, le dernier d'entre eux, qui n'ait beaucoup de choses, surtout la possibilité d'une science démonstrative, mais avec Reid, qu'il a jadis combattu, et qu'il dépasse tout au moins par le désir d'un horizon plus large, d'une science plus élevée. Enfin son admiration de l'heure présente est pour M. Jules Simon, cet habile vulgarisateur qui sait, sans sacrifier le fond des choses et sans renoncer aux idées sérieuses, intéresser les moins savans aux problèmes qu'il éclaire de sa parole ou de ses écrits. Les philosophes que M. Mamiani combat et qu'il tient pour funestes, c'est Hegel, ce sont les hégéliens, qui ont fait à Naples, où les ont introduits MM. Véra et quelques autres, une fortune inquiétante pour les autres doctrines. Cependant, en vrai philosophe de l'école libérale, M. Mamiani ne demande point que la parole leur soit ôtée. « Je remercie Dieu, dit-il, qu'il ait à la fin fait luire sur notre Italie le soleil de la liberté, et je désire que toute opinion spéculative puisse y être controversée avec plus de franchise encore, s'il est possible, qu'en Angleterre et en Amérique.

Personne n'a une foi plus vive que moi dans le triomphe final des principes éternels du sens commun et de la moralité absolue. »

Voilà de nobles paroles qui feraient pardonner à M. Mamiani bien des hérésies sur l'absolu, les idées, la théologie, la création, le progrès, le fini en soi et dans ses rapports avec l'infini. A-t-il besoin de ce pardon? Quelle que soit mon incompetence, j'oserais affirmer qu'il est sans reproche, car ce n'est pas par excès de témérité que pèche son esprit, et la vérité sur ces matières n'est pas si solidement établie, que personne ait le droit de jeter au philosophe la première pierre. S'il ne découvre pas de grandes nouveautés dans ce champ de la métaphysique qu'on retourne depuis des siècles sans y rien trouver que n'aient vu ou entrevu Aristote et Platon, il a du moins le mérite d'occuper son esprit à des questions que l'homme se posera éternellement, dût-il ne jamais les résoudre, et surtout d'y fixer l'attention des Italiens. C'est en effet un service à leur rendre que de les ramener du domaine des faits dans celui des idées. Que pendant la longue période de l'affranchissement la toge ait cédé le pas aux armes, personne n'y peut trouver à redire; mais maintenant commence la période de la régénération : il faut donc que les armes apprennent à céder le pas à la toge : elles se feront ainsi pardonner de n'avoir pas été plus habiles et plus heureuses.

D'ailleurs M. Mamiani a un mérite particulier, il est bon écrivain, il se pique d'exprimer dans une langue correcte et pure ce que tant d'autres affectent de dire en formules trop souvent barbares. Il constate avec regret que la discussion métaphysique est devenue très difficile dans tous les idiomes de l'Europe, parce que les philosophes ont détourné les mots de leur vieille et ordinaire signification, emprunté aux Grecs une foule de termes plus ou moins inutiles et fouillé partout, surtout chez les Allemands, plutôt que de chercher l'expression juste chacun chez soi. En montrant que la langue de Dante et de Machiavel suffit aux Italiens pour exprimer les pensées les plus abstraites et en apparence les plus neuves, M. Mamiani rend aux philosophes de son pays un service dont nous devrions bien profiter nous-mêmes. Il y a longtemps qu'on nous l'a dit, la langue de Pascal et de Fénelon peut encore nous suffire, mais nous semblons singulièrement l'avoir oublié.

F.-T. PERRENS.

F. BULOZ.

S O U C I

I.

Qui de nous n'a senti ces secrètes influences de la nature dont nous subissons l'irrésistible atteinte? Tantôt c'est une joie, une facilité de vivre que l'on puise dans la limpidité de l'air : l'esprit, soulevé par des ailes invisibles, s'élançe et plane librement dans l'espace; tantôt il semble au contraire que le monde entier pèse sur nos épaules, courbe nos fronts, brise tout élan, toute force : c'est un écrasement de l'homme sous le poids matériel des choses. Chacun les connaît, ces heures de vague inquiétude, ces longs jours d'attente où l'imagination surexcitée paraît nous rapprocher incessamment d'un but mystérieux, où le cœur tressaille de crainte, où un frémissement singulier tient l'âme suspendue en dehors du réel, au seuil d'un monde inconnu. Pourquoi certains êtres sont-ils plus que d'autres soumis à cet empire, et pour ainsi dire plus étroitement pressés sur le sein de la puissante nature? Par quelle chaîne subtile l'âme tient-elle aux choses, et comment les vibrations de l'air ou de la lumière arrivent-elles à troubler dans sa paix cette immortelle?

C'est sous l'étreinte de l'un de ces pressentimens que s'agitait le cœur inquiet du comte Maurice de Tresserves, tandis qu'appuyé au bras de son ami, M. de Sommereuil, il coudoyait sans les voir les groupes de promeneurs en ce moment épars dans les allées du *Breuil*. C'était un de ces soirs éclatans qui succèdent souvent aux jours d'orage; le soleil à son déclin dérobaît aux regards les menaces encore éloignées du ciel, et perçait de ses rayons les nuages, qui s'enflammaient de teintes ardentes. Quelques frissons d'un vent froid traversaient par momens la molle tiédeur de l'air; c'était le dernier soufle des glaciers planant sur cette soirée de printemps. M. de

Tresserves s'étonnait de ressentir au fond de l'âme l'effet de ces contrastes; jamais il n'avait eu le cœur rempli de plus de tristesse, d'irritation, d'impuissante rancune contre le passé, et jamais il n'avait éprouvé un plus impérieux désir de se rattacher à quelque chose, de revivre enfin; il s'indignait d'attendre encore quelque bien en ce monde, qui ne pouvait plus rien lui donner. N'y a-t-il pas des désastres si irréparables qu'ils devraient anéantir non-seulement l'espérance, mais jusqu'au désir même?

Son compagnon soupçonnait peu sans doute ce qui se passait en lui, car sans s'interrompre il causait avec entrain et bonhomie, se contentant pour toute réponse d'un monosyllabe indifférent à de rares intervalles. M. de Sommereuil d'ailleurs était fort occupé à rendre les nombreux saluts qu'il recevait au passage, car en sa qualité de préfet du département il recueillait à chacun de ses pas une moisson de révérences et de sourires dont il jouissait sans fausse honte. C'était un fort bel homme, touchant de près à la cinquante, mais l'oubliant volontiers et sachant le faire oublier aux autres. Si un embonpoint prématuré alourdissait sa démarche et le forçait, par des nécessités d'équilibre, à rejeter fortement la tête en arrière, cela n'ajoutait-il pas une attitude de majesté à cette physionomie naturellement épanouie, où flottait un sourire sans malice, mais non sans finesse, et qu'éclairaient des yeux bien ouverts regardant droit devant eux? Il avait su se ménager dans son département une position exceptionnelle : jamais il ne fut sous le soleil préfet plus aimé ni plus heureux de l'être. Il en tirait vanité, et cette vanité avait ses avantages; elle le rendait indulgent pour le petit pays où il était confiné, et lui faisait trouver douce une résidence que d'autres auraient considérée comme un exil. — Cette blonde qui m'a souri au passage, disait-il non sans un peu de complaisance et avec la tranquillité limpide d'un ruisseau qui s'épanche, est une charmante et fine personne... Aimes-tu les blondes? Moi, je les redoute un peu... Ah! voici une de nos beautés à la mode, une brune, celle-ci; nous ne nous refusons rien, tu verras... Son mari est fort de mes amis, un peu lourd, mais brave homme... brave homme. Que se passe-t-il? Le président se promène avec le maire! Qu'est-ce que cela? Ils sont donc réconciliés? Vont-ils comploter ensemble maintenant? Mais j'oublie que ces petites querelles de ménage ne t'importent guère, à toi...

— Mais si, raconte.

— Ce serait trop long, et puis... Tiens! regarde là, à droite; regarde donc!... As-tu vu ces yeux? Et comme elle nous a lognés sous son voile! Elle va repasser, j'en suis sûr... La trouves-tu jolie?

— Non.

— Tu es difficile, et tu me blesses à l'endroit sensible; mais j'en appelle de Maurice endormi à Maurice éveillé... Tu ne l'as pas seulement regardée!

— A quoi bon?

— C'est que je compte te présenter à elle, pas plus tard que ce soir... Tu joues le whist, n'est-ce pas?

— Sans talent et sans plaisir.

— Tant mieux! Tu causeras avec M^{me} Leromillier; tu verras comme elle est charmante; elle te plaira.

— Le ciel l'en préserve!

— Pourquoi donc? Quelques propos galans ne sont pas pour lui faire peur... Elle serait femme à laisser prendre, sans trop de regret, un coin de son cœur.

— Et qu'en ferais-je? J'ai peu de goût pour ces petits jardinets sans mystère, où tout le monde pénètre et où d'honnêtes gens comme nous sont exposés à se couvoyer.

— Ah! c'est une forêt vierge qu'il te faut?

— Avec des tigres; oui, mon ami; j'ai une vocation pour la bête fauve.

Cette réponse et surtout l'air dont elle était faite n'avaient rien de plaisant sans doute, car M. de Sommereuil en perdit pour un instant sa bonne humeur.

— Pauvre garçon! murmura-t-il à demi-voix.

— Pourquoi me plains-tu? Pour Dieu! laissons-le passé, s'écria M. de Tresserves avec une rougeur subite. Je ne m'en souviens plus, je n'y pense pas, et surtout je n'en parle pas...

Il y eut un instant de silence pendant lequel M. de Sommereuil continua sa promenade, saluant toujours autour de lui avec un mélange si parfait de dignité et de grâce que chaque femme avait le droit de se croire particulièrement distinguée, sans pouvoir oublier jamais d'où tombait l'encourageante faveur. C'est le comble de l'habileté pour un homme en place de se faire aimer des femmes sans nuire à son personnage dans l'esprit des gens sérieux. M. de Sommereuil avait résolu ce problème avec tant d'aisance, que les mieux instruits même de ses faiblesses admiraient, plus encore que ses qualités réelles, l'apparente gravité de son caractère. L'illusion était complète, et tandis que le joyeux préfet faisait à son ami ses confidences badines et qu'ils s'avançaient l'un soucieux et le front incliné, l'autre se balançant avec une lenteur solennelle et murmurant à demi-voix ses petits mots discrets, chacun pensait qu'il s'agissait entre eux des questions de la dernière importance, et se félicitait qu'il eût plu au destin de placer en cette ville un homme si pénétré de ses devoirs et d'une si rare capacité. Il est vrai qu'il n'administrerait point mal, que nul ne se plaignait, et l'on

était d'accord pour lui prédire de grandes destinées. Cependant il ne devait pas s'élever beaucoup, ses facultés ne l'appelaient pas à de plus hauts emplois; mais il est toujours consolant pour la vanité de croire qu'on possède un trésor auquel d'autres portent envie, et c'est souvent avec ces illusions que les petites villes se résignent à n'être pas une capitale.

M. de Tresserves et son ami avaient déjà fait plusieurs fois le tour de la promenade, lorsque, s'étant engagés dans une allée plus solitaire, ils se trouvèrent en face de deux femmes assises à l'écart, au pied d'un tilleul, et qui fixèrent leur attention. L'une d'elles, petite et maigre, était de ces personnes auxquelles il est difficile d'assigner un âge; ses traits fins et fatigués autorisaient les calculs les plus divers, selon qu'on la supposait respectée par le temps d'une façon peu commune, ou prématurément flétrie par quelque cause inconnue. Elle était vêtue de noir avec une simplicité qui touchait à la pauvreté. Sa compagne, qui pouvait avoir de seize à dix-sept ans, était d'une beauté rare et délicate. Sa robe blanche à plis étroits et d'une coupe un peu surannée serrait sa taille svelte. Un manteau de couleur sombre, dont elle se protégeait sans doute contre le froid de la soirée, mais dont sa main distraite laissait échapper les plis, avait glissé sur le dossier de sa chaise, et faisait ressortir l'éclat pâle de son visage et de sa toilette. Elle semblait un de ces perce-neige qui fleurissent sur la terre brune aux rayons du soleil d'hiver. Contrairement à ses habitudes de politesse, M. de Sommereuil passa près de ces deux femmes sans se découvrir et en se détournant légèrement, comme s'il eût craint de les voir. — Qui est-ce? demanda M. de Tresserves, quand ils les eurent dépassées.

— Deux femmes malheureuses... La mère est la veuve d'un colonel... qui n'est pas mort...; pour parler plus clairement, elle est séparée de son mari depuis la naissance de sa fille, et elle fait, je te le jure, une rude pénitence, car dans les petites villes on sait tout, on n'oublie rien et on ne pardonne pas.

— Et on a raison, dit sèchement Maurice.

Ils se promenèrent quelque temps encore en causant, puis, se souvenant que M^{me} de Sommereuil recevait ce soir-là, ils se dirigèrent vers l'hôtel de la préfecture. La foule des promeneurs se dispersait déjà, les groupes étaient plus rares, mais encore bruyans et animés. Quand ils passèrent près du tilleul, ils virent de nouveau les deux femmes, toujours seules, l'une près de l'autre, en dehors du mouvement général et comme étrangères à la vie de tous. — Pauvre fille, dit M. de Tresserves, son isolement me fait peine.

— Que veux-tu? mon cher, la justice du monde a de ces cruautés fatales qui ne sont que de l'impuissance...

— Il est vrai que par compensation la justice du monde a des indulgences plus iniques encore que ses châtimens.

— Sans doute, et le malheur est de ne pouvoir réformer ni les uns ni les autres.

— Le malheur plutôt est que personne ne s'en soucie.

— Comment cela?

— Je te le demande en toute franchise, qu'y aurait-il de plus aisé pour toi, pour M^{me} de Sommereuil surtout, que de tendre la main à cette jeune fille? M^{me} de Sommereuil est bonne et respectée, il lui suffirait d'être brave et d'oser...

— Y songes-tu?... On lui jetterait la pierre.

— Et que lui importe? Pour un libre et vaillant esprit comme elle, tout n'est-il pas préférable à l'humiliation de subir les préjugés d'autrui?

— Eh! mon cher Maurice, M^{me} de Sommereuil n'est que trop disposée à braver l'opinion; elle s'est fait ainsi plus d'un ennemi, tandis que moi, je peux le dire, je n'ai que des amis.

— Tant pis pour toi.

— Tu parles comme un jeune homme que tu es.

— Regarde-moi donc; j'ai cent ans, mais je n'en suis pas moins révolté par l'injustice.

— Je voudrais savoir comment s'y prendrait ta vénérable sagesse pour réhabiliter M^{lle} Daubert. Ma femme ne peut pas aller demain lui faire une visite en lui demandant pardon de n'y avoir pas pensé il y a dix ans. Qu'y a-t-il de changé depuis ce temps?

— Il n'y a de changé que M^{lle} Daubert elle-même... Il y a dix ans, elle en avait cinq ou six et occupait peu de place en ce monde; maintenant au contraire son âge et sa beauté méritent qu'on en tienne compte. Pourquoi M^{me} de Sommereuil ne l'inviterait-elle pas à son bal du 14?

— Ah! je te vois venir, don Juan... Tu jettes tes filets, et du premier coup tu prétends ramener une perle.

— Es-tu fou...? Je ne fais pas la guerre aux petites filles.

Ils étaient arrivés à l'hôtel de la préfecture, où depuis longtemps tout était disposé pour la réception du soir. — Nous sommes en retard, dit le préfet; que va-t-on penser?...

— Un tout-puissant seigneur tel que toi n'est pas en peine de se faire pardonner, répondit Maurice en lui serrant la main. Bonne chance!

— Tu n'entres pas?

— Pas encore; mais, sois tranquille, je reviendrai assez tôt pour faire connaissance avec tes belles amies.

Il s'éloigna à pas lents, le front baissé, les sourcils rapprochés par une contraction qui lui était habituelle, et qui semblait attester

la tyrannie d'une idée fixe. Il suivait sans y prendre garde les rues qui s'ouvraient devant lui, indifférent au but et plus encore aux choses qui l'entouraient. Par instans, on eût pu croire qu'il chancelait, tant son pas était hésitant et lourd, tant la volonté laissait à l'abandon la machine humaine qu'elle était chargée de diriger. Il traversa un pont, et commença de gravir les hauteurs qui dominent la ville du Puy, du côté de Saint-Paulien ; mais, fatigué de la grand'route, il prit à sa gauche un sentier frayé à mi-côte. Bientôt l'horizon s'élargit peu à peu, et une étendue immense se déroula devant lui. M. de Tresserves touchait alors à une plate-forme circulaire adossée contre l'une de ces étonnantes colonnades de basalte sculptées par la nature dans les flancs du roc vif. Le sol était jonché de pierres qui ressemblaient à des chapiteaux brisés. Ce lieu, cerné de toutes parts par un précipice, n'avait qu'un accès, celui par lequel M. de Tresserves était venu. Il chercha un coin abrité contre le vent des glaciers, et, apercevant à quelques pieds plus bas une assise du rocher qui dominait le précipice, il y descendit, non sans quelque péril, et s'étendit sur les lichens calcinés. Toute la vallée du Puy se déroulait devant lui, et les cimes arrondies des montagnes du Velay s'étageaient à l'horizon comme les vagues amoncelées d'un immense océan. Au-dessus de sa tête, il ne voyait que le ciel où de grands nuages poursuivis par le vent couraient d'une course folle, pareils à des escadrons en déroute; quelques rougeurs enflammées traînaient encore au sommet des montagnes, et un rayon attardé, jaillissant entre deux cimes avec la rigidité d'un glaive, venait frapper sur sa longue aiguille la frêle chapelle de Saint-Michel, qu'il enveloppait d'une pourpre sanglante. Au-dessous de lui, tout au fond de la vallée, le gave roulait ses eaux, que la lumière ne pénétrait déjà plus. Couché sur cette pierre étroite en saillie sur l'abîme, où nul bruit humain ne venait l'atteindre, M. de Tresserves pouvait se croire seul au monde. Il était de ceux qui aiment la solitude, qui ont besoin de s'y retremper pour sentir pleinement ce que vaut leur âme, car seulement alors elle se développe à l'aise. Il y a des natures que le contact des autres hommes froisse et diminue, et contrairement à ce que l'on pourrait croire ce sont justement celles que la vie touche le plus, qui, sentant vivement, craignent de laisser deviner tout ce qu'elles sentent, ou qui ne se peuvent dégager de mille passions, parmi lesquelles souvent la tristesse domine. La solitude a d'austères bienfaits, elle permet à l'âme de se recueillir elle-même, de se reconnaître; elle lui rend sa dignité, compromise dans les conflits de chaque jour. — Et qui ne sait que le sentiment de cette dignité perdue ou diminuée est la plus intolérable des souffrances? M. de Tresserves avait cette faiblesse des âmes passion-

nées qui les fait se prendre à tous les pièges de la vie, et en même temps cette fierté qui ne peut supporter d'être à ses propres yeux moins digne d'estime. Il avait, jeune encore et sans qu'il y eût de sa faute, subi un de ces désastres sans remède qui foudroient l'existence; irrité, affaibli, perverti en quelque sorte par le malheur, il souffrait de toutes parts et ne se pardonnait ni de tant souffrir ni d'en être moins bon. Dans la solitude seulement, il reprenait possession de lui-même, n'oubliant rien, il est vrai, mais se jugeant alors et jugeant les autres avec plus d'équité; rien ne le blessait, aucun œil ne surveillait les mouvemens de son cœur, il pouvait désarmer en toute confiance et vivre une heure sans éprouver le poids de la vie.

Le pâle rayon qui illuminait la plus haute cime du Velay disparut bientôt, et le jour s'évanouit en même temps. Les montagnes s'effacèrent peu à peu dans l'ombre épaissie, et à la faveur de ces vagues ténèbres l'espace s'agrandit d'une façon démesurée. Tous les objets avoisinans, que M. de Tresserves avait à peine entrevus et que sa mémoire n'avait pu retenir, perdaient à ses yeux toute réalité, et une sorte de paysage fantastique semblait surgir dans les brumes du crépuscule. Il cherchait peu d'ailleurs à préciser les contours des formes indistinctes qui l'environnaient et se plaisait au contraire dans cet indéfini qui lui donnait toute la sensation du rêve. Quelquefois de minces graviers se détachaient tout à coup du rocher sur lequel il était couché et tombaient dans le vide; alors, penchant la tête sur le gouffre, où des flots de ténèbres semblaient s'entre-choquer et se confondre, il se plaisait à suivre dans ses bords inégaux cette poussière sonore qui frappait le roc avec un bruit de pluie, et en faisait jaillir des étincelles. L'ivresse du vide le prenait; cet abîme sur lequel il était penché, ce rien confus, insondable, qui s'ouvrait à ses pieds comme une porte béante sur l'invisible et l'inconnu, lui donnait des frémissemens de curiosité et d'impatience; par momens tout s'agitait, tournoyait autour de lui, la montagne elle-même se mouvait; les ténèbres montaient vers lui et l'attiraient avec des étreintes si puissantes qu'il s'attachait convulsivement au rocher, et, souriant de l'épouvante qui dominait ses nerfs, il se penchait plus encore sur le vide, et trouvait une jouissance aiguë dans cette lutte entre l'instinct révolté de la nature et son âme enivrée d'audace.

Il était ainsi penché sur le gouffre, les deux mains crispées au rocher, quand un bruit sec retentit derrière lui, et presque en même temps il se sentit assez rudement frappé à l'épaule par une pierre qui roula sur les flancs de la montagne et disparut dans les profondeurs du précipice. Maurice s'était levé brusquement, et, tournant les yeux vers la plate-forme d'où la pierre était partie, il eut le

temps d'entrevoir une ombre qui fuyait. S'élançant sur ses traces et la poursuivre, M. de Tresserves le fit avant d'y avoir songé; l'ombre pourtant avait de l'avance, et Maurice ne l'eût pas atteinte, si, se rappelant tout à coup la forme de l'étroit plateau où il se trouvait, il n'avait abandonné le sentier frayé pour couper en droite ligne à travers les pierres et les débris de toute sorte, au risque de se rompre le cou mille fois. Cette ruse de guerre lui réussit, et il atteignit assez tôt l'angle où le sentier tournait brusquement derrière la montagne pour barrer le passage à son ennemie, car l'ampleur de ses vêtemens n'avait laissé aucun doute à Maurice sur la nature de son mystérieux agresseur. — Eh! la belle, lui dit-il avec un peu de rudesse, quand on jette des pierres aux passans, c'est bien le moins qu'on s'en excuse. — Celle à qui il parlait ainsi balbutia quelques paroles où il distingua le mot de pardon. — Que faites-vous ici à cette heure? lui demanda-t-il d'un ton sévère encore, bien qu'il sourit déjà à la pensée qu'il avait peut-être troublé un rendez-vous, et l'embarras de l'inconnue, qui s'en allait sans répondre, n'était pas fait pour dissiper ce soupçon. Elle semblait si effrayée qu'elle fut obligée de s'appuyer contre une colonne de basalte; M. de Tresserves, la voyant chanceler, étendit la main pour la soutenir. — N'ayez pas peur, dit-il plus doucement; mais elle se méprit sans doute à ce geste, car elle fit un mouvement en arrière.

— N'approchez pas, s'écria-t-elle, je vous en prie; tenez, prenez ceci, et laissez-moi passer.

Elle lui mit dans la main un objet souple et léger qu'il retourna plusieurs fois avant d'en reconnaître la nature. — Mais c'est une bourse, s'écria-t-il enfin; Dieu me pardonne, elle me prend pour un voleur! Il eut beau regarder autour de lui, il n'y avait plus personne; il sonda vainement les buissons et la lisière du taillis voisin, il appela même à haute voix sans aucun succès, et dut reprendre enfin le chemin de la ville assez égayé de l'aventure. Quand il atteignit la préfecture, tous les invités étaient déjà partis, fidèles à l'invariable discipline de leurs habitudes. — Voyez, dit Maurice en tirant de sa poche la petite bourse si étrangement conquise et la jetant sur les genoux de M^{me} de Sommereuil, on ne perd pas son temps dans vos montagnes : voici mon butin. — C'était une bourse en soie bleue, un peu défraîchie et montée avec une extrême simplicité; elle ne contenait qu'une seule petite pièce d'argent. Quelques lettres tracées au crochet avec un fil d'or sur l'un des côtés attirèrent l'attention de M^{me} de Sommereuil et de Maurice, qui les déchiffrèrent curieusement. — *Souci!* dit cette dernière, qu'est-ce que cela veut dire?... Si c'est une devise, elle n'est pas gaie.

— Une bourse si légère ne saurait inspirer de riantes pensées,

reprit M. de Sommereuil ; ton inconnue, mon cher, a déposé là son bilan ; cœur et fortune, tout y est coté à sa valeur.

— Peut-être, répondit M. de Tresserves ; rendez-moi ce bien mal acquis, madame, c'est un talisman qui me portera bonheur.

II.

Cette petite aventure tint peu de place dans les pensées de M. de Tresserves ; il garda pendant plusieurs jours la bourse bleue dans la poche de son gilet, fit quelques questions à droite et à gauche, n'obtint aucun renseignement sur la victime de ce vol involontaire, et finit bientôt par n'y plus songer. Il déposa la bourse dans un coffret avec d'autres menus souvenirs ou curiosités de différent genre, et l'y oublia.

Ce n'était pas seulement son affection pour son parent et ami M. de Sommereuil qui avait amené en Auvergne Maurice de Tresserves, c'était surtout l'intention arrêtée de se fixer en quelque coin ignoré de ce pays, de s'y ensevelir vivant et de rompre violemment avec ses relations, ses habitudes, tout ce qui lui rappelait le passé. Il était arrivé chez M. de Sommereuil encore ébranlé et pour ainsi dire tout vibrant des secousses qu'il avait subies, bien que deux années de voyages lointains eussent calmé la première âpreté de sa douleur. Il se laissa aisément persuader de demeurer à la préfecture jusqu'à ce qu'il pût trouver dans le pays une terre à sa convenance.

Il y a peu d'hommes qui ne soient sensibles à une amitié de femme, surtout lorsque cette amitié leur est offerte par une personne jeune encore et à quelques égards supérieure. Douée d'un esprit pénétrant et cultivé, M^{me} de Sommereuil savait tout comprendre, même ce qui de sa nature lui était le plus étranger. On ne pouvait dire d'elle qu'elle fût passionnée, ni qu'elle fût tendre ; elle était plutôt *sensible*. Cette nuance peint à merveille ce caractère facile à l'émotion, capable de sacrifices sinon de dévouement, mais trop habitué à observer les autres et à s'analyser lui-même pour être jamais surpris par l'imprévu de la passion. Sans être coquette, M^{me} de Sommereuil avait l'art de le paraître, en sorte qu'on s'efforçait à lui plaire avec autant de zèle que s'il se fût agi de réussir, et ceux-là même qui se mettaient le plus en peine de la toucher savaient fort bien qu'ils en seraient pour leurs frais ; chacun pourtant trouvait son compte à cette duperie, car personne mieux que M^{me} de Sommereuil ne s'entendait à apprécier et à mettre en lumière la bonne grâce et l'esprit, et il était rare qu'on la quittât sans emporter une meilleure idée de soi. Elle avait aussi l'art délicat de pénétrer dans la plus intime confiance de ceux qui l'appro-

chaient sans provoquer jamais ni aveux ni confidences; sa finesse était extrême pour démêler les sentimens les plus secrets, et sa discrétion si parfaite qu'on était amené sans s'en douter à vivre devant elle à découvert, à penser et à sentir tout haut en sa présence.

M. de Tresserves éprouva bien vite la douceur d'être ainsi pénétré, et goûta une sorte d'allégement à voir en toute rencontre sa peine devinée, sans qu'un mot indiscret vint jamais effleurer le point douloureux de son cœur. L'éloignement de Paris, du centre où il avait vécu jusqu'alors, contribua aussi à lui rendre supportable le séjour du Puy; il se flattait que les événemens par malheur très connus de sa vie pouvaient y être encore ignorés ou déjà oubliés, et il trouvait dans cette illusion une sorte de sécurité et de repos. Sa situation d'esprit était donc meilleure qu'elle n'avait été depuis longtemps lorsqu'arriva le jour fixé pour le bal de la préfecture. Maurice consentit sans trop de répugnance à y assister. Il se promettait même un plaisir assez bouffon de cette soirée, où il espérait contempler dans tout leur éclat les ridicules de la province.

Ce qu'il vit à son entrée dans les salons différait peu cependant de ce qui se voit partout ailleurs : ce furent d'abord des groupes de jeunes filles bien coiffées, richement vêtues, valsant avec un abandon sans remords aux bras de petits jeunes gens intimidés, tandis que d'autres, moins naïfs, choisissaient avec intention les femmes d'un âge mur; dans les coins de la salle de danse, de jolies dames amplement décolletées excitaient par leurs manéges l'admiration de plus d'un personnage. Là, comme partout, plusieurs épaulettes triomphantes s'ébattaient audacieusement dans la moisson d'autrui; là aussi les hommes sérieux, pères et maris, étaient relégués dans les pièces écartées ou assis aux tables de whist; là encore, groupés dans les embrasures du salon, se voyaient, étalant leur mélancolie, quelques rêveurs, gens ennuyés ou timides, dont Maurice commença par se moquer, et qu'il imita presque aussitôt lui-même sans y prendre garde, en s'adossant au chambranle d'une porte. Il n'y a plus de province à proprement parler, il n'y a plus que des provinciaux, race indestructible de grotesques dont les plus curieux spécimens se rencontrent peut-être à Paris, dans les environs du Luxembourg ou dans le fond du Marais, plus qu'en tout autre pays de France.

M. de Tresserves rélléchissait à cela, lorsqu'il s'entendit appeler par M^{me} de Sommereuil.

— A quoi rêvez-vous ainsi? Racontez-moi vos mauvaises pensées, lui dit-elle gaiement.

— Imprudente!... Si je les disais pourtant?

— Nous nous connaissons trop..., répondit-elle en secouant la

tête avec un sourire : à mon âge, on est bien rassurée contre ces effrois-là. Que pensez-vous de mon bal ?

— Je suis confondu, répondit Maurice, qui se moquait volontiers en toute occasion de l'admiration de M. de Sommereuil pour ses administrées; le préfet est justifié, et son enthousiasme ne manque pas de bonnes raisons.

— Valserez-vous ce soir ?

— Hélas ! non; les ans en sont la cause... — Voici une bien jolie personne qui entre avec sa mère, s'écria tout à coup Maurice.

— Vous la reconnaissez ? dit M^{me} de Sommereuil après avoir salué les nouvelles arrivées.

— Pas le moins du monde.

— Ingrat !... je ne l'ai invitée que pour vous plaire; c'est Marthe Daubert.

— Ah ! je me souviens.

— Vous ne pouvez pas imaginer combien l'invitation de cette jeune fille et de sa mère va me créer de difficultés...

— L'impopularité sied aux grandes âmes, répondit Maurice philosophiquement; je suis curieux d'assister au coup de théâtre que va produire l'apparition de ces deux réprouvées.

Et M. de Tresserves se dirigea vers le grand salon, où il arriva assez tôt pour lire encore l'étonnement sur tous les visages, et pour entendre le chuchotement expressif de l'indignation publique. M^{me} Daubert et sa fille étaient assises l'une près de l'autre à l'extrémité de cette vaste pièce, et faisaient face à la porte d'entrée, où les hommes se pressaient et se coudoyaient pour mieux voir. Des murmures ironiques et flatteurs y bourdonnaient à la fois; tous les yeux avaient la même direction, et se rejoignaient sur ces deux femmes, qui, par une manœuvre habile et insensible de leurs plus proches voisines, se trouvaient déjà mises à l'écart, isolées au milieu de cette assemblée hostile, sous le scalpel vivant de ces regards obstinément fixés sur elles. Certes, si quelqu'un avait dû désarmer les sévérités de l'opinion, c'était Marthe Daubert. Elle avait dix-sept ans à peine; elle était douée d'un caractère de beauté qui la rendait particulièrement touchante. Ce qui était plus remarquable encore que la délicate finesse de ses traits, c'était son éclatante blancheur et la fluidité presque immatérielle de ses formes; elle y joignait un air d'innocence qui aurait semblé trop enfantin peut-être sans son regard, d'une expression et d'une gravité précoces, qui intéressait et inquiétait vaguement l'esprit. En ce moment, l'embarras qu'elle ressentait sans se l'expliquer jetait une faible rougeur sur ses joues, naturellement pâles, et la faisait se presser avec une timidité instinctive contre sa mère. Celle-ci souffrait mille fois plus que Marthe; aucun des signes malveillans qui s'étaient manifestés

à son entrée ne lui avait échappé. Elle avait remarqué le mouvement de répulsion qui avait fait le vide autour d'elle; elle ressentait l'outrage de ces regards obliques qui semblaient lui demander compte de sa présence. Rien de cela n'était nouveau pour elle. Depuis dix-sept ans, elle avait pu se familiariser avec toutes les formes silencieuses de l'injure; depuis dix-sept ans, elle supportait sans se plaindre, mais aussi sans fléchir, l'indifférence et le mépris d'une ville entière. Dans sa rude expiation, il ne s'était cependant point présenté encore une heure aussi cruelle que celle-ci. Jusqu'alors en effet, elle avait mis son orgueil à se tenir à l'écart, apportant un tel soin à fuir ceux qui l'évitaient, qu'ils s'en étaient souvent sentis blessés. Pour la première fois, M^{me} Daubert venait de faire un pas en avant, et elle se voyait durement repoussée; elle eut un frisson de désespoir et de honte, et maudit du fond de son âme l'invitation de M^{me} de Sommereuil, qui l'avait induite en cette fausse démarche. Elle n'avait pu s'empêcher d'y voir d'abord un gage d'oubli pour le passé, et s'était sentie désarmée et touchée par cette mansuétude inattendue; un attendrissement sincère s'était emparé d'elle et lui avait rendu des émotions, des larmes depuis longtemps taries. Pendant huit jours, toutes ses pensées, toutes ses heures laborieuses n'avaient eu d'autre objet que ce bal. Elle y était venue le cœur ouvert, pour la première fois de sa vie peut-être croyant au bonheur. Il ne fallut qu'un instant pour que ce ciel chimérique s'écroulât sous ses pieds: rien n'était oublié, le même dédain curieux, la même froideur l'entouraient. Une sorte de vertige s'empara de son esprit: pourquoi l'avoir invitée? que lui voulait-on? Était-ce cruauté, gageure, une nouveauté piquante offerte en spectacle aux invités? De quelque côté qu'elle tournât les yeux, tous les regards repoussaient le sien; sa tête se courbait; elle faisait en vain un appel à son courage, à son orgueil: une sueur froide perlait sur son front, et ses doigts se tordaient dans des mouvemens nerveux qui trahissaient son malaise. Elle se pencha vers sa fille, elle essaya de sourire en balbutiant quelques paroles inintelligibles que Marthe n'entendit pas. La pauvre enfant regardait de tous ses yeux ces jeunes filles rieuses, ces riches bijoux, ces lumières étincelantes qu'elle se reprochait de trouver plus belles que les étoiles, et M^{me} Daubert se sentit un peu calmée en voyant que sa fille ne paraissait point triste, mais était plutôt étonnée et éblouie. L'orchestre préludait d'ailleurs, les groupes se formaient, et le léger tumulte qui accompagne chaque danse venait en aide à la pauvre femme; elle abrita pendant quelques instans sa détresse derrière le rempart mobile que formaient les danseurs en passant et repassant devant elle. Un instant même, elle espéra follement que la réprobation qui s'attachait à elle épar-

gnerait Marthe. Plusieurs jeunes gens s'étaient avancés tout près d'elle et paraissaient se consulter; mais après une courte hésitation ils s'éloignèrent, et Marthe resta oubliée près de sa mère. M^{me} Daubert n'avait plus rien à attendre; résolue à emmener sa fille avant qu'elle eût senti tout le poids de cette humiliation, elle cherchait un moyen de s'éloigner sans être remarquée, quand Marthe se pencha vers elle. — Mère, j'ai regardé comment on valse, dit-elle tout bas; cela ne semble pas difficile, et j'en ferais tout autant. Pourquoi ne m'invite-t-on pas à danser comme les autres? — Les yeux de M^{me} Daubert s'emplirent de larmes; elle eut envie de se jeter aux genoux de sa fille en lui demandant pardon.

— Personne ne nous connaît, répondit-elle d'une voix tremblante.

— C'est vrai, dit doucement Marthe; mais un nuage passa sur son beau front, un nuage que la mère connaissait bien, qu'elle avait vu grandir jour par jour avec son enfant. Cette muette souffrance, ce besoin toujours refoulé d'aimer et d'être aimée, cette lourde solitude imposée au cœur de Marthe, elle en devinait l'amertume à travers son insouciance résignée et dans ses grands yeux qu'elle avait abaissés tout à coup, comme pour se détacher de cette fête, de cette joie auxquelles une fatalité inconnue la condamnait à rester étrangère. Était-ce donc là tout ce qui devait résulter d'heureux de cette fête, où M^{me} Daubert s'était crue obligée de venir, malgré d'instinctives répugnances, pour soustraire enfin son enfant à l'ostracisme qui pesait sur elle depuis sa naissance?

A ce moment, M. de Tresserves s'approcha du préfet, qui discourait dans un cercle d'hommes graves, et, le tirant à part, le pria de le présenter sur-le-champ à M^{me} Daubert. — Cette pauvre femme est à demi folle d'humiliation et de douleur, lui dit-il; tu ne l'as pas invitée pour la mettre au pilori, n'est-il pas vrai?

M. de Sommereuil était bon; sa sollicitude une fois éveillée, il ne négligea rien pour effacer l'impression pénible qu'avaient pu ressentir la mère et la fille; il s'assit même auprès d'elles, témoignant par son attitude qu'il prétendait les faire respecter chez lui. Après quelques mots échangés avec M^{me} Daubert, Maurice s'approcha de Marthe. — Aimez-vous le bal? lui dit-il.

— Je ne sais, répondit Marthe, qui avait rougi en voyant Maurice s'adresser à elle. J'ai bien peu le droit d'en parler.

Elle souriait, mais M. de Tresserves comprit le regret involontaire qui se cachait sous ce sourire. — Si mes cheveux blancs ne vous faisaient pas peur, je serais heureux de valser avec vous, lui dit-il.

Marthe le regarda, ne sachant d'abord s'il parlait sérieusement; un éclair de joie brilla dans ses yeux. — Essayons, dit-elle avec

une vivacité enfantine en se levant au premier signal de l'orchestre.

Maurice l'entraîna toute frémissante et toute pâle d'émotion. Les pas légers de la valse, qui ressemblent à des battemens d'ailes, ses tourbillons rapides soulevaient Marthe sans effort ni secousse; elle glissait, souple et docile, sans volonté et sans désir, appuyée au bras de Maurice. Le flot brillant des danseurs qui fuyaient autour d'elle, la musique enivrante et molle, tout cet éclat profane qu'elle n'avait même pas senti dans sa sévère adolescence la jetait dans un ravissement inexprimable. — Quoi! déjà? s'écria-t-elle quand ils s'arrêtèrent.

— Je vois que vous aimez la valse.

— Et les fleurs, les lumières, le bal tout entier, répondit-elle.

Cependant une réaction s'opérait dans l'opinion mobile du salon; les attentions marquées du préfet pour M^{me} Daubert avaient fait réfléchir plus d'une vertu altière. On s'était avisé tout à coup qu'il y a des circonstances où il sied d'être magnanime; les hommes surtout furent de cet avis, la beauté de Marthe aidant. Quand elle revint à sa place après que la valse fut finie, elle se trouva donc assaillie par une foule de jeunes gens empressés à se faire remarquer en *s'affichant* avec elle. Combien y en a-t-il dans le monde de ces braves dont le courage grandit à mesure que le péril diminue! Il n'est rien qu'ils n'osent quand la route est frayée. Marthe ne put rester insensible à un empressement si extraordinaire, elle en reporta tout le bienfait à Maurice.

M. de Tresserves s'était éloigné, laissant Marthe aux prises avec les embarras de son triomphe. Maurice, qui se disait vieux et qui le pensait sincèrement, avait trente-cinq ans environ; sans être absolument beau, il était remarquable par l'élégance de sa tournure, par l'expression ferme et pensive de sa physionomie, par je ne sais quelle grâce indéfinissable qui fixait l'intérêt sans qu'il parût s'en soucier. On le connaissait à peine encore dans la société du Puy, et qui ne sait tout ce que l'inconnu a d'attrait? Un vague prestige romanesque l'entourait, et depuis quinze jours il était l'objet de toutes les conversations de la ville, le point de mire des plus jolies femmes. Plus d'une était venue au bal avec l'intention d'enlever sa conquête, et Dieu sait si ce soir-là Marthe fit des jalouses!

M. de Tresserves cependant errait dans le bal, regardant de loin passer Marthe aux bras de ses danseurs, blanche et fluette; ses grands yeux noirs brillaient de plaisir, ses lèvres étaient entr'ouvertes; elle dévorait l'espace. — Divine jeunesse! se disait-il, et il souriait en comparant dans sa pensée ce front rayonnant, cette Marthe triomphante avec l'humble enfant si tristement assise tout

à l'heure près de sa triste mère; il se savait gré du changement survenu dans ce jeune cœur et sur ce jeune front.

— Eh bien! vous ne dansez plus, lui dit une voix railleuse; les ans en sont la cause!

— Moquez-vous, répondit-il en se retournant vers M^{me} de Sommereuil; le bal me monte à la tête, et je jette mes béquilles; voulez-vous m'accorder une valse?

— Non, certes; je ne me risque pas aux comparaisons, et la valse n'est plus mon champ de bataille. Je me réserve. Retournez à votre protégée, qui est bien ce soir la plus brillante étoile de mon paradis. Par Mahomet! comme dirait M. le préfet, toutes nos beautés en renom sont un peu éclipsées. La voici qui se dirige de ce côté; n'est-elle pas charmante? Elle tient si peu de place au milieu de la mousseline dont elle est enveloppée, qu'elle semble elle-même transparente.

M^{me} Daubert, accompagnée de sa fille, se dirigeait en effet vers M^{me} de Sommereuil pour prendre congé et la remercier. Marthe ajouta quelques mots timides qui peignaient naïvement son plaisir, et par un mouvement instinctif elle tourna les yeux vers Maurice; mais elle les baissa aussitôt en rougissant. Celui-ci ne voulut pas augmenter son embarras en ayant l'air de le remarquer. — Est-ce là le livre d'or de vos triomphes? dit-il en désignant un petit carnet que Marthe roulait entre ses doigts. Combien d'heureux ce soir?

Pour toute réponse, elle lui tendit le carnet avec un sourire.

— Il n'y a donc pas de secret? reprit-il en voyant ce mouvement spontané de confiance.

— Un secret! A quel propos?

— Mais quelque nom inscrit à part, et qui mérite un souvenir spécial par exemple.

— Non, dit-elle en secouant la tête, puis, se ravisant aussitôt: Il y a bien un nom dont je voudrais me souvenir, reprit-elle en rougissant de plus en plus; mais celui-là, j'ai compté sur vous pour l'écrire, et elle lui montra la première valse, devant laquelle le feuillet était resté blanc.

— C'est juste, répondit gaiement Maurice; un premier danseur est chose d'importance comme la première robe de bal: il en faut garder un échantillon. Que diriez-vous maintenant, reprit-il après avoir écrit son nom à la place réservée, si je refusais de vous rendre ces précieuses archives, ou si j'exigeais une rançon?

— J'offrirais la rançon, répondit-elle ingénument.

— Prenez garde, dit Maurice, qui s'amusait de sa naïveté; je pourrais demander des choses bien difficiles!

— Quoi par exemple?

— Mais un souvenir de ce soir, une fleur de votre bouquet.

— Je n'en ai pas.

— Eh bien! une confidence alors... un mot que vous n'avez dit à personne, qui me révèle quelque chose de vous, de votre vie passée, de l'impression que vous emportez de cette soirée et de la place que vous m'y laisserez dans vos pensées.

— Tant de choses en un seul mot! demanda Marthe en hésitant.

M^{me} Daubert s'éloignait et appelait sa fille. Marthe étendit la main vers le carnet, mais M. de Tresserves le retint en riant.

— Eh bien! soit, reprit Marthe, je consens. — Et, prenant le carnet, elle écrivit un mot sur un des feuillets qu'elle arracha ensuite.

— C'est à coup sûr une confidence, dit-elle; mais vous n'y comprendrez rien, et ce sera là ma vengeance.

Elle lui remit le feuillet et s'éloigna tandis que Maurice le déployait curieusement.

— *Souci!* s'écria-t-il avec un mouvement de surprise qu'il ne put réprimer; voilà qui est singulier. — Et il s'élança sur les traces de Marthe; mais elle avait déjà quitté le bal.

III.

Bien que M. de Tresserves ne fût plus un enfant et que les sévères réalités de la vie lui eussent fait perdre le peu de goût qu'il avait pu avoir autrefois pour le romanesque, il ne put s'empêcher, quand il fut seul, de tirer de sa cachette la petite bourse bleue et de comparer le mot laissé par Marthe entre ses mains avec celui qui brillait d'un éclat un peu terni sur un des côtés de la bourse. Il n'y avait pas à en douter, les cinq mêmes lettres s'y trouvaient également reproduites. M. de Tresserves ne put s'empêcher aussi de remarquer la singulière coïncidence qui, deux fois en si peu de temps, jetait ce mot de triste augure sous ses yeux, et il se demanda s'il était dans la destinée de Marthe d'être l'instrument choisi pour agiter de nouveau la morne immobilité de sa vie. Que cette pensée l'effrayât beaucoup, il est permis d'en douter, car il y a peu de malheurs, parmi ceux même qui semblent intolérables, qui nous empêchent de mieux espérer de l'avenir, et il est rare que le cœur soit assez rudement atteint pour s'en tenir à une seule expérience; tout au plus perd-il pour un temps le goût de nouvelles tentatives, mais non pas l'espérance d'y mieux réussir à l'occasion.

Aussi M. de Tresserves, tout meurtri et blessé qu'il fût encore, se sentit fort peu inquiété par ces vagues avertissemens du destin, dont le seul effet fut d'éveiller sa curiosité au sujet de Marthe, ce que peut-être toute la beauté de la jeune fille n'eût pu obtenir. Il mit la bourse bleue dans son portefeuille avec l'intention de la

rendre au plus tôt, et s'informa dès le lendemain près de M^{me} de Sommereuil de la demeure de Marthe. Cependant les jours se succédèrent, et M. de Tresserves n'alla point chez M^{me} Daubert.

Des occupations d'une autre nature lui prirent, il est vrai, tout son temps. Il s'était décidé subitement à acheter le vieux donjon fort délabré de Vaudebise, situé sur un des contre-forts les plus escarpés du Mézenc; cette acquisition lui créa bientôt toute sorte d'embarras. Il ne restait plus de la vieille demeure féodale qu'un corps de logis fort étroit, adossé à une haute tour carrée qui se balançait les jours d'orage comme un peuplier dans une prairie, et qui depuis longues années menaçait de s'écrouler au premier vent. Il fallut y mettre des ouvriers. A l'intérieur, il n'y avait pas une boiserie qui ne fût émiettée et rongée par le temps ou l'humidité. M. de Tresserves déploya une grande activité pour rendre promptement habitables les quelques pièces qui lui étaient indispensables, et ce n'était pas sans peine et sans fatigue qu'il pouvait se flatter d'y parvenir. Les ouvriers étaient rares, les chemins défoncés; Vaudebise, construit sur un pic isolé, n'était accessible que d'un seul côté par une rampe étroite, raide, surplombant au-dessus d'un profond ravin où roulait bruyamment un petit ruisseau échappé de la montagne. Cette rampe, d'une longueur de plus d'un kilomètre, était ravinée par les pluies, crevassée en plus d'un endroit et absolument impraticable à toute espèce de voitures. Les matériaux nécessaires à la réparation du château étaient donc déposés d'abord au bas de cette route périlleuse et montés ensuite à dos de mulet. Les pierres heureusement ne manquaient pas à Vaudebise; on les tirait toutes préparées des murailles écroulées et amoncelées en ruines.

Quelque désir qu'eût M. de Tresserves de s'installer dans ce vieux *burg* dont la sauvagerie le tentait, et quelque peine qu'il se donnât pour en hâter le moment, il fut obligé de s'avouer qu'il s'écoulerait plusieurs mois avant qu'il pût raisonnablement prendre possession de son nouveau domaine. Cette conviction calma un peu la passion que lui avait inspirée la tour ébréchée de Vaudebise, et des tracasseries d'un autre genre vinrent s'ajouter à ce premier désappointement. Le domaine de Vaudebise se composait d'une assez grande étendue de bois et de bruyères, et d'une étendue plus considérable encore de roches stériles qui formaient une sorte de défense naturelle et une clôture en partie infranchissable autour du château; mais, si escarpés qu'ils fussent, les rochers n'empêchaient ni le pillage des bois, ni la destruction du gibier. Les braconniers ne s'embarrassaient pas pour si peu, et la négligence du précédent propriétaire, qui était un vieux garçon fort riche et fort infirme,

peu soucieux de chasse et même d'argent, avait en quelque sorte encouragé et justifié ces désordres. Les habitans du pays avaient pris l'habitude de considérer Vaudebise comme une sorte de terre libre, un grand communal dont chacun tirait parti selon ses besoins. Ils trouvèrent donc très mauvais que M. de Tresserves eût la prétention d'être maître chez lui et d'avoir des gardes pour faire respecter ses bois et ses lapins. On lui disputa le terrain pied à pied; il fallut se décider à sévir. Quelques procès-verbaux furent dressés contre d'audacieux voisins obstinés dans leurs habitudes de rapines, et avant même d'avoir dormi sous son toit M. de Tresserves se vit entouré d'ennemis et obligé de se tenir sur une vigilante défensive. Il eut beau se montrer généreux envers les pauvres et juste en toute occasion; il ne put désarmer les rancunes. Les paysans persistèrent à le regarder comme un usurpateur et un tyran; les bienfaits dont il les combla ne purent leur faire oublier les fagots qu'ils étaient habitués à couper dans ses bois, ni le gibier qu'ils tuaient sur ses terres.

M. de Tresserves, qui avait rêvé d'employer au bonheur des autres une vie dont il ne savait plus que faire pour lui-même, s'affligea sincèrement de cette malveillance, dont les témoignages ne lui manquèrent pas. Cependant, bien qu'un peu refroidi, il ne se découragea point, et remit au temps le soin de le faire mieux juger. Il n'en persista pas moins à maintenir énergiquement tous ses droits, bien convaincu que la faiblesse n'a rien de commun avec la bonté, et qu'un abus toléré en engendre d'autres qui sont intolérables. Il poursuivit les réparations de Vaudebise sinon avec autant d'illusions, du moins avec autant d'assiduité qu'au commencement, et continua de rendre service à des gens qui le haïssaient et l'accablaient de mauvais procédés; mais on ne se heurte pas impunément à l'égoïsme humain, et M. de Tresserves rapporta de chacun de ses voyages à Vaudebise une tristesse nouvelle qui s'ajoutait à des chagrins plus invétérés et plus incurables. Ses amis s'effrayèrent de ce redoublement de tristesse et tentèrent en vain de le distraire; il les évitait et passait la plus grande partie de son temps à faire de longues promenades solitaires dans les montagnes qui entourent le Puy; il rentrait souvent fatigué, presque toujours moins soucieux. D'autres fois, selon le caprice ou le jour, il emportait des crayons, allait s'asseoir sur quelque point élevé du pays, et dessinait pendant des heures entières tantôt un site de son choix qu'il copiait avec une scrupuleuse exactitude, tantôt quelque paysage fantastique qu'il remplissait de ses rêves, car ni le temps ni les chagrins ne dispensent de rêver. Chacun poursuit sa chimère, noble ou vulgaire, et l'emporte avec soi dans la tombe.

Un des postes d'observation que préférait M. de Tresserves, c'é-

tait, tout au sommet du mont Corneille, une terrasse étroite collée au flanc de la cathédrale, abritée d'un côté par les bâtimens de l'ancienne salle capitulaire, et dominant à une assez grande hauteur la ville étagée sur la base de la montagne et tout le pays environnant.

Un jour que M. de Tresserves allait chercher dans cette promenade favorite un refuge contre le soleil, il lui arriva de s'aventurer par distraction en un chemin qu'il ne suivait pas habituellement. Il s'en aperçut bientôt, et prit plaisir à s'enfoncer au hasard dans le dédale de ruelles qui gravissent les flancs abrupts du rocher entre de hautes murailles nues percées de portes étroites et rares. Tantôt ces ruelles s'enlacent en replis tortueux, tantôt elles se dressent à pic comme des échelles; l'herbe y pousse entre les pavés, et la pente est quelquefois si raide que de larges entailles creusées dans le sol, en forme de marches grossières, en rendent seules l'accès praticable. On dirait une ville maure ou plutôt les détours silencieux d'un cloître gigantesque. Pour se guider dans ce labyrinthe, M. de Tresserves levait de temps en temps les yeux vers la tour de la cathédrale, droite comme un phare au-dessus de sa tête; il montait avec lenteur, lisant curieusement le nom souvent effacé de ces rues désertes. Un de ces noms attira son attention : — Rue de l'Évêché, c'est bien cela, se dit-il en regardant autour de lui, et voici sans doute la maison de Marthe. A droite et à gauche se dressaient deux grandes murailles qui semblaient diminuer de hauteur à mesure que la rue s'élevait. A sa gauche, au-dessus d'un seuil chancelant, se trouvait à quelques pieds du sol une porte basse dont le bois disjoint laissait passer de maigres rameaux; à la poussière dont elle était revêtue, à son air humilié et triste, on devinait une porte condamnée. Quelques branches de vigne dépassant de ce côté la crête du mur en atténuaient la sèche nudité. Et un peu au-delà, vers le sommet de la ruelle, M. de Tresserves pouvait apercevoir, au-dessus de ce même mur et comme accoudé sur le faite, le profil d'un toit écrasé, dont le temps avait ébréché et noirci les tuiles. Ce toit faisait l'angle de la rue de l'Évêché et de la rue des Moustiers, et abritait sur cette dernière rue une humble façade composée d'un simple rez-de-chaussée, qui semblait y dormir dans un morne ennui. Des volets de bois plein fermaient hermétiquement les deux fenêtres entre lesquelles se trouvait la porte d'entrée. L'aspect terne et revêché de cette maison qu'il avait regardée pourtant avec une certaine curiosité n'inspira point sans doute à M. de Tresserves le désir d'en franchir le seuil, car il poursuivit bientôt sa promenade et ne tarda pas à gagner son observatoire.

Il était rare que Maurice montât en ce lieu sans entrer dans l'église : il aimait la vieille basilique, lourdement appuyée sur ses pi-

liers romans; il en aimait la rudesse imposante, les murailles nues, les voûtes cintrées, le jour éteint qui les éclaire. Il lui était arrivé plus d'une fois de s'y oublier longtemps à regarder l'ombre s'épaissir par degrés et envahir le sanctuaire, à écouter les sourdes rumeurs qui circulent dans l'enceinte sonore, ou les pas discrets, les murmures recueillis des pauvres femmes qui venaient prier Dieu. La majesté de ce lieu consacré par la piété et les larmes de tant de générations avait le pouvoir de calmer quelquefois l'irritation de son cœur. Il s'appuya contre un des piliers de pierre, laissant son âme errer en liberté sous ces voûtes sacrées et agiter tour à tour ses vaines colères, ses découragemens ou ses désirs confus, comme un captif qui secoue en fuyant les anneaux brisés de ses chaînes.

Il était ce jour-là particulièrement triste, et le contraste d'une chaude et éclatante journée n'avait fait qu'aigrir sa tristesse. Mille circonstances oubliées lui revenaient en mémoire, d'après souvenirs le prenaient à la gorge; tout ce qu'il y avait en lui de violent et d'amer bouillonnait sourdement, et la paix du saint lieu ne pénétrait qu'à peine dans ce cœur tout palpitant de passions humaines. Il quitta l'église et alla s'accouder sur la terrasse. Le soleil inondait de lumière les sommets des montagnes qui ferment l'horizon; sous le poids brûlant de ses rayons, la ville entière était comme assoupie; le bruit s'y éteignait avec la vie, un instant suspendue dans les places et les promenades désertes. Du point où il était placé, M. de Tresserves dominait l'ancienne ville étagée sur les flancs du mont Corneille au pied de la vieille basilique, qui semble la couvrir de son ombre; ses yeux distraits erraient dans le fouillis inextricable de rues tortueuses et raides entassées l'une sur l'autre et s'élevant pêle-mêle jusqu'à lui. Tout à coup son regard devint attentif et s'arrêta sur une petite maison de modeste apparence qui se présentait alors de trois quarts à l'angle de deux ruelles sombres : il venait d'en reconnaître la façade morose et la porte étroite entre les deux fenêtres obstinément closes; mais ce qu'il n'avait pas vu jusqu'alors et ce qu'il découvrait maintenant, c'était le petit jardin en terrasses successives coupé vers le milieu par une épaisse allée de tilleuls qui en dissimulait la partie basse, celle où se trouvait la porte condamnée. Sur la terrasse la plus voisine de la maison, communiquant avec les étages inférieurs par un escalier de pierres moussues et disjointes, des buissons de fleurs, de chèvrefeuilles et de roses débordaient sur l'allée sablée, où dormait en ce moment à l'ombre d'un laurier un chat tout de son long étendu. De ce côté, la façade de la maison était aussi riante que l'autre paraissait austère; une vigne vierge la revêtait de verdure; le toit un peu relevé laissait place à un étage au-dessus du rez-de-chaussée, et toutes les

fenêtres ouvertes riaient gaîment au soleil. Un invincible attrait retint les regards de Maurice sur ce petit logis épanoui parmi les fleurs, humble nid tout préparé pour l'amour, — si l'amour était de ce monde. — Pourquoi Dieu, qui a fait l'univers, se disait-il, n'a-t-il pas voulu créer un cœur, un seul qui sût aimer? — Et songeant à cette poursuite éternellement vaine de tous ceux qui ont cru saisir l'insaisissable chimère : — Volupté ou vanité, pensait-il, mais point d'amour!

Ses yeux pourtant ne pouvaient se détacher de la maison de Marthe. Il y a des choses muettes qui ont en quelque sorte un langage et qui nous parlent; cette humble demeure, ce petit jardin plein de soleil et d'ombre avaient une grâce cachée, un recueillement claustral qui parlaient à l'âme de Maurice. C'était comme un secret appel auquel il finit par céder. Surmontant tout à coup la résistance intérieure qui l'avait jusqu'alors retenu, il quitta la terrasse et descendit lentement la rue de l'Évêché; un instant après, il s'arrêtait à la porte de M^{me} Daubert.

III.

— Ainsi donc, vous l'avez vue chez elle? disait M^{me} de Somme-reuil en se promenant un soir avec Maurice.

— Je l'ai vue.

— Quelle impression Marthe a-t-elle produite sur vous au grand jour et dans son cadre naturel?

— En vérité, mon impression est encore confuse. Imaginez quelque chose d'antique et de jeune à la fois, des meubles fanés et des fleurs fraîches, une vieille Anglaise couperosée, sèche comme une nonne, qui ouvre la porte sans mot dire, et des oiseaux qui chantent à plein gosier, — M^{me} Daubert en deuil avec un visage à la fois ardent et ascétique, puis Marthe, jeune comme l'aube et fraîche comme elle, repaisant gravement du vieux linge! A la voir ainsi, les yeux baissés, avec sa robe étroite de basin blanc, assise toute droite sur sa haute chaise de bois sculpté, on dirait une petite Vierge d'albâtre dans sa niche gothique.

— Et vous avez déposé vos hommages aux pieds de la madone?

— Avec sa bourse, oui, madame.

— Et qu'a-t-elle dit?

— Rien que de très simple. Le soir où je l'ai rencontrée pour la première fois sur la route de Saint-Paulien, elle venait d'y monter avec sa mère, comme elle le faisait presque chaque jour depuis longtemps, sans jamais rencontrer personne, car les étrangers qui visitent le pays ne se hasardent guère en ce lieu qu'en plein jour. M^{me} Daubert, fatiguée d'avoir gravi si longtemps, s'était assise à

l'abri du vent dans un coin du taillis, et Marthe se promenait librement autour d'elle sans s'écarter beaucoup. Elle s'était ainsi avancée jusque sur la plate-forme au-dessous de laquelle j'étais assis; le hasard fit rouler sous son pied une pierre qui vint m'atteindre dans ma retraite. Son effroi fut grand quand elle me vit paraître tout à coup devant elle, plus grand encore quand elle s'aperçut que je la poursuivais, — et dans son trouble, me prenant sérieusement pour un malfaiteur, elle me livra sa bourse, le seul objet qui lui parût digne d'exciter mes convoitises.

— Retournez-vous chez elle?

— A quoi bon?

— C'est ce que je pensais.

— Lui avez-vous demandé pourquoi ce mot de *souci* et ce que veut dire une devise si morose?

— Ce n'est point une devise, c'est son nom, — un petit nom intime et tendre que lui a donné sa mère, et qui en dit beaucoup sur les angoisses et les chagrins de la pauvre femme. N'est-ce pas en effet son cruel et cher souci de chaque jour que cette enfant?

— Ainsi votre roman est déjà fini?

— Tous les romans finissent, madame, et les plus courts sont les bons : celui-là ne me laissera ni remords ni regrets...

M. de Tresserves retourna chez Marthe, il y retourna même souvent. Il prit l'habitude de la voir à des intervalles presque réguliers. Cependant il ressentait une sorte d'éloignement pour M^{me} Daubert; la présence de cette femme, dont il connaissait la triste histoire, éveillait en lui le souvenir d'une cuisante douleur sur laquelle il cherchait en vain à s'étourdir. Il souffrait près d'elle, et pourtant il revenait toujours, cédant ainsi à un attrait qu'il évitait de définir. L'intérêt tout naturel que devaient lui inspirer l'isolement et l'abandon de Marthe le justifiaient assez; il se louait même de son empressement, bien loin de s'en repentir.

M^{me} Daubert, qui tolérait ses fréquentes visites, obéissait à de moins naïves illusions. Sa pénétration, aiguë par de longues souffrances, démêlait clairement les sentimens contraires qui agitaient Maurice; mais, si sa fierté était blessée, elle n'en tenait nul compte et supportait stoïquement sa souffrance sans daigner même y prendre garde. Sa tendresse pour Marthe, exaltée par un impérisable remords, la rendait insensible pour ce qui ne touchait qu'elle-même. Elle n'avait qu'un but, venger Marthe des injustes mépris qu'elle avait subis à cause d'elle en lui assurant une vie heureuse et honorée. Loin de s'effrayer des assiduités de M. de Tresserves, elle les encourageait au contraire. Quand Maurice arrivait, il trouvait toujours Marthe près de sa mère, vêtue de blanc, sans

un ruban ni même une fleur sur sa robe d'étoffe commune et d'une coupe puritaine; son seul luxe était la fraîcheur éclatante de cette modeste toilette. M. de Tresserves lui parlait la plupart du temps sur ce ton de badinage innocent que l'on prend volontiers avec les enfans, et Marthe n'en paraissait ni surprise ni offensée. Elle n'était guère savante, car elle n'avait jamais eu d'autres maîtres que sa mère. Elle chantait d'une voix frêle, en s'accompagnant sur un aigre piano, quelques vieux airs avec un goût naïf qui amusait M. de Tresserves; il entreprit de lui donner des conseils, imprudence dont il ne comprit que plus tard toute la gravité.

Ce fut une circonstance bien légère en apparence qui l'éclaira tout à coup. Marthe venait de jouer sous sa direction une sonate nouvelle, et soit que Maurice fût mal disposé, soit que les sons aigus du piano irritassent ses nerfs, il s'était montré sévère, à tel point que plusieurs fois Marthe avait levé vers lui un regard étonné et suppliant. Maurice se tourna vers M^{me} Daubert : — Je suis un maître bien dur, n'est-il pas vrai? je ne mérite guère de laisser des regrets... Aussi serai-je vite oublié...

— Partez-vous bientôt?

— Dans quelques jours.

Ce ne fut ni un cri ni un soupir, pas même un involontaire frémissement qui l'avertit en ce moment de lever les yeux sur Marthe; ce fut une intuition soudaine, un de ces coups muets qui frappent deux cœurs à la fois et leur fait sentir la chaîne invisible qui les unit. Les mains de Marthe avaient glissé sur ses genoux; son regard fixe s'attachait à Maurice avec une expression d'angoisse si sincère qu'involontairement il y répondit.

— Je reviendrai souvent, dit-il en souriant.

— As-tu donc oublié que M. de Tresserves doit s'établir ces jours-ci à Vaudebise? reprit M^{me} Daubert.

— Non, non, je ne l'ai pas oublié, répondit Marthe, dont les couleurs renaissaient peu à peu; j'avais cru d'abord qu'il s'agissait de tout autre chose.

Elle quitta son piano, et personne n'insista sur ce léger incident; mais il ne fut oublié ni de Maurice ni de M^{me} Daubert, que l'émotion de sa fille avait frappée au cœur. — Marthe aimait M. de Tresserves, il ne lui était plus permis d'en douter. Que cet amour fût quelque chose d'inattendu pour elle, M^{me} Daubert n'eût point osé le dire : plus d'une fois en effet, dans le secret de sa pensée, elle en avait accueilli l'espoir; mais elle ne croyait pas que ce rêve pût devenir une réalité si prochaine, si immédiatement menaçante. Que devait-elle faire? S'attrister ou se réjouir? Elle l'ignorait. Pouvait-elle compter sur l'amour de M. de Tresserves? Elle n'osait. Pourtant ses fréquentes visites, le vif plaisir qu'il y prenait, attes-

taient l'empire de Marthe; mais jusqu'où pouvait s'étendre cet empire? M. de Tresserves était-il homme à ne tenir compte ni de la fortune ni de la position sociale et à épouser une pauvre et obscure enfant comme Marthe? ne pouvait-il y avoir quelque obstacle inattendu? La profonde tristesse de M. de Tresserves ne lui avait pas échappé; mais, quelque tentative qu'elle eût faite pour en découvrir la cause, elle n'y était pas parvenue : tout ce qu'elle savait, c'est que Maurice avait perdu son père dès son enfance, et que sa mère était morte récemment. Elle savait en outre que M. de Tresserves était fort riche, et c'était tout. Mille craintes vagues qu'elle n'avait pas pressenties quand le danger semblait éloigné vinrent subitement l'assaillir. Tenait-elle enfin l'éclatante revanche que lui devait le destin, et qu'elle poursuivait avec une opiniâtre passion? ou n'avait-elle fait que compromettre imprudemment le repos de Marthe? Comment s'éclaircir? Elle ne connaissait personne... C'est dans cet instant de trouble et de doute qu'elle sentit toute l'amertume de son isolement. A qui demander un conseil? Tout lui était ennemi ou indifférent... Le nom de M^{me} de Sommereuil cependant lui vint dans son insomnie : elle résolut de chercher près d'elle les éclaircissemens qui lui manquaient.

Mais, quand elle se présenta le lendemain à la préfecture, elle se trouva au milieu d'un cercle nombreux; les visites se succédaient sans interruption; ce n'était pas le moment de risquer une délicate enquête... Elle entendit, il est vrai, deux dames parler à voix basse de M. de Tresserves, mais elle ne pouvait suivre leur conversation; leurs airs mystérieux, quelques mots qu'elle saisit au vol accrurent son inquiétude. Obligée de partir sans avoir rien éclairci, elle prit à part un instant M^{me} de Sommereuil pour obtenir d'elle la faveur d'une prochaine entrevue dont elle lui laissa pressentir l'objet. M^{me} de Sommereuil comprit à demi-mot; par malheur elle partait le lendemain, et devait être absente deux jours. L'entrevue fut donc fixée au vendredi suivant. M^{me} Daubert s'éloigna plus préoccupée qu'elle ne l'était avant cette visite.

Il y a des âmes si rudement meurtries par la vie qu'un bonheur facile les effraie; elles craignent instinctivement un piège là où d'autres ne voient qu'une occasion de se réjouir. M^{me} Daubert se demandait si elle n'était pas une de ces tristes âmes acharnées à leur propre souffrance, dont l'inquiète sagesse se nourrit de mille défiances. Elle s'encourageait elle-même à espérer. D'ailleurs elle avait si peu de temps à rester dans cette incertitude; ne pouvait-elle jusque-là ajourner ses craintes? Deux jours, c'est peu en effet; mais il y a des instans où les événemens se précipitent, quels que soient nos calculs et nos résistances; il semble que la destinée ait hâte d'achever son œuvre. Pendant que M^{me} Daubert faisait à la pré-

lecture cette visite inutile, Maurice de Tresserves frappait à la porte de la maison grise. Sa visite assurément n'avait rien en soi d'extraordinaire, et la vieille Betsy, la gardienne rigide du logis en l'absence de M^{me} Daubert, en jugea sans doute ainsi, puisqu'elle l'admit sans hésiter.

C'était la première fois cependant que M. de Tresserves négligeait de mettre quelques jours d'intervalle entre ses visites, et cet empressement aurait eu de quoi la surprendre, si l'intimité de Maurice et de ces dames n'eût déjà familiarisé la vieille Betsy avec les étonnemens de ce genre; elle pensa que c'était là une exception nouvelle introduite dans l'exception, et ne s'en tourmenta pas davantage. Le plus étonné peut-être de cette visite était M. de Tresserves lui-même; au moment où il frappait à la porte de la maison de M^{me} Daubert, il se demandait encore ce qu'il y venait faire. La vérité est que depuis la veille il ne pensait qu'à Marthe, à sa timide douleur lorsqu'il avait parlé de départ. Il s'était vainement efforcé de rire de ces passions enfantines qui s'épanouissent naïvement comme les fleurs en plein champ; il n'avait pu chasser la pensée de Marthe, et il s'était surpris tout le jour à songer au charme d'éveiller à l'amour cette âme vierge, née et nourrie dans la solitude, toute gonflée encore de la séve des sentimens sincères, des sensations pures, qui est dans la vie comme la rosée du matin. Plus il pensait à cela, plus il devenait soucieux. C'est que, s'il avait pu s'abuser quelque temps sur les périls de ce doux commerce imprudemment noué avec Marthe, l'illusion désormais ne lui était plus permise. La conduite qu'il devait tenir était nettement tracée; il ne pouvait s'élever dans son esprit aucun doute à ce sujet: il fallait s'éloigner au plus tôt et laisser Marthe échapper peu à peu au sentiment qui avait surpris son cœur. Maurice était trop loyal pour se jouer de l'amour de Marthe, et il savait trop quel infranchissable abîme le séparait d'elle. Vaudebise devenait habitable, rien ne l'empêchait d'aller s'y enfermer sur-le-champ; mais M. de Tresserves était trop homme du monde, et, disons-le, trop attendri par la pensée de Marthe pour se résoudre à disparaître brusquement, sans adieu. Résigné à rompre cette trop douce amitié, il voulait du moins prendre congé de M^{me} Daubert et de sa fille.

Quand il entra dans le petit salon du rez-de-chaussée, Marthe était assise devant la vieille épinette, dont les touches jaunies rendaient sous ses doigts des accords bizarres. Elle ne se leva point à l'arrivée de M. de Tresserves, et continua de faire vibrer étrangement la voix grêle du piano. C'étaient d'abord des sons précipités, éclatans, confus, au milieu desquels s'épanouissait une paisible mélodie; bientôt des gammes échevelées passaient comme un torrent et venaient se fondre dans une phrase d'une suavité, d'une mollesse

incomparables : le tout s'arrêtait brusquement par un accord majeur éclatant comme le coup de cloche de la réalité. Marthe tourna la tête en souriant et tendit la main à Maurice. — De qui est cette musique? demanda-t-il surpris et presque ému de ces accens d'une sauvage poésie.

— Elle est de moi. L'aimez-vous?

— Je l'ai à peine entendue, et je ne l'ai pas comprise : voulez-vous recommencer, j'écouterai mieux.

Marthe frappa aussitôt les premiers accords.

— Ce prélude, dit Maurice, est vague et bizarre; je n'y puis démêler ni une intention ni un sentiment.

— C'est bien cela! s'écria Marthe sans s'interrompre.

— Est-ce donc le chaos que vous avez voulu peindre?

— Peut-être.

— Il est heureux alors que vous ayez trouvé moyen d'en sortir. Voici une fraîche mélodie qui repose de toutes ces horreurs; on croit voir un beau paysage tranquille sous un ciel pur, des prairies, des bois, un ruisseau qui s'épanche, ou tout simplement un petit jardin en fleur comme celui-ci, avec des oiseaux qui chantent au soleil; continuez... Il m'est impossible ici de suivre votre pensée : vous retombez dans le chaos... ou plutôt non, il y a des contours précis qui fixent l'idée; c'est un déluge, une avalanche, une catastrophe qui brise et anéantit tout... Puis voici une phrase divine!... Où avez-vous trouvé de tels accens, Marthe? Quel sentiment exquis, idéal, avez-vous tenté d'exprimer?

— Ne vous moquez pas de moi, dit-elle, je n'en sais rien moi-même. C'est une sensation indéfinissable que je ne saurais rendre autrement que par la musique. Tout ceci n'est qu'un rêve, un vrai rêve qui assiège mon sommeil, qui se produit presque chaque nuit, et qui est devenu comme une seconde vie, la partie obscure de ma vie. Ordinairement il commence par de vagues images, d'informes ébauches qui flottent autour de moi. Tout à coup une sourde rumeur se fait entendre, tout ce qui m'entoure s'écroule et disparaît à mes yeux, et devant moi, avançant avec une rapidité formidable, je ne vois plus qu'une masse blanche et liquide qui se précipite en tumulte, roulant, tourbillonnant, flot par-dessus flot, écume sur écume, grossissant toujours, m'entourant de menaces confuses et de mugissemens; les flots m'atteignent, m'enlacent; les battemens de mon cœur m'étouffent, une angoisse mêlée de douceur me saisit, je me sens glisser au milieu des flots blancs d'écume qui me soulèvent et m'emportent sans que je songe à me défendre; l'onde froide passe et repasse sur mon visage, elle pénètre goutte à goutte dans mes veines, entre chaque atome de mon être, qui semble se dissoudre... Bientôt je ne distingue plus ma propre sub-

stance de l'élément fluide, une vague glisse jusqu'à mon cœur, et je me réveille alors suffoquée et dans une sorte d'attente pénible, comme si quelque malheur réel planait sur moi.

— Et ce rêve singulier se renouvelle souvent?

— Oui, depuis quelque temps surtout, il me revient presque chaque nuit. Je l'attends, je le redoute, et quand parfois il me manque, je le regrette. Je ne puis m'empêcher de croire qu'il est l'image de ma vie. Peut-être que je mourrai jeune...

— Je vous croyais un esprit plus ferme et plus sage.

— Ainsi vous ne croyez pas aux pressentimens, vous, pas plus qu'aux rêves?

— Non, Marthe, je n'y crois pas.

— Et pourtant, sans que vous m'en ayez rien dit hier, je savais dès ce matin que je vous verrais aujourd'hui; c'était écrit dans ma pensée, et depuis mon réveil je vous attends.

— Vos pressentimens sont vraiment merveilleux.

— Vous riez?... Et pourtant vous êtes venu.

— C'est que peut-être j'ai cédé à l'appel de votre pensée, car j'ai aussi ma superstition, Marthe : je crois au pouvoir d'une âme sur une autre âme; je crois à la volonté, à l'empire d'une amitié sincère. Cela ne vaut-il pas mieux que de croire à une sorte de fatalité irresponsable? Vous pensiez à moi, je suis venu.

— Si j'étais sûre de cela, j'abuserais peut-être de mon pouvoir; les soirées sont si longues et si chaudes en cette saison! Tandis que ma mère travaille ou lit dans sa chambre, je vais m'asseoir sous les tilleuls; je regarde les grandes ombres noires que la lune projette sur la terre, j'écoute la nuit... Je pense, et si vous étiez là, j'aurais bien des choses à vous dire.

— Que me diriez-vous?

— Oh! le sais-je? Je vous ferais admirer tout ce que j'aime... Je vous raconterais mes chagrins.

— Vous avez donc des peines, pauvre Souci?

— Quelquefois, et je n'ose les confier à ma mère de peur de l'affliger; il est bien dur, allez, d'être toujours seule et de ne savoir que faire de son cœur. Ma mère et moi, nous sommes si étroitement unies, qu'en l'aimant il me semble que c'est encore moi que j'aime.

— N'avez-vous jamais eu d'amie?

— Non; j'ai un frère aîné, mais je ne l'ai jamais vu; mon père l'a emmené, et il l'élève loin de nous... Je ne connais même pas mon père; ma mère et lui n'étaient pas heureux ensemble, ils se sont séparés depuis longtemps. Je crois qu'il ne m'aime guère, car il ne s'informe jamais de moi. Vous êtes notre premier et notre seul ami. Aussi, quand je me promène le soir dans notre petit jardin, il ar-

rive tout naturellement que je pense à vous; je vous parle comme si vous pouviez m'entendre, et j'oublie ainsi que je suis seule.

— Pauvre enfant!... Il a pu m'arriver souvent d'être plus près de vous alors que vous ne le pensiez. Quelquefois le soir, du seuil de votre vieille cathédrale où je vais m'asseoir, mes regards plongent dans votre jardin, et plus d'une fois j'ai cru voir votre robe blanche glisser dans les allées entre les troncs des tilleuls; plus d'une fois aussi, quand je redescendais la ruelle qui longe votre mur, je me suis arrêté à la petite porte basse, bien tenté d'y frapper!...

— Pourquoi ne l'avoir pas fait?

— J'ai craint de vous effrayer.

— Oh! je vous aurais reconnu, et j'aurais ouvert aussitôt.

— Dites-vous vrai, Marthe?

— Essayez, dit-elle en riant.

Leurs yeux se rencontrèrent, et ce fut M. de Tresserves qui rougit. — Quel dommage que je parte demain! dit-il avec effort; j'aurais mis votre bravoure à l'épreuve. Il me faut plus de courage que vous ne pensez pour résister à un si doux plaisir.

— Eh bien! ne résistez pas, dit-elle innocemment.

— Vous me tentez, Marthe! s'écria Maurice avec un accent qui eût inquiété une âme moins pure; mais elle le regardait en riant avec une naïve insistance, et Maurice restait devant elle, irrésolu, rougissant de son trouble sans pouvoir le vaincre.

— Adieu, Marthe, dit-il enfin en s'arrachant à la contrainte de ces grands yeux dont l'innocente prière le retenait enchaîné. Il s'avança vers la porte. Marthe le devança, et, la main sur la serrure, elle s'appuya contre le mur, prête à ouvrir au premier signe.

— Vous partez donc? dit-elle d'une voix émue. Du moins reviendrez-vous bientôt?

— Bientôt, je vous le promets, dit-il en détournant la tête pour éviter les regards de Marthe.

Elle ouvrit lentement la porte.

— Adieu, dit encore Maurice.

La main de Marthe restait appuyée sur la serrure; il la prit, la porta à ses lèvres et s'éloigna.

IV.

Il était tard quand M. de Tresserves revint à la préfecture, ayant erré longtemps dans la campagne après sa visite chez Marthe. M^{me} de Sommereuil l'attendait avec impatience.

— M^{me} Daubert commence à s'inquiéter de vos assuidités, lui dit-

elle; je l'ai vue tantôt, et elle doit revenir vendredi pour m'interroger à votre sujet. Que devrai-je lui dire?

— Mais la vérité, je n'ai aucun désir de prolonger un malentendu aussi grave. M^{me} Daubert veut marier sa fille, cela est fort légitime; elle me croit libre et pense à moi. C'est un tort dont je ne puis être responsable... Que ne s'informait-elle avant de m'accueillir? Les tristes événemens de ma vie ont reçu une publicité assez scandaleuse pour que personne ne les ignore... Si j'ai commis une imprudence en allant familièrement chez elle, elle en est la complice et n'a rien à me reprocher.

— Et Marthe?

— Marthe a dix-sept ans; on oublie vite à cet âge.

— Elle vous aime?

— Elle croit aimer plutôt; toutes les jeunes filles ont leur petit roman dans la tête; comment celle-ci en serait-elle préservée dans sa vie solitaire, immobile, où s'agite l'inquiète ardeur de son adolescence?... Mais ce sont feux de paille qui durent un jour... Je pars demain, et je ne la reverrai de longtemps. Dans quelques mois, elle ne saura même plus mon nom.

M. de Tresserves était sincère en parlant ainsi, mais il comptait sans ces coups soudains de la destinée qui anéantissent et dispersent les plus fermes résolutions.

M. et M^{me} de Sommereuil partaient le lendemain, dès le matin, pour la campagne, où ils devaient passer deux jours. Maurice, qui s'attardait volontiers dans cette ville où demeurait Marthe, où il se sentait aimé, ne devait quitter Le Puy que dans l'après-midi. Cependant, comme la route qu'il avait à faire était longue et mauvaise, il donna de bonne heure l'ordre d'atteler et de fermer ses caisses. A ce moment, son valet de chambre lui remit plusieurs lettres que le facteur venait d'apporter; dans le nombre, Maurice en choisit une dont il avait reconnu sur-le-champ l'écriture et le timbre. C'était une lettre de son frère, plus jeune que lui de quelques années, et attaché à l'ambassade de France à Rome. Maurice l'aimait beaucoup, et ce fut avec une lenteur calculée qu'il ouvrit l'enveloppe et déplia le papier, après s'être assis à l'aise et avoir choisi sa place de façon que rien ne vint le distraire ou troubler le charme de cette lecture. Il lut d'abord la date, puis les surcharges en travers, en haut, puis un mot à droite, à gauche, au hasard, savourant au vol ce suave et insaisissable parfum qui s'exhale des lettres qu'on aime. Après avoir ainsi joui des délais qu'il imposait à son impatience, il commença sérieusement sa lecture.

Joseph de Tresserves avait vingt-huit ans, il n'est donc pas étonnant que ses lettres fussent le plus souvent de longs bulletins de

ses plaisirs ou de ses conquêtes. Aussi Maurice fut-il étonné de ne trouver dans les premières pages que d'assez sérieuses considérations sur la politique, mêlées d'affectueux épanchemens que le jeune diplomate sous-entendait ordinairement plus volontiers qu'il ne les exprimait. M. de Tresserves souriait déjà du ton contraint que donnait à son frère cette gravité inaccoutumée, lorsqu'une phrase fixa tout à coup son attention; en lisant la suite, il comprit bientôt d'où venait cet embarras.

« J'ai fait l'autre soir, écrivait Joseph de Tresserves, une rencontre singulièrement pénible pendant une fête de nuit donnée par des Russes à la villa Fonta : il faut bien que je me décide à t'en parler, quelque envie que j'aie de me taire. Je donnais le bras à la jolie marquise Ninatelli, et nous cherchions un bosquet écarté pour souper en paix. Je l'entraînais par des sentiers solitaires, et elle protestait timidement, retournant de temps en temps la tête vers les danses et les fusées, mais cédant peu à peu à la douce pression de mon bras.

« — Où trouverons-nous à souper? disait-elle d'un air demi-rieur, demi-fâché.

« — Fions-nous à notre étoile, répondis-je, et nous avançons toujours. Cependant les lumières devenaient rares, et nous nous trouvâmes bientôt dans une obscurité complète, sous une épaisse charmille. Ma belle compagne, un peu effrayée, voulait retourner en arrière; mais une vive clarté qui glissait à travers le feuillage, tout au bout de l'allée, nous encourageait à marcher en avant. A mesure que nous approchions, un cliquetis de verres et des rires bruyans arrivaient jusqu'à nous.

« — Il me semble qu'on n'est pas triste ici, dit la marquise; si nous demandions l'hospitalité?

« Il y avait là, autour d'un guéridon de marbre chargé de bougies et de cristaux, cinq ou six hommes soupant à grand bruit, et parmi eux une femme, seule, tenant tête hardiment à leurs galanteries. Je ne voyais d'elle que ses épaules et la molle courbure de sa taille.

« — Voici le prince Scalese, me dit tout bas la marquise en me désignant un beau garçon d'une trentaine d'années, qui le verre à la main semblait attendre un instant de silence pour porter un toast; ce sera lui qui nous présentera.

« — Buvons à la Russie et à son hospitalité magnifique, disaient les uns.

« — Buvons à l'Italie, au pays où l'on aime, disaient les autres.

« — Buvons à la beauté.

« — Donnez-lui son vrai nom : buvons à la comtesse Jane! —

Des acclamations retentirent, et les coupes de cristal se tournèrent vers celle qui provoquait cet enthousiasme.

« Cette femme, tu l'as devinée, n'est-ce pas? je n'ai pas à te la nommer. Je la reconnus en entrant dans la salle de verdure où se tenait le banquet; je demeurai foudroyé, et d'un geste impérieux je retins ma compagne. Comment se trouvait-elle à la villa Fonta, quand j'ignorais même sa présence à Rome? Elle était en face de moi, et ses yeux rencontrèrent les miens; elle y lut sans doute le mépris qu'elle m'inspire, elle vit aussi le mouvement que je fis pour retenir la marquise. Se levant aussitôt, elle saisit son verre, et me regardant en face : — A la France, s'écria-t-elle avec un rire audacieux, et aux absens! buvons, messieurs; que cette nuit leur porte au loin l'écho de nos plaisirs et le défi d'être plus heureux que nous!

« J'aurais voulu t'épargner ce récit, mon pauvre ami, mais une nouvelle que je viens d'apprendre me fait un devoir de ne te rien cacher : la comtesse a brusquement congédié tous ses adorateurs, le prince Scalese en tête, et a quitté Rome hier: elle se rend, dit-on, à Paris après s'être informée de toi près de plusieurs personnes et de ta résidence, qu'on n'a pas pu, grâce à Dieu, lui indiquer. N'avait-elle pas pris l'engagement de vivre hors de France et de ne plus porter ton nom? — Que médite-t-elle? Avec une femme de ce caractère, tout est à craindre... Veut-elle renouveler le scandale à peine assoupi, provoquer un nouvel éclat? A-t-elle besoin de bruit et d'émotions? Ou bien songe-t-elle au contraire à tenter une réconciliation impossible? Dans le doute, je veux que tu saches comment elle s'y prépare; c'est pour cela que je t'ai fidèlement raconté les pénibles circonstances de notre rencontre.

« Je ne sais quel hasard me ramena vers la fin du bal près du bosquet maudit; il semblait désert, les bougies s'éteignaient, mais la comtesse était encore là; le prince Scalese se balançait près d'elle, renversé sur sa chaise, le cigare aux lèvres, les yeux demi-clos. Jane, le menton dans la main, le coude sur le guéridon de marbre, regardait dans le vide. — On dirait que cette femme est morte, m'écriai-je. — Morte? d'ennui peut-être; le prince Scalese n'en fait jamais d'autres, répondit la marquise Ninatelli en riant et en m'entraînant. Une morne tristesse, un air de lassitude désespérée donnaient à la fatale beauté de Jane un caractère vraiment tragique; j'ai été saisi du contraste de cette figure douloureusement sinistre avec la scène bruyante à laquelle j'avais assisté une heure auparavant. Est-ce remords, regret? Est-elle malade? Pauvre misérable femme qui n'avait qu'à se laisser aimer pour te rendre heureux! »

Quand il eut achevé cette lecture, M. de Tresserves resta long-

temps dans la même attitude, immobile et en apparence indifférent; il semblait qu'il n'eût pas compris; ses lèvres seules tremblaient légèrement. Un domestique vint le prévenir que la voiture était attelée; il le congédia d'un signe et retomba dans sa torpeur. Il n'en sortit que pour reprendre la lettre de son frère. Il l'avait tenue si violemment froissée entre ses doigts que l'écriture en était presque illisible : il la déplia lentement, en effaça avec soin les plis et recommença patiemment sa lecture; mais bientôt d'un mouvement convulsif il la déchira en mille morceaux qu'il dispersa autour de lui, et se mit à marcher à pas précipités dans la chambre. Le sang bouillonnait dans ses veines et battait ses tempes de coups assourdissans; ses lèvres frémissantes répétaient machinalement les paroles de cette femme, qui était la sienne et qu'il avait si follement aimée, ce toast insolent destiné à lui être transmis, et dont chaque mot était une injure; son cœur bondissait agité par des soubresauts de colère et de haine, de cette haine terrible qui naît de l'amour trahi. Le désir de se venger soulevait en lui un monde de sentimens contradictoires, l'impatience de mourir et en même temps un attachement désespéré à cette vie qui n'avait tenu envers lui aucune de ses promesses, un découragement, un dégoût de toutes choses qui ne se peut rendre, et en même temps une fureur d'être heureux, d'arracher à la destinée les joies qu'elle lui refusait. Les heures passaient, et il n'y songeait point; on vint l'avertir de nouveau, il semblait ne pas entendre; à la fin, il releva la tête.

— Qu'attendons-nous, dit-il?

Le cocher était sur le siège, les chevaux piaffaient. M. de Treserves s'élança dans la voiture, fit un signe d'adieu à ceux qui l'entouraient et partit; mais le mouvement du voyage ne le pouvait distraire. Rien ne touchait Maurice, ni la beauté du jour ni la paix de la campagne. Les insectes qui dansaient au soleil, une alouette qui chantait au plus haut de l'air et dont la fraîche fanfare semblait tomber du ciel, cette riante et paisible allégresse de la nature le blessait au cœur. Que lui importaient ce beau ciel, ces feuillages et ces fleurs, ces tièdes frissons de l'air glissant comme un murmure sur la cime des grands arbres? Le bonheur était partout; des voix d'enfans montaient jusqu'à lui, leurs querelles même semblaient joyeuses; des lavandières chantaient au fond de la vallée; des laboureurs passaient paisibles à ses côtés aiguillonnant leur attelage; lui seul était malheureux. Où donc était la justice? Il y a des instans où tout pour l'âme blessée devient souffrance et comme une excitation à maudire la vie; le malheur prend en quelque sorte figure, et semble un être doué de raison, qui choisit librement ses victimes, et s'acharne à leur perte.

Un détour de la route lui montra, étendue à ses pieds, la ville du

Puy, qu'il venait de quitter; tous les toits brillaient au soleil, la cathédrale elle-même semblait sourire. Il contempla un instant le profil massif de cette vieille tour au pied de laquelle il avait goûté plus d'un instant de repos, puis ses regards glissèrent lentement du sommet à la base et restèrent fixés là, cherchant quelque point imperceptible à cette distance; son front s'éclaircit peu à peu.

— Arrêtez! s'écria-t-il, et, s'élançant hors de la voiture, il ordonna au cocher de poursuivre son chemin et revint seul et à pied vers la ville. Chacun de ses pas lui rappelait un souvenir. Il s'assit sur une pierre de la route et demeura les yeux fixés sur cet amas de toits, parmi lesquels se cachait une humble maison qu'il connaissait bien : c'est là qu'il était aimé, c'est là que l'avare destinée lui offrait, à portée de la main, une dernière chance d'être heureux. A quel chimérique devoir, à quelle noble inspiration allait-il sacrifier l'amour de Marthe? Pourtant il frémissait en songeant de quel prix Marthe pouvait payer sa touchante confiance; mais après tout que devait-il aux autres, lui que tout faisait souffrir, que personne jamais n'avait épargné? Lui fallait-il s'arrêter à de timides scrupules, et, dupe éternelle, payer de ses larmes le privilège de ses beaux principes et de sa niaise délicatesse? « Portez-leur l'écho de nos plaisirs et le défi d'être plus heureux que nous! » Au près des paroles maudites qu'il lisait partout, dans le ciel bleu, dans l'herbe du chemin et dans son propre cœur, que signifiaient ces mots sonores qui lui avaient semblé jusqu'alors avoir un sens inflexible, l'honneur, le devoir, la conscience? — L'honneur? mais le sien n'avait-il pas été avili, souillé, sans qu'il pût seulement le défendre? Le bien, le mal? il n'y croyait plus; il ne croyait qu'à sa propre souffrance et au bonheur des autres.

Et tandis que le soleil déclinait lentement à l'horizon, Maurice poursuivait dans l'ombre du crépuscule de secrètes revanches dont la pensée le faisait trembler d'impatience et de désir. Tantôt il se levait et marchait à grands pas, tantôt il s'arrêtait, cherchant à dompter l'agitation de ses nerfs; mais sa passion s'exaltait avec la fièvre de son cerveau, et à mesure qu'elle devenait invincible, il était envahi par une poignante détresse intérieure; il lui en eût moins coûté pour mourir que pour accomplir ce suicide moral auquel il s'acharnait : c'est qu'il n'est pas si aisé de mal faire pour qui a la noble habitude du bien. Ce ne fut pas sans un long combat qu'il sortit vaincu de la lutte. Il gagna lentement la ville, cherchant avec soin les quartiers déserts et obscurs; il ne voulait en ce moment rencontrer personne; il erra longtemps dans les ruelles escarpées qui avoisinent la cathédrale, écoutant sonner les heures et frémissant à chaque vibration de l'horloge. Le moment approchait

d'accomplir son dessein; deux fois il s'engagea dans la ruelle de l'Évêché, qui longeait le jardin de Marthe; deux fois il vint à la porte basse et s'éloigna sans avoir osé frapper. Neuf heures sonnèrent; le ciel étincelant d'étoiles s'éclaira lentement, la lune se levait à l'horizon. M. de Tresserves quitta le seuil de la cathédrale et la porte cintrée contre laquelle il s'appuyait, et se plongea résolument dans l'ombre de la ruelle. Tout semblait dormir dans ce quartier à l'aspect claustral; son pas inégal éveillait seul l'écho assourdi. Le cœur de M. de Tresserves battait violemment, mais ce n'était ni le remords ni la crainte qui le troublaient. La lutte intérieure était terminée. Il s'arrêta bientôt à la petite porte basse et frappa résolument. Il attendit quelques instans, puis frappa de nouveau. Presque aussitôt la clef grinça dans la serrure, les gonds rouillés crièrent; un vif rayon de lune, jaillissant par la porte entr'ouverte, éclaira la rue et laissa voir Marthe, se détachant svelte et blanche dans la baie lumineuse. — C'est vous, dit-elle, entrez; je n'osais vous attendre.

Il franchit le seuil chancelant sous la mousse, et la suivit après qu'elle eût refermé la porte avec soin. — Comme la nuit est douce, Marthe, et que le ciel est beau dans votre jardin! C'est pour nous qu'il s'est mis en fête, c'est pour nous que la nuit fait silence, n'est-il pas vrai, Marthe?

— Qu'avez-vous?... Votre voix est changée; on dirait qu'elle tremble.

— C'est que je suis heureux... et le bonheur m'effraie. Je craignais tant de ne pas vous trouver ce soir fidèle au signal...

— Pourquoi? ne vous ai-je pas dit que je suis toujours ici à cette heure?

— C'est que, si vous ne m'aviez pas ouvert, je ne sais ce que je serais devenu...; peut-être serais-je mort tout seul cette nuit sur votre seuil...

— Qu'avez-vous donc? Vous vous dites heureux, et presque aussitôt vous parlez comme un homme désespéré; vous n'êtes plus aujourd'hui ce que vous étiez hier...

— J'ai vieilli d'un jour, mon beau Souci,... et il y a des jours qui pèsent comme des siècles.

— Qu'est-il donc arrivé?... Confiez-moi vos peines.

— Mes peines!... il ne m'en reste aucune quand je suis près de vous. Allons sous ce berceau de tilleul, et asseyons-nous sur votre banc favori; le voulez-vous, Marthe? Quelle épaisse voûte de verdure! Le soleil lui-même n'en doit jamais pénétrer l'ombre; donnez votre main, Souci.

— La voici; qu'en voulez-vous faire?

— J'y veux lire votre destin et le mien.

— L'obscurité est trop grande ici; c'est à peine si je distingue votre visage.

— Ce n'est pas avec les yeux que je lirai, Marthe. Approchez-vous de moi; laissez ainsi votre main dans la mienne, longtemps; je vous dirai ensuite tous les secrets de votre cœur. Craindriez-vous de me les laisser lire?

— Qu'ai-je à cacher?

— N'avez-vous eu jamais une pensée à vous reprocher?... Si cela est, avouez-le sans crainte; la distance est si grande de votre innocence à moi; je me sentirais plus près de vous, vous sachant quelque faiblesse. Ne voyez-vous pas que mon cœur voudrait s'ouvrir et s'épancher dans le vôtre? mais votre pureté m'effraie. Donnez-moi du courage, enfant.

— Que dois-je vous dire?

— Cherchez tout au fond de votre conscience; n'y trouverez-vous pas quelque amertume cachée? la jalousie du bonheur d'autrui? quelque secret désir d'être plus aimée? d'aimer vous-même?

— Oh! oui. Plus d'une fois j'ai pleuré quand je voyais des jeunes filles de mon âge se rejoindre sur les promenades, s'aborder joyeusement et se chuchoter des tendresses à l'oreille; que n'aurais-je pas donné pour pouvoir leur dire : « Venez avec moi; je serai votre amie, votre jouet si vous voulez; mais du moins aimez-moi, et laissez-vous aimer! »

— Il n'y a qu'un seul amour qui vaille la peine qu'on vive, un amour qu'on cherche sans le connaître, sans se lasser, à travers tous les autres. Et dites-moi, Marthe, n'est-ce pas une belle nuit que celle-ci pour s'aimer et se le dire? Verrons-nous jamais un ciel plus étincelant, une ombre plus épaisse? Ne croirait-on pas que nous sommes seuls au monde sous ces grands arbres? Écoutez le silence : rien que nos voix dans la nuit... Oh! Marthe, répondez; êtes-vous heureuse ainsi près de moi?

— Oui, Maurice, je le suis.

— Je vous aime, Marthe. Chère enfant, venez là, plus près encore, sous ce rayon de lune, que je voie un instant votre doux visage. Que vous êtes belle! et belle pour moi seul cette nuit... mais aussi que vous êtes cruellement calme! Ah! si vous sentiez dans vos veines la fièvre qui me dévore, vous ne resteriez pas ainsi souriante et paisible devant moi...

— Vous souffrez!... Quittons ces arbres dont l'ombre est humide... Venez sur la terrasse, où les rayons de la lune sont si clairs; il semble qu'on respire la lumière avec le parfum des fleurs.

— Votre mère veille encore; elle nous a peut-être déjà entendus!

— Non; elle aurait ouvert la fenêtre. Je vais l'avertir de notre présence.

Et, ramassant quelques minces graviers, Marthe les jeta vers les carreaux éclairés; mais la fine poussière ne s'éleva pas assez haut et retomba parmi les feuilles. Maurice lui saisit le bras.

— Laissez en paix votre mère... — Il l'entraîna à l'autre extrémité de la terrasse. — Je souffre ce soir, Marthe; dites-moi que vous m'aimez...

— Oui, certes, et beaucoup...

— Enfant! croyez-vous qu'il y ait des degrés dans l'amour? Non; on aime, et l'âme aussitôt déborde comme une coupe trop pleine; elle ne connaît ni réserve ni mesure; elle appartient tout entière à l'amour, et, soulevée sur son aile, elle traverse la vie, insensible aux coups qui la frappent, sourde aux cris qui la menacent. Que lui importe? S'il arrive un jour qu'elle succombe, elle emporte au sein de la mort même la sérénité de son immortelle ivresse... C'est ainsi que l'on aime, Marthe... Voyez, mon amie! l'ombre de ces tilleuls nous invite; venez vous y reposer près de moi...

Ils descendirent lentement les degrés de la terrasse et s'enfoncèrent dans l'allée profonde. M. de Tresserves entoura de son bras la taille de Marthe et l'attira vers lui.

— Il est donc vrai que vous m'aimez, dit-elle en levant vers lui ses grands yeux; j'ose à peine le croire... Rien ne pourra maintenant nous séparer, n'est-ce pas?

Maurice tressaillit.

— Votre cœur est-il vaillant et fort, Marthe?— C'est que l'amour est chose redoutable,... comme tout ce qui est mystère, comme tout ce qui est divin; mais il est aussi la source sacrée d'où jaillit le bonheur. Livrons-nous donc sans remords à la douceur d'aimer...

— Quel remords pourrait nous troubler? Nous ne faisons aucun mal. Le bonheur élève l'âme au contraire et la rend meilleure. Est-il vrai que je serai un jour votre femme?... Je ne puis le croire... Vous voir chaque jour, porter votre nom, ce serait trop beau!... Et pourtant, puisque vous m'aimez, rien ne peut nous séparer...

— Marthe!...

— Ma mère sera bien heureuse!... Elle a tant de chagrins à oublier... Savez-vous qu'il y a longtemps que je vous aime, moi!... Pourquoi vous le cacherais-je maintenant?... Depuis le soir où vous vous êtes approché de moi au bal, où vous m'avez parlé avec tant de bonté... J'étais triste à mourir au milieu de ce bruit et de cette fête... Vous êtes venu, c'a été le commencement de mon bonheur; mais qu'avez-vous donc? Maurice, vous ai-je fait quelque peine?

Il s'était éloigné et cachait son visage dans ses mains; sa con-

science se réveillait enfin, la fièvre tombait à la voix de Marthe. Il se demandait avec épouvante ce qu'il était venu faire près de cette innocence que ne troublaient pas encore les premiers pressentimens de l'amour, et demeurait tremblant de remords près de Marthe, n'osant ni détruire, ni prolonger son erreur. Il aurait volontiers en ce moment donné son sang pour réparer le mal dont il mesurait l'effrayante étendue. Marthe le regardait tout alarmée.

— Pourquoi rester ainsi sans parler? disait-elle... Vous m'aimez encore pourtant, n'est-ce pas?

— Ah! qu'ai-je fait! s'écria-t-il enfin. Oubliez-moi, oubliez ce que je vous ai dit, j'étais fou! Puissé-je disparaître à jamais de votre souvenir! Je ne mérite pas d'être aimé; il y a des douleurs qui pervertissent l'âme, quoi qu'on fasse. Laissez-moi partir, vous fuir... Pauvre Souci, vous me maudirez un jour...

Il s'arracha et descendit les premiers degrés de la terrasse. Marthe l'avait suivi, elle s'appuya sur un pilastre de pierre, et le regarda fuir étonnée, mais non pas inquiète. Maurice se retourna pour la voir une dernière fois. Elle souriait doucement sans parler, sans même faire un signe; mais ce divin sourire d'enfant, confiant et vainqueur à la fois, le toucha. Il revint à elle, la serra un instant sur son cœur. — Oh! Marthe!... il ne faut pas m'aimer. Songez-y, c'est mon dernier adieu! Oubliez-moi, chassez-moi de votre cœur et de votre souvenir!...

Cette fois il s'enfuit sans retourner la tête.

Marthe entendit la porte rouler sourdement sur ses gonds rouillés et le verrou de fer retomber avec bruit. Des pas retentirent sur le chemin, s'éloignant rapidement, et bientôt son oreille attentive ne recueillit plus dans le silence que le froissement des feuilles soulevées par le souffle léger de la nuit.

Marthe resta longtemps appuyée sur le pilastre de pierre. Ni le brusque départ de M. de Tresserves, ni le désordre de ses adieux, n'avaient ébranlé son cœur. Elle voyait bien que M. de Tresserves cachait quelque secret douloureux, qu'il doutait de la vie, du bonheur, de lui-même; mais ce qu'elle savait mieux encore, c'est qu'il l'aimait : toute sa vie désormais tenait dans cette pensée.

Sa jeunesse austère et exaltée lui avait inspiré un respect presque superstitieux pour les sentimens du cœur; elle n'était pas éloignée d'y voir une intention providentielle et en quelque sorte un décret même de Dieu; elle en acceptait donc à l'avance les peines aussi bien que les joies. Qui ne sait d'ailleurs qu'il y a une époque de la vie où souffrir par l'amour semble aussi doux que l'amour même? Marthe écoutait donc avec un recueillement presque religieux la voix intérieure qui parlait en son âme. Elle contemplait avec un

sentiment jusqu'alors inconnu les choses muettes et sublimes dont elle était enveloppée, la voûte du ciel, les montagnes ensevelies dans la pâleur des nuages, et la vieille basilique livrant aux caresses de la lune les angles massifs de sa tour romane. Un soupir gonflait le sein de Marthe, car il y a des sentimens dont l'immensité accable, et dans les grandes joies aussi bien que dans les douleurs l'âme se soulève avec effort comme pour briser sa fragile prison.

La voix de M^{me} Daubert arracha Marthe à sa rêverie; elle s'élança vers sa mère, qui s'arrêta soudain, saisie d'une sorte de pressentiment; la beauté de Marthe avait en ce moment un caractère presque surnaturel. M^{me} Daubert n'eut pas le temps d'ailleurs de l'interroger; Marthe s'assit à ses genoux. — Ne me gronde pas, lui dit-elle, il m'aime : j'en étais sûre d'avance, maintenant je le sais. — Et elle lui raconta ce qui venait de se passer, la visite de Maurice et jusqu'au moindre détail que put lui fournir sa mémoire. M^{me} Daubert, le cœur serré, palpitante de crainte, écoutait chaque parole pour en faire jaillir la lumière. Plus habituée que sa fille à compter avec les sévérités inflexibles de la vie, elle sentait au récit de Marthe s'anéantir tout espoir; mais ses appréhensions et ses reproches glissaient sur l'âme enivrée de la jeune fille.

— Pardonne-moi, disait-elle, et ne crains rien; que peut-il m'arriver de si triste? Ne vois-tu pas qu'il m'aime? Quand je ne devrais pas avoir d'autre bonheur en ce monde, celui-là me suffit. Pourquoi s'inquiéter de l'avenir? Y en aura-t-il un pour nous? Qui le sait? Je suis aimée, j'aime, le reste ne compte pas : tout peut changer, sauf ce point fixe, immuable; c'est là que mon cœur a jeté l'ancre.

Les étoiles s'effaçaient déjà dans les teintes grises du matin quand Marthe s'endormit; mais sa mère demeura assise au pied de son lit. Ce qu'elle pensait dans sa pénible veillée, c'est que le mauvais renom de la mère, grossi et commenté par la malignité publique, poursuivait sans doute l'enfant. Il se pouvait que le malheur de sa fille fût son ouvrage. Était-ce donc en vain qu'elle avait espéré et souffert? Ses humiliations, ses larmes, n'avaient-elles fléchi ni la colère du ciel ni le mépris des hommes? Elle se retraçait alors toutes les phases de cette vie désolée par une irréparable erreur, tous les châtimens qui l'avaient frappée l'un après l'autre. Lui était-il réservé d'en subir un nouveau plus insupportable encore, puisqu'il frapperait son cœur à travers celui de Marthe? Si par malheur elle ne se trompait pas, si c'était elle que fuyait Maurice, quel désespoir et quelle honte!

Le jour grandissait et éclairait sur son petit lit la tête charmante de Marthe, cachée à demi sous les boucles de ses cheveux bruns.

— Ce n'est que jeudi, pensa M^{me} Daubert en regardant sa fille, laissez-la jouir jusqu'à demain de sa belle illusion et espérer contre tout espoir. Elle quitta la chambre, se jeta un instant sur son lit pour laisser croire à Marthe qu'elle s'était endormie; mais l'agitation de son esprit lui rendait l'immobilité insupportable. Après de vains efforts pour s'assoupir, elle prit un livre et essaya de lire; son esprit glissait à travers les mots sans en comprendre le sens. Elle le jeta loin d'elle, et allait se lever quand Marthe entra dans sa chambre, tenant une lettre à la main. — C'est une dépêche... de Strasbourg, dit-elle.

— Lis toi-même, répondit M^{me} Daubert, dont les mains tremblaient. La dépêche était du colonel Daubert et ne contenait que deux lignes : « Votre fils est gravement malade; il vous demande, venez vite. »

M^{me} Daubert faiblit d'abord sous ce nouveau coup. Il fallait partir, elle n'hésita point; mais qu'allait devenir Marthe? Elle ne pouvait l'emmener. Hélas! le colonel Daubert ne connaissait pas la pauvre Marthe et ne voulait point la connaître; ce n'était pas au moment où son fils peut-être allait mourir que M^{me} Daubert pouvait songer à faire une telle violence à sa douleur.

Pourtant elle n'osait laisser Marthe dans cette maison où elle avait connu M. de Tresserves, où l'amour pouvait le ramener un jour et peut-être l'accueillir. M^{me} Daubert se troublait à la pensée de la laisser seule aux prises avec une passion dont son innocence même lui cachait les périls.

Il fallait prendre une résolution pourtant, et la prendre vite; déjà la place de M^{me} Daubert était retenue à la diligence de Clermont; l'heure du départ approchait. Au milieu de ses incertitudes, M^{me} Daubert se rappela tout à coup la nourrice de Marthe, honnête paysanne du Cantal dont le mari était métayer au pied du Mézenc, dans les environs de Laussonne, et en un instant il fut arrêté que Marthe irait passer chez la vieille Luce tout le temps que durerait l'absence de M^{me} Daubert. Marthe avait trop de douceur pour discuter ce projet; ses pensées d'ailleurs étaient tout entières au chagrin de sa mère et au regret de la quitter. Ce dernier sentiment dominait tous les autres, et ce fut avec un inexprimable déchirement de cœur que la mère et la fille se séparèrent pour la première fois de leur vie.

P. ALBANE.

(La seconde partie au prochain n°.)

DES

ASSURANCES SUR LA VIE

- I. *Théories des Annuités viagères et des Assurances sur la vie*, par Francis Baily, 1836. — II. *Tables anglaises des rentes viagères*, act 10, Geo. IV, c. 24. — III. *Essai sur les Loix du hasard, Études sur les Assurances*, par M. Alfred de Courcy. — IV. *L'Assurance*, par M. Ed. About, 1865. — V. *Assurances sur la vie*, par M. Eug. Reboul, 1865. — VI. *Drs Assurances sur la vie*, par M. Léopold Duménil, 1865. — VII. *Les Petites Assurances sur la vie, par l'état, dans les bureaux de poste en Angleterre*, par M. Augustin Cochin. — VIII. *Étude médico-légale sur les Assurances sur la vie*, par MM. A. S. Taylor et Ambroise Tardieu, 1866.
-

La question des assurances a donné lieu, depuis quelques années surtout, à un mouvement financier et économique dont il serait peut-être intéressant d'examiner les diverses phases. La chose et le mot, tout familiers qu'ils soient au public en général, ne présentent pas toutefois des notions tellement claires qu'il n'y ait profit à les élucider davantage. En France spécialement, on trouve encore de vastes régions où ni la chose ni le mot n'ont pénétré : malgré les tournées intéressées des commis-voyageurs en assurances, en dépit de l'éloquence prolixe des courtiers jaloux d'encaisser leur part de *primes*, nous pourrions citer par exemple tel canton de la Normandie, c'est-à-dire d'une province qui ne passe pas précisément pour négliger la science des intérêts, où la *plaque*, signe de la prévoyance qui sait faire la part du feu, manque presque partout à la porte des maisons riches ou pauvres. Ce n'est pas cependant d'hier que l'on sait ce qu'il y a de profit à sacrifier une petite portion de sa fortune pour en rendre le reste inattaquable aux chances du sort, pour s'assurer contre les fléaux de tout genre dont notre monde sublunaire est le théâtre, pour mettre les biens

et la vie de l'homme à l'abri des naufrages, de l'incendie, de la maladie et même des coups de la mort, en faisant de l'assurance ce que Mirabeau disait de l'économie, la seconde providence du genre humain. L'assurance maritime a été pratiquée par les peuples navigateurs de l'antiquité : les Romains connaissaient la rente viagère, et les érudits ont trouvé, à propos de la *réserve Falcidie*, un texte d'Ulpien qui donne les lois d'une *table de vie moyenne*. En France, la rente viagère était déjà réglementée au temps des Valois; mais c'est seulement au xvi^e siècle dans le *Guidon de la mer*, au xvii^e dans l'ordonnance de Colbert de 1681 sur la marine, qu'on trouve les premières règles de l'assurance maritime, seule admise chez nous, tandis que dès le xv^e siècle l'Italie et l'Angleterre pratiquaient la prévoyance contre la maladie et l'épargne pour la dotation des jeunes gens. Ces indications sommaires montrent l'origine antique de l'assurance; nous ne prétendons point ici remonter aussi haut, nous voulons seulement rassembler pour une période très limitée les renseignements précieux que nous fournissent des ouvrages récemment publiés sur un ensemble de faits qui dénotent chez les peuples où on les observe un degré plus ou moins élevé de lumières et de civilisation. Ces ouvrages, dont quelques-uns ont une valeur incontestable, forment en quelque sorte un corps de doctrines philosophiques, économiques et sociales d'une véritable portée morale. Ce serait toutefois dépasser les bornes d'un cadre naturellement restreint que d'embrasser dans notre examen, au dehors comme chez nous, toutes les sortes d'assurances, c'est-à-dire les opérations qui ont pour objet de garantir l'homme ou ses biens contre certaines éventualités, conséquences naturelles de ce qu'on appelle assez improprement les lois du hasard. Dans cette lutte de l'homme non-seulement contre l'inconnu, mais contre l'incertain, nous n'envisagerons que les risques dont sa personne même est l'objet, et nous n'étudierons que les institutions par lesquelles ces risques sont amoindris.

Parmi beaucoup d'autres, MM. de Courcy, Hubbard, Reboul, Aug. Cochin, ont, depuis quelques années, plus spécialement poursuivi une véritable propagande d'économie et de prévoyance sociales avec toute la chaleur d'une conviction profonde. Un de nos plus spirituels écrivains, M. Edmond About, s'est efforcé de mettre au service d'une *question d'argent* le talent d'exposition lucide et de fine vulgarisation qu'il avait appliqué déjà au défrichement de nos landes bordelaises. En même temps les hommes d'affaires, secondés par les écrivains, créaient en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, en France, des établissemens où toutes les formes de l'assurance sur la vie étaient admises; le monde politique, les pouvoirs publics, abordèrent enfin ce grand sujet avec une sollicitude qui, nous de-

vons le regretter, n'a pas été la même en notre pays que de l'autre côté de la Manche par exemple. Ainsi, tandis que M. Dupin aîné réveillait dans l'enceinte du sénat l'écho des anathèmes lancés par nos vieux jurisconsultes, Émerigon, Pothier et leurs commentateurs modernes, Portalis, Merlin, Pardessus, contre les assurances sur la vie humaine, cette valeur qui *n'est pas estimable à prix d'argent*, l'honorable M. Gladstone présentait aux chambres anglaises une loi qui avait pour but d'appliquer la garantie de l'état, chose grave, aux petites assurances en faveur des classes ouvrières.

Comment nous sommes-nous laissé devancer à cet égard par un pays qui répugne si vivement à l'ingérence gouvernementale dans la gestion des intérêts particuliers? Quel est l'état de l'opinion en France sur un mode de placement que les peuples pratiques par excellence, les Anglo-Saxons d'Europe et d'Amérique, recherchent avec un empressement inouï? Quel progrès devons-nous souhaiter et prévoir pour nous-mêmes dans ce genre d'opérations? de quels perfectionnements les procédés usités jusqu'à présent en France paraissent-ils susceptibles? C'est ce qu'il nous faut indiquer en nous appuyant sur les écrivains qui ont traité ce sujet, mais sans trop nous arrêter, comme ils l'ont fait pour la plupart, à la portée philosophique et morale de ces procédés, qu'à la grande surprise du public le membre du sénat que nous citons tout à l'heure réprouvait si témérairement comme entachés d'égoïsme ou comme une provocation active à l'assassinat.

I. — ASSURANCES EN CAS DE VIE.

Les assurances qui s'appliquent à la personne humaine ont donné lieu à des combinaisons diverses que l'on range d'ordinaire en deux catégories, celles qui se proposent de rendre la vie de l'homme plus facile, celles qui ont pour but de réparer le dommage causé par sa mort aux intérêts de ses héritiers. Les premières sont dites assurances *en cas de vie*, les secondes assurances *en cas de mort*. L'épargne étant le seul moyen de constituer l'assurance, on pourrait à la rigueur faire rentrer dans le cadre de ces institutions toutes les formes que prend l'épargne quand d'individuelle elle devient collective. Les sociétés de secours mutuels sont de véritables sociétés d'assurances, même celles qui ne promettent à leurs membres que des secours en cas de maladie ou de chômage et des services funèbres après leur mort. C'est principalement sous cette forme que la prévoyance individuelle, pour parer à des risques futurs au moyen d'un léger prélèvement sur les ressources présentes, a pris de nos jours le plus d'extension. Le total des *friendly societies* en Angleterre s'élevait, il y a quelques années, à 30,000. En France, le

nombre des sociétés de secours mutuels, qui n'était en 1852 que de 2,438 comprenant 250,000 sociétaires et possédant 10 millions de francs, dix ans plus tard s'élevait à 4,700 avec 640,000 membres et un avoir de 30 millions; mais ce genre de sociétés ne figure pas d'ordinaire dans le nombre des sociétés d'assurances, non plus que les caisses d'épargne proprement dites, dont le déclin relatif chez nous contraste si tristement avec la popularité croissante des mêmes établissemens en Angleterre. Tandis qu'en 1848 les dépôts s'élevaient à 355 millions de francs en France contre 700 en Angleterre, soit plus de moitié, la proportion en 1864 n'est plus que du tiers, 500 millions contre 1,400, et cependant l'intérêt payé par la caisse aux déposans s'élève encore chez nous à 3 et 3 1/2 pour 100, tandis qu'il ne dépasse pas 2 pour 100 chez nos voisins. L'Angleterre en 1861 a créé les caisses d'épargne postales; elle a donné à un certain nombre de bureaux de poste la faculté de recevoir, de payer à toute heure, sous les plus simples formalités, des dépôts dont le maximum s'élève à 5,000 fr. Aussi dès 1866 3,324 caisses postales avaient-elles réuni une clientèle de 600,000 déposans, sans que les anciennes caisses eussent vu diminuer la leur; au contraire celles-ci avaient gagné de 1861 à 1864 près de 300,000 cliens de plus. Chez nous, depuis que le maximum des dépôts a été réduit, le total des versemens a baissé : la caisse d'épargne de Paris seule en a vu le chiffre tomber de 112 à 45 millions, résultat regrettable, que ne compensent point les progrès des sociétés de secours mutuels, ni même ceux des caisses de retraite.

Ce n'est pas que ces dernières institutions en particulier ne méritent d'être encouragées : assurément la prévoyance qui persuade aux hommes vivant au jour le jour de leur travail manuel ou autre d'économiser une partie de ce qu'ils gagnent pour s'assurer un revenu à l'âge du repos n'a rien que de très louable. Quoique empreint d'un certain esprit personnel et égoïste, un pareil sentiment favorise l'aisance des familles, puisqu'il les soustrait à la nécessité de pourvoir aux dépenses de ceux de leurs membres qui ne gagnent plus rien. A ce compte, il faut applaudir aux efforts de tout genre tentés depuis moins d'un quart de siècle par les grandes entreprises de travaux publics, par les établissemens industriels et par les gouvernemens eux-mêmes pour constituer en faveur de leurs employés des pensions viagères au moment où ils ne peuvent plus travailler. Le principe des retraites date, on peut le dire, de l'établissement de toute administration régulière; mais jusqu'à ces dernières années les retraites étaient réservées aux fonctionnaires spéciaux, aux agens du pouvoir central, et acquises après un temps de services rigoureusement fixé. C'est la loi de 1850 qui, pour la première fois, a ouvert la porte au public en général aussi bien qu'aux employés de

l'état la faculté de s'assurer un revenu viager pour l'époque de la vieillesse, à la seule condition d'opérer un versement annuel. Le maximum de cette pension devait être de 600 francs, il a été élevé successivement jusqu'au chiffre de 1,500 francs, et la loi de 1864, suivant en cela l'exemple de l'Italie et de la Belgique, a introduit de plus l'innovation salubre des versements à *capital réservé*. La moitié des déposans stipule cette clause. En Angleterre, la plus récente loi sur les caisses de retraite ne porte qu'à 1,250 francs le maximum des rentes viagères; mais antérieurement à la constitution de ces pensions de retraite l'état en Angleterre était déjà le *grand assureur viager*. L'édit 10 du roi George IV, ch. 24, autorisait les *commissaires de la réduction de la dette* à délivrer des rentes viagères à toute personne qui ferait un versement de 100 liv. ou 2,500 francs. Des tables de mortalité dressées sur le recensement général de la population ont permis d'évaluer le taux d'intérêt qui pouvait être attribué à chaque âge suivant le sexe du déposant. Cet intérêt varie avec le taux de la rente sur l'état, car la constitution des rentes viagères a été considérée comme un moyen efficace d'amortissement; le gouvernement change une quotité de sa dette fondée contre une quotité de rente viagère plus ou moins grande selon que le versement de 100 livres représente un chiffre plus ou moins fort de rentes consolidées (1). Le mécanisme de la caisse des retraites en France consiste aussi, après la fixation des tarifs établis sur l'âge et le sexe du déposant, à employer les sommes versées en achats de rentes sur l'état, lesquelles sont annulées au grand-livre de la dette publique, en même temps que la caisse des dépôts, chargée du service de la caisse des retraites, inscrit la quotité proportionnelle de rentes viagères au nom des déposans. Le capital, évalué au cours moyen des achats trimestriels de la rente perpétuelle annulée, représente la valeur des rentes viagères à servir d'après les calculs des probabilités.

Jusqu'ici l'opération n'a rien coûté au trésor, et 4,800,000 francs de rentes perpétuelles ont pu être déjà rayées du grand-livre sans que le service des rentes viagères ait constitué une plus lourde charge pour le budget; mais on peut expliquer ce résultat par la gestion gratuite de la caisse des retraites confiée à la caisse des

(1) Quand le 3 pour 100 par exemple vaut de 85 à 86, un versement de 100 liv. procure au déposant âgé de 30 ans 4 liv. 16 sh., à 50 ans 6 liv. 8 sh., à 60 ans 8 liv. 5 sh., à 70 ans 11 liv. 27 sh. Pour les femmes, le taux est moins élevé et donne à ces différents âges 4 liv. 9 sh., 5 liv. 12 sh., 7 liv. 2 sh. et 10 liv. 5 sh. A 80 ans et au-dessus, le taux de la rente viagère est pour les hommes de 20 liv. 15 sh. et pour les femmes seulement de 16 liv. 4 sh.

Si le cours du 3 pour 100 est à 91, à 93 pour 100 liv., un homme âgé de 30 ans recevra 4 liv. 19 sh., à 50 ans 6 liv. 15 sh., à 60 ans 8 liv. 14 sh., à 70 ans 12 liv. 12 sh.

dépôts et consignations, et par la lenteur que ces opérations ont mise à se développer. De 1860 à 1865, la caisse des retraites n'a réuni que 240,000 déposans, elle ne sert que 25,000 rentes viagères, et les capitaux reçus ne dépassent pas 95 millions. Il faut dire aussi que le plus grand nombre de ces rentes sont des rentes différées, dont l'échéance n'aura lieu que dans un délai encore assez éloigné. Les résultats ne peuvent donc être appréciés dès à présent. En outre la clientèle de la caisse, dans les premières années, ne s'étendait pas encore, comme elle pourra le faire de plus en plus, à cette classe des petits rentiers économes, prudents, appelés à vivre plus longtemps que les ouvriers.

Dans l'intérêt particulier de ceux-ci, une autre institution d'*assurances en cas de vie* est en voie de formation. L'empereur, par sa lettre du 28 juillet 1866 au ministre d'état, a recommandé l'établissement d'une caisse des invalides du travail, destinée à garantir aux ouvriers invalides ou à leurs veuves des pensions de retraite non plus après un certain délai, mais à l'occasion d'un accident. L'état viendrait en aide aux cotisations individuelles par la subvention fixe de 1 pour 100 sur l'ensemble des grands travaux publics entrepris par l'état, les départemens et les communes. Les grandes compagnies financières sont aussi invitées à subvenir à l'accroissement de ce fonds commun. Déjà l'industrie privée s'était préoccupée de garantir les ouvriers contre les risques que leur profession leur fait courir, et sans parler encore de toutes les combinaisons adoptées principalement en Angleterre et aux États-Unis pour créer des assurances contre les accidens de tout genre, opérations qui semblent plutôt rentrer dans la catégorie des assurances en cas de mort, nous pourrions citer en France la compagnie de *la Sécurité générale*, qui se propose de garantir non-seulement les ouvriers contre les accidens professionnels, mais les patrons contre le recours des ouvriers en pareil cas. Quoi qu'il en soit de ces essais encore récents d'opérations à coup sûr recommandables, l'état n'assume pas, en s'y associant, une tâche hors de ses attributions, et ce n'est pas à ce point de vue qu'on peut faire une réserve. Peut-être y aurait-il lieu seulement de regretter que l'attention du pouvoir central se soit portée de préférence sur les assurances viagères, qui profitent à peu près exclusivement au déposant seul. Le discrédit où sont tombées les caisses d'épargne n'est que trop fâcheux; il ne faudrait pas avoir à déplorer encore que les nouveaux efforts de la prévoyance personnelle prissent de plus en plus le caractère d'une spéculation égoïste, contraire aux intérêts des femmes et des enfans. Le nombre est bien grand de ceux qu'effraie l'éloignement chaque jour plus marqué des ouvriers pour les devoirs du ménage et de la paternité; la statistique offre à ce sujet des leçons cruelles. Si

la vie moyenne, de 29 ans avant la première révolution, s'est élevée d'un tiers et atteint le chiffre de 43 ans, abstraction faite des enfans morts au-dessous d'un an, — cette prolongation donne seulement la mesure la plus exacte des progrès matériels réalisés en France; mais d'un autre côté la stagnation de la population, l'accroissement énorme des naissances illégitimes inspirent de tristes réflexions. La fécondité des mariages est moindre en France que dans tous les autres pays de l'Europe, et le nombre des naissances naturelles depuis le commencement du siècle a plus que doublé. Dans le département de la Seine, ce résultat est particulièrement sensible : pour toute la France, le nombre des naissances par cent mariages était en 1801 de 43, en 1851 de 31, en 1860 il est tombé à 30,7. Par contre, en 1801 les naissances naturelles étaient aux naissances légitimes dans la proportion de 4,82 pour 100; dès 1851, elles montent à 7,70. En présence de pareils chiffres, n'est-il pas permis de douter de l'opportunité des encouragemens accordés aux combinaisons qui favorisent le plus le goût des jouissances égoïstes, même la satisfaction de certains besoins légitimes, si ces besoins ne concordent pas avec l'amour de la famille et le dévouement domestique? Des faits récents ont montré chez les ouvriers une tendance mauvaise à chasser la femme et les enfans de l'atelier et à leur refuser la concurrence du salaire : Dieu veuille que ce ne soit pas pour leur refuser encore l'abri du toit paternel et le *home* permanent et régulier si cher aux ouvriers anglais!

Longtemps avant l'intervention de l'autorité publique dans les assurances, et avec des résultats bien plus importants, l'industrie privée avait multiplié ses créations. Pour en donner le tableau, il sera difficile de maintenir très rigoureusement la distinction précédemment faite entre les deux principales catégories d'assurances, car les compagnies privées s'engagent en général à la fois à couvrir les deux risques, si l'on peut appeler du même nom la prévision de la vie et la prévision de la mort. C'est la prévoyance appliquée à la prolongation de la vie qui semble avoir donné lieu la première à de nombreuses opérations. Nous avons déjà cité l'établissement de Florence qui dès le xv^e siècle assurait des dots aux jeunes gens. Sous le règne d'Édouard III en Angleterre, la société de Sainte-Catherine était une véritable caisse de retraite. La fixation du taux des rentes viagères remonte en France aux Valois; mais l'association fondée en 1653 par l'Italien Tontù et la création de la première *tontine* royale constituent les plus anciennes assurances en cas de vie, bien que la principale chance de bénéfice des souscripteurs soit basée sur les vides que la mort peut faire dans leurs rangs. Ces sociétés, fameuses chez nous depuis longtemps sous le nom qu'elles doivent à l'étranger qui le premier en conçut l'idée, ont

toujours eu pour but de réunir en faisceau un certain nombre de personnes de tout âge, de tout sexe, de tout état, de cumuler les intérêts des versements effectués par elles pour constituer au profit des survivans soit un capital plus grand que le capital versé, soit une rente viagère considérable. C'est en particulier pour constituer des rentes que les tontines s'établirent en France; l'objet principal fut d'abord d'aider à l'émission des emprunts royaux. Louis XV en créa neuf. Supprimées, ainsi que deux tontines particulières, en 1770, elles avaient déjà révélé les embarras financiers de tout gouvernement en quête de semblables ressources, et produit des effets désastreux sur les mœurs publiques. Les troubles de la place Cambrai, où la foule assaillait la boutique de la veuve Thibaut, imprimeur du roi, pour acheter les bulletins des cours des actions tontinières, égalèrent un moment les désordres de la rue Quincampoix. Avec les difficultés financières, les tontines reparurent; le dernier emprunt en rentes viagères fut émis par Necker, et donna lieu à la spéculation dite des *Petites Genevoises*. Des spéculateurs habiles avaient choisi à Genève, dans des familles aisées où la longévité était notoire, cent petites filles vigoureusement constituées sur la tête desquelles ils souscrivirent des rentes viagères. Nombre d'entre elles devinrent plus qu'octogénaires. Quant aux tontines privées, la plus connue se constitua le 1^{er} avril 1791. La caisse *Lafarge* recueillait des mises de 90 fr. qui, réunies et placées en rentes sur l'état, produisaient, avec l'accumulation des intérêts, des rentes viagères de 45 fr., attribuées d'abord par la voie du sort à quelques actionnaires; à leur mort, ces rentes accumulées pouvaient, grâce aux extinctions, produire jusqu'au chiffre de 3,000 fr. de rente pour une action primitive. Au-delà, les extinctions profitaient à l'état. La caisse Lafarge a traversé sans y périr nos tourmentes révolutionnaires : quelques rares survivans en touchent même peut-être encore les dernières annuités; mais, sauf ce cas unique, toute autre société tontinière disparut en France jusqu'en 1835. A cette époque, la vogue se porta de nouveau sur ce système, qui, après le premier engouement, avait été abandonné pour celui des assurances à primes fixes, dont l'Angleterre particulièrement nous avait fourni le modèle.

C'était aussi par une sorte d'association mutuelle comme nos tontines que l'Angleterre avait débuté dans la création des sociétés d'assurances; mais au lieu de faire comme nous profiter les étrangers survivans du décès d'un co-associé, l'*Amicable Society*, fondée en 1706 et le plus ancien établissement de ce genre, constituait une bourse commune au profit des héritiers des décédés. Le nombre des partenaires était fixé à 2,000, de onze à quarante-six ans, dans les conditions les plus diverses d'âge, de santé, de sexe,

de fortune, mais payant des cotisations annuelles identiques. Au bout de chaque année, on répartissait la masse commune entre les héritiers des sociétaires décédés. Les vices de ce mécanisme, où l'enfant de onze ans payait une annuité égale à celle d'un homme dans toute la vigueur de l'âge, où les héritiers d'un associé mort dès le 2 janvier recevaient la même part que si leur auteur était décédé onze mois plus tard, amenèrent une prompte réforme, et les sociétés *Royal Exchange* et *London Assurance Company*, formées en 1720, s'engagèrent à payer une somme fixe après le décès de l'assuré, moyennant une prime fixe, graduée d'après certaines chances plus ou moins bien appréciées de mortalité.

On verra plus loin comment ces sociétés, dites à *primes fixes*, qui procurèrent à leurs fondateurs des bénéfices considérables, amenèrent en 1762 la création de l'*Equitable Society*, mutualité nouvelle, irréprochable cette fois en son organisation, mais ayant pour objet, comme l'*Amicable*, de garantir des assurances en cas de mort. Toujours est-il qu'en France les premières sociétés s'établirent sur le système des *primes fixes*, et qu'elles développèrent surtout les opérations de rentes viagères, c'est-à-dire d'assurances en cas de vie. C'est seulement en 1787 qu'un arrêt remarquable avait mis fin à la prohibition de nos anciens juristes contre les opérations aléatoires ayant la vie humaine pour enjeu, et autorisé la formation d'une société qui assurait à ses membres des ressources pour eux-mêmes dans leur vieillesse ou pour leurs héritiers après leur mort; mais après cette société, qui ne fonctionna que jusqu'en l'an II, il fallut attendre jusqu'en 1819 pour voir l'établissement de notre première compagnie, la compagnie d'*Assurances générales*, suivie à des intervalles plus ou moins éloignés d'une douzaine d'autres, en tête desquelles figurent la *Nationale* et l'*Union*, et dont les dernières datent de quelques années à peine. Toutes ces associations, créées sous la forme anonyme, ont dû recourir à l'autorisation du gouvernement; toutes ont eu à la fois pour objet de constituer des assurances en cas de vie et en cas de mort moyennant le paiement d'une prime, soit payée une fois pour toutes, soit annuelle.

En vertu de quelles combinaisons ont-elles perçu cette prime? quels calculs ont-elles produits? quelles chances ont-elles courues? Il n'entre pas dans le plan de cette étude de refaire l'histoire du calcul des probabilités, cette science fondée par Pascal à propos d'une question de jeu, et qu'il nommait la *géométrie du hasard*. Les plus grands noms du monde scientifique après lui, Fermat, Bernouilli, Euler, Laplace, d'Alembert, Buffon, Condorcet, Ampère, ont consacré les calculs par lesquels s'obtient l'annihilation des risques du sort au moyen de la division infinie des chances. Les

philanthropes les plus éclairés ont accordé une approbation sans réserve aux combinaisons basées sur ces chiffres. Aucun livre plus que celui de M. Eugène Reboul (1) ne leur restitue leur vrai caractère d'opérations sûres, fructueuses et morales. Il nous suffira de rappeler sur quelles données de l'expérience, sur quelle masse de faits constatés le calcul des probabilités s'est appliqué à établir le montant des primes que les compagnies françaises percevaient de leurs souscripteurs pour constituer des rentes viagères. Si la première table de mortalité est due à l'astronome anglais Halley, c'est sur celle de Deparcieux, membre de l'Académie des sciences, que nos sociétés opèrent. Deparcieux la dressa en 1746 d'après la durée de la vie de plus de 10,000 des anciens *tontiniers* de 1689 à 1742. Il releva exactement l'âge et le moment du décès de chacun d'eux, et en induisit qu'à tel âge pris pour point de départ telle personne avait une chance moyenne de tant d'années d'existence. Sur cette donnée, les calculateurs établirent ce qu'il fallait payer aux sociétés pour qu'elles pussent, à l'aide des primes versées et des intérêts accumulés, servir sans chances de perte les rentes viagères assurées. Il va de soi que les sociétés n'avaient point à s'enquérir de la santé ni de la vitalité des souscripteurs, et que leur premier soin était de supposer cette vitalité la plus longue possible, pour exiger comme garantie la prime la plus forte. A ce compte, il n'est pas étonnant que la table de Deparcieux ait longtemps paru suffisante. Les *tontiniers* qu'il avait pris pour types étaient des bourgeois aisés, économes, prudents : il leur avait adjoint les membres de quelques communautés religieuses dont la sobriété et la régularité formaient des *têtes de choix*. Deparcieux dressa sa table, supposant pour plus de commodité un nombre rond de 1,000 personnes; mais il ne prit pour point de départ que l'âge de trois ans. Sur ces 1,000 individus âgés de trois ans, la table de Deparcieux constate que 814 vivent encore à 20 ans, 657 à 40, 463 à 60, 310 à 70 et 118 à 80. Même à l'âge de 90 ans, on trouve encore 11 survivans; c'est après 95 ans seulement que la mort a fait sa moisson complète. Cette table (2), ainsi admise pour règle,

(1) *Études sur les Assurances.*

(2) La table de Deparcieux, qui ne date que de la troisième année après la naissance, ne pourrait pas facilement être mise en regard des autres tables qui ont la naissance pour point de départ. On a dû, pour établir la comparaison, rechercher combien la survivance de 1,000 individus à l'âge de trois ans suppose de naissances trois ans plus tôt. L'*Annuaire du Bureau des longitudes* donne le chiffre de 1,286. D'après les calculs de Kerseboom sur les *tontiniers hollandais*, il faudrait supposer 1,359 naissances pour arriver au chiffre de Deparcieux. En raison de l'analogie entre les individus recensés par Kerseboom et Deparcieux, c'est ce chiffre de 1,359 naissances que nous

permet de calculer les primes qu'il fallait payer pour garantir les sociétés d'assurances contre le risque d'un service trop prolongé de rentes viagères, comme aussi d'établir pour l'assuré la quotité de la rente viagère à recevoir en échange. Depuis Deparcieux, la moyenne de la vie a augmenté en France : elle s'est élevée de 29 ans en 1789 à 32 ans en 1817 et à 37,50 en 1860. Cependant on ne saurait dire que les limites de la vie se soient reculées, — il n'y a pas plus d'octogénaires; — mais on vit mieux dans ces limites elles-mêmes, les enfans meurent moins jeunes (1), et les vieillards sont mieux conservés : de là l'extension de la vie moyenne. Aussi, tandis que la liquidation des rentes viagères par la caisse des retraites de l'état de 1850 à 1863 ne donne guère de différence avec les calculs de Deparcieux, les compagnies particulières commencent à invoquer le prolongement de la vie moyenne pour démontrer l'insuffisance de cette table. Elles disent que, si l'état n'a rien perdu par la constitution des rentes viagères, cela tient à la nature de sa clientèle, ouvrière tout d'abord, alors que le maximum des retraites ne dépassait pas 600 francs, et qu'il n'en saurait être de même depuis que l'élévation à 1,500 francs attire des rentiers plus paisibles et moins exposés aux accidens. Elles cherchent donc à introduire dans leurs contrats des clauses particulières pour hausser leurs tarifs. Il faut dire que les assurances de rentes viagères, soit par le fait de la concurrence de l'état, soit par tout autre motif, ne se développent plus comme par le passé. Autrefois elles prédominaient à peu près exclusivement, aujourd'hui c'est le tour des assurances en cas de mort. Les grandes compagnies, la *Générale* et la *Nationale* par exemple, prétendent que le service des rentes viagères les met en perte. Quelques écrivains spéciaux peuvent bien encore soutenir que, pour établir sur des bases inébranlables le crédit d'une société privée, il faut faire marcher de pair les deux sortes d'assurances, celles en cas de vie et celles en cas de mort, afin que les risques s'équilibrent : on comprend en effet que dans les cas les plus graves, soit une épidémie, le nombre diminué des rentes viagères à servir compense le total accru des capitaux à payer après décès; mais, contrairement à cette théorie, les directeurs des établissemens dont il s'agit maintiennent que les opérations de rentes viagères leur procurent principalement des facilités de trésorerie, l'encaissement des annuités pour assurer de nouvelles rentes donnant le moyen de payer les capitaux échus sans toucher aux valeurs de garantie, et

prendrons plus tard pour nos rapprochemens entre les diverses tables comme le point de départ hypothétique de celle de Deparcieux.

(1) Malgré des détails récemment donnés sur la grande mortalité des enfans de la première année en France, une certaine amélioration a été déjà obtenue. Voyez à ce sujet notre travail sur *les Enfans assistés en France*, *Revue* du 1^{er} novembre 1864.

notamment au portefeuille, dont l'excellente composition justifie le renom mérité de ces grandes puissances financières. A part cet avantage, qui n'est pas à dédaigner, les plus récents rapports lus aux assemblées générales des actionnaires accusent une diminution et même des pertes dans les opérations de rentes viagères. Au 31 décembre 1863, le total des capitaux reçus par les compagnies à primes pour assurances de rentes viagères n'atteignait pas, suivant M. Duménil, 191 millions de francs, et le montant des rentes assurées s'élevait à 19,300,000 francs. Ces chiffres ne sont pas considérables par rapport à notre population.

A cette même date, les sommes encaissées par les sociétés mutuelles, auxquelles il nous faut revenir, dépassaient 318 millions, et les rentes sur l'état achetées pour elles 14,300,000 fr. Il semblerait d'après ces chiffres que la faveur publique s'attache de préférence à ces opérations; mais il faut distinguer les périodes. C'est à partir de 1835 seulement, c'est-à-dire après quarante ans d'oubli, que les tontines reparurent en France sous la forme de sociétés appelées encore aujourd'hui sociétés mutuelles tontinières. Le succès des compagnies à primes anglaises avait suscité en France la création de compagnies semblables. Les larges bénéfices de ces sociétés françaises à primes fixes réveillèrent l'*esprit de mutualité*, jaloux de voir passer la fortune des associés aux mains d'actionnaires étrangers; mais la mutualité, en ce qui touche l'assurance sur la vie, se constitua chez nous dans les plus mauvaises conditions. On recourut en effet, non au système perfectionné des dernières mutualités anglaises, mais au système vicieux de l'*Amicable Society* de 1706. Sur ce type, de nombreuses mutualités se créèrent; elles admirent sans limitation de nombre, sans distinction d'âge, de sexe, de profession, tous les souscripteurs, quelle que fût leur mise, à la seule condition de s'engager pour un temps égal, à l'expiration duquel les survivans se partageraient le produit des mises, converties en rentes sur l'état, accrues des intérêts composés et de la part des associés décédés. Grâce aux efforts plus heureux que méritoires des courtiers à qui les compagnies finirent par abandonner la plus grande partie de leurs frais d'administration, ces nouvelles tontines se développèrent rapidement. Les chiffres précédens le constatent d'autant mieux que depuis quelques années le mouvement s'est bien ralenti. Dès le début, il avait obéi à des apparences spécieuses. Le gouvernement a entouré en effet la constitution de ces sociétés mutuelles de précautions sévères. Les fonds versés sont immédiatement employés en achats de rentes sur l'état, inaliénables jusqu'à la liquidation des sociétés arrivées à terme. Le gouvernement surveille strictement la répartition des mises, ainsi que la gestion des compagnies, dont tout le bénéfice se réduit à quelques frais d'adminis-

tration. A ces motifs sérieux de sécurité, le public ajouta l'espoir d'une large moisson à faire sur les *forclusions*, terme barbare qui exprime la clause inhumaine de la perte du capital pour les héritiers des prédécédés; mais les événemens ont déjoué ces calculs : d'une part, les brusques variations du taux des rentes françaises, la baisse continuelle de ces rentes depuis la formation des sociétés, surtout la réduction du 5 pour 100 en 4 1/2 et la conversion de ce dernier en 3 pour 100 ont singulièrement réduit le capital des souscripteurs; d'autre part, la mort a été plus clémente qu'on ne l'avait supposé. Les répartitions ne donnent plus que de maigres bénéfices, pas même la plupart du temps 50 pour 100 en sus du capital réellement versé, ce qui n'est guère pour compenser la perte des intérêts pendant une période de vingt ans et le risque de la perte du capital. Aussi les sociétés tontinières déclinent-elles rapidement, et nous citerions telle compagnie où les versemens annuels se totalisent aujourd'hui par autant de dizaines de mille francs qu'ils réunissaient autrefois de millions. Pour notre part, ce résultat n'a rien de regrettable. Le calcul qui a pour base l'espoir de la mort d'un co-associé n'est pas plus moral que ne nous paraît habile, sous une forme ou sous une autre, la spéculation qui peut entraîner la perte du capital. La mise en commun de chances si inégales choque aussi toute raison. Faire une société de vingt ans, ce qui est la règle ordinaire, entre un enfant né d'hier, qui a 75 chances contre 25 de mourir avant la dixième année, et un homme de 30 ans, dont les chances de vivre le même temps et même davantage sont précisément le contraire, c'est faire courir le même prix par *Gladiateur* et un cheval boiteux. Si l'on établit des sociétés pareilles, au moins comme dans le *handicap*, où l'on compense par des surcharges de poids les chances différentes des chevaux engagés, faut-il que l'on équilibre les risques, que les bénéfices soient plus grands à raison des probabilités plus défavorables. Toutefois la réforme qui paraît la plus souhaitable, c'est l'abolition de la *forclusion* même. A ce compte, on prétendra sans doute que les mutualités, sous cette forme du moins, n'auront plus de raison d'être : tant mieux assurément, si cela ramenait à des mutualités d'un autre genre; mais à un certain point de vue ces associations présenteraient encore quelque utilité. Elles seraient des caisses d'épargne d'une espèce particulière et qu'on pourrait appeler épargnes *différées*, si la clause interdisant la répartition des bénéfices, pendant vingt ans par exemple, subsistait toujours. L'accumulation seule des intérêts, surtout avec la faculté pour les compagnies de faire, comme elles le demandent en vain, des placemens sur d'autres valeurs que la rente 3 pour 100, constituerait au terme des sociétés mutuelles un bénéfice que chacun des assurés ne pourrait obtenir lui-même, quelque bon

emploi qu'il fit de ses épargnes. L'excellente gestion de nos grandes compagnies pour leurs propres capitaux est un sûr garant de ce qu'elles sauraient faire, avec un peu de bonne volonté et de dés-intéressement, pour ces caisses d'épargnes à retraits différés. L'œuvre mériterait certainement d'être tentée, et nous la croyons conforme à l'un des plus enracinés, des plus vieux instincts de notre pays, où l'esprit d'antique économie se maintient toujours vivace, où la *tirdlire*, ce touchant symbole de l'amour paternel, n'a pas cessé d'être populaire.

Les assurances en cas de vie n'ont pas pour unique objet la constitution d'une rente viagère sur une seule tête : elles peuvent être reportées d'une sur plusieurs, momentanées et cessant après un certain temps, différées et reculées à un délai plus ou moins long, servies même après le décès du souscripteur au profit d'un tiers, etc. Il ne servirait à rien de s'étendre sur ces formes multiples d'une opération financière qui dans ses caractères généraux n'est pas plus répréhensible que tout autre acte d'intérêt personnel, mais qui par cela même se comprend sans qu'il soit nécessaire d'en développer les avantages, et à laquelle on ne doit ni encouragemens ni éloges. La rente viagère, outre qu'elle est un souvenir romain, nous est arrivée comme un legs du moyen âge religieux, alors que le droit canon, prohibant le prêt à intérêt, autorisait au contraire le placement dit à fonds perdu. C'est une combinaison qui semble plus particulière aux races latines; elle n'a jamais pris qu'une médiocre faveur chez les Anglo-Saxons, dont l'esprit plus pratique, les préoccupations de famille plus vives admettent de préférence les combinaisons destinées à créer des capitaux dans l'avenir. Chez nous aussi, la rente viagère perd du terrain : sauf pour les retraites des ouvriers et des vieillards, elle ne présente guère d'avantage sur l'emploi qu'un homme intelligent, quel que soit son âge, peut faire de son argent. Les compagnies françaises, du moins les plus anciennes et par conséquent les plus solides, assurent en général une rente viagère à 41 ans de 6 fr. 59 c. pour 100 fr., à 50 ans de 7 fr. 81 c., à 60 ans de 9 fr. 86 c., à 70 ans de 12 fr. 32 c. Par le temps qui court, les affaires industrielles et commerciales, même sans qu'on y participe activement, rapportent en moyenne tout autant.

Quoi qu'il en soit, fructueuses ou non pour les compagnies comme pour les rentiers, ces opérations, si elles ne semblent plus appelées à un très grand avenir, ne sont pas cependant de nature à disparaître. Elles répondent à des besoins particuliers, réels et quelquefois respectables. Il n'y a plus même sous ce rapport rien à apprendre au public, qui sait à merveille ce qu'elles valent et ce qu'il veut, et il n'est pas bien opportun de lui indiquer par une comparaison entre les tables de Deparcieux et les tables étrangères,

comme entre les tarifs plus ou moins avantageux de telles ou telles entreprises, de quel côté devraient se porter ses préférences et son choix.

Entre les assurances sur la vie proprement dites et les assurances en cas de mort se placent toutes les combinaisons qui ont pour but de parer à un risque personnel, à un accident non mortel, au chômage, à la maladie, voire à une perte d'argent, au remboursement d'une créance, à un besoin de crédit. Ces risques si divers donnent lieu aux plus nombreuses, aux plus utiles opérations. Les sociétés de secours mutuels exceptées, on peut dire qu'en général c'est l'assurance en cas de mort, la constitution d'une somme payable au décès, qui couvre toute chance d'accident; il nous reste donc à envisager sous cette forme les devoirs de la prévoyance individuelle.

II. — ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS.

Les assurances en cas de décès, dernières venues en France, eurent grand'peine à s'y développer. En dépit des prospectus, des affiches, des réclames portées à domicile, l'opération courageuse qui consiste à se retrancher un peu du revenu présent pour constituer un capital dont jouiront des héritiers quelquefois ingrats, et le calcul lugubre qui énumère les chances qu'on a de mourir dans un temps plus ou moins court, n'eurent pendant plus de trente ans qu'un médiocre succès de ce côté de la Manche. Était-ce faiblesse de caractère, infirmité d'esprit ou lacune dans notre éducation financière? était-ce même, chose plus regrettable, insouciance des devoirs de famille et relâchement des affections domestiques? Non, il faut attribuer ce résultat surtout au manque de revenu en général et à l'infériorité de notre richesse mobilière. Certes l'économie a été de tout temps une vertu française : la bourgeoisie lui doit son origine et sa grandeur. Certes l'amour des enfans tient une grande place, la plus grande place dans le cœur de cette nation; elle y a puisé la loi sur l'égalité des parts héréditaires qu'elle persiste à conserver malgré les suggestions de quelques économistes qui considèrent le morcellement des propriétés comme un obstacle à la production. S'il en est ainsi, quoi de plus conforme aux habitudes d'épargne et aux mouvemens de la tendresse paternelle que cette assurance destinée à combler le vide que fera la mort du chef de famille dans les ressources de ses enfans? Dès 1819, année où s'est fondée la plus ancienne de nos sociétés d'assurances sur la vie, ces vérités étaient les mêmes qu'aujourd'hui, et cependant il n'y a pas plus de dix ans que les assurances en cas de mort ont pris chez nous quelque extension : les résultats obtenus en Angleterre auraient dû pourtant nous ouvrir plus tôt les yeux.

Depuis qu'une nouvelle forme de société d'assurances avait inauguré un système mixte entre les compagnies mutuelles et les compagnies à primes, c'est-à-dire depuis la création du *Rocher* (*the Rock*) en 1806, le royaume-uni était en proie à une véritable passion pour les assurances, passion motivée tout d'abord par le succès de l'*Equitable*. Ce succès avait été tel et tel l'empressement du public à s'associer à cette brillante affaire que la direction, dans l'impossibilité où elle se trouvait d'établir les calculs nécessités par trop de souscriptions, et reculant devant le maniement de fonds trop considérables, dut repousser la plupart des demandes. Malgré ces restrictions, l'*Equitable* a distribué aux représentans de ses associés plus d'un milliard de francs. Entravé dans la mutualité, attiré bientôt par les bénéfices des sociétés à primes, enfin gagné par le système dont le *Rocher* a présenté le modèle, le public n'a point varié dans son goût pour l'assurance. Il serait trop long d'énumérer toutes les entreprises plus ou moins heureuses que cette disposition des esprits a suscitées; disons seulement qu'en 1864 l'Angleterre possédait 143 compagnies d'assurances en activité, garantissant 5 milliards de francs, et que dans ce chiffre les capitaux payables au décès formaient la plus grande part. On trouvera sans doute intéressant de rapprocher de ce résultat celui que présentent les États-Unis. C'est en 1830 seulement que les assurances sur la vie ont paru en Amérique. Cette année même, on avait assuré dans l'état de New-York 30,000 dollars (150,000 francs). En 1864, pour 4 millions d'habitans, l'état de New-York réunissait seul 12 compagnies locales assurant 456 millions de francs; 6 compagnies autorisées aussi dans les autres états lui garantissaient 395 millions, et 6 compagnies anglaises 200. M. Duménil, qui publie ces chiffres en signalant le mince résultat des opérations d'assurances contractées en France, où sur 38 millions d'individus 500 millions de francs sont engagés dans les assurances sur la vie, constate que notre prévoyance est de 1, tandis que la prévoyance des Allemands est de 3, celle des Anglais de 14 et celle des Américains de 20. Cette comparaison s'applique à tous les genres d'assurances sur la vie. Si l'on veut la restreindre au cas spécial dont il s'agit en ce moment, il faut dire que la plupart des opérations, en Amérique comme en Angleterre, ont pour objet de pourvoir aux conséquences de la mort, et que chez nous ces mêmes transactions en 1864 présentaient le total de 413 millions d'assurances contractées temporairement ou pendant la vie entière (1). Il est

(1) On divise les assurances en cas de décès en quatre combinaisons principales : 1^o celle qui a pour objet le paiement d'un capital à la mort de l'assuré moyennant une prime fixe annuelle ou unique, c'est l'assurance pour la vie entière; 2^o celle par laquelle la compagnie s'engage à payer au décès de l'assuré un certain capital, mais seulement

vrai que depuis un certain nombre d'années la progression chez nous a été assez forte pour permettre d'espérer dans l'avenir une comparaison plus avantageuse. Ce chiffre de 413 millions, relevé à la fin de 1863, constate en dix ans une augmentation énorme : en 1843, les assurances à primes en cas de mort, pour la vie entière et temporaires, ne s'élevaient en France qu'à 20 millions, en 1853 à 86, en 1858 à 150; cinq ans plus tard, elles atteignent près du triple. Dans une seule compagnie, la *Nationale*, de 1836 à 1860, le total des capitaux assurés en cas de décès ne dépassait pas 52 millions; en 1865, il monte à plus de 137; le total des primes encaissées s'est élevé de 8 à 22 millions. Pourquoi cette différence entre nos voisins et nous? pourquoi chez nous cette longue somnolence et ce réveil subit? A part les causes morales déjà indiquées et les raisons générales qui peuvent justifier les faits recueillis, n'existe-t-il point dans le mécanisme, dans le fonctionnement plus ou moins perfectionné de ces opérations, dans les calculs qui leur servent de base, des motifs particuliers pour expliquer cette diversité de fortune et ces alternatives de réussite?

En France, les calculs de probabilités d'après lesquels sont établies les assurances en cas de décès ont pour fondement ce qu'on appelle la table de mortalité de Duvillard. Dressée en 1806, non plus sur quelques têtes choisies comme la table de Deparcieux, mais sur l'ensemble de la population, elle constate, on doit le pressentir tout d'abord, une mortalité bien plus prompte. Aussi, quand sur les 1,359 individus inscrits en tête de la liste complétée de Deparcieux on en voit 1,092 survivre à 1 an, 734 à 30 et 463 à 60, la table de Duvillard sur 1,000 individus porte 767 survivans à 1 an, 438 à 30 et 213 à 60. A 70 ans, il n'en reste plus que 117, soit un peu plus d'un dixième. Au même âge, les 310 survivans de Deparcieux représentent, sur 1,359, un peu moins du quart. Ces différences expliquent comment on a prêté aux compagnies d'assurances un double langage. Se présente-t-on à elles pour constituer une rente viagère, elles vous montrent la table de Deparcieux, disant : Voyez comme l'on vit! S'agit-il de capitaux payables après décès, elles invoquent la table de Duvillard et s'écrient : Voyez comme on meurt! Mais au rebours de la première table, qui ne semble pas leur être très avantageuse, celle de Duvillard a procuré des bénéfices si co -

si le décès survient dans un certain nombre d'années; la prime n'est payée aussi que temporairement : c'est l'assurance temporaire; 3^e l'assurance de *survie*, par laquelle l'assureur s'engage à payer un capital ou une rente à une personne désignée par l'assuré, pourvu que cette personne lui survive; 4^e enfin l'assurance mixte, qui a pour objet un capital payable à l'assuré, s'il vit à une certaine époque, ou à ses héritiers après son décès, s'il meurt avant le délai fixé. Ces deux dernières combinaisons participent du caractère des assurances en cas de vic.

sidérables que nos sociétés françaises ont dû adopter la réforme déjà introduite en Angleterre, celle qui consiste à partager avec les assurés eux-mêmes le gain antérieurement réservé, aux seuls actionnaires ayant fourni ce qu'on nomme le capital de garantie. L'expérience avait démontré que les souscripteurs de ce capital social n'avaient en effet couru aucun risque et contracté qu'un engagement nominal : c'était aux assurés seuls, à l'énormité des primes exigées que le boni sur les capitaux payés était entièrement dû; il fallait, pour ne pas décourager cette fructueuse clientèle, ou diminuer le taux des primes, — mais on courait le risque d'affaiblir la solidité des compagnies et la certitude de leur solvabilité, — ou renoncer à une part des bénéfices en l'attribuant aux assurés eux-mêmes. C'est à ce dernier parti qu'on s'était arrêté en Angleterre, et on l'adopta aussi en France : de là des deux côtés du détroit le grand développement des assurances (1).

En Angleterre, les tarifs ont plus d'une fois varié. Ceux de l'*Equitable*, société mutuelle, dont les compagnies à primes ne manqueraient pas de se prévaloir, exigeaient d'abord, pour garantir au décès le paiement d'une somme de 100 livres (2,500 fr.), une prime annuelle de 2 livres 15 shillings 10 deniers à l'âge de 20 ans, de 3 livres 12 shillings 8 deniers à 30, et de 4 livres 12 shillings 2 deniers à 40 ans. Un peu plus tard, le célèbre docteur Price fit adopter par l'*Equitable* des calculs basés sur la table de mortalité dite de Northampton, parce qu'il l'établit sur l'observation des naissances et des décès de cette localité. Le taux de la prime fut

(1) Quelques détails techniques semblent ici nécessaires. Un homme âgé de 30 ans veut après sa mort garantir à ses héritiers un capital de 100,000 francs. Il se présente à une compagnie, déclare qui il est, comment il se porte : ses attestations sont appuyées sur le certificat de son propre médecin et contrôlées par le médecin spécial de la compagnie. Tout un formulaire, dont les dispositions ont donné lieu à de vives controverses tant au point de vue du secret professionnel qu'à celui des règles de la médecine légale, est rédigé et suivi avec une ponctualité d'où dépend réellement le succès des sociétés d'assurances. Le nouveau client est-il reconnu *assurable*, reste à fixer la somme qu'il devra payer, unique ou annuelle, plus ou moins forte selon que la table de mortalité adoptée aura établi qu'à son âge, c'est-à-dire à 30 ans dans notre hypothèse, il aura des chances de vie plus ou moins longue dans l'état de santé où il se trouve et en dehors des cas réservés de voyages périlleux ou de profession dangereuse. Aujourd'hui, dans presque toutes les compagnies françaises, cette somme pour garantir un capital de 100,000 fr. sera à 30 ans de 39,920 fr. une fois payés, ou de 2,490 fr. payés annuellement pendant toute la vie. A 40 ans, la prime unique monterait à 46,860 fr., le versement annuel à 3,280 fr. Dans un âge au contraire moins avancé, à 26 ans par exemple, l'assuré paierait en une fois 34,790 francs ou 2,010 francs par année. A première vue, l'opération semble médiocre, et, si l'on s'explique d'une part le profit qu'en tirent les compagnies, on comprend d'autre part l'hésitation du public. Aussi, dans les tarifs que nous venons d'indiquer, les assurés ont-ils été admis au partage des bénéfices : ils reprennent d'une main ce qu'ils donnent de l'autre, et leur intérêt est sauvegardé ainsi que celui des compagnies.

singulièrement abaissé, et tomba, pour 100 liv. payables au décès, à 2 livres 13 shillings 5 deniers à l'âge de 30 ans, et à 3 livres 7 shillings 11 deniers à 40. D'autres améliorations suivirent, dont la statistique des compagnies à primes et celle de l'*Equitable* même fournirent les élémens. Les tables de mortalité faites sur le recensement des habitans de Carlisle, celles de M. Finlaison, dressées d'après 22,000 rentiers du gouvernement ou des tontines, les travaux d'un comité opérant sur 17 compagnies d'assurances et sur 83,000 polices, d'où sortit la table dite d'*expérience*, qui corrobora les résultats de la table de Carlisle, constatèrent successivement une amélioration réelle dans la durée de la vie moyenne en Angleterre, et amenèrent une réduction dans le taux des primes annuelles à payer. Pour assurer 100 livres payables à son décès, un homme de 30 ans, d'après la table d'*expérience*, n'a plus qu'à solder une annuité de 1 livre 13 shillings 11 deniers, et à 40 ans une annuité de 2 liv. 7 shill. 4 deniers : encore faut-il observer que ces tarifs, appliqués aux hommes, sont un peu plus faibles pour les femmes, dont la mortalité est moindre à tous les âges, comme il résulte des observations du gouvernement et de celles des compagnies. L'abaissement des tarifs a-t-il contribué au développement des assurances en Angleterre? Cela semble hors de doute. Ces opérations présenteront-elles dans l'avenir des bénéfices aussi grands que par le passé? Une expérience assez longue peut seule l'établir. Les assurances en cas de décès ne révèlent leur secret qu'après de longues années, alors qu'arrivent les échéances les plus nombreuses. En tout cas, la clause du partage des bénéfices, coïncidant avec la diminution des tarifs, a justifié l'empressement du public pour cette nature de contrats.

Nous en sommes restés en France à la table de Duvillard. Ce n'est pas sans doute qu'elle n'ait donné lieu à de sérieuses critiques. La comparaison avec les tables étrangères publiées dans tous les ouvrages spéciaux, l'écart même qui sépare la table de Duvillard de celle de Deparcieux, faisaient douter que la base des calculs adoptée par nos compagnies fût demeurée exacte. Plusieurs savans, à leur tête M. de Montferrand, recherchèrent si les conditions de la vie moyenne n'avaient pas changé. Ces travaux de statistique humaine touchent, il faut le reconnaître, à des intérêts d'une bien autre portée que ceux dont nous nous occupons ici : les tables de mortalité, qui prennent à leur naissance un certain nombre d'individus, qui suivent année par année, et constatent à mesure les vides formés dans les rangs, ne permettent pas seulement d'établir des calculs à l'aide desquels on contracte des assurances : elles révèlent tout un ensemble de conditions d'existence, tout un état de civilisation plus ou moins avancé, non-seulement dans des pays différens, mais dans

le sein d'un même peuple. En admettant que les limites de la vie ne soient pas reculées et qu'il y ait moins de centenaires qu'autrefois, en laissant de côté la question de l'augmentation de la population par l'accroissement des naissances, il est certain que, si les nouveau-nés meurent en moins grand nombre, si les individus recensés à leur naissance disparaissent moins vite, cet accroissement de la vie moyenne révélera une supériorité de bien-être fort enviable. Dans des calculs qui datent déjà de loin, le docteur Faar avait comparé la mortalité annuelle des principaux états européens; il trouvait que son pays était le mieux partagé, puisqu'il constatait par an le décès d'un individu sur 45 en Angleterre contre 42 en France, 38 en Prusse, 33 en Autriche et 28 en Russie (ce qui ne coïncide pas malheureusement avec le progrès de la population, qui dépend du nombre des naissances). Il pouvait affirmer encore que l'état de la santé publique dans le royaume-uni s'était amélioré en 100 ans au point d'élever la durée de l'existence dans la proportion de 4 à 3. En d'autres pays, en Suisse, en Belgique, en Suède, on a procédé à des relevés statistiques qui présentent les anomalies les plus étranges. M. de Courcy, dans son ouvrage sur les lois du hasard, a signalé l'écart singulier qui, sur 1,000 individus nés la même année, montre à l'âge de 60 ans 96 survivans à Londres contre 314 dans le canton de Vaud, 270 dans la Suède entière et 50 seulement à Stockholm. En prenant trois âges que l'on peut considérer comme caractéristiques : 10 ans, 30 ans et 60 ans, on voit dans les tables de mortalité que, sur 1,000 individus nés la même année, le docteur Faar, pour l'Angleterre, en porte comme survivans 706 à 10 ans, 603 à 30 et 380 à 60 ans. En Belgique, M. Quételet n'en trouve que 582, 467 et 272; les tables du canton de Vaud donnent les chiffres de 653, 563 et 314; les anciennes tables dressées par Halley à Breslau indiquaient les nombres de 661, 531 et 242; celles de Duvillard réduisent le total des survivans à 551 à 10 ans, 438 à 30 et 213 à 60 ans. Il semble que les calculs les plus récemment faits soient plus favorables; c'est du moins ce qui résulte de ceux de M. de Montferrand, qui, comme M. Quételet pour la Belgique, a entrepris de refaire pour la France l'œuvre de Duvillard, et est arrivé à des chiffres de mortalité très différens, puisque, sur 1,000 individus nés la même année, il en trouve 667 encore existans à l'âge de 10 ans, 559 à 30 et 364 à 60. Cependant les compagnies françaises se refusent à réformer leurs anciennes tables; si quelques-unes des plus récentes sociétés tentent d'apporter certains adoucissements dans leurs tarifs, la plupart contestent en général la valeur des statistiques nouvelles, et spécialement en ce qui leur serait applicable n'en admettent pas l'exactitude. En effet, les recensemens qui s'opèrent sur le fait brutal de la nais-

sance et de la mort ne tiennent aucun compte de conditions bien plus importantes que celles de l'âge pour les chances de longévité des individus. Le séjour à la ville ou à la campagne, la profession, les épreuves morales, la manière de vivre, entrent pour la plus large part dans la mortalité; c'est cet ensemble de conditions que pèsent les compagnies et qu'elles prennent pour base de leurs opérations. A ce compte, la statistique des compagnies elles-mêmes fournirait les plus vives lumières, et on doit regretter que, comme cela a eu lieu pour l'*Equitable* et les 17 compagnies anglaises dont le recensement a produit la table d'*expérience*, un travail d'ensemble n'ait point été entrepris par nos compagnies françaises et livré à l'appréciation du public. Il eût été facile de poser les conditions actuellement normales de l'assurance en cas de décès; en dehors de ce moyen de contrôle, on peut établir comme règle qu'il importe moins aux sociétés d'assurances de contracter à des tarifs élevés qu'avec des individus valides, de même que pour les assurés la solvabilité des compagnies vaut mieux que l'abaissement des primes, la participation aux bénéfices demeurant toujours le meilleur remède à l'exagération des prix.

A en juger par le taux de leurs actions, il est certain que les compagnies françaises, au moins les plus anciennes, n'ont pas contrevenu à la règle prudente de n'assurer que des individus placés dans de bonnes conditions. La première créée, la *Société d'assurances générales*, a vu ses parts de 7,500 fr. monter à 24,000 fr. Les actions de la *Nationale* et celles de l'*Union* gagnent les premières 60 et les secondes 26 pour 100. La *Paternelle* et le *Phénix*, dont les actions ne sont que de 500 francs, ont également un boni de 20 et de 4 pour 100. Encore est-il à remarquer que le capital social n'a pas été intégralement versé, ce qui donne une grande importance à ce boni, évalué sur le capital nominal. Pour la *Nationale* par exemple, le quart seulement de l'action a été appelé, et il a été payé en rentes dont le titulaire n'a cessé de toucher à part les intérêts : 60 pour 100 de boni représentent une somme de 3,000 francs gagnés sur une action qui n'a rien coûté. Une telle prospérité devait naturellement éveiller les susceptibilités du public et éloigner la clientèle; c'est pour remédier à cet inconvénient qu'on a introduit la clause du partage des bénéfices entre les actionnaires et les assurés.

En réalité, quels sont les bénéfices de ces opérations, et comment est-il possible de les répartir? Les ouvrages spéciaux ont jusqu'ici donné peu de détails sur ce point; les compagnies elles-mêmes ont presque toutes gardé le silence à cet égard; à notre avis, c'est un tort. Lorsqu'un certain nombre de personnes ont assuré à leur décès le paiement d'un capital dont les échéances partielles varient, faut-

il attendre toutes ces échéances pour savoir si la société, au moyen de l'accumulation des intérêts, a gagné ou perdu dans ses opérations? Faudra-t-il faire un compte particulier pour chaque assurance? Mais à quelle époque reculée remettrait-on la constatation des bénéfices, et comment ferait-on participer chaque associé nouveau au bénéfice laissé par ses prédécesseurs? La règle admise est des plus simples, des plus équitables, et précisément parce qu'elle s'appuie sur les tarifs, corrige le vice qui résulterait de l'exagération de ces mêmes tarifs. Tous les deux ans d'ordinaire une *ventilation* est faite de tous les contrats d'assurances : on remarque par exemple qu'un individu assuré à l'âge de 30 ans pour un capital de 100,000 francs payable à son décès s'est engagé à verser une prime annuelle de 2,490 francs; il poursuit cette opération depuis 10 ans, et il en a 40. S'il s'assurait à cet âge pour le même capital, c'est non pas une prime de 2,490 francs qu'il verserait, mais bien de 3,280 francs par an. La compagnie qui lui garantit 100,000 fr. est donc dans une moins bonne position que 10 ans auparavant, puisqu'elle ne reçoit que la prime de 30 ans alors qu'elle *court le risque d'un quadragénaire*; mais elle a reçu pendant 10 ans des primes accumulées et productives d'intérêt : or voici le calcul qui se fait. La prime de 2,490 fr. payée par un homme âgé de 40 ans ne correspond plus à un capital de 100,000 francs payable à son décès, elle correspond à une somme de 76,000 francs. Comment couvrir cette différence de 24,000 francs? Au moyen d'un versement unique simulé. 41,426 francs une fois payés suffisent à garantir le paiement de 24,000 francs au décès d'un homme qui contracte à l'âge de 40 ans. Dans l'exemple indiqué, la compagnie prélève sur l'ensemble des primes versées par le contractant depuis 10 ans, accrues des intérêts, cette somme de 41,426 francs dont elle forme une réserve : le surplus constitue les bénéfices et peut être réparti. Plus les tarifs sont élevés, plus la réserve est forte et plus les bénéfices sont importants. La prospérité des compagnies est ainsi liée à celle des assurés; en outre l'utile emploi des réserves, la gestion des valeurs mobilières et immobilières constituent de nouvelles sources de profits auxquels les assurés participent encore. Le *portefeuille* et la liste des immeubles appartenant à nos principales sociétés d'assurances offrent la preuve éclatante d'une bonne administration.

Un autre élément de gain consiste dans le rachat des assurances. Il faut bien le reconnaître, nos habitudes ne témoignent pas plus de persévérance que d'entrain en ces opérations. Rarement on va jusqu'au bout, c'est-à-dire rarement on paie pendant la vie entière la prime souscrite. Souvent on s'interrompt : dans ce cas, le capital versé n'est pas perdu; au décès de l'assuré, la compagnie dit

aux héritiers : « Au lieu, par exemple, de versements annuels de 2,490 francs que votre auteur à l'âge de trente ans a souscrits pour un capital de 100,000 francs payables à son décès, je considère les sommes de 2,490 fr. payée par lui tant de fois comme autant de primes uniques correspondant au capital que chacune de ces primes représentait aux différens âges où l'assuré les a payées : ce capital vous est donc acquis. » Mais plus souvent encore l'assuré, quand il arrête ses versements annuels, cherche à retirer une rémunération du passé. La compagnie lui rendra-t-elle tout ce qu'il a versé ? Non, sans doute, car si, vis-à-vis de lui qui subsiste, l'opération n'a pas eu de mauvaises chances pour la société, il faut remarquer que les opérations ne sont pas isolées, que les bonnes chances des unes compensent les mauvaises des autres, et que la compagnie, les ayant courues toutes, doit retirer un profit de chacune. Toutefois au moyen des annuités versées l'assuré a déjà gagné une certaine part du capital total qu'il avait voulu assurer. Cette part serait représentée déjà par une prime unique proportionnelle. Or la compagnie, retournant l'exemple pris pour expliquer la *réserve*, paie cette prime unique à l'assuré qui lui vend son contrat. Nous ne prétendons point indiquer un système absolu et produire des calculs communs à toutes les compagnies; on peut évaluer les bénéfices de plusieurs manières et admettre des différences dans la répartition. Nous avons donné des chiffres qui supposent le partage pour moitié; mais quelques compagnies, surtout les plus nouvelles, accordent davantage à l'assuré. On peut aussi établir des différences entre les assurés selon qu'ils sont plus ou moins anciens; la réserve elle-même se calcule soit par l'évaluation de chaque contrat, soit par une moyenne de tous les contrats pris en bloc. Il serait inutile d'entrer à cet égard dans des détails trop minutieux; ce qui importe, c'est de montrer comment le système général du partage des bénéfices répond à la plupart des objections faites contre les opérations d'assurances en cas de décès. On dit communément qu'il est cruel de se priver pendant toute sa vie de sommes dont l'intérêt serait souvent nécessaire pour les besoins quotidiens. Or les bénéfices peuvent se toucher en argent, et comme dans les grandes compagnies la part de gain reçue après un stage assez court représente à peu près régulièrement 4 pour 100 des primes versées, c'est un placement à 4 pour 100 que l'on aura fait, taux assez avantageux, si l'on considère l'éventualité qui s'y ajoute. Souvent aussi on regarde comme une lourde charge d'avoir à poursuivre pendant toute sa vie le paiement d'une prime annuelle; mais les bénéfices peuvent être reçus en amoindrissement des primes, c'est-à-dire que l'on convertit en annuités viagères la somme de bénéfices à toucher, lesquelles se compensent avec les primes an-

nuelles; au bout de quelque temps, l'assuré n'a plus rien à payer, et son assurance de capital subsiste. Enfin les bénéfécies peuvent aussi servir à l'accroissement de l'assurance elle-même. A chaque répartition, on considère le total du boni à encaisser comme une prime unique qui garantit au décès de l'assuré un capital nouveau proportionnel à son âge.

Avec toutes ces combinaisons, aussi favorables pour les assurés que celles des sociétés anglaises, et avec des tarifs à peu près semblables, on ne comprendrait pas que les opérations d'assurances en cas de décès n'aient point fait plus de progrès chez nous depuis dix ans, si l'on ne considérait que notre infériorité sous ce rapport tient surtout à ce que notre éducation économique est encore bien récente. L'aisance répandue, la circulation des gros salaires, l'habitude de lutter contre l'imprévu, le maniement rapide du numéraire, l'esprit de commerce et d'entreprise, les mœurs industrielles en un mot conseillent plus particulièrement le sacrifice d'une partie du gain journalier à ce qu'on appelle les *espérances mathématiques*. Nous sommes encore neufs à cette existence agitée, à ces combinaisons incessantes des peuples industriels. Aussi quelles formes l'assurance sur la vie n'a-t-elle pas prises en Amérique et en Angleterre! Sans remonter aux époques dites de *folie*, aux paris où la vie des grands personnages, de Pitt, du roi même, celle d'un simple alderman, où la nomination de Wilkes et la durée de son emprisonnement servaient d'enjeu, on dresserait le plus curieux tableau de mœurs avec la nomenclature actuelle des sociétés d'assurances. Depuis les veuves écossaises, les *clergymen*, les ouvriers mineurs, les orphelins, jusqu'à la garantie de la probité des employés et de la fidélité des femmes, etc., l'assurance a embrassé toutes les hypothèses, tous les états, tous les individus, même ceux qui se trouvent pour ainsi dire hors la loi, c'est-à-dire les malades et les incurables. En payant le prix demandé régulièrement à des personnes plus âgées qu'eux, ces déshérités de l'assurance peuvent utiliser au profit de leur famille une mauvaise santé qui trompe souvent tous les calculs grâce aux merveilles de l'hygiène. La variété de tant d'institutions destinées à parer aux accidens, en particulier la *Railroad accidental assurance company*, à laquelle toutes les gares de chemins de fer sont ouvertes, et dont on prend le billet de garantie en même temps que le *ticket* pour la place en wagon, montrent à quel degré l'habitude de la prévoyance contre le hasard est parvenue dans un pays où les commandites, les prêts commerciaux, le mariage lui-même, sont universellement garantis par une assurance en cas de décès. En Amérique, les *accidental assurances* ont surgi à la fois de tous les côtés; enfin notre propre exemple prouve surabondamment la corrélation du progrès indus-

triel avec le progrès des assurances, puisque c'est dans les villes les plus commerçantes, dans les grands centres d'industrie, que les sociétés françaises recrutent leur plus nombreuse clientèle, et puisque le développement de leurs opérations dans les dix dernières années correspond avec le développement de notre commerce intérieur et extérieur.

Ce serait s'étendre en lieux communs et en moralités banales que de revenir après tant d'esprits généreux et éclairés sur le caractère bienfaisant des assurances en cas de décès : il n'est pas besoin non plus de montrer tout ce qu'en peut tirer le crédit personnel des individus. De même qu'on ne veut prêter de l'argent sur un bâtiment que s'il est assuré contre l'incendie, on ne devrait ouvrir de crédit à un débiteur que s'il était assuré contre la mort. Aussi l'assurance en cas de décès a-t-elle reçu les appellations les plus louangeuses; c'est le patrimoine universel selon M. Borie, le vrai créateur de capital selon M. About, l'élimination du risque de la mort suivant M. Reboul. Après M. Michel Chevalier, M. Batbie et tant d'autres, il n'y a plus à signaler la portée morale et économique de ces opérations; mais il semble toujours, en ce qui concerne le public français, que l'opinion persiste à considérer de telles affaires comme médiocres, ne donnant pas des résultats proportionnés aux sacrifices. On sait de reste qu'on ferait œuvre pie et action sage en assurant un capital réalisable à son décès; mais on craint, et c'est ce préjugé surtout qu'il importe de combattre, de travailler principalement pour des actionnaires égoïstes, d'être en un mot une dupe; surtout on se flatte de faire mieux que les compagnies elles-mêmes, pourvu que Dieu prête vie.

La grande prospérité des compagnies a pu autoriser cette défiance : il faut toutefois y prendre garde. Si les fautes de la jeunesse ne portent ordinairement que dans la vieillesse leurs fruits amers, on doit attendre de longues années pour juger du succès définitif des sociétés d'assurances. L'exemple de toutes ces compagnies ne pourrait donc encore être invoqué, principalement en France, où cette industrie ne date pas de loin; mais les bénéfices qu'elles réalisent, fussent-ils certains et considérables, ce serait encore pour tout esprit positif le motif déterminant d'aller à elles, car ces bénéfices garantissent la seule condition essentielle, la sécurité du résultat. Que si, pour épuiser toutes les objections, on s'arrête à cette pensée, qu'il vaut mieux s'assurer soi-même et faire comme les grandes entreprises de travaux publics qui, au lieu de payer des primes à des sociétés d'assurances contre l'incendie, créent une réserve spéciale à cet effet; si l'on se flatte, en se constituant une épargne, de l'employer mieux que les compagnies n'utilisent les primes reçues, et par conséquent de s'attribuer le bénéfice en-

tier dont elles ne vous rendent qu'une partie, il reste à produire un dernier et décisif argument : reculez jusqu'aux limites du possible le terme de votre vie, mettez scrupuleusement en réserve la même annuité que celle dont le versement à une compagnie vous garantirait le paiement d'un capital déterminé, évitez toute chance de mauvais emploi de cette annuité, accumulez avec soin toute fraction d'intérêt, et posez enfin le total en face de celui qu'une compagnie vous aurait garanti, lequel serait accru du partage des bénéfices. La différence sera-t-elle bien grande? Il est permis d'en douter; en tout cas, vaudrait-elle le risque d'une mort prématurée, contre lequel vous n'auriez pas contracté d'assurance? Si vous avez vécu de longs jours, vos héritiers auront plus ou moins à recevoir; mais, si vous mourez jeune, ce ne sera ni moins ni plus, c'est néant que vous laisserez à votre famille.

III. — DE L'ASSURANCE MUTUELLE.

Dans les opérations dont nous nous occupons, s'il existe une certitude, c'est précisément celle qu'un prédicateur de cour exprimait devant Louis XIV en lui disant : « Sire, nous sommes tous, oui, *presque* tous mortels. » S'il est un calcul dont les données approximatives puissent s'obtenir facilement, c'est celui qui fixe la limite moyenne de la vie d'un certain nombre d'individus choisis dans de bonnes conditions d'existence. En partant de ce point, il n'y aurait nul inconvénient à exagérer l'étendue de cette limite, comme celle de la prime à verser pour constituer un capital exigible au décès de ces individus, pourvu que les erreurs commises ne profitassent qu'à eux et à chacun d'eux dans la juste proportion des risques courus. Tel est le problème que la mutualité a voulu résoudre, et nulle matière plus que celle des assurances en cas de décès ne comporte la mutualité; mais, ainsi qu'on l'a vu, nos mutualités françaises ne répondent pas à leur titre : l'*Equitable* en Angleterre en demeure le type le plus accompli. Avec des tarifs élevés, des dépenses réduites au strict minimum, elle a pu, en 1810 par exemple, augmenter de 25 pour 100 les assurances contractées en 1800, de 180 pour 100 celles qui remontaient à 1780, enfin de 378 pour 100 les contrats qui dataient de 1762, année de la fondation de la société. Le 7 décembre 1809, l'assemblée générale des actionnaires avait décidé qu'on ajouterait 2 pour 100 par an à toutes les assurances qui seraient contractées pendant les dix années suivantes, et qu'à chaque période de dix ans on dresserait un inventaire pour distribuer le surplus des bénéfices. A cette occasion, les demandes d'admission furent telles qu'on dut revenir en partie sur les avan-

tages promis. Depuis lors, la société ne répartit plus que le tiers des bénéfices; elle a réduit ses tarifs, restreint le nombre des associés, et cependant il y a quelques années les sommes assurées dépassaient encore 9 millions 1/2 de livres sterling (202 millions de francs), et indépendamment d'un revenu annuel de 430,000 livres sterling (10,750,000 francs) elle possédait une réserve accumulée de près de 7 millions de livres sterling (175 millions de francs). Voilà ce que peut produire une mutualité sérieuse!

Théoriquement la mutualité est le système le plus irréprochable de toutes les associations humaines. Nous avons eu déjà l'occasion de le dire ici (1), le crédit tout entier, directement ou indirectement, repose sur la mutualité. La solvabilité de la Banque de France n'a pas de meilleur fondement que la solvabilité mutuelle des commerçans dont le papier passe à l'escompte. Le crédit de l'état n'a de valeur que par la régularité mutuelle du paiement des impôts. Les assurances de tout genre ne sont que des mutualités pures ou mixtes, lorsqu'à côté des co-assurés se groupent des actionnaires dont le capital versé comme garantie ne suffirait pas cependant à payer tous les risques, si la solvabilité mutuelle des assurés n'y suppléait. Aussi les sociétés d'actionnaires ont-elles rempli un devoir d'équité en admettant les assurés au partage des bénéfices; mais l'existence de ce capital de garantie n'en a pas moins dans beaucoup de cas son utilité : il a servi notamment à acquitter les premiers frais d'établissement des associations, et permis d'attendre un succès qui ne s'obtient pas toujours très promptement. En effet, pour les sociétés mutuelles l'attente est impossible, il faut qu'elles réussissent tout d'un coup; avec une clientèle trop faible, elles sont exposées à de trop grandes chances. Une première année pendant laquelle la mortalité sévirait cruellement parmi des associés mutuels peu nombreux ruinerait leur entreprise; les engagements ne pourraient être tenus qu'au prix des plus durs sacrifices. Avec un capital distinct, dit capital de garantie, il n'en est point ainsi. En outre, si l'intérêt le plus direct fournit les conditions d'une administration prudente, on conçoit que des actionnaires appelés à recueillir des bénéfices proportionnellement plus considérables que ceux des assurés eux-mêmes, et craignant de perdre leur capital spécial, se montrent plus sévères dans l'admission de nouveaux contractans, plus jaloux de constater leurs chances de longévité que ces mêmes assurés, dont après tout l'opération elle-même n'est pas l'affaire principale et le soin quotidien. A plusieurs points de vue, la combinaison sur laquelle reposent les sociétés de *propriétaires*, qualifiées

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1859, le *Crédit mutuel*.

improprement de sociétés à primes fixes, peut convenir à un grand nombre de personnes et même offrir un terrain plus solide en apparence que tout autre système. Toutefois, si l'on en juge par l'exemple tiré du rapide accroissement des sociétés de secours mutuels en France, si nous consultons la tendance manifeste des esprits dans la classe industrielle, nous nous étonnerons que la mutualité n'ait pas encore fait une apparition sérieuse sur le théâtre des assurances en cas de décès. Tandis que l'on s'explique à merveille la décadence des sociétés tontinières, qui ne sont qu'une assez pauvre spéculation sur la mort du voisin, nous nous demandons comment l'idée de mutualité, qui a tant multiplié les sociétés de secours, qui a présidé en particulier à la formation de presque toutes les sociétés (1) qui garantissent l'exonération du service militaire, n'a point encore enfanté, pour éliminer les risques plus redoutables d'une mort prématurée, une mutualité aussi forte, aussi prospère que celle dont le but est de garantir à Paris les immeubles contre l'incendie.

Cette *Société d'assurances mutuelles immobilières contre l'incendie* mérite chez nous, dans son genre, la même popularité que l'*Equitable* en Angleterre. Elle peut être présentée comme un type de bonne administration et de grande réussite. De même que chez nos voisins la mutualité a été le premier système introduit pour assurer la vie humaine, en France c'est par la mutualité d'abord qu'on s'est garanti de l'incendie. La société dite la *Mutuelle*, fondée à Paris en 1816, a précédé en effet de trois ans la société d'*Assurances générales*, qui est à la fois une société d'assurances maritimes et une société d'assurances sur la vie et contre l'incendie. La *Mutuelle* comme l'*Equitable* a procédé avec simplicité et économie, elle n'a guère fait appel à la publicité, et ses progrès sont immenses. Elle assure près de 25,000 maisons à Paris, pour un capital de 3 milliards 200 millions de francs, prix des terrains non compris. Avant l'annexion des communes suburbaines à la capitale, on peut dire que presque tous les propriétaires de la ville étaient les clients de la *Mutuelle* : au-delà du mur d'enceinte, elle a trouvé des concurrents sur cette zone qui lui était auparavant fermée; mais il est probable qu'elle finira par tout absorber, car nulle compagnie ne peut offrir de pareils avantages aux assurés. Les bénéfices qu'elle procure à ses associés se résolvent en primes d'assurances moindres à payer, c'est-à-dire qu'en sus des frais d'administration réduits au strict minimum, sur lesquels même les économies faites sont consacrées à des œuvres de bienfaisance, la société ne poursuit

(1) Elles sont aujourd'hui au nombre de douze.

d'autre résultat que de demander à ses membres le moins possible pour indemniser ceux qui ont été victimes de l'incendie. Dans le cours d'une existence déjà longue, l'annuité moyenne payée n'a pas atteint 9 francs pour 100,000 francs de valeur immobilière assurée (1). On ne peut se garder contre le feu à plus bas prix. La modestie des administrateurs de cette utile entreprise, l'ignorance où malheureusement le public se laisse endormir sur la plupart des affaires, peuvent seules expliquer comment la *Société mutuelle* de Paris n'a pas encore trouvé des imitateurs en France et à l'étranger. Les grandes capitales de l'Europe appliqueraient avec fruit le même système.

Si l'on s'est arrêté un moment à parler de la *Société mutuelle* de Paris, ce n'est pas au hasard; c'est qu'elle a paru digne d'être présentée non-seulement comme un exemple, mais encore comme un cadre tout fait pour l'introduction en France de la mutualité pure dans les assurances en cas de décès. Chez nos voisins, un corps ainsi constitué, aussi robuste et aussi sain, aurait déjà été utilisé pour d'autres fonctions. Malgré la spécialité qu'ils attribuent à leurs créations dès le début, ils ne tardent pas à leur faire jouer des rôles multiples et à mêler aux assurances maritimes celles contre l'incendie et sur la vie même. La *Société d'assurances mutuelles immobilières* de Paris se prêterait à merveille à de nouvelles combinaisons. Point de doute en ce qui concerne les assurances mobilières contre l'incendie. Les intérêts, la matière, ne sont-ils pas communs? les opérations nécessitées après les sinistres ne sont-elles pas unes? Quelle économie ne résulterait pas d'une réunion des deux natures d'assurances pour la perception des primes, le paiement des risques, la réparation des accidens! Une comptabilité séparée pour chacune serait seule de rigueur, mais l'administration n'aurait qu'un même

(1) Il faut toutefois se bien rendre compte de ce bon marché de l'assurance parisienne. Dans les 9 francs payés annuellement en moyenne pour 100,000 francs de valeur assurée, les frais de tout genre comptent pour 6 francs, la cotisation mutuelle destinée à l'indemnité des sinistres pour moins de 3 francs. Serait-ce que l'ensemble de ces sinistres dans toute la capitale ne dépasse pas 150,000 francs par exemple? Il s'en faut bien; mais les locataires garantissent les propriétaires contre les dégâts produits par le feu qui aurait éclaté dans les lieux loués; en outre la plupart des locataires sont eux-mêmes assurés à d'autres compagnies qui les garantissent des risques mobiliers, parmi lesquels se trouve compris le recours des propriétaires. C'est donc en définitive sur la solvabilité des locataires et sur la solidité des compagnies d'assurances mobilières contre l'incendie que repose la gratuité relative de la *Société d'assurances mutuelles immobilières*. On n'a pas besoin de beaucoup réfléchir pour comprendre tout ce que cette combinaison présente d'avantageux, puisqu'elle rend tant d'intérêts solidaires, et qu'en donnant une raison d'être de plus aux assurances mobilières elle fait en même temps la fortune des sociétés qui garantissent les propriétaires ou les locataires contre les chances de l'incendie.

siège; une seule caisse pourrait suffire à la recette et à la dépense. La principale objection à faire à ce projet vient de ce que le terrain n'est pas vierge, que de nombreux concurrens l'occupent à la satisfaction générale, et qu'un long temps s'écoulerait avant que les individus assurés contre les risques mobiliers pussent se dégager de leurs obligations envers les compagnies à primes, pour contracter avec une mutualité. Il n'en est pas de même pour les assurances en cas de décès : ici le champ est ouvert et l'horizon sans bornes. Dans le mince chiffre de 500 millions engagés pour toute la France dans les assurances sur la vie, Paris n'absorbe pas la totalité. En fût-il ainsi qu'une marge bien grande serait encore possible, si l'on pense aux développemens que ces opérations prennent dans les grandes villes. A coup sûr, la *Société mutuelle* de Paris, avec sa clientèle de 24,500 propriétaires, son entrée largement ouverte dans toutes les maisons, avec son renom d'administration économe, habile, désintéressée, grouperait en peu de temps autour d'elle un si grand nombre d'assurés que le succès ne serait pas douteux, même dès les premiers jours, et atteindrait bientôt des proportions telles que les autres compagnies en profiteraient à leur tour. L'exemple de l'*Equitable* prouve en effet qu'après un certain nombre d'associés la mutualité doit se modérer. L'abondance extrême des primes reçues rend le maniement des fonds si difficile, la multiplicité des calculs à faire pour équilibrer un trop grand nombre de chances dépasserait à un tel point les forces mêmes de ces *actuaries* ou calculateurs spéciaux dont l'Angleterre rémunère très largement les services, qu'une mutualité parisienne sur la vie, — comme au reste toute autre société trop prospère, — serait obligée de restreindre ses opérations et de renvoyer l'excès de sa clientèle aux autres sociétés. On pourrait dire avec raison que la création d'une association de ce genre serait un stimulant pour toutes les autres et le meilleur des enseignemens pour le public. Le temps n'est plus où des courtiers colportaient dans toutes les maisons des prospectus plus ou moins sincères. Le type le plus saillant de ces voyageurs en assurances n'a-t-il pas été cet agent d'une société anglaise qui passait ses journées entières à distribuer des réclames en omnibus, et dont la mort prématurée, garantie par une grosse somme, a été la meilleure réclame pour la compagnie elle-même? Aujourd'hui aux annonces a succédé une publicité sérieuse et convaincue : il manque encore l'argument décisif d'un succès hors ligne. On n'a déjà plus besoin de prouver que les compagnies sont en pleine prospérité, c'est un fait acquis et qui plaiderait même en un sens contraire, il reste surtout à démontrer que les opérations d'assurances peuvent rapporter beaucoup aux assurés. Or ce succès,

nulle combinaison ne l'atteindra avec autant d'évidence que la mutualité, et nulle mutualité ne pourra se fonder avec de meilleures chances qu'en s'annexant à la société qui existe à Paris. Si le développement des assurances en cas de décès est souhaitable, on ne trouvera pas mauvais que nous ayons indiqué ce moyen de l'obtenir promptement et sûrement.

IV. — LES PETITES ASSURANCES GARANTIES PAR L'ÉTAT.

Lorsque nous avons signalé les actes législatifs par lesquels les gouvernemens de France et d'Angleterre étaient intervenus dans la constitution des rentes viagères, nous n'avons point soulevé la question générale de l'ingérence de l'état en matière d'assurances. C'est qu'après avoir été l'objet de longues contestations et de vives controverses, ce sujet, qui peut prêter à des thèses si contraires, paraît aujourd'hui réunir dans une opinion moyenne les esprits les plus opposés. A coup sûr, les jours sont loin de cette école égalitaire qui, comme l'a très bien dit M. de Courcy dans son plaidoyer contre l'assurance par l'état, supprimait une liberté pour chacun des droits qu'elle réclamait : pour le droit au travail la liberté de l'industrie, pour le droit à l'assistance la liberté de la charité, pour le droit à l'instruction la liberté de l'enseignement, pour le droit à l'assurance la liberté de la prévoyance ! D'autre part, l'immixtion de l'état dans les affaires privées est vue d'un œil moins jaloux, même par les plus chauds partisans du *self-government*. On lui concède volontiers le droit ou plutôt le devoir de faire ce que l'industrie particulière ne ferait pas ou ferait moins bien que lui. L'expérience, sous ce rapport, a rectifié la théorie, et, preuve singulière du vice des systèmes absolus dans les choses humaines, c'est de l'Angleterre que la leçon est venue; son exemple a montré une fois de plus que l'intervention de l'état, même dans la gestion des intérêts particuliers, est nécessaire, pourvu qu'elle soit strictement limitée, et a corrigé aussi cette opinion généralement répandue, que le gouvernement s'occupe trop des intérêts particuliers en France, et pas assez en Angleterre. La question des assurances sur la vie fournit avec évidence cette double démonstration. Ainsi, tandis que non-seulement en dehors des sphères officielles, mais jusqu'au sein du conseil d'état on discutait chez nous la chimérique pensée de concentrer dans les mains du gouvernement toutes les assurances, et qu'en attendant on se bornait à améliorer la caisse de la retraite pour la vieillesse et à provoquer la fondation de la caisse des invalides du travail, chez nos voisins l'état, déjà *assureur viager* aux

termes de l'acte 10 du roi George, était, par l'acte du 14 juillet 1864, investi du droit de « faciliter l'acquisition de petites rentes viagères sur l'état et d'assurer le paiement des sommes en cas de mort. » (Act. 27 et 28. Victoria, ch. 43.)

L'acte du roi George ne favorisait que les classes aisées. Pour admettre au bénéfice des opérations viagères un plus grand nombre d'individus, et à l'imitation de nos caisses de retraite fondées en 1850, le parlement en 1861 avait autorisé la création d'une caisse destinée à servir des rentes viagères non plus suivant le cours de la rente 3 pour 100, mais à des conditions fixes déterminées par l'âge des contractans. Seulement cette loi de 1861 les forçait à faire à la fois deux assurances, — une en cas de vie, une en cas de mort, c'est-à-dire à aliéner un capital pour recevoir une rente, et en même temps à verser des annuités pour reconstituer un capital après leur décès. Les deux opérations devaient se corriger l'une par l'autre; plus longtemps la rente viagère serait servie, plus longtemps l'annuité serait payée; si une prompte mort amenait l'échéance du capital, elle affranchissait l'état du paiement de la rente viagère. Cette ingénieuse combinaison n'eut aucun succès, et la loi de 1864 vint donner aux individus les moins aisés la liberté de se constituer purement et simplement des rentes viagères garanties par l'état. Moins libérale que la nôtre, elle limita le maximum de la rente à 1,250 francs; mais d'un autre côté elle créa les petites assurances en cas de mort, s'emparant ainsi d'un projet que le directeur de l'un des services importans de notre ministère du commerce avait déjà présenté depuis plusieurs années. Selon la loi anglaise, tout individu, en versant une prime unique ou de petites sommes par année, par trimestre, même par mois, peut garantir à sa famille le paiement après sa mort d'un capital qui atteindra au moins 20 livres sterling (500 francs), et ne dépassera pas 100 liv. sterl. (2,500 fr.). Pour assurer 2,500 francs après la mort, à quelque âge qu'elle arrive, la prime unique sera de 875 francs à 17 ans, de 1,000 francs à 25 ans, de 1,250 francs à 35 ans. A 17 ans, pour 36 francs par an, on obtient le même résultat, comme à 35 ans en payant par mois 5 shillings, soit 6 francs 25 centimes; avec environ 8 francs payés tous les *trois mois*, un homme de 35 ans assure à son décès 500 francs à sa famille.

Ce n'est pas tout : les facilités données pour opérer ces faibles versements augmentent encore le bienfait de la mesure. Sans déplacement aucun, sans perte de ce temps qui est pour eux de l'argent, les ouvriers peuvent, en quelque endroit qu'ils soient, contracter des assurances aussi bien qu'en payer le prix. Un grand nombre de bureaux de poste d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande sont ou-

verts pour recevoir ces dépôts ainsi que ceux de la caisse d'épargne. Il suffit de faire à la direction générale des postes une constatation d'âge et d'identité, puis de passer à l'examen des médecins institués par la loi des pauvres, chacun ensuite peut non-seulement opérer les versements dans tous les bureaux de poste, mais encore y changer à volonté la nature de son contrat, faire d'un dépôt à la caisse d'épargne un dépôt pour la retraite ou pour l'assurance en cas de mort, l'augmenter, le retarder. En outre le gouvernement a pris toutes les mesures propres à éclairer l'opinion sur ces combinaisons : il a multiplié la publication des tables, il a fait rédiger un *guide* populaire; tous les ans, un compte est soumis au parlement après avoir été apuré par la commission des comptes publics. L'année même qui suivit la promulgation de la loi, 200 bureaux furent autorisés à recevoir ces assurances dans un rayon de pays peuplé de 6 millions d'habitans; 809 assurances furent contractées pour 1,521,850 francs. Dans 501 contrats, le paiement annuel avait été préféré, dans 181 le paiement par mois. On avait aussi adopté les versements trimestriels, hebdomadaires, et la plupart des assurances étaient souscrites pour 80 livres sterling (2,000 francs). En présentant ces chiffres à l'Institut, M. Cochin avait bien raison de dire que l'état en Angleterre est *l'assureur du peuple*, et ce qui vaut mieux encore, c'est qu'il a compris ce rôle dans le sens le plus moral, le plus conservateur, le plus politique, puisqu'il a réservé sa faveur aux opérations qui profitent le plus aux intérêts de la famille, par conséquent aux intérêts supérieurs de la société. Aucun ouvrier anglais, prélevant à l'âge du plein développement physique et moral, à 35 ans, une minime somme de 6 francs 25 centimes par mois sur son salaire, pour laisser à sa veuve ou à ses enfans un capital de 2,500 francs, ne peut craindre qu'ils soient dénués des premières ressources et n'aient pas même à disposer d'un jour pour le pleurer. L'état a-t-il fait à ce sujet une mauvaise spéculation? En d'autres termes, les calculs basés sur les tables de mortalité nouvellement révisées sont-ils justes? Gagnera-t-il ou perdra-t-il à se faire assureur du peuple? Est-il même capable de bien discerner, dans la population active et laborieuse qui composera sa clientèle et que les accidens imprévus frappent plus vite que ne le feraient les vices d'une mauvaise constitution, ceux qu'il doit admettre à l'assurance ou en rejeter? Là n'est pas la vraie question, et l'illustre promoteur de la loi, l'honorable M. Gladstone, l'a portée sur un autre terrain, celui de l'accroissement de la moralité dans le peuple et des progrès de la civilisation. Que le gouvernement sacrifie quelques sommes pour augmenter dans les masses le goût de l'épargne, les habitudes de

prévoyance, il les retrouvera au centuple dans la solidité des institutions sociales : il pourra réduire ses dépenses de charité, de police, d'armement; 1 pour 100 payé en trop dans les intérêts servis aux dépôts des caisses d'épargne, 1 pour 100 reçu en moins dans les primes payées pour l'assurance, se traduiraient en un déficit de quelques dizaines de millions, tandis que c'est par centaines qu'il faudrait compter les économies à obtenir sur les chapitres des dépenses publiques qui représentent la répression, la bienfaisance, les précautions préventives, etc.

Pouvons-nous, devons-nous suivre à cet égard l'exemple de l'Angleterre? Dans le travail auquel nous avons déjà fait plusieurs emprunts, M. Cochin répond par l'affirmative. Il n'a pas de peine à démontrer que les assurances en cas de décès méritent l'appui de l'état plus que la constitution même des retraites; il prouve que cette ingérence du gouvernement, qui se traduit pour lui par le sacrifice de très petites sommes, ne ressemble en rien à la théorie qui voulait faire de l'état le seul assureur ou le seul instituteur, comme d'autres en feraient volontiers le seul électeur et le seul journaliste, par la même raison qu'il a pu sans inconvénient être le seul fabricant de tabac et de poudre. Ce n'est pas tout, l'état seul peut instituer les petites assurances en cas de décès, car les compagnies particulières ont répudié ce rôle ou s'en acquittent mal. Elles ne veulent guère garantir de capitaux au-dessous de 10,000 francs : elles perdent plus qu'elles ne gagnent à réaliser des contrats dont les frais dépassent l'importance. Il y a plus, en cas de réussite, le nombre de ces opérations pourrait s'élever si haut que le travail dépasserait les forces d'une société particulière. Par toutes ces raisons, l'état n'est point un concurrent pour les compagnies, on peut même dire qu'il leur viendrait en aide. Tout progrès réalisé en appelle d'autres : l'habitude de l'assurance contractée pour de petites sommes ne tarderait pas à se développer, à pousser à de plus grands efforts, et comme le maximum garanti par l'état formerait une limite assez étroite, ce serait l'état lui-même qui élèverait pour les compagnies particulières une clientèle dont les ressources, en raison de l'accumulation, paraissent infinies.

A toutes ces considérations, dont la moindre réflexion permet d'apprécier la valeur, une dernière s'ajoute, tirée de notre état social et des éventualités politiques que l'avenir semble nous réserver. Sans médire du temps présent, sans reproduire des regrets inutiles, il ne faut pas cesser d'envisager et de prévoir les conséquences de jour en jour plus accusées de la révolution dont il y a dix-huit ans la France a pris l'initiative avec plus ou moins de conscience de son œuvre, et dont elle demeure aujourd'hui le prin-

cipal champion. Des anciennes assises de l'édifice politique, laquelle est restée debout? De ce qu'on était convenu de considérer comme les forces conservatrices et les influences salutaires contre le désordre, qu'est-ce qui a gardé son efficacité et son prestige? Un seul fait éclatant domine, l'activité industrielle; un seul sentiment se fait jour, celui de l'égalité dans le travail; un seul besoin prévaut, celui de l'aisance. A tout prendre, ces instincts ont leur légitimité et ces sentimens leur grandeur : à défaut de toute autre force conservatrice, la recherche du bien-être matériel suffirait pour préserver la société et même pour faire progresser la civilisation. En dehors de la foi politique et religieuse, la foi industrielle, si l'on peut ainsi parler, créerait de puissans efforts, cimenterait une solidarité vaillante, provoquerait même des enthousiasmes sincères. C'est d'hier seulement que datent les progrès matériels, la vapeur, l'électricité, la télégraphie, etc.; notre génération les a vues naître, toutes ces inventions merveilleuses dont l'enfance d'un grand nombre de nous a été privée, et sans lesquelles l'existence moderne ne se peut plus concevoir. Nous sommes encore tout fiers de ces découvertes et tellement sûrs d'enfanter de nouveaux prodiges que nos préoccupations se concentrent sur ce seul objet, et que nous dédaignons comme chimériques et puérides bien des aspirations où se complaisait le génie de nos pères. Toutefois que l'on interroge sérieusement nos industriels, patrons et ouvriers, que l'on pénètre avec sympathie leurs pensées intimes, leurs secrets désirs, et sous le besoin légitime des jouissances matérielles on trouvera de mâles vertus, l'indépendance du caractère, la soif du savoir et le sentiment de la dignité personnelle. La vieille Europe a porté autrefois sa civilisation dans le Nouveau-Monde : il lui renvoie aujourd'hui ses idées, ses sentimens et ses mœurs. On nous a longtemps accusés en particulier de copier l'Angleterre; à qui ressemblons-nous davantage, si ce n'est aux États-Unis d'Amérique, non-seulement par le vote populaire, mais par la mobilité des fortunes, la confiance de l'individu en lui-même, la concurrence de tous à la richesse, à l'instruction, au pouvoir? C'est vers cette ressemblance de plus en plus accusée que nous marchons, on ne saurait le nier. Rien n'arrêtera ce courant. Quels que soient donc les regrets du passé, faisons comme ont fait ces hardis pionniers du Nouveau-Monde, exilés volontaires de l'ancien, ne reportons plus les yeux vers la patrie laissée à l'autre bord, fécondons la terre qui s'offre aux moissons futures, bâtissons-nous le plus possible de solides abris. On serait à coup sûr mal venu, en ce siècle où le précepte de l'intérêt bien entendu domine, à demander de longs sacrifices, un dévouement populaire absolu aux exigences d'une religion intolérante, d'un *loyalisme* su-

perstitieux, même d'un patriotisme agressif. N'en croyons pas pour cela notre société en péril mortel, et reconnaissons qu'elle peut avoir pour barrières solides le sens économique, le progrès scientifique et industriel, l'aisance largement répandue, l'instruction universelle. Ces biens obtenus, d'autres et les meilleurs suivront. Les générations prospères feront les familles unies, et l'indépendance du corps procurera l'indépendance de l'esprit et l'élévation du cœur.

Cette foi robuste dans le progrès, cet optimisme persistant malgré les embarras du présent et les obscurités de l'avenir, nous ont accompagné dans chacune des études que nous avons faites des entreprises nouvelles et des œuvres matérielles de notre pays. C'est à cette seule condition qu'elles nous ont paru avoir tout leur prix. Sans méconnaître un affaiblissement passager des principes supérieurs de la morale et de la politique, nous n'avons pas voulu croire que la France eût dégénéré dans l'ensemble de la population. Quelques-uns se sont abaissés, parfois même dans les rangs supérieurs, mais combien se sont élevés parmi les humbles ! Pour employer une vieille métaphore, le flot populaire a monté. De cette rénovation qui a commencé par le dehors, dont l'embellissement des villes, le luxe des jardins, les progrès de l'habillement, de l'ameublement, de l'alimentation, sont les conséquences extérieures, sortira un peuple plus sain, plus ferme et plus hardi : la liberté octroyée et artificielle ne lui suffira plus, il la voudra conquise et définitive. Toute combinaison économique, toute institution financière qui contribue à sa fortune travaille donc aussi pour son progrès moral et pour sa liberté. A ce titre, la question des assurances nous a paru singulièrement opportune, et surtout celle des assurances en cas de décès, qui de toutes satisfont le mieux à l'intérêt des familles et à l'intérêt social. Pour en répandre le bienfait, nous avons indiqué la mutualité comme la forme la plus parfaite à introduire dans les combinaisons réservées à l'initiative privée, et après bien d'autres nous avons revendiqué pour l'état la mission de garantir un mode d'épargne, un moyen de prévoyance aux individus à qui elle est le plus nécessaire, aux ouvriers, aux petits employés, aux hommes vivant de leur salaire et de leur gain de chaque jour, à ceux que M. Gladstone appelle les plus nombreux et les plus chers de ses concitoyens.

BAILLEUX DE MARISY.

LES

GLACIERS ACTUELS

ET LA PÉRIODE GLACIAIRE.

II.

DE L'ANCIENNE EXTENSION DES GLACIERS PENDANT LA PÉRIODE GLACIAIRE.

I. — NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

La connaissance d'une période glaciaire embrassant les deux hémisphères du globe et postérieure à l'apparition de l'homme sur la terre est une des plus belles conquêtes de la géologie moderne. Malgré des preuves nombreuses et variées accumulées depuis trente ans, cette vérité n'est point encore parvenue à obtenir l'assentiment universel. On compte toujours quelques incrédules et beaucoup d'indifférens : il ne faut pas s'en étonner. L'esprit humain ne se familiarise point aisément avec des faits nouveaux ou des idées opposées à une longue tradition. Les savans n'échappent pas à cette loi de notre organisation intellectuelle. Mal venues auprès des princes de la science, dont elles troublaient la quiétude en ébranlant leur empire, ces nouveautés rencontraient chez le peuple scientifique des ennemis non moins redoutables : la paresse d'esprit, qui répugne à l'effort, et l'ignorance absolue des effets d'un nouvel agent différent de l'eau, de l'air et du feu, qu'on connaissait seuls auparavant. Cependant la vérité poursuivait son œuvre en silence, les faits se multipliaient, les preuves se fortifiaient, et à l'avènement d'une génération nouvelle dont l'intelligence n'était pas obscurcie par les erreurs et les préjugés du passé, la vérité apparut aux yeux de

tous si claire, si lumineuse, que ses adversaires eux-mêmes prétendirent ne l'avoir jamais méconnue. Quand on est jeune, on se raidit contre les obstacles qu'elle rencontre à chaque pas, on s'étonne des résistances; mais plus tard on les comprend, et on se résigne à ces lenteurs nécessaires. Toute vérité, les années nous l'apprennent, si évidente qu'elle soit aux yeux de ses premiers adeptes, ne saurait se passer, pour être généralement acceptée, d'un élément indispensable : cet élément, c'est le temps. Dans la question dont il s'agit, ce puissant ouvrier a fait son œuvre, et l'ancienne extension des glaciers, repoussée d'abord comme une chimère, n'a plus de contradicteurs parmi les géologues progressifs, tandis que des systèmes contemporains embrassant dans leur vaste synthèse le globe tout entier s'écroulent sous nos yeux. Dédaignées avant d'être oubliées, ces théories ambitieuses n'obtiennent pas même les honneurs de la réfutation. Ce mépris est injuste, car ces grandes conceptions, œuvres de puissans esprits, ont provoqué les observations et nécessité les recherches qui ont fondé sur leurs ruines les bases de la géologie positive.

Comment a-t-on pu constater l'ancienne extension des glaciers? La recherche est aussi simple que logique. En dehors du domaine actuel des glaciers alpins, on a reconnu certaines modifications dans le relief et la configuration du sol exactement semblables à celles que les glaciers de la Suisse et de la Savoie produisent constamment sous nos yeux. On en a conclu que les glaciers s'étendaient jadis au-delà des étroites limites entre lesquelles ils oscillent depuis les temps historiques. Commençons donc par étudier le travail d'un glacier en activité. — D'abord, en descendant dans sa vallée, le glacier polit, strie et arrondit les roches qu'il recouvre ou qui l'enserrent latéralement : il agit comme un grand polissoir. L'émeri qui grave les stries, creuse les cannelures et use les roches, ce sont les pierres tombées des montagnes voisines. Parvenus sous le glacier qui les écrase ou logés entre ses côtés et les parois encaissantes qui les broient, ces débris se réduisent en petits fragmens, en sable, même en boue impalpable semblable à l'émeri qu'on emploie dans les arts. Les roches striées, polies et arrondies par cet émeri sont souvent désignées sous le nom de *roches moutonnées*; leur forme justifie ce nom, que de Saussure leur a donné. Les stries, les cannelures sont toujours dans le sens de la marche du glacier, c'est-à-dire sensiblement parallèles à l'axe de la vallée. Les blocs, les cailloux qui composent la partie grossière de l'émeri dont nous parlons, pressés entre les parois rocheuses et le glacier qui les entraîne et les déplace, présentent également des traces d'usure, de frottement et des raies irrégulières qui se croisent dans tous les sens : ce sont les *cailloux frottés ou rayés*.

Définissons maintenant les moraines. Sous l'influence des agents atmosphériques, la pluie, la neige, la chaleur, la gelée, le dégel, et des actions chimiques de l'oxygène et de l'acide carbonique, presque toutes les roches se décomposent, se désagrègent et s'écroulent. Les sommets sont des ruines. Ces débris, souvent énormes, tombent sur les bords du glacier. Si celui-ci était immobile, ils s'y entasseraient sans aucun ordre; mais la progression amène dans la distribution de ces matériaux une certaine régularité. Les blocs, formant de véritables convois, se disposent sur le glacier en longues trainées parallèles à ses rives, ou s'accumulent au pied du talus terminal sous forme de grandes digues transversales : ce sont les *moraines*. Les unes, *superficielles*, c'est-à-dire étendues à la surface du glacier, se divisent en *latérales* ou *médiannes*, suivant qu'elles sont sur les côtés ou au milieu du fleuve de glace. Les dernières enfin, concentriques à son escarpement terminal, reposent sur le sol à l'extrémité du glacier : on les appelle *moraines terminales* ou *frontales*. Tous les matériaux qui composent les moraines étalées à la surface du glacier, sable, cailloux, fragmens ou blocs erratiques gigantesques, étant transportés doucement, sans secousse, par le mouvement insensible du glacier, conservent leurs arêtes tranchantes, leurs angles vifs, et ne présentent jamais les raies et les traces d'usure et de frottement qu'on observe sur les débris qui ont cheminé entre le glacier et les parois ou le fond de la vallée. Les cailloux frottés et rayés caractérisent donc les *moraines profondes* du glacier; les fragmens et les blocs erratiques, anguleux, les *moraines superficielles*. Quand un glacier se fond et se retire, il laisse à découvert les cailloux rayés, le sable et la boue de la moraine profonde recouverts par des fragmens anguleux accompagnant les blocs erratiques des moraines superficielles et de la moraine frontale. Les roches encaissantes seront polies, striées et moutonnées. Si dans une vallée loin d'un glacier en activité nous trouvons tous ces signes ou presque tous ces signes réunis, nous en concluons invinciblement que jadis le glacier occupait l'emplacement où ils se rencontrent.

Pendant quelque temps, on a confondu les traces laissées par l'eau avec les effets produits par la glace. Cette confusion n'existe plus, l'observation en a fait justice. Tous les cailloux roulés par les torrens les plus impétueux sont arrondis, lisses, polis, mais jamais rayés; de plus ils ne dépassent pas en volume quelques mètres cubes. Les roches sur lesquelles le torrent a passé ne sont ni striées, ni moutonnées; elles sont creusées de cavités conoïdes ou de canaux irréguliers, sinueux et anastomosés entre eux, dont le fond et les arêtes ne présentent aucune trace de burinage. L'eau polit les rochers, mais ne les raie pas.

II. — PREUVES DE L'ANCIENNE EXTENSION DES GLACIERS ALPINS.

On possède maintenant les élémens des connaissances nécessaires pour affirmer l'ancienne présence des glaciers lorsque les traces qu'ils ont laissées après eux sont nombreuses et variées. Dans les grandes chaînes de montagnes où ils existent encore, on retrouve partout, même autour et au-dessus d'eux, les traces de leur ancienne extension. Un observateur qui de la mer de glace de Chamonix ou du glacier de l'Aar regarde les roches de la vallée polies et striées par l'action de la glace ne tarde pas à reconnaître que ces roches polies s'élèvent très haut sur les parois de la vallée, souvent à plusieurs centaines de mètres au-dessus de sa tête (1). Il en conclut logiquement que le glacier était jadis plus épais, plus puissant qu'il ne l'est aujourd'hui; mais, s'il était plus épais, il devait s'étendre plus loin et sortir des limites entre lesquelles il oscille depuis les temps historiques. Les preuves de cette ancienne extension sont de la dernière évidence. Au lieu de s'arrêter au point où finit le glacier actuel, les moraines latérales se prolongent souvent fort au-delà. Près de Chamonix, c'est un prolongement de la moraine latérale droite du glacier des Bois actuellement couvert de forêts qui porte le village de Lavangi et l'énorme bloc erratique connu sous le nom de *Pierre-de-Lisboli*. Du haut de cette moraine latérale, on reconnaissait jadis dans la vallée une ancienne moraine terminale à la place même où se trouve le village de Chamonix, mais des constructions récentes ont fait disparaître les ondulations du terrain. Plus loin, au hameau de Mont-Cuar, j'ai signalé une seconde moraine frontale couverte de blocs erratiques dont le plus gros, appelé *Pierre-Belle*, a 24^m,7 de longueur, 9 mètres de large et 12 de haut. Encore plus loin, en face du hameau des Ouches, trois monticules de schiste serpentineux, arrondis, polis et striés, recouverts de gros blocs erratiques de protogine, espèce de granite caractéristique du Mont-Blanc, montrent que le glacier s'étendait jusque-là, et la limite supérieure des roches polies et des blocs erratiques prouve que son épaisseur était de 720 mètres environ. Je ne poursuivrai pas plus loin les traces que l'ancien glacier qui suivait le cours de l'Arve a laissées sur son passage : il a fait l'objet principal d'un article que j'ai publié, il y a vingt ans, dans la *Revue* (2).

Si j'ai rappelé ces faits, c'est seulement parce que la vallée de Chamonix est probablement la mieux connue du plus grand nombre

(1) A 310 mètres au-dessus de la partie supérieure du glacier de l'Aar. Voyez la planche A des *Nouvelles études sur les Glaciers* de M. Agassiz.

(2) 1^{er} mars 1847.

des lecteurs. J'ose les prier de vouloir bien s'élever avec moi à 1,890 mètres au-dessus de la mer, au pied du glacier inférieur de l'Aar, non loin de l'hospice de la Grimsel, dans le canton de Berne. Le talus terminal du glacier est devant nous, une digue semi-circulaire l'entoure en forme de circonvallation. A chaque instant, des pierres, des blocs roulent du haut de l'escarpement et s'ajoutent à ceux dont l'accumulation forme la moraine frontale. Quelques-uns de ces blocs portent de grands numéros marqués en rouge; ce sont ceux qui ont permis à M. Agassiz et à ses successeurs de mesurer la progression du glacier. Jadis espacés à sa surface, ces blocs ont atteint peu à peu l'extrémité, et sont tombés à côté de ceux qui les avaient précédés. Devant la moraine, quelques chalets s'abritent au pied d'un monticule composé de roches moutonnées, et à partir de ce point jusqu'à l'hospice de la Grimsel les roches du fond de la vallée, comme celles qui en forment les parois, sont unies, lisses, polies et striées. Le glacier occupait donc jadis ce couloir. Autour de l'hospice, le phénomène n'est pas moins marqué, et en descendant vers le *Ræderichs-boden* le poli et les stries sont si remarquables qu'on s'étonne que depuis longtemps les géologues n'en aient pas été frappés; mais, on l'a souvent répété, c'est en vain que l'œil physique reçoit des impressions, si l'intelligence et la réflexion ne les fécondent pas. Ces rochers, dont le langage est si clair pour nous aujourd'hui, furent muets pour de Saussure, de Buch, Escher de la Linth et tant d'autres géologues éminens. Plus bas, la vallée se rétrécit, et le voyageur arrive à une surface tellement polie qu'on a dû y creuser des pas et y enfoncer des tiges en fer pour faciliter le passage des hommes et des mulets; c'est la *Hellenplatte* ou surface luisante, ainsi nommée parce qu'elle rélléchit comme un miroir les rayons du soleil. Néanmoins des stries fines gravées sur le granite et les veines de quartz qui le traversent nous dévoilent l'action qui a poli cette roche : c'est encore le glacier. Bientôt le voyageur rencontre le chalet de la Handeck. Après avoir admiré la cascade de l'Aar et les majestueux sapins qui l'entourent, il est frappé de la forme des rochers : tous sans exception sont arrondis en forme de coupole. Ces dômes échelonnés sur la pente contrastent par leur forme avec les escarpemens de la vallée : ce sont des roches moutonnées, les plus belles, les mieux caractérisées qui existent en Suisse. Au-dessous de la Handeck, la vallée s'élargit, et le village de Guttanen occupe le centre d'une petite plaine cultivée. Plus loin, elle se resserre de nouveau, et le glacier, forcé de franchir ce défilé, a usé et aplani ses parois, qui semblent des murs verticaux polis par la main de l'homme. De fines stries et des cannelures horizontales prouvent que l'émeri interposé se composait tantôt d'un limon impalpable, tantôt de cailloux plus ou moins volumineux qui, pressés entre le

glacier et la roche encaissante, ont laissé sur ses parois les traces de leur passage. Après avoir traversé les vertes prairies d'*Im-Grund*, le voyageur arrive à un monticule calcaire appelé le *Kirchet*. La surface de cette éminence est entièrement parsemée de blocs d'un granite blanc, entassés souvent les uns sur les autres de la façon la plus bizarre : c'est la moraine frontale du glacier dont nous avons suivi les traces jusqu'ici. Dans sa période de retrait, il a fait une longue station sur le monticule du *Kirchet*, et a déposé ses blocs, comme il les dépose encore aujourd'hui, au pied de son escarpement terminal. Cependant le glacier de l'Aar s'est étendu encore plus loin, et sa limite extrême est autour de la ville de Berne; c'est là qu'il a édifié ses dernières moraines. Quand on détruisit les remparts de l'antique cité, on s'aperçut avec étonnement que ces moraines avaient été utilisées, et entraient presque sans remaniement dans le système des fortifications de la ville.

Que le lecteur se transporte maintenant au sommet d'une vallée quelconque des Alpes, à la source des rivières et des fleuves : le Rhône, l'Arve, le Rhin, l'Aar, la Reuss, la Linth, l'Inn, le Tessin, les deux Doires, l'Adda et l'Adige; qu'il descende la vallée, et partout il trouvera les traces du glacier qui l'occupait. Suivant la configuration de cette vallée ou la nature des roches qui l'encaissent, ces traces sont plus ou moins accusées, mais elles existent toujours, et en les poursuivant avec persévérance les géologues ont acquis la certitude qu'à une certaine époque toute la chaîne des Alpes était envahie par les glaciers, comme le sont encore aujourd'hui les montagnes du Spitzberg. C'est Jean de Charpentier qui le premier osa l'affirmer, et depuis sa mort cette vérité, si hardie au moment où il la promulgait, est devenue l'une des mieux établies de la géologie. Les anciens glaciers ne se sont pas bornés à remplir les vallées; ils ont débouché dans la plaine et ont envahi tout le pourtour des Alpes. Nous allons les passer rapidement en revue; mais, pour mettre de l'ordre dans notre exposition, nous parlerons d'abord des anciens glaciers du revers septentrional de cette grande chaîne, savoir ceux de la Suisse, de la Savoie et du Dauphiné.

III. — ANCIENS GLACIERS DU REVERS SEPTENTRIONAL DES ALPES.

Tout à fait au nord, nous trouvons d'abord le glacier du Rhin. Descendant à la fois des hauteurs du Saint-Gothard et du Piz Val-Rhein, où sont actuellement les deux sources du Rhin antérieur et du Rhin postérieur, les deux branches se réunissaient à Reichenau, dans les Grisons. La masse, produit de ces deux affluents, s'avancait alors vers Sarganz; mais là elle se bifurquait : la partie princi-

pale continuait directement sa route jusqu'au lac de Constance, tandis que l'autre se déversait dans la vallée occupée par le lac de Wallenstadt, où elle rencontrait le glacier de la Linth, qui la rejetait vers le nord. Embrassant le canton d'Appenzell, occupé lui-même par les glaciers du groupe de l'Altmann et du Sentis, les deux branches se rejoignaient aux limites occidentales de ce canton et comblaient tout le bassin du lac de Constance, couvrant d'une immense nappe de glace les cantons de Saint-Gall, de Thurgovie, la partie nord du canton de Zurich et les districts voisins du Tyrol, de la Bavière et du duché de Bade. Le glacier du Rhin s'arrêtait vers l'est à la chaîne wurtembergeoise connue sous le nom de Rauhalp, mais se prolongeait, à l'époque de sa plus grande extension, dans la vallée du Rhin, où il donnait la main aux glaciers qui occupaient alors les vallées des Vosges et de la Forêt-Noire.

On me demandera sans doute comment on peut limiter ainsi le domaine d'un glacier et s'assurer qu'il a réellement stationné sur le terrain qu'on examine. On y parvient en étudiant les roches erratiques que le fleuve solide a charriées jadis et laissées sur le sol après son retrait. L'origine de ces roches, le lieu où elles sont *en place*, comme on dit en géologie, démontre d'où venait l'agent qui les a transportées. Ainsi le bassin erratique du Rhin est caractérisé par des granites porphyroïdes, originaires des montagnes de Trons, dans la vallée du Rhin antérieur, canton des Grisons. Il faut y ajouter des granites verts du Juliers, montagne où aboutit la vallée d'Oberhalbstein, qui elle-même débouche près de Coire dans celle du Rhin, enfin les gneiss bruns de la vallée de Montafun, située dans le Voralberg, au-dessus de Feldkirch. Ces roches avec leurs caractères minéralogiques propres n'existant que dans les montagnes nommées ci-dessus, leur présence à l'état erratique prouve que le glacier du Rhin les a amenées jadis sur les rives du lac de Constance.

Le second ancien glacier est celui de la Linth : originaire des montagnes du canton de Glaris, il a recouvert la partie méridionale du canton de Zurich, sans dépasser beaucoup la ville du même nom, sous laquelle et autour de laquelle on trouve des moraines frontales parfaitement caractérisées. L'Uetliberg et la rangée longitudinale des collines qui s'étend entre la Sihl et le lac sont un reste de l'ancienne moraine latérale gauche de ce glacier (1). Au sud du glacier de la Linth, nous en trouvons un autre plus considérable : c'est celui de la Reuss. Descendu des hauteurs du Saint-Gothard à travers la vallée qui porte partout les traces les plus manifestes de son passage, il s'est étendu à la surface des cantons d'Uri, de

(1) Voyez sur cet ancien glacier, Oswald Heer, *Die Urwelt der Schweiz*, p. 525.

Schwitz, de Zug, de Lucerne et d'Argovie, comprenant dans son domaine les nombreux lacs de cette région, celui des Quatre-Cantons, de Zug, de Sempach, de Baldeck et d'Halwyl. Ces trois derniers lui doivent même l'existence, car ce sont des moraines terminales qui, en barrant le passage des eaux, ont donné naissance à ces petits réservoirs. Au sud de cet ancien bassin erratique se trouve un espace quadrangulaire appartenant aux cantons de Lucerne et de Berne, arrosé par les deux Emmes et qui n'a pas été recouvert par la grande nappe sous laquelle le reste de la Suisse était enseveli. Nous rejoignons maintenant l'ancien glacier de l'Aar dont nous avons déjà parlé, et dont les dernières moraines sont à Berne et aux environs.

Le bassin erratique du Rhône est le mieux caractérisé et le plus anciennement connu : il est aussi le plus vaste de la Suisse, car il s'étend depuis Belley, dans le département de l'Ain, jusqu'à Olten non loin d'Aarau, dans le canton de Soleure, et remplit tout l'intervalle compris entre les Alpes et le Jura. C'est au pied du Galenstock, entre la Grimsel et la Furca, que nous retrouvons ce qui reste du plus grand des glaciers qui ont recouvert la Suisse (1). En avant de sa moraine terminale actuelle, on compte quatre anciennes moraines semi-circulaires, coupées par les cours d'eau qui forment la source du Rhône. Ces moraines sont la preuve des oscillations du glacier dans la période historique. La dernière, éloignée actuellement de plus de 500 mètres du glacier, correspond à l'année 1817. A cette époque, il touchait au monticule composé de roches moutonnées, qui abrite l'auberge et les maisons qui l'entourent. Dépassant ces limites, l'ancien glacier descendait dans le Valais, longue vallée rectiligne bordée d'un côté par la chaîne des Alpes bernoises, de l'autre par les Alpes lépontines et pennines. Les cols de ces deux chaînes atteignent ou dépassent tous 2,200 mètres, et les sommets 3,000 mètres; c'est dire que ces deux chaînes sont chargées de glaciers. Tous étaient les affluens de celui du Rhône : leur nombre total ne s'élevait pas à moins de 66, et parmi eux il y en avait de considérables. Sur la rive gauche, nous trouvons d'abord celui de la vallée d'Egimen, qui se termine au Gries et au col de Nufenen, puis ceux de Binnen, de la coupure du Simplon, de la vallée de Viège, formée elle-même par la réunion des vallées secondaires de Zermatt et de Saas. La première était le lit d'un fleuve de glace qui aboutissait au pied du Mont-Rose. Les glaciers actuels de Zermatt, de Zmutt et de Findelen en sont les restes : réunis en une seule masse, ils apportaient à celui du Rhône le contingent des roches serpentineuses de ce groupe de montagnes. Au sommet de la vallée

(1) Voyez *Excursions-Karte des Schweizer Alpen-Club*, 1864-1865.

de Saas, le Saasgrat est formé d'une roche verte très dure, qui ne se trouve nulle part ailleurs dans les Alpes helvétiques : c'est l'*eu-photide* ou *gabbro*. Les fragmens de cette roche étaient entraînés par le glacier de Saas, puis versés par celui de Viège dans la vallée du Rhône, et s'ajoutaient à la moraine latérale gauche du glacier de même nom. On trouve cette roche à l'état erratique jusqu'au-delà de Genève, et, partout où elle se rencontre en Suisse, elle nous apprend que nous sommes sur un sol couvert jadis par le glacier du Rhône. Le val d'Anniviers et la vallée d'Erin, qui débouchent dans le Valais en face de Sierre et de Sion, charriaient un granite talqueux jaunâtre appelé *arkesine*, dont les blocs, de dimension souvent considérable, se retrouvent jusqu'aux environs de Neuchâtel. Cette roche compose tout le massif de la Dent-Blanche, qui s'élève à 4,360 mètres au-dessus de la mer.

La dernière grande vallée latérale s'ouvre en face de Martigny, c'est celle de la Dranse, formée par la réunion de trois vallées secondaires, celle de Bagnes, celle d'Entremont, qui conduit au col du mont Saint-Bernard, et le val Ferret. Par la vallée de Bagnes descendaient des fragmens de gneiss chloriteux, et par le val Ferret d'énormes blocs de *protogine*, granite caractéristique du Mont-Blanc. La grande majorité de ces blocs monstrueux semés sur le versant oriental du Jura, qui, les premiers, ont excité l'étonnement des géologues, impuissans alors à expliquer leur présence, appartiennent à cette roche. Les blocs de protogine se déversaient également dans la vallée du Rhône par le col de la Forclaz, situé au-dessus de Martigny. Une autre roche des plus caractéristiques se joignait à la protogine : c'est le poudingue de Vallorsine, qui débouchait par le col de Salvan au-dessus de la cascade de Pissevache.

Sur sa rive droite, le glacier du Rhône recevait des Alpes bernoises des affluens moins puissans et des roches d'une composition minéralogique moins caractéristique, provenant des massifs de la Grimsel, de la Jungfrau et de la Gemmi, qui, par leur versant septentrional, alimentaient l'ancien glacier de l'Aar. Ces roches erratiques sont communes aux bassins de deux anciens glaciers, celui de l'Aar et celui du Rhône, qui se côtoyaient dans la partie occidentale du canton de Berne : elles ne sauraient donc servir à les distinguer. Je citerai néanmoins comme affluens de la rive droite les grands glaciers de Viège et d'Aletsch, ceux du Loetschthal, de la Gemmi et des Diablerets, qui contribuaient considérablement à augmenter la puissance et l'étendue de l'ancien glacier du Rhône.

Nous connaissons maintenant l'origine des principales roches erratiques dispersées dans la plaine suisse; elles ne sont point semées au hasard; celles qui proviennent des Alpes pennines ne se trouvent pas sur la rive droite, ni celles des Alpes bernoises sur la rive

gauche. Les moraines restent distinctes comme sur les glaciers actuels. Chaque convoi de matériaux suit le bord où il s'est déposé; seulement ils s'étaient lorsque le glacier s'épanouit dans la plaine, comme nous voyons les moraines latérale et médiane du glacier de l'Aar s'étaler vers son extrémité, se réunir et recouvrir la glace d'une couche composée de menus débris et de blocs gigantesques (1). Déjà en 1842, M. Arnold Guyot jalonnait les principales directions suivies par les roches erratiques du Valais; mais le glacier du Rhône a encore laissé d'autres traces de son passage. Partout dans le Haut-Valais les roches sont moutonnées, polies et striées, comme celles qui bordent les glaciers actuels. Aux rétrécissements, à celui de Viège par exemple, ces formes sont plus accusées parce que le glacier a dû faire effort pour traverser le défilé. Au-dessous de Brigg, la vallée s'élargit; cependant les parois sont unies et usées, pas un rocher ne fait saillie, tout est uniformément aplani. Des blocs erratiques forment deux longues bandes à une grande hauteur au-dessus du fond de la rivière : ceux qui se trouvaient sur le milieu du glacier se sont déposés dans la vallée; mais la plupart, enfouis dans les alluvions du Rhône, sont cachés aux yeux de l'observateur. Les monticules qui font saillie çà et là, tels que ceux de Tourbillon, de Valéria et de Majoria, près de Sion, ont tous été arrondis et striés par la glace qui les recouvrait; ils sont semés de blocs erratiques, dont l'un, masse calcaire très volumineuse, située près de la poudrière, a été figuré par M. de Charpentier.

A Martigny, le glacier tournait à angle droit. Recevant le puissant affluent du Saint-Bernard et du Mont-Blanc, il a exercé une pression prodigieuse sur la montagne située en face de lui, c'est celle qui porte les ruines du château de La Bâtie. Les parois de cette montagne, au-dessus du cours de la Dranse, près de son embouchure dans le Rhône, sont dressées comme un mur colossal qui supporterait les vignes situées plus haut. Le glacier, continuant sa marche, recevait les psammites ou grès de Fouly, caractéristiques de la moraine latérale droite : il avait dans ce point une épaisseur de 970 mètres. Passant ensuite entre la dent de Morcles et celle du Midi, puis forçant la cluse étroite de Saint-Maurice, il a poli et strié partout le calcaire noir qui compose ces montagnes et déposé aux alentours de Bex d'énormes blocs erratiques; c'est au milieu de ces blocs qu'habitait Jean de Charpentier, directeur des salines de Bex; c'est lui qui les a décrits. Sur sa rive droite, près du village de Bévieux, le glacier a déposé des blocs calcaires provenant des contre-forts de la dent de Morcles et des Diablerets; l'un d'eux, le plus gros que Charpentier connût, auquel il donna le

(1) Agassiz, *Nouvelles études sur les Glaciers*. Atlas, pl. III.

nom de Bloc-Monstre, repose sur une colline de gypse appelée le Montet. Ce bloc a 17 mètres de long, 16 de large et 20 de haut; son volume est de 5,522 mètres cubes. La Pierre-Bessa, située à 130 mètres au-dessus du Bloc-Monstre, mesure 1,428 mètres cubes. En face du Montet, sur la rive gauche du Rhône, et à 130 mètres au-dessus du fleuve, nous trouvons près du village de Monthey une portion remarquable de la moraine latérale gauche du glacier rhodanien. C'est une bande de 3 kilomètres de long sur 100 à 250 mètres de large, jetée en écharpe sur les flancs calcaires de la montagne : elle se compose uniquement de blocs de protogine à grands cristaux de feldspath, originaires de l'épaule septentrionale du Mont-Blanc, qui borde le val Ferret. Quelques-uns sont monstrueux. Le plus gros de tous, la Pierre-des-Marmettes, a 20 mètres de long, 10 de large et autant de haut; son volume est donc de 2,076 mètres cubes. Ce bloc, offert à Jean de Charpentier par le gouvernement du Valais, porte un petit pavillon entouré d'un jardin d'où l'on jouit d'une belle vue sur la vallée environnante. Un autre bloc, la Pierre-à-Dzo, formant un polyèdre irrégulier, est perché sur un bloc plus petit que lui et retenu sur la pente de la montagne par un fragment plus petit encore, que le poids de la Pierre-à-Dzo a séparé en deux. La Pierre-de-Mourguets, non moins curieuse, s'est fendue horizontalement en portant à faux sur une autre, et l'angle supérieur, détaché par le choc, gît sur le sol à côté de la masse principale, dont la longueur est de 21 mètres. Ces blocs de granite, de toutes les formes, de toutes les dimensions, avec leurs angles vifs et leur arêtes tranchantes, souvent entassés bizarrement les uns au-dessus des autres, au milieu d'un beau bois de châtaigniers, méritent l'attention de l'artiste comme celle du savant. Malheureusement le chemin de fer passe de l'autre côté du Rhône, et le voyageur, emporté par la vapeur, ignore les beautés pittoresques que le nom d'une station ne recommande pas à sa curiosité.

Parvenu à l'extrémité orientale du lac de Genève, près de Ville-neuve, le glacier du Rhône s'épanouissait en éventail dans la Basse-Suisse, qu'il a couverte de fragmens erratiques arrachés aux montagnes valaisannes; mais il a laissé d'autres traces de son passage. Les collines du Jorat, au-dessus de Lausanne et de Vevey, se composent d'un poudingue (gompholite, *nagelfluë* des géologues suisses) formé par l'agglutination de cailloux de nature variée. Sur la route de Vevey à Fribourg, on peut voir cette *nagelfluë* striée par l'ancien glacier du Rhône et couverte de débris erratiques : les granites du Valais, les grès grisâtres et rouges de Fouly, les poudingues de Val-lorsine, les euphotides de Saas s'y trouvent mêlés aux gypses de Bex, qui ne sauraient y avoir été transportés par des eaux cou-

rantes, car ils se seraient fondus dans le trajet. Les tranchées du chemin de fer de Villeneuve à Genève, le long de la rive occidentale du lac Léman, nous montrent partout des coupes de moraines, et en nous dirigeant vers le nord nous continuons à marcher sur des débris alpins. Nous arrivons ainsi jusqu'aux premières pentes du Jura. Les vignobles des coteaux qui bordent le lac de Neuchâtel, comme ceux qui entourent l'extrémité du lac Léman, entre Lausanne et Vevey, sont plantés dans ce terrain de transport. C'est sur un sol déposé par la glace que mûrissent les raisins qui donnent ces vins de la Côte et de Neuchâtel si estimés de nos voisins. En France, on a remarqué que les grands crus de tout le Médoc et en particulier ceux de Château-Lafitte et de Château-Ichem, ceux du Rhône (Ermitage, Saint-Peray, Château-Neuf du pape), ceux du Languedoc (Saint-George, Lunel), mûrissaient sur des terrains recouverts de cailloux quartzeux. En Suisse, il en est de même, car la silice est l'élément qui domine dans ces débris empruntés aux roches cristallines des Alpes. La glace et l'eau ont formé les terrains cultivables de la Suisse, c'est à ces deux agens qu'elle doit sa fertilité; mais dans ce travail préparatoire de la nature c'est la glace qui l'emporte : elle réunit sur un même point des roches de nature variée, où la plante trouve tous les élémens nécessaires à sa nutrition. Au contraire les cailloux des alluvions aqueuses sont d'une nature minéralogique plus uniforme, parce que les roches les plus dures sont les seules qui viennent de loin. Dans le trajet, l'eau use ou dissout tous les élémens friables ou solubles des roches le glacier, il est vrai, en broie également une partie et les transforme comme l'eau en boue fertilisante; mais il charrie les autres sans les détruire et les dépose intacts dans les plaines. Le soc de la charrue ou le fer de la pioche remue facilement ce terrain meuble, véritable manteau étendu sur les calcaires ou les grès souvent stériles qui forment la charpente de la contrée.

Dans les vignobles de Vaud et de Neuchâtel, l'observateur reconnaît çà et là un bloc erratique. Beaucoup ont été employés à construire les murs de soutènement des terrasses du vignoble, qui sont entièrement formés de roches alpines.

Au-dessus de la région des vignes, dans les bois, les blocs deviennent très communs, quelques-uns sont énormes et ont reçu des noms qui les distinguent. Près de la ville de Neuchâtel, c'est la Pierre-à-Bot, à 271 mètres au-dessus du lac, élevé lui-même de 435 mètres au-dessus de la mer. La forme de la Pierre-à-Bot est celle d'une pyramide posée sur sa base, mais inclinée à l'horizon : elle a 16 mètres de long, 6 de large et 13 de haut, par conséquent un volume de 1,372 mètres cubes; c'est un granite à grains fins des environs de Martigny. Sur la montagne de Chaumont, les blocs

les plus élevés sont à 305 mètres au-dessus du lac; sur les flancs du Chasseron, situé au nord-ouest d'Iverdun, on en rencontre à 970 mètres près du village de Bulelt. A partir de ce point culminant, la limite des blocs s'abaisse vers le sud du côté de Genève, vers le nord dans la direction de Soleure : ils ne se sont pas arrêtés sur le flanc oriental du Jura, mais ils ont pénétré dans les vallées qui s'ouvrent vers la plaine suisse, la gorge de la Reuss, le Val-Travers, le Val-Saint-Imier et même la vallée de la Chaux-de-Fonds, près de Pierre-Pertuis. On les rencontre encore, rares il est vrai, au-delà de Pontarlier et d'Ornans, dans le département du Doubs. Partout ces blocs sont accompagnés de menus débris erratiques au milieu desquels on trouve des cailloux rayés; ils recouvrent souvent des surfaces admirablement polies et striées : on en remarque près de l'observatoire de la ville de Neuchâtel, au pied de la colline de Chamblon, non loin d'Iverdun, aux environs de Saint-Cergues, dans la combe du lac de Joux, et en France dans la vallée de Chezery au nord-est de Bellegarde. Sur les pentes uniformes du Jura, qui se prolongent le long de la rive occidentale du lac Léman, comme sur les montagnes accidentées de la Savoie, qui se dressent sur la rive orientale, ces blocs forment, suivant M. Alphonse Favre, une ligne continue à la hauteur moyenne de 820 mètres au-dessus du lac, et souvent ils montent plus haut; M. Benoît les a vus à 1,000 mètres environ sur les flancs du mont Colombier, près de Bellegarde, dans le département de l'Ain, et déjà en 1842 M. Itier signalait ceux qui se trouvent à la même hauteur sur le pâtre de montagnes que domine l'abbaye de Portes. Depuis, on a poursuivi ces débris erratiques jusqu'aux environs de Belley, où ils sont encore à 600 mètres au-dessus du lac de Genève.

Tandis que le glacier édifiait sa moraine terminale la mieux dessinée sur les flancs du Jura, la partie comprise entre les Alpes et cette dernière chaîne était elle-même couverte de moraines superficielles composées en partie de gros blocs granitiques. Quand le glacier s'est retiré, ces blocs sont descendus à mesure que la glace fondait et se sont déposés dans la plaine aux points correspondans verticalement à ceux où ils se trouvaient sur le glacier : ils sont innombrables; je me contenterai de citer les deux Pierres-de-Niton dans le lac de Genève, près de la ville, à peu de distance des Eaux-Vives : elles font saillie au-dessus de l'eau et l'une d'elles est creusée d'une cuvette rectangulaire, indice probable du rôle que ces pierres jouaient dans les sacrifices du culte païen ou druidique. A l'autre extrémité du glacier, nous trouvons sur les limites des cantons de Berne et de Soleure le groupe de Steinhof, près du village de Rietwiel; il occupe un petit plateau élevé de 580 mètres au-dessus de la mer. L'un des blocs, de forme cubique, a 15 mètres de

long, 14 mètres de large et 10 mètres de haut; il est profondément enfoncé dans le sol, néanmoins le volume de la partie apparente est encore de 2,100 mètres cubes. Ce bloc et ses acolytes sont originaires de la vallée de Binnen dans le Haut-Valais, et ils ont parcouru au moins 230 kilomètres pour arriver de leur point de départ à leur gisement actuel.

Plus d'un savant s'était arrêté devant ces sphinx de granite, cherchant à deviner l'énigme qu'ils proposaient à leur sagacité. Un géologue écossais, John Playfair, voyageant en Suisse pendant l'été de 1815, comprit le premier que des glaciers pouvaient seuls avoir transporté ces masses sans arrondir leurs angles et sans émousser leurs arêtes. Son explication passa inaperçue, et la science officielle continua de professer que des courans diluviens, aussi fantastiques que le déluge mosaïque qui en a inspiré l'idée, avaient transporté ces blocs, comme de légers corps flottans, des sommets des Alpes aux crêtes du Jura. Quelques montagnards obscurs, puis Venetz, ingénieur du Valais, et enfin de Charpentier eurent à leur tour l'intuition de la vérité : actuellement la démonstration est complète, et la zoologie comme la botanique ont confirmé le fait d'une période de froid que la géologie avait déjà établi. Hâtez-vous d'admirer ces témoins irrécusables de la période glaciaire. La spéculation s'en est emparée; des ouvriers piémontais, formés dans les carrières des granites de Baveno, sur le lac Majeur, savent tailler ces blocs et les convertir en marches d'escalier, en montans de fenêtres et de portes. Les têtes des nombreux tunnels du chemin de fer de Neuchâtel à Pontarlier, dans la vallée de la Reuss, sont revêtues de protogine du Mont-Blanc. Un grand nombre de blocs ont disparu; à leur place, vous ne trouvez plus que les éclats, résidus de l'exploitation : tous sont menacés. Les agriculteurs conspirent contre eux avec les ingénieurs et les architectes, et bientôt de ces pierres on ne possédera plus que celles qui occupent des positions inaccessibles et celles en petit nombre que des administrations intelligentes, comme la municipalité de la ville de Neuchâtel et du Valais, ont voulu préserver d'une destruction imminente. Je demande que quelques-uns de ces monumens géologiques soient *classés* à l'instar des monumens historiques : ils ne datent pas d'hier comme ceux que l'on conserve et restaure avec tant de soin. Parmi eux, il en est que de Saussure a décrits : ce sont les *blocs perchés* du Salève, près du château de l'Ermitage (1). Ces blocs sont maintenant français. Que l'administration de la Haute-Savoie, sollicitée par les compatriotes de l'illustre savant, les prenne sous sa protection, et conserve à la postérité ces témoins muets de l'ancienne extension du glacier de

(1) *Voyages dans les Alpes*, § 227.

l'Arve, qui les a déposés sur le flanc oriental du petit Salève. Le temps a usé la roche calcaire qui les entoure, mais eux, protégeant celle qui les portait contre les intempéries de l'air, sont devenus les chapiteaux de colonnes que les siècles ont taillées dans le rocher.

Ces blocs et d'autres disposés par groupes au pied des deux Salèves nous indiquent la limite extrême de l'ancien glacier de l'Arve, que nous avons décrit ailleurs (1); affluent puissant, il venait se confondre à son extrémité avec celui du Rhône. A peine réunis, tous deux butaient contre l'immense glacier de l'Isère. Du haut de la promenade de La Treille, à Genève, on découvre au-delà de Saint-Julien un léger bombement du sol élevé seulement de 650 mètres au-dessus de la mer; c'est le mont de Sion, point de partage des eaux qui se rendent dans le lac Léman et dans celui d'Annecy : c'est là que les trois grands glaciers se rencontraient. Un groupe de blocs de protogine, situé au-dessus du village de Vers, près de la route de Genève à Chambéry, marque la limite des glaciers du Rhône et de l'Arve réunis. Au-delà, on se trouve dans le domaine du glacier de l'Isère, qui débouchait par les lacs d'Annecy et du Bourget. Ce glacier s'étendait jusqu'à Lyon. Déjà en 1852 MM. Fournet et Ed. Collob avaient constaté, sur les hauteurs de la Croix-Rousse, du fort Montessuy et de Saint-Irénée, l'existence de cailloux calcaires alpins frottés ou rayés et de fragmens ou petits blocs erratiques formés de roches cristallines originaires des Alpes de la Savoie et du Dauphiné; mais depuis M. Charles Lory, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Grenoble, a nettement circonscrit cet ancien glacier (2). Au nord, il s'étendait jusqu'à Bourg, dans le département de l'Ain, couvrait toute la Bresse, et s'arrêtait au pied des montagnes du Lyonnais et de l'Ardèche en longeant le Rhône depuis Lyon jusqu'à Valence. Ses racines pénétraient dans les massifs alpins compris entre ce fleuve, l'Isère et la Romanche : c'est ce glacier qui a poli et strié les roches calcaires de Fontanilles, près de Grenoble, et celles des environs de Morestel, de Crémieu et de Bourgoin; c'est lui qui a occupé la vallée de l'Isère, celle de la Côte-Saint-André, enfin déposé entre la Côte et Beaurepaire une grande moraine terminale qui porte les villages de Faramans, de Pajay, de Beaufort et de Thodure, près de Vienne en Dauphiné. Ce glacier n'a pas transporté ces blocs monstrueux qui caractérisent les anciens glaciers helvétiques ou italiens : les eaux résultat de la fusion de cette immense nappe de glace ont remanié les moraines. Les actions aqueuses et glaciaires se mêlent et se confondent. Le géologue hésite souvent en présence de dépôts qui portent l'empreinte

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} mars 1847.

(2) Voyez *Bulletin de la Société géologique de France*, 2^e série, t. XX, p. 363, 1863, et *Géologie du Dauphiné*, p. 665, 1860.

de l'un et de l'autre agent. Ces doutes l'accompagnent quand il remonte la vallée de la Durance, dans laquelle descendait le dernier glacier du versant septentrional des Alpes; les terrasses qui bordent la rivière ont été évidemment, sinon déposées, du moins modelées par les eaux : de là leurs formes régulières comme celles d'un ouvrage de fortification; mais, arrivé au village de Château-Arnoux, on est à l'extrémité de deux moraines latérales évidentes qui se prolongent des deux côtés de la Durance jusqu'à Sisteron. Pour achever la démonstration, on y trouve des cailloux rayés et on remarque sur la route des roches polies et striées, que les travaux de rectification ont mises à découvert. La ville de Sisteron elle-même est entourée de moraines; la plus remarquable par le nombre et le volume des blocs qui la couronnent s'élève au nord de la ville, sur la route de Gap, avant la rivière du Buech, qui coule elle-même dans une vallée barrée par une grande moraine terminale découverte par M. Lory près du village de Veynes. Ce sont les matériaux accumulés dans les moraines et les terrasses de la vallée de la Durance qui ont fourni les innombrables cailloux qui recouvrent la Crau (1). A cette époque, la Durance se jetait non pas dans le Rhône, mais directement dans la mer : elle traversait le pertuis de Lamanon, près de Salon, et la Crau n'est qu'un immense *cône de déjection* comme ceux dont M. Surrel a si bien décrit le mode de formation dans son remarquable ouvrage sur les torrens des Hautes-Alpes.

IV. — ANCIENS GLACIERS DU VERSANT MÉRIDIONAL DES ALPES.

Nous ne décrirons pas les anciens glaciers du versant méridional des Alpes avec les détails que nous avons donnés sur ceux du versant septentrional : ils ont laissé les mêmes traces et produit les mêmes effets; nous nous bornerons à une esquisse générale où nous signalerons quelques points spéciaux, résultats de nos propres observations combinées avec celles de MM. Bartolomeo Gastaldi, Gabriel de Mortillet, T. Zollikoffer, Giovanni Omboni, Enrico Paglia et de l'abbé Stoppani.

A chacun des principaux cours d'eau du versant italien des Alpes correspondait un glacier qui s'est étendu dans la plaine. Le premier est celui de la Dora-Riparia dans la vallée de Suze. Dès qu'il a dépassé les lacs du Mont-Cenis et qu'il commence à descendre sur le versant italien, le voyageur se voit entouré de roches mou-tonnées, dont le poli et les stries rectilignes ne lui laissent pas de doute sur l'agent qui les a tracées; arrivé dans la vallée de Suze, il reconnaît le terrain erratique dans toutes les tranchées du chemin

(1) Voyez sur la Crau l'ouvrage intitulé : *Du Spitzberg au Sahara*, p. 427.

de fer. La moraine terminale de l'ancien glacier de la Dora-Riparia forme un arc de cercle entre Rivoli et Pianezza. Près de ce village se trouve un espace appelé *regione alle pietre* à cause du grand nombre de blocs erratiques dont il est semé, et au milieu même du bourg se dresse un rocher de serpentine appelé *il Rocco*. C'est un des plus grands blocs erratiques connus : il a 25 mètres de long sur 14 mètres de large et 12 mètres de haut; au sommet se trouve une chapelle qui est loin d'en couvrir toute la superficie. On conçoit qu'en le voyant un géologue piémontais l'ait considéré comme une roche en place; pour le convaincre du contraire, M. Gastaldi a dû fouiller les caves et sonder les puits des maisons voisines. Les uns et les autres étaient creusés dans des terrains meubles; en haut le terrain glaciaire, au-dessous les cailloux roulés du diluvium. Près du petit lac d'Avigliana, on voit des roches serpentineuses polies et striées qui portent encore les blocs qui les ont usées.

La Dora-Baltea, qui se jette dans le Pô près de Chivasso, prend sa source dans les glaciers du revers méridional du Mont-Blanc; ses affluens sortent des vallées qui aboutissent au Mont-Rose ou qui s'enfoncent dans le massif des montagnes de Cogne. Le glacier qui descendait par la vallée d'Aoste provenait donc de ces trois massifs : c'est le pendant du glacier du Rhône; mais au lieu d'arriver comme celui-ci dans une grande vallée où d'autres glaciers, tels que ceux de l'Isère, de l'Arve, de l'Aar, etc., descendaient avec lui, au lieu d'être arrêté dans sa marche par un barrage tel que la chaîne du Jura, le glacier de la vallée d'Aoste, débouchant à Ivrée dans les plaines du Piémont, s'est étalé librement sur un sol nivelé par les eaux. Aussi, au lieu de la forme irrégulière et tourmentée du glacier du Rhône, forcé de se rejeter à gauche vers Genève, à droite vers Soleure, le glacier de la vallée d'Aoste forme-t-il un magnifique amphithéâtre dont le grand diamètre est marqué à ses deux extrémités par les villes d'Ivrée et de Caluso. Sa moraine latérale gauche appelée la Serra, s'adossant aux Alpes, où elle porte le village d'Andrate, s'élève à 650 mètres au-dessus de la Doire; elle descend en se divisant jusqu'à Cavaglia, près du lac de Viverone. C'est incontestablement l'ancienne moraine latérale, formée uniquement par l'accumulation de blocs erratiques et de fragmens, la plus élevée, la plus régulière et la mieux caractérisée des Alpes. La moraine latérale droite, moins régulière, s'étend de Brosso jusqu'au lac de Candia près de Caluso. Enfin la moraine terminale décrit un arc de cercle entre les deux lacs. La Doire traverse l'amphithéâtre morainique en suivant son grand axe. Les collines serpentineuses voisines d'Ivrée sont entièrement polies et striées. Partout sur la moraine frontale on recueille des cailloux rayés de

serpentine mêlés à ceux d'autres roches amphiboliques et de mica-schistes trop friables pour avoir conservé les raies comme les roches dures et inaltérables dont nous venons de parler (1).

En jetant les yeux sur une carte de la Lombardie, il est impossible de ne pas être frappé par la vue de cette série de lacs parallèles entre eux et dirigés du nord au sud, dont la tête pénètre dans les chaînes secondaires des Alpes, tandis que l'extrémité méridionale s'effile dans la plaine : ce sont, en allant de l'ouest à l'est, les lacs d'Orta, Majeur, de Lugano, de Côme, d'Iseo et de Garde. Tous ces lacs ont un caractère commun : leur extrémité inférieure est circonscrite par une série de moraines concentriques déposées jadis par le glacier qui descendait dans la vallée où leurs bassins ont été creusés. Chacun d'eux a pour affluent principal un torrent ou une rivière qui le traverse dans toute sa longueur. Quelquefois la rivière a pu se frayer un chemin à travers les digues concentriques formées par les moraines frontales : c'est ainsi que le Tessin, sortant du lac Majeur à Sesto-Calende, circule entre les moraines qui dominent cette ville. L'Adda, ne pouvant franchir celles qui entourent la ville de Côme, s'échappe par le bout du lac qui aboutit à celle de Lecco. L'Oglio traverse le lac d'Iseo, et le Mincio sort du lac de Garde près de Peschiera; mais la plupart de ces lacs sont barrés par des moraines en arc de cercle qui empêchent tout écoulement en aval; alors le réservoir se décharge en amont ou sur les côtés. Ainsi le lac d'Orta se déverse par sa partie supérieure près d'Omegna, et ses eaux vont se réunir à celles de la Toce, qui se jette dans le lac Majeur près de Baveno. Les lacs de Varese et de Lugano, également barrés en aval, envoient leurs eaux au lac Majeur : il en est de même des petits lacs de Commabio et de Monate, dont les déversoirs, coulant du sud au nord, débouchent, le premier dans le lac de Varese, le second dans le lac Majeur. Les eaux des petits lacs de la Brianza s'écoulent dans celui de Lecco. Ces lacs, spécialement caractérisés par un écoulement anormal en amont, se rencontrent toujours dans le domaine des anciens glaciers : ils ont été désignés sous le nom de *lacs morainiques*. Nous les retrouvons dans les Vosges et dans les Pyrénées.

Le grand glacier dont les moraines terminales circonscrivent l'extrémité méridionale du lac Majeur descendait des Alpes pennines comprises entre le Mont-Rose, le Simplon et le Gries, dont les vallées débouchent dans celle de Domo-d'Ossola. Tous ces affluents réunis arrivaient au lac Majeur, usant et polissant les contre-forts de la vallée. Les montagnes granitiques voisines de Baveno faisaient

(1) Voyez, pour plus de détails, *Essai sur les terrains superficiels de la vallée du Pô*, par MM. Ch. Martins et B. Gastaldi (*Bulletin de la Société géologique de France*, 1850. 2^e série, t. II, p. 387).

saillie à l'entrée du golfe de même nom; le glacier, en passant par-dessus, les a striées et arrondies. Partout d'énormes blocs erratiques provenant des Alpes sont semés sur les flancs des montagnes. Il en est un, composé de schiste serpentiniteux, qui se voit au-dessus du palais de la duchesse de Gênes, à Stresa; j'en estime le volume à 1,500 mètres cubes. Sur le Motterone, au-dessus des îles Borromées, ces blocs s'élèvent à 850 mètres au-dessus du lac Majeur : c'était l'épaisseur du glacier en ce point. Là il se séparait en deux branches; l'une occidentale, contournant le massif du Motterone, a poussé ses dernières moraines au-delà du lac d'Orta, qu'elles barrent complètement; l'autre, plus considérable, rejoignait sur le promontoire de Pallanza le puissant glacier du Tessin descendu par la vallée Levantine des sommets du Saint-Gothard. Les deux glaciers réunis ont couvert tout le pays occupé par les lacs Majeur, Varese et de Lugano. Deux chemins de fer, celui de Sesto-Calende à Milan et celui d'Arona à Novarre, sont creusés dans le terrain erratique. De nombreux villages, Sessona, Golassecca, Somma et Crena, sont construits sur cette moraine qui sert de champ de manœuvres à l'armée italienne; mais à partir de Gallarate on n'est plus dans le domaine du glacier. Sur le chemin de fer d'Arona à Novarre, on en sort un peu avant d'arriver à Ollegio. Cette immense moraine rejoignait près de Porlezza et de Côme celle du glacier de l'Adda, qui, des hauteurs du Splügen, descendait par la vallée de Chiavenna pour se réunir, à l'extrémité septentrionale du lac de Côme, à l'immense glacier qui remplissait la Valteline. Tous deux confondus ont occupé le bassin du lac et poussé leurs dernières moraines jusque près de Monza. Sur le lac de Côme, la nappe de glace avait 700 mètres d'épaisseur; en effet, sur le Monte-San-Primo, élevé de 1,595 mètres au-dessus de la branche orientale, sir Henri de la Bèche signalait, il y a déjà longtemps, un bloc appelé *il Sasso-di-Lentina*, long de 18 mètres, large de 12, haut de 8, et élevé de 700 mètres au-dessus du niveau du lac.

Un glacier relativement petit débouchait par le val Camonica, entre Bergame et Brescia; mais celui qui correspond au lac de Garde rivalise avec ceux des grands lacs lombards. Toutes les collines aux environs de Peschiera sont des moraines. Formant une ligne de défense pour la Vénétie, elles ont été le théâtre de sanglants combats et arrosées de sang français, allemand et italien. Lonato, Castiglione, San-Martino, Solferino, sont situés sur la moraine. Ces collines, composées de matériaux erratiques, rompent seules l'uniformité de la plaine lombarde, et c'est toujours là que se livreront les batailles dont la possession de la Vénétie sera l'enjeu. Avant la bataille de Solferino, les Autrichiens occupaient le revers oriental de la moraine, et les Français durent les déloger de ces hauteurs,

champ de manœuvres habituel de l'armée du quadrilatère. En se retirant sur Vérone, les vaincus traversèrent l'amphithéâtre morainique dans toute sa largeur.

La dernière grande moraine terminale que nous ayons à signaler est celle du glacier qui descendait des Alpes carniques par la vallée du Tagliamento : elle occupait un district étendu situé au nord de la ville d'Udine. Plus à l'est, les montagnes sont trop basses pour avoir engendré ces puissantes nappes de glace qui envahirent jadis la grande plaine comprise entre les Alpes cottiennes et la mer Adriatique.

Les études sur les phénomènes glaciaires dans le nord de l'Italie ont soulevé plusieurs questions, et d'abord celle-ci : l'existence des nombreux lacs du versant méridional et du versant septentrional des Alpes se rattache-t-elle à la présence des moraines? Il est certain que ces lacs n'auraient ni la même forme ni la même étendue, si les moraines qui les côtoient et surtout celles qui les circonscrivent à leur extrémité inférieure n'avaient pas été édifiées pendant la période glaciaire; mais la plupart de ces lacs n'en existeraient pas moins, leur profondeur le prouve : ils sont le résultat de grandes fractures produites par la dislocation des couches solides du globe. Ainsi le fond du lac Majeur est au-dessous du niveau de la mer, car ce lac, élevé de 497 mètres au-dessus de la Méditerranée, a jusqu'à 854 mètres de profondeur. Le lac de Côme, élevé de 218 mètres au-dessus de la mer, a une profondeur de 604 mètres, et celui d'Iseo, dont l'altitude est de 497 mètres, a 340 mètres de fond. Mais comment les anciens glaciers ont-ils traversé ces bassins lacustres? Ces bassins étaient-ils vides ou remplis par les masses de cailloux charriés par les rivières et les torrens qui se jetaient dans leur sein? Le glacier a-t-il creusé de nouveau ces lacs comblés par l'apport des eaux, ou bien remplissait-il tout le creux de la dépression, hypothèse qui, sur le lac Majeur, assignerait au glacier de la Toce, près des îles Borromées, une puissance de 4,250 mètres? ou bien encore le glacier surplombait-il le lac comme ceux du Spitzberg surplombent la mer? Toutes ces questions divisent les géologues. Quelques-uns, MM. de Mortillet, Gastaldi, Omboni, Ramsay, Lory, pensent que les glaciers ont creusé les lacs ou du moins leurs bassins, comblés préalablement par l'apport des eaux diluviennes : ils soutiennent la théorie de l'*affouillement glaciaire*. MM. Murchison, Desor, Alphonse Favre, Benoît, J. Ball, la combattent. Il m'est impossible de reproduire ici toutes les raisons données de part et d'autre. Il y a dans les rapports du terrain erratique avec les lacs et les nappes de cailloux roulés de l'un et de l'autre versant alpin des particularités singulières et inexplicables jusqu'ici : elles seront éclaircies à leur tour par une hypothèse ou par l'autre. La tâche

du vulgarisateur est de présenter au public les faits bien constatés et les théories généralement admises par les savans, mais son devoir est de lui épargner les doutes, les incertitudes et les discussions qui forment pour ainsi dire l'avant-garde de la science et préparent la conquête de la vérité.

Dans cet exposé de l'ancienne extension des glaciers alpins, nous avons toujours, pour ne pas compliquer le sujet, parlé comme s'il n'y avait eu qu'une seule époque glaciaire : il y en a eu réellement deux. Une première, plus étendue, c'est celle pendant laquelle les glaciers du Rhône et de l'Isère ont dépassé le Jura et se sont étendus jusqu'à Lyon. A la même époque, le glacier du Rhin atteignait les Vosges. Les morânes, les gros blocs erratiques appartiennent à la seconde époque. C'est le professeur Oswald Heer, botaniste et géologue de Zurich, qui a le mieux établi l'existence de ces deux époques. Voici les faits : près d'Uznach et de Dürnten, à l'extrémité du lac de Zurich, à Mœrschweil, dans le canton de Saint-Gall, et à Unterwetzikon, dans celui de Zurich, se trouvent des bancs de lignite ou bois fossile. M. Heer a reconnu que ces lignites avaient été formées par des essences actuellement existantes en Suisse, le sapin, le pin sylvestre, l'if, le mélèze, le bouleau, le chêne, l'éra-ble-sycomore, accompagnés de plantes marécageuses également communes dans les environs encore aujourd'hui; mais le plus extraordinaire, c'est que ces lignites sont accompagnés d'ossemens et de dents d'éléphant (*Elephas antiquus*, forme très rapprochée de l'éléphant d'Afrique). Un squelette presque complet de rhinocéros (*Rhinoceros Merkkii*, voisin du rhinocéros à deux cornes du Cap), a été exhumé à Dürnten, avec un bœuf (*Bos primigenius*). On a trouvé de plus des dents de l'ours des cavernes (*Ursus spelæus*). Ces animaux, tous disparus, vivaient donc au milieu d'une végétation semblable à la végétation que nous connaissons et par conséquent sous un climat peu différent du climat actuel; mais ces animaux et ces plantes ont été précédés d'une époque glaciaire. En effet, les lignites comme les ossemens reposent sur un lit de cailloux erratiques provenant des Alpes, dont quelques-uns sont manifestement rayés. Les traces de ce terrain glaciaire ancien ont été retrouvées aux environs de Nyon dans le canton de Vaud, à Thonon dans la Haute-Savoie, par les géologues suisses, et en Dauphiné par M. Scipion Gras.

Ainsi donc à une époque dont l'imagination n'ose fixer ni l'éloignement ni la durée, des chênes, des pins, des sapins, des mélèzes croissaient en Suisse; mais des animaux disparus aujourd'hui parcouraient ces forêts. Cette époque si semblable à la nôtre est intercalée entre deux périodes glaciaires. En effet, si nous demandons maintenant à M. Heer et à ceux qui ont étudié ces curieuses

localités quels sont les terrains qui recouvrent ces lignites et ces ossemens, ils nous apprendront quelles sont les époques géologiques qui ont succédé à la première période glaciaire. On trouve d'abord une épaisseur de cailloux roulés stratifiés, c'est-à-dire disposés par lits réguliers dont les matériaux ne sont pas de même volume, tantôt sable, tantôt cailloux de diverses grosseurs. C'est ce que l'on nomme un terrain diluvien ou *diluvium*, déposé par des eaux courantes. Sur ce diluvium reposent les moraines et les gros blocs erratiques transportés par les glaciers pendant la seconde période de froid. Si la Suisse et la Savoie offraient seules des exemples semblables, on ne serait pas en droit d'affirmer l'existence de deux périodes glaciaires; mais nous verrons ces deux périodes se dessiner d'une manière encore plus irrécusable dans les îles britanniques et dans le nord de l'Amérique. Nous en concluons qu'elles ont existé partout; mais partout aussi c'est la seconde qui a laissé les traces les plus nombreuses, les plus manifestes, c'est celle que les géologues ont plus particulièrement étudiée.

V. — ANCIENS GLACIERS DES PYRÉNÉES.

Nous savons déjà que les glaciers actuels des Pyrénées restent suspendus aux flancs des montagnes et ne descendent point dans les vallées : ce sont des glaciers de second ordre; ils n'ont pas moins à une certaine époque envahi toute la chaîne. Malgré la situation méridionale des Pyrénées et la moindre hauteur des cimes principales, comparée à celles des Alpes, quelques-uns de ces glaciers ont débouché dans la plaine. Dès qu'on a pénétré dans les vallées pyrénéennes, les traces glaciaires se montrent de tous côtés. Je me bornerai à signaler aux lecteurs les localités les plus remarquables, telles que les roches moutonnées, polies et striées du col de Venasque et de la vallée d'Essera, sur la route de l'hospice à la Maladetta, — celles des environs du Lac-Bleu, les schistes serpentueux polis et lustrés à l'entrée de la gorge de Scia, les roches moutonnées en amont du chaos de Gavarnie, au-dessus de Gèdre, aux alentours du pont d'Espagne près de Cauterets, — les surfaces striées qu'on laisse à gauche de la route avant d'arriver aux Eaux-Chaudes et entre ces thermes et la belle grotte traversée par un ruisseau. Les blocs erratiques ne manquent nulle part, mais les moraines les plus remarquables sont d'abord celle qui a barré le lac d'Oo, une autre qui s'étend de Garin à Castillon, au débouché de la vallée d'Oo. Les anciennes moraines latérales du glacier du pic du Midi dans la vallée de Grip, au sommet de celle de Campan, sont aussi démonstratives que celles des Alpes le plus souvent citées.

Toutes les promenades aux environs des Eaux-Bonnes ont été découpées dans des moraines, et on peut y reconnaître les roches erratiques les plus communes des Pyrénées : les granites blancs de la chaîne centrale, les calcaires noirs et les ophites. Dans la plupart de ces moraines, on trouve, en cherchant avec soin, des cailloux rayés ou frottés. Tous les signes caractéristiques de l'action des glaciers se rencontrent donc réunis dans les Pyrénées. Le plus considérable était celui qui, partant des cirques de Gavarnie et de Troumouse, descendait vers Luz, où il recevait l'affluent de Barèges, puis à Pierrefitte, où il était rejoint par celui de Cauterets, au pied du pic de Viscos. De là les deux glaciers réunis s'avançaient dans la large vallée d'Argelez et arrivaient à Lourdes. Les innombrables blocs erratiques accumulés sur la montagne de Beout et en face sur le pic de Geer montent jusqu'à une hauteur de 420 mètres au-dessus du gave de Pau. La limite supérieure de ces blocs nous démontre que le glacier avait cette épaisseur lorsqu'il débouchait de la vallée d'Argelez dans la plaine sous-pyrénéenne. Aussi s'est-il étendu plus loin et a-t-il laissé aux environs de Lourdes un grand nombre de blocs et de moraines, témoins des longues stations qu'il a faites en se retirant. Le chemin de fer de Lourdes à Tarbes coupe dans l'espace de 4 kilomètres sept moraines terminales, dont la dernière est située immédiatement après le village d'Adé. Les tranchées de la voie ferrée de Lourdes à Pau sont coupées dans le terrain erratique jusqu'au village de Peyrouse. Le lac de Lourdes, qui rappelle sous tant de points de vue les jolis lacs de l'Écosse, est un lac morainique : son écoulement se fait en amont, et ses eaux se versent dans le gave de Pau, près de Birens. Les alentours du lac sont couverts de blocs erratiques de granite énormes. Les plus gros de ces blocs se trouvent entre le lac et le village de Poueyferré. J'en ai mesuré un avec mon ami M. Édouard Collomb, qui avait 9^m 50 de long, 7^m 40 de large et 3^m 60 de haut. Beaucoup de ces blocs sont dans des positions très pittoresques; c'est dans les terres incultes envahies par les fougères et les ajoncs, au milieu des bois de chênes et de châtaigniers, qu'il faut les chercher, et la vue de ces beaux blocs nous a fait souvent regretter que la colonie de paysagistes établie près de la forêt de Fontainebleau ne détachât pas un de ses membres pour peindre ces groupes pittoresques. Calame donnait jadis rendez-vous à ses élèves au milieu des blocs erratiques du Kirchet, près de Meyringen; ceux des environs de Lourdes n'ont rien à leur envier, et la vue des Pyrénées dans le lointain forme un fond de paysage plus grandiose que les contre-forts trop rapprochés de la vallée de Hasli. Les principales roches à l'état erratique autour de Lourdes sont les granites blancs, les quartzites rougeâtres, les

schistes maclifères, les ophites vertes et les calcaires noirs, souvent usés et rayés. Le géologue qui voudrait d'autres preuves du long séjour que le glacier a fait sur ces collines aujourd'hui si riantes n'a qu'à visiter la Grotte-Miraculeuse, à 2 kilomètres de Lourdes. Sur la route, il verra des rochers calcaires exploités en carrières, arrondis, polis et striés partout où les ouvriers ont mis la surface à découvert. L'église qui surmonte la grotte est elle-même construite sur une roche moutonnée et placée devant une moraine composée en grande partie de boue glaciaire dans laquelle les cailloux rayés ne sont pas rares. Nous nous sommes assurés, M. Collomb et moi, que la limite extrême du glacier de Lourdes passait par les villages de Peyrouse, Loubajac, Adé, Juloz et Arcizac-ès-Angles. Au-delà, la plaine est nivelée comme la surface d'un lac, et s'étend jusqu'au plateau de Lannemezan, dont l'origine et la nature géologique sont encore à l'état de problème.

Les autres anciens glaciers des Pyrénées ne paraissent pas être sortis des vallées pour déboucher dans la plaine. Les accumulations de matériaux erratiques que l'on trouve à l'issue de ces vallées ne portent pas des signes assez caractéristiques de leur origine glaciaire pour qu'on puisse affirmer dès aujourd'hui qu'elles ne sont pas uniquement l'œuvre des eaux diluviennes. Ces terrains réclament de nouvelles études. La société Ramond, fondée pour l'exploration des Pyrénées, compte parmi ses membres des géologues assez autorisés pour dissiper les doutes qui planent encore sur l'agent qui a transporté ces innombrables débris empruntés à la chaîne pyrénéenne.

On a signalé des preuves de l'ancienne extension des glaciers sur l'autre versant des Pyrénées, dans les vallées d'Essera et de Carol, aux alentours de la forteresse de Mont-Louis; mais la topographie complète de ces domaines erratiques est encore à faire. Nous savons seulement par le regrettable géologue espagnol Casiano de Prado que les dernières traces se trouvent dans les montagnes de Galice. Au sud de cette chaîne, on n'en rencontre plus. Malgré les explorations de deux géologues très compétents, MM. Schimper et Collomb, nous resterons dans le doute au sujet de la Sierra Nevada de Grenade. Les terrains de transport qu'ils y ont aperçus pourraient bien être l'œuvre des eaux, et eux-mêmes hésitent à leur attribuer une autre origine. En Afrique, la chaîne de l'Atlas et les montagnes de la Kabylie, où les érosions aqueuses ont joué un rôle si considérable, ne présentent aucune trace de terrain erratique. C'est donc en Espagne, sous le 42° degré, que nous poserons en Europe la dernière limite de l'ancienne extension des glaciers autour des massifs montagneux. Cette limite se rapprocherait évidem-

ment de l'équateur, si l'Espagne ou l'Italie méridionale avait des montagnes plus élevées et des massifs plus considérables.

VI. — ANCIENS GLACIERS DES VOSGES ET DU JURA.

Les cirques élevés des Alpes et des Pyrénées recèlent encore les restes et pour ainsi dire les embryons de ces immenses glaciers qui ont jadis couvert les plaines environnantes. Il n'en est pas de même des Vosges: dont les sommets les plus élevés, le Hoheneck, le Drumont, le Belchenberg, le ballon d'Alsace, celui de Guebwiller, ne s'élèvent pas même à 1,500 mètres au-dessus de la mer: aussi actuellement les neiges disparaissent-elles complètement en été dans la chaîne des Vosges, qui ne compte pas un seul glacier en activité; mais pendant la période de froid les vallées qui descendent des points culminans étaient occupées par des glaciers permanens de plusieurs kilomètres d'étendue. Comme ceux des Alpes, ils ont poli et strié les durs granites des Vosges et édifié des moraines à leur extrémité. Dès 1838, elles avaient été signalées par le colonel du génie Félix Leblanc, puis décrites par MM. Renoir, Hogard et Éd. Collomb. Ces moraines sont d'autant plus frappantes qu'elles ont précisément les dimensions de celles que les glaciers actuels construisent de nos jours. En effet, les anciens glaciers des Vosges n'étaient pas plus grands que ceux de la Suisse ne le sont aujourd'hui. Quand le géologue se trouve en présence d'une moraine de 600 mètres de haut, telle que la Serra, près d'Ivrée, ou au milieu d'une contrée couverte tout entière de débris erratiques, telle que les environs de Varese, en Piémont, ou ceux de Peschiera, en Vénétie, son imagination est effrayée et sa raison hésite. Rien de semblable dans les Vosges. Tous les effets du glacier sont sous nos yeux comme nous les retrouvons en Suisse, la glace seule a disparu. Ainsi un glacier descendait jadis des hauteurs du Hoheneck dans la vallée de Saint-Amarin; il avait 45 kilomètres de long. Dans son trajet, il a déposé des débris en amont de tous les monticules qui font saillie dans la vallée, poli et strié les roches schisteuses où elle a été creusée et édifié à son extrémité trois moraines terminales couvertes de blocs erratiques au milieu desquels s'élèvent les belles manufactures de Wesserling. Deux longues moraines latérales accompagnaient ce glacier dans tout son parcours. Les limites de ce glacier et celles des affluens sont si évidentes que M. Éd. Collomb (1) a pu restaurer l'ancien glacier de Saint-Amarin, comme un habile architecte restaure un temple antique à

(1) *Preuves de l'existence d'anciens glaciers dans la vallée des Vosges*, pl. I.

l'aide des fondations que ses fouilles mettent à découvert et des pans de l'édifice qui subsistent encore. Un autre glacier descendait dans la vallée de Giromagny, et ses dernières moraines portent la ville de même nom; mais le plus intéressant est celui de la vallée de Gerardmer. Descendu également des hauteurs du Hoheneck, il a déposé ses moraines terminales près de Rainbrice, au-dessus du Tholy (1). Ces moraines forment un triple barrage qui ferme entièrement la vallée. Les eaux des parties supérieures, arrêtées dans leur cours, entretiennent des marais tourbeux qui occupent le fond du bassin. Une seconde moraine, précédée également en amont d'une tourbière, se trouve près de la scierie du Belliard, et plus haut une troisième moraine a créé le lac de Gerardmer. La digue morainique le barrant complètement, le lac se déverse par son extrémité supérieure, près du village de Gerardmer, dans une gorge appelée la Gauche-de-Vologne. Ce lac présente donc ce caractère des lacs morainiques que nous avons déjà signalé chez ceux d'Orta, de Varese, de Lourdes, etc. Plus haut, on rencontre de nouveau une moraine précédée d'une tourbière, et on arrive au joli lac de Longemer dont l'origine est la même que celle du lac de Gerardmer. Son écoulement se fait par l'aval, mais ses eaux vont rejoindre celles de Gerardmer dans la Gauche-de-Vologne. Le lac de Retournermer n'est pas morainique, il est contenu dans une cuvette de granite porphyroïde. Si, traversant le Fachepremont, le voyageur entre dans l'étroit vallon de Chayoux, il trouvera le petit lac de Lispach également barré par une moraine, à laquelle en succède une série d'autres échelonnées d'amont en aval, jusque dans le voisinage de la Bresse. Dans les vallées de la Moselle et de la Moselotte, sur la route de Remiremont à Saint-Amarin, on reconnaît également de nombreuses moraines depuis Rupt jusqu'à Bussang. Au-dessus de Maxenchamp, on visite avec intérêt le petit lac morainique de Fondromé et de belles roches polies près du tissage des Maix.

Nous croyons en avoir dit assez pour éveiller chez le lecteur le désir d'étudier le phénomène erratique dans la contrée où il est le plus facile à embrasser dans son ensemble et à visiter dans ses détails, sans fatigue et sans difficultés, au milieu des sites les plus admirables et dans le voisinage de villes ou de stations thermales, telles que Luxeuil, Remiremont, Thann, Bussang et Plombières. Pour guides, le voyageur aura les ouvrages si bien illustrés de MM. Hogard et Collomb, et pour terme de comparaison les glaciers des Alpes que la vapeur a mis à quelques heures de leurs anciens

(1) Voyez la feuille 85 de la carte de l'état-major.

voisins de la chaîne des Vosges. Situé en face d'elle, la Schwarzwald ou Forêt-Noire recèle aussi des traces d'anciens glaciers, mais moins évidentes que celles que nous venons d'indiquer.

La chaîne du Jura, dont les points les plus élevés, le Chasseral, la Dôle, le Grand-Colombier de Gex et le Reculet, sont compris entre 1,617 et 1,720 mètres, a eu ses propres glaciers pendant la période de froid. Les traces en sont peu visibles, et cela pour deux raisons bien simples. 1° Le Jura ayant été envahi par les immenses glaciers du Rhône et de l'Isère, ceux-ci ont laissé leur empreinte à la surface du sol, et le géologue est embarrassé pour distinguer la roche polie et striée par le glacier alpin de celle qui le serait par un petit glacier jurassique; 2° la chaîne est entièrement calcaire : il en résulte que les blocs et les cailloux glaciaires le sont aussi, et la nature de la roche en place est souvent identique à celle des matériaux erratiques qu'elle supporte. Dans les Alpes, les Pyrénées et les Vosges, il en est rarement ainsi. Les moraines, composées de roches cristallines, reposent sur des schistes, des calcaires, du terrain crétacé ou de la molasse, et le contraste de ces roches disparates facilite singulièrement le diagnostic des moraines, qui se distinguent à première vue des éboulemens et des autres accumulations de terrain de transport avec lesquels on pourrait les confondre.

VII. — ANCIENS GLACIERS DES AUTRES CHAINES DE MONTAGNES.

C'est en vain que de savans géologues ont cherché les traces d'anciens glaciers dans les montagnes de l'Auvergne et dans celles des Cévennes. Peut-être ces chaînes n'en ont-elles jamais recélé à cause de leur situation plus méridionale et du peu d'élévation qu'elles présentent. Cependant en Auvergne le Puy de Sancy a 1,886 mètres d'altitude, le Plomb du Cantal 1,856. Dans les Cévennes et la Lozère, le Crucinas s'élève à 1,718 mètres, le mont Lozère à 1,690 et l'Aigoual à 1,564 mètres; mais dans les deux pays le granite, qui fournit partout les blocs erratiques les plus volumineux et les plus durables, se décompose si facilement que, si jamais des blocs de cette roche ont été transportés par d'anciens glaciers, ils se sont désagrégés et ont disparu depuis longtemps. En Auvergne, un autre phénomène, probablement postérieur à l'extension des glaciers, les éruptions des pays volcaniques vomissant des cendres, des *rapilli* et des bombes, les coulées de laves épanchées dans les vallées ont détruit et masqué le phénomène erratique.

Toutes les parties du globe étudiées sous ce point de vue offrent des preuves de l'ancienne extension des glaciers dans les montagnes

assez hautes pour en présenter encore quelques restes. Je rappellerai seulement les chaînes du Caucase, de l'Himalaya, des Cordillères, de la Nouvelle-Zélande, énumérées déjà dans l'article précédent. Partout dans ces montagnes on a constaté que les glaciers ont eu jadis plus d'étendue que dans la période actuelle.

Sur les côtes de la partie méridionale du Chili, par 43 degrés de latitude sud, d'innombrables blocs granitiques originaires des Cordillères bordent la côte, où Charles Darwin les a observés le premier : ils sont communs autour du lac Llanquihue, siège d'une colonie allemande très florissante. Le Dr Fonck, médecin de cette colonie, les a trouvés surtout abondants à l'entrée du golfe étroit de Reloncavi et en face de toutes les vallées qui descendent de la Cordillère (1).

Le fait le plus récent et le plus extraordinaire en ce genre a été signalé dernièrement par le professeur Agassiz (2) au Brésil. Les collines de Tijuca, élevées de 550 mètres au-dessus de la mer et situées à 11 kilomètres de Rio-Janeiro, sont couvertes de blocs erratiques aussi bien caractérisés que ceux de la Nouvelle-Angleterre. L'état de désagrégation de toutes les roches du Brésil, granite, gneiss, micaschiste, schistes argileux, rend l'étude du phénomène glaciaire fort difficile : on ne trouve pas de roches polies ou striées, et la couche meuble, résultat de leur décomposition, masque ou simule le terrain erratique transporté par les glaciers.

Nous venons d'exposer succinctement, mais complètement, l'état de nos connaissances actuelles sur l'ancienne extension des glaciers dans les chaînes de montagnes et les plaines qui les environnent. Dans une dernière étude, on traitera de l'extension des glaces polaires en Europe et en Amérique et des modifications de la flore et de la faune du globe pendant cette période. Nous verrons que l'homme existait pendant ou même avant la seconde période glaciaire. Enfin nous indiquerons les hypothèses proposées pour les expliquer toutes deux. Nous n'en adopterons aucune : elles prouvent une fois de plus combien la science est riche de faits et pauvre d'explications. Les questions de cause et d'origine feront éternellement le désespoir de la curiosité humaine. Un point d'interrogation, telle est l'invariable conclusion de ce genre de recherches.

CH. MARTINS.

(1) *Petermann's Geographische Mittheilungen*, 1866, p. 469.

(2) *Annual Report of the trustees of the Museum of comparative Zoologie at Harvard Colledge*, 1865. Boston 1866.

LE TRAVAIL

ET

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Le Travail, par Jules Simon, 3^e édition. Paris, 1866.

Pendant que la politique générale est si profondément agitée, il est une question que ne sauraient étouffer ni les notes de la diplomatie ni le bruit des armes, et qui survivra aux luttes de la force et aux congrès, c'est la question du travail. Elle s'impose à notre génération comme une conséquence des libertés que nous avons conquises, elle commande l'attention et l'étude non-seulement parce qu'elle intéresse la société tout entière, mais aussi parce qu'elle puise chaque jour dans les rangs pressés de notre démocratie des défenseurs plus ardents et plus habiles. Elle est, on peut le dire, attachée aux flancs du XIX^e siècle. Ne nous plaignons pas de la prééminence que conserve, même dans les circonstances les plus graves, cette grande question. Félicitons-nous au contraire de ce qu'elle occupe désormais la première place dans le mouvement des esprits.

Depuis vingt ans, les publicistes qui aspirent à exercer quelque influence sur l'opinion, les hommes d'état qui cherchent ailleurs que dans les procédés vulgaires de gouvernement la base solide de leur renommée, des souverains même s'appliquent à résoudre le problème. Comment contester le développement que cette seule question a imprimé aux études économiques? Si l'on voulait recueillir les écrits et les discours qui ont été consacrés à la cause du travail considéré soit au point de vue théorique, soit au point de vue pratique, on formerait une bibliographie telle qu'aucune science ne

pourrait en présenter de comparable tant par l'abondance que par la variété des matériaux. Ce ne sont plus seulement les économistes de profession qui, malgré les dédains trop souvent opposés à leurs démonstrations spéciales, s'obstinent à analyser les lois du travail. Tout le monde se met vaillamment à l'œuvre. Depuis le savant qui interroge les secrets de la matière jusqu'au simple touriste qu'un caprice promène à travers le globe, tous ceux qui apportent devant le public le fruit de leurs découvertes ou de leurs observations croient devoir s'occuper, s'inquiéter, ne fût-ce qu'incidence, de la question première et suprême. Le savant aime à faire ressortir les services que ses méditations rendent au travail et au bien-être universel; le voyageur ne se contente plus de décrire les aspects pittoresques des pays qu'il a parcourus : il étudie, il compare les conditions de la production et le sort des populations ouvrières; il se résigne à paraître quelque peu économiste. Ouvrez les romans modernes, la fiction y tient moins de place qu'autrefois; les sujets et les personnages sont plus réels; l'imagination descend des régions nuageuses de l'idéal, et, au risque de ternir sa robe blanche à la poussière du chemin, elle pénètre dans de nouveaux domaines où elle rencontre au milieu des foules qu'elle dédaignait naguère, non plus seulement des sentimens, des passions, des émotions, mais encore des instincts, des besoins, des souffrances, qu'elle prétend, elle aussi, analyser et décrire. Quant à la littérature politique, est-il besoin de rappeler que, s'attachant avant tout à la popularité pour conquérir l'influence, elle a pour objet principal et presque exclusif l'étude du problème qui concerne le plus directement l'immense armée du suffrage universel?

Il n'y a donc pas de cause qui soit plus généralement défendue que celle du travail, et ce n'est que justice. D'où vient cependant que, malgré le concours de tant de bonnes volontés, la lumière ne soit pas encore complète? D'où viennent les contradictions véhémentes que se renvoient, sans aucun profit, des esprits animés d'une égale passion pour le bien et également sincères? C'est que, dans l'entraînement d'un débat où l'élément politique tend à prendre une trop grande part, les vérités fondamentales que la science enseigne sont trop souvent négligées ou méconnues. Ce qui est simple et clair quand on s'en tient aux principes devient obscur et confus dès que l'on y mêle les intérêts des partis et les préjugés populaires. Par exemple, malgré les progrès incontestables de l'esprit public sur ces matières, n'entendons-nous pas encore dire tous les jours qu'il y a entre le capital et le travail un antagonisme permanent et inévitable, de telle sorte que, pour rétablir la justice dans la société industrielle, il faudrait faire table rase de ce qui existe et appliquer des règles complètement nouvelles? S'il est démontré

au contraire que la science pure, dégagée de toute préoccupation politique, consacre des principes et recommande des lois qui assurent l'harmonie entre le travail et le capital, la discussion sera plus utile en même temps qu'elle deviendra moins acerbe, et l'intérêt populaire n'en sera que mieux servi. — Nous citons cet exemple parmi les nombreux problèmes qui s'agitent de notre temps dans l'intérêt du travail. Le dernier ouvrage publié par M. Jules Simon nous fournit l'occasion toute naturelle d'examiner sous quelques-uns de ses aspects cette grave question que l'éminent écrivain a traitée, comme philosophe et comme économiste, avec l'autorité qui lui appartient.

I.

Rien de plus difficile que de trouver une définition complète pour ce qui est à la fois simple et général. Interrogez successivement le philosophe, l'économiste, le commerçant, l'ouvrier; demandez-leur ce qu'ils entendent par ce mot *travail*, et vous aurez autant de définitions que de réponses. Mais est-il bien nécessaire de s'attacher à définir avec la rigueur et la précision scientifiques ce que l'esprit conçoit aussitôt que le mot seul est prononcé? Au seuil des sciences mathématiques se présentent des axiomes qui ne comportent point de démonstration, et qu'il suffit d'exprimer pour que l'intelligence les admette comme incontestables; de même, dans l'ordre moral, il existe des faits qui sautent aux yeux, des lois qu'il suffit d'énoncer pour qu'elles commandent l'universel respect. Nous savons, autant par instinct que par expérience, en quoi le travail consiste, et nous pourrions nous passer d'une définition qui risquerait de ne point comprendre dans les termes imparfaits du langage humain tous les modes ni tous les objets du travail.

Ici toutefois la langue vulgaire, en attribuant au terme une signification restreinte, tend à fausser l'idée même, et elle commet une erreur qui dépasse la portée d'une simple erreur grammaticale. Aux yeux du plus grand nombre, le travail n'est que le pénible effort des bras: celui-là seul travaille qui peine sous un rude labeur, la sueur au front. Depuis longtemps déjà, l'économie politique s'est appliquée à modifier cette opinion incorrecte en revendiquant pour tous les efforts, corporels ou autres, qui concourent à la production, le droit et l'honneur d'être considérés comme les enfans du travail: rectification incomplète encore, car, uniquement préoccupée des actes qui créent dans la société le bien-être et la richesse, l'économie politique avait surtout en vue les opérations de l'industrie; elle se bornait à réunir sous le même drapeau, comme associés dans la même lutte contre la matière, l'intelligence qui dirige et le

bras qui exécute, et elle ne s'aventurait pas à franchir les limites de la production matérielle. Il était réservé à la philosophie de restituer au mot travail son sens général et vrai, c'est-à-dire de montrer que, dans le monde où nous vivons, le travail est la loi première à laquelle tout homme est assujéti et qui donne le mouvement et la vie à la société tout entière. Le travail apparaît, non plus seulement dans les opérations industrielles qui exigent l'emploi successif ou simultané de l'intelligence et des bras, mais aussi dans tous les détails de la vie sociale. Que les habitudes du langage conservent à une catégorie particulière de travailleurs la qualification d'ouvriers, il n'en demeure pas moins établi que la loi s'impose à tous, que pour tous le devoir existe, que riches et pauvres y sont pareillement soumis. Grâce à la philosophie, cette notion s'est propagée au point de devenir presque un lieu commun moral ; il importe maintenant qu'elle soit acceptée et reconnue comme un lieu commun économique. C'est pour ce motif que M. Jules Simon a recherché une définition plus générale du travail, en y joignant l'éloquente démonstration des rapports intimes qui existent sur ce point entre la vérité philosophique et la vérité économique, et en plaçant cette dernière dans les régions supérieures de la morale et du droit.

Le travail, dirons-nous en abrégant la définition proposée par M. Jules Simon, le travail, c'est l'effort. Il n'y a point à distinguer entre l'effort physique et l'effort moral, non plus qu'entre l'effort utile, qui produit un résultat, et l'effort stérile, qui échoue. L'âme de même que le corps a ses fatigues et ses défaillances, et souvent la stérilité du premier effort peut être fécondée par un effort subséquent et laisser dans l'air d'invisibles semences. Qui que vous soyez qui prenez de la peine, opulent ou pauvre, vous travaillez. Depuis le paysan courbé sur le sillon jusqu'au poète qui rêve immobile, chacun travaille. Les oisifs, où sont-ils ? S'il en reste quelques-uns dans notre société régénérée qui a supprimé les castes et le privilèges, ce ne sont plus que des oisifs honteux qui se dissimulent dans les dernières ombres du passé. Traqués par les lois civiles, appauvris par l'impôt, ils sont condamnés à disparaître sous l'action d'un régime économique qui ne permet plus de consommer à celui qui ne sait point produire. Naguère encore, au-dessus des foules régnait une caste assez nombreuse dont les rejetons, n'ayant que la peine de naître, trouvaient dans leur berceau la richesse héréditaire, les dignités, le commandement. A cette puissance collective, qui elle-même ne se maintenait que par la supériorité intellectuelle et par les vertus militaires de ce qu'on pourrait appeler l'aristocratie de la noblesse, a succédé la puissance individuelle, qui n'appartient plus qu'à celui qui agit person-

nellement, sans distinction de sang ni de rang. Dès lors tous font effort, les uns pour conserver, les autres pour acquérir, ceux-ci pour s'élever, ceux-là pour ne point déchoir, et de cette concurrence est sortie la société telle que nous la voyons, où le travail s'impose à chacun, non plus seulement comme une loi morale, mais encore comme un intérêt suprême qui domine les plus hautaines destinées.

Il est donc bien entendu que l'effort, à quelque objet qu'il s'applique dans le domaine des opérations moralement licites, et quelque forme qu'il emprunte, constitue le travail. En outre toutes les branches de travail sont unies par les liens de la plus étroite solidarité. De même que dans une exploitation industrielle les bras ne suffiraient point pour créer, si l'intelligence n'apportait pas de son côté le contingent de sa force productive, de même dans l'organisme social le mouvement et la vie s'arrêteraient, si les efforts corporels n'avaient point pour auxiliaire ou plutôt pour guide l'élément supérieur qui réside dans l'intelligence. Les professions les plus opposées concourent au même but; chacune d'elles en remplissant sa fonction particulière contribue à la prospérité générale. Les sociétés ne peuvent pas plus se passer d'architectes que de maçons, de savans que d'agriculteurs; les prêtres y ont leur rôle comme les médecins; les poètes, les philosophes et même les économistes n'y sont point de trop. Non-seulement il y a place pour tous, mais encore la place que ces travailleurs de catégories si diverses occupent dans la société ne pourrait pas impunément rester vide. La solidarité est ainsi universelle et absolue; elle apparaît aussi claire que la lumière du jour; elle est démontrée par l'économie politique et par la morale, et elle s'affirme continuellement par l'échange incessant qui s'opère entre les produits matériels ou immatériels de toutes les professions.

Si les différens genres de travail sont incontestablement solidaires les uns des autres, ils sont loin d'avoir tous le même degré d'utilité ou le même mérite. Il existe entre eux une hiérarchie qui se fonde sur les services qu'ils rendent à la société en général et sur les aptitudes plus ou moins rares et difficiles qu'ils exigent. De même entre les travailleurs qui se livrent à une profession spéciale il y a des différences de force, d'instruction, d'habileté, par suite desquelles les produits de l'un sont inférieurs ou supérieurs à ceux de l'autre. En un mot, l'inégalité règne nécessairement dans le champ du travail; il faut l'accepter comme un fait naturel et rationnel. On peut l'atténuer dans une certaine mesure et la rendre moins douloureuse pour ceux qui en souffrent; mais on n'est point encore parvenu et l'on ne parviendra jamais à la supprimer.

Ainsi extension de plus en plus grande et aujourd'hui presque universelle de la loi du travail, solidarité entre les différentes catégories de travailleurs, inégalité du mérite individuel et des services rendus, voilà trois principes que l'on ne saurait trop s'attacher à mettre en lumière, car ils tendent à dissiper les préjugés populaires sur l'apparente oisiveté d'une partie considérable du corps social et sur la prétendue séparation des castes; ils réfutent ce qui a été dit et écrit en faveur de l'égalité des salaires, égalité qui est aussi impossible à réaliser qu'elle serait injuste. Dès que l'on est d'accord sur ces trois points, les débats qui intéressent les populations ouvrières cessent d'être obscurcis par les déclamations toujours stériles et souvent dangereuses qui passionnent les esprits au lieu de les éclairer. Il ne s'agit plus dès lors que de rechercher la meilleure application des principes en étudiant non-seulement les lois existantes, mais encore les réformes et les innovations proposées dans l'intérêt du travail. Ainsi ramenée à ses proportions vraiment pratiques, la tâche n'en est pas moins ardue, et, pour être limitée, la difficulté du problème économique et social subsiste tout entière.

Parmi les divers modes de travail, le travail manuel est celui qui excite le plus de sollicitude, parce qu'il est le partage du plus grand nombre. Retracer son histoire, montrer comment, après avoir secoué l'antique servitude, il a traversé humblement le moyen âge pour se relever libre, en France du moins, à la fin du xviii^e siècle, indiquer sa situation présente sous un régime de liberté civile et d'égalité dont il ne recueillerait pas encore tous les bénéfices, telle a été la pensée de M. Jules Simon. L'histoire du travail se lie intimement à celle des révolutions politiques et sociales qui ont remué les générations. C'est avec raison que l'éminent écrivain lui a consacré tout un chapitre qui mérite l'attention sérieuse de la critique.

Dans l'antiquité, la main-d'œuvre était esclave; l'effort des bras dénotait une condition servile. Sous l'empire romain, les esclaves, devenus moins nombreux, ne suffisaient plus pour l'exercice des professions qu'avait multipliées le progrès de la civilisation et du luxe; à côté des esclaves, il y eut une population d'ouvriers libres; mais ceux-ci étaient parqués dans l'enceinte infranchissable des corporations à ce point que l'état de liberté n'était pour eux qu'une forme nouvelle et perfectionnée de la servitude. Que l'on relise au surplus les écrits qui nous viennent de la Grèce et de Rome; l'artisan et l'ouvrier n'y apparaissent qu'au dernier plan et tout à fait relégués dans l'ombre; on s'occupe d'eux beaucoup moins que de l'esclave et de l'affranchi; ils ne comptent ni comme individus ni comme classe. Le travail manuel est dédaigné et méprisé. La vertu morale de l'effort qui fait mouvoir les bras robustes et honnêtes

pour le gain d'un salaire journalier est méconnue, ou, pour mieux dire, absolument inconnue. Ainsi, dans le panthéon du paganisme, un seul dieu représentait le rude labeur corporel, et c'était le plus laid, le plus ridicule des dieux, le forgeron Vulcain.

Quelle était au moyen âge et jusqu'au xviii^e siècle la condition des ouvriers? M. Jules Simon la décrit à grands traits en faisant ressortir dans quel abaissement ont vécu durant des siècles non-seulement les serfs des campagnes, mais encore les populations ouvrières des villes, opprimées tantôt par les seigneurs féodaux, tantôt par le pouvoir royal, opprimées par les maîtrises et les corporations, ne se défendant à une époque tardive que par l'organisation, tyrannique elle-même, des confréries, écrasées sous les exactions, sous les impôts, sous les réglemens de toute sorte, et par suite incapables de conquérir l'indépendance et la dignité. — Ce tableau ne serait-il point chargé de couleurs trop sombres? L'histoire de certaines périodes se prête complaisamment, par ses obscurités, aux plus contraires interprétations. Sans approfondir plus qu'il ne convient les mystères du moyen âge et des premiers temps de la civilisation moderne, n'est-il pas permis de dire que l'on place la question sous un faux jour quand on se borne à signaler la dépendance, la quasi servitude de l'industrie et des populations ouvrières, comme si les autres classes de la société se trouvaient alors en possession de la liberté, de la dignité et du bien-être. Ce qui est vrai, c'est qu'à ces périodes, dont nous ne pouvons apercevoir la physionomie qu'à travers de rares et incertains documens, la liberté telle que nous l'entendons, unie à l'égalité, n'existait nulle part. La force était à peu près la seule loi, et la force résidait tantôt ici, tantôt là, selon la fortune des événemens. Rois, seigneurs, bourgeois, ouvriers, vassaux, serfs, toutes les classes s'épuisaient en luttes continuelles. Toutes les institutions de ce temps, noblesse, clergé, magistrature, corporations, étaient comme des forteresses dans lesquelles chacun se retranchait. Il y avait même dans cette organisation, que certains défenseurs du passé estiment comme très savante, et qui n'était que naturelle, il y avait un commencement d'ordre se révélant par l'association des intérêts, un signe de résistance et de force qui attestait d'énergiques aspirations vers l'égalité et vers l'indépendance. Si décriées qu'elles soient aujourd'hui, les corporations avaient leur raison d'être; elles atteignirent leur but, en ce sens qu'elles ramassèrent en faisceaux les intérêts épars et créèrent l'ordre au milieu du chaos social. Les ouvriers, en s'affiliant, imitèrent les patrons, qui s'étaient associés avant eux. Les uns et les autres, par l'effet d'une réglementation tracassière souvent, mais souvent aussi tutélaire, purent dans une

certaine mesure échapper à la tyrannie des classes supérieures, vivre de leur vie propre et se gouverner eux-mêmes avec plus ou moins de sécurité. Il ne faudrait donc pas, malgré les analogies de nom et de formes, assimiler les corporations du moyen âge et des temps modernes, institutions de défense et de résistance, aux corporations de l'empire romain, qui n'étaient que des instrumens d'oppression. Annihilés comme individus, le patron et l'ouvrier puisaient une force réelle et quelquefois considérable dans les corporations qui les représentaient au même titre que la commune représentait le bourgeois. En résumé, au temps dont nous parlons, les ouvriers formaient une classe distincte, non point uniquement parce qu'ils étaient ouvriers, mais parce que l'organisation sociale tout entière reposait sur la division des classes, soit héréditaires, soit professionnelles, et quand on étudie leur histoire il importe de ne point les considérer isolément, comme si les maux dont ils avaient à souffrir n'existaient pas à côté d'eux et au-dessus d'eux.

On ne saurait du reste contester que dans le moyen âge la notion du travail était bien différente de celle qui avait prévalu dans l'antiquité. Le travail manuel n'était plus un acte servile; le christianisme l'avait réhabilité. L'artisan et l'ouvrier commençaient à compter dans la société nouvelle. De même que les ordres mendiants avaient relevé la pauvreté, qui, par leur exemple, cessait d'être une marque d'avilissement, de même les ordres travailleurs, avec leurs moines qui bêchaient la terre, avaient relevé le travail. L'idée chrétienne jetait ainsi par le monde les semences d'émancipation et d'égalité que devait recueillir la philosophie du xviii^e siècle et qui contenaient le germe de la révolution. En proclamant l'égalité entre les hommes, le christianisme préparait les voies à la suppression des classes et des castes; en ne reconnaissant devant Dieu que le mérite individuel et en attribuant au travail et à la peine corporelle leur participation légitime aux récompenses qu'il promettait pour l'autre vie, il fondait les principes de justice selon lesquels allait se reconstituer la société moderne. En même temps que le christianisme recommandait le travail comme le devoir qui faisait égaux tous les hommes, les philosophes du xviii^e siècle considéraient le travail comme le principe du droit qui faisait égaux tous les citoyens. Sous ces termes différens de droit et de devoir, c'était au fond la même idée qui, pénétrant peu à peu dans les mœurs, ennoblissait le travail et relevait la condition des classes ouvrières. Il n'y a pas en effet de comparaison possible entre la situation des ouvriers au xv^e siècle et celle des ouvriers au xviii^e siècle. Pour eux comme pour le reste de la nation, les doctrines égalitaires avaient accompli leur œuvre, et la révolution finale n'avait

pas besoin d'être violente pour réaliser dans la loi civile et politique ce que l'idée chrétienne, développée plus hardiment et avec plus d'impatience par les prédications philosophiques, avait introduit dans les sentimens et dans les mœurs.

Il n'est pas indifférent de contrôler les appréciations historiques qui tendraient à faire croire aux ouvriers d'aujourd'hui que les ouvriers d'autrefois étaient assujettis à un système particulier de servitude. La nation presque tout entière se voyait soumise au même régime de réglementation. La société qui a précédé la révolution reposait sur ce principe, qui s'appliquait aux maîtres ou patrons comme aux ouvriers. Il n'est pas moins utile d'étudier quels furent les actes et les conséquences de la révolution relativement aux conditions du travail manuel.—Turgot avait tenté d'abolir les corporations; mais il avait échoué devant l'opposition du parlement et devant l'opposition tout aussi vive de ceux-là mêmes qu'il voulait émanciper, des ouvriers et des patrons. Plus heureuse et plus puissante que ne l'avait été Turgot, l'assemblée nationale supprima, en février et mars 1791, les corporations, les maîtrises et les jurandes; mais, selon M. Jules Simon, les bienfaits de cette grande mesure furent de peu de durée. Dès le mois de juin 1791, l'assemblée nationale, confondant les coalitions d'ouvriers avec les corporations, prohiba les premières par des dispositions rigoureuses qui furent plus tard consacrées par les articles 414, 415 et 416 du code pénal, articles qui n'ont été abolis, et encore timidement et d'une façon incomplète, que par la loi récente de 1864. M. Jules Simon ajoute que depuis la révolution la loi a successivement rétabli ou créé des taxes, des privilèges, des monopoles qui vont à l'encontre de la liberté des professions et des métiers, c'est-à-dire de la liberté du travail. Il semblerait donc que la liberté du travail n'a régné que trois mois (de mars à juin 1791), et que nous aurions à regagner aujourd'hui tout le terrain perdu depuis cette époque.

Présentée de cette façon, l'histoire n'est point complètement d'accord avec les faits. Si l'on se reporte aux débats de l'assemblée nationale de 1791, on voit d'abord que la suppression des maîtrises et des jurandes se rattachait à une question de budget. Les taxes nouvelles d'enregistrement et de timbre ne suffisant pas pour équilibrer les recettes et les dépenses, le comité des contributions eut la pensée d'établir un droit sur les vendeurs, et, suivant les expressions de son rapporteur, le député Dallarde, il crut « qu'il fallait lier l'existence de cet impôt à un grand bienfait pour l'industrie et le commerce, à la suppression des maîtrises et des jurandes qu'il convenait d'anéantir, par cela seul qu'elles constituaient des privilèges exclusifs. » Ainsi fut créé l'impôt des patentes en même temps

que fut proclamée la liberté du travail. La taxe devait être d'autant plus productive que le nombre des vendeurs deviendrait plus grand, et le meilleur moyen d'augmenter ce nombre était évidemment de rendre accessible à tous les citoyens l'exercice des différentes industries, qui jusqu'alors, sous le régime des corporations d'arts et métiers, n'étaient permises qu'à une classe privilégiée. La révolution avait donné une telle puissance aux idées de liberté et d'égalité que sans aucun doute l'émancipation de l'industrie et du travail se fût réalisée un jour ou l'autre par sa vertu propre, sans qu'il y eût besoin d'en faire en quelque sorte la rançon d'une taxe nouvelle; mais il n'en est pas moins curieux d'observer par cet exemple comment s'opèrent quelquefois les réformes les plus profondes dans l'organisation sociale. L'impôt de patente, que M. Jules Simon représente comme une diminution de la liberté proclamée en février 1791, fut précisément l'occasion de cette liberté : ce fut pour rendre acceptable cet impôt nouveau, ce fut aussi pour le rendre plus productif que l'assemblée nationale abolit par le même décret les maîtrises et les jurandes. On peut s'étonner que la patente ait une si noble origine; toutefois on ne saurait à lui disputer, les textes et les décrets sont là. Au lieu d'être un retour vers le passé, une contribution vexatoire, le signe d'un privilège, le nouvel impôt était l'instrument d'une liberté fondamentale que les nécessités financières faisaient pénétrer dans la législation politique.

D'un autre côté serait-il vrai que, dès le mois de juin 1791, en prohibant les coalitions, l'assemblée nationale aurait sinon détruit, du moins compromis son œuvre d'émancipation? Sur ce point, consultons encore les documens authentiques de l'histoire. Voici ce qui s'était passé. — L'assemblée nationale venait de décréter que les droits à l'entrée de Paris seraient supprimés à partir du 1^{er} mai 1791. Le bruit courut qu'un certain nombre de chefs d'industrie avaient l'intention de réduire les salaires en se fondant sur la suppression de l'octroi qui allait diminuer le prix des subsistances. Les ouvriers se réunirent de leur côté pour demander une augmentation de salaire. L'agitation produite par ces incidens fut assez vive pour que la municipalité crût devoir intervenir, et le 26 avril elle publia un avis aux ouvriers dont les termes indiquent clairement quels étaient alors les sentimens et les idées de la population. « Le corps municipal, disait cet avis, est instruit que des ouvriers de quelques professions se réunissent journellement en très grand nombre, se coalisent au lieu d'employer leur temps au travail, délibèrent et font des arrêtés par lesquels ils taxent arbitrairement le prix de leurs journées, que plusieurs d'entre eux se répandent dans

les divers ateliers, y communiquent leurs prétendus arrêtés à ceux qui n'y ont pas concouru, et emploient les menaces et la violence pour les entraîner dans leur parti et leur faire quitter leur travail. » Et après avoir déclaré que la suppression des droits d'octroi n'autorisait pas les entrepreneurs à abaisser les salaires, l'avis ajoutait : « Tous les citoyens sont égaux en droits; mais ils ne le sont pas et ne le seront jamais en facultés, en talens et en moyens : la nature ne l'a pas voulu. Il est donc impossible qu'ils se flattent de faire tous les mêmes gains. Une loi qui taxerait le prix de leur travail et qui leur ôterait l'espoir de gagner plus les uns que les autres serait donc une loi injuste. Une coalition d'ouvriers pour porter le salaire de leurs journées à des prix uniformes et forcer ceux du même état à se soumettre à cette fixation serait donc évidemment contraire à leurs propres intérêts. Une pareille coalition serait de plus une violation de la loi, l'anéantissement de l'ordre public, une atteinte portée à l'intérêt général, et le moyen de réduire ceux qui l'auraient faite à l'indigence par la cessation ou la suspension des travaux qu'elle produirait infailliblement; elle serait, sous tous les points de vue, un véritable délit. »

La proclamation, signée du nom respectable de Bailly, fut médiocrement écoutée. Les réunions d'ouvriers se multiplièrent à Paris et dans les provinces; c'étaient partout les mêmes demandes, les mêmes exigences, tantôt appuyées, tantôt combattues par les municipalités, dont l'intervention amiable était souvent réclamée soit par les ouvriers, soit par les patrons. La presse ne pouvait demeurer étrangère à ces débats, qui passionnaient tous les ateliers et qui intéressaient au plus haut degré la paix publique, en même temps qu'ils se rattachaient à l'interprétation encore incertaine des principes de la révolution. Il est curieux de voir ce que pensait Marat et les remèdes que proposait ce fougueux ami du peuple. Tout en applaudissant à la liberté des métiers et des professions, Marat n'admettait pas qu'il y eût avantage pour l'industrie à supprimer les apprentissages prolongés et onéreux qui, sous l'ancien régime, étaient imposés aux artisans; il n'admettait pas davantage que les professions « où l'ignorance peut avoir des suites terribles, telles que celles de médecin, de chirurgien, d'apothicaire, » fussent livrées au premier venu, sans aucune preuve de capacité, et il blâmait vivement que l'on eût assujetti ceux qui les exercent à prendre une patente, « comme font de vils saltimbanques. » Selon lui, l'ignare comité de constitution avait tout bouleversé; on aurait dû consulter les gens instruits et se borner à corriger les abus. Quant aux remèdes proposés par Marat, voici en quoi ils consistaient : 1° assujettir les élèves à un apprentissage rigoureux de six

à sept ans; 2° mettre un prix honnête au travail des ouvriers, de manière que chacun d'eux ne pût tomber dans l'indigence que par sa faute; 3° les exciter à une bonne conduite en donnant au bout de trois ans les moyens de s'établir pour leur compte à tous ceux qui se seraient distingués par leur habileté et par leur sagesse, avec la simple réserve que celui qui ne prendrait pas femme serait tenu, au bout de dix ans, de remettre à la caisse publique les avances qu'elle lui aurait faites. » Marat négligeait, il est vrai, de signaler les procédés financiers à l'aide desquels on aurait pu réaliser ce fameux plan; mais on sait qu'en général les réformateurs et les révolutionnaires de tous les temps s'occupent peu de pareils détails.

Ce fut en cet état que la question se présenta devant l'assemblée nationale et que dans la séance du 14 juin 1791 Chapelier, organe du comité de constitution, donna lecture d'un rapport et d'une série de résolutions demeurées célèbres dans l'histoire du travail, car c'est de là que date l'interdiction des coalitions qui devait plus tard, en d'autres termes, mais sous l'inspiration de la même pensée, trouver place dans le code pénal. L'assemblée nationale avait d'abord à pourvoir au maintien de la paix publique, qui était évidemment troublée par les coalitions ouvrières. En outre on était alors au lendemain de la suppression des corporations; on savait que l'ancien régime laissait après lui de profonds regrets, qu'un grand nombre d'ouvriers, oubliant les entraves dont ils venaient d'être délivrés, ne se souvenaient plus que des avantages qu'ils retiraient de l'ancienne corporation; les amis sages et sincères de la révolution craignaient que leur œuvre de liberté ne fût compromise par l'aveuglement, l'ignorance et les excès de ceux-là mêmes qu'ils avaient voulu rendre libres. Le rapporteur du comité de constitution et l'assemblée nationale jugèrent donc qu'il fallait proclamer de la façon la plus énergique le triomphe de la volonté individuelle sur la tyrannie collective, sans compter l'intérêt supérieur qui les engageait à opposer les rigueurs de la loi pénale à toutes les manœuvres qui pouvaient mettre en péril l'ordre matériel. De là ces résolutions qui, à l'époque où elles furent décrétées, étaient opportunes, nécessaires, libérales, et consacraient par un acte dont l'impopularité ne diminuait pas le mérite les véritables principes de la révolution. — Dira-t-on que Chapelier, confondant l'association avec les coalitions, commit le grave tort de proscrire à la fois l'une et l'autre? Cette critique serait exacte, si le même fait se produisait de nos jours; mais à l'époque dont nous parlons, en 1791, l'association telle que l'entendaient et voulaient la pratiquer les ouvriers sous la conduite de leurs guides politiques n'était autre

chose au fond et dans la forme que le retour à la récente corpora-tion, c'est-à-dire à la tyrannie de l'ancien régime. A cette même époque, la coalition, si elle n'eût pas été vigoureusement réprimée, aurait tué dans son germe la liberté du travail. Voilà ce que ne voulait pas l'assemblée nationale, à laquelle il est étrange que l'on prétende, après tout ce qu'elle a fait et préparé, donner des leçons de libéralisme. Certes il est permis de soutenir que le législateur a tardé trop longtemps à rayer de nos codes le délit de coalition, qu'il aurait pu ne point demeurer jusqu'en 1864 sous la terreur du régime corporatif, qu'il aurait dû laisser plus tôt le champ libre au débat qui s'établit sur le marché du travail entre le patron et l'ouvrier : c'est une opinion que justifie le progrès naturel des idées en matière d'association, et qui s'appuie, sinon sur l'expérience du moins sur la confiance plus grande que doit inspirer l'intelligence nationale développée par soixante-dix ans de liberté industrielle; mais prétendre que l'assemblée nationale a garrotté le travail en juin 1791, trois mois après l'avoir émancipé, que la loi contre les coalitions a été faite en vue de ressusciter et de perpétuer l'ancien servage, c'est à notre sens méconnaître les textes les plus clairs de l'histoire, commettre une grave injustice envers les généreux auteurs de toutes nos libertés et répandre parmi les ouvriers de notre génération des notions fausses et périlleuses au lieu des lumières que nous devons rechercher pour eux. Quand on juge à distance les actes d'un gouvernement ou d'une assemblée politique, on doit premièrement tenir compte des motifs et des circonstances qui ont amené ces actes. Or il est évident que les mesures édictées en 1791 et insérées dans le code pénal à l'égard des coalitions n'avaient point en vue d'opprimer les ouvriers. On a bien fait de les prescrire parce qu'alors elles protégeaient l'ordre et le travail, comme aujourd'hui on fait sagement de les abolir parce qu'elles ne sont plus nécessaires et parce que, après avoir été longtemps utiles, elles deviendraient nuisibles. En pareille matière, c'est la date qui justifie ou condamne les actes et les lois.

M. Jules Simon poursuit jusqu'à nos jours l'histoire du travail manuel. Il reconnaît que l'irrévocable suppression du régime des castes a consacré l'égalité pour les populations ouvrières; il accorde que depuis la proclamation du suffrage universel il n'y a plus de privilège politique, et que chacun est citoyen au même titre. Et cependant il conclut que pour les ouvriers l'égalité n'existe guère que de nom, qu'elle ne représente qu'un droit abstrait dont ils ne peuvent faire usage; il nous montre les ouvriers frappés d'incapacités sociales qui contrastent avec leur récente capacité politique et qui résultent non-seulement de leur manque d'instruction, mais

encore du maintien de certaines lois inspirées par la défiance et par les préjugés d'un autre âge. Nous aurons à revenir plus loin sur l'étude de ces dispositions législatives en examinant les remèdes proposés pour l'amélioration intellectuelle et matérielle des populations ouvrières; nous ne devons pour le moment nous attacher qu'au fait historique. Or, sans entrer dans d'inutiles détails et en consultant tout d'abord le témoignage sincère de nos regards et de nos impressions, ne devons-nous pas être frappés de la différence très sensible qui existe entre la condition présente et la condition antérieure du travail manuel? Vainement dira-t-on que l'histoire ne nous montre que pendant trois mois, de mars à juin 1791, la pleine et entière liberté du travail. Est-ce que l'ouvrier, malgré les retours, malgré les prétendus reculs de la loi, n'est pas mille fois plus libre aujourd'hui qu'il ne l'était pendant cette courte période de 1791? Laissons là les lois, les décrets, les réglemens et toutes ces archives poudreuses qui trop souvent ne servent qu'à obscurcir la vérité en se prêtant à la complaisance des opinions individuelles et aux puérides chicanes des partis. De telles questions ne se traitent point comme des questions de jurisprudence pour lesquelles les légistes s'acharnent à la découverte et à l'exploration des textes. En pareille matière, il faut considérer les mœurs et les faits plutôt que les lois. Les mœurs reconnaissent chaque jour avec plus d'éclat la dignité, les titres de noblesse du travail; les faits attestent que chaque jour le travail est plus honoré, mieux rémunéré, plus libre, et qu'il est en possession des droits, non pas abstraits, mais effectifs, que les mœurs, supérieures à la législation, accordent à l'effort individuel. De même que la notion du travail était bien différente au moyen âge de ce qu'elle était dans l'antiquité, de même elle diffère singulièrement aujourd'hui de ce qu'elle était à l'aurore de la révolution. Historiquement le progrès est immense : ce progrès s'est étendu à toutes les classes, aux classes ouvrières comme aux autres classes qui composaient autrefois la nation. La voie est largement ouverte, et nous n'avons qu'à la suivre. Qu'il reste encore de longues étapes à parcourir pour arriver aussi près que possible de la liberté et de l'égalité parfaites, cela est certain : chaque génération doit avoir à cœur d'avancer d'un pas vers l'idéal; mais on commet une erreur historique en même temps qu'une faute politique quand on néglige de signaler les résultats obtenus, quand on ne trouve dans les traditions du travail manuel que la matière d'un récit lamentable, d'où l'on pourrait conclure que les classes ouvrières seules ont été et sont encore sous le coup de l'oppression et de l'inégalité. Il semble plus juste et plus vrai de se féliciter des progrès accomplis et de puiser dans ces progrès mêmes l'espérance

d'un état meilleur. L'histoire du passé est rassurante pour les destinées du travail, alors surtout que tant d'intelligences éclairées s'emploient et se dévouent à les servir. M. Jules Simon, après avoir, dans un exposé qui a provoqué de notre part quelques réserves, indiqué les griefs passés et présens du travail manuel, ne s'est point livré à la simple critique de la législation; il a proposé la réponse que la société doit à ces griefs, les remèdes qu'il convient, suivant lui, d'apporter aux souffrances populaires. C'est là le point le plus important de la discussion que soulève la grande question du travail.

II.

On a quelquefois reproché aux économistes de considérer le monde comme un marché, la nation comme une assemblée d'actionnaires, l'homme comme un outil de production, et de méconnaître, par la rigueur mathématique de leurs préceptes, ce qu'il y a d'inégalités naturelles et de distinctions inévitables dans toute société. Ce reproche, s'il était vraiment fondé, serait des plus graves; il porterait le coup mortel à une science qui, prétendant régler les conditions matérielles de la vie des hommes, ne tiendrait aucun compte d'éléments essentiellement humains. Peut-être des économistes trop uniquement occupés des lois de la production ont-ils négligé de jeter les regards par-delà les limites qu'ils s'étaient assignées, laissant aux moralistes et aux hommes d'état le soin de concilier les stricts enseignemens de la science avec les exceptions sociales et avec les nécessités de gouvernement. Il ne faut voir dans cette abstention qu'une marque de respect pour les attributions des autres sciences. En réalité, l'économie politique est avant tout une science pratique et humaine; rien de ce qui est humain ne doit lui être étranger. Mieux que personne, M. Jules Simon, qui a exploré les régions de la philosophie et de la morale avant de consacrer son talent aux études économiques, est en mesure d'éclairer ces études à la lumière qui vient d'en haut, de les attendrir en quelque sorte par l'onction pénétrante du sentiment. Aussi est-ce là en général le caractère particulier de l'économie politique qu'il professe. Dans ses démonstrations, qui sont toujours éloquentes, on sent l'âme qui s'émeut et le cœur qui bat. Comment se fait-il cependant que parmi les institutions, les coutumes et les lois que M. Jules Simon représente comme étant contraires aux intérêts du travail et dont il souhaite la suppression ou la réforme, on voie figurer presque en première ligne le patronage? L'histoire de la grandeur

et de la décadence du patronage occupe dans son livre tout un chapitre.

De l'aveu de M. Jules Simon, « la société ne peut laisser mourir de faim ni les orphelins abandonnés, ni les malades et les vieillards sans amis et sans famille. Il en est de l'assistance, dit-il, comme de l'action même du pouvoir public; elle est légitime partout où elle est nécessaire, et seulement où elle est nécessaire. Même dans un cas extrême, la société doit agir avec réserve et ne pas fournir de prétexte à la lâcheté d'une famille ou à l'inertie d'un citoyen. Tout ce qui dispense l'homme de vouloir le dégrade et l'appauvrit. » Ces propositions sont incontestables, nul doute que l'assistance ne doive être distribuée avec discernement, que souvent elle ne s'égaré et ne produise plus de mal que de bien. Les prodigalités de ceux qui donnent peuvent être aveugles; les demandes de ceux qui reçoivent peuvent être abusives et indignes. Là comme en toute chose, l'on se trompe et l'on est trompé; mais est-ce une raison pour condamner d'une façon à peu près absolue, comme le fait M. Jules Simon, les manifestations de l'assistance? Faut-il, après avoir renfermé le devoir social dans les limites les plus étroites, proscrire, flétrir presque l'assistance individuelle en disant : — Vous qui prétendez exercer la bienfaisance, ne serait-ce que par vos directions et par vos conseils vous cherchez seulement une satisfaction pour vous-mêmes, pour votre orgueil et pour votre égoïsme? A défaut de sujets, de vassaux, de cliens que notre société ne comporte plus, vous êtes bien aises d'avoir au-dessous de vous une légion de *patronnés*. Vous-mêmes, dames charitables qui travaillez pour les pauvres, vous ne savez donc pas que vous ruinez les ouvrières en leur faisant concurrence? Pourquoi ces dons, qui après tout ne soulagent qu'une portion infiniment petite des souffrances humaines, et qui n'aspirent que d'imperceptibles gouttes d'eau dans l'immense océan de la misère? C'est que le résultat le plus clair et le plus important est de rendre les pauvres dociles. — Voilà comment M. Jules Simon apprécie les œuvres et les intentions de l'assistance privée, telle que nous la voyons pratiquer tous les jours. L'assistance ne serait plus ainsi qu'une orgueilleuse forme de patronage, contraire au principe d'égalité comme aux justes notions économiques, corrompant le pauvre et dégradant l'homme libre.

Cette question de l'assistance et du patronage n'a peut-être point de relation directe avec la question du travail; mais, puisqu'elle se trouve sur notre route, nous devons nous y arrêter. La pauvreté qui procède chez les ouvriers de l'insuffisance ou de l'interruption du salaire est un fait malheureusement trop certain. Appli-

quons-nous à organiser la production de telle sorte qu'elle soit de plus en plus abondante et procure à l'ouvrier une rémunération de plus en plus grande; recherchons les moyens de rendre le travail régulier et permanent, de telle sorte que tous les bras vaillans soient occupés. C'est le problème que l'on doit premièrement s'attacher à résoudre, car le travail est pour l'individu comme pour la société le plus solide fondement de la liberté et du bien-être; mais, tant que ce problème n'est pas résolu, il faut bien admettre qu'en dehors des orphelins, des malades, des vieillards abandonnés, pour lesquels M. Jules Simon accepte la nécessité de l'assistance publique, il se rencontre des misères profondes, imméritées, les unes accidentelles, les autres permanentes, qui ne peuvent trouver leur remède que dans les inspirations de la sympathie privée. Cela étant, convient-il de déconsidérer les intentions et les actes de cette sympathie qui apporte le concours de la vertu individuelle au soulagement d'un grand mal social? Assurément non, et l'on commet en vérité une cruelle injustice en attribuant à ceux qui veulent et croient faire le bien la pensée de se créer des vassaux et de rendre le peuple docile. La politique n'est pour rien dans les œuvres de l'assistance privée : il n'y a là qu'une satisfaction morale et l'accomplissement le plus souvent désintéressé d'un simple devoir.

Sous l'ancien régime, le patronage était une institution résultant de la division des classes. Les classes supérieures, qui se réservaient les honneurs et les bénéfices du gouvernement, devaient en assumer les charges, et au premier rang de ces charges figurait nécessairement l'obligation de patronner, de faire vivre au besoin les classes inférieures. L'organisation politique voulait qu'il en fût ainsi. En même temps l'idée chrétienne qui, on doit le dire à son honneur, s'est toujours mise du côté des faibles et des pauvres, est intervenue pour imposer aux forts et aux riches la pratique de la charité. Sous ce régime, l'inégalité sociale existait en théorie comme en fait, libérale et prodigue pour les uns, oppressive pour les autres, injuste pour tous. Aujourd'hui que les anciennes divisions sont supprimées, qu'il n'y a plus de classes privilégiées de par la loi ni de classes condamnées à un perpétuel abaissement, l'inégalité subsiste; mais ce n'est plus l'inégalité factice des temps passés, c'est l'inégalité naturelle, qui a été et qui sera de tout temps, plus ou moins étendue, selon que la civilisation et le travail lui disputeront plus ou moins obstinément ses victimes. Il n'y a plus de classes supérieures ni de classes inférieures; mais il y a des individus qui, avec les mêmes droits, sont pauvres et faibles à côté d'individus qui sont riches et puissans.

Or il suffit que l'inégalité se rencontre, de quelque nature qu'elle soit, pour que la conscience humaine, livrée à elle-même, s'inquiète, s'émeuve et tente de la combattre. Si donc le patronage n'a plus sa raison d'être comme institution, le droit et le devoir qui commandent aux hommes de s'aider les uns les autres demeurent dans toute leur plénitude. Pour qualifier cet acte essentiellement humain, la religion conserve le mot de charité; le langage administratif a adopté le terme d'assistance; la révolution, empruntant son vocabulaire à l'idée même qui nous reconnaît tous enfans de la même famille, s'est servie du mot de fraternité. Quel que soit le terme, la pensée est bien celle de la solidarité universelle, qui unit non plus les classes aux classes, mais les individus aux individus, et dont la consécration est le signe le plus pur et le plus fécond du progrès politique, économique et social qui s'accomplit de notre temps.

Cette solidarité a pour conséquence d'enlever à celui qui assiste l'auréole de la supériorité et à celui qui est assisté le stigmate de la sujétion. Le patronage n'a plus rien de politique, il est simplement humain. Et de fait que voyons-nous? Plus nous allons, plus la société s'organise de telle sorte que les plus grands en apparence ont besoin des plus petits et réciproquement. L'assisté d'hier devient l'assistant d'aujourd'hui. Le fils de celui qui était né pauvre est le bienfaiteur des enfans du patricien. Que l'on nous montre un individu, si haut qu'il soit, qui n'ait pas eu besoin, à un moment donné, du patronage d'autrui? On parle donc contre le sentiment humain en repoussant systématiquement l'assistance; on méconnaît la loi de la solidarité quand on dit à ceux qui sont faibles et pauvres qu'ils ont le triste privilège de la dépendance dans une société où il est évident au contraire que tous nous dépendons les uns des autres. « Quoi! s'écrie M. Jules Simon, ne doit-on rien à ceux qui souffrent? Distinguons; on doit tout à ceux qui ne peuvent rien pour eux-mêmes. On ne doit rien aux autres que le soleil et le champ de bataille, la justice et la liberté! » Quelle est la conclusion logique de ce beau et mâle langage? Si la justice et la liberté ne suffisent pas toujours (et cela peut se concevoir) pour assurer la subsistance à tous ceux qui peuvent et veulent travailler, et si en même temps on repousse comme injurieuse et dégradante la main que tend l'assistance, que reste-t-il? — Le droit au travail.

L'économie politique est passionnée, elle aussi, pour la liberté et pour la justice; elle demande que le soleil éclaire pour tous non pas le champ de bataille, mais le concours pacifique des forces actives et productives de la société. Pourtant la rigidité de ses principes ne l'empêche pas de tenir compte des infirmités sociales, ni

des infortunes individuelles, car ces infirmités et ces infortunes sont d'essence humaine, et l'intérêt général commande d'y remédier, coûte que coûte. Est-ce donc au nom de la philosophie et de la morale que M. Jules Simon propose une doctrine qui, dans bien des cas, serait impitoyable? Non. Ce dédain pour l'assistance, ce hautain refus du bienfait, cette revendication exclusive d'un droit que les multiples hasards de la vie pour chacun de nous peuvent désarmer et rendre vain, tout cela procède de la doctrine démocratique ou plutôt d'un faux point d'honneur de la démocratie, et ce langage n'est pas nouveau. Sous prétexte de liberté, on nous dit : Secouez tout ce qui est dépendance, soyez indépendans, — comme si dans les liens où nous enserme la civilisation moderne la solidarité ne nous prenait pas tous au service les uns des autres. Au nom d'un droit dont on ne garantit pas la pleine possession, l'on supprime un devoir dont la pratique aide précisément à combler les lacunes de ce droit. Et après que l'on a dit aux ouvriers (car c'est pour eux surtout que la démocratie déploie son éloquence) qu'ils ont encore à conquérir l'indépendance personnelle, on leur conseille de s'unir, de former une classe, une caste à part, de façon à lutter avec succès, contre qui? — Apparemment contre le reste de la société. On oublie ainsi que la société n'a plus de classes. On réforme ce que la révolution a détruit. On tente de relever les barrières que l'égalité a jetées bas, et l'on risque de réveiller la guerre là où la suppression des classes, le rapprochement des individus, la notion de plus en plus grande de la solidarité, permettraient d'espérer non-seulement l'apaisement des anciennes discordes, mais encore l'harmonie complète et le bien-être général, par le progrès des mœurs et par la diffusion plus prompte des principes économiques.

Nous nous sommes étendu sur cette question, qui paraît n'être qu'accessoire, mais qui donne lieu à des controverses très ardentes. Il est bien permis de dire que la politique l'a dénaturée, car en réalité il n'y a là qu'un malentendu. Ceux-là mêmes qui, invoquant l'intérêt de la dignité populaire, veulent proscrire du champ du travail l'intervention de ce bon génie qui s'appelle tantôt la charité, tantôt l'assistance, et que nous croyons pouvoir nommer plus justement la solidarité, ces puristes de l'égalité qui veulent la liberté et la justice, rien de plus, rien de moins, sans se préoccuper autrement des conditions trop souvent imparfaites des sociétés humaines, ceux-là sont les premiers à invoquer, quand il le faut, les remèdes que la solidarité tient en réserve et à pratiquer largement pour leur propre compte, en dépit de leurs principes abstraits, l'œuvre d'assistance. De même, ceux qui pensent que l'assistance a son rôle

politique, économique, humain dans la société, et que le patronage moderne, circulant de tous à tous en quelque sorte, est une conséquence de l'égalité et non un souvenir de la servitude, ceux-là ne sont pas moins ardents à réclamer, dans les mœurs comme dans les lois, la liberté et la justice. Ce ne serait donc qu'une querelle de mots entre adversaires qui ont le même objectif et courent après le même idéal; mais les mots en pareille matière ont une importance que l'on ne saurait méconnaître. N'oublions pas que nous avons sous les yeux un écrit qui est destiné à une immense popularité, et, quoi qu'il en coûte de se défendre contre le charme que l'on éprouve à le lire, n'hésitons pas à signaler respectueusement les objections graves ou légères qu'il peut provoquer.

En relevant les inégalités légales qui frappent encore les populations ouvrières et qui portent atteinte à la liberté du travail manuel, M. Jules Simon cite l'article 1781 du code civil, qui admet en justice la simple affirmation du maître dans ses rapports avec l'ouvrier, la composition des conseils de prud'hommes, le régime des livrets, les dispositions du code de commerce qui concernent la formation des sociétés et les entraves apportées au droit de réunion.

La suppression de l'article 1781 du code civil est demandée avec raison (1). Grâce aux progrès de l'instruction populaire, qui facilite les conventions ainsi que la tenue régulière des comptes, cet article n'est plus même utile pour l'intérêt que les rédacteurs du code voulaient protéger, et il a surtout le grave tort d'être contraire au principe d'égalité. Ce n'est pas que dans la pratique il gêne sérieusement la liberté du travail manuel; mais il y a dans la créance absolue qu'il accorde à la parole du patron et qu'il n'accorde pas à la parole de l'ouvrier une situation gratuitement blessante pour ce dernier. Les juges de paix et les prud'hommes jugent tous les jours des procès plus difficiles et plus délicats que ceux auxquels donne lieu un débat sur le paiement d'un salaire. On ne doit donc point tarder à réviser une disposition qui éveille une susceptibilité fort légitime. — Pour la composition des conseils de prud'hommes, M. Jules Simon rappelle que le président, nommé par le chef de l'état, peut être choisi en dehors des éligibles, et que dans la répartition des sièges les contre-maîtres et les chefs d'atelier sont comptés comme ouvriers. Il critique ces deux clauses, qui lui paraissent ne point faire la part égale à l'élément ouvrier dans la constitution

(1) Cet article est ainsi conçu : « Le maître est cru sur son affirmation pour la quotité des gages, pour le paiement du salaire de l'année échue et pour les à-comptes donnés pour l'année courante. »

du tribunal que la loi a créé spécialement dans l'intérêt du travail. On peut à cet égard être d'un avis différent. Si le chef de l'état a la faculté de choisir le président en dehors de la liste des éligibles, rien ne l'empêche de porter son choix sur un ouvrier aussi bien que sur un patron, et théoriquement il n'y a point d'inégalité dans la loi. D'un autre côté, le classement attribué aux contre-maîtres et aux chefs d'ateliers semble rationnel, les intérêts de ces sous-officiers de l'armée du travail se confondant plutôt avec ceux des ouvriers, leurs anciens camarades, qu'avec ceux des patrons. Quoi qu'il en soit, on n'a jamais entendu dire, et c'est là le point essentiel, que les conseils de prud'hommes, tels qu'ils sont organisés par la législation actuellement en vigueur, manquent à leur mission de justice et protègent le patron au détriment de l'ouvrier. — Quant à la loi sur les livrets, est-il bien juste de la représenter aux ouvriers comme une simple loi de police, vexatoire, oppressive, créant pour eux une inégalité? Qu'elle réponde à un besoin d'ordre public, personne n'est fondé à s'en plaindre; mais en même temps elle est utile pour les ouvriers, parce qu'elle leur facilite le moyen de trouver de l'emploi, le livret leur servant de lettre d'introduction et de recommandation, sans compter certains avantages particuliers, notamment la franchise qu'il leur procurait pour leurs déplacements, lorsque les passeports étaient rigoureusement exigés. Supposons que le livret devienne facultatif, au lieu d'être obligatoire sous la menace d'une pénalité qui du reste n'est presque jamais provoquée; les ouvriers intelligents s'empresseraient de s'en munir, parce qu'il leur serait profitable en leur ouvrant plus aisément l'accès des ateliers, de même que, dans les autres carrières industrielles et commerciales, celui qui cherche un emploi invoque des antécédens et des références. Il ne faut donc pas attacher plus d'importance qu'il ne convient au grief tiré de la loi sur les livrets.

Plus sérieux sont les reproches adressés à la rigueur des lois qui restreignent le droit de réunion et à l'insuffisance du code de commerce pour ce qui concerne les sociétés. Il est à remarquer cependant que cette rigueur et cette insuffisance ne portent pas seulement préjudice aux ouvriers. La loi est la même pour tous. Elle n'accorde à aucune catégorie de citoyens ni tempérament, ni privilège. En droit, l'égalité est complète, et si dans la pratique elle a subi en ces derniers temps quelques atteintes, il est permis de rappeler que la tolérance de l'autorité a plutôt favorisé les ouvriers en leur concédant parfois la faculté de se réunir pour la discussion de leurs intérêts communs, faculté qui, le même jour peut-être, était refusée à d'autres citoyens présentant leur demande sous l'invoca-

tion de l'intérêt public. Cependant, comment ne pas reconnaître avec M. Jules Simon, d'abord que ces autorisations gracieuses, par conséquent arbitraires et révocables, ne sauraient être équivalentes au droit pur et simple de réunion, ensuite que, dans l'hypothèse d'un débat entre patrons et ouvriers sur les conditions du travail, les restrictions pèsent de tout leur poids sur le plus grand nombre, tandis que la partie adverse, plus ramassée, plus prompte à s'entendre, est en mesure d'éluder plus facilement les empêchemens de la loi? Il y a là certainement une inégalité de fait que l'on signale avec raison. La loi de 1864, qui a supprimé l'ancien délit de coalition, l'a déjà sensiblement atténuée, et ce ne sont pas les économistes qui feront obstacle à ce que la faculté de réunion soit restituée dans sa plénitude à tous les citoyens; mais ayons la franchise d'admettre que cette liberté, si simple et si naturelle, se complique des appréhensions, des terreurs qu'inspire au législateur politique l'expérience du passé. Nous ne sommes pas si loin des calamités qu'a produites l'abus du droit. Quand on a vu tous les gouvernemens, toutes les assemblées, à commencer par la constituante, obligés de revenir sur leurs décisions libérales en matière de réunion, et cela dans l'intérêt même de la paix publique et du travail, quand on a le souvenir des désordres qui, sous le ciel pur de la liberté absolue, ont ensanglanté la société et dont les ouvriers ont le plus cruellement souffert, on doit éprouver quelque indulgence pour ceux qui, investis du pouvoir et chargés de la responsabilité, se troublent, hésitent et craignent de marcher en avant. Il faut cependant qu'ils marchent; pour combattre un excès, la loi est évidemment tombée dans l'excès contraire : la réglementation et la restriction sont devenues intolérables, incompatibles avec les progrès de l'esprit public. Ce serait à désespérer de ces progrès, si la libre réunion des intérêts et des intelligences présentait aujourd'hui les mêmes périls qu'autrefois. Accueillons donc, non pas seulement pour les ouvriers, mais aussi pour tous les citoyens, la promesse récente d'un régime libéral qui facilitera les réunions.

Quant à la réforme des articles du code de commerce qui concernent les sociétés, on sait qu'elle est à l'étude, et qu'elle a fait l'objet d'une longue enquête dans laquelle ont été entendus un grand nombre de déposans, et le premier de tous M. Jules Simon. Il s'agit principalement d'inscrire dans nos lois l'acte de baptême d'une société nouvelle qui, sous le nom de société coopérative, serait destinée à modifier les rapports entre le capital et le travail, à confondre dans une association féconde les droits et les profits de ces deux élémens de la production, et à départir aux populations ouvrières une plus grande somme de bien-être et de liberté. Nous

avons eu l'occasion d'étudier ici même, il y a près d'un an (1), les principes sur lesquels repose le système de la coopération, les moyens par lesquels on compte le mettre en pratique, les conséquences que l'on en attend. Nous avons sincèrement exprimé notre pensée et sur ce qui nous semble complètement faux et sur ce qui nous paraît seulement exagéré dans cette nouvelle doctrine, qui a la prétention de détrôner l'ancienne économie politique, de régénérer la société, de retremper le travail aux sources vives de la liberté et de la justice. Le moment n'est pas venu de reprendre ce débat. Puisque les partisans du système allèguent que leurs expériences et leur infaillible succès sont gênés par les entraves de la législation actuelle, il serait malséant, dans une discussion loyale, de leur opposer le peu d'effet qui est sorti jusqu'ici de tant de bruit, et il convient d'attendre qu'ils soient en possession des réformes légales qui leur sont promises.

Aussi bien la révision du code de commerce est une question d'intérêt général, et il importe essentiellement qu'aucune des combinaisons qui germent dans le champ du travail ne soit étouffée par des réglemens préparés à une autre époque et dans des conditions différentes. M. Jules Simon est un zélé partisan de la coopération, qui occupe la plus large place dans son livre sur le travail; mais son zèle, que nourrit une grande espérance, ne lui fait point perdre de vue les vérités fondamentales de l'économie politique. Rompant sans hésitation avec les sectaires, il accepte le salariat. S'il désire que le nombre des salariés diminue pour que le nombre des associés augmente, c'est-à-dire s'il demande à la coopération de combiner d'une manière qui lui paraît plus avantageuse les élémens nécessaires du travail, il reconnaît que le salaire est en lui-même très digne et très honorable. « Celui qui en rougit, dit-il, n'est pas digne de le gagner. » Il défend le capital contre les attaques qui sont toujours plus ou moins cachées sous les doctrines populaires. Il proclame que l'égalité des salaires est impraticable et injuste. Quand il recommande aux ouvriers de s'associer et de prendre en main leurs propres intérêts, quand il voit pour eux dans la pratique de leur administration intérieure un apprentissage utile de la vie publique et un acheminement vers la pratique éclairée et libre de leurs devoirs de citoyens, il se garde bien de leur dire que dans l'atelier coopératif chacun doit commander à tour de rôle, de par l'égalité, en haine de ce qui pourrait ressembler à la tyrannie permanente d'un patron. Enfin plus son ambition est haute pour le système dont il est assurément le plus habile et le plus séduisant

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} avril 1866.

promcteur, plus il est exigeant à l'égard des soldats qu'il veut enrôler sous ses drapeaux pour les appeler à l'état-major du travail; il ne leur dissimule pas les rudes étapes qu'ils auront à franchir, les épreuves et les déboires qui les attendent sur le chemin de la terre promise, les efforts d'amélioration morale et intellectuelle dont la victoire doit être le prix. Philosophe, moraliste et économiste tout ensemble, M. Jules Simon a dégagé la coopération de ses affinités compromettantes avec l'esprit de secte. Cela ne suffit point pour démontrer l'efficacité pratique du système, mais du moins on n'a plus devant soi l'ingrate négation des principes que la science a si laborieusement fondés.

A ces principes, M. Jules Simon vient apporter un puissant renfort en proclamant, dans un livre qui est lu par le peuple, l'impérieuse nécessité de l'instruction populaire, en consacrant tout un chapitre à décrire les rapports étroits qui unissent la science et la main-d'œuvre. A l'en croire, il existerait encore des ennemis de la démocratie pour dire avec terreur : Si jamais le peuple sait lire!... Personne, que nous sachions, ne dit cela. Tout le monde au contraire pense que l'instruction est le premier bien, non-seulement pour l'individu mais encore pour la société, qu'en présence du suffrage universel elle est indispensable pour chaque citoyen, que dans la mêlée quelque peu confuse où s'agitent les problèmes économiques elle seule est capable de garantir la paix du travail, soit en favorisant le développement de l'industrie et en multipliant ainsi l'utile emploi des bras, soit en préservant l'ouvrier des entraînemens et des illusions qui l'égareraient sur l'étendue de ses droits. C'est au peuple qu'il faut dire et répéter à satiété : Instruisez-vous; et quand cette opinion est générale, quand ce désir est universel, il n'est pas juste qu'un parti semble s'attribuer le mérite exclusif d'un conseil aussi simple. Le conseil et l'action partent de tous côtés, sans distinction de partis politiques, et l'on pourra dire un jour de notre siècle, comme l'espère M. Jules Simon, qu'il a été le siècle des écoles.

En résumé, modification de certaines lois spéciales, droit de réunion et d'association, extension du régime coopératif, développement de l'instruction populaire, tels sont les remèdes qui sont réclamés en vue de supprimer les inégalités sociales dont souffrent les populations ouvrières et pour émanciper définitivement le travail, remèdes qui rendraient inutile le rôle de l'assistance privée. Nous avons exprimé en peu de mots notre avis sur ces divers points. Partout où il y a une inégalité à faire disparaître, une liberté à revendiquer, la discussion théorique est vraiment superflue. Tout le monde est d'accord, et il ne reste plus qu'à rappeler au législateur

politique la mission qui lui appartient d'écouter les griefs et de les examiner attentivement. Par malheur les questions qui intéressent le travail ne sont point de celles qui dépendent exclusivement, ni même pour la plus grande part, d'un vote politique. En d'autres termes, on accorderait toutes les réformes politiques et administratives, toutes les libertés imaginables, le droit absolu de parler, d'écrire, de se réunir, de s'associer, de se coaliser, que cela ne suffirait point pour améliorer la condition du travail manuel. On peut citer des nations réputées libres où la main-d'œuvre est misérable, tandis qu'elle jouit d'un certain bien-être dans d'autres pays qui ont conservé les institutions de l'ancien régime. Considérez également l'histoire des peuples qui ont traversé tour à tour des périodes de liberté et des périodes d'asservissement politique, et vous remarquerez que très souvent le travail manuel a été moins favorisé, moins rémunéré sous le régime de la liberté que sous le régime des restrictions. Cela veut dire que les réformes politiques que l'on propose de préférence, parce que la popularité s'y attache, n'exercent point une influence absolue sur les destinées du travail. Il ne faut certes point les négliger, car elles intéressent la dignité, l'honneur des citoyens; mais on doit rechercher parallèlement dans un autre ordre d'idées les moyens pratiques de servir la cause des ouvriers en rendant plus facile l'augmentation du salaire : c'est là toute la question.

En première ligne figure l'instruction populaire, à laquelle M. Jules Simon, nous l'avons dit, accorde dans son programme une place préminente. L'intelligence développée est la plus puissante des forces productives. Comme elle produit davantage et mieux, elle mérite une rémunération plus élevée : en outre elle est la source du progrès moral, qui conseille la bonne conduite, la prévoyance et l'épargne; mais ce n'est pas tout. Il faut que cette intelligence développée par l'instruction trouve à s'employer autant que possible, et que l'ouvrage ne lui fasse pas défaut. A quoi serviraient la multiplication et le perfectionnement des outils, si l'atelier n'obtenait pas en même temps un plus grand nombre de commandes, si les transactions ne devenaient pas plus actives? Il importe donc de multiplier les causes du travail, source unique du salaire, et c'est ici que l'économie politique intervient avec ses principes et ses enseignemens fondés sur l'expérience.

Les nations ont longtemps cherché les moyens de s'assurer, chacune à son profit, la permanence et l'abondance du travail. Les excès de réglementation, les restrictions de toute nature que nous critiquons si vivement aujourd'hui dans les lois de l'ancien régime, n'étaient inspirés que par le désir patriotique d'entretenir le tra-

vail intérieur et de repousser l'invasion de la concurrence étrangère. Colbert ne se proposait pas d'autre but. Certains peuples ont fait des sacrifices énormes de sang et d'argent pour étendre les marchés qu'ils prétendaient réserver aux produits de leur travail : ils ont fondé par-delà les mers des colonies, vassales des métropoles. Dans une société où tout, hommes et choses, était classé, organisé, distinct, on espérait pouvoir régler les mouvemens du travail comme on règle ceux d'une horloge, disposer à son gré du sol, de l'industrie, du commerce, les assujettir pour leur plus grand bien à des lois sévères, et protéger ainsi la subsistance de la main-d'œuvre. La révolution est un jour apparue. Elle a d'abord affranchi les hommes, qui étouffaient sous la cuirasse de l'ordre féodal; elle a ensuite affranchi les choses, et peu à peu les peuples en sont venus à comprendre que le travail ne doit être gouverné, administré que par lui-même, que les réglemens protecteurs le gênent, qu'il réclame pour domaine, non plus le champ clos de la nationalité, mais les vastes espaces de l'univers, et que la concurrence est le seul régime qui puisse d'une part susciter et multiplier les élémens du travail, d'autre part attribuer à chacun ce qui lui revient selon sa capacité et ses œuvres. Dès avant la révolution, quelques économistes, et à leur tête Adam Smith et Turgot, avaient démontré ces vérités, que les prédications incessantes de leurs successeurs ont fait pénétrer, non sans peine, dans les maximes et dans les pratiques des gouvernemens. Si la réalisation des principes n'est point encore générale ni complète, du moins il est permis de dire que ces principes ne sont plus contestés. Le travail, émancipé de droit, marche à pas rapides vers la concurrence universelle. Où rencontrons-nous encore quelques objections contre ce nouveau régime, qui est le seul d'accord avec la liberté et avec la justice? — C'est parmi les populations ouvrières, qui conservent la crainte à la fois instinctive et traditionnelle de la concurrence. Il y a donc là un enseignement très utile à répandre dans les ateliers.

La concurrence universelle proclame les droits du travail; mais elle expose celui-ci à un grave péril. Tout concours implique la supériorité des uns et l'infériorité des autres. Il se peut que l'infériorité soit simplement relative, et qu'elle ne descende pas au point d'être mortelle pour celui qui la subit. Il n'en faut pas moins se mettre en mesure de conjurer les risques de la défaite, et pour cela il convient que le travail dispose le plus utilement de ses forces productives. Ces forces sont au nombre de deux : le capital et la main-d'œuvre. Si l'une ou l'autre faiblit, toutes les deux sont atteintes. Or, en étudiant l'histoire des populations ouvrières, on voit

que la haine du capital, les attaques contre le capital y occupent une grande place. Cette erreur, dit-on, s'est dissipée. On nous montre les ouvriers aussi ardents aujourd'hui à appeler, à créer le capital, qu'ils l'étaient naguère à l'accuser : on nous signale particulièrement les symptômes tirés du mouvement coopératif, qui, loin de repousser le capital, tend au contraire à l'attirer pour l'unir plus intimement à la main-d'œuvre. Nous apercevons bien en effet un commencement de conversion dans les sentimens des ouvriers à l'égard du capital; mais, à considérer les choses de près, il semble que cette conversion partielle, très insuffisante, n'a encore abouti qu'à diviser le capital en deux catégories : le capital employé par les patrons et le capital employé ou à employer par les associations d'ouvriers. Le premier demeure sous le coup d'une réprobation plus latente, mais non moins profonde qu'auparavant : toutes les faveurs ou plutôt toutes les indulgences (car le capital a encore besoin de se faire excuser) sont pour le second. Eh bien! le capital est essentiellement un. Il est ici ce qu'il est là. Il ne change pas de nature ni de rôle en changeant de main. Cette proposition paraîtra sans doute banale à tous les esprits qui se sont occupés de ces matières; cependant qui oserait dire qu'elle est inutile à rappeler dans une discussion où il s'agit de démontrer aux ouvriers que sous le régime de la libre concurrence les vieux préjugés de la main-d'œuvre contre le capital amèneraient fatalement la décadence, la ruine complète du travail?

Reste la plus grosse difficulté. Après que la main-d'œuvre aura consenti à conclure sans arrière-pensée le traité de paix et d'alliance avec le capital, on arrivera à la discussion des articles, et on aura à déterminer quelle sera dans l'acte commun de la production la part de rémunération pour le capital et la part de rémunération pour la main-d'œuvre. Voici le salaire qui naturellement désire régler ses conditions. Suffit-il d'établir comme principe général que « le bénéfice doit être proportionné à la capacité et au travail? » Non, car dans cette répartition on oublie le risque, — le risque auquel le capital est seul exposé, et dont la main-d'œuvre, son associée, est exempte. L'industriel qui peut ne pas vendre ou est obligé de vendre au-dessous du prix de revient les produits pour lesquels il a payé intégralement les salaires, l'industriel qui risque ainsi de perdre son capital a certainement droit à une rémunération prélevée en dehors des parts qui reviennent à la capacité et au travail : autrement le capital ne s'exposerait pas, et la main-d'œuvre verrait tarir la source de ses emplois et de ses salaires. Le principe étant ainsi complété, le droit de chacun des associés sera déterminé « par libre convention entre les parties. » Il ne sau-

rait y avoir de contestation à cet égard, et c'est pour assurer le libre débat que l'on demande les réformes politiques destinées à faire disparaître l'état d'inégalité et de dépendance dans lequel se trouveraient encore aujourd'hui les ouvriers; mais supposons que ces réformes soient accomplies, croit-on que les associés, mis en présence, avec un intérêt commun quant à la prospérité du travail et avec un intérêt contradictoire quant au partage des produits, parviendront aisément à s'entendre? Pense-t-on même qu'ils s'entendraient jamais dans une discussion aussi délicate, si, par-dessus ces libertés dont ils voudraient l'un et l'autre user jusqu'à l'extrême limite, il n'existait une règle qui les domine tous deux, qui seule est capable de contenir leurs prétentions même légitimes et de faire à chacun d'eux cette part, cette part vitale que le juge le plus intègre et le plus habile tremblerait d'avoir à fixer?

Cette règle, c'est la concurrence. Elle s'impose au capital comme à la main-d'œuvre, à l'ouvrier comme au patron, favorable ou contraire tantôt à l'un, tantôt à l'autre, mais toujours donnant la mesure exacte de ce que vaut, dans la production, le concours de chaque associé. Vainement l'ouvrier, armé de toutes les libertés et joignant à cela l'énergie de la volonté et la force du nombre, tenterait-il d'obtenir une part plus grande que celle qui lui est assignée par la concurrence. Vainement aussi le patron chercherait-il à accroître sa part au détriment de la main-d'œuvre. Dans le premier cas, le capital se retirerait, et le salaire avec lui; dans le second, la main-d'œuvre disparaîtrait, plus lentement peut-être, et le capital arriverait à n'avoir plus d'emploi ni de bénéfices. Il y a eu certainement des exceptions et des abus de part et d'autre, reconnaissons même que dans la lutte, quand malheureusement elle s'engage, le capital possède des ressources que son adversaire ne possède pas; mais, par la force même des choses, il ne peut ni ne veut se tromper longtemps, lorsqu'il se trompe, parce que ce serait sa ruine. La concurrence dans les pays où règne la liberté de l'industrie et du commerce est toujours là pour mettre l'ordre dans l'armée du travail.

Depuis 1791 jusqu'en 1864, la coalition a été punie comme un délit. Des lois sévères ont entravé et entravent encore les associations, les réunions, la liberté de la presse. Est-ce que, malgré l'absence ou l'éclipse des franchises politiques, la rémunération de la main-d'œuvre n'a pas toujours été en augmentant, plus vite peut-être que le bénéfice du capital? S'il avait été possible au capital de se réserver pour lui tout seul les avantages du progrès économique, il l'aurait fait à coup sûr, et il se serait bien gardé d'admettre que ce fût au partage. Ce n'est ni sa générosité ni son bon cœur

qui l'en a empêché, c'est tout simplement la concurrence. Depuis 1860, date mémorable à laquelle la France a fait un pas décisif dans la carrière de la liberté commerciale, on remarque une hausse plus sensible dans le taux des salaires. Dira-t-on que cela est dû à une réforme politique qui aurait facilité plus que par le passé « la libre convention » entre le capital et la main-d'œuvre? Non assurément. Il est arrivé que la France a redoublé d'efforts pour combattre au dedans et au dehors la concurrence internationale, qu'elle a multiplié ses moyens de production, qu'elle a plus et mieux travaillé, et qu'en fin de compte tout ce qui travaille, capital ou main-d'œuvre, y a notablement gagné.

Il serait facile de multiplier les exemples à l'appui de ces arguments : nous voulons seulement établir que la hausse du salaire, c'est-à-dire l'amélioration la plus désirable pour les populations ouvrières, dépend de la situation économique plutôt que de la législation politique. Quelle est la conséquence de ce fait? C'est que, pour l'examen utile de la question du travail, nous devons nous attacher par-dessus tout aux mesures qui ont une action directe sur la production et sur les transactions, et que les réformes d'un autre ordre, essentielles assurément et très souhaitables, n'exerceraient point une influence aussi décisive sur le sort de la main-d'œuvre. Vivre est la première chose. La liberté naît ensuite de la vie. De même appliquons-nous d'abord à développer dans tous les sens le mouvement industriel et commercial, à perfectionner nos instruments de travail, à répandre de saines notions sur la concurrence et sur les rapports que la force des choses établit entre la main-d'œuvre et le capital. L'accroissement du bien-être précipitera le progrès moral, et la liberté sera.

Voilà pourquoi le rôle de l'économie politique est devenu aujourd'hui si considérable. Science longtemps rebutée, enfouie dans les livres, impopulaire, elle se voit maintenant recherchée, mise en pleine lumière, accueillie au forum, écoutée par les gouvernements et par les peuples. En France, en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, partout, sous les régimes politiques les plus divers, les hommes d'état et les orateurs s'inspirent de ses conseils, approfondissent ses lois et lui empruntent le plus pur éclat de leur renommée. Les philosophes et les moralistes ne craignent plus de s'abaisser jusqu'à elle, et nous voyons l'un des plus éloquents, M. Jules Simon, lui apporter toute sa pensée et toute son âme. Avec un tel concours de serviteurs, il n'y a pas à craindre que son œuvre demeure stérile; œuvre immense, si l'on en juge par cette seule question : le travail!

G. LAVOLLÉE.

LE

PROBLÈME DE L'ARMÉE

RÉORGANISATION DE LA FORCE MILITAIRE EN FRANCE.

I.

Il y a longtemps que l'opinion publique n'avait été remuée aussi profondément chez nous qu'elle vient de l'être à l'annonce des projets concernant l'armée. Ne nous en plaignons pas : c'est un bon symptôme. Les institutions militaires, toujours coulées dans le moule du système politique, touchent à tous et à chacun : elles entament l'individu dans ses affections, dans son activité; elles dominent les grandes résolutions sociales et faussent trop souvent la conscience publique par des considérations de faiblesse ou de force matérielle. Le pays qui resterait indifférent lorsqu'on agite de si grands intérêts ne mériterait plus de compter dans le concert des nations.

C'est ordinairement dans les temps sombres et quand l'appréhension d'un danger pèse sur les esprits que la question militaire se soulève d'elle-même et vient se placer à l'ordre du jour. Il semblerait alors qu'il sera facile de s'entendre, puisque la communauté tout entière se sent en échec, et pourtant, hormis les grands accès de fièvre politique, comme le 1792 de la France et le 1813 de la Prusse, on s'agite, on s'aigrit dans les controverses, et on n'aboutit pas. Ainsi les mêmes anxiétés qu'aujourd'hui ont surgi chez nous;

le même problème s'est posé dans les mêmes termes — en 1818, quand on avait le chagrin de voir la France absolument désarmée, — après 1830, quand on redoutait une coalition de la sainte-alliance, — en 1840, quand on a remué la question d'Orient, — après 1848, quand la république cherchait à s'installer. Chaque fois le sentiment national a été saisi des mêmes incertitudes, chaque fois il s'est fatigué dans les mêmes balancemens d'intérêts, pour arriver sans force aux mêmes avortemens. Cela tient du phénomène : en voulez-vous saisir la cause ?

Imaginez que vous êtes, à titre d'intime, dans un intérieur de la classe moyenne, une de ces familles où les chocs d'opinion ne retentissent pas, où l'instinct patriotique est encore à l'état naïf. On cause au coin du feu des mauvaises nouvelles qui circulent : le pays est menacé dans son honneur, dans sa vitalité peut-être... Il y a là des jeunes gens qui ont écouté; ils se dressent, ils partiront, ils prendront le fusil, ils ont leur part à payer dans la dette du sang. Dans les premiers instans, les cœurs se serrent, des larmes coulent, et cependant personne autour d'eux ne voudrait que les choses se passassent autrement, et si un fils, un frère, si chéri qu'il fût, montrait de l'hésitation, s'il trouvait un biais pour se soustraire au devoir, les mères et les sœurs ne le verraient plus des mêmes yeux, il se mêlerait à leur tendresse des nuances pâles et douteuses. Revenons dans le même intérieur en temps ordinaire : c'est l'époque où l'impôt militaire est réclamé, triste échéance ! Le fils qu'on a élevé avec amour, qu'on utilise déjà au logis, pour qui on a rêvé établissement et mariage, il est appelé pour sept ans; on va lui apprendre un métier qui ne sera pas le sien, l'envoyer on ne sait où, lui demander sa vie pour des motifs qu'il ne doit pas essayer de comprendre. Avec cette pensée, le malaise entre dans la famille. Les grands parens tiennent conseil. Comment éluder cette terrible loi du recrutement, comment retenir le conscrit ? Si on ne parvient pas à découvrir en lui quelque infirmité, est-ce qu'on ne trouvera pas au fond des vieux tiroirs ou chez des amis les sommes nécessaires pour l'exonérer?... Ce que je suppose ici arriverait, le cas échéant, dans presque toutes les familles. Eh bien ! ce contraste de sentiment, ces deux manières si différentes de payer la dette civique, correspondent aux deux aspects sous lesquels la question militaire se présente aux peuples; cela aide à comprendre l'antagonisme que cette question provoque aussitôt qu'elle est soulevée.

Il y a en effet deux manières de concevoir l'organisation des forces nationales, il y a deux types d'armées, distinguées par les élémens dont on les compose et le rôle auquel on les destine.

L'une, expression vivante du principe monarchique, sera permanente et combinée surtout pour l'agression; l'autre, dont l'idée est issue des instincts populaires, serait particulièrement défensive et incessamment renouvelée. Le beau du premier système est une armée robuste et compacte, acquérant par un service prolongé un tempérament spécial, un esprit de corps qui l'isole dans la nation, qui en fasse un instrument toujours prêt à frapper les coups combinés dans le mystère des cabinets. Suivant l'autre système, l'armée active n'est qu'une école militaire où les citoyens passent tour à tour pour acquérir une suffisante habitude des armes et se rendre aptes à payer de leur personne dans les jours de crise. Si une pareille armée est moins maniable pour réaliser les combinaisons d'une politique qu'elle ne comprend pas, elle devient incomparable quand un intérêt évident est en cause et qu'un sentiment national l'anime.

Cet antagonisme entre les deux systèmes s'est manifesté en plusieurs pays depuis le commencement du siècle : j'ai déjà dit que chez nous il avait paralysé quatre fois les tentatives de réforme. Après Waterloo, la France resta littéralement sans armée pendant trois ans. Le gouvernement royal avait licencié et relégué au-delà de la Loire les vieilles bandes dont il se défiait. On avait essayé vainement en 1815 de lever quatre-vingt-six légions départementales qui devaient aux termes de l'ordonnance recevoir les ordres des préfets. Les engagements volontaires qu'on avait provoqués, les débris de l'ancienne armée qu'on tâchait de recueillir, avaient à peine produit en deux ans un effectif de 36,000 hommes. Au milieu du choc des partis, un vœu unanime s'élevait pour la réorganisation d'une armée; mais sur quelles bases opérer? « Le seul nom de conscription, a dit M. Guizot dans un discours de ce temps, était devenu tellement odieux au pays qu'il était bien difficile de rétablir quelque chose qui lui ressemblât. » Le portefeuille de la guerre était tenu alors par un général très expérimenté, Gouvion Saint-Cyr, qui avait été assez habile pour obtenir la pleine confiance du roi en conservant du prestige aux yeux des libéraux. Il avait l'appui du général Foy. Il se mit donc à l'œuvre en proclamant qu'aux termes de la charte la conscription allait être à jamais abolie, et de même qu'on venait de remplacer les droits réunis, également détestés, par les contributions indirectes, on imagina de remplacer l'odieuse conscription par des *appels* de soldats.

Les ressources déployées par la Prusse et ses succès dans les dernières campagnes avaient frappé d'étonnement les stratégestes. La Suède, la Russie, la Bavière, le Wurtemberg, les Pays-Bas néerlandais, la Suisse, les états sardes, l'Espagne, rendaient hom-

mage au système des landwehrs par des imitations plus ou moins exactes. Il entraînait aussi dans les vues de Gouvion Saint-Cyr de constituer une armée peu nombreuse, mais appuyée sur une réserve solide et soustraite pour l'avancement aux influences de cour. Les obstacles surgirent de divers côtés. « Je pourrais dire pourquoi la réserve du maréchal Gouvion n'a pas été organisée, dit un jour le maréchal Clauzel à la tribune. — Parlez ! parlez ! lui cria-t-on. — Eh bien ! c'étaient les puissances étrangères qui ne le voulaient pas. » A un autre point de vue, les ultra-royalistes contestaient les plans du ministre. En défiance contre la multitude, ils craignaient ces rassemblements d'hommes armés sous prétexte d'exercices : ils y voyaient des foyers de sédition. Ils rêvaient encore le monarque d'autrefois, chef et propriétaire de l'armée; les lois réglant le recrutement et les grades leur semblaient une atteinte à la prérogative royale. L'école des La Bourdonnaye et des Sallabéry professait qu'en ce qui concerne l'emploi de la force publique le roi dans sa sagesse doit être le seul juge de la mesure et de l'opportunité. Justice fut faite de cette doctrine, au nom des constitutionnels, par ces vertes paroles de Royer-Collard : « C'est en vain que la chambre des députés siège, s'il existe sans elle et malgré elle une armée illimitée... Là où une telle armée aura été mise hors de l'atteinte des pouvoirs nationaux, il n'y a plus de questions politiques : les institutions sont un jeu, la liberté est un rêve. » La pensée de Gouvion Saint-Cyr sortit dénaturée de ces débats. La loi de 1818 fixa le service actif à six ans et l'appel de chaque année, par voie de tirage au sort, à 40,000 hommes, ce qui aurait donné un effectif de 240,000, réduit par les non-valeurs à 200,000. Les soldats après leur libération devaient être incorporés pour une seconde période de six années dans des légions de vétérans et soumis à des exercices en temps de paix, à un service territorial en cas de guerre. Au moment où les premiers libérés allaient rentrer dans leurs foyers éclata la guerre d'Espagne, entreprise impopulaire s'il en fut. Le mauvais vouloir manifesté par les vétérans fournit un prétexte pour condamner le système des réserves. Une loi nouvelle votée en 1825 porta la durée totale du service à huit ans et la levée annuelle à 60,000 hommes, ce qui aurait produit un effectif beaucoup trop considérable, si on n'était pas entré dès cette époque dans la voie des congés illimités. Ces premiers appels de 60,000 hommes, dont la naissance correspondait aux temps des grandes guerres de l'empire, dépassaient les forces de la population, et en 1827 on épuisa le contingent sans réunir le nombre demandé.

L'explosion de 1830 mit le feu aux esprits. Les hommes du nou-

veau gouvernement redoutaient une coalition de la sainte-alliance et avaient hâte de mettre sur pied 5 ou 600,000 hommes. La partie ardente de la jeunesse aurait préféré une levée en masse pour une propagande à main armée. Les réminiscences des grandes guerres de la liberté éclataient dans les brochures, les discours, les conseils manuscrits adressés au gouvernement. La première autorité stratégique, le maréchal Soult, avait comme les autres rédigé un projet, portant la date du 21 septembre 1830; il condamnait énergiquement les procédés méticuleux et insuffisants adoptés sous la restauration, et jetait les bases d'un grand armement national, d'une réserve à la prussienne. L'impression de ce mémoire était annoncée, et plusieurs copies manuscrites circulaient dans le public lorsque le maréchal, appelé au ministère, fut chargé de préparer la loi du recrutement. Quand le projet fut soumis aux chambres après une année d'élaboration, on remarqua dans les idées du vieux guerrier des changemens qu'on ne manqua pas d'attribuer à l'influence directe et personnelle du souverain. Les articles concernant la réserve passionnaient particulièrement l'opinion, et à cet égard la question se posa dans les termes où elle sera débattue dans quelques mois. Aura-t-on une vraie landwehr, composée de citoyens ayant appris le maniement des armes dans l'armée active et réunis périodiquement pour de grands exercices, ou bien donnera-t-on le nom de réserve à des excédans de levées, à des conscrits victimes du tirage au sort, enrôlés dans les régimens, mais renvoyés dans leurs foyers, et tenus à la disposition du ministre pour élargir les cadres au besoin? Le premier système était celui du patriotisme indépendant : formulé dans un amendement du comte de Laborde, il fut énergiquement défendu par des hommes de guerre comme Clauzel et Lamarque, par des libéraux éprouvés comme MM. de Tracy, Odilon Barrot, de Ludre, Larabit. La résistance venait d'un groupe qui commençait à se former, et dont M. Fulchiron marquait déjà la nuance. La loi du 21 mars 1832, qui sortit de ces longs débats, est celle qui nous régit encore. Elle porta les appels à 80,000 hommes, limita à sept ans la durée du service et laissa dans les nuages la question à l'ordre du jour, en autorisant le ministre de la guerre à classer sous les drapeaux une partie seulement des hommes appelés et à maintenir en disponibilité la partie non employée que l'on qualifia de réserve.

On sait comment la question d'Orient, cette maladie intermittente de la politique, fut réveillée en 1840. L'Europe crut à un embrasement général, la France semblait particulièrement menacée. On improvise les fortifications de Paris; on sème les millions pour fondre des canons, acheter des chevaux et orner du piston les an-

ciens fusils à silex : affaires d'argent, c'est-à-dire affaires d'impôts et d'emprunts, trop faciles chez nous. C'était le cas d'appeler la prétendue réserve qui devait porter l'armée au pied de guerre. On vit alors sortir des fermes et des usines une multitude de prétendus soldats sans la moindre habitude des armes et ne ressentant pas d'ailleurs pour la question d'Orient cet enthousiasme qui corrige dans les grandes occasions la gaucherie du volontaire. De l'avis des chefs de corps, la fusion de ces élémens dans les bataillons les aurait plutôt appesantis que fortifiés. Ce résultat causa de l'émotion parmi les hommes spéciaux; chez le maréchal Soult, l'homme de guerre reprit encore l'ascendant sur l'homme d'état. Il revint à ses anciennes idées et mit en jeu son portefeuille pour les faire prévaloir. Un nouveau projet portait à huit ans la durée du service : tous les hommes du contingent, sans exception, auraient passé cinq ans sous les drapeaux, et pour les trois dernières années ils auraient fourni une réserve soumise à de véritables exercices. A la chambre des pairs, où le projet fut d'abord présenté, la commission se montra favorable; mais le gouvernement crut sentir quelque secrète résistance dans la majorité de l'assemblée, et il éluda le débat en retirant sa proposition. Tout le monde était d'avis que la France devait avoir, non pas 500,000 hommes inscrits sur le papier, mais 500,000 combattans à mettre en ligne au besoin. Toutefois les craintes de guerre s'étant dissipées dans l'intervalle, la solution du problème n'avait plus un caractère d'urgence. Une commission extraordinaire composée de pairs et de députés prit toute l'année 1842, elle trahit assez maladroitement les préoccupations de la classe dominante en proposant d'abaisser le chiffre du contingent à 70,000 hommes et d'étendre à neuf ans la durée du service. C'était rejeter le fardeau sur les classes pauvres : le gouvernement ne voulut pas s'associer à cette combinaison.

Sans passionner un pays qui ne se sentait plus menacé, ces controverses avaient parmi les écrivains militaires et dans la presse un certain retentissement. La publication la plus remarquable à tous égards fut envoyée de la prison de Ham à un journal démocratique, *le Progrès du Pas-de-Calais*, et on la retrouve dans les *Oeuvres de Napoléon III*. Avec l'autorité de son nom et les souvenirs qu'il invoquait, l'auteur essayait d'adapter le régime de la landwehr au tempérament français. Il proposait : 1° une levée par tirage au sort de 80,000 hommes avec un service limité à sept années, dont les quatre premières sous les drapeaux et les trois autres dans la réserve; 2° une garde nationale divisée en deux bans, le premier comprenant jusqu'à l'âge de vingt-huit ans les jeunes gens favorisés par le sort, le second réunissant jusqu'à l'âge de trente-cinq

ans les libérés de l'armée active avec les hommes sortant du premier ban de la garde nationale (1). Grâce à cette combinaison, l'auteur promettait 1,515,000 soldats au besoin, sans surcharger le budget : c'était rentrer dans le thème de l'opposition progressiste, qui aurait voulu généraliser en France l'éducation militaire afin d'y noyer le militarisme officiel.

Un nouveau projet fut porté au Luxembourg en 1843; il admettait le service de huit années, mais posait en principe l'incorporation annuelle et totale du contingent pour arriver à une réserve effective. La vraie pensée des conservateurs se révéla alors par l'organe du rapporteur, le général Préval. On était en défiance contre tout acheminement vers le système de la landwehr; on craignait « de remuer des masses d'hommes chez lesquels l'effervescence de l'âge et des passions n'est tempérée ni par l'expérience ni par la discipline et la hiérarchie. » Un amendement adopté par les pairs fit rentrer le projet ministériel « dans la circonspection de la loi de 1832. » Le projet ainsi amendé ne fut reporté au Palais-Bourbon que l'année suivante. Le débat s'élargit cette fois et prit souvent un accent passionné, surtout au sujet des réserves. On objectait contre le système de la landwehr qu'il implique un trop court passage des soldats dans l'armée active et que les régiments y sont incessamment énervés par l'incorporation des recrues. A cela le vieux général Subervie répondait : « N'otre armée, dites-vous, ne serait ni exercée ni aguerrie, si nous adoptions le système militaire de la Prusse. Vous croyez donc que l'armée prussienne est moins exercée, moins manœuvrière que la nôtre? Allez assister aux grandes manœuvres de Potsdam, visitez les camps de la Silésie, et vous verrez si vous avez rien à apprendre aux troupes qui les composent. » En définitive, les députés auraient accepté le service de huit ans pour constituer une réserve sérieuse. N'ayant point obtenu satisfaction sur ce point, ils trouvèrent bon de revenir en toutes choses à la sagesse de 1832 et se prononcèrent pour sept ans. Par ce vote, le projet était renvoyé de fait à une cinquième session. Le ministère,

(1) Voici ce qu'aurait donné ce système :

1 ^o Armée permanente.	{ Les quatre premières classes 236,000 } { Hommes en dehors des appels 80,000 }	316,000
2 ^o Réserve du premier ban.	{ Soldats des trois dernières classes 147,000 } { Le premier ban de la garde nationale . . 375,000 }	522,000
3 ^o Réserve du second ban.	{ Tous les hommes valides sortis du premier ban de réserve à vingt-huit ans et classés dans le second ban de réserve jusqu'à trente-cinq (toutes pertes déduites). }	677,000
		<hr/> 1,515,000

craignant peut-être un conflit entre les deux chambres, ajourna la loi, et les résultats d'une polémique de cinq années furent absolument négatifs.

On s'aperçut bien en février 1848 d'un certain désarroi dans l'organisation militaire. Déduction faite des troupes employées en Afrique, des services indispensables à l'intérieur et des non-valeurs, on n'aurait pas pu envoyer 150,000 combattans aux frontières. Le matériel de guerre était très bas. On appela tous les jeunes soldats des classes précédentes laissés en disponibilité; on reçut des engagements volontaires en plus grand nombre que de coutume. Le gouvernement provisoire, par trois décrets, mit 114 millions au-delà des dépenses votées en 1847 à la disposition d'un comité chargé de la défense nationale, et dès la fin du mois de juin la république disposait de 502,000 hommes qui auraient fourni 340,000 combattans pour une guerre en Italie et sur le Rhin. Les magasins et armemens étaient suffisamment pourvus. Les dépenses exceptionnelles qui venaient d'écraser le budget de 1848 n'étaient considérées d'ailleurs que comme une avance faite aux années suivantes. Une commission extraordinaire chargée de préparer le budget de 1849, ayant divisé son travail, confia l'étude des questions militaires au représentant de l'Orne, le colonel du génie Guériu, très apprécié dans l'assemblée comme dans l'armée: il est tombé vaillamment devant Sébastopol. Dans un rapport que l'on consulterait utilement aujourd'hui, le colonel prétendit démontrer que, grâce aux sacrifices de 1848, il était possible de réduire le budget militaire de 1849 à 315 millions et celui de 1850 à 280 millions. Il va sans dire que de telles économies, portant sur l'armée active, impliquaient l'organisation d'une réserve solide. La discussion s'ouvrit sur ce rapport en mai 1849. Le parti conservateur, qui s'était reformé, était bien plus préoccupé des services qu'il attendait de l'armée à l'intérieur que de son rôle au dehors: il la voulait homogène, compacte et rompue à l'ancienne discipline. La majorité éluda la discussion sur la réforme militaire sous prétexte qu'il n'était pas convenable de traiter incidemment, à propos d'un article de budget, une question de cette importance. Le gouvernement prit devant la majorité républicaine l'engagement de présenter à bref délai des lois sur le recrutement et la fixation des cadres de l'armée, et tout fut dit.

En définitive, la loi de 1832, si souvent battue en brèche, est restée debout: elle nous régit encore. A partir de 1853, il est passé dans les habitudes de demander au corps législatif un contingent annuel de 100,000 hommes pour le pied de paix et de 140,000 en cas de guerre. En 1855, l'ancien système de remplacement de gré

à gré fut aboli : on y substitua l'exonération au moyen d'une somme versée au trésor et employée de manière à provoquer les réengagemens des soldats libérés. Ainsi se résumaient nos institutions militaires, lorsqu'une grande commotion européenne nous a fait sentir de nouveau le besoin d'une réforme. Jusqu'ici le pouvoir a sondé l'opinion sans formuler nettement un système : mettons-nous en attendant en présence des faits, analysons les élémens de la force, constatons les changemens de la stratégie, les nécessités d'une phase politique nouvelle, et en tenant compte de tout cela essayons de dire ce que serait une armée répondant au vœu instinctif du pays.

II.

La population est l'étoffe avec laquelle les armées sont faites. Je l'avouerai, ce n'est pas sans une certaine prévention que j'ai soulevé ce coin du voile. Il y a une vingtaine d'années, le socialisme maintenait à l'ordre du jour le redoutable problème du paupérisme. On observait avec inquiétude les accroissemens de la population qui semblaient alors trop rapides : on eût dit, suivant la malencontreuse expression de Malthus, « qu'il n'y avait plus de place pour les nouveau-venus au banquet de la vie. » Une préoccupation contraire domine aujourd'hui. On est disposé à croire que la vitalité de la France diminue, que les bras vont manquer pour la charrue et le fusil à aiguille. Où est l'exagération? Pour toucher le vrai dans les recherches de ce genre, pour établir une exacte concordance entre les documens qu'il s'agit de comparer, il faudrait des forêts de chiffres et des commentaires minutieux.

Parmi les pièces à consulter, les plus significatives sont précisément les tableaux de recrutement, où le nombre et la qualité de la classe virile viennent nécessairement se refléter. En 1836, un député éclairé et laborieux, M. D'Angeville, puisait à ces sources, qui n'étaient pas alors accessibles au public, les élémens d'une étude sur la population française (1). Ses recherches, faites très soigneusement, remontent jusqu'à l'année 1824. En 1835, le ministre de la guerre commença la publication annuelle d'un compte-rendu des opérations du recrutement, série de tableaux où sont consignés les renseignemens les plus curieux sur la force numérique, l'état physique, la culture intellectuelle, l'emploi dans la société et la distribution du contingent militaire. L'impression que

(1) *Essai sur la Statistique de la population française*, 1 vol. in-4°. Les calculs de M. D'Angeville ont porté sur un mélange d'années bonnes et mauvaises de manière à dégager une moyenne ordinaire.

m'a laissée une étude impartiale de ces documens est très complexe; je la résumerai en peu de mots. Comparativement aux puissances qui l'entourent, la France paraît languissante et quelque peu affaiblie: elle est en progrès, si on la compare à elle-même. En effet, si l'on ne considère que l'accroissement numérique, nous restons bien en arrière de la Grande Bretagne et de l'ancienne confédération germanique, où les populations ont gagné 50 pour 100 de 1818 à 1864 et sont encore en plein épanouissement; mais si l'on compare la marche du peuplement chez nous d'une époque à l'autre, on ne peut plus dire qu'il y a déchéance: il y aurait plutôt un certain progrès à constater. Le nombre des conscrits fournis par un même nombre de naissances est plus grand aujourd'hui qu'il y a quarante ans. Une meilleure nourriture dans beaucoup de départemens a fortifié le tempérament et relevé la taille. Sous la restauration, où le besoin de soldats était moins grand, y avait-il de la part des examinateurs une condescendance abusive pour multiplier les exemptions? Je ne sais: je remarque seulement que, pour obtenir 1,000 jeunes gens bons pour le service, il fallait écarter 927 conscrits invalides ou de taille insuffisante (1), tandis qu'aujourd'hui, pour recruter le même nombre de soldats sains et suffisamment développés, on ne rencontre plus que 690 jeunes gens infirmes ou chétifs. Vers 1839, le nombre des garçons de vingt ans ne sachant lire ni écrire était de 486 par mille; il n'a été que de 268 en 1864. On signale un affaiblissement relatif dans le chiffre des naissances, mais les décès ont diminué dans une proportion plus forte encore. En somme, on peut dire de la population française qu'elle a gagné en qualité, sinon en quantité. C'est le genre de progrès qu'on ambitionnait il y a vingt ans; mais que cette amélioration laisse encore de tristesse, et que la France est loin de la validité qui devrait être l'état normal d'une grande nation!

Figurons-nous que nous sommes convoqués à une fête nationale, comme celles de l'ancienne Grèce: c'est la fête de la jeunesse française. Le bel âge dans sa fleur, la patrie en son printemps, comme on disait à Athènes, va s'épanouir sous vos yeux. Tous les jeunes garçons qui viennent d'accomplir leur vingtième année et qu'on va saluer du nom d'homme sont là réunis, au nombre de 325,000, et le défilé commence. Voici d'abord comme avant-garde ceux qui n'ont pas atteint la taille militaire; on en compte 48,406 dont la stature est inférieure à 1 mètre 560 millimètres, soit quatre pieds

(1) M. D'Angeville ajoute en signalant cette proportion entre les valides et les infirmes: « Ce résultat serait alarmant, si on ne savait que les jeunes gens des classes qui ont servi de base à nos calculs étaient nés de 1805 à 1817, époque où les grandes guerres de l'empire entraînaient les populations hors du territoire. »

dix pouces, la taille des tambours d'autrefois (1). Le second groupe, où l'on a placé les faibles de constitution, les rachitiques, les poitrinaires, est à lui seul presque une armée, car il comprend 30,524 unités chétives. Suivent les écloppés et les mutilés de naissance ou par accidents, auxquels on a mêlé ceux qui sont tourmentés par des varices, des douleurs rhumatismales, des hernies, trois catégories formant ensemble 15,988 jeunes hommes. Les bossus, les pieds bots et les pieds plats font bande à part, et ils sont 9,400. Ceux qui sont affligés dans l'un de leurs sens, la vue, l'ouïe, l'odorat, sont au nombre de 6,934. Un certain bourdonnement, un étrange cliquetis de paroles annoncent les bègues, dont je compte 963, et les édentés qui sont 4,408. Voici venir au nombre de 5,414 une phalange où la débauche précoce, à ce que je crains, a dû faire des ravages. Détournons les yeux pour ne pas voir 2,529 pauvres garçons atteints des maladies de la peau. Apparaissent (triste coup d'oeil!) 5,213 goitreux et scrofuleux, et, ce qui est plus triste encore, 2,458 malheureux chez qui l'altération du système nerveux produit la paralysie ou les convulsions, l'épilepsie, la folie ou le crétinisme. Laissez passer un dernier groupe de 8,236 têtes où sont confondues les infirmités diverses, les anomalies pathologiques. Dans cette revue du plus bel âge de la vie, nous avons déjà compté plus de 109,000 êtres infirmes ou difformes. On a besoin de respirer et de s'épanouir enfin à la vue de la saine et vaillante jeunesse : elle est représentée par 216,000 jeunes garçons entrés dans leur vingt-unième année, en bon état de croissance, en possession de tous leurs membres, sains de corps et d'esprit.

Le dénombrement qui précède a pour base le dernier compte des opérations du recrutement, dont la publication toute récente se rapporte à l'année 1864. Tous les jeunes gens qui ont accompli leur vingtième année étant sans exception classés par le sort, on suit l'ordre numérique dans les appels, et on élimine ceux qui sont

(1) Sous Louis XIV, on n'admettait dans les gardes-françaises que des hommes de 5 pieds 4 pouces; pour le reste de l'armée, on se contentait de 5 pieds 3 pouces en temps de paix et 5 pieds 2 pouces en temps de guerre. En 1776, le minimum fut fixé à 5 pieds 1 pouce pour l'infanterie et 5 pieds 3 pouces pour la cavalerie. Sous le consulat, la taille réglementaire du fantassin fut fixée à 4 pieds 11 pouces; mais quand les guerres de l'empire devinrent dévorantes, on prit indistinctement tous les jeunes gens suffisamment valides. Après quelques variations, le minimum est resté fixé par la loi de 1832 à la mesure actuelle, soit 1 mètre 560 millimètres, ce qui est inférieur de 20 millimètres au minimum de la Prusse et de l'Autriche. Les hommes de très petite taille sont souvent bien constitués et très robustes. L'obstacle à leur admission provient de ce que le fantassin doit être assez grand pour atteindre sans trop de difficulté le haut de son fusil lorsqu'il charge son arme. L'invention des fusils chargés par la culasse va peut-être faire disparaître cette objection.

affranchis par leurs infirmités ou par les exemptions légales jusqu'à ce qu'on ait réuni le nombre voulu des individus aptes au service. Pour obtenir en 1864 cent mille jeunes soldats, chiffre actuel du contingent, on a visité ainsi 204,870 conscrits. Sur ce nombre, on a dû écarter 35,747 individus pour raison de famille, et 69,080 pour raison de santé. Si on avait poursuivi la visite jusqu'à l'épuisement de la liste, l'on aurait trouvé plus de 409,000 jeunes hommes sur 325,000 entre lesquels se seraient distribuées les plus affligeantes maladies dans les proportions énumérées plus haut. Il est admis en effet que les opérations du recrutement, appliquées aux deux tiers de la nation, fourniraient des résultats et des indices qui se vérifieraient pour la nation entière. Cela est d'autant plus certain que les mêmes proportions de valides et d'infirmes, les mêmes classements de maladies se reproduisent depuis trente ans sans autres variantes que les petites améliorations que l'autorité se plaît à constater, et qui tiennent peut-être à ce que l'on s'est montré moins difficile pour les admissions à mesure qu'on a élevé le chiffre des contingens.

Arrêtons un instant nos yeux sur ce coin du tableau. En 1843 sont venus au monde 530,000 enfans mâles, dont 16,000 sont morts en naissant. Vingt ans plus tard, les survivans appelés au service militaire n'étaient plus représentés que par 325,000, et parmi ces derniers deux tiers seulement sont sains et valides! L'autre tiers est amoindri par des déféctuosités physiques plus ou moins débilitantes, plus ou moins immondes. Certes un tel état de choses ne répond pas au vœu de la nature. Si le bruit se répandait qu'il y a dans nos campagnes un tiers de bêtes éclopées ou malades, on crierait à l'épizootie, et le gouvernement s'empresserait d'envoyer des vétérinaires dans les étables. Si on constatait dans nos récoltes une gerbe sur trois de qualité inférieure, nos comices agricoles conseilleraient aux fermiers de trier les plus belles graines pour les prochaines semences. On fait précisément le contraire en présence de la dégénérescence des races humaines. Quand on a fait chez nous le triage des infirmes et des valides, on prend 100,000 de ceux-ci et on leur interdit le mariage pendant sept ans, et ils rentrent trop souvent dans la société après sept ans avec des goûts et un tempérament qui les rendent peu propres à la vie de famille. Ceux dont la mauvaise constitution a été constatée sont laissés dans la société, et ils font nombre pour plus de moitié parmi les citoyens pour qui le droit de se marier devient une sorte de privilège. Est-il étonnant que la catégorie malade reproduise une population à son image, et que l'impotence de la race soit ainsi perpétuée?

Une hypothèse produite par un savant anglais fait en ce moment un chemin rapide parmi les naturalistes et les philosophes. Suivant Darwin, le procédé de la nature pour le perfectionnement éternel de son œuvre est la *sélection*, c'est-à-dire une attraction mystérieuse qui tend sans cesse à réunir les plus beaux individus des espèces. Dans l'espèce humaine, grâce au système des armées permanentes à service prolongé, la sélection se fait en sens inverse, et c'est là un terrible argument contre ce régime. La même proportion d'êtres malsains et contrefaits se retrouve dans tous les pays où les armées se recrutent par voie de tirage au sort, et si un pays en arrivait à retenir sous les drapeaux tous les hommes valides pendant une série d'années, il dépérirait infailliblement. Les effets désastreux du système ont été contre-balancés en France par les progrès de l'aisance publique, et, comme je l'ai déjà dit, le mal est moins grand aujourd'hui qu'à la sortie des grandes guerres; mais il y a un pays sur lequel une révélation effrayante vient d'être faite. Dans un curieux livre sur les *Institutions militaires de l'Autriche*, M. Edmond Favre, colonel fédéral suisse, nous apprend qu'en 1862 l'empire autrichien avait à lever 90,000 hommes sur un contingent de 358,000, lequel se trouva réduit à 297,000 après qu'on eut retranché les individus exemptés par des motifs autres que les incapacités physiques. Eh bien! « il s'est trouvé un si grand nombre de sujets impropres au service que les 297,000 hommes n'ont pu fournir les 90,000 recrues demandées, et qu'il a fallu revenir sur quatre des classes précédentes qui pouvaient se croire libérées. On a quelque peine à comprendre ce résultat, dit avec raison M. le colonel Favre, et on se demande si la cause n'en est pas dans une facilité beaucoup trop grande à accorder des certificats d'invalidité ou dans des influences protectrices qui font souvent libérer les uns aux dépens des autres. » Quelle que soit la cause, ajouterai-je, qu'elle provienne de l'épuisement du corps social ou de l'abus des influences, une nation qui commence une guerre sous de tels auspices est vaincue à l'avance, pour peu que la lutte soit prolongée.

En tout pays où la conscription et le tirage au sort sont pratiqués, on reconnaît que le hasard a besoin d'un correctif, et qu'il serait trop dur d'enlever aux familles ceux qui en sont les soutiens ou la consolation. Presque partout on exempte du devoir militaire les fils aînés ou petits-fils de veuves, de septuagénaires ou d'aveugles, les aînés d'orphelins ou de frères impotens, les frères de militaires sous les drapeaux ou morts au service. C'est ce qu'on appelle les dispenses légales : elles sont toujours respectées en temps de paix, et ce serait un symptôme de grande crise qu'elles fussent suspendues. Le nombre des individus admis à profiter de cette fa-

veur est assez considérable en France, il dépasse 17 pour 100, c'est-à-dire que, sur les 325,000 jeunes gens inscrits, 57,000 sont libérés aux termes de la loi, et sans visite corporelle.

Après les exemptés et les dispensés viennent les *déduits*, ainsi désignés parce qu'ils sont retranchés non pas du total des jeunes gens parvenus à l'âge de vingt et un ans, mais du groupe de ceux qui ont déjà subi l'examen et ont été déclarés aptes au service. La catégorie des déduits comprend les engagés volontaires dans les armées de terre et de mer, les jeunes officiers sortis des écoles avant l'âge de la conscription, les ouvriers des arsenaux, les membres de l'instruction publique dans les établissements de l'état, les élèves de l'École polytechnique, de l'École normale et des grands séminaires. Ces déductions, au nombre d'environ 15,000, n'affaiblissent pas beaucoup notre état militaire, puisqu'un grand nombre de ceux qu'elles concernent, les volontaires, sont déjà classés dans les cadres et ont le désir d'y rester. Ce n'est pas tout : il faut faire la part de la flotte, qui prélèvera chaque année 7 ou 8,000 hommes sur l'effectif déclaré apte au service. Il faut enfin tenir compte des vides que vont faire dans les rangs les insoumis qui n'ont pas répondu à l'appel, les déserteurs, les sujets débiles dont les chefs de corps exigent le renvoi, les condamnations et les cas de décès qui surviennent depuis le tirage jusqu'à l'entrée au corps.

Résumons les données qui précèdent et limitons enfin avec précision la catégorie des conscrits admissibles chaque année dans les armées de terre, dont il s'agit ici d'une manière exclusive :

Le nombre total des jeunes gens inscrits sur la liste annuelle étant de	325,000	
ou doit retrancher de la totalité du contingent :		
1 ^o Pour défauts corporels	109,000	} 166,000
2 ^o A la faveur des dispenses légales	57,000	
Le nombre des conscrits considérés comme valides et admissibles se trouve ainsi abaissé à	159,000	
Une seconde élimination est opérée parmi ces hommes; elle comprend :		
1 ^o Les recrues destinées à l'armée de mer.	8,000	} 27,000
2 ^o Les <i>déduits</i> proprement dits	15,000	
3 ^o Les non-valeurs.	4,000	
Il reste, en définitive, une disponibilité de	132,000	

Ce dernier chiffre donne le nombre total des jeunes gens que la France peut fournir pour le service des armées de terre, dans les conditions actuelles du recrutement. Toutes les combinaisons imaginables sont dominées par ces faits.

On est assez disposé chez nous à croire au progrès et à l'es-compter. Bien des gens se figurent sans doute que les années fu-

tures ne manqueront pas de former une population militaire toujours croissante. Il ne serait pas prudent d'y compter. On vient de voir que les derniers états du recrutement correspondent aux naissances de l'année 1843. Eh bien ! la moyenne des naissances masculines antérieures à 1843 est supérieure à celle des années suivantes. De 1839 à 1842 inclusivement (1), il est né dans les 86 départemens français 499,343 garçons, année moyenne ; dans les dix-sept années suivantes (celles que doivent avoir en vue les réformateurs militaires), la moyenne annuelle est tombée à 492,338. Je ne me hasarderai pas à chercher l'explication de ce résultat, en contradiction avec les faits généralement constatés dans le reste de l'Europe. J'admettrai même que l'affaiblissement numérique des naissances a été compensé dans une grande mesure par des améliorations hygiéniques (2). Je m'en tiens à constater sommairement qu'une augmentation du contingent militaire n'est pas probable pour les années qui sont devant nous.

Quel que soit le système adopté, il y a toujours dans l'effectif d'une armée deux portions, dont l'une est nécessairement permanente et l'autre plus ou moins renouvelée. Les organes qu'il faut conserver sont les états-majors, les corps spéciaux, les cadres mobiles et élastiques où les soldats appelés viennent se classer, et enfin les auxiliaires non combattans. Le personnel de ces catégories comporte un minimum d'effectif au-dessous duquel il ne serait pas possible de descendre. Leur recrutement d'ailleurs ne doit pas être considéré comme une charge publique : il se présente toujours, en nombre suffisant pour remplir ces emplois, des gens qui ont adopté l'état militaire par vocation ou comme métier.

La juste proportion à établir entre ces deux élémens est le point essentiel dans le problème à l'ordre du jour. On trouve les élémens de cette évaluation dans nos budgets, où l'on a soin précisément de distinguer en deux groupes les cadres qui sont comme la charpente permanente de l'armée et les soldats proprement dits, dont le nombre peut être plus ou moins augmenté, selon les besoins politiques et le système de réserve. Les cadres sont l'ossature du

(1) Je ne remonte pas plus haut, parce qu'on a commencé en 1839 seulement à compter à part les mort-nés. Voyez l'*Annuaire des Longitudes*, où je puise ces chiffres.

(2) Les progrès de l'hygiène, qui augmentent la durée de la vie humaine, sont constatés chez nous par les diminutions du nombre des décès. De 1839 à 1843, le nombre des décès masculins a été en France de 468,231, ce qui donne 13 6/10^e pour 1,000 individus. — De 1844 à 1851, c'est-à-dire pendant les dernières années de la monarchie et la période républicaine, le nombre des décès masculins est tombé à 415,341, soit 11 7/10^e pour 1,000 individus. — De 1852 à 1860 inclusivement, sous l'influence des deux grandes guerres, le chiffre des décès pour les hommes se sont relevés à 440,006 en moyenne, soit 12 2/10^e pour 1,000 individus.

grand corps; les soldats en sont les nerfs et les chairs. Il est indis-
pensable comme point de départ d'avoir sous les yeux un résumé
de ces arrangemens.

EFFECTIF DE L'ARMÉE FRANÇAISE

(Budget voté pour 1867).

ARMES ET CORPS SPÉCIAUX.	CADRES.			SOLDATS.	TOTAL général des hommes.
	Officiers.	Sous-officiers, caporaux et brigadiers	Compagnies hors rang, tambours, musique, etc.		
État-major général de l'armée	3.799	918	»	»	4.717
Infanterie	10.757	45.192	15.250	174.115	245.314
Cavalerie	3.754	10.747	5.157	40.153	59.811
Artillerie	1.465	6.245	4.408	24.203	36.321
Génie	253	1.129	533	5.043	6.958
Équipages militaires . .	353	1.118	838	3.281	5.590
Gendarmerie	714	4.045	64	16.631	21.454
Services administratifs .	2.010	1.456	124	5.849	9.439
	23.105	70.850	26.374	269.275	389.604

L'effectif officiel de l'armée française comprend donc en ce moment 120,329 hommes dans les cadres et 269,275 simples soldats, en tout 389,604 hommes, auxquels il faudrait ajouter la garde de Paris, comprenant 2,816 hommes, dans la dépense desquels l'état n'entre que pour moitié, et 5,180 enfans de troupe participant aux rations. Cet effectif de paix est combiné de manière à pouvoir être porté à plus de 600,000 hommes en temps de grande guerre. Il était inutile, pour l'usage auquel le tableau précédent est destiné, de conserver une distinction entre la garde impériale et la troupe de ligne, entre l'armée de l'intérieur et celle de l'Algérie, entre les corps français ou étrangers d'origine. Les hommes ont été groupés seulement suivant l'arme et le grade. Il faut faire encore deux remarques importantes : d'abord le prétendu effectif normal exposé ci-dessus n'est en réalité qu'une approximation accommodée aux besoins de l'équilibre budgétaire; cet effectif est toujours augmenté après le vote au moyen des crédits extraordinaires, l'usage a fait loi à cet égard. En second lieu, il est facile de voir que le contingent accordé annuellement par les chambres n'est jamais au complet sous les drapeaux. L'appel nominal de 100,000 hommes, réduit par les diverses éliminations à 88,000, devrait fournir en sept ans 616,000 soldats, sans compter le personnel des cadres; mais on n'incorpore dans les régimens qu'une partie des appelés, les autres sont laissés à domicile, à charge d'aller s'exercer de temps

en temps dans les dépôts d'instruction qui leur sont désignés. Les jeunes gens disponibles, inscrits sur les contrôles de l'armée avec un certain nombre de soldats dont la libération approche, forment ce qu'on appelle aujourd'hui la réserve. Au 1^{er} janvier 1865, l'effectif de cette prétendue réserve se décomposait ainsi : militaires ayant cinq ou six ans de service, 21,474, et jeunes soldats n'ayant pas servi, restant à domicile et appelés de temps en temps à des exercices dans les dépôts, 175,246, total : 194,447. La différence qui existe entre une réserve de ce genre et la landwehr prussienne saute aux yeux. La recherche du procédé qui donnerait une base nationale et vraiment militaire à l'armée française est précisément le problème à l'ordre du jour.

III.

Passons à l'analyse des élémens dont se compose une armée. Le caractère particulier des états-majors est de ne renfermer que des hommes ayant passé l'âge où est dû l'impôt militaire, et qui, loin de songer à changer de profession, considèrent leur grade comme une propriété acquise. On comprend aujourd'hui dans cette classification les officiers-généraux auxquels sont réservés les commandemens, les états-majors spéciaux de l'artillerie, du génie, des places fortes, enfin l'intendance militaire : — en tout 4,717 personnes, entre lesquelles le budget de 1867 partage 21,697,801 francs. On a reproduit dans les *Œuvres de Napoléon III* un article de journal écrit par le prisonnier de Ham, où il est dit : « L'armée n'a point de réserve; elle est encombrée de rouages inutiles et dispendieux; elle a à sa tête cent généraux de plus que les armées de l'empire. » Cela est vrai : les derniers budgets du gouvernement de juillet classaient dans les états-majors 4,165 personnes avec un traitement de 48 millions; c'est juste le double de ce que coûtait l'état-major des armées d'Austerlitz. Un hasard amène sous mes yeux la liste nominative de tous les officiers supérieurs répartis dans les dix armées que la république tenait sur pied en l'an IV. On trouve là par centaines des guerriers illustres dont quelques-uns s'appellent Jourdan, Moreau, Bonaparte, Hoche, Masséna, Kléber, Desaix, Ney, Murat, Lannes, Soult... Il faudrait trop citer. Tous ces états-majors réunis, composés seulement des officiers actifs, ne fournissent que 4,014 noms, et j'imagine qu'ils coûtaient moins encore que les états-majors d'Austerlitz. Il serait sans doute curieux de rechercher pourquoi le corps où se concentrent la pensée et la direction des armées augmente sans cesse, et si ce luxe de personnel est un avantage. On trouverait que les états-majors grossissent plus

dans la paix que dans la guerre, parce qu'on y accorde alors plus de place aux gens de conseil et de théorie que dans les temps d'action. Acceptons à peu près sans trop les discuter les derniers chiffres du budget. Il est à croire que 4,500 personnes suffiraient amplement à tous les besoins d'une grande armée, d'autant plus qu'on remarque actuellement dans les cadres beaucoup d'officiers supérieurs en disponibilité ou même en réserve.

La force et le rôle des armes spéciales sont subordonnés aux combinaisons progressives de la stratégie. Avant que la balistique devînt le ressort principal des batailles, la cavalerie était l'élément essentiel des armées en raison de sa mobilité, de ses élans, de sa puissance de choc. Les hommes de pied, servant autour du cavalier, n'en étaient que les appoints. La mousqueterie, en prenant de l'importance, a condensé le bataillon, qui vomit le feu et abat le cheval à distance. La tactique a roulé dès lors sur le nombre de coups que le fantassin peut tirer jusqu'à ce que l'escadron lancé au galop tombe sur le carré et l'enfonce. Par là s'est introduite une distinction entre la grosse cavalerie, destinée à rompre les lignes de l'ennemi par le choc pendant l'action, et la cavalerie légère, chargée d'éclairer l'armée en mouvement et d'achever la victoire en sabrant les phalanges rompues. A mesure que l'usage du projectile s'est perfectionné, la cavalerie, tenue à plus grande distance, a perdu de son efficacité. Représentez-vous d'une part un escadron pesamment armé et prenant le galop à 300 mètres, et d'autre part le fantassin du siècle dernier, avec son lourd fusil à pierre, tirant à peine trois coups par minute, avec une portée douteuse d'environ 300 pas : 4,000 hommes tireront 3 ou 4,000 coups avant que la cavalerie puisse les atteindre. Supposez à la place du vieux fusil à pierre un excellent fusil-carabine à piston, pouvant fournir plus de coups et portant aisément à 600 mètres : la cavalerie assaillante sera exposée à trois fois plus de balles, et elle ne peut plus déjà s'élancer que contre un carré fortement ébranlé par le canon; mais imaginez la même infanterie munie des nouveaux fusils qui tirent douze coups et plus à la minute ! Il faudrait affronter un vrai déluge de balles pour franchir les 600 mètres; ce serait tenter l'impossible. Ajoutez à cela que la cavalerie est paralysée d'autre façon par l'énorme portée des canons rayés. On est donc profondément ému des expériences dont l'Autriche a fait les frais à Solferino et à Sadowa. La cavalerie française, malgré les glorieux souvenirs qui plaident pour elle, finira par perdre sa cause. On augmentera peut-être les régimens dont l'extrême mobilité fait la force; la grosse cavalerie sera profondément transformée et réduite. On parle de multiplier les corps de dragons destinés à combattre à

piéd et à cheval, en leur donnant un équipement plus conforme à ce double rôle : on leur ôterait surtout le casque à longue crinière et les bottes pesantes, fort embarrassantes pour le combat à piéd. De ces inévitables remaniemens, déjà commencés par un décret du 15 novembre 1865, la cavalerie sortira fort amoindrie.

L'artillerie gagne en importance au contraire à mesure que la force brutale est dominée par la science et que la mécanique joue un rôle plus accentué. Pendant des siècles, le canon est massif, raide, d'un pointage incertain; il est amené en position par des paysans de corvée qu'on arrache à la charrue et dont on prend au besoin les animaux, chevaux ou bœufs. La création des trains militaires spéciaux par le premier consul en 1800 est signalée par M. Thiers comme une lueur de génie. Pendant les guerres de l'empire, la portée efficace du canon ne dépasse pas 5 ou 600 mètres. Quoique infiniment plus mobile que par le passé, l'artillerie est loin d'avoir cette prestesse qui lui permettrait de se déployer ou de se concentrer rapidement selon les besoins de l'action; son rôle est encore subordonné et accessoire : elle est annexée aux grandes masses pour en appuyer les mouvemens, et en définitive, sauf en quelques grandes journées que l'on cite, son effet est plus terrifiant que meurtrier. Sous la restauration, temps de recueillement et d'essais, on règle la spécialité du calibre, on inaugure l'artillerie montée au moyen de ces affûts souples et légers qui entraînent à la fois l'arme, les servans et les munitions. La recherche de l'agilité étant le problème à l'étude, on approche de plus en plus de la solution : l'emploi de l'acier allège la pièce sans lui ôter la solidité. Vient le canon rayé, qui fournit avec sûreté des portées de 1,500 et même 2,000 mètres : résultat inoui; les anciennes combinaisons de la tactique en sont bouleversées. Hier seulement entre en scène le fusil à aiguille; son succès, moins militaire que politique, frappe les imaginations, et on l'a proclamé le roi des batailles. Déjà l'on appelle de ce jugement. Il ne faut pas beaucoup d'instinct militaire pour sentir que les canons rayés, avec la mobilité qu'ils ne cessent d'acquérir, avec leur portée énorme et le privilège de foudroyer l'ennemi en manœuvrant hors d'atteinte, doivent un jour contre-balancer le fusil à aiguille, et que, si l'on parvient, comme il est probable, à précipiter les coups de ces canons en leur appropriant les nouveaux procédés de chargement par la culasse, ils joueront sur le champ de bataille un rôle dominateur. La tendance des hommes de guerre est donc en ce moment d'augmenter la force proportionnelle de l'artillerie de campagne en modifiant son matériel et sa manœuvre dans un sens de plus en plus favorable à une action distincte et indépendante.

Dans quelle mesure la cavalerie doit-elle être amoindrie et l'artillerie développée? On ne le sait pas encore. Admettons par hypothèse que la première soit diminuée d'un quart et la seconde augmentée de moitié. La cavalerie française dans son état actuel comprend 60,000 hommes, distribués en 62 régimens et 360 escadrons. La réduction des cadres à 46,000 hommes, qui suffiraient au besoin pour un nombre d'escadrons (1) égal à celui qui existe aujourd'hui, comporterait un personnel léger pour nos finances en temps de paix et très respectable en cas de guerre avec l'appel de la réserve. — Les destinées nouvelles de l'artillerie, révélées par les dernières campagnes, ont inspiré des travaux curieux concernant cette arme (2), et voici ce qu'il en paraît résulter. En même temps que les pièces de position pour l'attaque et la défense des points fortifiés tendent à prendre des proportions monstrueuses, l'artillerie de campagne va s'alléger en se mobilisant de plus en plus. On composera probablement des batteries de pièces plus petites dont on augmentera le nombre normal. On agencera toutes les parties du service, on combinera le travail et la lutte de manière à économiser le nombre des hommes. Dans ces conditions, avec des cadres portés de 12,000 à 16,000 hommes de grand et de petit état-major, on aurait les moyens de déployer en temps de guerre une artillerie formidable. — Les cadres actuels du génie, si on se reporte aux propositions faites par le gouvernement en 1850, pourraient être fortement réduits. — Les services spéciaux de la gendarmerie n'ouvrent pas carrière aux innovations, et quant aux équipages militaires et aux services administratifs, les réformes, si elles étaient jugées nécessaires, ne changeraient pas beaucoup les chiffres du personnel.

Ce décompte des armes spéciales n'est qu'un acheminement vers la solution cherchée : quelle sera la force de l'infanterie, c'est-à-dire quel sera le rôle de la nation armée? Dans tout système admettant une landwehr sérieuse et posant en principe que tout citoyen sans exception doit à la patrie quelques années de son existence, il y a une difficulté qui consiste à équilibrer la durée du service actif en ménageant à la fois la population et les finances. Si le temps que les jeunes gens valides doivent passer dans l'armée soldée est trop prolongé, vous demandez trop au trésor public, et

(1) Je prends les bases de cette évaluation comme de celles qui suivent dans la loi portant fixation des cadres de l'armée, et votée en 1849, sur la présentation du général d'Hautpoul, ministre de la guerre.

(2) Voyez notamment un *Essai sur l'organisation du personnel de l'artillerie*, par un ancien élève de l'École polytechnique, 1865, travail important auquel j'ai emprunté d'utiles indications.

le système qui devrait être économique devient onéreux. Si au contraire vous abrégiez beaucoup le temps du service, les militaires vous diront que vos réserves n'ont pas fait un apprentissage suffisant, et que votre armée manquera de cohésion et de solidité.

Cette difficulté s'est présentée en Prusse comme ailleurs, et on l'a évidemment éludée en multipliant d'une façon assez arbitraire les exemptions, les ajournemens, les non-valeurs. En 1862 par exemple, sur 1,000 jeunes gens examinés, on en a laissé de côté 124 absens avec ou sans permission. Une trentaine dont les infirmités étaient visibles ont été immédiatement congédiés; 82, supposés de constitution faible, ont été classés immédiatement dans la réserve. Pour 373 autres, la décision a été ajournée à un an après une seconde visite. 26 ont été admis à l'engagement volontaire d'un an, au lieu de deux, à charge de fournir leur équipement. Bref, 116 conscrits ont été déclarés aptes au service, et sur ce nombre 105 seulement ont été versés tout de suite dans les corps de l'armée soldée. Ces renseignemens sur la prétendue universalité du service prussien ont une portée politique qui paraît avoir échappé jusqu'ici à l'attention du public.

En ce qui concerne la France, le point sur lequel il faut d'abord s'entendre est celui de l'apprentissage militaire. Combien faut-il de temps pour former un cavalier, un fantassin, un artilleur? Si vous rassemblez en comité des illustrations guerrières, elles vous répondront comme si le soldat était un virtuose ne devant arriver que par une longue pratique aux finesses de son art. Transportez-vous dans un pays où chacun prend sa part de responsabilité dans les affaires publiques, où existe le droit de réunion, où le port des armes n'est pas interdit aux particuliers, on vous dira qu'il faut deux mois pour faire du citoyen un soldat. En Suisse par exemple, la règle exige 28 jours pour former les recrues au maniement du fusil, et 4 jours de grand exercice pendant les années suivantes, en tout 52 jours pour toute la durée du service dans l'élite, c'est le nom donné à l'armée active : cela paraît un peu court, il faut l'avouer, et cependant trouverait-on un général des grandes armées permanentes qui se chargeât d'envahir la Suisse à nombre égal d'hommes?

La vérité est que les aptitudes militaires se développent au sein des peuples dans un certain rapport avec le milieu politique et la destination des armées. Dans les pays organisés seulement pour la défense, où l'on ne s'émeut que pour des intérêts évidens et généralement sentis, on peut abréger l'apprentissage des armes : chacun sait ce qu'il ferait au besoin, et ce que son voisin ferait comme lui. Cette confiance réciproque suffit à la sécurité commune.

Au contraire, dans les pays où le métier de la guerre constitue une profession spéciale et isolée, où le premier mérite du soldat et la principale condition de son avancement sont d'exécuter sans examen la tâche qu'on lui assigne, il faut que le conscrit se fasse un tempérament militaire par la discipline, et qu'il s'habitue à trouver dans l'engrenage du régiment la force motrice qui ne réside pas en lui-même. De là nécessité d'un apprentissage assez long, nécessité exagérée par les chefs de corps, qui se complaisent dans la perfection des exercices, et puis enfin, quand presque tous les citoyens se sont accoutumés à payer de leur argent pour ne pas payer de leur personne, ils laissent atrophier en eux le premier instinct de notre nature, celui de la défense personnelle, et ils mesurent leur confiance dans l'avenir sur le nombre des hommes enrégimentés et agueris.

Il faut, ce me semble, tenir compte des préjugés sociaux et prendre le milieu entre les tendances extrêmes. Je cherche une autorité qui abrite mon incompetence, et je la trouve dans le rapport qui a servi de base à la loi qui est encore en vigueur, celle de 1832. L'instinct public demandait ce qu'il demande encore aujourd'hui, un service actif à courte durée et une réserve sérieuse. Le rapporteur, M. Hippolyte Passy, prononça ces paroles qu'on recueillit comme un engagement : « Tout rend certain que les fantassins après deux ans et les cavaliers après trois ans d'activité recevront des congés annuellement renouvelés. » Et en effet l'avis presque unanime des hommes spéciaux est que trois ans de service suffisent pour former un cavalier, et qu'il en faudrait moins pour faire un artilleur, puisque souvent en campagne les fantassins sont employés dans les batteries comme auxiliaires. Quant au soldat d'infanterie, la durée de son apprentissage peut varier suivant l'agilité du corps et de l'esprit; deux années sont un maximum suffisant pour les plus lourdes natures, et ce temps devrait être abrégé dans beaucoup de cas par des congés accordés avec discernement. Il ne faut pas croire qu'il suffit de retenir longtemps le militaire dans les casernes pour en faire « un vieux soldat. » Ce qui vieillit le soldat, trop rapidement peut-être, c'est la guerre. — « Nous sommes convaincus, a dit le colonel Guérin dans son mémorable rapport, que, quand on a passé sous les drapeaux le temps nécessaire pour se former aux armes, on a plus à perdre qu'à gagner en continuant plus longtemps la vie de garnison, vie de sujétion, mais peu laborieuse, qui fait plutôt naître des goûts d'oisiveté qu'elle ne prépare aux fatigues et aux privations de la guerre... On n'est pas vieux soldat après sept ans de garnison plutôt qu'avec trois. » C'est un vieux et brave soldat qui parlait ainsi.

Il est à peine nécessaire d'ajouter, tant cela est évident, que plus on réduirait le temps du service actif sous les drapeaux, plus il deviendrait urgent de constituer solidement la réserve. Il semblerait rationnel, dans ce système, de fixer la durée nominale du service à neuf ans, — trois ans dans l'armée active, mais en fait la vie de caserne serait considérablement réduite, comme en Prusse, par les congés multipliés, par les tolérances au profit des hommes suffisamment développés, — trois ans dans une réserve assujettie à des exercices et à des manœuvres assez prolongés pour nourrir en eux l'habitude de l'arme et l'impression de la discipline, — trois ans dans des corps de vétérans sans autre obligation qu'un service sédentaire en temps de crise.

En combinant ces données diverses, nous arriverons à déterminer la composition de l'infanterie et à trouver l'emploi du contingent annuel. 100 régiments à 24 compagnies constitueraient, à ce qu'il semble, une force rationnelle, et en consultant la loi qui règle notre organisation régimentaire, je trouve qu'il faudrait un personnel de 54,000 hommes, depuis les colonels jusqu'aux soldats-ouvriers, pour former les cadres de ces 100 régiments. Or, en conservant seulement 60 ou 70 simples soldats par compagnie, on aurait une infanterie comportant en pleine paix 156,000 hommes simples soldats et pouvant élargir au besoin ses rangs pour en admettre le double. J'évite les détails arides qu'il faudrait multiplier pour montrer comment, au moyen de congés largement accordés, les 132,000 jeunes gens disponibles chaque année pourraient passer tous sous les drapeaux et y faire un stage suffisant. Il sera plus simple de résumer le système par quelques chiffres. Voici donc ce que serait à l'état permanent l'effectif d'une armée active appuyée sur une large réserve nationale.

	ÉTATS-MAJORS ET CADRES.	SOLDATS. — Minimum de l'effectif.	TOTAUX.
États-majors généraux	4.500	»	4.500
Cavalerie	16.000	30.600	46.000
Artillerie	16.000	24.000	40.000
Génie.	1.600	4.000	5.600
Équipages militaires	2.300	3.300	5.600
Gendarmerie.	4.800	17.000	21.800
Services administratifs	3.500	5.800	9.300
INFANTERIE.	54.000	156.000	210.000
	102.700	240.100	342.800

Le tableau qui précède n'est qu'un aperçu, une base d'appré-

ciation offerte au public : elle présente pour l'armée active un minimum d'effectif au-dessous duquel il ne serait peut-être pas prudent de descendre. Le maréchal Gouvion Saint-Cyr en 1818, le maréchal Soult en 1820, reconnaissaient qu'un effectif permanent de 240,000 hommes serait suffisant. Le comité militaire de 1849 proposa, sans réussir à les faire adopter, des combinaisons qui auraient limité l'armée permanente à 284,840 hommes. On a tenu compte ici des changemens survenus dans la stratégie comme dans l'ensemble des faits politiques, et on a admis des combinaisons comportant un effectif de 343,000 hommes en permanence sous les drapeaux. Dans l'hypothèse d'un service de neuf années, — dont trois de service actif avec de larges congés, trois de réserve avec des exercices sérieux, et trois de vétérance, en utilisant chaque année les 132,000 jeunes gens disponibles et avec les services prolongés des états-majors, les engagements volontaires, les auxiliaires étrangers, — la force militaire de la France se répartirait comme il suit :

Armée active au minimum sous les drapeaux	343,000
— complétée par le rappel des congés.	150,000
Réserve exercée, congés mobilisables (toutes pertes pendant le service, autres que la mortalité par fait de guerre, étant déduites)	345,000
Vétérans sédentaires.	341,000
	1,179,000

Ainsi, dans la supposition d'un système qui retiendrait le soldat proprement dit peu de temps sous les drapeaux, mais qui organiserait la nation tout entière pour la défense, la France disposerait de *onze cent soixante-dix-neuf mille hommes* généralement au-dessous de trente ans, sans compter les ressources qu'elle trouverait, en cas de péril extrême, dans les citoyens qui ont dépassé trente ans et sont entrés dans la vraie période de l'énergie virile. On pourrait mettre en mouvement trois ou quatre grandes armées de 150 à 200,000 hommes, chacune avec une cavalerie suffisante pour le rôle attribué aujourd'hui à cette arme et une artillerie plus nombreuse que celle dont on dispose actuellement. Il reste à évaluer les sacrifices en hommes, en argent, en journées de travail, qu'une telle organisation militaire imposerait à notre pays. J'essaierai cette appréciation un peu plus loin en la comparant aux résultats du système opposé.

IV.

Je viens de montrer par aperçu ce que pourrait donner chez nous, comme puissance stratégique, un régime ayant pour principe de

généraliser l'éducation militaire, afin que la nation se transformât au besoin en armée. Le système opposé, je l'ai déjà dit, est celui des armées à service prolongé, formant dans la nation une catégorie spéciale aussi nombreuse que les ressources d'argent le permettent et tenues au complet par des facilités de recrutement à la discrétion du pouvoir. Le type le plus parfait de ce dernier système est la combinaison émanée de la commission militaire et soumise récemment à l'appréciation du public par la publication du *Moniteur*. Ce projet paraît être abandonné : aussi n'ai-je pas l'intention de le critiquer dans le détail ; mais tant que la question restera sur le terrain où elle a été introduite, tant qu'on aura pour thème de concilier une grande augmentation de nos forces militaires avec le maintien du principe actuel, c'est-à-dire avec un service prolongé dans une armée à part et une réserve composée de citoyens n'ayant pas fait séjour sous les drapeaux, tant qu'on cherchera dans cette direction, on aura beau corriger les détails et adoucir les froissemens, on retombera toujours dans les inconvéniens qui ont ému l'opinion et fait avorter le système du *Moniteur*. Des atténuations ont été proposées dans le même ordre d'idées : elles ne changeraient rien au fond des choses. On arriverait toujours à prendre sans exception les jeunes gens valides, à les séparer en deux classes, les uns restant dans l'armée active assez longtemps pour que leur existence entière en soit dérangée, les autres ne pouvant faire, faute d'une trempe militaire suffisante, que des soldats incapables de rendre de bons services, ce qui serait l'exagération du système actuel.

« La France doit pouvoir mettre sur pied une armée de 800,000 hommes, » tel est le point de départ de la commission militaire. Une nécessité non moins évidente, a dit le *Moniteur*, est d'ajouter à ce premier groupe une force sédentaire chargée de protéger l'ordre à l'intérieur, de défendre les côtes et les places fortes pendant que l'armée active est aux frontières. En retranchant des 800,000 hommes actifs la gendarmerie, les ouvriers militaires et les non-valeurs, il resterait environ 720,000 combattans, c'est-à-dire quatre ou cinq armées très respectables : tel est l'idéal du jour qu'on cherchera, je le répète, à réaliser dans quelque combinaison que ce soit. Pour arriver à ces fins, le *Moniteur* a proposé de classer les forces militaires de la France en trois catégories : armée active, réserve, garde nationale mobile. Le service serait de six ans dans chacune des deux premières catégories, plus trois ans dans la garde nationale mobile, neuf ans en tout. Un contingent de 80,000 hommes serait attribué à l'armée active ; mais en même temps la réserve serait divisée en deux bans, dont le premier, soit

40,000 hommes, serait constamment exposé à partir, sans autre formalité que le simple appel du ministre de la guerre pour combler les vides. Cette disposition est celle qui a le plus soulevé l'opinion publique contre le projet, parce qu'elle portait en réalité le contingent annuel à 120,000 hommes.

Ici doit prendre place une observation applicable non-seulement au défunt projet de la haute commission militaire, mais à presque toutes les combinaisons dont on a entretenu le public en ces derniers temps. On accepte comme irrécusables les données du *Moniteur*, on suppose que les 325,000 jeunes Français qui tous les ans atteignent l'âge de vingt ans fournissent 160,000 individus valides, et on classe ceux-ci sans plus d'examen dans l'armée de terre. Or nous avons vu précédemment que l'armée de terre, déduction faite de toutes les exemptions garanties actuellement par la loi, ne peut disposer annuellement que de 132,000 jeunes gens. On pourrait à la vérité se rapprocher du chiffre de 160,000 en revenant sur les dispositions tutélaires de 1832, et saisir un assez grand nombre de conscrits en abaissant encore le niveau de la taille ou en retirant les dispositions prises dans l'intérêt des familles. On commence à dire que des hommes très petits ont souvent plus de vigueur et de prestesse que de plus grands : cela est vrai; on entend dire aussi que des conscrits fiévreux dans leurs villages ou goitreux dans les montagnes se guériraient dans les régimens. Suivant quelques personnes, les fils de veuves, les frères de militaires en service ou morts sous les drapeaux ne devraient pas être indistinctement exemptés : il y a encore du vrai dans tout cela; mais il est prodigieusement difficile en ces matières de poser une limite certaine, et, si l'on doit faire erreur, il vaut mieux accorder plus que moins aux intérêts de famille. Chacun sentira d'ailleurs qu'on n'essaierait pas d'abolir les exemptions consacrées par une longue habitude, tenues pour un droit jusque dans les plus humbles chaumières, sans remuer profondément le pays : on ne pourra modifier à cet égard la loi de 1832 qu'en généralisant d'une manière absolue l'obligation de passer sous les drapeaux et en abrégeant de beaucoup la durée du service, conformément au système prussien.

En prenant pour base une disponibilité de 160,000 hommes, le *Moniteur* nous promettait, après une rotation de six années, une force militaire active dépassant 800,000 hommes, et une garde nationale mobilisable d'à peu près 400,000 hommes, — en tout 1,232,215 soldats. Tel est le chiffre opposé fièrement à la landwehr allemande (1). Avec l'autre estimation, celle de 132,000 hommes,

(1) Le *Moniteur*, en proposant l'incorporation annuelle de 160,000 hommes, n'a

il nous semblerait assez difficile d'obtenir un effectif dépassant 1,179,000 soldats : c'est un chiffre déjà trouvé plus haut; il est naturel qu'on arrive aux mêmes résultats avec les mêmes élémens.

Comment évaluer maintenant ce que coûteraient à la nation l'un et l'autre système d'armée? On ne le peut faire que par analogie et par aperçu. Une armée devient coûteuse non-seulement par les dépenses qui sont mentionnées dans les budgets, mais par le préjudice qu'elle occasionne en détournant un grand nombre d'hommes des travaux producteurs. Dans l'état actuel, l'effectif budgétaire accordé pour 1867 est de 390,000 hommes, ce qui représente 142,350,000 journées de présence passées sous les drapeaux par les soldats de tout rang. La dépense a été réglée provisoirement à 352 millions de francs, et elle comprend, outre l'entretien des hommes, les déboursés de tout genre auxquels une armée donne lieu : achat et nourriture des chevaux, équipemens, armemens, matériel, administration; cela correspond à une dépense de 2 fr. 47 cent. par journée d'homme. Prenons ce dernier chiffre, non pas comme une mesure exacte, mais comme moyen d'évaluation approximative.

Dans les deux types d'armée entre lesquels les réformateurs balancent, le nombre des journées de présence sera déterminé par le rôle qu'on fera jouer à la réserve. Plus seront nombreux relativement les soldats de la réserve qui n'auront à passer que deux mois aux frais de l'état pendant la première moitié de leur service, et un mois seulement pendant la seconde moitié, et moins la dépense totale de l'armée sera lourde. Eh bien! dans la combinaison

donnée aucune explication de ses chiffres, et il est difficile de s'en rendre compte. L'autre hypothèse, celle qui réduit le contingent à 132,000 hommes, suppose un effectif réel, un produit net à verser dans l'armée de terre. Voici au surplus la comparaison de cette dernière donnée avec les chiffres du *Moniteur*.

	Incorporation de 160,000 hommes (suiv. le <i>Moniteur</i>)	Incorporation de 132,000 hommes (effectif réel).
Armée active	417,483	346,000
Réserve du premier ban	212,373	191,000
Réserve du second ban	212,373	191,000
Garde nationale mobile	389,986	366,000
Corps ne provenant pas des appels (états-majors, engagés volontaires, gendarmerie, ouvriers militaires).	»	85,000
	1,232,215	1,179,000

De part et d'autre, on a tenu compte de la probabilité des décès dans un roulement de neuf années, durée totale du service.

proposée par *le Moniteur*, le nombre des jours de présence s'élèverait à 174,835,000, tandis que dans le système d'un armement national, tel que celui qui a été proposé plus haut, le nombre des journées serait de 144,445,000 : différence à l'avantage de celui-ci, plus de 30 millions. Ce premier aperçu donne à penser déjà que les dépenses militaires supportées directement par le trésor seraient accrues d'environ 74 millions par les réformes qui tendent seulement à conserver l'armée actuelle en la fortifiant. Ce n'est pas tout. Les sommes qu'il faut demander directement aux contribuables pour les besoins des troupes ne sont qu'une faible partie des sacrifices qu'inflige aux peuples l'existence des grandes armées. La perte la plus forte, quoiqu'on n'ait pas coutume de s'en préoccuper, provient du temps dérobé aux travaux utiles par le service militaire et du déficit dans la production qui en résulte. Lorsqu'un ouvrier a reçu un salaire de 2 francs pour appliquer son industrie à un objet quelconque, évidemment cet objet aura acquis une valeur vénale bien supérieure à 2 francs : il vaudra 5 ou 6 fr., et peut-être plus. Or, qu'un recrutement exceptionnel stérilise ainsi 30 millions de journées, voilà un déficit dans le revenu national qui ne serait pas estimé trop haut sans doute à 150 millions. C'est ainsi que le militarisme ruine la vitalité des peuples : quand on a fait pendant une série d'années des excès de ce genre, on a recueilli de la gloire, on se croit fort; on ne s'aperçoit pas qu'en amoindrissant la richesse sociale on a affaibli le nerf de la guerre, et quand viennent les grands ébranlemens politiques, on reconnaît, un peu tard parfois, ce que valent sur les champs de bataille les peuples qui ont entretenu plus d'ouvriers dans les usines, plus de laboureurs à la charrue et moins de soldats dans les casernes.

Les systèmes qui ont pour base la nation armée sont donc par nature les moins dispendieux. Je reconnais qu'il ne faudrait pas s'arrêter à de misérables calculs d'argent lorsqu'il s'agit de l'honneur, de l'existence politique d'un pays : la plus chère de toutes les armées serait celle qui laisserait ces grands intérêts en péril; mais je ne ressens pas ces craintes, j'incline même à croire qu'entre les deux systèmes actuellement en cause devant l'opinion, celui qui est emprunté à la Prusse offrirait les garanties les plus solides. Le vice radical des combinaisons qui prolongent le séjour dans l'armée active au-delà de deux ou trois ans est de diviser forcément les enrôlés en deux classes, les uns destinés à devenir de vrais militaires, les autres restant des civils à qui on donnera quelques leçons pour la marche ou le maniement du fusil. Il y a toujours entre ces deux classes la fatalité du tirage au sort, qui asservit les uns et favorise les autres. Il y a le dédain naïf du troupier pour le

civil, et le secret malaise du civil dans le contact avec le troupiér. Quand viennent les jours de péril, le mélange de ces élémens est imparfait, on n'obtient pas tout de suite cette cohésion qui fait la force et l'entraîn d'une armée. Dans le système prussien, c'est autre chose. Bourgeois et paysans, riches ou pauvres, viennent d'abord se confondre dans l'armée active, et c'est un excellent point de départ. Il faut avoir reçu pendant un an au moins et trois ans au plus l'éducation du régiment pour avoir le *droit* d'entrer dans la landwehr : on réclame là comme un droit ce que l'on considère comme un honneur. Ceux qui sont admis dans cette milice vraiment nationale y arrivent brisés à la discipline; ils ont puisé dans la vie commune le sentiment de l'ensemble et de la solidarité dans les efforts; ils ont acquis ce quelque chose du soldat que rien ne supplée sur le champ de bataille, si ce n'est l'exaltation patriotique. Après cela commencent les exercices annuels, non par pelotons dans les cours d'une caserne, mais au grand air et par grandes masses, sous les yeux de concitoyens qui ont été ou seront exercés de la même manière. Cela suffit, on le sent bien, pour entretenir la trempe militaire des premières années. En somme, armée et landwehr ne font qu'un; c'est l'évolution naturelle d'un même corps, et, lorsque vient la bataille, on a, non pas des élémens juxtaposés, mais une force homogène dans son tempérament et dans son esprit. Il y a d'ailleurs un argument auquel les partisans de l'ancien militarisme peuvent difficilement répondre. Si un court passage sous les drapeaux ne suffit pas pour former un soldat, si la landwehr est méprisable, d'où vient que tous les gouvernemens européens, notamment le gouvernement français, sont si fort préoccupés de fortifier leurs armées permanentes et d'emprunter le plus possible à l'institution de la landwehr?

Malgré mon adhésion au régime prussien, je ne suis pas de ceux qui se sont laissé complètement fasciner par la rapidité foudroyante de la dernière guerre. Il est incontestable qu'au premier moment on s'est exagéré la puissance agressive de la Prusse nouvelle. Il se fait une réaction à cet égard. Les cercles où l'on agite les questions militaires inclinent volontiers vers ce point de vue nouveau. — La transformation de l'Allemagne, y dit-on, a été l'œuvre de la politique plus que des armées. La préparation de ce mouvement date de soixante ans. Dès 1807, l'Allemagne, ruinée et humiliée par un conquérant, s'aperçoit que le morcellement de ses forces est la cause du malheur commun; le salut est dans l'union. Partout où l'on ose penser, on recherche les moyens de constituer l'unité, et on s'accorde à reconnaître que la Prusse est par sa nature le centre d'attraction et comme le noyau du fruit à venir. Cette croyance est

professée pendant quinze ans dans les sociétés secrètes; les jeunes hommes sortant des universités en sont tout imprégnés. Enlacé dans la sainte-alliance, le gouvernement prussien trompe la confiance qu'on a mise en lui. Alors le patriotisme allemand rêve et conspire pour une unité démocratique et confédérative comme celle de la Suisse. Avertie par la commotion de 1830, la cour de Berlin trouve bon de faire quelque chose pour les idées du jour : elle entreprend l'unification par l'industrie et fonde le Zollverein, création de génie. Le culte des intérêts matériels assouplit les passions politiques au profit de la Prusse. La confédération germanique est détraquée par le contre-coup de février 1848. Comment se manifeste la révolution? Par la fièvre de l'unité. Le parlement de Francfort, sorti des entrailles populaires, offre encore la couronne impériale au roi de Prusse, et sans un scrupule ou une crainte de celui-ci l'idéal de la *Tugend-Bund* serait réalisé. L'Autriche triomphe un moment par le rétablissement de l'ancienne diète germanique; aussitôt la Prusse jalouse complotte une union restreinte dont elle serait l'âme. Voilà l'Allemagne retombée sous la fatalité du dualisme qui la paralyse. Quand la question d'Orient remue l'Europe en 1855, le peuple allemand est profondément humilié que la guerre et la paix se fassent sans lui. La volonté instinctive de l'unité s'affirme plus que jamais dans les lois communes à tous les états, dans les écrits, dans les relations de commerce. Par qui se fera la fusion? Après Solferino, la Prusse croit avoir enfin trouvé l'occasion d'enlever l'Allemagne à son profit. Le traité de Zurich engourdit cet élan, mais l'idée nationale trouve d'autres voies pour aller à son but. Le *National-Verein* organise son habile propagande au profit de la Prusse. Avec M. de Bismark, les préjugés, les passions de la cour de Berlin, l'outrecuidance de l'aristocratie prussienne, deviennent les ressorts du grand œuvre. Une campagne bien préparée et bien conduite abat l'Autriche. Le dualisme est enfin brisé : la vieille confédération tombe, et la nationalité surgit. A coup sûr, il eût mieux valu que la besogne se fit d'autre façon et par d'autres agens, mais il y a fait accompli. Aurait-on voulu que les peuples continuassent la guerre civile pour détruire ce qu'ils ont désiré et préparé depuis un demi-siècle? Si le résultat n'avait pas été conforme au vœu national, est-ce qu'une seule bataille aurait anéanti toutes les résistances? Encore une fois, le triomphe de la Prusse est plus politique que militaire, et cela est si vrai que M. de Bismark aura grand-peine à faire dans l'union restreinte une étape aussi prolongée qu'il le voudrait.

Les observateurs attentifs disent encore : La Prusse a trouvé devant elle sur les champs de bataille un grand corps dont on s'exa-

gèrait la force et qui était en réalité délabré. Le colonel Favre rapporte ce propos d'un officier autrichien : — Je ne sais comment cela se fait; mais soit en 1848, soit en 1859, aussitôt qu'une guerre éclate, au lieu de se garnir de vieux soldats, nos rangs se remplissent de recrues, tellement que dans la dernière guerre on était obligé de leur apprendre la charge dans les wagons. — Cela vient, pourrait-on répondre, de ce que les états qui n'ont pas de bonnes finances et qui craignent les véritables landwehrs soulagent leurs trésors en multipliant les congés dans leurs armées permanentes, et n'ont des effectifs nombreux que sur le papier. On assure qu'avant Sadowa les distributions de vivres ont manqué aux troupes autrichiennes, et on sait quelles fautes de tactique ont été commises. Pour la Prusse au contraire, la guerre était une conspiration longuement préparée. Chefs et soldats connaissaient le but et y tendaient franchement : l'idéal allemand était leur étoile. L'armement était supérieur; le confort ne manquait pas aux troupes. Voilà bien des élémens de succès, sans qu'il soit nécessaire d'exagérer le rôle de la landwehr et la vertu des fusils à aiguille. En somme, ajoutet-on, les documens abondent aujourd'hui sur la campagne austro-prussienne, elle est connue jusque dans ses menus détails : eh bien ! les divers corps de l'armée active, forts de 394,000 hommes, ne comprenaient que 28,800 hommes de landwehr. Les troupes de cette catégorie étaient nombreuses dans les dépôts et les garnisons, mais celles-ci n'ont pas eu l'occasion de faire leurs preuves. Les fameux fusils à aiguille, qui pourraient user douze cartouches par minute, n'ont tiré en moyenne que sept coups pendant toute la campagne, et enfin le sang a moins coulé de part et d'autre à Sadowa que devant Sébastopol, à Magenta ou à Solferino.

Ainsi parlent aujourd'hui ceux qui essaient de réagir contre l'impression qu'a laissée le triomphe des Prussiens. Je partage leur avis, s'ils veulent dire qu'à un jour donné, dans un de ces grands duels militaires dont l'histoire prend note, le succès ne serait pas indubitablement pour l'armée prussienne, et que, si la cour de Berlin se laissait aller à l'enivrement des conquêtes et se lançait dans des guerres agressives, elle pourrait bien être rappelée à la modération; mais on jugerait fort mal la situation, si on se plaçait pour l'apprécier au point de vue exclusif de la stratégie. Les faits de guerre aujourd'hui sont dominés, et de très haut, par des considérations sociales. Ne nous y trompons pas; notre temps, si fécond en phénomènes inattendus, verra une des plus grandes évolutions de la politique. Les armées permanentes, dans le sens historique de ce mot, s'en vont, et la tendance est d'y substituer des armées nationales, ou, pour mieux dire, l'armement civique des peuples.

Lorsque le système monarchique s'est formé, et avec lui le dogme princier de l'équilibre européen, chaque souverain, ne comptant dans l'ensemble que suivant le poids de sa force militaire, s'appliquait à constituer une armée aussi nombreuse que possible, aussi obéissante à son vouloir que le bras à la pensée. Cette émulation entre les rois est devenue de plus en plus onéreuse aux peuples; elle leur a donné à réfléchir avant même qu'ils eussent le droit de parler. Viurent les applications de la science à la stratégie, qui tendent à développer l'outillage militaire d'une manière ruineuse. On a trouvé en tout pays des ressources prodigieuses pour l'emprunt; mais le procédé devient dangereux, si on en abuse. Les hommes d'état, je parle de ceux qui observent et qui réfléchissent, sentent bien que l'échec d'un emprunt à la veille d'une campagne serait un coup plus rude qu'une bataille perdue. Il a donc fallu songer à restreindre la dépense. On a été conduit ainsi à imiter ce qu'a fait un gouvernement pauvre qui, obligé par sa situation précaire et le rang qu'il voulait garder, d'avoir plus de soldats qu'il n'en pouvait entretenir, imagina de donner l'éducation militaire à toute la nation. L'expérience du système vient d'être faite avec un bonheur inespéré; mais voyez ce qui en découle dans la pratique. Les soldats citoyens, arrachés au métier qui les fait vivre, subissent dans leurs affaires un dommage incalculable; la plupart laissent derrière eux des familles qui mourraient de faim, si on ne venait pas à leur secours. L'état ne pourrait pas en soutenir un si grand nombre; c'est la commune qui doit payer environ 7 francs 50 centimes par semaine à la famille de tout homme mobilisé : charge énorme pour les localités, suspension du travail nourricier; ce serait une perturbation effrayante, si elle se prolongeait !

La dernière campagne a été si rapide, les ressources ont été si bien préparées, l'idée motrice était si bien sentie, qu'on a pu enlever les populations. Serait-il aussi facile d'entraîner la landwehr mobilisée au-delà du Rhin ou du Danube pour quelque intrigue de cabinet, pour quelque fantaisie de politique transcendante? Non assurément. Supposez au contraire l'Allemagne évidemment provoquée, mise en demeure de défendre son domaine. On verrait alors communes et particuliers courir au-devant des sacrifices et entraîner leur gouvernement, s'il faiblissait : l'intérêt personnel leur commanderait d'agir ainsi. Certes il se pourrait qu'une armée envahissante retrouvât au début des journées comme Iéna ou Wagram; mais on sent bien qu'elle n'aurait pas dompté le pays pour cela, et qu'elle finirait par être noyée dans les flots des milices nationales. Malheur dans l'avenir aux chercheurs de querelles et aux envahisseurs! les peuples bien préparés à la défense auront

raison d'eux. Remarquons en effet qu'avec ces groupemens de populations qui mettent en présence ce qu'on appelle aujourd'hui des nationalités, la guerre se fera le plus souvent par grandes masses. Il ne sera plus possible d'entretenir constamment et en assez grand nombre pour les nouvelles éventualités des hommes faisant du combat leur profession exclusive. Voilà pourquoi on cherche à substituer aux anciennes institutions militaires l'armement des populations : c'est une tendance si généralement prononcée que depuis peu de mois les réformes dans cette direction ont été mises à l'étude non-seulement par la France, mais par neuf autres états de l'Europe.

Les observations qui précèdent peuvent être ramenées à peu de mots. Les armées permanentes, ruineuses pendant la paix, s'étant trouvées insuffisantes quand on a craint la guerre, on a reconnu la nécessité de les fortifier par des réserves. Or, si les citoyens appelés à faire partie de ces réserves n'ont pas vécu pendant quelque temps de la vie du soldat dans l'armée active, leur éducation militaire est insuffisante; si on les fait tous passer sous les drapeaux, on est obligé d'abrégier beaucoup le temps du service actif, et alors on entre dans les données du système prussien, système auquel nos états-majors opposent beaucoup d'objections techniques, et que nos divers gouvernemens depuis 1815 ont repoussé par crainte de laisser échapper quelque parcelle d'autorité. Tel est le problème qui est posé chez nous pour la cinquième fois depuis un demi-siècle. Sera-t-il résolu cette fois? Il n'en faudrait pas jurer. Les institutions militaires se combinent tellement avec les arrangemens de la vie privée qu'elles deviennent une partie des mœurs. On n'y peut introduire aucun changement sans une sorte d'assentiment public. A moins de ces grandes explosions qui illuminent soudainement les esprits, il faut que les réformes de cet ordre soient préparées par de longues controverses, que la foule ait le temps de les comprendre et de les accepter. Heureusement que l'urgence d'une décision est moins grande qu'on ne l'a cru après Sadowa.

ANDRÉ COCHUT.

DE L'ÉTAT ACTUEL

DU

CHRISTIANISME EN FRANCE

I. ¹

M. Guizot a publié, voilà déjà quelque temps, la seconde série de ses *Méditations sur la religion chrétienne*; il poursuit vaillamment, et bientôt il aura mis à terme la noble tâche qui lui valut, il y a deux ans, un succès si nouveau parmi tous ses succès, la meilleure gloire peut-être de son illustre vie. Cette profession de foi calme et sereine, lucide exposition des dogmes fondamentaux du christianisme, vus de haut, dans leur simplicité et leur grandeur natives, fut accueillie, on s'en souvient, par les uns avec reconnaissance comme le plus opportun secours, par d'autres, qui auraient pu la combattre, presque avec embarras et respect, si bien que les vivacités de la polémique religieuse en furent pour un moment notablement calmées. C'était de l'essence même de la religion chrétienne que traitait cette première série; quel est le sujet de la seconde?

L'auteur dans sa préface avait ainsi tracé le plan général de l'ouvrage : d'abord l'essence du christianisme, ensuite son histoire, puis sa condition présente, puis enfin son avenir. C'était donc l'his-

(1) Quelques publications émanant du clergé ont vivement accusé dans ces derniers temps la *Revue des Deux Mondes* de tendances matérialistes, anti-religieuses. C'est bientôt dit et assez légèrement dit. On aurait été dans le vrai en disant que les tendances de la *Revue* ne sont pas anti-philosophiques et contraires à la libre discussion. Quoi qu'il en soit, la chaleureuse défense du christianisme que nous donnons aujourd'hui de l'éminent écrivain n'est-elle pas un témoignage (il nous est bien permis de l'invoquer) de l'exagération singulière de ces attaques? Tout au moins la *Revue*, en accueillant de bonne grâce l'éloge du prélat qui récemment la proscrivait, ne saurait être accusée de manquer de vertu chrétienne.

(N. du D.)

toire du christianisme qui nous était promise cette fois. Le plan ainsi réglé avait peut-être un certain avantage. L'histoire du christianisme est aujourd'hui le point d'attaque que la critique antichrétienne veut faire passer pour vulnérable, et qu'elle s'efforce d'entamer. Le public, il est vrai, après un moment de surprise, a déjà de lui-même fait à peu près justice de cette sorte d'agression, ou du moins de nouvelles tentatives, non moins habiles que les premières, ont rencontré une froideur qui semble de bon augure et qui atténue singulièrement la portée du succès précédent. N'était-ce donc pas le cas d'éclairer encore mieux ce public à demi revenu d'un premier engouement, de ne pas ajourner, même à court terme, une réfutation décisive? Nous avons hâte, quant à nous, de voir aux prises avec ces nouveau-venus de la critique et de l'histoire celui qui a vraiment chez nous, voilà près d'un demi-siècle, fondé par son exemple la critique historique moderne. Opposer à leurs légèretés les vraies et sévères lois de la certitude historique, démolir pièce à pièce leurs plus savans échafaudages et mettre à néant leur crédit, n'était-ce pas, en fait de service à rendre au christianisme, un des meilleurs et un des plus urgents?

M. Guizot a pensé qu'il y avait quelque chose de plus urgent encore. Sans renoncer à son plan primitif, à ses quatre séries, il en intervertit l'ordre : c'est à l'état présent des croyances chrétiennes qu'il s'attache aujourd'hui. Plus tard, il reprendra les questions historiques, l'autorité des livres saints, la concordance des Écritures, les discussions techniques et de détail; plus tard encore, il tentera d'entrevoir les perspectives de l'avenir; pour le moment, il n'a qu'un soin, qu'une pensée, il veut savoir ce qui se passe ou, pour mieux dire, ce qu'on croit autour de lui. Mettre en pleine lumière l'état actuel du christianisme, faire le dénombrement, le relevé comparatif des forces qu'il possède et de celles qui lui sont opposées; sommer par là tous les chrétiens d'être en éveil sur le salut commun, leur apprendre à ne méconnaître ni leurs forces ni leurs périls, à se préserver aussi bien d'une sécurité trompeuse que d'un lâche découragement, voilà ce qui le préoccupe, ce qui est son premier souci et ce qu'il tient pour son premier devoir. Comme il le dit lui-même, il va au plus pressé, il se porte où la lutte s'engage, il se jette au milieu du combat.

Nous comprenons cette impatience. Toute question pâlit devant un tel problème; il n'est pas de curiosité plus légitime que celle-là, et l'enquête qu'il s'agit d'entreprendre est à coup sûr la plus grave et la plus émouvante que nous puissions nous proposer; ajoutons qu'il n'en est guère non plus d'aussi complexe et d'aussi difficile.

Ce n'est pas seulement en effet l'état extérieur et apparent du christianisme qu'il faudrait constater, c'est sa vie, son action, sa

puissance, toutes choses que la simple statistique est inhabile à exprimer. Elle peut bien dire quel est maintenant en France le nombre des églises, celui des prêtres, des communautés, des couvens, combien d'enfans reçoivent le baptême, combien de mariages sont religieusement bénis, à combien de mourans les secours spirituels sont offerts et administrés; mais quand ces faits sont établis, quelle en est au fond la valeur? La loi civile a beau n'imposer à personne le choix d'un culte, ce choix, bien qu'il soit toujours libre, est-il toujours sérieux et réfléchi? Tous ceux qui, soit à leur naissance, par l'organe de leurs parens, soit même dans le cours de leur vie et par leur propre volonté, ont à certains jours solennels fait officiellement acte de christianisme, en sont-ils pour cela de bons et de vrais chrétiens? Combien en comptez-vous qui aient su ce qu'ils faisaient, qui n'aient pas simplement obéi à l'usage, et pour qui ce saint engagement ne soit pas aussitôt devenu lettre morte? Pour se former une juste idée des vraies forces du christianisme, ce ne sont pas des registres qu'il faudrait consulter, c'est dans le sein des familles, au fond des consciences, qu'il y aurait à descendre. C'est là qu'il faudrait sonder le véritable état des croyances chrétiennes. L'enquête ainsi comprise cesse d'être possible, nous le reconnaissons : il faut se contenter de données moins exactes et juger seulement sur les faits apparens. Comparez donc ce qu'était le christianisme au commencement du siècle et ce qu'il est aujourd'hui : jugez les deux époques d'après les mêmes bases; des deux côtés, faites la part des fausses apparences, défalquez les croyans apocryphes qui n'ont de chrétien que le nom; si nombreux qu'ils puissent être aujourd'hui, vous n'en serez pas moins forcé de reconnaître que chez nous depuis soixante ans le christianisme a tout au moins repris racine, qu'il a recouvré la vie, et que ses progrès ne sont pas contestables.

Cette résurrection ou plutôt ce réveil, M. Guizot nous en décrit les phases avec une ampleur de vues et un bonheur d'expressions qui font de ce morceau largement développé la plus attachante lecture. Nous n'avons pas dessein d'en tenter l'analyse. Pour ces méditations nouvelles comme pour les précédentes, on voudrait vainement suivre l'auteur pas à pas. Son œuvre seule peut dire ce qu'elle contient; il faut ou la lire elle-même ou renoncer à la connaître. Indiquons seulement le plan qu'il s'est tracé, l'ordre qu'a suivi sa pensée.

Et d'abord, par une division naturelle, le volume se compose de deux parts à peu près égales : l'une qui concerne le christianisme, l'autre qui parle de ses adversaires. Que voyons-nous dans la première? Le récit du réveil chrétien, ou plutôt l'exposé des croyances

religieuses en France pendant les deux tiers de siècle accomplis depuis 1800. C'est une composition qui se suit et s'enchaîne, un vrai tableau d'histoire, en même temps qu'une galerie de portraits d'après nature comme sait les faire M. Guizot, de cette main ferme et concise qui, en quelques mots, caractérise aussi bien les idées que les hommes, portraits pleins d'accent et de vie bien que toujours sobres de ton et contenus d'effet. Il a pu se donner carrière : les modèles ne lui manquaient pas. Évidemment la Providence avait à cœur, dès le début de ce siècle, de réparer presque à vue d'œil ce grand désastre du christianisme, ce cataclysme qu'elle-même semblait avoir voulu ou tout au moins autorisé. Que d'hommes en effet subitement éclos, et tous à la hauteur de la mission qui leur devait échoir ! Quel contraste avec la période précédente, où n'apparaissait plus personne qui fût d'humeur à faire le moindre effort, à rompre la moindre lance pour cette antique religion encore pleine d'honneurs, de richesses et de vie apparente, mais sans crédit, sans action sur les âmes, sans adeptes nouveaux, délaissée peu à peu comme ces vieux édifices qu'un instinct prophétique, avant qu'ils ne s'écroulent, ordonne d'abandonner. Il fallait l'échafaud pour lui rendre la vie ! Ce fut comme un premier symptôme de régénération quand de modestes prêtres, d'humbles religieux, la veille encore insoucians, engourdis, quelques-uns même plus ou moins sybarites, se réveillèrent le cœur aussi intrépide, aussi préparés au martyre que s'ils avaient passé leur vie dans les austérités du désert ou dans la nuit des catacombes. Puis un autre signal plus éclatant et mieux compris allait venir de deux hommes qui, chacun dans sa sphère et selon sa mesure, sont vraiment les premiers promoteurs de ce réveil chrétien. Nous parlons d'un grand politique et d'un grand écrivain, du premier consul et de M. de Chateaubriand, du *concordat* et du *Génie du Christianisme*. Ce rapprochement n'a rien d'artificiel ni de forcé : ce sont bien ces deux hommes et ces deux œuvres qui, à l'entrée du nouveau siècle, ont pris la part la plus considérable à la résurrection des traditions chrétiennes. M. Guizot en parle avec un rare esprit de justice et d'impartialité. N'ayant pour ces deux hommes qu'une médiocre sympathie, et ne dissimulant pas que les deux œuvres ont vieilli à certains égards, et sont un peu passées de mode, il n'en soutient pas moins, et même avec chaleur, que le *Génie du Christianisme*, en dépit de ses imperfections, est un grand et puissant ouvrage, comme il n'en apparaît qu'à de longs intervalles, une de ces œuvres qui, après avoir remué profondément les âmes, laissent derrière elles d'ineffaçables traces. Et quant au *concordat*, si les amis les plus sincères des croyances chrétiennes en

relèvent aujourd'hui avec regret, presque avec amertume, les vices et les dangers, M. Guizot n'en admet pas moins qu'il était en 1802 de la part du premier consul un acte d'intelligence supérieure bien plus que d'esprit despotique, et pour la religion l'événement le plus opportun et le plus nécessaire, la condition du salut. Il croit qu'après dix ans d'orgies révolutionnaires il ne fallait pas moins que la reconnaissance solennelle de l'état pour lui restituer l'influence, la dignité et la stabilité qu'elle avait absolument perdues.

Nous le croyons comme lui, mais non sans nous permettre de certaines réserves. Le concordat fut un bienfait sans doute; on n'en peut contester ni l'opportunité ni la nécessité : pourquoi? Parce que deux ans auparavant le mouvement national de 1789 s'était brusquement transformé en une abdication au profit d'un seul homme. Si au lieu d'accepter ce sauveur, moitié par lassitude, moitié par enthousiasme, la France avait eu l'énergie, au prix d'un suprême effort et de nouvelles calamités peut-être, de se sauver soi-même et de rester maîtresse de ses destinées, les transactions du concordat cessaient d'être un bienfait nécessaire. Le christianisme aurait eu plus de peine, il eût mis plus de temps à recouvrer sa place sur notre sol, il ne fût pas rentré d'emblée, d'un trait de plume et du soir au matin, dans tous ses presbytères, dans toutes ses églises; il les eût reconquis peu à peu, après avoir conquis les âmes; il n'eût rien négligé, sans autre appui que son propre troupeau, pour le rendre plus fort, pour en grossir le nombre; on l'aurait vu se ménager la confiance des populations, se faire accepter par elles comme un consolateur nécessaire, comme un père, un ami, non comme un émigré amnistié, réintégré par tolérance et par faveur, par acte d'autorité, et devenu l'obligé d'un homme et le vassal de son pouvoir. Ce n'est pas tout d'être guéri d'une maladie mortelle; il faut encore que le remède, en triomphant du mal, ne lègue pas à celui qu'il délivre une constitution altérée, une vie languissante. Le concordat nous a guéris sans doute d'une grande plaie pour un peuple, le complet divorce avec Dieu; il a rendu le christianisme à la France, mais il le lui a rendu moins robuste et moins aguerri, moins vivace et moins populaire, moins en état de tenir tête au danger que si les anciennes croyances avaient dû pour renaître se frayer elles-mêmes leur chemin. En religion ainsi qu'en politique, la France se ressent encore, peut-être même se ressentira toujours d'avoir été sauvée par le 18 brumaire.

Ce qu'il faut reconnaître avec M. Guizot, c'est qu'aujourd'hui, quand nous jugeons les œuvres de nos pères qui remontent à plus de soixante ans, nous en parlons bien à notre aise. Les résultats sont là qui nous éclairent. C'est en 1802 qu'il se faut transporter,

devant ces populations sans pasteurs, ces tombes sans prières, ces berceaux sans baptême! Quel chrétien assez fier et assez prévoyant eût alors repoussé comme un présent funeste, au nom de ses croyances et dans l'intérêt de sa foi, un régime qui restaurait le christianisme, et d'un coup de baguette réparait tous ses maux? Personne alors ne se fût permis ce paradoxe, et n'en eût eu seulement la pensée. Ne blâmons donc qu'avec indulgence et mesure ceux qui inventèrent ce compromis; mais les faits qui en découlent n'en subsistent pas moins, et, quand nous constatons l'état présent des croyances chrétiennes, nous ne pouvons pas faire qu'à chaque pas nous ne trouvions en elles les traces encore vivantes de ce défaut d'origine, de cette résurrection par voie d'autorité. De même que le gouvernement de la restauration, malgré ses plus sincères efforts et sa constante bonne volonté, n'a jamais pu se faire absoudre par la France de la compromettante amitié de l'empereur Alexandre et de lord Wellington, de même le christianisme chez nous depuis soixante ans doit en partie ses faiblesses et les préventions qu'il excite à l'honneur d'avoir eu pour parrain l'empereur Napoléon 1^{er}. Recueilli, réchauffé sous l'abri de sa pourpre et devenu son pensionnaire, il a pris malgré lui certains besoins de protection, certaines habitudes de soumission et presque de complaisance qui, le rendant sous nos divers régimes solidaire du pouvoir, lui ont fait partager la responsabilité des fautes et les périls de l'impopularité.

N'a-t-on pas vu pendant ces soixante ans, par un exemple passager, ce qu'aurait gagné la religion à rester vis-à-vis du pouvoir dans des termes moins compromettans et à savoir franchement se passer de ses faveurs? Un gouvernement s'est trouvé plein de respect au fond pour les intérêts religieux du pays et toujours prêt à rendre aux ministres du culte la plus bienveillante justice, mais exposé dès sa naissance aux froideurs et aux hostilités d'un certain nombre de catholiques et d'une grande partie du clergé; ne sait-on pas combien cette attitude est devenue favorable au catholicisme lui-même? Il a passé pendant ces dix-huit ans pour être sans crédit, et par là même il n'a cessé d'en acquérir chaque jour davantage, non pas dans les bureaux et dans les antichambres, mais dans les consciences. On peut dire hardiment que les plus grands et les plus sérieux progrès dont la religion chrétienne ait à se glorifier depuis le commencement du siècle, c'est dans cette période qu'ils se sont accomplis. Nous n'en concluons pas que l'hostilité systématique au pouvoir soit une condition nécessaire à la propagation des idées religieuses: toute guerre intestine est un mal, et nous n'en provoquons aucune; mais il faut au ministère

sacré, pour qu'il ait action sur les âmes, un certain genre d'indépendance allant jusqu'à la fierté, et mettant en complète évidence son détachement des choses de la terre, son oubli des intérêts mondains.

Depuis 1830 jusqu'en 1851, quels que fussent au fond les motifs de son éloignement, de son indifférence, le clergé catholique avait acquis le bénéfice de cette situation. Il avait prospéré et grandi, il s'était concilié, au grand profit des croyances chrétiennes, l'estime, le respect, l'adhésion même d'esprits jusque-là rebelles et dénigrans. Savait-il bien d'où lui venait cette insolite bienveillance? Comprendait-il combien pour sa cause et pour lui elle était préférable aux anciennes faveurs de cour? S'est-il depuis toujours tenu sévèrement en garde contre les tentations qui ont pu l'assaillir? A-t-il persévéré partout à n'encenser que Dieu, à n'adorer que sa puissance? Des enthousiasmes plus terrestres et d'apparence moins désintéressée ne lui ont-ils pas déjà fait perdre une partie du terrain conquis? Ce sont là des questions qu'il est peut-être bon de ne pas approfondir; mais on en sait assez pour comprendre que depuis les quinze dernières années le vice radical du concordat, l'esprit dans lequel il a été conçu, cette prétention d'établir entre le christianisme et le pouvoir absolu une alliance soi-disant naturelle, une sorte de complicité nécessaire, ait soulevé chez certains cœurs chrétiens des objections, des craintes et des antipathies plus vives que jamais.

Nous voici en présence d'un des grands incidens de ce réveil chrétien dont M. Guizot nous retrace l'histoire. Que le premier consul ait relevé les autels, moitié pour obéir aux grandes vues de son génie, moitié pour satisfaire à ses instincts de despotisme: que M. de Chateaubriand ait ému et charmé la société française en lui révélant les trésors d'une poésie chrétienne qu'elle ignorait; que M. de Bonald ait fait aux traditions gouvernementales de l'ancien régime l'honneur de les traduire en théories métaphysiques; que M. de Maistre enfin ait versé dans des flots de fougueuse éloquence des invectives accablantes contre l'esprit de révolution, il n'y a dans tout cela qu'un hommage à de nobles ruines, un cri d'indignation contre les destructeurs, une généreuse tentative de réhabiliter le passé, de le glorifier, de lui rendre la vie: mais les graves questions, les questions de l'avenir ne sont pas encore posées. Ce n'est pas tout d'avoir restauré le christianisme, il faut le faire vivre, le faire vivre en bonne intelligence avec une puissance désormais hors de pair, une force irrésistible, la civilisation moderne. Comment faire accepter par l'église chrétienne, et en particulier par l'église catholique, les libertés de la société civile telle que l'a con-

stituée la révolution française? Comment faire respecter par cette société les justes droits de l'église? Tel est le double problème qui ne pouvait manquer d'apparaître bientôt.

Jusqu'en 1830, on ne fit que le pressentir : la solution n'en avait rien d'urgent. La religion catholique ayant repris sous le gouvernement de la restauration son ancien privilège de religion d'état, il n'était pas question de conciliation, de tolérance réciproque entre elle et la société. C'était de haute lutte qu'on entendait lui faire sa part, et le bras séculier était à son service, sans violence, avec modération, mais non pas sans dommage pour son autorité, pour son empire sur les âmes. Elle avait à la fois les charges et les profits de sa situation privilégiée. Après 1830, ce fut tout autre chose. Les mots religion de l'état disparaissant du pacte constitutionnel, aucun culte ne pouvait plus prétendre à des immunités particulières, à une position dominante. Tous ils avaient les mêmes droits. Quel que fût le nombre de leurs adhérens, du moment qu'ils étaient reconnus et subventionnés par l'état, la loi les tenait tous pour également sacrés, également respectables. Cette neutralité du pouvoir fit jeter les hauts cris à certains catholiques. Pour eux, le privilège était l'essence même, l'état normal, la condition vitale de leur croyance. Les réduire à ce maigre régime d'égalité et de droit commun, c'était plus que de l'indifférence, plus que de l'abandon; c'était de la spoliation, de la persécution. Ils se plaignaient d'autant plus fort que leurs adversaires affectaient de triompher plus bruyamment. Les extrêmes se touchent : de part et d'autre, on croyait fermement que, sans l'appui particulier, sans les faveurs des magistrats et des gendarmes, il n'y avait pour le catholicisme aucune chance de salut, que jamais à armes égales il ne résisterait au choc de ses ennemis; seulement les uns se posaient en martyrs, maudissant l'athéisme du pouvoir et lui imputant d'avance l'inévitable ruine de la foi, tandis que les autres reprochaient à ce même pouvoir ses prétendues faiblesses pour l'ancien culte privilégié, l'accusant de prolonger son existence en le favorisant sous main.

C'est au milieu de ce conflit qu'on vit se former peu à peu un groupe de catholiques envisageant les choses sous un aspect absolument nouveau. Ils étaient jeunes, ils étaient de leur temps; leurs cœurs battaient à ces nobles idées de liberté et d'indépendance dont la France pour la seconde fois paraissait alors enivrée, et qui semblaient la reporter à l'aurore de 89 : chrétiens fervens, sincères et résolus, qu'allaient-ils faire? Devaient-ils sacrifier à leur foi religieuse cette foi politique qui venait d'éclorre en eux? Pourquoi? Qui donc les empêchait d'être à la fois catholiques et libéraux? où était l'incompatibilité entre les principes de l'Évangile et ceux

d'un gouvernement libre? N'était-ce pas du choix libre des fidèles qu'était né dans les premiers siècles le gouvernement de l'église? Le respect de la liberté humaine, l'amour du droit, la lutte contre la force tyrannique et barbare, n'était-ce pas la gloire, l'essence même des croyances chrétiennes? Ceux-là n'avaient-ils pas faussé le catholicisme qui, depuis trois siècles, l'avaient associé et comme identifié à la fortune et aux préceptes de l'ancienne monarchie?

Quand ils se furent bien convaincus que non-seulement il n'y avait rien d'inconciliable entre leur foi et leurs opinions, mais que c'était leur devoir de chrétiens et le plus grand service qu'ils pussent rendre à l'église que de l'arracher à ses tendances rétrogrades et de la réconcilier avec le monde et les idées modernes, ils entrèrent franchement en campagne, déployèrent leur drapeau, formèrent un comité et fondèrent un journal, ne négligeant aucun moyen de propager leurs idées et de grossir leurs rangs. S'ils avaient eu la bonne chance de se choisir un chef non pas plus éloquent, mais d'un jugement plus sûr, moins passionné, moins téméraire que l'abbé de Lamennais; si les nobles esprits, les cœurs d'élite, les merveilleux talents qui se groupèrent autour de lui avaient eu seulement quelques années de plus, moins d'impatience et moins de feu, moins de préventions contre un pouvoir nouveau encore mal affermi et plein d'un tel esprit de la vraie liberté que chaque jour il mettait son existence en jeu pour ne pas attenter au droit de ses adversaires, pour ne pas faire un pas en dehors de la légalité; s'ils avaient compris quels services leur cause en pouvait attendre à la seule condition de ne pas lui demander l'impossible, de ne pas le harceler et le gourmander à tout propos, de ne pas prêter main-forte à ses démolisseurs; en un mot, si le même talent, la même ardeur, la même sincérité, le même dévouement, s'étaient alliés à plus d'expérience, à plus de mesure et de sens pratique, peut-être après trente-six ans cette grande œuvre de la conciliation de l'église et de l'esprit moderne serait-elle mieux comprise et plus avancée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Ce qui a grossi la difficulté et compliqué le problème, c'est la vivacité des opinions que professèrent dès le début les catholiques libéraux. Leur entreprise était déjà bien assez difficile, même en la réduisant à ses plus simples termes! N'était-ce pas assez que de faire accepter par le gros du clergé et des fidèles les résultats définitifs de la révolution, les droits à jamais acquis de la société civile, les bienfaits de la liberté telle que l'avait comprise le gouvernement de juillet, telle que la comprendra tout gouvernement vraiment libre, de la liberté fondée sur la souveraineté de la loi, sur le respect des droits de tous, aussi bien des droits du pouvoir que de ceux du moindre citoyen? Prêcher à des catho-

liques le libéralisme à outrance, sans limite et sans garantie, le libéralisme utopique, absolu, agressif et révolutionnaire, tel que le patronnait *l'Avenir*, l'organe de l'abbé de Lamennais et de ses jeunes amis, c'était tout compromettre, couper court à toute propagande, effrayer ceux qu'on voulait convertir et donner prétexte à l'église, si l'occasion s'en présentait jamais, de se jeter par prudence dans les bras du pouvoir absolu.

Cette même ardeur qui les poussait, en politique, jusqu'à la liberté sans frein les entraînait, en religion, à l'excès de l'obéissance. Jamais ils n'osèrent se passer de l'approbation de Rome, son silence ne leur suffisait pas. Ce silence expectant que le saint-siège aime à garder, non sans raison, chaque fois qu'il est en présence d'une entreprise nouvelle, ils voulurent le lui faire rompre. Il leur fallait un avis explicite, une décision formelle : c'était jouer le tout pour le tout; n'importe, ils n'eurent ni paix ni trêve jusqu'à ce que le saint-père leur eût donné tort ou raison. Puis, quand l'arrêt fut prononcé, quand ils furent censurés, comme on devait s'y attendre, ils durent, sous peine de révolte, se soumettre, courber la tête et renoncer à la lutte, au grand détriment de leur cause. Non-seulement ils avaient perdu leur autorité sur l'esprit de certains fidèles, comme on le vit, lorsqu'au bout de quelques années, las de leur inaction, ils rentrèrent dans la lice, mais ils avaient causé un bien autre dommage : ils avaient fait entrer la cour de Rome avant le temps, sans à-propos et sans nécessité, dans la voie regrettable qu'elle suit aujourd'hui, engagée par ses propres paroles. N'était-il pas possible qu'interrogée plus tard, en d'autres termes, dans d'autres circonstances, elle eût autrement répondu ?

On ne peut donc se le dissimuler, si depuis le commencement du siècle le christianisme a fait en France de grands et de réels progrès, s'il lui est né de vaillans serviteurs, d'illustres champions, s'il a recouvré peu à peu une partie de son domaine, s'il a même à certains égards étendu ses conquêtes, il est un succès qui lui manque, une victoire qu'il n'a pas remportée : l'œuvre commencée en 1830 reste toujours inachevée, la question n'a pas fait un pas; la bonne entente, l'harmonie, ne sont pas établies, la paix n'est pas signée entre la foi chrétienne et l'esprit de notre temps.

Il y a des gens qui s'en consolent : la tentative leur semble chimérique, et rien pour eux n'est moins extraordinaire que le désaccord qu'on voudrait faire cesser. N'a-t-on pas toujours vu cette sorte de guerre entre l'esprit laïque et l'esprit religieux ? N'est-ce pas la destinée du christianisme depuis qu'il est au monde, n'est-ce pas son rôle, sa mission, on peut même dire son honneur que de blâmer et de combattre dans chaque siècle les idées et les goûts

dominans? Pourquoi vouloir changer ce qui a toujours existé? La foi chrétienne est aujourd'hui ce qu'elle était hier, peu tolérante pour son temps : laissez-la faire, il doit en être ainsi. — A quoi nous répondons que c'est jouer sur les mots et se payer d'équivoque que de confondre deux choses aussi parfaitement distinctes, l'esprit du siècle généralement parlant, en d'autres termes l'esprit mondain, ce cortège de passions et de vices toujours les mêmes à toutes les époques sous de légères diversités de formes, et l'esprit de chaque siècle pris en particulier, c'est-à-dire l'ensemble des idées, des mœurs et des institutions qui impriment à la société de chaque époque une physionomie différente. Que le christianisme soit l'adversaire naturel, permanent et nécessaire de l'esprit mondain, des vices et des passions des hommes, qu'il le soit en tout temps, en tout lieu, aujourd'hui comme hier, que lui conseiller sur ce point la moindre innovation fût une méprise et un oubli de sa vraie raison d'être, de sa mission et de sa dignité, rien de plus incontestable; mais prétendre qu'il soit de sa nature incapable de s'accommoder à l'esprit de telle ou telle époque, qu'il ne sache que blâmer et combattre les idées, les tendances, les lois des siècles où il vit, c'est donner aux témoignages de l'histoire, aux faits les plus clairs et les plus authentiques un trop étrange démenti. Comparez donc les derniers siècles de l'empire d'Occident et les premiers de l'époque féodale, sont-ce les mêmes mœurs, le même état de société, les mêmes institutions? Y a-t-il rien de plus dissemblable, de plus contradictoire? Eh bien! le christianisme n'a-t-il pas tour à tour soutenu l'empire jusqu'à sa dernière heure et prêté le concours le plus franc et le plus efficace à l'établissement de la féodalité? Puis, quand le système monarchique a peu à peu pris le dessus et triomphé de l'anarchie féodale, le christianisme s'est-il mis en travers? A-t-il fait à cette nouveauté le moindre obstacle, la moindre résistance? Ne l'a-t-il pas acceptée de bonne grâce? Ne s'est-il pas associé aux idées, aux principes, aux devoirs, à la fortune même, aux grandeurs de la royauté? Ce que nous lui demandons aujourd'hui, c'est de faire une fois de plus ce qu'il a toujours fait, d'accepter sans regret et sans hostilité un changement nécessaire, irrévocable, conforme à la nature des choses et par là même légitime, de traiter en un mot l'esprit moderne d'aujourd'hui comme jadis il a traité tous les autres esprits modernes qui ont successivement apparu en ce monde.

Pourquoi la conciliation lui serait-elle cette fois plus difficile et plus embarrassante? Les idées de liberté sont-elles donc étrangères et inconnues au christianisme? ne les a-t-il jamais pratiquées? N'ont-elles pas au contraire entouré son berceau? n'est-ce pas au

sein même de l'église qu'est né ce système d'élections, de discussion, de contrôle, qui est aujourd'hui l'honneur et la juste ambition de notre esprit moderne? Faire sa paix avec la liberté, s'accommoder à son régime, comprendre et bénir ses bienfaits, est-ce donc absoudre ses erreurs? est-ce approuver ses crimes? est-ce faire la moindre concession au désordre et à l'anarchie? — N'importe, dirait-on; ne mêlez pas la religion aux questions de parti, ne l'intéressez pas à ce genre de querelles. Plus elle s'abstiendra des affaires de ce monde, plus son empire s'affermira. — Nous en tombons d'accord, et tout à l'heure nous-même nous insistions sur cette vérité; mais, si dégagés qu'ils soient de toute politique, de tout intérêt mondain, si absorbés qu'on les suppose par la prière et les bonnes œuvres, les esprits les plus religieux et le clergé lui-même peuvent-ils vivre ici-bas en complète ignorance de tout ce qui s'y passe? Pour s'attaquer aux vices, aux bassesses, aux désordres du siècle, ne faut-il pas qu'ils les connaissent, et de leurs propres yeux? Nous le demandons à ces âmes pieuses qu'effarouche le plus l'association de ces deux mots, libéralisme et religion : trouvent-elles donc mauvais que des voix éloquents condamnent et flétrissent du haut de la chaire sacrée les égaremens de l'esprit moderne, le délire révolutionnaire, ces doctrines impies, la plaie de la famille et de la société? Si la religion doit faire ainsi la guerre à la mauvaise liberté, ne faut-il pas l'autoriser à parler aussi de la bonne? Ne faut-il pas l'encourager à n'en parler qu'en termes bienveillans, à faire valoir ses côtés généreux, à la faire aimer et comprendre? Qu'est-ce donc que le christianisme, et quel sort lui réservez-vous? N'en faites-vous qu'une étroite doctrine, privilège de quelques élus, consolation tardive et solitaire de ceux que sépare du monde ou la vieillesse ou la douleur? Si vous ne lui demandez pas autre chose, s'il vous suffit de le faire vivre tout juste assez pour ne pas mourir, comme une de ces ruines que l'archéologie protège et qu'on tient hors d'usage tout en les respectant, alors séparez-le des générations qui s'élèvent, de cette démocratie qui s'avance à pleins bords; laissez-le s'isoler et vieillir, laissez-le s'enfouir et se complaire dans la louange du passé, dans le dédain du présent, grondeur sans indulgence, chagrin, morose, impopulaire! Mais si, comprenant mieux sa véritable destinée, vous voulez qu'il exerce une action salutaire non pas seulement sur vous et vos amis, mais sur le genre humain tout entier, qu'il entre au cœur de tous vos frères, jeunes et vieux, petits et grands, qu'il les pénètre de l'esprit de justice et de vérité, qu'il les transforme, les redresse, les purifie, les régénère, alors souffrez qu'il leur parle leur langue, souffrez qu'il s'intéresse à leurs idées, qu'il s'accommode à leurs

penchans, sans faiblesses ni flatteries, mais comme un tendre père qui attire à lui ses enfans en se rajeunissant pour eux, en se prêtant à leurs goûts, tout en corrigeant leurs défauts, tout en les détournant des dangers de la vie, et en leur enseignant les voies étroites et sévères de la sagesse et de la vérité.

Que ceux pour qui la foi chrétienne n'est qu'une croyance comme une autre, une œuvre purement humaine, par conséquent mortelle et périssable, se flattent d'en avoir plus promptement raison, s'ils la tiennent isolée de la partie vivante de notre société, séquestrée, pour ainsi dire, dans le cercle des idées rétrogrades et absolutistes; que ceux-là poursuivent de leurs sarcasmes le catholicisme libéral, traitent ses projets de chimères et triomphent de ses échecs, il n'y a rien que de très naturel : ils jouent leur jeu, ils soutiennent leur cause; mais que de vrais chrétiens, de sincères croyans se coalisent avec eux ou tout au moins suivent la même ornière, marchent au même but, repoussant, eux aussi, toute paix, toute conciliation avec l'esprit moderne, se raillant des pacificateurs et s'opposant à leurs desseins comme à des tentatives non pas seulement impraticables, mais coupables, impies, sacrilèges, c'est là plus qu'une erreur, plus que de l'aveuglement, c'est pour l'avenir des croyances chrétiennes un grave et alarmant symptôme.

Il n'y aurait pas à en prendre souci, si un petit nombre de fidèles, quelques esprits chagrins, quelques vieillards moroses s'obstinaient seuls à ces idées : le temps en ferait justice; mais, ne vous y trompez pas, c'est la masse qui penche de ce côté. Les idées de conciliation ne sont encore à la portée que d'une certaine élite. Le groupe où elles sont nées voilà plus de trente ans n'est pas beaucoup plus nombreux, et peut-être est-il moins en faveur, moins soutenu par l'opinion. Que de raisons cependant pour le mieux accueillir! N'est-il pas aujourd'hui tout autrement conduit qu'à ses débuts? Qui peut-il effrayer par ses témérités? En politique, il n'aspire qu'aux libertés les plus modestes; en religion, il n'est ultramontain que dans la juste mesure exigée par la foi. Que lui manque-t-il donc? Sa cause est-elle obscure, mal exposée, mal défendue? Jamais il n'en fut peut-être de mieux mise en lumière. Dieu lui a suscité d'incomparables défenseurs. Quand une idée est patronnée par l'infatigable énergie, la pénétrante éloquence de M. l'évêque d'Orléans, par des maîtres de la parole comme M. de Montalembert, des écrivains comme M. Albert de Broglie et le P. Gratry, quand elle a déjà vu mourir à son service de jeunes et vaillans champions comme Charles Lenormant, Frédéric Ozanam, Henri Perreyve, si elle n'attire pas tout à soi, si elle ne fait pas d'emblée de larges et rapides conquêtes, si elle ne s'empare que de l'approbation des connais-

seurs et n'obtient de la foule que des applaudissemens stériles, il n'y a pas à s'y méprendre, son temps n'est pas venu, les esprits ne lui sont pas ouverts. S'ensuit-il qu'ils soient acquis à la cause contraire, et qu'en dehors de ce groupe il n'y ait contre les lois et les idées modernes qu'hostilité et guerre ouverte, que tous les autres chrétiens acceptent sans réserve les doctrines de certains journaux violemment rétrogrades qui font à la religion le tort de passer pour ses confidens? Non, les masses par instinct échappent aux opinions extrêmes; mais, sans rompre en visière avec les idées modernes, la grande majorité des fidèles les tient pour dangereuses et s'en écarte avec ombrage. Entre la société civile et la société religieuse, les rapports sont froids et contraints : il y a comme un défaut de confiance et de sympathie; le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles vivent en deux camps séparés.

C'est déjà beaucoup trop. Ne comptez point sur un nouvel élan, sur un complet réveil des croyances chrétiennes, sans un retour de sincère harmonie entre l'église et la société. Le désaccord actuel, pour peu qu'il se prolonge, semblerait accuser comme un déclin du christianisme : on pourrait dire qu'il perd pour la première fois et ce discernement des besoins de son époque et cette puissance de rajeunissement qui lui ont valu pendant dix-huit siècles sa longévité sans exemple. Pour que les prédictions qui précédèrent sa naissance reçoivent leur accomplissement, pour qu'il vive autant que cette terre où rien ne vit et ne dure que ce qui change et se modifie, ne faut-il pas qu'il soit soumis à la commune loi, et que, restant au fond toujours le même, lui aussi, au moins à la surface, il se transforme et se renouvelle? Le condamner à l'immobilité de peur qu'il ne s'altère, le pétrifier pour le garder plus pur, c'est prononcer sa déchéance, autant vaut le tenir pour mort. Cesser d'être ou vivre en léthargie, n'est-ce pas à peu près même chose?

D'où vient donc, malgré tant de sujets d'alarme, qu'au fond de l'âme nous nous sentions tranquilles, et qu'à nos inquiétudes se mêle tant d'espoir? Est-ce une foi non raisonnée, un pur instinct qui nous soutient? Non, c'est le christianisme lui-même, le christianisme de nos jours, qui par ses actes nous rassure. Malgré ce désaccord avec son temps qui entrave ses progrès, malgré toutes les plaies dont il souffre, toutes les froideurs qu'il endure, tous les cœurs qui lui sont fermés, partout où il pénètre, il est encore si bien lui-même, si plein de vie et de lumière, il verse de tels trésors de compassion et de tendresse, fait répandre de si douces larmes, enfante de tels dévouemens, qu'évidemment il n'est pas en déclin. L'arbre prêt à mourir ne nourrit pas de pareils fruits, ne porte pas de tels rameaux. Ici la sève abonde et jaillit des racines; une éter-

nelle jeunesse se trahit à des signes certains. Ne les cherchez pas, ces consolans symptômes, ailleurs qu'au foyer domestique ou bien à l'ombre des autels, dans le secret de la maison de Dieu. N'en demandez pas l'expression officielle et publique; ni les institutions, ni les lois, ni les monumens, ni rien d'extérieur, en un mot, dans le mouvement de la vie sociale, ne vous en donneraient un suffisant indice. Sous ce rapport, le contraste est frappant entre l'époque où nous vivons et les siècles qui nous ont précédés. Il y a quatre-vingts ans, pendant que les chrétiens, isolément et pris à part, se détachaient de plus en plus de Dieu, pendant que la croyance en Voltaire régnait au fond de presque tous les cœurs, la société restait extérieurement chrétienne, la religion présidait à tous les actes de la vie commune, les consacrait par sa présence et par ses bénédictions; tout se faisait en son nom, sa souveraine autorité était inscrite et proclamée partout. Aujourd'hui c'est à peine si à longs intervalles, et encore pour des cérémonies où, par vieille habitude, on veut qu'elle figure et qu'elle seule peut d'ailleurs décorer convenablement, on lui concède un simulacre de ses préséances d'autrefois: tout le reste du temps il n'est plus question d'elle, on s'en passe comme d'une superfluité, on l'évite comme un embarras, son nom n'est même pas prononcé. Vous la croyez tombée dans le dernier oubli, déchuë, abandonnée, sans vie et sans honneur; mais ce n'est là qu'une apparence: si vous portez vos regards plus avant, si vous soulevez certains voiles, la condition du christianisme va vous sembler tout autre. Pendant que le monde extérieur lui échappe, le monde de la conscience lui revient. Ce que les institutions lui refusaient, les âmes commencent à le lui rendre. Que d'esprits rebelles ou perplexes qui peu à peu s'inclinent devant lui et bravement lui demandent secours! Que de cœurs fatigués qui déjà lui doivent le repos! Ne voyez-vous pas des familles entières, presque ignorantes jusque-là des douceurs de la foi, qu'un nouveau baptême semble avoir transformées? C'est aux enfans presque toujours que sont dues ces métamorphoses: l'éducation chrétienne qui par eux s'introduit au foyer remonte jusqu'aux parens. La mère apprend les vérités qu'on explique à ses filles, elle s'y attache en les comprenant mieux, et pour les mieux enseigner les pratique; le père lui-même sent la nécessité de ne pas troubler ses fils par la contradiction de ses propres exemples, et, devenu chrétien par devoir, il le demeure par affection.

C'est ainsi que sans bruit, sans éclat, par un travail latent dont les résultats seuls se laissent apercevoir, la foi s'étend et se propage. Il faut bien que ses rangs se recrutent et que les générations nouvelles, par le contingent qu'elles y portent, fassent plus que

compenser les vides que produit la mort, puisque l'enceinte des églises, dans les grands centres de population, devient presque partout trop étroite. Ne parlons pas des jours de fêtes, de ces solennités qui, par l'attrait d'une sorte de spectacle, attirent peut-être autant d'oisifs que de croyans; bornons-nous aux jours les plus modestes, aux offices les moins brillans : pouvez-vous contester que d'année en année ils sont suivis avec plus de zèle et que le nombre des assistans s'accroît? Ne remarquez-vous pas aussi combien d'hommes sont mêlés aux femmes? La présence d'un homme dans une église au commencement du siècle faisait événement : on aurait aujourd'hui trop à faire, s'il fallait encore s'en étonner, et ce n'est certes pas un médiocre triomphe de la foi sur le respect humain que ce retour des hommes dans l'asile de la prière. Bien d'autres nouveautés du même genre pourraient sembler non moins extraordinaires, et par exemple dans nos écoles, dans nos camps, des étudians, des militaires confessant hautement leur foi, dans telle de nos grandes villes non-seulement une magistrature, mais un barreau qui compte en majorité parmi les membres de son conseil des chrétiens pratiquans, un corps de médecine, ce qui est peut-être encore plus rare, où le même calcul donne le même résultat. S'il y avait un profit quelconque à passer aujourd'hui pour chrétien, si nous étions seulement aux jours de la restauration et qu'on eût quelque chance de se faire mieux noter et de mieux servir sa famille en affichant la piété, nous pourrions ne pas tenir grand compte de ce redoublement de ferveur apparente, de ces églises de plus en plus peuplées, de ces saintes communions de plus en plus nombreuses; mais en sommes-nous là, et n'est-il pas d'un bien meilleur calcul, quand on veut parvenir, de se faire aujourd'hui franc-maçon que de se commettre dans quelque conférence de Saint-Vincent-de-Paul? Qu'il y ait encore des hypocrites, de faux dévots, qui le contestent? Il y en aura toujours; mais ce n'est pas le vice à la mode. Il faut par le temps qui court, pour entrer souvent à l'église, avoir vraiment besoin de prier Dieu. Nous défions les plus sceptiques, même en leur laissant toute marge pour critiquer, trier, élaguer autant qu'il leur plaira, de ne pas reconnaître comme de franc et bon aloi les progrès, limités sans doute, mais néanmoins incontestables du christianisme de nos jours. Il est d'ailleurs une pierre de touche qui ne permet guère de s'y tromper : des trois vertus théologiques, la moins facile à contrefaire est celle qui puise à notre bourse et qui nous force à être généreux. Demandez au clergé, ce trésorier des pauvres, ce qu'est aujourd'hui la charité, s'il la croit endormie, languissante, si chaque jour il ne la sent pas plus ardente et plus animée à mesure que dans certaines âmes et à cer-

tains étages de la société les sentimens chrétiens se réveillent eux-mêmes? Demandez-lui si ces largesses ne lui sont confiées que par la vanité et l'envie de paraître, si ce n'est pas plutôt la modestie la plus cachée qui les verse le plus abondamment, signe évident que la source est chrétienne. Sans doute on peut donner, donner beaucoup même sans croire, l'un est plus malaisé que l'autre; mais la vraie charité est comme inséparable des deux vertus dont elle est sœur : celui qui donne bien espère et croit en même temps.

Soyez donc rassurés, la foi chrétienne existe encore; elle vit, elle agit, elle gagne des âmes; elle n'a pas oublié son antique secret, elle peut se rajeunir encore et s'associer aux destinées du monde. Il faut seulement lui en laisser le temps. Si elle hésite à se ranger aux modernes idées, ce n'est ni stérilité ni paresse d'esprit. La faute en est d'abord à ce siècle lui-même, qui s'explique si mal, et ne sait pas encore dire clairement ce qu'il veut. « Les principes de 89, » ce sont des mots bien élastiques. Quel sens leur donne-t-on? comment veut-on les appliquer? Est-ce à la liberté et à ses devoirs sévères, est-ce aux caprices de la démagogie, ou bien encore à l'esprit militaire que le siècle entend appartenir? Le 2 décembre, ce temps d'arrêt dans notre apprentissage des institutions libres, n'a pas laissé non plus que de compliquer les choses et d'ajouter une cause de plus au trouble et aux incertitudes des esprits religieux. Qu'allait faire ce nouvel empire? prendrait-il exemple du premier, et verrait-on la papauté une seconde fois gardée à vue par des gendarmes? N'était-ce pas plutôt la tradition de Charlemagne qu'il se proposait de suivre, et n'apportait-il pas aux croyances chrétiennes un véritable Eldorado? On l'avait si bien dit que la plupart s'y laissèrent prendre; mais tout commence à s'éclaircir : ce n'est déjà plus l'espoir, encore moins la reconnaissance qui enchaîne les croyans et les rend incrédules aux bienfaits de la liberté. Encore un peu de temps, et la lumière sera complète. Si, comme il le faut croire, la vraie destinée du siècle, devenue claire à tous les yeux, se concilie avec les grands principes qui constituent le christianisme et devient un progrès nouveau dans la marche de l'humanité, ne craignez rien, le christianisme n'y sera pas rebelle, il s'en fera le promoteur. Du moment qu'il est encore vivant, qu'il existe autrement que de nom, — et, nous venons d'en acquérir la preuve, ce n'est pas la vie qui lui manque, — l'intelligence ne lui fera pas défaut.

Savez-vous le vrai sujet d'alarme, le vrai péril? C'est que le christianisme n'est pas seul à gagner du terrain. Sans doute il marche, il agit, il travaille; ses progrès ne sont pas contestables : ce qui l'est encore moins peut-être, ce sont les progrès, les conquêtes,

l'ardeur, la confiance de ceux qui le combattent. Étrange contradiction ! ces deux forces sont en présence : ce que l'une paraît gagner l'autre devrait sembler le perdre. Il n'en est rien : de part et d'autre on grandit, on s'avance. A qui restera la victoire ? de quel côté est le progrès réel ? Nous n'avons pas le moindre doute, malgré cette apparente égalité de chances, que les chrétiens, s'ils le veulent, ont l'avenir pour eux ; mais à quel prix ? Il faut le leur dire franchement.

Avant d'en venir à cette confiance, entrons avec M. Guizot dans le camp des anti-chrétiens, estimons-en les véritables forces, examinons la formidable armée dont il s'agit d'avoir raison.

II.

Ce qui distingue aujourd'hui la guerre qu'on fait au christianisme, c'est le nombre et la diversité des doctrines qui lui sont opposées. Ses adversaires se bornaient autrefois à essayer de le détruire, ils cherchent maintenant quelque chose de plus : ils travaillent à le remplacer. De là cette multitude de systèmes qui, chacun à sa guise, en termes plus ou moins obscurs et plus ou moins contradictoires, s'évertuent à trancher les grands problèmes naturels qu'agite le genre humain depuis qu'il est au monde, et que le christianisme a résolu d'une façon si simple, si complète et si lumineuse. La prétention de ces systèmes n'est pas d'être des religions ; ils se flattent seulement de devenir pour l'homme des guides suffisants, de lui expliquer l'énigme de ce monde, de pourvoir à tous les besoins de son cœur et de son esprit. Comme ils n'exigent ni sanction, ni pratique, ni responsabilité, comme ils sont indulgens et faciles pour les faiblesses de la nature humaine, on comprend qu'ils soient en faveur. Ils ont leurs croyans, leurs adeptes, disons-le même, leurs dévots. C'est là un des caractères de l'incrédulité moderne : en même temps qu'elle nie, elle affirme. Rien de plus rare de nos jours qu'un véritable incrédule, ne croyant absolument à rien, combattant la foi chez les autres et s'en abstenant pour lui. Nos incrédules d'aujourd'hui croient tous un peu à quelque chose : outre l'antipathie qu'ils ont vouée au christianisme, et qui est pour eux comme une foi commune, ils ont chacun leur foi particulière : les uns croient au panthéisme, les autres au rationalisme, ceux-ci au positivisme, ceux-là au matérialisme, sans compter tant d'autres ramifications de ces doctrines principales qui ont toutes aussi leurs croyans. Nous ne voulons pas dire que les anti-chrétiens se soient tous affiliés à la philosophie, que chacun ait sa secte, sa bannière, son *credo*, nous verrons même tout à l'heure que les plus dangereux

peut-être sont ceux qui ne philosophent pas, ceux qui n'opposent aux progrès des saintes vérités qu'indifférence et inertie; mais ce n'en est pas moins un fait étrange et digne d'attention que l'écllosion simultanée de tous ces systèmes anti-chrétiens. Isolément, il n'y a pas à s'en préoccuper : ils ont au fond si peu de nouveauté, si peu de consistance! Vus d'ensemble, ils forment comme un front de bataille qui ne laisse pas que d'être imposant. Aussi nous comprenons que M. Guizot, voulant se rendre compte des forces anti-chrétiennes, prenne à part chacun de ces systèmes et s'arrête à les interroger; mais on méconnaîtrait, ce nous semble, sa plus évidente intention, si l'on voyait dans les esquisses qu'il en trace autant de réfutations en règles et de traités *ex professo*. Il n'a voulu que donner la mesure de ces divers systèmes en les faisant passer sous la toise du sens commun. Discuter plus à fond, c'eût été un hors d'œuvre : il avait mieux à faire, et sa préface sur ce point avait clairement annoncé sa pensée. Peu importe après tout que ces systèmes soient jugés de l'une ou de l'autre façon, le résultat reste le même : qu'on les effleure à la surface, qu'on en pénètre les secrets, qu'on en sonde l'appareil scientifique, l'opinion qu'on s'en fait ne peut guère varier. Ils gagnent même à n'être qu'entrevus. Plus on les creuse, plus on en met à nu les frêles fondemens, les lacunes et les misères, l'impuissance et la vanité. Encore un coup, ce n'est pas de ce côté qu'il y a beaucoup à craindre. Certains esprits peuvent s'y laisser prendre; la contagion ne peut chez nous s'en étendre bien loin. Les ténèbres du panthéisme, les rêves de l'idéalisme, les sécheresses du positivisme, les froideurs du rationalisme, les grossièretés du matérialisme ne séduiront, n'entraîneront jamais la masse des esprits français. Il y a là plus de bruit que de danger réel; seulement l'ensemble de ces systèmes, si discordans, si opposés qu'ils soient entre eux, par cela seul que contre le christianisme ils sont tous également hostiles, devient une puissance dont il faut tenir compte. Ils font faisceau : c'est quelque chose de nouveau, c'est une coalition, une ligue qui n'appartient qu'à notre temps.

Est-ce à dire que le christianisme ait jamais manqué d'ennemis, et d'ennemis concertant leurs attaques? Sans remonter bien haut dans son histoire, à ne parler que du siècle dernier, n'est-ce pas une ligue aussi, et une ligue anti-chrétienne, si jamais il en fut, que ce concert de tous nos beaux esprits enrôlés par Voltaire pour affranchir le monde des superstitions religieuses? Peut-être même ce mouvement du XVIII^e siècle semble-t-il au premier abord plus violemment anti-chrétien que celui de nos jours. On y sent plus le parti-pris, il va plus droit au but. Ses armes sont légères, mais il en use à tout propos, sans trêve ni relâche. C'est un feu roulant

d'ironie, une pluie de sarcasmes; rien ne résiste, personne ne riposte; la peur du ridicule ferme la bouche aux plus hardis : le sauve-qui-peut est général, la terreur se fait par le rire. Aussi quels résultats! quel désastre! Les autels renversés, tout culte anéanti, le clergé dispersé, traqué ou mis à mort, une nation entière sans temples, sans pasteurs, sans lien visible avec le ciel! N'est-ce donc pas assez? Que voudrait-on de plus?

On ne veut pas mieux faire, on veut que l'œuvre dure; on prétend en finir avec le malade, couper court à toute guérison, à toute résurrection possible. De même qu'après 1848 ces fougueux démagogues qui avaient cru l'occasion propice à démolir la société se consolait de leur échec en proclamant bien haut que, si pareille chance s'ouvrait jamais pour eux, ils sauraient en user autrement et ne manqueraient pas leur coup une seconde fois, de même nos destructeurs de religion se gardent bien d'imiter leurs pères, qui n'ont fait, disent-ils, les choses qu'à moitié. Le persiflage, l'ironie, sont des moyens usés, des armes trop légères, qui blessent et ne tuent pas : c'était bon pour entamer la guerre, il faut d'autres engins pour la mener à fin. Le public a d'ailleurs changé depuis soixante ans de caractère et d'habitudes. Il est devenu, à ses dépens, plus réfléchi, plus sérieux : on a plus de peine à le faire rire, et pour lui la plaisanterie n'est pas toujours un argument. Bien plus, on lui devient suspect à badiner sur toute chose, et peu s'en faut qu'on ne le révolte au lieu de le séduire. Il faut s'accommoder à sa nouvelle humeur, il faut le prendre par son faible, et son faible aujourd'hui est qu'on le traite en homme et non plus en enfant.

La science, voilà le grand moyen! La science est le seul guide, la seule autorité que les esprits de nos jours acceptent tous de bonne grâce. Cela se comprend : ils lui voient faire de tels miracles, elle répand sur l'humanité des biens si manifestes, elle ouvre à l'homme de telles perspectives, et confirme si incontestablement son droit de souveraineté sur ce monde qu'il lui doit en retour de se soumettre à ses arrêts, de lui garder obéissance et de ne pas rougir de l'hommage qu'il lui rend. Mais entre les mains de ceux qui le veulent soustraire à toute autre croyance, le détourner de toute soumission à une autorité plus haute, à l'invisible souveraineté du créateur de toutes choses, quelle arme redoutable que cette foi de l'homme en la science! Aussi, pour être apte aujourd'hui à s'enrôler avec honneur parmi les adversaires des croyances chrétiennes, pour y jouer un rôle, agir sur les esprits, troubler les consciences, ce n'est plus assez d'avoir quelque talent, une plume élégante et moqueuse; il faut être savant, ou tout au moins passer pour l'être, ce qui est plus facile, beaucoup moins rare, et partant beaucoup plus dange-

reux. Si le christianisme en effet n'avait affaire qu'aux vrais savans, aux grands esprits, la science et lui ne seraient jamais en véritable désaccord. Les soi-disant contradictions, les faits inconciliables disparaissent à mesure qu'on s'élève à certaine hauteur, dès qu'on ne prend plus les mots seulement à la lettre, qu'on en saisit l'esprit et qu'on remonte au point où le malentendu commence. La science ainsi comprise et pratiquée n'est pas seulement inoffensive au christianisme et aux Écritures, elle vient à leur aide et leur rend témoignage, donnant parfois à certains faits en apparence fabuleux un caractère presque historique. Ainsi Cuvier a confirmé par la plus rigoureuse induction tirée de faits incontestables tels récits de la Bible que jusque-là les croyans seuls acceptaient par pure obéissance, que les indifférens tenaient pour très suspects, et dont les grands docteurs du XVIII^e siècle aimaient à faire des gorges chaudes. Le malheur veut que pour un de ces génies conciliateurs par clairvoyance, pour un Cuvier, un Kepler, un Leibniz, un Newton, vous avez des milliers d'esprits qui ne voient que les apparences, se butent aux contradictions, et, souvent même sans malice, ne font servir le peu qu'ils savent qu'à la ruine des saintes vérités. Or ceux-là sur la foule ont autant de crédit, peut-être plus, que les véritables maîtres : c'est avec eux que le public est en commerce continuel; ils sont nombreux, ils sont partout, dans toutes les professions; la race des demi-savans fait le fond de la race humaine, sans compter ceux qui, plus habiles, mais cherchant le succès à tout prix, même au besoin dans le scandale, empruntent à la science le vernis nécessaire à mettre en vogue leurs écrits. Tout cela constitue une façon nouvelle de faire échec au christianisme, une méthode qui rajeunit les traditions de Voltaire. Les mieux intentionnés s'y laissent prendre : c'est l'appât qu'il leur faut, un appât sérieux; on ne parle qu'à leur raison, ils croient se rendre à l'évidence. Que voulez-vous? ce ne sont pas des contes qu'on leur fait, des épigrammes qu'on leur débite; on ne se joue pas d'eux, on ne leur dit pas le mot pour rire : ce sont des faits, des faits palpables. Tant pis pour les croyances chrétiennes si ces faits les mettent à néant! Peut-on s'inscrire en faux contre les lois de la science? n'est-elle pas la vérité?

Voilà la moderne tactique : point de moquerie, point d'impudence, un grand air d'impartialité; ce n'est plus une escarmouche, une surprise, c'est un siège, un siège en règle : on investit la place, on s'avance, on chemine avec l'autorité et sous l'abri de la science. Ce n'est pas tout. L'expérience du dernier siècle inspire encore bien d'autres précautions, d'autres ménagemens. On reconnaît maintenant que notre pauvre nature humaine n'a pas encore

fait d'assez grands progrès, même en France, pour se sentir heureuse et fière de ne croire absolument à rien. C'est une infirmité dont le temps la pourra guérir, mais une infirmité avec laquelle il faut compter. Peut-on faire par exemple que la plupart des cœurs de femmes ne soient obstinément soumis au besoin de prier et de croire? L'homme lui-même, sous le coup de certaines douleurs, ne sent-il pas un cœur de femme naître et s'éveiller en lui? Quand la mort le sépare de ceux qu'il aime, quand il survit et quand il souffre, peut-il ne pas chercher, les yeux levés au ciel, un peu de force dans l'espérance? Ces penchans, ces instincts peuvent sembler étranges, absurdes même si l'on veut; ils sont indestructibles, et c'est perdre sa peine que de prétendre les supprimer. On le sait aujourd'hui, et les habiles en profitent. Faire table rase une seconde fois, renverser les autels, persécuter les prêtres, œuvre de dupes! C'est de ses propres mains préparer d'inévitables réactions et la résurrection certaine de tout ce qu'on veut détruire. Il n'y a plus que quelques fous, quelques enfans perdus qui prêchent ces vieux moyens. Au lieu de heurter de front le besoin de croyance, mieux vaut s'en emparer, le flatter, lui offrir de séduisantes transactions. Pourquoi s'en prendre au christianisme? Pourquoi le battre en brèche ouvertement? Pour plaire aux libertins? N'est-on pas toujours assuré de les avoir pour soi? C'est aux chrétiens candides qu'il s'agit de complaire. Loin donc de laisser voir contre le christianisme la moindre arrière-pensée, il en faut exalter les beautés, faire de son fondateur un portrait admirable, le reconnaître pour le modèle de toutes les vertus, le type de toute perfection, trouver en en parlant de ces accens qui vont au cœur, et pour prix de ces touchantes concessions demander quoi? Un léger sacrifice, un modeste *erratum* au texte des Évangiles, un simple changement de la valeur d'un mot ou plutôt l'abandon habile et raisonnable d'un titre sans valeur, d'un parchemin usé, d'une lettre de noblesse purement nominale, de la soi-disant divinité de cet homme admirable! Pourquoi tenir à cette fiction? Renoncez-y, nous serons tous d'accord. La raison n'aura plus rien à dire : avec vous, nous nous inclinons devant ce merveilleux mortel, et, si vous voulez, même nous l'appellerons divin sans que cela tire à conséquence. Nous vous passerons l'épithète, si vous nous concédez le dogme.

Voilà comment avec du savoir-faire, avec un certain mélange de scepticisme philosophique, de rêveries mystiques et de zèle affecté pour les idées chrétiennes, on espère aujourd'hui saper le christianisme. Le procédé n'est pas nouveau. L'année même où Constantin dans sa toute-puissance semblait par son édit assurer à l'église la paix et la sécurité, un seul homme, avec quelques

paroles, jetai la foi chrétienne en bien d'autres périls que les licteurs et les bourreaux de ses plus farouches persécuteurs. Lui aussi prétendait ne faire la guerre à Jésus-Christ que par amour pour sa doctrine, ne le dépouiller de sa divinité que pour mieux assurer son triomphe, mieux propager ses bienfaits, et rendre en même temps la foi moins difficile et la raison plus satisfaite. C'était exactement la même transaction qu'on croit inventer aujourd'hui. Et telle est la puissance de ces doctrines énervantes, que, même en ces temps de foi encore jeune et vivace, le monde s'y laissa prendre. Un demi-siècle à peine après la mort d'Arius, la contagion avait gagné l'Orient tout entier, une partie de l'Occident, et en dehors de l'ancien monde romain tous les peuples barbares récemment convertis. Transportez-vous à ce moment de crise où se jouait la destinée du monde, cherchez à deviner ce qui allait arriver : à ne consulter que les lois humaines, les calculs de probabilités, le christianisme n'était-il pas perdu? Son adversaire avait pour lui la faveur de Constantin lui-même, l'adhésion ardente de son fils, toutes les forces de l'empire, tous les ressorts par qui le monde se laissait encore gouverner. Pour maintenir la foi, pour sauver du naufrage la divinité de Jésus-Christ, il fallait un miracle, une sorte de révélation nouvelle, une autre prédication de saint Paul. Ce miracle, il eut lieu. Ce qu'un homme avait fait, un homme le défit : Athanase eut raison d'Arius; mais le christianisme n'avait pas moins failli périr, et l'arianisme moderne peut très bien se flatter qu'il aura cette fois meilleure chance, qu'un Athanase, un Basile, un Grégoire, un Jérôme, ne seront pas toujours là pour foudroyer ses argumens et reconquérir le monde au profit de la vérité. Ses menaces, ses prédictions sinistres ne sont donc pas de pures forfanteries : le danger est réel; l'hérésie de nos jours dispose d'auxiliaires qui doublent sa puissance. Ce n'est plus corps à corps, en champ clos, avec les armes purement théologiques qu'elle combat l'orthodoxie : la lutte est générale; tout le monde s'en mêle, toutes les armes font feu. Une coalition formidable s'acharne contre la foi; les sciences naturelles étroitement comprises, les sciences métaphysiques orgueilleusement conduites, la critique historique habilement romanesque, autant de forces qui font faisceau au profit du nouvel arianisme. Ne voit-on pas que cette ligue est autrement puissante et fait d'autres blessures que les frivolités railleuses du dernier siècle? Ce n'est plus seulement par la tactique et l'armement qu'elle est en notable progrès, le sol lui-même, le terrain de la lutte est également changé à son profit. Chrétiennement parlant, on peut dire que la société est aujourd'hui démantelée. Tous les abris, toutes les positions qui appartenaient

au christianisme il y a cent ans dans l'état, dans les institutions, dans les mœurs, tous ces moyens de crédit, d'influence et de légitime résistance qui lui étaient acquis par un droit séculaire, et dont ses adversaires, même en le chansonnant, ne songeaient pas à le déposséder, il n'en reste plus trace. Le niveau séculier a passé par-dessus. C'est en rase campagne qu'il s'agit maintenant de soutenir l'assaut.

Si dans de telles conditions, en face de tels périls, les chrétiens n'ouvrent pas les yeux, si l'instinct de la conservation ne les pousse pas à s'entendre au moins sur les points essentiels, sur les dogmes fondamentaux de leur foi, si à tant d'efforts conjurés ils n'opposent encore que leurs divisions et leurs discordes, nous le disons sans la moindre hyperbole, il faut se voiler la face, considérer ce monde comme ayant fait son temps, et la civilisation, malgré ses apparens triomphes et ses hautaines espérances, comme frappée au cœur et menacée d'un prompt déclin.

En sommes-nous donc là? Non, cent fois non, si nous le voulons bien, si nous savons comprendre la grandeur du péril, ce qu'il a de vraiment neuf, et ce qu'il faut aussi pour le vaincre de jeunesse et de nouveauté.

III.

Et d'abord point de méprise entre chrétiens. N'allez pas croire que le catholicisme soit seul en cause, que lui seul excite des colères, et que la guerre ne soit faite qu'à lui. C'est le christianisme lui-même, la foi chrétienne tout entière, sous toutes ses formes, qu'on se promet d'anéantir. Toute secte protestante qui prend au sérieux l'Évangile, sans réserve et sans restriction, est pour le moins aussi suspecte que le pur catholicisme. Il n'y a de tolérance et d'amnistie que pour le christianisme qui ne croit pas en Jésus-Christ, celui dont certains pasteurs, en chaire évangélique, font aujourd'hui publique profession. Les protestans éclairés et sincères n'ont sur ce point aucun doute. Ils ont fait du chemin depuis le xvi^e siècle : sans être dans leur foi ni moins zélés, ni moins ardens, ils ne croient plus que l'antechrist et l'église romaine soient une seule et même chose. L'antechrist maintenant, c'est l'ennemi commun : veut-on lui résister, il faut serrer les rangs; ce n'est pas le temps des discordes entre frères. Les protestans amis de l'Évangile, quelque nombreux qu'ils soient dans certains états de l'Europe, savent ce qui leur manque de cohésion et d'unité; ils sentent que pour la chrétienté le vrai rempart sera toujours cette puissante église contre laquelle on s'acharne aujourd'hui. Pendant que tous les coups portent sur elle, ils respirent, elle les met à l'abri : qu'on

la renverse, ils sont à découvert. De là chez les plus clairvoyans cette sollicitude pour tous les intérêts chrétiens sans distinction, et cette solidarité défensive qui semble vouloir naître entre ceux qui sur le fond des choses sont animés de convictions communes.

Par malheur ce bienfait tout moderne, une des rares conquêtes qui dans l'ordre moral pourraient honorer notre temps, n'est pas encore très répandu. Chez ceux-là mêmes que révolte la coalition anti-chrétienne, l'idée de s'entr'aider, de s'unir, de se coaliser aussi, d'ajourner les querelles intestines, de se prêter main-forte entre frères, ne fait, il faut le dire, que de faibles progrès. L'habitude, les préjugés, l'esprit de secte, sont de telles puissances! Si quelques-uns s'en affranchissent, — si une certaine élite qui voit les choses de plus haut se plaît à pratiquer ces idées tolérantes, la foule les suit-elles? et l'élite elle-même ne donne-t-elle jamais que des exemples généreux? Si c'était seulement parmi les catholiques qu'on remarquât cette tendance à l'exclusion, cette aversion du schisme poussée jusqu'à l'oubli des premiers intérêts de la foi, bien des gens s'en diraient peut-être moins surpris qu'affligés, non que le catholicisme sainement compris et pratiqué autorise un tel oubli du véritable esprit de charité; mais pour le catholique, s'il va trop loin dans cette voie, on peut invoquer une excuse : il a pu croire qu'en s'isolant, en évitant le contact de l'erreur, il faisait acte d'obéissance et se rendait plus agréable à Dieu! Tandis que pour le protestant quel prétexte invoquer? Lui qui affirme si haut son droit de croire comme il lui plaît, peut-il s'effaroucher que son prochain en fasse autant? L'intolérance qui chez l'un nous afflige sans beaucoup nous surprendre, chez l'autre nous révolte. Comprenez-vous un protestant instruit, lettré, sain d'esprit et de cœur, professant de généreux principes, poussant même jusqu'à l'énergie l'amour et le respect du droit, et qui, dès qu'on lui parle de concéder aux catholiques ce qu'il croit juste et vrai pour tout le genre humain, le droit d'exercer leur culte avec la liberté et dans les conditions que ce culte réclame, pousse un cri de haro, fait appel à la force brutale, admet sans sourciller qu'elle tranche ces questions et d'avance en sanctionne et légitime les arrêts, parfaitement sensé sur toute autre matière, déraisonnable sur celle-là, et parlant au XIX^e siècle de l'église romaine comme un inquisiteur du XVI^e aurait parlé de l'hérésie? Quel étrange spectacle et quelle leçon d'humilité! Est-il plus accablante preuve de la misère de notre esprit?

Le rôle est pourtant si beau pour le protestant de nos jours qui veut servir le christianisme et prendre corps à corps ses véritables ennemis! tout conspire à lui donner créance, tout semble préparé pour ajouter à ses paroles comme un surcroît d'autorité. Ces jalousies, ces mesquines colères, il les ignore, il les oublie. Il veut faire

trionpher la divine parole, en démontrer l'éternelle vérité, la transmission séculaire, à quoi bon contester à l'église catholique les droits qu'elle s'arroe? Pourquoi lui faire d'insidieuses questions, de captieuses querelles? Au lieu de raviver ces insolubles procès, ne fait-il pas mieux de chercher sur quels points l'accord subsiste encore, quels dogmes ont échappé à toute controverse, survécu à toute rupture? Ces dogmes, il s'y attache; ils sont pour lui le cœur, le fond même de la foi, la base d'un christianisme de paix et de concorde que tout vrai chrétien ne peut s'empêcher de défendre, puisque nécessairement il le doit professer. Que la réforme, il y a trois siècles, ait eu sa raison d'être, sa cause providentielle, qu'elle fût l'aiguillon qui pour sauver la foi devait stimuler le sommeil de l'église, s'ensuit-il, quand les temps sont changés, que la conduite doit rester la même, que, pour sauver aujourd'hui cette même foi chrétienne, un chrétien, parce qu'il est protestant, soit tenu d'épouser les haines de ses pères, de ne combattre que ce qu'ils ont combattu, et, devant l'incendie nouveau qui menace la chrétienté, de se croiser les bras, parce que c'est avant tout sur le catholicisme que les flammes semblent se diriger? Laissez-le répudier cet absurde héritage, laissez-le rompre avec cette routine. Non-seulement il faut qu'il s'abstienne envers l'église catholique de toute attaque, même indirecte, de tout reste d'acrimonie, par la simple raison qu'il fait campagne avec elle et qu'on ne tire pas sur ses alliés; il lui doit plus encore, plus que des égards, plus que des ménagemens, il lui doit éclatante justice. C'est à lui d'exposer avec franchise et loyauté les grands côtés, les beautés, les splendeurs de ces traditions dont il est séparé. Des restrictions et des réserves se mêleront à ses éloges, tant mieux, son témoignage en aura plus de poids. Soit qu'il rappelle les services rendus, soit qu'il se porte fort contre les calomnies, à ne dire que la pure vérité, même atténuée, il fera plus pour le catholicisme qu'un panégyriste attitré.

Ce n'est pas tout : pour tenir tête au faux esprit philosophique, nulle position n'est meilleure que la sienne. Il n'a pas à lutter contre les préventions que soulève l'obéissance présumée au principe d'autorité, et, quand il professe hautement et sans réserve sa croyance aux faits surnaturels, il produit un tout autre effet, il est autrement écouté, on compte autrement avec lui que s'il n'avait pas ses coudées franches en matière de libre examen. Qu'est-ce donc lorsqu'à ces avantages de situation s'en ajoutent de tout personnels, lorsque ce protestant est un puissant esprit rompu aux plus grandes affaires et conservant au déclin de la vie, outre les trésors amassés de l'expérience et du savoir, les fécondes ardeurs du jeune âge. Dès lors s'explique ce qu'il y a de particulier dans ces *méditations* de M. Guizot : ce n'est pas un livre religieux comme un au-

tre. Les meilleurs prêtres, les plus onctueux prédicateurs, les plus profonds théologiens ont un défaut irrémédiable : ils sont religieux de profession; les vérités qu'ils soutiennent semblent être leur patrimoine, et en plaidant la plus sainte des causes ils n'ont l'air que de plaider pour eux, tandis qu'un historien, un philosophe, un homme d'état, et avant tout un esprit libre qui, après mûr examen et longues réflexions, non sans combat, non sans effort, est devenu chrétien, et qui démontre à la clarté du jour, par preuves surabondantes, que ni son esprit ni sa raison n'en souffrent le plus léger dommage, que le penseur et le chrétien vivent chez lui sans peine, dans la meilleure intelligence, voilà de quoi donner courage à bien des gens, dissiper bien des doutes, affermir bien des hésitations; c'est à la fois le meilleur des sermons et la plus sûre des propagandes.

Comptez pourtant que des voix discordantes se mêleront au bienveillant concert qui doit accueillir un tel livre. Il y aura des récalcitrans, il y en aura d'abord parmi les réformés. Cette largeur de vues, cette suprême tolérance, n'y seront pas du goût de tout le monde. L'auteur s'entendra dire : — Vous nous abandonnez, vous êtes catholique d'esprit et d'intention; soyez-le tout à fait. — Pauvre querelle assurément, triste façon de reconnaître le dévouement le plus fidèle, les services les plus signalés. En fait d'ingratitude, l'esprit de secte est passé maître. Aussi ne soyez pas surpris qu'autour de l'urne électorale qui quelquefois les rassemble, tous les protestans de Paris n'aient pas toujours à cœur d'exprimer à M. Guizot, par un vote unanime, leur juste et respectueux orgueil de le compter dans leurs rangs. N'oublions pas d'ailleurs que, si ces *méditations* ont le tort pour quelques protestans d'être trop catholiques, certains catholiques en revanche les voudraient encore moins protestantes. Nous ne disons pas que les catholiques même les plus exclusifs ne soient au fond du cœur pleins d'estime et de reconnaissance pour une œuvre aussi évidemment utile à la cause du christianisme; seulement cette estime et cette reconnaissance, ils ne s'y livrent qu'à leur corps défendant. Ils louent très haut les intentions et le courage de l'auteur; quant à l'œuvre elle-même, ils ne se bornent pas à mettre prudemment dans l'ombre les points de dissidences, ils laissent malgré eux percer d'inopportunes objections. Nous nous permettons de leur dire que ce n'est pas là comprendre les circonstances où nous sommes et le besoin suprême d'alliance et de concorde qu'impose au christianisme la formidable guerre allumée contre lui. Que dans les temps ordinaires, quand il n'y a de lutte engagée que sur les questions de forme et non sur le fond des choses, les croyans se complaisent à n'accepter, à ne glorifier que les écrits où résonne le pur et fidèle écho de leur foi, rien de mieux :

chacun alors dans la république chrétienne peut se permettre de veiller aux intérêts de sa province plutôt qu'à ceux de la patrie ; mais quand on est en face et sous le coup d'une invasion, tout change : c'est le salut commun qui est la première loi. Il n'y a plus ni couleurs, ni nuances, il n'y a qu'un drapeau qui pour tous doit être également sacré. C'est le moment d'appeler franchement, à bras ouverts, les auxiliaires, quels qu'ils soient, dont on peut se promettre un sérieux concours. Ne vous y trompez pas, les chrétiens, même unis et marchant tous d'accord, ne suffiront que tout juste à leur tâche ; car ils n'ont pas seulement à repousser des attaques, — s'en tenir à la défense serait être à demi vaincus ! — Ils ont à marcher en avant, à envahir, à subjuguier les âmes. Le monde est à reconquérir une seconde fois, et quel monde ! plus léger, plus frivole, plus endormi peut-être qu'il y a dix-neuf cents ans !

Encore un coup ce n'est pas la guerre anti-chrétienne dont il faut nous préoccuper. Cette nuée de systèmes, ces rêves, ces chimères, ces combinaisons malades, ces désordres philosophiques n'ont rien qui nous effraie. Le spectacle en est triste, mais ce n'est pas du sommeil. A cette activité fébrile vous pouvez opposer une saine activité, vous pouvez en avoir raison, sans compter que vos adversaires eux-mêmes vous font la partie belle et infirment les coups qu'ils veulent vous porter. Quelle timidité au fond de leur audace ! comme ils ont peur de leurs énormités ! comme ils reculent devant les plus directes, les plus inévitables conséquences de leurs doctrines ! comme ils crient à la calomnie dès qu'on leur présente un miroir où la laideur de ces doctrines est reproduite au naturel ! Laissez-les parler et écrire, ils provoquent d'accablantes réponses ; laissez-les altérer l'histoire et les Écritures, c'est leur autorité, leur crédit qu'ils altèrent : ils sont pris à leurs propres embûches. Tout ce qui agite et secoue les esprits, tout ce qui les éveille même en les irritant tourne au triomphe de la vérité ; il n'y a de profitable à l'erreur que l'insouciance, la torpeur, l'engourdissement des âmes. Et c'est là par malheur la plaie qui nous dévore, la vraie maladie du siècle. N'essayons pas de le dissimuler, les ravages en sont trop manifestes. Autant l'impiété proprement dite, malgré ses apparens progrès et les éclats de son cynisme, ne fait en ce moment chez nous que de rares prosélytes, autant l'insouciance se propage, s'étend et s'acclimate. C'est une contagion : quiconque en est atteint ne vit plus que de la vie terrestre, n'est absorbé que par les soins, les affaires, les plaisirs de ce monde ; les grands problèmes de notre destinée, ces merveilleux mystères, notre tourment et notre honneur, n'existent plus pour lui ; il ne connaît, il ne cultive que ses instincts frivoles et grossiers ; la partie divine de son être est en

complète léthargie. Ça et là, même au milieu de ces indifférens, vous rencontrez encore quelques cœurs agités, quelques esprits perplexes. La perplexité est à l'insouciance ce que le crépuscule est à la nuit, une lueur incertaine qui lutte avec les ténèbres, tantôt vaincue, tantôt victorieuse. Rien de moins assuré que ce genre de victoire. Les esprits perplexes vous échappent encore plus vite que vous ne les prenez. N'importe, plutôt à Dieu que cet état de l'âme fût notre plus grand mal ! C'est à l'insouciance, c'est-à-dire au néant, à la mort, que tout nous pousse et nous entraîne !

Vous demandiez tout à l'heure quel est l'état présent du christianisme en France : comptez ceux qui occupent les deux camps opposés où un reste de vie se manifeste encore, ici pour attaquer, là pour défendre la foi chrétienne; puis en dehors de ces deux camps voyez, que reste-t-il ? Une innombrable foule, inerte, inanimée, sorte de grand désert, véritable Mer-Morte qu'aucun être vivant n'habite. Voilà le monde qu'il faut reconquérir, voilà ceux qu'il faut se disputer. Comment agir sur eux ? comment les émouvoir ? comment s'en emparer ? Le secret de l'avenir est là.

Cherchez donc, essayez : quel est sur les insoucians le moyen d'action le plus sûr ? Sont-ce les pratiques de haute piété, les écrits destinés à l'édification des croyans émérites ? Espérez-vous que d'un seul bond vous en ferez des fidèles accomplis, que vous les lancerez dans la sainte ferveur ? Ne parler que la langue de la pure dévotion, ne pas sortir du diapason des sacristies, c'est perdre votre peine. Montez sur les hauteurs, faites briller ces vérités universelles devant lesquelles tout être doué de raison qui se recueille et réfléchit se sent forcé de fléchir le genou. C'est en montrant dans toute leur grandeur, dans toute leur beauté primitive, les bases de la foi qu'on peut séduire certaines âmes à venir y prendre un abri. Or c'est en cela justement que ces *méditations* excellent. Elles portent la lumière sur les sommets mystérieux, qui, pour les engourdis, semblent enveloppés d'impénétrables brumes. On peut dire qu'elles les leur révèlent et leur inspirent une secrète envie de les connaître de plus près. En un mot, si ce livre n'a pas le don, à peu près impossible, de satisfaire à la fois dans chaque communion tous ceux qui sont en possession d'une croyance définie, il a une vertu plus précieuse et plus rare, dont nous parlons à bon escient pour en avoir nous-même vu plus d'un témoignage, il touche les indifférens.

C'est déjà beaucoup, mais il faut plus encore. Un livre, quelque puissant qu'il soit par le style et par la pensée, ne peut, dans la crise où nous sommes, que préparer les voies. Pour entrer plus avant, pour agir sur la foule, pour l'arracher à son sommeil, il faut

plus que des livres, il faut des actes, des exemples, d'éclatans témoignages, d'incontestables preuves d'abnégation, de dévouement, de charité, de sacrifice. Voilà les prédications qui réveillent les âmes, voilà les armes qui triomphent du monde, si léger, si frivole, si endurci qu'il soit. Jadis elles l'ont vaincu sous la toge romaine, sous le sayon barbare; seules encore aujourd'hui elles peuvent le dompter. — Que demandons-nous là? Y pensons-nous? — La prédication par les œuvres! l'apostolat des premiers temps! de vrais apôtres, d'héroïques confesseurs, au besoin des martyrs! En ce temps-ci! Est-ce possible? — Pourquoi pas? — Quelle est la contradiction, la disparate, la surprise qu'on ne puisse attendre de ce temps? N'est-ce pas sa destinée que d'aller à tous les extrêmes, d'être ardent pour le mal et même pour le bien, d'obéir tour à tour, souvent même à la fois, aux courans les plus opposés, aux principes les plus inconciliables? C'est justement parce qu'il semble tombé presque au dernier degré de la mollesse et de l'affaissement, parce que vous le voyez descendre de jour en jour plus bas, qu'il y a chance pour lui de quelque élan sublime. La Rome impériale était-elle donc moins corrompue, moins efféminée, moins docile, alors que s'élevaient dans l'ombre, sous son sol, les vengeurs et les restaurateurs de la dignité humaine, les futurs maîtres du monde? Rassurez-vous, même en ces jours de doute et d'égoïsme, ce n'est pas une chimère qu'une grande et vraie résurrection du christianisme en France. Non-seulement ce miracle est possible, on peut dire qu'il est nécessaire.

De deux choses l'une en effet : ou il faut supposer que nous touchons à la dernière phase du développement de l'humanité, que la décadence aujourd'hui commencée sera la dernière, qu'elle n'aura pas, comme tant d'autres avant elle, son temps d'arrêt, sa renaissance, qu'une pente continue nous entraîne irrésistiblement à la ruine et à l'abaissement de notre race, ou il faut de toute nécessité trouver moyen de restituer aux masses populaires la foi religieuse. Que sert à la démocratie d'avoir cause gagnée, d'être bientôt souveraine maîtresse du globe entier, si elle est hors d'état de maintenir et de régler sa conquête, faute de pouvoir soi-même se régler et se gouverner? La démocratie sans croyances, sans frein religieux, sans autre garde-fou que la morale indépendante, c'est un torrent déchainé, c'est l'anarchie, le despotisme, le retour à la barbarie. Et d'un autre côté ce frein sauveur, quand il est vermoulu, comment le remplacer? Ne crée pas qui veut une foi religieuse. C'est folie seulement de le tenter. Ces chimériques créations ne pourraient jamais être que d'impuissantes parodies. A quoi bon rêver l'impossible? Pourquoi chercher si loin ce qu'on a

sous la main? Cette foi nouvelle qu'on attend, qu'on espère, qu'on appelle à grands cris, elle est là, nous la possédons; c'est le christianisme lui-même, toujours neuf, si nous savons comprendre ses éternelles clartés, si nous savons nous-mêmes être nouveaux. Ce n'est pas l'objet de la croyance qu'il faut renouveler, c'est la routine des croyans. Le christianisme au fond est aussi jeune qu'à son premier jour; il n'a de vieux que ce qui n'est pas lui, cette rouille terrestre dont peu à peu l'ont revêtu ses interprètes, ses ministres, ses serviteurs de tous les temps. Il faut l'en délivrer, il faut lui rendre son aspect et sa vertu première. Comment faire? User pour le rétablir des moyens qui jadis ont réussi à le fonder. Le parti est rude et violent. Pas de milieu pourtant : toute autre tentative serait illusoire et vaine. Rester dans les moyens termes, ménager les abus, flatter les habitudes, n'améliorer qu'à la surface, c'est faire du christianisme un de ces édifices qu'on soutient en les étayant et dont on bouche les lézardes : autant vaudrait le laisser choir. Pour lui rendre la vraie puissance, la vraie stabilité, pour qu'il puisse braver encore une longue série de siècles, il n'y a qu'un moyen, reprendre l'œuvre franchement à nouveau.

Que l'église s'arme donc de courage; qu'elle recommence comme elle a commencé, aussi modestement et aussi saintement; qu'elle soit chaste, austère, laborieuse, savante, intelligente et libre, sans goût pour les honneurs, sans souci des richesses, prodigue de ses peines, de son sang, de ses larmes, aussi indépendante, aussi fière vis-à-vis des puissans qu'indulgente et tendre pour les faibles, aussi étrangère aux superstitions, aux pratiques étroites, à tout vestige d'idolâtrie, qu'ardente et sincère dans sa foi! Qu'elle s'avance ainsi armée, s'acheminant pas à pas, allant aux âmes, aux âmes seules, et le monde lui appartient une seconde fois. Ne craignez pas de mécomptes, les mêmes causes auront mêmes effets; seulement hâtez-vous, ne perdez pas une heure, l'instant est solennel. Que ce cri : l'église recommence, ne soit pas un vain mot; que les effets ne s'en fassent pas attendre. Ne croyez plus honorer Dieu en dressant pour lui dans les airs d'orgueilleuses coupes, en le logeant dans des palais étincelans de marbre et d'or; c'est à la crèche, c'est à la grotte de Bethléem qu'il faut convoquer les pasteurs. Que tous les vrais chrétiens, tous les fils de l'église le sachent bien et se le disent : c'est d'eux que tout dépend, c'est par eux que tout est possible, c'est sur eux que tout repose; ils ont entre leurs mains non pas seulement le sort de leur chère et vénérée croyance, mais l'avenir du monde civilisé.

L. VITET.

LA

GÉOGRAPHIE DE PRÉCISION

EN AFRIQUE

I. *Verification and extension of Lacaille's arc of meridian at the Cape of Good Hope*, by Sir Thomas Maclear, 2 vol. 1866. — II. *Géodésie d'une partie de la Haute-Éthiopie*, par M. Antoine d'Abbadie. Paris 1860-1866. — III. *Geographische Mittheilungen*, von Aug. Petermann. Gotha 1861-1866.

L'existence de l'homme tient au sol terrestre par mille racines. Pour s'affranchir de la glèbe à laquelle il est attaché de naissance, il n'a qu'un moyen : l'étudier, l'explorer, la transformer suivant ses besoins, comme un bon propriétaire étudie et transforme son domaine. La liberté intellectuelle est à ce prix : pour la conquérir, il faut d'abord nous mettre en règle avec les conditions extérieures qui entravent notre vie matérielle; il faut les connaître, en avoir conscience, nous en rendre compte à chaque instant. D'ailleurs, quoi qu'on en dise, la pensée ne franchit pas l'espace quand les jambes ne l'ont pas devancée; en d'autres termes, les conquêtes de la géographie ont été nécessaires au progrès de la civilisation.

C'est de deux manières que l'homme parvient à se rendre maître de l'espace, à rapprocher les distances et à faire disparaître les barrières naturelles qui séparent les peuples : par la connaissance de plus en plus exacte de la surface du globe et par le perfectionnement progressif des moyens de transport. L'un ne va pas sans l'autre. A mesure que le monde connu s'est agrandi, que d'intrépides explorateurs ont étudié les ressources que nous offrent les climats lointains, le besoin de communications plus sûres, plus faciles

plus rapides s'est fait sentir, et l'homme s'est associé la vapeur. La géographie en a profité; mais ce n'est pas, tant s'en faut, une débitrice insolvable : elle rend plus qu'elle ne reçoit. La navigation de long cours repose sur les cartes marines, elle dépend de la connaissance des vents, des courans et des écueils; le tracé des grandes routes qui sillonnent toutes les parties du monde n'aurait pas été possible sans une détermination préalable et très précise des positions d'un grand nombre de lieux. C'est ainsi que depuis Christophe Colomb la science pure est toujours venue en aide au commerce pour rapprocher les nations et les mettre à même non-seulement d'échanger leurs marchandises, mais encore de mêler leurs mœurs et leur sang. Grâce aux cartes géographiques autant qu'à la vapeur, l'océan a perdu son immensité, les rivières ont abrégé leur cours, les montagnes sont devenues des barrières moins infranchissables que celles qu'élevaient entre les peuples les haines politiques et le fanatisme religieux. L'ancienne capitale des césars communiquera bientôt avec l'ancien pays des barbares à travers l'épaisseur des Alpes; les mers qui autrefois séparaient deux mondes sont aujourd'hui leur lien le plus sûr; les îles les plus isolées au milieu de l'océan sont devenues des étapes du commerce, des entrepôts, des colonies, et pour ainsi dire des pied-à-terre de la civilisation. « Le cap de Bonne-Espérance, que la marine du Portugal avait mis près de cent ans à atteindre, a dit Carl Ritter, n'est plus à cette heure qu'une escale pour nos paquebots; une frégate parcourt ces quatre mille lieues en moins de deux mois. » New-York est presque un port anglais et Liverpool un port américain. La laine et les blés d'Australie déterminent les cours au marché de Londres, le prix du coton dans les États-Unis fait monter ou baisser le prix du pain en Europe.

Cette conquête de l'espace, ce contact mutuel et incessant de toutes les nations du globe sont dus en grande partie, on ne saurait le méconnaître, aux progrès de la géographie. Cependant les problèmes qu'elle doit résoudre deviennent de jour en jour plus compliqués, plus ardu. A mesure que nos connaissances s'étendent et se complètent, ce qui reste à faire paraît plus vaste : hier est tatonné par demain. Il ne nous suffit plus de savoir que la terre est un sphéroïde aplati aux deux pôles; nous voulons en connaître avec la dernière précision les axes, la circonférence, la surface et les inégalités accidentelles. Les positions des observatoires et des autres points de repère qui servent de base aux cartes géographiques ont été déterminées en latitude et en longitude avec un soin extrême, et néanmoins on y trouve sans cesse à reprendre et à corriger.

Nous sommes loin du temps où le médecin Fernel mesurait la

longueur du méridien avec les roues de son cabriolet sur la route de Paris à Amiens. Aujourd'hui, on veut que la précision soit poussée à ses dernières limites; les observations réputées les plus exactes sont refaites à nouveau : on a contesté l'exactitude des travaux de Méchain, de Biot et d'Arago, qui ont eu pour objet la mesure de la méridienne qui traverse la France; l'observatoire de Paris a repris la détermination d'un grand nombre de points où ces astronomes avaient fait leurs observations. Des travaux du même ordre viennent à peine d'être achevés ou sont encore en voie d'exécution sur beaucoup d'autres points du globe; nous n'en citerons qu'un : la révision de la triangulation de Lacaille au cap de Bonne-Espérance par sir Thomas Maclear, dont les résultats viennent d'être publiés aux frais de l'amirauté anglaise. De leur côté, les voyageurs qui vont explorer des contrées encore inconnues comprennent enfin la nécessité de s'initier aux observations astronomiques et aux procédés d'arpentage qui leur permettent de tracer leur itinéraire avec une précision mathématique. Au lieu d'évaluer simplement par heures et journées la longueur du chemin qu'ils ont parcouru, ils s'attachent à observer des latitudes et des longitudes toutes les fois que les circonstances le permettent. Lorsqu'ils font l'ascension d'une montagne, ils en déterminent la hauteur; s'ils franchissent une rivière, ils cherchent à en mesurer la largeur et à en évaluer le débit. Le chronomètre qu'ils emportent avec eux les invite sans cesse à remplir leur devoir envers la science; l'aiguille qui chemine sur le cadran leur dit : Le soleil vous attend, préparez-vous à l'observer. Un voyage d'exploration sans itinéraire exact est presque considéré comme une expédition manquée; la géographie réclame sa dime d'usage. Cependant ici comme ailleurs il y a des accommodemens; chacun fait ce qu'il peut, et la science accepte avec reconnaissance le plus maigre tribut. Les uns s'acquittent en rapportant deux ou trois latitudes : c'est déjà quelque chose, pourvu qu'ils ne fassent pas comme ce voyageur qui détermina avec soin la latitude d'un arbre dans une plaine; l'arbre pourri, le travail était à refaire. D'autres vont plus loin : ils observent la lune pour avoir une longitude. C'est plus difficile, et les résultats, neuf fois sur dix, ne valent rien; mais le dixième, qui est bon, nous dédommage. Enfin il y a des voyageurs aussi habiles que les astronomes de métier, qui savent tirer parti de toutes les ressources dont la science dispose, et qui parviennent à dresser une carte exacte du pays qu'ils ont exploré. Personne en ce genre n'a poussé les choses aussi loin que M. Antoine d'Abbadie, qui a profité d'un séjour de douze ans dans la Haute-Éthiopie pour établir la topographie et l'orographie d'une vaste contrée à l'aide de méthodes nouvelles qui

méritent d'être connues. M. d'Abbadie a le premier exécuté une triangulation en pays sauvage. Il est parvenu par ce moyen à multiplier presque indéfiniment ses positions astronomiques. Nous essaierons de donner ici une idée générale de ses procédés; mais, avant d'en parler, nous raconterons brièvement l'histoire d'une autre triangulation, celle qui fut commencée par Lacaille au cap de Bonne-Espérance en 1750, et qui n'a été achevée qu'un siècle après, par sir Thomas Maclear.

I.

Nicolas-Louis Lacaille ou l'abbé de La Caille, comme l'appelaient les historiens de l'Académie des Sciences, était né à Rumigny, près de Reims, en 1713. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, mais sa vocation l'entraîna vers les sciences exactes; il devint un des plus grands astronomes de son temps. Lalande a dit de lui qu'il avait fait à lui seul pendant la durée de sa vie (qui ne fut que de quarante-neuf ans) plus d'observations et de calculs que tous les astronomes contemporains réunis. Delambre l'appelle « le calculateur le plus courageux et l'observateur le plus zélé, le plus actif, le plus assidu qui ait jamais existé. » Émerveillés de l'habileté qu'il avait montrée en coopérant aux mesures qui avaient pour objet la description des côtes de France, les Cassini lui confièrent en 1739 la vérification de la grande méridienne de France. Dans le courant d'une année, il avait terminé ses mesures entre Paris et Perpignan; l'année suivante, il les acheva au nord de Paris. Pendant son absence, sur sa réputation, on le nomma professeur de mathématiques au collège Mazarin, emploi qu'il a rempli jusqu'à sa mort. En 1741, âgé de vingt-huit ans, il fut élu membre de l'Académie des Sciences.

Il obtint en 1746 d'être mis en possession d'un petit observatoire établi au collège Mazarin. Avec des lunettes plus que médiocres et à l'aide de cercles dont les divisions étaient fort imparfaites, il y observa pendant douze ans les passages des astres au méridien, suppléant par son habileté exceptionnelle à l'insuffisance de ses instrumens. Sa grande préoccupation était de former un catalogue exact des étoiles fixes; mais il vit bientôt qu'il ne pourrait pas l'achever à Paris. Pour observer avec précision les étoiles situées dans la partie australe du ciel, il fallait aller au-delà de l'équateur et porter ses instrumens aussi loin que possible dans l'hémisphère sud.

Un pareil voyage promettait d'ailleurs la solution de plus d'un problème important. Des observations correspondantes de la lune

et des planètes, effectuées au nord et au midi de l'équateur, pouvaient donner, comme nous l'expliquerons plus loin, la distance de ces astres à la terre. Il était intéressant de déterminer la longueur du pendule à secondes et les variations de l'aiguille aimantée dans l'hémisphère méridional. Enfin la géographie pouvait s'enrichir de déterminations précises d'un grand nombre de points qui intéressent les navigateurs. Il restait sur ce terrain beaucoup à faire. La position du cap de Bonne-Espérance, quoique d'une importance capitale pour la route des Indes, était encore si peu fixée à cette époque, que les meilleurs géographes ne l'inscrivaient sur leurs cartes que d'après les routiers des pilotes, et qu'il existait sur la longitude de ce point une incertitude de cent lieues marines.

C'est ce cap que l'abbé Lacaille choisit pour but de son voyage. L'Académie et le gouvernement en avaient agréé le projet en 1750; restait à obtenir la permission des autorités hollandaises. Le marquis de Puy sieux fut chargé de remettre à l'ambassadeur de Hollande, Lestevenon van Berkenrode, un mémoire sur les travaux que Lacaille se proposait d'accomplir au Cap; il s'y trouve un passage assez curieux pour être cité.

« Il n'y a, dit le mémoire, aucune dépense à faire pour la construction des instrumens; elle consiste toute dans la traversée et dans la nourriture du sieur de La Caille seul pendant environ une année. Il n'a besoin d'aucun aide, d'aucun domestique; il restera en pension dans le lieu que l'on lui indiquera; la nature de ses observations n'exige qu'un séjour tranquille dans un même lieu, et tout lieu sera propre pour y établir ses instrumens. Les Hollandais, qui ont accordé à M. Krosieck la permission d'entretenir au Cap un astronome prussien (1) destiné à exécuter précisément le même projet dont il s'agit ici, ne peuvent raisonnablement la refuser au roi pour un astronome de son Académie, qui se tiendra exactement dans le lieu qu'on lui assignera, soit dans le fort, soit dans l'intérieur des terres, ce projet regardant d'ailleurs le bien commun de toutes les nations. »

La compagnie hollandaise des Indes se chargea complaisamment du transport des instrumens de Lacaille et de son passage au Cap. Il partit vers la fin de novembre 1750 et arriva au mois de janvier

(1) En 1705, le baron de Krosieck, conseiller privé du roi de Prusse, avait envoyé au Cap à ses frais l'astronome Pierre Kolbe « pour y faire toutes les observations possibles d'astronomie, de physique et d'histoire naturelle. » Kolbe y resta sept ans, occupé à fumer, à boire et à faire de la politique dans les cabarets. A son retour, il publia un gros livre sur la colonie du Cap. Lacaille l'avait lu; arrivé sur les lieux, il put constater que les descriptions et les cartes de Kolbe avaient été faites d'imagination; il n'y avait de vrai dans son livre que la couleur locale.

à Rio-Janeiro, où le navire était obligé de faire escale. Le 30 mars, on était en vue du Cap; mais ce n'est que vingt jours après que le vent permit d'entrer en rade. L'abbé fut très bien accueilli par le gouverneur et par les officiers de la colonie. Un Allemand, nommé Bestbier, qui avait servi autrefois dans l'armée française et qui était un des premiers bourgeois de la ville, s'empessa de lui offrir sa maison et sa table, et le seconda ensuite autant qu'il lui fut possible dans ses travaux. Lacaille employa le mois de mai à faire construire un petit observatoire dans la cour de cette maison hospitalière, et y installa les instrumens qu'il avait apportés de France.

Le cap de Bonne-Espérance est peut-être le point du globe qui semble au premier aspect le plus favorable à l'astronomie. Un climat tempéré et un ciel presque constamment découvert invitent aux observations; mais, dès qu'on veut mettre la main à l'œuvre, cette apparente facilité s'évanouit. Pendant cinq mois de l'année, ce ciel si pur n'est dû qu'au souffle d'un vent du sud-est violent, qui ébranle les maisons et tous les objets de telle façon que les observations deviennent impossibles avec les grands instrumens. Les images des astres paraissent confuses et d'autant plus agitées que la lunette est plus longue et le grossissement plus fort. Les jours calmes et sereins ne forment qu'à peu près un sixième de l'année, soit deux mois. Le reste, cinq mois, se partage entre le temps variable et les jours entièrement couverts. Lorsqu'il eut connaissance de ces faits, Lacaille en prit bravement son parti. Il résolut d'employer les nuits les plus favorables à déterminer exactement les positions d'un certain nombre d'étoiles *fondamentales* et de les prendre comme points de repère pour corriger les positions de toutes les autres, que dès lors il pouvait se contenter d'observer avec moins de précision, à l'aide d'une lunette plus petite, sur laquelle l'influence du vent serait moins sensible. Par ce moyen ingénieux, il avait tourné un obstacle imprévu; il avait en quelque sorte dompté les élémens. La petite lunette, d'une longueur de 75 centimètres, était dirigée sur une ouverture pratiquée dans le toit, puis on laissait passer les étoiles et on en notait autant que possible. Pendant ces observations, il fallait rester debout, sans changer de place ni d'attitude, et souvent pendant six heures consécutives. Lacaille termina son catalogue dans l'espace d'une année. « Les essais que j'avais faits autrefois, dit-il, m'avaient appris que pour me garantir du sommeil il fallait me tenir toujours en action, et par conséquent ne me pas contenter de n'observer que les étoiles de la sixième grandeur et au-dessus, mais qu'il fallait déterminer aussi toutes celles qui pouvaient être déterminées facilement, de quelque grandeur qu'elles fussent; car, quoiqu'il ne soit pas nécessaire de sur-

charger les cartes et les globes de toutes ces petites étoiles, elles ne laissent pas d'être fort utiles dans la pratique de l'astronomie. » Il détermina ainsi les positions de 9,800 étoiles.

Pendant le cours de ce travail, l'infatigable abbé trouva encore le temps de fixer d'une manière précise la latitude et la longitude du Cap et d'observer le soleil et la lune, ainsi que les planètes Vénus et Mars; ses mesures, combinées avec celles que Lalande et d'autres faisaient à la même époque en Europe, devaient donner une valeur exacte de la distance de ces astres. Après avoir achevé ces travaux d'observatoire, Lacaille avait encore cinq ou six mois devant lui en attendant le moment du retour des vaisseaux en Europe. La protection inespérée que lui avaient valu ses lettres de recommandation pour le gouverneur, les grandes facilités qu'il rencontrait partout, lui inspirèrent l'idée de mesurer un degré du méridien. Cette opération promettait un résultat intéressant : elle devait faire connaître la figure de la partie australe de la terre et décider si l'hémisphère sud était l'exacte image de l'hémisphère nord. Lacaille résolut donc d'exécuter la triangulation du Cap, sans s'effrayer des obstacles que ce projet devait rencontrer dans un pays presque entièrement désert, sans eau et couvert de broussailles. Grâce au dévouement de son hôte, ce brave Allemand chez qui il demeurait, l'entreprise fut menée à bonne fin.

On appelle *triangulation* un procédé d'arpentage en grand, par lequel on arrive à déterminer les positions d'une série de points au moyen d'une chaîne de triangles dont ces points forment les sommets. Pour bien comprendre cette opération, réduisons-la d'abord à sa plus simple expression. Je suppose que l'on connaisse déjà la situation relative et la distance de l'arc de triomphe de l'Étoile et du Panthéon, et qu'il s'agisse de trouver la position d'un signal érigé sur la butte Montmartre. On dressera d'abord sur la plateforme du Panthéon un instrument propre à la mesure des angles, par exemple une lunette mobile sur un cercle divisé; on visera successivement l'arc de triomphe et le signal de Montmartre, et l'on aura l'angle que forment entre elles les deux directions. Ensuite on ira répéter la même opération sur l'arc de triomphe : on y mesurera l'angle que forme la direction du signal avec celle du Panthéon. De cette façon, on aura déterminé la figure du triangle formé par les trois points en question, et l'on pourra le tracer sur le papier à une échelle réduite. On y marquera d'abord dans leur position relative les deux points qui représenteront l'arc de triomphe et le Panthéon; on les joindra par une ligne droite : ce sera la *base* du triangle. Ensuite, connaissant les angles que doivent former avec cette base les deux autres côtés, qui sont les directions

Ju signal de Montmartre vu des deux stations d'observation, on tracera les deux lignes qui représentent ces directions, et leur point de rencontre donnera la situation du signal. Supposons que la distance du Panthéon à l'arc de triomphe soit de 4,850 mètres et qu'elle soit représentée sur le papier par 485 millimètres. On mesure les deux autres côtés du triangle, et on trouve que l'un, celui qui représente la distance de l'arc de triomphe à Montmartre, est égal à 360, l'autre à 460 millimètres. On en conclura que sur le terrain la distance de la butte Montmartre à l'arc de triomphe de l'Étoile est de 3,600 mètres, et sa distance au Panthéon de 4,600 mètres.

Par cet exemple, on comprendra sans peine comment la mesure d'un triangle peut conduire à la connaissance de la position d'un point. Le triangle vous donne les distances qui séparent de deux points déjà connus le point cherché, et cela suffit pour qu'on puisse l'inscrire sur un plan où se trouvent marqués les deux autres points. La distance de la lune à la terre ne s'obtient pas autrement, et c'est ainsi que Lacaille l'a déterminée. Il avait observé la lune au cap de Bonne-Espérance pendant que Lalande l'observait à Berlin; à ce moment, l'astre occupait donc le sommet d'un triangle dont la base était la distance de Berlin au Cap (environ 9,600 kilomètres) et dont les angles étaient donnés par la direction des lunettes. Avec cette base et ces angles, on pouvait calculer les distances qui séparaient la lune de l'observatoire de Berlin et de celui du Cap au moment où ces mesures furent effectuées, puis ensuite en déduire la distance moyenne de cet astre au centre de la terre; on la trouva égale à 384,000 kilomètres ou à environ quarante fois la longueur de la base. L'éloignement des étoiles, si grand qu'il soit, se détermine encore de la même façon. L'astronome qui veut mesurer la distance d'une étoile fixe choisit d'abord sa base d'opération : c'est le diamètre qui joint deux points opposés de l'orbite terrestre. La base a 300 millions de kilomètres : c'est bien peu pour le but qu'il s'agit d'atteindre, mais malheureusement l'on ne peut aller au-delà. Quand la terre est arrivée à la première des deux stations choisies, l'étoile est observée une première fois; puis, lorsqu'au bout de six mois la seconde station a été atteinte, on pointe de nouveau la lunette sur la même étoile, et le triangle se ferme; on a la base, les angles, on peut calculer la distance du sommet qui est occupé par l'étoile. Généralement on ne trouve rien. Rien ou l'infini, c'est ici la même chose : on cherche une distance exprimable en chiffres, on rencontre l'infini, qui est en quelque sorte la négation de la distance. C'est que la plupart des étoiles sont beaucoup trop loin de nous pour qu'une différence de 300 millions de kilomètres dans

la position de l'observateur produise un changement appréciable dans la direction de la ligne visuelle; mais pour quelques-unes ce procédé réussit : alors on peut évaluer la distance de l'astre en prenant pour étalon de mesure le diamètre de l'orbite de la terre.

On voit que les astronomes exécutent des triangulations dans l'espace céleste, comme les géomètres en font à la surface du globe. Une base et deux angles ou *gisemens* donnent la position d'un point : c'est le sommet du triangle érigé sur la base. Il est clair que la même base peut servir à fixer une multitude de points; on n'a qu'à déterminer pour chacun de ces points ses deux gisemens pris des deux extrémités de la base. A leur tour, les points déterminés par ce procédé pourront servir à en déterminer d'autres, si on les prend pour stations d'observation, et si on observe chacun de ces points secondaires d'au moins deux de ces stations. Alors la triangulation se complique : tout s'enchaîne comme les mailles d'un réseau; les observations se confirment et se contrôlent entre elles, et les résultats offrent une certitude d'autant plus grande que le nombre des gisemens mesurés est plus considérable. On en observe toujours à dessein un nombre trop grand, c'est-à-dire plus qu'il n'en faudrait à la rigueur pour obtenir toutes les positions cherchées. Voici pourquoi. Comme dans un budget bien ordonné il faut toujours prévoir l'imprévu, ouvrir une colonne aux dépenses qui s'imposeront à côté de celles qui sont nécessaires et d'avance indiquées, de même il faut, dans les opérations de la géodésie, faire la part des erreurs inévitables et multiplier les observations au-delà du strict nécessaire, afin d'en compenser l'imperfection. Des méthodes particulières, dont il serait trop long d'expliquer ici les principes, permettent de tirer parti de tous les matériaux obtenus, quel qu'en soit le nombre, d'utiliser toutes les pierres dans la construction de l'édifice, et de déduire finalement de ce nombre trop grand d'observations des résultats qui ne sont jamais assez exacts, car on se contente de les appeler les résultats *les plus probables*. Telle est l'influence des erreurs inhérentes à tous nos procédés de mesure : jamais on n'arrive à quelque chose d'absolu, de définitif; tout n'est que transitoire, les méthodes comme les résultats.

Les grandes triangulations, comme celle qui a été commencée par Méchain et Delambre et terminée (si on peut dire terminée) par Biot et Arago, ont d'ordinaire un double but. Elles doivent fournir le canevas de la carte générale d'un pays en faisant connaître les latitudes et les longitudes d'un grand nombre de points importants; les détails de remplissage s'obtiennent ensuite par des méthodes moins rigoureuses et moins dispendieuses. En outre la

triangulation est généralement conduite en vue d'obtenir la distance de deux points situés sous le même méridien, c'est-à-dire l'un exactement au nord ou au sud de l'autre. Cette distance est alors donnée en kilomètres, car toute la triangulation repose sur une base mesurée directement avec un étalon, et cette base sert à son tour d'étalon pour l'évaluation de la chaîne entière des triangles. Maintenant un pas de plus, et l'on a mesuré du même coup la dimension exacte du globe entier. On observe astronomiquement les latitudes des deux points situés sous le même méridien dont on a déjà la distance en kilomètres; c'est mesurer leur distance sur la voûte céleste en degrés, minutes et secondes. Supposons que l'on trouve une différence de latitude de 6 degrés pour une distance de 666 kilomètres, cela donnerait environ 40,000 kilomètres pour 360 degrés ou pour la circonférence entière du méridien. Ainsi la triangulation fournit la mesure d'un arc du méridien et par extension les dimensions du sphéroïde terrestre, en même temps qu'elle fait connaître les positions exactes de tous les points auxquels aboutissent les différens triangles. Enfin des calculs sur lesquels nous ne nous étendrons pas permettent de déduire des mêmes données la valeur de l'aplatissement du globe.

On conçoit que cette méthode si simple en principe comporte dans la pratique une foule de difficultés que nous sommes ici obligé de passer sous silence. Nous n'en citerons qu'une : mesurer sur le terrain au moyen d'un étalon la longueur d'une ligne droite est une opération extrêmement délicate et épineuse. La longueur d'une règle métallique varie avec la température, en la déplaçant on commet toujours une petite erreur, et ces erreurs peuvent s'ajouter de manière à altérer sensiblement l'exactitude de la détermination; en un mot, dans cette opération comme dans celles dont elle est le préambule, on ne peut faire un pas sans être sur le quivive, et les résultats qu'on obtient ne sont pas toujours en rapport avec l'immense travail que nécessite la mesure d'un arc de méridien. Aussi les nombreuses triangulations qui ont été exécutées dans les différentes parties du monde sont-elles loin d'avoir toutes la même valeur : le degré de confiance qu'elles inspirent dépend de l'habileté reconnue des observateurs, de la perfection des instrumens dont ils pouvaient disposer, et de l'accord intérieur des mesures qui ont fourni la longueur de l'arc.

Pour en revenir à la triangulation du Cap, voici comment Lacaille l'exécuta. Dès le mois de septembre 1751, il avait eu occasion d'aller à quinze lieues au nord de la ville. Dans cette excursion, il avait remarqué deux montagnes qui semblaient avoir été disposées par la nature tout exprès pour servir de chevilles ouvrières à une opé-

ration de géodésie. L'une, le Capoc-Berg, haute d'environ 460 mètres, est à 55 kilomètres au nord de la ville du Cap; l'autre, qui porte le nom de Riebeck's-Castel, est située à 40 kilomètres à l'est de la première; elle s'élève à 946 mètres au-dessus du niveau de la mer. La ligne qui joint le Capoc-Berg au Riebeck's-Castel pouvait servir de côté commun à deux grands triangles, dont l'un aboutirait au sud à l'observatoire de Lacaille, l'autre au nord à un point éloigné de 80 kilomètres, où se trouvait la ferme de Klyp-Fonteyn. Si on parvenait à déterminer exactement la longueur de cette ligne d'environ 40 kilomètres, il était facile d'en déduire les distances des deux montagnes à l'observatoire et à Klyp-Fonteyn, et par suite la distance de Klyp-Fonteyn à l'observatoire. On obtenait ainsi la mesure d'un arc du méridien qui embrassait $1^{\circ} 13'$ (à peu près 135 kilomètres).

Comment faire pour connaître la distance du Capoc-Berg au Riebeck's-Castel? Le moyen était simple. L'espace compris entre ces montagnes est une vaste plaine de sable où l'on pouvait mesurer à l'aise une base de quelques kilomètres; cette base, rattachée aux deux sommets par deux triangles supplémentaires, en donnait immédiatement les positions et l'intervalle.

Lacaille présenta son projet au gouverneur de la colonie, qui l'approuva et lui promit aide et protection; M. de Tulbagh lui donna même pour coopérateur un des officiers du fort. Malgré cela, l'opération que Lacaille se proposait d'effectuer ne se présentait pas sous de rians auspices. La contrée qu'il fallait traverser avec un bagage de lourds instrumens était un désert aride, tout couvert d'épaisses broussailles, sans routes et sans ressources. Heureusement l'hôte de Lacaille, après avoir essayé en vain de le détourner de son entreprise, s'offrit à l'accompagner, et se chargea du transport des instrumens et de l'entretien de la petite caravane. Après avoir procédé à une reconnaissance préalable du pays, Lacaille commença son opération au mois de septembre 1752, et la termina en six semaines. On avait vécu un peu à la belle étoile, on avait passé par bien des fatigues; à Klyp-Fonteyn, on avait couché dans une grange, à côté des instrumens, sur des sacs de paille, mais l'abbé était enchanté. « Grâce à M. Besthier, dit-il, je me trouvais pendant tout mon voyage aussi à l'aise et aussi libre que si j'eusse été dans la meilleure province de France. »

Il revint à la ville du Cap vers la fin d'octobre, et se remit immédiatement à observer la lune. Sur ces entrefaites, il reçut du roi l'ordre d'aller aux îles de France et de Bourbon afin de déterminer exactement les longitudes de ces ports. Ce travail venait d'être fait par un officier français; Lacaille le savait, mais il n'eut pas le temps

de solliciter un contre-ordre; il partit donc au mois de mars, arriva en avril à l'Île de France, y resta neuf mois qu'il employa à dresser une carte de la contrée, puis passa six semaines à Bourbon, et ne revint en France qu'au mois de juin 1754. Fuyant le monde et le bruit, il se cloîtra de nouveau dans son petit observatoire du collège Mazarin, impatient d'y reprendre ses travaux, suspendus pendant quatre ans. Un trait mérite d'être noté. On lui avait alloué pour les frais de son voyage au Cap une somme de 10,000 francs qui devait suffire à l'achat des instrumens nécessaires, à son entretien personnel et à celui d'un artiste qu'il emmenait avec lui. Lacaille ne dépensa en quatre ans que 9,145 francs. A son retour il se présenta au trésor pour rembourser les 855 francs qui lui restaient; il eut quelque peine, tant la chose parut extraordinaire, à faire accepter cette restitution.

La triangulation du Cap donna un résultat très inattendu et très singulier : Lacaille crut pouvoir conclure de ses mesures que la surface terrestre offre dans l'hémisphère austral une courbure moins prononcée que dans l'hémisphère opposé. Cette déduction excita un étonnement général : elle était en contradiction flagrante avec la loi de la gravitation, et, n'eût été l'autorité d'un astronome tel que Lacaille, on aurait cru à quelque grosse erreur dans ses opérations.

En 1821, soixante-dix ans plus tard, le colonel Everest, de passage au Cap, fit quelques tentatives pour retrouver l'emplacement des stations où Lacaille avait observé et les vestiges des signaux qu'il avait érigés sur les montagnes. Ces tentatives ne réussirent qu'à demi. Les signaux et l'observatoire avaient disparu, la grange de Klyp-Fonteyn n'existait plus, aucune personne du nom de Bestbier n'habitait plus la ville du Cap; c'est à peine si quelques vieillards se souvenaient encore de l'expédition. Néanmoins une étude attentive des lieux conduisit M. Everest à une conclusion fort importante. Il fut convaincu que les observations de Lacaille avaient dû être faussées par les *attractions locales*. On appelle ainsi l'influence que les montagnes exercent sur la direction du fil à plomb : c'est une des plus fréquentes sources d'erreurs dans les travaux de géodésie pratique. On sait que la direction de la verticale que représente le fil à plomb est déterminée par la pesanteur. Cette direction serait partout perpendiculaire à la surface générale du globe, si la terre était homogène; mais la présence des montagnes produit souvent une déviation sensible, dont il est nécessaire de tenir compte dans les observations par lesquelles on détermine la latitude d'une station. Au Cap, la disposition du terrain devait inspirer la crainte d'erreurs de ce genre, et le colonel Everest n'hésita pas

à attribuer à cette influence le résultat bizarre obtenu par Lacaille; il recommanda vivement une nouvelle triangulation plus étendue et combinée de manière à tourner les difficultés que pourraient causer les attractions locales.

Ce projet a été mis à exécution dix-sept ans plus tard par sir Thomas Maclear, directeur de l'observatoire royal qui existe au Cap depuis 1829. Les travaux sur le terrain ont duré de 1837 à 1849; ce n'est qu'en 1866 que les résultats des calculs ont pu être publiés. Il fut tout d'abord très difficile de reconnaître les anciennes stations de Lacaille, malgré les informations déjà recueillies par le colonel Everest. Sir Thomas fut obligé de consulter les archives de la ville du Cap pour constater l'identité des habitations qui semblaient répondre aux descriptions laissées par Lacaille. Ces recherches, complétées par des informations orales que l'on n'obtint pas sans peine, prirent beaucoup de temps; cependant elles aboutirent, et on finit par découvrir l'emplacement de l'ancien observatoire, de la grange de Klyp-Fonteyn et des autres stations de l'astronome français. Sur la montagne de Riebeck's-Castel, qui est d'un abord difficile, on retrouva encore un foyer éteint à la place où quatre-vingt-six ans auparavant Lacaille avait allumé ses signaux; sir Thomas en emporta quelques bûches carbonisées comme de précieuses reliques. Quand on voulut chercher dans la plaine qui s'étend au nord de la ville du Cap les vestiges de la base mesurée par Lacaille, on y rencontra une petite rivière (*Salt-river*), qui doit être d'origine moderne; elle se réduit pendant la saison d'été à quelques flaques d'eau saumâtre. Ce petit cours d'eau traverse l'ancienne base de Lacaille; les infiltrations ont rendu le terrain si mou qu'il était impossible d'y établir des instrumens de mesure. Il fallut donc choisir une base nouvelle, d'une étendue de 15 kilomètres, qui fut déterminée avec toute la précision que comportent les méthodes modernes. Pour l'observation des latitudes, M. Airy envoya de Greenwich le célèbre secteur de Bradley, ce vétéran des instrumens auquel l'astronomie doit tant de découvertes. L'amplitude de l'arc mesuré par sir Thomas Maclear est de 4 degrés et demi (environ 500 kilomètres); il s'étend du Cap jusqu'à la montagne appelée Koe-Berg.

Le calcul de cette nouvelle triangulation a fait disparaître les anomalies des mesures de Lacaille et montré que la terre a la même forme au midi qu'au nord de l'équateur. Les observations donnent pour le pôle austral le même aplatissement de $\frac{1}{306}$ du rayon terrestre que Bessel et Airy ont trouvé, par la discussion des meilleures triangulations, pour le pôle boréal. Cependant on a constaté, ainsi qu'on devait s'y attendre, l'influence des attractions locales sur les

latitudes de quelques stations intermédiaires entre les extrémités de l'arc mesuré. Sir Thomas Maclear ne paraît pas encore avoir songé à étudier d'une manière plus spéciale la déviation du fil à plomb sur les montagnes qui bordent au sud-ouest le vaste plateau granitique appelé Bushman-Flat (plaine des Boschimans). C'est peut-être ce qui reste à faire pour compléter les résultats de ce grand travail.

II.

Les observations et les calculs auxquels donne lieu la mesure d'un arc du méridien exigent la même précision que les travaux journaliers des grands observatoires. Rien ne doit être fait à la hâte; on met en œuvre toutes les ressources dues à la perfection des méthodes modernes, à l'expérience d'astronomes consommés et à l'habileté des constructeurs d'instrumens. Il n'en est plus de même pour les travaux de la *géodésie expéditive* qui incombent aux voyageurs. Là les problèmes changent d'aspect. Il s'agit non plus d'observer avec une extrême précision, mais vite et résolument, à l'aventure et à la belle étoile. Il faut arracher de maigres résultats à l'avare occasion, saisir au vol les instans favorables, garder tout son calme au milieu des dangers et des fatigues, lutter corps à corps avec des difficultés sans cesse renaissantes, écrire un chiffre précieux comme si on commettait un crime, en se cachant, en fuyant. Quand il faut compter avec les obstacles extérieurs, avec les faiblesses du corps et de l'âme, il est impossible de faire de la science comme chez soi, dans un observatoire commode et bien abrité; on ne peut rien remettre au lendemain, qui ne vous appartient pas, on est toujours pressé par le temps inexorable. De là des méthodes particulières, des méthodes expéditives et qui ne sont définies que dans leurs principes; il appartient au génie propre de chaque voyageur de les modifier dans tel cas imprévu pour les approprier aux circonstances, car l'occasion est son guide et le hasard son collaborateur. Lorsqu'un homme versé dans les connaissances astronomiques, familier avec les principes des méthodes et doué du génie inventif qui distingue tous les grands voyageurs, se dévoue à une tâche de ce genre, il peut arriver à des résultats surprenans. L'œuvre d'Antoine d'Abbadie va nous en fournir la preuve.

M. Antoine d'Abbadie est né en 1810, à Dublin, d'un père français. Très jeune, il rêvait déjà voyages et explorations; il s'y prépara par de fortes études. En 1836, il partit pour le Brésil à bord de la frégate l'*Andromède*, qui emmenait loin de la France un illustre exilé. Pendant les premiers mois de l'année 1837, il effectua à Olinda de lon-

gues séries d'observations destinées à résoudre un problème relatif au magnétisme terrestre, et revint la même année en France. Arago, qui avait inspiré ce travail, le présenta à l'Académie. Pendant ce temps, le frère cadet d'Antoine d'Abbadie, M. Arnauld d'Abbadie, avait devancé son aîné en Égypte; ce dernier ne tarda pas à l'y rejoindre. Après deux mois passés à étudier l'arabe, ils partirent ensemble pour l'Éthiopie, emmenant avec eux un jeune missionnaire. Ils espéraient découvrir les sources du Nil, que Bruce plaçait en Kaffa, par 7 degrés de latitude nord.

Bruce avait pénétré dans cette contrée vers 1770. Il était le premier voyageur qui fût entré dans le Habesch depuis 1630, époque où les relations furent rompues entre ce pays et l'Europe. Le voyage de Bruce s'était arrêté au lac Tsana, sous le 11^e degré de latitude nord. Au commencement de ce siècle, un autre Anglais, Salt, visita une partie du pays exploré par Bruce. Peu connues encore néanmoins, ces régions offraient de vastes sujets de recherches; il y avait là à étudier la décadence d'une antique civilisation, il y avait à éclaircir d'importants problèmes de linguistique et de géographie. L'entreprise toutefois n'était pas facile. Sur les côtes de la Mer-Rouge, l'accès de l'Éthiopie est fermé aux voyageurs par la jalousie des Anglais et par les défiances des petites puissances musulmanes; dans l'intérieur, les guerres incessantes de tribu à tribu rendent les explorations très périlleuses.

Partis de l'île de Muçawa, sur la côte de la Mer-Rouge, les deux frères parvinrent au mois de mai 1838 à Gondar, capitale de l'Abysinie; mais leurs ressources étaient épuisées, et M. Antoine d'Abbadie dut retourner en Europe pendant que son frère achevait de s'initier à la langue amariña, étude indispensable à ceux qui voyagent en Éthiopie. M. Antoine d'Abbadie vint bientôt rejoindre son frère Arnauld à Muçawa; il apportait un grand attirail d'instruments scientifiques de toute nature. Repoussés par le chef du Simen, qui venait d'expulser pour la seconde fois les missionnaires anglais, nos voyageurs durent renoncer à pénétrer comme la première fois dans l'Éthiopie par le nord; ils résolurent de tourner le pays par le sud. Cette tentative fut déjouée par les Anglais; après trois mois d'efforts inutiles, les deux frères revinrent à Muçawa, et, plus heureux cette fois, ils purent traverser le Tigré, et se virent de nouveau à Gondar au mois de juin 1842. M. Arnauld d'Abbadie commença dès lors une suite de courses aventureuses dans le Godjam, où il sut conquérir l'amitié du chef, le dedadj Goshu; il prit part aux expéditions guerrières de ce prince et se fixa dans le pays pendant que son frère pénétrait dans l'Inarya, chez les Galla ou Ilmorma. C'est vers le milieu de 1843 que M. d'Abbadie vint avec une caravane à Saka,

la capitale de l'Inarya. Il s'y vit bientôt prisonnier d'un despote redouté de tous les tyranneaux voisins. Pendant des mois entiers, il ne put franchir l'enceinte du hameau, et se vit réduit à se renseigner sur les pays environnans par les récits des indigènes. Enfin une circonstance qui sera racontée plus loin lui permit de visiter Bonga, la capitale du roi de Kaffa, située par le 7° 15' de latitude nord et le 34° de longitude est. Dans une seconde expédition qu'il fit dans le pays d'Inarya de 1845 à 1846 en compagnie de son frère, M. d'Abbadie découvrit dans la forêt de Babya, par le 7° 50' de latitude, la source de la rivière Uma, l'un des principaux affluens du Nil; les deux frères eurent le bonheur d'arborer le drapeau français sur cette source cherchée depuis neuf ans. Ils revinrent en Europe au commencement de 1849. Depuis cette époque, M. d'Abbadie s'est occupé de mettre en ordre ses observations, dont une partie seulement est publiée. Il a encore fait deux voyages, l'un en Norvège en 1851, l'autre en Espagne en 1860; tous les deux avaient pour but l'observation d'une éclipse totale de soleil.

M. d'Abbadie a fait à lui seul la carte d'un pays plus grand que la France; il l'a faite malgré le climat, malgré les fatigues et les privations, malgré les bêtes fauves, malgré les chemins impraticables, et, qui plus est, malgré les habitans. Et cette carte de l'Éthiopie ne ressemble en rien à ces esquisses qui accompagnent ordinairement les relations de voyages en pays barbares. « Il ne s'agit pas ici, a dit M. Faye, autrefois professeur de géodésie à l'École polytechnique, il ne s'agit pas ici d'une série de documens curieux sur un pays exploré à la hâte, d'un journal de voyage dont les renseignemens topographiques, liés tant bien que mal par quelques observations faites de loin en loin au sextant ou à la boussole, permettent de tracer une carte que des voyages ultérieurs bouleverseront peut-être de fond en comble; il s'agit d'une véritable et définitive description géodésique de l'Éthiopie, exécutée au prix de dix ans de travail, par des méthodes nouvelles, essentiellement scientifiques, et dont les bases valent, je crois, celles des cartes d'une partie de la France elle-même avant la révolution. »

Le pays relevé par M. d'Abbadie s'étend entre le 16° et le 6° degré de latitude nord, couvrant du sud au nord une étendue d'environ 4,000 kilomètres. Pour se rendre compte des dimensions de ce territoire, on peut remarquer qu'en superposant la carte d'Éthiopie à une carte de France on ferait coïncider le point le plus boréal, Muçawa, avec Calais, et le point le plus méridional, le mont Wosho, avec le village de Zuera, près Saragosse. La ville de Saka serait représentée par Bayonne, et Gondar, la capitale de l'Abbyssinie, par Château-Gontier, en Bretagne, etc. Dans cette éten-

due, près de neuf cents points ont été déterminés avec précision; ils se suivent d'une manière assez serrée pour qu'on ait pu sans inconvénient compléter les cartes en intercalant les détails fournis par le journal de voyage, par les esquisses et par les souvenirs de M. d'Abbadie. Sa grande carte d'Éthiopie renferme donc les positions des villes et des villages, la situation et la hauteur des montagnes et des plateaux, le cours des rivières, le tracé des routes de caravanes, comme si notre corps du génie avait passé par là. Ce résultat vraiment gigantesque a été obtenu par l'emploi d'une méthode nouvelle inaugurée par M. d'Abbadie, et dont nous allons essayer de faire comprendre le principe et l'utilité.

Ce procédé pourrait peut-être s'appeler *triangulation naturelle*. C'est l'application de la méthode des triangles aux signaux naturels tels que ceux que peuvent fournir les pics des montagnes, les cimes des arbres, les toits des maisons, les angles saillans d'un précipice, les bords d'une île ou d'un lac. On relève en aussi grand nombre que possible les objets saillans qui découpent l'horizon, on en note le gisement et l'élévation apparente, et, après avoir répété cette opération sur toutes les stations qu'on a pu obtenir, on trace sur le papier tous ces alignemens entre-croisés, et l'on cherche à les combiner de manière à former des triangles. Deux relèvemens d'un point quelconque de deux stations dont on connaît déjà les positions fixent toujours la position de ce point; si on dispose d'un nombre plus grand de relèvemens, il n'y a pas de mal, au contraire : il faudra que toutes les directions tracées sur la carte passent par un même point, et cela permettra de les contrôler les unes par les autres et de découvrir les erreurs.

On nous demandera maintenant de quelle façon se déterminent les premières stations, celles dont nous avons supposé les positions connues. C'est ici surtout que la nouvelle méthode diffère des triangulations ordinaires. On ne peut pas songer dans un pays sauvage à mesurer sur le terrain une base d'une étendue un peu considérable, et à prendre pour premières stations les deux extrémités de cette base. Il n'y a d'autre moyen que de mesurer la base sur le ciel. On détermine avec autant de précision que possible les latitudes astronomiques de deux points importans alignés à peu près du nord au sud et assez élevés pour que l'un puisse être aperçu de l'autre; la différence de latitude entre les deux points devient la base des relèvemens. C'est ainsi que M. d'Abbadie a pris pour points de départ de ses premières constructions les monts Dixa et Saloda, situés l'un par $14^{\circ} 59'$, l'autre par $14^{\circ} 11'$ de latitude, sur une ligne qui fait un angle d'environ 22 degrés avec le méridien. De ces deux stations, qui l'une et l'autre dominent un large horizon, M. d'Abbadie a relevé un grand nombre de sommets et d'autres

points remarquables qu'il était facile de reconnaître ensuite sous d'autres aspects. Ces gisemens croisés lui ont fourni un premier canevas de la carte; il a pris ensuite pour stations les points déterminés par les premiers relèvemens, et, un triangle donnant l'autre, il a fini par fixer d'une manière certaine toutes les étapes de la levée du pays.

Ce que M. d'Abbadie a fait est donc un travail original, un travail sans précédent jusqu'alors dans les annales des voyages. Il serait injuste de le mettre en comparaison avec ces travaux d'amateur que la plupart des voyageurs exécutent par occasion, et qui servent de fondement à leurs esquisses de route. Comment fait-on d'habitude pour dresser l'itinéraire d'un voyage en pays inconnus? Les distances sont évaluées approximativement par journées de route, c'est-à-dire par le temps de parcours moyen. Si l'on peut, on relève la direction du chemin à l'aide d'une boussole; va-t-on dans la direction du point de l'horizon vers lequel pivote l'un des pôles de l'aiguille aimantée, on sait que la route conduit au nord ou au sud; si elle fait un angle droit avec l'axe de l'aiguille, on sait qu'elle vous conduit vers l'est ou vers l'ouest. Malheureusement la boussole est un instrument capricieux; le méridien magnétique, dont l'aiguille indique la direction, varie sans cesse sous l'influence de causes inconnues. Ce qui est plus grave, il faut toujours s'attendre à des perturbations locales qu'il est impossible d'apprécier; des masses ferrugineuses cachées sous le sol peuvent faire dévier l'aiguille aimantée de sa direction normale de manière à rendre toute observation illusoire. M. d'Abbadie a fait un grand nombre de relèvemens à la boussole, mais seulement pour connaître les déviations irrégulières de l'aiguille, et non pour déterminer les directions des objets relevés. Ces directions ayant été fixées astronomiquement, la comparaison permet de se rendre compte des erreurs de la boussole, erreurs qui sont quelquefois de vingt degrés et plus. On voit par là combien les relèvemens magnétiques méritent peu de confiance, et on comprend pourquoi les itinéraires de deux voyageurs qui ont fait la même route présentent quelquefois des écarts en apparence inexplicables.

A ces données si incertaines et si grossières, les voyageurs qui ont quelque teinture d'astronomie ajoutent de loin en loin une latitude observée au sextant, ou même une longitude obtenue par une observation de la lune. Dans ce cas, le travail se complique déjà considérablement, car il faut encore avoir un chronomètre bien réglé et déterminer de temps à autre l'heure locale. MM. Ferret et Galinier, qui ont parcouru une partie de l'Abyssinie de 1840 à 1843, ont obtenu de cette manière neuf latitudes et quelques longitudes qui sont devenues les fondemens réels de la carte qu'ils ont publiée.

M. Ruppell a, de son côté, déterminé astronomiquement plusieurs points importants dans le nord de l'Éthiopie.

Il va sans dire que M. d'Abbadie a eu recours à ce moyen toutes les fois que les circonstances l'ont permis. Il a observé en tout soixante latitudes; la plupart ont été déterminées plusieurs fois de suite en variant les instrumens et les méthodes; ainsi celle de Saka, capitale d'Inarya, a été observée treize fois, en prenant les hauteurs du soleil, de la lune et de quatre étoiles différentes. Les longitudes ont été obtenues par quatre méthodes différentes; une vingtaine, qui résultent d'occultations d'étoiles par la lune, sont d'une très grande précision. Ces données ont été utilisées selon leur valeur relative pour établir les latitudes et les longitudes *absolues* d'environ neuf cents points reliés entre eux par le réseau de la triangulation.

Voici comment procédait M. d'Abbadie pour former ses triangles enchevêtrés. Profitant des points de sa route d'où il commandait un horizon libre et étendu, il plantait sur une pierre ou sur un trépied de bois son *théodolite*, lunette mobile sur deux axes qui permet de mesurer les gisemens des objets par une rotation horizontale et leur élévation apparente par une rotation dans un plan vertical. Il faisait ainsi le tour de l'horizon, notant avec soin la direction et l'élévation des sommets les plus remarquables, des bosquets sacrés qui couvrent les églises, des bords abrupts de quelque précipice, des contours d'une île apparente au milieu d'un lac, enfin de tous les objets qu'on pouvait espérer reconnaître plus tard d'une autre station. En même temps il esquissait sur son carnet une vue développée sous forme de panorama, ou du moins les contours des montagnes, les profils des pics qui les couronnaient et l'indication approximative de la distance jugée à vue d'œil. La distance d'une montagne boisée peut se conclure de l'aspect plus ou moins distinct des arbres; de près ils se séparent, de loin ils ne produisent que des effets de masses. Ces croquis, joints à des notes explicatives, ont été plus tard extrêmement précieux pour la construction de la carte; ils ont permis de constater l'identité d'objets relevés à l'aventure de plusieurs stations différentes. Une série d'observations de ce genre est complète, s'il a été possible de prendre aussi la direction et la hauteur du soleil; un calcul très simple permet dans ce cas d'*orienter* le panorama, c'est-à-dire d'y marquer les quatre points cardinaux.

C'est ainsi que M. d'Abbadie a relié, par une chaîne continue de triangles, son point de départ sur le littoral de la Mer-Rouge à sa dernière station en Kaffa et au mont Wosho, élevé de 5,060 mètres, qui est le point culminant du plateau éthiopien. Le nombre des relevemens est de quatre à cinq mille : ils ont été effectués en trois

cent vingt-cinq stations successives. Ce travail a duré douze ans. Pendant ce temps, M. d'Abbadie s'est isolé de la civilisation et des ressources qu'elle nous offre. Il a vécu au milieu de dangers sans cesse renaissans, de privations souvent cruelles, de fatigues de toute sorte, soutenu seulement par la grandeur du but qu'il poursuivait. Il a pénétré jusqu'aux sources du Nil-Bleu, étudié le pays et ses habitans, éclairci d'importantes questions d'anthropologie, de linguistique, de statistique, formé des dictionnaires, recueilli des traditions, collectionné des manuscrits, et, menant de front ces recherches variées et des travaux d'une nature plus difficile, il a fait pas à pas la carte de régions presque inconnues avant lui. Dans son ouvrage intitulé *Géodésie d'Éthiopie*, M. d'Abbadie a rassemblé les résultats de ses calculs et de ses observations, et en ce moment il termine la dernière section de sa carte.

Dans la *Géodésie d'Éthiopie*, on ne trouve que chiffres, formules, descriptions d'instrumens, discussions sur les méthodes nouvelles. L'élément pittoresque y est à peine représenté par quelques laconiques remarques ajoutées en note sur les difficultés au milieu desquelles fut exécutée telle observation; il n'en est question que lorsqu'il s'agit d'expliquer pourquoi il manque ici un chiffre, là une indication qui aurait paru intéressante, ou pourquoi telle donnée doit être considérée comme douteuse. Une fois c'est une dangereuse ophthalmie qui empêche notre voyageur d'observer le soleil, d'autres fois c'est le *qobar* ou brouillard sec qui lui voile tous les objets lointains et rend les montagnes méconnaissables; souvent la foule curieuse qui l'entoure et le serre de près l'oblige à renoncer à ses opérations et le prive d'une occasion qu'il ne retrouvera plus. J'ai souvent entendu les récits de M. d'Abbadie lorsqu'il lui arrivait de parler à quelques amis de ses courses aventureuses dans le Tigré, le Bagemidr, le Godjam, l'Inarya, le Kassa, etc., et j'ai chaque fois regretté que les détails vraiment curieux et intéressans qu'il nous racontait fussent confiés seulement à des mémoires infidèles. Qui sait si jamais le savant voyageur trouvera des loisirs pour écrire une relation pittoresque de ses longues pérégrinations?

Le Tigré est séparé du Bagemidr par une rangée de montagnes qui s'élèvent à environ 4,500 mètres au-dessus de la mer, et auxquelles on donne le nom de Ras-Dajan. Le mont Buahit, dont le sommet se couvre souvent de neige, fait partie de cette chaîne. M. d'Abbadie tenta plusieurs fois de l'escalader, parce que le faite très élevé de cette montagne promettait une admirable station d'observation; mais les montagnes, dans ces pays, sont les forteresses naturelles, on en interdit l'accès aux étrangers. Si quelqu'un voulait à cette heure faire de l'arpentage autour des remparts de Landau, les sentinelles ne tarderaient pas à lui faire comprendre où

cesse la liberté de l'art; en Éthiopie, parmi ces tribus éminemment guerrières, on se défie tout autant qu'en Europe des curieux qui viennent *écrire le pays*. Une fois que l'étranger connaîtra le terrain, il trouvera moyen de s'en emparer; s'il a le plan, il aura le sol! Alors, pour s'approcher des montagnes en Éthiopie, le voyageur doit faire semblant de s'égarer en route; sa constante préoccupation doit être de cacher l'envie qui le possède d'escalader les sommets. Il suffit qu'il se trahisse une fois et qu'il soit soupçonné de mauvais desseins : sa réputation s'établira dans le pays, et partout où il se présentera, il se verra l'objet d'une surveillance ombrageuse.

Pour aller sur le Buahit, M. d'Abbadie, un jour, renvoya ses domestiques et s'*égara*; il fut arrêté en chemin et dut revenir sur ses pas. Ce n'est qu'au mois de mai 1848 qu'il réussit à monter jusqu'au point le plus élevé de ce faite. Arrivés à mi-hauteur, les domestiques refusèrent d'aller plus loin; la neige les effrayait. M. d'Abbadie n'eut avec lui que son coupeur d'herbes, qui est le dernier des domestiques, presque un esclave, et auquel il ordonna de le suivre. Le coupeur d'herbes obéit en tremblant. Tout le long du chemin, il récitait un chant plaintif et lugubre, improvisation dans laquelle il exhalait ses angoisses. Sa mère lui avait donné le nom de Bitawligne, qui signifie *s'il-me-le-laisse*. « Malheur à moi, chantait le pauvre homme; malheur à moi, ô infortuné *S'il-me-le-laisse!* Mon maître s'en va dans les nuages. Qu'as-tu fait, ma mère! As-tu fait *S'il-me-le-laisse* pour marcher dans les nuages? A quoi pensais-tu quand tu le portais dans tes flancs? » Malgré les sombres prévisions de Bitawligne, on parvint au sommet du Buahit, ayant de la neige jusqu'aux genoux. M. d'Abbadie disposa aussitôt son hypsomètre : c'est un thermomètre très délicat que l'on plonge dans l'eau bouillante; la température à laquelle l'eau entre en ébullition fait connaître l'altitude où l'on se trouve. D'ordinaire c'est le baromètre qui donne l'altitude; mais cet instrument est lourd, d'un transport difficile, trop exposé à être brisé. M. d'Abbadie eut bientôt tous ses baromètres cassés, il ne lui restait que le thermomètre à eau bouillante pour déterminer la hauteur de ses stations. C'est d'ailleurs un instrument que l'on peut recommander aux voyageurs; il est léger, prend peu de place et peut être transporté avec facilité. De plus les indications en sont aussi précises que celles du baromètre; on peut même marquer sur la tige les hauteurs des stations; le chiffre où s'arrête en montant la colonne de mercure vous apprend alors à vue votre altitude.

Au sommet du Buahit, l'eau bout à environ 85 degrés et demi; on en conclut que la hauteur est de 4,600 mètres. C'est la seule observation que M. d'Abbadie y put faire. Jusqu'à la nuit tombante,

les nuages voilèrent l'horizon, et il lui fut impossible de voir les cimes voisines. Ayant les pieds presque gelés (on marchait pieds nus), M. d'Abbadie dut songer à retourner au col où il avait laissé ses domestiques et à chercher un gîte pour la nuit. Il aurait été fort dangereux de rester sur ces hauteurs; les gens du pays ne connaissent pas les premiers symptômes du froid et ne savent pas s'en défendre. Un jour que M. d'Abbadie passa par la même route, tout son monde éprouva cet engourdissement qu'un froid intense produit toujours et qui invite au sommeil. Ils voulurent tous s'asseoir et dormir; après avoir murmuré longtemps entre eux, ils déclarèrent tout haut leur désir. Pour les faire marcher, M. d'Abbadie n'eut d'autre moyen que de les fustiger l'un après l'autre avec son fouet d'hippopotame. Vingt-quatre heures après, on était sur les bords de la rivière Takkazé. Là, le sol brûlait; impossible d'y poser le pied nu : le thermomètre marquait 70 degrés dans le sable. On rencontrait à chaque instant des troupes de guerriers. Le soir, M. d'Abbadie apprit que trois cents hommes avaient péri dans le col du Buahit; ils y étaient morts de froid. Une noble dame du pays, qui passa par le même col, eut l'idée de s'y asseoir pour se reposer. Elle y resta. Pendant huit jours, les passans la voyaient toujours dans la même position, enveloppée de ses vêtemens précieux. Enfin il fut constaté qu'elle était gelée, et on l'enterra.

A Adami, dans le pays d'Inarya, M. d'Abbadie perdit trois mois en vaines négociations pour obtenir la permission de faire l'ascension du mont Kuntchi. Il était chez le roi, qui le traitait fort bien. Un jour, pour séduire le fils de ce chef et le mettre dans ses intérêts, il imagina de lui offrir la moitié de son turban de soie rouge. Ce moyen réussit; mais, comme on va le voir, il ne réussit qu'à demi. On donna à l'étranger une escorte pour aller sur la montagne, qui est entièrement boisée à l'exception du sommet, qui est nu. Dans la forêt, il y a des panthères, des lions et d'autres bêtes féroces, et, ce qui pis est, on y rencontre des brigands. L'escorte était donc nécessaire. On commença l'ascension; mais jamais les guides ne voulurent pénétrer jusqu'au sommet déboisé. « Là, disaient-ils, sur le point chauve de la tête, il y a un diable qui s'empare de vous; on n'en revient pas. Tu es confié à notre garde, nous sommes responsables de ton existence. » M. d'Abbadie contempla encore souvenant avec regret ce pic dénudé qui semble fait pour une station de relèvemens, car il commande un horizon libre de tous côtés.

Pour se maintenir en bons rapports avec le roi, M. d'Abbadie exécuta devant lui des tours de physique. Il alluma le feu dans l'eau en y faisant flotter un petit bâton de phosphore. Comme il avait de la poudre d'eau de seltz sur lui, il en profita pour donner au roi le spectacle du combat de deux eaux ennemies. Un domestique apporta

deux cornes de vache remplies d'eau limpide, mais renfermant déjà chacune l'un des deux sels dont se compose la poudre en question; en mêlant le contenu des deux cornes, M. d'Abbadie prononça quelques mots de conjuration dans une langue inconnue : l'eau bouillonna, les assistans furent stupéfaits.

M. d'Abbadie nourrissait depuis longtemps un vif désir de pénétrer dans le domaine du roi de Kassa, où il conjecturait qu'il trouverait la source de la rivière Uma. Le seigneur d'Inarya cependant ne se lassait pas de lui dire : « Ne va pas en Kassa, on t'y gardera. On te donnera tant de terres, d'hydromel, de racines de bananier et de femmes, que tu ne voudras plus revenir; on te retiendra peut-être même par la force. » Il disait vrai, car dans ces pays on n'aime pas laisser partir les hommes au visage blanc; on les regarde comme une précieuse capture, le roi s'en fait honneur auprès de ses voisins et leur montre avec orgueil *son* étranger. M^{sr} Massaja fut plus tard retenu en Kassa pendant trois ans, et ne dut sa liberté qu'à une cabale qu'il avait soulevée en prêchant la fidélité dans le mariage.

Pour rassurer le roi d'Inarya sur les séductions qu'il craignait pour son hôte s'il le laissait aller chez ses voisins, M. d'Abbadie lui racontait la fable du chien et du loup. Une circonstance imprévue vint hâter la décision du roi. Il était à cette époque en négociations avec le roi de Kassa, qui lui promettait depuis dix ans sa sœur en mariage; mais celui-ci avait entendu parler de l'étranger que possédait son voisin et futur beau-frère, et il mettait à son consentement la condition de voir le sorcier blanc. M. d'Abbadie fit jurer au roi d'Inarya, par son anneau d'or (emblème de la royauté), qu'il le ferait revenir, si on faisait mine de s'opposer à son départ de Kassa; c'est le serment qui engage. En outre le monarque fit de son mieux pour inspirer aux ambassadeurs du roi de Kassa une sainte terreur: il leur dit que son hôte pouvait faire battre deux eaux ennemies, couper en deux une rivière et la traverser à pied sec, ayant un mur d'eau à sa gauche et un autre à sa droite, et mille autres choses tout aussi vraisemblables. Enfin M. d'Abbadie partit comme *frère de nocés* du roi. Il y avait en tout douze frères de nocés, plus six parens du roi et une escorte d'honneur de mille hommes. Le roi de Kassa le reçut avec force complimens. Il voulut tout d'abord savoir si son hôte possédait une *âme de cuivre*; c'était le chronomètre. Il fallut le montrer; le roi l'examina, puis demanda à le faire voir à la reine-mère. — Très bien, fit M. d'Abbadie, mais alors je le porterai moi-même. Cela était contraire aux usages; le chronomètre dut être confié au premier ministre; heureusement il le rapporta. Le danger avait été grand, car tout ce qui brille excite la convoitise de ces nègres. C'est pour cette raison que les voyageurs doivent

faire noircir le cuivre de leurs instrumens. Le roi se mit ensuite à questionner son hôte sur les tours de sorcellerie qu'il savait faire. — Est-il vrai, lui dit-il, que tu sais couper une rivière en deux? — Que répondre? Non, c'était donner un démenti au roi d'Inarya; oui, c'était s'exposer à être mis en demeure d'accomplir le miracle. Voici comment M. d'Abbadie se tira d'affaire. Il raconta l'histoire de Moïse, et dit que peut-être, avec l'aide de Dieu, il couperait le Godjab. C'est le fleuve qui sépare le pays de Kaffa des tribus guerrières de nation Galla. Les Gallas convoitent le territoire de leurs voisins, et d'innombrables fossés alignés en-deçà du cours du Godjab ont été établis pour les éloigner. — Eh bien! répliqua le roi, puisque tu peux couper une rivière en deux, tu ne sortiras de mon pays qu'en traversant le Godjab à pied sec, ayant un mur d'eau à ta droite et un autre à ta gauche. — Grand roi, fit M. d'Abbadie en s'inclinant, ta volonté sera faite. — Le roi désigna aussitôt deux ministres pour être témoins du fait, la loi du pays lui défendant d'aller lui-même à la rivière, parce que les bords en sont habités par les mauvais génies qui mangent l'âme de l'homme. — Maintenant, lui dit alors le rusé voyageur, je dois te faire observer qu'une rivière qui a été coupée une fois se sépare ensuite d'elle-même à tout propos. C'est à toi de voir si cela peut faciliter aux Gallas l'accès de ton territoire. Tu ne m'en voudras pas s'ils entrent chez toi à pied sec? — Le roi eut peur. Il réfléchit un instant, puis il supplia son hôte de ne rien faire de ce qu'il lui avait demandé. — Grand roi, ta volonté sera faite, — lui répondit encore le voyageur, mais cette fois avec plus de conviction. Il ne resta que cinq jours en Kaffa, et ne put y faire que très peu d'observations à cause des brouillards secs qui obscurcissaient constamment l'horizon.

Lorsqu'on a sous les yeux les immenses matériaux d'observation que M. d'Abbadie a rapportés de son voyage en Éthiopie, on peut se demander comment il a été possible d'obtenir des données aussi précises et aussi nombreuses au milieu de tant de difficultés, de dangers et de mésaventures. Peu d'hommes en effet possèdent la tranquillité d'esprit nécessaire pour noter des séries de chiffres lorsqu'on est entouré et harcelé par une foule curieuse, souvent malveillante, ainsi que cela arrivait à M. d'Abbadie la plupart du temps. Il se vit à la fin réduit à sortir avant le jour pour éviter les rassemblemens. De cette manière il pouvait en paix relever tout son horizon, mais il était obligé de renoncer à l'observation du soleil, ce qui était toujours un inconvénient.

Les relèvemens de Gobe (station dans le clan des Mida) portent en note : « Autant j'observais ces angles, autant je discutais avec les Mida pour leur prouver que je ne jetais pas un sort sur un champ de chaume d'orge où je m'étais installé. » C'est par ces ar-

tifices, qu'il était obligé de varier sans cesse, que notre voyageur parvint à se procurer de temps en temps un moment de tranquillité. Il observait quand il pouvait, presque toujours à la dérobée, afin de soustraire ses instrumens aux regards cupides des indigènes, et d'éveiller le moins possible leur défiance par des opérations suspectes et mystérieuses.

Le seul inconvénient réel de la méthode de M. d'Abbadie, c'est qu'elle entraîne un effrayant travail de cabinet lorsqu'il s'agit de coordonner et de calculer les observations. On a relevé des sommets de montagnes, des précipices, des îles; quels noms leur donner? comment démêler les observations qui se rapportent au même objet? Les guides vous ont nommé des pics lointains, enveloppés dans les brumes de l'horizon; mais d'un versant à l'autre les noms changent, ils sont empruntés à des langues différentes. Souvent même les montagnes n'ont pas de nom dans la langue du pays, les guides que vous consultez vous répondent par un mot vague qui signifie *élévation*, *sommet*, etc. La plus haute montagne du globe est désignée dans le Népal par quatre noms différens, et les habitans du Thibet lui en donnent trois ou quatre autres. MM. Schlagintweit ont eu beaucoup de peine à constater que le véritable nom de ce pic est *Gaurisankar* en népalais et *Tchingopamari* en thibétain: les autres désignations se rapportent à des sommets voisins. La confusion des noms n'est pas la seule difficulté que l'on rencontre au moment où l'on veut constater l'identité des signaux observés; des illusions d'optique se mettent quelquefois de la partie. Ainsi M. d'Abbadie avait un jour relevé trois îles du lac Tsana; il put se convaincre plus tard que ces îles n'existaient pas: ce qu'il avait vu, c'étaient trois pics d'une montagne voisine que le mirage avait transportés sur le lac. On conçoit que ces erreurs, inséparables de l'emploi des signaux naturels, peuvent singulièrement embrouiller la construction d'une carte; heureusement la méthode fournit elle-même le moyen d'y remédier et de se reconnaître au milieu des matériaux recueillis au gré des circonstances. Les relèvemens au théodolite ne donnent pas seulement la direction du signal, ils en donnent encore la hauteur; dès lors l'accord ou le désaccord des hauteurs déterminées de plusieurs stations différentes fait immédiatement reconnaître si c'est le même signal qu'on a observé plusieurs fois ou s'il s'agit d'objets différens. De cette façon, on arrive peu à peu à classer les relèvemens, à éliminer les erreurs de désignation, et à établir les positions des points qui doivent servir de fondemens à la carte. Ces positions se contrôlent les unes par les autres, parce qu'elles sont dans une dépendance mutuelle; on ne peut toucher à une seule sans modifier plus ou moins toutes les autres. Cette solidarité rend les calculs extrêmement longs et

pénibles, mais elle garantit l'exactitude des résultats. La construction des cartes de M. d'Abbadie a demandé un travail immense; aussi la précision qui a été obtenue est-elle vraiment remarquable. Je ne pense pas que les positions des points principaux soient incertaines de plus d'une minute; c'est la limite extrême, et ce n'est que l'équivalent de 2 kilomètres. Dans les observations des voyageurs ordinaires, des erreurs de 1 degré n'ont rien d'insolite, et cependant 1 degré représente 111 kilomètres. Un exemple devenu pour ainsi dire historique fera encore mieux ressortir l'incertitude des déterminations isolées. Alexandre de Humboldt fixa par une série de *distances lunaires* la longitude de la ville de Quito à $81^{\circ} 5' 38''$. Ce résultat était le plus probable; on avait dû rejeter une série de distances qui donnait une longitude trop forte de plusieurs degrés. La longitude de Quito avait été déjà déterminée par Bouguer et par La Condamine : le premier avait trouvé $80^{\circ} 15'$, le second $81^{\circ} 22'$; la différence est de $1^{\circ} 7'$. Le résultat de La Condamine fut gravé sur une table de marbre destinée à perpétuer le souvenir de la grande expédition qui avait eu pour objet la mesure d'un arc du méridien au Pérou. Neuf ans plus tard, d'Anville trouva pour la longitude de Quito $80^{\circ} 30'$, en soumettant au calcul les données que lui avait fournies La Condamine lui-même; Ulloa trouva de son côté $80^{\circ} 40'$.

En comparant les résultats obtenus par M. d'Abbadie avec ceux des voyageurs les plus connus, on ne peut qu'être frappé de la supériorité de sa méthode. Feu M. Daussy, le géographe du bureau des longitudes, ne se lassait pas de la recommander et de proposer ce voyage comme un modèle aux futurs explorateurs du globe. Toutefois il ne faut pas oublier que la meilleure méthode n'est rien sans les qualités personnelles qui font le vrai voyageur. On est voyageur ou touriste, comme on est navigateur ou marin. Le calme, le courage, la persévérance, un esprit inventif et une connaissance approfondie des ressources que peut offrir la science, voilà ce qu'il faut pour cueillir des lauriers dans les expéditions de ce genre. Un coup d'œil sur les pages de la *Géodésie d'Éthiopie* fait voir que M. d'Abbadie a sans cesse varié ses expédiens. Il ne s'est pas borné à relever les profils des montagnes et tous les objets remarquables sur sa route. J'ai déjà dit qu'il a déterminé astronomiquement beaucoup de latitudes et de longitudes. Un grand nombre de hauteurs ont été obtenues soit à l'aide du baromètre, soit à l'aide du thermomètre à eau bouillante. De temps à autre, il lui fut possible de mesurer une distance par le temps que le son mettait à la parcourir. Ainsi à Muçawa, pendant le Ramadan ou mois de demi-jeûne des musulmans, on tire tous les soirs, au coucher du soleil, un coup de canon qui annonce la rupture du jeûne. M. d'Abbadie en profita

pour observer le temps qui s'écoulait entre l'éclair et l'arrivée du son au rivage opposé. Il prit station sur une colline près du village d'Omkullu, sur la terre ferme, et y attendit le coup de canon du fort de Muçawa. Le son lui arriva dix-huit secondes après la perception de l'éclair : la distance était donc de 6,440 mètres. Une autre fois M. d'Abbadie mesura, par le même procédé, la distance de la ville d'Adoua au mont Saloda. Son frère Arnauld s'installa sur la montagne avec un fusil à mèche; lui-même était sur le toit d'une maison de la ville, armé d'une espingole; on tirait alternativement, et chacun notait les secondes à la montre. La distance fut trouvée égale à 3 kilomètres; mais l'on avait fait apparemment trop de bruit, car les deux frères furent exilés du Tigré.

Les moyens qui peuvent servir à une évaluation approximative des distances sont d'ailleurs assez nombreux. Le plus simple est l'estime à vue d'œil : les détails des arbres qui croissent sur une montagne permettent de juger de leur éloignement. On peut s'exercer à estimer les distances avant de partir pour un voyage d'exploration; chez soi, on peut aisément vérifier le jugement de l'œil. La portée d'un fusil, d'une fronde, d'un javelot, fournissent une autre unité de mesure. Enfin l'on évalue une petite distance avec une perche ou avec une lanière, et une grande au pas. Lorsqu'il n'est pas possible de compter les pas, on peut encore noter le temps que l'on a employé à parcourir un chemin donné. M. d'Abbadie a marqué pendant douze ans, jour par jour, l'heure et la minute où il passait par un point quelconque indiqué sur ses itinéraires; on peut dire que, pour lui, les heures ne fuyaient pas. Les ruisseaux qu'il a traversés, les rochers qui bordaient la route, les bosquets à côté desquels il a passé, tous les accidens du chemin sont représentés par une date précise. Le taux moyen de la marche de M. d'Abbadie était de 4 kilomètres à l'heure; mais il a eu soin d'indiquer chaque fois s'il marchait plus vite ou moins vite qu'à l'ordinaire. Cette indication scrupuleuse des heures de parcours a permis d'inscrire dans la carte, à leur place exacte, une foule de détails précieux qui viennent se grouper autour des points déterminés par des moyens plus rigoureux. M. d'Abbadie n'a même pas oublié de mesurer la largeur, le débit et la profondeur des rivières qu'il franchissait. La profondeur était obtenue par un moyen bien simple : on entrait dans l'eau; si elle arrivait jusqu'à l'aisselle, le fond était à 1^m,30.

Il faut espérer qu'une fois bien connue, la méthode de géodésie expéditive de M. d'Abbadie deviendra féconde entre les mains des voyageurs. Depuis son retour en Europe, c'est-à-dire depuis dix-huit ans, la géographie de l'Afrique s'est enrichie de plusieurs grandes découvertes relatives à l'orographie et à l'hydrographie de

ce continent, mais les renseignemens sur lesquels on s'appuie sont encore en général assez vagues, et suffisent à peine pour esquisser à grands traits les routes suivies par les voyageurs. Des explorateurs comme Livingstone, Burton, Speke, Grant, Baker, n'ont guère rapporté de leurs expéditions que des latitudes observées au sextant, quelques longitudes isolées et quelques altitudes déterminées à l'aide du baromètre ou du thermomètre à eau bouillante, ce qui fait que les données de leurs cartes sont souvent très discutables. Ce n'est que dans l'excursion de MM. Théodore de Heuglin, Werner Munzinger et Théodore Kinzelbach chez les Bogos, les Maréa, et de là à Chartoum (1861 à 1862), que nous rencontrons des tentatives de triangulation; mais ces trois voyageurs allemands étaient réduits à l'emploi de boussoles et de sextans. M. de Heuglin exécuta encore à cette occasion quelques relèvemens dans le nord du Tigré, et put ensuite construire son itinéraire avec une certaine précision en s'appuyant sur les positions que M. d'Abbadie avait auparavant déterminées dans cette province. Plus tard, en 1863, de Heuglin prit part à l'expédition de M^{lle} Tinné, jeune Hollandaise qui remonta le Nil-Bleu et le fleuve des Gazelles, et réussit au moins à fixer la position géographique de l'île Rek. M. Kinzelbach a obtenu vingt latitudes et six longitudes entre Muçawa et Chartoum. Maurice de Beurmann, qui a été assassiné dans le Wadaï, avait eu le temps de déterminer sur sa route quelques latitudes et un petit nombre de longitudes que les cartographes n'ont pu employer, parce qu'elles ne s'accordaient pas avec d'autres données. Dans le voyage du capitaine Speke aux sources du Nil, on trouve cent quatre latitudes, vingt longitudes et soixante-onze altitudes déterminées par l'ébullition de l'eau; mais, ces données étant isolées, on n'a aucun moyen de les contrôler, si ce n'est par les observations des voyageurs qui ont fait la même route, et les données plus récentes de M. Baker ne confirment pas toujours celles du capitaine Speke. On voit donc que les progrès de la géographie de précision sont loin d'être rapides. Heureusement les savans rédacteurs du journal que M. Petermann publie à Gotha sous le titre de *Geographische Mittheilungen* s'occupent sans cesse de la discussion et de la coordination des matériaux que les voyageurs de tous les pays rapportent de leurs excursions. Les excellentes cartes que M. Petermann publie de temps à autre, et qui résument les résultats des voyages les plus récents, ne contribuent pas médiocrement à faire de la géographie ce qu'elle devrait être : une science exacte.

R. RADAU.

M. VICTOR COUSIN

Il faut se hâter de rendre hommage aux morts, car la critique impatiente et jalouse est là qui attend sa proie, ou plutôt elle n'attend même pas : dans sa joie de voir tomber quelque chose de grand, elle flétrit déjà des cendres à peine refroidies. Affranchissons-nous bien vite d'une admiration importune, dépouillons et démasquons nos idoles. Prouvons bien que nous sommes, non plus un peuple d'enfans séduits par l'éclat et par la gloire, mais un peuple de vieillards glacés et détrompés, qui savent le fond des choses, c'est-à-dire le vide de tout. Belle et heureuse sagesse qui promet de couronner si noblement ce siècle commencé dans l'ivresse et dans l'illusion ! Pour nous, nous sommes d'un autre temps, et cette sagesse n'est pas la nôtre. Un adversaire illustre viendrait-il à mourir, notre premier mot serait un mot de respect, ou nous garderions le silence ; mais il n'est pas nécessaire d'insister plus longtemps sur de tristes travers. Ignorons-les, et parlons de ceux qui sont morts, sans dissimuler nos affections, mais avec ce juste mélange de respect et de liberté qui seul est digne d'eux.

Aussi bien de quel poids redoutable ces grands morts ne laissent-ils point chargés ceux qui survivent ! A mesure que nous voyons tomber l'une après l'autre toutes les figures qui ont illustré le berceau de notre siècle, la responsabilité des générations qui les suivent augmente et s'aggrave de plus en plus : habitués à admirer ces hommes, initiateurs de notre âge, et à nous développer sous leur protection, nous contemplons avec tristesse le vide qui se fait devant nous. Heureux ceux qui dans ce vide ne voient que le succès de leur propre gloire ou l'assurance de leur domination future !

Espérons avec eux qu'ils seront de force à remplacer ce qui disparaît!

M. Victor Cousin devait donc disparaître à son tour, lui qu'on eût pu croire vraiment immortel, tant y il avait en lui de séve et de virilité! Sa jeunesse inépuisable étonnait et charmait ceux qui l'approchaient; un foyer toujours allumé animait cette organisation puissante. Au physique comme au moral, c'était une nature de feu : si la mort avait voulu le réduire par une de ces maladies lentes qui minent peu à peu, il l'aurait encore vaincue, ainsi qu'il a fait tant de fois. Les hommes de cette nature ne peuvent perdre la vie goutte à goutte; ils meurent tout d'un coup. Cette énergie physique n'était que le symbole et l'expression d'une énergie plus intime, celle d'une âme toujours en mouvement, qu'une imagination enflammée portait sans cesse vers les objets les plus divers, mais qui à cette mobilité extraordinaire joignait aussi une ténacité inflexible, une volonté indomptable, les desseins le plus savamment combinés et le plus opiniâtrément poursuivis. Il avait été, si j'ose dire, forgé sur l'enclume de la révolution. Né en 92, au cœur de Paris, d'une famille modeste, il tenait du peuple la spontanéité, la finesse, la gaieté, la passion, l'irréflexion; de la révolution, il tenait une certaine violence, une familiarité hardie, et cet esprit de propagande qui en a fait le premier chef d'école de notre temps. Le feu qui l'animait avait une telle surabondance qu'il se répandait sur tous ceux qui l'approchaient : de ceux-là mêmes qui l'ont combattu, combien n'ont pas reçu de lui la première flamme! Son éloquence publique, nous disent ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre, était incomparable; son éloquence privée ne l'était pas moins. Une abondance inépuisable, une verve pleine de grâce et de malignité, une richesse de souvenirs sans égale, une soudaineté de vue, une grandeur de geste et avec cela une tête admirable et des yeux d'où l'esprit sortait comme un torrent : tel était M. Cousin dans l'intimité, tel il faut le voir, si l'on veut bien se rendre compte de la place considérable qu'il a occupée dans notre siècle et du bruit qu'a fait son nom.

Du portrait que je viens d'esquisser, partons comme d'un centre pour essayer de bien comprendre les divers aspects de cette grande figure, le professeur, le philosophe, l'écrivain.

I.

C'est à l'École normale que M. Cousin débuta comme professeur, après y être entré comme élève en 1810, le premier de la première promotion de cette école célèbre. En 1812, 1813 et 1814, il ensei-

gna à l'intérieur comme élève répétiteur, et ses premières fonctions furent de suppléer dans une chaire de littérature celui qui fut depuis son collègue à la Sorbonne et à l'Académie, M. Villemain. Ainsi le chef de la philosophie française au XIX^e siècle commença par donner des répétitions de vers latins. Cependant les lettres ne retinrent pas longtemps cet ardent génie : la philosophie l'attirait. Un grand maître était là, d'une trempe toute différente de la sienne, austère, abstrait, éloquent aussi, mais d'une éloquence géométrique et tout intérieure, méditatif et dialecticien, à peine remarqué alors, et sur qui rejaillit depuis la gloire de son illustre disciple : c'était M. Royer-Collard, depuis l'un des plus grands orateurs politiques de la France et l'un de ses meilleurs citoyens.

Cet enseignement intérieur de l'École normale, d'où devait sortir un mouvement si actif de recherches et de pensées, jouissait des avantages qui ne se rencontrent que dans ce qui est neuf et sans tradition : la liberté, la spontanéité, la recherche en tous sens, une communication incessante des maîtres aux élèves et des élèves aux maîtres : l'enseignement se faisait surtout par la conversation, car M. Cousin, à l'inverse de son maître Royer-Collard, pensait et inventait en causant. Sur quoi portaient donc ces inépuisables entretiens ? quel était l'objet des laborieux efforts de ces jeunes esprits en travail ? M. Jouffroy nous l'a appris dans ce mémorable récit de ses années de jeunesse, si pathétique et si puissant, qui rappelle avec plus d'éloquence et de poésie la confession philosophique de Descartes dans son *Discours de la méthode*. Le seul problème auquel s'acharnait alors le jeune professeur était le problème de l'origine des idées : il y retenait enchaînées les imaginations impatientes et avides de ses jeunes disciples. Jouffroy, nature méditative et religieuse, blessé par les atteintes du doute, désenchanté de la foi de sa jeunesse, souffrait de se voir renfermé dans l'horizon étroit d'un problème idéologique, et aspirait, comme il l'a fait toute sa vie, à donner la paix à son âme par une solution religieuse en harmonie avec les besoins logiques de son sévère et lumineux esprit. Le maître au contraire, nature âpre et brûlante, inaccessible aux molles mélancolies du siècle, et que le vent de René n'a jamais effleuré, peu attristé par les inquiétudes du doute, et toujours tout entier à sa passion du moment, creusait « ce trou, » comme l'appelle Jouffroy, avec une persévérance opiniâtre, et montrait déjà ce trait remarquable de son caractère d'enflammer et de contenir à la fois, de faire travailler les esprits, mais dans des limites fixées d'une main sévère et même dure, mélangeant ainsi deux genres d'influences qui s'excluent d'ordinaire : la discipline et l'excitation.

Bientôt les événemens de 1815 ayant appelé M. Royer-Collard au gouvernement de l'instruction publique, M. Cousin passa de l'École normale à la Faculté des lettres, qui résidait alors non pas à la Sorbonne, mais rue Saint-Jacques, dans les anciens bâtimens, détruits aujourd'hui, du collège du Plessis, attenant au lycée Louis-le-Grand, bâtimens qui furent depuis consacrés à l'École normale avant la construction de l'école actuelle. Ce fut là, dans les murs d'une vieille chapelle ruinée, que M. Cousin commença, avec un succès qui dès le premier jour fut éclatant, sa carrière de professeur public de philosophie.

Si nous en croyons la tradition, M. Cousin a été le plus grand professeur qu'ait connu la France, au moins si l'on prend pour mesure du génie dans l'enseignement la grandeur de l'éloquence. La puissance de sa parole, de son geste et de son regard était telle, que les auditeurs en étaient fascinés; il y avait en lui, nous dit-on, quelque chose du prophète, et si son bon sens et sa finesse naturelle n'eussent fait contre-poids aux entraînemens de sa fougue et de son ardeur, il n'eût tenu qu'à lui, dans ce temps où tant d'esprits étaient en quête d'une religion nouvelle, de s'en faire le grand-prêtre, comme quelques-uns de ses contemporains. L'école idéologique, habituée à la langue abstraite et à la méthode algébrique de Condillac, ne comprenait rien à cette parole enthousiaste et enflammée. En même temps, par un contraste d'humeur qui s'est toujours rencontré dans cette nature complexe, il s'appliquait à lutter contre les matières les plus arides et les plus abstraites : c'est ainsi qu'il exposait le premier devant un public français la profonde et abstraite philosophie de Kant, et qu'il engageait un combat corps à corps avec la sérieuse et froide philosophie de Locke, si peu faite pour provoquer l'éloquence. C'est que, malgré l'enivrement de la parole, M. Cousin n'a jamais perdu de vue le grand dessein de fonder une philosophie nouvelle sur les ruines de l'idéologie sensualiste, en faisant alliance avec la nouvelle philosophie allemande, alors si peu connue parmi nous.

Je n'entrerai pas dans le détail des cours que fit M. Cousin à la Faculté des lettres dans son double enseignement; mais comment ne pas rappeler ce cours mémorable de 1828, qui est une des dates les plus éclatantes de la littérature et même de l'histoire de notre temps? Depuis huit ans, M. Cousin ainsi que M. Guizot avaient été réduits au silence par la politique soupçonneuse et rétrograde de la restauration. En 1828, une réaction se fit dans les conseils du pouvoir : le ministère de M. de Villèle renversé laissa place à un ministère libéral, celui de M. de Martignac. L'un des premiers actes du nouveau ministère fut de rendre la parole aux professeurs dé-

possédés. M. Cousin nous a raconté cela bien souvent. C'était au mois d'avril; ni lui ni son illustre collègue n'étaient préparés pour un enseignement de cette importance : il ne restait d'ailleurs que peu de temps, deux ou trois mois à peine, jusqu'aux vacances. Les deux professeurs hésitèrent un instant, et pensèrent à remettre l'ouverture de leurs cours à la rentrée suivante; mais qui pouvait assurer que le mouvement libéral durât jusqu'à cette époque? Ne fallait-il pas au contraire profiter du moment, prendre acte de la concession du pouvoir et user de la parole qui était rendue? M. Cousin et M. Guizot s'arrêtèrent à cette résolution; ils ne voulurent pas même retarder l'ouverture de leurs cours, et se hasardèrent à une improvisation qui leur était rendue facile par la profondeur de leurs études antérieures : cette hardiesse nous valut deux beaux livres : *l'Histoire de la Civilisation en Europe* de M. Guizot, et *l'Introduction à l'Histoire de la Philosophie* de M. Cousin. En même temps un troisième professeur, dont le succès n'avait jamais cessé, entreprenait son tableau devenu classique de la littérature française au XVIII^e siècle.

Rien aujourd'hui ne peut nous donner une idée de l'éclat et de l'émotion que produisit en France et même en Europe ce triple enseignement où toutes les idées modernes s'introduisaient pour la première fois dans les chaires publiques, propagées par les voix les plus éloquents et les plus passionnées. Le vieux Goethe lui-même s'en émouvait dans sa majestueuse retraite; il applaudissait à cette jeune liberté, à ces nobles hardiesses de la pensée, à ces belles nouveautés de la critique. L'Europe y voyait le symptôme et le signal d'une ère nouvelle. Ce fut un moment heureux et unique où l'on put croire que le passé et l'avenir allaient se réconcilier dans une commune entente, dans un esprit commun de sacrifice et de dévouement. La joie et l'espérance qui étaient dans les âmes ajoutaient à l'éloquence des professeurs, à la confiance du public. Ce ne fut qu'un rêve; mais de ce rêve il est resté trois beaux livres.

Il est vrai, le cours de 1828 conserve encore la trace évidente des circonstances qui lui ont donné naissance et de la précipitation première; le vague et la témérité des doctrines en ont été plus tard condamnées sévèrement par M. Cousin lui-même, et toutefois j'avouerai que je conserve un certain faible pour ce livre où s'est déployé tant de fougue, tant de jeunesse, tant de pensées! Combien de vues redevenues depuis à la mode retrouveraient là leur origine! Quel sentiment vif et profond de la puissance des idées, de leur rôle dans la marche et le progrès de la civilisation et de l'empire légitime de la philosophie sur les sociétés humaines! Je ne veux point dire qu'il faille tout approuver dans cette idéologie enthousiaste, et

en cela personne n'était plus sévère que l'auteur lui-même, car il l'était trop; mais, si plus tard M. Cousin a eu raison de se dégager de ce qu'il y avait de vaporeux et d'insaisissable dans sa pensée de 1828, encore tout imprégnée de son commerce avec Hegel, peut-être en même temps est-il permis de regretter qu'il ait un peu trop sacrifié, et qu'il ait trop coupé les ailes au génie spéculatif qui avait éclaté dans ces leçons d'une manière si spontanée et si entraînée.

Je ne puis et ne veux ici que courir sur les sommets des choses, sans quoi j'aurais à rappeler ce cours de 1829, résumé de toute l'histoire de la philosophie, qui est devenu un des livres les plus chers à M. Cousin, un de ceux qu'il a le plus travaillés et qui composera une partie importante de sa gloire, à savoir *l'Histoire générale de la philosophie*; ce cours de 1830, d'où est sorti l'ouvrage le plus solide et le plus sévèrement scientifique qu'il ait écrit, *l'Examen de la philosophie de Locke*. — Puis, revenant en arrière, j'aurais aussi à parler du cours de 1818, qui a été l'origine du livre célèbre et du *Vrai, du Beau et du Bien*, du cours de 1820, qui est devenu le livre sur *la Philosophie de Kant*. Pour apprécier la valeur de ces différens cours, il faut, ce que ne font pas d'ordinaire les critiques, se transporter au temps où ils ont été faits. Combien d'idées, devenues depuis le patrimoine commun de nous tous, étaient alors neuves, hardies, séduisantes! Nous leur en voulons précisément de ce qu'elles sont devenues nôtres; nous leur en voulons de ce qu'elles ont formé notre esprit; nous les accusons de notre propre stérilité; ne sachant pas trouver des pensées nouvelles, nous les accusons de ne pas être nouvelles. Ingrats et jaloux, nous en voulons à ceux qui nous ont précédés de leur gloire et de leur puissance, et notre médiocrité se console en les insultant.

C'est d'ailleurs un des caractères de notre temps (et par là il se distingue des époques classiques et leur est inférieur), que les génies qui l'ont le plus illustré sont plus remarquables par l'influence qu'ils ont exercée sur leurs contemporains que par la somme des idées absolues et éternelles qu'ils auront léguées à la postérité. Chateaubriand, Lamennais, Cousin, sont de remarquables exemples de cette loi : grands promoteurs, grands instigateurs, grands remueurs d'idées, ils ont introduit dans le courant de l'esprit de leur temps une foule de pensées qui s'y sont mêlées, confondues, dont on ne reconnaît plus l'origine, et que souvent on retourne, en croyant les créer de nouveau, contre ceux qui en ont été les premiers auteurs.

Je n'ai pas eu le bonheur, ni aucun de ceux de mon âge, d'entendre M. Cousin dans sa chaire, puisqu'il a cessé de parler en 1830; mais il m'a été donné d'entendre comme l'écho de ces cours

éloquens qui sont devenus le désespoir de ses successeurs. J'étais avec lui lorsqu'en 1845 il se remit à réviser ses premiers cours, et notamment celui de 1818, sur le vrai, le beau et le bien; je l'écrivis sous sa dictée, je le rédigeai d'après ses conversations. Ces conversations étaient d'admirables leçons où il s'abandonnait à toute sa verve, à toute son imagination. Les traits les plus brillans et les mouvemens les plus nobles que nous pouvons retrouver aujourd'hui dans le livre imprimé lui échappaient dans l'entraînement d'une improvisation absolument libre; reproduits et fixés par une plume qui s'efforçait d'être fidèle, ils étaient ensuite corrigés et développés par un travail plus froid et plus réfléchi. Que de pages admirables furent ainsi faites, je m'en souviens, dans de belles soirées de printemps, sous les arbres majestueux de Saint-Cloud et de Sèvres, aux rayons d'un soleil couchant! Je vois encore cet œil étincelant, j'entends cette voix vibrante, ces accens passionnés; qu'était-il besoin d'une chaire ou d'un public? La nature servait de théâtre, et un seul auditeur suffisait pour enflammer l'enthousiasme du professeur. C'était Socrate, mais Socrate parlant tout seul, et dans un de ces momens d'enthousiasme que décrit Alcibiade dans *le Banquet* de Platon.

II.

Le professeur n'a jamais été contesté chez M. Cousin; le philosophe l'a beaucoup été. Ce procès sera longtemps débattu. Contentons-nous, en évitant les controverses stériles, de recueillir les traits les plus éclatans et les moins contestables de sa carrière philosophique. Or d'un aveu unanime M. Cousin a fait deux choses en philosophie : il a fondé en France l'histoire de la philosophie; il a relevé et défendu pendant cinquante ans avec une énergie indomptable l'idée spiritualiste. Ceux à qui cette idée est désagréable ne peuvent pas évidemment lui en savoir beaucoup de gré; quant à la première de ces deux œuvres, elle est d'une utilité si évidente, toute dispute d'école mise à part, que les esprits désintéressés n'hésiteront pas à y reconnaître une solide et véritable conquête pour l'esprit humain. Nous avons déjà, dans la *Revue* même, signalé avec précision les services rendus par M. Cousin à l'histoire de la philosophie (1). Nous n'avons pas à y revenir, notre objet étant d'ailleurs ici beaucoup moins de faire une analyse précise et

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1866, sur *l'Histoire de la Philosophie et l'Éclectisme*.

exacte des travaux de M. Cousin que de donner une esquisse vraie et fidèle de son attitude philosophique.

A travers toutes les curiosités d'esprit qui l'entraînèrent à diverses époques dans les sens les plus divers, d'Écosse en Allemagne, d'Athènes à Alexandrie, et qui se fixèrent enfin sur la philosophie française du xvii^e siècle, il faut reconnaître, quoi qu'on en ait dit, un lien persistant, une idée dominante, l'idée spiritualiste. La distinction de la raison et des sens, l'âme force libre distincte du corps, la loi du devoir, le droit fondé sur la liberté morale, enfin la liberté politique inséparablement attachée dans son esprit à la cause spiritualiste, en un mot le déisme de J.-J. Rousseau exprimé d'une manière plus savante par un disciple de Platon, de Descartes et de Kant, telle est la doctrine que M. Cousin n'a jamais cessé de soutenir, depuis 1815 et même 1812 jusque dans ces derniers jours, où il lisait encore à l'Académie une éloquente conclusion de son *Histoire générale de la Philosophie* tout empreinte de ces nobles idées.

Je n'affecterai pas sans doute d'ignorer ou d'oublier que dans un certain temps la philosophie de M. Cousin a été suspecte et même violemment accusée d'incliner vers l'idéalisme germanique de Schelling et de Hegel. Je pourrais répondre à cette accusation que tout n'est pas aussi mauvais qu'on le suppose dans la philosophie allemande, et je considère pour ma part comme une des gloires de M. Cousin d'avoir été le premier à initier la France à la pensée philosophique de l'Allemagne. Ce sera au temps à faire le triage du vrai et du faux dans cette vaste construction métaphysique élevée au-delà du Rhin par tant de grands penseurs, depuis Kant jusqu'à Hegel; mais que tout soit faux, inutile et complètement infructueux dans ce vaste ensemble de spéculation, c'est ce que nous ne pouvons accorder. M. Cousin lui-même, qui s'en est depuis séparé avec tant d'énergie, n'a jamais cessé de considérer cette période philosophique comme l'une des plus grandes de l'humanité, et jusqu'au dernier jour je l'ai entendu s'exprimer sur Hegel avec autant de vénération que d'admiration.

Mais n'oublions pas d'un autre côté que les questions philosophiques changent d'aspect suivant les temps. A l'époque dont je parle, de 1815 à 1830, le débat n'était point, comme il l'a été depuis, entre le panthéisme idéaliste de l'école hégélienne et le spiritualisme psychologique de l'école française; c'est nous qui, à notre début dans la carrière philosophique, avons trouvé le combat engagé sur ce terrain. Sous la restauration, le seul adversaire pour l'école française, c'était le sensualisme du xviii^e siècle; dans ce conflit, l'Allemagne était une alliée bien loin d'être un nouvel ennemi,

car elle était engagée précisément dans le même combat. Fichte, lisez ses œuvres, s'exprimait avec autant d'éloquence et de passion que l'a fait plus tard M. Cousin contre la philosophie des sens et de la matière. L'Allemagne comme la France traduisait Platon pour réveiller le sentiment de l'idéal. Schelling et Hegel se croyaient et étaient à certains points de vue des platoniciens. En France, l'opiniâtre adversaire de l'école nouvelle, l'apôtre violent, mais convaincu, du matérialisme, Broussais, dont le nom est redevenu un signal et un drapeau, appelait ses adversaires des kanto-platoniciens, enveloppant Kant et Platon, par un singulier malentendu, dans une même accusation de mysticisme. Pouvons-nous donc nous étonner que M. Cousin, tout entier à son entreprise de lutte contre la philosophie du dernier siècle, n'ait vu alors dans la philosophie allemande que les analogies de cette pensée, fort nuageuse d'ailleurs, avec sa propre pensée?

Plus tard, lorsque le condillacisme eut été entièrement éteint, lorsqu'avec M. de Tracy disparut le dernier idéologue, et avec M. Broussais le dernier matérialiste, et que cette double cause put paraître à jamais vaincue, l'alliance philosophique de l'Écosse, de l'Allemagne et de la France, jusqu'alors si étroite en apparence, commença de se dissoudre. Le dernier grand écossais, M. Hamilton, poussa l'esprit de son école à sa dernière conséquence, la négation absolue de la métaphysique. Le dernier grand survivant du cycle allemand, M. de Schelling, protesta contre l'interprétation française de sa doctrine, et défendit contre M. Cousin la prédominance de la métaphysique sur la psychologie. Par cette double attaque, aussi courtoise d'ailleurs et aussi noble dans l'expression qu'elle était grave dans le fond des choses, M. Cousin fut amené à expliquer et à circonscrire avec précision sa propre philosophie et à se séparer à la fois de l'Écosse et de l'Allemagne : de l'Écosse en maintenant la légitimité de la métaphysique, de l'Allemagne en soutenant la nécessité de fonder la métaphysique sur la psychologie. C'est alors qu'il se rattacha plus étroitement que jamais à la tradition de Maine de Biran et de Descartes; c'est alors aussi que, provoqué par les objections de l'école théologique et par l'accusation montante de panthéisme qui l'enveloppait de jour en jour, il prit énergiquement parti pour la double personnalité de l'homme et de Dieu, question qui n'avait occupé jusque-là que le second plan dans sa pensée.

J'obéis ici en quelque sorte aux dernières volontés de M. Cousin en signalant, comme l'un des points auxquels il tenait le plus et qui devait rester attaché à son nom, l'idée de fonder la métaphysique sur la psychologie. Voici ce qu'il m'écrivait, il y a un an, dans une

lettre où l'on sent comme un pressentiment de sa mort prochaine, à propos du travail cité plus haut : « En mettant à part parmi mes papiers, me disait-il, l'oraison funèbre dont je vous ai déjà remercié, il m'est venu l'idée médiocrement modeste qu'il y faudrait quelque chose sur la psychologie et la méthode psychologique; car si à cet égard je n'avais pas d'efforts d'imagination à faire après MM. Royer-Collard et Maine de Biran, on me doit un peu de reconnaissance pour avoir maintenu cette méthode comme le point de départ, la règle et la mesure de toutes les autres parties de la philosophie. C'est là ce qui a fait une école française distincte de toutes les autres écoles européennes... Si donc vous reproduisez jamais l'article de la *Revue des Deux Mondes*, ma vanité demande quelques lignes de plus, afin que mon ombre soit entièrement satisfaite, et qu'au séjour des mânes Socrate m'accueille sans trop de répugnance et me fasse une petite place parmi ses derniers écoliers. »

On a contesté tout caractère scientifique à la philosophie de M. Cousin : rien n'est plus injuste qu'une telle accusation; mais notre objet n'est pas ici de la combattre et de la discuter : contentons-nous de dire que M. Hamilton et M. de Schelling ont discuté sa doctrine, et c'est pour la portée de cette doctrine une garantie et un témoignage que je considère comme suffisants.

Toutefois, ne craignons pas de le dire, la philosophie de M. Cousin a surtout été une philosophie d'opinion et de lutte, mêlée au mouvement du siècle, tantôt l'entraînant, tantôt le suivant, tantôt le combattant. Et, pour dire la vérité, c'est surtout sous cette forme que M. Cousin a compris et aimé la philosophie; en cela, il était bien de son pays et de son temps, car en France, depuis Voltaire, la philosophie a toujours été plus ou moins militante. Pour Voltaire lui-même, pour Rousseau, pour Diderot, de nos jours pour Lamennais et pour Joseph de Maistre, et dans un autre camp pour Saint-Simon et Proudhon, la philosophie a toujours été une cause, un drapeau : elle allait à l'assaut, ici du catholicisme, là de l'athéisme, tantôt de la démagogie, tantôt de la société et de la propriété. Tous les penseurs de ce temps ont été des soldats. Aujourd'hui même encore je ne vois guère autour de moi dans les plus brillants de nos jeunes novateurs que des chefs d'opinion. Quelques penseurs abstraits et austères se mêlent parmi eux; mais on invoque leur nom beaucoup plus qu'on ne lit leurs livres et qu'on ne médite leurs démonstrations. Les doctrines refoulées autrefois par la parole éloquente de M. Cousin renaissent assez peu rajeunies, propagées par la passion plus que par la raison. Elles s'emparent à leur tour par tous les moyens d'une opinion blasée et énervée,

toute prête à les recevoir, et la jeunesse, selon l'expression de Kant, pour prouver qu'elle a passé l'âge de l'éducation de la nourrice, boit avec ivresse et sans réflexion le poison qu'elle trouve agréable et qu'elle croit nouveau.

M. Cousin, plus que tout autre, était un soldat ou plutôt un capitaine, car dès le premier jour il a commandé et n'a jamais obéi. La philosophie était pour lui une guerre, la guerre des bons principes contre les mauvais principes, du vrai contre le faux, du grand goût contre le mauvais goût, de la liberté tempérée contre les excès du despotisme et de la démagogie. C'était la défense des vérités immortelles qui sont le patrimoine de l'humanité. Il n'était pas homme à passer, comme Kant, quarante ans à l'élaboration d'un système et à publier son premier ouvrage à soixante ans. Ces lents échafaudages germaniques répugnaient à sa nature vive, alerte et passionnée. Il enlevait d'assaut un problème, et n'aimait pas les mines et les contre-mines des dialecticiens. Le détail l'ennuyait, si ce n'est en érudition. En philosophie, il ne voulait que le gros des choses et n'aimait que les grands résultats. C'est pourquoi, malgré l'originalité et la fantaisie de son imagination, il se reposait volontiers en philosophie dans le sens commun. Ses dernières admirations, ses derniers enthousiasmes ont été pour Socrate et pour le docteur Reid, c'est-à-dire pour une philosophie du bon sens, philosophie sage et familière, croyante et réservée, respectueuse des dogmes sans s'y asservir, travaillant au bien-être des hommes par le développement des idées saines et des bons sentimens.

Les considérations qui précèdent expliquent encore un des points les plus graves du rôle philosophique de M. Cousin, je veux dire son attitude à l'égard de la religion. Comme c'est là un point qui a été et sera encore l'objet des plus brûlantes controverses, il conviendrait peut-être de l'éviter dans un travail où nous ne voudrions rien avancer qui pût solliciter aucune récrimination; mais le silence serait lui-même quelque chose d'injurieux. Je dirai donc que quelques-uns des plus fidèles amis de M. Cousin n'ont point toujours eux-mêmes complètement approuvé la situation qu'il avait prise; il leur semblait que cette situation manquait de netteté et de précision, et fournissait trop de prétextes à d'incessantes attaques. Néanmoins, tout considéré, et si l'on écarte quelques intempérances de paroles et de conduite, je ne crois pas que ni dans sa conversation, ni dans ses écrits de tous les temps, on ait pu jamais surprendre une autre doctrine que celle-ci : c'est que la philosophie spiritualiste doit s'allier au christianisme dans sa lutte contre les opinions athées. Je reconnais qu'à un point de vue absolument

scientifique cette doctrine est susceptible de critique, car dans la pure science il n'y a ni alliance, ni coalition; il y a simplement examen et discussion. Il s'agit de démontrer et non pas de vaincre; mais peu de personnes en France, aussi bien dans le camp des novateurs que dans le camp opposé, considèrent la philosophie à ce point de vue purement abstrait, et M. Cousin n'a jamais eu de goût pour la métaphysique de cabinet.

Or la philosophie étant considérée comme un champ clos, et les luttes philosophiques étant plus ou moins assimilées en notre pays aux luttes politiques, il n'est pas étonnant de voir les adversaires de la veille devenir les alliés du lendemain. On s'allie par les points communs, on réserve les dissidences pour un autre temps. M. Cousin a cru dans les quinze dernières années de sa vie qu'un grand mouvement athée se préparait et se développait en Europe, et sa vive imagination, qui grossissait tous les objets, lui montrait sous les aspects les plus noirs l'avenir des idées religieuses et morales dans la société moderne. Contre ce flot grossissant de l'athéisme, il pensait que toutes les forces spiritualistes de la société devaient se coaliser. Or il n'y en a pas aujourd'hui de plus grande que celle de l'église : de là ses tentatives de rapprochement, qui ont été si critiquées et interprétées de la manière la plus malveillante. Au reste dans tous les temps, même au temps où il a été le plus suspect aux opinions catholiques, M. Cousin a toujours cru que la religion était un élément essentiel et indestructible de l'humanité, que le christianisme était la forme la plus haute et la plus profonde de la religion; il a cru que, la philosophie n'ayant aucun moyen d'exercer sur les âmes l'action profonde et puissante du christianisme, il ne lui convenait pas d'attaquer ce qu'elle ne pouvait remplacer: mais il voulait l'indépendance respective des deux puissances, et dans les dernières pages qu'il ait écrites et qui servent de conclusion à son *Histoire générale de la Philosophie*, il maintient encore avec fermeté la liberté de la philosophie à l'égard de la religion. Au reste ce problème, si facilement tranché par tant d'esprits vulgaires, est au nombre des plus difficiles et des plus compliqués que présente à la méditation l'état actuel du monde. Heureux ceux qui le résolvent d'autorité par l'affirmation ou la négation absolue, et qui, du sein de leur fière sécurité, proscrivent sans pitié les faiblesses de leurs semblables!

Je toucherai encore rapidement à un autre point délicat, qui a été, qui est encore, qui sera longtemps l'objet des plus vives critiques, mais qui a occupé une place si importante dans la vie philosophique de M. Cousin qu'il est nécessaire d'en dire un mot : je veux parler de l'organisation et du gouvernement de l'enseignement

philosophique dans l'université. Or c'est là, à mon avis, l'une des plus belles parties de sa gloire et l'une des plus solides. Il a établi et rendu possible en France une chose entièrement ou presque entièrement nouvelle : un enseignement laïque de la philosophie. C'est lui qui, par son impulsion personnelle, par l'éclat donné au concours des agrégations, par son goût et sa passion pour le talent, par cette excitation au travail que nous avons déjà rappelée, a peuplé la France de jeunes professeurs qui répandaient à leur tour chez leurs élèves la chaleur de leur âme et de leurs convictions. De ces professeurs distingués par le choix de M. Cousin, combien se sont fait un nom dans les lettres, et encore aujourd'hui occupent et méritent dans des camps divers l'attention publique ! Cette école, que l'on a représentée comme obéissant à un mot d'ordre et courbée sous un joug tyrannique, est celle qui a donné au jour de l'épreuve le plus d'exemples de ferme courage, et ceux qui n'ont pas cru leur conscience engagée aux mêmes sacrifices, qui ont préféré l'enseignement qu'ils aimaient aux luttes politiques, ceux-là ne sont pas plus disposés que d'autres à la servilité. Pour ce qui est de ce prétendu mot d'ordre, je n'en ai jamais entendu parler. Nous choisissons l'enseignement philosophique parce qu'il flattait en nous l'indépendance de la pensée ; jamais il n'a été demandé à personne un seul mot de soumission à des dogmes étrangers. J'en appelle au témoignage de ceux que la politique et non la philosophie a éloignés de nos rangs (1). Quant aux doctrines spiritualistes qu'on nous reproche et que l'on appelle aujourd'hui, dans un langage vulgaire et banal, des doctrines officielles, nous les enseignions parce que nous les croyions vraies, et ceux de nos camarades de l'École normale qui n'avaient pas les mêmes convictions choisissaient un autre enseignement. Nous étions alors entièrement persuadés que le matérialisme avait fait son temps et qu'on ne le reverrait plus parmi nous, que le panthéisme était un rêve de l'Orient, ressuscité par l'esprit nuageux et subtil de l'Allemagne, inconciliable, suivant nous, avec le libéralisme ; car sans personnalité point de liberté, et comment conserver la personnalité dans une substance où tout s'engloutit ? Telles étaient les pensées de la plupart d'entre nous. Qu'elles fussent naïves, l'ex-

(1) On nous citera M. Vacherot ; mais sa destitution a été l'œuvre de la réaction de 1850. Dans tout le cours de sa longue carrière universitaire lui a-t-on imposé un mot, un acte contraire à ses convictions ? Non sans doute, car il n'y eût pas consenti. — En 1848, M. Cousin étant encore président du bureau d'agrégation, qui fut reçu le premier au concours ? Ce fut M. Renan. — En 1851, M. Taine, qui méritait le premier rang, fut écarté pour ses opinions. Qui présidait le bureau ? M. Portalis. M. Cousin avait été écarté par la réaction.

périence ultérieure l'a bien prouvé; telles qu'elles étaient, elles sortaient du fond de nos âmes et non point de nos cahiers! Nous partions pour la province avec un assez maigre bagage d'idées et de connaissances; mais on travaillait pour s'instruire et s'éclairer. On inventait peu, je l'avoue, mais on réfléchissait beaucoup; on se nourrissait de la lecture des grands maîtres, et on en nourrissait son enseignement, sans faire demander à Paris ce que l'on devait enseigner. Tel a été l'enseignement fondé par M. Cousin; rien ne lui fait plus d'honneur. C'est là qu'il a développé le plus de suite et de volonté dans un dessein excellent et vraiment utile. Si depuis, par les soins d'un ministre éclairé, la philosophie est rentrée dans l'enseignement, c'est en renouant une tradition qui n'avait jamais été entièrement interrompue qu'il lui a été possible de se reconstituer avec autant de facilité que de succès.

Un mot encore sur l'impulsion personnelle de M. Cousin. Il parlait d'un principe assez peu goûté des administrateurs pratiques, c'est que le professeur ne doit pas se renfermer dans sa classe ou dans son cours, mais doit travailler à côté, maintenir son esprit en haleine par des travaux élevés et libres qui l'empêchent de s'éteindre dans la routine mécanique d'un enseignement monotone; il voulait en un mot que les professeurs ne fussent pas seulement des professeurs, mais fussent encore des savans et des écrivains. C'est ainsi qu'il a fait une école dont il ne me convient pas d'exagérer les mérites, mais qui occupe certainement une place distinguée dans la littérature contemporaine. Or sous ce rapport son influence était de tous les instans et toujours en éveil. Était-on disposé, dans les langueurs d'un séjour de province, à s'oublier paresseusement, un mot de M. Cousin vous réveillait et vous rappelait à vous-même. Venait-on le voir à Paris pour le plaisir de causer avec lui, on en remportait le remords de n'avoir pas travaillé, et des projets ardens et précis à la fois qu'on avait hâte d'exécuter. Son éternel *sursum corda* était un aiguillon qui ne vous laissait pas un instant en repos. S'il ne suscitait pas ainsi de grandes œuvres, c'était la faute de ceux qui les faisaient (car il ne défendait à personne d'avoir du génie); mais il suscitait des œuvres utiles et de solides travaux, et c'est en général ce que fait un chef d'école, car le génie ne s'inspire que de soi-même et n'a pas besoin d'être provoqué.

III.

Ce besoin énergique d'action, cette activité belliqueuse qui se manifeste dans la philosophie de M. Cousin nous donne aussi le

secret de son génie d'écrivain. Il avait une théorie sur le style qui répond bien à la nature de son esprit. « Le style, disait-il, c'est le mouvement. » Ce qu'il appréciait le plus dans les grands écrivains, c'était la tournure, l'allure de la phrase, plus que la perfection de détail. Il voulait que l'entraînement de la pensée, le torrent intérieur passât dans la parole. Son style était bien l'expression de cette théorie. La force et le mouvement continu, la grande et fière allure en étaient les caractères les plus frappants. Il écrivait en orateur, comme quelqu'un qui a toujours devant lui un adversaire à persuader ou à subjuguier. Je puis donner quelques détails sur sa manière de composer : il écrivait presque toujours en dictant, et il dictait en marchant, tant l'art d'écrire était pour lui identique à l'art de parler. Il dictait avec abondance sans se corriger, uniquement attentif à conserver l'entrain et le courant de sa pensée; mais, par un second travail fait à tête reposée, il reprenait ce qu'il avait dicté, et alors il retranchait l'inutile, le superflu, le lâche, l'incertain : dans ce second travail, il était d'une extrême sévérité et ne reculait devant aucun sacrifice. Par ce double procédé de composition, il atteignait à un style qui était à la fois entraînant et précis, qui avait le mouvement de l'improvisation et la fermeté de la réflexion, un style ardent et sobre en même temps, d'un ton un peu trop élevé quelquefois et qui n'avait pas toujours assez de nuances, mais d'une solidité et d'un éclat de toute beauté.

Rien n'était plus intéressant que d'assister au travail intérieur de cet illustre artiste. D'autres attendent l'inspiration; lui, il la commandait. Combien de fois ne nous arrive-t-il pas à nous autres, humbles écrivains, lorsque la plume ne marche pas à notre gré, lorsque la verve manque, de laisser là le travail et d'attendre une meilleure heure! Il n'en était pas ainsi de M. Cousin : il ne voulait pas être l'esclave de sa muse, il voulait la gouverner. Bien souvent je l'ai vu cherchant avec peine et labeur, tâtonnant, s'irritant, ne trouvant rien. Jamais il n'abandonnait la partie, jamais il ne remettait à un autre jour : il ne se retirait qu'après avoir vaincu; son principe était qu'on ne doit jamais quitter son travail que satisfait. C'était surtout dans l'art du détail qu'il fallait admirer cette plume merveilleuse. Nul mieux que lui, parmi les écrivains de nos jours, ne savait manier la longue phrase, l'une des grandes beautés, mais aussi l'une des plus grandes difficultés de notre prose. Il savait la lancer, la prolonger, la suspendre, la reprendre et la faire tomber à temps d'une chute solennelle et harmonieuse. Plus tard il s'essaya à la phrase courte, autre difficulté, autre écueil, et il y réussit parfaitement bien. Il était trop fin connaisseur pour ne pas savoir qu'il y avait trop d'art dans sa manière d'écrire : aussi sa dernière

préoccupation dans ses écrits historiques était-elle d'atteindre à la parfaite simplicité et même à la nudité, en évitant la sécheresse. Le récit sévère, rapide, sobre, peu de portraits, peu de réflexions, point de ton oratoire, le tout cependant toujours animé : tel était le dernier idéal qu'il se faisait du style historique; il s'y essaya avec succès dans son livre sur Mazarin.

Comme critique, il avait le goût grand; il était surtout sensible aux beautés mâles et énergiques. Son poète de prédilection était Corneille et son prosateur Pascal. Il préférait le premier de beaucoup à Racine, et en tout il aimait mieux la manière franche, hardie de la première moitié du xvii^e siècle que l'art tout à fait classique de la seconde moitié. Cette hauteur et cette fermeté de goût qu'il appliquait aux grands écrivains de notre langue, il se l'appliquait à lui-même; il se jugeait nettement, de haut et sans flatterie. A ceux qui lui vantaient son style comme une fidèle imitation du xvii^e siècle, « non, disait-il, je ne suis pas de ce temps, je suis de l'école de Jean-Jacques Rousseau. » Évidemment c'est avec Rousseau qu'il avait appris à écrire, quoique plus tard il ait retrempé sa plume dans la langue de Pascal et de Bossuet.

Parmi les plus vives passions de M. Cousin, il faut compter le plaisir de retoucher, de remanier, de compléter ses ouvrages. Que d'efforts à chaque nouvelle édition pour améliorer et perfectionner le détail du style, pour donner plus de relief, plus d'éclat au tour de la phrase, plus de lumière à la pensée! Depuis longtemps, ayant épuisé tout ce qu'il avait à dire en philosophie, il ne s'occupait plus guère que de recorriger et de présenter ses écrits à la postérité sous la forme la plus parfaite. Il en avait deux qu'il avait particulièrement choisis comme devant donner la meilleure idée de lui-même à ceux qui viendraient après lui, *du Vrai, du Beau et du Bien*, admirable résumé sous forme oratoire et populaire de la philosophie spiritualiste, et l'*Histoire générale de la Philosophie*, description rapide et large de tous les systèmes. Il affectionnait particulièrement ce dernier livre, et avec raison. Avant de partir pour ce dernier voyage d'où il ne devait revenir que mort, il avait livré de ce livre une septième édition, et cependant, à peine arrivé à Cannes, déjà il pensait à en préparer une huitième. Il écrivit quelques pages nouvelles sur la philosophie des pères de l'église, qui seront ajoutées à la prochaine édition, et, assisté de son fidèle ami M. Barthélemy Saint-Hilaire, il commença la révision des premiers chapitres. Le matin même de sa mort, il y travaillait encore, et ses leçons sur la scolastique et sur Locke portent les traces de ses dernières corrections.

Il me resterait en terminant, après avoir parlé du professeur, du

philosophe, de l'écrivain, à décrire l'homme dans les aspects variés de sa puissante organisation; mais c'est un travail trop difficile pour notre plume et qu'il n'est pas encore permis de tenter. Je me bornerai à un seul mot, à l'expression de mes sentimens personnels dans toute leur sincérité.

On a dit que les amis de M. Cousin commençaient par l'enthousiasme et finissaient par la déception. Il n'est pas un seul ami de M. Cousin qui ne proteste contre une telle imputation. Pour ce qui me concerne, je dois dire que c'est précisément le contraire qui m'est arrivé, et c'est pour cette raison que je prends la liberté de m'introduire ici personnellement, ce qui n'est pas dans mes goûts; mais quand il s'agit d'apprécier le caractère d'un homme célèbre, de vagues banalités ne suffisent pas, des témoignages précis et personnels ont seuls de la valeur. Or il s'en faut de beaucoup que j'aie commencé avec M. Cousin par l'enthousiasme, tout au contraire. A l'époque où j'eus l'honneur de le connaître pour la première fois, en 1844, l'enthousiasme public était depuis longtemps refroidi et avait été remplacé par des sentimens tout contraires. Je partageais ces sentimens aussi vivement qu'aucun jeune homme de mon âge. Les adversaires les plus déclarés de M. Cousin n'ont pas aujourd'hui à son égard de préventions plus invétérées que je n'en avais alors le jour où j'entraï pour la première fois dans cet appartement de la Sorbonne, aujourd'hui dépeuplé, et qu'une voix intarissable et éclatante a si longtemps animé. Notre commerce fut d'abord difficile, et de ma part, je l'avoue aujourd'hui, peu sympathique. De difficile, il devint froid, ce qui fut un premier progrès; mais peu à peu le charme vint : la bienveillance, l'intérêt, l'affection d'une part, de l'autre une confiance chaque jour plus grande, nous rapprochèrent de plus en plus. Mes anciennes préventions ou s'affaiblirent, ou tombèrent l'une après l'autre, et à travers les bizarreries et, si j'ose dire, les travers de ce caractère si compliqué, je ne vis plus que les grands côtés. J'étais trop prévenu contre l'illusion pour que ce charme entraînant et cet ascendant victorieux ne fussent que de pures illusions. Il y avait en lui un instinct de grandeur, une flamme, un véritable enthousiasme, qui ne s'imitent pas, quoi qu'en disent les difficiles, qui, à force de ne vouloir point être dupes, finissent par être dupes de leur propre scepticisme. Cet enthousiasme, je le reconnais, n'était pas toujours exempt de quelque solennité théâtrale, et l'imagination y avait une forte part; mais le foyer était plus profond que l'imagination elle-même : il était dans une âme toujours ardente à la poursuite du grand et du beau. D'ailleurs n'a pas qui veut l'imagination grande, et le souffle d'en haut est toujours divin, quelle que soit celle de nos facultés qu'il

enflamme. L'énergie et la rudesse de sa nature impétueuse ont fait croire qu'il manquait de sensibilité, et moi-même je fus longtemps à ne lui reconnaître qu'une main dure et sévère; l'expérience m'apprit qu'il en avait une douce, cordiale et confiante. Il ne m'appartient pas d'entrer ici dans des détails qui ne peuvent intéresser personne; mais qu'il me soit permis d'attester que dans un commerce de vingt-deux ans, j'ai toujours trouvé en lui un attachement fidèle, délicat et vigilant, sans qu'il m'ait jamais rien demandé en retour. Un dernier trait suffit pour honorer sa mémoire : il a été aimé jusqu'au bout par un homme tel que M. Barthélemy Saint-Hilaire.

M. Cousin, on le sait, est mort à Cannes presque subitement, il y a quinze jours à peine. Jusqu'à la dernière heure, nous l'apprenons par un témoin fidèle de sa mort, par un de ses médecins (1), il conserva la plénitude, la force, l'entrain de son esprit. Il est mort en s'endormant; aucune lutte, aucun effort, aucune souffrance n'a signalé ses derniers momens, et la mort même n'a pas altéré la fière et forte beauté de ses traits. Il ne put avoir avec personne aucune communication, aucune conversation; personne n'a recueilli ses dernières pensées, personne n'a eu le dernier secret de cet homme qui a eu un si grand rôle dans l'histoire philosophique de notre âge. Comme amis, nous devons nous féliciter qu'il soit mort sans douleur et sans conscience, mais comme philosophes nous devons regretter qu'il n'ait point retrouvé ses sens. Il eût été beau de voir en face de la mort ce grand traducteur du *Phédon*; il l'eût contemplée, soyons-en sûr, avec sérénité et avec force, et pour nous notre conviction est qu'il fût resté fidèle jusqu'au bout aux deux grandes causes de sa vie, le spiritualisme et la philosophie.

PAUL JANET.

Le docteur Second, dans *les Échos de Cannes* du 18 janvier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1867.

On peut avoir des avis divers sur la manière dont les promesses du 19 janvier ont été présentées au public; on peut hésiter et varier dans l'espérance qu'il convient de fonder sur l'efficacité des mesures annoncées en principe, mais dont l'élaboration se poursuit encore, et dont la forme définitive ne sera connue qu'après l'ouverture de la session. Que la morosité qui est au fond de l'opinion n'ait point cédé tout de suite à l'incantation du 19 janvier, et continue au contraire à s'exhaler en conjectures chagrines ou en railleries sceptiques, ce n'est point nous qui le trouvons surprenant après les alternatives d'engourdissement et de perplexités auxquelles l'esprit public avait été livré avec une négligence trop prolongée. On dirait que l'intelligence politique est devenue lente en France : on a l'oreille dure, on n'est pas enclin aux illusions, on est rétif à l'enthousiasme. Il est fort naturel que cet état moral du pays ait apparu dans les impressions causées par le nouveau programme. Nous cependant et tous ceux chez qui les angoisses du patriotisme blessé avaient depuis six mois redoublé l'impatience des réformes libérales, nous ne devons point nous laisser énerver par ces infirmités ou ces défaillances passagères de l'esprit public. Notre devoir est de tirer au clair impartialement, froidement, avec une précision positive, la signification et la valeur réelles des concessions faites à l'intérêt libéral du pays.

Si nous étions dans un de ces temps calmes où il est permis de se complaire aux côtés amusans de la politique, où l'on peut, le cœur dégagé, saisir au passage, comme un écrivain de mémoires, les circonstances secrètes et les influences personnelles qui se rencontrent, se contrarient ou se combinent dans l'accomplissement des événemens importants, — où le curieux a le loisir et l'agrément de rôder derrière la scène, — les changemens qui s'opèrent aujourd'hui donneraient sans doute matière à d'instructives investigations, à une intéressante enquête anecdotique. L'événement qui se passe sous nos yeux sera sans contredit une date marquante du règne

actuel. Par quel travail intérieur ce changement s'est-il accompli? quels sont les hommes que l'empereur a bien voulu admettre à cette préparation? Les questions de personnes deviendront très sérieuses à mesure que la vie libérale ira se développant, et il ne serait peut-être point inutile de connaître quels sont ceux qui ont été les premiers jugés dignes des confidences de l'empereur. Un pas certain est fait vers le régime parlementaire. Les vœux du président du corps législatif n'auraient-ils point secondé cet effort? Parmi les quarante-cinq députés qui votèrent l'an dernier l'amendement des réformes, est-il quelque privilégié à qui il ait été donné de coopérer au succès obtenu aujourd'hui par le tiers-parti? M. Émile Ollivier, que nous appelions autrefois un Benjamin Constant avant l'acte additionnel, n'aurait-il pas aujourd'hui le droit de nous adresser quelque réponse pertinente? Le membre principal du ministère, M. Rouher, qui est depuis si longtemps en communication de pensées avec l'empereur, n'a-t-il point été favorisé des prémisses de ces projets qu'il est maintenant chargé de pousser à maturité? Et cette courte crise ministérielle! ce conseil des ministres terminé, après la révélation, par la démission collective! ceux qui rentrent aussitôt et ceux sur lesquels la porte reste close! bon régal pour un Saint-Simon, si par aventure un œil à dard de cette espèce étincelait quelque part dans l'obscur foule des comparses de notre époque; mais ces amusemens de curiosité sont à l'usage de la postérité. Nous, les vivans du moment, nous avons à courir à des affaires plus pressées.

Dans le tour nouveau qui vient d'être donné à notre politique intérieure, nous ne voulons donc nous laisser distraire ni par les particularités du langage employé dans les documens insérés au *Moniteur*, ni par la recherche des incidens qui ont influé sur le dénouement. C'est au fond des choses que nous nous attachons avant tout. Le fond des choses dans les nouvelles mesures, ce n'est rien moins que la renonciation au pouvoir discrétionnaire qui a perpétué pendant quinze ans la dictature, c'est le commencement d'un système nouveau qui dans de certaines limites non-seulement admet, mais sollicite la participation directe et continue du pays au gouvernement de lui-même. Depuis 1851, le grand problème de la destinée nationale était la question de savoir quand le droit d'intervenir régulièrement dans la direction de ses propres affaires serait rendu au pays. Cet intérêt avait pris un caractère d'urgence impérieuse depuis les expériences que nous avions rencontrées l'année dernière dans les résultats de la politique étrangère. Il était devenu manifeste que, si l'opinion du pays avait pu agir plus directement sur le pouvoir, de graves et regrettables fautes eussent été évitées; il était visible que la France, pour reprendre son rang dans la société des peuples européens, ne devait plus compter que sur le réveil de sa vie politique intérieure. Ainsi éclataient en même temps l'enseignement du passé et l'évidence des nécessités de l'avenir. L'empereur a compris à temps ce double oracle de la nécessité qui sortait avec tant de force des derniers événemens. Personne autant que le chef de l'état n'a dû éprouver

la sensation intense de la situation nouvelle que les dernières vicissitudes de l'Allemagne faisaient à la France. Sa première pensée dans cette situation si imprévue a été d'assurer la sécurité du pays vis-à-vis de l'étranger par la réorganisation de ses forces militaires; une autre pensée, celle du réveil politique de la nation, devait infailliblement accompagner la première. Comment demander à la nation de nouveaux efforts et de nouveaux sacrifices sans lui rendre l'exercice des droits qui peuvent seuls exciter et entretenir son énergie morale? Était-il possible de persister dans un système de restrictions qui paralysaient les facultés de la France au moment où à côté de nous une grande race prenait tout à coup une si vaste expansion militaire et politique? En face des événemens que l'avenir inconnu tient en réserve, un dictateur populaire pouvait-il avoir la pensée de concentrer indéfiniment dans l'initiative d'un seul l'activité politique qui doit constituer la sécurité permanente d'une nation destinée à survivre aux chefs qu'elle se donne? Ces hautes et graves pensées ont dû, dès l'origine des combinaisons de politique étrangère de l'année dernière, saisir l'esprit d'un chef d'état sur qui un pouvoir immense plaçait une responsabilité non moins vaste. Dans cette rencontre dramatique, la force des choses interprétant impérieusement les devoirs du patriotisme était aux prises avec une volonté souveraine. L'empereur a terminé ce duel par une résolution virile. Il n'a plus hésité à rappeler la nation à la vie politique.

Tel est à notre avis le sens de l'acte du 19 janvier. C'est une victoire de la force des choses consentie par une prévoyance éclairée de patriotisme. Il s'agit maintenant que cette victoire devienne une volonté persévérante de la France, et ne soit point contestée et neutralisée par l'entêtement chicanier et les vulgaires visées des exécuteurs subalternes. On a trouvé un peu ambitieuse la portée que l'empereur a donnée dans sa lettre à M. Rouher à l'ancienne métaphore du couronnement de l'édifice, représenté aujourd'hui comme achevé. Le droit d'interpellation rendu aux chambres, la rentrée de la presse dans le droit commun, le droit de réunion réglementé, ont produit sur un grand nombre de personnes l'effet d'un couronnement médiocre. C'est que les images en politique prennent mal la mesure des choses. Il nous semble que de la part de l'empereur le couronnement de l'édifice se borne à la renonciation au pouvoir discrétionnaire. Le pouvoir discrétionnaire une fois abandonné, le reste, c'est-à-dire l'œuvre de la liberté, regarde le pays. Les constitutions politiques, comme disait Royer-Collard, ne sont point des tentes dressées pour le sommeil. Elles ne s'achèvent jamais. La vie d'un peuple libre y ajoute sans cesse des développemens nouveaux. Le pouvoir discrétionnaire cessant, les chambres pouvant agir sur le gouvernement par les interpellations, les citoyens et l'opinion pouvant agir sur le gouvernement et sur les chambres par l'exercice du droit de réunion et par une presse qui ne sera plus assujétie à une autorité préventive, la semence de la liberté est véritablement jetée dans le pays, et il dépend de notre vigilance, de notre travail, de notre applica-

tion d'en faire sortir une moisson féconde. La couronne, puisque couronne il y a, est posée; mais c'est à nous maintenant qu'il appartient d'en changer, d'en multiplier, d'en enrichir les fleurons.

Aussi, jusqu'à ce qu'on en vienne à la pratique du droit d'interpellation et aux formules définies de la nouvelle législation sur la presse et le droit de réunion, avons-nous peu de goût à nous occuper des détails hypothétiques de l'économie des mesures projetées. La préoccupation de la minutie des lois à faire a fort contrarié l'impression que la portée générale des réformes eût dû produire. Le pédantisme formaliste du langage officiel, les appréciations plates, ternes ou incohérentes des journaux qui passent pour être les confidens des pensées ministérielles, la substitution maladroitement expliquée du droit d'interpellation à la discussion de l'adresse, ont répandu sur tout cela une ombre flottante qui a nui à l'effet. Quand le gouvernement et les opinions politiques en France perdront-ils l'habitude d'employer les formules abstraites, vides et prétentieuses, et reviendront-ils à la simplicité et à la familiarité de la langue des affaires? Ces formules donnent lieu à bien des malentendus absurdes, à bien des controverses stériles. Qu'on nous permette d'en indiquer par quelques exemples les inconvéniens dans la question actuelle.

Désormais les ministres assisteront et prendront part aux discussions importantes des chambres. Voilà un des premiers faits caractéristiques qui se dégagent des résolutions impériales. De la sorte les premiers agens du gouvernement se trouveront en présence des premiers mandataires du pays. Une meilleure économie sera ainsi appliquée aux rapports du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif. Ces deux pouvoirs se connaîtront mieux, se comprendront mieux, se pénétreront davantage, et gagneront chacun au contact plus d'efficacité et plus d'autorité; la bonne expédition des affaires publiques sera ainsi assurée : voilà l'essentiel dans le nouveau système, le résultat pratique auquel on doit tendre. Pourquoi mêler à cette innovation raisonnable des réserves constitutionnelles qui ne peuvent servir de prétexte qu'à d'inutiles escarmouches sur la grammaire et la logique? A quoi bon déclarer que tout en allant aux chambres les ministres ne seront point solidaires entre eux, et ne formeront point un cabinet responsable? Si l'on voulait entrer dans ces disputes de mots, on pourrait soutenir qu'il paraît difficile que les ministres ne soient point solidaires entre eux, puisqu'ils seront tous unis à l'empereur par une solidarité inévitable. Ce que l'on appelle la responsabilité en politique dépend bien plus des situations personnelles et de la force des choses que des prévisions constitutionnelles. L'institution des cabinets responsables en Angleterre n'a été prévue, établie par aucune loi. Ce sont les circonstances, le temps, l'expérience progressive, qui l'ont formée. Guillaume III ne voulait point admettre de solidarité des ministres; mais, quand le pouvoir vint aux mains d'une femme, la reine Anne, il fallut bien avoir des ministres unis entre eux sous un chef; le pli était pris quand les Hanovriens arrivèrent en Angleterre, et, comme ils

étaient de médiocres Anglais en fait d'éducation et de langage, ils n'assistèrent même point aux conseils des ministres. De là cet usage, devenu constitutionnel en Angleterre, de la solidarité des ministres et de l'homogénéité des cabinets. Il a été éprouvé et accepté, sous l'influence de l'expérience, comme le plus utile à la bonne et régulière expédition des affaires. Tel est en effet le criterium de toutes les institutions : l'utilité démontrée par l'expérience et la force des choses. Quand le duc de Wellington, contraint à des concessions telles que l'émancipation des catholiques ou l'abolition des *corn-laws*, s'entendait blâmer par les têtes de son parti de compromettre et d'ébranler la constitution britannique : « Soit, disait-il; mais il faut bien faire marcher le gouvernement de la reine. » Toute la question est là. Il faut bien faire marcher le gouvernement. La présence des ministres aux chambres est une combinaison éminemment propre à la bonne conduite d'un gouvernement représentatif; si l'expérience démontre que leur solidarité offre de semblables avantages, l'expérience en temps et lieu saura rendre la constitution accommodante.

Nous ne voyons pas plus de subtilités et de mystères dans la suppression des débats de l'adresse, remplacés par les interpellations. Nous comprenons les regrets qu'a excités cette abolition. Les débats de l'adresse, repris en 1860, formeront une noble page de notre histoire, car ils ont concouru fortement à la renaissance libérale, qui depuis cette époque a fait de si grands progrès dans les esprits. Les beaux discours de M. Thiers, les grandes harangues de M. Jules Favre, tant d'autres manifestations éloquentes laisseront une empreinte glorieuse sur cet épisode de notre histoire parlementaire. C'était d'ailleurs la seule grande issue qui fût alors ouverte à la pensée politique du pays. Cependant, sauf dans les circonstances exceptionnelles que nous venons de traverser, les discussions trop prolongées de l'adresse ont toujours été à nos yeux une application malencontreuse du gouvernement représentatif. Cette façon de procéder au début d'une session par une revue des questions rétrospectives et de poser des questions de cabinet sur des données générales a toujours eu le défaut de n'être point pratique et de nuire à la vraie politique des affaires. Cette délibération, qui, méconnaissant la succession naturelle et l'opportunité particulière des choses, enveloppait tous les sujets à la fois, donnait aux chambres l'air de congrès scientifiques plutôt que de corps politiques. Elle excitait des passions, donnait lieu à des manœuvres, entretenait dans la controverse publique un ton violent et déclamatoire, qui ne sont point compatibles avec la pratique régulière et solide du gouvernement libre. C'était une mauvaise procédure pratique qui ne pouvait d'ailleurs se recommander par l'expérience d'aucune autre nation librement gouvernée. D'autres issues étant données à la discussion politique dans les chambres, nous voyons cesser sans chagrin les classiques débats de l'adresse. On a cherché dans l'interpellation réglementée un moyen différent, plus conforme à la nature des choses, uni plus directement aux exigences va-

riables et successives des circonstances, d'aboucher les organes du pouvoir avec les représentans du pays. Ici encore nous faisons toujours les choses à la française, c'est-à-dire un peu dans le vague, dans l'artificiel, dans la réglementation arbitraire. Qu'est-ce que le droit d'interpellation ? quelles en sont l'origine logique et la conclusion pratique ? L'expérience des autres peuples ne nous fournit aucune instruction sur le procédé que nous allons introduire parmi nous. Il n'y a rien en Angleterre qui ressemble à l'interpellation réglementée qu'on nous annonce. Il y a dans les chambres anglaises l'usage des questions adressées aux ministres au début des séances, pour obtenir des éclaircissemens sur des faits particuliers qui intéressent le public. On demande au ministre des affaires étrangères la confirmation ou le démenti de telle nouvelle extérieure publiée par les journaux, on réclame du chancelier de l'échiquier la communication de tel document statistique nécessaire à une discussion financière, on interroge le ministre de l'intérieur sur tel incident local survenu ; de même pour les autres ministres selon les départemens qu'ils dirigent. Ces petites conversations, bornées à des explications de faits ne déviant jamais jusqu'à la discussion, sont très intéressantes pour le public qu'elles servent à informer et très utiles à la régularité du travail intérieur des chambres. Cette liberté d'allures, cette familiarité entre les ministres et les députés mériteraient bien d'être imitées chez nous ; mais tel n'est point l'objet du droit d'interpellation dont on parle aujourd'hui. En Angleterre, l'interpellation s'exerce à la faveur du droit d'initiative dont les mandataires du pays sont investis. Les formes des chambres anglaises n'admettent point qu'une interpellation reste dans le vide, elles supposent qu'il doit toujours y avoir au bout une proposition soumise à la chambre. Pour interpellier en Angleterre, on annonce donc la présentation d'une motion que l'on retire la plupart du temps après qu'on a obtenu les explications nécessaires. Du reste aucune limite n'est opposée au droit d'initiative des membres des chambres ; les motions arrivent à la discussion à leur rang et à leur date ; pour la commodité des ministres et de la chambre des communes, on a même, dans ces dernières années, réservé des jours particuliers pour les motions d'initiative parlementaire. Il y a les jours du gouvernement et les jours des membres de la chambre. Voilà ce que l'expérience et le mutuel concours du gouvernement et des chambres pour la libre et bonne expédition des affaires ont fait en Angleterre du droit d'interpellation. On voit tout de suite quelles vont être les différences du système français. Chez nous, l'interpellation sera à la fois un acte plus solennel dans ses formes et moins positif dans ses résultats. Elle sera soumise à l'autorisation préalable d'un certain nombre de bureaux de la chambre : cette restriction limitative donnera plus d'ampleur et d'importance aux débats qui suivront l'interpellation autorisée. On a présenté des objections à la forme sous laquelle cette nouvelle procédure est instituée. On a exprimé la crainte que le gouvernement ne pût user de son influence sur la majorité

pour faire avorter les demandes d'interpellation dans les bureaux. Cette défiance ne nous paraît point fondée. Les causes qui ont déterminé la nouvelle politique intérieure nous paraissent une garantie suffisante de la sincérité du gouvernement; la seule façon pour lui de tirer profit du système qu'il inaugure, c'est de l'établir avec un large libéralisme. Il est trop visible que, s'il cherchait à contrarier par de mesquines et hargneuses tentatives le jeu des combinaisons qu'il a lui-même imaginées, il froisserait l'opinion publique, et fournirait à l'opposition des griefs nouveaux et une force plus grande. D'ailleurs les assemblées ont le sentiment élevé de leurs prérogatives et de leur honneur. Le droit d'interpellation, une fois entré dans nos habitudes, fera donc son chemin tout seul. Favorisé par les progrès de l'éducation politique et par la marche des événemens, il finira bien par obtenir ou conquérir les sanctions pratiques qui lui seront nécessaires pour assurer la régularité de l'action de l'opinion publique sur le pouvoir.

Il ne nous paraît pas utile de devancer par des critiques préventives les projets de loi qui nous sont promis sur le droit de réunion et sur la presse. Nous aurions plus d'inclination à ne considérer d'abord que les tendances favorables indiquées par les promesses de l'empereur. Le droit de réunion, nous le croyons, sera intégralement admis pour tous les intérêts qui ne sont point directement liés à la politique. Le commerce des intelligences, l'action commune des intérêts, trouveront de précieuses ressources dans les facilités qui vont ainsi leur être ouvertes. Un des maux de notre état social est cet isolement invétéré où se dispersent et s'effacent les individus découragés de toute action concertée — plus sans doute par la lente tyrannie d'une législation administrative défiante et restrictive que par les mœurs. Il faudra se féliciter si la loi, en se réformant, réussit à réparer une partie des dommages causés par les anciennes routines légales. Le droit de réunion devra aussi recevoir une application partielle dans la vie politique. On dit qu'il sera conféré aux citoyens pendant la période électorale. Avec des réunions libres, le suffrage universel reprend un de ses organes les plus essentiels, et la liberté électorale acquiert une garantie efficace. Certes il n'est point douteux que le succès de cette expérience de la liberté dans la lutte des élections ne doive nous acheminer bientôt à l'exercice plus étendu du droit de réunion en matière politique et à la liberté d'association, — si nécessaire à l'organisation naturelle du suffrage universel. Quant à la presse, le changement apporté à sa situation par l'abolition des décrets de 1852 est peut-être la plus considérable des réformes annoncées. La pensée politique, dans son mouvement le plus continu, dans ses manifestations les plus fréquentes et les plus familières, échappe enfin au contrôle administratif. On ne comprendra peut-être plus, quand la presse aura recouvré son entière dignité au juste prix d'une responsabilité complète, les tristes sensations qu'ont dû éprouver depuis quinze ans ceux qui ont eu le courage patient d'écrire avec indépendance sur les affaires publiques. Pour les écrivains de cette classe, la cessation

du pouvoir discrétionnaire en matière de presse est vraiment la fin d'une captivité d'Égypte. Nous étions là, tenant le drapeau de la liberté, marquant stoïquement le pas, faisant au patriotisme le sacrifice de la torture la plus aiguë que puissent ressentir des intelligences fières. Nous assistons, grâce à Dieu, à la fin de cette poignante épreuve. Nous pourrions maintenant supporter d'un cœur plus léger les premiers tâtonnemens d'une législation nouvelle s'efforçant de se rapprocher du droit commun. Nous n'avons certainement point la naïveté de nous attendre à obtenir du premier coup la meilleure loi possible sur la presse. Pour avoir cette fortune inespérée, il faudrait que l'esprit législatif de notre nation fût guéri d'une de ses manies les plus invétérées. Toutes les lois essayées sur la presse depuis 1789 ont été mauvaises et caduques, parce qu'elles se sont écartées des principes du droit commun, et, fidèles à je ne sais quel souffle persistant des tyrannies politiques et religieuses de notre ancien régime, ont constamment voulu soumettre les journaux à un traitement exceptionnel. On ne saurait cependant commettre par la voie des journaux aucun délit ni aucun crime d'une nature particulière, qui ne puisse être accompli par d'autres moyens et qui ne soit prévu par la législation générale. En Angleterre et aux États-Unis, il n'y a pas comme chez nous de lois pénales particulières à la presse. Quand les journaux dans ces deux pays violent les lois générales, ils sont cependant atteints par la répression la plus énergique et la plus efficace. Chez nous, les deux points importans dans une loi sur la presse sont l'établissement de la juridiction et la nature des pénalités. La juridiction des tribunaux correctionnels est déjà indiquée. Le jury serait sans doute préférable, parce qu'il est l'organe le plus naturel de l'opinion publique, et que les procès politiques ne sont en définitive bien jugés que par l'opinion. Cependant l'intervention de la magistrature dans les conflits qui pourraient s'élever entre le pouvoir et la portion de l'opinion représentée par les journaux ne nous répugne point. Une influence même indirecte de la magistrature sur la politique pourrait en France n'être point sans avantages, et nous ne doutons point que la garantie de la publicité des comptes rendus ne soit assurée aux procès de presse. Quant à l'autorisation ministérielle pour la création ou la transmission des journaux, nous ne comprenons point que l'on ait cru un instant qu'elle pourrait subsister après la déclaration si explicite de l'empereur sur l'abandon des pouvoirs discrétionnaires.

En somme, pour le succès de l'ordre politique encore incomplet, incertain, mais assurément fort nouveau et très intéressant, qui va s'ouvrir devant nous, deux choses sont nécessaires, de la part du gouvernement l'interprétation des promesses impériales dans le sens le plus large et le plus libéral, de la part de l'opposition la ferme et unique volonté de puiser dans les résultats obtenus les moyens d'accélérer l'éducation politique de la France et de mettre le pays en possession complète du gouvernement de lui-même. Dans les origines de cette transformation, un rôle important est

réservé aux ministres, tenus, eux aussi, de se transformer et d'étendre leurs vues vers des horizons agrandis. L'homme sur lequel l'attention publique se porte en ce moment avec la curiosité la plus vive est assurément M. Rouher. Le ministre d'état est devenu en même temps ministre des finances. Il a remplacé M. Fould dans ce département, et, comme M. Fould était devenu la personnification d'un système, on a voulu supposer que notre administration financière allait avoir, elle aussi, son évolution. Il faut reconnaître que, lorsque M. Fould rentra au pouvoir, on crut généralement qu'une période marquée par un système fécond en résultats allait commencer. On se croyait autorisé à pressentir que l'équilibre des budgets s'établirait promptement, et que bientôt, grâce aux excédans de revenu, on pourrait appliquer des réserves considérables soit à des travaux publics, soit à d'utiles expériences sur les impôts. Il faut convenir que la fortune n'a point souri à ces espérances. En même temps que M. Fould entraît au ministère, l'affaire du Mexique s'engageait en dehors de ses prévisions; elle prenait les dimensions qu'on a vues et absorbait tous ces beaux excédans que nous rapportait la progression du revenu. M. Fould, au lieu de goûter les douceurs d'un innovateur heureux et ingénieux, fut obligé de demeurer dans l'attente et sur la défensive, luttant pour mettre le crédit public à l'abri des conceptions aventureuses qui demandaient de grands emprunts applicables à de grands travaux. C'est évidemment à cette lutte que le ministre sortant s'est fatigué; nous voudrions en détourner du ministre nouveau les ennuis et les surprises. Les réformes que M. Rouher a réalisées dans l'ordre de la politique économique donnent facilement à penser qu'il saura appliquer avec le même bonheur son intelligence aux mesures financières, quand la situation du trésor et les loisirs de la politique lui en fourniront l'occasion et les ressources. Nous n'en sommes point là encore. La politique fournit à M. Rouher des occupations surabondantes; il devra intervenir dans la préparation et la discussion des lois nouvelles sur la presse et le droit de réunion; il ne pourra se tenir à l'écart du débat sur l'organisation de l'armée; il devra être toujours prêt au duel des interpellations. Les réformes financières, si tant est qu'il y en ait en projet, ne pourront prendre rang dans le travail de cette année et seront ajournées. Que M. Rouher cependant se défie des fanatiques de travaux publics et de la fureur imprévoyante avec laquelle certaines gens veulent engager dans ces entreprises exagérées les ressources de l'avenir.

Comment au surplus la vie politique ne se ranimerait-elle point en France lorsqu'on la voit de toutes parts en Europe déployer une activité dont on avait depuis longtemps perdu l'habitude? Quand autour de nous tout est en travail, l'inertie ne saurait être le lot de la France. L'Angleterre va ouvrir sa session. On va assister là à une épreuve qui tient les esprits en suspens. Comment le ministère tory abordera-t-il la réforme parlementaire? Les chefs du parti populaire essaieront-ils d'exercer une pression sur la

chambre des communes par des démonstrations de masses rassemblées? Si M. Bright et ses amis donnent aux manifestations de la rue une trop grande place dans leur tactique, les déchirements du parti libéral ne deviendront-ils point plus grands, et les intérêts de la chambre des communes ne se confondront-ils point avec ceux du ministère? Nous ne sommes point de ceux qui redoutent pour l'Angleterre le péril imminent d'un bouleversement révolutionnaire; nous ne croyons point à une collision des foules enrôlées sous le drapeau réformiste avec les forces organisées de la société et du pouvoir. Nous présumerions plutôt que les provocations violentes de M. Bright profitent moins à sa cause qu'aux intérêts conservateurs. Cependant on ne peut se défendre d'une certaine émotion à la veille de la lutte qui va recommencer en Angleterre. On voudrait voir détourner par des concessions raisonnables et opportunes un choc qui, même contenu dans la sphère des idées, laisserait les esprits trop ébranlés et trop irrités. On souhaiterait que M. Disraeli, pour qui la réforme est un sujet continuel d'études positives depuis vingt années, pût apaiser ce conflit par une transaction large, raisonnable et adroite. On se tromperait d'ailleurs, si l'on supposait que le tumulte de l'agitation réformiste trouble et enraie en Angleterre les travaux des penseurs politiques. Comme de froids savans qui étudieraient et vérifieraient des lois physiques au milieu d'une convulsion de la nature, de solides esprits s'exercent à chercher des formules rationnelles qui règlent une équitable distribution du pouvoir représentatif en mettant les grandes supériorités naturelles à l'abri de la tyrannie sommaire d'un matérialisme démocratique trop brutal. Il y aura à tirer d'utiles enseignemens en tous pays de ces curieux travaux des professeurs Lorimer et Blackie, de l'université d'Édimbourg, de M. Hare et d'autres ingénieux penseurs qui, dénués de préjugés, soumettent au contrôle de la raison les conditions de l'organisation des forces démocratiques.

Un phénomène bien grave aussi, bien étrange, et qu'il y aura profit à étudier quand le dénouement sera accompli, c'est l'antagonisme, des deux parts soutenu avec une obstination si surprenante, du président et du congrès des États-Unis. M. Johnson a rencontré des adversaires dont la violence et l'opiniâtreté égalent la sienne. Sans doute, pour que les choses arrivassent à de telles extrémités, il a fallu que par un hasard exceptionnel le pouvoir présidentiel vint aux mains d'un excentrique tel que Johnson. Tout autre aurait réussi à ménager une place suffisante à ses idées dans une transaction conciliante. Johnson n'a pas voulu d'un demi-succès; mais en face de lui, à la tête du parti républicain, étaient des hommes capables de lui tenir tête. Le vieil et infatigable Thaddeus Stevens, le sage M. Sumner, n'ont point reculé devant l'extrémité de la mise en accusation du président pour arriver à sa déposition. Johnson, en attendant, continue imperturbablement à opposer son *veto* aux lois les plus importantes votées par le congrès. Il a expliqué lui-même à un correspondant du *Times* le

genre de succès qu'il attend de cette tactique; il espère user par l'obstination de sa résistance la popularité du parti républicain. C'est ce parti pourtant qui a raison dans cette contestation déplorable; il a raison aussi d'aller dans la lutte aussi loin que le provocateur l'y entraîne. Au-dessous de la constitution écrite des États-Unis, il y a, si l'on peut ainsi parler, une autre constitution plus réelle, plus élastique, plus vivante : c'est le mécanisme de l'organisation des partis. Sans l'organisation qui enveloppe les partis depuis la circonscription politique la plus élémentaire jusqu'au sommet du gouvernement central, la vie politique des États-Unis, mue à tous les degrés par les ressorts de l'élection, perdrait l'harmonie et l'unité réelle qu'elle possède, et ne serait plus qu'une tumultueuse anarchie. Les partis aux États-Unis ont donc raison de défendre avec une sévérité implacable leur discipline, nécessaire à la conservation de l'ordre et de l'unité nationale. M. Johnson donne en ce moment l'exemple funeste d'une infidélité systématique aux engagements politiques. Porté au pouvoir par les républicains, il se retourne contre cette cause pour l'outrager et détruire son influence. Si ce précédent passait sans protestation et n'était point effacé par une répression exemplaire, un grand coup serait porté aux États-Unis à cette fidélité aux engagements qui est le lien des partis, et qui, en fondant leur consistance, devient une condition d'ordre et de durée pour la république entière. La lutte du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif ira donc jusqu'aux extrémités où il plaira à M. Johnson de la pousser; il ne semble point destiné à y avoir le dessus, car le nouveau congrès doit se réunir le 4 mars, et l'on sait que les dernières élections y ont considérablement augmenté le nombre et la force des radicaux.

En Prusse, en Autriche, ce sont aussi des élections et des combinaisons d'institutions représentatives qui sont la grande affaire du moment. On a beau nous parler des résistances qui se dressent contre l'ascendant prussien dans l'Allemagne méridionale, les apparences officielles ne justifient point ces assertions. On a vu le premier ministre de Bavière, le prince de Hohenlohe, accepter nettement l'hégémonie militaire de la Prusse et renoncer aux ambitions légitimes fondées sur des traditions antiques qui pouvaient porter la Bavière à prendre la direction de l'Allemagne du sud. Dans ces circonstances, l'élection et la réunion du parlement fédéral de l'Allemagne du nord seront des événemens très intéressans. Des observateurs qui n'ont aucune prévention contre M. de Bismark prétendent cependant qu'il est de ceux qui savent donner aux classes ignorantes le suffrage universel de façon à en faire un instrument de suicide contre la liberté. On verra à la fin du mois ce curieux parlement. Les nouvelles d'Autriche autorisent à espérer que la conciliation de la cour de Vienne et de la Hongrie ne tardera point à être accomplie. On dit même que le ministère responsable de la Hongrie est déjà nommé et sera bientôt publié. La ferme adhésion de la Hongrie à l'empire autrichien serait un coup de

fortune pour la cour de Vienne; la force morale qu'elle en recevrait lui permettrait de donner des consolations libérales aux populations allemandes et aux autres races de l'empire. Le système représentatif local et central pourrait entrer en exercice. Les finances autrichiennes se relèveraient bientôt, et une force imposante couvrirait de nouveau les régions danubiennes.

L'Italie a en ce moment le mérite de tenter l'œuvre la plus neuve et la plus féconde qui se puisse entreprendre chez un peuple catholique. Elle est en train d'organiser la séparation de l'église et de l'état, et de fonder sur les libertés publiques les droits de la conscience religieuse. L'effet immédiat de ce système, désiré depuis longtemps par tous ceux qui marchent aux premiers rangs du libéralisme, c'est l'abrogation des arrangements concordataires qui mettent des entraves à l'indépendance de l'église dans son administration intérieure, et la fin des subventions payées par l'état à l'établissement ecclésiastique. En réalisant cette séparation, le gouvernement italien n'impose à l'église que la vente et la conversion en fonds publics et en valeurs mobilières des domaines de mainmorte, et se contente de prélever sur cette conversion, qui ne peut qu'accroître les revenus de l'église, une somme de 600 millions destinée à équilibrer le budget de l'état pendant un certain nombre d'années. Nous l'avons déjà dit, l'opération financière qui se rattache à ce changement des rapports de l'église et de l'état n'est que le petit côté de cette grande révolution qui ne peut manquer à la longue de se communiquer à tous les pays catholiques. On voit par là se dégager l'effet moral que nous avons attendu de l'œuvre de l'indépendance italienne, et qui nous avait paru dès l'origine devoir élever cette œuvre bien au-dessus des entreprises politiques qu'enfante l'ambition des princes ou l'inquiétude des peuples.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

HOMMES ET DIEUX, ÉTUDES DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE,
par M. Paul de Saint-Victor, 1 vol. in-8°.

Parmi les qualités littéraires, la plus difficile pour l'écrivain forcé de se prodiguer dans le journalisme, la plus rare, la plus méritoire est de résister aux facilités de l'improvisation et de conserver le respect de sa plume. Depuis quinze ans et plus, M. Paul de Saint-Victor consacre à ces feuilles volantes, nées le matin et que le vent du soir emporte, le même soin amoureux et fervent de la forme que si elles devaient durer l'éternité. Ces pages,

où la fantaisie s'ébat, au gré du caprice et de la préoccupation passagère, sur les sujets les plus variés, arts, mythologie, portraits historiques, y ont gagné de ne pas vieillir. Réunis pour la première fois en volume, quelques-uns de ces morceaux, fils du hasard et de l'occasion, obtiennent dans un public d'élite un succès que nous comprenons. Cette parure savante qui renouvelle la pensée et lui donne un relief étrange, cette décoration pompeuse qui embellit le lieu commun, tous ces jeux de la fantaisie donnent aux yeux de l'esprit une fête perpétuelle qui n'est pas à dédaigner. Il s'y mêle assez d'aperçus ingénieux, de traits précieusement recueillis dans de vieux livres qu'on ne lit guère, pour éveiller et amuser l'imagination. Tous ces morceaux si divers par le sujet sont reliés par un même sentiment de la forme plastique, qu'on retrouve au plus haut degré jusque dans le style de l'auteur, et qui domine tous ses jugemens. A propos de la coutume des embaumemens chez les Égyptiens, il dit quelque part : « Cette gauche parodie de la vie révolte l'intelligence, cette factice perpétuité du corps semble nier l'immortalité. Je crois voir les ailes de l'âme s'empêtrer dans cette glu d'aromates; je crois la voir mise sous les scellés de ces ligatures! Comment une chose si légère laisserait-elle après elle cette lourde dépouille? Mieux vaut mille fois l'anéantissement de la forme humaine qu'une conservation si artificielle et si laide. »

Il dit ailleurs en parlant de Henri III : « La mascarade était le fond et la forme de ce curieux personnage. Il déguisait à la fois son corps et son âme, son sexe et sa pensée. Il faussait son sourire, il fardait son visage, il parjurait sa parole, il parodiait son rang. Toutes les duplicités et toutes les astuces de la politique florentine s'étaient incarnées et fixées en lui. D'année en année, sa nature s'efféminait, son caractère tombait en enfance. Il jouait au bilboquet, il découpait des miniatures, pleurant comme un enfant quand ses ciseaux avaient effleuré l'image. Son hermaphrodisme croissant s'accusait par les métamorphoses d'un costume qui changeait lentement de sexe... »

Les rapprochemens d'images et de mots les plus inattendus, la métaphore bizarre marquant, comme un balancier, l'idée d'une empreinte ferme et fine, tel est le procédé de M. Paul de Saint-Victor. Il a écrit sur l'étiquette de la cour d'Espagne et sur le roi Charles II un morceau de soixante ou quatre-vingts pages; c'est de beaucoup le plus long de tous ceux qui sont contenus dans le volume. Tous les autres ne dépassent pas la proportion d'un feuillet, et nous ne croyons pas que la manière de M. de Saint-Victor comporte un cadre beaucoup plus large. Il est presque grand artiste dans le petit. Il prend la poésie toute faite, comme un métal brut, puis il la creuse, il la grave, il la ciselle, il la pare avec l'art le plus patient. Il nous semble, tant le fond est chez lui subordonné à la forme, que son culte pour celle-ci touche à la superstition et, qu'on nous passe le mot, à la puérilité. On dirait que le style est pour lui un dieu jaloux qui ne veut

pas d'hommage partagé, que l'écrivain ne doit pas approcher de l'autel sans avoir fait ses ablutions, qu'il ne doit brûler au foyer sacré que des bois odoriférans, et qu'au moment où il prend la plume il doit, comme Machiavel après une journée passée avec les charbonniers de San Casciano, revêtir un costume pompeux, presque royal, pour converser avec les dieux et les héros dont il va évoquer les images.

Pour tout dire, le recueil des articles de M. P. de Saint-Victor est un volume curieux, et ce n'est pas nous qui nous inscrirons tout à fait en faux contre les éloges décernés à un écrivain animé d'un vif et sincère amour des lettres; mais nous craignons que ces mérites réels et assez distingués ne lui en fassent attribuer d'autres auxquels il ne prétend pas. Le même jour, M. Sainte-Beuve dans *le Constitutionnel*, M. Théophile Gautier dans *le Moniteur*, M. Taine dans les *Débats* lui ont fait un accueil que ne reçurent jamais ni les *Nuits* d'Alfred de Musset, ni les *Feuilles d'Automne* de Victor Hugo, ni la *Colomba* de Mérimée. Dans cette salve inusitée d'éloges qui ont éclaté avec un ensemble qui les ferait croire concertés, l'auteur n'a-t-il pas été lui-même un peu surpris de s'entendre saluer à la fois de poète, d'historien, d'artiste, lui qui ne veut évidemment être qu'un *styliste*? N'a-t-il point éprouvé quelque embarras de se voir sacrifier du même coup Winkelman, Creutzer, Ottfried Müller, avec lesquels il n'a en vérité rien de commun, de se voir rangé d'emblée parmi les Saint-Simon et les Michelet, et de s'entendre sommer, pour ainsi dire, de ne pas manquer plus longtemps à son génie? Quoi qu'il dût attendre de l'amitié comme de la justice de ceux qui se sont chargés de lui souhaiter la bienvenue, il serait en droit de leur en vouloir de l'avoir traité comme un novice, ou du moins comme un talent découvert de la veille, lui qu'ils lisent depuis quinze ans. Si, craignant de se laisser abuser par l'excès des applaudissemens, le lecteur allait mettre en question jusqu'aux qualités sérieuses et incontestables de M. Paul de Saint-Victor, la faute n'en serait-elle point à ceux qui n'ont pas su le louer en termes assez mesurés? Ces critiques, prompts à l'enthousiasme, sont-ils donc des gourmets qu'une belle phrase, une métaphore neuve, un trait hardi et vibrant, un paragraphe bien enlevé, mettent hors d'eux-mêmes? Le commun des lecteurs, trop peu sensible, je le veux bien, à ces beautés inestimables, veut encore autre chose. Il y a peut-être un moyen de le conquérir, c'est de louer avec justice et sobriété; mais il en est un infailible de l'indisposer, c'est de lui préparer une déception.

P. CHALLEMEL-LACOUR.

L. BULOZ.

L'ALLEMAGNE

DEPUIS LA GUERRE DE 1866

I.

LES AGRANDISSEMENS ET L'ARMÉE DE LA PRUSSE.

Des événemens mémorables et récents ont changé complètement la situation de l'Europe. Tandis qu'un état nouveau se constituait dans la péninsule italique, en Allemagne un état ancien déployait tout à coup des forces inattendues, et avec une rapidité qui déconcertait toute prévision et toute opposition s'élevait au rang de puissance de premier ordre. Jusqu'à présent, la Prusse était de beaucoup la plus faible de cette pentarchie d'états qui, sous le nom de grandes puissances, se sont arrogé le droit de régler les destinées de notre continent. Ce n'est qu'avec des efforts disproportionnés à sa taille qu'elle parvenait à se gonfler assez pour ne faire encore qu'une assez médiocre figure autour du tapis vert des congrès. Elle était moitié moins peuplée que la France et que l'Autriche, quatre fois moins que la Russie. Ses revenus ne s'élevaient pas même au quart de ces millions que l'empire français sait jeter aux quatre coins de l'univers. Le dernier-né des états européens, l'Italie elle-même, pouvait inscrire sur ses tables de statistique un plus grand nombre d'habitans et dans les colonnes de son budget un chiffre double de celui de la Prusse. Son armée, dont elle aimait à se vanter, ne semblait bien organisée que sur le papier. Celle-ci

était composée de jeunes recrues restant peu de temps sous les drapeaux et de corps auxiliaires de soldats citoyens, la plupart mariés et tous en gagés dans les mille liens de la vie civile. Depuis 1815, elle avait vécu en paix sans pouvoir former ses bataillons à l'école si instructive des expéditions et de la guerre. En 1848, elle n'avait pas brillé dans ses rencontres avec le Danemark, et ce n'est qu'appuyée sur les bandes aguerries de l'Autriche qu'elle avait cueilli les faciles lauriers de Düppel. Toute son organisation militaire, la tenue trop minutieusement soignée de l'officier, la raideur automatique du soldat, qui inspirait à la verve antiprussienne de Heine de si mordantes épigrammes, la bizarrerie de l'équipement, le casque surmonté d'une pointe métallique en forme de paratonnerre, cette tunique par trop écourtée, ce fusil étrange et sans batterie, semblable d'aspect à ceux qui servent de jouet aux enfans, ces canons se chargeant par la culasse et d'un mécanisme aussi compliqué que celui d'une pièce d'horlogerie, toutes ces nouveautés ne rencontraient à l'étranger, chez la majorité des hommes de l'art, qu'une grande défiance assaisonnée d'une pointe d'ironie, et en Prusse même qu'une médiocre approbation. Aussi, quand la guerre commença au printemps dernier, les populations se crurent-elles réservées à de dures épreuves. Les plus confians espéraient seulement que l'armée prussienne, d'abord battue, apprendrait à vaincre sur les champs de bataille. De toutes parts les corps publics, chambres de commerce et conseils municipaux, recevaient les échos de ces douloureuses appréhensions, et s'en faisaient auprès du roi les interprètes émus.

Et en effet la position de la Prusse paraissait en ce moment bien compromise. Il lui fallait tenir tête non-seulement à une formidable concentration de troupes autrichiennes commandées par un général formé au feu des grandes batailles d'Italie, mais aussi à presque toute la confédération germanique, dont deux des états les plus importants, la Saxe et le Hanovre, la menaçaient sur ses flancs, la coupaient d'une partie de ses provinces et s'avançaient comme des coins jusqu'au cœur même du pays. En présence de si redoutables ennemis, la situation intérieure était désolante : le peuple et ses représentans en hostilité ouverte avec le gouvernement; la bourgeoisie indignée de voir s'engager une lutte effroyable entre Allemands, guerre odieuse, rendue inévitable par la volonté d'un seul homme (1); cet homme, le ministre dirigeant, M. de Bismark, d'une impopularité si universelle et si exaspérée qu'elle armait le bras d'un jeune étu-

(1) *Der Krieg eines mannes (la guerre d'un seul homme)*, tel est le nom qu'on donnait partout à une lutte dont personne ne comprenait le motif.

diant venu de l'étranger pour délivrer son pays d'un tyran détesté; toute la population civile furieuse d'être arrachée aux travaux de la paix et aux profits d'une activité industrielle merveilleusement prospère; une partie importante de l'armée, la landwehr, si irritée qu'elle allait, disait-on, tirer sur les officiers de la ligne plutôt que sur l'ennemi; toutes les entreprises subitement arrêtées, les ouvriers sans emploi et par suite sans pain; partout la défiance, la ruine, le désespoir, — nulle part d'enthousiasme. Dans toute l'Allemagne, la joie des partisans de l'Autriche et de l'ultramontanisme était sans bornes. En quelques jours, Benedek entrerait dans Berlin réduit en cendres, détruirait l'œuvre de Frédéric II, et restituerait la Silésie à la couronne impériale. Dans les pays de religion mixte, les catholiques, invoquant les sanglans souvenirs de la guerre de trente ans, menaçaient les protestans de la colère du vainqueur, et leur annonçaient que bientôt il leur faudrait rentrer de gré ou de force dans le giron de l'église. Les gouvernemens étrangers ne doutaient point non plus du triomphe de l'Autriche et échafaudaient en conséquence des plans d'intervention et de compensation. On se souvient avec quelle foudroyante rapidité toutes ces prévisions furent déjouées. Les deux armées prussiennes de Saxe et de Silésie franchissaient la frontière de la Bohême l'une le 21 et l'autre le 22 juin, livraient en huit jours les combats heureux de Turnau, Münchengratz et Gitschin d'une part, de Nachod, Skalitz et Bürgersdorf d'autre part, remportaient le 3 juillet la sanglante et décisive victoire de Sadowa, et campaient le 20 juillet devant Vienne et Presbourg en Hongrie, tandis qu'une autre armée forçait les troupes hanovriennes à capituler, battait successivement le corps fédéral et le corps bavarois, chacun plus nombreux qu'elle, et s'avancait jusqu'au cœur de la Bavière. En moins d'un mois, la petite Prusse avait mis sur pied plus d'un demi-million de soldats et envahi toute l'Allemagne depuis le Rhin jusqu'à la Hongrie. Par la paix de Nikolsburg, la nation germanique se trouvait affaiblie, puisque l'Autriche était rejetée de son sein; mais la Prusse, mal délimitée jusque-là, comme l'avait fait remarquer très justement le gouvernement français, s'arrondissait à souhait et réparait ainsi les défauts de sa conformation géographique. Représentant désormais les 30 millions d'hommes de la confédération du nord, elle pèse de tout son poids sur les petits états isolés au sud du Mein, et elle finira par se les attacher, tout au moins par un lien fédératif. Un pas décisif est fait vers la constitution de l'unité nationale de la race germanique.

Nous venons d'indiquer les résultats les plus marquans de la campagne de l'année qui vient de finir. Considérés par les uns avec orgueil et satisfaction, par les autres avec regret et appréhension,

nous ne les apprécierons pas en ce moment : il faut d'abord en chercher l'explication. Les succès militaires, je le sais, ne sont pas de ceux dont un peuple à notre époque doit beaucoup s'enorgueillir. Les plus nobles conquêtes sont celles que l'on fait sur la nature et sur l'ignorance, et mieux vaut améliorer la condition matérielle et morale de l'ouvrier qu'annexer des provinces. Néanmoins, quand un état donne tout à coup les preuves d'une puissance hors de toute proportion avec ses ressources apparentes, il importe de savoir où il a puisé cette force nouvelle.

A cette question, il est une réponse toute prête et qu'on trouve partout : c'est le fusil à aiguille qui a tout fait. Cette explication superficielle sera peut-être acceptée par cette école historique qui se plaît à trouver toujours aux grands effets de petites causes; mais elle n'est même pas exacte comme fait militaire, car à la journée décisive de Sadowa les positions défensives occupées par les Autrichiens neutralisèrent presque entièrement l'avantage du tir rapide de l'arme prussienne. Non, de pareils résultats tiennent à de tout autres causes qu'au perfectionnement d'un fusil ou d'une cartouche. Certaines influences agissent silencieusement et préparent inaperçues les événemens qui éclatent tout à coup comme une surprise. Des causes économiques, résultant elles-mêmes de causes morales, engendrent dans l'ombre ces forces qui, au jour de l'épreuve, assurent la victoire. Et même cette arme fameuse à qui on attribue tout le succès, pourquoi se trouva-t-elle aux mains des uns et point aux mains des autres? C'est apparemment parce que les Prussiens avaient eu un coup d'œil plus juste pour en apprécier les avantages et plus d'argent pour en acheter le nombre voulu. Et pourquoi ont-ils eu plus de perspicacité et plus d'argent que leurs adversaires? Parce qu'en Prusse l'instruction était plus répandue, le génie d'invention plus éveillé, le goût du progrès plus actif, le travail mieux dirigé, les finances mieux administrées, en un mot toutes choses conduites avec plus d'ordre, d'économie et d'intelligence. Quoi qu'on fasse, c'est donc à des causes morales qu'il faut remonter dès qu'on veut expliquer les faits humains, et tout grand succès en ce monde est toujours le résultat d'une force de l'esprit ou d'une vertu du caractère. Depuis sa naissance, qui ne date pas de bien loin, la Prusse a grandi rapidement, constamment, par la paix comme par la guerre, et même depuis 1815 jusqu'avant ses derniers accroissemens sa puissance s'était développée plus notablement que celle de tout autre peuple européen. Quelles circonstances ont favorisé cet agrandissement? Voilà ce qu'il faudrait montrer.

I.

Si en ce moment vous voyagez en Prusse, si vous allez à Berlin surtout, vous entendrez invoquer à tout propos *la mission historique* de la Prusse, et vous aurez peine d'abord à vous rendre compte de la signification si décisive que votre interlocuteur attache à ces paroles; mais bientôt elle vous sera clairement expliquée par une petite carte de géographie vendue partout au plus bas prix de l'autre côté du Rhin. Des couleurs différentes et des dates appliquées sur les diverses parties du territoire successivement annexées y montrent comment la Prusse s'est formée peu à peu, par l'adjonction de cantons d'abord, de provinces ensuite, isolées longtemps et enfin soudées en un ensemble mieux constitué par les événemens de cet été. Tout récemment on a fait voir dans la *Revue* (1) comment le petit duché de Savoie, perché d'abord sur les deux versans des Alpes, est descendu ensuite dans la plaine, et, absorbant feuille à feuille l'artichaut italique, s'est métamorphosé, au soleil d'un jour de victoire, en royaume d'Italie. La destinée des deux états alliés dans la dernière guerre a été pareille. C'est de la même façon que le margraviat de Brandebourg s'est transformé en royaume de Prusse, mais avec de tout autres difficultés, parce qu'il n'a pas eu pour complice la liberté, mot magique qui attire les populations, prévient les résistances locales, assouplit les anciennes hostilités et déracine les dissidences les plus invétérées.

Les nationalités se forment à la manière des corps organiques; au milieu de la masse confuse des molécules, il s'en trouve une qui est animée du principe de vie, de la force plastique. Elle absorbe les autres, s'en nourrit, grandit à leurs dépens jusqu'à ce que l'être vivant soit constitué. L'embryogénie des états offre le même spectacle. Dans la masse chaotique des mille souverainetés féodales, véritables molécules politiques, il s'en rencontre une au sein de chaque nationalité douée d'une vitalité plus active, d'une puissance d'expansion plus grande, qui peu à peu absorbe les autres et s'étend ainsi de proche en proche jusqu'à ce que l'état moderne ait atteint son développement naturel. Les peuples, quand ils ont atteint leur majorité, se forment et se constituent eux-mêmes par la libre adhésion des citoyens; mais autrefois la création d'un état était le fait d'une dynastie, d'une suite de souverains n'ayant en vue que leur propre grandeur et ne visant qu'à arrondir leurs possessions, comme un

(1) Dans l'intéressant travail de M. Hudry-Menos sur *la Maison de Savoie*. — *Revue* du 15 novembre 1866.

père de famille qui aspire à faire souche. C'est ainsi que, pour voir comment a grandi la Prusse, il faut suivre l'histoire de la famille de Hohenzollern. Telle semble être la loi qui préside à la marche de l'humanité : plus on remonte haut, plus le rôle des grands hommes et des souverains est prépondérant. Ils sont les seuls qui pensent, qui prévoient, qui veulent au milieu de foules sans réflexion, guidées seulement par des appétits, par des passions, par la vue de l'intérêt immédiat. Plus nous avançons, plus l'action individuelle s'efface. A l'âge héroïque et chevaleresque succède l'âge démocratique et industriel. A mesure que les peuples s'éclairant apprennent à penser et à vouloir, ce sont leurs idées et leurs intérêts qui sont le ressort des événemens.

Ce qu'il y a d'étrange dans la formation de l'état prussien, c'est que ses élémens constitutifs, la famille des Hohenzollern, le Brandebourg et la Prusse, n'avaient ensemble à l'origine aucun rapport naturel. Une maison souabe et un territoire wende, voilà le noyau destiné à devenir le centre de formation de l'unité germanique. Les Hohenzollern descendent, prétend-on, du duc Thassilo, contemporain de Charlemagne. Le fait en lui-même est de nulle importance, car leur rôle historique ne commence qu'au XII^e siècle. Ils tirent leur nom d'un burg situé dans une région montagneuse et sauvage du Wurtemberg, nommée pour cette raison *rauhe alp*, non loin de la Forêt-Noire et des sources du Danube. Un certain cadet de la maison, appelé Conrad, se met au service de l'empereur Frédéric-Barberousse, se rend utile et obtient en récompense, vers 1170, le titre et les fonctions de burgrave de Nuremberg. Ce mince chevalier est le fondateur de la dynastie qui devait un jour causer tant de soucis aux successeurs du tout-puissant empereur d'Allemagne, et le roi de Prusse actuel est son descendant en ligne directe au trente-deuxième degré.

Dès l'origine, les Hohenzollern montrent les qualités solides qui ont distingué toute la race, et qui, par une sorte de transfusion morale, sont devenues celles du peuple prussien : nulle prédominance des sentimens tendres et poétiques, nulle trace de cette propension à la rêverie pour laquelle l'Allemagne a un mot charmant, *schwärmerisch*; le respect du fait, le dédain des chimères; le goût de l'histoire, non du roman; du courage, de la persistance surtout à l'heure du danger; de la prudence, du calcul, une vue claire, juste de la réalité; un ordre extrême, nul besoin d'ostentation, une économie rigide, une manière de vivre simple (1), régulière, guidée par un

(1) Le roi actuel a conservé les mœurs simples et dures qui sont de tradition dans la famille. Ainsi les meubles de sa chambre à coucher de Potsdam, la plupart en bois peint, sont si simples que le plus mince bourgeois de Paris les dédaignerait. Le lit, avec

sentiment profond du devoir. Comme la Prusse actuelle, les premiers Hohenzollern n'ont pas de dettes et possèdent un trésor. Dans un temps de prodigalité chevaleresque où les Juifs seuls avaient de l'argent, c'était une grande supériorité de savoir en garder. Les burgraves de Nuremberg acquièrent successivement par voie d'achat Baireuth en 1248 et le margraviat d'Anspach en 1338.

C'est encore par la puissance de l'épargne que Frédéric de Hohenzollern, sixième burgrave, fonde la grandeur de sa maison en s'élevant au rang d'électeur de Brandebourg. C'était au temps du magnifique empereur Sigismond, dont la caisse était toujours à sec, ses ressources n'étant pas en raison du rôle qu'il voulait jouer. Le petit seigneur franconien prête d'abord à son haut suzerain 150,000 florins d'or, puis plus tard encore 250,000 florins. L'empereur, ne se trouvant pas en mesure de les restituer, donne l'électorat de Brandebourg en échange de la somme, qui peut représenter en monnaie actuelle environ 20 millions. La cérémonie de l'investiture eut lieu en grande pompe sur la place de Constance, le 19 avril 1417, pendant la réunion du concile qui fit brûler Jean Huss.

Qu'était-ce que cet électorat de Brandebourg? La première mention qui est faite de ce pays dans l'histoire remonte à l'empereur Henri l'Oiseleur, prince toujours guerroyant, qui en 928 s'empare de la principale forteresse des Wendes, appelée Brannibor, et y fonde un margraviat ou comté des frontières, pour défendre les limites de l'empire contre les païens des bords de la Baltique. Ce margraviat occupait une partie de la grande plaine cimbrique, triste contrée de sables et de marais, entrecoupée de tourbières, d'étangs, de cours d'eau et de quelques bois rabougris. C'était un territoire assez étendu en longueur, qui vers l'ouest dépassait l'Elbe et vers l'est l'Oder. Il était occupé par une population wende d'origine slave. Le margrave Albert l'Ours obtint la dignité d'électeur (1142), soumit définitivement les Wendes, toujours rebelles, et peupla les cantons déserts de colons hollandais qu'une incursion de la mer avait chassés de leur humide patrie. Ces industriels émigrés apportent avec eux leur aptitude aux travaux agricoles. Ils défrichent les marais, créent des prairies et élèvent du bétail. Le premier noyau de la population de Berlin est presque uniquement hollandais. Ce n'était à l'origine qu'un petit fort (*Wehrlin, Berlin*) fondé aux bords de la Sprée pour résister aux attaques des Wendes. Il est digne de remarque que la puissante capitale commerciale de

son dur matelas, semble emprunté à la caserne. Le militarisme racheté par de l'ordre, de l'économie, de l'instruction et le goût du progrès, voilà les Hohenzollern, et voilà la Prusse.

l'Atlantique, New-York, et la capitale de l'Allemagne du nord sont toutes deux à l'origine des colonies hollandaises.

Lorsqu'en 1417 Frédéric de Hohenzollern vint prendre possession de l'électorat de Brandebourg, il le trouva complètement ruiné par l'anarchie qui avait suivi l'extinction de la ligne des margraves descendant d'Albert l'Ours. Les petits seigneurs vivaient de rapines, levaient des taxes sur les marchands, pillaient les bourgeois, et puis se disputaient entre eux à main armée le droit de rançonner les habitants. La production de la richesse était arrêtée, les échanges impossibles, la culture de la terre négligée même par les laborieux Hollandais. C'était l'idéal du régime féodal. Quand le nouvel électeur se présenta, il fut accueilli comme un sauveur par tous les vilains, mais comme un ennemi par les barons. Ils lui refusèrent l'hommage. « Que nous veut, disaient-ils, cette poupée de Nuremberg? » faisant allusion aux jouets d'où déjà provenait alors la prospérité de la cité dont Frédéric était burgrave.

Le Hohenzollern réunit une petite troupe d'hommes d'armes franciens, et fit venir un engin nouveau dont les hauts et puissants seigneurs ne connaissaient pas encore les effets. C'était un canon d'une dimension inouïe pour l'époque, lançant des boulets de 24. On appelait cette pièce *faule Grete* (1), la paresseuse Marguerite, à cause de la difficulté qu'on avait à la mouvoir.

Le plus puissant des barons rebelles, Dietrich von Cuitzow, se croyait bien à l'abri derrière les murs de son burg de Friesack, qui avaient quatorze pieds d'épaisseur. Frédéric arrive au milieu de l'hiver, traînant avec lui sa redoutable *Marguerite* sur la terre gelée. Il ouvre le feu, et en quarante-huit heures le château démantelé est réduit à demander merci. Le seigneur de Putlitz, autre tyranneau, est dompté aussi expéditivement, et bientôt tous les barons se soumettent, voyant qu'il n'y avait pas à lutter contre les boulets de 24. C'est ainsi que dans le Brandebourg la féodalité fut vaincue par l'artillerie. Un pouvoir central actif et respecté fit régner l'ordre et assura la sécurité sur les routes et dans les villes. L'agriculture, le commerce, l'industrie, se développèrent. Le travail prit tout l'empire que perdit la violence. Les guerres civiles de château à château cessèrent dans les limites de l'électorat par la suppression des souverainetés seigneuriales. C'est l'âge moderne qui commence aux bords de la Sprée, comme à la même époque il

(1) Il existe encore à Gand un énorme canon du même genre et presque de la même époque, mais beaucoup plus gros encore. On l'appelle *deule Greete* (Marguerite l'enragée.) Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'il est formé de lames de fer forgées et retenues par des cercles de fer comme le sont les canons Armstrong, qui ont eu en Angleterre un succès si retentissant.

s'inaugurait en France et en Angleterre. Frédéric I^{er} refusa la couronne impériale et se contenta d'arrondir son territoire en y ajoutant une partie de l'Uckermark, de la Poméranie et du Meklenbourg. Il mourut en 1440 laissant un état florissant de 12,800 kilomètres carrés.

Souvent on remarque dans l'histoire que certaines circonstances semblent la figure des événemens qui doivent suivre. On dirait l'ombre anticipée, l'image prophétique de l'avenir. L'ordre et l'économie dans l'administration des finances, la rapidité et la précision dans les mouvemens stratégiques, l'adoption prompte des armes de guerre les plus perfectionnées, voilà ce qui assure le succès du premier électeur de la famille de Hohenzollern, et jette les bases solides de la grandeur naissante du Brandebourg. Sous les électeurs suivans, le petit état continue à prospérer et à grandir par les mêmes causes. A Frédéric I^{er} succède son frère Frédéric II, surnommé *dentibus ferratis*, dents de fer, à cause de son énergie. Agé seulement de vingt-sept ans, il suit exactement les traditions de son aîné. Même économie, même promptitude dans l'action. Toujours muni d'argent comptant, il achète à l'ordre teutonique, ruiné par ses guerres avec la Pologne, l'importante province de Neumark, qui s'étendait au-delà de l'Oder jusque près de la Baltique; puis il y ajoute par voie d'achat ou de conquête les principautés de Cottbus en 1448, de Pritz et Wernigerode en 1449, de Teupitz en 1462, — acquisitions moins considérables, mais qui rectifiaient les frontières. Ses qualités de bon administrateur sont si bien appréciées qu'on lui offre la couronne de Pologne. Attaché à son pauvre, mais robuste pays, il refuse de décevantes grandeurs. Frédéric II fut le premier électeur qui habita Berlin, où il fit bâtir une résidence que remplaça plus tard le palais actuel. Vers la fin de sa vie, en 1471, il abdique en faveur d'un troisième frère, Albert, surnommé Achille pour sa force et son courage. Celui-ci avait longtemps combattu au service de l'empereur contre les Hongrois, les Bohêmes et les Polonais. Il meurt en 1486 à Francfort, âgé de soixante-douze ans, après avoir contribué à porter la maison des Hapsbourg à l'apogée de sa grandeur par la nomination comme roi des Romains de Maximilien, qui devait apporter à l'Autriche, grâce à son mariage avec l'héritière des ducs de Bourgogne, les dix-sept magnifiques provinces des Pays-Bas, la plus riche contrée de l'Europe après l'Italie. A Albert Achille succède son fils Jean, quatrième électeur, que son talent de bien parler latin avait fait surnommer le Cicéron de l'Allemagne, *Cicero Germanie*. Sous le règne de son successeur, Joachim, éclate la grande révolution religieuse qui devait donner naissance à l'état prussien, car jusqu'à ce jour le Brandebourg et les Hohenzollern

n'avaient aucune relation avec la Prusse, fief dépendant de la Pologne et éloigné de plus de cent lieues. L'électeur Joachim resta catholique; mais son cousin Albert, grand-maître de l'ordre teutonique, sécularisa l'ordre, et échangea son titre contre celui de grand-duc héréditaire de Prusse. Cet important événement demande quelques mots d'explication.

L'ordre teutonique est une des plus singulières institutions du moyen âge. Compagnie à la fois ecclésiastique et militaire, puissance redoutable pendant trois siècles et propriétaire de tout un royaume, ce ne fut d'abord qu'une association charitable pour soigner les blessés, fondée pendant la seconde croisade, au siège de Saint-Jean-d'Acres, par un bourgeois de Lubeck. Quelques années après, en 1220, le chef de l'ordre, Hermann von der Salza, en transporta le siège à Venise, puis en Prusse vers 1228. La Prusse était une contrée sauvage, habitée par des tribus d'origine slave, encore païennes à cette époque, attendu qu'elles avaient chassé et massacré les missionnaires venus pour les convertir. Elle s'étendait le long des rivages de la Baltique, depuis le Niemen jusqu'à la Wartha; son nom en latin du temps était Borussia. Appelés par l'évêque de Riga et par la Pologne, les chevaliers de l'ordre arrivent avec la mission de dompter ces féroces païens. Des colons germains les suivent pour occuper les terres confisquées. C'est une nouvelle croisade qui aboutit à la germanisation du pays. Les Allemands endiguent les rivières, dessèchent les marais qui couvraient presque tout le territoire, et créent des prairies où ils entretiennent de nombreux troupeaux. Marienburg sur la Vistule, non loin de Dantzic, est la résidence du grand-maître. Königsberg, la cité royale, est fondée en 1255. Chaque canton constitue un fief occupé par un de ces chevaliers voués au célibat, mais sans cesse recrutés parmi les cadets de la noblesse germanique. L'ordre ayant à chaque décès de riches domaines à sa disposition, les hommes aventureux et braves venaient sans cesse se ranger sous sa bannière. Au bout d'un siècle, la contrée est transformée. Les anciens habitans sont ou tués ou convertis et domptés. Ils travaillent la terre comme les Allemands et se fondent avec eux. Des villes s'élèvent, remplaçant les anciens forts et les maisons grossièrement construites. Des échanges se nouent avec les ports hanséatiques. L'ordre teutonique arrive à son apogée au xiv^e siècle; mais bientôt les richesses, mortelles à toute corporation ecclésiastique, le plongent dans la corruption, et excitent l'envie des puissances voisines. Il lutte avec courage contre les attaques sans cesse renouvelées des Polonais, jusqu'à ce qu'en 1410 il subisse la défaite sanglante et décisive de Tannenberg. Les chevaliers résistent encore; mais les villes, écrasées d'impôts, se

révoltent, et ils sont obligés d'accepter une paix désastreuse. Ils abandonnent la plus belle partie de leur territoire, toute la Prusse royale avec les villes importantes de Dantzic, Thorn et Bromberg, et ils ne conservent la Prusse orientale avec la capitale Kœnigsberg qu'en reconnaissant la suzeraineté de la Pologne. Étrange vicissitude des nations, la Pologne, qui morcelait ainsi la Prusse, devait être elle-même partagée trois siècles plus tard au profit de son ancienne vassale!

L'ordre teutonique, désormais relégué au-delà de la Vistule, avait élu en 1511 comme grand-maître Albert, de la ligne des Hohenzollern-Culmbach. Ce fut lui qui, gagné aux idées nouvelles par le docteur Osiander et par l'influence de Luther, se convertit au protestantisme. Il prit le titre de duc héréditaire de Prusse et épousa la nièce du roi de Pologne Sigismond, lequel lui garantit la possession de son territoire en 1525. Les chevaliers, qui imitèrent l'exemple du grand-maître, transformèrent aussi la jouissance viagère de leur domaine en fief héréditaire. Conformément à l'esprit de la réforme, un des principaux soucis du nouveau duc fut de répandre l'instruction, et en 1544 il fonda l'université de Kœnigsberg, que devait illustrer Kant.

Deux branches des Hohenzollern régnaient ainsi, l'une aux bords de la Sprée, l'autre aux bords du Niemen; mais nul lien politique n'était encore établi entre la Prusse orientale et le Brandebourg, séparés par la Prusse royale, désormais incorporée au royaume de Pologne. Voici comment il advint que ces deux pays se trouvèrent réunis.

Nous avons vu que l'électeur de Brandebourg, Joachim I^{er}, était resté catholique; mais sa femme, Élisabeth de Danemark, avait adopté la religion réformée et y avait élevé ses enfans. Il en résulta que son fils aîné, Joachim II, étant devenu électeur, prit parti publiquement pour la réforme, qu'avaient déjà embrassée presque tous ses sujets. Il épousa la fille de Sigismond, roi de Pologne, et obtint en dot la co-investiture de la Prusse. En vertu du contrat, si la branche ducal des Hohenzollern venait à s'éteindre, la branche électoral devait lui succéder. C'est ce qui arriva en effet sous son arrière petit-fils, Jean-Sigismond, neuvième électeur. Celui-ci épousa la fille d'Albert-Frédéric, second duc de la Prusse orientale. A la mort de cet Albert, Jean-Sigismond prit possession du duché en 1608 avec le consentement des états prussiens et du suzerain, la république de Pologne. La Prusse orientale était désormais réunie au Brandebourg; mais elle était absorbée dans l'électorat, et son nom cessa momentanément d'être celui d'un état indépendant. La femme de l'électeur Jean lui avait aussi apporté, du chef

de sa mère, des droits sur les beaux duchés rhénans de Clèves et de Juliers. Ils furent l'occasion d'une longue lutte avec les électeurs palatins, qui vint se perdre dans celles bien plus terribles de la guerre de trente ans. Pendant cette époque de désolation pour l'Allemagne, George-Guillaume, dixième électeur, s'efforça de rester neutre; mais il ne fit qu'attirer sur ses états les dévastations des deux partis autrichien et suédois, catholique et protestant. En 1640, à ce prince incapable succéda son fils Frédéric-Guillaume, qui mérita le titre de grand-électeur. Il sut donner à son électorat, qui n'avait alors qu'un million d'habitans, toute l'importance d'un état de premier ordre. Il trouva son pays dévasté par les effroyables exterminations de la guerre de trente ans. La population décimée était réduite à la misère. Gustave-Adolphe et ses Suédois avaient sauvé la réforme, que sans eux l'empereur Ferdinand et Maximilien de Bavière, obéissant à leurs confesseurs jésuites, auraient noyée dans le sang; mais ils avaient pillé sans miséricorde le Brandebourg, qui avait entravé leur œuvre de délivrance. Frédéric-Guillaume s'applique d'abord à réunir quelque argent, puis à se former une armée. Il parvient à s'en créer une de 25,000 hommes, admirablement équipée, disciplinée, très régulièrement payée, chose rare en ce temps de misère universelle. Elle était ainsi bien à lui, toujours prête à obéir. C'était alors une force respectable avec laquelle il fallait compter. Aussi à la paix de Westphalie (1648) obtint-il une grande partie de la Poméranie. Les trois évêchés sécularisés de Magdebourg, Halberstadt et Minden, enfin le duché de Clèves, qui lui fit passer le Rhin : c'était un agrandissement considérable.

Le grand-duché de Prusse restait toujours vassal de la Pologne. Voici comment l'électeur parvint à l'émanciper. Il s'allie à Charles-Gustave de Suède contre Jean-Casimir de Pologne, et prend part à la furieuse bataille de Varsovie, qui dura trois jours consécutifs, et où la brillante chevalerie polonaise fut complètement battue. Il renonce alors à poursuivre ses avantages à la condition que son duché sera désormais affranchi de tout lien de vasselage. Sans se laisser enivrer par ses succès militaires, il s'applique avec la même énergie aux travaux de la paix. L'agriculture surtout attire son attention; il ouvre des routes nouvelles, endigue les rivières, toujours débordées dans ce pays humide, creuse des canaux, entre autres celui qui porte son nom et qui réunit la Sprée à l'Oder; enfin il appelle des colonies de cultivateurs pour mettre en valeur les cantons déserts et sablonneux. C'est ainsi qu'il accueillit les réfugiés de l'édit de Nantes au nombre de 25,000, gens actifs, intelligents et d'une forte trempe morale, puisqu'ils sacrifiaient le repos, la

fortune, la patrie à un intérêt purement spirituel. Ces infortunés, qu'un stupide bigotisme chassait de France, rendirent à la Prusse d'immenses services. Ils lui apportèrent le secret de plus d'une industrie profitable, et communiquèrent à l'esprit berlinois cette vivacité, cette netteté qui contrastent avec la tournure vague et rêveuse de l'esprit germanique. De même d'autres réfugiés, les *pilgrim fathers*, les puritains d'Amérique, communiquèrent à la race puissante qui descend d'eux une marque indélébile, une force héréditaire.

Le grand-électeur prit part avec l'empire à toutes les guerres contre Louis XIV. La France, pour le détourner de ses frontières, le fit attaquer par les Suédois. C'est à cette occasion qu'il remporta la fameuse victoire de Fehrbellin, dont les Prussiens s'enorgueillissent encore aujourd'hui, et qui en effet mit fin à la prépondérance que l'intervention de Gustave-Adolphe avait assurée à la Suède dans tout le nord. Les Suédois campaient dans le Havelland, au nord de Berlin, avec une armée excellente de 16,000 hommes. Le grand-électeur, qui n'en avait que 8,000 et 3 canons, arrive avec la rapidité de la foudre, les attaque, les coupe en deux et les disperse entièrement. Quatre ans plus tard, il les défait encore près de Kœnigsberg, au milieu de l'hiver, après avoir traversé un bras de mer glacé. Il leur enlève la Poméranie, Stettin et même Stralsund, que Wallenstein n'avait pu prendre; mais les armées françaises occupaient le duché de Clèves. L'Autriche, déjà jalouse, ne le soutint pas comme elle le devait, et fit une paix séparée. Frédéric-Guillaume, abandonné par son allié, fut obligé de restituer toutes ses conquêtes. C'est alors, dit-on, que, dans sa colère contre l'empereur qu'il avait fidèlement servi, il aurait dit : *Errare aliquis nostris ex ossibus ultor*. Autre grief contre l'Autriche : à la mort du dernier duc de Liegnitz, le grand-électeur réclama cette possession silésienne en vertu d'un ancien traité de réversion très valide; mais l'empereur se mit en possession, prétendant succéder à toutes les familles éteintes, ce qui l'aurait peu à peu rendu maître de l'Allemagne entière, usurpation manifeste comme sut le prouver Frédéric II dans sa fameuse campagne de Silésie. Les deux femmes du grand-électeur ont laissé des noms dont la Prusse se souvient. La première, Louise d'Orange, a apporté en dot la principauté d'Orange, échangée contre celle de Neuchâtel, qui n'a rompu que tout récemment le faible lien qui l'attachait à la Prusse. La seconde, Dorothée, a fondé le faubourg *Dorotheenstadt* et planté la belle promenade *unter den Linden*, le boulevard dont Berlin est si fier, et qu'ornent les palais, les théâtres, l'université et les statues de Frédéric et de Blücher. Bien digne de s'allier aux Hohenzollern

elle poussait l'esprit d'économie à un tel point qu'il en est devenu proverbial; elle vendait aux habitans de Berlin le lait de ses fermes et de la bière dans des tavernes (*schenken*), dont elle partageait les bénéfices.

Le grand-électeur laisse à son fils en 1688 un territoire de 112,377 kilomètres carrés avec 1 million 1/2 d'habitans et une excellente armée de 38,000 hommes. Ce fils est Frédéric, douzième électeur de Brandebourg, premier roi de Prusse. Il prête ses troupes à l'empereur Léopold, d'abord contre les Turcs, ce qui lui vaut un droit de réversion sur la Frise orientale, ensuite contre Louis XIV, ce qui lui rapporte la couronne royale. Ses 10,000 Prussiens se distinguèrent pendant la guerre de la succession d'Espagne à Blenheim, à Hochstädt et à Malplaquet. L'électeur de Saxe était devenu roi de Pologne, l'électorat de Hanovre allait donner des souverains à l'Angleterre; le Brandebourg devait aussi se transformer en royaume. L'empereur y consentit, et sans perdre de temps Frédéric se fit couronner en plein hiver, le 18 janvier 1706, à Königsberg, l'ancienne capitale de l'ordre teutonique. Sa femme, Sophie-Charlotte de Hanovre, était renommée dans toute l'Allemagne pour l'étendue de ses connaissances. Elle fonda l'université de Halle et l'académie royale de Berlin, sous la présidence de son ami et fidèle correspondant Leibniz. Le premier roi arrondit aussi son territoire en achetant Quedlimbourg, les comtés de Meurs, de Lingen et de Tecklimbourg. La prospérité du pays était très grande, et frappait d'autant plus que la plupart des autres peuples étaient détestablement gouvernés. Tous les voyageurs parlent avec admiration du bon état des routes, de l'air d'aisance des habitans, de la perfection de la culture, des maisons blanches, des écoles et des églises neuves qui s'élevaient de toutes parts. La France alors était en proie à la régence et à Louis XV.

Le second roi, Frédéric-Guillaume, père de Frédéric II, reçoit de son prédécesseur un territoire de 115,000 kilomètres carrés et une population de 1,731,000 âmes. Il y ajoute d'abord le duché de Gueldre, puis à la suite d'une guerre heureuse avec Charles II de Suède la Poméranie jusqu'à la Peene, Stettin, les îles d'Usedom et de Wellin, les villes de Damm et de Gollnow. Les frontières se rectifiaient du côté de la Baltique. Frédéric-Guillaume était un véritable ours du nord, époux brutal qui faillit tuer sa femme, père féroce qui voulut faire fusiller son fils, mais administrateur modèle qui allait parfois jusqu'à faire pendre ses employés quand ils détournaient les deniers publics. Il poussa la passion militaire, tradition de sa race, jusqu'à la manie, comme l'indique son fameux régiment de géans de Potsdam. Cependant il avait compris que, pour entre-

tenir une forte armée, il fallait une agriculture florissante, de l'industrie, du travail, de l'ordre partout. Il haïssait l'oisiveté jusqu'à battre de sa canne les maraîchères de Berlin qui négligeaient leur tricot. Il avait en horreur les modes efféminées, le luxe de toilette, les habitudes de dissipation que la noblesse française avait fait adopter à toute l'Europe. Il vivait simplement, rudement, à la façon des anciens barons du nord, et il voulait que tout le monde l'imitât. Il parvint ainsi, sans surcharger la population, à léguer à son fils un territoire de 123,000 kilomètres carrés avec une population presque doublée de 2,486,000 âmes, un trésor de 34 millions de francs, pas un sou de dette et une armée de 72,000 hommes, la mieux payée, la mieux disciplinée, la mieux exercée et équipée de l'époque. On sait l'usage qu'en fit Frédéric II. Il réclame les comtés de Liegnitz, échus à sa maison par droit de réversion, et, sur le refus de l'Autriche, il lui enlève en deux campagnes toute la Silésie, la perle de l'empire, comme disait Marie-Thérèse. Pendant la guerre de sept ans, seul il résiste avec les ressources d'un pays de 2 millions $\frac{1}{2}$ d'habitans à presque toute l'Europe, la France, la Russie, l'Autriche et la Suède coalisées pour l'écraser et se partager ses dépouilles. Berlin est pris, ses états dévastés; mais il sort vainqueur de la lutte sans rien lâcher, pas même la Silésie. En 1772, il prend sa part du premier partage de la Pologne et il obtient la Prusse occidentale, jadis cédée à la couronne polonaise par le grand-maître vaincu. En 1778, il fit encore trembler l'Autriche dans une campagne en Bohême exactement semblable à celle de l'été de 1866 par la façon dont il conduisit ses deux armées à travers les défilés de la chaîne des Géans, mais sans bataille décisive pour la couronner. Par des miracles de bonne administration, il laissa à son neveu un état de 200,000 kilomètres carrés, une population de 5,430,000 âmes, un revenu de 80 millions de francs et un trésor en écus sonnans de 260 millions. Frédéric-Guillaume II obtient au second et au troisième partage (1793 et 1795) Dantzic, Thorn et une grande partie de la Pologne proprement dite avec Varsovie. Sa malheureuse campagne de France et la défaite de Valmy ne lui coûtèrent pas trop cher, car en échange de ses possessions de ce côté-ci du Rhin, Clèves et Gueldre, le directoire lui accorda par un traité secret le droit de s'annexer des principautés ecclésiastiques qui formaient presque toute la Westphalie. Sous Frédéric-Guillaume IV, l'heure des revers sonna enfin. A Iéna, l'armée du grand Frédéric, momifiée par la routine et dépourvue de tout esprit patriotique, est dispersée sans effort, et la Prusse est réduite à la moitié de son ancien territoire au profit de la Saxe et du grand-duché de Varsovie, créations improvisées et incomplètes de Napoléon. Au traité de Vienne, elle prit sa revanche, et sut se

faire payer les services rendus à la coalition. Elle récupéra la moitié de ses anciennes provinces polonaises, et, comme le reste fut cédé à la Russie, elle obtint en compensation les provinces rhénanes, toute la Westphalie et une grande partie de la Saxe, qu'elle aurait voulu s'incorporer tout entière. Son territoire mesurait alors 278,500 kilomètres carrés peuplés d'environ 10 millions d'âmes. De 1815 à 1865, la Prusse n'a pas acquis de nouvelles provinces, mais grâce aux progrès extraordinaires de l'agriculture et de l'industrie la population a presque doublé en s'élevant à 19,500,000 âmes, et la condition même des classes inférieures s'est améliorée.

Nous venons de suivre d'un coup d'œil rapide les agrandissemens successifs de la Prusse; tâchons de démêler maintenant quelles sont les causes de cet accroissement continu, poursuivi de siècle en siècle. Parmi ces causes, il en est trois qui frappent tout d'abord : premièrement cette force de concentration qui a donné naissance aux nationalités modernes, secondement la réforme, enfin l'organisation de l'armée.

Les nationalités modernes se sont constituées à la plus grande gloire des souverains et au non moins grand avantage des peuples. Le régime féodal, avec ses mille souverainetés locales, n'était tolérable que pour des peuples encore barbares. Ces souverainetés indépendantes, n'ayant pas au-dessus d'elles de force qui pût régler pacifiquement leurs différends, en appelaient sans cesse aux armes. Pas de semaine, pas de jour même sans luttes sur toute la surface de l'Europe. Partout des chocs incessans d'hommes en armes. Les vilains, qui ne demandaient qu'à vivre de leur travail, étaient entraînés dans ces sanglantes querelles, tantôt concitoyens, tantôt ennemis, suivant les convenances d'un mariage, d'un legs ou d'une vente. Des gens de même langue, de même race, de même religion, des voisins parfois devaient s'entr'égorgier sur un mot de leurs maîtres. Les seigneurs, pour se nuire, dévastaient les campagnes, brûlaient les moissons, saccageaient les villes. Les puissans se battaient, mais sur le dos des manans. Point de sécurité, donc aucun développement économique, sauf à l'abri des murs fortifiés des communes assez fortes pour tenir tête aux barons féodaux. En somme, c'était un régime atroce. Bacon a dit admirablement : *In societate aut lex, aut vis valet*. D'abord la force règne seule, même d'homme à homme; la loi n'a point d'empire, c'est la barbarie primordiale. Plus tard, la force encore décide de tribu à tribu ou de fief à fief; mais déjà, au sein de chacun de ces groupes, la loi est respectée. C'est l'âge héroïque ou féodal. Enfin les fiefs s'agglomèrent, les nations se forment; ce n'est plus qu'entre elles que la guerre éclate. La paix règne dans les limites de chaque état. Voilà où nous en

sommes à présent; mais déjà les peuples aspirent à un ordre meilleur où les nationalités, enserrées dans les liens d'une vaste confédération, n'auront plus à vider leurs différends les armes à la main, et où, la force n'étant plus qu'au service de décisions amphictyoniques, la loi régnera seule sur les races civilisées. Voilà où tend le progrès, et tel sera l'avenir. C'est cette force providentielle et bienfaisante qui, favorisant partout la constitution des états actuels, a contribué aussi à former la Prusse sur les ruines des souverainetés féodales, et c'est elle qui travaille encore en ce moment à compléter son œuvre. La France s'est faite ainsi par l'adjonction autour d'un noyau central de principautés indépendantes : Guienne, Languedoc, Bretagne, Normandie, Franche-Comté, Bourgogne. La Russie est née du grand-duché de Moscovie, absorbant successivement les provinces de la Mer-Noire et de la Baltique, la Crimée, l'Esthonie, la Finlande. L'heptarchie anglo-saxonne est devenue la monarchie anglaise, qui s'est complétée par l'Écosse et l'Irlande. L'Espagne, d'abord divisée en une multitude de souverainetés, arrive une des premières à l'unité dès le xvi^e siècle. L'Allemagne et l'Italie, arrêtées chacune par des causes particulières, étaient restées divisées en états multiples comme au moyen âge. L'Italie vient de se former sous nos yeux avec une promptitude que n'avaient point rêvée ses plus enthousiastes partisans. L'unité s'est établie malgré les antiques rivalités de ces villes si longtemps engagées dans des luttes atroces : Gênes contre Pise, Florence contre Sienne, Venise contre Milan, Mantoue contre Ferrare, et ainsi à l'infini, provinces contre provinces et cités contre cités. En Allemagne, une première simplification s'est faite, favorisée par le premier empereur des Français; une deuxième vient de s'accomplir sous les auspices du second empire. Le mouvement vers l'unité, longtemps retardé, aboutira certainement à une fusion plus complète et plus facile qu'ailleurs. Quelle diversité de mœurs, de langue, de race même, entre l'Anglais, l'Écossais et l'Irlandais en Angleterre, entre le Breton, le Basque, le Provençal et l'Alsacien en France! En Allemagne au contraire, partout du nord au midi, même langue, mêmes mœurs, même idéal littéraire, mêmes souvenirs historiques, car tous ces états séparés ont toujours fait partie d'une grande confédération politique, l'empire germanique. Il est donc probable que l'unité s'établira lentement et à proportion de la liberté dont jouira la Prusse, brusquement, violemment, dans le cas d'une guerre avec l'étranger. Si l'Autriche ne comprenait pas tant de peuples d'origine diverse, et si, depuis le xvi^e siècle jusqu'au récent concordat, elle n'avait pas été soumise à l'esprit ultramontain, c'est elle sans aucun doute qui aurait constitué l'unité allemande sous le

sceptre impérial. Aujourd'hui, emportée vers l'Orient par la prépondérance croissante de la Hongrie, une grande mission lui est probablement réservée encore, mais point, semble-t-il, du côté de l'Allemagne.

La réforme est la seconde cause qui a favorisé l'agrandissement de la Prusse. Cet état est vraiment né de la sécularisation de l'ordre teutonique. C'est le protestantisme qui lui a ensuite assuré la suprématie dans toute l'Allemagne du nord. Ses rois s'étaient faits les défenseurs d'office du corps évangélique, et ils savaient remplir les devoirs que leur imposait cette charge avec autant d'énergie que de charité (1). Carlyle, ce bizarre et vigoureux penseur, a écrit à ce sujet, dans son histoire de Frédéric II, récemment terminée quelques pages qui donnent à réfléchir. La réforme, dit-il, a été le grand événement des temps modernes, et tout peuple qui a eu le cœur assez fort pour l'embrasser a grandi aussitôt; ceux qui l'ont repoussée en portent la peine. L'écrivain protestant donne à sa pensée une forme mystique qui peut la rendre suspecte, mais pourtant l'histoire lui donne raison. Voyez la Hollande : avec un million d'habitans à peine et son triste territoire de marais et de sables, elle tient tête au gigantesque empire de Philippe II, fonde le premier état libre de l'âge moderne, couvre les mers de ses vaisseaux, établit partout des colonies et résiste victorieusement à l'Angleterre et à la France, unies pour l'écraser. La Suède, jusque-là perdue dans les glaces du nord, en sort sous Gustave-Adolphe, renverse les plans de domination universelle de l'Autriche, et enfin par les merveilleuses campagnes des généraux Wrangel, Torstenson et Banner, conquiert pour la réforme une existence légale au traité de Westphalie. A l'époque de l'*armada*, l'Angleterre tremblait devant l'Espagne. Aujourd'hui quel renversement dans la puissance relative de ces deux états ! Et l'Amérique du Nord, ce noble fruit de l'esprit puritain, quel développement de puissance sans cesse accé-

(1) Avec énergie : en 1719, l'électeur palatin enlève aux protestans d'Heidelberg leur cathédrale, et Frédéric-Guillaume, par représailles, met sous le séquestre les biens des églises catholiques de ses états, jusqu'à ce que celle de Heidelberg soit restituée à sa destination primitive ; — avec charité : lorsque les protestans de Salzbourg, victimes de la plus barbare persécution, furent chassés par l'évêque souverain de leurs vallées alpêtres, où ils avaient échappé jusqu'alors aux exterminations antérieures, Frédéric-Guillaume les reçut dans ses états (1732). Leur exode fut conduit par des commissaires du roi, les étapes fixées, leurs frais de route payés jusqu'à ce qu'ils fussent établis dans la Prusse orientale, où les attendaient des fermes garnies de bétail, d'instrumens aratoires, de semences, de tout ce qui était nécessaire pour la culture. Toute l'Allemagne fut émue au spectacle de ces malheureux, expulsés de leurs foyers au plus fort de l'hiver. Ils étaient 20,000. Le touchant petit poème de Goethe, *Hermann et Dorotheë*, a conservé l'écho de cet épisode.

léré! C'est ce même esprit qui a fait la fortune de la Prusse. Le culte réformé, sévère, simple, s'adressant à la raison plutôt qu'à l'imagination, s'est montré partout singulièrement favorable au développement économique (1). — Tandis que l'Espagne continuait à descendre et que la France, déjà ruinée par les guerres malheureuses de Louis XIV, s'abîmait dans les misères de la régence et de Louis XV, la Prusse était admirablement administrée par une série de souverains économes, simples de mœurs, toujours occupés de maintenir l'ordre dans les finances, de favoriser les progrès de la culture, les défrichemens, la construction des routes et des canaux, la production de la richesse sous toutes ses formes. Quand le travail n'est pas entravé par de mauvais gouvernemens, il fait des miracles. Un impôt mal assis est bien plus funeste qu'une guerre même malheureuse. Celle-ci détruit la richesse comme un incendie, mais ne l'empêche pas de renaitre. Une mauvaise administration atteint la prospérité publique jusque dans ses racines. La Prusse se releva promptement des dévastations des guerres de trente et de sept ans, grâce aux vertus solides qu'elle devait en grande partie à l'esprit de ses croyances religieuses.

II.

La troisième cause qui a contribué à l'agrandissement de la Prusse est, avons-nous dit, l'organisation de son armée. La première base de cette organisation fut posée par le roi Frédéric-Guillaume. En 1733, un décret divisa tout le pays en arrondissemens militaires, dont chacun devait fournir et entretenir un régiment. En cas de besoin, tous les hommes valides, sauf les nobles, pouvaient être appelés sous les armes. C'est en tirant de ce principe tout ce qu'il pouvait donner que Frédéric II parvint à sortir triomphant de la guerre de sept ans. La paix conclue, il arriva, sans arrêter le progrès de la population et de la richesse, à tenir sur pied une armée permanente de 150,000 hommes. Comme son royaume

(1) L'influence favorable que le culte réformé exerce sur la fécondité du travail est un fait remarquable qui mériterait les investigations de la science économique. Avant la révocation de l'édit de Nantes, les protestans étaient les travailleurs les plus actifs, les plus industrieux du royaume. Encore aujourd'hui M. Audiganne, dans ses intéressantes études sur la condition des classes ouvrières en France, remarque la supériorité des protestans dans l'industrie (voyez la *Revue* du 15 août 1853). « Quand une même famille, dit-il, s'est divisée en deux branches, l'une restée dans le giron de la croyance de ses pères, l'autre enrôlée sous l'étendard des doctrines nouvelles, on observe presque toujours d'un côté une gêne progressive et de l'autre une richesse croissante. » — « Aux États-Unis, dit M. de Tocqueville, la plupart des catholiques sont pauvres. » L'épargne crée le capital, et la sévérité du culte favorise l'épargne.

ne comptait pas 5 millions d'âmes, c'était une proportion de 3 pour 100, ce qui équivaldrait pour la France actuelle à plus d'un million de soldats sur le pied de paix. Pendant sa dernière campagne, il conduisit en Bohême deux armées de 100,000 hommes chacune, chiffre énorme pour cette époque. Lors de la campagne de France de 1792, l'état-major prussien choisit parfaitement son point d'attaque; mais les troupes, mal commandées, mal pourvues, se montrèrent incapables de résister aux légions républicaines. Après le désastre d'Iéna, l'armée prussienne fut désorganisée, et Napoléon prit les précautions les plus rigoureuses pour l'empêcher de se reconstituer. Par la plus humiliante des conditions que puisse subir un ennemi vaincu, il fut interdit à la Prusse de maintenir sous les armes plus de 42,000 hommes. L'excès même de son abaissement devint pour elle la cause de sa résurrection comme puissance militaire. Épuisée par les contributions que lui imposait le vainqueur, diminuée de moitié, réduite à n'être plus qu'un état de second ordre, instrument docile aux mains du maître de l'Europe, elle dut son salut à deux hommes éminens qui comprirent la force que portent en eux les principes modernes. L'un, Stein, abolit les iniquités du régime féodal, émancipa les paysans, rendit l'impôt égal et proportionnel, étendit les privilèges des villes et augmenta l'indépendance des administrations locales; l'autre, un officier hanovrien du nom de Scharnhorst, avec le concours de Boyen et de Grolmann, réorganisa l'armée d'après un nouveau système qui lui permit d'é luder les dures restrictions qui pesaient sur la Prusse. Ce système, comme toutes les idées justes, est simple et peut se définir en deux mots : abrég er la durée du service et faire passer constamment de nouvelles recrues par des cadres permanens. De cette façon, avec un effectif extrêmement restreint et une dépense réduite à proportion, on formait de nombreuses réserves en exerçant les levées successives au métier des armes. A la base de l'organisation, on inscrivit ce principe, emprunté aux républiques antiques et consacré par la révolution française : tout citoyen se doit à la défense de la patrie. L'efficacité du système de Scharnhorst se révéla lors de l'écroulement de l'empire. En 1813, après la retraite de Russie et la défection du général d'York, qui commandait le contingent prussien, une armée nationale se forma presque spontanément dans la Prusse orientale. En peu de temps, elle compta 120,000 hommes. Quelques mois plus tard, grâce à la haine de l'étranger et à l'esprit national qu'avaient développé les réformes de Stein, elle s'élevait à 300,000 hommes. Battues d'abord, ces levées s'aguerrirent bientôt, et vers la fin de l'été elles tinrent tête aux Français à Gross-Beeren et à Leipzig. La lutte terminée, la loi du

3 septembre 1814 vint donner une organisation définitive au système de Scharnhorst, affranchi désormais des limitations antérieures. Cette loi, modifiée seulement dans quelques parties en 1860, a continué de régler depuis lors l'établissement militaire prussien. Nous allons en exposer les dispositions essentielles avec les détails qu'elles comportent, et que l'importance du sujet nous fera sans doute pardonner.

Tout homme valide sans exception est sujet au service militaire; ni remplacement, ni substitution à prix d'argent ne sont admis. C'est une dette personnelle que chacun est tenu d'acquitter; il n'y a d'exception que pour les élèves des séminaires et des écoles normales, qui s'engagent à remplir les fonctions d'intérêt public auxquelles ils se destinent; tout ce qu'on demande aux aspirants instituteurs, c'est quelques semaines de présence au régiment pour leur apprendre l'exercice. La durée nominale du service était naguère encore de 29 ans : de 20 à 25 ans dans l'armée active, 3 ans sous les drapeaux et 2 ans à la réserve, — de 25 à 32 ans dans la *landwehr* du premier ban, — de 32 à 39 ans dans celle du second ban, — enfin de 39 à 49 ans dans la *landsturm*, levée en masse qui n'a jamais reçu d'organisation. Le temps de présence sous les drapeaux avait été réduit d'abord à 2 ans par décret du 3 novembre 1833, puis élevé à 2 ans 1/2 en 1852. Cette conscription, qui peut atteindre tous les hommes valides sans exception, paraît une charge si dure qu'elle semble ne pouvoir être acceptée par les nations modernes que sous l'empire d'une nécessité absolue. Aussi n'a-t-elle été introduite en France lors de la révolution et en Prusse en 1813 que pour sauver le pays de l'invasion étrangère. Seulement les Prussiens l'ont conservée, et la nation y est maintenant habituée, tandis que la France l'a laissée tomber en désuétude et aurait peut-être quelque peine à y revenir. Toutefois la loi prussienne renferme une disposition qui la rend plus acceptable aux classes aisées. Tout jeune homme ayant reçu l'instruction moyenne n'est tenu de passer qu'un an au régiment, s'il s'engage volontairement, et s'il s'entretient et s'équipe à ses frais. Cette mesure mérite de fixer particulièrement l'attention, d'abord parce qu'elle tient une place notable dans l'organisation prussienne, ensuite parce qu'il serait indispensable de l'adopter dans tout pays où l'on voudrait introduire le service obligatoire pour tous. Voyons donc comment elle est appliquée.

Deux fois par an siège une commission mi-partie civile et militaire, devant laquelle doivent se présenter les volontaires pour une année, *einjährigen*. Ceux qui sont à l'université ou qui ont fait leurs études soit dans un lycée de l'état, soit dans une *realschule*,

sont admis sans difficulté. Les autres sont examinés sur l'allemand, le français, le latin, la géographie, l'histoire et les mathématiques; mais la commission a un pouvoir discrétionnaire, et s'il se présente quelque fils de gentilhomme campagnard, plus adroit cavalier que fort latiniste, elle ne se montre pas trop difficile. Le jeune volontaire peut ordinairement choisir à sa convenance celle de ses trois années de service obligatoire de 20 à 23 ans qu'il veut passer au régiment. Une fois sous les drapeaux, il est strictement tenu d'assister à tous les exercices, parades et manœuvres; mais il habite où il veut et se nourrit plus ou moins bien suivant les ressources dont il dispose. Son uniforme est celui du simple soldat, seulement il est de drap plus fin et d'une coupe plus soignée, et d'ailleurs, le service terminé, il peut le déposer avec l'assentiment de son capitaine et se rendre partout en habit bourgeois. Il a d'ordinaire l'après-midi libre, et rien ne l'empêche de l'employer à travailler, à suivre des cours ou à se rendre aux réunions où il est invité avec ses officiers. De cette façon, les douze mois s'écoulent vite sans qu'il ait passé par la caserne. Il mène plutôt l'existence d'un étudiant à l'université, plié cependant au joug salutaire de la discipline. La régularité obligée des habitudes, la loi de l'obéissance passive, les fatigues bienfaisantes de l'exercice et des manœuvres forment le caractère et fortifient les muscles d'un jeune homme de vingt ans. C'est une excellente école qui donne une trempe plus virile et qui corrige de plus d'un défaut.

Les *cinjährigen* qui aspirent à devenir officiers dans la ligne ou dans la landwehr reçoivent une instruction particulière. Après six mois, quand ils connaissent à fond l'école de peloton, ils peuvent être promus au grade de caporal, et alors ils sont préparés à exercer les fonctions d'officier. L'année expirée, une commission les examine sur tous les détails du métier, oralement, par écrit et sur le terrain. La commission soumet le rapport au corps des officiers, lequel juge de l'aptitude, de la conduite, du degré d'instruction des volontaires. Ceux qui sont agréés peuvent être nommés sergens et bientôt passer officiers soit dans l'armée active soit dans la landwehr, s'ils rentrent dans la vie civile. Les jeunes gens de la noblesse restent fréquemment dans l'armée, les autres fournissent à la landwehr les officiers dont elle a besoin. Après leur année de service, les volontaires ne sont point définitivement libérés : en cas de mobilisation, ils sont rappelés sous les drapeaux. L'institution que nous venons de décrire offre de nombreux avantages. Elle fournit à l'état un certain nombre de soldats instruits qui ne lui coûtent absolument rien, et qui forment une pépinière d'officiers pour l'armée active et pour la landwehr. Elle réconcilie avec

le recrutement universel les parens de la classe aisée, qui autrement ne verraient pas sans un grand déplaisir leurs fils passer trois ans dans les casernes. Enfin elle permet aux jeunes gens qui se destinent aux fonctions libérales de continuer leurs études après une interruption d'une année, pendant laquelle ils ont eu toutes les après-midi à leur disposition, et qui en somme leur a donné une trempe plus mâle en même temps que des habitudes d'ordre. C'est à coup sûr l'une des particularités du système prussien qui a le plus contribué à en assurer le succès.

L'organisation de 1814 donnait à la Prusse, avec une levée annuelle d'environ 40,000 hommes pour cinq années de service actif, 200,000 soldats de la ligne, 150,000 hommes du premier ban de la landwehr, destinés à entrer en campagne comme la ligne, enfin 110,000 hommes du second ban, qui étaient réservés pour garder les forteresses et au besoin pour combler les vides occasionnés par la guerre. Tout compris, la force disponible s'élevait donc à 500,000 hommes, dont 350,000 pour l'armée en campagne; mais en temps de paix on ne conservait guère que 130,000 soldats sous les drapeaux. L'armée permanente était ainsi transformée en une sorte d'école militaire où les jeunes gens venaient successivement, chaque génération à tour de rôle, se préparer à défendre la patrie.

Le pays, qui avait accepté cette organisation à une époque d'élan national, la supporta aussi en temps de paix avec d'autant plus de facilité que chaque année la charge qu'elle imposait devenait plus légère. En effet, la population s'accroissait rapidement, et, le chiffre du contingent restant le même, le nombre des hommes libérés du service actif par le tirage au sort allait en augmentant. En 1816, les 130,000 hommes présens sous les drapeaux équivalaient, pour une population de 10,349,031 âmes, à 125 soldats par 10,000 âmes, tandis qu'en 1857, pour une population de 17,530,353 habitans, 80 soldats par 10,000 âmes seulement étaient enlevés à la vie civile. Le fardeau de la défense nationale s'était donc allégé de plus d'un tiers en tombant sur un plus grand nombre d'épaules. Les dépenses militaires, quoique notablement augmentées, avaient cependant diminué relativement au total des recettes, qui de 187 millions de francs s'était élevé à un demi-milliard; mais le gouvernement, à partir de 1852, ne crut plus la Prusse suffisamment préparée à affronter les périls que la situation de l'Europe et les allures belliqueuses du nouveau gouvernement français semblaient devoir faire naître. Depuis 1815, l'armée prussienne n'avait pris part à aucune guerre; elle avait été seulement mobilisée à différentes reprises, notamment en 1830, après la révolution de juillet, en 1849 à propos des affaires de la Hesse électorale, en 1854 pen-

dant la guerre de Crimée, et enfin en 1859 à l'occasion de la guerre d'Italie. C'est alors qu'on crut s'apercevoir que la ligne était trop faible. Toute concentration de troupes exigeait la mise sur pied de la landwehr. Enflammée du sentiment patriotique, cette milice avait prouvé en 1813 et 1815 qu'elle valait l'armée régulière; mais dans ces dernières années, obligée de quitter ses foyers pour des complications européennes qui ne la touchaient guère, elle avait montré très peu d'ardeur et de bonne volonté.

Les officiers capables faisaient défaut; il fallait les emprunter à la ligne, ce qui tendait, disait-on, à désorganiser le service. Une réforme fut jugée nécessaire. Le projet de réorganisation fut présenté à la chambre des représentans par le ministre de la guerre von Roon le 4^{er} février 1860. Il donna lieu à ce long conflit constitutionnel entre le parlement et le gouvernement, soutenu avec tant de persistance de part et d'autre pendant six ans, jusqu'à ce qu'il s'évanouît dans le triomphe de Sadowa. En vertu de son titre de chef de l'armée et en invoquant les lois de 1814, qui mettaient à sa disposition tous les hommes valides de 20 à 39 ans, le roi prétendait avoir le droit d'organiser à son gré l'établissement militaire, sans devoir demander aux chambres autre chose que le vote des ressources pécuniaires nouvelles qu'exigeait la réorganisation. C'est par ce côté, on s'en souvient, que la chambre basse tint le ministère en échec en rejetant impitoyablement le budget de la guerre. Le roi avait en vain recours à la dissolution et à des élections nouvelles; les électeurs lui renvoyaient chaque fois une majorité plus hostile à ses projets. Le gouvernement, violant manifestement un article précis de la constitution, passa outre, et au printemps de l'année dernière les nouvelles réformes étaient presque entièrement appliquées. Voici en quoi elles consistaient.

Le but était d'augmenter l'effectif de la ligne aux dépens de la landwehr du premier ban, de façon que l'armée de campagne à mettre d'abord sur pied ne dût plus être composée que de soldats de la ligne, ceux de la landwehr formant la réserve. Pour arriver à ce résultat, deux mesures furent prises. On modifia d'abord le temps du service, qui fut distribué ainsi : 7 ans dans l'armée permanente, dont 3 ans sous les drapeaux pour l'infanterie, 4 ans pour la cavalerie; 4 ans dans la landwehr du premier ban et 5 ans dans le second ban, total 16 ans, soit de 20 à 36 ans. En second lieu, la levée annuelle fut portée de 40,000 à 63,000 hommes. On diminuait ainsi notablement le nombre des jeunes gens que le tirage au sort libérait, et ceux qui étaient désignés restaient un an de plus sous les drapeaux. C'était sans aucun doute une aggravation des charges militaires imposées au pays; mais les partisans de la ré-

forme (1) faisaient remarquer que ces inconvéniens étaient compensés par de nombreux avantages. D'abord la levée actuelle, quoique accrue de 23,000 hommes, pesait relativement moins sur la population que celle d'il y a quarante ans, attendu que le nombre des habitans avait presque doublé. En 1815, le contingent correspondait à 0,40 de la population, aujourd'hui seulement à 0,35. La durée totale du service était réduite de 3 ans, de 20 à 36 ans, au lieu de 20 à 39. Une mobilisation ordinaire, décrétée comme mesure de précaution, n'aboutissait plus qu'au rappel des réserves de 23 à 27 ans; elle laissait les hommes de la landwehr dans leurs foyers, et en cas de guerre, celle-ci ne venant qu'en seconde ligne, le premier choc, le plus meurtrier, tombait uniquement sur l'armée active. L'augmentation du contingent était exigée par la justice, car il était inique que le fardeau du service militaire retombât sur quelques-uns, tandis que d'autres, en nombre chaque année croissant, s'en trouvaient exemptés par le hasard d'une loterie. Trois ans de présence sous les drapeaux, ajoutaient les officiers, sont devenus indispensables. Ce n'est qu'au bout de ce temps que le soldat acquiert l'aplomb et l'adresse nécessaires pour faire un bon usage du fusil à tir rapide. Avec deux ans de service actif, le bataillon ne peut présenter la solidité nécessaire, car il se trouve composé pour un cinquième de recrues, pour un autre cinquième de soldats ayant un an de présence, et pour les trois derniers cinquièmes de réserves rappelées sous les drapeaux qui auront presque complètement oublié ce qu'elles n'ont jamais bien su. Les réengagés, contrairement à ce que l'on constate en France, sont si peu nombreux qu'ils ne suffisent même pas à fournir aux cadres le contingent de sous-officiers nécessaires. Si précédemment des commissions composées de généraux très compétens avaient déclaré que deux années de service suffisaient, c'est, affirmait-on, qu'ils visaient surtout à alléger le budget des dépenses, et d'ailleurs les progrès de la tactique et de l'armement exigent maintenant des exercices beaucoup plus prolongés. Ainsi donc sept années de service dont trois au régiment, contingent annuel de 63,000 conscrits et devoir pour tous les hommes valides de concourir, s'il le faut, à la défense de la patrie, telles sont les bases de l'organisation actuelle de l'armée prussienne. Voyons maintenant plus en détail comment s'opère le recrutement.

(1) Ceux qui voudraient étudier cette question plus à fond peuvent consulter notamment deux écrits qui exposent d'une manière très claire les deux opinions opposées : d'une part *die Reorganisation des preussischen Heerwesens*, par M. von Vincke-Olberdorf, et d'autre part le rapport de la commission nommée au sein de la chambre des députés, *Kommissions-Bericht des Abgeordnetenhauses über den gesetz-entwurf betreffend die Verpflichtung zur Kriegsdienste*.

Avant les récentes annexions, le royaume comprenait huit provinces : la Prusse, la Poméranie, le Brandebourg, la Saxe, Posen, la Silésie, la Westphalie et le pays rhénan; trois provinces nouvelles y seront ajoutées maintenant, le Slesvig-Holstein, le Hanovre et la Hesse. Chacune de ces huit provinces forme comme un état indépendant qui fournit un corps d'armée complet ayant artillerie, cavalerie, troupes spéciales, et pouvant ainsi se suffire à lui-même. Un neuvième corps, celui de la garde, se recrute indifféremment dans tout le pays. Chaque province, comprenant en moyenne environ 2 millions $1/2$ d'habitans, est divisée en quatre départemens de recrutement (*ersatzbezirken*) qui correspondent à quatre brigades d'infanterie. Le département se subdivise ensuite en arrondissemens de bataillon qui comprennent plusieurs cantons (*kreise*). Toute localité, ville ou village, est ainsi embrigadée dans les cadres de l'organisation militaire. Dans chaque commune, le voyageur aperçoit une plaque de fonte avec des lettres en relief portant le nom du lieu, le cercle administratif et le bataillon de landwehr auquel elle appartient. Les jeunes gens d'un même endroit servent donc toujours l'un à côté de l'autre, et ils ne s'éloignent jamais beaucoup de leurs foyers, car à moins de guerre les régimens levés dans une province ne la quittent pas; c'est tout à fait l'ancien système des milices locales.

Dans chacune des circonscriptions de recrutement, tout ce qui concerne cette opération ressort d'une commission où l'élément civil et l'élément militaire sont également représentés. Elle est composée, pour la province, du commandant en chef du corps d'armée et du gouverneur provincial, — pour le département, du commandant de brigade et d'un conseiller départemental (*regierungs rath*), — pour l'arrondissement, du chef de bataillon de la landwehr et du bailli (*landrath*). Il y a appel des décisions de l'une de ces commissions à celle du degré supérieur.

Le chiffre de recrues que réclament les différentes armes est déterminé par le ministère de la guerre. Ce chiffre est réparti entre les huit corps d'armée, et chaque arrondissement (*kreise*) intervient dans ce recrutement à proportion de sa population. Il n'y a d'exception que pour la garde, qui reçoit des recrues de tout le royaume, et pour certains corps spéciaux comme les cuirassiers et l'artillerie. Au moyen des registres des naissances, le conseil de milice dresse la liste de tous les jeunes gens arrivés à l'âge de servir (*militärpflichtig*); il les fait paraître devant lui, les soumet à un examen attentif pour juger de leurs qualités physiques et morales, prononce sur les demandes d'exemptions, repousse définitivement ceux qui sont atteints d'infirmités incurables, et renvoie à l'année suivante ceux qui ne semblent que momentanément impropres au service.

Ces derniers sont portés en tête de la liste l'année suivante. Les hommes qui restent après le triage sont appelés à tirer au sort pour savoir dans quel ordre ils devront marcher, les numéros inférieurs étant pris les premiers. Après que la commission de département a reçu le procès-verbal des opérations du conseil de milice, elle détermine selon les besoins dans quelle arme entreront les conscrits. Enfin elle arrête le numéro final (*abschlussnummer*) au-delà duquel on n'est plus obligé de partir. Ceux qui ont un numéro plus élevé que l'*abschlussnummer* ne sont pas cependant définitivement exemptés; ils restent, suivant l'expression officielle, *disponibles*, c'est-à-dire qu'ils demeurent à la disposition du gouvernement, et peuvent être appelés, en cas de besoin, pendant les sept ans que dure le service actif. Quand une circonscription de brigade (*regierungsbezirk*) ne peut pas fournir le contingent nécessaire, le surplus est demandé aux autres cercles de la province.

Le principe qu'en Prusse chacun se doit à la défense du pays ne doit donc pas s'entendre, comme on le croit assez généralement, dans le sens que tout homme passe par l'armée. Le nombre des jeunes gens valides qui atteignent leur vingtième année est toujours supérieur au chiffre de ceux que l'état peut entretenir sous les armes. Le sort désigne ceux qui sont exemptés jusqu'à nouvel ordre. L'obligation universelle de servir signifie seulement qu'en cas de besoin tout le monde peut être appelé sous les drapeaux, et que nul n'a le privilège de s'en dispenser par voie d'exonération, de remplacement ou de substitution.

Citons maintenant quelques chiffres qui donneront une idée du résultat des opérations que nous venons d'indiquer. La première donnée qu'il faut connaître, c'est le nombre des jeunes gens qui atteignent chaque année l'âge du service et qui forment ainsi ce que l'on appelle la *classe*. Le journal du bureau royal de statistique de Berlin, publié par M. Engel, porte la classe de 1855 à 147,613 hommes, celle de 1858 à 155,692, celle de 1861 à 165,162, enfin celle de 1864 à environ 170,000. En France, la classe de 1863 s'élevait à 323,000. En Prusse comme en France, plus de la moitié de la classe est exemptée pour défaut de taille, de force ou de santé (1).

(1) Ce chiffre semble ne pas concorder avec celui que M. Cochut a cité dans son intéressant travail sur la réorganisation de l'armée en France (voyez la *Revue* du 1^{er} février), et qui est cependant emprunté à un tableau officiel du recrutement. D'après ce tableau, 105 conscrits seulement sur 1,000 seraient versés dans l'armée, ce qui ne ferait qu'un dixième. Comme le contingent annuel est de 63,000 hommes, il faudrait que la classe donnât environ 600,000 hommes, tandis qu'elle n'en offre que 170,000. D'où vient donc cette contradiction apparente? De la façon dont les conseils de milice forment leurs tableaux. Ils y inscrivent d'abord la classe de l'année, puis tous les hommes des classes

En Prusse, on est même plus exigeant qu'en France sur la qualité des hommes. Ainsi en 1861, sur 165,000 hommes qui composaient la classe, on n'en trouva que 69,933 aptes à entrer dans l'armée. Comme le contingent s'élevait cette année à 59,431, le sort n'en exempta que 10,502. L'an d'après, en 1862, on prit 62,517 conscrits sur 69,513 jeunes gens, de façon que le nombre des *disponibles* dispensés par le tirage de partir immédiatement ne s'éleva qu'à 6,996. On voit par ces chiffres que la façon de procéder des conseils de milice prussiens diffère de celle qui est suivie dans les autres pays. Au lieu d'être sévères pour les exemptions temporaires, ils se montrent très faciles sur ce point. Pour la moindre indisposition, ils renvoient le conscrit à l'année suivante. Le nombre de ceux qui sont ainsi provisoirement congédiés s'élève à la moitié de la classe. Souvent ils doivent se représenter trois années de suite avant qu'une décision définitive soit prise à leur égard. Voici donc en résumé les résultats du recrutement en Prusse. Tout homme étant tenu au service militaire, ce principe fournit un total brut équivalant à 1 pour 100 environ de la population. Sur ce nombre, plus de la moitié sont renvoyés dans leurs foyers comme impropres au service; mais, sauf les infirmes reconnus définitivement comme tels, tous les autres peuvent encore être appelés en cas de nécessité; ils forment la réserve de recrutement (*ersatzreserve*). Sur la masse des conscrits valides, le sort désigne ceux qui doivent entrer au régiment et ceux (un dixième environ) qui sont libérés momentanément, tout en restant disponibles. La grande différence qui existe entre le système prussien et le système français, c'est qu'en Prusse le nombre de ceux qui demeurent à la disposition de l'état est bien plus considérable, et qu'une armée de réserve sérieuse est organisée sous le nom de landwehr.

Tâchons maintenant de nous rendre compte de la force effective de l'armée prussienne. Celle-ci, comme partout, se divise en régiments. Chaque régiment comprend trois bataillons, plus un bataillon de réserve ou de dépôt. Le bataillon se divise en quatre compagnies, et compte sur pied de guerre 1,025 hommes, dont 22 officiers, et sur le pied de paix environ la moitié. Le régiment de cavalerie contient quatre escadrons de 150 chevaux chacun, soit en tout 600 chevaux. Deux régiments constituent la brigade, deux brigades

antérieures sur l'exemption desquels on n'a pas encore prononcé. On est arrivé ainsi en effet, pour l'année 1862, à une masse brute de 597,355 conscrits, sur laquelle on a trouvé aptes au service 69,513 hommes et levé 62,517, ce qui fait en réalité 105 sur 1,000, mais point, bien entendu, sur la classe d'une année. Il faut contrôler les tableaux publiés par M. Engel dans le n° 3 (1864) de son *Zeitschrift* avec ceux du n° 7 de la même année qui rectifient singulièrement les premiers.

la division, et deux divisions le corps d'armée. Le corps d'armée est une unité stratégique complète, indépendante, qui a ses quatre régimens d'infanterie, ses deux régimens de cavalerie et trente-six pièces de canon. En se rappelant ces subdivisions si régulières, il sera toujours facile d'estimer la force d'un corps de troupe en campagne. Voici quel est l'effectif. Pour l'infanterie, nous avons d'abord 9 régimens de la garde, 72 régimens de ligne et 40 bataillons de chasseurs et fusiliers, soit en tout 253 bataillons ou 253,506 hommes. En cavalerie, la garde compte 8 régimens et la ligne 40, ce qui fait en tout 200 escadrons ou 30,000 chevaux. Les cuirassiers portent la cuirasse, les hulans la lance, les hussards et les dragons sont armés de carabines à aiguille. L'artillerie se compose de neuf brigades; chaque brigade contient deux régimens, un régiment de campagne et un régiment de place. Le régiment de campagne comprend quatre batteries à cheval et douze batteries montées. Chaque batterie à six canons donne donc, pour le régiment de campagne seul, un total de 96 pièces, et pour les neuf régimens 864 pièces. Pendant la dernière guerre, les deux tiers des pièces étaient des canons rayés d'acier de 4 se chargeant par la culasse. Les autres étaient d'anciens canons de 12 à âme lisse, et les officiers prussiens croient que l'expérience de la guerre américaine et de la campagne de Bohême a démontré qu'il sera toujours nécessaire de conserver des pièces de ce genre, parce qu'elles font une plus grande impression sur les colonnes d'attaque de l'infanterie. Comme corps spéciaux, on trouve 9,000 hommes du génie et 41,000 du train.

Les pertes d'une armée en campagne sont considérables. On estime qu'elles s'élèvent en moyenne par année à 40 pour 100 dans l'infanterie et à 20 pour 100 dans la cavalerie et l'artillerie. Il faut donc organiser des réserves afin de combler les vides; à cet effet, chaque régiment, avons-nous vu, a un bataillon de dépôt placé sous le commandement d'officiers âgés, plus propres à former des recrues qu'à supporter les marches forcées. Ces bataillons de dépôt sont recrutés parmi les jeunes gens momentanément renvoyés dans leurs foyers pour cause d'indisposition passagère. Le service médical est aussi d'une grande importance, et on n'a pas manqué d'y pourvoir. A chaque corps d'armée sont attachés 14 chirurgiens, 414 hommes et 65 chevaux. Il y a en outre trois services divisionnaires de campagne comprenant chacun 13 chirurgiens, 74 hommes et 56 chevaux. Chaque service a un matériel d'ambulance pour 200 blessés. Chaque corps a sa compagnie d'infirmiers, et 10 hommes par bataillon sont spécialement désignés pour les aider, de façon que les autres n'ont aucun prétexte pour quitter les rangs. Pendant

la dernière campagne, cette organisation paraît avoir suffi à tous les besoins, même après la sanglante journée de Sadowa, où il a fallu recueillir et panser également les blessés autrichiens.

On a déjà fait remarquer ici même (1) tout le parti que l'état-major prussien, à l'exemple des Américains, avait su tirer des chemins de fer. Dans leurs mouvemens en avant, ils suivaient autant que possible les grandes lignes ferrées, et ils visaient à en enlever l'usage à leurs adversaires en occupant les points de jonction. Comme on avait prévu que l'ennemi en retraite détruirait les ponts et enlèverait les rails, on avait organisé un corps spécial comprenant des ingénieurs, des mécaniciens et des terrassiers. Ceux-ci réparaient immédiatement les dégâts, et ainsi, à mesure que l'armée avançait, le chemin de fer lui amenait rapidement les approvisionnemens les plus urgents. L'organisation de la poste et la merveilleuse activité qu'elle a déployée pour faire parvenir les lettres à destination à travers la Bohême envahie et jusqu'aux portes de Vienne ont valu, m'a-t-on assuré, au directeur-général, M. Philipsborn, d'unanimes éloges. Chaque corps d'armée avait son service de poste de campagne, dont le personnel comprenait 1 directeur de campagne (*feldpostmeister*), 5 commis, 2 employés inférieurs, 12 postillons et 10 soldats du train. Des voitures et des relais de chevaux en nombre suffisant avaient été pris en Prusse et suivaient partout le corps d'armée. Aussitôt que les chemins de fer étaient remis en état, on s'en servait. Dans les villes occupées même momentanément, un bureau de poste s'établissait et fonctionnait régulièrement. Ainsi, m'a-t-on dit, en Moravie, plus de vingt employés travaillaient nuit et jour pour expédier sans retard la correspondance, et six voitures y étaient spécialement consacrées. Chaque jour, le soldat recevait ses lettres et même les envois d'argent qui lui étaient destinés, et à son tour il pouvait donner de ses nouvelles aux siens, qui devaient les attendre avec tant d'impatience et d'inquiétude. On comprend que cette régularité du service postal a dû être vivement appréciée dans un pays où tout le monde sait lire et écrire, et où beaucoup de jeunes gens de la classe aisée sont présens sous les drapeaux.

Pour qu'on puisse mieux se rendre compte de l'effectif complet de l'armée active que la Prusse pouvait mettre sur pied avant les récentes annexions, il ne sera pas inutile de consulter le tableau suivant dressé d'après les meilleures sources.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} septembre 1866, la *Guerre, les Télégraphes électriques et les Chemins de fer*, par M. Louis Grégory.

Infanterie.....	253 bataillons.....	253,506 hommes.		
Cavalerie (1)...	200 escadrons.....	30,000	—	
Artillerie.....	162 batteries.....	35,100	—	86½ canons.
Génie.....	9 bataillons.....	9,018	—	
Train.....	9 bataillons.....	11,014	—	
Hommes de train parmi les troupes..		18,000	—	
Réserves (4 ^e bataillon de dépôt).....		100,512	—	228 canons.
Officiers.....		13,000	—	
Total général. 100,000 chevaux..		470,170 hommes.		1,092 canons.

Derrière l'armée de campagne arrive la landwehr. Elle est composée, pour le premier ban, des hommes de 28 à 32 ans qui ont terminé leur sept années de service actif et des jeunes gens de 20 à 27 ans que le sort a libérés. Elle forme 4 régimens de la garde et 32 régimens provinciaux portant le même numéro que le régiment de ligne auquel chacun d'eux correspond, et aussi recrutés dans le même canton. On arrive ainsi à 116 bataillons, comprenant 118,900 hommes, avec 76 escadrons de cavalerie présentant un effectif de 11,400 chevaux. En temps de paix, le dépôt d'un régiment de landwehr ne se compose que de 1 commandant, 1 adjudant, 9 sous-officiers et 6 hommes qui ont pour fonction de veiller à l'entretien des objets d'armement et d'équipement et de tenir les écritures. Depuis la réorganisation, tous les efforts ont été consacrés à l'armée active, et la composition de la landwehr en a souffert au point que les députés de l'opposition ont pu accuser le ministère de vouloir amoindrir cette institution, que les souvenirs de 1813 ont rendue chère au pays. Par mesure d'économie, on a choisi, depuis 1860, pour le dépôt, des officiers en retraite auxquels on accorde une indemnité. Chaque année, 150 hommes par bataillon sont convoqués pour l'exercice et les manœuvres pendant quatorze jours; les dimanches, ils sont fréquemment réunis pour s'exercer au tir. Le deuxième ban, composé des hommes de 32 à 37 ans, doit fournir aussi 116 bataillons d'infanterie et 34 escadrons de cavalerie donnant une force approximative d'environ 100,000 hommes; mais cette force accessoire n'est destinée qu'à occuper les places fortes ou à compléter les bataillons du premier ban. Les hommes sont réunis tous les six mois pour une inspection à laquelle le premier ban est également soumis. Pendant la dernière guerre, les deux bans avaient été appelés sous les armes. Les hommes du premier ban furent en partie versés dans les cadres de la ligne, mais ils formèrent aussi des régimens spéciaux qui marchaient derrière l'ar-

(1) La cavalerie se composait de 1 régiment de gardes du corps, 9 régimens de cuirassiers, 15 de hulans, 10 de dragons, 13 de hussards.

mée active, et qui occupaient les places que celle-ci abandonna successivement dans son mouvement offensif. Ils sont entrés ainsi d'abord en Saxe, puis en Bohême, et, quand la paix de Nikolsburg a été signée, ils quittaient Prague pour marcher sur Vienne. Partout où ils ont été au feu, ils se sont distingués. Cinq bataillons de landwehr ont pris part au combat de Langensalza contre les Hanovriens. Les Prussiens, au nombre de 6,000 contre 20,000, furent obligés de reculer; mais les hommes de la milice couvrirent la retraite avec la plus grande fermeté, et en perdant une partie de leur effectif (1). Au lieu du fusil à aiguille, ils n'avaient que la carabine Minié. En Moravie, au combat de Tobitschau, un régiment de cavalerie de la landwehr mit en déroute un corps de cavalerie autrichienne d'une force supérieure, et l'armée qui fut dirigée de Leipzig sur la Bavière était aussi en grande partie composée d'hommes de cette milice. Quoique la rapidité des événemens n'ait pas permis à la landwehr de jouer un rôle très actif sur les champs de bataille, on peut affirmer que c'est à elle que la Prusse doit en grande partie ses succès, car sans cet appui la ligne n'aurait pu ni réunir ni engager toutes ses forces au moment décisif. Ce qui a permis aux généraux prussiens de pousser jusque sous les murs de Vienne avec tant de rapidité et de hardiesse des masses de troupes si considérables, c'est qu'ils avaient derrière eux une seconde armée qui les suivait pas à pas, et qu'ils auraient eue sous la main en cas de revers. En outre des bataillons de landwehr occupaient toutes les places fortes depuis la Silésie jusqu'à Luxembourg. En ajoutant l'effectif du premier et du second ban à celui de la ligne, on arrive à un total d'environ 700,000 hommes. Quand l'armistice de Nikolsburg fut signé, la Prusse n'avait pas eu le temps de déployer toutes ses forces, mais il paraît certain qu'elle avait bien près de 600,000 hommes sous les armes. Les nouvelles annexions, comptant environ 4 millions 1/2 d'habitans, porteront l'armée prussienne à 850,000 sol-

(1) On raconte à ce sujet quelques épisodes qui prouvent que la landwehr valait la ligne. Pendant la retraite, le bataillon de Potsdam, du 20^e régiment, se vit entouré de masses de cavalerie hanovrienne. Aussitôt le carré se forme. Le général ennemi les engage à se rendre pour éviter de verser inutilement du sang. Les hommes eux-mêmes répondent, se souvenant peut-être d'un mot célèbre : « La landwehr de Berlin ne se rendra pas; elle défendra le drapeau. » Les escadrons s'élançant sur eux au grand galop. N'oubliant pas les instructions qu'on leur a données et que les officiers leur répètent, ils visent avec sang-froid, comme au tir à la cible, attendent que les cavaliers soient à vingt pas, et abattent, dès la première salve, un si grand nombre de chevaux que ceux-ci forment autour d'eux une sorte de rempart qui arrête l'élan des autres. Ils se retirèrent ainsi du champ de bataille sans que l'ennemi parvint à rompre le carré, mais non sans d'énormes pertes. On cite une compagnie qui sur 145 hommes en perdit 115.

ats. La confédération du nord, avec 29,200,000 âmes, en aura un peu plus d'un million.

L'instruction donnée au soldat prussien mérite aussi d'être connue. La cavalerie fut d'abord l'arme de prédilection de la Prusse. C'est grâce à elle que le grand-électeur remporta sa fameuse bataille de Fehrbellin, et Frédéric dut une partie de ses succès à ses deux incomparables généraux de cavalerie Zieten et Seidlitz; mais depuis 1813 c'est à perfectionner l'infanterie qu'on s'est surtout attaché. De 1830 à 1848, on dressa le soldat à la méthode russe. Régularité automatique des mouvemens, précision irréprochable des défilés dans les parades, obtenir un seul choc quand on déposait l'arme ou une seule détonation quand on faisait l'exercice à feu, tel était l'idéal. C'était le règne de cet esprit étroit « du bouton de guêtre » que les Allemands appellent le *Kaporalismus*, et que l'empereur Nicolas, le dieu des cours allemands à cette époque, avait mis en vogue. Pendant la guerre de Crimée, quand elle vit le soldat russe, si admirablement dressé, vaincu par les Français, par les Anglais, et même, sur le Danube, repoussé par les Turcs, la Prusse s'aperçut qu'elle avait fait fausse route. Elle comprit qu'il faut développer l'initiative individuelle plutôt que le mécanisme collectif. Elle adopta la méthode française qu'elle systématisa suivant l'usage d'outre-Rhin. On s'efforça de donner à chaque homme l'intelligence de son métier; on dégourdit ses membres par la gymnastique, on lui apprit à faire bon usage de ses armes, à courir, à profiter du terrain pour attaquer ou se défendre, à tirer avec adresse, à s'escrimer à la baïonnette, à parer l'attaque d'un cavalier, enfin on s'appliqua surtout à lui faire comprendre le pourquoi de tous ses mouvemens. L'enseignement obligatoire et le service obligatoire pour tous offrent sous ce rapport de grands avantages. Tous les soldats ont fréquenté l'école, et les jeunes gens de la classe aisée disséminés dans les rangs font sentir autour d'eux l'influence de leur intelligence plus développée, ce qui contribue à élever le niveau intellectuel de toute l'armée. Il est digne d'attention que les deux peuples dont les succès militaires ont le plus marqué dans ces derniers temps sont précisément ceux chez qui l'instruction est le plus répandue, les États-Unis et la Prusse. La vivacité d'esprit et la prévoyance sont utiles partout, même sur un champ de bataille; mieux vaut commander des hommes intelligens, comprenant bien ce qu'ils ont à faire, que les troupiers les plus irréprochables à l'exercice. Tous les officiers prussiens sont d'accord sur ce point, c'est à la décision intelligente de leurs soldats qu'ils ont dû le succès. Aucun enthousiasme guerrier n'animait les armées prussiennes. Les hommes rappelés sous les drapeaux étaient

partis à regret pour une guerre généralement condamnée; mais, une fois au régiment, ils voulurent soutenir l'honneur militaire du corps et faire bravement leur devoir (1). L'idée du devoir est le ressort des armées du nord, tandis que l'amour de la gloire est celui des armées du midi. Nelson dit à ses marins : « L'Angleterre attend de chacun de vous qu'il fasse son devoir. » Napoléon dit à ses soldats : « Du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent, » ou bien : « Revenus dans vos foyers, vous pourrez dire : J'étais à Marengo, à Austerlitz. » Ainsi parler de soi aux autres ou leur en faire parler, tel est le but à atteindre. Le sentiment du devoir à remplir est un plus noble et plus puissant levier que celui de la gloire à acquérir, car le premier soutient même dans la mauvaise fortune, tandis que l'autre n'enlève que dans le succès. Fais ce que dois, advienne que pourra, avec cette devise je suis prêt à tout; si je n'ai soif que d'illustration, les revers me découragent, car mon but m'échappe.

La nouvelle organisation qu'on propose pour l'armée française diffère grandement du système prussien. Si le projet primitif était voté, les forces militaires de la France se composeraient de l'armée active, de la réserve et de la garde nationale mobile. Tous les hommes valides seraient enrôlés pendant six ans soit dans l'armée active soit dans la réserve. Après ces six années, ils entreraient dans la garde nationale mobile pour trois années encore : donc durée totale du service neuf années. Les jeunes gens de la réserve seraient formés dans les dépôts, à moins qu'ils n'aient appris chez eux le maniement du fusil et le tir. Dans ce cas, après examen, on les dispenserait des exercices annuels, et on ne les convoquerait que pour les prises d'armes. La réserve serait divisée en deux bans, le premier ban étant spécialement destiné à compléter les régimens de ligne en cas d'expédition, même en temps de paix, et sur l'ordre du ministre de la guerre. Ainsi donc tout homme valide de vingt ans serait tenu de servir, mais l'exonération et la permutation seraient tolérées. C'est le tirage au sort qui déterminerait ceux qui entreraient dans l'armée active et ceux qui formeraient la réserve. On compte en France environ 326,000 jeunes gens atteignant chaque année l'âge de vingt ans, dont 160,000 seulement sont considérés comme ayant les qualités requises de taille, de force et de santé. La moitié, soit 80,000 hommes, constituerait

(1) J'ai eu l'occasion de lire plusieurs lettres écrites par des soldats en campagne dans l'armée de Bohême, avant Sadowa. « Nous ferons notre devoir, écrivaient-ils; mieux nous nous battons, plus tôt nous aurons achevé la besogne, et plus tôt nous rentrerons dans nos foyers. » Raisonement du travailleur qui veut achever sa tâche, non du soldat pour qui la guerre est une carrière.

le contingent annuel et l'armée active. L'autre moitié irait dans la réserve. Six années de service à 80,000 hommes donneraient donc un effectif de 400,000 soldats et d'autant de *réservistes*. En ajoutant encore 400,000 gardes nationaux, on arriverait à un total de 1,200,000 hommes. Ce projet semble avoir soulevé dans le pays une répulsion si vive qu'il subira, dit-on, de profondes modifications. Cependant, quand un peuple prétend augmenter ses forces militaires, il faut bien qu'on lève plus d'hommes. D'ailleurs la durée du service est réduite d'une année, et le contingent annuel de 20,000 hommes. C'est ailleurs que pourrait porter la critique.

Le premier point qui diffère du système prussien réside dans le mode même du recrutement. En Prusse, tout le monde, riche ou pauvre, est tenu de payer sa dette en personne à la patrie. En France, le riche s'exonère à prix d'argent. Ainsi la Prusse, pays aristocratique, applique le principe égalitaire de la révolution française; la France, pays démocratique, le repousse (1). Le sentiment naturel d'équité se soulève et se demande : Cela est-il juste? Que ceux qui n'ont égard qu'aux faits veuillent bien considérer les conséquences pratiques de cette injustice. A mesure qu'un plus grand nombre de familles arrivent à l'aisance, le chiffre des exonérations augmente, et l'armée ne se recrute plus que dans les dernières classes de la population. Les soldats de métier, engagés volontaires, remplaçans, réengagés, forment une si grande partie de l'effectif, que le nouveau projet contient des mesures pour en limiter le nombre. En Prusse, on en trouve au plus, suivant le ministre de la guerre, M. von Roon, 60 par bataillon. Par un singulier contraste, la Prusse à peine sortie de la féodalité a une armée nationale dans laquelle

(1) Il y a pourtant dans l'armée prussienne un côté où l'influence aristocratique conserve un grand empire : c'est dans le mode de recrutement des officiers. En principe, le droit de nomination appartient au gouvernement, mais il n'en fait usage que sur l'avis conforme d'un comité permanent d'officiers du régiment, qui tient compte tout autant de la naissance et de la fortune que de l'aptitude. Le corps d'officiers forme ainsi une caste qui n'accueille volontiers que les jeunes gens de son monde. La noblesse n'est pas riche et elle a beaucoup d'enfans; l'armée permet de les caser. Les élèves des écoles militaires seuls sont nommés directement. Le traitement des grades inférieurs est extrêmement réduit, celui des grades supérieurs assez élevé. Ainsi, tandis que le colonel touche 10,122 fr., les sous-lieutenans doivent vivre avec 1,323 fr. Il est vrai que des avantages leur sont réservés. Ils dînent à une table commune très économiquement tenue, souvent dans un établissement de l'état; leur uniforme coûte peu : une paire d'épaulettes 7 fr. 50 par exemple; — le drap leur est fourni par les magasins de l'état; ils ont droit à des congés périodiques avec frais de route et solde entière; enfin, dit-on, le capitaine paie les dettes de ses lieutenans. Ici encore on retrouve le caractère propre à tout l'établissement prussien : l'esprit de la caste militaire, mais de l'ordre, de l'économie, de la discipline, une grande simplicité dans la manière de vivre, qualités plus précieuses qu'on ne croit.

toutes les classes de la société sont représentées, tandis que la France de 89 n'aura bientôt plus qu'une armée où les mercenaires seront en majorité; formant ainsi un corps séparé du reste de la nation, elle sera un danger constant pour le maintien de la liberté et de la paix. La guerre sera dans ses vœux, car elle lui donnera une raison d'être, des avancements rapides, des dotations, des distinctions, de la gloire. Le gouvernement le plus pacifique, au moment même où il déclarera que son nom est le synonyme de la paix, pourra être entraîné à faire la guerre. La classe dirigeante n'en a pas à souffrir, et elle en profitera peut-être en prenant une part heureuse aux opérations financières que ces aventures rendent nécessaires. En Prusse, la guerre, à moins qu'elle ne soit entreprise pour défendre le sol allemand, ne sera jamais populaire, parce qu'elle atteint toutes les familles, et que le soldat qui passe au régiment ne fait pas du service un métier ou une carrière. Même après les étourdissans succès de l'été dernier, « nous n'aimons pas la guerre, me disait-on; voyez nos villes en deuil. » Et en effet à Berlin, à Aix-la-Chapelle, à Magdebourg, le crêpe funèbre témoignait des douloureuses conséquences des batailles même gagnées, tandis qu'en France elles n'atteignent guère que ceux dont les regrets passent inaperçus. La mobilisation complète prend tant d'hommes de toutes les classes engagés dans toutes les poursuites de la vie civile qu'elle désorganise complètement l'industrie. Ainsi les levées de l'an dernier avaient réduit presque toutes les usines du pays rhénan à cesser le travail. Ces pertes, ces ruines qui réduisent les industriels au désespoir font détester toute guerre non indispensable, ce qui est une grande garantie de paix.

Le système français, en tenant les classes élevées éloignées de l'armée, contribue à les amollir. Qu'on soumette les fils de famille à la discipline, à la vie plus rude, plus réglée du régiment, ne fût-ce que pendant un an, comme les *einjährigen* prussiens, et on leur aura rendu un grand service. Douze mois de l'école du soldat seraient probablement pour la jeunesse dorée un régime très bienfaisant. Une fiction qu'affectionne le théâtre moderne nous représente un *vireur* régénéré par le sévère métier des armes : l'idée est juste. Le régiment, inutile ou nuisible au travailleur, serait salutaire pour l'oisif. Les fils des familles aisées se trouvant sous les drapeaux, celles-ci ne les verront point d'un œil insouciant partir pour des expéditions lointaines, et elles ne songeront plus à des conquêtes qui devraient s'acheter au prix du sang de leurs enfans. S'agit-il de défendre la patrie, le père marchera à côté du fils; s'agit-il de s'annexer une province à coups de canon, il votera pour la paix. La suppression de l'exonération serait aussi un avantage pour l'armée, dont elle

élèverait le niveau moral et intellectuel en introduisant dans ses rangs les représentans des classes lettrées. Elle serait une garantie de conservation pour les institutions libres, car, sans cesse recrutée dans de nouveaux élémens tirés directement du sein de la nation, elle serait moins préparée à devenir un instrument d'oppression qu'un corps permanent dont tous les liens avec la vie civile sont rompus.

L'organisation territoriale de l'armée prussienne lui donne aussi un caractère très différent de celui de l'armée française. En Prusse, les diversités de mœurs, de lois, de traditions des anciennes provinces, ont été respectées. C'est une fédération monarchique où l'unité n'est imposée que pour les services essentiels sans lesquels un état ne peut subsister. Chaque province, avons-nous vu, a son corps d'armée, chaque arrondissement son régiment. Ainsi le soldat n'est jamais éloigné du foyer. Fréquemment il peut revoir les siens; il retrouve dans les rangs les jeunes gens de son village, ses camarades d'enfance. Les souvenirs du lieu natal l'entourent, les influences de la famille ne sont pas amorties, ni les liens d'affection brisés. Aussi avec quelle joie il rentre chez lui! Le train qui m'emportait en Prusse cet automne ramenait un grand nombre de soldats congédiés par la mise sur pied de paix. Ils chantaient leurs beaux *lieder* populaires, d'une poésie si douce, si pénétrante, heureux de déposer l'uniforme et même le fusil à aiguille. A chaque arrêt, les parens attendaient en foule, et quels transports en se revoyant! Le devoir rempli, comme ces jeunes hommes disaient volontiers adieu à la gloire, pour reprendre la charrue, l'outil ou la plume! En France, par horreur de ce crime détesté, le fédéralisme, la révolution a voulu extirper toutes les diversités provinciales, et l'armée a été un excellent instrument d'unification en éloignant le conscrit du lieu natal, en coupant les racines qui le retenaient au sol, en le dépaysant, en le mêlant avec d'autres conscrits des différentes parties du pays, afin qu'au lieu de Lorrains, d'Alsaciens, de Bretons, de Provençaux, il n'y eût plus que des Français. L'homme du nord est envoyé au midi, et l'homme du midi au nord, le Bordelais à Strasbourg et le Champenois à Marseille. La vie commune de la caserne agit : beaucoup de soldats ne lisent et n'écrivent pas; les liens de famille se relâchent, les naïves amours du village s'oublent; le but est atteint. Le troupier est prêt à partir pour Rome aujourd'hui, demain pour Mexico ou pour la Cochinchine avec la même insouciance : ce n'est qu'un changement de garnison. Les fondateurs d'ordres religieux qui voulaient former des agens toujours prêts à obéir aux ordres d'un maître absolu y arrivaient de la même façon.

L'organisation provinciale de l'armée prussienne présente encore un autre avantage : elle facilite beaucoup la mobilisation et l'incorporation des réserves. Les hommes vivent tous à peu de distance du régiment qu'ils doivent compléter, ou du dépôt qu'ils doivent rejoindre. Ils sont sous la main des autorités civiles et militaires. En deux jours, ils peuvent être sous les armes. C'est ainsi que pour sa dernière campagne la Prusse a pu mettre sur pied un demi-million d'hommes dans l'espace de quelques semaines. L'organisation territoriale prussienne est donc en résumé meilleure pour la défensive; le système unitaire français vaut mieux pour la guerre offensive et pour les expéditions lointaines.

La réserve créée par le nouveau projet pour faire équilibre à la landwehr en diffère notablement. La landwehr se compose, pour la plus grande part, d'hommes sortant de l'armée active; la réserve au contraire comprend en France les hommes qui n'entrent pas dans l'armée. La landwehr forme des corps tactiques indépendans; la réserve ne paraît destinée qu'à renforcer les régimens de ligne. Le temps de service dans la landwehr s'ajoute à celui qu'on doit passer dans l'armée active; en France, le service dans la réserve tient lieu de celui dans la ligne. La landwehr fournit donc probablement une force mieux exercée. En Prusse, les hommes de la ligne en congé et les hommes de la milice se valent à peu près. En effet, un homme de la landwehr est un vétéran parfaitement dressé, ayant passé trois ans sous les drapeaux, qui, de 27 à 32 ans est dans toute la force de l'âge, qui est régulièrement exercé aux grandes manœuvres et au tir : une fois rappelé au régiment, il y reprend bientôt toutes les habitudes militaires. En France, l'homme de la nouvelle réserve, n'ayant pas servi, dispensé même de toute présence au corps dès qu'il saura manier le fusil, sera très inférieur au garde national actuel, parce qu'il sera moins intelligent, attendu qu'il sortira des classes peu aisées (1).

Le système français apporterait au mariage plus d'obstacles que le système prussien. En effet, en Prusse, le mariage n'est interdit

(1) Les hommes de la landwehr, pendant la guerre du Slesvig-Holstein, furent versés dans les régimens de ligne, et les officiers des deux catégories servirent ensemble sans que la meilleure entente cessât de régner entre eux. Ceux de la milice paraissent ne l'avoir cédé aux autres sous aucun rapport. Sur 1,286 lieutenans de l'armée en campagne, 259, soit environ un cinquième, appartenaient à la landwehr. Ceux-ci comptèrent 6 tués sur 25 et 18 blessés sur 74, soit un quart. Un cinquième d'entre eux reçurent des récompenses honorifiques pour leur bravoure, chiffre exactement en rapport avec leur nombre. Ainsi, relativement à la ligne, ils se distinguèrent tout autant et s'exposèrent davantage. Tous les écrivains militaires de la Prusse qui se sont occupés de la dernière campagne reconnaissent les services rendus par la landwehr. Voyez notamment les écrits de M. Rustow, qui jouit d'une grande autorité en cette matière.

que pendant les trois années que les jeunes gens passent sous les drapeaux, c'est-à-dire de 20 à 23 ans, tandis qu'en France l'interdiction durerait six ans pour ceux qui sont dans l'armée active, et quatre ans pour la réserve. Si l'on considère l'accroissement de la population comme une chose désirable, il faudrait favoriser les mariages plus de ce côté-ci que de l'autre côté du Rhin, car là la population double en un demi-siècle, ici à peine au bout d'un siècle.

L'établissement militaire de la Prusse coûte aussi relativement beaucoup moins que celui de la France. La France dépense environ 410 millions pour 400,000 hommes sous les drapeaux. Le budget de la guerre de 1867 a été fixé en Prusse à 155,625,000 francs pour 206,000 hommes. La dépense revient donc en France à 1,040 francs par soldat et à 41 francs 1/2 par habitant, en Prusse à 750 francs par soldat et à 7 francs par habitant. La différence paraît encore bien plus grande quand on sait qu'au moyen de ses 150 millions la Prusse peut mettre 700,000 hommes sous les armes en quelques semaines, tandis que pour ses 400 millions la France arriverait difficilement à un chiffre pareil. Le mécanisme prussien est donc bien plus économique, puisqu'au moment du besoin il donne le même résultat utile pour un sacrifice presque trois fois moindre.

L'armée française a certes des qualités exceptionnelles; mais le système adopté en Prusse présente de grands avantages, que nul ne conteste, puisque partout on cherche à se les approprier. D'où résultent ces avantages? De ce que la Prusse s'est rapprochée du système des milices locales. Sa force militaire est vraiment la nation en armes. Aujourd'hui plus que jamais, ce sont les gros bataillons qui décident. Grâce aux chemins de fer, on peut concentrer en très peu de temps sur le point décisif des masses énormes d'hommes, et au moyen d'armées secondaires tourner l'ennemi avec une promptitude accablante; mais pour opérer ces grandes manœuvres il faut beaucoup de soldats. Or comment se les procurer sans ruiner le pays en temps de paix et sans l'affaiblir par le désordre des finances? Le système perfectionné des milices résout le problème. Par la conscription généralisée, faire passer tous les hommes valides sous les drapeaux, les y retenir juste le temps nécessaire pour apprendre l'école du soldat, puis les renvoyer dans leurs foyers comme réserves, avec le droit de les rappeler en cas de danger, voilà l'organisation qui a été le salut de la Prusse en 1813, et que, seule aujourd'hui, la Suisse applique dans toute sa rigueur (1).

(1) En Suisse, tout homme valide se doit à la défense de la patrie de 20 à 45 ans. Il sert huit ans dans l'élite, qui comprend 80,000 hommes, six ans dans la réserve, qui en compte 45,000, et dix ans dans la landwehr, qui en comprend encore 75,000, soit en tout 200,000 hommes pour 2 millions 1/2 d'habitans. Dans la même proportion, la

La réserve du nouveau projet n'est, il est vrai, pas autre chose que la milice suisse; mais on se demande si la France ne devrait pas aller plus loin dans ce sens. Ne pourrait-on, en combinant les avantages des systèmes prussien et suisse, faire passer la réserve par le régiment, afin de lui donner une instruction plus solide, l'y retenir toutefois peu de temps, et d'autre part abrégér notablement la durée du service dans l'armée active, se rapprocher ainsi du système des milices provinciales? On n'aurait ainsi d'une manière permanente que 200,000 hommes au plus sous les drapeaux, mais on en trouverait 3 millions dans la réserve. On serait moins puissant pour l'attaque, mais invincible pour la défense. Mieux que tout autre peuple, la France pourrait donner au monde ce salutaire exemple. Elle a conquis assez de gloire pour inaugurer sans regrets l'ère de la paix, et ses populations sont assez belliqueuses pour que nul ne songe jamais à venir provoquer ses innombrables milices. Suivant d'absurdes rumeurs, la France devrait attaquer la Prusse l'année prochaine. Et pourquoi? Par quelle déplorable contradiction la France, qui a passé les Alpes pour faire, au nom du principe des nationalités, l'unité italienne, passerait-elle maintenant le Rhin pour s'opposer à l'unité germanique? Ce serait la rendre inévitable la prochaine. La Bavière, si hostile à la Prusse, ne vient-elle pas de déclarer récemment qu'elle se mettrait sous ses ordres pour repousser toute agression étrangère, et ne voyons-nous pas déjà les autres états du sud se grouper autour de la Prusse?

La crainte de l'Autriche a unifié l'Italie, celle de la France unifierait l'Allemagne. Quelle compensation espérer d'ailleurs pour tant de sang et de millions qu'il faudrait sacrifier? Quelques lambeaux de territoire le long du Rhin, arrachés tout palpitans à la grande patrie allemande, cause éternelle de haines et de luttes, sorte de Venise rhénane attachée au flanc de la France, qui serait condamnée désormais à garder toujours l'arme au bras et la mèche allumée pour conserver une conquête si contraire au droit sans cesse invoqué des nationalités? Non, il faut l'espérer, c'est vers un autre avenir que nous marchons. Les anciennes rivalités de peuple à peuple cesseront, car il est démontré qu'elles n'ont pas de raison d'être. Jadis on croyait que les intérêts étaient en opposition, aujourd'hui

France disposerait de 3 millions de soldats; mais la Suisse n'a pas d'armée permanente. Les hommes de ses milices se réunissent chaque année pour des exercices et des manœuvres pendant quelques jours sous l'inspection d'officiers fédéraux. Quoique les dépenses pour l'entretien d'une artillerie très nombreuse et d'un armement très perfectionné soient relativement considérables, les sacrifices qu'ont à faire la confédération et les cantons ne s'élèvent qu'à 8 millions, soit à 41 francs par soldat au lieu de 1,000 fr. en France et de 750 francs en Prusse. L'adoption du système prussien vient d'être proposée aux chambres par le gouvernement suédois.

on sait qu'ils s'accordent. Le profit de l'un est le dommage de l'autre, disait Montaigne, et je ne puis, répétait Voltaire, désirer la grandeur de ma patrie sans vouloir l'abaissement de ses voisins. Tel était le préjugé antique qui a duré jusqu'à la fin du siècle dernier. Éclairée par les études économiques, l'humanité prendra bientôt pour devise l'idée chrétienne traduite en ces deux beaux vers :

Se faire aimer, c'est être utile à soi,
Aimer, aimer, c'est être utile aux autres.

Si mon voisin accroît sa richesse, sa puissance, ses connaissances, l'échange commercial et littéraire n'y fait aussitôt prendre part. Si l'Allemagne, reconstituée conformément à ses aspirations nationales, voit augmenter les produits du travail ou du génie de ses enfants, la France ne sera-t-elle pas la première à en recueillir les avantages? Les œuvres de Goethe et de Schiller, de Beethoven et de Mozart, les conquêtes de la science d'outre-Rhin, n'en jouit-elle donc pas comme si elles étaient les siennes? Supposez l'Allemagne dévastée, ses villes en cendres, ses universités détruites, ses usines renversées et des populations misérables et ignorantes à la place d'un peuple éclairé et florissant, la France serait-elle plus grande, plus heureuse, plus libre? Nous vivons à une époque de transition entre l'âge du despotisme et du militarisme qui va finir et l'ère de l'industrie et de la liberté qui s'ouvre. De là ces contradictions qui étonnent et scandalisent. Cette année même nous en offrira le plus frappant exemple. Au moment où les peuples vont se visiter comme des frères et se réunir dans ce qui sera vraiment le temple de la paix et de l'industrie, pour se disputer les palmes du travail et des inventions utiles, n'est-il pas étrange qu'on ne s'occupe que des moyens de se détruire et de se nuire? S'il faut passer par la période de l'armement général, que du moins l'on ne s'arme que pour se défendre. Le système des milices fortement organisées devrait alors remplacer celui des armées permanentes. La Prusse y a trouvé ces forces qui ont accablé ses ennemis et étonné le monde. Que la France la devance dans cette voie. Instruction obligatoire, service obligatoire pour tous, exercice militaire dans les collèges comme dans les écoles de cadets de la Suisse, un petit nombre de soldats sous les drapeaux, mais dans leurs foyers des millions d'hommes bien exercés, prêts à se lever pour défendre la patrie, voilà des réformes qui seraient pour l'Europe un exemple et un apaisement, pour la France elle-même une garantie de ses libertés, une source de force, de richesse, de virilité, d'instruction, de moralisation, dont il est difficile de mesurer les salutaires effets.

S O U C I

SECONDE PARTIE (1).

V.

Quand la diligence, attelée de cinq chevaux vigoureux, eut disparu au détour de la route, quand les yeux de Marthe n'aperçurent plus à travers les larmes qui les obscurcissaient le pâle visage de sa mère penché à la portière et sa main qui s'agitait dans un dernier adieu, elle se rendit avec Betsy chez un voiturier où elles se procurèrent, non sans peine, un véhicule assez solide pour affronter les chemins crevassés du Mézenc. Enfoncée dans un coin de la voiture auprès de la silencieuse Betsy, la pauvre Marthe pleurait doucement; mais elle avait une raison trop vaillante, une âme familiarisée depuis trop longtemps avec les dures conditions de la vie, pour s'attarder dans le regret d'une séparation nécessaire. Après la première explosion de son chagrin, elle retrouva peu à peu le calme et finit par prendre plaisir aux accidens pittoresques de la route, aux effets de lumière si imprévus, si saisissans, que le soleil jette au front des montagnes. D'ailleurs la confiance et l'espoir triomphent vite à cet âge des plus sérieuses appréhensions et des plus réelles douleurs.

Un amour moins pur, moins profond que celui de Marthe se serait alarmé sans doute de ce brusque départ qui l'éloignait de M. de Tresserves pour un temps indéterminé. Si quelque regret de ce

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} février.

genre troubla son cœur, elle n'en conçut du moins aucune amertume et se résigna sans murmure. N'emportait-elle pas avec elle son trésor? — Il n'y a pas d'absence pour ceux qui s'aiment, pensait-elle; les seuls vrais absens, ce sont les indifférens, ceux dont nul ne se soucie.

La route était longue, et la nuit s'épaississait déjà quand la lourde voiture de Marthe traversa le village de Laussonne en ébranlant les vitres des maisons, et s'enfonça dans le chemin montueux et rudement empierré qui conduit à la ferme de la Mortaise. — Combien de temps encore avant d'arriver? demanda Marthe au conducteur à demi assoupi sur son siège.

— Un petit quart d'heure, mademoiselle. — Et d'un vigoureux coup de fouet il ranima l'ardeur déclinante du bidet.

La lune se levait derrière les sapins qui couvrent le sommet de la montagne et éclairait d'une lueur phosphorescente la cime triangulaire du Mézenc. Tout près de Marthe, à ses côtés, grondait un torrent au-dessus duquel la route surplomblait comme une corniche; les brusques sinuosités du chemin découvraient parfois aux yeux le village de Laussonne endormi sur les dernières déclivités de la montagne, et laissaient voir au fond de la gorge étroite le gave écumant autour des roches noires, et dispersant en mille pâles étincelles les rayons brisés de la lune.

Marthe eut un moment d'inquiétude quand elle vit le conducteur tourner brusquement et prendre un chemin couvert qui s'enfonçait péniblement dans un pli de la montagne. La voiture, rejetée d'ornières en ornières, menaçait à chaque cahot de se briser et criait sur ses essieux. Marthe cependant rassurait sa vieille compagne, moins vaillante qu'elle, contre les épreuves d'un tel voyage. A droite et à gauche se dressaient des entassements de rochers dont les arêtes tranchantes et les pics aigus semblaient s'élever jusqu'aux nues.

— Est-ce la Mortaise? demanda Marthe en montrant au conducteur une petite lumière qui brillait faiblement tout en haut de l'un de ces escarpemens gigantesques.

— Oh! non, c'est le *buron*, et il est bien loin d'ici sans que cela paraisse. Tenez, ajouta-t-il, voyez-vous là-bas quelque chose de blanchâtre parmi les châtaigniers et les hêtres? c'est le mur de la ferme.

Tout le monde dormait à la Mortaise, et il fallut quelque temps pour réveiller les gens. Quand elle reconnut Marthe, la vieille Luce ne se posséda plus de joie; elle ne se lassait pas d'embrasser sa chère mignonne. — Justement Jean est parti pour le buron, car voilà la saison de travailler le laitage, et sa chambre est vide. Dame!

ça n'est pas très beau; mais des draps bien blancs et des meubles bien propres, c'est tout ce qu'il faut pour dormir, disait-elle en s'agitant joyeusement, ouvrant et fermant à grand bruit ses armoires.

Une heure après, Marthe était installée dans sa chambrette et s'endormait dans un lit un peu étroit, un peu dur, où la nourrice vint l'embrasser le cœur bondissant de joie et d'orgueil.

La vieille Betsy avait déjà quitté la Mortaise en compagnie du voiturier et était retournée au Puy, quand Marthe s'éveilla le lendemain. Le jour inondait sa petite cellule, et les cloisons de sapin, chauffées par le soleil, exhalaient une tiède odeur de bois sec et de résine. Elle courut ouvrir la fenêtre; au-delà de l'enceinte assez exigüe de la ferme, la montagne se dressait de toutes parts : Marthe en parcourut du regard les gradins superposés, tantôt coupés à angle vif par d'étroites ravines, tantôt rayés de haies touffues et de sombres pinadas. Tout en haut, à la lisière d'un bois de sapins, une petite cabane, tranchant par sa couleur brune sur l'herbe verte du pacage, était suspendue comme un nid au flanc de la montagne; c'était le buron, où les vaches passaient la saison d'été sous la garde de Jean, le fils aîné de Luce, qui surveillait alors la préparation des fromages. Par momens, quelques notes claires et joyeuses arrivaient jusqu'à Marthe. Était-ce Jean qui chantait, ou quelque alouette perdue dans les nuages? De vagues parfums de miel flottaient dans l'air, et les abeilles bourdonnaient autour de sa fenêtre. Dans la cour de la ferme s'ébattaient les oiseaux domestiques, les poules grattant la terre d'un air affairé, les oies promenant gauchement leur importance inquiète sous la garde d'un gros chien étendu au soleil et qui semblait dormir; mais ses yeux vigilans ne se fermaient qu'à demi, et Marthe voyait à travers ses poils rudes et touffus briller de noires prunelles obstinément fixées sur elle; cette figure étrangère installée au logis donnait fort à penser au brave animal.

Marthe employa cette journée à lier connaissance avec la famille. Elle se souvenait fort bien de Jérôme, son père nourricier, taciturne et rude travailleur, bourru pour tout le monde, excepté pour elle; mais elle ne connaissait pas les deux plus jeunes enfans de Luce, Pierre, garçon d'une douzaine d'années, qui annonçait plus de goût pour la chasse au collet et le braconnage que pour l'école, et la petite Mariette, qui n'avait que quatre ans, et dont Marthe eut bientôt gagné le cœur au prix de quelques bonbons.

Elle parcourut ensuite son nouveau domaine, et rentra le soir enivrée de grand air et de liberté. La ferme était entièrement isolée : pas la plus mince chaumière aux environs, pas le moindre ha-

meau, rien que la montagne, en haut, en bas, de tous côtés, et partout ce grand calme que rendent plus imposant les mille bruits insaisissables de la nature.

Au bout de quelques jours, Marthe se trouvait parfaitement habituée à sa nouvelle situation et parfaitement heureuse. Elle avait reçu des lettres rassurantes de sa mère; elle se sentait aimée des braves gens qui l'entouraient. Adroite et active, elle savait leur rendre service; ses petits doigts agiles remettaient l'ordre dans le linge un peu négligé de la ferme; elle cueillait les fruits, jetait le grain aux volailles de la basse-cour, et prenait sa part de la vie de chacun de façon à prouver qu'elle s'y intéressait. Elle faisait aussi de longues promenades escortée de Pierre, que ces courses vagabondes transportaient de joie.

Tandis que Marthe acceptait avec une bonne grâce joyeuse cette nouvelle vie, M. de Tresserves subissait à Vaudebise l'épreuve d'une entière solitude. Le vieux manoir délabré, quelques améliorations que Maurice y eût faites, n'était pas encore devenu un séjour très riant; le peu de pièces qu'on avait réussi à mettre en état dans un si court délai pouvaient suffire rigoureusement à M. de Tresserves, mais ne lui permettaient d'offrir l'hospitalité à personne. Il vivait donc seul et ne se hâtait pas de se créer des relations parmi les grands propriétaires du pays. La position de Vaudebise favorisait du reste cette réclusion volontaire. Situé sur le versant du Mézenc qui regarde l'Ardèche, le château était construit sur un pic isolé; la vieille tour semblait sortir des flancs mêmes du rocher, dans lequel elle était comme soudée. Le temps en avait si bien éprouvé les murs par la pluie, le givre, la gelée qui les fendillait, le soleil qui les gerçait, il avait jeté dans chaque fente tant de mousses, de lichens, de parasites de toute sorte, qu'il était difficile de dire où commençait le travail de l'homme, où finissait le rocher. Un petit torrent qui descendait en bondissant du sommet de la montagne tranchait en deux parties le dyke de Vaudebise, et du haut de la tour carrée ce torrent, qui coulait à quelques centaines de mètres au-dessous, semblait un ruisseau qu'aurait enjambé un enfant; un chemin étroit et dangereux, surplombant à mi-côte pendant une longueur de plus d'un kilomètre, conduisait au château; les voitures n'osaient s'y risquer, et s'arrêtaient à quelque distance à une auberge de chétive apparence, construite près des arches écroulées d'un pont qu'on avait plusieurs fois tenté de jeter sur le gave, et que les crues de l'hiver emportaient chaque année. C'était aussi à l'auberge du *Vieux-Pont* que M. de Tresserves remisait ses voitures jusqu'à l'achèvement d'une route nouvelle qu'il projetait d'ouvrir sur le versant le moins escarpé du mamelon de Vaudebise.

M. de Tresserves n'allait que rarement au Puy. Dans un de ses voyages, il avait cependant appris le départ soudain de M^{me} Danbert et de sa fille; mais, bien qu'il se fût rendu aussitôt à la rue des Moustiers pour interroger Betsy, il n'avait pu obtenir que peu de détails : M^{me} Daubert, appelée par une dépêche, était partie pour Strasbourg, Marthe aussi était absente. Il en avait conclu tout naturellement qu'elle avait accompagné sa mère, et il avait eu le courage de s'en réjouir. M. de Tresserves ne pouvait oublier cette soirée où, dans un accès de subit égarement, il était allé chez Marthe et avait osé lui parler d'amour; il n'y songeait pas sans remords, cette pensée le poursuivait partout. Il bénit la circonstance imprévue qui arrachait Marthe à des lieux pleins de souvenirs et au péril d'un amour insensé. Il revint à Vaudebise, s'enferma dans sa tour, et mena une vie d'ermite, sans autre distraction que la promenade et la chasse. Quand il se sentait d'humeur morose, il prenait un fusil, emmenait ses chiens et passait le jour à courir les bois; la nuit seule le ramenait au logis, écrasé de fatigue, et il s'endormait d'un lourd sommeil qui le menait jusqu'au lendemain. D'autres fois il partait à cheval, descendait dans les villages voisins, se mêlait un instant à la foule affairée et vulgaire, la regardant se débattre au milieu d'intérêts mesquins, de misérables joies, de chagrins sans dignité; puis il regagnait son vieux burg, songeant en lui-même que le vide et l'inutilité de sa vie valaient autant sans doute que cette stérile agitation.

Il lui arriva un matin, dans une de ces excursions, de traverser un village où se tenait une foire; les paysans accouraient des pays d'alentour, apportant leurs grains, leurs fruits, des fromages et ces gerbes de plantes aromatiques que se disputent les parfumeurs. Quelques-uns poussaient devant eux des troupeaux de bœufs et de moutons que les chiens harcelaient à grand bruit; les volailles renfermées dans des caisses à claire-voie remplissaient l'air de leur caquetage; des fermiers passaient à cheval, rudement secoués par le trot relevé de leur bidet et se frappant les flancs de leurs coudes à chaque cahot de la bête; d'autres, entassés avec leur famille dans de rustiques équipages, se frayaient à grand'peine un passage à travers la foule compacte et indisciplinée des hommes, des enfans et des bêtes.

M. de Tresserves, empressé d'échapper à cette bruyante cohue et de regagner la libre campagne, touchait déjà aux dernières maisons du village; mais un troupeau de bœufs, effrayés par le bruit sans doute, l'obligea de se ranger sur le bord de la route. Appuyé contre une barrière, Maurice s'amusait de l'obstination et de la stupide frayeur de ces animaux qui s'éparpillaient à droite et à

gauche au grand émoi du conducteur, lorsqu'une petite carriole s'arrêta bientôt à quelques pas de lui, cherchant le moment favorable pour s'ouvrir un chemin à travers ce désordre, et une voix rude, accompagnée de vigoureux claquemens de fouet, apostropha le malheureux conducteur de bœufs. Maurice tourna la tête vers le nouveau-venu; mais à ce moment la petite carriole repartait au grand trot. M. de Tresserves crut rêver quand, sur le devant de cette humble voiture, à côté d'un paysan d'un aspect assez farouche, il lui sembla reconnaître Marthe. Oubliant aussitôt ses résolutions et ses remords, il se précipita sur ses traces, bousculant sans pitié bêtes et gens, examina chaque voiture, sonda l'intérieur des deux auberges du village, et parcourut le champ de foire de long en large plusieurs fois. Ce fut en vain. Il dut retourner à Vaudebise, bien convaincu qu'il s'était trompé, et qu'une hallucination seule avait pu lui faire reconnaître la gracieuse Marthe dans quelque paysanne des environs. Après tout, n'était-ce pas mieux ainsi? La violence de son émotion l'avertissait assez des dangers qu'ils pourraient courir l'un et l'autre, si le hasard les mettait en présence. Ce ne fut pas sans quelque effroi qu'il découvrit à quel point la touchante image de Marthe s'était gravée dans son cœur, et combien cette fugitive apparition, cette ombre vaine qui venait de la retracer à son souvenir lui avait causé un trouble profond. Il rentra pensif à Vaudebise, où il trouva un billet de M. de Sommereuil qui lui annonçait sa prochaine visite. Il restait dans l'appartement que Maurice destinait à ses amis plusieurs aménagemens importans à terminer. M. de Tresserves se hâta de les faire achever; mais la difficulté des communications, la lenteur et l'inexpérience des ouvriers lui créaient chaque jour de nouveaux embarras, et il dut renoncer pendant ce temps à ses habitudes vagabondes. Quinze jours se passèrent en préparatifs, et quand enfin tout fut prêt et qu'il ne restait plus pour Maurice qu'à jouir de son œuvre, une grave indisposition de M^{me} de Sommereuil fit ajourner sa visite. Vaudebise retomba dans son morne silence, et M. de Tresserves reprit ses promenades à travers monts et vallées. On touchait à l'automne; il fallait se hâter de jouir des derniers soleils. Maurice trouvait un grand plaisir à explorer le pays seul, sans guide, heureux de découvrir ainsi à ses risques et périls quelque frais vallon bien abrité dans un pli de la montagne, ou quelque hardi promontoire se détachant de la chaîne accidentée du Velay.

Un jour qu'il avait gravi jusqu'à la dernière cime du Mézenc, et qu'il cherchait à gagner le hameau des Estables, il lui arriva de s'égarer au milieu des bois; après avoir erré quelque temps, il se trouva près d'un buron qui semblait confié à la garde d'un jeune garçon assis sur le rebord d'un fossé. C'était un paysan de dix-huit

à dix-neuf ans, large d'épaules et maigre cependant, avec des traits accentués et une expression dure et méfiante. — Je suis fatigué et très altéré, mon garçon, dit Maurice en s'avançant vers lui; ne pourrais-je me rafraîchir?

— Le ruisseau est là, répondit le jeune gars sans se déranger, en montrant d'un geste bourru l'extrémité de la prairie.

— Tu n'es guère hospitalier, mon brave; à ta santé pourtant et sans rancune, dit Maurice en puisant de l'eau dans le creux de sa main.

— Dame! reprit le garçon un peu honteux, la grande Marie a fermé le buron avant de descendre à la Mortaise...

— Qu'est-ce que la Mortaise?... un hameau?

— Non, c'est la métairie qu'on voit là en bas, dans ce bouquet de hêtres et de châtaigniers.

— Est-ce par là qu'il faut prendre pour gagner les Estables?

— Non pas, il faut tourner plus à votre gauche; suivez les herbages, et vous trouverez un chemin qui vous conduira au village sans embarras.

M. de Tresserves s'éloignait déjà dans la direction indiquée, lorsque l'arrivée d'un petit garçon d'une douzaine d'années attira son attention.

— Jean! s'écria le nouveau-venu, tout rouge et tout essoufflé, dès qu'il aperçut son frère, voici M^{lle} Marthe qui vient te voir.

Maurice s'était arrêté en tressaillant à ce nom; il se retourna et vit alors au bout de la prairie Marthe qui s'avançait d'un pas léger à travers l'herbe épaisse. Une toute petite fille jouait et folâtrait devant elle, tantôt la provoquant par d'enfantines bravades, tantôt s'enfuyant avec un grand effroi, et c'étaient de part et d'autre des rires éclatans interminables. Marthe, arrivée près de Jean, dénoua vivement son chapeau de paille, le jeta près d'elle, et se laissant tomber sur l'herbe: — Vite une tasse de lait! s'écria-t-elle d'un air d'impérieuse mutinerie. Jean tardait à obéir, elle leva les yeux, et seulement alors elle aperçut M. de Tresserves debout à quelques pas d'elle. Les enfans immobiles le regardaient curieusement. — Maurice! s'écria-t-elle avec un élan de joie.

En un instant, il fut près d'elle, assis à ses côtés, tandis que Jean, rendu subitement ingénieux par le désir de Marthe, apportait des tasses remplies d'un lait chaud et mousseux, avec un morceau de pain bis qui fut partagé en autant de portions qu'il y avait de convives. M. de Tresserves prit de bon cœur sa part du goûter; Jean seul se tint à l'écart, sifflotant entre ses dents, et occupé en apparence à sculpter grossièrement une branche de houx avec la pointe de son couteau.

Marthe eut bientôt expliqué à M. de Tresserves comment elle se

trouvait en ce lieu. — Il y a dix ans environ que ma nourrice habite ce côté de la montagne, dit-elle. A l'époque de ma naissance, elle demeurait dans une misérable chaumière aux environs de Lantriac, en sorte que je n'étais jamais venue à la Mortaise, ni ma mère non plus, car elle m'a exprimé son étonnement quand je lui ai écrit dernièrement que nous sommes ici à quatre lieues à peine de Vaudebise... Je ne l'ai appris moi-même que par hasard, il y a quelques jours, au village des Estables, où j'avais accompagné le père Jérôme... Il fut question de vous...

— Et que disait-on?

— Rien de bon, répondit Marthe en souriant, sauf que vous êtes notre voisin.

— De quoi donc se plaignaient ces gens?

— Le sais-je?... Ils ne vous connaissent même pas; mais dans ce pays on n'aime guère les étrangers, on se défie d'eux et on les redoute.

Ils causèrent quelque temps ainsi amicalement. Maurice se tenait en garde contre lui-même, contre tout entraînement, et s'efforçait, par son air de cordialité simple, d'effacer l'impression trop vive qu'il avait dû laisser dans l'esprit de Marthe. Celle-ci du reste évitait aussi de se rappeler ces brûlans souvenirs; les reproches et les conseils de sa mère l'avaient avertie sans l'effrayer, et quelques semaines passées dans la saine liberté des bois avaient rapidement mûri son cœur. Quand l'amour arrive à se connaître, il cherche, comme la beauté, à s'envelopper de voiles et à se dérober aux regards. Marthe tremblait qu'un mot de Maurice ne vint l'obliger à rougir. Elle fut promptement rassurée, et tous les deux se sentirent bientôt à l'aise et tranquilles l'un près de l'autre.

— Vaudebise n'est pas si loin que vous le pensez, dit Maurice; par la traverse, en franchissant en droite ligne le sommet du Mézenc, on peut s'y rendre à pied en moins d'une heure et demie. N'aurez-vous pas la curiosité d'y venir quelque jour?

Marthe secoua la tête avec un sourire.

— Mes promenades ne sont pas si longues, dit-elle; mais il y a, je le sais, à peu de distance d'ici, un point de la montagne d'où l'on aperçoit la tour de Vaudebise, et je me promets bien d'aller jusque-là.

— Pourquoi n'y pas venir aujourd'hui? la belle saison ne durera pas toujours.

— Soit! dit-elle, en prenant la petite Mariette par la main, allons voir Vaudebise.

Elle remercia Jean de son accueil à plusieurs reprises et avec affection, bien que le jeune garçon gardât un visage sombre et

morose. Pierre, sur un signe de Marthe, se disposait à la suivre; son frère le retint. — Reste donc, dit-il, j'ai besoin de toi. — Et tout bas il ajouta : — Ne vas-tu pas marcher derrière eux comme si tu étais le valet de ce beau monsieur ?

Le chemin à travers la montagne n'était rien moins qu'aisé; M. de Tresserves, qui se faisait fort de conduire Marthe, ne se dirigeait pas lui-même sans hésitation dans le dédale de petits sentiers tortueux qui se croisaient à travers les taillis, faisant mille détours, tantôt revenant trahittement en arrière, tantôt coupant droit à travers les crevasses et les fondrières. Les chasseurs qui avaient tracé ces voies étroites étaient habitués à de bien autres difficultés. Quelquefois le sentier disparaissait brusquement sous les broussailles, et l'on marchait à l'aventure, ou bien il s'arrêtait au pied d'une roche ardue qu'on escaladait à grand'peine. Marthe, aidée par Maurice, franchissait gaiement les obstacles de son petit pied ferme et léger; dans les passages difficiles, ils prenaient tour à tour l'enfant dans leurs bras.

La chaleur était extrême; la pierre brûlait les pieds. — Arrivons-nous bientôt? demandait Marthe.

— Oui, bientôt, répondait Maurice. Au fond, il n'en savait trop rien, connaissant fort mal les chemins.

— Avouez que vous nous avez égarés, dit-elle en voyant M. de Tresserves s'arrêter avec inquiétude devant un énorme rocher, sorte de forteresse naturelle qui se dressait en travers de leur route.

— Nous ne sommes pas égarés, car j'aperçois par cette échappée à droite l'aiguille de granit près de laquelle je suis passé ce matin et d'où l'on voit Vaudebise; le but est tout près, le difficile est de l'atteindre... Je ne comptais pas, je l'avoue, sur cette montagne qui nous barre le chemin.

Ils restèrent quelques instans l'un devant l'autre, riant de bon cœur de leur embarras et fort incertains de ce qu'ils devaient faire.

— Essayons de passer, s'écria Marthe. Maurice prit dans ses bras la petite Mariette, et ils commencèrent à gravir péniblement, forcés, malgré l'ardeur dévorante du soleil, de s'arrêter de temps à autre pour reprendre haleine. Marthe supportait de bonne grâce la détresse comique où la jetait à tout moment quelque difficulté nouvelle. — Vous verrez que, pour comble de disgrâce, nous aurons de l'orage, disait Maurice en regardant au-dessus de leurs têtes de légers nuages blancs éparpillés dans le ciel et immobiles comme s'ils attendaient un signal.

Marthe poussa un cri de triomphe, elle venait d'atteindre le sommet du dyke; mais presque aussitôt son visage s'assombrit. L'étroit

plateau n'aboutissait qu'à une brusque coupure. Au bas du rocher s'arrondissait une pente gazonnée où des sentiers bien frayés se croisaient en tout sens; la question était de descendre, et la paroi uniformément lisse et brûlante de la roche était bien faite pour décourager. Retourner en arrière, retrouver une à une toutes ces aspérités périlleuses gravies au prix de tant d'efforts, ni Marthe ni Maurice ne pouvaient s'y résoudre. — Il faut cependant prendre un parti, dit M. de Tresserves; le ciel s'assombrit. Voyez comme le Gévaudan disparaît déjà dans les nuages; on dirait qu'il pleut de ce côté. — Le soleil continuait néanmoins à darder sur eux ses rayons toujours plus lourds et plus chauds.

M. de Tresserves choisit un endroit favorable, et atteignit sans beaucoup de peine le bas de cette espèce de muraille. Il recueillit alors quelques pierres éparses çà et là, et, les assujettissant fortement contre le rocher, il put s'élever assez pour saisir la petite Mariette. — A votre tour, Marthe, dit-il ensuite; mais celle-ci mesurait du regard la distance qui la séparait de la terre, et n'osait se risquer. — Ne craignez rien, reprit Maurice; laissez-vous glisser vers moi; un peu de résolution et de confiance, et nous sommes sauvés; il n'est que temps!

En quelques minutes en effet, tous les petits nuages blancs épars sur le ciel avaient subitement disparu pour se fondre en une seule nuée grise et épaisse qui s'avancait, rasant la terre et ensevelissant dans ses plis les cimes dentelées des Cévennes; bien que le soleil éclairât encore le sommet du Mézenc et la partie de l'horizon qui s'étend sur le Vivarais, il fallait se hâter. Marthe s'agenouilla sur le rebord du rocher, et, se retenant d'une main aux racines de bruyères qui s'emmêlaient dans les interstices, elle se pencha vers Maurice, qui la reçut dans ses bras; mais, au lieu de la déposer à terre, il se mit à courir sur la pente, emportant son léger fardeau. Marthe riait d'abord; elle s'effraya bientôt, et, ordonnant d'une voix brève à Maurice de s'arrêter, elle se dégagea vivement et s'éloigna de lui; ils marchèrent alors sans parler, aussi troublés l'un que l'autre.

Il ne faut qu'un instant pour déchaîner tous les orages de l'amour, et c'est souvent alors qu'on se croit le mieux affermi contre les surprises du cœur qu'on est vaincu avant d'avoir songé même à combattre; les plus fermes résolutions chancellent, les conseils de la raison sont oubliés; il semble que la volonté s'éroule tout à coup, abandonnant l'empire de l'âme à la passion triomphante. Maurice n'osait regarder Marthe; mais, sans la voir, il ne songeait qu'à sa beauté. Marthe s'était emparée de Mariette et retenait l'enfant près d'elle comme un bouclier.

Ils touchaient au point où la montagne, tournant brusquement, découvre aux regards de nouvelles perspectives; une tour carrée se découpaît au loin sur un pic isolé. — C'est Vaudebise, dit Maurice en étendant la main. Marthe contempla d'un air pensif ces vieilles murailles éclairées en ce moment d'un rayon fauve tranchant sur le ciel livide; de temps à autre, il s'élevait une rumeur sourde et prolongée qui semblait sortir des entrailles mêmes de la montagne : c'était le vent qui passait sur la forêt de sapins; puis il se faisait un grand calme. — Il faut chercher un abri, dit Maurice, vous ne pouvez songer à retourner maintenant à la Mortaise, l'orage y serait avant vous; pourquoi ne pas venir jusqu'à Vaudebise? Que vous en coûterait-il d'essayer? Ces vieilles ruines seraient à jamais rajeunies et consacrées par votre présence.

— Non, dit Marthe, je sais où je dois me réfugier... Voyez-vous là-bas au-dessous de nous cette ligne grise qui serpente entre les rochers? C'est la route de Saint-Pierre-ville; il y a là, tout près d'un vieux pont dont on aperçoit d'ici l'arche mousseuse, une petite auberge tenue par la sœur de Jérôme, où, m'a-t-on dit, vous vous arrêtez d'habitude avant de monter à Vaudebise; j'y suis bien connue, et l'on ne fera aucune difficulté de me reconduire à la Mortaise après l'averse... Dans quelques minutes, je puis être à l'abri.

Elle prit la petite Mariette dans ses bras, et commençait à descendre la pente rocailleuse. Maurice la rappela. — Est-ce ainsi que vous me quittez? s'écria-t-il douloureusement.

Elle se retourna et lui fit sans parler un simple signe de la main; mais son regard pénétra l'âme de Maurice comme un jet de flamme : il resta quelques instans immobile, penché en avant, espérant que Marthe l'appellerait ou reviendrait vers lui. Sur la route passaient de lourds chariots; on entendait la voix des conducteurs qui excitaient les bœufs et les grelots retentissans des mulets mêlés à des claquemens de fouet; le faible bruit des pas de Marthe se perdait dans ces rumeurs. Le tonnerre, qui commençait à rouler avec de sourds éclats, et la pluie obligèrent Maurice à chercher un refuge : il s'enfonça dans le bois, choisit l'angle surplombant d'un rocher et s'y assit pour laisser passer l'orage. Il n'avait nulle hâte de regagner Vaudebise; n'était-il pas moins seul en pleine campagne que dans ces vastes salles où personne ne l'attendait? Ici, parmi les rochers, il se sentait plus près de Marthe et comme environné encore de sa présence; il ne voyait qu'elle, ne pouvait penser qu'à elle. S'il avait été imprudent et coupable, le châtement était complet; il sentait alors combien il aimait Marthe, il se l'avouait avec désespoir, maudissant sa folie et ne pouvant la vaincre. La pluie

cessait par instans, la nuit venait, et M. de Tresserves s'attardait dans les bois qui entouraient son domaine. Quand le chemin semblait le mener trop directement au logis, il revenait sur ses pas. On eût dit qu'il ne pouvait se décider à rentrer.

L'orage cependant redoubla de fureur, et Maurice fut bien contraint de reprendre la route de Vaudebise. Il se dirigea vers le château et traversa la cour d'un pas lent et fatigué. Dans le vestibule, son valet de chambre vint au-devant de lui. — Il y a dans la bibliothèque une dame qui attend M. le comte; elle n'a pas dit son nom.

— Une femme!.. par ce temps et à cette heure?

— Elle est arrivée à pied, seule, au plus fort de l'orage... Cette dame est jeune et semble bien connaître M. le comte.

M. de Tresserves eut un éblouissement; une folle pensée traversa son cœur : Marthe n'avait-elle point eu quelque regret de sa rigueur? Était-ce elle qui l'attendait? Il fut obligé de s'appuyer un instant avant de pouvoir suivre le domestique qui le précédait en l'éclairant. Il tremblait presque lorsqu'il franchit le seuil de la bibliothèque.

La lumière des candélabres placés sur la cheminée et des lampes éparses sur les tables se perdait dans la sombre étendue d'une immense pièce lambrissée de chêne. Un grand feu flambant dans l'âtre projetait de rouges lueurs tout autour du vaste foyer. C'est dans cette région lumineuse et se détachant sur un fond éclatant que Maurice aperçut l'élégante silhouette d'une femme gracieusement affaissée et penchée en avant vers la flamme. Il fallait qu'elle fût plongée dans une profonde rêverie, car M. de Tresserves put traverser lentement cette longue pièce sans qu'elle parût l'entendre ni remarquer sa présence. Lorsqu'il fut près d'elle seulement, elle se retourna avec lenteur, releva la tête, et ils se regardèrent alors tous les deux face à face. Maurice, pâle comme la mort, s'appuyait tout frémissant contre la muraille. — Eh bien! c'est moi, dit enfin l'étrangère d'une voix incisive et traînante à la fois. Suis-je donc si changée?

Elle écarta de ses deux mains les lourdes ondes de ses cheveux noirs, et découvrit un visage d'une beauté singulière et voluptueuse. Elle attendit quelques instans, et comme M. de Tresserves gardait encore le silence, elle eut un rire nerveux et éclatant, aussitôt réprimé. — En vérité, dit-elle, votre surprise me ferait rire, si je n'y devinais votre souffrance.

— Vous êtes bien hardie! s'écria Maurice avec une sourde explosion: tant d'impudence!...

Elle fit de la main un léger signe. — Pas d'injures, Maurice, dit-

elle de sa voix tranquille et mordante; ce ne serait pas digne de vous... Et puis, quoi?... vous êtes un galant homme. Je ne crains pas vos violences... D'ailleurs, si par miracle il vous prenait l'envie de me tuer, cela prouverait seulement que vous m'aimez toujours, et après tout ce ne serait peut-être pas un mauvais service à me rendre.

— Vous tuer! s'écria M. de Tresserves; en vérité cela n'est point affaire de gentilhomme... Qui vous a donné l'audace de vous présenter devant moi?... Que venez-vous faire ici?...

— Je vais vous le dire.

— Répondez, que voulez-vous? continua Maurice, dont la colère faisait trembler la voix... Est-ce que je vous connais, moi?... Est-ce que vous m'êtes quelque chose?... La loi nous a séparés, et pardieu! je prétends qu'elle me protège du moins contre vos insolentes bravades... A quelle heure daignerez-vous partir?

— Ah! dit-elle tranquillement, vous n'y songez pas; partir par ce temps! Si vous n'étiez pas en colère, vous auriez entendu la pluie qui tombe et le vent qui fait rage. Certes vous ne voudriez pas mettre dehors cette nuit un des chiens de votre meute. Asseyez-vous, croyez-moi... Vous pensez bien que je n'ai pas escaladé cette montagne pour l'unique plaisir de m'exposer à cet accueil, auquel du reste j'étais bien préparée.

— Qu'avez-vous fait du prince Scalese? demanda Maurice d'une voix éclatante.

Elle leva paisiblement les yeux vers lui...

— On vous a parlé du prince Scalese? dit-elle sans s'émouvoir; c'est Joseph sans doute? Eh bien! le prince Scalese est à Rome... ou en Chine, il m'importe peu... Ne me regardez donc pas ainsi, Maurice: en vérité, je ne m'habitue pas à ces airs tragiques... Voyons! nous sommes seuls, n'est-ce pas? personne ne nous entend? Mettons de côté une fois pour toutes les préjugés, les fureurs de convention, tout l'attirail obligé des malentendus conjugaux... Ne vous emportez pas, de grâce... Les sentimens les plus naturels, les plus sincères ont tous une part plus ou moins grande de convention: il y a des attitudes prévues pour chaque circonstance de la vie, dont les esprits les plus libres, les caractères les mieux trempés ne savent pas s'affranchir... C'est une servitude imposée par le bon ton, et indispensable, paraît-il, à la discipline sociale; un mari par exemple,... mais, je vous en prie, ne restez pas ainsi debout... Voyons! asseyez-vous en face de moi, Maurice, comme autrefois,... au beau temps qui n'est plus...

— Écartons ces souvenirs, je vous prie, reprit-il sèchement, sans changer d'attitude.

— C'est cependant un appel au vieux passé que je viens tenter près de vous, Maurice, continua la comtesse avec un accent d'inexprimable mélancolie... Ces préjugés, ces tyrannies du monde dont n'osent s'affranchir les faibles cœurs qui flottent au gré de l'opinion, il fut un temps où vous les braviez en face, quand ils s'opposaient à votre amour... Que ne disait-on pas pour vous éloigner de moi ! Ni conseils, ni prières, ni menaces, ni la famille, ni le monde, rien ne pouvait vous fléchir alors...

Les yeux de M. de Tresserves brillaient d'un feu sombre; la comtesse arrêta sur lui un long regard.

— Ah ! vous êtes vraiment beau ainsi, dit-elle avec un soupir en se renversant doucement dans le fauteuil; le temps vous a mieux épargné que moi en vérité... Combien s'est-il donc écoulé d'années depuis notre mariage ? Dix ans ? onze ans ?... Oui, vraiment, onze ans ! nous étions bien jeunes alors tous les deux, et comme j'étais éprise de vous, Maurice, et comme vous m'aimiez ! Vous rappelez-vous ces étés passés à Chanteaux après les plaisirs de l'hiver, et les longues promenades que nous faisions le soir dans les allées sinueuses du parc, seuls, causant et trouvant toujours les heures trop courtes ?.. Ah ! les beaux momens que nous avons passés ensemble !.. Se peut-il qu'on se lasse du bonheur ?... C'est à Chanteaux pourtant...

— Oui, c'est à Chanteaux, n'est-ce pas ? que grâce à vous j'ai failli mourir, et plût au ciel !..

— Si vous aviez voulu me croire alors, Maurice, vous n'auriez pas cherché la mort dans un combat insensé, ... pour quelques lettres, pour un rendez-vous innocemment accepté... Je perdis la tête, et je m'enfuis... Je vous jure qu'à ce moment déjà je n'aimais plus M. d'Ostaing... A la vérité, je ne l'ai pas aimé une heure ;... mais je me sentais compromise aux yeux du monde, méprisée par vous, je ne savais où aller, à qui m'adresser, je le suivis. Ah ! la triste vie ! Fatiguée, déçue, irritée, poursuivant avec fièvre une idéale félicité dont je m'éloignais chaque jour davantage, prenant, pour la rejeter aussitôt, chaque coupe nouvelle où j'espérais puiser l'ivresse, je me retrouvais toujours seule face à face avec un indicible et incommensurable ennui... C'est que, hélas ! l'amour est toujours le même, désespérément monotone dans ses courtes joies, ses vains sermens, ses chimères d'éternité et ses pitoyables défaillances !

— Vous n'attendez pas, j'imagine, que je m'attendrisse sur vos déceptions ? Épargnez-moi, madame, ces ridicules confidences...

— Ah ! dit la comtesse avec un faible sourire, je viens de si loin et j'ai eu tant de peine à découvrir votre retraite, que vous pouvez

bien m'écouter un peu... Voyons, Maurice, vous m'aimiez autrefois: sondez votre cœur, n'y reste-t-il plus quelque étincelle?... Je vous jure qu'au milieu de mes plus coupables égaremens je n'ai jamais aimé que vous; je vous ai regretté avec larmes, avec désespoir... Ne soyez pas impitoyable!... Est-ce ma faute si Dieu a jeté dans mes veines je ne sais quelle impatience inquiète et déposé en mon âme le germe fatal d'une curiosité enflammée, insatiable?... Un homme sait tirer parti pour sa gloire de ce mal étrange: il fouille les sciences et les mondes, il en fait jaillir des clartés qui l'apaisent; est-ce ma faute si le ciel n'a ouvert à l'ambition de mes désirs que les sphères troublées de l'amour? J'ai obéi à l'impulsion qui m'était donnée; suis-je donc si coupable, et est-il impossible que vous me pardonniez?

M. de Tresserves laissa tomber sur elle un regard glacé.

— Vous êtes folle, dit-il.

— Et pourquoi? si malgré tout nous nous aimons encore!... Ne pouvons-nous être heureux l'un près de l'autre sur ce rocher où les bruits du monde n'ont pas d'écho? Ah! pensez-y, Maurice, ne sacrifions pas le bonheur aux cruelles exigences d'une prétendue dignité! Rappelez-vous ces belles heures des premiers jours de notre union, ces divines folies de notre jeunesse... Laisse-toi toucher, Maurice, oublie ce que tu as souffert, souviens-toi de ce que tu as aimé!

— Madame, cette ironie ajoutée à de plus graves injures...

— Je suis sincère, je le jure, s'écria-t-elle en se dressant toute droite avec une énergie passionnée qui, en d'autres temps, eût bouleversé l'âme de M. de Tresserves;... Je reviens finir ma vie à vos pieds... Je vous aime... Si vous en avez douté autrefois, si j'en ai douté moi-même, je le sais à présent, je l'ai compris aux mortels regrets que je cherche vainement à étouffer... Que ne suis-je revenue plus tôt!... Je n'osais; mais le repentir me ramène enfin, me voici à vos genoux, Maurice, ne me repoussez pas... Ne pouvez-vous oublier?... Qu'est-ce donc que le pardon, grand Dieu?...

Elle était presque à ses pieds en effet, affaissée et suppliante, levant vers lui ses grands yeux voilés de tristesse... Maurice la contemplait le sourcil froncé, le visage sévère. — Épargnez-vous tant d'efforts, dit-il d'une voix moins dure, mais ferme... Si vous n'avez pas trouvé le bonheur, vous ne me l'avez pas laissé... Je ne sais s'il y a eu un moment où j'aurais pu pardonner, en tout cas ce moment est passé depuis longtemps... Je voudrais revenir en arrière que je ne le pourrais pas. Voyez vous-même: tous ces souvenirs que vous avez si habilement remués devant moi ne m'ont pas

même arraché un soupir... A qui la faute?... Je vous en fais juge.

— Vous ne m'aimez plus? dit-elle.

— Grâce au ciel; vous n'imaginez pas, je pense, que je me sois condamné aux larmes et à la retraite pendant que vous couriez dans le monde vos galantes aventures, et que vous portiez des toasts imprudens sous les bosquets d'Italie!... C'eût été compter un peu témérairement sur ma vertu et sur votre prestige...

Sa voix était redevenue mordante et sèche : la comtesse, habituée à soulever en lui à son gré des transports de jalousie ou de passion, restait immobile, interdite de cette froideur qu'elle n'avait pas prévue. — Serait-ce par hasard que vous aimez une autre femme? demanda-t-elle tout à coup en relevant la tête... Cette dureté impassible...

— Je ne vous ai pas demandé de confiance, madame, répondit froidement M. de Tresserves.

— Qui donc pourriez-vous aimer encore après m'avoir aimée?

Un sourire d'imperceptible dédain agita la lèvre de Maurice et atteignit au cœur la belle comtesse. Cette femme était devenue à ses propres yeux une sorte d'incarnation de la beauté fatale, innocemment meurtrière, inspirant irrésistiblement l'amour par la grâce de sa seule présence. Elle avait foi en son empire, et, quelque irréparables que fussent ses torts envers son mari, elle se flattait encore de réveiller à son gré sa passion; il avait été autrefois si follement épris! Sa résistance l'étonna; repliée sur elle-même, elle regardait les flammes du foyer palpiter sous les rafales qui s'abattaient du dehors par la large cheminée; elle rêvait. M. de Tresserves, lui, songeait au temps où une parole, un sourire de cette femme bouleversaient son âme; il se rappelait les espérances qu'il avait conçues, les rêves qu'il avait faits autrefois devant cette merveilleuse et funeste beauté, et comme il avait été joué, trahi, insulté par cette femme.

La comtesse releva la tête, un éclair avait jailli entre ses longs cils, une sorte de brusque tressaillement fit vibrer tous ses nerfs. — Mais je l'ai vue, je la connais, s'écria-t-elle. — Tout à l'heure, dans cette auberge où je me suis arrêtée quand les chevaux effrayés par l'orage refusaient d'avancer, il y avait une jeune fille assise dans la salle commune, près du feu, tenant un enfant endormi sur ses genoux... Son air candide m'avait tout d'abord frappée, et je me demandais comment une fille de cet âge et de cette distinction pouvait se trouver seule parmi ces paysans et ces rouliers. C'est elle que vous aimez, j'en suis sûre, j'aurais dû le deviner. Ne secouez pas la tête de cette façon hautaine... Ne l'ai-je pas vue chan-

ger de couleur et perdre connaissance tout à coup quand elle a su que j'étais votre femme?

— Malheureuse!... Vous le lui avez dit? s'écria Maurice avec une explosion terrible.

M^{me} de Tresserves, qui s'était dressée devant lui pâle et les yeux éincelans, se laissa lentement retomber sur son siège. — Ah!... calmez-vous, reprit-elle de sa voix lente et incisive; je n'étais pas dans vos secrets, et je n'avais nulle intention de vous déplaire. Si j'ai dit que j'étais la comtesse de Tresserves et que je venais vous rendre visite à Vaudebise, c'est qu'il me fallait un guide.

— Et elle vous a entendue?

— Oui, elle a tout doucement glissé à terre sans connaissance... J'aurais dû avoir des doutes alors; mais on a cru à une indisposition légère causée par la fatigue ou par l'orage, personne n'a soupçonné la vérité.

— A-t-elle enfin repris connaissance?

— Oui. Elle a demandé aussitôt à être reconduite chez elle; du reste, pas une plainte, pas une larme, pas même une question... Ah! ce n'est pas elle qui allumerait jamais la lampe de Psyché...

M. de Tresserves ne l'écoutait plus; il cacha sa tête dans ses mains avec un gémissement involontaire, et il s'enfuit sans jeter un regard sur sa femme.

La comtesse resta longtemps immobile, le front soucieux, puis elle se mit à marcher d'un pas agité. — Je fais peur, dit-elle en s'arrêtant devant une glace. Qu'ai-je donc? la fatigue, l'émotion... Les forces s'usent dans une vie pareille. — Elle se remit à parcourir la vaste pièce en long et en large, écoutant par instans le clapotement monotone de la pluie sur les dalles de la cour. — J'ai vraiment l'air d'un spectre, dit-elle en s'arrêtant de nouveau devant le miroir, c'est effrayant à voir. — Elle resta ainsi debout à contempler sa beauté, plus frappante encore peut-être dans sa pâleur tragique.

Un domestique vint l'avertir que le dîner était servi. — Et votre maître? dit-elle.

— M. le comte prie M^{me} la comtesse de ne pas l'attendre; il vient de partir à cheval.

— Par cette tempête?... C'est de la folie!

— Je suis chargé de prendre les ordres de M^{me} la comtesse pendant toute la durée de son séjour à Vaudebise. M. le comte ne pense pas être de retour avant le départ de madame.

La comtesse écoutait appuyée contre un meuble, la main sur son cœur, comme si elle eût été frappée d'une douleur aiguë. Elle se remit bientôt pourtant, son front reprit sa sérénité hau-

taine, et elle suivit d'un pas ferme le domestique dans la salle à manger.

VI.

Pendant ce temps, M. de Tresserves descendait à bride abattue la rampe escarpée qui longe le torrent. Où allait-il? Il n'en savait rien; il fuyait, il abandonnait sa demeure, bien résolu à n'y rentrer qu'après le départ de M^{me} de Tresserves. La pluie, le vent qui l'aveuglaient, le tonnerre qui roulait encore sourdement, tout le désordre de cette nuit obscure n'approchait pas du désordre de son âme. Il lui échappait des gestes de menace que sa main convulsive lançait dans l'espace, des cris de désespoir qui se perdaient dans le tumulte des élémens; quelquefois une larme brûlante roulait sur son visage, il ne songeait pas à la cacher : qui pouvait le voir, qui s'inquiétait de lui tandis qu'il courait éperdu dans cette nuit glacée, à travers laquelle il passait comme un fantôme? Les pierres roulaient avec bruit sous les pas de son cheval: plus d'une fois le pauvre animal faillit s'abattre, sans que son maître y prît garde. A quoi bon vivre? L'amour de Marthe n'était-il pas perdu pour lui? Maurice avait le cœur torturé de remords, et ses remords pourtant n'égalaien pas les regrets qu'il n'osait s'avouer. Il voyait Marthe pâle, défaillante, frappée au cœur et étouffant sa plainte. Il éperonna son cheval et le lança dans la direction de l'auberge du Vieux-Pont, il voulait voir cette place où Marthe avait tant souffert à cause de lui; mais, arrivé à la porte, il se souvint tout à coup que la comtesse de Tresserves aussi s'était arrêtée là. Sa voiture, ses gens y étaient encore; tout la rappelait à son souvenir. Il tourna bride aussitôt; son cheval baigné de sueur reprit sa course sur la pente des précipices. Maurice lui jeta la bride sur le cou, l'excitant follement, sans souci du péril, empressé seulement d'échapper à sa mortelle angoisse. Il ne sentait pas le froid qui le pénétrait sous ses vêtemens ruisselans d'eau; son cheval harassé, effrayé, tantôt s'arrêtait brusquement, tantôt bondissait en avant d'un élan furieux. Il s'arrêta enfin, frissonnant sur ses jambes fléchissantes. Maurice leva les yeux : audessus de sa tête grinçait sur une tringle de fer un morceau de tôle secoué par le vent. Il crut reconnaître à travers l'obscurité une auberge où il était entré plusieurs fois. Il frappa à coups redoublés, et après de longs délais il obtint enfin un gîte pour son cheval, et pour lui une misérable chambre où l'hôtesse à moitié endormie encore alluma à grand'peine un peu de feu.

Il y n'a guère de sensations aussi pénibles que le réveil qui suit une catastrophe; cet ordre imperturbable des choses que ne trouble

aucune des passions humaines, ce jour qui renaît, ont une sérénité poignante pour l'âme endolorie à laquelle ces clartés naissantes rappellent une à une les cruelles impressions de la veille; la courte trêve de la nuit fait paraître plus lourd encore le fardeau un instant déposé.

Quand M. de Tresserves s'éveilla le lendemain, le soleil brillait de tout son éclat; Maurice se leva et sortit. Il se trouvait dans ce même village où, un jour de marché, il avait aperçu Marthe assise sur le devant de la petite carriole du père Jérôme; il alla s'appuyer à cette barrière près de laquelle Marthe lui était apparue. Tout ce qui s'était passé depuis lors lui revint en mémoire: leur rencontre, leur promenade, les circonstances qui avaient précédé et suivi leurs adieux. Se pouvait-il qu'un jour à peine se fût écoulé, que la veille encore Marthe se promenât, confiante et tendre à ses côtés, mettant sans crainte sa main fidèle dans la sienne, et si éloignée de concevoir ni soupçon ni défiance? Que faisait-elle maintenant?

Le poids de ses pensées lui devint intolérable; l'inquiétude, l'amour, les remords, le rendaient presque fou. Il quitta le village et s'achemina vers la Mortaise, tantôt courant, tantôt à pas lents et comme à regret; il ne sentait plus alors la fatigue, gravissant les rochers, franchissant les coupures béantes, se déchirant aux ronces et aux broussailles; les obstacles ne faisaient qu'exciter son impatience; il semblait que de son arrivée dépendit la vie de Marthe. Et pourtant, dès qu'il fut près de la ferme et qu'il aperçut les vieux bâtimens à travers les hêtres, n'osant plus approcher, il se laissa tomber sur le revers d'un fossé à l'ombre d'un buisson; ses regards plongeaient dans la cour de la ferme et pouvaient surveiller chaque mouvement des habitans. Le père Jérôme sortait en aiguillonnant ses bœufs; la fermière allait et venait dans la cour; la petite Mariette jouait; les pigeons sur les toits s'accostaient avec les roucoulemens et les salutations accoutumés; on entendait dans un champ voisin un garçon de ferme chanter à pleine voix un de ces airs mélancoliques qu'inspirent les grands horizons et la paix solennelle des campagnes.

M. de Tresserves demeurait dans sa retraite, immobile comme un chasseur à l'affût; les heures passaient sans lasser sa patience. A un instant, il tressaillit; il avait cru voir flotter à la porte ouverte de la ferme le pan d'une robe blanche, mais elle avait aussitôt disparu. Il retomba dans son immobilité attentive. Les fleurs des champs et les oiseaux s'épanouissaient au soleil, entourant la Mortaise de murmures et de parfums; tout était triste pour Maurice. A la fin pourtant il se leva avec un frémissement, son visage avait subitement rougi; il venait de voir Marthe traverser la cour et s'en-

gager lentement dans le chemin qui mène vers les hauteurs; elle n'était pas seule, mais à cette distance Maurice ne pouvait reconnaître Jean, qu'il n'avait vu qu'une seule fois, la veille, au buron. Que lui importait d'ailleurs? Il s'élança à la rencontre de Marthe. Le chemin qu'elle suivait était une voie étroite profondément encaissée entre deux talus surmontés de haies vives, inextricables fouillis de verdure où le houx épineux s'entrelace aux coudriers, où les ronces chargées de fruits luisans et noirs se suspendent en lianes au-dessus des fougères et des faisceaux déliés du genêt; mille feuillages, mille fleurettes y poussant au hasard, donnent l'idée d'une forêt vierge en miniature au pied des grands chênes. M. de Tresserves suivait impatiemment cette haie; il entendait au-dessous de lui le pas lourd du jeune paysan, et par momens la douce voix de Marthe qui le faisait frissonner des pieds à la tête; il ne pouvait la voir, et il avait hâte et peur en même temps de se trouver en face d'elle. Comment allait-elle l'accueillir? refuserait-elle de l'entendre? et lui-même que dirait-il? Cependant le talus s'abaissait peu à peu, bientôt haie et chemin furent de niveau.

Une barrière se présenta : Maurice l'écarta et la franchit, mais aussitôt il recula d'un pas. Marthe était devant lui, si près qu'il l'avait presque effleurée; elle s'était arrêtée et le regardait pâle et défaillante : ce fut elle pourtant qui reprit la première son sang-froid. — Venez-vous à la ferme? demanda-t-elle en ébauchant un faible sourire qui s'éteignit sur ses lèvres tremblantes.

Maurice ne pouvait répondre; ses regards ne se détachaient pas de ce visage si voisin encore de l'enfance et si profondément ravagé en une nuit. Ces beaux yeux, que la veille encore la lumière pénétrait à travers ses longs cils comme les eaux limpides d'un lac à travers les joncs du rivage, étaient ternis par des larmes récentes qui avaient aussi laissé leur trace sur ses joues décolorées.

— Marthe, dit Maurice d'une voix si éteinte qu'on l'entendait à peine, je voudrais vous entretenir seule quelques instans... Je vous en prie, ne me refusez pas cette grâce!

Elle fit un léger signe de la tête, et ils se mirent à marcher l'un près de l'autre. Cependant Jean continuait de les suivre. Maurice s'en aperçut : — Laisse-nous donc, lui dit-il brusquement.

Le jeune garçon ricana avec insolence et fit un pas en avant d'un air de défi; mais un coup d'œil suppliant de Marthe l'arrêta, il les regarda s'éloigner l'un près de l'autre, puis il tendit le poing vers Maurice : — Va-t-il venir comme ça *me l'emmenner* tous les jours? murmura-t-il entre ses dents serrées; c'est que, tout grand seigneur qu'il est, il finirait bien par avoir affaire à moi!

Tant qu'ils purent craindre d'être entendus, ni Marthe ni Mau-

rice ne parla; ils étaient si troublés d'ailleurs, ils avaient le cœur si plein que toute parole leur semblait dénuée de sens; ils gagnèrent au sommet de la montagne une sorte de promontoire escarpé s'avancant au-dessus d'une gorge. Marthe s'appuya contre le tronc tordu d'un jeune hêtre en face de Maurice. — Pourquoi ne l'avoir pas dit? lui demanda-t-elle enfin.

— Hélas! il y a des peines, Marthe, dont le récit brûle les lèvres; on les chasse de sa pensée comme on voudrait les chasser de sa vie... Et puis un fatal enchaînement d'erreurs, de fausse sécurité; mais non, Marthe, ne me croyez pas, je mens... Le jour où j'ai compris que vous m'aimiez, j'aurais dû parler, je le pouvais, et je ne l'ai pas fait... La crainte de vous perdre... la honte, que sais-je?... la lâcheté. J'étais si heureux de penser que votre cœur venait à moi! j'étouffais les remords, je fermais les yeux pour ne pas voir l'abîme où vous entraînait mon amour... Maudissez-moi, accablez-moi de mépris; mais, je vous en prie, Marthe, ne pleurez pas.

— Pourquoi vous maudirais-je?... Vous ne m'avez pas trompée; je ne vous ai rien demandé. N'avez-vous pas essayé au contraire de me mettre en garde contre mon propre entraînement dans cette dernière soirée du Puy? Je n'ai pas voulu vous comprendre. Je vous ai aimé parce que vous étiez bon; dois-je vous en faire un crime? Non, mille fois non; ce que je souffre en ce moment ne peut me faire oublier le bonheur que je vous ai dû. Ne troublons pas par d'injustes reproches la triste douceur de cette dernière entrevue... J'y ai bien songé depuis hier, mon ami; je puis tout supporter, sauf de vous croire coupable en quelque chose.

De grosses larmes brillaient dans ses yeux; M. de Tresserves saisit sa main, qu'il couvrit de baisers. — Mon enfant bien-aimée! s'écria-t-il, est-il donc vrai que vous ne me haïssez pas?

— Et le puis-je? cesse-t-on d'aimer?

Elle retira doucement sa main. — Ce qui est cruel, reprit-elle, c'est de penser que vous appartenez à une autre... et qu'il ne me reste aucun droit sur votre cœur, ni même sur votre souvenir...

— Des droits? s'écria Maurice, et qui donc en a plus que vous?... Vous êtes ma bien-aimée, la seule aimée, la seule digne de l'être.

Marthe secoua doucement la tête. — Il y a entre nous, reprit-elle, la place d'une autre; c'est Dieu même qui l'a marquée.

Ils allèrent s'asseoir à quelque distance sur une saillie de rocher qui dominait un immense horizon : d'un côté s'entassaient les crêtes dentelées des Cévennes, les monts de la Lozère et la longue chaîne du Forez, de l'autre les Alpes neigeuses, et dans un lointain bleuâtre la cime étincelante du Mont-Blanc; devant eux, au-delà de la gorge béante à leurs pieds, dans une brume d'or qui semblait une pluie de

soleil, la Provence déroulait ses vastes plaines, où le Rhône roule ses eaux puissantes. Ils contemplèrent ce spectacle avec une admiration que ne pouvait tarir la détresse de leur âme.

— Quand vous viendrez ici, dit Marthe, vous penserez à moi, n'est-ce pas? Le souvenir de nos adieux sera étroitement lié à ces beautés sublimes qui vont en être les témoins... Il vous sera doux de songer quelquefois que ces choses éternelles sont moins immuables que le cœur de Marthe.

Elle appuya son front contre l'angle d'un rocher, et cacha son visage en sanglotant. — Que parlez-vous d'adieux? s'écria Maurice... Je ne puis vivre sans vous... N'écoutez pas les timides conseils qui voudraient nous séparer... Nous nous aimons, Marthe... Est-il donc si facile, si commun d'aimer? Ce bonheur que la terre connaît à peine, Dieu ne nous l'a-t-il donné que pour le reprendre? Il ne peut exiger de sacrifice qui dépasse nos forces; vous voyez bien, pauvre Souci, que votre cœur se brise, et moi, malheureux! coupable de vos pleurs, je ne les puis supporter.

Marthe releva la tête. — Quelle faiblesse! dit-elle avec un pâle sourire qui éclaira un instant ses larmes; j'espérais mieux de mon courage, j'ai tant prié cette nuit!... N'est-il pas indigne de nous de troubler par d'inutiles regrets les dernières heures que nous ayons à passer ensemble?

Une petite grappe de bruyère rose détachée du rocher était restée dans ses cheveux. Maurice la lui demanda. — N'exigez pas que je vous quitte, lui dit-il, je ne le puis...

— Il le faudra pourtant, reprit-elle avec douceur. Il y a des devoirs si clairs, si positifs qu'on ne les peut méconnaître... A quoi bon se faire illusion et nier la vérité, parce qu'elle nous blesse? Elle n'en sera pas moins la vérité, et nous ne saurions en arracher de notre âme l'éclatante certitude. Subissons sans lâcheté la destinée qui nous est faite, et rendons notre cœur assez pur pour oser nous aimer sans crime... Vous nous écrirez quelquefois, n'est-ce pas? je saurai ainsi ce qui vous touche. Il ne peut m'être défendu de me réjouir, si vous êtes heureux, et de prier pour vous, si vous souffrez...

— Non, je n'écrirai pas, je ne m'éloignerai pas, s'écria Maurice. Dieu, qui nous mesure la vie d'une main si avare, ne peut pas nous demander de l'immoler ainsi... Qu'avons-nous fait pour mériter tant de rigueur?

— Et qu'avons-nous fait aussi pour oser réclamer le bonheur comme un droit? Avant de nous aimer, avons-nous pris conseil de ce Dieu dont vous accusez en ce moment la justice? Hélas! non; nous avons suivi la pente de nos cœurs. Ne nous plaignons pas;

l'objection est impie, la plainte est insensée: n'accusons que nous, ou plutôt n'accusons personne.

Le soleil déclinait déjà vers les hautes montagnes; tout le ciel était empourpré de ses rayons, qui jetaient de rouges reflets sur le sommet du Mézenc; Marthe et Maurice en étaient enveloppés.

— Venez vous asseoir là, en face de moi, dit doucement Marthe. Je voudrais graver pour toujours dans mon souvenir vos traits tels que je les vois ce soir, si nettement accentués sur le fond éclatant du ciel.

Elle le contempla quelques instans sans parler; ses yeux étaient pleins de larmes qui bientôt coulèrent sur ses joues. — Je sens que je vous aimerai toujours! dit-elle enfin d'une voix brisée; mais c'est mon cœur seul qui est faible, ma volonté n'est pas complice... Si l'un de nous n'était plus de ce monde, la mort m'empêcherait-elle de vous être fidèle? Je vous aimerai comme si la mort nous avait séparés; nous ne nous verrons plus, ma pensée vous suivra. Et maintenant il faut partir.

Plus d'une fois encore Marthe répéta d'une voix faible qu'ils devaient se séparer sans trouver le courage de donner le signal. Maurice, affaissé et sombre, s'efforçait de la fléchir par ses promesses et ses prières. Il leur fallut cependant regagner la Mortaise; ils ne se parlaient plus, ne trouvant pas de parole pour exprimer le déchirement de leurs cœurs. Ils descendirent ainsi la pente escarpée, ralentissant le pas, s'arrêtant aux obstacles, comme si chaque minute de retard prolongeait d'autant leur vie. Arrivés près de la ferme, Maurice saisit la main de Marthe qui frémissait dans la sienne. — Est-ce donc vrai? vous me quittez! s'écria-t-il, comme si cette pensée l'eût frappé pour la première fois. L'avez-vous bien dit? Avez-vous pu le penser?... Je vous le jure, ce sacrifice est au-dessus de mes forces; vous ne savez pas tout ce que peut conseiller le désespoir!

— Cruel! lui dit-elle d'une voix basse et tremblante, croyez-vous donc qu'il ne m'en coûte rien, à moi?

Les battemens de leurs cœurs se répondaient dans le silence, un inexprimable frisson les avait saisis. — Adieu, dit enfin Marthe.

M. de Tresserves l'attira vers lui et posa ses lèvres sur ses cheveux; mais elle se dégagea, et, s'arrachant à son étreinte, elle s'enfonça sous les sombres hêtres, et disparut bientôt dans la cour de la Mortaise.

Maurice s'élança sur ses traces, il n'osa pourtant franchir le seuil de la ferme. Il erra alors sans but et sans dessein, ne pouvant se décider à s'éloigner de ce lieu. Il s'arrêta sur un point du coteau d'où il pouvait voir la cour intérieure de la Mortaise et la façade grise de la maison. Un mince filet de lumière filtrait au rez-de-chaussée

à travers la porte entre-bâillée. De temps en temps, elle s'ouvrait tout à fait pour livrer passage à l'un des garçons de ferme ou bien au père Jérôme lui-même; il entendait leurs rudes voix, il les suivait du regard quand ils rentraient. Combien il leur portait envie! Marthe était là, derrière cette porte qu'ils ouvraient et fermaient avec indifférence!

Cependant les bruits allaient déclinant peu à peu; bientôt le mouvement de la vie sembla s'éteindre à la Mortaise. Une petite fenêtre alors s'éclaira subitement sous le toit. Maurice vit une ombre se dessiner sur le mur, grandir et s'allonger jusqu'au plafond, puis la lumière s'éclipsa un instant, et la fenêtre s'ouvrit : Marthe se pencha au dehors, aspirant l'air de la nuit. La faible lumière qu'elle interceptait en partie faisait ressortir nettement ses formes gracieuses dans leur accablement ingénu. Pensait-elle à Maurice? le cherchait-elle dans les recoins obscurs de la montagne?... Maurice tendit les bras vers elle et s'élança du côté de la Mortaise; il allait franchir une haie au bas de l'herbage, lorsqu'il crut entendre à quelques pas de lui un froissement de feuilles et le bruit d'une branche cassée. Il s'arrêta pour écouter : le vent seul agitait le feuillage des hêtres et des bouleaux. Il reprit sa marche, puis s'arrêta de nouveau : un bruit de pas avait retenti dans le chemin creux au-dessous de lui. M. de Tresserves, étonné, se dirigea de ce côté; mais il ne vit personne. Cependant les aboiemens furieux des chiens qui s'agitaient à son approche l'obligèrent de s'éloigner; la hauteur des murs de clôture lui cachait d'ailleurs la fenêtre de Marthe. Il retourna reprendre son premier poste. Marthe n'était plus à la fenêtre; sa lumière pourtant brillait toujours. Par momens, la jeune fille traversait sa chambrette, puis tout à coup Maurice cessait de la voir; il se la figurait alors agenouillée et priant, ou bien abattue, pleurant dans le secret de sa douleur.

A la fin, elle s'assit; il devina qu'elle écrivait. Son ombre, projetée sur les murs et le plafond, révélait à Maurice chacun de ses mouvemens; il la vit pencher tout à coup son visage dans ses mains et pleurer. Les sanglots imprimaient à son corps de brusques tressaillemens qui faisaient vaciller son ombre, comme si le vent l'eût agitée... Il y avait longtemps déjà que l'horloge de la ferme avait sonné douze coups, la nuit avançait; bientôt la petite lumière faiblit, se ranima, pâlit encore... et s'éteignit tout à fait... Quand elle eut disparu et que l'ombre envahit cette fenêtre où l'âme de Maurice était attachée, il éprouva une sensation extérieure de froid; il lui sembla que la vie de Marthe et la sienne venaient de s'éteindre avec ce chétif rayon. Une lassitude accablante s'empara de lui, il fit péniblement quelques pas dans l'herbe humide; il hé-

sitait, tâtonnait comme un vieillard. Il lui fallut un long temps pour gagner le chemin creux; à mesure qu'il s'éloignait de la Mortaise, ses forces semblaient l'abandonner... Il n'avait même plus le courage d'adresser à Marthe un dernier adieu...

Cependant à quelques pas de lui une forme humaine se leva tout à coup et s'enfonça vivement dans la haie épineuse qui bordait le chemin; mais Maurice était trop accablé pour s'en inquiéter, il ne tourna même pas la tête. Que lui importait cet inconnu qui venait de traverser sa route?

VII.

Le lendemain, il se répandit dans le pays une sinistre rumeur : la comtesse de Tresserves, arrivée à Vaudebise depuis vingt-quatre heures seulement, avait été trouvée morte la veille, vers dix heures et demie du soir, à cent pas à peine du château, dans l'allée rocailleuse qui descend vers l'auberge du Vieux-Pont.

Ce fut le père Jérôme qui recueillit cette nouvelle à Laussonne et la rapporta à la Mortaise; les détails étaient confus, aussi étranges que l'avaient été le passé de cette malheureuse femme et son apparition dans le pays : l'esprit public en était vivement frappé. A travers les différens récits qui circulaient à ce sujet, voici ce que Jérôme avait retenu : à son arrivée à Vaudebise, la comtesse avait eu avec son mari une violente altercation, à la suite de laquelle celui-ci avait brusquement quitté le château sans dire où il allait, et on ne l'avait pas revu.

La comtesse avait paru douloureusement blessée de cette fuite; on l'avait entendue marcher toute la nuit dans sa chambre, et dès le matin elle avait remis au domestique une lettre avec ordre de la faire parvenir aussitôt à son mari. Le valet de chambre en avait chargé un messenger qui devait la porter à la préfecture du Puy, où l'on supposait que M. de Tresserves s'était sans doute retiré. M^{me} de Tresserves attachait à cette lettre de grandes espérances, car pendant tout le jour elle avait attendu son mari avec beaucoup de calme et sans manifester le moindre doute sur son retour. Cependant le messenger étant revenu le soir et ayant annoncé que M. de Tresserves n'avait pas paru au Puy et que l'on ignorait ce qu'il était devenu, elle avait témoigné une irritation assez vive, et passant brusquement de la confiance au découragement, elle avait donné l'ordre à sa femme de chambre, qui l'était venue rejoindre dans la journée, de retourner à l'auberge du Vieux-Pont, de faire atteler et charger la berline et de venir l'attendre sur-le-champ en

bas de la descente, au point où la route cessait d'être praticable pour les chevaux. Elle-même avait bientôt quitté le château, seule, refusant toute assistance des domestiques : il pouvait être alors huit heures; le ciel était très pur et la soirée assez claire, bien qu'il n'y eût pas de lune.

Cependant à dix heures du soir la voiture, attelée et chargée, attendait toujours au bas de la rampe; la comtesse n'avait pas paru. Le cocher dormait sur son siège, et la femme de chambre se promenait avec impatience en long et en large. Elle s'était ainsi avancée jusqu'à un tournant obscur de la route, lorsqu'elle se trouva tout à coup en face d'un homme de grande taille, dont le visage était caché sous un chapeau à larges bords, qui l'aborda brusquement en réclamant son aide pour une dame mourante, disait-il, à peu de distance. La femme de chambre effrayée avait appelé le cocher; mais à son arrivée l'homme avait déjà disparu en escaladant la muraille de rochers qui bordait le chemin. Des voituriers et des paysans, attirés par le bruit, s'étaient joints aux serviteurs de M^{me} de Tresserves; ils n'avaient pas tardé à découvrir, étendu au milieu de la route, les bras en croix, le cadavre de la comtesse. Elle était couverte de sang et portait une large plaie à la tempe gauche. Sa montre, ses bijoux et une somme d'argent assez forte furent retrouvés sur elle.

Le père Jérôme termina son récit en disant que les commentaires allaient leur train, que le monde était bien méchant et n'épargnait rien ni personne. Marthe accueillit cette nouvelle avec une horreur secrète; elle sentit naître en elle une pitié presque tendre pour M^{me} de Tresserves; cette mort tragique, inexpiquée, la remplissait d'épouvante; elle se reprochait les larmes qu'elle avait versées; sa douleur, les adieux de Maurice, le désespoir de leur séparation, lui semblaient odieux et presque criminels. La mort, en touchant la comtesse de Tresserves, l'avait grandie et pour ainsi dire mise hors des atteintes de toutes les passions qui agitent nos misérables cœurs.

Les garçons de ferme rapportèrent le soir de nouveaux détails, les uns confirmaient simplement le récit de Jérôme, les autres le complétaient.

Après la mort de la comtesse de Tresserves, qu'on avait portée à Vaudebise, les domestiques s'étaient mis dès le lever du jour à la recherche de leur maître; l'un d'eux, renseigné par les gens du pays, l'avait découvert dans la chétive auberge où il s'était arrêté la nuit précédente. M. de Tresserves dormait tout habillé sur le lit; ses vêtemens en désordre et souillés attestaient qu'il venait de faire une longue course dans les mauvais chemins de la montagne.

La maîtresse de l'auberge déclara qu'il était rentré à l'aube, au moment où l'on menait les bêtes au pâturage; elle l'avait vu passer, mais il n'avait pas levé la tête, et semblait harassé de fatigue. La nouvelle de la mort de sa femme lui avait causé un saisissement extraordinaire, et pourtant tout le monde savait que le comte et la comtesse n'avaient pas un amour très vif l'un pour l'autre. Il s'était rendu à Vaudebise immédiatement, mais il n'avait parlé à personne depuis son arrivée, sauf au médecin appelé en toute hâte d'une localité voisine pour constater le décès de M^{me} de Tresserves, et qui, disait-on, avait attribué cette mort à la rupture d'un anévrisme; il expliquait la blessure à la tempe par la chute de la comtesse sur le sol semé de cailloux tranchans.

Marthe écoutait ces récits avec une pénible anxiété; elle était cependant bien éloignée d'en deviner le sens caché; les soupçons qui germaient dans les esprits sans oser encore se formuler clairement ne pouvaient eslleurer son âme.

L'enterrement de M^{me} de Tresserves se fit à la paroisse la plus voisine après des délais convenables et avec un cérémonial inaccoutumé dans le pays; la comtesse fut déposée dans sa dernière demeure au milieu des murmures et de l'indignation mal contenue de la population. M. et M^{me} de Sommereuil s'étaient empressés de venir assister Maurice dans ces pénibles circonstances; ils le trouvèrent si accablé par les émotions qu'il avait subies dans les derniers temps, qu'ils résolurent de prolonger leur séjour à Vaudebise. Ils ne tardèrent pas à recueillir l'écho des bruits menaçans qui circulaient dans le pays et les repoussèrent avec hauteur. Néanmoins les soupçons continuèrent de grossir, et ne prirent bientôt plus la peine de se cacher. Marthe elle-même finit par en être instruite, et le cri de sa conscience indignée trahit alors le secret de son cœur.

M. de Sommereuil, que les nécessités de l'administration appelaient souvent au Puy, revenait plus soucieux chaque fois; les rumeurs accusatrices y pénétraient déjà. Il crut de son devoir d'avertir M. de Tresserves; mais celui-ci montra un dédain si ferme pour une pareille accusation, il rejeta avec tant d'énergie la pensée de s'abaisser jusqu'à se disculper, que M. de Sommereuil ne jugea pas à propos d'insister; Maurice reprit son train de vie accoutumé sans s'inquiéter de l'animosité croissante des gens du pays. Cette indifférence hautaine mit le comble à l'exaspération; de vagues menaces se firent entendre; on commença de murmurer hautement contre l'inertie des magistrats et des autorités, qui fermaient l'oreille aux clameurs publiques.

Le peuple a une tendance instinctive vers le drame; il aime l'étrange et le terrible; l'idée du crime s'accrédite dans son esprit

avant toute autre. Cela tient moins sans doute à une cruauté native qu'à un goût vif du surnaturel, dévié de sa première tendance. La superstition est une forme vulgaire de cet instinct du surnaturel, le goût du gigantesque et du monstrueux en est une autre. Le peuple aime tout ce qui dépasse la mesure commune, tout ce qui, par une violente secousse de l'âme, le tire de la sphère étroite où il végète; l'horrible lui plaît à ce titre presque autant que le sublime, et il passe de l'un à l'autre sans effort, sans transition, comme de plain-pied. Il ne faut pas s'étonner si des esprits avides d'émotions violentes et d'ailleurs mal disposés pour M. de Tresserves s'emparèrent avidement de toutes les circonstances qui semblaient l'accabler. Un soir, le père Jérôme rentra préoccupé: il avait appris dans la journée qu'on méditait une redoutable manifestation contre M. de Tresserves; c'était le lendemain, au retour de la foire de Saint-Pierre-ville, que devait éclater le complot; les garçons du pays avaient décidé de monter par bandes au château et de régler son compte, comme ils le disaient, au maître de Vaudebise. Jérôme ne sut pas cacher ses vives appréhensions, et se laissa arracher par Marthe l'aveu de ce qui se tramait.

Depuis la mort de la comtesse de Tresserves, la pauvre enfant ne vivait plus; que pouvaient les protestations de son cœur contre l'entraînement public? — Dieu nous punit de nous être aimés, se disait-elle, et elle trouvait une déchirante douceur à penser qu'elle souffrait à cause de Maurice, que son malheur était né de leur amour. Se refusant à admettre dans sa généreuse tendresse qu'elle pût être moins coupable que Maurice, elle prenait pour elle la moitié de la faute comme la moitié du châtement. Assise dans un coin de la salle commune de la Mortaise, la tête inclinée, elle voyait déjà, dans l'exaltation de sa pensée, Maurice seul parmi les émeutiers, pâle et terrible dans sa colère; elle ne pouvait croire qu'il sortît vivant d'un tel outrage.

A ce moment, le petit Pierre s'approcha d'un air embarrassé et se glissa tout doucement derrière sa chaise. — Je sais bien quelqu'un, dit-il tout bas, qui pourrait vous consoler.

Et comme Marthe, absorbée, ne l'avait pas entendu... — Si Jean voulait, reprit-il, il saurait bien tirer d'embarras le maître de Vaudebise.

Cette fois Marthe releva la tête. — Que dis-tu? s'écria-t-elle presque tout haut.

Pierre lui fit signe de baisser la voix. — Il ne faut pas que le père entende, murmura-t-il. Jean est du complot, il doit demain monter à Vaudebise comme les autres; mais je sais bien qu'il pourrait tout empêcher, si cela lui plaisait.

— Comment sais-tu cela?

— Tantôt je lui parlais de votre grand chagrin, et il m'a dit : Je n'aurais qu'un mot à prononcer pour les mettre tous hors de peine, mais je n'en ferai rien à cause du monsieur de Vaudebise; je me laisserais plutôt couper la tête. — Et il a frappé de son poing sur la table.

J'ai essayé d'en savoir davantage et de l'attendrir pour vous. Un moment j'ai cru qu'il allait m'ouvrir son cœur; mais tout à coup, haussant les épaules, il s'est écrié avec humeur : — Ah! ma foi, qu'ils s'arrangent! — Il s'est mis à siffler avec indifférence, et, irrité de mes questions, il m'a renvoyé en me menaçant.

— Ah! si le voyais, je saurais bien le toucher, reprit Marthe. Ne puis-je aller ce soir même au buron? Ton père refuserait-il de m'y conduire?

Pierre secoua la tête. — Si le père y est, tout ira mal; mon frère et lui ne s'entendent déjà pas trop bien. Jean est obstiné, mon père aura beau le maltraiter, il gardera son secret.

— Mais si Jérôme promettait de ne se mêler de rien?

— Il ne sera pas maître de sa colère, et tout sera perdu.

Il était déjà tard, et à la campagne on se couche en sortant de souper; c'est l'usage que la famille entière dorme dans la même chambre. Marthe ne pouvait donc pas songer à emmener Pierre ou Luce sans que Jérôme s'en aperçût. A tout prix pourtant elle voulait voir Jean. — Écoute, dit-elle à Pierre, je vais monter dans ma chambre comme pour me coucher; mais tout à l'heure je redescendrai doucement, et je sortirai par la porte du cellier; aie soin de la laisser ouverte afin que je puisse rentrer. Je vais emmener ton chien, le vieux Croquant; celui du berger suffira bien pour garder la ferme jusqu'à mon retour. J'aurais voulu prévenir Luce de mon intention; mais elle est là qui cause avec ton père, et je ne puis lui parler librement. Ne lui dis donc rien, de peur qu'elle ne s'inquiète : je serai revenue demain bien avant son réveil.

Peu d'instans après, Marthe quittait la ferme toute frissonnante de froid malgré le grand manteau dont elle s'enveloppait; le vieux Croquant la suivait en bondissant autour d'elle. Quand elle se trouva pour la première fois de sa vie seule la nuit dans la campagne déserte, laissant en arrière ceux qui pouvaient la protéger et la secourir, elle fut sur le point de renoncer à son entreprise, et, le cœur palpitant, elle resta quelques instans appuyée contre le tronc d'un hêtre. Elle se sentait défaillir, et se demanda si elle aurait le courage de poursuivre jusqu'au bout son dessein. Un brouillard épais et glacé remplissait le vallon de la Mortaise; Marthe cherchait en hésitant son chemin à travers ce nuage blanchâtre

où les arbres, les rochers étaient ensevelis. Il semblait que chacun de ses pas fût menacé de dangers inconnus que lui cachaient ces doubles ténèbres de la nuit et du brouillard; le silence était effrayant au milieu des lourdes vapeurs d'eau qui étouffaient la sonorité de l'air, et où venaient s'éteindre sans écho les bruits légers du soir.

Cependant les yeux de Marthe s'habituèrent peu à peu à cette obscurité; à mesure qu'elle montait d'ailleurs et qu'elle atteignait les zones plus élevées de la montagne, le brouillard devenait moins intense. Elle s'orientait de son mieux dans les sentiers qui se croisaient à travers les taillis et les bruyères, s'inquiétant un peu de ne pas retrouver ses points de repère accoutumés. Peut-être passait-elle tout auprès sans les voir... Il y avait longtemps qu'elle marchait, et elle ne reconnaissait pas les régions qu'elle traversait. Était-ce la nuit qui prêtait aux objets environnans ces formes nouvelles, ces fantastiques aspects?

Quelquefois elle s'arrêtait, cherchant à se rappeler les détours qu'elle avait parcourus, les voies qu'elle avait suivies. Elle errait ainsi à l'aventure, lorsqu'un long gémissement qui retentit auprès d'elle la fit s'arrêter palpitante d'effroi; cette sorte de plainte humaine au milieu de la solitude glaçait le sang dans ses veines; elle n'osait respirer. Un lourd battement d'ailes agita les hautes branches des sapins; ce n'était qu'un chat-huant troublé dans son repos. Marthe reprit sa course, mais l'âme frappée d'un funeste pressentiment et poursuivie par les lugubres soupirs de l'oiseau de nuit. A chaque instant, il lui semblait entendre des bruits étranges autour d'elle; elle s'arrêtait alors frémissante, et la profondeur du silence l'épouvantait.

Quand elle arriva au buron, elle se soutenait à peine; ce fut d'une main défaillante qu'elle heurta à la porte. Jean n'habitait pas seul en ce lieu; il était aidé par une vieille servante; ce fut elle qui ouvrit à Marthe et qui l'introduisit dans une petite salle où Jean, averti de sa présence, ne tarda pas à la rejoindre. Il trouva Marthe toute pâle et grelottant dans les plis humides de son manteau : elle était assise sur la pierre de l'âtre, où la servante s'efforçait d'allumer un peu de feu. A la vue de son frère de lait, Marthe redressa sa tête alourdie. — Jean, dit-elle d'une voix brève et fébrile, assieds-toi là et regarde-moi bien en face : je suis venue ici ce soir pour te demander une grâce; veux-tu me l'accorder?

— C'est à savoir, dit-il lentement.

— Ah! reprit Marthe, tu devines donc ce qui m'amène, puisque tu ne me réponds pas oui tout de suite?

— Peut-être bien, reprit le sauvage garçon avec une sorte de ricanement.

— Tu sais, Jean, de quel crime on ose soupçonner le comte de Tresserves?... Est-il vrai que tu puisses à ton gré le justifier?...

— Ah! voilà donc pourquoi vous êtes montée à cette heure jusqu'au buron... Vous êtes venue m'interroger pour ce beau monsieur, s'écria-t-il d'une voix dure; eh bien! chacun son tour, il me méprisait et ne me regardait seulement pas; maintenant il me saluerait peut-être bien bas, s'il savait...

— Jean, serais-tu méchant?

— Pourquoi pas?... quand on me gêne?

— C'est que laisser soupçonner un innocent, c'est plus qu'une méchanceté, c'est un crime.

— Le maître de Vaudebise n'a pas besoin d'un pauvre garçon tel que moi; si je me mêlais de ses affaires, il me repousserait rudement, comme l'autre jour, lorsque je vous suivais dans votre promenade.

— Ah! Jean, est-ce pour une misérable rancune, pour un mot échappé à Maurice, que tu me refuses la grâce que je te demande?

— Non, s'écria le jeune garçon en frappant de son poing sur la table, il y a plus que des paroles entre lui et moi; mais ceci, mademoiselle Marthe, c'est mon secret... Je n'ai pas envie de vous voir hausser les épaules et rire à mes dépens.

— J'ai mal fait de venir, je le vois bien, puisque ton cœur est si dur... Je ne veux pas du moins rester plus longtemps ici; adieu... Je souffre trop en pensant qu'un mot de toi pourrait me tirer de peine et que tu aimes mieux me voir souffrir et satisfaire ta vengeance. — Marthe essaya de se soulever en s'appuyant contre le mur, mais ses forces trahirent son courage; elle retomba inerte sur son siège et cacha en pleurant sa tête dans ses mains. Jean la regardait, partagé entre la colère et la pitié; il lui en voulait de cette douleur dont Maurice était l'objet, et pourtant il ne pouvait supporter de voir couler ses larmes.

— Jean, ce n'est pas bien, dit la vieille servante, qui avait assisté à cette scène sans s'y mêler autrement que par de sourdes exclamations; si tu sais quelque chose, il faut le dire, sans quoi tu serais plus coupable que les voleurs qui ramassent une bourse sur le grand chemin et qui la gardent; tu n'as pas plus le droit de retenir la vérité, si elle doit rendre le repos et l'honneur à M. de Tresserves, que tu n'aurais le droit de garder son argent.

— Allons! dit Jean d'une voix brusque, voilà bien des paroles pour peu de chose. Je ne souhaite pas qu'il arrive malheur à M. de

Tresserves; mais quand il aurait sa part d'ennuis en ce monde, comme les pauvres gens, où serait le mal?... D'ailleurs ne sera-t-il pas toujours temps de parler, si les choses prennent mauvaise tournure?

— Et que peut-il arriver de pis? Ne va-t-on pas par bandes l'insulter demain jusque dans sa demeure? N'est-ce pas le plus cruel affront et la plus grande injustice?... Réponds, toi qui sais que Maurice est innocent.

— Eh bien! après? on ne veut pas lui faire de mal.

— Et qu'en sais-tu? reprit Marthe. La violence amène la violence, qui peut dire ce qui arrivera? M. de Tresserves ne se laissera pas outrager ainsi sans se défendre. Ah! Jean, tu me vois pleurer sans en être touché, et moi je te plains, vois-tu, parce que tu es un méchant. Je souffre, il est vrai; mais personne du moins n'a le droit de me haïr, pas même toi qui te montres aussi cruel envers moi que le serait mon plus cruel ennemi.

Le beau visage de Marthe brillait à travers ses larmes; elle était si touchante ainsi que Jean fut enfin ébranlé. — Je ne veux pas que vous croyiez que j'ai plaisir à voir votre chagrin, dit-il; je vais vous dire la vérité. Le soir de la mort de M^{me} de Tresserves, son mari était ici, en bas, dans le petit verger en pente qui fait face à la Mortaise.

— Comment le sais-tu? s'écria Marthe.

— Je l'ai vu, dit-il en se détournant avec un embarras farouche, j'avais affaire par là. M. de Tresserves est resté à tourner autour de la ferme jusque vers minuit, et alors, la lumière qui brillait dans votre chambre étant venue à s'éteindre, il s'est décidé à partir... il n'était donc pas à Vaudebise. D'ailleurs, le médecin a raison, la comtesse de Tresserves est morte d'un mal qu'elle avait en elle-même; personne ne l'a frappée... Je connais l'homme qui l'a vue tomber...

— Tu le connais? Pourquoi donc se cache-t-il? reprit Marthe.

Jean lui expliqua alors que cet homme était un braconnier qui avait eu déjà à plusieurs reprises affaire aux gendarmes et aux gardes de M. de Tresserves; le soir de la mort de la comtesse, il s'était glissé dans le parc et s'occupait tranquillement à tendre ses collets à cent pas du château, lorsque son attention fut attirée par un bruit de pas; c'était la comtesse de Tresserves qui descendait vers le Vieux-Pont; elle était arrivée à peu de distance du buisson où il se tenait caché, lorsqu'elle jeta tout à coup un cri étouffé et s'affaissa sur elle-même au milieu du chemin. Jacques Bart, tel était le nom du braconnier, s'était aussitôt élancé pour la secourir, mais il avait bientôt reconnu que tout soin était inutile. N'osant

monter au château, où il aurait été reconnu par les domestiques, il s'était dirigé du côté de la route; il n'avait pas tardé à rencontrer la femme de chambre, et après avoir donné l'alarme il s'était hâté de disparaître de peur d'être obligé de dire comment il se trouvait dans le parc et ce qu'il y faisait. Depuis ce temps, la peur des procès-verbaux et de la prison l'avait empêché de parler.

Jean promit à Marthe de se rendre sur-le-champ près de lui, et, moyennant l'assurance que Jacques Bart ne serait pas inquiété pour ses délits de chasse, il prit l'engagement de faire avorter la manifestation projetée pour le lendemain. Rassurée enfin, Marthe se leva pour regagner la Mortaise; Jean ne consentit pas cependant à la laisser partir seule, et voulut l'accompagner au moins jusqu'à moitié route. — S'il allait vous arriver malheur, disait-il, serait-ce M. de Tresserves qui me consolera?

La nuit était encore bien obscure et bien froide, mais Jean se dirigeait comme en plein jour à travers les détours et les aspérités de la montagne; son secours n'était pas inutile à sa compagne, qu'il soutint de son bras robuste dans plus d'un passage difficile. En peu de temps, ils arrivèrent à une région que Marthe connaissait parfaitement; elle était venue bien des fois seule jusqu'à ce point de la montagne, coupée à pic du côté de la Mortaise, vers laquelle le chemin s'abaissait en traçant des zigzags sur la croupe sèche et osseuse du Mézenc; sans l'obscurité, accrue encore par l'épais brouillard répandu dans la vallée, on eût pu de là voir distinctement à travers les arbres les murailles grises de la Mortaise. — Séparons-nous ici, Jean, dit doucement Marthe. — Il insista pour l'accompagner jusqu'à la ferme, mais elle s'y refusa.

— Je suis sûre d'avoir entendu sonner trois heures à l'église des Estables, dit-elle; c'est le moment où dans la montagne on se prépare à descendre à Saint-Pierre-ville; si tu t'attardes avec moi, Jacques Bart sera déjà parti pour la foire quand tu arriveras chez lui, et tu ne pourras plus le rejoindre dans ce grand tumulte.

— Il n'y a donc que ça qui vous tienne au cœur? lui demanda Jean d'une voix sourde.

— Ah! je t'en prie, reprit-elle; quitte-moi ici, ou je vais être tout le jour inquiète... Il me semblera sans cesse entendre les cris des émeutiers autour de Vaudebise...

— Eh bien! qu'il soit fait à votre volonté, dit-il; prenez garde au brouillard seulement; vous savez qu'il y a un beau saut à faire du côté de la vallée!... Inclinez toujours à droite en descendant la rampe.

— Ne t'inquiète donc pas, je connais la route;... ne l'ai-je pas parcourue cent fois? Dans un quart d'heure, je serai au chemin

creux, et dans vingt-cinq minutes à la ferme... Mais va donc ! s'écria-t-elle avec une douce impatience, voyant qu'il hésitait encore.

Ce n'est pas sans regret qu'il s'éloigna. Un instinct secret le poussait à la suivre; mais il n'osa de peur de lui déplaire.

Marthe cependant descendait rapidement la route, tracée en lacets, qui tantôt effleurait le vide au-dessus de la vallée, tantôt, dans ses détours, s'en éloignait brusquement. A mesure que Marthe s'approchait de la Mortaise, le brouillard devenait plus dense et pour ainsi dire palpable. Tout ruisselait autour d'elle, une humidité glacée s'attachait à ses vêtemens comme aux rochers de la route; mais elle ne sentait rien des choses extérieures, l'allégresse de son âme la soutenait, le sentier fuyait sous ses pas. Déjà la pente devenait moins raide, Marthe touchait au terme; tout à coup elle poussa un cri terrible : elle essaya de se retenir dans un effort suprême sur la pierre glissante, et disparut dans l'abîme ouvert sur la vallée.

VIII.

Ce furent les gémissemens du vieux Croquant qui le lendemain donnèrent l'alarme à la ferme, et ce fut lui aussi qui guida Jérôme et sa femme vers l'endroit où gisait le corps sanglant de Marthe, parmi des broussailles qui la cachaient aux regards. Bien qu'elle ne fût pas tombée d'une très grande hauteur et que sa chute sur une terre spongieuse eût été encore amortie par des touffes flexibles de prunelliers sauvages, on put tout d'abord la croire morte. Les émotions et la fatigue qui avaient précédé, le saisissement qu'elle avait dû ressentir, et plus que tout cela peut-être un séjour de plusieurs heures sur le sol détrempé où elle gisait au milieu d'une humidité pénétrante, avaient déterminé un évanouissement qui se prolongea longtemps encore après qu'elle eut été portée à la Mortaise et entourée des plus tendres soins. Un médecin appelé en toute hâte ne dissimula pas ses craintes, et conseilla de la faire transporter immédiatement à la ville, sa maladie nécessitant des soins assidus. Ce fut un triste convoi que celui qui ramena Marthe mourante dans le petit logis maternel, ce fut un triste jour pour la vieille Betsy que celui où elle reçut dans ses bras sa jeune maîtresse presque inanimée. M^{me} Daubert, avertie, accourut en toute hâte et lutta avec l'énergie qu'inspire le désespoir contre le mal qui, pendant de longues semaines, tortura son enfant. En proie à un délire presque continu, Marthe confondait dans ses idées incohérentes les émo-

tions diverses qui avaient agité la dernière période de sa vie; pleurs et triomphe se confondaient dans son esprit troublé, le nom de Maurice ne quittait pas ses lèvres... Quelquefois elle chantait; sa voix mourante ébauchait un air, toujours le même, qui s'éteignait dans un gémissement. — C'est le torrent, le torrent, disait-elle en se dressant sur son lit et étendant les mains, comme si elle fendait des ondes invisibles... Le rêve qui avait entouré sa vie de tristes pressentimens la poursuivait encore dans la fièvre. Le mal se prolongeait opiniâtre, terrible, multipliant ses attaques, s'acharnant à la frêle créature; mais la jeunesse a d'incomparables résistances qui lassent parfois la mort même. Marthe triompha du délire et de la fièvre; un seul symptôme persista pourtant, et celui-là s'aggrava chaque jour.

Lorsque Marthe sortit lentement de l'insensibilité hébétée qu'amène l'accablement de la fièvre, on remarqua qu'elle semblait en lutte contre un insaisissable ennemi; ses mains tremblantes, qu'elle soulevait à peine, s'occupaient sans cesse à repousser l'invisible attaque. A mesure qu'elle reprenait peu à peu l'usage de ses sens, cette défense instinctive devenait plus marquée; elle se plaignait d'une obsession qu'elle ne savait comment définir. Tantôt il lui semblait que des essaims voltigeaient autour d'elle, que des nuées d'insectes ailés passaient et repassaient dans les rayons du soleil; chaque jour, leurs phalanges devenaient plus pressées, leurs tourbillons plus fatigans et plus rapides; puis ce furent de grandes ombres, des taches profondes et livides qui s'étendirent devant ses yeux, l'obsédèrent à toute heure, et finirent par obscurcir la clarté même du jour. Dès les premiers signes de ce mal, les médecins avaient compris le danger; le regard fixe et dilaté de Marthe ne leur laissait aucune illusion; l'amaurose se déclarait avec ses plus sinistres symptômes. Ils multiplièrent en vain leurs efforts, ils tentèrent inutilement toutes les expériences qu'autorise la science; le mal augmenta par degrés, et le jour s'éteignit enfin dans les beaux yeux de Marthe. On ne lui épargna non plus ni les remèdes ni les souffrances pour ajourner d'un peu l'affreuse révélation; mais il arriva un instant où la vérité s'offrit à elle dans toute son horreur. D'un éclair de la pensée, elle sonda l'étendue du désastre qui murait à jamais sa jeunesse dans d'éternelles ténèbres : les fleurs, la verdure, la pâleur des nuits étoilées, la lune blanche glissant sur l'azur des nuages, les reflets et les ombres de ses montagnes natales, toute la poésie de la terre, dont s'enchantait l'œil humain, et jusqu'au visage de ceux qu'elle aimait, Marthe avait tout perdu. Son jeune cœur fléchit un instant sous le poids de cette infortune; elle se jeta sur le sein de sa mère avec un sanglot déchirant, et pleura toutes

les félicités disparues; il restait du moins encore des larmes dans ces yeux voués à une nuit sans fin. La douleur de la mère répondait à la sienne, leurs lèvres se rejoignaient dans un baiser convulsif sans qu'une parole d'espoir vint desserrer leur étreinte.

Ce que dura cette première crise, nous ne pouvons le dire : Dieu seul sait compter de telles larmes, car il y a des douleurs qui échappent à la mesure du temps, comme elles échappent aussi à la parole humaine; une seule minute résume parfois tout ce qui se peut souffrir en ce monde.

Marthe pourtant triompha du désespoir par l'énergie de son âme, comme elle avait triomphé de la mort par la forte élasticité de la jeunesse. Ce fut elle qui consola sa mère; tout ce qu'il monta de sanglots étouffés au cœur de l'héroïque enfant, nul ne le vit et ne le sut jamais : elle-même s'efforça de l'ignorer, se refusant jusqu'au droit de s'attendrir volontairement dans la contemplation de son infortune; elle ne songea point à accuser Dieu ni les hommes ni elle-même; elle subit l'affliction avec simplicité, sans illusion et sans murmure.

Depuis le jour où elle se sentit ainsi frappée, Marthe ne prononça plus le nom de M. de Tresserves; il semblait que son amour se fût éteint avec la lumière qu'elle ne devait plus revoir. M^{me} Daubert imitait ce silence, et pourtant Maurice ne laissait point passer un seul jour sans monter à la rue des Moustiers; il avait pris sa part des angoisses de cette longue maladie, il avait assisté de loin à l'agonie de ces deux beaux yeux qu'il adorait. Bien qu'il eût plus d'une fois supplié qu'on l'admit près de Marthe, on n'avait pas osé le permettre. Quand le malheur de la pauvre enfant fut accompli, il ne demanda plus à la voir; le courage lui manquait, il redoutait le désespoir de Marthe, et plus encore peut-être l'altération irréparable de ce charmant visage.

Cependant M^{me} Daubert ne se lassait pas d'interroger la science, appelant auprès de Marthe tous les médecins dont elle entendait vanter l'habileté, et maudissant la médiocrité de ses ressources, qui privait son enfant de soins plus éclairés, de conseils plus illustres. La plupart de ceux qu'elle consultait secouaient la tête sans oser se prononcer; il y en avait néanmoins qui laissaient quelque espérance, et, si faible qu'elle fût, la pauvre mère s'y attachait avec passion. Marthe se prêtait à ces épreuves sans en rien attendre; la destinée s'était montrée trop impitoyable envers elle pour qu'elle pût encore compter sur sa clémence.

L'hiver s'écoulait, cruel et triste; on touchait à la fin de février; la neige couvrait la terre. M. de Tresserves était monté un matin à la rue des Moustiers, comme il le faisait chaque jour, pour prendre

des nouvelles; il allait s'éloigner quand une brusque inspiration le poussa et lui fit franchir le seuil; il écarta doucement la vieille Betsy et entra dans le parloir. Il n'y avait personne; un grand feu de charbon brûlait dans l'âtre; les oiseaux de Marthe sautillaient joyeusement sur les bâtons de leur cage, et la porte vitrée ouverte sur le jardin laissait voir la neige étincelante dans les allées, sur les plates-bandes et jusque sur les branches des moindres brindilles; les tilleuls dépouillés semblaient frissonner sous le pâle soleil. Maurice se rappela cette soirée ardente qu'il avait passée près de Marthe dans ces allées alors pleines d'ombre et de parfums. Hélas! qu'était devenue cette fraîche beauté, cette grâce sans rivale, cette jeunesse en fleur? Malgré lui, il se penchait au dehors et la cherchait entre les troncs nus des grands tilleuls, lorsqu'il l'aperçut au bout de la terrasse, s'avançant sans bruit sur la neige; elle était enveloppée dans les plis soyeux d'un burnous blanc qui encadrait sa tête pensive et amaigrie; elle marchait avec hésitation et une sorte de gaucherie qui n'était pas sans grâce, tendant en avant ses mains fluettes et transparentes. Ce que Maurice reconnut du premier regard, ce furent ses deux grands yeux, d'un bleu profond, agrandis encore et plus saisissants que jamais dans leur étrange fixité; ses cheveux, qu'on avait coupés pendant l'ardeur de la fièvre, se tordaient sur son front en boucles indisciplinées que semblait soulever d'elle-même la sève rajeunie; c'était bien toujours la Marthe qu'il aimait, sa démarche légère, la bouche souriante encore dans sa grâce enfantine, malgré la gravité nouvelle de son jeune visage. A mesure qu'elle avançait vers lui, il reculait doucement jusqu'au fond du parloir. Elle entra...

Maurice comprimait de la main les battemens de son cœur, dont la violence le trahissait. Marthe s'arrêta. — Est-ce toi, mère? dit-elle en écoutant un peu; puis tout à coup elle cacha son visage dans ses mains. — Maurice! s'écria-t-elle.

En un instant il fut à ses côtés. — Vous me reconnaissez donc? dit-il. Pauvre Souci, je vous revois enfin!

Il se tut, tremblant d'avoir imprudemment réveillé sa douleur.

— Moi aussi je vous vois, reprit-elle doucement. Vous rappelez-vous ce dernier jour où nous sommes rencontrés sur la montagne? Le soleil couchant embrasait le ciel et éclairait d'une lueur rouge vos traits, que j'ai longtemps regardés; je ne pouvais me lasser de les contempler, et j'avais bien raison!... Tout est évanoui pour moi maintenant; mais je vous ai emporté dans mes yeux avec ce rayon du soleil couchant, et je vous vois ainsi à toute heure!

— Ma douce Marthe, vous avez donc pensé à moi quelquefois?

— Hélas! que puis-je faire, sinon de me souvenir? dit-elle.

Il s'agenouilla à ses pieds, et l'attirant vers lui : — Oui, souvenons-nous; rappelons-nous, mon amie, ce beau soir d'été où vous m'avez accueilli dans votre jardin, où j'osai, insensé et coupable que j'étais, vous arracher l'aveu d'un amour dont la pureté fit trembler mon audace. Il ne m'était pas permis de vous dire : Soyez ma femme, et je m'enfuis courbé sous le remords... Mais aujourd'hui, Marthe, nous pouvons nous aimer sans crime. Laissez-moi vous demander à genoux ce bonheur, dont je n'étais pas digne alors!

Marthe éclata en sanglots. — Non, non, dit-elle, c'est impossible... Comment pourrais-je maintenant vous rendre heureux?... Ah! s'il était vrai que la sentence ne fût pas irrévocable, si la guérison était possible encore!.. Pour la première fois je veux espérer!.. Attendons!...

— Non, ma bien-aimée, n'attachons pas la fortune de nos cœurs à de fragiles espoirs... Aimons-nous; que la vie nous trouve liés l'un à l'autre, soit qu'elle daigne enfin nous sourire, soit qu'elle nous accable. Appuyés l'un sur l'autre, nous serons heureux.

— Ah! ne me tentez pas; que serais-je pour vous, grand Dieu?

— Ce que tu seras, ma noble Marthe?... Tu seras mon âme, ma conscience, ma vertu... Que puis-je faire sans toi désormais?... Sais-tu où j'ai passé ces six longs mois qui viennent de s'écouler? Ici, près de toi, où je venais tremblant prier Dieu pour ta vie, sur cette route où j'emportais ta pensée, qui me suivait dans mon désert!... Tu m'appartiens! Chaque jour, à toute heure, dans le secret de mon désespoir, je t'ai disputée à la mort; j'ai fait violence au ciel pour te retenir près de moi; ne me quitte pas, tu m'appartiens!... Eh! n'est-ce pas moi qui t'ai révélé l'amour?... Ose donc dire que tu n'es pas à moi!

.

Ce furent de tristes noces que les leurs, comme si, dans son bonheur même, Souci dût éprouver la fatalité de ce nom qu'une fantaisie douloureuse avait attaché à sa vie.

P. ALBANE.

LES

THÉORIES NOUVELLES

DU POÈME ÉPIQUE

- I. *Histoire poétique de Charlemagne*, par M. Gaston Paris; Paris, Franck, 1865.
II. *Les Épopées françaises*, par M. Léon Gautier. Tome 1^{er}; Paris, Palmé, 1865.
-

C'est un curieux spectacle que d'observer les changemens que la critique littéraire a subis en quelques années. Bien des gens sont surpris des procédés qu'elle emploie et fort scandalisés des conséquences auxquelles ces procédés la conduisent. Il est certain qu'elle se sert de méthodes et de principes nouveaux, que sa façon de juger les œuvres d'art n'est plus la même, qu'elle les blâme ou les loue pour des raisons différentes. On était surtout sensible autrefois au plaisir délicat de se retrouver soi-même dans les auteurs qu'on étudiait, et l'on faisait ressortir les qualités par lesquelles ils nous ressemblent; aujourd'hui on remarque davantage celles par où ils diffèrent de nous; on veut retrouver chez eux un tour d'esprit particulier, une façon originale de penser et de vivre. C'est toute une révolution dans la critique. Au lieu de nous attacher de préférence à l'expression des sentimens généraux qui conviennent à tous les pays et à tous les temps, et de mettre au-dessus des autres les écrivains chez qui ces sentimens sont le plus ordinaires, c'est-à-dire ceux des siècles lettrés et classiques, nous leur demandons plutôt d'avoir des passions qui leur soient propres, et de les exprimer

comme ils les sentent. De là le goût qu'on a pris pour ces époques reculées où les peuples, plus ignorans et plus isolés, étaient bien forcés d'être plus-originaux. Les poètes que ces époques ont produits étaient autrefois traités de barbares, c'était l'habitude de se moquer d'eux; Voltaire les appelait des Welches et Horace des pay-sans. Depuis quelque temps, on s'est mis à les lire et à les admirer avec une ardeur qui inquiète beaucoup les amis d'Horace et de Voltaire.

Je ne suis pas de ceux que ces innovations épouvantent. En critique, comme en tout le reste, il est bon d'avoir, selon le mot de Saint-Simon, le nez tourné vers l'avenir. Je songe pourtant avec quelques regrets à d'importans avantages qu'avait la critique ancienne et que la critique nouvelle ne nous rendra pas. Elle faisait mieux entrer la littérature dans la vie. Les écrivains de l'antiquité, étudiés par leurs côtés les plus généraux, semblaient tout à fait se rapprocher de nous. On les commentait par ses impressions personnelles; on se servait de leurs vers pour exprimer ses sentimens; on se mettait en eux et on les mettait en soi. C'est ce qui explique l'ardeur d'affection dont Virgile et Horace, par exemple, ont été l'objet chez nous. Il ne faut pas espérer qu'on ait désormais avec eux des relations aussi familières. Comme nous insistons davantage sur ce qu'ils doivent à leur temps, que nous cherchons surtout à distinguer l'originalité de leur figure, chacune des études que nous faisons sur eux les éloigne de nous. A la distance où nous les plaçons, des rapports intimes deviennent bien difficiles. Un autre caractère de cette ancienne critique, c'est qu'à force de négliger ce qui chez les grands écrivains appartient à leur époque et aux caprices de leur génie personnel, en s'attachant dans leurs écrits à ce qui est le fond de l'humanité et se retrouve partout où il y a des hommes, on avait fini par imaginer comme un idéal de littérature abstraite qui pouvait convenir au monde entier. Cette union des peuples, chimère de quelques politiques généreux, s'était presque établie dans les lettres. Malgré tant de diversités d'intérêts ou de caractères, on se trouvait réuni par des admirations communes. En France, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en Italie, toutes les personnes lettrées savaient par cœur les beaux morceaux des littératures classiques, et les interprétaient de la même façon. Heyne comme La Rue, Dacier et Bentley, d'Olivet et Middleton cherchaient dans Virgile, dans Horace, dans Cicéron, ces sentimens généraux qui sont vrais partout, et que ne change pas un degré du méridien; ils étaient donc assurés de se comprendre. Aujourd'hui, par la façon dont on étudie les grands écrivains de l'antiquité grecque et latine, en faisant ressortir leur individualité originale,

en nous les montrant si opposés entre eux et si différens de nous, on nous a fait perdre ce terrain commun sur lequel nous aimions à nous rencontrer.

Mais, si la critique nouvelle n'a peut-être pas les mêmes avantages, elle en a d'autres et de plus grands : elle accorde moins à l'art et aux procédés; elle est plus large et plus vraie; elle aborde tous les siècles sans préjugé ni parti-pris; elle n'exige pas qu'ils se conforment aux mêmes règles, qu'ils rentrent dans le même type. Leur diversité est au contraire pour elle un charme de plus. Elle se livre à eux au lieu de vouloir les ramener à elle, et c'est le seul moyen de les comprendre. Je sais bien que, comme elle est plus complexe, plus compréhensive, elle est aussi devenue moins stable et plus remuante. En peu d'années elle a déjà changé plusieurs fois de tendance et de caractère. Quelques esprits chagrins s'en plaignent, il faut au contraire s'en féliciter : rien ne prouve mieux qu'elle est vivante. Nous assistons aujourd'hui à l'un de ces changemens. Il est visible que depuis quelque temps elle cherche à se renouveler en admettant de plus en plus chez elle un élément dont elle faisait jusqu'ici peu d'usage, la science. Tantôt elle essaie de s'appropriier les méthodes des sciences exactes; elle prétend juger l'homme et ses productions comme on classe les plantes en botanique, comme on décompose les corps en chimie; tantôt elle cherche à profiter des merveilleuses découvertes de l'érudition et de la philologie. Cette dernière tentative est celle qui, jusqu'à présent, lui a le mieux réussi. Depuis un demi-siècle, on a retrouvé des littératures et des civilisations perdues. La critique n'est plus réduite à l'étude de l'antiquité grecque et latine, son champ d'observations s'est agrandi, une foule de faits qu'on ne connaissait pas ont été constatés. Des faits on a conclu aux lois. Les exemples qu'on avait sous les yeux ont amené à construire des théories, et l'on peut dire qu'il s'élabore en ce moment une poétique nouvelle qui n'échappera pas tout à fait aux défauts de l'ancienne, mais qui sera certainement plus sûre dans ses principes et plus large dans ses conséquences.

La partie de cette poétique qui semble le plus près d'être achevée est celle qui concerne le poème épique; c'est de ce côté surtout que les travaux de la critique ont été dirigés. Les théories récentes qu'on a formulées à ce sujet ne sont pas inconnues des lecteurs de la *Revue*, on leur en a déjà parlé à propos de l'*Iliade* et des *Nibelungen* (1); mais il y a d'autres épopées qui leur donnent

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} octobre 1866, l'article de M. Burnouf sur *Otfried Müller et les origines de la poésie hellénique*, et dans celle du 15 décembre celui de M. Réville sur *l'épopée des Nibelungen*.

une confirmation encore plus éclatante : ce sont les chansons de geste de la France du moyen âge. Si l'on en peut discuter le mérite littéraire, il n'est pas possible d'en contester l'importance : elles rendent les plus grands services à la critique et à l'histoire. Comme elles ont sur les autres poèmes épiques l'avantage d'être plus rapprochées de nous, elles nous livrent plus clairement le secret et les lois de leur formation. Elles ont de plus ce caractère particulier d'être nées dans une époque historique. Nous connaissons, au moins dans leurs grandes lignes, les faits sur lesquels elles reposent. Il nous est donc facile d'observer comment l'imagination populaire les a transfigurés. C'est un grand intérêt de voir naître la légende, de la suivre dans les traditions diverses où elle s'altère et grandit, jusqu'au moment où elle s'épanouit en épopée. Aussi trouvons-nous tout à fait légitime l'empressement des érudits, en France comme en Allemagne, à s'occuper de cette littérature épique. Elle est chez nous en ce moment l'objet de travaux sérieux. Tandis que M. Guessard continue avec courage la publication des textes, deux jeunes savans, MM. Gaston Paris et Léon Gautier, ont entrepris de l'étudier dans des livres qui ont été remarqués du public, et auxquels l'Académie des inscriptions vient de décerner ses récompenses les plus honorables.

Ces deux ouvrages, quoique animés du même esprit, ne se ressemblent guère par la façon dont le sujet est conçu et traité. M. Gaston Paris n'a pas prétendu l'embrasser dans son ensemble, il en a pris seulement une partie, peut-être la plus brillante. Il a voulu montrer quelles transformations la figure de Charlemagne a subies dans les traditions populaires. Il recueille dans nos épopées, quand elles existent, ou, si elles sont perdues, dans les traductions et les imitations étrangères, tous les exploits que l'admiration publique lui a si libéralement attribués. Il lui refait ainsi une sorte de vie légendaire qu'il oppose à sa vie réelle. C'est un sujet plus important qu'il ne le semble d'abord : si l'on aime à savoir où un grand écrivain a puisé les élémens de ses ouvrages et de quelle façon il les a combinés ensemble, n'est-il pas plus curieux encore de connaître comment procède un peuple entier, par quel travail secret et involontaire il agrandit sans cesse un héros qu'il aime, et lui crée une histoire fabuleuse en rapport avec le souvenir qu'il conserve de lui? M. Paris n'est pas moins intéressant quand il nous fait voir le succès qu'obtint notre épopée dans le monde entier. Au XIII^e siècle, toute l'Europe connaît nos chansons de geste. Elles se répandent en Allemagne, en Angleterre et dans les Pays-Bas; l'Espagne essaie de se les approprier; elles pénètrent avec le christianisme jusqu'en Norvège et en Islande, où les rois les font traduire comme un moyen de civiliser leurs peuples. En Italie, les jongleurs qui les

répètent ont tant de succès que la foule s'attroupe pour les entendre et que les magistrats de Bologne, ennemis des rassemblemens, leur défendent de stationner sur les places. Ainsi en plein moyen âge, dans ce temps que nous traitions de barbare et dont nous étions tentés de rougir, le monde avait les yeux sur nous, copiait nos poèmes et chantait nos héros. — Assurément la France du XVIII^e siècle, si dédaigneuse du passé, aurait été fort surprise d'apprendre que dans cette domination qu'elle était si fière d'exercer sur l'Europe elle avait été devancée par la France du XIII^e.

L'Histoire poétique de Charlemagne est franchement un livre d'érudition. M. Paris, qui l'annonce dans sa préface, semble craindre qu'on ne lui reproche d'avoir peu fait pour l'agrément. Je ne le crois pas. Les lecteurs qu'il mérite d'avoir et pour lesquels son livre est écrit demandent qu'on les instruisse; ils n'ont pas besoin qu'on les amuse. Au contraire, s'ils sont tentés de se plaindre, ce sera plutôt de l'introduction, et ils trouveront que M. Paris y abandonne un peu sa méthode ordinaire, et qu'il quitte trop souvent le terrain solide des faits pour des affirmations hasardées. On y remarque un certain abus de formules vagues qui ne nuisent pas moins à l'écrivain qu'au savant. Son style s'alourdit, s'embarresse, se hérissé de grands mots abstraits qui lui enlèvent la couleur et la vie. En même temps sa marche devient moins scientifique. Ces prétendues vérités générales ne sont jamais vraies qu'en partie; en les exprimant d'une façon absolue, sans faire de réserve, on soulève des doutes et l'on s'expose à des contradictions. Par exemple, est-il bien légitime de prétendre « que toute combinaison de nationalité est accompagnée d'un dégagement de poésie, comme toute combinaison chimique d'un dégagement de chaleur? » et M. Paris n'a-t-il pas établi plus loin que du mélange des races qui formèrent le peuple romain, il ne s'est rien dégagé du tout? Quand on se rappelle le caractère des Védas et de l'Edda, peut-on ériger en principe que « la première poésie des peuples est l'affirmation éclatante de leur nationalité? » Est-il permis de dire aussi intrépidement que « l'épopée n'appartient qu'aux peuples d'élite, » lorsqu'on va nous apprendre que des peuples qui ont conquis et gouverné le monde n'ont pas eu d'épopée? Suffit-il d'affirmer sans preuves « qu'elle est l'apanage exclusif des peuples aryens, » quand on sait que beaucoup de savans pensent le contraire, et que M. Steinthal, dont l'opinion a tant de poids, prétend la retrouver chez les Sémites et chez les Mongols? M. Paris a peut-être raison dans ses affirmations, nous pourrions les trouver vraies, s'il prenait la peine de les expliquer et s'il en donnait la raison. Son tort consiste à les énoncer comme des axiomes. Quelque sujet qu'on traite, il faut ne rien entamer ou tout dire. Quand on parle à un public

qu'on n'a pas besoin d'éblouir, on se doit de le convaincre. Heureusement M. Paris n'a pas persisté dans cette méthode fâcheuse, et le reste de son livre, dont l'érudition est si solide et si nette, proteste contre les obscurités de ce début trop ambitieux.

Il y a beaucoup à apprendre et par conséquent beaucoup à louer dans *les Épopées françaises* de M. Léon Gautier. L'auteur connaît et aime son sujet, il est sincère et convaincu, il rend volontiers justice à ses devanciers. Ce sont là des qualités rares, et qui n'auraient empêché de lui adresser quelques reproches que je crois mérités, si je n'avais pensé que, comme le premier volume de son ouvrage a seul paru, une critique franche pourrait lui faire éviter quelques fautes dans les suivans. J'avoue d'abord que je n'aime pas la façon dont le livre est écrit. M. Gautier nous apprend qu'il s'est préoccupé du style. On s'en aperçoit bien, et c'est un grand défaut : les effets sont cherchés, et l'effort s'y montre. Il est vrai que les artifices de style y sont employés avec une naïveté qui désarme. Quoique M. Gautier n'aime pas la rhétorique, et je suis loin de le lui reprocher, il en imite quelquefois les procédés les plus primitifs. Je suis bien forcé de lui dire, par exemple, que sa leçon d'un vieux trouvère à un jeune poète n'est qu'un discours français d'écolier. Si l'on ne savait pas que son admiration pour ces poèmes est sincère, on serait quelquefois tenté d'en douter à voir la manière dont il l'exprime. Il prend la peine de nous annoncer qu'il nous racontera la catastrophe de Roncevaux « en termes enthousiastes, en paroles ardentes, » qu'en parlant du poème d'*Aliscamps* il aura « ce frissonnement qui donne au style un éclat et une chaleur naturels. » Ce sont des procédés peu adroits. Il n'est pas mal de frissonner à l'occasion, mais il n'en faut pas prévenir d'avance le lecteur. Ce qui est plus grave, c'est que cet enthousiasme trouble quelquefois l'auteur et l'empêche d'être aussi précis qu'on le voudrait dans un ouvrage de ce genre. J'y cherche une définition claire et complète de l'épopée, et je ne la trouve pas. En revanche, on m'apprend qu'il n'y a rien de si épique que les saints : je veux le croire, bien que j'en sois un peu surpris pour quelques-uns d'entre eux ; mais quand on me dit qu'ils sont épiques parce qu'ils ne sont pas vulgaires, je ne trouve pas la raison suffisante. A la fin de son livre, M. Gautier annonce en grosses lettres qu'il prouvera que la France est la plus épique des nations et que la *Chanson de Roland* vaut l'*Iliade*. Voilà une promesse qui me ravit, et mon amour-propre national se réjouit de l'idée que nous avons un Homère. Ce qui pourtant me tient en doute malgré moi, ce qui me fait hésiter à croire que M. Gautier réussisse aussi bien dans sa démonstration que je le voudrais, c'est qu'un des termes de la comparaison lui échappe. Il connaît mal l'antiquité ; il est rare qu'il ne commette pas quelque erreur toutes les fois qu'il en parle. Je me

bornerai à relever celles que je trouve dans une seule page et presque dans un seul paragraphe. Il commence à la page 90 par nous apprendre, à notre grande surprise, que le mot cycle est moderne : on pensait généralement qu'il avait été employé par Horace, par les Alexandrins et même par Aristote. Notre étonnement redouble quand nous l'entendons dire à propos des cycles anciens : « J'en découvre un autour de ce grand type de l'humanité, de Prométhée qu'on enchaîne, et qu'un dieu délivrera. » C'est en effet une découverte et personne ne s'en était avisé jusqu'ici, pas même M. Welcker, qui a écrit un gros ouvrage sur ce sujet. Il ajoute : « Je ne parle pas du cycle national de la résistance aux Perses. » Il fait bien de n'en pas parler, à moins qu'il ne l'ait découvert aussi comme celui de Prométhée (1). Évidemment M. Gautier n'est pas là sur son terrain ; il marche au hasard dans un pays qu'il ignore. C'est seulement lorsqu'il parle du moyen âge que ses informations sont sûres et que son livre redevient utile.

Je vais y puiser abondamment, aussi bien que dans l'*Histoire poétique de Charlemagne*, pour l'étude que je compte faire. Mon intention n'est pas de suivre les deux auteurs dans l'examen des points particuliers qu'ils traitent. Il faudrait être plus compétent que je ne le suis pour prétendre les juger. Je ne connais de cette ancienne poésie que ce qu'ils ont bien voulu m'en apprendre. Je me bornerai donc à la question générale de l'épopée ; mon dessein est de chercher ce que nous enseignent les faits nouveaux qu'ils ont découverts et mis en lumière sur la formation et les lois de la poésie épique.

I.

Ils nous enseignent d'abord, à notre grande surprise, que la séparation des genres en littérature a des fondemens plus solides qu'on ne le croyait. On a souvent accusé les rhéteurs d'avoir élevé ces barrières dans le libre domaine de la poésie. C'est bien à tort, et, avant qu'aucun rhéteur ne songe à naître, il se trouve que ces genres existent, qu'ils ont déjà des caractères tranchés, et qu'ils se succèdent partout dans le même ordre. Il n'y a donc rien d'arbitraire dans ces divisions ; elles n'ont pas vu le jour, comme on le pensait, dans un traité de critique ; il n'est même pas exact de dire qu'elles reposent seulement sur des raisons de goût. Leur origine est

(1) Non-seulement M. Gautier ne me semble pas connaître assez l'antiquité dont il va parler, mais je ne trouve pas qu'il choisisse bien les gens qui pourraient le renseigner sur elle. A propos d'Homère, il cite avec admiration un jugement qui se termine par ces mots : « Homère est le poète de la constatation. » Cette belle phrase est tirée d'un ouvrage sur le style.

plus élevée. Chacun de ces genres est l'expression d'un état social particulier. Ils sont l'œuvre spontanée d'un peuple et représentent les divers caractères de son génie aux diverses phases de son existence.

Il est bien entendu qu'on ne parle ici que des genres littéraires à leur naissance. Plus tard, les sociétés polies et lettrées reprennent ces créations des époques primitives et les imitent dans tout ce qui ne choque pas leur délicatesse. La poésie épique n'est plus alors qu'une forme comme une autre que l'on choisit selon ses préférences et ses fantaisies; elle devient une œuvre personnelle où se joue l'inspiration libre du poète. Aussi n'est-ce pas sur les poèmes de cette sorte qu'il convient de juger l'épopée. Quand on a lu avec soin l'*Énéide* ou la *Jérusalem délivrée*, on ne peut se flatter de connaître que le génie de Virgile ou celui du Tasse. Si l'on veut se faire une idée du genre lui-même, il faut remonter jusqu'au temps où il s'impose à l'écrivain qui le subit sans le modifier; il faut l'étudier dans des œuvres où ses caractères essentiels ne sont pas obscurcis par l'individualité du poète.

Ces sortes d'épopées sont pour beaucoup de peuples les plus anciens monumens de leur histoire. Pourtant ce n'est pas par elles que les littératures commencent, comme on l'a quelquefois supposé. Des œuvres d'aussi longue haleine dépasseraient les forces d'un peuple naissant. Elles ont été partout précédées et préparées par des chants plus simples et plus courts; mais ces chants appartenaient-ils tout à fait à ce que nous appelons aujourd'hui la poésie lyrique? M. Gautier le pense. Dans un langage un peu trop figuré, il nous montre l'homme qui vient de naître « hors de lui, enivré, presque fou d'admiration, de reconnaissance et d'amour, levant au ciel ses beaux yeux, les promenant sur son nouvel empire et adressant ses hymnes et ses cantiques au Dieu créateur. » Je ne sais si les premiers hommes étaient aussi sensibles que le veut M. Gautier aux beautés de la nature. Admirer suppose une certaine culture de l'esprit; ce n'est pas du premier coup et de soi-même qu'on s'aperçoit de la grandeur d'un spectacle qu'on a toujours devant les yeux, et l'on peut dire, par exemple, que ce sont les voyageurs qui ont révélé la Suisse à ses habitans. En tout cas, cette poésie religieuse, si elle a jamais existé chez les peuples de l'Occident, est entièrement perdue, et il ne s'en est conservé aucun souvenir. Celle qui chez nous précéda l'épopée racontait les événemens contemporains ou rapprochés. C'était un récit, et par conséquent on peut dire qu'elle avait déjà le caractère épique; mais, comme on ne parle pas sans émotion des faits qu'on a vus et qui nous touchent, elle devait avoir aussi par momens des accens lyriques. Ces chants, d'une forme courte et vive, sont appelés ordinairement des canti-

lènes. C'est le nom qu'on leur donnait au moyen âge, et il convient de le leur laisser. Ils ont été en France et partout la préparation et la matière première de l'épopée.

Il est question de ces chants héroïques dans l'*Iliade* et dans l'*Odysée*; mais la Grèce ne les avait pas conservés. Au-delà d'Homère, il n'y avait rien pour elle. L'Allemagne est plus riche, elle possède ses anciennes légendes sous leur forme primitive et sous leur forme épique. L'*Edda* contient les élémens des *Nibelungen*, et l'on peut comparer l'épopée avec les sagas d'où elle est sortie. Sans être tout à fait aussi heureux en France, nous avons au moins cet avantage sur la Grèce, que nous pouvons plus clairement constater l'existence de ces anciennes cantilènes et en retrouver même quelques débris. M. Gautier a suivi leur trace depuis l'époque où les Francs habitaient encore la Germanie jusqu'à la fin du x^e siècle. Le premier qui en parle est Tacite. Il nous apprend que les Germains n'avait pas d'autre manière de conserver le souvenir du passé. « Ce sont leurs annales, » nous dit-il. Ce nom leur convient tout à fait, puisqu'on lit dans Jornandès qu'elles ressemblaient beaucoup à l'histoire, *pene historico ritu*. Nos poèmes épiques tiennent d'elles ce caractère, et ils l'ont conservé. Au moment où par la diffusion de la race germanique en Europe, par sa conversion au christianisme et le changement de ses habitudes, elles couraient le risque de se perdre, Charlemagne les fit recueillir. C'est la gloire de ce grand esprit que la civilisation romaine, dont il était charmé, et la littérature latine, dont il sentait la beauté, ne l'aient pas rendu dédaigneux pour les vieilles chansons de son pays.

On pense bien que les Francs ne se contentèrent pas de répéter pendant six siècles les chants qu'ils avaient apportés avec eux de la Germanie. Quelque admiration et quelque respect qu'on leur suppose pour le passé, le présent devait les intéresser davantage, et il est naturel de croire que chaque événement qui ébranlait les imaginations populaires éveillait la poésie et se traduisait en cantilènes. Ils avaient commencé par célébrer Mannus et Tuiscon, fondateurs de leur race; nous savons qu'ils chantèrent ensuite Arminius, et l'on ne voit pas pourquoi les héros de l'invasion, ceux qui achevèrent de détruire l'empire romain, n'auraient pas obtenu le même honneur. Plus tard, quand il se furent établis sur le territoire des vaincus, leurs querelles, leurs rivalités donnèrent naissance à de nouveaux exploits qui sans doute firent naître aussi de nouvelles chansons. Malheureusement ces improvisations ne s'écrivaient pas. Le peuple les savait par cœur, mais les clercs les méprisaient, et ils n'ont point pris le soin de les recueillir. A peine daignent-ils y faire quelques allusions rapides. Ils nous disent, par exemple, qu'elles étaient composées en langue rustique, ce qui nous montre

à quel public elles s'adressaient, qu'on les répétait dans les assemblées des pauvres gens, dans les réunions des chevaliers, dans les veillées des fêtes religieuses, et l'on devine, à la façon dont ils en parlent, par quel succès elles y étaient accueillies; ils nous font comprendre aussi qu'elles se divisaient en deux classes différentes, celles qui célébraient les exploits guerriers et celles qui chantaient les saints. Par un hasard fort heureux, nous avons conservé un échantillon de chacun de ces deux genres : c'est, pour les chants guerriers, la cantilène qui fut composée à propos de la victoire de Saucourt, et, pour les chants religieux, celle de sainte Eulalie. Cette dernière est écrite en français; c'est un fait qu'il importe de remarquer. À mesure que les Francs oubliaient le tudesque et que de leur mélange avec les vaincus naissait un idiome nouveau, la chanson changea naturellement de langage, comme en passant le Rhin elle avait déjà changé de patrie. Elle dut traverser toutes les vicissitudes de la langue nouvelle qu'elle aida à se former et à se répandre, et le chemin qu'elles suivirent toutes les deux fut moins long qu'on ne le pense. M. Gaston Paris fait remarquer qu'entre les sermens de 842 et la cantilène de sainte Eulalie il s'est à peine écoulé un demi-siècle. Que de progrès accomplis dans un si court intervalle! Cette fin du ix^e siècle, qui semble au premier abord si sombre et si vide, où l'histoire des rois est si pleine de misères et de hontes, est cependant une des époques les plus riches de notre vie nationale. C'est le moment où l'art, la langue et la nationalité française se constituent à la fois. Toutes ces grandes choses sont nées en dehors du pouvoir royal et à son insu, d'une sorte de fermentation populaire. Les historiens de ce temps nous racontent comment la royauté carlovingienne achevait de mourir; ils ne nous disent pas, ils n'ont pas vu sans doute quelle vie puissante animait les dernières couches de la société et les rendait fécondes. Notre littérature aussi profita de cette fécondité. C'est alors que, se dégageant des cantilènes héroïques, la poésie commence à s'élever jusqu'à l'épopée.

Pour savoir exactement comment se fit cette transformation, il faudrait posséder les dernières cantilènes et les premières épopées. Or je viens de dire que les cantilènes sont perdues, et quant à l'épopée naissante, les progrès rapides qu'elle a faits ont bien vite rejeté dans l'ombre ses débuts informes. Ceux devant qui on les chantait n'étaient pas des critiques curieux, occupés à noter les perfectionnements d'un art qu'ils voyaient naître et grandir. C'étaient des gens naïfs, tout entiers à leur émotion présente, si ravis de la dernière chanson qu'ils venaient d'entendre qu'à chaque fois ils perdaient presque le souvenir de toutes les autres. Ainsi les poèmes anciens et imparfaits ont été successivement oubliés pour

les plus nouveaux. Ce sont les meilleurs, ceux dans lesquels le genre arrive à sa perfection et qu'aucun autre n'a effacés, qui se sont maintenus seuls dans la mémoire des peuples, et voilà pourquoi toutes les littératures qui possèdent une épopée commencent généralement par un chef-d'œuvre.

Il n'est pourtant pas vraisemblable qu'on débute jamais par la perfection. L'épopée n'a pas eu plus que le reste le privilège de l'atteindre du premier coup. Que d'essais et de tâtonnemens ont dû précéder l'*Iliade*! Qui pourrait dire que de modifications a subies le récit de la défaite de Roncevaux depuis le jour où les soldats de Charlemagne en répandirent la nouvelle jusqu'à celui où fut composée la *Chanson de Roland*? En l'absence de documens précis, on peut émettre quelques conjectures. Reconnaissons d'abord que le seul fait de passer de la cantilène au poème épique, de quelque façon que ce passage ait eu lieu, suppose chez un peuple un sentiment plus élevé de la poésie, et, si j'ose parler ainsi d'une époque aussi primitive, une sorte de culture intellectuelle. Quelque barbare qu'on imagine ce peuple, il faut bien lui accorder déjà des instincts littéraires. Son éducation s'est ébauchée dans ces cantilènes qu'il répète depuis des siècles, et le premier progrès de cette éducation est de lui faire entrevoir et souhaiter autre chose. Cette forme morcelée, cette haleine courte, cette timidité qui craint de s'écarter de l'histoire, ne le satisfont plus. Il demande une inspiration plus large et plus libre; du même coup il lui faut trouver un cadre plus ample où cette inspiration soit à l'aise, et un sujet plus étendu qui puisse suffire à la majesté du récit épique. Ce sujet, il l'emprunte à ses croyances religieuses ou à ses souvenirs nationaux; mais à quelque source qu'il le puise, il le change si bien qu'il peut passer pour l'avoir créé. On a, je crois, exagéré l'influence des grands événemens et des grands hommes sur la naissance de l'épopée; il semble à quelques critiques que sans Charlemagne la nôtre n'existerait pas. C'est aller trop loin, c'est oublier combien les faits se dénaturent en séjournant dans la tradition. Comme en définitive c'est là, et non dans l'histoire, que le poète va les chercher, qu'importent leurs proportions réelles, si l'imagination populaire a le pouvoir de les transfigurer, si elle peut faire des héros quand le passé ne les lui fournit pas tout formés? Les sujets naissent rarement épiques; ils le deviennent quand ils sont conservés par un peuple qui a dans l'esprit un certain idéal d'héroïsme, et l'on peut dire que la poésie est en lui plus qu'en eux.

Cela est si vrai que, quelle que soit la grandeur des événemens et des hommes, il sent toujours le besoin d'y ajouter. Certes il y a dans l'histoire peu de figures aussi saisissantes que celle de Charlemagne, et il semble qu'avec lui la réalité pouvait suffire. On ne

s'en est pourtant pas contenté. Il faut lire dans l'ouvrage de M. Paris comment la légende s'empara de lui et ce qu'elle en fit. Il n'était pas mort qu'elle avait déjà commencé son œuvre. A mesure que la réalité s'éloignait, le peuple, selon son usage, s'empressait d'attribuer à son héros favori ce qu'il savait de tous les autres. C'est la manière habituelle dont les traditions populaires se rajeunissent partout de siècle en siècle : le fond du récit reste le même, il n'y a que les noms qui changent; on conserve les anciennes aventures en les rapportant à de nouveaux personnages. Ce travail se fait d'une façon très naturelle. Il n'y a rien qui s'oublie si vite et qui se perde si facilement que les noms propres; ils s'altèrent en passant d'une bouche à l'autre. Au contraire dans le même voyage les faits, s'enrichissant de tout ce que chacun y ajoute, prennent plus de saillie. Il arrive donc que les uns s'effacent tandis que les autres s'accroissent, et au bout d'un certain temps il finit par y avoir un grand nombre de récits détachés de leur souche historique, ne sachant plus à qui s'appliquer et pour ainsi dire flottans dans l'air. Qu'il survienne un grand homme, et toutes ces légendes errantes iront se fixer sur lui (1). C'est ce qui arriva pour Charlemagne. Ses prédécesseurs furent dépouillés à son profit. Quoique son histoire n'eût guère besoin d'être embellie, on le gratifia des exploits de Charles Martel, de ceux de Dagobert, et même de ceux de Clovis; il hérita de toutes les gloires du passé. Plus tard, dans cet amas de légendes accumulées sans ordre autour de lui, il se fit comme un classement instinctif. Celles que la foule écoutait volontiers, plus souvent répétées, devinrent plus importantes. Les autres se groupèrent autour d'elles comme des incidens et des épisodes. Le caractère qu'avaient les principaux personnages dans les récits préférés leur fut attribué dans tous les autres. On les immobilisa dans certaines qualités comme dans certaines attitudes; il fallut que partout « Roland fût preux et Olivier fût sage. » Charlemagne aussi finit par prendre une physionomie uniforme, et l'on s'habitua à se le représenter de la même façon. Sa vigoureuse jeunesse, pendant laquelle il avait accompli ses plus grandes actions, fut oubliée. On ne se le figura plus que sous les traits d'un sage et robuste vieillard : « blanche est sa barbe, et tout son chef fleuri. » Tels étaient les héros et les aventures qu'après une longue période de formation les traditions populaires livraient à l'épopée.

De quelle manière parvint-on à tirer une épopée de ces traditions? C'est une question difficile à décider; on la résout d'ordinaire en Allemagne en appliquant à la naissance de nos poèmes épiques

(1) Cette habitude des traditions populaires de s'accumuler toutes autour du même événement et du même personnage explique comment il n'y a presque jamais chez les peuples primitifs qu'un sujet épique à la fois.

la célèbre hypothèse imaginée par Wolf pour l'*Iliade*. La plupart des savans de ce pays ne voient dans nos anciennes chansons de geste que des cantilènes juxtaposées; elles sont le produit d'un agencement plus ou moins habile, et non pas d'un travail créateur; il y a eu un arrangeur, il n'y a pas eu de poète. Cette hypothèse peut être vraie pour l'époque intermédiaire qui s'étend entre la fin des cantilènes et la naissance du poème épique. Il est bien possible qu'on ait essayé alors de grouper quelques-unes des chansons qui se rapportaient aux mêmes événemens et aux mêmes personnages. Comme ceux qui les chantaient devant la foule avaient le sentiment confus qu'elle souhaitait une poésie plus large, ils essayaient de la conter de cette manière; mais allonger n'est pas agrandir. En réunissant des cantilènes dont chacune forme un ensemble isolé, qui ont leur commencement et leur fin, en formant ainsi des poèmes factices où l'inspiration s'arrête et recommence sans cesse, on ne donnait à ce besoin populaire qu'une satisfaction incomplète; c'était un achèvement vers l'épopée, ce n'était pas l'épopée encore. Pour qu'elle existe, il ne suffit pas qu'on mette l'une après l'autre des chansons qui contiennent des sujets divers, il faut que d'un seul sujet développé, élargi, on forme un poème unique. La réunion des cantilènes ne peut donc pas rendre raison toute seule de ce caractère nouveau de grandeur et d'unité que prend la poésie. Pour l'expliquer, on a recours à une nouvelle supposition. On accorde que les aèdes ou les jongleurs dénaturent et modifient les cantilènes, mais sans avoir conscience de leur ouvrage, par une inspiration qui leur vient des autres plus que d'eux-mêmes, grâce à une sorte de communication mystérieuse qui s'établit entre eux et leur auditoire, en cédant à ses désirs et à ses instincts qu'ils devinent. C'est donc ce travail collectif et anonyme, résultat d'une collaboration obscure entre celui qui chante et ceux qui l'écoutent, qui a donné naissance aux poèmes épiques que nous admirons, en sorte qu'on pourrait dire qu'ils appartiennent à tous et n'appartiennent à personne, ou, selon le mot de J. Grimm, que c'est une poésie qui se crée elle-même (1).

Il me semble que la façon dont nous avons conçu tout à l'heure l'origine de l'épopée n'est pas tout à fait favorable à cette hypothèse. Pour qu'on puisse imaginer ainsi des chanteurs qui n'ont ni conscience ni sentiment de leur ouvrage et créent des merveilles

(1) Cette hypothèse a été développée par M. Steinthal dans un cours sur le poème épique professé l'an dernier à l'université de Berlin. Du reste, l'opinion de Wolf ne règne pas sans contestation en Allemagne. Il ne faut pas oublier qu'il y a aujourd'hui toute une école qui soutient, avec beaucoup de talent et de vraisemblance, l'unité de composition des *Nibelungen*, et qui attaque vigoureusement le système de Lachmann et de Wolf.

sans le savoir, une foule qui leur prête ses passions et ses émotions et qui croit les recevoir d'eux, il faut supposer une époque tout à fait primitive, où la poésie est une jouissance encore nouvelle, à laquelle on se livre naïvement, sans essayer de l'analyser, et je vois en effet que les critiques qui veulent nous faire comprendre cette sorte de génération spontanée de chefs-d'œuvre nous parlent sans cesse de la façon dont les enfans écoutent les contes qu'on leur fait et les répètent. Les peuples qui entendirent chanter pour la première fois l'*Iliade* et la *Chanson de Roland* étaient-ils donc tout à fait des enfans? est-ce vraiment une poésie au berceau qui a produit ces beaux ouvrages? On vient de voir qu'il n'en est rien, que l'épopée avait été précédée par les cantilènes, qu'elle commence une nouvelle époque poétique, mais qu'elle en achève une autre. L'*Iliade* n'est pas le début d'une littérature. La science a peuplé l'espace vide qui s'étend derrière elle. Il faut donc nous garder d'en attribuer la formation à des procédés trop primitifs. C'est tout au plus à la naissance des cantilènes qu'il convient de les appliquer. Comme elles sont le plus souvent contemporaines des événemens qu'elles chantent, l'on peut dire qu'elles naissent d'une explosion d'enthousiasme populaire. Celui qui traduit cet enthousiasme dans une courte improvisation est si bien l'écho de l'émotion générale qu'il peut n'avoir pas la conscience de son travail personnel. Je vois que tous les peuples, même ceux qui ont le moins conservé le souvenir de leurs origines, se font une idée assez juste de leurs premiers poètes. « C'est le souffle divin, disent-ils, qui pénètre en eux et les force à chanter; ils ne sont pas responsables de leurs chants; ils subissent à regret une inspiration étrangère dont ils sont les instrumens aveugles et malheureux. » Mais cet état ne peut pas durer toujours. Il est impossible d'admettre que pendant des siècles le poète reste inconscient, toujours animé de l'émotion des autres sans réagir contre elle et s'affirmer, que, tandis qu'il compose des poèmes entiers et non plus de courtes chansons, il ne lui arrive jamais d'avoir le sentiment de son œuvre, de s'y retrouver et de s'y complaire. Cette opinion serait déjà difficile à soutenir, si l'on supposait que l'épopée est la forme la plus ancienne de la poésie; elle l'est bien davantage quand on pense qu'elle a été précédée par un long travail poétique pendant lequel l'esprit a dû se former, se mûrir et prendre quelque conscience des choses qu'il fait, qu'enfin elle correspond non pas tout à fait à l'enfance, mais à la jeunesse du genre humain.

Est-ce à dire qu'il ne reste plus rien de l'hypothèse de Wolf? Je crois au contraire que l'essentiel en demeure vrai. Il a montré qu'il ne fallait plus se représenter Homère comme Virgile ou le Tasse; ce n'était pas un poète au sens d'aujourd'hui, un homme de réflexion

et de travail solitaire, qui se concentre en lui, qui tire de son imagination les élémens de ses œuvres, qui les combine avec adresse et en calcule l'effet. Il les a reçus tout préparés de la tradition populaire. Ces récits qu'il nous a transmis existaient avant lui; ils avaient déjà une forme, ils s'inspiraient des poésies aimées de la foule; on les avait chantés en sa présence, et il avait participé à l'émotion de ceux qui les entendaient. L'impression des autres avait rendu la sienne plus vive, et il leur doit la plupart de ses qualités. Cette part de tous dans l'ouvrage d'un seul, on ne songeait pas à la faire avant Wolf; on ne peut plus l'omettre aujourd'hui, c'est ce qui reste vivant de son système. Quel que soit l'auteur qui, de tous ces matériaux entassés, a composé un poème épique, il faut le supposer recevant l'inspiration du passé par les traditions et les légendes, résumant toutes ces générations qui ont chanté les mêmes aventures en les embellissant, toujours en communication avec son public et tirant ses forces de lui, en sorte qu'on peut dire sans exagération qu'il est la voix d'un peuple; mais quand on aura diminué tant qu'on le voudra sa part dans cette œuvre, il faudra bien qu'on lui en laisse une, et comme après tout la composition et la forme lui appartiennent, et que, s'il reproduit les passions des autres, il faut qu'il les ressente plus vivement qu'eux pour être capable de les exprimer, cette part ne laissera pas d'être grande.

Il semble au premier abord que le système de Wolf s'applique mieux à la *Chanson de Roland* qu'aux poèmes homériques. Il est impossible d'imaginer une œuvre plus impersonnelle, et l'auteur y paraît moins encore que dans l'*Iliade*. L'art est complètement absent de ces récits de mêlées et de combats singuliers si étrangement semblables que le souvenir a grand'peine à les distinguer. Tout y marche si régulièrement et d'un pas si égal, on y trouve si peu de ces incidens qui surprennent, de cette variété et de ces adresses qui dans un récit trahissent un arrangeur, qu'on dirait vraiment que la bataille se raconte elle-même. Cependant il ne m'est pas possible de ne voir dans ce beau poème qu'une réunion de cantilènes. Quand on le lit d'un trait, l'unité y paraît plus frappante encore que dans les poèmes homériques. Comme l'inspiration y est moins riche et moins variée, il y a peu d'épisodes qu'on pourrait détacher (1). Le développement y est plus serré, tout y marche au même but, on n'y découvre jamais de soudure;

(1) M. Léon Gautier croit trouver dans le récit de la mort d'Aude une cantilène isolée, et il est certain que ce passage est moins étroitement lié que tout le reste à l'ouvrage, et qu'on pourrait à la rigueur l'en séparer. Cependant il est question ailleurs de l'amour d'Aude et de Roland. Au vers 281, Olivier, mécontent de son ami, lui dit : « Par ma barbe, si je revois ma gentille sœur Aude, vous ne reposerez jamais entre ses bras. » Ces mots peuvent passer pour une sorte de préparation du récit de la mort d'Aude.

quoique le récit s'avance sans hâte, de cette allure tranquille qui caractérise l'épopée, il ne contient rien qu'on puisse retrancher sans dommage. Il ne s'arrête pas tout d'un coup comme celui de l'*Enéide*, quand la conclusion se devine et que le lecteur intelligent n'a pas de peine à l'imaginer; cette brusquerie dénote un art trop savant. Au contraire la fin est racontée avec les mêmes détails et du même ton que ce qui précède. Notre curiosité est entièrement satisfaite, on ne lui laisse rien à suppléer; mais cette fin est parfaitement liée au reste et le complète. Elle ne paraît longue qu'à des gens pressés comme nous le sommes, et dont l'imagination devance toujours le récit du poète. Tout se tient du premier vers jusqu'au dernier; on n'aperçoit aucun passage qui soit traité pour lui-même et dont on puisse dire qu'il a jamais eu une existence isolée. Ainsi, quoique l'auteur nous échappe et ne nous laisse nulle part le plaisir de le saisir dans son ouvrage, l'impossibilité où nous sommes de nous en passer quand nous lisons une œuvre si une et si complète nous force bien d'affirmer son existence.

Il est inutile que j'insiste sur ce beau poème, le chef-d'œuvre de la poésie épique du moyen âge : on en a parlé dans la *Revue* avec l'admiration qu'il mérite (1). Je veux dire seulement combien j'ai été frappé d'y trouver déjà, et à un si haut degré, le caractère et les tendances de l'esprit français. N'est-il pas remarquable que la première fois qu'il produit une œuvre digne de lui il soit tout à fait lui-même, et qu'il se révèle si clairement du premier coup? Ce n'est donc pas à la renaissance, à l'étude du latin et du grec, à la discipline du grand roi, à l'influence de quelque critique ou de quelque écrivain que notre littérature doit ses qualités. Nous les avons tirées de nous-mêmes; elles sont notre fonds et notre nature. N'accusons pas Boileau de nous avoir donné le goût de la raison, de la mesure, de la règle. On les trouve déjà dans ce vieux poème dont il ne soupçonnait pas l'existence, et ce n'est pas de l'école d'un rhéteur que le *Roland* les avait tirées. Tout y est simple, clair, régulier. On n'y rencontre aucun épisode inutile. Tout s'enchaîne, tout se suit dans des proportions justes. La grandeur n'y a rien de démesuré. Malgré tous les excès de leur héroïsme, les personnages restent vrais. Les événements sont extraordinaires, jamais romanesques. Le merveilleux y est employé sobrement; il occupe à peine quelques vers. Le ton est partout celui de l'histoire, sans mélange de bizarrerie mythique ou légendaire. On voit bien que le peuple pour lequel il est composé n'est pas de ceux qu'on amuse avec des contes, qui veulent qu'on les étonne, qui ne sont sensi-

(1) Voyez l'éloquent article de M. Vitet sur la *Chanson de Roland* dans la *Revue* du 1^{er} juin 1852.

bles qu'à l'extraordinaire et au surnaturel. Il a le sens et le goût de la vérité. Aussi est-il facile de prévoir à ce premier ouvrage quelle direction prendra sa littérature et quelles qualités lui seront le plus naturelles. On n'a pas de peine non plus à deviner celles qui lui seront moins familières, surtout si en lisant le *Roland* on vient à songer à l'*Iliade*; rien ne fait mieux apercevoir ce qui lui manque. Évidemment le fond du poème français est plus uniforme, plus monotone, plus pauvre d'incidens que celui de l'épopée grecque; l'invention y est timide et peu abondante. Le poète ne connaît qu'un seul sentiment, l'héroïsme militaire et chrétien. Hors du camp où les soldats sont réunis, du conseil où les chefs délibèrent, de la plaine où les armées se rencontrent, rien n'existe pour lui. Qu'il est loin de la merveilleuse variété d'Homère! Homère semble tout comprendre et tout aimer. Les spectacles les plus opposés charment son esprit; son âme est ouverte aux impressions les plus différentes. Il chante la guerre et la déteste, il se plaît au milieu de l'agitation et du repos; il dépeint avec le même plaisir les campagnes « troubles par la mêlée furieuse » et les campagnes tranquilles, « où le berger se réjouit dans son cœur en voyant ses brebis paître dans les pâturages. » En un moment il s'emporte et s'attendrit; il triomphe avec les vainqueurs et gémit avec les victimes. Il a des éclats de colère sauvage, quand les guerriers menacent de tuer les enfans dans le ventre de leur mère et de répandre la cervelle de leurs ennemis comme du vin; il a des accens tendres et touchans quand il songe que les générations des hommes passent comme les feuilles des arbres. Ses personnages n'ont certainement pas de ces caractères compliqués, pleins de nuances et de demi-teintes, comme les fait la civilisation; cependant il n'est pas possible de les confondre. Quoique leurs portraits physiques soient toujours un peu généraux, il sait trouver, quand il le faut, des traits qui les distinguent, comme par exemple lorsqu'il nous fait remarquer qu'Ulysse était plus majestueux debout et Ménélas assis. Il leur donne des passions opposées qui souvent luttent entre elles, et ces combats les rendent vivans. Dans le *Roland*, on ne trouve rien de semblable. Les personnages se ressemblent tous. Ce ne sont pas des individus différens, ce sont des degrés divers du même caractère. Leur cœur ne connaît ni combat ni partage; ils vont droit devant eux, sans hésiter, sans fléchir, attachés à une œuvre unique dont ils ne détournent pas les yeux. Ils sont moins des hommes que des vertus personnifiées. Ainsi, tandis que le génie grec cherche à reproduire la vie tout entière, de tous ses côtés, sous toutes ses faces, le génie français éprouve le besoin de tout concentrer. Il fait des unités plus serrées et quelquefois plus factices en réduisant le récit à un seul événement, l'homme à une seule passion. Voilà entre les deux

poèmes et plus tard entre les deux littératures une différence radicale. Il y en a d'autres qui ne sont pas moins frappantes. La langue du *Roland* est ferme et claire, mais peu colorée. La poésie de l'expression lui est étrangère. « Les vers, dit M. Paris, sans variété de coupe, sans enjambement, le plus souvent composés d'une phrase entière, avec ses verbes au présent et son allure tout d'une pièce que n'assouplissent pas les particules, se suivent et retentissent pareillement l'un après l'autre comme des barons pesamment armés. » N'y cherchez rien qui ressemble aux descriptions d'Homère. Le sentiment de la nature n'y est pas connu. Quelques paysages sont vigoureusement esquissés en quelques mots : « Hautes sont les montagnes et les vallées ténébreuses, les roches noires et les défilés sinistres ! » Mais l'esquisse ne devient jamais un tableau, et toutes les esquisses se ressemblent. Ces imperfections tiennent moins au poète lui-même qu'au peuple pour lequel il chantait. Je ne les signale que parce qu'elles indiquent les tendances de son esprit et en marquent les limites. Ce qui rend pour moi le *Roland* si curieux, c'est qu'il est, comme l'*Iliade*, le premier ouvrage d'une grande littérature qui révèle d'avance ses principales aptitudes, et dès son premier pas laisse prévoir ses destinées.

Le *Roland* est le seul des poèmes de cette époque qui mérite entièrement le nom d'épopée. Les autres, même les plus beaux, ne sont que des remaniemens d'ouvrages antérieurs. On les a mis à la dernière mode, et ils ont beaucoup perdu à être ainsi rajeunis ; c'est à peine s'ils conservent quelques traces de l'inspiration première. Plus on avance, plus ce caractère impersonnel qui distingue les poèmes primitifs s'efface ; l'auteur se révèle de plus en plus, et d'une façon désagréable, par les efforts qu'il fait pour intéresser son public. La simplicité antique ne suffit plus ; on est forcé d'ajouter sans cesse des incidens nouveaux. C'est un moyen plein de dangers : il rend peut-être un moment les auditeurs plus attentifs, mais aussi il ébranle leur confiance dans les faits qu'on leur raconte ; comme ces faits s'écartent de la tradition, ils les prennent pour ce qu'ils sont, pour une invention de trouvère, et les écoutent en souriant. La nature du plaisir qu'ils trouvent à les entendre est changée ; c'est un roman d'aventures qui les amuse, ce n'est plus une histoire du passé qui les émeut. En vain les auteurs, qui comprennent tout ce qu'ils perdent à ce changement, s'empressent-ils d'affirmer que leur histoire est vraie, qu'ils l'ont prise dans un vieux livre, « à Saint-Denys en France, où il y a un si beau moustier, et qu'un clerc l'a translatée du latin en roman ; » ces affirmations peuvent bien tromper d'abord quelques esprits crédules, mais, comme tous les poètes les répètent et à propos des récits les plus

fabuleux, elles finissent par ne plus tromper personne. Encore leur pardonnerait-on leurs mensonges, s'ils n'avaient pas la manie de les insérer dans nos vieux poèmes. On les reprend alors pour les défigurer; on les délaie dans un déluge de vers médiocres; on les allonge d'épisodes extravagans (1). Il faut qu'à chaque siècle ils s'accoutument aux goûts nouveaux du public. Quand la rime a la vogue, on leur ôte vite leurs anciennes assonances pour les mettre en rimes; dès que l'alexandrin triomphe, on se hâte de l'introduire chez eux à la place de ce vers de dix syllabes qui était si vif et si aisé. On les refait, on les altère, on les gâte, sous prétexte de les rajeunir, jusqu'au jour où, pour dernier outrage, on s'avise de les traduire en prose. Et cependant ils ont la vie si dure que, même sous cette forme indigne d'eux, ils n'ont pas cessé d'être populaires dans nos campagnes.

M. Gautier nous a raconté avec beaucoup de détails l'histoire de cette décadence; c'est peut-être la meilleure partie de son livre. Après l'avoir lue, je suis moins surpris que lui et moins indigné de la renaissance. M. Gautier prouve lui-même qu'elle n'a rien détruit; la poésie qu'elle a remplacée était morte longtemps avant elle. Les littératures antiques se sont produites au milieu du vide et du désert, c'est pour cela qu'elles ont été accueillies avec tant d'enthousiasme. Cet enthousiasme, avec tous ses excès, était peut-être nécessaire pour rendre à la poésie la fécondité qu'elle avait perdue. Je ne sais pas si l'on a le droit de se plaindre qu'il ait été souvent aveugle et exclusif; on n'est créateur qu'à la condition d'avoir une foi absolue dans ce qu'on fait et d'abonder en ses idées, ce qui rend injuste pour tout le reste. Les siècles critiques, comme le nôtre, n'entrent si facilement dans l'esprit des autres siècles que parce qu'ils n'ont pas eux-mêmes une originalité bien marquée. Il est regrettable sans doute qu'on se soit enivré d'antiquité au point d'oublier aussi complètement le passé; mais comment croire avec M. Gautier que les poètes du xvi^e siècle pouvaient revenir aux œuvres des trouvères du xii^e? L'esprit n'aime pas à repasser deux fois par les mêmes chemins. D'ailleurs Charlemagne et Roland, qui figuraient dans tant de mauvais ouvrages, ne réveillaient plus que des souvenirs de médiocrité et d'ennui. Les romans avaient décrédité les

(1) Un des exemples les plus curieux de cette extravagance est le prologue ajouté par un trouvère à la chanson d'Huon de Bordeaux. « Jamais, dit M. Gautier, imagination malade ne s'est livrée à un plus inexplicable délire. C'est là qu'on voit les Sarrasins attaquer Judas Maccabée, et, vaincus par lui, lui offrir en mariage la fille de leur roi. De cet étonnant mariage naît une fille nommée Brunehaut, que les fées protègent et qui devient un jour la mère de Jules César. Mais nous marchons de surprise en surprise: Jules César va faire son pèlerinage à la cour du bon roi Artus et y devient l'heureux époux de la fête Morgue, sœur du roi breton. Il en a deux fils, saint George et le nain Obéron, qui devait être un jour le puissant protecteur d'Huelin de Bordeaux. »

poèmes. Cette littérature ne doit donc accuser de sa mort qu'elle-même. Ce qui la rend si intéressante à étudier, c'est précisément qu'elle s'est développée toute seule, en dehors de toute influence étrangère, qu'elle ne doit qu'à elle sa grandeur, mais qu'aussi elle est responsable de sa chute, — qu'elle a jusqu'au bout accompli ses destinées par ses propres forces. Voilà pourquoi elle est si précieuse pour ceux qui veulent savoir comment naît et se forme l'épopée quand elle se produit naturellement chez un peuple. On a vu de quelle façon nos chansons de geste sont sorties des cantilènes pour tomber dans le roman d'aventures; comme en opérant cette évolution elles n'obéissaient qu'à la nature des choses, ce qu'on observe chez elles peut passer pour l'histoire du genre lui-même. Il a suffi d'ériger ces faits particuliers en lois générales pour formuler les théories nouvelles de l'épopée.

II.

Cette étude serait incomplète si je ne disais, avant de finir, quelle place les poèmes épiques nés en pleine civilisation comme l'*Enéide* occupent dans la nouvelle théorie. Cette place est fort petite; le plus souvent on les passe sous silence, ou si l'on daigne en parler, c'est pour les traiter rudement. Du reste les attaques qu'on a dirigées contre ces poèmes ne sont pas isolées : c'est une mêlée particulière dans une grande bataille. En réalité, le combat est engagé partout entre la poésie des époques primitives et celle des époques lettrées et classiques. Embrassons-le un moment dans toute son étendue avant de revenir à l'épopée.

Il n'y a rien assurément de plus légitime que l'admiration qu'on éprouve pour la poésie des peuples naissans. Elle est pleine de fraîcheur et de vérité. On est ravi d'y rencontrer une originalité qui s'ignore et ce goût de sauvage qui ne déplaît pas à des gens fatigués d'une civilisation raffinée. C'est la gloire la moins contestée de la critique actuelle de nous en avoir donné l'intelligence et l'amour. Elle nous a révélé des chefs-d'œuvre ignorés, elle a conquis et arraché à l'oubli des époques qu'on dédaignait d'étudier, elle a agrandi le domaine littéraire. Dans ce domaine, il est naturel que les contrées les plus récemment découvertes soient celles aussi qu'on aime le plus à parcourir. On est plus sûr d'y trouver des aspects nouveaux et de n'y pas marcher sur les pas de tout le monde. Que ceux qui s'y sont engagés les premiers soient revenus charmés du voyage, c'est ce que j'admets sans peine. Je comprends que cet éblouissement que leur cause un pays inconnu les ait rendus injustes pour toutes les autres époques littéraires, et je ne suis pas scandalisé de leur entendre dire qu'ils aiment mieux la *Chanson de*

Roland ou les *Nibelungen* que l'*Énéide*. C'est un goût particulier, comme celui des gens qui préfèrent la campagne à la ville, ou la province à Paris. On peut ne pas le partager, il est assez malaisé de le combattre. Le tort commence à prétendre que ce goût est le seul raisonnable, et c'est malheureusement un tort très commun : qui de nous résiste à la tentation d'ériger ses préférences en principes et de faire de ses fantaisies des lois absolues ?

C'est par ce chemin qu'on est arrivé bien vite à de grandes exagérations. Quand on ressent une passion si violente pour la poésie primitive, on est amené malgré soi à penser qu'elle produit toujours des chefs-d'œuvre, ce qui n'est pas vrai. On était tenté de croire autrefois à l'infailibilité des poétiques, et l'on avait tort : elles n'ont pas empêché de faire de bien mauvais ouvrages ; mais il n'est pas sûr que ceux qui s'en passent en fassent toujours de bons. Les chants populaires ont une grande importance historique ; ils peuvent n'avoir aucun mérite littéraire. Leur âge ne garantit pas leur qualité ; il doit être permis de les trouver médiocres et de le dire, et l'on n'est pas criminel pour résister à ceux qui voudraient nous contraindre à les admirer sur l'étiquette. Une opinion plus accréditée encore, sans être beaucoup plus juste, est celle qui insinue que non-seulement les époques les plus reculées sont aussi les plus poétiques, mais que les nations ne rencontrent guère la poésie qu'à leur berceau : c'est aller bien loin. Pourquoi veut-on que celles qui possèdent dans leur jeunesse ce don précieux soient condamnées à le perdre quand elles atteignent leur âge mûr dans le plein épanouissement de leurs forces ? est-on même forcé de croire qu'elles en soient fatalement privées quand elles touchent à leur déclin, qu'elles le savent et qu'elles en souffrent ? La poésie peut également exister à toutes les phases de leur vie : son influence ne s'exerce pas de la même manière, mais elle peut être aussi puissante. Quand elle chante au soleil, dans les rues et dans les places, qu'elle rassemble, émeut et transporte un peuple entier en lui rappelant ses souvenirs nationaux, elle est grande sans doute ; l'est-elle beaucoup moins lorsqu'elle va trouver chacun de nous dans le secret et la retraite, et qu'elle lui parle non pas de ses aïeux, mais de lui ? Si le poète des époques primitives, porté par la foule et animé de ses passions, fait entendre des chants admirables, celui qui vit seul et n'est occupé qu'à écouter les plaintes de son âme blessée ne peut-il pas trouver des accens qui nous pénètrent ? C'est le dernier que je saisis le mieux et qui me touche le plus. L'autre est trop loin de nous ; il faut se faire trop naïf et trop jeune, s'oublier un moment et sortir de soi pour le comprendre. C'est un effort qui coûte et dont tout le monde n'est pas capable. La société qui créa le *Roland* nous est entièrement étrangère, nous n'avons rien de commun avec ces hommes de

fer « qui tranchent les poings, les côtes, les échines, et brisent les cuirasses jusqu'à la chair vive. » Leurs sentimens et leurs passions ne nous sont plus connus. C'est un monde différent. Y pénétrer est vraiment un travail d'érudit et d'archéologue. Au contraire nous connaissons très bien celui que dépeint la poésie des temps civilisés : c'est le nôtre. Comme elle parle de nous, il n'est pas surprenant que nous l'écoutions volontiers, et à la façon dont elle émeut notre cœur nous sentons bien qu'elle n'est pas seulement, comme on vient nous le dire, un jeu d'esprit et l'amusement de quelques lettrés.

Il est vrai qu'elle est artificielle. Si l'on entend par là que l'art y tient une certaine place, c'est un reproche qu'elle est bien forcée d'accepter; mais les poètes qui se passent tout à fait de l'art sont très rares. Si l'on en veut trouver qui ne s'en servent jamais, je crains bien qu'on ne soit obligé de remonter jusqu'à l'origine même des littératures. Encore arrive-t-il que, lorsqu'on étudie de près ces temps reculés, on s'aperçoit que les auteurs y sont moins primitifs, moins désintéressés du succès qu'on ne le suppose; ils ont aussi recours à des artifices et à des procédés qui ne diffèrent des nôtres que parce qu'ils sont plus naïfs et moins adroits. On regarde l'emploi des expressions toutes faites et des phrases de convention comme l'indice qu'une poésie est en décadence; il y en a pourtant aussi dans l'enfance des poésies. Les vers barbares qu'on trouve sur les tombeaux des Scipions ne se composent guère que de formules, et l'on a la preuve qu'elles étaient reproduites sur presque tous les monumens funéraires de ce temps. Il y a des formules dans le *Roland*, et quand je devrais attrister M. Gautier, qui admire si sincèrement cette expression de « douce France, » et la croit inspirée par un vif amour du pays, je suis bien obligé de lui dire que je ne la regarde que comme une épithète ordinaire et convenue. Ce qui prouve que le trouvère n'y attachait pas une grande importance, c'est qu'il la met dans la bouche de Marsile, le roi païen, comme dans celle de Charlemagne (1). Il y a des formules dans l'*Iliade*; ce sont toutes ces phrases immuables par lesquelles on nous apprend qu'on se lève ou qu'on s'assied, qu'on mange et qu'on boit, qu'on s'endort ou qu'on s'éveille. Je suis même tenté de croire que cette poésie primitive se pétrifie plus vite que les autres, que l'imitation servile, le procédé, la convention, s'y font de bonne heure une plus large place. Ce que nous savons des poèmes cycliques de la Grèce, ce que MM. Paris et Gautier nous apprennent des épopées du XIII^e et du XIV^e siècle me le fait penser. Les esprits étaient alors plus jeunes et plus inexpérimentés; ils avaient à la fois plus d'en-

(1) *Chanson de Roland*, v. 16. Je cite d'après l'édition de Génin. Je n'ai pas eu à ma disposition celle de M. Müller, qu'on dit meilleure.

thousiasme et moins de ressources. Les beaux ouvrages qu'ils entendaient chanter s'imposaient doublement à eux par l'admiration qu'ils excitaient et l'impossibilité où l'on était de faire autrement. Ils devenaient le cadre obligé dans lequel toute inspiration poétique devait se produire. Ceux qui cherchaient les mêmes succès suivaient naïvement la même route. Quand un caractère, quand un sentiment avait paru frapper le public, on s'empressait de le reproduire. Jamais le retour des mêmes incidens, la répétition des mêmes idées et des mêmes phrases n'ont été poussés plus loin. Ce fut un grand progrès quand on apprit à dissimuler ou à rajeunir ses emprunts, quand on mit dans ses imitations plus de variété, plus d'adresse, plus de goût, en un mot quand l'art remplaça l'artifice. Aussi les poètes qui s'en servirent les premiers furent-ils accueillis par des applaudissemens unanimes. Eux-mêmes se vantent comme d'une gloire de ce que quelques-uns leur reprochent aujourd'hui comme un crime. « Avant moi, dit fièrement Ennius, personne n'avait gravi la demeure des muses, personne ne se souciait du beau parler. » L'auteur de la *Chanson des Saxons* ne s'exprime pas autrement quand il se compare à ces jongleurs bâtards qui vont par les villages avec leur grosse vielle au fourreau dépenaillé. « De celui même d'entre eux qui en sait le plus, le dire est médiocre, car ils ne connaissent pas les riches vers nouveaux, ni la chanson rimée que Jehan Bodel a faite. » On voit bien à cet air de triomphe que ces poètes étaient sûrs que leurs innovations seraient bien reçues. Pourquoi en auraient-ils douté? L'art ne détrônait pas alors la nature, comme on l'a prétendu : il se substituait à des procédés plus apparens et plus maladroits; il n'y avait donc aucune raison de lui faire un mauvais accueil. En tout cas, il n'est plus possible aujourd'hui de s'en passer, et il faut prendre son parti de vivre avec lui. On est artificiel en s'en servant, on le serait bien plus encore, si l'on essayait d'y renoncer. Cette nécessité n'a rien qui me désespère. L'histoire littéraire n'apprend que l'art n'est pas incompatible avec une inspiration véritable, qu'il peut être un secours comme un obstacle, et qu'en somme les services qu'il rend l'emportent sur le mal qu'il peut faire. Je crois donc fermement que les temps où l'on est forcé de le subir peuvent être favorables à la poésie comme ceux où l'on ne le connaît pas, qu'il est bon sans doute d'aimer ce que Lucrèce appelle la jeunesse fleurie du monde, quand elle nous laisse des œuvres comme l'*Iliade* ou la *Chanson de Roland*, mais que ce n'est pas une raison de regarder comme déshérités de la muse ces siècles de civilisation brillante et sereine qu'ont illustrés Sophocle, Virgile et Racine, ou ces époques plus inégales, plus tourmentées qui ont produit Byron, Goethe et Musset.

De la question générale, arrivons enfin à l'épopée. On doit bien avouer d'abord que celle qui naît dans les siècles lettrés présente à l'égard des autres une infériorité nécessaire : elle se condamne ordinairement à les imiter, et avec quelque dextérité qu'elle accomplisse ce travail, il est naturel qu'il lui en reste un peu de gêne et d'embarras; mais elle n'imité pas toujours, elle fait aussi entrer dans son œuvre des élémens nouveaux. Il faut se demander ce qu'ils sont et si elle a raison de les accepter.

Depuis qu'on étudie avec plus de soin l'origine des littératures, on a fait une remarque curieuse, c'est que, dans les temps les plus reculés et avant toute culture savante, les principaux genres de poésie, — l'ode, l'épopée, le drame, — existent, au moins dans leur germe, chez presque tous les peuples. On ne fait guère plus que les perfectionner ou les gâter dans la suite. Il semble que l'esprit n'ait le don d'inventer des formes littéraires que dans les époques primitives. Il se sert dans son âge mûr de celles qu'il a trouvées dans sa jeunesse, et s'il témoigne si peu de scrupule à s'en servir, c'est qu'en réalité la forme est alors pour lui peu importante, et qu'il place l'intérêt ailleurs. La poésie cesse très vite d'être ce que nous l'avons vue dans les premières épopées, une œuvre complexe et anonyme animée des sentimens d'un peuple. Elle devient bientôt un travail tout personnel. Le poète se montre dans son ouvrage, non qu'il ait besoin de parler de lui et de se mettre en scène, c'est un abus qui n'est ordinaire qu'aux littératures en décadence; mais la manière seule dont il choisit et traite son sujet suffit pour le révéler. En le voyant éclairer d'une lumière plus vive certains personnages ou certains incidens, on devine qu'il a des préférences et ne laisse pas ses passions particulières se perdre dans les passions de tous. Il se regarde donc vivre et penser; il s'isole des autres, et, sachant qu'ils diffèrent de lui, il les observe comme il s'observe lui-même. Le plaisir qu'il trouve à cette étude est partagé par ceux qui le lisent. Dès lors elle devient le principal agrément de la poésie. Le cadre importe peu; on le prend tout fait, et personne ne s'en plaint. Les analyses de sentimens et de caractères qu'on y introduit et par lesquelles on le renouvelle sont la seule chose dont on se soucie. Tous les genres ont subi ce changement aussi bien que l'épopée. L'ode a bientôt cessé d'être le récit des événemens contemporains pour devenir l'expression d'une âme qui se chante elle-même. L'art dramatique n'avait encore produit que des ébauches informes dans ces temps primitifs, mais elles avaient le caractère de toute la poésie de cette époque : qu'on chante le dithyrambe autour de l'autel de Bacchus, ou qu'on représente la passion du Christ à la porte des églises, ce sont toujours les sentimens et les croyances de la foule qu'on se contente de reproduire. Aujourd'hui une pièce de

théâtre n'est plus qu'une conception particulière de l'auteur, l'œuvre de ses réflexions et de sa volonté. Cette révolution qui a transformé la poésie ne s'est donc pas bornée à l'épopée; elle a atteint tous les genres à la fois. Je sais bien qu'on met entre eux, et avec raison, quelque différence : on dit que tous n'étaient pas également propres à être ainsi modifiés, que l'ode et le drame pouvaient s'acclimater plus facilement dans un état social civilisé, qu'au contraire l'essence même de la poésie épique est d'être impersonnelle et spontanée, qu'elle n'existe plus quand elle devient volontaire et réfléchie d'un poète. S'il en est ainsi, la discussion n'est plus qu'une querelle de mots, et il est facile de la faire cesser. Ne donnez plus ce nom vénérable d'épopée qu'aux chefs-d'œuvre de la poésie primitive. Cherchez-en un autre pour ceux des époques lettrées. Établissez tant que vous voudrez que ce sont des œuvres différentes, vous ne prouverez pas que ce soient des œuvres médiocres. Virgile, le Tasse et Milton, de quelque façon qu'on désigne leurs ouvrages, seront toujours de grands poètes. « Vous refusez, disait Addison, d'appeler *le Paradis perdu* un poème épique, eh bien! nous l'appellerons un poème divin. »

Je voudrais rendre ces observations encore plus claires en prenant un exemple. Il y a un de ces poèmes dont le sort m'intéresse plus que celui des autres, et c'est précisément le plus maltraité. *L'Énéide* est le type et l'idéal de l'épopée savante; c'est elle aussi qui risque le plus de perdre aux théories nouvelles. En a-t-elle autant souffert qu'on pouvait le craindre? Je ne le crois pas. Il serait facile de faire voir que Virgile n'a pas été pris tout à fait au dépourvu par ces théories, et qu'il semble par moment les avoir pressenties. Il y avait en lui un critique profond en même temps qu'un grand poète. Personne n'eut de son temps une vue plus claire des conditions et de la nature du poème épique. Il n'a pas cru que ce fût un genre comme un autre, auquel toutes les époques étaient également favorables, et qu'il fût aussi aisé d'y réussir qu'il le paraissait aux faiseurs de poétiques. Celle de son ami Horace lui fournissait un petit recueil de recettes épiques qu'autour de lui on croyait suffisantes pour faire un bon ouvrage : il ne s'en est pas contenté. Sa façon d'imiter Homère, plus exacte, plus complète que ne l'exigeaient, que ne le souhaitaient peut-être beaucoup de ses contemporains, est celle d'un homme qui sent les difficultés de son entreprise et désespère d'y réussir par ses seules forces. Il a conscience assurément des embarras que lui causent le temps où il vit, l'indifférence railleuse des gens qui l'entourent, les timidités et les délicatesses de leur goût. Chaque fois qu'il se heurte à ces obstacles, il revient à son divin modèle et s'attache plus étroitement à lui. Je trouve un grand charme dans

cette imitation inquiète, passionnée, où la méfiance pour soi-même et son époque se mêle à l'admiration sans réserve d'un chef-d'œuvre. Je suis avec un intérêt étrange les efforts que fait cette nature personnelle, si impressionnée par les événemens et les hommes, pour s'oublier elle-même, pour se détacher de son temps, pour se faire contemporaine de ses héros. Je me demande par quelle merveille d'habileté il a su, avec des élémens si divers, empruntés à l'Italie et à la Grèce, au présent et au passé, à la cour d'Auguste et à celle d'Évandre, à l'imagination et à l'histoire, à la civilisation et à la barbarie, construire, suivant l'expression d'un critique allemand, dans les espaces vides et le demi-jour de la fantaisie ce monde mythique où séjournent et se meuvent ses personnages. Sa gloire n'est pas beaucoup diminuée pour moi quand on me montre combien il doit aux autres dans ces créations même qui semblent le plus lui appartenir. Je sais que l'invention et l'originalité ne sont pas tout à fait la même chose, et qu'il y a une façon d'imiter qui prouve qu'on n'est pas un esprit timide ou une nature indigente. Je me souviens, par exemple, que les gens du xvi^e siècle ont vécu presque uniquement de l'antiquité, se contentant de l'interpréter et de la traduire, ce qui ne les a pas empêchés d'être les plus audacieux des novateurs et de changer le monde. Certes, si l'imitation était toujours un esclavage, ils n'auraient pas d'un travail servile tiré la liberté de penser. Je ne suis donc pas disposé à faire bon marché des imitations qu'on trouve dans l'*Énéide*. Elles sont l'œuvre d'un homme de génie qui se rapproche de son modèle à force de le comprendre et de l'aimer, et l'âme y a autant de part que l'esprit. Cependant, quelque estime qu'elles méritent, ce n'est pas là qu'on doit placer la véritable supériorité de Virgile. Sa machine épique est celle d'Homère, il s'en est fort bien servi, mais enfin elle ne lui appartient pas. Après avoir rendu hommage à l'art merveilleux qu'il a déployé pour se l'approprier, j'avoue qu'il a d'autres qualités qui me touchent davantage, et que chez lui le poète est bien plus grand encore que l'artiste.

Les critiques l'ont beaucoup loué d'avoir fait un poème national, et il n'ont pas eu tort. De son temps, la mode était aux épopées mythologiques; il avait donc quelque mérite à préférer l'histoire de Rome à celle d'Hercule ou de Diomède. Ce qui me frappe dans le choix de son sujet, c'est qu'il a voulu imiter les poètes primitifs, qu'il s'est laissé pénétrer par les émotions populaires, et qu'il a chanté ce qui faisait battre les cœurs autour de lui (1). On était

(1) Il ne faut pas s'exposer à mal dire ce qui a été très bien dit ailleurs. M. Sainte-Beuve, dans sa charmante *Étude sur Virgile*, a montré avec quel talent le poète s'était inspiré des sentimens de ses contemporains. C'est ce qui a rendu son œuvre

au lendemain d'Actium quand Virgile commença l'*Énéide*. Ce moment a laissé sur elle son empreinte. Quelque opinion qu'on ait d'Auguste, il faut bien reconnaître qu'il était alors adoré de l'Italie, qu'il n'avait pas seulement rassuré les intérêts, mais que par son habile conduite il avait gagné les cœurs. Aussi la nouvelle de sa victoire fut-elle saluée par une explosion de joie et de patriotisme. C'était la première fois que l'empire était réuni sous un seul maître. Mieux centralisé, il parut plus grand. Jamais son immensité n'avait autant frappé les regards que depuis que le pouvoir n'était plus éparpillé en tant de mains et qu'on voyait le monde aux genoux d'un homme. L'orgueil romain s'exalta à ce spectacle bien fait pour l'éblouir. Ce n'était pas seulement à Rome qu'on en était fier. En communiquant à tous les Italiens le droit de porter son nom, Rome leur avait fait part de sa gloire, et comme il y avait moins longtemps qu'ils en jouissaient, ils y étaient peut-être plus sensibles qu'elle. C'est dans cet élan de bonheur et de fierté dont tressaillit l'Italie que Virgile trouva son inspiration. Il n'était pas, comme Horace, un habitué des grandes villes, où l'usage du monde et le scepticisme des bonnes compagnies tempèrent les grands sentimens. Ce provincial, ce fils de paysans, élevé parmi les broussailles et les forêts, *venctus, rusticis parentibus natus, inter frutices et silvas educatus*, était resté plus longtemps en contact avec les classes inférieures, qui souffrent davantage des malheurs du pays et qui applaudissent de plus grand cœur à sa paix et à son unité. C'est sur ce patriotisme élargi, qui embrassait non plus une seule ville, mais toute l'Italie et par moment le monde entier, qu'il a fait reposer son poème. L'idée principale, quoi qu'on ait prétendu, en était nationale et populaire. Ne croyons pas les savans qui nous disent que cette histoire de l'arrivée d'Énée dans le Latium n'était qu'une fable étrangère, une importation récente des annalistes grecs, sans racines dans le pays, comme celle de Francus, fils d'Hector, chez nous. Niebuhr pense au contraire qu'elle était tout à fait d'origine italienne, et, si l'on ne veut pas aller jusque-là, il faudra bien qu'on admette, avec M. Preuner (1), qu'elle s'est greffée de bonne heure sur une tradition antique, et qu'il n'y a que les noms des personnages qui soient grecs. On sait avec quelle adresse, avec quel soin pieux Virgile a groupé autour de ce récit toutes les légendes locales qu'il avait pu recueillir. La critique an-

vivante, car, suivant la remarque de M. Sainte-Beuve, « avoir vécu une fois est la première condition pour vivre toujours. » Je renvoie à l'*Étude sur Virgile* tous ceux qui prétendent que l'*Énéide* est un poème de cabinet.

(1) Dans son excellent ouvrage intitulé *Hestia-Vesta*, Tübingen 1864. M. Preuner pense que la légende de Latinus a été le type de celle d'Énée.

cienne ne se trompait pas quand elle faisait de lui un savant et un archéologue. C'était son goût et sa passion de rassembler les souvenirs du passé pour les mettre dans son poème. Plus on étudie l'*Énéide* de près, plus on découvre avec surprise qu'il n'y a pas un incident, si futile, si insignifiant qu'il paraisse, que Virgile n'ait emprunté à l'histoire réelle ou mythique de son pays. Les critiques ont bien raison de dire qu'il n'a rien inventé : c'est un reproche qu'il mérite, mais il tenait à le mériter. Ce n'était pas, comme on l'a prétendu, stérilité d'imagination, c'était système et parti pris. La gloire d'Homère l'avait séduit; il voulait, comme lui, qu'un peuple se reconnût dans son ouvrage; en n'y admettant rien qui ne s'appuyât sur les souvenirs de tous, il espérait faire illusion à ses contemporains. Ce qu'il pouvait ajouter de son fond aurait détruit l'autorité du reste. Son poème, si personnel par les sentimens, ne l'est pas par les récits. S'ils n'ont pas toujours une couleur aussi poétique qu'on le voudrait, s'ils manquent un peu de variété, on peut presque dire qu'il n'en est pas responsable, et qu'il en faut accuser le génie même du peuple italien, qui n'avait pas su se créer d'autres légendes. Quant à lui, comme il a voulu écrire un poème qui fût national, il s'est fait la loi de n'employer que les matériaux qui lui étaient fournis par la tradition, et de n'y pas mêler des fantaisies de poète. Je ne regarde donc pas la sobriété de ses inventions comme une preuve de la pauvreté de son génie; j'y vois plutôt une sorte d'intuition confuse de la nature véritable de l'épopée et la plus noble ambition qui puisse tenter la poésie.

Qu'on ne vienne donc pas insinuer que l'*Énéide* est « une épopée de salon, une œuvre de bel esprit faite pour quelques beaux esprits. » C'est la bien mal connaître que de la confondre avec la *Thébaïde* de Stace et les *Métamorphoses* d'Ovide. Virgile n'était pas de ces dédaigneux, comme Horace, qui font profession de n'écrire que pour quelques personnes. Le public auquel il s'adressait était plus étendu, et, quoiqu'à cette distance il ne soit pas toujours facile de savoir jusqu'à quelle profondeur un ouvrage a pénétré dans la société de son temps, on peut affirmer que ce public a répondu à son appel. L'*Énéide* a été populaire, non pas sans doute au même sens que l'*Iliade*; elle est d'une époque où les lettrés se séparent de ceux qui ne le sont pas; le poète, quelque effort qu'il fasse, ne peut plus espérer plaire à tout le monde à la fois. Il lui faut choisir ses lecteurs. Virgile a subi cette nécessité comme les autres : il n'a pas écrit pour tous, et cela suffit à le distinguer d'Homère. Seulement je crois qu'alors la classe des gens capables d'apprécier ses vers s'étendait plus loin qu'aujourd'hui. C'était un des bons côtés de l'esclavage, qui en avait si peu. Comme on se déchargeait des soins

matériels de la vie sur les esclaves, le reste, c'est-à-dire aux yeux des anciens la société tout entière, était plus libre de se livrer aux travaux de l'intelligence. On a la preuve de l'impression que l'*Énéide* a produite sur des gens qui n'étaient pas des beaux esprits. Aux catacombes sur les plus pauvres tombeaux, à Pompéi parmi ces *graffiti* que crayonnaient sur les murailles les flâneurs de la place publique, les coureurs de spectacles, les habitués de cabaret, on retrouve des vers de Virgile. Il est aussi le seul des poètes de ce temps auquel on ait créé de bonne heure une histoire légendaire, et l'on sait bien que ce n'est pas ordinairement dans les salons et chez les gens distingués que naissent les légendes. Cette célébrité qu'il obtint parmi ceux même qui semblaient le moins capables de le goûter s'explique par le caractère de son poème. De tous les sentimens, le patriotisme est le plus accessible à la foule et demande le moins de culture d'esprit pour être compris; c'est le seul dans lequel les lettrés et les ignorans, si profondément séparés aux époques civilisées, peuvent encore quelquefois se réunir, et qui fait battre tous les cœurs ensemble. En s'appuyant sur lui, Virgile était certain d'émuouvoir, d'entraîner, sinon tout le monde, au moins le plus grand nombre, et il se replaçait ainsi de quelque manière dans les conditions de l'épopée primitive.

On sait pourtant qu'il ne se flattait pas d'avoir réussi dans son œuvre. « C'est une si grande affaire, écrivait-il tristement à Auguste, qu'il me semble que j'avais perdu le sens quand je l'ai commencée. » S'il ne ressentit jamais ces joies dont s'abreuve la médiocrité satisfaite, s'il ordonnait en mourant de détruire son poème, ce n'est pas qu'il songeât uniquement à quelques vers inachevés ou à quelques détails imparfaits. La cause de son désespoir était plus profonde. Je suppose que, tandis que des amis imprudens saluaient en lui un rival d'Homère, il mesurait la distance qui le séparait de son modèle, et qu'il comprenait que tout son travail ne parviendrait pas à la combler. Il n'était pas possible, à l'époque d'Auguste, de produire une œuvre qui s'adressât à tous sans exception, qui fût aussi complètement populaire, et par conséquent aussi vivante que l'*Illiade*. Ni le poète, malgré ses efforts, ni ses lecteurs, malgré leur bonne volonté, ne pouvaient plus se faire tout à fait les contemporains de la guerre de Troie. C'étaient des causes d'infériorité qui désolaient Virgile, et dont il sentait bien qu'il ne triompherait pas; mais où il se relève, où il est l'égal des plus grands, où il ne craint plus la comparaison de personne, c'est quand il est franchement lui-même, quand il se livre tout à fait à son génie et à son temps. Cet élément personnel, étranger à la poésie primitive, et qu'il a largement introduit dans son ouvrage, en fait aujourd'hui

le charme principal. Les Allemands lui reprochent beaucoup sa *subjectivité*, c'est elle qui chez nous lui donne le plus d'amis. Nous nous gardons bien, en lisant la mort d'Euryale ou celle de Lausus, de lui faire un crime de n'avoir pas su retenir un cri de douleur. Que nous importe, quand il nous émeut, qu'il s'écarte des traditions antiques? Ce qui nous attache à lui, c'est que précisément par sa connaissance profonde des misères de la vie, par ce tour de rêverie et de tristesse qu'il donne à ses vers, par sa préférence pour les héros modestes et malheureux, par ses aspirations vers une morale plus pure et une religion meilleure, par un certain sentiment d'humanité généreuse, il est le premier des poètes modernes. Aucune théorie ne pourra lui enlever cette gloire. Il faut donc, quand on veut le juger équitablement, faire trois parts différentes dans son œuvre. On y trouve tout ensemble une forme épique imitée d'Homère, des traditions nationales où revit tout le passé de l'Italie, et des élans d'émotion qui trahissent la personnalité du poète. Ces trois élémens ont une importance inégale. L'ancienne critique avait le tort de ne pas les distinguer; on ne peut plus aujourd'hui les confondre. Les travaux récents sur l'épopée nous font un devoir de séparer, dans l'*Énéide*, la partie vraiment vivante et originale de celle qui l'est moins. Si quelques endroits de l'ouvrage peuvent y perdre, l'auteur en somme y gagnera, et l'admiration qu'il inspire, en devenant plus éclairée, deviendra plus solide. Quant à l'œuvre elle-même, je comprends qu'on signale le caractère nouveau qu'elle tire de la combinaison de ces élémens divers, et qu'on ne la confonde plus tout à fait avec les poèmes épiques primitifs. Si l'on va jusqu'à dire que l'épopée proprement dite ne peut pas la contenir, il faut plaindre sincèrement l'épopée qui se prive d'un tel chef-d'œuvre et se résigner à l'appeler d'un autre nom; mais, je le répète, de quelque façon qu'on la désigne, on ne lui fera pas perdre la place que l'estime de dix-huit siècles lui a donnée.

Les théories nouvelles n'ont été encore appliquées chez nous qu'avec une certaine réserve. On s'est contenté de mettre Virgile hors de l'épopée; encore a-t-on fait précéder cette exécution de toute sorte de formules de politesse. On va bien plus loin en Allemagne, où l'on est moins asservi aux traditions, et on le jette sans façon hors la poésie. Il ne suffit même plus en ce moment de proscrire des auteurs isolés, on efface d'un trait de plume des littératures entières. La nôtre surtout et celle des Romains sont trop régulières, trop timides, trop artificielles pour des gens épris des poésies primitives et des génies spontanés. « Les Italiens, dit M. Mommsen, n'éprouvent pas la passion du cœur; ils n'ont ni les aspirations sur-

humaines vers l'idéal, ni l'imagination qui prête à la chose sans vie les attributs de l'humanité; ils n'ont point, en un mot, le feu sacré de la poésie. » Les voilà jugés, ils n'iront jamais au-delà de la « facilité improvisatrice. » C'est en vain qu'ils réclament avec Dante et Lucrèce, qui paraissent pourtant des poètes assez profonds et assez sérieux. M. Mommsen les condamne à chanter toujours des *canzonette* et à danser éternellement la *tarentelle*. L'art vrai, intime, leur est interdit; il ne leur a pas été donné de voyager « dans les champs de l'idéal. » La France n'est pas mieux traitée; M. Mommsen, qui est bon patriote, ne lui pardonne pas la domination qu'à deux reprises, au moyen âge et au xviii^e siècle, elle a exercée sur son pays. Il ne peut pas comprendre « que des nations dotées du génie de l'art, comme les Anglais et les Allemands, n'aient pas dédaigné de recourir aux tristes pis aller de la culture française. » Et pour qui donc réserve-t-il cette gloire de la poésie qu'il nous refuse? Il a le mérite au moins de nous le dire avec franchise : « Il n'a été donné qu'aux Grecs et aux Germains de s'abreuver aux sources jaillissantes des vers et à la coupe d'or des muses. » Que le reste du monde en prenne son parti, il ne peut espérer que de « faibles gouttes » de la liqueur sacrée. Le moyen âge n'est pas plus favorisé que le xvii^e siècle et la *Chanson de Roland* que le *Cid*. L'arrêt est sans exception, et les malheureuses nations latines, à tous les moments de leur existence, dans leur virile jeunesse aussi bien que dans leur brillante maturité, sont condamnées à être stériles. Je ne crois pas que ces opinions réussissent en France comme en Allemagne. Sans parler de l'intérêt personnel que nous avons à ne pas les accueillir avec le même engouement, la disposition des esprits est différente chez nous. Nos voisins sont grands faiseurs de systèmes, et ils ont ceci de particulier, qu'après les avoir créés ils y croient fermement, qu'ils les poussent jusqu'à leurs dernières conséquences, et que l'extravagance des conclusions ne leur démontre pas la fausseté du principe. Nous sommes des logiciens moins impitoyables, nous pensons que les théories sont faites pour expliquer les chefs-d'œuvre; si le chef-d'œuvre ne peut pas rentrer dans la théorie, nous jugeons qu'elle est mauvaise, et je crois que nous n'avons pas tort. La plus sottise duperie dans le jugement qu'on porte sur un poète, c'est de ne pas vouloir écouter l'émotion personnelle qui ne trompe guère, de prononcer d'après des systèmes qui changent et de se faire la victime volontaire de règles et de définitions dont on est l'auteur. C'est tout à fait ainsi que procédaient les critiques de l'ancien temps, les Batteux, les Lebossu, dont on s'est tant moqué, et l'on ne s'aperçoit pas qu'on imite ceux qu'on a renversés. On croit, comme eux, que le beau ne peut

avoir qu'une forme; on se crée aussi un idéal étroit, et l'on proscribit rigoureusement toutes les œuvres qui s'en écartent; on use contre Virgile et Racine des façons de raisonner dont ils se servaient contre Homère et Shakspeare, et après une lutte entreprise pour donner plus de liberté et d'étendue à la critique on se contente de remplacer une orthodoxie littéraire par une autre. C'est bien la peine, en vérité, de faire des révolutions!

Gardons-nous d'adopter ces théories systématiques et exclusives; prenons la poésie de toutes mains, et tâchons d'en jouir, quand nous la rencontrons, sans lui demander son origine. Faisons-nous, autant que nous le pourrons, un goût large et flexible, capable de comprendre les poètes de tous les pays et de tous les temps, aussi bien ceux des époques civilisées que ceux des époques primitives. C'est seulement à ces conditions que ce grand mouvement de la critique contemporaine produira tous ses fruits; le résultat de tant de patientes études serait trop mince, si elles ne devaient aboutir qu'à créer des privilèges pour certaines races et à nous enfermer étroitement dans certaines formes littéraires. Applaudissons aux efforts des savans qui nous font connaître de beaux ouvrages dont le souvenir s'était perdu : ils réparent une longue injustice, ils augmentent nos plaisirs, ils enrichissent notre littérature; mais ne les écoutons pas, s'ils prétendent diminuer la gloire des œuvres que tous les siècles ont admirées au profit de celles qu'ils ont découvertes. Suivons d'un œil curieux les admirables travaux des philologues qui, par la comparaison des langues, nous font remonter à l'origine même des croyances et de la civilisation des peuples; mais ne les laissons pas dire qu'en dehors d'eux il n'y a rien, et que désormais dans la critique des œuvres d'art la science remplacera le sentiment : comme s'il n'y avait pas chez un grand poète une partie éternellement vivante qui produit son effet toute seule, qui va chercher le cœur, comme disait Boileau, et le remue sans qu'on ait absolument besoin de savoir à quelle formation elle appartient, et si elle nous vient du chinois ou du sanscrit! On aura beau faire, on ne nous prouvera pas que la seule façon de juger la poésie, même celle des époques reculées, soit de s'armer de systèmes ou de se hérissier de science. A ceux qui le prétendent, je réponds avec Molière : « Ne nous embarrassons pas de ces chicanes, et laissons-nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles. »

LES

PRÉCURSEURS ITALIENS

II.

MASSIMO D'AZEGLIO.

- I. *I Miei Ricordi*, di Massimo d'Azeglio, 2 vol.; Florence, Barbera, éditeur, 1867. — II. *L'Italie de 1817 à 1865, correspondance politique de Massimo d'Azeglio*, avec une introduction par M. Eugène Rendu; 1 vol. in-8°. Didier, 1866. — III. *Commemorazione di Massimo d'Azeglio*, discorso di Giuseppe Massari; Bari, 1866, etc.
-

Les hommes font les révolutions, les révolutions dévorent les hommes, et avant même d'être achevées elles ont épuisé la génération dont elles sont l'ouvrage. Tandis que les événemens se déroulent sans trêve, ils s'en vont un à un, jour par jour, tous ces héros de l'esprit ou de l'action, ces guides de la veille qui le lendemain semblent se perdre dans un mouvement dont ils ont été la force ou le génie, la prudence ou l'audace. L'un disparaît avant d'avoir vu poindre l'aube du jour que son âme a pressenti; un autre est frappé dans l'éclat des premières victoires sans avoir touché le but sur lequel son regard mourant reste fixé. S'ils ne sont pas tous à la gloire, ils furent tous à la peine, et cette transformation qui s'accomplit est le couronnement de leurs espérances, le prix de leurs vaillans efforts, la réalisation d'une pensée dont ils ont été les porte-drapeaux. La cause triomphe, les hommes restent en chemin; la légion des initiateurs se disperse au vent de la mort. L'Italie existe aujourd'hui; ceux qui l'ont faite, qui l'ont conduite d'étape en étape, qui ont souffert et pensé, voulu et agi pour elle,

qui ont su tirer parti même des fautes et renouer patiemment une œuvre dix fois interrompue, ceux-là ne sont plus déjà ou disparaissent d'heure en heure; ils ont fait leur journée, et jusque dans la mort où ils se rejoignent ils gardent ce je ne sais quoi des générations qui ont porté en elles une grande destinée; ils prennent aussitôt je ne sais quel air de figures historiques. C'est la dynastie presque éteinte des vrais et légitimes fondateurs de l'indépendance italienne.

Un jour, en 1857, lorsque cette indépendance qui s'achève aujourd'hui n'avait d'autre refuge libre que le petit Piémont, un homme, seul avec lui-même, après avoir réglé ses affaires, écrivait d'une main ferme, — d'une main qui avait tenu l'épée, — cette belle page, sorte de testament religieux et politique, qui n'est pas seulement l'expression d'une volonté dernière, qui est comme le programme rétrospectif de toute une vie. « Premièrement je prie mon seigneur Dieu de recevoir mon âme immortelle, de lui accorder le pardon et de la conduire au lieu pour lequel elle a été créée et tenue sur cette terre. Il sait que tous les jours de ma vie je l'ai prié dans la sincérité de mon cœur, que j'ai eu toujours pour assuré qu'aimer la justice, la vérité, le sacrifice de soi-même, était la meilleure manière de l'adorer et de le servir. — Je le prie pour cette malheureuse patrie à laquelle j'ai porté tant d'amour, afin qu'il lui accorde d'être libre et maîtresse d'elle-même. — Je rappelle aux Italiens que *tel est leur droit*, et j'ai la certitude que, si je n'ai pas été jugé digne de voir le jour saint et béni de leur pleine indépendance, ce jour se lèvera infailliblement. Que les survivans d'alors n'oublient pas ceux qui ont contribué à le préparer; j'espère qu'ils voudront bien me faire une place parmi ceux-ci, car si je n'ai pas su ou si je n'ai pas pu travailler efficacement à l'œuvre, j'y ai travaillé, Dieu le sait, autant que tout autre avec bonne volonté. — Je rappelle encore aux Italiens que l'indépendance d'un peuple est la conséquence de l'indépendance des caractères. Qui est esclave des passions municipales ou des passions de secte ne peut se plaindre d'être esclave de l'étranger. Le jour de la concorde, du sacrifice de toute rivalité, de toute haine, de tout intérêt privé, sera la veille du jour de l'indépendance... — Je n'ai jamais haï personne, et jamais, autant que je me souviens, je n'ai voulu offenser personne; si involontairement cela m'est arrivé, j'espère qu'on me le pardonnera, et si au contraire quelqu'un croit avoir besoin de mon pardon, je le lui donne plein et entier. Ainsi que Dieu nous ait tous en miséricorde! que ma mémoire reste dans le cœur des honnêtes gens et des vrais Italiens. Ce sera le plus grand honneur qu'on puisse me rendre et que je sache imaginer. »

Celui qui écrivait cette page était justement un de ces hommes qui sont déjà des ancêtres pour l'Italie nouvelle; c'était Massimo Taparelli d'Azeglio qui s'éteignait doucement à Turin il y a un an à peine, après avoir vu luire dans sa splendeur ce jour qui en 1857 lui semblait encore lointain. Cette indépendance dont il parlait, il l'avait servie en effet d'un cœur chaud, d'un esprit alerte et ingénieux, d'une raison indépendante et vive; il l'avait servie surtout par le caractère, par une virile et séduisante droiture devenue l'originalité de ce chevalier patriote, de ce gentilhomme libéral qui avait été tout ce qu'on peut être, soldat par tradition de famille d'abord, puis par occasion au jour du péril, artiste par instinct et par goût, romancier par inspiration nationale, polémiste quand il le fallait, diplomate au besoin, président du conseil par dévouement plus que par ambition, et qui à travers toutes ses métamorphoses, dans toutes les situations, était toujours resté un homme bien né, sans reproche et sans peur.

Turin a perdu sa couronne, elle a gardé ses saints; je veux dire que sur ses places et sur ses promenades, aujourd'hui un peu solitaires, elle garde religieusement les statues de ceux qui ont été les premiers ouvriers de l'indépendance, qui représentent pour elle l'alliance de l'esprit piémontais et de l'esprit italien : le roi Charles-Albert au visage soucieux et énigmatique, Balbo aux traits dantesques, Gioberti à l'extérieur tout moderne de bourgeois philosophe. Il y a un homme qui est la personnification plus fidèle encore peut-être de cette alliance dans sa lune de miel, c'est d'Azeglio; il l'avait réalisée en lui-même, dans sa nature à la fois exquise et forte, gracieuse et sensée, opiniâtre et facile. Né en Piémont, il avait gardé la sève de son petit pays subalpin; mais en même temps il était le plus Italien de tous les Piémontais. Il avait toujours vécu à Florence, à Rome, à Milan ou à Gênes plus qu'à Turin. Il était devenu sans effort, non-seulement par l'impulsion d'un sentiment national agrandi et excité au feu des luttes contemporaines, mais encore par goût, par habitude, le citoyen de cette Italie dont il avait été l'hôte familier avant d'être un de ses guides, et c'est à lui qu'on pourrait appliquer ce mot qu'il inscrivait au frontispice de quelques pages émues et touchantes sur Collegno : *une vie italienne!* — une vie qui se déroule entre le roman et l'histoire, entre l'imagination et la politique, ou plutôt une vie qui s'ennoblit et s'épure en passant par toutes ces phases d'une adolescence un peu agitée, d'une jeunesse volontairement asservie au travail, d'une maturité dévouée à la patrie commune, jusqu'au jour où elle va se confondre dans la résurrection d'un peuple. Cette vie embrasse toute une époque.

Massimo Taparelli d'Azeglio était né à Turin le 24 octobre 1798. C'était le quatrième fils d'une famille qui, par une particularité bizarre, était venue autrefois de Bretagne, « et c'est peut-être pour cela, remarque-t-il avec bonne humeur, que tous dans notre maison nous avons la tête un peu dure. » L'un des frères est mort jeune, officier d'artillerie; un autre était le marquis Roberto d'Azeglio, sénateur, mort il y a peu d'années; le troisième est devenu le père Taparelli, jésuite, directeur de la *Civiltà cattolica* à Rome. Ils avaient tous grandi dans un de ces foyers d'autrefois où se perpétuaient les traditions, et c'est d'Azeglio lui-même qui, au souvenir de ce foyer de famille, dit dans les aimables mémoires qu'il a laissés : « Lorsqu'en ouvrant les yeux à la lumière et les lèvres au premier souffle on s'est trouvé placé dans une atmosphère d'honnêteté, de loyauté, le caractère en reste tellement imprégné, que malgré toutes les erreurs et les escapades il garde toujours par instinct le sens du devoir et de l'honneur. » Son père, le marquis César d'Azeglio, était un des types de cette vieille noblesse piémontaise, simple, fidèle, peu brillante, attachée à ses mœurs et à ses croyances, dure pour elle-même parce qu'elle était accoutumée à toutes les peines, pauvre parce qu'au premier appel elle était toujours prête à livrer sa fortune avec sa vie « pour son pays et pour sa maison de Savoie. » Le marquis César d'Azeglio avait jeté quatre cent mille francs dans les guerres de la révolution. Pris dans un combat et conduit en France, où il était un instant réduit à vivre presque d'aumônes, il n'avait accepté la liberté que lorsqu'on la lui avait rendue sans l'humiliante condition de ne plus servir son pays. Il disait quelquefois d'un ton moitié plaisant, moitié sérieux : « Quand un Piémontais a les jambes et les bras rompus et deux estocades à travers le corps, alors et pas avant il peut dire : Vraiment, oui, je ne me sens pas trop bien. »

C'était un homme sévère, mais en même temps d'une bonté délicate, humain de cœur, attentif pour les siens. Ardent ennemi de tout ce qui était révolutionnaire, absolutiste par tradition et par fidélité, il ne manquait ni de lumières, ni de culture d'esprit, ni de sagacité. Un jour, bien plus tard, il écrivait à un de ses fils : « Que l'Europe tout entière et l'Italie elle-même tendent aux constitutions, cela peut être vrai, la réalisation a beaucoup de probabilités; le temps dira si elles sont fondées et le plus ou moins de bien qui en résultera pour ceux qui vivront alors... Si le Piémont devenait constitutionnel, comment cela arriverait-il? Par rébellion? Je ne sais par quelles épreuves on passerait, mais je sais bien quelle serait ma conduite. Certainement je m'opposerais aux rebelles de tout ce que j'aurais d'intelligence, de vigueur et de crédit... Si cela se faisait par l'initiative du

roi, que ce fût l'effet de la persuasion ou de la crainte d'un plus grand mal, je me rangerais à la volonté royale, et, le nouveau système une fois établi, j'en serais le plus tenace défenseur. » C'est là peut-être d'un mot l'explication la plus claire du rôle invariable de cette noblesse piémontaise, fidèle à la maison de Savoie sans la dépasser, la suivant dans ses bonnes fortunes comme dans ses malheurs, prête à se faire avec elle libérale et italienne, fût-ce en regrettant un peu le vieux temps, et marchant aujourd'hui au signal de Charles-Albert ou de Victor-Emmanuel, comme elle marchait autrefois au signal d'Emmanuel-Philibert ou de Victor-Amédée.

Les événemens vont si vite de notre temps et la face des choses a si brusquement, si complètement changé, qu'on a de la peine à se faire une idée de cette vie d'autrefois, de ce qu'était cette Italie du lendemain de la révolution française, lorsque tout ce qu'il y avait de Piémontais fidèles était obligé de s'enfuir devant un reflux de la conquête. Massimo d'Azeglio va maintenant prendre sa place parmi les grands Italiens qui se reposent à Santa-Croce; il y a soixante-sept ans, il allait pour la première fois à Florence, enfant à peine né, dans les bagages d'une famille qui s'exilait. « Florence, terre d'exil! » N'est-ce point un blasphème de se servir de ce mot? semble-t-il dire aujourd'hui dans ses mémoires. C'était pourtant vrai, le marquis César d'Azeglio se considérait comme exilé, et dans son cabinet, vis-à-vis de sa table de travail, il avait placé une vue de Turin au bas de laquelle était écrit le mot : *fuit!* Le Piémont a toujours inspiré de ces fidélités touchantes, de ces robustes attachemens, proportionnés à tout ce que coûtait son indépendance incessamment disputée, et qui étaient faits pour devenir le germe d'un sentiment plus large de la patrie commune. Florence réunissait à cette époque une assez nombreuse émigration piémontaise, les Balbo, les Perrone, les Delborgo, les Prié, tous ceux qui ne voulaient ni rester à Turin sous les maîtres étrangers ni renier la cause des princes de Savoie, en ce moment relégués dans l'île de Sardaigne. C'est dans ce demi-exil, entre une mère intelligente et tendre, dont les émotions avaient brisé l'organisation délicate, et un père aux principes sévères, que Massimo d'Azeglio recevait les premières impressions de la vie.

Il aimait toujours Florence depuis, il y revenait sans cesse, et qui sait si l'homme mûr ne se souvenait pas encore, sans le savoir, quand l'un des premiers il désignait la ville de l'Arno comme la capitale de l'Italie? Pour un si petit personnage, il eut d'abord vraiment d'illustres connaissances : c'était le favori à tête blonde de cet autre exilé volontaire qui s'appelait Alfieri et de son amie la comtesse d'Albany. On se réunissait souvent et familièrement

dans la maison d'Albany, qui était comme une cour à Florence. « Si je ferme les yeux, dit l'auteur des *Ricordi*, je vois encore comme si c'était maintenant le chemin en face des fenêtres, et auprès des fenêtres, assise, la comtesse d'Albany avec son vêtement habituel à la Marie-Antoinette; je vois sur les murs deux tableaux de Fabre, l'un représentant l'ombre de Samuel avec la pythonisse et Saül, l'autre un sujet pris des fouilles de Pompéi... Je vois mon père en conversation politique avec M. Lagenverd, ministre de Suède, avec Carletti, avec Libri; je vois des deux côtés les deux grands canapés sous les tableaux... » Un de ses premiers souvenirs était celui d'une scène où il se voyait nu sur les genoux de sa mère, posant devant un peintre pour un enfant Jésus et tenu en respect par un homme de haute taille, « tout vêtu de noir, de visage pâle, avec des yeux clairs, les sourcils froncés, les cheveux tendant au roux et rejetés derrière les tempes et le front. » Le peintre était Fabre. Le tableau est, à ce qu'il paraît, dans une église de Montpellier. *L'homme noir* était Victor Alfieri, à qui l'auteur des *Ricordi* rend l'hommage de dire qu'il avait trouvé l'*Italie métastasienn*e, qu'il la laissa *alfiérienn*e, en d'autres termes qu'il l'avait trouvée amollie et efféminée, qu'il la laissa virile, qu'il a été le premier initiateur de l'idée moderne de l'*Italie-nation*. Le marquis César d'Azeglio, qui dans ses loisirs d'exil s'occupait d'études littéraires et qui fit même un journal, vivait familièrement avec son compatriote Alfieri, dont il n'était pas facile d'être l'ami. Ils s'entendaient très bien en politique, tant qu'il ne s'agissait que des Français qui étaient à Turin, de l'envahisseur étranger; ils ne s'entendaient plus sur les choses religieuses, et au grand chagrin du marquis d'Azeglio Alfieri mourut un jour pendant qu'un père des écoles pies qu'on avait appelé était à la recherche d'une permission spéciale de l'évêque pour administrer le grand et hautain rebelle. Alfieri n'inspirait pas moins du respect à tout ce monde piémontais qui était allé camper à Florence dans l'attente des événemens.

Jusque-là, le Piémont n'avait été qu'envahi, conquis et occupé; il fut bientôt annexé à la France en attendant que la Toscane elle-même devint française, et aux yeux de Napoléon, le tout-puissant héritier de la révolution, l'exil volontaire était une protestation, un acte de dissidence qu'il ne souffrait pas. Rien n'est plus facile aujourd'hui que de voir et de reconnaître ce que l'Italie a gagné au passage de la domination impériale; on ne voit plus, on ne peut plus voir les minutieuses et intimes vexations par lesquelles cette domination s'imposait, les froissemens qu'elle infligeait à des âmes sincères à qui elle ne laissait pas même le choix d'une retraite, le

choix d'une école ou d'une carrière pour des enfans. Voici par exemple une famille vivant à Florence dans une obscure et heureuse tranquillité; voici un homme qui, « après avoir vu tomber ce qu'il aimait le plus au monde, l'indépendance et la dignité de son pays, espère au moins rester ignoré dans son refuge toscan. » La main de Napoléon ne l'atteignait pas moins de toute façon. Il était défendu aux Piémontais, devenus les Français de Turin, d'envoyer leurs enfans dans des maisons d'éducation à l'étranger, et le marquis d'Azeglio, qui avait mis trois de ses fils au collège Tolomei à Sienne, fut obligé de les retirer, car Sienne était l'étranger. Tous les Piémontais émigrés eurent l'ordre de rentrer dans leur pays et de venir porter leur serment de fidélité au nouveau maître. Ce fut la plus cruelle épreuve pour le marquis d'Azeglio, qui se sentait lié par un autre serment. Il écrivit à son pauvre roi Victor-Emmanuel, en lui offrant d'aller le rejoindre en Sardaigne et de rester le compagnon de ses malheurs; mais Victor-Emmanuel lui répondit en l'engageant doucement à se soumettre, ajoutant qu'il n'était pas sûr « d'avoir du pain pour lui-même et pour ses serviteurs. » Le marquis d'Azeglio reprit tristement avec les siens la route de Turin, où il se renferma dans l'obscurité, vivant entre quelques amis, observant strictement, en homme d'honneur, le serment qu'il avait prêté par nécessité, mais au fond irréconciliable adversaire. Ce n'est pas tout : laissez passer quelques années; un jour arrive par le préfet de Turin, A. Lameth, un ordre de Napoléon prenant au marquis d'Azeglio deux de ses fils. L'un, celui qui devait être jésuite et qui faisait déjà ses études ecclésiastiques, était désigné pour l'école militaire; l'autre, celui qui a été sénateur depuis, était enrôlé comme auditeur au conseil d'état avec la fleur de la jeunesse piémontaise d'alors, César Balbo, Prié, Guasco, un des Collegno. Le marquis d'Azeglio n'avait été nullement consulté, et il reçut comme un coup de foudre cette *faveur* à laquelle il ne pouvait échapper. Tout au plus réussit-il à obtenir un sursis d'une année pour celui de ses fils dont on faisait un soldat malgré lui. Massimo était trop jeune encore pour avoir un rôle; c'était un écolier d'une humeur libre et vive, qu'un précepteur ecclésiastique avait déjà de la peine à contenir; mais, comme il le dit, il voyait la tristesse qui était dans la maison : il sentait l'oppression en voyant son père la ressentir.

Et voilà comment le jour où éclataient les sinistres bulletins de la campagne de Russie, la domination napoléonienne en déclin rencontrait dans certaines parties de l'Italie, dans le Piémont surtout, la réaction de tous les sentimens qu'elle avait comprimés ou offensés! Voilà comment le jour où la déroute définitive s'annonçait

par le mouvement effaré des employés, par les marches confuses des troupes regagnant la France, par tous ces signes d'un pouvoir qui tombe, Turin fut dans la joie ! Le Piémont redevenait indépendant, et c'était assez. On oubliait ce que le régime français avait eu de bienfaisant ; on ne se souvenait, selon le mot d'Azeglio, que de « l'insolence militaire et de la hauteur administrative, » dont on sentait encore le poids, dont on avait hâte d'être délivré.

Au milieu de toutes les restaurations de 1814 et de 1815, cette petite restauration piémontaise, à vrai dire, avait un caractère particulier de cordialité et de bonhomie. On y mettait de la bonne volonté, et le jour de la rentrée du roi ressemblait à une fête de famille en province. C'était une exhumation de tout ce qui se cachait depuis quinze ans, sentimens et uniformes. « Je me trouvais sur la place Château, raconte d'Azeglio, et j'ai bien présent le groupe du roi avec son état-major. Vêtus à la mode ancienne avec la queue et certains chapeaux à la Frédéric II, ils faisaient tous ensemble des figures assez bouffonnes, mais qui nous semblaient très belles et selon l'étiquette... » Le pauvre roi n'avait ni voiture ni chevaux en rentrant à Turin. Le marquis d'Azeglio fut obligé de lui prêter un vieux carrosse de gala qui datait de son mariage, et c'est dans cet équipage que le bon roi Victor-Emmanuel parcourait la ville, montrant à la portière son visage de *babby*, distribuant des sourires. « Qui n'a pas vu Turin ce jour-là, dit l'auteur des *Ricordi*, ne sait pas ce que c'est que l'allégresse d'un peuple portée jusqu'au délire. » Ce fut pour Massimo d'Azeglio le signal d'une sorte de majorité prématurée, d'émancipation soudaine. Étudiant la veille, il entra le lendemain dans la carrière en suivant d'abord son père, envoyé comme ambassadeur à Rome auprès du pape Pie VII, puis en prenant l'uniforme d'officier dans le régiment de Royal-Piémont cavalerie. Cet officier doublé d'un diplomate avait dix-huit ans, de la bonne humeur, une nature ardente, une intelligence souple et hardie, un incroyable besoin de vivre, le diable au corps, comme il dit, — et ne demandait pas mieux que de faire son chemin.

Il y a des hommes qui n'ont jamais su être jeunes, et c'est leur malheur ; il y a des hommes qui veulent l'être toujours, et c'est leur ridicule. Massimo d'Azeglio, qui a su si naturellement s'élever au rôle de patriote quand l'heure est venue, avait tout bonnement commencé par le commencement. Adolescent à peine dans ces années qui suivaient 1815, voyant tout lui sourire, il dépensait sa jeunesse sans compter. Il était de toutes les fêtes et de tous les plaisirs, il remplissait la ville du bruit de ses équipées, et plus d'une fois le soir, après avoir fait son service à la Vénérie, où il

était en garnison, il partait pour Turin, d'où il ne revenait qu'après une nuit passée dans une compagnie « que la grâce moderne, dit-il, appelle poliment le *demi-monde*, mais que nous, plus primitifs, nous appelions autrement. » Une des plus plaisantes histoires de ce temps est celle qu'il raconte. Il avait comploté avec quelques-uns de ses camarades un voyage à Milan. Malheureusement ni les uns ni les autres n'avaient d'argent, — et c'était la grave question sur laquelle le jeune officier de Royal-Piémont méditait un soir dans sa chambre, lorsque ses regards s'arrêtaient tout à coup sur deux tableaux, deux portraits pendus aux murs. L'un de ces portraits était celui d'un des ancêtres de la famille, beau cavalier du *xvii^e* siècle, le comte de Lagnasco, qui était allé chercher fortune en Allemagne et à la cour du roi de Pologne; l'autre représentait une femme aux cheveux à la Sévigné, à la robe ouverte et décolletée. C'était une Wallenstein, de la race même du fameux Wallenstein, qui s'était éprise du comte de Lagnasco et l'avait épousé. Les deux portraits, richement encadrés, étaient de Rigault. Massimo, en regardant la belle tête de son aïeul qui lui souriait et semblait l'encourager, eut une idée soudaine et lumineuse avec laquelle il s'endormit, et le lendemain, au jour naissant, il roulait dans une petite voiture sur la route de Milan avec deux compagnons, — plus le comte et la comtesse de Lagnasco, qui étaient du voyage. Ce que devinrent les ancêtres, un brocanteur de Milan le sut. Par malheur on le sut aussi à Turin, où l'aventure fit d'abord scandale; puis on finit par rire de l'équipée, tant l'idée semblait excentrique, et cela s'appela le *voyage avec les ancêtres* ou le *voyage de famille*. Celui qui allait ainsi mettre gaîment ses aïeux en gage à Milan ne se doutait pas qu'avant un demi-siècle il serait gouverneur de la Lombardie au nom d'un prince de Savoie qui n'était pas né encore.

Avec ces impatiences de vivre et ces gaîtés de jeune homme, Massimo d'Azeglio était au fond une de ces natures bien douées qui ne sont pas faites pour s'émauser dans les plaisirs vulgaires, qui se forment et mûrissent vite. Il tenait de sa mère la bonne grâce, il avait reçu de son père une droiture instinctive, le sens du devoir et de l'honneur. Son intelligence était vive; les événemens se multipliaient et trouvaient en lui une âme franche, un esprit ouvert. L'éducation du jeune officier fut rapide. Comme tout le monde à Turin, il avait eu l'enthousiasme du premier moment de la restauration, il avait vu avec joie disparaître le régime français et renaître l'indépendance piémontaise; mais, sans être un grand politique, avec la vivacité de la jeunesse, il ne tardait pas à être choqué de tout ce qu'il y avait de mesquin et de puéril dans cette restau-

ration qui semblait n'avoir d'autre pensée que d'effacer quinze ans d'histoire, dans cette exhumation de vieilles choses, de vieux bonshommes et d'un bigotisme suranné. « Mon enthousiasme du jour où sur la place Château je vis paraître le roi, dit-il, s'était infiniment refroidi, et ma sympathie pour tout ce système avait disparu entièrement. » Une chose surtout dans cette restauration froissait ses instincts d'équité naturelle. Lorsqu'il se voyait, lui officier imberbe, à côté de vieux soldats qui venaient de Moscou ou qui avaient bruni au soleil de l'Andalousie, et qui, pour rentrer dans l'armée piémontaise, avaient été obligés de perdre un grade, il était mal à l'aise, et il se sentait humilié lorsqu'il voyait ces vieilles moustaches commandées par des majors et des colonels qui ne savaient pas manœuvrer trois hommes, qui étaient réduits à réciter les commandemens militaires un papier à la main. Il avait le sentiment d'une injustice sociale et d'un ridicule. « La conséquence pour moi, dit-il, fut que je conçus une haine profonde pour la noblesse que je voyais au premier rang dans le gouvernement.. » Il se désespérait naïvement d'être noble. De là à l'aversion raisonnée de tout privilège et au sentiment de l'égalité civile il n'y a qu'un pas.

Ce n'est pas tout : même au milieu des plaisirs auxquels il se livrait avec tout l'emportement de la jeunesse, Massimo d'Azeglio était tourmenté de je ne sais quelle vague inquiétude, de ce désir secret de s'élever qui est le signe des cœurs bien nés, et plus d'une fois, tout en aimant son métier de soldat, il se demandait, puisqu'on ne voulait plus faire la guerre, si c'était une vie de passer la bagatelle de trente ans à voir panser et étriller des chevaux. Il était lié à cette époque avec le professeur Giorgio Bidone, qui lui avait donné des leçons de physique, et avait gardé pour lui une vive affection. Bidone était un esprit ferme, élevé, qui avait des éclairs d'ironie socratique. Il savait la vie que menait son jeune ami; il ne faisait rien pour le brusquer, mais il ne négligeait aucune occasion de lui faire sentir l'aiguillon. Quelquefois, en passant avec lui devant un café, il lui montrait les vieux habitués à l'œil éteint, et il lui disait d'un ton caustique : « Voilà comme vous serez dans cinquante ans en suivant la route où vous êtes; voyez! » D'autres fois il cherchait à le réveiller en lui citant des exemples tout opposés. « Allons! lui disait-il, la Providence vous a donné une bonne tête. Du courage! décidez-vous à faire quelque chose! » Et quand Massimo d'Azeglio, également attiré par la poésie et par la peinture, demandait : « Que faut-il faire? » Bidone répondait en souriant : « Faites toujours, faites quelque chose;... » Bidone, par sa parole austère et vive, souvent caustique, par ce que d'Azeglio appelle la science de la gymnastique morale, avait l'art de mordre, pour ainsi

dire, sur cette nature généreuse et facile, toujours flottante entre les mauvaises compagnies qui l'enveloppaient et les enseignemens de son maître qui l'attiraient en lui montrant une vie supérieure de l'intelligence et de l'âme. »

Le résultat fut que, rompant un jour brusquement avec toutes ses folies de jeunesse, Massimo d'Azeglio s'enferma chez lui, se levant à l'aube, travaillant, lisant, dessinant et peignant surtout, mais sans direction, avec impétuosité. C'était le nouvel homme qui commençait. Massimo d'Azeglio était déjà passé du régiment de Royal-Piémont dans un régiment provincial de la brigade de la Reine, où il n'avait que quatre mois de service tous les ans et où il avait Santa-Rosa pour capitaine. Ce ne fut qu'après un voyage à Rome, où ses goûts n'avaient fait que s'affermir, qu'il finit par se détacher de tout service militaire pour se consacrer complètement à la peinture, et il entra dans cette carrière nouvelle en homme sérieux, résolu, qui comprenait qu'on pouvait servir son pays de bien des manières, qui n'en était plus à ressentir ces frémissemens douloureux de patriotisme dont il parle dans ses mémoires : « Je ne puis dire quelle rougeur me faisait monter au visage l'état politique de l'Italie d'alors. Il me semblait en être coupable et porter cette honte gravée sur le front... Un jour, je me souviens, une Anglaise me parlait de patrie, je lui répondis le fiel dans le cœur : Est-ce que les Italiens ont une patrie par hasard? Elle me regarda avec surprise, et ma mère m'en fit des reproches. Je n'expliquai pas davantage ma pensée, j'éprouvais trop de douleur... » Décidément l'officier de Royal-Piémont avait fait du chemin, et Bidone pouvait être content.

Si d'Azeglio eût été encore dans l'armée, qu'eût-il fait au moment où éclatait cette échauffourée de 1821 qui faisait flotter pendant quelques jours à Turin le drapeau de l'Italie? Arrivé à un âge plus mûr, il blâmait cette tentative, il blâmait la révolution, non ceux qui l'avaient faite; il la blâmait, non parce qu'elle était illégitime, mais parce qu'elle était un imprévoyant défi jeté à toute une situation européenne et parce qu'elle était une sédition militaire. Officier de l'armée, avec sa jeunesse, avec son libéralisme de cœur et d'esprit, il eût suivi sans doute par chevalerie ou par entraînement tous ces cœurs généreux dont il était le parent ou l'ami, les Santa-Rosa, les Collegno, les Lisio, et de fait un de ses frères y fut compromis. Ce qui le sauva, ce fut d'avoir quitté déjà l'uniforme, d'avoir pris du service dans cette autre armée des volontaires de l'esprit et de l'art, de n'être plus même à Turin au moment de la révolution. Il était déjà parti pour Rome, où il était revenu pour se consacrer définitivement à la peinture, pour y vivre en artiste la-

borieux et indépendant. Cette résolution semble bien simple aujourd'hui. A cette époque, c'était une fantaisie révolutionnaire, un vrai scandale dans la société aristocratique de Turin, dans cette société aux traditions surannées, aux mœurs immobiles et aux idées plus immobiles encore. Un gentilhomme infidèle à sa caste, quittant l'armée pour se faire peintre, vendant peut-être ses tableaux, gagnant sa vie! Tout ce qu'on pouvait dire de moins, c'est que les Taparelli, de père en fils, avaient eu toujours la réputation d'avoir quelque chose dans le cerveau, et que la dernière génération surpassait toutes les autres. L'auteur des *Ricordi* a tracé avec sa saveur piémontaise la comédie de cet ébahissement de la société turinoise qui ne l'avait point arrêté.

Quand je dis que d'Azeglio était un volontaire, je ne veux pas dire un amateur; il embrassait au contraire son métier dans tout ce qu'il a de sérieux, de difficile, de pénible même. Fixé à Rome, il passait son temps à prendre des leçons d'un vieux maître flamand, à suivre les ateliers, à faire des études d'anatomie, à copier la nature romaine, sans oublier l'histoire et la littérature. La pension que lui faisait son père était modique du reste, et il était bien obligé d'y suppléer, de se suffire à lui-même. Cela ne lui déplaisait pas. Dans ses idées nouvelles, vivre de son travail était un acte de virilité, un autre genre de noblesse propre à l'homme moderne, le complément de son émancipation, et il est curieux de saisir l'impression de ce jeune homme le premier jour où il reçoit le prix d'un de ses ouvrages. On sent encore le gentilhomme. Il hésite d'abord, « tant il est difficile, remarque-t-il, de se défaire des préjugés, » et il s'impose pour châtiment de recevoir l'argent de la main à la main, le regard fixé sur celui qui doit le lui remettre. « Je raisonnai ainsi, dit-il : si un acte est honteux, il ne faut le faire d'aucune façon; s'il ne l'est pas, il serait humiliant de l'accomplir comme si on en devait rougir... Donc je pris bravement mon argent; mais je ne suis pas sûr d'avoir exécuté le programme de point en point et de n'avoir pas baissé un peu les yeux au moment décisif. Le fait est que pour un artiste comme pour un écrivain c'est une grande émotion la première fois qu'il se voit devant une petite poignée d'or, et qu'il peut se dire que cet or, il l'a gagné avec son travail et avec ses mains... A la satisfaction de l'amour-propre vient s'en joindre une autre plus digne, celle de se voir plus indépendant, de sentir qu'on a en soi-même le moyen de se suffire sans avoir besoin de plier devant qui que ce soit. » Et il ajoutait : « Le sentiment de l'indépendance, il faut l'avoir pour soi-même d'abord; celui de l'indépendance pour la nation en sera la conséquence nécessaire. »

Donc Massimo d'Azeglio était artiste et menait la vie d'artiste sans

fausse honte, sans forfanterie, simplement, gaîment aussi. Il passa près de dix ans à Rome, faisant à peine quelques voyages à Turin ou à Naples, se mêlant à la vie romaine la plus intime; étonnez-vous qu'il l'ait connue! Par goût il l'aimait, par l'esprit il la pénétrait et la jugeait. Pendant l'hiver, il restait à Rome. Il aurait pu facilement renouer les relations formées pendant son premier voyage au temps de l'ambassade de son père; il ne le voulait pas et il ne le pouvait pas avec sa vie nouvelle et ses petites ressources. Il ne voyait guère que le cardinal di Gregorio, bonhomme plus honnête que libéral qui était un ami de son père, et le cardinal Morozzo, qui était son parrain, mais qui restait le plus souvent dans son diocèse de Novare. Massimo d'Azeglio se bornait à des relations plus modestes par goût, par indépendance, et pour mieux voir. C'était alors la Rome de Pie VII et de Consalvi, avant Léon XII et Grégoire XVI, la Rome de la restauration retrouvant une sorte d'éclat après avoir été un instant un simple chef-lieu de préfecture française, réunissant des étrangers, des écrivains, des artistes, Canova, Thorwaldsen, Camuccini, Landi. Pie VII était assurément une nature douce et bienveillante; Consalvi était un esprit éclairé qui avait le désir de raviver le lustre du pontificat. Par malheur, l'un et l'autre, le pape suivant le ministre, n'avaient trouvé qu'un moyen ingénieux de gouvernement : c'était de continuer l'empire en l'habillant d'une robe rouge ou noire. C'était, selon le mot de l'auteur des *Ricordi*, Napoléon habillé en jésuite, « la lance d'Achille aux mains de Thersyte, » le despotisme sans les réformes civiles, sans l'ordre administratif et judiciaire, sans l'égalité des classes.

A travers l'éclat factice et superficiel de cette restauration conduite par un ministre de ton supérieur, Massimo d'Azeglio, tout jeune qu'il fût, démêlait d'un regard fin la vérité essentielle et invariable de la vie romaine; il voyait un clergé omnipotent, mondain et libre, un peuple à l'allure mâle et fière, mais dépravé par l'ignorance et l'orgueil de l'oïveté, une aristocratie fille du népotisme, effacée, sans ressort et sans ambition, tenue « entre le marteau et l'enclume, » c'est-à-dire entre le clergé en haut et le peuple en bas, » une bourgeoisie le plus souvent besoigneuse, sans garanties, réduite à se jeter sur les petits emplois ou sur les métiers anonymes, — tout un ensemble enfin original, pittoresque de vétusté peut-être; mais fonctionnant, vivant dans la stagnation, la duplicité et la ruse. Il observait ce monde dont la poésie était le carnaval ou la fête de l'*Infiornata* ou la manière de faire l'amour.

Une chose le frappait principalement, c'était ce mélange de spirituel et de temporel qui se retrouvait partout, et il en cite un exemple tragique. Dans ce temps de despotisme à outrance et de

conspirations secrètes, la police romaine avait mis la main sur quelques conspirateurs dont l'un était le docteur Montanari, beau type de Romagnol, brun, de haute taille, vigoureux, d'esprit hardi et passionné. Les conspirateurs une fois pris, comme on avait joué du poignard, l'affaire était claire. Il y avait deux condamnés à mort. Ils furent conduits sur la place du Peuple, mis en chapelle pendant tout un jour; aucun d'eux ne voulut se confesser. Des prêtres, des cardinaux même accoururent pour les engager à recevoir les sacrements. Tout fut inutile. On les exécuta. « Selon la foi catholique, dit d'Azeglio, quelles conséquences devait avoir une semblable fin? Et d'un autre côté, si ce jour-là leur cœur restait fermé au sentiment religieux, qui vous dit qu'il ne se serait pas ouvert un jour plus tard? Dieu aurait accordé le temps à ces malheureux, il n'était pas dans ses desseins de précipiter ces âmes dans le lieu où le dogme catholique n'admet aucune espérance de pardon. Et c'était le pape qui, corrigeant la divine clémence, les jetait inexorablement dans l'abîme des réprouvés! » Voilà le conflit poignant de l'autorité temporelle et de l'autorité religieuse réunies : l'une entraîne l'autre à de redoutables inconséquences. L'auteur des *Ricordi*, à la vérité, voyait à Rome bien d'autres choses moins faites pour assombrir sa verve.

Pendant l'été, d'Azeglio allait à la campagne; il alternait entre tous les environs de Rome. Une saison il allait à Castel Sant'Elia, une autre fois à Rocca di Papa ou à Genzano, près du lac Nemi, ou à Marino. Et ce n'était pas en touriste raffiné qu'il faisait ces excursions; il allait s'établir parmi les habitans, vivait de leur vie, se mêlait à leurs fêtes, tout en travaillant, en prenant des vues de la campagne romaine. Il dessinait ces paysages qu'il reproduit avec la plume, comme celui de Rocca di Papa, ce nid de soldats posé par Alexandre VI au sommet d'une montagne qu'on voit de la porte de Saint-Jean-de-Latran. Il avait sous les yeux le Latium tout entier, au loin la coupole de Saint-Pierre se dessinant dans les vapeurs du soir, les montagnes de Viterbe, de l'Ombrie et de la Sabine, Genzano, Tivoli, les tours de Grotta-Ferratta, et dans l'intervalle la *vaste et insalubre région* dont parle Alfieri, la campagne romaine, « cette vaste tombe où gît ensevelie l'ancienne puissance romaine. » C'est devant ces spectacles que d'Azeglio, en s'exerçant comme peintre, se formait un jugement sur les choses et sur les hommes. Il avait gagné certainement à ces familières villégiatures, à ces fréquens séjours dans la campagne romaine, de connaître mieux que tout autre ces populations originales, de saisir leur esprit, leur caractère, leurs passions, leurs vices, et il leur a pris des types qui sont passés plus tard dans ses romans, comme toutes

ces grandes vues sont passées dans ses paysages. Je ne cherche pas si d'Azeglio a été un grand peintre; c'était à coup sûr un artiste habile et ingénieux, ayant le sens du beau, un goût du naturel et du vrai bien différent du réalisme contemporain, et les tableaux qu'il a multipliés se sont répandus dans toute l'Italie. Une partie de ses ouvrages était exposée l'an dernier à Turin.

C'était du reste le trait distinctif de Massimo d'Azeglio d'être l'esprit le moins spécial du monde. Il avait sans effort le goût de tous les arts, et sous ce rapport il ressemblait à ces vieux artistes italiens qui tenaient le pinceau ou la plume et même quelquefois l'épée. Il était peintre comme il était musicien, comme il devenait écrivain, et c'est même par la peinture qu'il arrivait au roman. Un jour, voulant faire un tableau où il pût reproduire quelque épisode de la vie nationale, il choisit le défi de Barletta, ce combat singulier d'autrefois entre Italiens et Français; il avait déjà fait à demi son tableau lorsqu'il se mit tout à coup à songer que « pour mettre le feu dans le corps aux Italiens, » comme il le disait, il serait mieux de raconter cet épisode que de le peindre. Ce fut l'origine du roman d'*Ettore Fieramosca* qui répandait bientôt son nom dans toute l'Italie; mais alors il n'était plus à Rome, d'où il était parti sous le coup d'un de ces mécomptes de cœur qui deviennent quelquefois une comédie et qui changent tous les projets; il était à Milan. C'est à peine s'il avait passé quelque temps à Turin dans cet intervalle où la révolution de 1830 venait exciter les esprits au-delà des Alpes, et où la petite ville piémontaise restait plus que jamais, avec son absolutisme étroit, ses mœurs ternes et sa vie stagnante, sous les influences jésuitiques. Massimo d'Azeglio avait passé sept ou huit ans à Rome; il passa douze années à Milan, fixé, établi, marié même, ayant sa maison et ses intérêts. A Rome, il avait eu sous les yeux le gouvernement des prêtres; à Milan, il avait les Allemands. Ce n'était pas de quoi séduire. Certes cette vie milanaise se ressentait de la domination étrangère. La jeunesse d'alors, quand elle ne s'affiliait pas aux sectes secrètes, se laissait trop aller à son enthousiasme pour les danseuses, et s'endormait trop aisément dans une énervante oisiveté favorisée par l'Autriche; mais on respirait malgré tout mieux qu'à Turin, on pouvait même parler, pourvu qu'on ne parlât pas trop fort. Les autorités autrichiennes elles-mêmes, qui n'étaient pas fâchées « de se faire un bon lit dans une ville sympathique, riche, grasse et joyeuse, » savaient au besoin émousser et amortir quelquefois les ordres qui arrivaient de Vienne. Et puis Milan était un des foyers littéraires de l'Italie. Elle se souvenait d'avoir eu Parini, Foscolo, Monti, Porta, Verri; elle avait encore Manzoni, dont d'Azeglio devint le gendre, Torti, Litta, l'histo-

rien des *familles illustres* de l'Italie, Tommaso Grossi, l'auteur de *Marco Visconti*, le poète-notaire, bon et caustique, dont la raillerie avait toujours l'air de cacher une pensée sérieuse, et qui disait, non peut-être sans amertume : « Sûrement, pour qui a de l'argent à dépenser, les lettres sont un beau divertissement; mais je crois, moi, cher Massimo, que nous sommes nés cinquante ans trop tôt... »

C'est dans cette vie nouvelle, différente de celle de Rome, que d'Azeglio mûrissait, multipliant ses relations et se faisant aimer de tous ceux qui le connaissaient, travaillant toujours à ses tableaux, qui agrandissaient sa renommée, et publiant successivement *Ettore Fieramosca*, *Niccolo de' Lappi*, cet autre tableau de l'histoire nationale, cet épisode pris en pleine vie florentine. Ces romans étaient écrits d'un style net, rapide, chaleureux, et laissaient voir la pensée de l'auteur, qui était d'agir sur les esprits, de réveiller les sentimens virils. Le difficile était d'échapper à la censure. D'Azeglio eut affaire à deux censeurs. Le premier, pour *Ettore Fieramosca*, était l'abbé Bellisomi, « bon chrétien, sans malice, gros, pesant, un vrai trésor pour un censeur! » D'Azeglio fit si bien, il l'entoura de tant de prévenances, s'informant de sa santé, causant avec sa servante, que le bonhomme finit par donner l'autorisation sans y regarder de trop près, et quelques mois plus tard il était destitué, tandis que le livre courait l'Italie. Le second censeur, pour *Niccolo de' Lappi*, était l'abbé Mauro Colonetti, homme lettré, sérieux et classique, qui reçut l'écrivain sans affectation, sans embarras, en lui faisant des complimens sur son premier roman. Quand d'Azeglio revint pour chercher son manuscrit, Colonetti le lui remit en lui disant d'un air satisfait que l'ouvrage était trop beau pour qu'il osât y toucher, qu'il avait seulement noté quelques phrases dont il demandait l'explication pour n'être pas pris en faute sans le savoir; puis, se mettant à l'aise, il ajouta : « *Caro mio*, nous sommes ici jugés comme... comme vous savez, et nous sommes ainsi jugés à tort. Certainement, si j'avais voulu faire du zèle, j'aurais trouvé, sans dépasser les cinquante premières pages, de quoi défendre la publication de *Niccolo de' Lappi*; mais je crois qu'on peut faire son devoir sans montrer un zèle nuisible à autrui. Je suis Italien. S'il m'était prouvé que la Lombardie serait mieux sans les Autrichiens, je saurais quel serait mon devoir. Cela ne m'est pas encore prouvé. Je vois même que ce gouvernement-ci est le meilleur qu'il y ait en Italie. Essayez de publier votre manuscrit hors d'ici, et vous m'en direz des nouvelles. » Le fait est que les deux romans de d'Azeglio, plus heureux avec cette censure autrichienne qu'ils ne l'eussent été avec toute autre, eurent un prodigieux retentissement en Italie, et faisaient de l'auteur un personnage d'autant plus populaire que

L'opinion voyait dans l'écrivain comme dans le peintre le patriote, dans le tableau de la *Bataille de Legnano* comme dans *Niccolo de' Lappi* la pensée nationale. Massimo d'Azeglio avait le goût de tous les arts, ai-je dit; j'ajoute que pour lui les arts n'étaient point le but, ils n'étaient que le moyen. Peinture et roman n'étaient que la manifestation variée et complexe d'une activité généreuse, d'une originalité morale supérieure et attachante.

Ce qu'il y avait de rare en effet chez l'auteur de *Niccolo de' Lappi*, ce n'était ni le peintre ni le romancier, c'était l'homme. Massimo d'Azeglio a été de notre temps en Italie un type du galant homme dans ses actions comme dans ses écrits, dans sa vie publique comme dans sa vie privée : vrai galant homme et sincère avant tout; libéral sans déclamation, patriote sans forfanterie, dévoué jusqu'à l'abnégation, jamais jusqu'à la bassesse; aisé et simple en tout, alliant une familiarité douce et cordiale à un sentiment de dignité native, sensé avec distinction et enjouement, intrépide avec bonne grâce et sans bruit, ayant vu assez de choses pour être un peu sceptique, et gardant une foi assez vive pour se passionner sous une apparence de calme. Son extérieur même semblait refléter cette nature complexe, séduisante et bien trempée. Dans sa haute taille, qui à la fin s'était un peu courbée, mais qui était restée toujours élégante, il avait encore la tenue et l'allure d'un officier. Son visage long et maigre, surmonté d'un front découvert, avait une noblesse bienveillante et fine. Son regard vif et pénétrant se voilait parfois sans cesser d'être loyal et franc. Dans les manières, dans le ton, dans le geste, il avait une courtoisie simple et avenante, sans effort comme sans exubérance, et dans les derniers temps il avait pris quelque chose de la grâce un peu indolente de l'homme lassé, mais non vaincu. Massimo d'Azeglio avait surtout deux traits qui distinguent le galant homme : il avait la haine de la force et la haine du mensonge.

L'adoration de la force, — de la force égoïste et conquérante, bien entendu, — lui semblait le plus étrange abaissement de la race humaine, et, comme pour donner plus de relief à sa pensée par un rapprochement inattendu, il prétendait ne pas comprendre comment les hommes de ce temps défiaient encore Napoléon, qui avait fait périr une génération, qui avait jeté le deuil dans tant de familles, et savaient à peine le nom du bienfaiteur obscur qui, en découvrant la vaccine, avait sauvé des millions d'hommes. A ses yeux, « dix Austerlitz et vingt Wagram ne suffisaient pas à racheter un acte de violence ou le mépris d'un droit. » Toutes les grandeurs du monde étaient trop payées d'une injustice ou de la douleur d'un peuple. — La haine du mensonge n'était pas moins

dans sa loyale nature. La fausseté, l'hypocrisie, lui étaient antipathiques. Il assurait même gaîment qu'il ne pourrait pas être infidèle à une femme sans le lui dire, parce que l'infidélité avouée n'est plus une tromperie. Massimo d'Azeglio n'admettait pas que la fraude pût servir, ou même, quand elle avait une apparence d'utilité, qu'on pût l'employer. Il avait pour la vérité ce beau culte de ceux qui sont nés avec un instinct droit et juste, et il a pu sans jactance dire de lui-même : « Depuis une quarantaine d'années, je crois avoir été un des hommes de l'Europe qui ont dit le moins de mensonges, y compris le temps où j'ai été ministre et diplomate, métiers où plus que dans les autres il est important de n'en pas dire, bien qu'on croie précisément le contraire. » C'est ce qui explique aussi la religion de d'Azeglio, religion d'honnête homme sincère avec lui-même, de galant homme qui avait vu beaucoup de choses, qui avait longtemps vécu à Rome, et qui avait fini par en arriver à cette conclusion, à laquelle il revenait toujours dans ses disputes affectueusement vives avec son frère le jésuite, le père Taparelli : « on ne croit pas ce qu'on veut, on croit ce qu'on peut. » Chrétien et même catholique d'âme et de cœur, d'instinct, d'imagination, d'Azeglio l'était certainement comme la plupart des Italiens; il ne croyait plus au gouvernement temporel, il ne croyait pas à une action sérieuse, efficace de l'église sans une profonde réforme morale dont il crut un instant voir l'aurore dans les premiers temps du règne de Pie IX.

La politique chez d'Azeglio était l'émanation du caractère; elle s'identifiait avec l'homme. Massimo d'Azeglio a été certainement un des Italiens de ce temps qui ont aimé avec le plus de vivacité, avec le plus de sincérité et de désintéressement l'Italie et la liberté; mais en même temps c'était le moins conspirateur des hommes. Il n'admettait que la conspiration au grand jour. Sa loyauté naturelle répugnait aux sociétés secrètes, aux sectes, dont il ne fut jamais. L'habitude des combinaisons occultes, selon lui, avilissait un peuple et conduisait à ces insurrections périodiques qui ne faisaient que raviver et exaspérer l'oppression sans la vaincre. Dans sa pensée, la seule politique pour l'Italie était premièrement de s'affirmer sans cesse par l'affranchissement intérieur de l'âme et de l'esprit, par la résistance passive, par la force morale. « La résistance passive, dit-il, n'offre pas les accidens animés, splendides, passionnés, des agressions révolutionnaires. Elle ne sera jamais choisie par la partie jeune de la société, surtout chez nos races méridionales, parce qu'elle exige une trempe inflexible, parce qu'elle suppose des caractères; mais qu'on dise vrai : quelle est la chose la plus difficile, — assaillir une redoute, une barricade, passer à travers les balles et les

baïonnettes, au milieu des cris, de la fumée et du fracas, — ou bien rester dix ans, cinq ans, une année seulement dans une prison où l'esprit s'alanguit dans la tristesse du silence, de la solitude et de l'oubli, où le corps se débilité faute d'air et de mouvement, où l'ennui est si intense qu'un oiseau, un brin d'herbe deviennent des trésors pour le pauvre prisonnier? Qu'on voie la différence entre la peine qu'on encourt pour avoir assailli un gouvernement — même illégal et tyrannique — et celle qui vous frappe lorsque votre seul crime est de ne pas vouloir renier votre propre droit, ni vous faire complice de la violation de ce droit. Dans le premier cas, il y a toujours quelqu'un qui vous taxe d'imprudencé et de folie... Dans le second cas, l'intérêt, la pitié, l'honneur, tout est pour la victime; l'indignation, l'infamie, toutes pour le bourreau. Que disait la vieille politique de nos pères? Ne pas faire de martyrs : c'est donc la preuve qu'à un gouvernement injuste le martyre nuit plus que la révolte! »

C'est pourquoi d'Azeglio considérait comme la nécessité première pour l'Italie de refaire sa trempe morale; il demandait aux Italiens du caractère. Après cela, l'idéal définitif de d'Azeglio n'était point évidemment la douceur martyrisée et résignée d'un Silvio Pellico. Il comptait bien voir le jour où l'Italie aurait à se lever pour livrer son dernier combat; mais ce combat, il ne le croyait possible et efficace que par les armes du soldat, par les forces organisées du pays, et c'est pourquoi encore il s'attachait dans ses romans à rallumer les sentimens virils, à évoquer de préférence les souvenirs militaires de la vie nationale, la mémoire d'un Ferruccio. C'est ce phénomène curieux d'un caractère droit et bien trempé perçant sous des talens multiples qui faisait à d'Azeglio une popularité croissante, popularité d'autant plus réelle qu'il était peut-être l'homme personnellement le plus connu dans toutes les parties de la péninsule à la fois, — à Florence comme à Rome, comme à Milan. De là cette autorité qu'il prenait le jour où se posait pour le libéralisme italien la question de la politique à suivre entre des échauffourées toujours renaissantes, toujours avortées, et un système nouveau d'action régulière, ostensible. Massimo d'Azeglio eut bientôt une preuve singulière de cette influence qu'il commençait à exercer sans le savoir.

Il était à Rome en 1843, dans la pleine maturité de l'âge, « sentant, selon son expression, le besoin d'une grande occupation d'intelligence et de cœur. » L'Italie commençait à s'agiter de nouveau. La Romagne était toujours en fermentation. Le pape Grégoire XVI, déjà déclinant, pouvait mourir d'un instant à l'autre, et sa mort, en allant retentir à Bologne, pouvait devenir le signal d'une explo-

sion nouvelle. — Quelques libéraux romains jetèrent les yeux sur d'Azeglio et le pressèrent de se rendre dans les Légations, en lui offrant tous les moyens d'intelligence dans le pays. — C'était un homme nouveau, indépendant, étranger à toute secte, qui inspirait de la confiance et plaisait par ses talens. Sa présence pourrait exercer une influence heureuse. — Sans se dissimuler ce que cette mission avait de grave et de délicat, d'Azeglio l'accepta. Il se rendit dans les Légations, visita une fois de plus la Toscane, voyageant en artiste, voyant tout le monde. Partout il s'efforçait d'inculquer ces idées, — que l'Italie avait assez des tentatives aventureuses qui n'aboutissaient qu'à faire des victimes nouvelles, qu'elle devait recourir désormais à l'agitation pacifique, — qu'elle ne pouvait aspirer à son indépendance qu'à la faveur de deux choses, une grande occasion naissant en Europe et une force organisée, que cette force ne se trouvait qu'à Turin, où était Charles-Albert, sur lequel on pouvait dire tout ce qu'on voudrait, mais qui était en définitive le seul prince disposant d'une armée, intéressé à l'affranchissement de l'Italie, puisqu'il servirait son ambition. D'Azeglio ne réussit pas assez pour empêcher l'insurrection de Rimini, qui éclatait deux semaines après son passage; mais il réussit assez pour ramener à ses idées beaucoup d'hommes sur lesquels il avait pris de l'influence par la contagion de sa loyauté et de son esprit. Cela fait, il partit pour Turin, où il demanda une audience à Charles-Albert, et ici se passa une scène curieuse, presque dramatique, qui a certainement sa place dans l'histoire de l'indépendance italienne.

Le roi le reçut par un jour d'hiver, à six heures du matin, selon son habitude. Il était debout auprès d'une fenêtre avec son air mystérieux, mais cette fois nullement décourageant. Il y avait comme une fascination secrète dans son regard énigmatique, dans sa personne élégante et sévère. D'Azeglio lui raconta ce qu'il venait de voir, l'état des choses, l'exaspération des esprits, l'impossibilité de la situation faite à l'Italie et particulièrement à la Romagne, le danger des insurrections, si on n'y portait remède; il lui exposa les idées qu'il s'était efforcé de répandre, sans lui dissimuler les relations qu'il gardait dans le pays, et il ajouta en finissant : « Maintenant votre majesté me dira si elle approuve ou désapprouve ce que j'ai dit et ce que j'ai fait. » Le roi, après avoir écouté avec une attention silencieuse et visiblement sympathique, répondit d'un ton tranquille et résolu : « Faites savoir à ces messieurs de se tenir en repos, de ne pas bouger, puisque le moment n'est pas venu, mais d'être bien certains que, l'occasion se présentant, *ma vie, la vie de mes fils, mes forces, mes trésors, mon armée, tout sera dépensé pour la cause italienne.* » D'Azeglio, qui ne s'attendait pas à

une déclaration si nette, fut abasourdi, et il reprit en répétant à dessein la phrase du roi : « Ainsi je *ferai savoir à ces messieurs...* » Le roi fit un signe de tête comme pour assurer qu'il avait été bien compris; puis il se leva, mit les mains sur les épaules de d'Azeglio, et il l'embrassa. « Cet embrassement, ajoute d'Azeglio, avait en soi quelque chose d'étudié, de froid, presque de funèbre, qui me glaça, et une voix intérieure, le terrible *ne te fie pas*, s'éleva dans mon cœur : terrible fatalité pour les astucieux de profession d'être suspects même quand ils disent la vérité ! Et il l'avait dite, le pauvre homme, le fait l'a bien prouvé. Qui m'aurait dit, à moi, tandis que nous étions assis dans cette embrasure de fenêtre, sur ces deux escabeaux dorés recouverts de soie verte et blanche, que lorsqu'il offrait par mon intermédiaire aux Italiens ses armes, ses trésors et sa vie, j'étais injuste de ne pas être intimement et subitement convaincu, ... qu'à moi, comme premier ministre de son fils, était réservé le triste devoir de le faire ensevelir dans le tombeau royal de Superga ? » Pendant cette conversation, le roi avait dit : « Il serait bon maintenant d'écrire quelque chose. » D'Azeglio y avait bien pensé; il alla s'enfermer dans la villa de Balbo, son cousin, à Rubatto, et en quelques jours il écrivit les *Ultimi casi di Romagna*, ce petit livre qui allait remuer l'Italie, qui était tout un programme de politique nationale, et faisait de l'auteur l'homme d'action du mouvement nouveau. Sa position était singulière en ce moment. Il ne pouvait après cela reprendre de si tôt le chemin de Rome; il pouvait encore moins revenir à Milan; à Turin même, par une de ces habitudes de réserve extérieure d'où Charles-Albert ne croyait pas devoir sortir, la censure lui refusait l'autorisation d'imprimer un livre que le roi avait presque inspiré; à Florence, où il était allé chercher un imprimeur, le ministère toscan l'expulsait pour sa popularité. Il se trouvait banni, lui ou son livre, de tous les états; il restait le citoyen de l'Italie ! D'Azeglio a eu deux beaux jours dans sa vie, celui-ci est le premier.

Arracher l'Italie à l'ombre des conspirations pour l'amener sur le terrain nouveau d'une agitation morale et pacifique, l'unir dans une même pensée de progrès intérieur et de nationalité, donner à ses aspirations d'indépendance une sorte d'authenticité avouée et reconnue, c'était là le service que d'Azeglio avait rendu, non avec le talent d'historien ou de philosophe d'un Balbo ou d'un Gioberti, mais avec la vivacité entraînant d'un esprit juste allant droit au nœud d'une situation. Lorsqu'il parcourait la Romagne, excitant les tièdes, contenant les impatiens, disant à tous de se préparer en attendant l'occasion, il ne se doutait pas lui-même, il l'avoue, que cette occasion était si près de naître, qu'elle allait

avoir pour prologue l'avènement d'un pape transformé par l'opinion en initiateur, et que tout cela allait passer comme un rêve. Ce mouvement, il l'avait préparé; il le servit du conseil et de l'épée au jour de l'action, il en sauva l'honneur et la dernière espérance dans le naufrage. Ramené à Rome aux premiers temps du règne de Pie IX, il campait là en quelque sorte au centre de cette Italie frémissante de 1847. C'est de Rome que partait le signal, le reste l'inquiétait peu; il ne donnait pas trois mois aux autres princes italiens « pour se mettre au pas. » Le Piémont l'inquiétait encore moins avec sa lenteur à se mettre en mouvement. « Je pense, dit-il, que c'est affaire de calcul et de préparation. Le roi veut prendre son moment, et une fois lancé il ne reculera pas. » L'essentiel pour lui était donc Rome, où un pape séduit, entraîné, poussé, prenant pour une initiative ce qui lui était imposé chaque jour par les événemens, se faisait l'inaugurateur d'une politique nouvelle dont il ne soupçonnait pas lui-même la portée.

Sans être Romain, comme Italien, Massimo d'Azeglio devenait un conseil pour tous, un guide qui portait le drapeau, et qui commençait par le *programme pour l'opinion nationale* cette série de brochures fines, chaleureuses, sensées, où se retrouve tout le sel de la révolution italienne. Les libéraux de Rome voyaient en lui un chef; le pape lui-même le voyait avec plaisir. Il y a deux traits que je veux noter. D'Azeglio ne se dissimulait pas ce qu'il y avait de confus, d'exubérant, d'un peu étourdissant quelquefois dans cette agitation dont s'enivrait l'Italie, et il ne ménageait à ses compatriotes ni la sévérité ni les conseils; mais en même temps, par une généreuse susceptibilité, il défendait ce mouvement contre les politiques du dehors qui ne voyaient que le ridicule et tournaient tout en raillerie. Il écrivait à ses amis de France : « Si on voyait un homme qu'on aurait roué de coups, affaibli et garrotté pour le voler, et qui, réussissant à recouvrer l'usage d'un bras, tenterait quelque chose pour sa délivrance, il y aurait sans doute de la gaucherie dans ses efforts; mais serait-ce drôle, et des gens de cœur pourraient-ils s'en amuser? Au reste, considérant que la race humaine n'est pas généreuse, ce sera à nous de faire en sorte qu'on nous prenne au sérieux, — et patience! » Autre trait : d'Azeglio fut évidemment de ceux qui eurent l'illusion de Pie IX, d'une papauté rajeunie et transformée. Il faut s'entendre cependant; ce n'était pas chez lui une illusion sans conditions. « Si Pie IX veut, dit-il dès ce moment dans sa *correspondance*, s'il consent à être ce que l'opinion fait de lui, la papauté est définitivement la force dirigeante... S'il s'y refuse, je ne sais ce qui arrivera... La Providence n'offre pas deux fois une occasion telle que celle-ci... » En d'autres termes,

la papauté temporelle, soit; — mais une papauté se transformant, prenant l'initiative du progrès, cessant d'être le gouvernement des prêtres pour rester une souveraineté nominale, un grand pouvoir moral, sinon non. C'était là à peu près, selon lui, ce qui se débattait à Rome et en Italie. Et ce qu'il voyait surtout à travers ce mouvement grandissant, ce qui lui apparaissait mieux encore lorsque les Autrichiens impatientés violaient le territoire pontifical en entrant à Ferrare, c'était la guerre. La crise semblait se rapprocher de jour en jour, et il partait pour la Romagne afin « de se mettre à portée de ce qui pouvait arriver, » selon son expression. « Je m'égosille à prêcher qu'on se prépare, écrivait-il, car tôt ou tard la partie doit être jouée... Je me suis arrêté à Pesaro, où j'attends le dénouement. Si les choses avaient tourné autrement et que les Autrichiens se fussent avancés, je suis convaincu que le terrain aurait été disputé... Quant à moi, j'ai mis de côté dans cette occasion mon éternel sermon sur la modération, et je prêchais tout le contraire... »

Ce n'était pourtant ni du pape ni de l'Autriche que venait le signal de la guerre; il partait de Paris, où éclatait la révolution de février, de Milan, où l'insurrection des cinq jours répondait à la révolution de France, de Turin, qui s'ébranlait dans la commotion universelle pour se porter au secours des Lombards, — et ce jour-là, après avoir lancé comme un cri de guerre les pages émouvantes des *Lutti di Lombardia*, d'Azeglio se retrouvait soldat. Il était soldat à sa manière, à ses frais, pour avoir le droit de combattre, et pour avoir aussi, comme il le disait, « voix au chapitre. » Il avait je ne sais quel grade d'adjudant-général dans l'armée pontificale, conduite par le général Durando jusqu'en Vénétie, tandis que de leur côté les Piémontais arrivaient d'un trait sur le Mincio. Singulière armée que cette armée pontificale de 1848! C'est d'Azeglio lui-même qui, dans une lettre écrite au bivouac, la peint dans sa marche avec son *carroccio* portant un autel, et son *gonfalone* aux couleurs de l'église avec *viva Pio nono* d'un côté, et de l'autre *Dio lo vuole!* « Notre armée, écrit-il, a vraiment l'air d'une croisade. Outre la ligne, qui est très bien, nous avons une armée de volontaires et de paysans avec costumes de fantaisie, lances, fourches et toute sorte d'instrumens dont on a fait des armes, de plus des prêtres, des moines qui, au reste, pourraient bien ne pas porter tous ces pistolets et ces poignards; mais le moyen de le leur faire comprendre? Enfin tout ceci ne manque pas de couleur locale. » La position de cette armée était au moins étrange : elle faisait de Pie IX un Alexandre III malgré lui, en l'engageant dans une guerre qu'il désavouait. Si elle combinait ses opérations avec celles de l'armée pié-

montaise sur le Mincio et sur l'Adige, les tacticiens des clubs accusaient les chefs d'être vendus à Charles-Albert; si elle s'enfonçait dans la Vénétie, on se plaignait au camp piémontais qu'elle ne servît à rien. Le fait est que, placée dans une situation fautive, avec ses marches et ses contre-marches, elle fit peu de chose. Elle n'eut qu'un moment brillant à Vicence, où elle se défendit trois fois avec succès dans une ville ouverte, et où, attaquée une dernière fois par quarante-cinq mille hommes, elle ne céda le terrain qu'après douze heures de combat, avec une capitulation qui lui laissait les honneurs de la guerre. C'est là, à la défense du Monte-Berico, que d'Azeglio était blessé d'un coup de feu qui lui fracassait le genou. Je serais tenté de croire que ce vaillant homme recevait cette blessure avec plaisir, tant il trouvait naturel de se dévouer, tant cela lui semblait peu pour une si belle cause, et il était à coup sûr plus heureux d'avoir trempé d'un peu de son sang la terre italienne que tous ceux qui criaient sans combattre. Et cependant il traînait sa blessure pendant près d'un an, faute de pouvoir jamais se résigner au repos.

Une pensée avait surtout obsédé Massimo d'Azeglio depuis le premier jour : faire la guerre d'abord, concentrer tout ce qu'on avait de forces dans la lutte de l'indépendance; la politique ne viendrait qu'après. C'est tout le contraire qui arrivait. La guerre, il ne la voyait pas finie, et il ne se sentait pas encore découragé malgré les défaites qui commençaient. C'était la politique qui le préoccupait. Retiré à la villa Almanzi, auprès de Florence, souffrant cruellement de sa blessure, il souffrait encore plus en voyant de jour en jour les divisions éclater, les passions s'envenimer, l'anarchie submerger l'Italie sous le nom de parti démocratique, et, frémissant d'impatience, retrouvant toute sa verve, il revenait à la polémique, lançant dans un journal de Florence des articles rapides, pleins de raillerie et de feu, celui notamment où il disait ce mot qui courut l'Italie : « Les procédés des rois se disant *nos pères* m'avaient fait désirer d'être orphelin, les faits et gestes des révolutionnaires se disant *nos frères* me font désirer d'être fils unique. »

Aussi hardi contre les faux patriotes et les démagogues qu'il l'avait été contre l'absolutisme, il tenait tête à l'orage révolutionnaire au risque de passer à son tour pour *codino*, selon le mot appliqué à tout ce qui était conservateur. Il écrivait coup sur coup les *Timori e speranze* et la *Lettre aux électeurs de Strambino*, où il disait avec une fierté virile : « Vous vous en prenez de nos désastres aux gouvernements, aux ministres, aux souverains... Vous ne voulez pas comprendre que chez un peuple comme le nôtre il ne s'agit pas de changer les formes, mais de nous changer, nous, — de nous régénérer

nous-mêmes, de secouer notre inertie, de nous arracher à la fange des lâches habitudes, de cesser d'être à la fois des vantards et des incapables, de devenir une nation, vive Dieu! qui ait des mérites et des vertus, au lieu d'être une race abaissée, avilie, objet de la risée des forts! Ayez au moins le courage d'entendre ces paroles, Italiens, j'ai bien le courage de les dire! » D'Azeglio combattait avec plus de courage que de confiance. Si dans cet intervalle de l'été de 1848 à la bataille de Novare où tout allait en s'aggravant, s'il y eut un instant où il crut que tout pouvait être réparé, ce fut quand Gioberti, devenu premier ministre à Turin, conçut la pensée d'aller à Florence, même à Rome si c'était possible, de faire de l'armée piémontaise la gardienne d'un ordre restauré et maintenu dans les limites d'une liberté constitutionnelle. Cette idée avait séduit d'Azeglio, et un moment il suivit même un petit corps avec lequel le général La Marmora manœuvrait du côté de Sarzana. L'illusion dura le temps que Gioberti mit à tomber du pouvoir, le temps que les ministres démocratiques ses successeurs mirent à pousser l'armée piémontaise à Novare, — et alors, retenu encore par sa blessure à la Spezzia, il écrivait ces paroles où il semblait ensevelir les émotions généreuses et les espérances d'une année : « Vous le savez, à cette heure tout est fini!... Avoir travaillé toute sa vie dans une seule pensée sans espérer jamais qu'une occasion se présentât, la voir arriver surpassant toute prévoyance raisonnable, et puis sentir tout cet édifice s'écrouler en un jour! Après de pareils coups, on ne garde plus que les apparences de la vie; l'âme et le cœur sont morts. Je ne verrai plus ma pauvre chère patrie délivrée du joug. Que la volonté de Dieu soit faite!... Je suis à la Spezzia tâchant de me rétablir : ma blessure est toujours ouverte. Je ne vois plus rien à faire pour le moment. Il faut rouler jusqu'au fond de l'abîme pour voir où l'on s'arrêtera et pour se reconnaître. *Alors nous recommencerons*; mais ce n'est pas moi qui cueillerai le fruit. Souvenons-nous que l'amour de la patrie est sacrifice et non jouissance! »

Massimo d'Azeglio, sous le coup étourdissant de Novare, crut évidemment tout perdu : il ne tenait plus qu'à une chose, c'est qu'on sût que l'armée s'était bien battue; pour le reste, il fallait épuiser jusqu'au bout l'amertume de la défaite avant de retrouver « un nouveau point de départ. » Il touchait cependant, sans le savoir, au second de ces deux beaux jours de sa vie dont je parlais. Il faut se rappeler où en étaient l'Italie et le Piémont à ce lendemain de Novare. L'Autriche restait partout victorieuse au-delà des Alpes, et l'air de réaction qui soufflait en Europe n'était pas propre à la retenir. Le Piémont succombait d'épuisement avec un trésor à sec et

une armée ulcérée, à demi désorganisée. La paix avec l'Autriche n'était point encore signée. On se voyait obligé de réduire par la force Gènes insurgée. Le parlement de Turin, où dominait le parti révolutionnaire, s'agitait dans le vide. Un ministère tel quel, formé en toute hâte avec un honnête conservateur, M. de Launay, pour président, n'était fait ni pour en imposer ni pour désarmer les défiances. L'incertitude était partout. A quoi tint en ce moment la destinée du régime constitutionnel à Turin? A ceci tout simplement, à l'apparition d'un ministère formé par Massimo d'Azeglio, que le roi Victor-Emmanuel allait chercher à la Spezzia. A roi galant homme galant homme ministre, c'est l'histoire de cette heure délicate et décisive. Par son passé, par son caractère, par un libéralisme aussi ferme que modéré, par le patriotisme qui avait fait sa popularité et qu'on le savait homme à ne point abdiquer, par cette blessure même dont il souffrait encore, d'Azeglio était une garantie pour tous.

Trois mois auparavant, il avait refusé la présidence du conseil du roi Charles-Albert, qui l'avait appelé auprès de lui, parce que s'il croyait que la guerre était pour le moment une désastreuse aventure, il ne se sentait pas le courage de faire la paix avant le combat et *de la signer*. Après Novare, tout avait changé. Le devoir lui apparaissait avec une netteté redoutable. D'Azeglio vit devant lui une situation ruinée où tous les subterfuges, toutes les habiletés, encore plus toutes les jactances étaient inutiles, où la loyauté seule pouvait trancher le nœud. Il vit, il sentit qu'accepter une paix douloureuse était une inexorable nécessité, mais en même temps que le maintien du régime constitutionnel était pour le Piémont la seule manière d'assurer son indépendance, de garder l'honneur vis-à-vis de l'Autriche en réservant l'avenir de l'Italie, — et il accepta ce marché du patriotisme vaincu, faire la paix en gardant la liberté à Turin. — Rien n'était plus simple, direz-vous. — Ceux qui parlent ainsi sont justement ceux qui ont trouvé depuis que rien n'était plus facile que de faire l'Italie. Il était bien plus facile de laisser l'Italie telle qu'elle était, et il était plus facile encore en 1849 de laisser sombrer le régime constitutionnel à Turin. C'était même le moyen de faire une paix matériellement plus avantageuse avec l'Autriche. Les partis extrêmes, de leur côté, faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour pousser à cette extrémité par une absurde résistance à la nécessité, et le pays ne se serait point levé à coup sûr pour défendre le *statut*. Il fallut par deux fois dissoudre le parlement, qui revenait toujours le même parce que le scrutin était déserté des électeurs, et qui refusait toujours de ratifier la paix. La dernière fois il fallut une sorte de coup d'état qui s'est appelé la

proclamation de Moncalieri, qui valut à Victor-Emmanuel d'être appelé un Charles X, et à son premier ministre d'être appelé un Polignac; il fallut que d'Azeglio mit le roi en avant et lui fit tenir ce langage : « Si les électeurs me refusent leur concours, ce n'est pas sur moi que retombera la responsabilité de l'avenir. Ce n'est pas à moi qu'ils auront à s'en prendre, c'est à eux-mêmes. » C'est la première fois dans l'histoire, je pense, qu'on voit un coup d'état accompli sans nulle violence, par l'autorité de la persuasion, et pour sauver la liberté... Le pays comprit, la paix fut signée, le *statut* resta intact, et d'Azeglio put garder le pouvoir qu'il appelait le devoir.

C'était le ministère d'un galant homme, ai-je dit, un ministère de loyauté, d'honnêteté et de réparation; ce ministère dura trois ans, et il n'eut pas toujours la vie facile, puisqu'il eut à tenir tête à toute cette agitation religieuse née d'une simple loi sur l'abolition des privilèges ecclésiastiques, et qu'il eut aussi à traverser la crise des réactions européennes de 1852. D'Azeglio eut à l'occasion de ces événemens et d'une loi sur la presse qu'il avait été obligé de présenter par prudence un mot qui le peint. « Je suppose, disait-il devant la chambre, que tous tant que nous sommes nous eussions à traverser ces régions où vivent les bêtes féroces; je suppose que nous dussions passer près d'un antre où dormirait un lion, et que l'un de nos guides nous dit : Ne parlez pas, ne faites pas de bruit, afin qu'il ne se réveille pas. Si à quelqu'un de nous il plaisait de chanter ou de faire du bruit, je crois que nous tous d'accord nous lui mettrions la main sur la bouche et nous lui dirions : S'il te plaît d'être dévoré, nous ne voulons pas l'être. Je vais encore faire une supposition : il se pourrait que malgré toute la prudence, toutes les précautions possibles, le lion se réveillât et s'élançât sur nous; alors, si nous sommes des hommes, il faut combattre...! » Massimo d'Azeglio était de ce petit nombre d'hommes qui n'ont rien de factice : sa politique, c'était sa personne; ce qu'il était dans la vie ou dans l'opposition, si l'on veut, il l'était au pouvoir, simple, facile, libéral, désintéressé, refusant de garder pour lui les droits de chancellerie qu'il pouvait recevoir pour la signature de la paix, et laissant les journaux dire qu'il était vendu à l'Autriche, n'arrêtant la presse que là où elle pouvait compromettre le pays.

Un jour, un homme de plus d'esprit que de sens, grand révolutionnaire d'imagination, Angelo Brofferio, qui est mort, lui aussi, l'an dernier, allait le trouver pour lui demander de laisser revenir à Turin un émigré sicilien, journaliste fougueux, dont le ministre de l'intérieur avait ordonné l'expulsion. D'Azeglio restait assez froid, ne voulant pas désavouer son collègue. « Je comprends, dit Broffe-

rio; vous lui en voulez, c'est un de ceux qui ont dit le plus de mal de vous. — Oh! alors, répondit d'Azeglio, c'est une autre question, je me sens tout porté à aider ce brave Sicilien de fantaisie si féconde. Je ne puis pourtant pas, pour le seul plaisir de lire ses injures, faire révoquer un ordre. — Ce n'est pas nécessaire, reprit Brofferio à voix basse; il est ici, chez moi, caché! — Et maintenant, ajouta Brofferio d'un air de triomphe, je défie Massimo d'Azeglio de faire de cette confiance un mauvais usage. » Voilà l'opinion que ses adversaires avaient de lui. Sans avoir ni hauteur ni morgue, d'Azeglio portait au pouvoir une certaine vivacité de point d'honneur. Un ministre de France, faisant la chasse aux émigrés, lui avait adressé un jour une communication où il lui disait à peu près qu'il suffisait de ne pas valoir grand' chose pour avoir sa protection et celle du gouvernement piémontais. D'Azeglio lui envoya ses témoins, dont l'un était le général de La Marmora, et le billet fut retiré. Au milieu des occupations du pouvoir, cet étrange président du conseil restait d'ailleurs volontiers écrivain et peintre, et quelquefois Victor-Emmanuel arrivait jusqu'à son petit cabinet du ministère des affaires étrangères en disant : « Peut-on voir le peintre? » Victor-Emmanuel aimait ce premier ministre artiste et gentilhomme, patriote et libéral.

Deux hommes ont relevé le Piémont depuis 1848 et ont préparé ses destinées nouvelles, d'Azeglio et Cavour, l'un en maintenant la liberté dans un moment où tout chancelait, l'autre en se servant de la liberté pour remettre en marche la politique piémontaise. Lorsque peu après son entrée au pouvoir d'Azeglio proposait dans un conseil d'appeler au ministère du commerce le comte de Cavour, dont il était l'ami et qui s'était déjà signalé avec éclat dans le parlement comme dans la presse, le roi dit en souriant : « Je le veux bien, mais rappelez-vous qu'il vous prendra tous vos portefeuilles. » D'Azeglio n'était pas homme à s'effrayer beaucoup de perdre un portefeuille. Ce que disait le roi ne se réalisait pas moins. L'antagonisme commençait à poindre ou plutôt à devenir public à l'occasion de la loi sur la presse en 1852. Cavour, ne prenant conseil que de lui-même, saisissait le prétexte d'un discours de M. Ménabréa, aujourd'hui général, alors colonel du génie, député de la Savoie et l'un des orateurs les plus éminens de la fraction conservatrice de la chambre, pour rompre ouvertement avec la droite, sur laquelle s'était appuyée jusque-là la politique ministérielle, et pour nouer avec la gauche cette alliance qui dans l'histoire parlementaire du Piémont s'est appelée *connubio*; il croyait le moment venu de faire un pas, et il le faisait avec une audacieuse dextérité. D'Azeglio, sans céder à aucune velléité de réaction, ne croyait nullement à cette

nécessité de s'avancer vers la gauche, de changer ce qu'il appelait la dynamique du ministère. De là des conflits intimes qui se dénouaient une première fois par la retraite de Cavour. Ce n'était pas une solution, puisque le cabinet, avec Cavour de moins, se trouvait affaibli, diminué, également menacé par l'hostilité ou par le dangereux appui d'un homme qui déjà commençait à exercer une autorité souveraine sur le parlement. D'Azeglio le sentit, et cette fois, après une courte expérience, c'est lui qui se retirait, laissant la place à son heureux et impatient émule. Cavour montait au pouvoir pour huit ans, sauf une interruption de quelques mois après la paix de Villafranca, et ces huit ans ont fait l'Italie.

Au fond, cet antagonisme de deux hommes qui avaient le même but, les mêmes instincts libéraux, les mêmes aspirations patriotiques, cet antagonisme avait sa logique secrète, et tenait moins à une lutte vulgaire d'ambitions qu'à la différence des caractères, aussi bien qu'au progrès naturel des choses. A la lumière des événements, rien ne semble plus simple aujourd'hui. D'Azeglio avait été l'homme d'une situation, il n'était pas l'homme de toutes les situations. Il y avait dans sa nature plus d'élévation et de finesse que de facultés pratiques; le goût de l'influence morale était plus puissant chez lui que la passion du gouvernement, et s'il avait été le plus séduisant, le plus efficace des premiers ministres dans un moment où la droiture était tout, il n'avait pas la vanité de se donner pour un politique complet ou pour un administrateur habile. C'est lui-même qui le dit avec ingénuité dans sa correspondance. « Outre que je ne suis pas dévoré d'ambition, je n'en puis plus physiquement, et les affaires eussent fini par en souffrir. J'ai à me reprocher, je vous le dis franchement, de n'avoir pas mis assez d'activité dans les dernières affaires de Rome. On a fait quelques sottises qu'une action plus minutieuse de ma part aurait sans doute prévenues. »

D'Azeglio avait la dignité du pouvoir dans le libéralisme et le patriotisme, il n'en avait ni la dévorante activité ni les âpres ambitions. Et puis, sans avoir moins de foi aux destinées italiennes, il ressentait peut-être par momens une certaine lassitude, à laquelle les souffrances de sa blessure n'étaient point étrangères. Il avait fait tout ce qu'une inspiration honnête et une courageuse sérénité pouvaient faire; ce n'était pas l'homme aux desseins compliqués, à l'esprit fertile en expédiens, aux initiations soudaines et hardies dans une situation nouvelle. Cavour était au contraire, à cette époque, le génie de l'action dans son épanouissement, s'appliquant à tout, également apte à tout, — aux finances, aux travaux publics, à la marine, à la direction de la politique extérieure. — Il

avait à peine le portefeuille du commerce qu'il mettait déjà la main sur les finances, et par cette double action il transformait tout le système économique du pays. Il était le chef réel du cabinet avant de l'être de nom, et il y avait deux ans à peine qu'il était président du conseil lui-même, que déjà il méditait toutes ces combinaisons qui faisaient entrer le Piémont dans la guerre d'Orient, qui le conduisaient aux retentissantes délibérations du congrès de Paris au sujet de l'Italie. Cavour avait la passion des affaires jointe à la passion d'un grand dessein auquel toutes ses conceptions se coordonnaient, combinaisons intérieures, travaux de la marine à la Spezia, chemins de fer, alliances commerciales. Cavour n'avait pas un instinct plus libéral et plus italien que d'Azeglio ; mais en homme pratique il cherchait sans cesse les moyens d'arriver au but, et il se servait de tout, il saisissait toutes les occasions pour faire un pas de plus. La force de d'Azeglio était dans le sentiment ; la force de Cavour était dans l'intelligence. Je me souviens d'avoir entendu un Italien dire spirituellement un mot profond sous un air de paradoxe. « Ce que Cavour a fait, disait-il, d'Azeglio n'aurait jamais pu le faire. D'Azeglio nous connaissait trop ; Cavour a réussi parce qu'il ne nous connaissait pas ou qu'il nous connaissait moins ; rien ne l'a arrêté. »

Et voilà comment cet antagonisme, qui naissait un jour entre deux hommes engagés dans la même voie, se dénouait, non au profit d'une ambition ni au détriment d'une autre ambition, mais en réalité dans l'intérêt de l'Italie, et ce jour-là d'Azeglio écrivait : « J'avais accepté le gouvernail quand il était démontré que j'y pouvais manœuvrer avec plus de profit qu'un autre pour le pays. J'ai eu le bonheur de le tirer d'un bien mauvais pas et de nous sortir des écueils sans trop d'avaries. Maintenant le navire est radoubé, et j'ose dire que ses voiles pourront flotter au vent. Je quitte mon banc de quart : à un autre ! — Cet autre que vous connaissez est d'une activité diabolique et fort dispos de corps comme d'esprit. Et puis cela lui fait tant de plaisir !... » D'Azeglio mettait une parfaite bonne grâce à s'effacer devant son jeune et heureux rival, qui à son tour prenait le gouvernail en maître, et plus d'une fois même il lui vint en aide dans ces années de féconde élaboration de toute une politique. Il l'appuyait surtout dans l'affaire de la participation du Piémont à la guerre d'Orient, et il accompagnait le roi à cette époque dans ses voyages à Paris et à Londres. « La présence de d'Azeglio, disait Cavour, prouvera à l'Europe que nous ne sommes pas tout à fait infectés du venin révolutionnaire. » Et lui-même, entrant dans le jeu, il disait gaiement à Paris : « Je suis ici comme un paratonnerre. »

Cependant d'Azeglio avait été un peu froissé, il y a lieu de le croire, et ce froissement secret, il le portait dans la vie modeste où il rentrait, refusant tout ce qui aurait pu lui donner de l'aisance, reprenant au besoin le pinceau pour se suffire. D'Azeglio n'approuvait pas en tout d'ailleurs la politique de Cavour : il trouvait que Cavour allait trop vite et qu'il surmenait un peu le Piémont, il s'effrayait surtout de ce mouvement d'accélération imprimé à la politique piémontaise au lendemain de 1856; mais, le moment venu où cette politique semblait toucher à la crise suprême, il ne discutait plus, il offrait ses services et son dévouement. Un des Italiens qui ont le mieux connu ces deux hommes, M. Giuseppe Massari, raconte qu'un matin de février 1859 Cavour recevait de Gênes une lettre dont il reconnut aussitôt l'écriture : il l'ouvrit d'un air d'impatience et de doute; il la lut rapidement, et ses yeux se remplirent de larmes. C'était Massimo d'Azeglio qui lui écrivait et qui, après lui avoir rappelé leurs dissentiments, ajoutait : » Maintenant ce n'est plus le moment de discuter ta politique; c'est le moment de la faire triompher, de réunir tous les efforts pour la faire réussir... » Et il se mettait à la disposition de Cavour. « Ainsi, disait-il, me voilà enrôlé et *cavourien*! J'ignore à quoi je puis être bon et j'attends. » Il n'attendit pas longtemps.

Cette politique après tout, elle n'était que la conséquence, un peu précipitée peut-être, mais invincible, de cette autre résolution prise un jour à Turin, dix ans auparavant, de maintenir le Piémont dans une ligne d'invariable fidélité à la cause italienne et au libéralisme. Elle n'était que l'application de ce mot : *nous recommencerons!* Cavour la faisait triompher. C'était d'Azeglio lui-même qui l'avait préparée, et il n'était pas dans sa nature d'attendre que le péril fût passé pour se rallier au drapeau qu'il voyait engagé. Que pouvait-il? comme il le disait. Il fut d'abord envoyé à Rome sous prétexte de porter le collier de l'Annonciade au prince de Galles, et en réalité pour s'entendre avec les libéraux romains. Il eut aussi une mission à remplir à Paris et à Londres, au moment où se multipliaient de toutes parts les négociations pour empêcher la guerre. Ce fut lui qui, la guerre une fois ouverte, fut envoyé le premier à Bologne le jour où la Romagne se séparait du saint-siège. « J'ai la Romagne à conduire, écrivait-il; comme vous voyez, on me fait là un fameux lot! Je n'ai jamais reculé devant les difficultés. Ainsi va pour la Romagne! » Après la guerre, ce fut lui qui alla un des premiers à Milan, où il eut pendant quelques mois de 1860 le poste de gouverneur de la Lombardie. En réalité, le rôle de d'Azeglio, à dater de ce moment, est moins celui d'un acteur que celui d'un conseil, d'un homme considérable employé aux mé-

diations volontaires, consulté, écouté et souvent dépassé, d'un esprit indépendant et toujours sincère qui ne craint pas d'exprimer ses opinions. Il est certain qu'avec sa nature d'Azeglio a pu se trouver par instans un peu dépaycé dans cette confusion violente d'où est sortie l'Italie nouvelle, et pour tout dire il a ressenti plus mécompte, plus d'une blessure. Jusqu'à la paix de Villafranca, il crut à la possibilité d'une fédération; il croyait peu à l'unité, qu'il appelait « le premier de ses désirs et la dernière de ses espérances. » Pour lui comme pour tant d'autres Italiens, c'est de Villafranca qu'est née l'unité. « Je vois poindre à l'horizon, écrivait-il immédiatement, des complications qui seront la suite de la paix subitement conclue. Ce qui a été dit et fait jusqu'à ce jour pour l'organisation de l'Italie, les événemens et la force des choses vont rayer tout cela. » Et ici commençaient pour lui les perplexités et les doutes à mesure que l'œuvre se déroulait au milieu de toutes les péripéties.

L'âme libérale et droite de d'Azeglio s'effrayait des procédés sommaires, des arrestations des évêques, des alliances révolutionnaires qu'imposait l'unité, de ce qu'il appelait « les yeux doux faits au mazzinisme, » et tout compte fait, dans cette phase nouvelle des affaires d'Italie, ses doutes, ses dissentimens, ont porté sur deux points essentiels, Naples et Rome. Il faut bien s'entendre cependant. Oui, évidemment l'annexion des provinces napolitaines déconcertait d'Azeglio. Naples lui semblait « une meule que l'Italie s'était attachée au cou. » La guerre même qu'on était obligé de faire au brigandage lui apparaissait comme le signe d'erreurs manifestes commises au-delà du Tronto; mais lorsqu'il parlait ainsi, ce n'était pas qu'il mît en doute le droit de l'Italie : il croyait tout au plus à de la précipitation, à des impatiences violentes tournant contre le but même qu'on se proposait. En définitive, c'était l'homme qui écrivait dès 1849 : « Quoique je sois modéré, *codino*, etc., je suis au fond et serai toujours du parti qui sauvera l'Italie. Si les exaltés y parviennent, va pour les exaltés ! » C'était l'homme qui disait au bruit des annexions de 1860 : « Il n'est plus question aujourd'hui du Piémont, de la Toscane, des états romains, de Naples; il s'agit de l'Italie, et je dis comme conclusion : Quand on a foulé aux pieds une nation pendant des siècles, quand rois, gouvernemens, peuples voisins, soit par ruse, soit à main armée, se sont réunis contre elle pour l'exploiter à leur profit, pour la diviser, la partager, la vendre, la torturer, l'anéantir, peut-on s'attendre qu'au jour de son réveil elle respectera les lois, les pactes, les traités qu'on a faits sans la consulter et pour la rayer du nombre des nations ? » C'était l'homme enfin qui à la moindre menace du dehors écrivait :

« Si un congrès européen entreprenait de *défaire* l'Italie, qui se chargerait de l'exécution de l'arrêt? car il y aurait de Turin à Messine un grand parti, celui qu'on appellerait alors le parti de la dignité nationale, qui s'élèverait pour la défense de l'unité, *armata manu*, et, vous le pensez bien, j'en serais!... » C'est dans ces limites que d'Azeglio prenait ses libertés d'opinion dans les affaires de Naples.

Il en était un peu de même dans la question de Rome. Oui, évidemment, sur ce point encore, d'Azeglio avait été le premier très opposé à la proclamation de Rome comme capitale de l'Italie. Était-ce sentiment traditionnel, vieille affection pour Pie IX, qu'il avait aimé autrefois, prévoyance politique? Tout cela se réunissait peut-être. Rome lui apparaissait comme une ville à part, d'un caractère exceptionnel, universelle par nature et par destination, qui ne pouvait être absorbée comme une ville ordinaire de Toscane ou du Napolitain. L'intérêt catholique lui semblait tenir une assez grande place dans le monde pour qu'on lui laissât la dignité et l'inviolabilité d'un asile mis au-dessus des tempêtes de la politique. Ici pourtant comme dans les affaires de Naples il ne faut pas se méprendre sur la nature de ses opinions : ce n'était point qu'il eût le plus léger doute sur la légitimité des annexions des provinces pontificales, qu'il admit la possibilité d'une reconstitution artificielle d'un état de l'église plus ou moins étendu, plus ou moins restreint, — qu'il considérât comme un fait normal et durable le pouvoir temporel. Nul ne condamnait plus que lui le gouvernement des prêtres, nul n'avait mis en relief d'une façon plus saisissante ce que le mélange du spirituel et du temporel avait de funeste pour la religion comme pour la politique. Ce gouvernement, il ne le croyait possible ni dans les provinces qui s'étaient détachées, ni à Rome même, où la papauté devait rester affranchie désormais de toutes les responsabilités politiques, qui devait devenir une grande ville libre, neutre pour la dignité du pontificat, rattachée par tous les liens de la nationalité à l'Italie. C'est sous l'empire de ces sentimens complexes que l'un des premiers, au moment même où on acclamait Rome à Turin, il désignait Florence comme la vraie capitale de l'Italie. Proclamer Rome capitale, c'était à ses yeux déplacer doublement la question : d'abord c'était détourner les esprits du point essentiel et douloureux, — de Venise, sans laquelle la nationalité italienne restait inachevée et toujours menacée; c'était de plus susciter contre l'Italie toutes les susceptibilités, tous les ombrages du sentiment catholique. Florence conciliait tout, sans exclure d'ailleurs une solution libérale de la question romaine. Sous ce rapport, la convention du 15 septembre 1864 donnait évidemment raison à d'Azeglio, et le calme de l'opinion en Italie a

prouvé qu'il n'avait point entièrement tort lorsqu'il croyait voir quelque chose de factice dans le mouvement qui prenait Rome pour but immédiat et exclusif. La convention du 15 septembre, avec toutes ses inévitables conséquences, devait donc plaire à d'Azeglio, puisqu'il l'avait d'avance ébauchée; mais ici encore, en approuvant cette convention qu'on allait lui communiquer à la campagne, il trouvait qu'elle n'avait pas été bien faite, qu'on n'avait rien « prévu ni rien préparé, » et les scènes sanglantes de Turin lui donnaient raison. Il trouvait surtout pénible, humiliant que le changement de capitale, le choix de Florence, fût le résultat d'une condition imposée par la France. Il aurait voulu que la parole de l'Italie pût suffire, et que les hommes d'état italiens fussent en état de tenir cette parole. C'était tout l'homme.

Au milieu de ces émotions, l'esprit de d'Azeglio n'avait rien perdu de sa vivacité, et son âme ne s'était point refroidie; mais ses forces diminuaient. Son organisation était atteinte d'un mal qui s'aggravait chaque jour. Il avait acheté depuis quelques années, aux bords du lac Majeur, une petite villa adossée à la montagne et surplombant le lac, entourée de cactus et de lauriers-roses, d'où il voyait la rive autrichienne. Il allait souvent se réfugier dans son aimable retraite, où il retrouvait le calme que donne le spectacle d'une gracieuse nature. Lorsqu'il avait acquis cette petite propriété en 1858, il écrivait : « J'ai pris ma retraite en face de l'ennemi. En regardant ce rivage, je frémis, mais je me tais, ne voulant pas troubler par des récriminations puérides un silence qui me semble la condition de ma dignité personnelle comme de la dignité de mon pays. Je ne verrai pas cette rive redevenir italienne!... » Moins de deux ans après, les deux rives étaient italiennes. C'est à Cannero que dans les dernières années il s'amusait à écrire ses mémoires sans détourner d'ailleurs son regard de tout ce qui agitait l'Italie, et sans cesser de s'intéresser à tout; c'est de là qu'il lançait son dernier opuscule, une *lettre aux électeurs*, au moment où s'ouvrait le scrutin pour le renouvellement de la chambre en 1865. Il était encore à Cannero à la fin de l'année, réduit à prendre mille précautions pour sa santé déclinante, lorsqu'il était saisi tout à coup d'un refroidissement. Il eut à peine le temps de se rendre à Turin; son visage était déjà altéré, la mort semblait errer sur ses lèvres. Aucun soin ne put arrêter les progrès de la maladie. Une des dernières visites qu'il reçut fut celle du prince de Carignan, dont il était l'ami. Son regard se ranima en voyant le prince: il le remercia et lui rappela qu'il avait été un des plus fidèles et des plus affectionnés serviteurs de la maison de Savoie. Peu de jours après il s'éteignait, non sans avoir passé par une lente et douloureuse agonie,

et en expirant, comme Cavour, il murmurait encore le nom de l'Italie. Il mourait avec la pensée qui avait été l'inspiration et l'honneur de sa vie.

Massimo d'Azeglio s'éteignait quelques mois à peine avant que Venise ne fût affranchie à son tour. C'était le dernier mot de cette longue guerre d'indépendance que l'Italie soutient depuis des siècles, mais surtout depuis cinquante ans, et où ce galant homme a servi en volontaire fidèle et dévoué, travaillant quand on ne pouvait combattre, combattant quand l'heure était venue, sincère avec ses amis comme avec ses ennemis, gardant toujours le sens exquis de la justice et de la vérité. — Il se rangeait lui-même volontiers dans ce groupe où il plaçait Collegno et un petit nombre d'hommes de sa génération. De tous les Italiens contemporains, les uns, comme soldats, même comme hommes d'état, ont eu dans l'action un rôle plus éclatant; les autres, comme écrivains, ont eu plus d'invention ou de science. Ce qui a fait l'originalité de d'Azeglio, c'est la supériorité morale de sa nature; ce qui a fait son autorité, c'est le caractère, c'est la virile fierté de l'esprit, c'est ce courage de son opinion qu'il a eu dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, et qui n'est pas commun au-delà des Alpes. On pourrait même dire que c'est ce qui manque le plus aujourd'hui dans la vie publique de l'Italie, tant il y a souvent de différence entre ce que pensent les hommes, ce qu'ils disent tout bas et ce qu'ils disent tout haut. L'esprit, l'imagination, la passion, la finesse, sont partout; le courage d'avoir une opinion et de la soutenir, même au risque de l'impopularité, c'est là ce qui est rare. C'était une pensée familière de d'Azeglio que les nations longtemps opprimées ne se rachètent que par le caractère; c'est aussi par le caractère qu'elles se conservent, qu'elles s'affermissent dans leur indépendance. Par ce spectacle d'une vie droite où l'inspiration du bien domine toujours, où toujours l'honnêteté a le dernier mot, d'Azeglio sert encore et plus que jamais l'Italie, après l'avoir servie lorsqu'elle ne pouvait pas même entrevoir le terme de ses incessantes et douloureuses revendications.

CHARLES DE MAZADE.

LES

VENTS ET LA PLUIE

- I. *Sailing directions*, par M. Maury. — II. *Guide du Marin*, par M. Piddington, traduit par M. Chardonneau. — III. *La Loi des Tempêtes*, par M. Dove. — IV. *The Weather Book*, par l'amiral Fitz-Roy. — V. *Les Mouvements de l'atmosphère et des mers*, par M. Marié Davy. — VI. *Thèse de Physique*, par M. Sonrel. — VII. *Bulletin de l'Observatoire impérial*. — VIII. *Atlas des orages de l'année 1865*, rédigé par l'Observatoire impérial.
-

On disait à Thalès que la sagesse ne sert à rien qu'à rendre les sages misérables. Il se piqua d'honneur, et comme il avait prévu que les olives devaient être abondantes, il loua tous les pressoirs longtemps avant la récolte : quand elle fut venue, il en tira tout l'argent qu'il voulut. Thalès, à ce qu'il paraît, savait prévoir le temps : c'est une recette aujourd'hui perdue, et l'on se ruinerait en louant des pressoirs aussi sûrement qu'à jouer à la bourse. Il y a bien, à la vérité, de temps en temps des illuminés ou des charlatans qui se prétendent initiés aux secrets de l'atmosphère, comme il y a des dupes qui les croient; mais tout cela est vain. Personne n'a jamais su, personne aujourd'hui ne sait prédire le temps; j'ajouterais volontiers que personne ne le saura jamais. C'est une conviction que je voudrais faire partager aux lecteurs de la *Revue* en leur offrant un tableau fidèle des opérations régulières qui s'accomplissent dans l'air, et qui distribuent dans les divers climats la chaleur, le vent et la pluie.

I.

Par-dessus les continens et les mers, la terre est enveloppée d'un manteau uniforme et léger qui la préserve du froid, et dans l'é-

païsscur duquel s'accomplissent les phénomènes dont nous avons à parler. C'est l'atmosphère, qui est composée d'un fluide parfaitement transparent : l'air. Contrairement à ce que pense le vulgaire, l'air est pesant, comme on le prouve en équilibrant sous une balance un ballon vide et en remarquant qu'il baisse aussitôt qu'un robinet ouvert laisse arriver le fluide. L'air se dilate par la chaleur et devient plus léger, car les montgolfières s'élèvent lorsqu'elles sont gonflées d'air chaud; — il est compressible, c'est-à-dire que son volume diminue autant qu'on le veut quand on le presse suffisamment; enfin il est élastique, et reprend son volume primitif quand on supprime la pression qu'on lui avait fait subir.

De ces trois propriétés découlent les conditions de l'équilibre et du mouvement de l'atmosphère. Il est d'abord évident que les couches supérieures, celles qui confinent à l'espace indéfini, sont extrêmement dilatées, mais que leur poids, si petit qu'il puisse être, appuie sur les tranches qui sont au-dessous, et que celles-ci augmentent progressivement de densité à mesure qu'elles s'approchent de la terre. Au niveau du sol, toutes pèsent sur les objets et font subir à chaque surface une pression considérable : c'est la pression atmosphérique. On sait mesurer cette pression depuis l'invention du baromètre. Dans sa plus grande simplicité, cet instrument se compose d'un tube de verre vide plongé dans un bain de mercure. L'air appuyant sur ce bain fait monter le mercure dans le tube jusqu'à ce que le poids soulevé fasse équilibre à la pression atmosphérique. En moyenne, le mercure monte à 760 millimètres; il baisse quand la pression de l'air diminue; il monte quand elle augmente.

Nous sommes donc plongés dans une mer gazeuse, comme les poissons dans une mer liquide : elle pèse autant qu'une couche de 760 millimètres de mercure, ou de 10 mètres d'eau; mais, comme elle est beaucoup moins dense que l'eau ou le mercure, elle s'élève beaucoup plus haut. On trouve de l'air sur les montagnes, on en trouve à toutes les hauteurs qu'on a pu atteindre en ballon; mais on en trouve de moins en moins, et la pression décroît de plus en plus. A 13 lieues, cette pression serait sensiblement nulle, parce qu'il n'y aurait presque plus d'air au-dessus. Néanmoins il faut bien avouer qu'on ne sait pas au juste où et comment finit l'atmosphère; comme les bolides deviennent lumineux à 30 ou 40 lieues au-dessus de nos têtes, il faut croire que l'air s'étend au moins jusque-là.

Il ne nous importe pas de savoir de quels élémens l'air est composé; la seule chose que je veuille rappeler est qu'il contient toujours de l'eau, et ce point doit être étudié avec détail, car c'est la

cause de tous les météores aqueux. Quand vous placez de l'eau dans une assiette, à l'air libre, vous la voyez diminuer et disparaître peu à peu. Elle se change en vapeur, en un gaz aussi incolore et aussi transparent que l'air auquel elle se mêle sans qu'on en soupçonne la présence, et comme cette transformation se produit continuellement à la surface de toutes les mers, de tous les lacs, de tous les fleuves et de tous les sols quand ils ont été mouillés par la pluie, il est certain que chaque litre d'air atmosphérique contient un poids déterminé de vapeur d'eau. Ce poids varie suivant les cas, mais ne peut jamais dépasser une limite fixe; cette limite est de :

5 , 9 , 18 , 33 , 58 centigrammes
à des températures
0 , 10 , 20 , 30 , 40 degrés.

Ces nombres nous apprennent que l'air peut recéler beaucoup de vapeur à 40 degrés, très peu à zéro, beaucoup vers l'équateur, très peu vers les pôles ou pendant l'hiver. Quand il contient tout ce qu'il peut recevoir de vapeur d'eau, on dit qu'il est saturé; généralement il ne l'est pas. S'il est très loin du point de saturation, on dit qu'il est sec, — lorsqu'il en est très près, qu'il est humide, et on voit clairement qu'en chauffant jusqu'à 40 degrés un air saturé à zéro, il deviendra sec, tandis qu'en refroidissant jusqu'à zéro un air qui est sec à 40 degrés, il pourra devenir très humide; il pourra même être saturé.

Si on le refroidit encore, il sera plus que saturé; une partie de sa vapeur redeviendra de l'eau à l'état liquide, et c'est là l'origine de tous les météores aqueux. Si l'herbe des champs se refroidit, elle condense la vapeur à sa surface en gouttelettes de rosée; si c'est l'air d'une vallée, l'eau se réunit en vésicules trop petites pour tomber, assez nombreuses pour obscurcir l'air : c'est un brouillard. Ce phénomène se produit-il dans les couches élevées de l'atmosphère, le brouillard, sans changer de nature, prend un autre nom, celui de nuage, et quand on le voit de loin dans les hauteurs transparentes de l'air, les rayons du soleil lui donnent un éclat vif et doré qu'il partage avec les neiges élevées ou les voiles lointaines. Enfin quand la condensation s'exagère, les gouttelettes grossissent, et par degrés le brouillard se change en pluie.

En comprimant l'air, on le diminue en volume et on produit le même effet qu'en le refroidissant. Prenons comme exemple 2 litres de ce gaz à 20 degrés contenant chacun 15 centigrammes de vapeur, ils ne seront point saturés; mais si en les comprimant on les réduit à 1 litre, ce litre contiendra la totalité de la vapeur ou 30 centigrammes, et aura dépassé la saturation. En résumé, la compres-

sion et le froid ensemble ou séparément amèneront la pluie; le réchauffement et la dilatation produiront l'effet contraire. Quand l'air se refroidit tout en se dilatant, comme cela arrive quand il s'élève, il éprouve deux actions opposées, et suivant que l'une ou l'autre domine, on voit la pluie tomber ou le brouillard se dissiper.

Une des causes les plus fréquentes de pluie est le mélange de deux vents, l'un chaud, l'autre froid, qui ne sont saturés ni l'un ni l'autre, mais qui tous deux sont près de l'être. Le plus chaud se refroidit et par là devient sursaturé, le plus froid s'échauffe et se dessèche; mais le premier effet l'emporte toujours sur le second, ce qui amène la pluie. Prenons un exemple : l'un des vents est à zéro et contient 4 centigrammes de vapeur, l'autre à 40 degrés avec 50 centigrammes d'eau. Mêlés en volumes égaux, ils sont à 20 degrés et renferment une moyenne de 27 centigrammes par litre. Or à cette température ils n'en peuvent recéler que 18; il y en a 9 de trop. Chaque litre d'air versera donc 9 centigrammes ou 90 millimètres cubes de pluie, de quoi remplir la moitié d'une capsule de fusil.

Voilà toute la physique de ce grand phénomène, elle ne mérite pas de nous occuper plus longtemps, mais la question mécanique est plus complexe.

En général c'est le mouvement de l'air qui amène la pluie ou le beau temps. Si elle était immobile et comme attachée au sol, l'atmosphère serait toujours saturée sur la mer, où il pleuvrait à chaque refroidissement; elle serait toujours sèche au-dessus des continents, qui ignoreraient la pluie. Le vent fait le métier de porteur d'eau, il va la puiser aux contrées chaudes pour la rapporter sur les pays tempérés, et, quand il l'a distribuée, il recommence son voyage. Pour savoir les lois de la pluie, il faut découvrir celles des grands déplacements de l'air; les deux questions sont connexes. On ne peut donc point se contenter, comme l'ancienne météorologie, d'observer en certains lieux, isolément et sans ensemble; il faut couvrir le monde d'observateurs, noter à chaque jour et en tous lieux l'état du globe, puis concentrer tous les résultats entre des mains uniques chargées de les classer, de les réunir et d'en dégager, s'il y en a une, la loi qui dirige les vents et fait tomber la pluie. Les hommes conçoivent aisément d'aussi beaux projets, mais ils sont longtemps avant de s'entendre pour les réaliser.

C'est Lavoisier qui paraît en avoir eu la première idée, c'est Brandes qui la mit à exécution à l'occasion d'une baisse extraordinaire du baromètre survenue la veille de Noël en 1821. Il demanda et obtint communication de toutes les observations faites à cette

époque, ce qui lui permit de reconstruire le phénomène. De 1835 à 1841, M. Quetelet se fit à Bruxelles le centre d'une association de météorologistes qui s'étaient donné un programme commun, et enfin la Russie se couvrit d'observatoires officiels; mais, pour que cette idée prît son développement, il fallait qu'elle s'incarnât dans un homme assez heureux pour en assurer le succès. Cet homme fut M. Maury.

Lieutenant dans la marine des États-Unis, M. Maury n'obéissait pas seulement à l'instinct d'une curiosité spéculative; il avait un projet plus cher à la nation américaine, celui de diminuer la durée des voyages en conseillant aux marins des routes raisonnées. Voici comment il procéda : il réunit tous les renseignements météorologiques qu'il put se procurer dans les journaux de bord ou les récits de voyages; puis, sur une mappemonde, dans chaque carré tracé par les parallèles et les méridiens, il marqua toutes les directions de vent qui y avaient été observées; il fit servir à ce travail plus d'un million d'observations, et la carte ainsi annotée faisait connaître dans son ensemble la direction dominante des courans marins et aériens. Elle montrait que, pour aller d'un pays à un autre, il fallait choisir un tracé conforme à cette direction, et revenir non point par le même chemin où l'on aurait rencontré des vents contraires, mais par d'autres voies choisies de manière à les trouver favorables. Pendant longtemps, les marins résistèrent aux conseils de M. Maury. Enfin l'un d'eux, le capitaine Jackson, commandant du *Wright*, se résolut à faire une tentative, et, parti de Baltimore le 9 février 1848, il coupait la ligne au bout de vingt-quatre jours, au lieu de quarante et un qu'exigeait ordinairement ce trajet. Toutes les résistances tombèrent devant un succès aussi éclatant, et qui fut suivi de tant d'autres. Bientôt le gouvernement des États-Unis proposait aux nations maritimes la réunion d'un congrès dans lequel les savans et les marins devaient arrêter un plan d'observations uniformes. Ce congrès eut lieu à Bruxelles en août 1853. C'est une date mémorable dans l'histoire de la météorologie, puisque désormais tous les navires sont un observatoire, et que leurs livres de bord permettent de reconstituer après coup, pour en chercher les lois, les divers mouvemens qui agitent l'atmosphère. C'est ainsi qu'ont été obtenues les notions que nous allons maintenant développer.

II.

Il n'y a pas de mécanisme plus simple, et il n'y en a pas de mieux réussi que celui qui règle la circulation générale de l'air

atmosphérique. Je le ferai comprendre aisément par quelques exemples familiers. En même temps qu'il brûle le bois dans nos foyers, l'air s'échauffe, devient plus léger et s'élève dans la cheminée; il ne s'arrête même pas quand il en sort, car nous voyons, si le temps est calme, la fumée continuer sa route ascendante. Ce mouvement fait dans le foyer un vide partiel, aussitôt comblé par l'air froid de l'appartement, qui prend le même chemin. La circulation entretient la combustion, la combustion la chaleur, et la chaleur la circulation. Si alors vous mettez la main aux fissures et aux joints des portes, vous sentez un vent froid qui ramène dans la chambre l'air qu'enlève incessamment la cheminée. Étudiez de même la série des phénomènes qui se perpétuent dans une lampe. Elle lance par sa cheminée de verre un courant rapide et très chaud qui va s'étaler sous le plafond, assez chaud pour brûler la main, assez rapide pour agiter et même éteindre une bougie qu'on y place; mais, en montant continuellement, ce courant appelle sans cesse l'air de l'appartement à travers une petite galerie découpée à jour qu'on a eu soin de placer au-dessous du verre. De ces exemples, on peut tirer une règle, une loi physique : toutes les fois que l'air est échauffé en un endroit, il s'y élève et appelle pour le remplacer celui des parties voisines.

On voit sans difficulté que tout refroidissement fera l'inverse. Quand nos appartemens sont bien chauds et les vitres bien gelées, l'air qui les touche se refroidit, devient plus lourd, et, glissant le long des carreaux, s'étale sur le parquet. Aussitôt la couche de gaz échauffée qui était sous le plafond se précipite pour continuer le courant et gagne le sommet des fenêtres en filtrant à travers le haut des rideaux; elle y laisse comme preuve de son passage la poussière qu'elle contenait. Réunissons maintenant ces deux effets du chaud et du froid. Un poêle chauffé est au milieu d'une serre, il appelle l'air autour de lui et le lance en haut; mais les vitres le refroidissent, le font descendre, et il revient au poêle par le parquet. Deux causes distinctes ont concouru à produire et à perpétuer une double circulation, un double courant : l'un chaud, élevé, fuyant la source calorifique, l'autre froid et rampant qui y retourne.

On me pardonnera ces longs détails sur un fait aussi simple en considération de l'application que j'en vais faire maintenant à l'atmosphère tout entière. Le globe terrestre est très inégalement échauffé par le soleil : les pôles ne le sont point du tout, les contrées tempérées le sont d'autant plus que leur latitude est moindre, et il y a une zone qui reçoit plus de chaleur que toutes les autres, celle où les rayons du soleil tombent d'aplomb. Elle peut être assimilée à un foyer qui ferait le tour de la terre et qui serait entretenu par

le soleil. C'est là que l'air est le plus chaud, c'est là aussi qu'il est le plus léger, et c'est là qu'il s'élève, comme il le fait dans nos cheminées, enveloppant le globe d'un anneau de gaz ascendant : c'est l'anneau ou la zone d'aspiration ; c'est la cheminée d'appel de l'atmosphère.

Elle entraîne les couches d'air qui bordent l'équateur. Mises en mouvement, celles-ci, à leur tour, attirent l'air des latitudes plus élevées, et l'appel, se transmettant de proche en proche, engendre dans les couches inférieures de l'air un mouvement d'ensemble qui les transporte du nord et du sud vers l'équateur. Ce sont les deux courans polaires.

Pendant ce temps, l'immense masse d'air qui s'est élevée dans l'anneau d'aspiration doit rester un moment indécise aux limites dernières des hauteurs atmosphériques et s'étaler comme la nuée qui domine les cratères volcaniques, pour de là s'avancer en deux nappes fuyant l'équateur, se refroidissant dans leur route, descendant vers les contrées polaires, et rejoignant la terre pour y changer de direction. Ces deux transports des masses supérieures sont les courans équatoriaux.

Entrons dans le détail de cette circulation. Il ne faut pas croire que l'immense quantité d'air qui s'est élevée à l'équateur vienne tout entière se concentrer au-dessus des pôles pour se précipiter ensuite en tombant dans une sorte d'entonnoir étroit. Si les choses se passaient ainsi, l'énorme masse de gaz y prendrait une vitesse prodigieuse, elle imprimerait par sa chute à la terre et aux mers polaires une désastreuse impulsion. Rien de cela n'arrive. Le courant supérieur en effet va se concentrant de l'équateur aux pôles comme les méridiens qu'on trace sur une sphère. Son lit se rétrécit, il devient plus lourd et laisse échapper de haut en bas des filets dérivés qui rallient le courant polaire. Par là il se règle et conserve à chaque latitude une intensité égale. Le courant inférieur au contraire, qui s'étale en rayonnant des pôles vers l'équateur, se ralentit dans un lit qui devient à chaque instant plus large, s'il ne recevait pour le ranimer *les dérivations descendantes* que lui fournit le courant supérieur. Ce sont ces dérivations qui, se multipliant ou se ralentissant, se portant au nord ou au midi, dans un point ou dans un autre, rétablissent l'équilibre à chaque instant troublé de l'atmosphère ; ce sont elles aussi que nous verrons changer la direction des vents et apporter la pluie. Cette théorie nous montre en résumé que la terre doit être enveloppée de deux grands fleuves aériens, le supérieur partant de l'équateur, l'inférieur qui y retourne, le premier se concentrant vers les pôles, le second divergeant à mesure qu'il s'en éloigne, tous deux se mêlant dans leur

trajet par des dérivations descendantes, comme on voit dans une rivière le courant direct et les remous se rejoindre en tourbillonnant dans l'espace qui les sépare.

Il ne suffit point d'avoir fait une théorie, il faut qu'elle soit conforme aux phénomènes. On rencontre en effet dans les deux hémisphères, à partir du 35° degré de latitude, des vents continus, les vents alizés, venant des zones tempérées et se rencontrant vers l'équateur le long d'un grand cercle où règnent les calmes équatoriaux. Ce sont les courans rampans inférieurs, les courans polaires; mais ils ne soufflent point directement des pôles à l'équateur dans la direction des méridiens : ils viennent du nord-est dans l'hémisphère boréal et du sud-est dans l'hémisphère austral, comme si une cause inconnue les avait chassés à l'ouest.

III.

Suivant le célèbre Halley, cette cause est le mouvement de rotation de la terre. L'explication qu'il en a donnée demande un peu d'attention; elle exige d'abord l'intelligence d'une vérité mécanique que j'exposerai avec quelque détail.

Lorsqu'un cavalier est lancé au galop, tout le monde comprend qu'il partage la vitesse de son cheval sans faire aucun effort. Emportés dans un wagon par un train qui fait 15 lieues à l'heure, nous possédons sans nous en apercevoir une vitesse énorme, et qui est à peu près celle que nous aurions en tombant d'un second étage. Enfin la terre tourne en 24 heures et nous tournons avec elle. Pendant que nous pensons être immobiles à Paris, nous sommes enlevés comme le cavalier par son cheval, comme le voyageur par son wagon; la seule différence est que nous le sommes plus rapidement et que nous faisons 250 lieues en chaque heure de temps. L'air aussi est emporté, car, s'il demeurerait immobile pendant que nous marchons, il nous fouetterait au visage. Nous croyant en repos, nous penserions qu'il marche en sens opposé, de l'est à l'ouest, avec cette vitesse de 250 lieues. Ce serait un vent cinq fois plus fort que celui des plus désastreux ouragans, et capable d'emporter les animaux, les arbres, les montagnes et les mers.

Ce point établi, admettez que le cheval s'arrête; vous verrez le cavalier passer par-dessus, à moins d'une grande habileté et de beaucoup d'efforts. Supposez que le voyageur veuille descendre du wagon; il sera lancé en avant avec la vitesse que possède le train, et il se tuera en tombant. Enfin, si la terre venait à s'arrêter, tous les objets qui la couvrent continueraient de marcher de l'ouest à l'est, et sembleraient lancés avec la vitesse de 250 lieues qu'ils

avaient. La mécanique résume ces faits dans cet énoncé commun : « tout objet qui possède une vitesse dans un sens la garde, lors même que les objets voisins la perdraient, et il la conserve indéfiniment, à moins que des résistances étrangères ne viennent la détruire. »

Faisons tout de suite l'application de ce principe; imaginons un ballon s'élevant de très peu au-dessus de Paris dans un air calme. Il possède au départ la vitesse qui emporte la terre vers l'est; il la conserve, et il demeure invariablement au-dessus du point de départ, faisant comme Paris un tour en 24 heures. Si le mouvement de la terre venait à se ralentir, le ballon dépasserait la terre, il irait vers l'est, vers Strasbourg. Si au contraire la vitesse du sol croissait, l'aéronaute resterait en arrière, comme s'il reculait vers l'ouest, dans la direction de Brest.

Or, si les différens points du globe font tous un tour en 24 heures, ils font des tours très inégaux. Le pôle nord ne fait que pirouetter sur lui-même; à 80 degrés de latitude, un objet décrit un cercle très petit avec une vitesse de 70 lieues; cette vitesse augmente à mesure qu'on s'éloigne du pôle : elle est de 250 lieues à Paris, de 370 à Mexico et de 400 à l'équateur. Pour voir la terre se ralentir, il suffit d'aller vers le nord; alors le ballon incline à l'est, il se fraie un chemin entre le nord et l'est, c'est-à-dire au nord-est. Pour que la terre accélère son mouvement, il faut se diriger vers le sud. Dans ce cas, le ballon recule à l'ouest et marche au sud-ouest. Partant de Paris, il passe à Bordeaux, à Lisbonne, aux Açores et au Mexique. Ce qui arriverait à ce ballon imaginaire arrive réellement à l'air atmosphérique, et nous sommes amenés à énoncer avec Halley cette loi fondamentale : le courant polaire tend à obliquer vers l'ouest et souffle du nord-est, le courant équatorial dévie vers l'est et souffle du sud-ouest.

Mais si elle explique comment les alizés des deux hémisphères sont entraînés vers l'ouest, la théorie d'Halley exige que, dans notre hémisphère, le courant équatorial ou contre-alizé souffle du sud-ouest dans les étages supérieurs de l'air. Un événement curieux et bien fortuit en a donné la première démonstration. Le 1^{er} mai 1812, un volcan de l'île Saint-Vincent, le Morne-Garou, après de formidables détonations, commença de lancer une quantité considérable de cendres. A ce moment, l'alizé était dans toute sa force, et comme il venait du nord-est, il devait chasser les cendres dans l'ouest, ce qui arriva en effet. Les Barbades, qui sont à 100 milles dans l'est du volcan, ne devaient point en recevoir, puisqu'elles sont dans une direction exactement opposée à celle du vent. Néanmoins le ciel se couvrit à l'est de ces îles, l'obscurité devint si complète

que l'on ne pouvait plus distinguer les fenêtres des appartemens, et il tomba de si grandes quantités de cendres que les arbres et les toitures pliaient sous ce fardeau. Évidemment elles étaient apportées par un vent supérieur, par le contre-alizé du sud-ouest. Pareil fait se renouvela au 20 janvier 1835, à l'époque d'une éruption considérable du volcan de Coseguina, situé dans le lac de Nicaragua, qui envoya des cendres dans une direction contraire aux alizés, jusqu'à la Jamaïque, à une distance de 1,000 milles. Léopold de Buch nous fournit un renseignement plus précis en nous apprenant que les voyageurs qui gravissent le pic de Ténériffe commencent l'ascension au milieu des alizés du nord-est, qu'ils traversent ensuite une région calme, et rencontrent enfin un vent du sud-ouest si considérable qu'ils ont peine à y résister : c'est le contre-alizé, et comme il ne commence à se faire sentir qu'à 2,500 mètres, c'est à cette hauteur environ que se fait la séparation des deux grands fleuves aériens qui transportent l'air en deux sens opposés.

Cependant à peine a-t-on accepté et démontré cette théorie que le calcul s'en empare et nous conduit à une absurdité. Considérons le courant polaire partant d'un point situé sous le 80° degré de latitude. Il a vers l'est, à son départ, la vitesse de 70 lieues. Arrivé au-dessus de Paris, qui fait 250 lieues à l'heure, il retarde et court vers l'ouest avec une vitesse relative, égale à la différence entre 250 et 70, ou à 180 lieues. A Mexico, cette différence serait 300, à l'équateur 330 lieues, ce qui est plus que la vitesse du son. Inversement le courant équatorial prendrait vers l'est une vitesse relative de 30 lieues à Mexico, de 150 à Paris et de 300 au Spitzberg, vitesse dix fois aussi grande que celle des ouragans, qui serait capable de renverser les montagnes, de crever l'enveloppe solide de la terre, et d'enflammer par le frottement les objets combustibles.

Non-seulement il ne se produit rien de pareil, mais on peut même remarquer qu'à l'exception des contrées alizéennes l'air est généralement calme, que les vents, s'ils surviennent, sont très modérés, et qu'ils soufflent alternativement dans les diverses directions. Il faut donc absolument qu'une action compensatrice vienne à chaque instant modérer les vitesses désastreuses que le mouvement terrestre et le soleil imprimeraient fatalement à l'atmosphère.

Ce qui rétablit le calme, ce sont les dérivations descendantes du courant équatorial supérieur. En effet, chacun des filets de ce vent descendant est animé, comme le courant dont il se sépare, d'une vitesse vers le nord-est, et puisque le courant polaire auquel il se mêle en possède une autre vers le sud-ouest, les deux vitesses se retranchent et tendent à se compenser. Sous la zone torride, au voisinage de l'anneau d'aspiration, ces dérivations n'existent pas,

et les alizés courent franchement au sud-ouest. Sous le 35^e degré, la compensation des vitesses paraît être complète, car d'après les tables de Maury les vents y soufflent localement et indifféremment de tous les rumb. Aux latitudes plus élevées, les dérivations deviennent plus nombreuses et se mêlent en plus grande proportion au courant polaire; elles lui impriment alors une déviation dans le sens de leur propre vitesse, et le font généralement souffler du nord-ouest, de l'ouest ou même du sud-ouest.

Ce qui est digne d'attention, c'est que l'équilibre atmosphérique tend à se rétablir de lui-même lorsqu'un accident vient le troubler. Si par exemple le baromètre baisse en un lieu, les dérivations descendantes y affluent pour rétablir la pression normale; elles dévient le courant polaire; le vent tourne à l'ouest, et il est humide. Si au contraire le baromètre monte, ces dérivations cessent, le courant polaire reprend sa tendance à souffler du nord-est, et il est sec. On voit que dans cette théorie la succession des phénomènes est la suivante : ce sont les variations de la pression qui font augmenter ou diminuer les dérivations descendantes; celles-ci font tourner le vent à l'ouest ou à l'est, et le rendent humide ou sec, chaud ou froid. Le but est de rétablir l'équilibre de l'air; la pluie en sera la conséquence accidentelle.

Pour achever le tableau des mouvemens généraux de l'atmosphère, il nous reste à montrer qu'elle éprouve, parallèlement à l'équateur, un déplacement latéral qui semble destiné à mêler intimement l'air des continens et celui des mers. Partons, je suppose, de l'île de Madère, et suivons dans sa marche une molécule d'air. Elle est d'abord entraînée par l'alizé vers le sud-ouest, jusqu'à l'anneau d'aspiration. Là elle s'élève, non pas verticalement, mais obliquement, à cause de sa vitesse acquise, comme si elle gravissait, de l'est à l'ouest, une rampe inclinée. Par-là elle arrive au-dessus de l'Amérique du Sud, où elle commence, dans les hauteurs du courant équatorial, son retour vers le nord. Peu à peu elle incline vers l'est, traverse obliquement l'Atlantique, et aborde les côtes de l'Europe à une latitude plus ou moins élevée. Elle se mêle alors aux dérivations descendantes et rejoint le courant polaire. Celui-ci marche communément vers le sud est, et il va rejoindre les zones alizéennes, non point à Madère, au lieu de départ, mais beaucoup plus loin dans l'est, vers le centre de l'Asie. La molécule d'air que nous avons suivie dans ce trajet a donc couru vers l'ouest, dans la zone torride, pour rétrograder, dans la zone tempérée, beaucoup plus loin vers l'est; elle n'a pas seulement été entraînée du sud au nord et du nord au sud, elle a subi un transport latéral à travers les continens et sur toutes les mers.

Cette circulation transversale amène les poussières de l'Afrique jusqu'aux Açores et même en Amérique; elle maintient constante la composition de l'atmosphère, et surtout elle brasse l'air sec des continents avec l'air humide de la mer, afin de distribuer la pluie d'une manière à peu près égale sur tous les points du monde.

IV.

Nous venons de suivre les vents dans leurs pérégrinations à la surface du globe et dans les hauteurs atmosphériques. Occupons-nous de savoir maintenant où et comment ils prennent la vapeur d'eau et la chaleur pour les transporter sur les continents, pour arroser et réchauffer la terre.

Dans les contrées alizéennes, le courant polaire, descendu du nord-est, rafraîchit continuellement l'air; mais il s'échauffe peu à peu et devient sec : alors toute pluie cesse, tout nuage disparaît, le ciel est clair, et le temps continuellement beau. Invariables dans leurs directions, les vents conduisent toujours les vaisseaux dans la même route, et la navigation devient si facile que les marins espagnols avaient nommé *Lac-des-Dames* la mer où ils avaient rencontré d'abord le vent alizé. Partout où il souffle, le baromètre cesse d'éprouver des variations irrégulières, puisqu'il n'y a pas de variations atmosphériques; mais il indique le seul changement qui se fasse dans ces heureuses contrées, celui du jour et de la nuit, montant et baissant deux fois pendant vingt-quatre heures, comme les aiguilles d'une montre en parcourent deux fois le cadran.

A mesure qu'ils s'échauffent et se dessèchent, les vents alizés enlèvent à la mer et entraînent avec eux une quantité progressivement plus grande de vapeur; ils lui enlèvent en même temps de la chaleur. La physique, en effet, nous enseigne que l'eau ne peut passer à l'état gazeux sans un emprunt considérable de chaleur. Mettez de l'eau à zéro sur un fourneau ardent, chauffez-la jusqu'à la faire bouillir, et continuez le feu jusqu'à la vaporiser tout entière; vous trouverez que pour la faire bouillir il faut un certain temps, que pour la vaporiser il en faut cinq fois plus, et vous conclurez que l'eau dépense cinq fois autant de chaleur pour être vaporisée que pour être échauffée de zéro à 100 degrés. Ainsi les vents alizés, en rasant la surface de la mer, font à la fois une grande provision de vapeur et une grande provision de chaleur. Ils arrivent ensuite des deux hémisphères, très-chauds et presque saturés, pour se rencontrer sur l'anneau d'aspiration, où ils s'élèvent obliquement de l'est vers l'ouest, et où ils vont produire des phénomènes qu'il est facile de prévoir.

On s'imagine à Paris que la zone équatoriale est le pays de l'éternel beau temps; il n'y a pas d'erreur plus grande. Au moment où les deux courans se rencontrent, les vents cessent : c'est la zone des calmes équatoriaux. Entraîné de bas en haut, l'air fait une sorte de vide au-dessus du baromètre, qui baisse : c'est la zone des faibles pressions. En montant, il se dilate et se refroidit; alors il pleut, et comme c'est le lieu le plus chaud de la terre et que l'air y contient le plus de vapeurs, on y recueille jusqu'à 4 mètres d'eau par année. C'est la zone des plus grandes pluies, des orages les plus formidables; c'est le *cloud-ring* des Anglais et le *pot-au-noir* de nos marins. A l'ennui d'une pareille saison s'ajoute encore l'accablement d'une humidité chaude. Le thermomètre atteint 40 ou 45 degrés, l'évaporation est nulle, les matières organiques y entrent en décomposition rapide et engendrent ces miasmes inconnus, ces fièvres de toute sorte et mortelles qui déciment les Européens; mais si elles sont nuisibles aux animaux, ces conditions de chaleur et d'humidité sont au contraire celles que réclament particulièrement les plantes, et l'on retrouve en ces climats la flore surabondante et hardie qui semble avoir, pour la même raison, caractérisé l'époque où se formait la houille.

Or la zone de l'échauffement maximum se déplace en même temps que le soleil, et avec elle la mauvaise saison. Pendant l'été, elle envahit le Mexique et les Antilles, couvre l'Inde tout entière et la Cochinchine. Pendant l'hiver, elle passe au-dessus de l'Île-Bourbon, aux Marquises et au nord de l'Australie; deux fois par an, aux équinoxes, elle traverse l'équateur. A son approche, les vents tombent, quelques nuages se montrent au sud; le ciel se charge lentement de vapeurs, de brumes et d'électricité. Un premier orage éclate vers deux heures; il y en a deux le lendemain, puis ils durent toute la journée et même toute la nuit. Tel est l'été au Mexique.

Mais aussitôt que le *cloud-ring* abandonne la contrée, les zones alizéennes l'envahissent, le beau temps devient aussi continu que les pluies avaient été incessantes, et les feuilles se dessèchent. On voit que dans la zone torride tout est réglé par une force unique, la chaleur solaire, et que tout y montre la précision des phénomènes astronomiques. A peine avons-nous passé les tropiques que nous entrons dans les climats variables. La circulation générale y est affaiblie par l'éloignement de l'anneau d'aspiration; les dérivations descendantes ramènent à la surface du sol l'air du courant équatorial, et nous allons voir qu'elles y ramènent la chaleur et l'eau qu'avaient puisées les vents alizés.

Considérons par la pensée un litre de cet air qui s'élève dans l'anneau d'aspiration : il est très chaud et presque saturé. Tout d'a-

bord il se dilate, par cela même il se refroidit; mais il se réchauffe aussitôt parce qu'une partie de la vapeur repasse à l'état de pluie et lui rend la chaleur qu'elle avait empruntée pour se former. Il continue sa route ascendante, prend un volume de plus en plus grand et une température qui décroît progressivement; mais il entraîne avec lui toute la portion de vapeur qui n'a point été condensée, et il entraîne aussi toute la chaleur qu'il contenait : seulement chaleur et vapeur sont disséminées dans un plus grand espace.

C'est dans cet état que l'air est lancé dans le courant équatorial. Pendant le trajet, il est possible qu'il perde de sa chaleur par le rayonnement à travers les espaces célestes, il est certain qu'il en reçoit du soleil et aussi de la terre. On ne sait si la compensation s'établit ou non, s'il y a perte ou gain final; toujours est-il qu'il reste très froid tant qu'il est dans les hauteurs. Aussitôt qu'il s'abaisse dans les dérivations descendantes, il subit des pressions qui sont de plus en plus considérables, il diminue progressivement en volume, et après avoir occupé un immense espace il redevient un litre d'air comme au départ. Dans ces transformations inverses, il s'est réchauffé jusqu'à sa température première; il a ramené toute la vapeur et toute la chaleur qu'avait puisées le vent alizé, sauf les pertes qui ont été faites en route.

Admettons que le baromètre vienne à baisser dans un point des contrées tempérées, les dérivations descendantes y deviendront abondantes, le vent soufflera de l'ouest; il sera réchauffé, il sera humide, et il y aura probabilité de pluie. Or quand la pluie tombe, c'est que la vapeur disparaît; elle fait un vide que les dérivations combleront, où elles ramènent l'eau, et où la pluie s'engendre d'elle-même. S'il arrive au contraire que la pression soit très considérable en un lieu, les dérivations cesseront, le courant polaire soufflera du nord-est; il sera froid, mais il se réchauffera en marchant : le temps sera beau. Tout le monde a vérifié l'exactitude de ces règles générales.

V.

Rien n'est mieux connu, rien n'est mieux ordonné que ce mécanisme général du vent et de la pluie, et il est probable qu'il amènerait dans les contrées tempérées la même fixité climatérique que dans les zones torrides, si la terre était uniformément couverte par les eaux; mais il n'y a rien de plus irrégulier que la distribution des continents et des mers, et cette irrégularité doit rejaillir sur les conditions de la pluie. J'en vais montrer les principaux effets. Il est d'abord évident que les deux hémisphères sont loin d'être

symétriques; pendant que le nôtre est composé presque en entier de terres, celui du sud semble exclusivement recouvert par les eaux. L'irrégularité est surtout sensible au-dessous du continent indien; elle y produit un grand déplacement du *cloud-ring*. Pendant l'été, il remonte au nord de l'Indoustan, parce que c'est le continent qui s'échauffe le plus, et il emmène avec lui des pluies diluviennes qui s'élèvent, à Cherra-Ponjee, jusqu'à 15 mètres par année; il entraîne aussi sur la mer des Indes l'alizé du sud-est. En hiver, les conditions sont renversées : c'est le continent qui est refroidi; l'anneau d'aspiration descend au-dessous de l'équateur, et la mer des Indes essuie l'alizé supérieur venant du nord-est. A chaque équinoxe, cette mer voit ainsi se succéder deux vents très distincts, très réguliers, que l'on nomme moussons, et qui étaient connus de toute antiquité. A la rigueur, les moussons se montrent sur toutes les mers équatoriales, dans l'étendue de la zone parcourue par le *cloud-ring*; mais c'est dans la mer des Indes que cette zone est la plus grande.

En Afrique, l'anneau d'aspiration reste à peu près fixe; il y est compris entre le 5^e et le 15^e degré de latitude nord; il y verse ces torrens de pluie qui durent toute l'année, et que mentionnent les récits de Baker. Au-delà de cette ligne, dans l'immense pays compris entre l'Atlas et le Sénégal, règne éternellement l'alizé du nord. Desséché par son passage sur des crêtes élevées, s'échauffant de plus en plus pendant sa course vers le sud, il enlève à la terre toute trace d'humidité et aux plantes toute source de vie. Tout cet espace, une ancienne mer que le vent semble avoir pompée, montre encore aujourd'hui le lit desséché et vierge de l'océan qui l'occupait autrefois et dont il a gardé la salure. Les mêmes causes continuent fatalement le désert à travers l'Égypte, qui n'est qu'une oasis, l'Arabie et la Mongolie jusqu'aux plateaux du Thibet.

Les déserts occuperaient sur la terre une étendue bien plus grande encore, si l'atmosphère de la zone torride n'était transportée de l'est à l'ouest, comme nous l'avons précédemment expliqué. Il en résulte que le *cloud-ring* porte dans le même sens sur les continents d'Afrique et d'Amérique l'air saturé d'eau qui vient de la mer des Indes ou de l'Atlantique, et que ce sont les îles et les côtes orientales de ces grands continents, — les Indes, les côtes de Mozambique et de Zanzibar, les Antilles, le Brésil et la Colombie, — qui reçoivent le plus de pluie. « Quand nous visitâmes, dit Dampier, la petite île de la Gorgonie sur la côte de la Nouvelle-Grenade, il pleuvait tellement dans nos calebasses qu'elles restaient toujours pleines, quelle que fût la rapidité avec laquelle nous buvions; plusieurs de nos hommes jurèrent qu'il était impossible de boire au-

tant d'eau qu'il en tombait. » A mesure qu'il s'éloigne vers les Cordillères, le *cloud-ring* perd de sa provision d'eau, il laisse le reste sur ces montagnes, et derrière leurs remparts ainsi qu'à l'ouest du Mexique il ne pleut jamais. Les hautes montagnes du Thibet produisent le même effet dans l'Asie, et c'est pour cela que commence avec le désert de Gobi la suite ininterrompue des pays éternellement desséchés dont le Sahara est le dernier.

Le contraire a lieu dans nos pays tempérés d'Europe. L'atmosphère y est transportée de l'ouest vers l'est, et ce sont les côtes occidentales qui reçoivent le plus d'eau. Une condition spéciale augmente encore la quantité de pluie qui y tombe : c'est la température élevée du nord de l'Atlantique, température entretenue par des circonstances qui méritent d'être expliquées.

Échauffées et rendues moins denses à l'équateur, les eaux de l'Atlantique y forment une sorte de bourrelet; refroidies et alourdies aux pôles, elles s'y abaissent, et un double courant équatorial et polaire tend à s'y former. C'est le mouvement de l'air qui en va déterminer la direction. On ne peut nier l'effet des vents sur la mer; ils la rident et y découpent des vagues qu'ils chassent devant eux, augmentant ou diminuant les hauteurs des marées suivant qu'ils concordent avec la marche du flot, ou bien qu'ils s'y opposent. Or, puisqu'au nord et au midi de l'anneau d'aspiration les vents alizés soufflent en convergeant du nord et du sud vers l'ouest, ils combinent leurs efforts pour entraîner dans la direction de l'Amérique les eaux les plus chaudes de l'Atlantique; elles commencent leur mouvement au sud du Cap-Vert, et le continuent avec une vitesse croissante jusqu'au cap San-Roque.

En cet endroit, la côte américaine offre une configuration remarquable : avançant graduellement du nord et du sud, elle pousse dans l'est une pointe avancée qui partage naturellement le courant en deux rameaux, l'un dirigé vers le cap Horn et que nous ne suivrons pas, l'autre qu'on nomme le *gulf-stream*, et qui monte vers le nord. Il absorbe la rivière des Amazones, hésite un instant devant les petites Antilles où il détache une branche ascendante, pendant que le gros du mouvement s'enfonce dans le golfe du Mexique, dont il suit toutes les sinuosités. Il passe devant la Nouvelle-Orléans, et, se serrant entre Cuba et la Floride, franchit la passe de Bahama en tournant brusquement au nord. C'est là qu'il est le plus étroit, le plus rapide, semblable à une majestueuse rivière, au Mississipi ou à l'Amazone. Ses eaux sont bleues comme celles des lacs des montagnes, plus salées que dans le reste de l'Océan par suite de l'évaporation qu'elles ont subie, et, ce qui nous importe surtout, elles ont une température de 26 à 30 degrés qui diminue avec la profondeur, mais reste encore égale à 20 degrés à 900 mètres.

Ici le *gulf-stream* rallie la branche qui a tourné brusquement à l'est des Antilles; il s'étale, diminue de profondeur sans se refroidir beaucoup, et, laissant entre lui et l'Amérique un courant descendant d'eau froide, il atteint Terre-Neuve et court franchement à l'est. Alors il se ralentit, s'épanouissant sur une immense étendue, se divisant dans tous les sens, comme si, arrivé à la limite de son immense voyage, il n'avait plus qu'à distribuer la chaleur qu'il amène avec lui. Une branche pénètre dans le détroit de Davis, longeant les glaciers de ces mers découpées, d'où elle arrache les *icebergs*, quelle entraîne en longs convois vers le nord. Le tronç principal contourne la Norvège et s'élançe dans les eaux circompolaires pour entretenir peut-être la chaleur de cette mer libre qui baigne le pôle, et dont on a tant parlé. Enfin il revient par de nombreux filets le long des côtes de France et d'Espagne, et probablement aussi dans des profondeurs inaccessibles.

Les mêmes choses se répètent dans le Grand-Océan; c'est encore un courant parti des côtes occidentales du Mexique, se brisant contre l'Australie, s'insinuant entre les grandes îles de l'Inde comme dans les Antilles et remontant au-dessous de la presqu'île de Malacca, le long des côtes de Chine et du Japon, jusqu'au détroit de Behring, où il apporte les bois flottés recueillis dans sa course : c'est le *kurro-sivo*, la *rivière noire*; elle redescend le long des côtes de la Californie.

On comprend maintenant dans quelles conditions les vents dominans de l'ouest abordent en hiver les côtes refroidies de l'Europe. Réchauffés et mouillés à la fois par les dérivations descendantes et par leur contact avec les eaux de la mer, ils entretiennent cette température humide et moyenne qui caractérise le climat de l'Islande, des îles britanniques et surtout de la verte Irlande, cette émeraude de l'Océan. Ils arrosent les côtes de l'Europe, et dans les endroits où le continent se relève en hautes montagnes, l'air, déjà saturé, se refroidit en gravissant les pentes et y verse autant de pluie que dans les zones torrides. A Bergen, au pied des alpes scandinaves, et à Coïmbre, à l'origine des sierras espagnoles, il tombe jusqu'à 4 mètres d'eau.

En appliquant ces principes à la France, il est facile de prévoir comment la pluie y est distribuée. Brest reçoit le premier choc de tous les vents de mer, de tous les vents de pluie : ils se dessèchent en s'avancant dans l'intérieur du pays, qui est moins mouillé; mais ils s'élèvent et se sursaturent en Auvergne, dans les Cévennes, les Vosges et le Jura. Les Alpes ont une influence prédominante, tous les courans s'y refroidissent et y versent de l'eau. Quand il pénètre dans la Méditerranée, le vent du nord-ouest se resserre entre les

Pyrénées, qu'il prend en écharpe, et les Alpes maritimes, où il pleut souvent. Une fois dans le golfe du Lion, il se dilate, envoie un remous sur le fond de l'Adriatique, au-dessous du Tyrol, dans cet amphithéâtre de montagnes dont Venise est le centre, et qui est abrité des vents du nord. C'est le lieu le plus pluvieux de l'Europe. Toutes les chaînes de montagnes ont leur influence. L'Oural arrête les vents d'ouest, et c'est de là que part le courant polaire, chaud en été, froid en hiver, qui nous apporte le beau temps. Les vents du nord, arrêtés par le massif des Alpes, s'engouffrent dans la vallée du Rhône, vents rapides et desséchans : c'est le mistral; ou bien ils débouchent par la Mer-Noire et passent sur Constantinople : ce sont les vents étésiens. Enfin l'Afrique échauffée provoque un alizé méditerranéen qui abrège le voyage quand on y va et qui l'allonge quand on en revient. Tous ces exemples prouvent que, si la pluie se prépare au loin dans les mers équatoriales, ce sont les accidens locaux qui en déterminent la chute, et les configurations locales qui occasionnent l'irrégularité de sa distribution. C'est une question de géographie physique, c'est presque une question de cadastre.

VI.

Si toutes ces perturbations ne venaient troubler la belle ordonnance des courans généraux, si chaque année ramenait aux mêmes momens les mêmes saisons, il serait raisonnable d'étudier l'influence que peut avoir la lune, puisqu'elle serait la seule cause des troubles atmosphériques. Quoique faible, cette influence est incontestable; elle n'a jamais été niée en principe, pas plus qu'elle n'a été constatée en fait. Peut-être même ne serait-il pas absurde de rechercher aussi l'action des matières cosmiques. Tout agit dans la nature : le coup de pied que nous donnons à la terre en ébranle la masse entière, et les étoiles filantes en font bien autant. Mais c'est montrer une bien grande innocence que de prêter la moindre attention à la lune ou aux bolides en présence des irrégularités que nous venons de mentionner, en présence surtout d'accidens fréquens et quelquefois épouvantables, venus de rien comme les avalanches et comme elles finissant par des désastres : ce sont les ouragans ou les typhons, dont je vais maintenant parler. Voici le récit authentique des ravages occasionnés par celui qui fut le plus terrible de tous et qu'on a nommé le *grand ouragan*.

Il vint du sud-est le 8 octobre 1780 à travers les petites Antilles. Il y coula la flotte de l'amiral Rodney et arracha les toits de tous les édifices. Le 10, il avait atteint les Barbades, où l'amiral

Hatham perdit six vaisseaux. A Sainte-Lucie, six mille personnes furent écrasées sous les décombres; les hommes et les animaux étaient soulevés de terre et jetés au loin; la mer fut pompée et tomba en pluie saumâtre; elle s'éleva si haut qu'elle démolit le fort et lança un navire sur l'hôpital militaire, qui fut enfoncé sous son poids; elle fut tellement ébranlée qu'elle arracha et rejeta la couche de corail qui forme le fond de la baie. A la Martinique, le fléau rencontra cinquante vaisseaux français portant six mille hommes de troupes et escortés de deux frégates; six bâtimens à peine échappèrent, les autres « disparurent, » suivant l'expression du rapport officiel. Neuf mille personnes périrent à la Martinique, mille à Saint-Pierre, où pas une maison ne resta debout. A Port-Royal, la cathédrale, sept églises, mille maisons furent enlevées, et six cents malades écrasés dans l'hôpital. Continuant sa course, l'ouragan passa à Puerto-Rico; le 45 octobre, il atteignait l'île de Mona, puis, se dirigeant vers le nord-est, il gagna les Bermudes, et finit par se perdre dans l'Océan en continuant les mêmes scènes de désastre. Partout où il passait, les éclairs étaient incessans, la foudre éclatait dans toutes les directions, ou tombait en boule sur le sol. Le bruit était tel qu'on n'entendait point la chute des édifices, et l'amiral Rodney affirme qu'un tremblement de terre, conséquence de l'énorme pression exercée sur le sol, passa comme inaperçu. La pluie était lancée horizontalement, si abondante que l'air en était obscurci, et si rapide que le sang jaillissait sous ses coups. A peine ces désordres étaient-ils terminés que les malheureux survivans sortirent de leurs abris pour mesurer l'étendue des désastres. La mer était couverte d'épaves et de cadavres; on ne voyait que des plaines ravagées, des arbres arrachés, et ceux qui restèrent debout se virent dépouillés comme en hiver; tous les travaux des hommes étaient anéantis, et la famine attendait ceux qu'avaient épargnés ces épouvantables désordres.

Pour le physicien, ces épouvantables désordres constituent les phénomènes les plus simples, les mieux réglés, les mieux expliqués: ce sont purement et simplement des tourbillons de vent; on les a nommés *cyclones* pour rappeler la nature de leur mouvement.

Les tourbillons ont occupé les philosophes aussi bien que les savans. Après l'importance que leur avait donnée Descartes, on fit des expériences pour les réaliser, ce qui n'était pas difficile. Salmon, de l'ancienne Académie des sciences, se contentait, pour les produire, de faire tourner le bout de sa canne dans l'eau d'un baquet. L'eau prenait alors et gardait pendant longtemps un mouvement tournant; le niveau baissait au centre et prenait la forme d'un entonnoir; il montait à la circonférence. Daniel Bernouilli,

dans son hydrodynamique, traita cette question, dont s'était déjà occupé Huyghens, et il prouva que la force centrifuge faisait une sorte de vide au centre et rejetait l'eau à la circonférence. L'expérience et le calcul n'ont rien laissé à désirer sur ce point. Je n'y insisterai pas, je me contenterai de citer un exemple qui est à la portée de tout le monde. En regardant couler la Seine du sommet d'un pont, quand on est tourné vers le nord, on voit le courant marcher à droite, et plus loin, vis-à-vis des piliers, il y a des remous à peu près immobiles. Or entre ce courant et ces remous on voit se former des tourbillons avec un creux central où l'eau s'engouffre, autour duquel elle pirouette, tout en descendant au fil de la rivière. On remarquera que le mouvement est inverse de celui des aiguilles d'une montre, ce que l'on explique aisément.

Ce qui se passe à la surface des eaux se produit aussi dans les gaz. Sénèque parle déjà de tourbillons que détermine dans l'air la rencontre de vents opposés, tourbillons que nous voyons souvent se former par des rafales de vent qui soulèvent la poussière, quelquefois les chapeaux, et qui courent en tournoyant dans la plaine : ce sont de petits cyclones. Les trombes offrent un caractère analogue; mais elles sont accompagnées de circonstances singulières et peu expliquées.

Pour nous familiariser avec ce sujet, nous pouvons encore citer les ventilateurs : ce sont des instrumens composés d'une roue à palettes qui tourne rapidement dans une boîte dont le couvercle est percé d'un trou central. Quand on fait tourner la roue, il se fait un vide partiel au centre, l'air extérieur entre dans le trou du couvercle, tourbillonne dans la boîte, se condense sur le contour par l'effet de la force centrifuge et s'échappe par des conduits disposés convenablement. Ces divers mouvemens se résument ainsi : 1° il faut une force pour commencer et continuer le mouvement; 2° quand il se produit, il se fait un vide partiel au centre, et la pression augmente de ce centre à la circonférence. Nous allons rechercher d'abord si les ouragans réalisent ce déplacement rotatoire, et ensuite quelle est la force à laquelle il faut l'attribuer.

C'est M. Dove qui le premier reconnut en Europe que les ouragans sont des cyclones. J'ai raconté comment Brandes avait, en 1821, recueilli les observations qui avaient été faites en Europe au sujet d'un ouragan considérable, et comment, après coup, il avait essayé de reconstruire le phénomène. Brandes s'était trompé dans ses conclusions. M. Dove discuta de nouveau ces observations en 1838; elles lui apprirent que le 26 décembre 1821 la pression barométrique était à Brest plus faible que partout ailleurs, qu'elle augmentait à mesure qu'on s'en éloignait, et que les vents tour-

naient autour de ce centre en sens inverse des aiguilles d'une montre. Ce phénomène se déplaça progressivement, le centre de dépression marchant en ligne droite vers la Suède, et les vents continuant à pirouetter autour de lui : c'était donc un cyclone avec ses deux caractères essentiels, un vide au centre et une rotation de l'air dans un sens déterminé.

Pendant que M. Dove arrivait à ces résultats, un constructeur de navires, M. Redfield, était amené en Amérique, par les besoins de son industrie, à s'occuper des choses de la mer, et, en discutant les récits des marins, à reconnaître que les tempêtes sont toujours produites par des mouvemens giratoires dans un sens constant, toujours contraire à celui des aiguilles d'une montre dans notre hémisphère, toujours conforme à ce mouvement dans l'hémisphère sud, et qu'il y a toujours au centre une baisse barométrique considérable. Quelques années plus tard, le major-général Reid publia sur le même sujet un grand ouvrage où les particularités du phénomène étaient approfondies. Voici quels ont été les résultats de ces recherches.

Les cyclones de l'Atlantique prennent naissance sur les deux bords de l'anneau d'aspiration, et dans les deux hémisphères suivent des routes absolument symétriques et parfaitement régulières. Partis de l'équateur, ils marchent par exemple au nord-ouest vers les Antilles, s'inclinent progressivement au nord, puis au nord-est, longent et quelquefois entament la côte orientale de l'Amérique et sont ramenés diagonalement vers l'Europe. Les récits des voyageurs ne nous apprennent rien de certain sur la formation de ces météores. Quelques-uns nous les montrent comme apparaissant de loin, à de grandes hauteurs, sous l'aspect d'une tache argentée qui descend peu à peu vers l'horizon avec un mouvement graduel, mais visible; en approchant, elle s'entoure d'un anneau noir qui s'étend dans toutes directions. Ces descriptions ont plutôt l'air d'un tableau de roman que d'un récit sérieux.

A leur naissance, les cyclones ont peu d'étendue. A mesure qu'ils s'éloignent vers le nord, ils s'agrandissent et prennent un diamètre qui varie de 60 à 500 lieues. La vitesse de progression du centre ne dépasse pas 10 ou 15 lieues, celle du vent tournant peut en atteindre 50; elle suffit pour produire les effets que nous avons décrits, car elle équivaut à un poids de plus de 60 livres sur chaque pied carré. Quelquefois le centre du tourbillon est relativement immobile, et le vent ne commence que sur une circonférence de 4 ou 5 kilomètres de rayon. Quand le cyclone est petit au contraire, ce centre tourbillonnant est le point le plus dangereux pour les navires. Toujours la rotation se fait dans le même sens, toujours la

pression baisse de l'extérieur au centre, où elle peut diminuer jusqu'à 660 millimètres.

Une particularité digne d'attention est que la rive droite du courant cyclonique est très agitée, tandis que la rive gauche est à peu près inoffensive. Celle-ci est le bord maniable, celle-là la limite dangereuse. Cela s'explique, car dans la première la vitesse de rotation est diminuée de celle de translation, puisqu'elles sont opposées; dans le bord dangereux au contraire, les deux vitesses sont de même sens et ajoutent leurs effets. On aura une idée nette des phénomènes cycloniques en lisant les récits suivans que j'ai un peu abrégés. Voici d'abord celui du capitaine Bridet, commandant de la corvette l'*Églée*, dans le canal de Mozambique.

« Le 1^{er} avril 1858, le vent prit par rafales du sud-est au sud-sud-est, accompagné d'une pluie diluvienne. A six heures du matin, le baromètre marquait 758 millimètres; vers midi, il continuait à baisser, et le vent à augmenter sans changer de direction; nous vîmes bien que nous étions dans la ligne de progression du centre d'un ouragan des tropiques, et nous prîmes nos précautions en conséquence... Toute la journée, le vent augmenta et le baromètre baissa; à six heures, il était à 748, à onze heures à 742 millimètres. Tout à coup un calme subit succède aux rafales, au moment où elles semblaient augmenter de violence. Nous passons sans transition des craintes les plus vives à la sécurité la plus complète; le temps s'embellit, la pluie cesse.

« Autour de nous flottent les débris appartenant aux nombreux bateaux arabes qui sont déjà naufragés. A quelque distance, une masse noire va à la dérive; c'est une goëlette portugaise qui a chaviré. Le calme était si complet qu'on pouvait tenir sur le pont une bougie allumée. Le baromètre se maintenait à 740 millimètres. Nous passions par le centre de l'ouragan.

« A une heure en effet, les premières rafales du vent contraire nord-ouest tombaient à bord comme un coup de foudre... Nous sommes chassés à la côte, le navire monte sur la plage et se couche sur un lit de sable. Nous sommes sauvés... Le baromètre remonte peu à peu, les vents s'apaisent, et l'ouragan s'éloigne au sud. Le spectacle est navrant; de tous les navires mouillés dans la baie trois seuls ont résisté, le reste a péri, etc. »

Écoutez maintenant le récit de M. le lieutenant de vaisseau Noël, commandant le *Dupleix*. L'ouragan vient du sud-est; sa rotation est inverse du mouvement des aiguilles d'une montre.

« Le 14 septembre, à quelques lieues de Kinsin, une grosse houle du sud-est et une baisse lente, mais continue, du baromètre annonçaient l'approche du mauvais temps. Le 15, à deux heures du

matin, le baromètre est à 751, le vent souffle par rafales violentes du nord-est; à huit heures, le baromètre est à 745, la houle monstrueuse et le nord-est en coup de vent. Il n'y avait plus à en douter, un cyclone se dirigeait sur nous avec une effrayante rapidité. Le nord-est fixe, augmentant de force au fur et à mesure que le baromètre baissait, m'indiquait clairement que nous étions sur la ligne de translation du centre de ce météore, qui courait au nord-ouest, et de plus que nous étions fatalement destinés à recevoir ce centre. A midi, le baromètre est à 730, à trois heures à 725; le nord-est est épouvantable, la mer à faire frémir. De cinq et demie à sept heures, le baromètre est à 714. Nous sommes soumis à la plus effrayante tempête qui se puisse imaginer. Quant au vent, ce sont non plus des rafales, mais des rugissemens. Vers six heures et demie, nous sommes le jouet d'un affreux tourbillon qui soulève tout sur le pont et fait tournoyer les objets en les élevant jusqu'aux barres d'artimon. Les mâts et les vergues plient comme des joncs. Heureusement personne n'est emporté; mais nous n'avions pas de trop de toutes nos forces pour nous empêcher de l'être.

« Encore quelques instans, et le centre allait être sur nous. Vu l'état du temps, rien ne pouvait sauver le navire d'une destruction complète. C'est alors que nous engageons et menaçons de chavirer. Dans ce moment suprême et plein d'horreur, j'ordonnai de lancer la machine et de mettre la barre au vent... Une demi-heure après, le vent saute progressivement du nord-est au nord-ouest, le centre venait de passer sur notre arrière. Immédiatement le baromètre commence son mouvement de hausse. A neuf heures, il est à 722, à onze heures à 740; à deux heures du matin, tout était terminé. »

Presque tous les météorologistes ayant donné une explication des cyclones, ce ne sera pas une grande témérité que de proposer la mienne. Je suppose que nous soyons en un point de l'hémisphère nord, et qu'une grande chute de pluie s'y produise tout à coup. Comme en se condensant la vapeur fait une place vide, la pression diminue subitement, et les dérivations descendantes arrivent en abondance au sud-ouest de l'endroit où il pleut; elles y produisent leur effet accoutumé de faire tourner aussitôt le vent vers l'ouest en sens inverse des aiguilles d'une montre. A partir de ce moment, les courans équatoriaux et polaires sont agrafés et valsent ensemble en se mêlant; la force centrifuge ajoute son effet, et la diminution de pression augmente au centre. Cependant ce tourbillon ne durerait pas, si une force continue ne venait l'entretenir; cette force est celle qui l'a commencé. En se mêlant, les deux vents produisent de la pluie; celle-ci continue le vide, les dérivations continuent d'y affluer et de perpétuer la rotation des vents. Comme c'est à la par-

tie sud qu'arrivent les dérivations, c'est là que la pluie, les périls et le vent sont le plus considérables, c'est le bord dangereux, tandis que le côté nord est relativement inoffensif. Pendant l'action, deux quantités d'air se sont mêlées; elles venaient, l'une du courant supérieur, l'autre du courant polaire avec leurs vitesses propres; après leur réunion, elles n'ont plus qu'un mouvement commun qui fait marcher lentement le phénomène, et celui-ci promène toujours dans le même sens et presque dans la même route sa désastreuse régularité.

VII.

C'est en 1831 que M. Redfield publiait ses idées sur les cyclones, et c'est en 1838 que M. Dove les confirmait en Allemagne. Depuis cette époque, la question parait faire un pas en arrière. De 1835 à 1841, M. Quetelet, réunissant des observations insuffisantes, crut pouvoir affirmer que de grandes ondes atmosphériques, les unes hautes, les autres basses, se succédaient et se poursuivaient sans cesse de l'Atlantique à l'Oural. Ces interprétations étaient généralement adoptées, lorsque se produisit en 1854 un fait qui eut beaucoup de retentissement. Une tempête formidable avait ravagé la Mer-Noire pendant la guerre de Crimée, et, sous l'inspiration du maréchal Vaillant, M. Le Verrier, comme autrefois Brandes, avait demandé à tous les météorologistes la communication des observations qu'ils avaient faites à cette époque. J'ai rapporté tout au long cet événement dans la *Revue* et montré comment M. Le Verrier, sans se préoccuper des travaux de MM. Redfield et Dove, avait expliqué la tempête de Balaclava par une série d'ondes successives. C'était une erreur : cette tempête était un cyclone bien caractérisé.

Cette erreur n'a aucune importance; mais l'enquête eut un grand effet moral. Elle apprenait aux savans et aux marins qu'une tempête met dix jours pour traverser l'Europe, que rien ne serait plus facile que d'avertir les marins et les cultivateurs de son arrivée, et de parer aux désastres qu'elle apporte en les annonçant. Sous la pression de l'opinion publique, la Société royale de Londres proposa un plan d'organisation météorologique, et le parlement s'empressa de voter un subside annuel de 80,000 francs pour créer auprès du *board of trade* un bureau spécial. Un homme de savoir, marin expérimenté et météorologiste habile, l'amiral Fitz-Roy, fut chargé d'organiser ce nouveau service. Dès 1861, il avait imaginé et mis en pratique un système d'avertissemens qui annonçaient à tous les ports la probabilité des temps favorables ou dangereux. Je n'ai pas à exposer ni à juger les bases de ces prévisions; ce que je

veux faire ressortir, c'est que cette institution a été la première en date, et qu'elle n'eut qu'un but d'utilité pratique. Nous entrâmes dans cette voie en France un peu plus tard, vers la fin de 1863. L'Observatoire fut mis en relation, par la télégraphie électrique, avec cinquante-neuf stations disséminées sur le monde entier, qui lui envoient tous les jours le résumé d'observations faites à 8 heures du matin. A midi, ces observations sont reçues et classées. Jusque-là tout est commun dans les deux services français et anglais; mais à l'Observatoire on fit davantage et on fit mieux. M. Le Verrier eut une idée sur laquelle je ne puis trop insister, parce qu'elle devait avoir une influence de premier ordre sur la météorologie : c'était d'enregistrer sur une carte muette, par des signes conventionnels, les observations prises à 8 heures du matin, de façon que cette carte résume dans un tableau synoptique l'état de l'Europe entière à l'heure indiquée — absolument comme on verrait ce continent, si on pouvait le regarder du haut des espaces célestes. Ces cartes sont publiées chaque jour; c'est un journal accessible à tous, qui a peu d'abonnés tout en méritant d'en avoir beaucoup. Cet important service fut confié à un homme habile, M. Marié Davy, qui s'en acquitta avec talent et ne tarda pas à faire dans cette matière, jusque-là si embrouillée, une découverte capitale.

Pour étendre les ressources de ce service, on demanda le concours de la marine, qui le fournit avec empressement; mais, comme elle ne pouvait envoyer par le télégraphe ses observations faites à la mer, on fut obligé de publier après coup des cartes quotidiennes plus générales : elles résument les divers événemens météorologiques qui ont agité le monde pendant les diverses journées des années passées. C'est M. Sonrel qui a été chargé de ce travail, et bientôt l'année 1865 sera dépouillée en entier.

Cela ne suffisait pas encore. Les orages sont des phénomènes locaux qui devaient être localement étudiés. Une heureuse entente entre le directeur de l'Observatoire et le ministre de l'instruction publique fit intervenir tous les établissemens d'instruction, même les écoles normales. On créa des comités départementaux, on étendit sur le monde un large réseau, sur la France un filet à mailles serrées, qui devaient fournir les élémens pour reconstruire, soit les grands mouvemens qui embrassent la terre entière, soit les petits météores qui n'intéressent que notre pays. On sait ce que la science y a gagné.

Au premier regard qu'on jette sur ces documens réunis, sur cette carte qui les reproduit, on ne peut qu'être frappé de l'innombrable variété des faits qui se produisent au même moment sur les divers points de la terre, et de même qu'on ne voit sur un fleuve que

rides, remous, courans, repos, mouvemens de toute sorte, — de même on ne voit dans l'atmosphère que des évolutions locales. Pour en trouver l'ensemble à un jour donné, M. Marié chercha d'abord les points où la pression est égale à 760 millimètres. Ils se suivent, de l'un à l'autre, le long d'une ligne courbe et irrégulière que l'on marque sur la carte, et qui réunit les lieux où l'atmosphère a la même hauteur. D'un côté de cette ligne s'en trouvent d'autres qui relient les points où cette hauteur s'élève, et où la pression varie de 765 à 770... millimètres. De l'autre côté se tracent les lignes où elle diminue, pour devenir 755, 750.... millimètres. En les dessinant, on a partagé l'atmosphère en bandes de même niveau, ce qui permet de distinguer les hauts plateaux, les grandes pentes et les vallées profondes.

M. Marié vit tout d'abord qu'en général il y a une contrée où existe un creux, un entonnoir, un lieu de pression minimum, comme on en voit au centre des cyclones. Il examina la direction des vents qui soufflaient autour de cette dépression : elle était variable, mais tournait dans des circonférences concentriques, en sens opposé à celui des aiguilles d'une montre. Ces vents n'étaient point égaux dans tous les points, ils étaient faibles au nord de la dépression, considérables au sud; les premiers étaient secs, les derniers amenaient de la pluie; les choses se passaient comme au bord maniable et au bord dangereux des cyclones. Le lendemain, tout était changé en chaque lieu, mais le phénomène général était resté le même et n'avait fait que se transporter vers l'ouest, avec une vitesse de dix à quinze lieues à l'heure. Le mouvement continuait les jours suivans et finissait par se perdre dans l'extrême Orient.

Les mêmes phénomènes se reproduisent invariablement depuis 1863. A peine une bourrasque est passée qu'une autre lui succède; il n'y a de différence entre elles que l'intensité, et aussi la route que suivent les centres. Les uns atteignent le nord de la Suède, le plus grand nombre suit la Baltique, quelques-uns traversent la France, et d'autres s'échappent sur la Méditerranée à travers le grand couloir qui est compris entre les Pyrénées et les Alpes, et qui débouche sur le golfe du Lion.

D'où viennent-ils? Il y en a qui ont pris naissance à l'équateur, qui ont parcouru la route ordinaire des cyclones à travers l'Atlantique, et dont on a suivi la trace jusqu'en Asie; d'autres ont été signalés vers les Açores et montent moins haut dans le nord; quelques-uns peut-être ont pris naissance au *gulf-stream*. Quand ils passent au sud de Paris, nous sommes sur la rive inoffensive et nous avons du beau temps; s'ils traversent la Belgique ou la Baltique, nous subissons les effets du bord dangereux : la pluie, les orages et

les vents. Telle est la découverte de M. Marié Davy, telle a été la conséquence du système d'observations simultanées et de cartes synoptiques.

Il y en a encore une autre d'une plus grande importance, c'est la possibilité de prévenir les marins dans les ports. Quand on voit arriver un centre de dépression sur l'ouest de l'Angleterre et que les vents tournent autour de ce point dans le sens ordinaire, on peut être assuré qu'un cyclone arrive. Si la baisse barométrique est faible et les vents modérés, c'est une bourrasque inoffensive; mais quand la baisse et les vents dépassent la limite ordinaire, il faut se hâter, c'est une tempête. La forme des courbes barométriques montre aisément sa direction probable, et on peut à coup sûr annoncer, soit à la Baltique, soit aux côtes de l'Océan, soit aux ports de la Méditerranée, ce qu'il faut craindre des dangers imminens. On sait quels services ont déjà rendus ces prévisions du temps, les seules possibles, les seules auxquelles on doit croire.

VIII.

Quels sont maintenant les résultats qu'a recueillis le petit réseau, celui des observateurs cantonaux chargés de surveiller les orages? Commencée en 1865, l'association fonctionna immédiatement sous la surveillance des préfets. Les observations cantonales furent résumées par des commissions départementales, le travail des départemens fut concentré à l'observatoire par M. Fron, la marche de tous les orages de l'année a été dessinée dans un atlas qui vient d'être publié par le ministère de l'instruction publique. On voit que la centralisation a du bon.

On peut dire que cet atlas nous en a plus appris pendant une année sur la marche des orages que tous les siècles antérieurs. Jusquelà on n'avait expliqué que les grands phénomènes électriques de ces météores, on s'en était occupé à la manière des physiciens, non au point de vue de la météorologie. On ne savait rien des routes qu'ils suivent, parce que l'observation seule pouvait les faire connaître, et que les observateurs avaient jusqu'alors manqué. L'atlas représente tous les orages de l'année depuis le 7 mai, où le premier apparut, jusqu'au 28 novembre, où le dernier se montra. On a figuré chacun d'eux en traçant sur la carte la ligne des points qu'il occupait aux diverses heures de la journée. Ces lignes montrent aussitôt quelle a été dans chaque contrée l'étendue de l'orage et la vitesse avec laquelle il s'est transporté; on a indiqué en outre, par des signes convenus, toutes les circonstances qui ont signalé sa marche, la direction des vents, la grêle, la pluie, etc.

En général les orages nous arrivent tout formés de l'océan, et ils continuent leur route à travers nos contrées dans la direction du nord-est. Au 14 mai par exemple, on voit l'un de ces phénomènes aborder la Normandie; il s'étend à quatre heures du soir sur une ligne verticale depuis Saint-Lô jusqu'à Nantes, et il s'avance régulièrement et parallèlement à sa direction première; à neuf heures, il est sur le méridien de Paris, d'Amiens à Bourges. A minuit, il passe sur la Marne et les Ardennes. Le 15, à trois heures du matin, il vient mourir sur les Vosges : il a parcouru toute la France de l'ouest à l'est en douze heures, faisant environ 13 lieues à l'heure. Il y en a qui ont une très petite largeur de 4 à 5 lieues; beaucoup naissent sur le plateau central, aux puys d'Auvergne, et remontent au nord-est. Au 9 mai, on vit un orage entrer en France par Bordeaux à huit heures et demie du matin, rencontrer à midi les montagnes de la Corrèze et de la Haute-Vienne et se partager en deux branches, l'une qui monte vers le nord jusqu'à la Belgique, où elle arrive à une heure du matin, l'autre qui suit les vallées de la Garonne, du Tarn et de l'Aveyron, se dirigeant vers la Méditerranée. Il faut voir dans l'atlas les particularités de chacun de ces météores; ce qu'on peut dire de général, c'est que ce sont des phénomènes restreints, plus restreints que les cyclones, se propageant comme eux et à peu près avec la même vitesse, mais sans aucune diminution de pression, sans rotation des vents, et caractérisés par un abondant développement d'électricité.

L'opinion de MM. Marié Davy et Fron est que les orages accompagnent toujours l'arrivée sur nos côtes d'un mouvement tournant étendu et peu rapide. C'est une opinion qui a besoin d'être confirmée. Ce qui est certain, c'est que les orages se forment pendant les journées chaudes et calmes de l'été, et que leur imminence paraît proportionnée à l'intensité de cette chaleur. Quand ces conditions se rencontrent, l'atmosphère me paraît être en équilibre instable. Comme le baromètre est élevé, il n'y a point de dérivations descendantes; l'air inférieur tend à monter parce qu'il est très chaud, le supérieur à descendre, puisqu'il est froid, tous deux à prendre la situation opposée à celle qu'ils occupent. Si en un lieu donné l'air inférieur s'échauffe d'une quantité exagérée, il crève la couche supérieure, qui redescend par la trouée et qui amène avec elle la pluie et l'électricité dont elle est chargée. Une fois commencé, l'orage continue, car la pluie fait un vide, les courans descendans se succèdent, recommencent la pluie, ramènent la foudre, et le phénomène se transporte vers le nord-est avec la vitesse que les dérivations descendantes impriment dans cette direction aux deux quantités d'air inférieur et supérieur qui se sont mêlées.

Tels sont en résumé les grands mouvemens et les grands accidens de l'air. Si un observateur élevé dans un ballon au-delà des limites de l'atmosphère pouvait les suivre à chaque instant dans leur ensemble, s'il pouvait assister à la formation et à la condensation des vapeurs, il verrait les alizés rafraîchir les mers torrides et y faire provision de chaleur et de vapeur. Autour de la terre, et formant une ceinture analogue à l'anneau de Saturne, il verrait la zone des calmes équatoriaux arroser les contrées de la zone torride et donner naissance à deux courans opposés qui, dans les hauteurs extrêmes de l'air, s'élancent vers les deux pôles pendant que de ces pôles partent des courans contraires et rampans; il verrait le mouvement terrestre troubler l'équilibre de l'air, les dérivations descendantes le rétablir et transporter vers les contrées tempérées la chaleur et l'eau qu'elles ont prises à la zone alizéenne. Enfin des cyclones ou des bourrasques monteraient de l'équateur aux pôles, décrivant des courbes parfaitement régulières, et se succéderaient sans relâche. A la vérité, s'il y apporte une scrupuleuse attention, il remarquera que ces cyclones passent tantôt en Suède, tantôt au midi de la France, le plus souvent sur le milieu des îles britanniques, que la distribution de l'eau n'est pas toujours absolument égale en un même lieu; il ne verra dans ces irrégularités qu'un moyen d'établir une exacte balance entre les diverses contrées par un mécanisme assez parfait pour corriger ses excès et réparer ses accidens. Mais les habitans de la terre ne sont pas placés au même point de vue que cet observateur indifférent. L'homme est une créature chétive et frileuse, qui a faim et soif, qui attend sa misère ou son bien-être des variations atmosphériques. Pleut-il, il a froid; fait-il beau, il se plaint de la chaleur. Si l'été est humide, ses fruits avortent et sa vendange est nulle. Le moindre accident qui ne compte pas dans la nature, un orage, un cyclone, peut devenir un malheur public. Indifférentes à nos besoins, les lois immuables du monde continuent leur œuvre éternelle et régulière.

Le Dieu poursuivant sa carrière
Versait des torrens de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

J. JAMIN.

ÉTUDES

SUR

LES TRAVAUX PUBLICS

LE CHAUFFAGE ET LA VENTILATION.

I. *Études sur la Ventilation*, par M. le général Morin. — II. *Traité de la Chaleur considérée dans ses applications*, par M. E. Pécelet.

Quiconque vit au bord de la mer éprouve au souffle de la brise marine un sentiment de bien-être indéfinissable. Il en est de même lorsqu'au sommet d'une montagne on aspire à pleins poumons l'air pur des hauteurs, que les chimistes reconnaissent dépourvu des infiniment petits débris organiques, des germes de putréfaction et d'empoisonnement qui flottent dans les couches inférieures. L'impression bienfaisante que le corps humain reçoit dans une atmosphère salubre est portée au plus haut point, si la température est clémente, ni chaude ni froide. L'homme se sent vivre alors plus abondamment. Les êtres souffrants et débiles éprouvent dans ces conditions un soulagement passager, comme si un sang nouveau était infusé dans leurs veines. Que l'on se transporte de là dans l'un des logemens sombres et malsains d'une grande ville où l'air est fétide et suffit à peine à la respiration, on appréciera quelle influence le milieu ambiant exerce sur la santé, et l'on comprendra la juste importance qu'il convient d'attacher à la salubrité des habita-

tions. Chauffer et ventiler en hiver, ventiler et rafraîchir en été, ce sont là les deux opérations qui contribuent le plus à les assainir. Elles sont d'une égale nécessité, et ne vont guère l'une sans l'autre, bien qu'au premier coup d'œil on n'en distingue peut-être pas l'intime connexité.

Les questions de la ventilation et du chauffage paraissent très simples et même tant soit peu rebattues. Ce n'est cependant qu'en ces derniers temps que les architectes leur ont accordé l'attention qu'elles méritent dans la construction des habitations particulières et surtout des édifices publics. Comme tout ce qui tient au bien-être et au confortable, il y a cinquante ans à peine que ces questions sont étudiées. Il n'importe guère à ceux qui vivent à la campagne, la moitié du temps en plein air, de trouver en rentrant chez eux quelques degrés de plus ou de moins au thermomètre; mais ceux qui mènent une vie sédentaire veulent être abrités au logis contre la rigueur du froid. L'air empesté des réunions nombreuses a paru plus désagréable à mesure que l'on apprenait qu'il était plus malfaisant. Les médecins ont réclamé pour leurs malades une atmosphère pure, après avoir reconnu que les déplorables épidémies qui déciment la population des hôpitaux n'ont le plus souvent d'autre cause que les miasmes délétères qui se transmettent d'un malade à l'autre. Les philanthropes ont plaidé la cause des prisonniers, assez punis déjà par la privation de leur liberté, sans qu'on les condamne encore à vivre en un milieu pestilentiel. Après avoir commencé par améliorer le chauffage des appartemens privés, ce qui était facile, les architectes et les ingénieurs ont combiné d'immenses appareils qui chauffent et ventilent à la fois les grands établissemens, tels que les hôpitaux, les théâtres, les tribunaux, les prisons, en un mot tous les lieux où les hommes se réunissent en grand nombre.

Il faut dire d'abord pourquoi le chauffage et la ventilation marchent de pair, si bien que l'une est le plus souvent la conséquence de l'autre. L'atmosphère au sein de laquelle nous vivons est, on le sait, un fluide d'une mobilité merveilleuse, que la moindre pression suffit à mettre en mouvement. Cet air passe par les plus petits interstices, entre dans nos appartemens ou en sort avec une égale facilité. De toutes les causes qui tendent à le déplacer, la plus puissante est la variation de la température; en s'échauffant, l'air devient plus léger et acquiert un mouvement de bas en haut; en se refroidissant, il devient plus lourd et commence à descendre. Si donc un foyer de chaleur, tel qu'une lampe ou un brasier de charbon allumé, se trouve au milieu d'une pièce, l'air forme une colonne ascendante au-dessus de ce foyer, va frapper le plafond,

glisse à la surface et redescend contre les parois de la pièce en se refroidissant à ce contact, pour revenir enfin prendre sa place au-dessous de la source de chaleur. Si nul obstacle ne s'oppose à ce mouvement, voilà tout l'air d'une chambre mis en branle par l'action d'un seul foyer de chaleur. Les physiiciens vérifient ce phénomène au moyen de petits ballons pleins de gaz et alourdis juste au point de se tenir en équilibre dans l'air d'une pièce close. Renfermés dans une chambre au centre de laquelle est un poêle, ces ballons obéissent à tous les souffles. On les voit s'élever au-dessus du poêle, suivre les murs et revenir à leur point de départ. Dans cette expérience, le circuit se ferme sur lui-même; il n'y a que déplacement. Lorsque le foyer de chaleur est une cheminée, le résultat est tout autre parce que le fluide en mouvement vient s'engouffrer dans le tuyau de fumée et s'échappe au dehors; mais cette évacuation est compensée par une introduction d'air frais qui s'insinue par les fissures des portes et des fenêtres. Cette fois il y a réellement ventilation, et même en général ventilation très active, puisque l'on estime qu'une cheminée de dimension ordinaire, modérément chauffée, enlève de 1,000 à 1,200 mètres cubes d'air par heure. En réalité, le renouvellement est trop rapide, ce qui contribue à refroidir l'appartement, et il n'est pas efficace à proportion, parce que des courans directs s'établissent entre les ouvertures et la cheminée, en laissant sur leur passage une impression de froid, tandis que certaines parties de la chambre conservent à l'état stagnant les émanations des personnes qui y séjournent.

Il n'était peut-être pas inutile de rappeler ces principes élémentaires, qui sont l'origine de tout système de ventilation. A moins que la vitesse de l'air ne soit bien considérable, on ne s'aperçoit guère qu'il est agité, ce fluide qui nous enveloppe de toutes parts étant invisible; mais si l'on se souvient que l'air est infiniment plus mobile que l'eau, et que d'autre part on fasse attention aux remous, aux tourbillons, aux girations que produit une rivière quand quelque obstacle, tel qu'une écluse ou un pont, en entrave le libre cours, on aura une idée affaiblie de l'agitation qu'éprouvent autour de nous les flots inaperçus de l'atmosphère. Ce que l'on considère moins encore dans les usages ordinaires de la vie, c'est la prodigieuse quantité d'air pur qu'un seul individu transforme en gaz délétère. L'homme vicie l'atmosphère par la respiration pulmonaire et par la transpiration cutanée, et en outre par des émanations méphitiques, insensibles le plus souvent chez une personne isolée, mais très perceptibles dans les assemblées. L'acide carbonique et la vapeur d'eau, résidus de l'action vitale, ainsi que les matières organiques que ces gaz entraînent avec eux, corrompent l'air intérieur des

appartemens. Les appareils d'éclairage produisent le même effet : la flamme d'une bougie dégage autant d'acide carbonique qu'une personne adulte. L'expérience a prouvé au surplus que l'aération, pour être bonne, doit être surabondante. Dans les premiers temps que l'on construisait des appareils de ventilation artificielle, on estimait qu'une pièce était saine lorsqu'elle fournissait 10 mètres cubes d'air pur par heure à chacune des personnes qui l'habitaient. Plus tard les hygiénistes exigèrent 20 mètres cubes par heure pour les hôpitaux. Aujourd'hui ce chiffre est bien dépassé. D'après les expériences les plus récentes, il faut de 40 à 50 mètres cubes d'air pur pour un individu adulte en l'état de santé, 60 ou 80 pour les malades et les ouvriers des ateliers insalubres, 100 et même 150 pour les salles d'hôpitaux en temps d'épidémie. Il est nécessaire d'ajouter à ces chiffres 6 mètres cubes pour une bougie et 20 ou 25 mètres pour chacune des lampes allumées dans l'endroit que l'on habite. Ce n'est qu'à la condition de renouveler et d'agiter sans cesse l'atmosphère que l'on corrige toute odeur désagréable et tout genre d'infection dans les lieux habités. Il n'est pas difficile de s'assurer, par un calcul bien simple, que nos logis sont toujours si exigus qu'une seule personne ne pourrait y rester renfermée sans inconvénient pendant plusieurs heures consécutives, si les ouvertures en étaient hermétiquement closes, circonstance qui du reste ne se réalise jamais.

On vient de voir quelle énorme quantité d'air il faut mettre en mouvement pour ventiler une habitation d'une façon convenable. Il serait assez embarrassant d'évaluer avec la même précision la température à laquelle il est utile d'élever l'air intérieur de nos appartemens. Cela dépend surtout du tempérament des individus. On est à peu près unanime à reconnaître que l'homme qui ne se livre pas à un travail manuel éprouve l'impression du froid au-dessous de 15 degrés du thermomètre centigrade. Au reste, l'impression que la chaleur artificielle produit sur le corps humain dépend surtout du mode de chauffage. Devant une cheminée qui détermine un appel d'air abondant, on supporte, sans en éprouver d'incommodité, une température plus élevée qu'au voisinage d'un foyer, tel qu'un poêle, dont la puissance d'aérage est très limitée. Il a été reconnu que dans une enceinte bien ventilée, — certains théâtres sont dans ce cas, — une température de 22 à 23 degrés n'est pas incommode ni nuisible à la santé.

Or à Paris et dans toute la zone environnante il y a sept mois de l'année où la température du dehors est inférieure à 15 degrés, et pendant lesquels il est par conséquent nécessaire de recourir à un chauffage factice. Le thermomètre marque en moyenne 6°, 4 durant

ces sept mois; il n'est pas rare qu'il descende au-dessous de zéro. Ceci donne la mesure de l'excédant de chaleur qu'il est indispensable de demander à un combustible quelconque. Les pièces que nous habitons se refroidissent par les parois des murs que la chaleur traverse, avec lenteur il est vrai, mais d'une façon permanente, par les vitres des fenêtres, qui produisent un effet bien plus sensible que les parois, par les mille petits orifices qu'il est impossible de fermer exactement, par l'ouverture des portes. Maintenir une température agréable à l'intérieur en dépit du froid qui sévit au dehors, assurer en même temps un renouvellement d'air favorable à la santé, tel est le problème qui se pose chaque hiver et que chacun résout chez soi plus ou moins heureusement.

Les peuplades sauvages qui occupent les régions froides de notre planète ne connaissent pas d'autre méthode de chauffage que d'allumer au milieu de leurs huttes un grand feu dont la fumée s'échappe par un orifice ménagé dans la toiture. Ce fut aussi, dit-on, le système des Romains, qui habitaient d'ailleurs un climat tempéré, où l'échauffement artificiel des demeures est rarement nécessaire. Les maisons d'Herculanum et de Pompéi ne recèlent aucune trace de cheminée. Il est probable que les personnes riches faisaient alors usage de brasiers, c'est-à-dire de vases métalliques très larges dans lesquels on brûle à découvert un combustible, tel que le charbon de bois, qui ne donne pas de fumée; mais, comme les produits de la combustion se dégagent alors dans l'appartement et deviendraient dangereux pour la santé, ce procédé ne convient que dans des pièces vastes, élevées et parfaitement aérées. En conduisant le feu avec lenteur et en ayant soin de renouveler le combustible par dessous, il est possible d'éviter la formation de l'oxyde de carbone, gaz délétère dont une minime fraction suffit pour empoisonner. Les brasiers sont encore usités en Espagne et dans certaines provinces de l'Amérique du Sud. Les Arabes sous la tente n'ont pas d'autre moyen de combattre le froid, souvent rigoureux dans leurs montagnes.

Les architectes romains avaient encore imaginé d'échauffer les palais par des fours placés au-dessous du rez-de-chaussée, et dont la chaleur se propageait dans la masse des bâtiments. Ensuite on s'avisait de pratiquer des tuyaux dans les murs, afin de porter aux étages supérieurs la chaleur de ces fours. Ce fut là sans doute l'origine des tuyaux de fumée. Plusieurs siècles s'écoulèrent encore avant qu'il fût question de cheminées, car le premier document écrit où cette invention soit mentionnée est une inscription découverte à Venise, et qui constate qu'en 1367 un tremblement de terre renversa un fort grand nombre de cheminées. Toutefois le mot se

trouve en quelques écrits du XIII^e siècle. Il n'est pas inutile d'observer que les premiers ramoneurs qui parurent en France étaient originaires de la Savoie, et que les Piémontais ont conservé jusqu'à ce jour comme une sorte de monopole l'exercice du métier de fumiste, ce qui semblerait indiquer que les cheminées ont été inventées dans ces pays de montagnes, où les hivers sont plus rudes que dans les plaines de l'Italie. Autrefois dans les villes, et même encore aujourd'hui dans les campagnes, les foyers étaient d'une largeur et d'une hauteur excessives, ce qui avait pour principal inconvénient d'activer la ventilation outre-mesure. Rumford imagina d'en perfectionner la construction en réduisant les dimensions au strict nécessaire. Franklin sut indiquer avec beaucoup de sagacité les causes qui font fumer les cheminées et les moyens de remédier à ce défaut. Les savans illustres n'ont donc pas dédaigné le sujet qui nous occupe ici, et y ont introduit par leurs études des améliorations considérables. Un peu plus tard, Lhomond inventa le tablier mobile qui permet de clore en partie l'orifice de la cheminée; mais le perfectionnement le plus notable fut l'introduction en arrière du foyer de tuyaux métalliques qui prennent l'air froid à l'extérieur, et le versent dans l'appartement après l'avoir échauffé à la chaleur perdue du combustible. A la ventilation irrégulière qui d'habitude se fait, non sans inconvéniens, par les fissures des portes et des fenêtres, se substitue, grâce à ce système, un courant d'air tiède qui purifie l'atmosphère de la pièce tout en contribuant à élever la température. Bien d'autres perfectionnemens sont présentés de temps à autre par des inventeurs qui prétendent arriver à des résultats merveilleux. Le sujet est épuisé depuis longtemps. Les inventions récentes ne sont en général que de vieilles idées accommodées au goût du jour. Quelque disposition qu'on lui donne, la cheminée reste un appareil d'une inefficacité notoire. Sous la forme la plus parfaite, elle ne rend en effet utile que 6 ou 12 pour 100 de la chaleur produite par la combustion. Il n'est guère dans l'industrie de machine si médiocre.

Aussi est-ce une idée généralement aduise que l'on ne se chauffe bien qu'avec des poêles; mais les poêles, soit en faïence, soit en métal, ont l'inconvénient sérieux de ne pas produire une ventilation suffisante. Chaque kilogramme de bois qui brûle dans une cheminée, même d'une ouverture très restreinte, fait passer dans le tuyau 100 mètres cubes d'air pour le moins, et cette grande masse enlevée à l'appartement est remplacée par de l'air pur venant du dehors. Avec un poêle, le volume d'air se réduit plus ou moins strictement à ce qui est indispensable pour la combustion, c'est-à-dire 6 ou 8 mètres cubes environ. Si l'on veut bien rapprocher ces chiffres de

ceux qui ont été assignés plus haut à la ventilation normale, on constatera sans peine que, dans une pièce chauffée par un poêle, l'air est loin d'être renouvelé aussi fréquemment que l'hygiène l'exigerait. Ces appareils ont encore le défaut de dessécher l'atmosphère, parce qu'ils produisent en général beaucoup de chaleur, et que l'air en s'échauffant devient susceptible d'absorber une plus grande quantité de vapeur d'eau. Quoique renfermant tout autant d'humidité, il paraît en réalité plus sec. On remédie à ce défaut en disposant auprès du foyer un vase d'eau qui fournit une ample évaporation. Les hygiénistes ont cru reconnaître aussi que les poêles en métal exercent une action nuisible à la santé lorsqu'ils sont portés au rouge, ce qui arrive fréquemment pour peu que le feu soit actif. L'air contient des corpuscules microscopiques, comme on peut le vérifier en regardant un rayon de soleil; ces corpuscules, qui sont d'origine organique, se brûlent au contact des surfaces rouges en donnant naissance à une odeur caractéristique. On a même pensé que la fonte échauffée (c'est le métal le plus employé dans les appareils de chauffage) dégage une partie du carbone qu'elle contient, d'où il résulte une minime quantité d'oxyde de carbone bien suffisante pour rendre l'air malsain.

On a fait disparaître en partie ces inconvéniens par une amélioration analogue à celle qui fut introduite dans la construction des cheminées. Un tuyau dont l'orifice est au dehors aspire l'air extérieur, l'échauffe en le faisant circuler autour du foyer, et le verse dans la pièce à une température convenable. Le poêle prend alors le nom de calorifère; mais, pour que le système soit efficace, il est indispensable que rien ne gêne la circulation, que l'air pur soit appelé par des orifices de largeur convenable, et que l'air vicié ait une issue. Ces conditions sont rarement réunies à un degré suffisant dans les appareils d'usage habituel. Comme type du chauffage salubre, on peut citer l'association d'un calorifère et d'une cheminée dans la même pièce. Le premier donne la chaleur, et la seconde effectue la ventilation. La combinaison n'est pas économique peut-être, mais l'on doit se rappeler que la ventilation mérite d'être payée, car elle est l'un des élémens importans de la salubrité. Il est incontestable que les poêles, tels qu'ils sont, rendent encore d'immenses services, surtout dans les pays du nord, où la température de l'hiver est très rigoureuse. Ce sont en ces contrées de véritables édifices en brique, recouverts de faïence. On y allume du feu le matin pendant deux ou trois heures, puis on en ferme avec soin toutes les issues. Cette grande masse se refroidit lentement et maintient une température de 16 à 17 degrés à l'intérieur des maisons pendant les vingt-quatre heures, lors même que le

thermomètre descend au dehors à 15 ou 20 degrés au-dessous de zéro.

En somme, tant qu'il ne s'agit que des habitations particulières, la question du chauffage est aisément résolue par des moyens usuels, et le problème de la ventilation n'a qu'une importance secondaire, car nos appartemens, même les plus exigus, laissent à chaque individu un cube d'air considérable. Chacun est maître de prendre chez soi, sans grande dépense, la quantité d'air et le degré de chaleur qui conviennent à son tempérament. Il n'en est plus de même lorsque l'architecte s'occupe de chauffer et d'aérer les vastes salles de réunion que la foule encombre. Remplacer par de l'air pur l'atmosphère lourde et épaisse de ces enceintes, faire disparaître les odeurs méphitiques qu'engendre une nombreuse agglomération de personnes, échauffer en hiver, rafraîchir en été, ce sont des problèmes difficiles qui constituent aujourd'hui une science trop peu connue. Les besoins auxquels il faut donner satisfaction sont au surplus si variés que la même solution ne saurait être appliquée partout. Tantôt en effet il s'agit d'un hôpital, où la ventilation doit être surabondante et la température uniforme en toute saison; tantôt c'est une prison cellulaire, où le renouvellement de l'air est chose importante, un théâtre ou une salle de concerts qu'il est indispensable d'échauffer pendant deux ou trois heures seulement avant l'arrivée du public, et qu'il faut au contraire ventiler à profusion, souvent même rafraîchir lorsque l'assistance est nombreuse, ou bien encore une gare de chemin de fer dont certaines parties, les salles d'attente, n'exigent qu'une température de 10 à 12 degrés, tandis qu'en d'autres pièces, les bureaux par exemple, le thermomètre ne doit pas descendre au-dessous de 17 ou 18 degrés.

Toutes ces difficultés ont été vaincues. Les appareils destinés aux établissemens publics ont cela de particulier que l'on en ressent les effets sans presque rien voir de ce qui les constitue. Ce qu'il y a d'apparent ne consiste qu'en des bouches de chaleur, des plaques en fonte percées de trous au niveau du sol, ou, comme cela se voit surtout dans les gares de chemin de fer, de grandes caisses à jour à l'intérieur desquelles se tordent d'énormes tuyaux. Les organes essentiels du système, relégués dans une cave, sont comme une petite usine qui fabrique l'air chaud et le distribue à toutes les parties de l'édifice à proportion des besoins de chaque étage. Les appareils que l'on emploie le plus souvent appartiennent à trois types différens : d'abord ceux à air chaud, qui ne se distinguent en rien, si ce n'est par les dimensions, des calorifères propres à l'usage des habitations particulières, puis les appareils à circulation d'eau chaude, en grande faveur depuis quelques années. Ceux-ci se com-

posent d'une chaudière d'où partent d'innombrables petits tuyaux; par les uns, l'eau s'en va bouillante, et par les autres elle revient refroidie, ayant abandonné sa chaleur en route dans les pièces qu'elle a traversées. On comparerait volontiers ce système à la circulation du sang dans le corps humain : la chaudière est le cœur, les tuyaux de départ jouent le rôle des artères, et ceux de retour fonctionnent comme les veines. Enfin les appareils à circulation de vapeur, qui constituent un troisième type, ont même disposition que les précédents, à cela près que c'est de la vapeur et non de l'eau qui circule à l'intérieur. Quant à la ventilation, on a fini par reconnaître que les moyens d'y pourvoir doivent être indépendans des appareils qui produisent le chauffage. Dans les maisons de capacité moyenne, où l'on est logé à l'aise, l'ouverture des portes et des fenêtres en été, un système rationnel de chauffage en hiver, suffisent à ventiler d'une façon efficace. Il n'en est pas de même dans les grands établissemens publics, où chaque assistant ne dispose que d'une place étroite; c'est alors qu'on fait usage d'appareils spéciaux. Parfois le renouvellement de l'air est produit par aspiration, au moyen d'une haute cheminée au bas de laquelle un foyer est allumé; c'est ce qui existe dans les mines de temps immémorial. Parfois on procède par insufflation, c'est-à-dire au moyen d'une machine soufflante qui refoule l'air dans les pièces qu'il s'agit d'aérer. On peut assimiler la ventilation du premier système à l'effet qu'une pompe aspirante produit dans un réservoir d'eau, et celle du second à l'effet d'une pompe foulante. Dans l'un et l'autre cas, la manœuvre n'est efficace qu'autant que rien ne gêne les mouvemens du fluide et qu'en particulier les orifices d'entrée et de sortie ont un diamètre suffisant.

La préférence accordée tour à tour à chacun de ces systèmes tient le plus souvent à des circonstances locales, parfois à l'incertitude où sont les constructeurs sur la véritable valeur de chacun d'eux. En réalité, chaque appareil réunit certains avantages et certains défauts qui lui sont propres. Les calorifères à air chaud coûtent moins cher en frais d'établissement et d'entretien; ils sont également d'une construction moins compliquée. Il en résulte qu'ils sont préférables, s'il s'agit de chauffer et de ventiler un édifice de capacité médiocre; mais on reproche à ces appareils de fournir de l'air à une température trop élevée, à 60°, 80° et même quelquefois à 100°, ce qui rend le voisinage des bouches de chaleur intolérable. Cet excès de température dans le courant d'air qui arrive n'est pas seulement gênant, il est aussi insalubre. Il paraît certain en effet que l'air fortement échauffé au contact de surfaces métalliques acquiert des propriétés toxiques. Tout le monde sait quelle différence il y a entre le chauffage par des poêles en faïence et le

chauffage par des poêles en fonte ou en tôle; outre ces défauts, auxquels on remédie plus ou moins, les calorifères à air chaud ont un autre inconvénient plus grave au point de vue industriel : c'est que la chaleur qu'ils fournissent ne peut être transportée à distance. Si les bâtimens que l'on se propose d'échauffer ont une grande étendue, il y faut multiplier le nombre des appareils. Ainsi pour un hôpital de 40 mètres de long, — c'est la longueur de l'un des pavillons de l'hôpital Beaujon, — trois calorifères à air chaud sont nécessaires, tandis qu'un seul appareil à circulation d'eau chaude suffit à chauffer d'immenses édifices.

Le chauffage à la vapeur, en raison des chances d'explosion qu'il fait courir, ne conviendrait guère à une habitation particulière, bien que de jour en jour on se familiarise davantage avec le redoutable engin nécessaire pour le produire. Au contraire dans les ateliers où déjà la vapeur sert à des usages industriels, comme force motrice par exemple, il est tout naturel de l'employer aussi pour le chauffage. La vapeur produite par une chaudière circule sans difficulté dans le réseau de tuyaux qu'on lui présente, et en se condensant en eau par le contact des surfaces froides elle abandonne une quantité de chaleur considérable. Ce système fut fort en vogue il y a trente ans; il est un peu dédaigné aujourd'hui. On peut citer notamment, parmi les applications qui en ont été faites, le chauffage de la Bourse de Paris, établi en 1828, qui s'opère au moyen de quatre chaudières placées à l'angle sud-est du soubassement de l'édifice; les tuyaux et les caisses en fonte à travers lesquels la vapeur circule sont cachés dans le sol, au-dessous de plaques à jour par lesquelles la chaleur se répand dans la grande salle et dans les galeries. Il y a quelques années, un ingénieur voulut appliquer le même système au chauffage des wagons de chemins de fer pendant la marche des trains; la vapeur était fournie par la locomotive. L'essai n'a pas réussi, paraît-il. Au reste le chauffage par circulation d'eau chaude conviendrait mieux à ce cas spécial.

Vers la fin du siècle dernier, un sieur Bonnemain prit un brevet d'invention pour des appareils de chauffage à l'eau bouillante; mais, de même que beaucoup d'autres inventions industrielles, celle-ci ne devait pas être mise en pratique avant que les progrès de la physique en eussent démontré l'efficacité. Ce mode de chauffage est aujourd'hui bien connu, car les réservoirs d'eau chaude dont on se sert pour les voyages et qu'on trouve dans les wagons de chemin de fer en sont une application. Ce qui en fait l'avantage, c'est que l'eau est susceptible d'absorber une grande quantité de chaleur, par conséquent elle ne se refroidit qu'avec lenteur. Pour les serres, par exemple, où l'on ne peut veiller toute la nuit à l'en-

retien du feu, pour les hôpitaux, où la température doit être maintenue du soir au matin à un degré modéré, et où le chauffage de nuit serait une sujétion pénible et coûteuse, des réservoirs d'eau chaude d'une capacité considérable suffisent à combattre un refroidissement trop sensible dans la saison la plus rigoureuse. Il faut remarquer encore que c'est un chauffage doux, tempéré et salubre. L'eau qui bout dans une chaudière ouverte ne dépassant pas la température de 100 degrés, les tuyaux dans lesquels elle circule ne donnent plus que 50 ou 60 degrés à une certaine distance du foyer. Il n'y a pas sur leur parcours de surface métallique chauffée au rouge ni de courans d'air brûlans, ce qui est un grave inconvénient des appareils à air chaud. Par compensation, on peut reprocher à ce système d'exiger un long réseau de tuyaux de conduite qu'il est difficile de loger dans les murs et les planchers de l'édifice, à moins que l'architecte n'en ait ménagé la place au moment de la construction. Il y a encore à craindre qu'il ne se produise des fissures par où l'eau chaude inonderait les maisons. Après tout, ces défauts ne sont pas sans remède. Les nombreuses applications que le chauffage à l'eau chaude a reçues depuis quelques années prouvent jusqu'à l'évidence que le système est bon. Quand on voit d'immenses bâtimens, tels que ceux de la prison Mazas, chauffés par un seul foyer, on est forcé de convenir que les appareils de ce genre sont bien puissans, et qu'au fond ils simplifient d'une façon incontestable la construction et le service intérieur des vastes établissemens.

Voilà les principes essentiels sur lesquels sont basés les grands appareils de chauffage, — et par suite de la corrélation intime qui existe, ainsi qu'on l'a vu, entre le chauffage et la ventilation, ces appareils sont toujours disposés de telle sorte que l'air qu'ils fournissent soit puisé au dehors. Ce sont des courans d'air pur et chaud qu'ils font circuler à l'intérieur des appartemens. Il reste maintenant à voir comment ils varient d'un édifice à l'autre, suivant la disposition des lieux et les besoins des personnes qui les habitent.

Les églises contiennent en général une masse d'air si considérable, grâce à l'élévation des voûtes, qu'il est inutile de les ventiler, si ce n'est par certaines journées où l'affluence des fidèles est plus considérable que d'habitude. Encore suffit-il pour ces circonstances exceptionnelles de ménager quelques ouvertures dans les vitraux qui laissent pénétrer la lumière. L'immense capacité des nefs en eût rendu le chauffage très difficile, pour ne pas dire impossible, avant que l'on ne connût les puissans appareils dont il vient d'être question. Il y a en effet bien des causes de refroidissement : d'abord la surface très étendue des fenêtres à travers lesquelles la chaleur se perd, même quand elles sont bien closes,

ce qui est au reste très rare, — l'ouverture presque permanente des portes, — les nombreux orifices pratiqués dans les voûtes pour suspendre les lustres et les ornemens. Le chauffage y est toute-fois d'une grande utilité non-seulement pour le bien-être des assistans, mais aussi pour la conservation des objets d'art que l'humidité détériore. Presque tous les édifices consacrés au culte sont aujourd'hui chauffés à Paris, et il en est de même en beaucoup de villes de province. Le plus souvent le chauffage est opéré au moyen d'un appareil à circulation d'eau chaude. Quelques indications sur le prix de revient ne paraîtront peut-être pas superflues. A l'église de la Madeleine, à Paris, la dépense s'élève à 15 francs par jour, et l'entrepreneur qui a construit l'appareil s'est engagé moyennant cette somme à maintenir une température de 12 degrés $\frac{1}{2}$ dans l'église et de 18 degrés dans quelques pièces souterraines. Au reste il y a ceci de particulier dans ces immenses édifices, que le refroidissement ne s'y opère qu'avec une extrême lenteur. Ainsi dans l'église Saint-Roch, quand les murs ont été amenés à une température convenable par un chauffage prolongé, on peut interrompre la marche de l'appareil pendant cinq ou six jours sans que l'abaissement du thermomètre dépasse 1 degré; l'ouverture même des portes pendant plusieurs heures consécutives ne produit pas un refroidissement sensible. Ces effets sont dus à l'énorme épaisseur des murailles, qui se transforment en réservoirs de chaleur d'une très grande capacité. Il faut remarquer d'ailleurs que la température intérieure des églises ne doit jamais être bien élevée, surtout durant la saison rigoureuse, parce qu'on y arrive chaudement vêtu et qu'on y fait un séjour peu prolongé. Une chaleur excessive incommoderait les assistans plus qu'elle ne leur serait agréable.

Au contraire, dans les salles d'assemblée où l'on reste assis pendant plusieurs heures, dans les amphithéâtres et surtout dans les chambres législatives, la température doit être assez élevée pour combattre pendant la durée de longues séances la moindre impression de froid, c'est-à-dire que le thermomètre doit marquer au moins 18 degrés. Il est encore plus nécessaire qu'une ventilation abondante renouvelle incessamment l'air vicié par la respiration. Il est même utile qu'en été l'air qui y est introduit soit rafraîchi, si faire se peut, au-dessous de la température extérieure. Ce triple problème est bien difficile à résoudre, paraît-il, car on ne saurait citer une grande salle d'assemblée législative où la solution en soit tout à fait satisfaisante. Au palais du sénat, par exemple, les orifices d'accès par lesquels l'air pur s'introduit sont disposés d'une façon si gênante qu'ils ont dû être presque tous supprimés, si bien qu'il n'y a pour ainsi dire plus de ventilation. L'inconvénient n'est

pas bien grave ici, parce que la salle est immense par rapport au nombre des membres de l'assemblée; il le serait, si l'assistance était considérable. La disposition la plus heureuse est, dit-on, celle qui a été établie, au prix de dépenses excessives, à la chambre des communes d'Angleterre, où le nombre des personnes présentes s'élève quelquefois à 800. L'édifice, qui mesure 22 mètres de long sur 14 de large, est divisé sur la hauteur en deux parties par un plancher en fonte à claire-voie. L'étage supérieur est la salle des séances. L'étage du dessous contient une véritable fabrique d'air respirable. En été, on fait passer l'air à travers un rideau de pluie artificielle qui le rafraîchit. En hiver, de puissans calorifères lui donnent une température convenable, puis il s'élève et arrive dans la salle par les orifices du plafond, que recouvre un tapis. Chaque maille du tissu laisse passer un petit filet d'air pur, et l'on a évité ainsi les courans trop énergiques qui, trop chauds ou trop frais, incommoderaient les personnes placées près des orifices. Néanmoins ce mode d'introduction a produit un autre inconvénient: on se plaint que ces petits courans soulèvent un nuage très sensible de poussière, surtout lorsque l'on marche. Au sommet de la salle, de nombreux becs de gaz déterminent un courant d'évacuation pour l'air vicié; ces becs de gaz sont toujours allumés, car les séances ont lieu la nuit, comme on sait. De plus une haute cheminée où l'on entretient un foyer auxiliaire active l'appel et contribue à débarrasser la salle de tous les gaz méphitiques qui résultent d'une si nombreuse réunion. Le système est simple, on le voit, et complet: s'il n'est pas irréprochable, au moins donne-t-il des résultats satisfaisans; mais des salles de réunion d'une destination plus modeste ne sauraient être aérées au prix de dispositions si coûteuses.

Les palais de justice présentent dans les diverses parties dont ils se composent des difficultés de plus d'un genre. D'une part on y rencontre de vastes salles des pas perdus qui se ventilent toutes seules, mais qu'on ne réussit pas toujours à échauffer au degré voulu. Après de ces immenses galeries se trouvent des chambres de capacité moyenne où la foule se coudoie, en sorte que le chauffage s'y effectue sans peine, tandis que la ventilation y doit être d'une activité extrême. Les appareils connus ne sont peut-être pas assez puissans pour purifier de tels lieux de réunion; du moins on s'aperçoit trop souvent que les effets qu'ils produisent ne sont pas proportionnés au mal qu'ils sont destinés à combattre.

Pendant longtems, on ne s'est préoccupé en aucune façon de la salubrité des prisons. Au dire de certaines personnes, la mauvaise nourriture, le manque d'air respirable, l'odeur infecte des lieux de

détention, étaient une juste aggravation de la peine que le condamné devait subir. N'est-ce pas un contre-sens, disait-on, de placer les hommes que la loi frappe d'un châtement en de meilleures conditions sanitaires que l'ouvrier honnête dans sa mansarde ou dans son atelier? Ces préjugés barbares ont fait place à des idées plus humaines : la privation de la liberté et la sévérité de la discipline, telles sont aujourd'hui les bases de la répression. Hors de là, tout ce qui contribue à améliorer l'état sanitaire d'une prison est considéré comme un devoir social. La ventilation et le chauffage sont dans ce cas. Il n'y a peut-être pas beaucoup d'intérêt à s'en occuper dans les maisons de détention où les prisonniers vivent et travaillent dans de grandes salles communes. C'est au contraire une question vitale dans les prisons cellulaires, où chaque détenu est réduit à l'espace le plus strictement nécessaire. Aussi, avant même que la construction de la prison Mazas ne fût terminée, on étudiait les moyens de renouveler l'air dans les cellules qui la composent. Une commission de savans et d'architectes qui avait été chargée d'examiner les projets proposés par divers inventeurs fit à cette occasion de curieuses expériences. L'un de ses membres, M. Leblanc, chimiste distingué, se laissa renfermer, pour y faire des essais sur sa propre personne, dans une cellule de la Conciergerie dont la porte et les fenêtres avaient été calfeutrées avec soin. L'air pur y arrivait d'un côté par un orifice dont l'ouverture pouvait varier, et l'air vicié était appelé au dehors d'un autre côté. Pour que l'expérience fût complète, on avait disposé dans un coin de la chambre le siège d'aisance dont les cellules de la prison Mazas devaient être pourvues. Il fut alors constaté qu'avec 6 mètres d'air pur par heure l'atmosphère de la cellule devenait bientôt infecte; avec un renouvellement de 10 mètres cubes, l'air ne manifestait au contraire aucune odeur désagréable, et l'observateur, après une détention prolongée, n'y éprouvait ni gêne ni dégoût. On s'assura même par une analyse chimique que les quantités d'acide carbonique et de vapeur d'eau contenues dans l'enceinte ne s'éloignaient pas des proportions habituelles. La commission se crut donc autorisée à conclure qu'il suffirait de donner aux détenus un volume d'air de 10 mètres cubes par heure; mais ce chiffre fut plus que doublé par la suite, car on reconnut que certaines organisations malades ne sauraient se contenter du volume d'air qui suffit à l'individu en bonne santé. Dans l'état actuel, chacune des 4,200 cellules de la prison Mazas reçoit 25 mètres cubes d'air frais par heure. L'air de ventilation est chauffé en hiver au contact de tuyaux à eau chaude, si bien que la température de jour n'est jamais inférieure à 15 degrés centigrades. L'air expulsé descend par les tuyaux qui servent à l'écoulement des déjections. Toute cette installation est l'œuvre

d'un constructeur habile, M. Grouvelle. Non-seulement l'atmosphère est toujours pure et saine, mais de plus le courant est assez énergique pour s'opposer aux émanations du tuyau de descente. Lorsqu'on passe auprès de ces immenses et sombres bâtimens, on se doute peu que la haute cheminée placée au centre déverse par vingt-quatre heures plus de 700,000 mètres cubes d'air infect et corrompu, nuage invisible qui suffirait à rendre insalubre tout un quartier de Paris. Les vents se chargent de dissiper bien vite cette nuée pestilentielle. Les habitans des grandes villes ne devraient jamais se plaindre du vent, ni souhaiter une atmosphère tranquille, car le vent les débarrasse de miasmes redoutables, germe et cause de la plupart des épidémies.

Si l'hygiène trouve un secours efficace dans l'action des ventilateurs artificiels, c'est surtout à l'intérieur des hôpitaux qu'il est utile de mettre en pratique l'usage de ces utiles appareils. L'atmosphère d'un hôpital doit être aussi pure que possible, le principe est évident; mais les avis paraissent partagés quant aux moyens d'assurer à ces établissemens un aérage convenable. On crut un moment que les malades pourraient être entassés impunément dans une salle, pourvu qu'un large cube d'air fût fourni à chaque lit. Sans même pousser trop loin l'application de ce raisonnement, on se laissait entraîner à subordonner les conditions hygiéniques aux facilités de la surveillance et du service intérieur. Les maîtres de la science médicale ont été d'accord pour reconnaître que la ventilation artificielle ne saurait suppléer au défaut d'aération naturelle. Les hôpitaux modernes, malgré leur belle apparence et le luxe d'appareils perfectionnés qui y rendent la circulation de l'air plus active, ont donné une mortalité plus considérable, surtout pour les opérations graves, que des établissemens plus anciens et moins bien pourvus d'appareils ingénieux. Il est évident d'abord que la pureté de l'atmosphère extérieure, réservoir commun où puisent toutes les parties de l'édifice, est la condition première d'une bonne hygiène; mais, cette considération écartée, il a encore été donné pour certain que la ventilation artificielle n'a qu'une influence secondaire sur la salubrité d'un hôpital. Disséminer les malades en plusieurs pièces de dimension moyenne plutôt que de les réunir dans une grande salle, classer les individus d'après la nature de leurs maladies, isoler ceux qui sont atteints d'affections contagieuses, prodiguer à tous l'air pur par l'ouverture des fenêtres en temps opportun et donner à chaque lit un large espace superficiel, voilà les prescriptions nouvelles des médecins les plus autorisés. Rien ne supplée à l'insuffisance ou au défaut de l'aération naturelle, tel est le dernier mot des hygiénistes.

Hâtons-nous de dire que cette conclusion trop sévère ne paraît

être que le résultat d'un malentendu. Les hôpitaux où les appareils de ventilation artificielle se sont montrés impuissans à combattre les affections épidémiques étaient-ils ventilés avec l'activité voulue? Là est toute la question. Grâce à un petit instrument dont tout le monde sait lire les indications, grâce au thermomètre, chacun peut vérifier à tout instant et avec une exactitude convenable quelle est la température d'une salle. Qui dira au contraire ce qu'il y entre d'air pur et ce qu'il en sort d'air vicié? L'instrument qui donnerait à ce sujet des indications précises, c'est l'anémomètre; mais la construction en est compliquée et l'observation n'en est pas facile, si bien que l'on se contente le plus souvent de vérifier la marche des appareils de ventilation quelques jours après qu'ils sont établis, et on les abandonne ensuite aux soins d'un manœuvre. M. le général Morin, par des expériences récentes qu'il vient de communiquer à l'Institut, a prouvé que les appareils installés dans les hôpitaux de Paris ne marchent pas avec la régularité qu'on en pourrait exiger, faute de moyen de contrôle. Ce savant a fait voir que des salles de malades auxquelles on avait prétendu distribuer 60 mètres cubes d'air pur par heure et par lit n'en recevaient pas en réalité la moitié à certains instans du jour. Il est permis de croire que de nouvelles études amèneront, avant qu'il soit longtemps, d'importantes améliorations dans cette branche du service hospitalier. Il est sage d'en attendre les résultats avant de se prononcer sur les effets que la ventilation artificielle exerce sur le traitement des malades.

Quoique dédaignés un moment par les hommes qui ont le plus d'autorité en matière d'hygiène, les procédés de ventilation artificielle ne sont pas cependant exclus des hôpitaux, mais ils y ont été ramenés à un rôle plus modeste et encore utile. Ils sont un auxiliaire indispensable pendant la nuit et pendant la saison rigoureuse, alors que l'ouverture permanente des fenêtres serait un danger pour les malades. Ils se combinent d'ailleurs avec les appareils de chauffage pour en accroître l'efficacité. En France, il n'y a pas plus de vingt ans que l'on a commencé à ventiler et chauffer d'une façon régulière les grands hôpitaux. Les administrations hospitalières se pré-occupaient depuis longtemps des moyens de renouveler, dans les salles de malades, l'air incessamment vicié par les émanations insalubres. Un constructeur de mérite, M. Léon Duvoir-Leblanc, mettant à profit les essais qui avaient été tentés à la Bourse et au conseil d'état, entreprit en 1846 d'assainir l'un des pavillons de l'hôpital Beaujon par un système de chauffage à circulation d'eau chaude. Le succès ne fut pas complet, et cependant les médecins chargés du service constatèrent une amélioration réelle dans la salubrité de ce pavillon. Un peu plus tard, l'hôpital Necker fut doté des mêmes

appareils. La création du vaste hôpital Lariboisière était une importante occasion de procéder à des essais plus étendus; mais, pour rendre l'expérience plus concluante, la question fut mise au concours. Les idées étaient alors si peu fixées sur les exigences de l'hygiène en fait de ventilation que le programme imposait aux concurrents la condition de fournir seulement 20 mètres cubes d'air frais par heure et par lit. Une quantité trois fois plus considérable paraît à peine suffisante aujourd'hui. Deux systèmes différens furent admis pour l'hôpital Lariboisière, de façon que l'on put en comparer la valeur respective dans des conditions à peu près identiques. Trois des pavillons qui renferment les salles de malades furent chauffés et ventilés par l'eau chaude au moyen d'appareils construits par M. Léon Duvoir-Leblanc. Les trois autres pavillons furent chauffés à la vapeur, et le renouvellement de l'air y fut opéré au moyen de machines soufflantes inventées par MM. Thomas et Laurens. La juxtaposition des deux systèmes dans un même établissement n'a pas, comme on l'espérait, donné des résultats concluans sur l'efficacité relative de chacun d'eux. Les calorifères à circulation d'eau chaude paraissent être ceux qui conviennent le mieux dans un hôpital, car ils donnent une chaleur douce, permanente, et la température n'en varie pas trop facilement, en sorte que le feu peut être interrompu chaque nuit pendant quelques heures sans que la température s'abaisse trop. Cependant des appareils à air chaud ont été installés dans les hôpitaux militaires de Vincennes et du Gros-Caillou, et un système nouveau, dû à un médecin belge, le docteur van Hecke, a été mis à l'essai, sans résultat bien satisfaisant, à l'asile impérial du Vésinet.

Ce n'est pas en France seulement que l'on s'est préoccupé d'améliorer par un chauffage rationnel l'état hygiénique des établissemens hospitaliers. A Saint-Pétersbourg, on a construit depuis peu de temps une maison d'accouchement de 130 lits qui est pourvue de calorifères établis d'après les données les plus récentes de la science. La ventilation y est de 50 mètres cubes par heure et par lit, ce qui est peut-être insuffisant. Sous le climat très rigoureux de la Russie, le problème du chauffage présente des difficultés plus sérieuses qu'en France, car l'écart entre la température intérieure des salles et celle de l'extérieur s'élève parfois à 50° centigrades. Sans admettre que la ventilation artificielle soit, comme on l'a prétendu à tort, un remède d'une efficacité absolue contre l'infection des salles de malades, c'est au moins une cause énergique de salubrité. Il serait impardonnable maintenant à une administration municipale d'édifier un hôpital où le renouvellement et le chauffage de l'air ne seraient pas assurés, d'autant plus que la dépense que cette amé-

lioration occasionne est bien faible, si le gros œuvre du bâtiment est disposé en conséquence. Au dire d'un ingénieur expérimenté en cette matière, M. le général Morin, la dépense d'établissement n'excéderait guère 200 francs par lit; mais, s'il s'agit de bâtimens déjà construits, les frais d'installation s'élèvent, on le comprend, dans une proportion énorme. C'est ce qui explique les dépenses considérables que l'administration de l'assistance publique a dû faire dans les hôpitaux de Paris pour y introduire ces précieux perfectionnemens.

Les Romains, habitués à la vie en plein air que le climat tempéré de leur pays rendait douce et salubre, n'eurent pas à s'occuper de la ventilation. Leurs théâtres, construits à ciel ouvert, n'étaient fréquentés qu'au milieu du jour, et dans les circonstances exceptionnelles où le grand nombre de spectateurs rendait la température incommode on y remédiait plus ou moins complètement par de fréquens arrosages ou par une légère pluie artificielle. Nos salles de spectacles sont en de tout autres conditions. Hiver comme été, il n'est pas rare qu'un thermomètre placé dans les galeries supérieures y marque 28 ou 30 degrés, parfois même davantage. La chaleur n'y est pas la seule cause de malaise. L'altération de l'air résultant des fonctions vitales de tant d'individus agglomérés, les produits de la combustion que dégagent les appareils d'éclairage, la fumée de la poudre que l'on brûle pendant certains spectacles, bien des causes diverses concourent à vicier l'atmosphère, de manière que les spectateurs éprouvent au bout de quelques heures un vague sentiment de gêne et d'oppression. Un savant dont le nom est attaché à la solution de nombreux problèmes d'hygiène, M. Darcet, avait proposé des dispositions ingénieuses propres à atténuer ces inconvéniens. Ayant remarqué que le lustre suspendu au centre de la coupole est un vaste foyer de chaleur, il imagina d'utiliser cette chaleur, jusqu'alors incommode, au profit de la ventilation. Il suffisait de surmonter le lustre d'une large cheminée par où se ferait l'évacuation de l'air vicié; mais dans les salles où des orifices d'entrée pour l'air pur n'ont pas été ménagés en nombre et avec une surface convenables dans la partie occupée par le public, cet appel ne détermine qu'un courant d'air dirigé de la scène vers la salle lorsque le rideau est levé, et sans profit pour le bien-être des spectateurs, ou bien il en résulte des rentrées d'air gênantes par les portes des loges et des galeries. Darcet fit établir, dans les théâtres qu'il essaya d'assainir, un calorifère à vapeur placé autant que possible dans un bâtiment voisin, afin d'éviter les chances d'incendie ou d'accident. Ce mode de chauffage est peut-être celui qui convient le mieux à un lieu de réunion, car il permet de ne chauffer

que durant quelques heures avant l'arrivée du public, et ne retient pas, comme les calorifères à eau chaude, une masse de chaleur qui est perdue à la fin de la représentation. Il faut ensuite conduire l'air chaud dans les vestibules, les escaliers et les couloirs, même à l'intérieur de la salle, par des tuyaux dont les orifices doivent être disposés de façon que le courant qui en sort n'incommode pas les personnes placées dans le voisinage. La disposition la plus heureuse consiste à faire entrer l'air pur par les bancs du parterre, par le fond des loges et surtout par des orifices pratiqués dans le plafond qui sépare chaque étage de loges de l'étage supérieur. Tels sont les principes, très rationnels d'ailleurs, que Darcet avait posés. Par malheur, à l'époque où il traita cette question, le volume d'air nécessaire à une bonne ventilation était évalué à un chiffre beaucoup trop faible. Les orifices et tuyaux d'arrivée de l'air pur avaient des dimensions trop restreintes, et l'appel exercé par le lustre était souvent insuffisant. Lorsqu'il eut appliqué ses théories sur la ventilation aux deux salles du Vaudeville et de l'Opéra, l'effet produit fut insignifiant. On se dit que le système ne valait rien, et l'on s'abstint de le faire fonctionner. La question resta en suspens jusqu'en 1861; à cette époque, de nouveaux théâtres d'un aspect monumental ayant été construits à Paris, une commission de savans, de médecins et d'architectes, sous la présidence de M. Dumas, membre de l'Institut, fut chargée d'étudier les moyens d'y assurer une bonne et suffisante ventilation.

Cette commission, convaincue qu'il n'y avait qu'à mettre en pratique les principes posés par Darcet, sauf à en améliorer l'application conformément à l'expérience acquise, dressa un programme pour la construction des appareils de chauffage et de ventilation des nouveaux théâtres. La température intérieure de la salle, des vestibules et des escaliers, de la scène et des foyers ou loges d'artistes, ne devait pas, suivant la commission, descendre en hiver au-dessous de 15 degrés. La ventilation devait s'effectuer à raison de 50 mètres cubes par heure et par spectateur, chiffre un peu faible peut-être au point de vue de l'hygiène, mais qu'il paraissait difficile de dépasser dans la pratique. Le chauffage devait être opéré par un calorifère à air chaud qui seconderait aussi au besoin la ventilation, l'appel exercé par le lustre étant souvent trop faible. Enfin tous les appareils d'éclairage, surmontés autant que possible d'une petite cheminée auxiliaire, devaient concourir à l'évacuation de l'air vicié. Ces améliorations, qu'il eût été facile d'appliquer à des théâtres alors en construction, ne furent pas toutes exécutées; on reprochait au projet de la commission d'exiger un surcroît de dépenses. Toutefois ce qui en fut adopté produisit des

effets salutaires incontestables, et pour l'une de ces salles, celle du Théâtre-Lyrique, des observations thermométriques, continuées avec persévérance pendant un mois d'hiver, firent reconnaître que la température restait toute la soirée entre 20 et 23 degrés à l'orchestre et au balcon, ce qui est une température très convenable lorsque la ventilation ne fait pas défaut, et que chaque spectateur recevait près de 40 mètres cubes d'air par heure. Dans les autres théâtres de Paris, même les plus spacieux, il n'est pas rare que le thermomètre marque 28 ou 29 degrés, tandis que le volume d'air pur introduit est au plus de 10 mètres cubes par spectateur. En comparant ces chiffres avec ceux qui précèdent, on aura la mesure de ce que des appareils perfectionnés peuvent faire pour la salubrité d'une salle de spectacle. Par malheur, les appareils de chauffage et de ventilation coûtent cher en frais de premier établissement; ils coûtent encore par la consommation insolite de gaz et de charbon qu'ils exigent, et enfin ils demandent l'attention soutenue, non d'un savant, mais d'un praticien qui sache proportionner l'activité des mouvemens de l'air à la température extérieure ou intérieure, au nombre des spectateurs, à la durée des représentations. Faute de soins assidus, les appareils deviennent bien vite inutiles. On cesse de les faire fonctionner, et les tuyaux d'arrivée d'air s'obstruent ou restent clos par incurie. Dans les théâtres et dans d'autres salles de réunions nombreuses, il est arrivé plus d'une fois que l'on a perdu par négligence le bénéfice d'appareils établis au prix d'une dépense considérable.

Les procédés appliqués à l'assainissement des églises, des prisons, des hôpitaux et des théâtres s'appliquent tout aussi bien, on le comprend, aux autres lieux d'habitation. Les écoles et les maisons d'éducation en peuvent faire leur profit. Les ingénieurs militaires demandent à l'industrie récente de la ventilation les moyens d'améliorer l'état sanitaire des casernes. Certains ateliers, rendus insalubres par la nature des opérations qui s'y exécutent, deviennent suffisamment sains par l'emploi de ventilateurs mécaniques; telles sont les affineries d'or et d'argent, les aiguiseries et en général toutes les industries qui se livrent à des opérations chimiques. Une bonne ventilation combinée avec un chauffage rationnel ne serait pas moins utile dans un grand nombre de petits ateliers que dans les usines. C'est ainsi que la plupart des ouvriers en métaux conservent auprès d'eux un brasier de charbon de bois dont les gaz méphitiques pourraient être à peu de frais dirigés vers une cheminée d'appel. Darcet, qui consacra une partie de sa vie à l'amélioration des ateliers insalubres, avait appliqué les mêmes idées à l'assainissement des salles de dissection. Enfin les hommes ne

sont pas les seules créatures qui éprouvent le besoin d'une aération énergique. Certains éleveurs pensent que le séjour des animaux de l'espèce bovine dans une étable ventilée d'une façon imparfaite contribue à l'engraissement et à la production du lait; mais les bêtes de travail ne sont maintenues en état de vigueur et de santé qu'autant que l'air et l'espace leur sont largement octroyés. Un savant vétérinaire, M. Renault, a signalé l'influence fâcheuse que l'exiguïté des écuries exerce sur les chevaux de l'armée, et les inconvénients qu'il a signalés ont été le point de départ de réformes utiles.

Plutôt que de suivre jusque dans leurs plus modestes applications les principes de la science moderne du chauffage et de la ventilation, peut-être aimera-t-on mieux connaître ce que les pays étrangers ont accompli dans le même sens. Sur ce sujet, de même qu'en tout ce qui touche au bien-être intérieur, c'est en Angleterre que l'on trouvera les progrès les plus sensibles. Le docteur Reid, auteur d'un traité de ventilation publié en 1844, paraît être l'un des premiers qui se soient occupés des effets si variés de la circulation de l'air. Ce savant, qui professait la chimie à Édimbourg, avait installé dans diverses maisons des systèmes de ventilation par appel, auxquels il attribuait une importance peut-être exagérée. L'un des exemples qu'il en cite est au moins curieux. Il avait appliqué ses idées sur l'assainissement à la salle à manger d'un des clubs d'Édimbourg. Le compte-rendu du premier dîner qui y fut donné mérite bien d'être reproduit. « Pendant tout le temps du repas, dit le docteur, les convives ne firent aucune remarque spéciale; mais le maître d'hôtel, qui connaissait bien leurs habitudes, fit remarquer aux commissaires que l'on avait consommé trois fois plus de vin que ne le faisait d'ordinaire la même société dans la même salle éclairée au gaz et non ventilée. Il ajouta qu'il avait été surpris de voir des convives qui ne buvaient d'habitude que deux petits verres de vin en consommer sans hésiter plus d'une demi-bouteille, que d'autres dont l'usage était de boire une demi-bouteille en avaient pris une et demie, et qu'en définitive à la fin du repas il avait été obligé de faire chercher beaucoup plus de voitures pour reconduire les convives chez eux. » Le docteur Reid cite encore à l'appui du même fait que dans certaines manufactures, où les procédés de ventilation avaient été installés, les ouvriers acquièrent un tel appétit que le salaire habituel ne suffisait plus à payer leur nourriture. Ceci n'est pas invraisemblable, sauf l'exagération propre à tout inventeur, car la ventilation, en facilitant les fonctions vitales, doit accélérer le travail de l'estomac. Elle exerce aussi sans contredit une influence favorable sur les fonctions de l'intelligence.

Faire servir les appareils d'éclairage à la ventilation des appartemens, c'est une idée juste qui a un double avantage. Outre qu'on ajoute ainsi à la salubrité des habitations, ce perfectionnement permet d'y introduire le gaz, mode d'éclairage si commode à bien des égards, et qui n'a d'autre défaut que l'odeur et le dépôt noirâtre qui accompagnent les produits de la combustion. Ces inconvéniens disparaissent d'ailleurs dès que la flamme est surmontée d'une petite cheminée d'appel qui donne issue à l'air vicié de l'appartement. Les restaurants, les magasins et les cafés qui emploient un grand nombre de becs de gaz trouveraient là un moyen d'assainissement d'une efficacité certaine. Si l'on trouve en Angleterre ces principes appliqués dans quelques maisons particulières, cependant c'est plutôt dans les édifices publics qu'il convient de chercher des modèles à suivre, entre autres dans les bâtimens affectés au casernement de l'armée, qui furent, il y a moins de dix ans, l'objet de mesures d'assainissement bien combinées. En 1857, l'opinion publique s'inquiéta de la mortalité excessive qui frappait les soldats de l'armée anglaise cantonnés à l'intérieur du royaume-uni. La statistique indiquait 17,5 décès annuels sur 1,000 hommes, tandis que la population mâle du même âge ne fournissait, prise en masse, que 9,2 décès. M. le général Morin établit, d'après des documens authentiques, que dans l'armée française la mortalité s'élève à 11,9 décès par 1,000 hommes et par année en temps de paix. Il était donc naturel que l'on se préoccupât en Angleterre d'améliorer le régime sanitaire des casernes. Le ministre de la guerre, lord Panmure, institua une commission pour examiner et améliorer, autant qu'il serait jugé nécessaire, les casernes et les hôpitaux militaires du royaume. Par un remarquable exemple de simplification administrative, cette commission était autorisée à ordonner l'exécution immédiate de tous les travaux dont la nécessité lui serait démontrée, et dont la dépense ne dépasserait pas la somme relativement considérable de 2,500 livres sterl. par chaque caserne ou hôpital. Le rapport constata que le plus grand nombre des casernes occupées par les soldats laissaient à désirer au point de vue de l'aération. Les Anglais manifestent une préférence très marquée pour le chauffage à foyer découvert, c'est-à-dire qu'ils préfèrent en toute circonstance les cheminées aux poêles. Le bas prix du combustible minéral dans leur pays fait que le côté économique de la question y a moins d'importance qu'en France. Il semblerait alors que leurs habitations, chauffées par des cheminées, sont très bien ventilées et par conséquent très saines; mais après examen on a reconnu qu'il n'en était pas ainsi. Lorsqu'une pièce est habitée d'une façon permanente par plusieurs individus,

ce qui est le cas des chambres des casernes, l'appel d'air qu'exerce le tuyau de fumée ne profite qu'aux personnes placées entre la porte et la cheminée. L'air reste stagnant dans les autres parties de l'appartement, et par conséquent se vicie en peu de temps. Le premier soin de la commission anglaise fut de faire établir dans chaque chambre des ventilateurs automatiques placés de telle sorte que l'air fût toujours en mouvement dans toute l'étendue de la pièce. Des améliorations de détail furent introduites aussi dans la construction des cheminées, tant pour en accroître l'effet calorifique que pour les faire concourir à la ventilation avec plus d'énergie; mais en somme la commission, après avoir modifié autant qu'il dépendait d'elle l'état sanitaire des locaux consacrés à l'habitation du soldat, déclarait franchement que tout système de ventilation exige une surveillance continuelle, et que, faute d'un entretien convenable, les appareils qu'elle avait pris soin d'installer n'auraient plus bientôt aucune utilité.

Ainsi, l'on en arrive toujours à cette conclusion, que tout homme qui veut vivre dans un milieu salubre doit veiller lui-même à l'aéragé des pièces qu'il habite. D'après ce qui précède, on aura compris que la question est sans importance pour ceux qui ont le bonheur d'occuper un vaste appartement. Ces privilégiés de la fortune sont en nombre bien restreint dans nos grandes villes. Qui-conque est confiné une partie du jour dans une pièce étroite ou pratique plus ou moins la vie commune ne saurait avoir un souci plus grave pour sa santé que de s'assurer en toute saison une suffisante quantité d'air pur. C'est un besoin qu'il est bien facile aujourd'hui de satisfaire dans tous les lieux publics, grâce aux recherches et aux études de quelques savans. Il est assez démontré que le chauffage, loin de vicier l'atmosphère, comme cela arrive trop souvent, doit concourir avec énergie à en rendre la salubrité plus complète. Peu à peu le public deviendra sans doute plus exigeant sous ce rapport, et ne tolérera plus dans les théâtres et les salles de réunion l'air impur et méphitique dont il supporte aujourd'hui, sans trop s'en rendre compte, l'influence pernicieuse.

S'il a beaucoup été question dans cette étude des procédés propres à réchauffer en hiver l'atmosphère qui nous entoure, nous n'avons pu rien dire de ce qu'il y aurait à faire pour abaisser en été la température souvent excessive qui règne à l'intérieur des habitations de l'homme. C'est qu'en réalité l'homme est mieux armé contre le froid que contre le chaud, et puis on ne lutte avec avantage que contre un ennemi dont on a souvent à repousser les attaques. Sous la latitude du pays que nous habitons, l'hiver sévit pendant sept mois de l'année; l'été n'a de chaleurs importunes que

pendant quelques jours à peine. Personne n'ignore que les peuples du midi savent mal se défendre contre les températures rigoureuses, mais que par compensation leurs demeures sont disposées d'une façon souvent ingénieuse pour tempérer les rayons brûlans du soleil. Il serait facile, si le besoin s'en faisait sentir, d'introduire dans nos maisons et dans nos mœurs des procédés analogues. La ventilation est encore contre cet autre fléau le vrai remède : comme l'homme de la fable, elle souffle le chaud et le froid; encore est-elle souvent impuissante. Les autres moyens que la physique suggère, l'évaporation de l'eau, la fonte de la glace, sont trop coûteux ou trop difficiles à mettre en usage. C'est une question qui mériterait de préoccuper les inventeurs, car celui qui découvrirait un réfrigérant simple et efficace, aussi facile à mettre en action qu'un calorifère en hiver, rendrait à tout le monde et surtout aux méridionaux un service signalé.

Les progrès récents de l'industrie du chauffage et de la ventilation démontrent une fois de plus le caractère essentiellement utile de la science moderne. Traduire les recherches théoriques en résultats favorables au bien-être et à l'hygiène des populations est la préoccupation constante de notre époque. Quelque sujet que l'on aborde, on est forcé de reconnaître au temps présent une avance considérable sur le siècle passé. Cet heureux résultat nous laisse parfois quelques regrets. Dans nos appartemens, maintenus en hiver à une température douce et clémente par des appareils perfectionnés, on se prend à regretter la haute et vaste cheminée des anciens temps, dont le feu clair et le manteau hospitalier avaient bien des charmes; mais la houille se substitue au bois, comme la vapeur motrice au bras de l'homme, la photographie au dessin, et les cultures artificielles aux produits spontanés de la nature. Ceux même qui gémissent le plus des inventions modernes ne sont pas les derniers à en profiter.

H. BLERZY.

LES

RUSSES DANS L'ASIE CENTRALE

LEURS CONQUÊTES SUR LES RIVES DU SYR ET DE L'AMOU-DARIA.

- I. *L'Invalide Russe*, 1865-66. — II. *The Russians in Central Asia*, by capitaine Valikhanof, Veniukof and other russian travellers, translated from the russian by John and Robert Michell, 1 vol. in-8°; London 1865. — III. *Proceedings of the Royal Geographical Society of London*, vol. X, 1866.
-

I.

Au sud de la Sibérie, par-delà les mers Caspienne et d'Aral, s'étend une immense région désignée sous le nom assez vague d'Asie centrale, et qui, malgré les progrès de la science géographique, est encore aujourd'hui très incomplètement connue. C'est pour cela peut-être que l'opinion publique, dans notre pays du moins, ne s'est pas beaucoup émue en apprenant que la Russie étendait de jour en jour sa puissance sur ces lointaines contrées. Qu'importe en effet que des hordes nomades, des steppes infécondes reconnaissent la domination de l'empire russe? De pareilles conquêtes ne sauraient ni enrichir son trésor ni augmenter ses armées; à force d'accroître démesurément son territoire, la Russie ne fait que s'affaiblir en rompant l'unité de son action, comme nous voyons la vie s'étioler dans un corps qui prend un accroissement anormal. Il y aurait toutefois une dangereuse illusion à trop s'endormir sur ces raisons de sécurité ou d'indifférence; ce serait méconnaître la vitalité, la puissance d'assimilation dont la Russie a donné de nombreuses preuves; ce serait surtout montrer une ignorance profonde des res-

sources et de l'importance de l'Asie centrale au point de vue commercial et politique. Le cabinet de Saint-Pétersbourg, mieux renseigné à ce sujet, avait, dès le règne de Pierre le Grand, fait de ce pays l'objet de sa persévérante ambition; mais, trop habile pour annoncer à l'avance ses desseins, il les enveloppa d'un secret profond et ne les révéla que quand l'orage sourdement amassé fut près d'éclater.

Dès 1841 cependant, quelques signes précurseurs avaient éveillé l'attention des esprits pénétrants, et un homme d'un jugement sûr, M. E. Thouvenel, depuis ministre des affaires étrangères et mort si prématurément, signalait dans la *Revue* (1) les projets de la Russie en reprochant aux nations occidentales « de ne pas s'inquiéter assez des graves intérêts de leur avenir, » mis en péril par l'extension de cette puissance. Son appel ne fut pas entendu. L'Angleterre même, qui avait tant de raisons pour ne pas laisser une nation rivale s'établir aux portes de l'Inde, ferma les yeux sur le danger dont sa marine et son commerce paraissaient menacés. Depuis une année seulement, depuis que le gouvernement russe, recueillant le fruit de ses patients efforts, s'est emparé de villes importantes, de provinces entières, la presse anglaise a commencé de prendre l'alarme. Le public en Angleterre ayant compris que les intérêts britanniques étaient compromis, le jour ne pouvait manquer de se faire bientôt sur cette grave question : une foule de documens recueillis en Russie même par MM. John et Robert Michell ont porté la lumière dans les esprits, et leurs travaux, ainsi que d'autres publications riches en renseignemens non moins authentiques, nous permettent de suivre dans ses moindres détails la marche d'abord embarrassée et obscure, puis victorieuse et rapide de l'empire moscovite.

Quel est ce pays dont la conquête est depuis longtemps poursuivie avec tant d'ardeur par le cabinet de Saint-Pétersbourg? Le nom d'Asie centrale, Tartarie ou Turkestan, ne désigne pas seulement la steppe située au sud de la Sibérie; il comprend encore des états riches et peuplés, baignés par deux fleuves, le Syr-Daria et l'Amou-Daria, qui, prenant leur source près des frontières de Chine, traversent la contrée de l'est à l'ouest, et viennent se jeter dans la mer d'Aral après avoir répandu sur tout leur parcours l'abondance et la vie. Ces puissans cours d'eau reçoivent le tribut d'une foule d'affluens que leur envoient les versans du Pamir, vaste plateau qui relie les montagnes du Ciel à l'Himalaya. L'importance d'une semblable situation est facile à comprendre. Dans l'antiquité, le commerce de

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1841.

l'Asie entière se faisait par l'Amou-Daria, qui se prolongeait alors jusqu'à la mer Caspienne. Plus tard, le fleuve s'étant détourné de son lit, et les peuples fanatiques du Turkestan ayant fermé leur pays aux étrangers, il fallut chercher une autre voie pour amener en Occident les richesses de la Chine et de l'Inde. Les vaisseaux remplacèrent les caravanes, et, grâce à sa puissante marine, l'Angleterre réussit à concentrer dans ses mains la plus grande partie du négoce de l'Orient; mais dès la fin du xvii^e siècle l'empire russe, placé au seuil de l'Europe et de l'Asie, songea sérieusement à devenir le principal entrepôt du commerce des deux continens, et depuis lors cette pensée n'a cessé d'être une des règles constantes de sa politique. Pour cela, il lui faut posséder d'abord le Syr-Daria et l'Amou-Daria, puis faire reprendre au dernier de ces fleuves son ancien cours, afin de le relier au Volga et de former ainsi une voie de communication longue de neuf cents lieues, dont l'une des extrémités toucherait à Saint-Pétersbourg et l'autre à l'Hindou-Kouch. Ce gigantesque dessein ne paraît pas d'une exécution impossible; on parle de construire un canal qui déverserait les eaux du Syr dans l'Amou-Daria, et formerait de la sorte une masse capable de se frayer un passage vers la mer Caspienne.

Toutefois les obstacles de la nature ne sont pas les seuls ni peut-être les plus grands que la Russie ait à vaincre pour réaliser le rêve de Pierre le Grand. Les trois états ou khanats situés au sud de la steppe des Kirghiz sont habités par des peuples qu'un reste de civilisation, joint au plus fougueux fanatisme musulman, rend capables d'opposer une résistance sérieuse à l'invasion européenne. La Boukharie surtout, qui occupe le cœur même du Turkestan, et qui compte avec orgueil au nombre de ses villes l'ancienne capitale de Timour, la célèbre Samarcande, se distingue par son énergie guerrière et sa supériorité intellectuelle. Traversé par l'Amou-Daria, ce pays jouit encore aujourd'hui d'une certaine prospérité commerciale; Chinois, Persans, Tartares, Kirghiz, se rendent en foule dans ses bazars, où sont réunis les plus fins tissus de coton, les plus belles étoffes de soie, — en un mot les meilleurs produits de la fabrication turcomane. Plus fameuse encore par son zèle religieux, la ville de Boukhara, que l'on pourrait nommer la Rome de l'islam, étend au loin sa suprématie morale; son souverain prend le titre d'*emour-cl-moumenin* ou chef des croyans; ses prêtres ou mollahs sont regardés comme les interprètes les plus éclairés de la foi mahométane, et de tous les points de l'Asie une multitude de fidèles animés d'une piété fervente affluent vers les tombeaux de ses saints. Aussi, bien qu'elle reconnaisse l'autorité spirituelle du sultan de Constantinople, Boukhara ne s'y soumet pas aveuglément, elle reproche même avec

amertume à ce prince de s'être laissé corrompre par la pernicieuse influence des Européens. Ces ardentés convictions religieuses sont une force avec laquelle la Russie devra compter; dès aujourd'hui, pour diminuer l'opposition qu'elle prévoit, elle se déclare en Asie la protectrice de l'islamisme, fonde des mosquées dans la steppe et enseigne le Coran aux Kirghiz; enfin, loin de se piquer de prosélytisme chrétien, elle fait de la propagande musulmane. Si la moralité d'une telle conduite est au moins douteuse, et si en agissant de la sorte la Russie sert médiocrement les intérêts de la civilisation, qu'elle se vante de représenter en Asie, il faut reconnaître que cette politique n'est pas dépourvue d'habileté, et qu'elle facilite singulièrement l'œuvre de la conquête.

Au sud-ouest de la Boukharie, un pays non moins favorisé de la nature s'étend le long du cours inférieur de l'Amou-Daria et des plages méridionales de l'Aral; c'est le khanat de Khiva, sorte d'oasis qu'entourent de tous côtés des déserts de sable. On y trouve de grandes villes, des villages peuplés, de riantes campagnes auxquelles une irrigation intelligente fait produire de riches récoltes. Le commerce n'y a pas pris moins d'extension que l'agriculture; outre ses fruits, qui sont recherchés en Perse, en Turquie et jusqu'en Chine, le Khiva exporte une grande quantité d'objets manufacturés. La ville d'Ourdjendj est renommée pour ses *tchapani*, robes taillées dans une étoffe en laine ou en soie de deux couleurs; Tach-Haus fabrique d'excellens tissus, et la capitale du khanat, des bronzes élégans. Malheureusement les impôts excessifs qui frappent les produits du sol et ceux de l'industrie découragent l'agriculteur et le commerçant; la richesse et l'industrie du pays sont taries au profit d'un despotisme avide. D'un autre côté, les déprédations incessantes des nomades qui infestent les déserts environnans apportent de fréquens obstacles à l'échange des marchandises avec les pays voisins, échange déjà grandement entravé par l'insuffisance et la difficulté des communications.

Des relations commerciales et diplomatiques existent depuis plusieurs siècles entre Saint-Pétersbourg et Khiva; mais ces rapports, interrompus par des hostilités continuelles, avaient créé plus d'inimitié que de sympathie entre les deux gouvernemens, et l'on devait croire que la Russie porterait ses premiers coups de ce côté. Dans l'année 1839 en effet, tandis que lord Auckland envahissait le Caboul, l'empereur Nicolas, qui craignait que l'Angleterre ne marchât de là sur le Turkestan et ne s'emparât de la proie qu'il convoitait, donna l'ordre au général Perowski de diriger une expédition contre Khiva. Les motifs allégués étaient nombreux: le khan avait poussé à la révolte les Kirghiz tributaires du tsar, il

avait lancé des bandes de pillards sur les caravanes et réduit en esclavage plusieurs centaines de sujets russes; mais la considération qui dominait toutes les autres, c'était le désir d'empêcher la Grande-Bretagne de s'établir dans l'Asie centrale. Perowski échoua cependant; une partie de ses troupes périt dans les déserts qui entourent la mer d'Aral, le reste regagna Orenbourg à grand'peine, et Khiva garda son indépendance.

Instruit par ce revers, le cabinet de Saint-Pétersbourg résolut de diriger ses attaques sur un point plus vulnérable de la Tartarie, le khanat de Kokand, où nous verrons bientôt le succès couronner ses efforts. Cet état, situé au nord-est de la Boukharie et au sud de la grande steppe des Kirghiz, arrosé par les eaux du Syr-Daria, n'était pas d'une possession moins désirable que Khiva. Son vaste territoire doit aux montagnes qui l'abritent, aux rivières qui le sillonnent, une fertilité dont un gouvernement meilleur pourrait tirer de précieuses ressources; mais des dissensions intestines fomentées sous main par les Russes, des guerres continuelles avec les khanats voisins désolent et appauvrissent le pays. La population n'a rien de l'esprit belliqueux qui caractérise les Boukhares; quelques centaines d'hommes ont plus d'une fois suffi pour prendre de grandes villes, telles que Tachkend, Kokand, Chemkend, et les habitans, qui tirent leurs principales richesses du commerce de transit entre la Chine et Orenbourg, verraient avec moins de répugnance que les autres indigènes la civilisation européenne s'implanter au milieu d'eux, s'ils pouvaient jouir à ce prix d'une paix moins précaire et développer en sécurité leur industrie.

Enfin, à l'extrémité orientale du Turkestan, se trouve une contrée sur laquelle l'Europe possédait jusqu'ici bien peu d'informations précises. Depuis Marco-Polo et le jésuite Goez, un seul voyageur avait osé s'aventurer dans ces régions inhospitalières : c'est l'infortuné Adolphe Schlagintweit, qui paya de sa vie son audacieuse entreprise. Cet exemple ne découragea pas le zèle des explorateurs, et grâce aux travaux d'un officier russe, M. Valikhanof, nous possédons maintenant de précieuses données sur l'histoire et la situation politique de la Tartarie chinoise. A vrai dire, le choix de l'agent chargé par le gouvernement de Saint-Pétersbourg d'étudier un pays que convoite peut-être déjà sa prévoyante ambition était bien propre à préparer le succès de l'entreprise. M. Valikhanof, fils d'un sultan kirghiz et né dans la steppe, parlant la langue, connaissant tous les usages des populations de l'Asie centrale, a pu tout observer sans craindre d'être pris pour un émissaire des Européens. Comme la Tartarie orientale est aujourd'hui limitrophe des nouvelles possessions russes, nous ne croyons pas sortir de

notre sujet en donnant une rapide esquisse de l'état de cette contrée. Fort pauvre quant aux productions du sol, elle se compose en grande partie de plaines arides et sablonneuses au milieu desquelles s'élèvent plusieurs villes qui, en dépit de l'oppression chinoise, sont encore des centres commerciaux importants. La principale cité, Kachgar, occupe relativement à l'Asie centrale la même position que Kiakhta pour la Sibérie, Canton et Chang-Haï pour les nations européennes. Des routes assez bien entretenues, sur lesquelles sont échelonnées des *urtengs* ou stations, relient entre elles les différentes localités; les voyageurs isolés et les petites caravanes y trouvent des vivres et des fourrages; enfin des postes télégraphiques y sont établis pour transmettre les nouvelles en cas de guerre ou d'insurrection. Bien que la Tartarie chinoise passe pour appartenir depuis des siècles au Céleste-Empire, il n'y a guère plus de quatre-vingts ans qu'elle lui a été réellement incorporée; mais des différences profondes de race, de coutumes et de croyances séparent les deux peuples. Les Turcomans orientaux, sectateurs fougueux de Mahomet, ne se soumettent qu'en frémissant aux disciples de Confucius, et la cour de Pékin n'a jamais pu asseoir solidement sa domination en ce pays. Des rébellions fréquentes rendent par intervalles un pouvoir éphémère aux anciens chefs, les *hodjas*, soi-disant descendans du prophète; mais les Chinois ne tardent pas à reprendre les villes insurgées, et ces conflits amènent à leur suite des exécutions sanguinaires, le premier soin du parti victorieux étant toujours de mettre ses ennemis à mort. Au commencement de l'année dernière, une nouvelle révolte éclata dans les villes de Kachgar et d'Yarkend, et il ne paraît pas que jusqu'à ce jour les troupes du Céleste-Empire soient parvenues à y rétablir l'autorité des mandarins. Toutefois les habitans ne se sont dérochés au joug des autorités chinoises que pour passer sous un autre. Chassés de leur pays par l'invasion russe, les Kokandiens ont envahi la Tartarie orientale, que ses divisions intestines ont livrée sans défense à cette irruption imprévue.

Tel est le vaste champ de bataille où se joue peut-être à l'heure qu'il est l'avenir de l'Asie, et où les Russes ont accompli depuis quelques années un progrès presque continu; c'est ce mouvement trop peu observé dont nous nous proposons de présenter au lecteur les phases les plus importantes et les derniers résultats.

II.

Fidèle au rôle que lui assigne son heureuse situation entre les deux continens, l'empire moscovite travaille avec un succès inégal, mais avec une suite qu'on ne peut, quoi qu'on fasse, s'empê-

cher d'admirer, à s'étendre simultanément en Europe et en Asie. La conquête du Caucase, l'annihilation graduelle de la Turquie, montrent que la politique de Pierre le Grand survit dans ses successeurs. Moins entravée au Turkestan, la marche de la Russie a été plus rapide et plus sûre. Elle a commencé par reculer les limites de son territoire du nord au sud du désert qui sépare la Sibérie de l'Iaxarte, incorporant ainsi à ses états trois millions de Kirghiz sur lesquels sa domination avait été jusqu'alors purement nominale; mais un gouvernement régulier ne pouvait, disait-elle, avoir pour frontières une steppe habitée par des tribus errantes; il lui fallait avancer dans l'intérêt même de l'ordre et de la civilisation. Trois forteresses furent érigées en 1848, celles de Karabutak et d'Oural sur la rivière Irglitz, et celle d'Orenbourg sur le Turgai; ces importants ouvrages avaient une double destination : ils devaient permettre d'exercer une surveillance efficace sur les hordes nomades, et ils formaient les anneaux d'une chaîne qui rattacherait plus tard les anciennes limites russes à la ligne toujours convoitée du Syr-Daria. En effet, la même année vit s'élever à l'embouchure de l'Aralsk le fort auquel on a donné le même nom. Si spécieux que fût le motif mis en avant pour justifier ces envahissemens, il ne pouvait cependant tromper personne. Il était aisé de comprendre que l'occupation de la vallée de l'Iaxarte parût au gouvernement de Saint-Pétersbourg une mesure nécessaire pour affermir et développer sa prépondérance dans l'Asie centrale; mais le sud de la grande steppe ne formait pas une frontière plus facile à défendre que le nord, et quant aux intérêts de l'ordre, du commerce, de l'humanité, c'est un manteau dont l'ambition ne manque jamais de se couvrir.

L'oppression que les *Ozbegs* (1) du Kokand exerçaient à cette époque sur les Kirghiz riverains du Syr-Daria fournit à l'intervention russe un prétexte opportun. Ils avaient construit le long du fleuve une ligne de forteresses d'où ils rançonnaient les caravanes et prélevaient sur la population agricole des impôts exorbitans. Au mépris des lois musulmanes, qui fixent à un quarantième la taxe sur les bestiaux, ils soumettaient chaque *kibitka* ou tente à une redevance annuelle de six moutons; en outre ils s'emparaient du tiers des récoltes, imposaient aux habitans de fréquentes corvées, et, en cas de guerre ou d'incursion, les obligeaient à un service indéfini dans les armées du khan. Ces exactions, accompagnées de violences odieuses, causaient une irritation profonde. Un grand nombre de Kirghiz abandonnèrent leurs champs et se

(1) On donne le nom d'Ozbegs à certaines tribus de la famille turque qui dominent dans les trois khanats de Khiva, de Boukhara et de Kokand.

dispersèrent dans les steppes, où ils reprirent la vie nomade. D'autres cherchèrent du secours auprès des Khiviens, qui, jaloux de l'extension du Kokand, avaient établi plusieurs forts sur la rive gauche du Kuvan-Daria, l'un des principaux affluens méridionaux de l'Iaxarte; mais ils reconnurent bientôt qu'ils avaient trouvé là un oppresseur au lieu d'un allié. En proie à deux maîtres également avides, le pays eut alors plus à souffrir que jamais : aussi la Russie, quand elle apparut, fut-elle regardée comme une libératrice. Les deux khanats ne pouvaient cependant manquer de prendre l'alarme en voyant une puissance rivale et redoutable s'établir à l'embouchure du Syr-Daria. Sans en venir à une guerre déclarée, ils harcelèrent les troupes russes par de continuelles escarmouches, en même temps qu'ils accablaient les Kirghiz de nouvelles vexations pour les punir d'avoir prêté leur concours aux Européens. Ces incursions ne furent d'abord que faiblement repoussées, la garnison d'Aralsk n'étant pas assez nombreuse pour songer à prendre l'offensive. En effet, bien qu'elle se reliât au gouvernement d'Orenbourg par les forteresses récemment construites dans la steppe, la difficulté des communications l'empêchait de recevoir des renforts suffisans pour réprimer l'audace des ennemis. Au sud de l'Irghiz et à l'est de la mer d'Aral, c'est-à-dire sur la route même que les détachemens devaient suivre pour se rendre aux rives du Syr-Daria, s'étend le Karakoum, aride désert dont le sol, tantôt couvert d'une couche saline, tantôt formé de sables noirs et friables que parsèment d'innombrables monticules, présente de grands obstacles aux caravanes. Cependant, comme toutes les marchandises transportées en Europe doivent prendre cette route, des puits ont été creusés de distance en distance dans la partie la plus praticable de la steppe, et de petits convois peuvent y trouver les ravitaillemens nécessaires.

Malgré leur inaction apparente, les Russes faisaient de vastes préparatifs; des approvisionnement considérables se concentraient à Orenbourg, et la mer d'Aral recevait trois bâtimens à voiles, bientôt suivis de deux *steamers* en fer qu'il fallut envoyer pièce à pièce de la Suède, où ils avaient été fabriqués, à Saint-Pétersbourg, puis à Samara et enfin au fort d'Aralsk. Ce n'était pas tout d'avoir transporté au prix de peines infinies ces navires à l'embouchure du Syr-Daria; l'absence de combustible présentait pour la navigation à vapeur des difficultés qui auraient paru insurmontables à une volonté moins persévérante que celle de l'empereur Nicolas. On fit venir des rives du Don d'énormes quantités d'antracite qui, rendu sur place, ne coûtait pas moins de 300 francs la tonne. Enfin, au mois de mai 1852, toutes les mesures étant prises et les armemens complétés, le général Perowski résolut de mettre à exécution le

projet depuis longtemps conçu d'établir une ligne de forteresses le long du Syr-Daria. Ce n'était point là, disait-il, agrandir le territoire de l'empire, car les Kirghiz, sujets du tsar, campaient déjà sur la rive droite du fleuve. Il n'est pas douteux néanmoins que la marche des troupes européennes ne dût être considérée par les Ozbegs du Kokand comme une invasion; les Khiviens eux-mêmes, quoique moins directement menacés, sentaient le danger de ce voisinage. « C'en est fait de nous, s'écriaient-ils, si les Russes boivent les eaux du Syr-Daria! »

Le principal fort turcoman, Ak-Mesdjed, était situé à cent lieues environ d'Aralsk; une division de cinq cents hommes, commandés par un officier aussi habile que brave, fut envoyée pour reconnaître la place et intimor aux Kokandiens l'ordre d'abandonner une position qu'ils avaient injustement enlevée aux Kirghiz. Averti de l'approche des Russes, l'ennemi avait détruit les digues du fleuve pour inonder la campagne aux environs de la forteresse. Cet obstacle ne déconcerta pas les troupes : plongées dans l'eau jusqu'à la ceinture, elles arrivèrent devant Ak-Mesdjed, dont elles renversèrent les ouvrages avancés sans rencontrer de résistance sérieuse. Il leur fallut pourtant se retirer après ce premier avantage; les Kokandiens, qui attendaient du renfort, refusaient de se rendre, et l'on n'avait ni pièces de gros calibre ni échelles pour tenter l'assaut. Après avoir rasé trois forts de moindre importance construits sur le cours inférieur du fleuve, les Russes regagnèrent Aralsk, plus confians que jamais dans le succès définitif de leur entreprise.

L'année suivante, le général Perowski envoya d'Orenbourg par détachemens successifs un corps expéditionnaire considérable avec douze pièces de canon, deux mille chevaux et un nombre égal de chameaux et de bœufs chargés des approvisionnemens nécessaires pour la traversée du Karakoum. Afin que rien ne vint troubler la marche des troupes, ordre avait été donné aux sultans nomades de balayer la steppe et d'en éloigner toutes les bandes de maraudeurs. Les Kirghiz eux-mêmes devaient éviter de camper le long de la route pour ne pas diminuer les ressources déjà si précieuses qu'offrent les rares herbages de ces plaines de sable et de sel. Malgré la chaleur et la fatigue, auxquelles se joignirent les tourmens de la soif, les Russes arrivèrent sans trop de pertes à Aralsk, d'où ils furent dirigés vers la fin de juin sur Ak-Mesdjed. Les Kokandiens de leur côté avaient mis le temps à profit pour se fortifier; le rempart extérieur, qui aurait facilité l'approche des assaillans, avait été démoli; un fossé large et profond entourait la citadelle; les murs, construits en terre, offraient aux boulets une couche molle, épaisse de 7 mètres, dans laquelle ils s'enfonçaient sans causer aucun mal, et leur hauteur ne permettait pas de

tenter l'escalade avant d'avoir pratiqué une brèche. Il fallut donc faire en règle le siège de la place. Toutefois le général Perowski essaya d'intimider les Ozbegs par de formidables décharges d'artillerie, puis il leur envoya un message pour les sommer de capituler. « Ak-Mesdjed est déjà en mon pouvoir, leur disait-il, quoique vous l'occupiez encore. Nous ne sommes pas venus ici pour une semaine ou seulement une année, mais pour y demeurer toujours. Si vous tenez à la vie, rendez-vous; si vous aimez mieux succomber dans une lutte inutile, vous en êtes les maîtres. Sachez seulement que je ne veux pas vous offrir le combat en rase campagne, mais que je vous écraserai sous les boulets jusqu'à ce que vous ouvriez vos portes. »

Ces paroles, dans lesquelles la menace et un ton de confiance absolue pouvaient bien dissimuler un certain fonds d'inquiétude, restèrent sans effet sur les Kokandiens; en abandonnant Ak-Mesdjed, ils renonçaient à la domination du Syr-Daria et ouvraient l'Asie centrale aux Européens. Ils répondirent qu'ils combattraient les ennemis de leur indépendance aussi longtemps qu'il leur resterait une lance ou un fusil. Le bombardement recommença donc avec une nouvelle fureur; les Russes traversèrent au moyen d'une sape couverte le fossé qui entourait la citadelle et creusèrent une mine sous la principale tour, qu'ils firent sauter le 27 juillet. En s'écroulant, la massive construction d'argile remplit l'air de tourbillons d'une poussière suffocante; des cris de douleur et d'effroi retentirent dans la forteresse; ils étaient poussés par les femmes et les enfans des assiégés, qui voyaient avec désespoir tomber les remparts qu'ils avaient crus imprenables. Une brèche large de 20 mètres ouvrait aux Russes l'accès de la place; mais les Kokandiens s'y étaient déjà précipités pour leur disputer le passage : la garnison, bien qu'elle eût perdu son chef, combattit avec un grand courage; sur trois cents hommes qui la composaient, deux cent trente périrent en défendant le terrain pied à pied. Une quantité considérable d'armes et de munitions tomba entre les mains des vainqueurs, qui, en mémoire de ce succès, donnèrent à la forteresse le nom de Perowski.

La prise d'Ak-Mesdjed portait un coup fatal à la puissance du Kokand, et l'on devait s'attendre à le voir tenter les plus énergiques efforts pour recouvrer cette place. Aussi les Russes, loin de pousser plus avant leurs conquêtes, employèrent les mois suivans à s'affermir dans les positions qu'ils occupaient le long du Syr-Daria. Deux forts établis, l'un sur le delta formé par la petite rivière Casala, l'autre à Karmakchi, relièrent Aralsk à la citadelle Perowski, dans laquelle on eut soin de laisser mille hommes avec

des vivres et des fourrages pour plus d'une année, car l'hiver approchait, et les ravitaillemens allaient devenir impossibles. Ces précautions n'étaient pas superflues. Vers le milieu de décembre, douze ou quinze mille Kokandiens, munis de soixante-dix bouches à feu, vinrent attaquer les Russes. Ceux-ci, comprenant combien leur prestige serait affaibli, s'ils laissaient investir la place et subissaient un long siège, se hasardèrent à faire une sortie contre des assaillans dix fois supérieurs en nombre. Cette audacieuse tentative faillit leur être fatale; entourés de toutes parts, ils allaient succomber quand une heureuse diversion jeta le désordre parmi les ennemis, qui s'enfuirent en laissant sur le champ de bataille un grand nombre de morts et de blessés.

Cependant les Kirghiz, qui s'étaient comportés d'abord en alliés fidèles des Européens, commençaient à regretter d'avoir prêté leur concours aux ennemis de la nationalité turcomane. Un chef audacieux, Iset Kutebar, sut réveiller leur patriotisme et fomentier parmi eux les mécontentemens. Il parcourut les tentes des nomades, fit rougir les chefs en comparant leur conduite actuelle aux exploits de leurs ancêtres, enflamma l'ardeur belliqueuse des jeunes gens. « N'avons-nous pas, leur disait-il, des chevaux et des armes? Ne sommes-nous pas aussi nombreux que les sables du désert? Tournez-vous à l'orient, à l'occident, au nord et au midi : partout vous trouverez des Kirghiz; pourquoi nous soumettrions-nous à une poignée d'étrangers? » La fougueuse éloquence de Kutebar devait trouver de l'écho chez des hommes qui, dès leur enfance, n'entendent parler que de combats et de pillages, qui, même en temps de paix, nourrissent exclusivement leur imagination de récits guerriers. Une foule de partisans résolus ne tardèrent pas à se réunir autour du chef, et les Russes s'aperçurent qu'ils avaient devant eux un dangereux ennemi. Nulle caravane ne pouvait traverser le désert sans être assaillie, le ravitaillement des forteresses devenait presque impossible; de toutes parts la défiance et la haine enfermaient les Européens dans un cercle chaque jour plus étroit. Le général Perowski, s'inspirant de la fameuse maxime « diviser pour régner, » résolut de se servir des Kirghiz eux-mêmes pour dompter les rebelles et avoir raison de ce redoutable soulèvement. Ses présens et ses promesses obtinrent l'alliance d'un sultan nomade nommé Araslan, qui, avec neuf cents hommes de sa tribu soutenus par un corps de cosaques, prit l'engagement de lui livrer la tête du chef de la révolte; mais Iset Kutebar n'était pas facile à surprendre. Prompt comme l'éclair, il tomba le premier sur ceux qui avaient cru tromper sa vigilance. Ses partisans, rassemblés au milieu de la nuit, reçurent la bénédiction d'un mollah fanatique, et, sûrs des

récompenses célestes s'ils succombaient dans la guerre sainte entreprise contre les infidèles, ils se glissèrent dans l'ombre par différents chemins jusqu'aux tentes d'Araslan. L'attaque des Kirghiz est toujours un véritable coup de main. Ils se partagent en plusieurs troupes et se précipitent une ou deux fois, rarement davantage, sur l'ennemi déconcerté dont ils veulent faire leur proie. Un proverbe national dit : « Essayez deux fois, tournez bride la troisième. » Il faut beaucoup de résolution et de fermeté pour tenir contre une charge aussi brusque; les hommes d'Araslan prirent la fuite, et lui-même fut tué avec plusieurs chefs; quant aux cosaques, ébranlés comme les autres, ils finirent par lâcher pied, et, chargés de leurs morts et de leurs blessés, ils eurent grand'peine à regagner la forteresse russe.

Ce succès accrut encore l'audace de Kutebar. Ses déprédations se multiplièrent à tel point que le général russe crut devoir dégarnir ses principales places et mettre une armée en campagne pour réduire cet aventurier. De nombreux détachemens de Cosaques et de Baskirs, des bataillons d'infanterie, des pièces de canon partirent d'Orsk, d'Orenbourg, d'Ouralsk, avec ordre de cerner la bande des pillards et d'en faire prompt justice. Ce déploiement de forces fut cependant inutile; en vain les officiers avaient observé le plus rigoureux secret, on eût dit que le vent de la steppe se chargeait de porter à Kutebar la nouvelle de toutes les mesures prises contre lui. Quand les Russes arrivèrent à l'endroit où la veille encore s'élevaient les tentes des rebelles, ils ne trouvèrent plus que des feux éteints; les Kirghiz, habitués à braver la fatigue et les privations, avaient fui vers les steppes inaccessibles de l'Oust-Ourt.

Il serait trop long de raconter en détail les exploits de ce Schamyl du désert; pendant cinq ans, il continua ses ravages, coupant les communications, isolant les Européens dans leurs forteresses, et déjouant tous les efforts qu'ils faisaient pour s'emparer de sa personne. Convaincu à la fin que la violence était inutile contre un ennemi insaisissable, le gouverneur changea de tactique. Il fit à Kutebar et aux chefs kirghiz réunis sous ses ordres des propositions flatteuses, promit une amnistie générale aux rebelles, et obtint par la diplomatie ce que la guerre n'avait pu accomplir. Iset Kutebar fit sa soumission vers le milieu de l'année 1858.

Le soulèvement de la steppe n'avait pourtant point empêché la fondation du fort Vernoé, construit en 1854 entre la rivière Ili et les monts Alatau. D'excellentes conditions de sol et de climat favorisèrent le rapide essor de cet établissement moitié agricole, moitié militaire, qui, situé sur les confins des possessions russes, devait leur servir de rempart. Quatre ou cinq mille colons s'y fixèrent

tout d'abord, et depuis quelques années le nombre s'en est beaucoup accru, car les deux grandes routes commerciales de Kokand à Kouldja et de Kachgar à Semipolatinsk se croisent à Vernoé, où elles amènent une foule considérable de marchands. Aux environs du fort s'étendent le long du lac Issi-Koul les campemens des Karakirghiz; mais ni cette tribu, dont les territoires de chasse sont limitrophes des provinces kokandiennes, ni les nomades de la Grande-Horde ne firent d'opposition sérieuse aux Européens dans cette contrée lointaine et presque inconnue. Ils parurent au contraire comprendre et apprécier les bienfaits de la civilisation que leur apportaient les étrangers. « Je gouverne mon peuple, disait un de leurs sultans au voyageur russe Veniukof, d'après la volonté du tsar blanc. — Que le ciel le protège! — Une pièce de bois, comme vous le savez, est d'abord un bloc informe, mais, sous la main d'un ouvrier habile, elle devient un meuble précieux. Mon peuple et moi nous sommes le bloc, l'officier du tsar est l'ouvrier sans lequel nous resterions à jamais l'inutile morceau de bois. » Le cabinet de Saint-Pétersbourg, qui ne néglige jamais rien pour être exactement informé de l'état réel des peuplades subjuguées et pour connaître les meilleurs moyens de tirer tout le parti possible de ses envahissemens, envoya dans la région située au-delà du fleuve Ili des fonctionnaires intelligens et dévoués qui dressèrent la carte de ce district, en étudièrent les ressources, se rendirent un compte exact des tendances et de l'esprit des habitans. D'année en année, les frontières de la colonie reculèrent et finirent par atteindre à l'est les montagnes du Ciel, d'où les Russes jettent aujourd'hui des regards de convoitise sur la Tartarie chinoise. Le dernier traité conclu à Pékin leur confère le droit d'établir une factorerie dans Kachgar et d'y avoir un consul. La clause, il est vrai, n'a pas encore été mise à exécution; mais le gouvernement moscovite ne cache pas que cette ville est le but, la limite de son ambition commerciale dans le Turkestan, et comme de semblables déclarations sont presque toujours de sa part un prélude d'hostilités prochaines et de conquêtes nouvelles, il est facile de conclure qu'il ne trouvera les intérêts de ses négocians suffisamment protégés que le jour où il possédera le pays tout entier.

Différentes circonstances avaient, pendant cet intervalle, ralenti la lutte engagée sur les bords de l'Iaxarte. L'émir de Boukhara, Mozaffar, voyant les difficultés que suscitait au Kokand l'invasion européenne, encouragé d'ailleurs par les Russes dans ses desseins belliqueux, avait envahi le khanat rival, dont il espérait annexer les riches provinces à son territoire. L'état du pays favorisait ses projets, plusieurs compétiteurs se disputaient la couronne et s'ar-

rachaient successivement un pouvoir éphémère. Au retour d'une expédition contre le fort Perowski, l'un d'eux, nommé Khudayar, trouva les portes de sa capitale fermées; pendant qu'il combattait à la frontière, un de ses rivaux avait été élevé « sur le feutre blanc, » cérémonie d'origine fort ancienne qui présente une grande analogie avec la coutume pratiquée chez les Germains de porter sur le pavois les chefs nouvellement élus. L'usurpateur avait su gagner à sa cause les chefs les plus influens. Une armée affaiblie par une longue marche, démoralisée par les échecs qu'elle venait d'essayer en combattant les Russes, ne pouvait songer à lui disputer la capitale. Résolu cependant à tirer vengeance des rebelles, Khudayar s'enfuit dans le khanat de Boukhara, et implora la protection de l'émir. Mozaffar, qui n'attendait qu'une occasion de s'immiscer dans les affaires du Kokand, accueillit sa demande avec empressement; il réunit en toute hâte ses forces disponibles et prit en personne le commandement de l'armée, annonçant hautement l'intention de ne rentrer dans ses états qu'après avoir soumis tout le pays jusqu'aux frontières de la Chine.

Il tint parole. En vain les habitans, stimulés par la haine traditionnelle que leur inspiraient les Boukhares, opposèrent une résistance acharnée; en vain les ulémas déclarèrent *kafir* (infidèle) l'envahisseur de leur patrie et prêchèrent contre lui la guerre sainte; en vain les femmes elles-mêmes combattirent sur les remparts avec un courage héroïque : la marche de Mozaffar ne fut qu'une suite de triomphes. Kokand l'enchanteresse, Tachkend, Khodjend tombèrent l'une après l'autre en son pouvoir. Maître du pays, le vainqueur le partagea en deux provinces, donna l'une à son protégé Khudayar, et mit à la tête de l'autre un enfant dont il se déclara le tuteur. Par ce moyen, il se réservait de fait une autorité qu'il n'osait ouvertement exercer, dans la crainte d'exaspérer la population et de la pousser à une lutte désespérée. Cette modération calculée n'empêchait personne de voir en lui le véritable souverain du Kokand; Samarcande et Boukhara firent éclater des transports de joie, et le retour de l'émir fut célébré par des fêtes magnifiques, dans lesquelles le riz, le mouton, le suif et le thé furent distribués à la foule avec une prodigalité fabuleuse. Dans l'enivrement de son orgueil, le peuple saluait en Mozaffar un nouveau Timour, appelé à réduire sous sa domination la Chine, la Perse, le Caboul, l'Inde et l'Europe; il voyait déjà le monde partagé entre leur prince et le sultan de Constantinople. L'émir ne prévoyait pas alors dans quels embarras ses victoires allaient le plonger, et combien le protectorat qu'il assumait lui coûterait cher. En abaissant le Kokand au rôle de province tributaire, il s'était obligé par le fait à le défendre contre l'in-

vasion étrangère, et il avançait ainsi l'heure qui devait le mettre aux prises avec de nouveaux et plus redoutables ennemis.

Le gouvernement de Saint-Pétersbourg, spectateur intéressé de la guerre qui divisait les deux khanats, n'avait pu pour le moment en profiter. La guerre de Crimée occupait toutes les forces de l'empire, et nul doute que l'Angleterre, qui voyait avec déplaisir les progrès du général Perowski, ne l'eût alors facilement refoulé au milieu des steppes des Kirghiz, si elle avait envoyé des Indes un corps de troupes pour soutenir le Kokand. L'influence de la Russie dans l'Asie centrale eût été peut-être à jamais ruinée, et l'abaissement de la puissance moscovite n'aurait servi qu'à favoriser les intérêts de la Grande-Bretagne; mais le cabinet de Saint-James comprit qu'en cédant à la tentation de se délivrer d'une rivalité dangereuse pour l'empire des Indes, il pourrait compromettre des intérêts plus graves, et il garda en Tartarie une stricte neutralité.

Pendant ce temps, le général Perowski, déployant une activité sans trêve, disposait d'une façon si habile les troupes laissées sous ses ordres que non-seulement il se maintenait dans la citadelle d'Ak-Mesdjed, mais encore s'emparait du fort d'Hodja-Nias, d'où les Khiviens, alliés du Kokand, harcelaient les détachemens russes. Le gouverneur s'occupa aussi d'échelonner ses positions de manière à se créer une base solide pour les opérations ultérieures qu'il méditait, car les agrandissemens qu'il avait réalisés lui apportaient peu d'avantages réels. Le Syr-Daria, alimenté près de sa source par une multitude d'affluens, arrose un pays dont la végétation luxuriante n'a d'égale que celle des plus fertiles vallées de l'Inde; mais, après avoir traversé de riches cultures, il entre, au-dessous de la ville de Turkestan, dans une steppe saline, et à partir de ce point tout prend un autre aspect. Depuis les frontières du Kokand jusqu'à la mer d'Aral, ses bords deviennent nus et stériles; tantôt profondément encaissé, il n'est séparé du désert que par une étroite bande de jungles, tantôt sortant au contraire de son lit, il inonde les campagnes environnantes, et forme des lagunes de roseaux, des marais infranchissables, qui s'étendent sur la plaine à une distance de plusieurs centaines de milles. Dans les endroits seulement où la rive plus élevée ne laisse déborder le fleuve qu'au moment des hautes eaux, les Kirghiz s'adonnent à l'agriculture, et l'on prétend que le sol, enrichi par les dépôts d'alluvion, donnerait des moissons abondantes, s'il était confié à de meilleures mains; mais les indigènes se contentent de lui faire produire les chétives récoltes de millet et d'avoine qui suffisent à leur consommation. Les appro-

visionnemens devaient donc être amenés de très loin aux forteresses moscovites, qui, placées au milieu d'une contrée inhospitalière, isolées les unes des autres par la steppe, ne pouvaient ni contenir les hordes avides de pillage, ni protéger les Kirghiz sujets ou alliés.

Confinée ainsi dans des régions ingrates, la Russie ambitionnait naturellement les riches et belles terres comprises entre la citadelle Perowski et la colonie de Vernoe. Aussitôt qu'elle eut réparé les pertes que lui avaient causées la guerre de Crimée, elle se mit à l'œuvre pour atteindre l'objet de son ambition. Une ligne de forteresses construites par le Kokand pour défendre ses frontières contre les incursions des maraudeurs s'étendait le long des chaînes Karatau et Boroldai, dans une situation si favorable, qu'il eût fallu, pour ne pas s'en emparer, une modération dont le gouvernement de Saint-Pétersbourg use peu d'ordinaire. Toutes ces places fortes tombèrent l'une après l'autre au pouvoir des Russes, mais cette position ne les satisfaisait point encore; elle ne leur fournissait pas une quantité suffisante de vivres et de fourrages, elle se trouvait trop près du désert et ne facilitait pas assez les communications. Mettant donc de côté tout scrupule, ils s'avancèrent le long du Syr-Daria jusqu'à la ville de Turkestan, qui formait à l'ouest le principal boulevard des Kokandiens. Cette place, que les souvenirs religieux qui s'y rattachent aussi bien que sa position rendaient fort importante aux yeux des habitans, fut prise vers le commencement de 1864. Chemkend ne tarda pas à subir le même sort: située dans l'intérieur du pays, à trente lieues environ de la frontière, elle avait été fortifiée par les indigènes, qui de là dirigeaient de continuelles escarmouches sur les avant-postes européens. En repoussant une de ces attaques, les Russes furent amenés jusque dans la ville, dont ils n'avaient pas d'abord, s'il faut les croire, l'intention de s'emparer. Quoi qu'il en soit, cette nouvelle conquête leur ouvrait un des plus riches districts du Kokand, et le journal officiel de l'empire, *l'Invalide*, dissimulait assez mal sa joie de voir les troupes établies dans une province qui est « le grenier de toute la contrée entre le Tchou et le Syr-Daria. »

Ainsi, après avoir patiemment préparé ses voies, s'être solidement assise à l'est et à l'ouest dans des pays faciles à conquérir, la Russie, démasquant ses projets, cherchait à unir ses deux lignes stratégiques par l'annexion d'une partie des états ozbegs. Elle devait de ce côté s'attendre à une longue lutte, car elle allait se trouver aux prises avec des nations vivaces; mais, s'appuyant à droite sur les citadelles de l'Iaxarte et à gauche sur celle de Vernoe, elle étreignait les khanats avec une force irrésistible.

La nouvelle de l'invasion du Kokand avait causé en Angleterre une émotion très vive, l'indépendance de l'Asie centrale étant regardée, non sans raison, comme l'indispensable garantie de la sécurité des possessions britanniques dans les Indes. Une circulaire du prince Gortchakof vint calmer ces craintes; le ministre alléguait pour excuse « l'impérieuse nécessité, » qui avait contraint la Russie à étendre son territoire, contrairement à la volonté de l'empereur, et il déclarait que l'empire des tsars dans l'Asie centrale avait désormais atteint ses dernières limites. Cette curieuse note diplomatique, destinée comme tant d'autres à être bientôt démentie par les faits, a eu chez nos voisins d'outre-Manche trop de retentissement pour que nous n'en citions pas quelque chose :

« La ligne primitive de nos frontières le long du Syr-Daria jusqu'au fort Perowski d'un côté, et de l'autre jusqu'au lac Issi-Koul avait l'inconvénient d'être presque à la limite du désert. Elle était interrompue sur un immense espace entre les deux points extrêmes; elle n'offrait pas assez de ressources à nos troupes et laissait en dehors des tribus sans cohésion avec lesquelles nulle stabilité n'était possible.

« Malgré notre répugnance à donner à nos frontières une plus grande étendue, ces motifs ont été assez puissans pour déterminer le gouvernement impérial à établir la continuité de cette ligne avec le lac Issi-Koul et le Syr-Daria, en fortifiant la ville de Chemkend, récemment occupée par nous.

« En adoptant cette ligne, nous obtenons un double résultat: d'un côté, la contrée qu'elle embrasse est fertile, boisée, arrosée par de nombreux cours d'eau; elle est habitée en partie par des tribus kirghiz qui ont déjà reconnu notre domination; elle offre donc des élémens favorables à la colonisation et à l'approvisionnement de nos garnisons. De l'autre, elle nous donne pour voisins immédiats les populations fixes, agricoles et commerçantes du Kokand.

« Nous nous trouvons en face d'un milieu social plus solide, plus compacte, moins mobile, mieux organisé, et cette considération marque avec une *précision géographique la limite où l'intérêt et la raison nous pressent d'arriver et nous commandent de nous arrêter*, parce que d'une part toute extension ultérieure de notre domination, rencontrant désormais non plus des milieux inconstans comme les tribus nomades, mais des états plus régulièrement constitués, exigerait des efforts considérables, et nous entraînerait, d'annexion en annexion, dans des complications infinies, et que d'autre part, ayant désormais pour voisins de pareils états, malgré leur civilisation arriérée et l'instabilité de leur condition politique, nous pouvons néanmoins assurer que des relations régulières se substitueront un jour, pour l'avantage commun, aux désordres permanens qui ont paralysé jusqu'ici l'essor de ces contrées. »

Ce manifeste était à peine expédié aux cours étrangères que la

lutte se ranimait plus violente et plus décisive dans la vallée du Syr-Daria. La Russie rejeta sur les Kokandiens la reprise des hostilités, et il paraît vraisemblable en effet qu'exaspérés par la perte de Turkestan et de Chemkend, ils réunirent tous leurs efforts pour repousser les envahisseurs. Une grande victoire remportée par eux vers la fin de 1864 leur donna un moment l'espoir de rentrer en possession des villes qu'ils avaient perdues; mais cet avantage passager ne tarda pas à être suivi de nouveaux revers. Les Boukhares, ayant pénétré dans le pays sous la conduite de leur émir, s'étaient emparés de Khodjend et de plusieurs autres places. Les Russes, impatients de venger l'affront infligé à leur drapeau, profitèrent de cette diversion pour reprendre l'offensive; le 9 mai, ils attaquèrent aux environs de Tachkend les troupes kokandiennes, que commandait Alim-Kul, régent du royaume pendant la minorité du sultan. Les Européens obtinrent cette fois un triomphe éclatant; le chef ennemi fut tué dans le combat, et il semblait que le général Tchernañef, qui avait succédé à Perowski, n'eût plus qu'à marcher sur la ville. Cinq semaines se passèrent néanmoins avant qu'elle fût attaquée. Les Russes se flattaient de l'espoir que la population, composée en partie de marchands qui avaient avec Orenbourg des relations fréquentes, se jetterait d'elle-même dans leurs bras; mais les Tachkendiens étaient de trop fervens disciples de Mahomet pour se soumettre volontairement à des infidèles. Ils aimèrent mieux invoquer l'assistance du *chef des croyans*, l'émir de Boukhara, qui se trouvait encore à Khodjend. Averti de leur intention, le général Tchernañef cerna la place, et commença le bombardement dans la nuit du 15 juin 1865.

Le sort du Kokand était désormais fixé; en vain la Russie déclara que l'occupation de Tachkend serait provisoire : cette conquête, qui plaçait entre ses mains les principales lignes de communication de l'Asie centrale, qui livrait à sa merci le commerce de Khiva et de Boukhara, ne devait pas être aisément abandonnée. Cependant le gouverneur-général d'Orenbourg y établit une municipalité indigène et ne comprit pas d'abord le district dans la province de Turkestan, qui, vers la même époque, fut organisée par un décret impérial. Le nom donné aux nouvelles possessions de l'empire semblait toutefois présager encore des agrandissemens ultérieurs; le *Morning-Post* critiqua vivement l'ambiguïté d'une dénomination qui s'appliquait aussi bien à l'Asie centrale tout entière qu'à la région située entre la mer d'Aral et l'Issi-Koul, la steppe Kirghiz et le Syr-Daria. A ces plaintes, le *Journal de Saint-Pétersbourg* répondit que le gouvernement avait en cela suivi l'usage des pays orientaux, qui veut que la principale ville d'une province impose

son nom à tout le territoire. Or, comme Turkestan était la place la plus considérable des districts annexés, la Russie n'ayant pas l'intention de garder Tachkend, le terme employé pour désigner ses récentes acquisitions ne devait nullement éveiller la défiance de l'Angleterre.

Ces déclarations réitérées n'empêchèrent pas Tchernaiëf de porter en Boukharie la guerre, qui semblait presque terminée au nord. L'émir Mozaffar, après s'être fait attribuer la tutelle du jeune prince de Kokand, avait pris en main la cause de la nationalité ozbeg, et, réunissant une armée nombreuse, sommait les Russes de rendre Tachkend. Instruit par l'expérience, il n'osa toutefois franchir le Syr-Daria pour se mesurer avec ses ennemis; mais le général moscovite, « qui cherchait aventure, » s'avisa d'une idée assez étrange : il envoyait à Boukhara quatre agens chargés à la fois de régler les questions en litige et, selon *l'Invalide*, « de déjouer les intrigues de certains émissaires européens arrivés récemment dans la capitale du khanat pour soumettre à l'émir des propositions préjudiciables aux intérêts russes. » Soit que la Grande-Bretagne eût secrètement cherché à nouer des relations avec les états ozbegs pour entraver les progrès de la puissance rivale, soit que Tchernaiëf eût, comme l'insinue la presse anglaise, trouvé ce prétexte commode pour intervenir dans les affaires de Boukhara, il arriva ce que l'on devait prévoir. Mozaffar, fougueux défenseur de l'islamisme et de l'indépendance turcomane, nourrissait contre les Russes une haine profonde; il refusa d'entendre les envoyés et donna l'ordre de les jeter en prison. Le général ne pouvait laisser impunie l'offense faite à la Russie dans la personne de ses agens; le 30 janvier 1866, il franchit l'Iaxarte à la tête de quatorze compagnies d'infanterie, de six escadrons de cosaques et de seize pièces de canon, avec l'intention avouée de marcher sur Boukhara et de contraindre l'émir à mettre ses officiers en liberté. Cette force était insuffisante pour tenter une attaque sérieuse; arrivés à vingt-cinq milles de Samarcande, les troupes se trouvèrent au milieu d'un désert infranchissable et se virent forcées de battre en retraite.

L'échec des Russes eut naturellement pour effet d'enhardir les Boukhares; des collisions répétées eurent lieu sur la rive droite du Syr-Daria; enfin Mozaffar lui-même vint avec trente-cinq mille Kirghiz et cinq mille fantassins pour reprendre Tachkend. Un combat décisif fut livré à Irdjar en mai 1866; les Ozbegs, frappés d'une véritable panique à la vue des vides affreux faits dans leurs rangs par l'artillerie ennemie, s'enfuirent en désordre, laissant sur le champ de bataille mille hommes et un immense matériel.

L'effroi répandu par ce désastre aurait permis à l'armée victo-

rieuse de marcher sur Boukhara et Samarcande, mais l'occupation prématurée de ces grandes capitales pouvait provoquer un soulèvement que le gouvernement russe ne se sentait pas encore en mesure de réprimer; fidèle à sa politique prudente, il attendit patiemment son heure. « La conquête de la Boukharie, dit à ce sujet le journal officiel, séparée de nos possessions par la steppe aride de Kisil-Koum quelque facile qu'elle fût dans l'état actuel de l'Asie centrale, non-seulement ne saurait être le but de nos opérations, mais encore serait positivement inutile. » Les troupes russes se bornèrent à occuper Naou, importante forteresse construite sur la route de Kokand à Boukhara. Par cette habile manœuvre, elles coupèrent toute communication entre les deux pays, et empêchèrent Mozaffar de venir au secours des places situées sur la rive droite du Syr-Daria. Khodjend, l'une des cités les plus considérables du Turkestan au point de vue commercial et stratégique, offrait dès lors une proie facile. La garnison boukhare en avait été retirée; les habitans, livrés à eux-mêmes, se défendirent néanmoins avec une bravoure qu'atteste suffisamment le chiffre des blessés et des morts; mais, incapable de résister à des assaillans munis de toutes les ressources de la civilisation européenne, la ville fut prise le 21 mai, et bientôt après annexée définitivement à l'empire.

Vers la même époque, la population de Tachkend, comprenant la nécessité de courber la tête devant de nouveaux maîtres, exprima, dit le *Journal de Saint-Petersbourg*, le désir de passer directement sous la sujétion de l'empereur Alexandre. L'aide-de-camp du gouverneur d'Orenbourg, s'étant rendu dans le Kokand au mois d'août dernier, reçut le pain et le sel sur un plat d'argent, et les notables lui remirent une adresse conçue en ces termes : « Une mer ne peut contenir deux mers; il ne peut y avoir deux empires dans un seul. Chargez-vous donc de demander la réunion de notre province à la Russie, afin qu'elle lui appartienne désormais au même titre que les autres régions de l'empire. » En conséquence, les habitans de Tachkend furent mis au nombre des sujets du « tsar blanc, » qui, pour se les attacher, promit de respecter scrupuleusement leurs coutumes et leur religion, et maintint tous les fonctionnaires indigènes dans les charges qu'ils occupaient. C'est ainsi que le cabinet de Saint-Petersbourg, employant tour à tour la guerre et la diplomatie, habile à mettre les intérêts des peuples vaincus d'accord avec son ambition, à envenimer les jalousies qui les divisent, étend et consolide chaque jour son influence dans ces parages. Après avoir séparé l'Asie centrale en deux tronçons isolés l'un de l'autre par le Syr-Daria et les forteresses russes, il tourna ses regards vers ce khanat de Boukhara, dont naguère encore il déclarait la possession inutile à ses intérêts.

Mais la prise de Khodjend et l'occupation de Naou changeaient la perspective; cerné de toutes parts, démembré, privé de chefs, le Kokand ne donnait plus aucune inquiétude à la Russie, c'était un fruit qu'il lui serait facile de cueillir quand elle le jugerait mûr. De ce côté, les relations avec les indigènes « devenaient amicales, » dit *l'Invalide*, et nous n'avons pas de peine à le croire, puisque toute la partie énergique et virile de la population avait été décimée par la guerre ou refoulée au-delà des monts Thian-Chan, comme nous l'avons vu dans notre courte esquisse du Turkestan chinois.

La vitalité de la nation ozbeg, dont Mozaffar est le représentant le plus actif, se concentrait au contraire dans le khanat de Boukhara. Les revers de l'émir n'avaient pas abattu son courage, et, bien qu'il eût été obligé de rendre les officiers détenus depuis l'automne de 1865, il ne laissait pas de garder vis-à-vis des Russes l'attitude d'un ennemi. Cette hostilité opiniâtre était un péril constant pour les conquêtes russes; il fallait en triompher à tout prix. Une fois entrée dans la voie des envahissemens, la Russie se trouvait entraînée vers son but plus tôt peut-être qu'elle ne l'eût voulu. Le 2 octobre 1866, la forteresse d'Oura-Tubé, située sur le versant septentrional de la chaîne neigeuse qui sépare le bassin du Syr-Daria des principales provinces boukhares, tombait au pouvoir des Européens. La perte de cette place forte n'ayant pas suffi pour vaincre l'indomptable résistance de Mozaffar, les Russes marchèrent le mois suivant sur la ville de Djuzak, et s'en emparèrent après cinq jours d'une lutte acharnée. Vingt-six drapeaux, cinquante-trois pièces de canon et un butin considérable furent enlevés aux Boukhares, et le pays, épuisé d'hommes et d'argent, dut subir la loi du vainqueur. On assure que l'émir a fini par consentir à laisser les Européens établir des postes le long de l'Amou-Daria et par leur accorder le droit de navigation sur ce fleuve, qui traverse le cœur même de ses états.

Cette concession a une portée incalculable, et sans doute les résultats ne s'en feront pas longtemps attendre. Selon son usage, la Russie commence par mettre en avant les intérêts impérieux de son commerce, elle s'assure au milieu des contrées à conquérir des lignes de communication, elle établit, sous prétexte de protéger ses caravanes, des postes qui deviennent bientôt de véritables forteresses; puis, quand elle se trouve solidement établie, quand, devenue maîtresse des principales voies, elle est en mesure d'entraver tous les mouvemens des armées indigènes, elle saisit un prétexte quelconque pour déclarer la guerre à un peuple affaibli et vaincu d'avance. Tel est le sort qui, à moins d'une puissante diversion, attend les khanats de Boukhara et de Kliiva, situés, l'un

sur le parcours de l'Amou-Daria, l'autre à son embouchure. Déjà le Kokand n'existe plus que de nom; en vertu du traité conclu avec Mozaffar, un parent de ce prince administre la capitale et le territoire environnant sous la condition d'obéir au tsar et d'être son vassal. Des deux états ozbegs qui restent encore debout, le premier a déjà senti le poids de la puissance russe; le second, qui avait depuis plusieurs siècles avec le gouvernement de Saint-Pétersbourg des relations quelquefois amicales, le plus souvent hostiles, aura bientôt à se défendre contre le colosse dont naguère encore, grâce à la distance qui l'en séparait, il bravait impunément la colère. Les sujets de contestation ne manqueront pas; si l'humeur farouche des Kliviens ne suffisait pas à en faire naître, la Russie n'aurait, pour raviver les antipathies religieuses et nationales, qu'à tirer de la poussière où ils gisent oubliés les actes par lesquels les anciens khans de ce pays avaient, sous le règne d'Élisabeth Petrovna, accepté la domination alors peu redoutable de l'empire moscovite.

Toutefois, pour achever la conquête de l'Asie centrale, les successeurs de Pierre le Grand auront à surmonter encore plus d'un obstacle. Sans parler de la résistance que leur opposeront les races fanatiques et guerrières du Turkestan occidental, l'Angleterre ne peut manquer de leur susciter des embarras nombreux, car elle ne saurait voir, sans en ressentir une profonde irritation, l'établissement des Russes dans le bassin de l'Amou-Daria. Plus méridional que l'Iaxarte, ce fleuve touche aux frontières des possessions britanniques, et n'est séparé de l'Indus que par la chaîne de l'Hindou-Kouch, facile à franchir sur plusieurs points. On comprend donc que les événemens qui s'accomplissent en Tartarie préoccupent au plus haut degré l'opinion publique de l'autre côté du détroit. Ce serait cependant une grave méprise que de considérer comme purement russe ou anglaise une question où l'Asie tout entière est l'enjeu que se disputent les deux nations.

III.

Tandis que la Russie s'établissait sur le Syr-Daria, s'emparait du Kokand et menaçait la Boukharie, l'Angleterre, non moins ardente à étendre sa sphère d'action, envahissait le Sindé et le Pundjab, occupait les vallées qui sillonnent la chaîne de montagnes comprise entre Peshawer et le Bolor, affermissait son influence dans l'Afghanistan, et faisait du Cachemire et du Thibet, malgré l'indépendance nominale qu'elle leur conservait encore, de simples annexes de l'empire des Indes. Les deux puissances qui étreignent l'Asie, séparées en 1840 par la moitié du continent, ne sont plus aujourd'hui éloignées l'une de l'autre que de sept à huit jours de

marche, car une distance de cent lieues au plus sépare le Kokand des montagnes de Karakoroum, qui forment la limite septentrionale de la grande colonie anglaise. En présence d'un tel état de choses, l'inquiétude, éveillée jadis dans la Grande-Bretagne par l'attitude de la Russie à Caboul, devait se ranimer plus vive que jamais. On se souvient en effet que l'expédition de l'Afghanistan, qui se termina d'une façon si désastreuse, avait pour but d'empêcher ce pays, soutenu par la Perse et poussé par les encouragemens secrets du cabinet de Saint-Pétersbourg, d'attaquer les frontières de l'Inde. Les causes de rivalité qui existaient alors entre les deux puissances européennes sont restées les mêmes, et le voisinage des armées russes rend le danger beaucoup plus pressant. D'honnêtes philanthropes prétendent, il est vrai, qu'il serait avantageux pour l'Angleterre d'avoir aux frontières du Pundjab un état civilisé avec lequel les relations deviendraient facilement solides et sûres, et dont les besoins plus nombreux offrirait à son commerce de larges débouchés. Pour comprendre combien ces espérances sont chimériques, il suffit de rappeler quelle a été en Asie la situation respective de la Grande-Bretagne et de la Russie depuis la guerre du Caboul.

A cette époque, bien qu'il ne possédât pas encore la moindre parcelle de terrain au sud de la steppe des Kirghiz, l'empereur Nicolas semblait croire que la position géographique de ses états lui donnait le droit de monopoliser le commerce de l'Asie centrale; telle avait été du reste la pensée de ses prédécesseurs, et ils avaient constamment dirigé vers ce but les efforts de leur politique. En toute circonstance, ils avaient considéré les tentatives de l'Angleterre pour introduire ses marchandises dans le Turkestan comme une atteinte portée à leurs privilèges; les voyages de Moorcroft, de Conolly, de Burnes avaient été vus avec défiance à Saint-Pétersbourg. « La Grande-Bretagne n'aura pas de peine, disaient les Russes, à faire prévaloir son influence auprès des états ozbegs, qui fournissent à notre commerce ses principaux débouchés, et à nous causer un sérieux dommage. Si l'on songe aux embarras qu'elle nous créerait en approvisionnant d'armes et de munitions les Khiviens et les Tartares, on sera convaincu de la nécessité de tenir ses prétentions en échec, et d'anéantir une fois pour toutes l'espoir qu'elle nourrit ouvertement d'envahir non-seulement les marchés du Sindé, mais encore celui de Boukhara, le plus important de l'Asie centrale. » Ouvrir ou fermer le Turkestan à l'Angleterre était en effet une question de vie et de mort pour le commerce russe, dont les produits ne sauraient lutter sur le marché européen avec ceux de l'Occident.

De son côté, la Grande-Bretagne a toujours pensé qu'il lui ap-

partenait d'exercer une influence considérable dans ces contrées lointaines, et d'y faire concurrence aux marchandises de Nijni-Novgorod et de Moscou. Elle ne se croyait pas moins autorisée à empêcher la Russie d'absorber les états indépendans compris entre la mer Caspienne et les Indes, ou même de conclure des alliances nuisibles à la sécurité des possessions anglaises. La jalousie politique, la concurrence commerciale, poussèrent en 1838 lord Auckland à envahir le Caboul; c'est la même rivalité, ce sont les mêmes conflits d'intérêts qui, aujourd'hui encore, expliquent la conduite de l'Angleterre et de la Russie dans l'Asie centrale.

Pendant les années qui suivirent la retraite, nous allons dire la déroute des troupes britanniques, le gouverneur des Indes évita de s'immiscer dans les affaires de l'Afghanistan, et la Perse était livrée à trop de dissensions intérieures pour songer à étendre vers l'est sa domination. En 1852 seulement, le shah Nereddin ayant envoyé une armée contre Hérat, l'Angleterre contraignit ce prince de renoncer à son projet de conquête en le menaçant de rompre avec lui les relations diplomatiques. Les choses en restèrent là jusqu'en 1856; à cette époque, de nouveaux nuages vinrent assombrir l'horizon politique de l'Orient. Bravant cette fois le mécontentement de la Grande-Bretagne, la Perse s'empara du territoire qu'elle convoitait, agression qui fut regardée dans les Indes comme un *casus belli*. La guerre néanmoins ne dura pas longtemps, un traité conclu à Paris le 4 mars 1857 vint y mettre un terme, et l'Angleterre trahit la crainte secrète que lui inspiraient les empiétemens de la Russie par les stipulations relatives à Hérat. Le shah dut prendre l'engagement de n'intervenir en aucune façon dans les affaires de cette province; en cas de menace ou d'attaque dirigée contre son autorité, il lui était même interdit d'envoyer des troupes pour défendre ses frontières avant d'avoir essayé des bons offices de la Grande-Bretagne. Si les efforts de cette puissance ne réussissaient pas à maintenir la paix, il pouvait recourir aux armes; mais, l'invasion repoussée, il s'obligeait à rappeler immédiatement ses soldats dans l'intérieur du pays. L'Angleterre devait avoir de graves motifs pour conclure une convention également onéreuse aux deux parties contractantes, car, si elle humiliait la cour de Téhéran, elle faisait encourir au gouverneur des Indes une responsabilité fort pesante, puisqu'elle lui imposait en quelque sorte le devoir de contenir l'humeur belliqueuse des Afghans, voisins d'Hérat et rivaux de la Perse; mais, bien que le nom du shah figurât seul dans le traité, ce n'était pas contre les agressions de son empire débile que l'on prenait ces précautions jalouses : le fantôme qu'il s'agissait d'écarter était la Russie, qui déjà, disait-on, avait proposé à Nereddin d'échanger la province d'Érivan contre

celle d'Hérat. Il fallait maintenir l'indépendance de ce dernier district, clé de l'Hindoustan, pour l'empêcher de tomber entre les mains du tsar, et la clause du traité n'avait pas d'autre but.

Ahmed-Khan, neveu du célèbre Dost-Mohammed, roi de Caboul, avait été obligé en 1857 de chercher à Téhéran un refuge contre la colère du redoutable chef de sa famille. Nereddin le chargea de l'administration d'Hérat, et pendant cinq ans il gouverna la principauté sous le contrôle de la Perse, frappant monnaie au nom du shah, recevant de lui les *khelats* ou robes d'honneur, les munitions et les pièces d'artillerie nécessaires à l'armée, se rendant souvent à la cour pour y paraître en qualité de sujet, ne faisant enfin aucun mystère de son vasselage, quoique dans les documens diplomatiques on continuât de proclamer hautement son indépendance. L'Angleterre avait cherché à l'affranchir du protectorat de la Perse: mais elle ne pouvait lui prêter un secours efficace sans compromettre ses relations avec Dost-Mohammed, qui depuis bien longtemps considérait Hérat comme sa proie. Il était donc naturel qu'Ahmed-Khan recherchât l'assistance de Téhéran et qu'il fit peu de cas des sympathies britanniques. Ce qui dut consoler le *foreign-office* de cet échec, c'est que la Russie ne fut pas plus heureuse dans ses tentatives diplomatiques; elle avait, paraît-il, cherché à flatter l'ambition de la cour iranienne et offert d'appuyer ses prétentions sur Hérat, pourvu qu'il lui fût permis d'établir un comptoir dans cette province à l'exclusion de toute autre nation européenne. Nereddin se garda prudemment de répondre à ces avances intéressées. La perte d'Érivan lui avait appris combien il est dangereux d'être en contact avec la Russie, et, s'il lui fallait subir au nord son voisinage, il ne voulait pas du moins l'appeler sur ses frontières orientales. N'ayant pu réussir, l'envoyé russe tourna ses vues sur Caboul; mais là encore l'Angleterre avait disposé les esprits contre lui et s'était créé d'utiles alliances. L'insurrection des Indes commençait, il fallait l'isoler de tout secours étranger, empêcher l'émir Dost-Mohammed de lui venir en aide; le cabinet de Saint-James, qui sait le prix d'un sacrifice fait à propos et n'hésite jamais, quand l'intérêt l'exige, à faire taire ses rancunes les plus invétérées, acheta l'inaction de son ancien ennemi au prix exorbitant de 10,000 livres sterling par mois; la véritable économie, disait-il avec raison, consiste à bien payer ou à ne pas payer du tout.

Tout en restant fidèle à ses engagements et en laissant l'Inde toute seule aux prises avec les forces britanniques, le roi de Caboul profita néanmoins de l'occasion pour accomplir, en s'emparant d'Hérat, un dessein qu'il couvait depuis longtemps. Ce coup de main plaçait l'Angleterre dans une situation assez fautive; elle voyait

d'un côté Dost-Mohammed fonder par ses agrandissemens successifs un puissant empire aux portes de l'Inde; de l'autre, elle se trouvait exposée aux reproches de la Perse, qui l'accusait de ne pas observer le traité de Paris, et de laisser les troupes afghanes menacer les frontières du Khorassan. Trop occupé de combattre l'insurrection hindoue, satisfait d'ailleurs d'apprendre qu'Hérat échappait à la cour de Téhéran, sir John Lawrence, qui avait succédé à lord Auckland, se contenta de faire au roi de Caboul de faibles remontrances dont celui-ci ne tint aucun compte; mais Dost-Mohammed survécut peu à ses triomphes, et sa mort, arrivée en 1863, livra le pays aux convulsions de l'anarchie. Il avait désigné pour lui succéder son fils Shir-Ali-Khan; ce choix provoqua la jalousie des frères aînés du prince, Azim et Afzul, qui se réunirent afin de lui disputer le trône. Des batailles acharnées, des révolutions continuelles ensanglantèrent l'Afghanistan, et l'on ne peut pas savoir encore en ce moment quelle sera l'issue de la lutte. Abder-Rahman, fils de l'un des compétiteurs écartés par le vieil émir, ayant épousé à Boukhara la fille de Mozaffar, qui mit à sa disposition un corps de troupes considérable, est parvenu l'hiver dernier (1865-66) à chasser Shir-Ali de Caboul et à placer la couronne sur la tête de son propre père, aujourd'hui l'aîné des héritiers survivans de Dost-Mohammed. Les journaux de Saint-Pétersbourg ont vu dans ce dénouement le résultat d'une trame habile ourdie par l'Angleterre pour liguer l'Afghanistan et le khanat de Boukhara contre l'invasion moscovite. L'alliance de famille contractée par Abder-Rahman devant sans nul doute lier ses intérêts à ceux de Mozaffar, et l'attitude menaçante de la Russie engagea les deux princes à se prêter un mutuel appui contre l'ennemi commun; mais, bien que la Grande-Bretagne conserve en apparence une rigoureuse neutralité, elle a trop d'intérêt à tenir ses rivaux en échec pour ne pas avoir vu de bon œil se former contre eux un faisceau de résistances, ou même pour ne pas y avoir aidé.

La sourde hostilité des deux puissances européennes n'a pas échappé à la sagacité des Asiatiques, et trois fois déjà des ambassadeurs ozbegs ont porté aux oreilles du gouverneur des Indes le cri de détresse des Kokandiens. L'Angleterre a laissé tomber Turkestan et Tachkend, elle a laissé le général Romanowski s'avancer jusqu'aux environs de Samarcande; mais si la prise de Boukhara et l'occupation militaire de l'Amou-Daria suivent l'annexion du bassin de l'Iaxarte, il est peu probable qu'elle persiste plus longtemps dans cette réserve. Son point vulnérable est en Asie, personne ne l'ignore, et l'un des organes les plus autorisés de la presse britannique, la *Quarterly Review*, exprimait déjà l'an dernier l'in-

quiétude que lui inspiraient les événemens accomplis sur les bords du Syr-Daria. « Quand la Russie, disait-elle, se sera emparée de l'Oxus, ses avant-postes toucheront à la frontière afghane depuis Mymenah jusqu'à Badakchan; il sera expédient alors de considérer si, laissant Caboul et Ghazni, où nous avons subi nos premiers désastres, s'épuiser dans une anarchie stérile, nous ne devons pas nous assurer une forte position par la prise de Candahar et même d'Hérat. Le cabinet de Saint-Petersbourg vise, paraît-il, à placer un gouverneur russe sur le trône de Boukhara. La génération actuelle ne le verra peut-être pas parvenir à ce but; mais dès qu'il l'aura atteint, il deviendra nécessaire, pour protéger le Pundjab, d'élever une ligne de forteresses qui mettent ce côté accessible de nos frontières à l'abri d'une invasion. Hérat et Candahar réunissent les conditions requises, ce sont les véritables limites politiques de l'Inde. »

Depuis l'époque où ces lignes ont été écrites, les événemens se sont précipités; en vain la Russie, satisfaite de ses progrès, déclare vouloir vivre en paix avec les états ozbegs, un tel accord est impossible. Tant qu'elle ne possédera pas le Turkestan tout entier, les khanats demeurés libres entretiendront dans les provinces envahies un esprit de révolte; ils chercheront à les affranchir, et ces tentatives, qualifiées d'agressions par le gouvernement russe, le conduiront à de nouvelles conquêtes. Cependant, si l'émir de Boukhara, trop affaibli par ses derniers revers, abandonne à ses ennemis la tranquille possession du Kokand et laisse leurs steamers remonter en paix l'Amou-Daria, les hostilités ouvertes seront quelque temps suspendues. Les tsars connaissent l'art d'attendre; ils ne s'avancent d'ordinaire qu'après avoir patiemment préparé le terrain, et ils suivront vraisemblablement dans l'Asie centrale la conduite dont ils ont déjà recueilli plus d'une fois les heureux effets. Des familles de colons et d'agriculteurs, noyau de futurs établissemens, se fixeront sur les rives de l'Amou-Daria; les marchés situés sur le cours de ce fleuve tomberont aux mains des Russes; puis, quand le commerce et la diplomatie auront accompli leur œuvre, les Khiviens et les Boukhares, qui la veille encore étaient indépendans, se réveilleront sujets moscovites. Il est vraisemblable toutefois que l'émir Mozaffar ne laissera point ce réseau l'envelopper peu à peu sans tenter de le rompre; son courage, sa haine des envahisseurs, la confiance que lui inspirent la force de son khanat et sa ligue avec l'Afghanistan, le pousseront à de nouveaux efforts pour chasser les étrangers.

Quelle sera, dans cette hypothèse, l'attitude de l'Angleterre? Cherchera-t-elle à secourir les populations ozbegs, ou bien voudra-

t-elle compenser l'agrandissement de sa rivale par une nouvelle extension de son propre territoire? Ce que l'on peut dès maintenant prédire, c'est que les Russes ne renonceront pas à la proie qu'ils poursuivent. « Depuis le règne de Pierre le Grand, écrit un de leurs compatriotes cité par M. Michell, l'empire s'est avancé avec diligence et au prix d'énormes sacrifices à travers les steppes qui lui barraient le passage; il les a maintenant franchies, il est arrivé au bassin de deux grands fleuves dont les eaux arrosent des pays fertiles et peuplés. Il a le droit de chercher à se dédommager de ses sacrifices et de ses travaux pendant plus d'un siècle, il a le droit de se créer des frontières sûres en portant ses colonies jusqu'aux sommets neigeux de l'Himalaya, *limites naturelles des possessions russes et anglaises*. De ce point seulement, il peut regarder avec calme le développement de la Grande-Bretagne dans les Indes. »

Ainsi la conquête de l'Asie centrale tout entière est le but avoué vers lequel tend le cabinet de Saint-Pétersbourg, et les sympathies de la nation l'encouragent dans cette voie. La fertilité du sol dans les trois khanats promet du reste un brillant avenir aux colonies européennes. Le climat, qui présente une grande variété de température, puisqu'il passe des neiges perpétuelles du Bolor aux chaleurs tropicales des vallées de l'Amou et du Syr-Daria, se prête aux cultures les plus diverses : le blé, le coton, la soie, la garance, le tabac, y réussissent également; il serait même possible d'acclimater dans certaines parties la canne à sucre, l'opium et l'indigo. Les rivières charrient de l'or, et des mines d'argent, de plomb, de cuivre, de fer, existent dans les montagnes. Une découverte plus importante encore a eu lieu aux environs de Chemkend, c'est celle d'un gisement considérable de charbon de terre, situé dans les Karatau; ce fait intéresse au plus haut point l'avenir de la domination russe, car on sait combien l'absence de combustible rendait l'usage des machines à vapeur, auxiliaires désormais indispensables du commerce et de l'industrie, difficile dans le Turkestan. La houillère a été mise immédiatement en exploitation, et l'on pense qu'au printemps prochain la flottille de l'Aral ne sera plus obligée de recourir à l'anthracite du Don, si coûteux et d'un transport si pénible. L'empereur a donné l'ordre de construire un nouveau steamer, des transports et des chaloupes; enfin un atelier de mécaniques mues par la vapeur va être établi dans le pays. En même temps la Russie ne néglige rien pour inspirer aux Kirghiz le goût de l'agriculture; joignant l'exemple au précepte, elle fonde partout des établissemens dont la prospérité stimule le zèle des indigènes, et l'on peut prévoir l'époque où ce pays, appelé par les poètes « le jardin de l'Orient, » reprendra la splendeur à laquelle

il était parvenu sous Timour, et deviendra pour les Indes un voisin des plus inquiétans.

Le Turkestan est dès à présent pour les Russes un marché précieux où leurs manufactures encore dans l'enfance écoulent les produits dont elles auraient peine à se défaire en Europe. La valeur des marchandises qu'elles envoient dans l'Asie centrale ne se montait encore en 1855 qu'à 10 millions de francs; mais ce chiffre avait doublé en 1860, et chaque année il s'accroît dans une rapide proportion. De leur côté, les khanats expédient à Orenbourg une quantité considérable de matières premières, en tête desquelles il faut placer le coton de Boukhara, qui, pendant la guerre d'Amérique, a permis aux négocians russes de réaliser d'immenses bénéfices. Aussi l'attention du gouvernement s'est-elle tournée vers la culture de ce textile, dont il songe à entreprendre l'exploitation sur une large échelle. « Les propriétaires *ozbegs*, lisons-nous dans l'instructive publication de M. Michell, trouveraient de grands avantages à convertir leurs terres en champs de coton, dont ils placeraient les produits, non dans les fabriques indigènes, mais dans les filatures russes. Si l'on réussissait à introduire chez les Turcomans les machines employées par les Américains, le coton de l'Asie centrale pourrait à l'avenir lutter contre les produits similaires venant de l'étranger; toutefois, pour réaliser ces améliorations, il faudrait fonder près de Boukhara une factorerie où les indigènes seraient initiés aux meilleures méthodes de culture. » Selon M. de Khanikof, qui visita la Tartarie en 1842, il serait facile d'augmenter dans le khanat de Khiva l'étendue des terres arables au moyen d'une irrigation artificielle, et dans le Kokand la fertilité du sol, l'abondance des eaux, permettraient d'obtenir un coton d'excellente qualité.

Voilà donc l'Asie centrale convertie en une immense plantation dont l'empire russe absorberait tous les produits et tous les bénéfices. Ce résultat obtenu, tout ne serait pas fait encore, et la Russie aurait plus d'une difficulté à vaincre pour s'assurer dans ces parages une supériorité incontestée. L'émancipation des serfs ayant fait hausser considérablement le prix de la main-d'œuvre, et les transports continuant à être fort coûteux, les manufactures de Moscou, Kalouga, Vladimir, soutiennent avec peine la concurrence des fabriques de Boukhara et d'Ourdjendj, dont les tissus, moins brillans à la vérité, ont l'avantage d'être plus solides et à meilleur marché; mais leurs rivaux les plus à craindre sont les négocians anglais, dont la ténacité proverbiale est incessamment à l'œuvre pour introduire les produits britanniques dans la vallée de l'Amou-Daria à travers l'Afghanistan et les passages de l'Hindou-Kouch.

Ainsi deux conditions sont nécessaires pour que la Russie développe ses transactions dans le Turkestan : il faut qu'elle éloigne la concurrence occidentale, et qu'elle établisse des ateliers de filature et de tissage sur les lieux mêmes où le coton est produit, afin de supprimer les frais de transport. La conquête de l'Asie centrale est le moyen le plus sûr d'obtenir ce résultat.

Les considérations que nous venons de présenter suffisent peut-être pour faire apprécier l'importance de la question turcomane. La Grande-Bretagne a dû naturellement être la première à voir dans les progrès de la Russie en Orient un danger réel pour sa prospérité en Asie et même pour son influence en Europe; mais ces progrès menacent peut-être de lui créer des embarras plus prochains. La domination anglaise dans les Indes, si profondément ébranlée par la révolte de 1858, pourrait bien se trouver de nouveau en péril. Tandis que les Tartares nomades, rapprochés de la famille slave par de nombreuses affinités, se soumettent volontiers à leurs maîtres actuels, et promettent de fournir bientôt d'excellentes troupes à l'empire russe, dont l'organisation militaire flatte leur humeur belliqueuse, l'Angleterre n'a pu, depuis plus d'un siècle, parvenir à s'assimiler les populations de l'Hindoustan.

Nous n'irons pas jusqu'à dire que la suprématie de l'Angleterre en Orient soit véritablement compromise : il serait certainement excessif de regarder dès à présent comme probable et prochaine la chute de son empire dans les Indes; mais l'heure approche où une concurrence redoutable va lui disputer les marchés de l'Asie. Ce changement servira sans doute les intérêts matériels des populations asiatiques et par contre-coup des nations occidentales, qui, n'étant plus à la merci d'un seul pourvoyeur, bénéficieront de la lutte commerciale ouverte entre l'Angleterre et la Russie. — L'on pourrait s'en réjouir, s'il ne s'accomplissait en faveur d'un état dont l'esprit d'envahissement a plus d'une fois menacé l'équilibre européen. La possession de la Tartarie habilement exploitée, — et l'on sait que la Russie s'entend supérieurement à façonner les peuples asiatiques, — augmentera sa puissance militaire, et, en plaçant sous sa main des ressources nouvelles, lui fournira ce qui lui manque le plus aujourd'hui, l'argent. Aussi, bien que la France ne soit pas, comme la Grande-Bretagne, directement intéressée dans la question, elle ne saurait y demeurer indifférente. On peut se reposer sur l'Angleterre du soin de se défendre et d'opposer au besoin conquête à conquête; pour nous, qui avons misérablement laissé tomber de nos mains la précieuse colonie des Indes, et qui n'avons plus maintenant le droit de jeter notre épée dans la ba-

lance, ne retirerons-nous pas du moins un enseignement utile des exemples que nous offrent les deux nations rivales?

Grâce aux efforts persistans de sa volonté indomptable, la Grande-Bretagne a rendu le monde entier son tributaire; non moins habile, la Russie, quoiqu'à peine sortie de l'enfance, poursuit avec des alternatives de lenteur calculée et d'impétuosité irrésistible la soumission des peuples asiatiques, et il ne faut pas beaucoup de pénétration pour voir ce que l'une et l'autre doivent de force, d'ascendant, de confiance en elles-mêmes, à des possessions séparées de la mère-patrie par toute l'étendue de l'océan ou du désert. Ces avantages, qu'il faut savoir apprécier sans les exagérer, doivent nous donner à réfléchir. La France s'est, depuis quelques années, portée vers les expéditions lointaines; elles n'ont pas toujours été heureuses, surtout quand il s'est agi de créer des empires dont les jours étaient comptés d'avance. Elles ont abouti néanmoins à des établissemens auxquels les informations les plus solides et les moins enthousiastes permettent de présager un heureux avenir. C'est à nous d'en tirer parti. La France, dit-on, n'a pas le génie colonisateur; mais sous ce rapport comme sous bien d'autres ne peut-on faire l'éducation du pays? Nous avons plus de sociabilité que les Anglais, plus d'expérience et de vraie civilisation que les Russes. Au lieu de nous abandonner à une jalousie stérile ou de nous laisser entraîner par le mirage tentateur des conquêtes continentales, attachons-nous à une politique moins féconde en déceptions. La France peut avoir aussi son rôle à jouer en Orient, elle ne saurait se désintéresser des révolutions qui s'y accomplissent ou s'y préparent. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la marine, l'industrie, le commerce, tous les grands intérêts de nos sociétés laborieuses ne se développent pas sur place, indépendamment des événemens qui changent l'équilibre des contrées les plus lointaines. Tout se tient aujourd'hui d'un bout de la planète à l'autre, et, toute folle ambition mise à part, une grande nation ne peut sans péril s'isoler, s'enfermer chez elle : elle est forcée d'embrasser le monde entier dans sa politique.

ÉMILE JONVEAUX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1867.

Le discours de l'empereur à l'ouverture de la session législative était cette année attendu avec une curiosité bien naturelle. Au dehors et au dedans, des changemens remarquables ont été accomplis depuis la fin de la dernière session, et l'empereur et les chambres se retrouvaient en présence dans des circonstances toutes nouvelles. Le discours du chef de l'état a répondu en effet aux doubles préoccupations qui animaient ses auditeurs et agitent l'opinion publique. L'empereur a parlé des événemens qui ont modifié la situation de l'Europe, et il a caractérisé le développement constitutionnel annoncé dans la lettre du 19 janvier. Nous sommes peu enclins à commenter l'appréciation des événemens d'Allemagne par laquelle s'ouvre le discours impérial. Nous ne sommes point de ceux qui se résignent à tous les faits qui pourraient se classer sous les prédictions vagues, flottantes, emphatiques, du prophète de Saint-Hélène. Quand il était en état de dicter des lois à l'Europe, Napoléon n'avait jamais eu l'idée de laisser concentrer l'Allemagne géographique dans l'agglomération prussienne; il avait l'habitude, et nous ne l'en louons point, de mener la Prusse par un autre chemin, et ne se serait certes jamais attendu à devenir le précurseur de M. de Bismark. L'empereur a eu parfaitement raison de dire que le désir de la France avait été de rester étrangère à la guerre d'Allemagne; c'est pour cela qu'elle n'avait point entendu sans une certaine inquiétude le mâle appel du discours d'Auxerre. Cependant, tout en voulant la paix, la France avait une si haute idée du prestige de son gouvernement qu'elle espérait que nous pouvions prévenir la guerre germanique par une décision opportune de notre politique. Si d'ailleurs la voix de la France a eu assez d'influence pour arrêter le vainqueur aux portes de Vienne, nous n'avons pas été sans ressentir à notre tour l'influence de la révolution accomplie en Allemagne, puisque cette révolution nous oblige à réformer nos institutions militaires, et nous impose des sacrifices aussi onéreux qu'inattendus.

Nous lisons d'un cœur plus léger la partie du discours impérial où le souverain entretient la France du développement des institutions. C'est en bon langage qu'il définit notre tâche présente et nous invite à former nos mœurs publiques à la pratique d'institutions plus libérales. L'empereur associe fermement les succès de la liberté à l'honneur du pays. « Il est digne, dit-il, de vous et de moi, de faire une plus large application de ces grands principes qui sont la gloire de la France. » On ne peut que faire des vœux pour que de telles paroles exercent une influence persuasive sur les agens grands et petits du pouvoir et sur les sénateurs et les députés à qui elles ont été spécialement adressées. Il y a longtemps en effet que l'opposition a fait son profit des vérités qu'elles expriment, et l'on ne prêche point de vieux convertis. L'allusion de l'empereur au mouvement libéral était attendue par les initiés comme le point dramatique de la séance d'ouverture. D'avance on parlait d'une satisfaction que l'empereur donnerait au sénat et à la grosse majorité de la chambre, qui se sont trouvés un peu distancés par le libéralisme du 19 janvier. Les blessures de ces retardataires involontaires seraient, disait-on, pansées avec sollicitude par la harangue impériale. On donnerait à ceux que leurs adversaires appellent des réactionnaires de tels témoignages que la manifestation en équivaudrait à une défaite complète du tiers-parti. Les correspondances des journaux étrangers annonçaient déjà ces jeux de scène. Le discours impérial n'a point réalisé ces futiles prédictions. Il confirme et accentue la lettre du 19 janvier. On nous rapporte en effet que les réactionnaires se sentent battus, et que le tiers-parti se tient pour triomphant.

Au fait cependant, après le discours de l'empereur comme après les actes du 19 janvier, le problème politique posé au pays est toujours le même : quelle est la portée réelle des mesures inaugurées? Par quels moyens ces mesures, exactement interprétées et sincèrement appliquées, établiront-elles l'action du pays sur le pouvoir exécutif? Quel usage y a-t-il lieu de faire dans cette session des prérogatives du corps législatif pour l'étude, la direction ou la solution des questions pendantes?

Seules, les discussions du corps législatif pourront édifier le pays sur la signification pratique du programme du 19 janvier. Laissons de côté, pour l'instant, les questions relatives à la presse et au droit de réunion, qu'on ne pourra apprécier avec justesse et utilité que lorsque les projets de loi du gouvernement auront été publiés. La question de premier ordre que l'initiative impériale a voulu établir sur de nouvelles bases est celle des rapports qui doivent unir l'action du gouvernement à l'action des corps délibérans, et notamment de l'assemblée représentative. Ce que l'on a voulu faire et ce que l'on aura fait réellement sur ce point ne sera bien compris et ne pourra laisser d'idée nette dans l'esprit du public qu'après un grand débat contradictoire. C'est là qu'il faut, avant tout, que le terrain soit affermi et déterminé, c'est là qu'est la question intérieure par excellence. Cette investigation et cette prise de possession nous paraissent donc devoir être

l'objet de la première interpellation qu'il y ait lieu de poser dans la chambre.

Peut-être le gouvernement eût-il pu à cet égard devancer déjà les enseignemens qui résulteront du débat parlementaire et éclairer l'opinion publique sur ses dispositions générales par diverses révélations indirectes. Le personnel ministériel eût pu être changé en même temps que la politique était modifiée et élargie; le style des communications des agens administratifs eût pu prendre dès le lendemain du 19 janvier un accent plus libéral. Les informations de cette nature ont jusqu'à présent manqué complètement au public. Il n'y a aucun changement ministériel présentant une signification politique, et la note libérale n'a certes point dominé dans certains documens administratifs qui ont eu récemment un retentissement si regrettable. Nous sommes fort à l'aise pour parler de la question ministérielle au point de vue des personnes. Nous n'avons point d'amis politiques dont nous ayons à encourager ou à soutenir les prétentions au pouvoir. Nous n'avons aucun motif d'exclusion contre les possesseurs actuels des portefeuilles. Nous sommes obligés cependant de constater, comme observateurs désintéressés des faits, qu'il eût été logique que la présence d'hommes nouveaux au pouvoir coïncidât avec l'inauguration d'une politique nouvelle. Des ministres nouveaux appelés aux postes essentiellement politiques eussent été liés par une solidarité plus étroite aux destinées des réformes entreprises. Le changement, en s'exprimant par les personnes, eût acquis une force plus solide dans les choses. Le sentiment public a visiblement justifié cette impression. On a cru généralement par exemple pendant plusieurs jours que M. Émile Ollivier, qui, suivant la renommée, n'a point été étranger au travail préparatoire d'où sont sorties les mesures du 19 janvier, serait chargé d'en suivre la réalisation au ministère. D'autres allaient plus loin encore; remarquant les concordances apparentes entre les résolutions impériales et les idées qui avaient l'année dernière inspiré l'amendement des quarante-cinq, ils désignaient dans le groupe du tiers-parti tels noms, ceux entre autres de MM. Buffet et de Talhouet, dont on eût pu se servir pour rajeunir le personnel gouvernemental et colorer avec plus de netteté le programme réformiste. Nous le répétons, nous n'attachons point, en ce qui nous concerne, une grande importance à ces questions de personnes qui se sont pour ainsi dire mollement soulevées d'elles-mêmes. Nous constatons seulement, pour le présent, qu'elles pouvaient fournir l'occasion de marquer la situation politique d'une nuance plus précise, et que cette occasion n'a pas été mise à profit. Nous posons seulement une réserve : on doit s'attendre qu'à l'avenir les questions de personnes occuperont dans la politique une place beaucoup plus large à mesure que la vie parlementaire deviendra plus active et plus forte. Désormais en effet les hommes publics devront avoir leur politique propre, et leur fortune dans les fonctions gouvernementales ne pourra plus être séparée des idées, des principes, des intérêts à la défense desquels ils auront consacré leurs talens.

Ce n'est point non plus par le libéralisme des documens administratifs ou des déclarations officielles que s'est manifesté l'esprit nouveau qu'on aimait à entrevoir dans les promesses du 19 janvier. La circulaire aux receveurs des postes relative à la lettre de M. le comte de Chambord, la note du *Moniteur* annonçant qu'il ne serait ajoutée aucune garantie au contrôle du budget de la ville de Paris, révèlent un état d'esprit que n'a point encore pénétré le sentiment libéral. Il y a encore dans certaines argumentations officielles un relâchement de logique, une inconsistance d'idée, quelque chose d'irrésolû, de précipité, de décousu, qui étonne, et ne pourrait plus être toléré dans un état de choses où le sens libéral aurait repris entièrement son empire. Tous ceux qui connaissent et estiment l'éminent directeur-général des postes n'ont pu que déplorer qu'un fonctionnaire de ce mérite et de cette distinction ait été placé dans la nécessité d'envoyer à ses agens des instructions qui ont eu un retentissement si fâcheux; mais ce qui a été plus choquant encore que la circulaire, c'est l'impossible justification qu'un communiqué ministériel en a voulu faire. L'écrivain officiel a commis l'inadvertance incroyable de vouloir étendre jusqu'aux plus infimes agens de l'administration postale des attributions de police qu'une jurisprudence déjà fort contestable ne reconnaît dans des cas limités qu'aux organes de la justice. La conscience publique a été plus froissée encore de la bévue du communiqué que de la triste méprise de la circulaire. La note du *Moniteur* relative au budget de la ville de Paris a été un autre symptôme de la sérénité étrange que peuvent donner à l'administration l'usage et l'habitude du pouvoir discrétionnaire. De vulgaires logiciens avaient pensé que, puisque l'empereur voulait renoncer pour lui-même aux facultés du pouvoir discrétionnaire, l'administration des finances de Paris allait être, promptement replacée sous les garanties d'un contrôle régulier exercé par une assemblée vraiment représentative. Le principe cardinal de la liberté, c'est qu'il ne puisse y avoir de taxes imposées et levées, si elles n'ont été consenties par les représentans mandataires des contribuables. L'administration et les finances de la ville de Paris, qui équivalent par leur importance à celles d'un état véritable, sont depuis quinze ans en dehors de cette règle essentielle des constitutions modernes. Des esprits excessivement modérés, croyant que la situation exceptionnelle de Paris ne comporte point une représentation municipale ordinaire, pensaient du moins qu'on y pouvait suppléer en soumettant le budget de la ville à l'examen et au vote du corps législatif. C'est à ces bonnes âmes qu'a répondu la note du *Moniteur*. Le gouvernement, dit cette note, s'est livré à une étude approfondie de la question; « mais une telle dérogation aux règles législatives qui président à l'établissement et au vote des budgets municipaux ne lui a paru commandée par aucun intérêt considérable. » Les placides auteurs de cette déclaration ne songent-ils donc point que la gestion financière de la ville de Paris dans les conditions actuelles est elle-même la dérogation la plus flagrante et la moins justifiée aux règles qui doivent pré-

sider à l'établissement et au vote des budgets municipaux? Cette gestion, au point de vue de la violation des principes constitutionnels et de l'art d'é luder les lois les plus positives, est un vrai tour de force miraculeusement prolongé. Le système, au point où il a été poussé, empiète réellement aujourd'hui sur les droits du corps législatif. La chambre des députés n'est point appelée, il est vrai, dans les circonstances ordinaires, à voter des budgets municipaux; mais sans son vote aucun emprunt municipal ne saurait être légal. Or, que d'énormes engagements de l'administration financière de Paris soient l'objet depuis au moins un an de négociations qui ont l'importance et le caractère d'emprunts considérables, sans être soumis au contrôle et au vote du corps législatif, c'est un fait que personne n'a plus le droit d'ignorer. Dans le courant de l'année 1866, l'institution du Crédit foncier a fait une masse de prêts communaux s'élevant à environ 240 millions. Les emprunts des communes autorisés, suivant la loi, par le corps législatif ne se sont pas tout à fait élevés dans cette période à la somme de 30 millions. Il est hors de doute que le Crédit foncier n'a point subvenu à la totalité des emprunts communaux légalement autorisés. Il est donc naturel de se demander quelles sont les communes dont le Crédit foncier a couvert les emprunts, non votés par le corps législatif, jusqu'à concurrence de cette somme énorme supérieure à 200 millions? Il n'est pas besoin d'être grand sorcier pour le deviner. L'emprunteur du Crédit foncier n'a pu être que la ville de Paris. Voilà donc l'administration financière de Paris qui peut, en une année, prendre des engagements aussi considérables que ceux que l'état dans de graves circonstances pourrait lui-même contracter. On sait quelle grande affaire est pour l'état un emprunt de 200 millions. C'est la besogne d'une session. Le projet est soumis au conseil d'état; il est ensuite l'objet de l'examen d'une commission législative imposante; il devient l'occasion de discussions politiques et financières approfondies; il est voté enfin par le corps législatif. Quelle solennité, quelles précautions, quelle abondance de lumières, quelle vigilance et quelle efficacité de contrôle! Et quand il s'agit de l'administration financière de Paris faisant d'aussi grosses opérations de crédit que l'état lui-même; quand il s'agit d'engagemens immenses de la ville de Paris contractés pour des travaux qui sont le point de départ obligé de nombreuses et vastes spéculations particulières; quand il s'agit d'hypothéquer les excédans futurs des revenus parisiens pendant une série d'années suivant une méthode qui rappelle les expédiens des systèmes financiers de l'ancien régime; quand on ignore où s'arrêtera cette série d'emprunts, et si les prêts communaux du Crédit foncier ne se développeront point cette année dans la même proportion que l'année dernière, — peut-on se tenir pour satisfait de la note du *Moniteur*, qui nous signifie le maintien pur et simple de l'état de choses exceptionnel qui règne à Paris? Il n'est évidemment point possible que le corps législatif, lésé ici dans ses attributions vraiment constitutionnelles, se contente d'une déclaration aussi sommaire, ne prie point le gouvernement de

lui communiquer le résultat de ses études sur les finances parisiennes, et ne se mette point en mesure de juger par lui-même si en effet un changement dans la direction et le contrôle de ces finances n'est commandé par aucun intérêt considérable.

La politique extérieure fournira sans doute au corps législatif le motif des interpellations les plus intéressantes. Il n'y a point à s'y méprendre : c'est l'influence des événemens extérieurs qui a changé pour nous les conditions de la politique intérieure. Il est donc d'une haute importance que les accidens des entreprises étrangères ou des conceptions diplomatiques qui ont produit la situation présente soient complètement élucidés dans les chambres. Il faudra porter un jugement définitif sur la malheureuse affaire du Mexique; il faudra apprécier le nouvel aspect des affaires allemandes avec sang-froid, avec impartialité pour les peuples engagés dans le nouveau mouvement européen déterminé par la dernière guerre, avec une prévoyance pénétrante des intérêts et des devoirs de notre pays. Pour nous qui avons étudié les événemens au moment où ils s'accomplissaient, et sur le yif pour ainsi dire, nous n'avons plus à revenir sur des controverses que nous avons épuisées; nous attendons seulement avec curiosité les lumières nouvelles que la discussion parlementaire pourra répandre sur ces vastes et difficiles questions. Tout d'ailleurs dans ces débats ne sera point absorbé par les considérations rétrospectives. Un grand enseignement pratique en sortira pour le présent et pour l'avenir. La France y pourra, y devra apprendre le danger des desseins et des combinaisons inspirés par une initiative personnelle trop isolée, et rendue trop puissante par l'absence d'une contradiction constitutionnelle constamment et librement assise sur l'opinion publique.

L'état de l'Europe, tel qu'il se présente en ce moment à nos yeux, ne laissera point manquer les occasions où nous aurons à mettre cette leçon à profit. Tout est en l'air en Europe, et tout le monde y a le sentiment de l'instabilité des choses. Dans cette confusion mêlée de ténèbres, on donne partout aux armemens une impulsion extraordinaire. Jamais on ne s'est préparé avec une telle précipitation contre des ennemis inconnus et invisibles. Où éclatera le premier conflit? Contre qui faudra-t-il combattre? de qui sera-t-on l'allié? Nul ne peut répondre. Cet effarement universel ne nous effraierait pas; nous sommes convaincus qu'on serait bientôt ramené au sang-froid par le cours naturel des choses, par la répugnance que la guerre inspire aux peuples modernes, par la vertu pacifique des intérêts du travail et du commerce, si l'on était maître du hasard, si l'on pouvait répondre que du côté de la moins prévu ne partira point le brandon capable de mettre le feu aux élémens inflammables. La cause de la tranquillité du monde nous paraît gagnée, si l'on a la sagesse et le pouvoir de maintenir la paix quelques mois encore. Nous avons en effet devant nous une période où sont réunies les assemblées représentatives de la plupart des peuples européens, où des hommes politiques autorisés pourront étudier publique-

ment les difficultés dont l'obscurité alarme les foules déconcertées, où les vrais sentimens des nations pourront se faire entendre par de sages et éloquens organes, où la force des intérêts économiques pourra se faire sentir. Si l'on a ainsi le temps de se reconnaître, d'examiner de près les choses, de calculer la portée des actes, de faire face aux événemens, on saura se soustraire aux fatalités dont on se laisse vaguement obséder; la raison, le bon sens, l'humanité, reprendront certainement leur empire sur la marche des choses.

Il est des personnes dans le monde politique qui semblent croire que les affaires d'Orient ne nous laisseront point le temps de rentrer dans cette paisible possession de nous-mêmes. Nous ne partageons point, on le sait, cette opinion; nous sommes cependant forcés d'en tenir compte. Il est certain que les affaires d'Orient sont en ce moment non-seulement une cause de préoccupation pour le public, mais l'objet du travail diplomatique le plus actif des grandes puissances.

Le discours de la reine d'Angleterre à l'ouverture du parlement n'a fourni que de très maigres informations sur la forme et le résultat de cette action diplomatique. D'après ce discours, l'Angleterre, en commun avec ses alliées la France et la Russie, s'est abstenue de toute intervention dans les troubles intérieurs de la Turquie, et s'est appliquée à obtenir dans les rapports de la Porte avec ses sujets chrétiens des améliorations qui ne fussent point incompatibles avec les droits souverains de la Porte. Il n'est guère permis d'accepter cette vague assurance comme l'expression exacte des efforts de la diplomatie européenne. On assure que la froideur et la lenteur de la politique anglaise ont été pour d'autres cabinets une cause de surprise et de désappointement. On prétend que, l'Angleterre se mettant sur le second plan, on l'y laisserait, qu'on chercherait ailleurs les élémens d'un concert européen capable de modifier dans un sens favorable aux chrétiens leur situation vis-à-vis de la Porte. On assure que, pour arriver à ce résultat, on n'aurait point regardé comme chimérique une entente où s'uniraient la France, la Russie et l'Autriche. On ne pouvait assurément imaginer une combinaison moins vraisemblable. Il y a eu en Turquie, depuis un siècle, peu de crises intérieures où la main de la Russie n'ait été mêlée. Si le langage de la presse russe doit être considéré comme conforme à l'opinion moscovite et à la pensée du cabinet de Saint-Pétersbourg, on ne saurait méconnaître l'influence que la Russie exerce sur les troubles actuels de l'empire ottoman. L'expérience historique démontre que toutes les fois que la politique russe a soulevé une question d'Orient, elle avait en vue quelque entreprise qui était pour elle d'un intérêt européen. La Russie en 1772 faisait à la Turquie une guerre qui inspirait des craintes sérieuses à Marie-Thérèse et à Joseph II, craintes que révélent les curieuses correspondances nouvelles de la reine de Hongrie et de l'empereur, qui viennent d'être publiées par M. d'Arnoeth. Quelle fut la solution de la question d'Orient de 1772? Ce fut le premier partage de la Pologne et la paix ménagée

entre la Russie et la Turquie par les bons offices des deux autres co-partageans, la Prusse et l'Autriche. Si le cabinet de Pétersbourg prend à cœur aujourd'hui les agitations des chrétiens de Turquie, quelle peut être son arrière-pensée? Les Polonais de Galicie, si on leur posait la question, y feraient une réponse qui surprendrait plus d'un homme d'état de l'Europe occidentale. A en juger par les lettres les plus récentes de ce pays, les Polonais galiciens se figurent être à la veille d'une invasion russe; ils la redoutent pour l'été de cette année; ils se sentent pressés sur leurs frontières par des armemens, — au sein de la population ruthénienne par des menées moscovites où ils croient voir la menace d'un choc prochain. Ils croient la Russie bien plus préoccupée de la pensée d'achever la conquête totale de la Pologne par un nouveau démembrement de l'Autriche que de l'amélioration du sort des populations chrétiennes de la Turquie. Ils ne sont peut-être point les seuls qui pensent ainsi parmi les grandes races politiques et guerrières qui adhèrent encore à la monarchie autrichienne. Il est certain que l'esprit politique et la sollicitude patriotique des Hongrois ont été vivement touchés par des appréhensions de même nature. L'approche formidable de la domination russe, que rien n'arrêterait plus si l'Autriche était détruite, a fortement ému et éclairé dans ces derniers temps les intelligens et sincères patriotes qu'entoure la confiance du peuple hongrois, et cette politique prévoyance a certainement hâté la réconciliation qui vient de s'opérer entre la cour de Vienne et la Hongrie. C'est bien plus parmi les races qui forment la fédération autrichienne et danubienne que dans les montagnes de l'Épire et de la Thessalie qu'une puissance comme la France, essentiellement impartiale, qui n'a aucun agrandissement à poursuivre pour son propre compte, dont l'unique intérêt est d'empêcher l'extension d'empires déjà excessifs, devrait placer en ce moment la défense énergique de l'équilibre oriental. Ne cherchons donc point sur le terrain de Constantinople des combinaisons diplomatiques qui ne seraient conformes ni à la nature des choses ni à nos intérêts, et deviendraient pour nous une source de nouvelles déceptions. Une révolution ministérielle vient de s'accomplir à Constantinople. Le sultan a mis à la tête du divan deux hommes, Aali-Pacha et Fuad-Pacha, qui ont l'esprit ouvert aux lumières européennes, et dont la capacité a été depuis longtemps éprouvée. Que les influences occidentales, que l'influence française surtout, soutiennent ces nouveaux ministres, et il sera possible de donner aux populations chrétiennes des satisfactions légitimes, et de prévenir encore une fois l'explosion d'une crise orientale.

A ce point de vue, on doit tenir grand compte de ce qui vient de se passer à Vienne. La réconciliation de la Hongrie et de ses chefs avec la monarchie autrichienne peut devenir le commencement de la reconstitution naturelle, libérale et solide de la force que la civilisation européenne est si intéressée à maintenir dans les régions danubiennes contre les développemens d'une Allemagne prussienne et du gréco-slavisme russe. Des

esprits élevés, inspirés d'une sorte de patriotisme oriental particulier aux populations danubiennes, épris d'ailleurs des grandes formes du progrès politique, entrevoient déjà et réclament même tout de suite une réorganisation des régions sud-orientales de l'Europe en un système de groupes fédératifs. Un Hongrois, qui s'était plus fait connaître jusqu'à présent par ses qualités d'homme d'action que par des conceptions de théorie politique, le général Türr, vient d'exposer dans un journal français un plan de ce genre qui a été remarqué. Sans doute, si les affaires de ce monde obéissaient à une inspiration philosophique, si de grands voisins s'abstenaient d'agir par des voies directes ou indirectes sur les petites populations qu'on voudrait associer, — si ces populations elles-mêmes étaient suffisamment éclairées et pénétrées du même esprit, on pourrait, dans une convention de sages, décréter les systèmes fédératifs que propose le général Türr. Malheureusement, tout en marchant vers un idéal qui doit bien être pour cette partie de l'Europe l'agrégation fédérative, il est indispensable de partir des faits existans et d'aller chercher la force où elle se trouve. Jusqu'à présent, il n'y a point sur le Danube de force supérieure à celle que donne l'union de l'Autriche et de la Hongrie. La tentative essayée par les Hongrois sous la direction de M. Deak, et à laquelle l'empereur d'Autriche s'associe de son côté en confiant le premier ministère à M. de Beust, est donc l'effort le plus sensé et le plus pratique qui se puisse accomplir aujourd'hui pour le rétablissement d'une puissance nécessaire à l'équilibre dans les régions danubiennes. D'après le nouveau plan, l'Autriche sera bien une monarchie double, un dualisme politique. La Hongrie ou le pays transleithan aura son gouvernement constitutionnel, l'Autriche allemande et ses anciens appendices ou le pays cisleithan auront également leur autonomie distincte. L'union des deux grands faisceaux de l'empire se fera, pour les affaires générales qui leur seront communes au point de vue diplomatique et militaire, au moyen du lien fédéral conservé au centre par une organisation suprême. Ce nouvel ordre de choses sera-t-il aisé à établir? L'élément germanique de l'empire habitué à la suprématie se résignera-t-il à l'égalité et au partage? Ceux qui ont échoué dans leurs expériences de centralisation arbitraire entreprises sous toutes les formes s'opposeront-ils à la réussite d'un dualisme équitable, sensé, pratique, et précipiteront-ils par une résistance jalouse et aveugle la chute de l'Autriche? L'avenir le montrera. En attendant, il faut souhaiter bon courage à M. de Beust, à la diète hongroise et aux nobles représentans du patriotisme magyar. Ils font une œuvre honorable, libérale, opportune, conforme aux intérêts généraux de l'Europe.

L'Italie ne se remet point vite à l'expédition régulière de ses affaires sous le régime de la paix. C'est qu'en effet le gouvernement et le parlement italien n'ont point devant eux une tâche aisée. La majorité a manqué au ministère dans la chambre sur une question d'ordre public, et l'on se trouve pris entre les deux pointes du dilemme : démission du cabinet ou

dissolution de la chambre. Ce n'est pas, à proprement parler, la question du droit de réunion et l'interdiction des *meetings* en Vénétie qui ont fait perdre la majorité au cabinet Ricasoli. La majorité doit avoir été entamée par le système ministériel de la séparation de l'église et de l'état, et surtout par l'insuffisance de la combinaison financière que l'on avait unie avec une affectation d'habileté subalterne à la réalisation d'une réforme politico-religieuse. Inaugurer un état de choses tout nouveau dans les rapports de l'état avec l'église, et à la faveur d'une expérience si élevée par sa nature, si importante par ses conséquences, brusquer un marché d'argent sur les biens de l'église avec une maison financière d'une force au moins douteuse, c'était se jeter dans une confusion inextricable et s'exposer à une série de déconvenues et d'échecs. La question politique et religieuse de la séparation de l'église et de l'état était en elle-même assez difficile et assez compliquée; elle demandait le sacrifice d'habitudes trop invétérées pour qu'il fût sage de ne point l'étudier et la résoudre séparément et toute seule. Y joindre une affaire d'argent avant d'avoir tranché la difficulté théorique, c'était dénaturer la question et l'abaisser; la subordonner aux chances des finances italiennes, c'était la noyer dans des difficultés dont le débrouillement rapide était impossible. On ne peut pas faire à la fois par un acte simultané des choses si nombreuses et si diverses. Le budget hétérogène et mystique de M. Scialoja devait donc amener inévitablement la dissolution de la majorité. Si le ministère obtenait du roi le droit de dissoudre la chambre et entendait maintenir le budget Scialoja, c'est-à-dire du même coup fonder l'église libre dans l'état libre et combler les déficits du budget au moyen de la convention Laugrand, nous ne pensons point que les élections générales pussent prolonger son existence. Cependant l'état de l'Italie n'admet point les lenteurs d'une crise ministérielle ou parlementaire. Il faut que le pouvoir prenne rapidement son parti, et qu'on forme un ministère vivifié par des élémens nouveaux et capable de rassurer les intérêts par sa force évidente.

L'Angleterre elle-même n'est point à l'abri des secousses désagréables et des incertitudes déplaisantes. Le fenianisme lui donne des alertes jusque sur le sol anglais. Il faut que cette aimable confrérie ait dans les grandes villes anglaises une organisation très complète, pour qu'à un jour donné Liverpool et Manchester aient pu envoyer à Chester des centaines de fenians qu'on disait convoqués et rassemblés pour le pillage d'un dépôt d'armes. On ne comprend rien à ces émeutes muettes de déguenillés, qui ne créent point, si l'on veut, de périls graves, mais qui interviennent ainsi comme un intermède repoussant dans la vie sociale et politique de l'Angleterre. Bien au-dessus du fenianisme et ouvrant à la politique intérieure du royaume-uni des perspectives plus dignes d'elle, se présente la réforme électorale avec ses luttes oratoires dans la chambre des communes, et l'agitation des masses dans les grands centres de population. Le cabinet tory s'est décidé à mettre activement la main à la solution de la question

électorale. M. Disraeli a déjà fait connaître la tactique, la procédure que compte suivre le ministère plutôt que le plan même de distribution du pouvoir politique auquel il s'est arrêté. La procédure adoptée par M. Disraeli peut être très utilement employée dans une assemblée politique quand il s'agit de faire concourir des opinions très diverses à la solution d'une question très complexe. Elle consiste à poser dans une série de résolutions les principes généraux d'après lesquels devront être réglés les détails de la mesure préparée. Si l'on peut mettre les sections de la chambre formant la majorité d'accord sur les principes formulés en résolutions, l'économie de la loi est trouvée et le détail va de soi. Telle est la méthode que M. Disraeli veut appliquer à la loi sur la réforme, et jusqu'à présent dans le spirituel et ingénieux discours qu'il a prononcé sur la question, il n'a fait encore que justifier le procédé auquel il a recours. Il a communiqué à la chambre ses résolutions, mais il ne les expliquera et ne les développera qu'à la fin de ce mois. Nous ne savons si cette tactique de M. Disraeli est aussi habile au fond qu'elle semble l'être en apparence. L'éminent *leader* des communes déplace ici l'initiative législative, il abandonne comme ministre cette initiative et la transporte à la chambre des communes. Il veut que la réforme électorale soit non la combinaison préférée d'un ministère ou d'un parti, mais l'œuvre collective de la chambre tout entière. Peut-être, pour que la nouvelle loi électorale qu'il s'agit de construire ait un caractère plus définitif, et puisse fournir la carrière d'une génération d'hommes sans donner prétexte à des récriminations violentes et à des agitations tumultueuses, est-il bon que le vote de cette loi n'ait pas le caractère d'un triomphe de parti. Un ministère tory qui ne dispose point de la majorité dans la chambre des communes, et qui ne peut compter sur les faveurs de la popularité, a le droit de prendre ces précautions prudentes quand la destinée l'oblige à présenter un bill de réforme; mais la chambre des communes acceptera-t-elle les avances du ministère, entreprendra-t-elle volontiers la tâche à laquelle on la convie en dehors de la stimulante impulsion des compétitions de partis? Cela est loin encore de paraître certain. La construction d'une loi électorale complexe et surchargée de minuties ne sera jamais entreprise de bon cœur et conduite avec bonne grâce par la chambre des communes.

Des hommes de mérite que la mort frappe au milieu de nous, ceux de qui nous tenons le plus à porter les noms à l'attention du public sont justement ceux qui n'ont pas pu donner toute la mesure de leur valeur, et à qui une fin prématurée dérobe une légitime réputation. Parmi ces morts frappés avant l'heure et avant que leurs compatriotes aient eu le temps de les connaître assez, nous citerons l'amiral Page, qu'une maladie foudroyante a détruit en quelques heures dans la plénitude des forces de son intelligence et de son caractère. L'amiral Page fut un des collaborateurs distingués de la *Revue*; il écrivait avec une chaleur merveilleuse. L'élo-

quence des récits de navigation qu'il a publiés ici il y a bien des années n'a point vieilli; mais il était mieux encore qu'un puissant écrivain de nature : il avait le génie et l'âme d'un guerrier, et s'il eût pu être mêlé à une de ces luttes nationales dont la pensée faisait tressaillir ses nerfs héroïques, ceux qui l'ont connu ne doutent point qu'il n'eût immortalisé son nom par les actions les plus éclatantes. Nos lecteurs le croiront sans peine si nous leur disons que c'est l'amiral Page qui a écrit ce magnifique récit de la bataille de *Lissa* dont toute l'Europe s'est émue. La main héroïque qui a tracé cette grande scène de guerre est maintenant glacée à jamais.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LE COQ AUX CHEVEUX D'OR,

RÉCIT DES TEMPS FABULEUX, PAR MAURICE SAND (1).

Voici un livre étrange, un fougueux caprice d'artiste enté sur l'érudition d'un chercheur patient. S'il y a anomalie, il n'y a pas bizarrerie. Le bizarre est ce qui n'a pas sa raison d'être. La logique de l'esprit, quelque dissimulée qu'elle soit sous la fiction, donne toujours une réelle solidité à un ouvrage d'art, et constitue l'originalité sans s'égarer dans le burlesque.

Il y a pourtant du comique dans ce livre, mais il y a surtout de la terreur et de la poésie, du savoir et de l'invention. Il fallait tout inventer en effet sur ces âges fabuleux, mais en même temps il ne fallait rien inventer qui ne fût dans la donnée, dans la forme et dans la couleur de la légende.

Grand et aride travail en apparence, travail abondant et facile pour celui qui, nourri d'études substantielles et doué d'une heureuse mémoire, puise dans son propre fonds et y trouve les matériaux tout prêts pour construire en se jouant l'édifice de la fantaisie.

La fantaisie! n'y a-t-il pas un point par lequel elle touche à la connaissance positive, comme la fable confine à l'histoire? Les mythologues ne sont-ils pas déjà des historiens? S'ils racontent des faits erronés, s'ils affirment des choses impossibles, ne font-ils pas à leur insu le récit fidèle des

(1) Au moment où nous corrigeons cette épreuve, des amis bienveillans nous font observer que nous allons contre l'usage, peut-être contre la modestie, en signant George Sand l'analyse d'un livre signé Maurice Sand. Nous n'avons pas voulu nous rendre à cette opinion. Il ne nous paraît pas juste que, seul entre tous, nous n'ayons pas le droit de dire notre pensée sur un ouvrage soumis à la critique de tous. Nous accuserait-on de partialité? On pourrait nous en accuser aussi à l'égard de tout autre livre dont nous aurions à rendre compte. Croira-t-on que l'auteur manque de modestie parce qu'il est content d'avoir notre avis sur son travail? Il nous semble au contraire qu'il y aurait de l'orgueil de sa part à vouloir s'en passer, et que, de la nôtre, il y aurait une fausse timidité à craindre l'accusation de népotisme littéraire.

(G. S.)

idées et des émotions que subissait avec eux le monde de leur temps? La légende est bien la peinture intellectuelle de nos existences, comme les créations de l'artiste sont l'histoire de sa pensée.

Le Coq aux cheveux d'or est la reconstruction de toutes pièces d'un monde qui n'est plus. A-t-il jamais existé, ce monde perdu de l'Atlantide, dont toute l'antiquité atteste la splendeur et déplore le désastre? Les érudits de nos jours, frappés de la coïncidence de ces chroniques traditionnelles, cherchent encore la trace évanouie du royaume des Atlantes à travers les brumes obscures de l'âge antéhistorique et les dislocations géologiques qui révèlent l'histoire de la planète.

Quoi qu'il en soit, et en attendant une découverte toujours possible, le rêve d'une civilisation disparue est toujours dans les notions de l'homme qui se reporte à la contemplation de ses origines religieuses et sociales, et il n'y a rien là qui choque la raison. Les derniers bouleversements considérables de l'écorce terrestre ont pu engloutir une contrée vaste ou florissante, une antique Albion de l'Orient, ou une petite république comme celles de la Grèce, qui firent tant de bruit en occupant si peu de place. A cet écroulement d'un monde, centre relatif des lumières de nos ancêtres, a pu succéder une longue période de barbarie au sortir de laquelle l'homme, croyant commencer son histoire, ne fit que la recommencer, et se nourrir des mythes vaguement conservés dans ses traditions, en s'imaginant fonder des dogmes et se servir de symboles nouveaux.

De tous les sujets qui piquent la curiosité et font travailler l'imagination, la catastrophe de l'Atlantide est peut-être le plus saisissant. Les anciens avaient esquissé ce drame horrible et prodigieux. Notre déluge de Noé en est une version merveilleusement empreinte du caractère positif de la race sémitique. Le patriarce emmagasine dans son arche les dons et les fléaux de Dieu, sans autre motif qu'un esprit d'ordre qui va jusqu'à la passion de l'inventaire. Dans la légende du *Coq*, le mage Xizouthros exprime des idées plus hautes et des vues plus profondes :

« Comme les laboureurs et les femmes se plaiguaient de ce fléau (les rats et les souris qui avaient pénétré dans l'arche et menaçaient les provisions) : — Sachez, leur dit le mage, que j'ai embarqué le tigre, le vautour et le serpent qui sont des ennemis plus redoutables.

« — Pourquoi as-tu fait cela? lui dit Pyrrha, la femme de Deucalion.

« — Apprends, répondit Xizouthros, qu'Ahoura-Mazda n'a rien créé d'inutile, et que nul n'a le droit de lui dire : Ceci est nuisible, ou : Cela est de trop. Le sage qui se voue à la connaissance des secrets divins arrive à découvrir dans les venins et les poisons de puissans remèdes; si vous ne savez pas encore tirer le bien du mal apparent, ne vous en prenez qu'à vous-même, et n'accusez pas le souverain bien de n'avoir pas su ce qu'il faisait. »

S'il y avait déjà de tels rayons de lumière dans l'esprit des sages, — nous ne voulons pas chicaner l'auteur après avoir cité cette courte et forte leçon, — il était bien permis de ressusciter un instant l'empire des Atlantes pour

nous y faire pénétrer, de le placer au pied du Caucase, puisque c'est la région où la vraisemblance géographique le fait apparaître, et d'y introduire des personnages doués des éternelles aspirations et assujettis aux éternels appétits de l'homme. D'ailleurs le plus grand nombre des personnages de ce livre appartient au monde qui a survécu. Alliés, voisins ou ennemis des Atlantes, ils ont le droit de représenter les mœurs, les idées, les costumes, les croyances des peuples qui ont laissé non-seulement des traces confuses de leurs origines, mais des témoignages éclatans de leur existence.

Selon nous, Maurice Sand a tiré de ce sujet un parti des plus heureux. Il a su être intéressant, dramatique et amusant en peignant des sites, des monumens, des êtres qui ont leur physionomie réelle au sein d'un milieu fantastique. On en jugera par une rapide analyse.

Disons d'abord que l'auteur place son récit dans la bouche d'un narrateur relativement moderne, un certain *Psammos*, qui occupe une des charges de l'empire à Trébizonde sous Valentinien. *Psammos* s'est trouvé en rapports fréquens avec les prêtres et les mages de l'Arménie et de la Chaldée, qui prétendent descendre des Atlantes. Depuis dix ans, il parcourt l'extrême Orient de l'empire romain, les monts Caucase ou de Kaf, la Colchide ou pays de Cos, la Chersonèse taurique, les bords du Palus-Meotis, les rives de l'Hypanis et du Tanais. Il est convaincu que « ces contrées firent jadis partie de l'Atlantide dont l'île principale est maintenant au fond du Pont-Euxin. » Il est curieux et très érudit pour son temps. Il a lu avec amour tous les auteurs qui parlent de l'Atlantide; il a peut-être surpris, sans vouloir avouer son sacrilège, quelques indices dans les archives sacrées des mages; enfin il a « recueilli, dit-il, assez de fragmens et de légendes ayant rapport à cette antique civilisation, » pour se croire capable « de recoudre une fable dont par la suite les héros sont devenus des dieux chez les peuples issus des races échappées au désastre. » « Tel, ajoute-t-il, Satourann, qui doit être Saturne, — Bolkaï, Vulcaïn; Thor, divinisé chez les Seythes, Némeith, le père de la race celtique, etc. C'est assez te dire, ô lecteur, que ce récit est antérieur à ce que nous connaissons de plus ancien. »

Voyons le récit attribué à ce *Psammos*.

L'Atlantide est la terre des prodiges qu'enfante la richesse. On croit voir l'agglomération des satrapies d'Orient sous la pression d'un prince absolu. La corruption règne sur ce monde gorgé d'or, et son roi Satourann est le type de la ruse et de la cruauté. Hemla est la fille unique de ce roi des rois. Elle a seule survécu aux quatorze enfans nés du mariage de Satourann et de Bahavani. Pour préserver ses jours, sa mère l'a fait sacrer *ziris*, c'est-à-dire euménide, vouée au culte du feu. Par ce vœu, Hemla est fiancée au redoutable Ptah, le dieu des feux souterrains, qui réside dans le temple Atanor, merveilleux édifice bâti ou plutôt forgé par les cyclopes du roi sur le cratère même du volcan, au centre de l'opulente cité de Sisparis, capitale de l'Atlantide. Ptah, malgré ses rugissemens et ses flammes, est adoré comme

une divinité secourable, dont la lueur entretient en l'absence du soleil l'éternité du jour sur l'heureuse ville des Atlantes.

Cependant la politique de Satourann s'accorde mal avec le célibat imposé à sa fille. Dès que la reine est morte, il déclare à la ziris qu'elle ait à faire choix d'un époux parmi les plus puissans rois ses alliés. De grandes fêtes sont ordonnées, tous les chefs des nations environnantes y sont conviés. Les prétendans arrivent au milieu de bizarres splendeurs. L'un offre à la ziris cent coursiers anoplothères, portant chacun un collier d'or; un autre cent mammouths à longs poils, montés par des sagittaires qui sèment l'épouvante; un troisième croit lui plaire en lui montrant ses cent concubines couronnées de fleurs.

Mais un autre a touché le cœur d'Hemla, c'est le Gète aux cheveux roux, Nèmeith le monothéiste, le preux, le chevalier des temps primitifs, celui qui ne possède rien que la confiance et l'amour de sa tribu, et qui, pour tout luxe, a planté sur la table du festin l'emblème de sa race, un coq de bois peint en rouge au bout d'un bâton. Nèmeith rêve aussi de la ziris, mais il a juré amitié à Thor, le chef des Scythes, son frère d'armes. Ils ont bu le sang l'un de l'autre. Thor, emporté, farouche, s'est pris d'une violente passion pour la jeune Atlante, et Nèmeith le généreux a renoncé à elle.

Après le festin, la ziris doit déclarer son choix en envoyant une corbeille de feuilles de palmier à chacun de ses prétendans. Toutes ces corbeilles contiennent des cadeaux, une seule renfermera l'anneau des fiançailles. Thor ne trouve dans la sienne qu'une hache de fer, don précieux pour un homme qui ne connaît encore que la lame de pierre, mais dont il s'indigne comme d'un affront; Nèmeith a reçu l'anneau, et, craignant la douleur de son ami, il a caché ce gage dans sa ceinture. Il retourne sa corbeille pour faire croire qu'elle était vide. — Que lui as-tu donc envoyé? dit le Scythe jaloux à Hemla. — Ma haine, répond la princesse irritée.

Tous les prétendans se croient joués. Le noir Surtur, roi de Cos, Arhimaz, prince d'Our, le louche Kaïs, roi des Ombos, se querellent avec les Scythes et les Gètes. Thor veut enlever la ziris. On se bat, le sang coule. Les éléphants effarouchés foulent aux pieds les vases d'or et les femmes éperdues. Un personnage vénérable se présente, c'est le grand-mage qui prédit la colère céleste, c'est Xizouthros qui construit l'arche du salut. Il menace et commande. A sa voix, tout se calme ou se tait.

Dans la nuit, Hemla, voyant son père décidé à la contraindre pour qu'elle épouse le noir Surtur, prend la fuite et tombe dans les mains de Thor, qui l'enlève; le Gète est avec eux.

Poursuivi, on se réfugie sur les montagnes d'Our. Après mille dangers et mille désastres, la ziris se trouve seule sous la protection du coq aux cheveux d'or, et plus que jamais elle l'aime et se sent aimée; mais ils ne peuvent être l'un à l'autre : Nèmeith respecte le serment de l'amitié, et le dieu Ptal, jaloux de sa fiancée, secoue la terre, déchaîne les vents, vomit des monstres et apparaît sous la forme d'un cône de laves ardentes qui

surgit du sein de la mer bouleversée et furieuse. Hemla, pour l'apaiser, lui jette l'anneau que le Gète lui a rendu, et lui jure de retourner dans Atanor. A ce prix, le volcan épargne son rival.

Mais le Gète, qui ne croit qu'à Heimdall, le dieu père, méprise les forces brutales de la nature. Il obéit à sa conscience en reconduisant la ziris à son temple. Là, au moment de renoncer à elle, il est saisi de colère et de douleur. Il pénètre dans Atanor, et, de sa hache de jaspe, il coupe audacieusement la flamme qui s'exhale du cratère sacré, puis il s'éloigne pour rejoindre Thor, qui revient assiéger Sisparis.

Les rois alliés de Satourann sont vaincus et découragés. Le peuple attribue les désastres de l'empire à l'impiété du roi, qui a offensé le dieu Ptah. On se révolte, le roi comble de victimes humaines la gueule béante du volcan.

La fureur et le désespoir règnent dans Sisparis. Thor y pénètre et réclame la main d'Hemla, que son père épouvanté lui a promise. La ziris le hait et le repousse. Alors le Scythe accuse son ami, l'insulte et le frappe. Ils se battent. La hache de fer du Scythe pénètre dans le flanc de Nèmeith. Ses guerriers l'emportent sur la montagne, où ils le placent à la manière de leur pays, dans un cercueil de pierre, la face tournée vers l'orient.

Thor exaspéré veut contraindre la ziris à le suivre. Il viole l'enceinte du temple et crache à la figure de Ptah, l'idole aux yeux de verre. Un bruit formidable répond à cette insulte. La grande tour des astres, où Hemla s'était réfugiée, croule, engloutit le Scythe et le broie sous les décombres.

Hemla reste cramponnée au chambranle d'une porte d'airain qui s'ouvre maintenant sur le vide, au flanc de la muraille éventrée. Elle est perdue, elle va céder au vertige, elle va lâcher prise. Un inconnu sorti de la foule gravit le long de cette ruine qui chancelle comme un homme ivre. Il saisit Hemla, la sauve, l'emporte et disparaît avec elle au milieu de la confusion où se débat dans les horreurs de l'agonie la ville déplorable des Atlantes.

Cette secousse de tremblement de terre, c'est la fin de Satourann et de son peuple, et cet homme prodigieux qui emporte la ziris, c'est Nèmeith revenu à la vie. Gorgo, la belle fille aux dents pointues, l'avait déterrée pour le dévorer. Elle l'a caché dans les profondeurs des cavernes où vivent encore de leurs hideuses rapines quelques-unes de ces goules ou kères, derniers restes des gorgones qui suçaient le sang des blessés sur les champs de bataille et rongeaient les os des morts. Elles avaient jadis ravagé l'Atlantide. Vaincues par les vaillantes Amazones, elles erraient encore autour des mourans et enlevaient les nouveau-nés dans leurs berceaux. Nèmeith a pu échapper aux effroyables embrassemens de la kère; mais une autre femme aussi féroce aux vivans que Gorgo l'est aux cadavres, c'est Arthémis, la reine des Amazones, qui est éprise de Nèmeith et jalouse d'Hemla. Elle rencontre et poursuit le couple fugitif. Nèmeith lui échappe, emportant sur son cheval la ziris percée d'une flèche et mourante. Ils fuient toujours au hasard, poussés par l'ouragan qui souffle derrière eux et renverse les fo-

rêts sur leur route. La terre s'enfonce et disparaît à mesure qu'ils franchissent les bois et les plaines. Ils cherchent la montagne; mais Hemla se sent mourir. Elle dit à Nèmeith de la conduire vers le fleuve Léthé, qui guérit tous les maux.

Nèmeith obéit, quoique le déluge commence, et, quand il arrive au Léthé un brouillard épais enveloppe la terre et se résout en pluie chaude. Pourtant Hemla est glacée, et cette fois Nèmeith la crut morte.

« Il s'élança dans l'eau avec son cheval et plongea la ziris à trois reprises. Elle but l'onde bienfaisante, respira, ouvrit les yeux et parla.

« — Sortons d'ici, dit-elle. Qui es-tu, toi qui me tiens dans tes bras? »

Elle avait perdu la mémoire. Ils gagnèrent le rivage, et, sous la pluie qui tombait toujours, lourde, incessante, Nèmeith s'écria en se roulant de désespoir sur la terre détrempée : — Heimdall lui a envoyé la folie!

« Que fais-tu là? lui dit la ziris en riant. »

Quelques-uns des compagnons et amis du Gète l'avaient rejoint avec leurs guerriers. « Coq, lui dit Hu-Gadarn, prends courage et partons. La plaine se remplit d'eau, et la lumière du jour s'éteint dans des nuages de cendre.

« — Ce fleuve d'oubli va-t-il déborder et nous priver tous de raison? dit Nèmeith.

« Il reprit Hemla sur son cheval, et tous s'éloignèrent dans la direction des montagnes de la Scythie.

« Elles sont loin, et les terrains délayés par la pluie deviennent impraticables.

« Les chevaux enfoncent dans une vase toujours plus profonde. Exténués de fatigue, ils ne peuvent lutter contre les courans de boue qui bientôt les entraînent avec les rochers, les prairies et les forêts.

« Un cavalier s'enfonce, puis quatre, puis vingt, puis cent.

« Hu-Gadarn crie :

« — Nèmeith! si tu revois nos steppes, fais de mon fils un guerrier.

« Et il disparaît.

« Le Gète sent son cheval s'engloutir, il s'empare d'Hemla, il nage et fend les flots impitoyables.

« Ils sont seuls au milieu d'un océan sans rivages.

« — Hemla, te souviendras-tu au moins de ce que tu vois là, si nous en sortons?

« — Je ne comprends pas, mais j'ai peur.

« Il rencontre le cadavre flottant d'un mammouth. Il s'y cramponne et reprend haleine; le mammouth disparaît. »

Nèmeith heurte un autre cadavre, c'est celui d'Herser, son ami. Les torrens l'entraînent. La nuit vint longue et cruelle.

Ils ont trouvé une poutre, puis un tronc d'arbre :

« La pluie qui la veille est tombée en gouttes plus grosses que le poing, tombait maintenant en gouttes plus grosses que la tête d'un taureau. Le froid les perçait de ses flèches. La faim se fit sentir impérieuse, dévorante.

« Le jour suivant, une troupe de léviathans leur barra le passage et menaça de les engloutir. Némeith chercha par habitude sa hache de caillou à son flanc, il l'avait laissée dans sa tombe.

« — O Dieu père, dit-il, quand pourrai-je façonner une nouvelle arme dans mes montagnes?

« Pendant trois jours, ils furent le jouet des flots.

« — Il n'y a donc plus de terre? disait Némeith avec désespoir.

« Une nef passa dans le lointain, elle était haute comme un palais. Il reconnut l'arche de Xizouthros. Il appela, mais la maison flottante disparut dans les brouillards.

« La ziris pleura.

« Si les hommes nous abandonnent, lui dit Némeith, le grand Dieu nous voit.

« Encore six jours, et Némeith, prêt à défaillir, se rappela le talisman que portait Hemla.

« — Qu'y a-t-il dans ce sachet doré?

« Elle ne s'en souvenait pas. »

Némeith l'ouvrit. C'était une amulette donnée à la ziris par sa mère mourante. Que contenait-elle? Cherchez, lecteur. — C'est une des plus jolies inventions de ce poème rempli d'idées originales et brillantes.

Mais pourquoi ne vous le dirais-je pas? Le livre est si riche d'événemens et de personnages dont je ne vous ai rien dit, que mon analyse ne vous privera pas de mille autres surprises.

Le talisman de la reine des Atlantes contenait un rayon de soleil. Ils ne trouvèrent rien dans le sachet doré, mais « à l'instant même, le rayon perça les nuages et vint réchauffer le couple perdu au sein des eaux. »

Quand ils abordèrent, « le jeune guerrier cueillit une petite plante. — C'est une fleur des montagnes de Kaf, dit-il, nous sommes en Scythie.

« — Quel dieu dois-je remercier, Némeith? N'es-tu pas dieu toi-même, et n'est-ce pas toi seul que je dois adorer?

« Némeith n'osa lui rappeler la colère de Ptah et les sermens dont le fleuve Léthé l'avait enfin déliée.

« Un an après, lorsque les anciens guerriers de Némeith et ceux qui avaient échappé aux feux de Ptah eurent rejoint leur chef, deux beaux jumeaux aux cheveux d'or voyaient le jour devant la hutte de feuillage, sous les grands arbres de la forêt.

« La première fois qu'ils sourirent à leur mère, elle se souvint confusément du passé et dit à Némeith :

« — Ai-je rêvé que j'étais une grande princesse et qu'un peuple immense m'adorait comme une divinité?

« Hemla, qui, dès son enfance, avait lu dans les livres sacrés, recouvra peu à peu la mémoire des événements; mais les mystères du temple Atanor lui furent à jamais voilés, et le dieu unique des géans et titans barbares, qui avait béni son amour, fut celui qu'elle transmit à sa postérité.

« ... Elle enseigna à ses fils les arts de la civilisation, et tandis que Néméith détruisait les monstres vomis par le déluge, Amphion bâtissait une ville en pierres blanches qui fut appelée Ataba ou Thèbes, la ville mère. Zéthus retrouva dans l'herbe les débris du vieux monde et releva au pays d'Our la ville d'Asgard où avait régné Arhimaz. »

On voit par ces fragmens avec quelle simplicité de formes l'auteur raconte ce drame immense. La vision terrifiante d'un monde qui s'écroule gagne, selon nous, à n'être pas chargée de détails et d'épithètes. Ou Psamos, écrivain de la décadence, a-t-il puisé ce mélange d'élégance grecque et de sobriété biblique? Dans les traditions recueillies chez les barbares ou dans la fréquentation des pâtres de la Chaldée? Je l'ignore, mais il me semble qu'il a dû lire souvent aussi le ferme et pur récit des prêtres de Saïs rapporté par Platon. A cette salutaire étude de la forme antique, l'auteur a joint adroitement, et sans qu'on sente l'intrusion, les qualités de l'art moderne, l'habileté de composition, la rapidité des événements, l'heureuse influence du sentiment de la peinture sur le procédé descriptif.

Nous avons suivi la ligne principale du roman; à cette arête se rattachent les ramifications de nombreuses aventures, et une foule de personnages indiqués avec une grande fermeté de main. Une figure neuve, horrible et charmante est celle d'Ized, l'Atalante qui remporta tous les prix dans les jeux publics, et qui a été vaincue à la course par le coq de la Gétie. Ized vit avec les péris qui, au pays atlante, ne sont nullement méprisées; mais elle vit chaste, fière et triste. Elle vide d'un trait les larges coupes de vin et reste impassible et froide. Quel secret amer cache donc sa douleur? Il semble qu'elle aime Néméith; mais elle aime aussi la belle et douce Hanaïd, dont elle a voulu être la servante et qu'elle fait périr dans un accès de fureur et de désespoir. Elle l'ensevelit et fuit en dérobant ses longs cheveux qu'elle a coupés et réunis en une seule tresse. Elle va se cacher dans la grotte d'Our et roule un rocher à l'entrée. Là elle ralluma le feu, monta sur une pierre, passa la tête dans le nœud coulant formé par la tresse, « et, ayant appelé trois fois Hanaïd, elle s'élança dans le vide. Un instant le bout de ses pieds agiles effleura le sable comme si elle eût voulu fuir devant la mort; mais bientôt ils pendirent immobiles et glacés. Le feu de génevrier pétilla une dernière fois et s'éteignit.

« Tout rentra dans l'ombre et le silence.

« Elle avait vingt ans et avait reçu le jour dans cet antre. »

Qu'était-ce donc qu'Ized?

Une descendante de l'antique race androgyne issue des anges, persécutée par les hommes et qui passait pour disparue.

Cette figure, celle de la gorgone, celle de Mouza l'avaleuse de gemmes

et plusieurs autres non moins étranges semblent nous faire assister à une époque de crise où l'humanité veut en vain se dégager du cycle antérieur des créations divines devenues impossibles et monstrueuses. L'Atlantide est encore le refuge des fantômes que rêve, ébauche, lance et abandonne au destin la force créatrice exubérante, goules, hermaphrodites, géans, peuples lithophages, plantes colossales, animaux indomptables, constructions extravagantes, ouvrages délirans de l'homme et de la nature, c'est un monde où le grotesque et l'horrible étirent sans solution possible le beau et le vrai. Il faut que ce monde mixte entre le ciel et l'enfer finisse sans retour ou en éprouve le besoin. Il faut que l'androgynie, ange ou bête, se donne la mort, que la goule voie les cadavres se ranimer sous sa dent venimeuse, que les mangeurs de salamandres crèvent d'intempérance, que le peuple abruti par la peur des feux souterrains soit dévoré par son dieu, que les tours de Babel s'écroulent sans avoir touché aux astres; il faut que la mer passe son niveau sans pitié sur toutes les énormités d'une société aux prises avec les énormités de la création primitive. C'est aux peuples réputés barbares qu'il appartient, là comme partout dans l'histoire des civilisations corrompues, de régénérer la race condamnée et d'infuser dans ses veines un sang jeune et vivace.

Hemla est l'emblème de cet hyménée rédempteur. Par une fiction ingénieuse, l'auteur lui ôte la mémoire de ses croyances manichéennes. Elle échappe ainsi à la vengeance de ses dieux cruels et stupides. Elle oubliera jusqu'à leur nom, et c'est en vain que quelques survivans de sa race jureront encore devant elle par *Niroutka, l'ancien dieu*.

Elle a perdu ses titres et son prestige; elle n'est plus la ziris, la fille sacrée, la vierge du feu, la grande euménide. Plus de richesse, plus de puissance tyrannique. Elle vit sous la hutte de feuillage. Dégagée de ses vœux impies, elle est aimée, elle est mère, elle s'est élevée à la dignité de femme. Elle est utile, elle enseigne, elle travaille, elle existe. La nature humaine est réhabilitée, purgée de ses aberrations, délivrée de ses épouvantes. La notion d'une providence intelligente, ou tout au moins d'une volonté humaine capable de braver et de dominer les forces aveugles de la matière, est entrée dans son esprit. Les élémens ne sont plus défiés. L'homme n'est plus ni dieu ni esclave. La femme, sœur et compagne, n'est plus fatalement vestale ou courtisane.

La Gaule continuera et développera ces préceptes longtemps gardés dans les chariots de voyage et enseignés autour des feux de bivouac de la race nomade celtique.

GEORGE SAND.

L'INVENTEUR, par M. Yves Guyot,
1 vol. in-8°, Armand Le Chevalier, éditeur, Paris 1867.

Il paraît que nos sociétés bourgeoises sont condamnées à renfermer toujours, sans s'en douter, des martyrs dans leur sein : il y a trente ans, c'é-

tait le poète, victime désarmée de l'indifférence stupide des hommes d'affaires et des hommes d'état, pour qui l'on réclamait *le pain et le temps*, afin qu'il pût attendre confortablement l'inspiration; aujourd'hui c'est l'inventeur dont on nous décrit les luttes, les déceptions, les souffrances toujours proportionnées à ses bienfaits. — Sa destinée est-elle vraiment aussi triste qu'on la fait? Nous ne saurions comprendre alors qu'aucun homme l'affrontât jamais, s'il était en lui de se soustraire à la tyrannie de son idée; mais de même que nulle perspective de gloire ou de fortune n'est capable de susciter dans un homme qui ne l'a pas reçu du ciel le génie de l'invention, nul obstacle ne peut le stériliser chez celui qui en est possédé. Voilà ce qu'il importe de ne pas perdre de vue, non pas pour se tranquilliser sur le sort de l'inventeur, rester insensible à ses mécomptes, laisser subsister à son égard des injustices réparables ou des embarras qu'il ne serait pas impossible d'aplanir, mais au moins pour ne pas craindre que le génie se décourage avant que nous soyons parvenus à constituer un état de choses où l'invention ne se fera jamais attendre, où jamais elle ne sera mêlée d'illusion et de chimère, où elle sera tout d'abord accueillie sans lésinerie, assurée à son véritable auteur comme un titre perpétuel, réalisée avec le concours empressé de toutes les volontés et de toutes les forces.

A vrai dire, nous avons quelque peine à croire que l'inventeur soit si maltraité de nos jours, au moment où l'on élève dans le Champ-de-Mars au génie de l'invention le plus vaste sinon le plus beau des palais, et où des quatre coins du monde on s'apprête à venir payer un juste tribut d'admiration au moindre perfectionnement apporté dans la conservation des légumes ou dans la manière de déboucher les bouteilles. Beaucoup de gens, en lisant le livre véhément de M. Yves Guyot, seront un peu surpris de ce bruyant appel à la conscience publique sommée de mettre un terme aux iniquités de toute nature qui pèsent encore aujourd'hui sur l'inventeur. M. Yves Guyot peint la situation sous de sombres couleurs. Il montre le génie, avant même qu'il soit éclos, étouffé dans son germe par notre éducation routinière et uniforme. Lorsqu'est venue pour lui la période laborieuse des recherches et des tâtonnemens, on le voit obsédé par les avis décourageans de ses amis, par les timides inquiétudes de la femme, par les prophéties moqueuses des indifférens ou des rivaux. Est-il en possession de son idée, d'autres difficultés surgissent, l'opposition de sa routine, les objections de la fausse science, l'autorité toute-puissante des corps savans, dont la consécration est encore indispensable à toute vérité nouvelle. Celle-ci triomphe enfin : alors intervient l'état, non pour reconnaître comme il le devrait, la plus sacrée des propriétés, mais pour mettre l'inventeur à l'amende en lui délivrant à prix d'argent un brevet qui le garantit pendant quinze ans, pas un jour de plus, contre la spoliation. Cette longue et pathétique peinture est semée d'exemples très variés et très curieux : ils seraient plus instructifs, s'ils étaient mieux analysés et interprétés avec plus d'exactitude; mais l'auteur se laisse emporter par son raisonnement, et, à force de vouloir démontrer puissamment sa thèse, il n'échappe pas au pire des défauts, la déclamation. Il se met trop souvent en colère, il ne comprime pas assez l'indignation que lui inspirent soit un état de choses qui lui déplait, soit des manières de voir qu'il ne partage pas; il y a telle

objection très naturelle qui l'exaspère, telle erreur des plus excusables qui lui crisper les nerfs. Cette façon d'écrire est désagréable; elle a de plus l'inconvénient de nuire à la justesse.

Dans les conclusions de l'auteur, il y a des idées assez rebattues et qui ont une apparence plausible, il en a de nouvelles et que nous avouons ne pas comprendre. Il semble toutefois que l'opinion craigne de se laisser entraîner par une analogie trompeuse, tant elle hésite à mettre cette propriété de fraîche date sur la même ligne que l'antique propriété de la terre et des choses. Quand M. Yves Guyot revendique la liberté des recherches au nom de l'inventeur et de la science, il nous étonne : qu'est-ce donc qui s'y oppose aujourd'hui? Il n'y a plus de Sorbonne ni d'inquisition pour mettre l'esprit d'aventure en interdit; libre à chacun de passer sa vie et de se ruiner à chercher le grand œuvre. Nous ne voyons pas du tout ce qui peut empêcher l'inventeur de chercher dans toutes les voies, à ses risques et périls, d'éviter les grandes routes et de préférer les sentiers non frayés; nous ne voyons pas ce qui peut l'empêcher de poursuivre partout la vérité, de la proclamer lorsqu'il croit l'avoir saisie, de la démontrer, de la défendre, et, quand il aura fait des adeptes, c'est-à-dire trouvé des capitalistes, de la réaliser à son profit et au nôtre. Les inventeurs ont à combattre, nous le savons bien, l'inertie naturelle de l'esprit humain, les résistances de la tradition et de la routine, l'opposition des intérêts menacés, les partis-pris aveugles. On ne désarme pas tout cela sans combat. Que les académies aient leurs préjugés, personne ne l'ignore, et qu'elles se soient trompées plus d'une fois en traitant de chimère ou d'erreur des inventions dont les académiciens profitent comme tout le monde maintenant, il n'y a pas là de quoi se mettre en courroux. Les académies représentent la règle et la discipline dans la science, l'esprit de conservation, la résistance. La discipline est quelquefois gênante sans doute, la résistance aveugle et maladroite; mais est-ce une raison pour demander la suppression des académies? Leur autorité est-elle vraiment si tyrannique? Et pour qui n'ambitionne pas leurs couronnes, ne suffit-il pas qu'il y ait à côté d'elles le grand tribunal du bon sens public, auquel chacun peut faire appel?

Il est bizarre qu'au moment où il se déclare contre les académies, M. Guyot s'abandonne à un dithyrambe en faveur de l'association. A l'entendre, l'association est le salut du genre humain et en particulier de l'inventeur; elle seule peut le protéger, l'aider, l'affranchir, mettre à sa portée les lumières dont il a besoin, réunir dans sa main tous les fils de la tradition, lui assurer le profit et la gloire légitimes qui lui manquent trop souvent. Il y aura de cette façon des séminaires et des collèges d'inventeurs qui répondront à point nommé à tous les besoins de l'humanité, si même ils ne les devancent. Sans regarder l'association comme un remède à tous les maux, nous la tenons en grande estime; mais nous ne voyons pas trop ce qu'elle peut faire ici. Nous nous étions figuré que les inventeurs étaient toujours clairsemés et jetés au hasard dans le monde. Il nous semblait que la puissance du génie inventif était avant tout dans la réflexion solitaire, qu'il avait d'ordinaire ses voies à lui, souvent fort imprévues, et qu'il se jouait volontiers de méthodes. Il nous apparaissait en un mot comme un accident in-

dividuel et comme un don fortuit. Nous ne demandons pas mieux que de nous être trompés, et nous serons fort heureux d'apprendre qu'on peut élever les inventeurs à la brochette, comme on fait des héros avec des enfans de troupe et des saints avec des enfans de chœur.

Une autre observation qu'il convient de rappeler est que l'inventeur le plus heureux ne trouve guère du premier coup et qu'il se trompe bien des fois avant de rencontrer juste. Le propre du génie n'est pas de courir les aventures, il est d'en sortir heureusement. Nous ne contestons pas qu'une seule chance heureuse compense souvent, et fort au-delà, d'innombrables méprises : mais pour un seul à qui elle échoit, combien d'autres qui l'attendent inutilement jusqu'à la fin ! M. Guyot a-t-il l'idée de demander que ses associations fassent les frais de toutes les tentatives ? C'est risquer beaucoup, et nous craignons que l'esprit de recherche, qui n'est pas précisément le même que l'esprit d'invention, n'épuise bien vite le capital social. Le véritable inventeur est condamné à chercher et à trouver seul, et c'est cette destinée qui fait sa gloire.

L'histoire des inventeurs nous montre du moins que les choses se sont passées ainsi dans le monde jusqu'à présent, et cette histoire souvent affligeante est justement ce qui indigné M. Guyot : peut-être n'en sera-t-il plus de même à l'avenir. Plus la science fait de progrès, plus l'industrie s'y subordonne ; l'invention industrielle se rapproche chaque jour davantage de l'expérimentation scientifique, c'est-à-dire que la méthode préside de plus en plus à ce qui est resté si longtemps le domaine d'une divination inexplicable ; en un mot, la découverte se substitue à l'invention. Ce n'est pas que la pénétration d'esprit, le génie des combinaisons, l'audace de l'imagination, qui voit de loin les résultats et crée des moyens propres à les atteindre, soient désormais inutiles ; mais les recherches ne relèvent plus du caprice, les tâtonnemens mêmes se font selon certaines règles, il n'est plus permis de s'égarer que dans une latitude donnée. On comprend dès lors que des associations puissent se proposer pour but de se livrer à la poursuite de certaines vérités d'un ordre déterminé. Ces associations existent partout, et nous ne voyons pas d'inconvénient à ce qu'elles se multiplient. Ce n'est pas là toutefois une révolution qu'il fût nécessaire de réclamer à si grand bruit. Multipliera-t-elle les inventeurs et les inventions autant que M. Yves Guyot se le figure ? Nous ne savons pas en vérité si nous devons le désirer ou le craindre ; ce progrès quotidien serait notre ruine ; c'est fait de nous si nous n'avons pas le temps d'appliquer une invention et d'en tirer parti avant qu'elle soit vieillie et distancée par une autre.

P. CHALLEMEL-LACOUR.

— L'art musical vient de faire, à l'insu du public, une perte vraiment irréparable, non que ce soit aujourd'hui chose rare qu'un beau talent de pianiste : notre époque en ce genre est tellement féconde et les virtuoses se succèdent avec si peu d'interruption, qu'à peine a-t-on le temps de regretter ceux qui nous quittent, tant ils sont vite remplacés ; mais ce n'était pas une pianiste comme une autre que M^{me} Chabouillé Saint-Phal, récemment enlevée à ses admirateurs dans la maturité de son talent. L'agilité, l'égalité, la sûreté de l'exécution, l'excellence du mécanisme, n'étaient chez elle

que des dons accessoires; elle en possédait un de plus haut prix, plus difficile à retrouver, le sentiment traditionnel de la musique des grands maîtres. Personne à notre connaissance n'avait su conserver plus intact cette sorte de dépôt, personne ne traduisait avec un accent plus vrai, plus sobre et plus chaleureux tout ensemble, avec une fidélité plus respectueuse et plus intelligente, les œuvres d'Haydn, de Mozart et de Beethoven. C'était surtout le rythme d'Haydn qu'elle semblait tenir de lui-même: elle avait le secret de cette franche allure, de cette vivacité limpide, de cette candeur animée qui, pour peu qu'on altère le moins du monde les mouvements, pour peu qu'on les retarde ou qu'on les précipite, perd aussitôt tout caractère, toute distinction et tout esprit. C'était vraiment un cours pratique, une occasion d'étude, une sorte d'initiation à la connaissance des maîtres que ces matinées qui depuis quinze ou vingt ans se renouvelaient chaque hiver, et où, devant un groupe d'élus, dans un local devenu trop étroit par l'empressement de ceux qui s'y faisaient admettre, ce talent vraiment original développait les ressources de son savoir, de son goût et de ses souvenirs.

Trop musicienne pour n'être que pianiste, sans la moindre ambition de briller seule, elle s'était exclusivement vouée à l'interprétation de la musique d'ensemble, et avait contracté une sorte d'alliance avec deux autres talens dignes d'elle, MM. Allard et Chevillard, qui lui prêtaient le plus fidèle et le plus excellent concours. Assurément l'œuvre des maîtres, la musique sérieusement écrite, notamment cette musique de chambre qui parle si doucement et si profondément à l'âme, est aujourd'hui tout autrement goûtée qu'à l'époque où M^{me} Saint-Phal commençait à s'y consacrer; mais ceux qui la cultivent, même les plus habiles et les plus convaincus, s'effacent-ils toujours assez? Ne les voit-on pas sans cesse, et comme malgré eux, substituer à l'expression collective et simultanée d'une même pensée, d'un même sentiment, de perpétuels monologues? L'art suprême chez les artistes concertans est de lutter d'abnégation et de n'avoir à cœur que le succès commun. C'était chez M^{me} Saint-Phal comme un don naturel que cet oubli de sa personnalité; le secret maintenant n'en est-il pas perdu? Qui nous rendra de tels exemples, un si parfait enseignement? Et ce n'est pas le seul regret que nous pourrions faire entendre, si nous voulions sortir du domaine de la musique. Que de pauvres artistes pourraient dire, eux aussi: Qui nous rendra l'active bienfaisance dont nous fûmes si souvent soulagés? M^{me} Saint-Phal était en possession d'une fortune qui lui avait permis de s'occuper de l'art seulement par amour, mais personne n'avait le cœur plus ouvert et plus charitable à ceux qui ne l'exercent que par nécessité. Ce cœur était infatigable et entièrement dévoué à ses amis, comme son talent aux grands maîtres. C'était une nature généreuse et vaillante: il appartient à ceux qu'elle a charmés, à ceux qui voudraient perpétuer ses exemples, de ne pas laisser fermer la tombe où ses restes reposent, sans honorer au moins son souvenir.

L. VITET.

L. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-SEPTIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXVII^e ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1867.

Livraison du 1^{er} Janvier.

WEBER, SON GÉNIE ET SON INFLUENCE, par M. HENRI BLAZE DE BURY.	5
L'ÉGLISE ROMAINE ET LE PREMIER EMPIRE. — 1800-1814. — V. — LES NÉGOCIATIONS DU SACRE ET LE PAPE A PARIS, par M. le comte d'HAUSSONVILLE.	32
LES NOUVELLES EXPLORATIONS ANGLAISES DANS L'AFRIQUE ÉQUATORIALE. — SAMUEL BAKER AU LAC LOUTA-N'ZIGÉ, par M. C. CAILLIATTE.	67
L'ENVOUEMENT, par M. HENRI RIVIÈRE.	109
LES HISTORIENS MODERNES DE LA RÉPUBLIQUE FLORENTINE EN ANGLETERRE ET EN ITALIE. — ADOLPHUS TROLLOPE ET EMILIANI-GIUDICI, par M. LOUIS ÉTIENNE.	135
L'ADMINISTRATION ET L'HÔTEL DES POSTES, par M. MAXIME DU CAMP.	167
LES PAMPHLETS D'ÉGLISE, par M. P. LANFREY.	204
LES FORCES SOUTERRAINES, LES VOLCANS ET LES TREMBLEMENS DE TERRE, par M. ÉLISÉE RECLUS.	218
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	231
ESSAIS ET NOTICES. — LES LIVRES DE SCIENCE ILLUSTRÉE, par M. R. RADAU.	242

Livraison du 15 Janvier.

L'ÎLE DE CRÈTE ET LA QUESTION D'ORIENT, par M. BEULÉ, de l'Institut.	257
LA SCIENCE DU LANGAGE, par M. ÉMILE BURNOUF.	274
LE TESTAMENT DE M. TUPFFER, par M. PAUL PERRET.	307
LA NATURE ET LA PHILOSOPHIE IDÉALISTE A PROPOS DES PUBLICATIONS RÉCENTES EN ITALIE ET EN FRANCE, par M. CHARLES LÉVÊQUE, de l'Institut.	345
LES MISÈRES DU POUVOIR ABSOLU. — LA DIPLOMATIE SECRÈTE DE LOUIS XV, par M. CHARLES DE MAZADE.	379

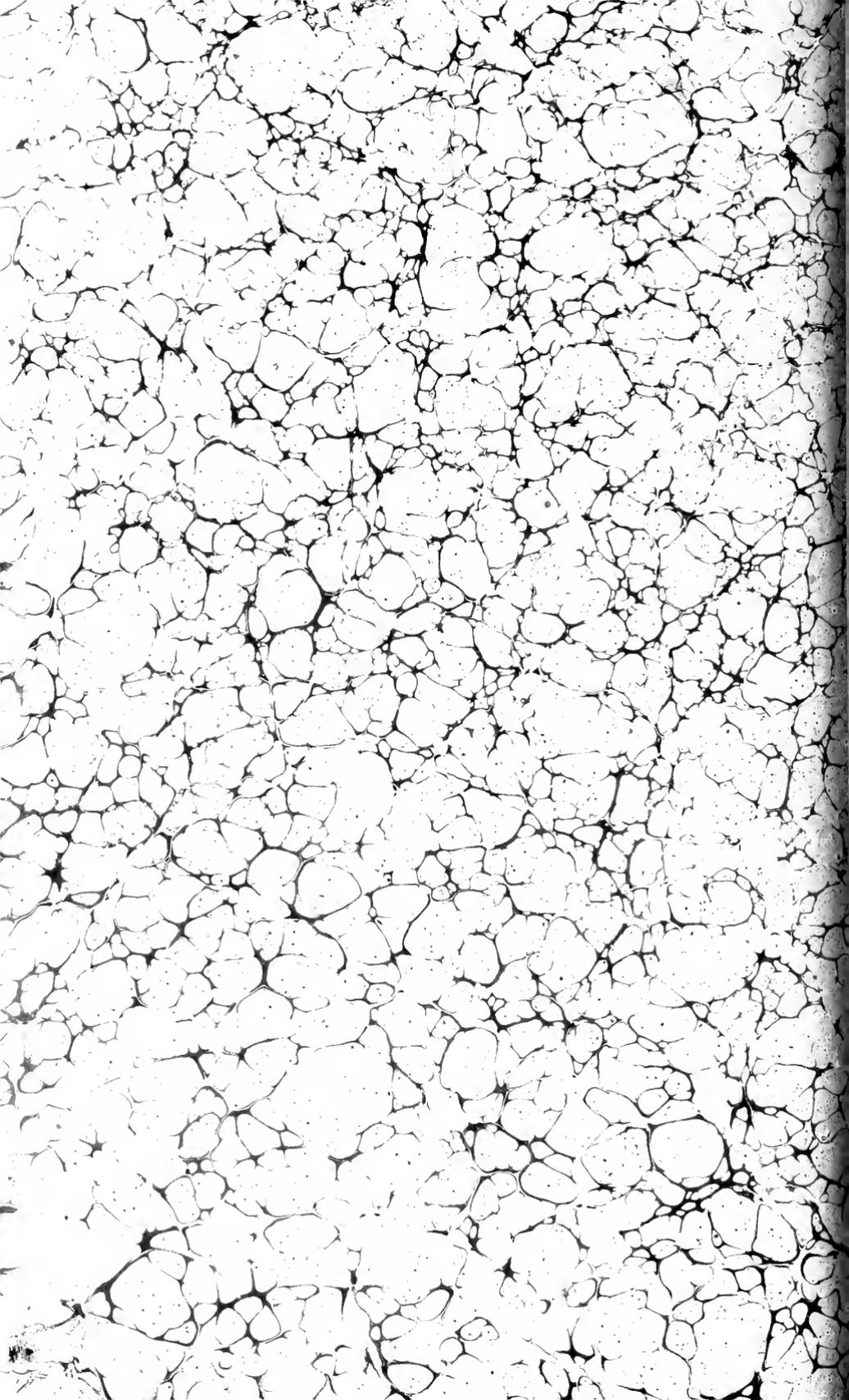
LES GLACIERS ACTUELS ET LA PÉRIODE GLACIAIRE. — I. — LES GLACIERS ACTUELS, par M. CHARLES MARTINS.	407
HISTOIRES TRISTES, POÉSIES, par M. ÉDOUARD PAILLERON.	433
SOUVENIRS D'UNE CAMPAGNE DANS L'EXTRÊME ORIENT. — V. — DE SAIGON EN FRANCE, dernière partie, par M. Ed. du HAILLY.	441
LES ANCIENS VOLCANS DE LA GRÈCE, SOUVENIRS D'UNE EXCURSION SCIENTIFIQUE A L'ISTHME DE CORINTHE ET DANS LES CYCLADES, par M. F. FOUQUÉ.	470
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	491
ESSAIS ET NOTICES. — UNE NOUVELLE MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE, par M. H. BLERZY.	505

Livraison du 1^{er} Février.

SOUCI, première partie, par M. P. ALBANE.	513
LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES SUR LA VIE EN FRANCE ET EN ANGLETERRE, par M. BAILLEUX DE MARISY.	552
LES GLACIERS ACTUELS ET LA PÉRIODE GLACIAIRE. — II. — DE L'ANCIENNE EXTENSION DES GLACIERS PENDANT LA PÉRIODE GLACIAIRE, par M. CHARLES MARTINS.	588
L'ÉCONOMIE POLITIQUE ET LE TRAVAIL, A PROPOS DU LIVRE DE M. JULES SIMON, par M. CHARLES LAVOLLÉE.	614
LE PROBLÈME DE L'ARMÉE DANS LES TEMPS MODERNES. — RÉORGANISATION DE LA FORCE MILITAIRE EN FRANCE, par M. ANDRÉ COCHUT.	645
DE L'ÉTAT ACTUEL DU CHRISTIANISME EN FRANCE, par M. L. VITET, de l'Académie Française.	678
LES TRAVAUX RÉCENTS DE LA GÉOGRAPHIE DE PRÉCISION EN AFRIQUE, par M. R. RADAU.	709
VICTOR COUSIN, par M. P. JANET, de l'Institut.	737
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	755
ESSAIS ET NOTICES.	766

Livraison du 15 Février.

L'ALLEMAGNE DEPUIS LA GUERRE DE 1866. — I. — LES AGRANDISSEMENTS ET L'ARMÉE DE LA PRUSSE, par M. ÉMILE DE LAVELEYE.	769
SOUCI, dernière partie, par M. P. ALBANE.	810
LES THÉORIES NOUVELLES DU POÈME ÉPIQUE, par M. GASTON BOISSIER.	848
LES PRÉCURSEURS ITALIENS. — II. — MASSIMO D'AZEGLIO, par M. CHARLES DE MAZADE.	880
LES VENTS ET LA PLUIE, ESSAI DE MÉTÉOROLOGIE, par M. J. JAMIN.	915
ÉTUDES SUR LES TRAVAUX PUBLICS. — LE CHAUFFAGE ET LA VENTILATION, par M. H. BLERZY.	944
LES RUSSES DANS L'ASIE CENTRALE. — LEURS CONQUÊTES SUR LES RIVES DU SYR ET DE L'AMOU-DARIA, par M. ÉMILE JONVEAUX.	968
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	909
ESSAIS ET NOTICES. — UN RÉCIT DES TEMPS FABULEUX, par M. GEORGE SAND.	1010



UETS UNIVERSITY LIBRARY



3 9090 007 516 251

